REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nouvelle série. — Tome LXXXV

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL BIMENSUEL

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

ANNÉE 1918

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXXXV

249522
9.12.30

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1918

Z
1007
R45
n.sér.
t.85-86

ANNÉE 1918

TABLE DES MATIÈRES

DE LA

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

ARTICLES

pages

ADAM (Mme), Guillaume II (S. Reinach) 293
ADAM (Paul), La France qui tonne (F. Bertrand) 210
AJALBERT, Le Maroc sous les Boches (M. G. D.) 41
ALLINE, Histoire du texte de Platon (My) 261
Almanach illustré de la Gazette des Ardennes (H. S.) 190
ALTIAR, Journal d'une Française en Amérique (A. Waddington) 173
Américain (Journal) d'archéologie, XI et XII (A. de Ridder). 123, 301
ANGLADE, Grammaire élémentaire de l'ancien français (E. Bourciez) 385
Apulée, Apologie, p. BUTLER et OWEN 1
ARNOLD, Ephod et Arche (A. Loisy) 422
Art (l') et les saints (H. de C.) 138
AUERBACH, Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie (F. Piquet) 205
AUTIN, L'échec de la Réforme au XVIe siècle (L. Roustan) . . . 438
BABAULT, Chasses et recherches zoologiques en Afrique Orientale Anglaise (H. de C.) 80
BARBY, L'épopée serbe (F. Bertrand) 213
BARRIC, Piter Pan (H. de C.) 140
BASCHO (Lilly), Les femmes écrivains de l'Angleterre, disciples de la Révolution française (L. Roustan) 326
BASSET, Mélanges africains et orientaux (A. Bel) 4
Baudelaire, Les fleurs du mal, texte de 1861 (L. R.) 328
BAULU (M.), La bataille de l'Yser (F. Bertrand) 268
Belge (gouvernement), L'armée allemande à Louvain et le Livre blanc allemand (A. Chuquet) 238
BÉMONT, Le premier divorce d'Henri VIII et le schisme d'Angleterre (H. Hauser) 29

pages
BERGA, Pierre Skarga (L. Leger) 402
BLONDEL (G.), Ce que pensent les Allemands (A. C.) 419
Bloud et Gay, Publications 419
BOCK, La guerre et l'humanité (S. Reinach) 109
BOIS (H.), Kant et l'Allemagne (H. R.) 415
BOPPE, A la suite du gouvernement serbe (A. Chuquet) 19
BORÉLY, Le génie féminin français (L. Roustan) 348
BOUCHERON, L'assaut (F. Bertrand) 210
BOULOC, Tu ne tueras pas. (S. Reinach) 171
BOURGET, Némésis (E. Seillière) 250
BRAKMAN, Arnobiana (P. de L.) 322
BRETON, La résurrection d'une armée (F. Bertrand) 257
BROWNE (E. G.), Le bâbisme (Cl. Huart) 402
BRUNEL, La Sainte Eminie de Bertran de Marseille (L. R.) . 203
BRUNOT, Histoire de la langue française. V. Le français en France et hors de France au XVIIe siècle (E. Bourciez) . . . 166
BRUTAILS, Pour comprendre les monuments de la France (H. de Curzon) 77
BUISSON (B.), Les Helléniques de Landor et autres poèmes (Ch. Bastide) 66
BURD, Ritson (Ch. Bastide) 288
BUZZI, Études sur Bobbico . . . . . .
— La bulle de Clément II en faveur de l'église de Ravenne (L.-H. Labande) 429
CABRÉ, PACHECO, ESTEBAN, Peintures de la Pena Ta, de la Janda et du vol de Charco (R. Lantier) 124
CABRERO, Les fouilles d'Ibiza (R. Lantier) 49
CALVO, Les fouilles de Clunia (R. Lantier) 41
CALVO et CABRÉ, Les fouilles au Collado de los Jardines (R. Lantier) 442
CAMBON (Victor). Où allons-nous ? (S. Reinach) 465
Cambridge (Université de), Essais sur l'éducation (S. Reinach 136
— Essais sur la Science et la Nation (S. Reinach) 351
CAPPELLETTI, Autriche et Toscane (A. Pingaud) 289
Caroline du Nord (Université de la). Études de philologie, XIV, 4 (Φ.) 403
CARROLL (L.), Alice (H. de C.) 140
CARTON DE WIART, La politique de l'honneur (F. Bertrand) . 329
CÉLARIÉ (H.), En esclavage (F. Bertrand) 357
CERRALBO (marquis de), Nécropoles ibériques (R. Lantier) . 221
CHARDON, L'organisation de la police (S. Reinach) 136
CHASLES, La révolution russe (S. Reinach) 70
CHASSIGNET, Les paraphrases sur les Psaumes de David (L.R. . 201
CHAVARRI, Histoire de la musique (H. de C.) 79

Pages

CHENET, Le sol et les populations de la Lorraine et des Ardennes (E. W.) 31
CHINARD, L'exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand (L. R.) 447
CHRISTENSEN et OSTRUP, Manuscrits orientaux de Copenhague (Cl. Huart) 381
CLERMONT, (Cam.), Souvenirs de Parisiennes en temps de guerre (L. R.) 450
CLERMONT-TONNERRE, Du côté de la guerre (S. R.) 249
COLAS, La famille (F. Bertrand) 91
COLLIN et KARABÔE, Atlantis (A. Meillet) 401
COMNÈNE, La guerre roumaine (S. Reinach) 303
CONSTANT (Léonard), Henry du Roure (F. Bertrand) 210
CONTRERAS, Les écrivains hispano-américains et la guerre (S. Reinach) 135
COOK, Les derniers mois du duc de Clarence ou Clarence et Chaucer (Ch. Bastide) 53
CORY, Edmond Spenser (Ch. Bastide) 434
COULTON, La vie sociale en Angleterre (Ch. Bastide) . . . 284
— (S. R.) 343
CROKAERT, Le général Brialmont (F. Bertrand) 357
CUMONT, Études syriennes (J.-B. Chabot) 441
CUNNINGHAM, Le bien public (E. d'Eichthal) 101
DAWKINS, Grec moderne en Asie-Mineure (Jean Psichari) . 161
DAYE, Avec les vainqueurs de Tabora (F. Bertrand) 266
— Conquêtes africaines des Belges (A. C.) 418
DAYOT, L'image de la femme (H. de Curzon) 78
DEBIDOUR, Recueil des actes du Directoire, IV (A. Chuquet) . 232
DELBOS, Figures et doctrines de philosophes (F. Bertrand) . 215
DELCOURT, Expressions d'argot allemand et autrichien (A. C.) 419
DELGADO, Les voies romaines de Duero (R. Lantier) 41
DES OMBIAUX, La littérature belge (F. Bertrand) 357
— La bataille de Wolringen (A. C.) 419
DESTÉE, Figures italiennes (A. P.) 353
DEVAUD, Les maximes de Ptahhotep (A. Moret) 341
DE VRIGIER, Regius (L. R.) 346
DIEHL, Dans l'Orient byzantin (My) 122
DREUX, La bibliothèque des aveugles (F. Bertrand) 92
DUBRULLE, Mon régiment (L. Roustan) 306
DUCRAINE (Halka), La femme polonaise (F. Bertrand) 213
— L. Leger 227
DUGARD, La colonne du Sous (F. Bertrand) 266
DUGARD (M.), La culture et la vie (F. Bertrand) 393
DUMESNIL (Georges), Ce qu'est le germanisme (H. W.) . . . 30

pages

DURAND (chanoine Albert), Histoire religieuse du Gard pendant la Révolution. I — (H.-L. Labande). 427
EMMANUEL, Trente chansons bourguignonnes du pays de Beaune (H. de Curzon). 79
ETÉVÉ, Lettres d'un combattant (F. Bertrand). 210
FABRI (G.), Civ'lots et poilus (L. Roustan). 306
FARINI, Correspondance, p. RAVA (A. Pingaud). 323
FAURE, Paysages littéraires (L. R.). 327
FERGUSON, La littérature américaine en Espagne (Ch. Bastide) 53
FITZHUGH, L'évolution du vers (A. Meillet). 374
FLOM, Le dialecte d'Aurland (M. Cahen). 46
FONSEGRIVE, De Taine à Péguy (F. Bertrand). 216
FRANCHINI, La Corse agricole et la guerre (F. Bertrand). . 331
FRÖLICH, L'esprit alsacien (A. C.). 418
FROMAGEOT, La rue du Cherche-Midi (H. Baguenier-Desormeaux. 271
GAILHAC, Tacite, César et les Germains (L. R.). 186
GALLETIER et HARDY, Rome, textes latins (F. Bertrand). . . 52
GAULÈNE, Des soldats (L. Roustan). 154
GAULTIER (Paul), La barbarie allemande (L. Roustan). . . 312
GAUTHIER (H.). Le livre des rois d'Egypte (A. Moret). . . . 21
GAUTIER (P.), Quinet (S. Reinach). 129
GAUVAIN, L'Europe au jour le jour, I. La crise balkanique (S. Reinach.). 133
GAVAULT, Conférences de l'Odéon (H. de Curzon). . . . 127
GEERS, Les préfixes en algonquin (Ch. Bastide). 67
GEÔLE (dans la) bruxelloise (F. Bertrand). 329
GERMAIN (André), Renée Vivien (S. Reinach). 349
GIBIER (Mgr), Religion (F. Bertrand) 266
GILLESPY, Le Brut de Layamon (Ch. Bastide). 65
GIRAUD (V.), Albert de Mun (A. C.). 420
GITTINGER, L'Etat d'Oklahoma (Ch. Bastide). 436
GONNET, Les carnets d'un officier (L. Roustan). 306
GOSSE, France et Angleterre (F. Bertrand). 266
GRANDMAISON (G. DE) La Société bibliographique (A. C.) . . 419
GRASSET, La biologie humaine (R. B.). 229
— Devoirs et périls biologiques (F. Bertrand). 334
GRÈCE. Cinq ans d'histoire grecque, trad. MACCAS (F. Sartiaux). 104
GSELL Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, II et III, Carthage (A. Merlin). 361
GUECHOFF, L'alliance balkanique (F. Bertrand). 213
GUERLIN, L'art enseigné par les maîtres; Le dessin; La couleur (H. de C.). 138
GUIARD, Carnet intime de guerre (F. Bertrand). 210

pages
HALÉVY (D.), Le président Wilson (E. d'Eichthal) 89
HALLER, Southey (Ch. Bastide) 390
HÄNGGI, La propagande allemande dans la presse suisse (H. Hauser) 298
HARDEN, L'enfant terrible de l'Allemagne (A. C.) 419
HAUSEN et MÜLLER, La question du Slesvig (L. R.) 413
HAUTECŒUR, Madame Vigée-Lebrun (H. de C.) 137
HENRIOT, Carnet d'un dragon (F. Bertrand) 266
HÉRODOTE, p. How et WELLS (My) 264
HESSELING, Extraits de Moschus (H. Pernot) 185
HOOG, Lettres aux neutres sur l'union sacrée (A. C.) 420
HOWELL, Le mouvement chartiste (Ch. Bastide) 391
HUAN, La philosophie de Nietzsche (F. Bertrand) 56
HUART (Cl.), El Maqdisi, le Livre de la Création, V. (M. G. D.) 22
Idiotikon suisse, 81-82 (F. Piquet) 242
JASTROW, La guerre et le railway de Bagdad (S. Reinach) . . 130
— La guerre et la paix future (S. Reinach) 296
JEAN DES VIGNES ROUGES, L'âme des chefs (L. Roustan) . . . 151
JEANROY, Bibliographie des chansonniers provençaux (L. R.) 203
JOANNIS-PAGAN, Les sons graves et doux (H. Buffenoir) 217
JOANTHÔ (L. DE), Le triomphe de la Marseillaise (H. de Curzon) 139
JOLLIVET, Cinq mois de guerre (février-juin 1916 (A. C.) . .
JORGA, Histoire des relations entre la France et les Roumains 275
JORGENSEN, Dans l'extrême Belgique (F. Bertrand) 329
JOUBAIRE, Pour la France (L. Roustan) 148
JOUSSELIN, La paix prématurée et la paix indispensable (F. Bertrand) 331
JOUY, Fénelon inédit;
— Le collège janséniste de Noyon en 1719;
— De Royer-Collard à Racine (L. Roustan) 186
JULIA, La fatalité de la guerre (S. R.) 248
KARDANIEL (E. DE), Jehan Meschinot (L. R.) 201
KEATS, p. YOUNG (Ch. Bastide) 66
KOCK, Inflexion et fracture (Maurice Cahen) 46
LA B. (Y. DE), Médiation pontificale (L. R.) 271
LA BRIÈRE (Yves DE), La Société des Nations (E. d'Eichthal) . 463
LACHÈVRE, Claude Le Petit (L. Roustan) 345
LACOUR-GAYET, Bismarck (A. Chuquet) 416
LACROIX (F.), En plein ciel (F. Bertrand) 269
LAGARDÈRE, France... demain (L. Roustan) 169
— (S. Reinach) 208
LA REVELLIÈRE, Les énergies françaises au Maroc (F. Bertrand) 99

pages

LAURAND, Manuel des études grecques et latines, IV. Géographie (S. Chabert) 26
LA VEGA DEL SELLA, La Cueva del Penicial (R. Lantier) . . 49
LEE (Sir Sidney), Shakspeare, sa vie et son œuvre (Ch. Bastide) 285
LEGER, Le panslavisme et l'intérêt français (N. S.) 67
LÉVIS-MIREPOIX, Les campagnes ardentes (L. Roustan) . . . 150
LÉVY (Eugène), La révélation française (S. Reinach) 172
LOGEMAN, Le Peter Gynt d'Ibsen (P. Van Tieghem) 225
LOS RIOS, Les fouilles du théâtre d'Italica (R. Lantier) . . 41
LOUIS (Paul), Trois péripéties dans la crise mondiale (L. Roustan) 414
Lucain, VIII, p. POSTGATE (S. Reinach) 183
MACFARLANE, La base économique d'une paix durable (S. Reinach) 468
MALE, L'art allemand et l'art français au moyen âge L.-H. Labande) 406
MALO, En Belgique, la zone de l'avant (A. Chuquet) 373
MARKOVITCH (Mme), La Révolution russe (S. Reinach) . . . 294
MARTIN (A.), Origine du Havre (H. Stein) 283
MASSON (A.), La Révolution russe (L. Roustan) 414
MATHIEZ, La Révolution et les étrangers (M. Marion) 368
MAUGIS, Histoire du parlement de Paris, III (Henri Stein) . 81
MÉLIA, L'Algérie et la guerre (S. Reinach) 247
MELIDA, Les fouilles de Numance et de Merida (R. Lantier) . 41
Mensonge (le) autrichien. A. C. 335
MERCIER, Nancy sauvée (L. Roustan) 152
MICHAUX (Baronne), Journal d'une Parisienne (F. Bertrand) . 266
MIEROW, Un manuscrit de Princeton (P. de L.) 165
— Saint-Severin et le Norique (P. de L.) 218
Ministère du Commerce et de l'Industrie, tableau des conditions économiques de la paix allemande (S. Reinach) . . . 471
MITHOUARD, La terre d'Occident (S. Reinach) 292
MOLLAT, Les Vitae paparum Avionensium, I, de Baluze. — Étude critique sur les Vitae (L.-H. Labande) 431
MONNIOT, Guerre et haute banque (L.-R.) 19
MONTET, Études orientales et religieuses (A. Bel) 42
MOREAU-VAUTHIER, L'homme et son image (H. de Curzon) . 78
MORTANE, Chasseurs de boches (F. Bertrand) 266
MOUSSET, Alphonse XIII et les œuvres de guerre (F. Bertrand) 210
MUNTZ, La littérature américaine et la critique française (Ch. Bastide) 391
Musée (le) de l'armée, I (Hippolyte Buffenoir) 273
Musique (la) et les arts décoratifs (H. de C.) 78

pages
NICEFORO, Les Germains, histoire d'une idée et d'une race (S. Reinach). 73
Niegoch, Les lauriers de la montagne, trad. D. VÉKOVITCH (L. Léger). 227
NYROP, Guerre et civilisation (S. Reinach). 305
OBERMAIER, L'homme fossile (R. Lantier). 61
ODAVITCH, Essai de bibliographie française sur les Serbes (Louis Leger). 323
OLIVIER, Mme Dugazon (H. de C.). 370
Orient (l') illustré, revue, F. B. 335
OTLET, Constitution mondiale de la Société des nations, Le nouveau droit des gens (E. d'Eichthal). 30
PASSELECQ, La question flamande et l'Allemagne (H. Hauser). 102
PAYEN, Belgique et Congo (F. Bertrand). 329
PERNOT, Grammaire de grec moderne (My). 121
PERRAUD (cardinal), Mes relations personnelles avec les deux derniers papes (Ludovic Roustan). 68
PERROUD, La proscription des Girondins (E. Welvert). . . . 141
Perse (Satires de). 281
PETIT (Ed.), De l'école à la nation pendant la guerre (F. Bertrand). 91
PEKTOVITCH, Ce que fera la Serbie (F. Bertrand). 213
PELLISSIER (G.), Anthologie des prosateurs français contemporains (F. Bertrand). 392
Pensee française (Bibliothèque de la), L. R. 418
PILON, Pélerinages de guerre (L. Roustan). 153
PINGUET, Trois étapes de la brigade des marins (F. Bertrand). 210
PIRAZZINI, L'influence de l'Italie sur Lamartine (E. Welvert). 387
POE, Poèmes, p. CAMPBELL (Ch. Bastide). 65
POPOVITCH et KATZELEROVITCH, Appel des socialistes Serbes au monde civilisé (F. Bertrand). 112
PRIMORATZ, La question yougo-slave (F. Bertrand). 355, 399
PSILANDER, Un fragment de la légende de Troie (M. Cahen). 323
PUTNAM, Le nom de Californie (Ch. Bastide). 391
PYKE, Le camp de Ruheben, évasion d'un prisonnier anglais (Ch. Bastide). 55
QUINTERO, Les fouilles de Punta de la Vacca (R. Lantier). 121
— Fouilles de Cadiz (R. Lantier). 427
RADOVITCH, Le Montenegro (F. Bertrand). 332
RAMSAY (Mary Paton), Les doctrines médiévales chez Donne (Ch. Bastide) 434
REAU, La république de l'Ukraine (A. Meillet). 373
REINACH (J.), Mes comptes-rendus, discours, propositions et rapports (L. Roustan). 310
— L'année de Verdun (A. Chuquet). 371

pages

REINACH (Th.), Législation et politique alimentaires allemandes (E. d'Eichthal). 461
RENAUDET, Les sources de l'histoire de France aux archives d'État de Florence (R.). 12
RENÉ, Jours de gloire, jours de misère (L. Roustan). 150
REY (Alexis), L'âme de la patrie (F. Bertrand). 210
ROBIEN (Guy DE), L'idéal français dans un cœur breton (L. R.). 449
ROCHEBLAVE, Chez les neutres du Nord (A. C.). 420
ROMAN, Les fouilles de Plana (R. Lantier). 49
ROOSEVELT, Le devoir de l'Amérique en face de la guerre (S. Reinach). 72
ROURE, Le merveilleux spirite (F. Bertrand). 93
ROUSSEL-LÉPINE, La Terre Sacrée. (C.). 420
ROUZIC, Le prix des larmes (L. Roustan). 169
ROVÈRE, Les survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne (L. Roustan). 410
SAGOT DU VAUROUX (Mgr), Guerre et patriotisme (F. Bertrand). 357
SAINT-CYR (Ch. DE), Ce qu'il faudra que soit la France de la victoire (S. R.). 208
SARASIN, L'Ange de l'Annonciation de Léonard (S. Reinach). 8
SARTORY, Le traitement des plaies de guerre (A. C.). 20
SCARBOROUGH, Le merveilleux dans le roman anglais (Ch. Bastide) 286
SCHWAB, Homélies judéo-espagnoles (A. L.). 166
SCHWEITZER et SIMONNOT, Méthodologie des langues vivantes. (Ch. Bastide). 288
SEILLIÈRE, Houston-Stewart Chamberlain (F. Bertrand et F. Piquet) 57
SELIN, Une comédie de Jonson (Ch. Bastide) 53
Serbes (poèmes), p. A. YAKCHITCH et M. ROBERT (L. Leger). 227
SERRA VILLARO, Fouilles de Solsona (R. Lantier). 426
SMITH (W. F.), Rabelais et ses écrits (L. R.) 344
Société bibliographique d'Amérique, Travaux, XI (Ch. Bastide). 54
SOKOLOVITCH (P. DE), Un appel serbe aux Russes (F. Bertrand). 213
SOPHRONE, Ceux qui s'en vont et ceux qui restent (F. Bertrand). 396
SPITTELER, Les petits misogynes (S. R.) 249
S. R. Chronologie de la guerre, VI (A. C.). 20
— VII (A. C.). 418
STANOJEVITCH (A.), Les pays de la nation serbe (L. L.). . . . 275
— (F. Bertrand) 355
STANOJEVITCH (S.), Le problème yougo-slave (F. Bertrand). 275
STERN, Histoire de l'Europe, 1848-1870. I. (R.) 13
SUSSEX (Mgr DE), Le Christ dans la liturgie (A. C.) 420

pages
Tchoubinski, L'idée de l'unité serbo-croate (F. Bertrand) . . 355
Tedder, La flotte de la Restauration (Ch. Bastide) 401
Terwagne, Pour la défense de la Belgique (S. Reinach). . . . 245
Thobie, Carency (A. Chuquet) 416
Thureau-Dangin, La chronologie des systèmes de Sumer et d'Accad (A. Loisy) 422
Tieje, La Théorie du roman anglais avant Richardson (Ch. Bastide). 436
Tissier (Mgr), Les croyances fondamentales (F. Bertrand). 93
Tissier (Mgr), Vérité et vérités (L. Roustan) 169
Toulemon, Mobilisés (L. Roustan). 154
Truyols, Critique textuelle de l'Ancien Testament (A. Loisy) 126
Van der Essen, Petite histoire de l'invasion en Belgique (F. Bertrand) 329
Vandervelde, Le socialisme contre l'État (E. d'Eichthal). . 241
Van Haeringen, Les ouvrages de saint Augustin avant le baptême (P. de Labriolle). 321
Van Manen (Mme), Allemagne et hégémonie prussienne (S. Reinach) 302
Varandian, L'Arménie et la question arménienne (A. Meillet) 18
Vaucher, Constantin détrôné (S. Reinach). 246
Veaux, En suivant nos soldats de l'Ouest (H. Baguenier Desormeaux) 269
Veritas, Le Montenégro (F. Bertrand). 213
Veritas, Le Montenégro (S. Reinach). 71
Verrier, Le Slesvig (C. Pf.) 325
Villeneuve, Perse (S. Chabert). 281
Voinovitch, La monarchie française dans l'Adriatique (F. Bertrand). 396
Vosnjak, L'administration française dans les pays yougo-slaves (F. Bertrand) 128
Warren, Le témoignage d'un citoyen américain (S. Reinach). 243
Weimann, France et Allemagne, les deux races (L. Roustan) 436
Welch, Poètes d'hier et d'aujourd'hui (F. Bertrand). 392
Welschinger, Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France (A. C.). 20
Wernert, L'art paléolitique (R. Lantier). 424
Whitehouse, Une princesse révolutionnaire ; — L'effondrement du royaume de Naples (A. P.) 264
Wiener L.), Contributions à l'histoire de la civilisation arabo-gothique (Cl. Huart). 181
Wiener, La date de l'Exode (A. L.). 28
Wilde (R. de), Mon journal de campagne (F. Bertrand) . . 266
Wilson, Pourquoi nous sommes en guerre (F. Bertrand). 331

Pages
WRANGEL, Voyage d'Oxenstiern en France (L. R.) 367
WYBO, L'architecture au pays de France (H. de Curzon) . . . 370
X..., Les dangers mortels de la Révolution russe (S. Reinach) 75
YAKCHITCH, L'Europe et la régénération de la Serbie (F. Bertrand) 355
Y. DE LA B., Médiation pontificale (L. R.) 171
YÉLÉRITCH-DEVAS, La nouvelle Serbie (F. Bertrand) 337
YOLE, Sa veuve (E. Seillière) 451
YZIAD, L'Allemagne et son enfant terrible Maximilien Harden (A. C.) 419
ZUARO Y PALACIOS, Les ruines de Meca (R. Lantier) 382
ZUJOVITCH, Le sol et la situation agraire dans les pays serbo-croates et Slovènes (F. Bertrand) 355
ZWENDLAAR, Principes de guerre (F. Bertrand) 357

QUESTIONS ET RÉPONSES

Abandonnement 375
Absorber 452
Absurdité 253
Abus 32
Abuser de son âge 453
Académie 335
Académie morale 473
Adorable furie 473
Ad patres 275
Adresse (n'ira pas à son) 453
Affiches de recrutement 453
Agents 315
Aïeule (l') de nos cités 113
Akakia 155
Alarmisme 176
Albionien 175
Alcool (l') dans l'expédition d'Égypte 276
Alembert (d') et Athalie 453
Alexandre après avoir été Fabius 93
Allemande (Afrique) 254
Allemande (Noblesse) 254
Allié (Le Grand) 254
Alsace-Lorraine (noms germanisés) 254
Alvensleben 254
Amérique (n'aime pas les Allemands) 453
Ami (l') Fritz 93
Andréossy 93

pages
Angot (madame) 473
Annibal et Corneille 375
Apert 276
Argens (d') et Frédéric 375
Armée (l') cruche 453
Arrogance et élévation 315
Ars en vieux français 176
Article premier 155
Artisane 32
Artiste accompli dans le genre tempéré 335
Assignats à têtes romaines 114
Athlètes 255
Attachés étrangers 176
Attendre 255
Atticus (l') de l'épiscopat 94
Aumale (le duc d') et le prince Napoléon 335
Barbezieux et Louis XIV 473
Beau comme l'espérance 454
Beauté, le principal point 94
Beauté 114
Béer 375
Belle-Isle en 1744 375
Beniowski 315
Benserade 94
Béranger 176
Berthier de Grandry 473
Besenval 176
Bien faire en se hâtant 255
Blanc (l'habit) 454
Blocus matrimonial 473
Boccalini (Le voyageur de) 375
Bœuf (je suis un) 94
Bois sacré 255
Bonald vicomte 32
Bonjour, mon ami, comment t'appelles-tu ? 156
Bonnes provinces 255
Bon sens et justice 32
Bossange 156
Bossuet chantait-il à l'église ? 474
Bouche immense 376
Bouillance 114
Bravache 255
Bright 335
Brioche 114
Brissot et le Patriote français 315

pages
Brûle-gueule. 114, 155
Brumairiens. 474
Budget. 114
Campbell. 94
Campistron. 454
Canidie. 376
Carducci. 255
Caron et Mégère. 176
Carteaux. 94
Catherine II et Napoléon. 474
Ce qu'on ne dit pas. 114
César. 114
Chamilly 94
Chamisso et Charles X. 315
Changement de titre 114
Chantereine (rue) 315
Charité. 376
Charlatan de vertu. 474
Charlotte Corday amoureuse de Marat. 115
Chasteté allemande. 32
Châtiment (voilà le) de sa basse avarice 176
Chénier et Chênedollé 336
Chevaliers de l'esprit. 276
Chiffonniers de l'histoire. 276
Christ (le) à la Chambre des députés. 336
Cicéron et son verbiage. 33
Clauzel, sa condamnation. 156
Clémenceau. 454
Clique. 474
Cœur de cire. 276
Cœur (le) et les écrits. 315
Collé. 474
Coma dinans. 115
Comité de lecture. 95
Commissions (les). 336
Complaisance du critique. 454
Contades. 95
Corneille (l'amour dans). 316
Corneille et ses Romains. 33
Corneille (le) de l'Angleterre. 474
Corneille (Thomas). 115
Correcteur. 376
Correspondants de Napoléon 191
Couloirs. 156
Courageux. 276

page
Courier et son bréviaire 474
Crapaud 316
Crayonner l'ouvrage 376
Créancier 336
Cressent 95
Crime (des Français en 1914 255
Cristallisé 33
Curtius 316
Custine (Mémoires de 376
Cuvier 192
Daunou et Napoléon 157
David à Berlin 276
Décachètement (Bureau de) 377
Demi-castor 277
Demi-dieux 33, 256
Départements créés par la Convention 95
Députaire 316
Dernier (le) jour de ma vie 157
Descartes 336
Désopprimer 115
Despréaux 277
Desvaux de Saint-Maurice 95
Deutschtum, Deutschdumm 475
Dictateur 336
Dieu en France (comme) 277
Dieu et Nietzsche 192
Diminué (cela ne vous a pas) 96
Diner (il faut) 336
Discours de réception 337
Dissection 377
Districts 33
Diversité 454
Dogue 475
Dotation 454
Doudan 115
Drouot, gouverneur du duc de Chartres 96
Drouot, ministre de la guerre 157
Du Deffand (Mme) 475
Du Muy ; comment mourut-il ? 157
Duvet 337
Eclat (plus d') que de bonheur 377
Economies de l'Institut en l'an V III 337
Ecritoire 96
Ecrit sur le visage 116
Ecume 337

Pages
Education (l') de la peau 316
Electrique (la tête la plus) 475
Emigrées rentrées 34
Empereurs (le plus grand des) 475
Enfant (l') est le père de l'homme 316
Enfant né au pied de l'échafaud de Louis XVI 34
Epicerie (roi de l') 476
Epigramme 116, 475
Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis 157
Espérance 34
Esther (une scène d') 475
Etape de la gloire 116
Etat-major de l'armée 455
Etourdi comme un hanneton 96
Et voilà justement comme on écrit l'histoire 192
Exagérer 317
Expert 337
Extendeur 277
Fable convenue 277
Facteurs des nations 96
Faire son affaire et se f... du reste 337
Fait (c'est) 256
Felino (marquis de) 116
Felix Austria, nube 278
Femme-soldat (à Thionville en 1815) 278
Feriunt summos fulmina montes 476
Fermeté 96
Fiat justitia et pereat mundus 278
Finir (l'art de ne jamais) 475
Flambeau des nations 256
Flectimur, non frangimur undis 278
Florian 476
Floridor 157
Fleurs et poètes 317
Foi punique 455
Folle (la) année, (1848) 278
Fontanes et Bonaparte 337
Force et sagesse 476
Forme ou gîte du lièvre 96
Fort-Louis 192
Fossoyeur 256
Fouché au 18 brumaire 97
Fouché et ses Mémoires 337
Français et Anglais 278
Francfort-sur-le-Mein (Université) 256

Page.
Frédéric amoureux 97
Frédéric II et l'agrandissement de la Prusse 477
Fripouille. 278
Friturier 476
Fritz et Théodule 32
F. U. R. I. A. 377
Furies 192
Furor bajuvaricus 256
Garanties 257
Garat 35
Garibaldi 116
Gauchers 158
Gendarmerie 377
Génie et jugement 476
Geoffroy 97
Georges et Duchesnois 192
Géorgiques (les) et Delille 477
Germain (les) 45
Gortchakov 35
Gladiatrice. 116
Grand, mais dans un petit genre 279
Grignan (Mme de) et Fénelon. 477
Gris (le) 337
Grouard 97
Guerre et médecine. 192
Gueux, mais fier 116
Guillaume (le roi) 455
Guillaume II (l'empereur) 279
Hâbleur 257
Haï 279
Haras des pages 337
Héros des nations 257
Hesdin 455
Histoire et tragédie 338
Homme (l') malade 279
Huss (Mlle) 455
Hypathia (la nouvelle), ... 456
Ignorance des femmes du XVIIe siècle 477
Il le peut ; j'aime ailleurs 97
Image (son) n'est plus là, mais elle est dans tous les esprits . 279, 299
Imagination (L') 193
Immori. 456
Impiger 116
Impressionner. 97
Ingratitude. 97

Pages
Inofficiel 99
Invalides 116
Irénée (saint) 377
Iser (verbes en) 378
Jambe (la) de Talleyrand 378
Japon et Allemagne 35
Jaune 193
Jetons de présence 317
Jeunesse et esprit 378
Jézabel (la mère) 378
Joséphine et Hoche 193
Joubert (les lettres du moraliste) 98
Joubert (Arnaud) 158
Joubert (général) 458
Juifs allemands 456
Jusque dans les os 477
Kommandeur (la femme du) 477
La Bruyère 378
Lahoz 158
Lamartine et la peinture 98
Lambertinage 456
Lamoricière 338
Langues (les) d'après Charles-Quint 477
Laubardemont (le) du tribunal révolutionnaire 456
La Vallière 317
Leibniz et l'Egypte 299
Lépreux (le) de la cité d'Aoste 117
Lesdiguières (la femme de) 35
Lethière 35
Lettres (les) 317
Lièvre (une bataille dépend d'un) 98
Limbes 193
Lit (le) du roi 98
Livre (le) des destins est ouvert 193
Lobau (comtesse de) 158
Louchet 99
Louis XVI à Varennes 98
Louvel 193
Lucide 299
Lutzelbourg 456
Luynes 117
Lyre (tu n'es qu'une) 317, 374
Machiavel 478
Magnanimité romaine 158
Maître d'hôtel et marmiton 99

Pages
Mahony (les) 98
Maîtres (des) 299
Malet 193, 456
Mallet du Pan et l'émigration 299
Mandé 117
Maniaque de style 338
Manœuvre (la) du paysan 457
Manteau d'armes 338
Marasme et ardeur 99
Marc-Aurèle 257
Margouillis national 338
Mariage des soldats 378
Marigny 193
Marine (troupes de) en 1815 194
Marne (la bataille de la) dans une relation allemande 257
Marron 159
Mars et Christ 194
Mauvaiseté 378
Méchant (le) de Gresset 457
Membresse 36
Mendelssohn (Mlle) 117
Mérimée inspecteur des beaux-arts 318
Mérite (le) console de tout 338, 472
Merkel 299
Meudon. Le coup de main de 1707 117
Miel (de la parole) 338
Milton (un vers de Sainte-Beuve) 194
Ministres d'autrefois 390
Mirabeau et Machiavel 318
Mirabeau et Rousseau 99
Mirabeau (le roi) 36
Misères de roi 314
Moi et nous 257
Molé (le comte) peint par Hugo 159
Molière et Rapin 457
Monde (le) 194
Monnel 457
Monsieur et non Monseigneur 318
Monstre 258
Montegut 36
Monténégrins 258
Montespan (Mme de) et son élève 118
Moustachu 317
Murailles vertes 159
Nain du roi 159

Pages
Napoléon et la musique. 160
Napoléon se rasait-il lui-même ?. 36
Naufrage particulier. 258
Navet ratissé. 118
Nerf de la guerre. 314
Nerfs (les écrivains des). 359
Nervosität. 478
Neutralité allemande 457
Ney et son mot à Louis XVIII. 99
Noirs (les) à l'armée d'Égypte 194
C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière. . . . 160
Nous le ferons. 258
Nues (ces dames sont). 478
Obscure clarté. 99
Œil (l') du maître. 118
Oleander. 457
Onagres. 314
Oncle (l') Louis XVI. 194
Ondoyé (journal) 318
Opprimer. 478
Optimistes (le monde leur appartient) 258
Ora et labora. 258
Or et fange. 458
Oreille déchirée. 458
Organisation (vive l'). 36
Ouvrier. 458
Pailhardy. 359
Paix et peu. 36
Pantalon à rouge bonnet. 478
Papier de deuil. 359
Papier et tempête 119
Parfileuse. 458
Paris (les frères), leur père. 160
Paris et Londres. 119
« Parlez-vous ». 458
Peau dure. 458
Pendable pour ses vers. 37
Penser et obéir. 36
Perdrix aux choux. 160
Péronne. 194
Persévérance française. 259
Pétersbourg, chiure de mouche au bord d'une immense table 478
Petetin 318
Pichegru (une annonce de). 379
Pirate de terre. 379

Pages
Piron et Voltaire. 359
Ce qui plaît aux Français. 319
Planche de salut. 380
Poète et médecin. 458
Pologne. 119
Pompons et Voltaire. 478
Pond (il) dans l'oreille. 195
Portes de l'âme. 37
Poudre sèche. 258
Premiers commis. 37
Principiphobie. 99
Proclamation latine de Napoléon aux Hongrois. 379
Prusse (la) en 1812. 160
Psaumes (les). 174
Pucelle normande. 195
Quasi (des). 379
Quenouille. 319
Randan. 119
Rapallo. 37
Rat d'opéra. 38
Raynal et Diderot. 119
Razzia. 38
Réaction d'ordre. 38
Réannexion. 259
Règne et ne gouverne pas. 360
Renan paysagiste. 459
Renforcer la ligne. 259
Réponse. 319
Restituit rem. 195
Retour (le) des Cendres. 38
Révolution de parti. 314
Richelieu (un livre de) 174
Roi de Rome. 459
Roi des Vandales. 259
Rois (les) de Napoléon. 195
Rouge (le). 319
Sac (le) d'une mauvaise conscience. 259
Sainte-Aulaire. 479
Sale et joli. 459
Salomon. 38
Sarasate et ses Stradivarius 174
Savoir. 119
Sceau de honte. 259
Schomberg (Mme de) et les maximes de Larochefoucauld. . . 479
Science et conscience. 175, 253

Pages
Sec et humide 195
Secrétaires de Napoléon 459
Sel du doute 319
Selle (mettre l'Allemagne en) 479
Sémonville 314
Semper cum cautione 459
Sensationniste 120
Sensiblerie 99
Sept ans (une guerre de) 259
Serdeau 459
Sévigné (Mme de) et sa fille 175
Sieyes et Newton 452
Signer et palper 175
Socrate (le) de Port-Royal 460
Solférino (le) de Meissonier 175
Solliciteuses 451
Sombre lumière 460
Soult 472
Sourire 315
Soviet 39
Spectres (une nation de) 175
Stengel (général) 479
Stuarts (les) 120
Style prophétique 472
Succès (le) justifie tout 39
Surchargé 472
Surdité 452
Sursaut (mâle) 275
Talleyrand et Louis XVIII 452
Talleyrand et Venise 319
Taulès 319
Teinturiers littéraires (La Harpe) 39
Temple (le) de la peur 319
Théâtre 319
Tiefenbacher 479
Toupie (la) 100
Tracer 479
Traducteur 120
Transformer (se) et se répéter 452
Tribunal révolutionnaire (que devinrent ses membres ?) . . . 100
Trimaso (le) 39
Troupeau (comme un vil) 275
Tué, mais non pendu 360
Turgot (Le père de) 452
Tutoiement (le) 100

Page
Ugolin (La tour d'). 320
Ultor eris. 120
Altra. 360
Urgent. 472
Usés par la victoire. 195
Utrecht (la paix d') et les trois ordres. 196
Valdôtains. 375
Vaticinateur. 375
Vauxelles (abbé de). 472
Vehme. 452
Venise, troisième ville de l'Europe. 40
Verbe éternel. 140
Verre (un) de bière. 375
Vertueux et mal élevés. 140
Vias tuas, Domine, monstra mihi. 196
Vide affreux. 320
Vieux. 320
Vigilant et non inquiet. 320
Vigny et Chatterton. 472
Villette (Mme de) et l'abbé Emery. 175
Vivonne 452
Voltaire et Fontenelle. 320
Voltaire philosophe. 140
Wagner, faut-il le proscrire ?. 40
Wellington orateur. 100

ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séances du 5 octobre 1917 au 29 novembre 1918 (Léon Dorez).

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES Nos DE L'ANNÉE 1918

Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Correspondance historique et archéologique.
Nation tchèque.
Opinion.
Revue (La).
Revue Bleue.
Revue de l'histoire des colonies françaises.
Revue de philologie française.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue historique.
Revue universitaire.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — **1er janvier** — **1918**

Apulée, Apologie, p. Butler et Owen.
Basset, Mélanges africains et orientaux (A. Bel).
Sarasin, L'ange de l'Annonciation, de Léonard (S. Reinach).
Tedder, La flotte de la Restauration (Ch. Bastide).
Berga, Pierre Skarga (L. Leger).
Renaudet, Les sources de l'histoire de France aux archives d'Etat de Florence (R.),
Stern, Histoire de l'Europe, 1848-1871, 1. (R.).
Varandian, L'Arménie et la question arménienne: Macler, Autour de l'Arménie (A. Meillet).
Boppe, A la suite du gouvernement serbe (A. Chuquet).
Monniot, Guerre et haute banque (L. R.).
Jollivet, Cinq mois de guerre; Sartory, Le traitement des plaies de guerre; S. R. Chronologie de la guerre, VI (A. C.).

Apulei Apologia siue pro se de magia liber. With introduction and commentary by H. E. Butler and A. S. Owen. Oxford, at the Clarendon Press, 1914, lxvi p., 6 feuilles et 2 feuillets, 208 p. petit in-8°. Prix : 7 sh. 6.

L'*Apologie* d'Apulée n'avait pas été commentée après l'édition de Hildebrandt (1842). Depuis, les travaux se sont accumulés et rarement on a vu un auteur aussi persévéramment scruté. MM. Butler et Owen ont pensé que le moment était venu de réunir autour du texte tous les résultats épars. M. Butler s'est chargé de l'introduction sur la vie, les œuvres, les mss., du texte et de l'apparat, des notes qui touchent au fond ou à constitution du texte. M. Owen a écrit un chapitre préliminaire sur la langue et le style et a rédigé les notes nombreuses qui ont le même sujet.

Le texte est, dans l'ensemble, celui de Helm, dont M. B. fait le le plus grand éloge. L'éditeur anglais a cependant collationné à nouveau le ms. principal F (Laurentianus 68, 2) et, en outre, les mss. présumés antérieurs à l'édition princeps (1469), de Florence, Milan Naples, Venise, San Daniele du Frioul, Leyde, Eton College, Toulouse. Wolfenbüttel, du Vatican et du Musée britannique. Le résultat de cette enquête confirme la théorie admise depuis que Keil l'a établie : tous les mss. dérivent du Laurentianus 68, 2. Seul le Laurentianus 29, 2, qui est lui aussi une copie, mais une copie directe du 68, 2, peut être utile, parce qu'il permet de retrouver la leçon primitive de son modèle, gâtée par les surcharges. Les autres

mss. n'offrent qu'un intérêt : ils ont quelques leçons excellentes, qui sont de simples conjectures d'humanistes.

Le commentaire est très soigné et assez complet. Mais il se borne à l'explication du détail. On n'y trouve rien sur la méthode de l'orateur, sur ses procédés, sur les lieux communs, sur l'esprit de ce plaidoyer tel que le révèlent les passages caractéristiques, en un mot sur les questions plus générales que les particularités de vocabulaire et de syntaxe, ou que les allusions et les données immédiates. Les éditeurs auraient pu tirer pour l'étude des éléments de ce plaidoyer un meilleur parti de l'excellent livre de M. Paul Vallette, *L'Apologie d'Apulée*. Ils le connaissent et le citent. Ils auraient dû avoir l'idée de toute une partie du commentaire sur la rhétorique et sur les idées philosophiques ou religieuses d'Apulée qui fait défaut. Voici un exemple entre beaucoup. Au chap. 6, Apulée discute une accusation un peu étrange. On lui a reproché d'avoir écrit un éloge en vers ïambiques d'une poudre dentifrice. Il cite la pièce avec une certaine vanité. Il termine par une citation directe de Catulle sur le rince-bouche des Ibères. Les éditeurs donnent la référence à Catulle 39, 18. Apulée appelle ses petits vers *epistolium*, diminutif qui ne se trouve que là et dans Catulle, 68, 2. Ils conjecturent qu'Apulée a bien pu puiser ce mot dans Catulle. Et c'est tout. Mais la pièce elle-même, farcie de diminutifs, après l'adresse formée d'une seule phrase qu'allongent les appositions et les jeux lexicographiques, appartient au même type qu'une quantité de petites pièces de Catulle. Apulée en imite certainement le ton et la manière. Il eût été bon de le remarquer. Les éditeurs se contentent de documenter chaque diminutif, chaque mot rare, sans rien dire de l'effet général que produit leur réunion. Au ch. 9, nous avons une juxtaposition de lieux communs qu'il fallait indiquer. D'abord l'accusation et la défense avec alternative qui rappellent un passage d'Horace : « Fecit uorsus Apuleius : si malos, crimen est... ; sin bonos, quid accusas ». Le rapprochement avec Horace, *Sat.*, II, 1, 82-84, s'impose, même si on admet, ce qui est probable, qu'Apulée n'a pas reproduit l'équivoque sur laquelle joue Horace ; voy. la note de M. Vallette, p. 48, n. 1. Puis vient la défense traditionnelle que les poètes érotiques opposent aux censeurs sévères : d'autres ont donné cet exemple. Ce thème est trop connu par les vers d'Ovide et de Martial pour que nous insistions. Les commentateurs se contentent d'expliquer les allusions directes du texte, sans dire un mot de la tradition de lieu commun.

Voici quelques autres remarques. D'où M. Butler prend-il le titre mis sur le volume ? En tête du texte, il met : *Apulei Apologia*. On voit par l'apparat que le Laurentianus 29, 2 a de titre : *Madaurensis Apulei Platonici de Magia*. Le 68, 2 n'a pas de titre. — 1, 6 : *quos ego unos praecipue confisus* : *ego*, n'étant pas emphatique, est superflu, ce qui est fréquent dans Apulée. Ajouter que cependant ce pro-

nom surabondant paraît dans des formules où il est significatif dans la langue plus ancienne : après un pronom comme ici (*haec ego*, etc.), après *at* (*at tu*, fréquente apostrophe), près d'un impératif. La nouveauté consiste donc, chez Apulée, à employer des formules légitimes dans des cas où elles n'ont pas de valeur particulière. — 1, 20 : *latibulum temeritati*. Ici encore Apulée ne fait qu'étendre à des mots quelconques l'addition d'un datif de destination qui est limitée dans la langue ancienne à des expressions spéciales, de caractère pratique, *dolio operculum*. — 3, 36 : *uorti*. M. B. explique que cet « archaïsme » est conservé par le Laurentianus 68, 2. Archaïsme : oui, pour Apulée ; non, pour Cicéron. Et cela permet de voir comment Apulée arrive à composer sa langue, par opposition à la tradition et par opposition à l'usage de son temps. Sa prétention à l'archaïsme l'induit à restituer des formes cicéroniennes qu'il méconnaît comme cicéroniennes. — 6, 5 : *aliquid tersui dentibus*. Le second datif est pour M. Owen un datif d'objet indirect. Mais si on considère une expression *tersus dentibus*, on verra qu'elle est comparable exactement à *latibulum temeritati*, de 1, 20. Tous ces emplois du datif sont des substitutions du datif au génitif. Dans la langue non affectée, on disait *dentium*, *temeritatis*. Le procédé est partout le même. Une distinction des diverses espèces de datif n'est pas de mise. — 9, 22 : *recitem*. M. O. note la rareté de la première personne du subjonctif d'exhortation. Cela me paraît ici venir directement des formules de la comédie ; on trouve de même *enarrem*, dans Térence, *Heautontim.*, 273. — 15, 3 : *turpitudo*, « laideur ». Ce sens méritait d'être signalé et rapproché de *turpis*, « laid ».

La phrase, 44, 6 suiv., aurait dû être éclaircie par les notes ou, pour mieux dire, corrigée. Un des esclaves d'Apulée, Thallus, tombe du haut mal. Le fait a été exploité contre Apulée qui a été accusé de maléfice. Le maître répond qu'il n'y a qu'à demander aux autres esclaves pourquoi ils ne veulent avoir rien de commun avec Thallus. C'est un malade, qu'il a fallu reléguer bien loin d'Œa, résidence d'Apulée. « Et quid ego de seruis ? uos ipsi uidetis ; negate Thallum, multo prius quam ego Oeam uenirem, corruere eo morbo solitum, medicis saepe numero ostensum, negant [mss. ; *negent* : ms de d'Orville, Butler] hoc conserui eius qui sunt in ministerio uestro ; omnium rerum conuictum me fatebor, nisi rus adeo iam diu ablegatus est, etc. ». Il y a dans ce texte deux difficultés. Que signifie *uos ipsi uidetis* ? Apulée se tourne du côté des accusateurs, mais *uidetis* est obscur. L'excellente correction de Saumaise, « uos ipsi *si audetis* », que Van der Vliet a insérée dans son texte, méritait au moins une mention. La suite est inintelligible : *conserui eius qui sunt in ministerio uestro*. Les *conserui* de Thallus sont les autres esclaves d'Apulée. Le mot a ce sens par lui-même et le contexte confirme sa rigoureuse précision. Car Apulée explique que sur quatorze esclaves lui appartenant

convoqués devant le tribunal, treize sont là; le quatorzième, Thallus, est trop loin pour que le court laps de temps que laissait la citation, lui ait permis d'arriver. Comment alors ces treize esclaves sont-ils dans le service des accusateurs, *in ministerio uestro* ? M. Vallette, qui a fait une étude de ce passage, p. 76, n. 1 de sa thèse, propose de mettre un point après *ostensum*, puis de lire : « Negant hoc conseruĭ eius? <negant> qui sunt in ministerio uestro ? omnium rerum, etc. ». Cette restitution du passage me semble répondre à toutes les difficultés de la manière la plus simple et la plus heureuse. Si M. B. ne l'acceptait pas, encore voudrait-on savoir pourquoi et surtout quel sens il donne au texte des mss. tel qu'il l'a gardé.

Comme pour faire compensation, quelques lignes plus bas, M. B. paraît avoir restitué le texte altéré ainsi : « Thallus solus, ut dixi, quod ferme ad centesimum lapidem longe *exolœis* is Thallus solus abest ». Apulée explique pourquoi Thallus n'est pas là. Dans *exolœis*, je représente par *œ* un *e* cédillé. M. B. lit : « longe exul Oea est ». On avait trouvé *exul* déjà; mais le nom d'Œa est la petite découverte de M. B. et paraît certaine. Je me demande si l'on n'aurait pas raison de supprimer *quod*, comme le fait la vulgate, ce qui entraîne la non-restitution de *est*. La phrase serait alors : « Thallus solus, ut dixi ferme ad centesimum lapidem longe exul Oea, is Thallus solus abest ». Après *dixi*, un lecteur ou copiste de basse époque peut être tenté d'insérer *quod*, *dixi quod*. Mais quelle que soit la forme définitive donnée à cette phrase, il faudra y rétablir le nom d'Œa.

Trois index terminent le volume : noms propres, index général, index grammatical méthodique.

Les éditeurs annoncent une édition semblable des *Florida* et une étude sur la langue et le style d'Apulée. On ne peut que les encourager dans ces projets. Le volume qu'ils viennent de nous donner est, malgré les quelques lacunes signalées, excellent; il fera mieux connaître un écrivain qui, depuis une trentaine d'années, attire de plus en plus l'attention des amateurs comme celle des savants, et qui est devenu véritablement un auteur à la mode.

René Basset, doyen de la Faculté des lettres d'Alger, correspondant de l'Institut. **Mélanges africains et orientaux**. — Paris, Maisonneuve, 1915; un vol. grand in-8°, 390 pages.

Sous ce titre, le doyen de la Faculté des lettres d'Alger a réuni vingt-six articles divers sur l'Orient et l'Afrique du Nord. Ces articles, qu'il avait fait paraître dans plusieurs périodiques, au cours de sa carrière d'orientaliste, si bien remplie déjà, n'avaient pas été l'objet de tirages à part. Il était par conséquent très difficile de se les procurer à ceux qui s'intéressent à ces questions. C'est une bonne fortune pour les orientalistes et pour tous ceux qui étudient l'Afrique du Nord en particulier de pouvoir mettre dans leur bibliothèque ce gros volume

qui donne bien une idée du savoir encyclopédique et de l'érudition du chef de l'école algérienne pour les études arabes et berbères.

M. Basset a pris soin de mettre au point ceux de ces articles qui sont anciens, en indiquant dans ses notes les publications, qui ont paru depuis, sur chacune des questions traitées.

Un pareil livre ne saurait être analysé ici par le détail de ses vingt-six chapitres.

Je laisserai de côté les comptes rendus critiques d'ouvrages — pourtant bien instructifs — que l'on rencontre dans ce livre, me bornant à en dire que plus d'un d'entre eux en apprendra presque autant au lecteur que le livre qu'ils ont pour but de présenter.

L'histoire, la langue et la littérature, le folk-lore, les croyances des populations de l'Afrique du Nord — pour ne parler que de ce pays — sont largement servis dans ce gros recueil. On y lira avec fruit de véritables mémoires capables d'éclairer l'amateur, et de donner, pour ses recherches, un cadre plein de précieuses indications, au travailleur qui habite ces régions et s'occupe de l'étude de ces populations.

Je citerai au hasard : *L'Algérie arabe* (p. 1 à 26) qui est un aperçu d'ensemble de l'histoire de l'Afrique du Nord depuis la conquête arabe [1].

La littérature populaire berbère et arabe dans le Maghreb et chez les Maures d'Espagne (p. 27 à 63) parue en anglais à New-York en 1902, donne tout ce qu'il faut savoir d'essentiel sur cette importante question. Depuis quinze ans qu'a paru ce travail, les nombreux élèves formés par M. Basset et la Faculté d'Alger ont étendu l'enquête sur la littérature populaire de cette Afrique du Nord ; les études arabes et berbères dans la Berbérie entière ont pris un heureux développement sous l'égide des professeurs d'Alger, et M. Basset a pu allonger les références, qu'il donne, dans ce mémoire, aux publications qui s'y rapportent. On pourrait rapprocher de ce chapitre le suivant : *les Tolba d'autrefois* (p. 69-77) qui sont les apprentis et les détenteurs de la science traditionnelle chez les musulmans de ce pays. Notre installation depuis près de cent ans sur le sol algérien a modifié bien des aspects de la vie indigène ; et la race des vieux *tolba* dont M. Basset a voulu peindre quelques types, a presque disparu de ce pays. Mais le Maroc est encore aujourd'hui la terre d'élection de ces clercs que l'on trouve partout, aussi bien dans les villes universitaires comme Fès, où j'ai été pendant trente mois mêlé à leur vie journalière, que dans les campagnes et particulièrement dans le Jbel, au Nord de Fès, auquel le professeur Mouliéras, d'Oran, a consacré un gros livre plein d'anecdotes piquantes.

A la littérature arabe se rapportent encore le chapitre VII, *Une élégie amoureuse d'Ibn Saïd En-Nas* (p. 180-190), qui nous vaut des

1. Tapée à la machine en plusieurs exemplaires par les services municipaux de Fès.

notes biographiques sur ce poète du XIVe siècle et sur sa famille et le chapitre VIII, *les Sources arabes de Floire et Blancheflor* que l'on a cru longtemps grecques ou byzantines.

En dehors de ces divers chapitres et de tant d'autres, que je passe sous silence, pour me limiter à ceux qui se rapportent à notre Berbérie, je veux pourtant signaler encore le chapitre IX de ce gros livre. Il a pour titre : *Rapport sur une mission au Sénégal* (1888) [p. 198 à 208]. Le but de cette mission de M. Basset était surtout « d'étudier le dialecte parlé par les descendants des tribus berbères qui, depuis les temps les plus reculés, occupent la partie occidentale du Sahara et se sont progressivement rapprochés du Sénégal, devenu aujourd'hui, sur une partie de son cours, le fossé de séparation entre les races noires et sémitiques ». Les résultats importants de cette mission, dont ce rapport permet de se faire une idée, ont été publiés par M. Basset sous le titre : *Mission au Sénégal*, en trois fascicules (Paris, 1909, 1910, 1913) et comprennent des études linguistiques sur la *zénagua* et la *hasania*, des documents sur l'histoire des Trarzas et l'influence arabe sur les langues nègres.

Le chapitre V (p. 78 à 169) sous le titre : *Notes de voyage*, réunit une foule d'observations pleines d'intérêt, sur les sujets les plus variés, faites par l'auteur au cours de quatre de ses voyages pendant les années 1882, 1883, 1885 et 1886. Ces notes ont paru dans le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est*, sauf celles du troisième voyage qui ont été publiées dans le *Journal asiatique*. Dans ces pages on ne trouvera pas seulement un aperçu de ce qu'étaient, il y a une trentaine d'années, les régions parcourues et dont plusieurs ont beaucoup changé depuis, mais aussi des renseignements sur l'histoire de ces régions et sur leurs populations ; et ces renseignements sont aussi vrais aujourd'hui qu'il y a trente ans.

En 1882 c'est un voyage de Souse à Djerbah, avec des arrêts dans toutes ces villes tunisiennes, si pleines de souvenirs anciens, de Mahediya, de Sfax, de Gabès.

Pour aller d'Alger à Tanger, en 1883, M. Basset s'arrête d'abord à Inkermann pour se rendre à Mazouna, cette charmante petite ville berbéro-musulmane dont il nous parle longuement et qui est encore aujourd'hui, avec sa zaouiya du Cheikh Bou-Râs, l'un des derniers refuges algériens de la science islamique et de la scolastique moyenâgeuse. Il se rend de là à Qalʿa et donne d'intéressants détails historiques et géographiques sur ce village, que les auteurs arabes ont appelé la Qaʿla des Beni-Rachid et qui a joué un rôle dans le pays, au temps des rois de Tlemcen.

On passe ensuite avec M. Basset à Mostaganem dont l'étymologie berbère est évidente. La grande mosquée de Mostaganem ne fut pas fondée, comme le dit M. Basset (p. 105), par Abou ʿInân Fâris, fils d'Abou-l-Ḥasan, mais bien par le sultan Abou-l-Ḥasan lui-même,

ainsi que je l'ai relevé récemment sur l'inscription de fondation de cette mosquée. Cette inscription de 13 lignes sculptée sur le marbre, et dont j'ai une bonne photographie, sera prochainement publiée par mes soins ; elle dit notamment : « La construction de cette mosquée bénie a été ordonnée par notre Seigneur et Maître, le serviteur d'Allâh, 'Alî (Abou-l-Ḥasan), l'Émir des musulmans, le soldat de la guerre dans la voie du Maître des Mondes. . » et porte bien la date de 742 donnée par M. Basset; le nom d'Abou 'Inân Fâris n'y est pas mentionné.

A l'inverse des villes précédentes, Saïda où nous conduit M. Basset n'a pas de passé dans l'histoire. En 1883 elle est à ses débuts de ville française et M. Basset lui prédit alors un développement que les faits ont justifié. Puis nous voici à Mascara, la ville de notre ancien adversaire l'Émir Abd-el-Kader, la capitale des Hachem d'Eghris ; elle ne date elle aussi que d'hier, et l'archéologie pas plus que l'histoire n'offrent rien à glaner au savant voyageur, qui retrouve à Frenda des vieillards de la tribu des Bel-Halima parlant encore le berbère, que la génération actuelle de cette tribu a remplacé par l'arabe.

De Frenda, par Tiaret, puis la plaine du Chélif et Oran, M. Basset vient passer quelques jours à Tlemcen. Nulle ville d'Algérie ne pouvait attirer davantage un voyageur comme M. Basset, tant par les vestiges nombreux et somptueux de son passé arabe que par le charme de son site admirable. Les pages que consacre l'auteur, dans ce livre, à l'ancienne capitale des Beni Abd el-Wâd sont toujours vraies, bien que la ville indigène ait malheureusement en partie disparu encore depuis, pour céder la place à la ville française. Le fameux dicton de Sîdi Ahmed ben Yousef sur Tlemcen n'est pas tout à fait rapporté par les indigènes dans les termes que donne M. Basset (p. 138) ; j'en ai donné le texte et la traduction à la fin de mon *Tlemcen, Guide du touriste*; mais, de toute façon, il s'applique bien encore à cette délicieuse et paisible ville musulmane.

Continuant son voyage en zig-zag par Oran, Melilla, Malaga et Gibraltar, M. Basset termine son récit à son arrivée à Tanger.

Un voyage en 1885 au Mzab et à Ouargla nous vaut des renseignements brefs, mais intéressants, sur la linguistique et les populations; ces indications ont été développées depuis par M. Basset lui-même dans son *Étude sur la Zenatia du Mzab de Ouargla et de l'Oued Rir'* et dans ses *Notes de lexicographie berbère*, et par M. Biarnay dans son *Etude sur le dialecte berbère d'Ouargla*. Le chapitre se termine par le récit d'un voyage à Géryville.

Tous ceux qui s'interessent à l'Orient musulman et plus spécialement à l'Afrique du Nord et à ses populations, trouveront beaucoup à apprendre à la lecture de ces vingt-six chapitres, dont le dernier est consacré aux travaux, sur le berbère et l'arabe, du regretté de Cassalanti-Motylinski, mort à Constantine il y a dix ans au retour de sa mission en pays touareg.

Alfred Bel.

Paul Sarasin. **Der Verkündigungsengel des Leonardo da Vinci**. Bâle, Frobenius, 1917 ; in-4°, 72 p., avec 16 pl. dont une en couleurs.

Sur un feuillet de Windsor, couvert de croquis de Léonard, un élève, peut-être Melzi, a esquissé rapidement un éphèbe à mi-corps, le bras droit levé, le bras gauche ramené sur une gaze qui couvre la moitié gauche de la poitrine. Des études pour la main gauche du même personnage, attribuées au maître lui-même, se voient sur trois feuillets à Milan et à Venise. D'autre part, la collection Waters à Londres possède une peinture léonardesque, copie de la fin du XVIe siècle, représentant Saint Jean Baptiste dans la même attitude, et l'Ermitage conserve une mauvaise peinture, autrefois acquise par le prince Galitzine à Florence, qui prête le même mouvement à un éphèbe ailé, c'est-à-dire à un ange. Ces deux peintures semblent, au premier abord, des variantes du saint Jean de Léonard au Louvre dont il existe aussi des répliques moins libres (Milan et collection Hewetson) ; mais la vérité est tout autre, comme on va le voir.

Le Saint Jean du Louvre appartient à la fin de la vie de Léonard (vers 1515), tandis que la figure dont on a le croquis à Windsor remonte aux environs de 1507. Or, la seconde édition de Vasari (1568) signale, chez le grand-duc de Toscane, un ange de l'Annonciation, attribué sans réserves à Léonard. M. Mœller a établi, en 1911, que Léonard avait dessiné ou peint un Ange de l'Annonciation vers 1507 et qu'il a repris le même motif, en le transformant d'une manière très heureuse, dans son saint Jean Baptiste du Louvre (n° 1597).

La peinture vue par Vasari a disparu ; elle n'est connue que par la copie de l'Ermitage. Comparée au croquis de Windsor, cette copie révèle des différences assez sensibles, notamment dans la position de la main gauche. D'où l'hypothèse que Léonard, qui aimait à se répéter, aurait peint (?) deux figures analogues, deux versions de l'Ange de l'Annonciation, l'une connue par le croquis, l'autre par la copie. Dans le dessin, il n'y a pas trace d'ailes, tandis que l'ange de l'Ermitage est ailé. Celui qu'a vu Vasari devait l'être aussi, sans quoi il n'aurait pas reconnu un ange. On suppose que, dans l'autre version, l'éphèbe n'avait pas d'ailes et l'on allègue, à cet effet, l'ange non ailé, figuré, suivant la tradition, par Léonard lui-même dans le *Baptême* de Verrochio à Florence. Ce point de l'argumentation est faible, car on conçoit bien l'omission de l'aile dans un léger croquis d'après un carton, mais non dans une figure peinte. L'ange du *Baptême* de Verrocchio est reconnaissable au rôle qu'il joue dans la scène ; mais il n'y avait aucune raison de laisser sans ailes un ange *isolé* de l'Annonciation.

Ici intervient, dans cette affaire déjà compliquée, une peinture sur bois, portant au revers les fleurs de lys de France et un cachet aux initiales de Jabach (?), qui fut acquise en France à la fin du

XVIIIe siècle, transportée en Suisse et achetée par Jacob Burckhardt, lequel en proposa vainement l'acquisition à Passavant, alors directeur du Musée Stædel à Francfort. Elle appartient aujourd'hui à M. Fr. Sarasin à Bâle. Cette peinture, débarrassée de ses repeints (notamment une peau de panthère et une croix, qui la désignaient comme un saint Jean-Baptiste), ressemble fort exactement au tableau Waters, qui paraît n'en être qu'une copie. M. Paul Sarasin, cousin du propriétaire, l'a fait reproduire en couleurs en tête de sa monographie. Malgré l'absence d'ailes, il y reconnaît un ange de l'Annonciation ; ce serait une des versions de ce motif par Léonard (la version sans ailes), ou, à mettre les choses au pis, une copie contemporaine de cette version. Ce ne peut être le tableau perdu vu par Vasari, car le biographe y notait de violents effets de clair-obscur, tandis que la peinture de la collection Sarasin est relativement claire.

L'original de Léonard a été imité par un de ses élèves, probablement Gianpedrino, dans une très médiocre *sainte Catherine* de la collection Horwath à Genève, que l'on trouve ici publiée pour la première fois (pl. XVI) [1].

Bien que des connaisseurs éminents aient reconnu la main de Léonard dans la peinture de la collection Sarasin, l'image qu'en a donnée M. P. S. ne semble pas autoriser cette conclusion ; il se garde d'ailleurs de la formuler lui-même. Mais il a très heureusement complété et rectifié le travail de Mœller ; il a institué des rapprochements intéressants, éclairés par d'excellentes reproductions, avec des œuvres similaires et des dessins ou études de Léonard ; enfin, il s'est montré parfaitement informé de tout ce qui a été écrit de notre temps sur le grand Florentin. Les futurs critiques du saint Jean-Baptiste du Louvre ne pourront pas faire abstraction de cette utile et savante monographie.

S. Reinach.

Arthur W. Tedder. **The Navy of the Restoration,** Cambridge, University Press, 1916, in-12, 234 pp., 7 s. 6 d.

La plupart des historiens n'ont vu dans la flotte qu'un instrument de combat. Rien ne ressemble plus à une monographie sur l'infanterie de Marlborough ou la cavalerie de Wellington qu'une étude sur les marins de Blake ou de Nelson. On nous apprend comment un vaisseau de ligne se construisait, combien il portait de canons, de quelle façon son équipage se recrutait, quelle était sa méthode de combat. Pour M. Arthur W. Tedder, la marine anglaise est plus et mieux qu'une arme, c'est une partie essentielle de la nation anglaise ; on doit envisager en elle une classe de la société, qui a ses traditions,

1. Le tableau Sarasin, à en juger par la planche en couleurs, fait moins songer à Gianpedrino qu'à Oggiono, dont M. S. ne parle point.

son esprit de corps, ses préjugés, son idéal. La question qu'il se pose à chaque chapitre de son livre, c'est : « Que pensent les marins ? » et non pas : « Que font les marins ? »

La marine de la Restauration n'a rien de commun avec la marine d'aujourd'hui. Au mois de mars 1659, peu de temps avant le retour de Charles II, un grand nombre de beaux navires, de quarante à soixante canons, étaient désarmés faute de subsides. L'équipage de la *Perle*, vingt-deux canons, n'avait pas touché de solde depuis plus de trois ans. Pour les autres équipages, comptant au total cinq mille hommes, les arriérés de solde variaient entre trois mois et deux ans. Les vaisseaux n'étaient ni radoubés ni approvisionnés. Les arsenaux étaient déserts, les magasins vides. Cependant, quand il fallut combattre les Français et les Hollandais, le gouvernement de Charles II put équiper une flotte et trouver des capitaines expérimentés et des marins vaillants. C'est qu'au milieu du chaos où la mort de Cromwell avait plongé le pays, la vieille tradition qui fait de la marine anglaise une grande famille, subsistait intacte. M. A. W. T. reconnaît aussi les efforts des nouveaux chefs, et surtout ceux du duc d'York, le futur Jacques II. C'est à lui qu'on doit l'organisation de l'Amirauté.

La monographie de M. A. W. T. comprend trois parties principales : l'administration de la marine sous la Restauration, le problème de la Méditerranée et la flotte, la guerre avec la Hollande. L'auteur est remonté aux sources, a consulté les archives anglaises et hollandaises. La bibliographie est très abondante. Des cartes illustrent enfin le texte. C'est un travail original et consciencieux qui fait le plus grand honneur à l'université de Cambridge et à son brillant élève, M. Arthur W. Tedder.

Ch. Bastide.

A. Berga. **Pierre Skarga** (1536-1612). Étude sur la Pologne du XVIe siècle.
Le même. **Les sermons politiques de Pierre Skarga**, traduits du polonais en français (2 vol. in-8°, Société française d'imprimerie et de librairie. Paris, 1916).

Il y a juste un demi-siècle (en 1867), le marquis Emmanuel de Noailles faisait paraître un ouvrage en trois volumes intitulé *Henri de Valois et la Pologne en 1872*. La Pologne au lendemain de l'insurrection de 1863 était fort à la mode chez nous. Le père de l'historien, le duc de Noailles, l'historien de Madame de Maintenon, était membre de l'Academie française. Ces deux circonstances ne nuisaient pas au succès de l'ouvrage. L'Académie lui décerna le prix Bordin de 3,000 francs destiné à encourager la haute littérature. Villemain, dans son rapport de 1868, loue dans cet ouvrage « la nouveauté des faits, les descriptions heureuses, la vivacité des sentiments et du récit. L'ouvrage, dit-il, est la vie entière d'une race. C'est une étude éloquente sans déclamation ».

Appelé au cours de cette année à siéger au jury d'examen des deux

thèses de M. Berga, je me suis fait un devoir de relire les deux volumes de M. de Noailles. (Le troisième est entièrement consacré à des pièces justificatives) et j'ai repris tous les termes du rapport de M. Villemain pour les appliquer aux deux volumes de l'abbé Berga et puisque — après avoir mérité les suffrages de la Sorbonne — il a conquis ceux de l'Académie française, j'ai bien vivement regretté qu'il n'ait pas à son tour reçu le prix Bordin. Son travail est vraiment une œuvre de haute littérature et, ce qui ne nuit pas, une œuvre de haute science. Il y a plus de matières dans vingt pages de Berga que dans tout un volume de Noailles.

M. l'abbé Berga a vécu en Pologne, il en a étudié la langue et l'histoire, et son attention s'est fort intelligemment arrêtée sur l'un des personnages les plus intéressants des annales politiques et littéraires, le jésuite Pierre Skarga (né en 1536, mort en 1612). L'œuvre la plus importante de ce fécond polémiste, c'est un recueil de sermons politiques, appelés *Sermons de diète* où il signale et flétrit, parfois par des procédés scolastiques, souvent avec une formidable éloquence, les misères de la vie sociale et de la vie politique en Pologne. Ces sermons, M. Berga les a traduits dans sa seconde thèse et de façon fort heureuse en général. Il les a accompagnées de notes intéressantes. Mais il a pensé avec raison que son travail devait commencer par un tableau détaillé de cette vie, étudiée, non pas dans les ouvrages modernes, mais dans les textes originaux. Ce tableau qui embrasse cent cinquante pages de la grande thèse constitue le travail le plus sérieux, le plus impartial et le plus complet en notre langue sur l'histoire de la Pologne au seizième siècle. Et ce tableau n'est certes pas consolant. Il serait fort à souhaiter que ces chapitres fussent réimprimés quelque part, sous un format plus léger, dans quelque collection historique. Le tableau que M. Berga nous trace de la Pologne au seizième siècle se résume dans les lignes suivantes : « Pouvoir législatif anarchique, exécutif sans autorité, justice partiale, armée insuffisante, voilà l'image attristante du gouvernement de Pologne ».

Ce qui nous intéresse dans l'œuvre de Skarga, c'est moins la partie purement religieuse — ses polémiques contre les réformés et les orthodoxes — que la partie politique. Que ces sermons aient été prononcés ou non peu nous importe. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont été publiés du vivant même de l'auteur. Ils renferment de terribles prédictions.

« Vous perdrez votre langue et avec elle votre nation. Même les débris de cette nation si ancienne, vous les perdrez ; vous serez absorbés par un peuple qui vous hait.

« Non seulement vous n'aurez plus de roi de votre sang, mais vous serez sans patrie, sans royaume à vous, bannis partout, misérables, méprisés, vagabonds.

« Cette terre vous rejettera assurément et le seigneur la donnera à des étrangers. »

S'il y avait encore des prophètes, on croirait vraiment que Skarga appartenait à cette catégorie privilégiée. Mais tant d'autres que lui ont prévu les désastres de l'avenir. Témoin la prédiction du roi Jean Casimir à la diète de 1681. J'en ai donné le texte original au tome VI de l'Histoire générale de Lavisse et Rambaud (p. 637). On me permettra de reproduire ici la traduction :

« La République sera la proie des nations. La Lithuanie et la Russie suivront la Moscovie qui est en grande partie de même langue et de même religion. La Grande-Pologne et la Prusse iront au Brandebourg, et, dans ce pillage général du royaume la maison d'Autriche ne laissera pas échapper la Petite Pologne ».

Si la vie polonaise suivait en ce moment son cours normal, le livre de M. Berga serait certainement accueilli avec empressement sur les bords de la Warta et de la Vistule. Mais ce n'est pas seulement aux Polonais qu'il s'adresse. D'autres peuples slaves auraient tout intérêt à l'étudier et à méditer sur les dangers de l'indiscipline et de l'anarchie.

L'œuvre de M. Berga est de tout point excellente et nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite.

Louis Leger.

A. Renaudet, **Les sources de l'histoire de France aux Archives d'État de Florence, des guerres d'Italie à la Révolution (1494-1789)**. Paris, F. Rieder et Ed. Champion, 1916, xi, 276 p. gr. in-8°.

Certains savants français connaissaient depuis longtemps les richesses des Archives florentines et les renseignements qu'on pouvait y puiser pour raconter l'histoire de notre pays. M. A. Desjardins les avait exploitées pour les cinq volumes in-4° de ses *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane* (1859-1886) ; c'est à elles que M. Berthold Zeller empruntait nombre de détails intéressants pour ses travaux sur la minorité de Louis XIII (1892-1899). Plus récemment M. Flammermont en avait dressé un relevé partiel, très sommaire, dans les *Nouvelles Archives des missions scientifiques* (1896), etc. M. Renaudel, qui a longtemps travaillé dans ce riche dépôt, a voulu faciliter les recherches de nos historiens futurs, par cet « essai d'inventaire méthodique » qui sera le très bien venu pour tous ceux que leurs études amènent à s'occuper de l'histoire de France en connexion avec celle de l'Italie centrale, depuis les débuts du xvie jusque vers la fin du xviiie siècle.

M. R. commence par nous donner, dans son introduction, l'histoire même de l'*Archivio di Stato* de Florence, création relativement récente de l'ère napoléonienne (1808), mais formée d'apports divers de fonds existant depuis des siècles déjà, fonds souvent insuffisamment classés et des plus variés (chartes, correspondances diplomatiques, actes législatifs, minutes et registres, papiers de famille des

Médicis et d'autres familles (les Torrigiani, les Strozzi, etc.), puis encore de régions étrangères à l'État florentin primitif, comme le fonds du duché d'Urbino, des papiers de la famille grand ducale de Habsbourg-Lorraine, etc. L'auteur a commencé son dépouillement avec la descente de Charles VIII, en Italie, dans les dernières années du xve siècle. Il a divisé son *Inventaire* en sept *sections* qui se suivent chronologiquement. I. La fin de la période républicaine (1494-1530). — II. Le principat des Médicis, de 1530 à 1559. — III. Le principat des Médicis, de 1559 à 1610. — IV. Le principat des Médicis, de 1610 à 1661. — V. Le principat des Médicis, de 1661 à 1697. — VI. Le principat des Médicis, de 1697 à 1738. — VII. Le principat des Habsbourg-Lorraine, de 1738 à 1789 [1]. — A l'intérieur de chaque section, l'on trouvera classés, sous leurs rubriques topographiques, les dossiers relatifs à la France tout d'abord, et à Florence ou au grand duché de Toscane, puis encore aux autres États italiens, Gênes, Venise, Ferrare, Rome, Naples, aux cantons suisses, au Saint Empire romain germanique. Le dépouillement des différents fonds a été forcément très sommaire, mais il épargnera bien des recherches à ceux qui désireront étudier une époque précise ou une série de faits spéciaux. Pourtant il est un regret que l'auteur de cet utile et consciencieux inventaire nous permettra de formuler; pour en faire un instrument de travail tout à fait pratique, il aurait dû joindre au volume une *table des matières*. Comme les mêmes rubriques se répètent *sept* fois (à chaque section) on risque de perdre encore pas mal de temps à vérifier, dans chaque section, s'il s'y trouve des documents sur tel pays ou sur telle question politique spéciale que l'on désire étudier. Un répertoire des noms de lieux et des noms de personnes aurait abrégé les recherches sans grossir bien considérablement le volume.

R.

Geschichte Europas von 1848 bis 1871 von Alfred Stern. Erster Band. Stuttgart und Berlin, Cotta, 1916, xxv, 796 p. gr. in-8°.

M. Alfred Stern, professeur d'histoire à l'Université de Zürich et correspondant de l'Institut de France, a entrepris, il y a bientôt un quart de siècle, de retracer le tableau de l'histoire contemporaine, de 1815 à 1871, dans un vaste travail d'ensemble, refaisant, sur des documents plus abondants et avec des développements nouveaux la grande *Histoire du dix-neuvième siècle* de G. Gervinus [2] que nous

1. M. R. a joint deux *appendices*, très courts d'ailleurs, l'un sur le *Carteggio letterario* de l'*Archivio Mediceo*, recueils de correspondances scientifiques, aujourd'hui égarées; l'autre relatif aux volumes manuscrits de l'*Archivio* (au nombre de 800 environ), originaux ou copies, dont une vingtaine sont ici sommairement notés, p. 270-272.

2. La *Geschichte des neunzehnten Jahrhunderts seit den Wiener Vertraegen* a paru de 1853 à 1866.

admirions dans notre jeunesse comme un des ouvrages les plus marquants de l'historiographie allemande. Le premier volume de cette œuvre scientifique de longue haleine a paru en 1894, et c'est le septième de la série que nous avons à signaler ici. Il est consacré tout entier à l'histoire des six années de la période révolutionnaire de 1848 et de la violente réaction qui le suivit, jusqu'en décembre 1852. C'est un effort, très sérieux et le plus souvent réussi, de raconter la grande crise politique et sociale qui coupe en deux le XIXe siècle, avec l'impartialité naturelle au véritable historien, avec un certain calme objectif, qui se contente de narrer les faits, tels qu'il les croit établis, abandonnant généralement au lecteur le soin de les juger.

M. Stern a divisé son récit en treize chapitres, dont voici le sommaire, réduit à sa plus simple expression. I. La France du 24 février au 10 décembre 1848. — II. L'Allemagne et l'Autriche au printemps de 1848 jusqu'à l'ouverture du Parlement de Francfort et la disparition du *Bundestag* (juillet 1848). — III. L'Autriche et l'Allemagne (révolution de Hongrie, débats constitutionnels en Prusse, etc.) jusqu'à la trève de Malmoe et l'insurrection de Francfort (septembre 1848). — IV. La Révolution en Italie et la lutte contre l'Autriche. — V. La crise révolutionnaire en Autriche et en Prusse (abdication de Ferdinand I, luttes au dedans et au dehors, jusqu'à la dissolution de l'Assemblée nationale de Berlin et l'octroi d'une constitution nouvelle (décembre 1848). — VI. Échec de la tentative constitutionnelle en Allemagne. La Révolution dans le Palatinat et le pays de Bade. La fin de la révolution hongroise jusqu'à la capitulation de Vilagos (août 1849). — VII. Les tentatives d'Union de la Prusse et leur abandon final, depuis le Parlement d'Erfurt jusqu'aux conférences de Dresde et la rentrée de la Prusse au *Bundestag* reconstitué (mai 1851). — VIII. La réaction en Allemagne et en Autriche. — IX. La fin de la révolution en Italie et de la guerre d'indépendance ; l'expédition de Rome, la réaction, jusqu'au ministère de Cavour (nov. 1852). — X. La Russie et la Turquie ; l'émigration européenne à Londres. — XI. L'Angleterre, la Belgique et les Pays-Bas (1848-1850). — XII. Le triomphe de l'Église catholique à travers l'Europe. — XIII. La France depuis l'élection du 10 décembre 1848 jusqu'au rétablissement de l'Empire et sa reconnaissance par l'Europe.

La distribution des matières peut sembler quelque peu inégale à des lecteurs français. Notre pays, dans ce volume de près de 800 pages, en occupe environ 130; l'Italie environ 160 ; la Russie et la Turquie, 70 ; l'Angleterre, les Pays-Bas et la Belgique une cinquantaine seulement; l'Église catholique une vingtaine, alors que six chapitres sont consacrés à l'Allemagne et à l'Autriche avec environ 400 pages. Mais quand on songe que ce livre est écrit en allemand pour des lecteurs d'Allemagne; que d'ailleurs l'histoire des événements de France

et d'Italie, de 1848 et des années suivantes, est beaucoup plus connue, généralement, que les événements multiples et si confus qui constituent l'histoire d'Allemagne et d'Autriche à cette époque, on trouvera tout naturel que M. S. ait consacré la moitié de son récit à ces deux pays. Pour ce qui est de l'appréciation des hommes et des choses, l'auteur, bon critique et se bornant le plus souvent, comme je l'ai dit déjà plus haut, à relater les événements plutôt qu'à les juger, ne me semble pas exposé à beaucoup de rectifications [1] ni d'attaques justifiées pour la façon dont il raconte les affaires de France, d'Angleterre ou d'Italie, et dont il caractérise les hommes marquants de ces pays [2]. Mais je crains bien qu'on ne puisse tomber d'accord avec lui sur la façon dont il a raconté l'histoire de la révolution en Allemagne, sans faire ressortir assez les causes de son échec lamentable et les conséquences funestes qui en sont résultées pour l'Europe tout entière [3]. Si Frédéric-Guillaume IV n'avait pas été cet impuissant bel esprit entiché de son droit divin et plus encore de ses rêves moyen-âgeux incohérents, il aurait eu un rôle magnifique à jouer au printemps de 1848. Je sais bien qu'il n'est pas le seul coupable ; le Parlement de Francfort était formé de gens bien intentionnés pour la plupart, mais d'idées embrouillées et incapables d'action. La bourgeoisie allemande d'alors n'était, en majorité, qu'un ramassis de *philistins* dévotieux ; les paysans étaient encore trop sous la domination de la noblesse ; la classe ouvrière, trop peu consciente de sa force, pour seconder beaucoup une initiative royale. Pourtant c'était le moment, prédestiné par le sort, pour fonder honnêtement, malgré les princes et les principicules, malgré les *Junker* et les cléricaux réactionnaires des deux confessions, une nouvelle Allemagne, unie et libre, pacifique et vraiment constitutionnelle, à laquelle personne, si ce n'est peut-être le tsar Nicolas, n'aurait grugé sa place au soleil. Mais tout semble se conjurer alors, hommes et choses, contre cette solution légitime qui aurait épargné tant de sang versé au cours des soixante-dix années qui suivirent l'avortement lamentable de l'expérience de 1848. Et parmi les acteurs responsables de cet échec, je dois placer aussi, quoique à regret, tous ces professeurs, théoriciens diserts de droit

---

1. Je n'ai noté en passant qu'une confusion entre le ministre *Magne* et le général *Magnan* (p. 759 et 777) et une erreur d'orthographe sur le nom du baron de Heckeeren (*Dantès* au lieu de *d'Anthès* (p. 774).

2. On ne peut que l'approuver d'avoir appelé le Thiers de 1849 un « bourgeois pusillanime », à propos de sa campagne pour la loi Falloux et de sa défense de la loi du 31 mai 1850, qui rayait trois millions d'électeurs.

3. Bien entendu, la responsabilité n'en pèse pas sur les épaules de la seule Allemagne. Tous les réactionnaires d'alors se valent moralement ; *junker* de Prusse, cléricaux « jaunes-noirs » de Vienne, aristocrates de Saint-Pétersbourg, bonapartistes agents du coup d'État du 2 décembre, avec leurs ambitions malsaines, sont les fauteurs de la plupart des maux dont l'Europe souffre aujourd'hui.

public, très bien à leur place dans les chaires universitaires, mais incapables comme hommes politiques, ne sachant que parler et non pas agir. J'en ai connu encore quelques-uns, des plus respectables et des plus savants, qui figurèrent aux assemblées de cette époque et j'ai toujours eu peine à comprendre qu'un Waitz, un Droysen, un Dahlmann aient consenti à tenir un rôle pour lequel la nature ne les avait pas créés. Beaucoup d'entre eux étaient d'ailleurs comme paralysés par l'idée fixe de ne pas exclure les Habsbourgs de l'Allemagne future et persistaient à y introduire tout le poids mort de leurs peuples disparates et hostiles.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que, lâchés par le pusillanime Frédéric-Guillaume, les malencontreux parlementaires de Francfort et autres lieux aient été joués d'abord par la ruse d'un Schmerling avant d'être écrasés par la brutalité d'un Félix de Schwarzenberg.

Le roi de Prusse n'a pas voulu qu'un « chiffon de papier » — le mot ne date pas d'hier — une constitution librement discutée, vînt remplacer aux yeux du monde sa couronne du droit divin, octroyée d'ailleurs — ce qu'il semblait avoir oublié — par un empereur à l'électeur Frédéric de Brandebourg son aïeul ; son orgueil ne le lui permettait pas. Mais il a dû patiemment supporter la honte de Bronzell, et que le misérable électeur de Hesse, couvert par les gardes-chiourmes bavarois (*Strafbayern*) et les Autrichiens, le narguât avec impudence ; il a placidement subi l'humiliation des conférences d'Olmütz. Maintenant que tout l'ensemble des événements d'Allemagne, de 1849 à 1851, se déroule nettement devant nos yeux dans le long et consciencieux exposé de M. Stern, on a quelque peine à comprendre que l'auteur n'ait pas ressenti par moments des mouvements d'impatience et n'ait pas qualifié d'une plume plus sévère cette politique de l'incapacité. Et à côté des tâtonnements incertains, des fausses démarches, des échecs douloureux subis par ce monarque de capacités si médiocres, longtemps avant qu'il eût sombré dans une imbécillité complète comment ne pas s'irriter — au point de vue strictement allemand, — de l'inintelligence de ses conseillers successifs, les Arnim, les Radowitz, les Brandebourg, les Othon de Manteuffel ! Aucun d'eux n'a su comprendre les signes des temps, aucun d'eux n'a su *vouloir*, quand la Prusse était appelée par l'opinion publique de la majorité des Allemands, à trancher le nœud gordien en acceptant l'hégémonie que lui offrait le Parlement de Francfort, en échange de la reconnaissance de ses bien modestes « droits de l'homme et du citoyen germains ». C'était bien la peine de reprendre ensuite quelques démarches indécises et timides, alors que partout la réaction intérieure avait réveillé la résistance des princes et tué déjà l'enthousiasme général des esprits qui les aurait tous balayés au printemps de 1848.

Une décision virile, prise en mars ou avril de cette année, aurait rendu inutile toute cette « politique de fer et de sang » prêchée par

Bismarck dix-huit ans plus tard ; sans doute elle a paru triompher en 1866 et en 1870. Mais l'Allemagne n'aurait pas eu à payer la satisfaction d'une domination momentanée dans la politique mondiale par la perte de ses libertés intérieures, par la haine de l'Europe civilisée (où il ne lui reste, en fait d'amis, que les Turcs et les Bulgares), de l'Amérique et de l'Asie, et par des humiliations qu'un avenir prochain ne lui épargnera pas après qu'elle les a provoquées d'un cœur léger. Trop heureuse encore si les événements la poussent finalement à se débarrasser des Hohenzollern comme la France s'est délivrée des Bonaparte et la Russie des Romanoff. Mais, je crains bien, je l'avoue, que le servilisme actuel dont témoignent hobereaux et bourgeois, universitaires et clergé et jusqu'aux socialistes domestiqués eux-mêmes, ne la rendent incapable d'un pareil effort, trop au-dessus, peut-être, de ses forces physiques et surtout de son courage moral. L'avenir nous le dira.

M. Stern a mis en tête de son volume une courte préface, datée d'octobre 1916, et qu'on ne lit pas sans émotion, parce qu'on la sent très sincère. En commençant jadis sa tâche, il croyait pouvoir proclamer « la communauté naturelle des idées et des intérêts des peuples de l'Europe » et il les voit engagés aujourd'hui dans une lutte sans merci. Il se déclare malheureux de voir que même des intelligences d'élite se proscrivent mutuellement et prêchent la haine avec un fanatisme contre nature, au lieu de travailler d'un accord unanime aux progrès de l'esprit humain. Il ne peut se résigner à croire qu'à la longue il ne se produise pas une pacification des âmes et il regarde comme un devoir sacré de l'historien d'éviter, en écrivant aujourd'hui, toute parole qui pourrait contrarier la guérison générale des esprits. Ce sont de bonnes paroles, assurément, et tous les esprits généreux en sauront gré à l'auteur. Mais ne lui semble-t-il pas à lui-même qu'il est trop tôt pour parler de guérison, alors que la guerre continue. plus atroce que jamais, alors que chaque jour, les envahisseurs de 1914 accumulent, pour la destruction du genre humain, des procédés plus meurtriers et plus odieux ? Il a raison de dire dans sa préface qu'aucun peuple n'est exclusivement « l'élu de Dieu » et que tous ont leur rôle à jouer dans le monde. Mais qui donc prétend, depuis de longues années, et surtout depuis trois ans, à la suprématie mondiale, en vertu d'une culture supérieure et de je ne sais quel décret divin ? M. Stern le sait aussi bien que nous. Quand cet orgueil insensé, qui affole une nation tout entière, sera brisé, quand tant de sang innocent versé pour assouvir les rêves monstrueux d'un tyran féroce ou fou, sera expié par le triomphe complet du droit et de la liberté, l'Europe, coalisée pour la défense de la plus juste des causes, verra si le souci de sa sécurité future lui permet d'être magnanime ; mais inutile jusque là de nous tendre la main !

R.

Mikaël Varandian. **L'Arménie et la question arménienne,** avec une préface de Victor Bérard. Laval (imprimerie Kavanagh), petit in-8°, 115 p.

On a beaucoup écrit sur la question arménienne, mais rien d'aussi précis, d'aussi bien équilibré que ce petit volume, œuvre d'un Arménien. En quelques pages M. Varandian a su donner une idée précise du passé des Arméniens, de leur caractère, de leurs aspirations. Les quelques chicanes qu'on peut lui chercher sont sans importance pour le but visé. Par exemple, M. Varandian, qui aime à s'abriter derrière des autorités et qui cite beaucoup, utilise un passage où un arméniste français mort depuis longtemps, Dulaurier, parle d'une littérature arménienne au IVe siècle après J.-C.; il aurait mieux valu ne pas reproduire cette inexactitude. Mais, que le début de la littérature arménienne date du IVe, du Ve ou du VIe siècle, la question arménienne n'en est pas modifiée.

La brochure doit être signalée même aux personnes que le problème arménien n'intéresse pas par lui-même. On y voit bien en effet comment la politique des tsars, qui se conformait souvent à celle de l'Allemagne, a jeté la Russie dans les difficultés où elle se débat aujourd'hui ; pas plus que l'Allemagne, la Russie n'a rien fait pour faire exécuter l'article 61 du traité de Berlin ; le tsarisme se méfiait des Arméniens; il travaillait à russifier ceux qu'il avait annexés, et, comme l'Allemagne, il a laissé Abd-ul-Hamid faire massacrer les Arméniens, sans agir et sans protester d'une manière efficace. La Russie pouvait s'appuyer sur les Arméniens pour régler à son profit la question d'Asie-Mineure ; en protégeant une politique anti-arménienne, le tsarisme a ruiné le meilleur des moyens d'action russes dans le Levant. La politique de l'Allemagne qui s'est appuyée sur Abd-ul-Hamid d'abord, sur les jeunes Turcs ensuite, a été odieuse mais logique, et elle a donné des résultats ; la politique des tsars a été à la fois tyrannique et maladroite.

A. Meillet.

F. Macler. **Autour de l'Arménie,** Paris (Nourry), 1917, in-12, XVI-327 p.

Depuis qu'il a, en 1911, pris possession définitivement de la chaire d'arménien à l'École des Langues Orientales, M. Macler a publié nombre d'articles pour mettre le public au courant de la question arménienne en Turquie. Il vient de réunir ces articles en un volume orné d'une belle couverture due à un artiste arménien.

M. Macler n'a pas visé à l'originalité. Mais il a mis à la disposition du public des données que lui fournissaient des travaux arméniens faits de première main, et il a utilisé des documents remis aux Puissances par la Délégation nationale qui représente le catholicos arménien. Son recueil fournit un large ensemble de faits précis dont on ne trouvera pas l'équivalent ailleurs.

Une bibliographie très riche et étendue placée au commencement

du volume indique tous les ouvrages en français auxquels on pourra recourir pour connaître ce qui est relatif à l'Arménie et aux Arméniens.

A. MEILLET.

Auguste BOPPE. **A la suite du Gouvernement serbe**, de Nich à Corfou, 20 octobre 1915-19 janvier 1816, avec une carte itinéraire. Paris, Bossard, 43, rue Madame, 1917. In-8°, 158 p. 3 fr.

Une des meilleures œuvres de M. Boppe et qui fait le plus grand honneur et à son talent et à son énergie et à son patriotisme. Il a raconté les souffrances de la retraite serbe avec une vigueur saisissante. De même qu'à l'aspect de la plaine de Kossovo toute l'histoire du pays passait devant les yeux de notre ministre, de même dans son nerveux et sobre récit revivent et passent devant nos yeux tous les incidents du douloureux exode. La foule des fugitifs et leurs tristes campements; la couleur de débâcle que revêtaient et les hommes et les choses; les villes et les villages où s'agitait une cohue bariolée et où l'instant d'après régnait un silence de mort; les routes et leur boue noire, dense et gluante; la montagne et ses sentiers étroits, glissants qui montaient ou descendaient en lacets à travers une neige épaisse, le long des rochers, au-dessus des précipices; tout cela, M. Boppe a su le rendre, le mettre en relief, et, au milieu de ces misères et de ces horreurs, il admire et nous fait admirer soit l'émouvante beauté de quelques sites soit le panorama qu'offre la cime du Tchakor. On ne louera pas moins le courage que notre diplomate a déployé dans ces rudes étapes parmi tant de difficultés et d'aventures. La France sera fière de l'attitude qu'a eue son représentant et du noble et glorieux rôle qu'il a joué, plein de calme et de sang-froid, joignant à la fermeté la bonne humeur, prodiguant aux Serbes les exhortations et les conseils, leur donnant des preuves incessantes de dévouement, les réconfortant, les ranimant, leur inspirant la confiance et cette idée que le salut venait et viendrait de nous.

A. CHUQUET.

— M. Albert MONNIOT, collaborateur de la *Libre-Parole*, a publié en une brochure (*Les briseurs de blocus. La haute banque et la guerre*. Paris, Téqui, 1917, p. 49. Fr. 0 50) l'interpellation que porta à la tribune du Sénat le 29 janvier 1917 M. Gaudin de Villaine sur le ravitaillement en métaux de guerre par la haute banque cosmopolite. Après les explications du représentant du gouvernement qui sont résumées en une page unique, le Sénat vota l'ordre du jour pur et simple. L'éditeur a joint à sa publication, à titre de pendant à l'interpellation du sénateur de la Manche, un article d'un de ses confrères sur l'affaire Bontoux qui remonte à 1882; dans la banqueroute de l'*Union générale*. Ed. Drumont avait déjà voulu voir une manœuvre de l'Allemagne favorisée par la finance internationale. Ce n'est pas ici le lieu de s'engager sur le terrain des polémiques de la presse quotidienne à laquelle il convient de laisser ses thèses excessives et ses affirmations tranchantes. — L. R.

— M. Gaston Jollivet a publié un nouveau volume de sa série sur la guerre. Ce volume a pour titre *Cinq mois de guerre* (février-juin 1916. Paris, Hachette. In-16, 246 p. 3 fr. 50). On y trouvera nombre d'événements remarquables ; la bataille de Verdun aux phases émouvantes, les récits de la bataille de Jutland et de l'opération d'Erzeroum, les détails de la capitulation de Kut-el-Amarna et de la conquête du Cameroun, etc. Cette histoire chronologique semée de citations intéressantes, poursuivie avec soin, sera utile, et on louera l'auteur de faire une large part aux faits héroïques et aux plus glorieuses croix de guerre. — A. C.

Pages d'histoire. Paris, Berger-Levrault, in-8°.

— N° 136, *Les communiqués officiels*, XXX, mai 1917, suite chronologique des dépêches du gouvernement français. Annexe : télégramme adressé par le roi d'Italie au président de la République (95 p. 90 centimes).

— N° 139, *Le traitement des plaies de guerre*, par P. Sartory, professeur à l'École supérieure de pharmacie de Paris (avec 6 figures, 5 planches en noir et une planche en couleur, 209 p. 2 francs). M. Sartory a, dans cet excellent petit livre, exposé rapidement l'état actuel de nos connaissances sur les moyens rationnels de traiter les plaies de guerre. De ce tableau clair et intéressant des résultats obtenus par les méthodes aujourd'hui adoptées (Carrel, Mencière, Vincent) se dégage ce fait : que le débridement précoce et large est la base du traitement ; que tous les antiseptiques sont inutiles si le foyer infecté n'est pas mis à nu dans toute sa longueur et dans tous ses recoins ; que le chirurgien, quittant pour toujours les voies de l'empirisme, utilise les nouvelles données de la science expérimentale et qu'il a comme collaborateurs pour déterminer, pour suivre pas à pas l'état des blessures et l'évolution de leur infection, le bactériologiste, l'histologiste et le biologiste.

— N° 140. *Pourquoi nous nous battons* (41 p., 60 centimes) : renferme l'article du général Pétain et celui d'Ernest Lavisse parus sous ce titre ainsi que le discours prononcé par M. Ribot le 5 juin 1917 ; trois réponses éclatantes à ceux qui, par leurs manœuvres, essayaient de nous diviser et de nous tromper.

— N° 141. *Les communiqués officiels*, XXXI, juin 1917. Dépêches du gouvernement français. Annexe : le président de la République à Rome (87 pages, 90 centimes).

— N° 142. S. R. *Chronologie de la guerre*. Sixième volume (1er janvier-30 juin 1917, 319 p. 3 francs). Le 6e volume de cet excellent précis, de cette œuvre indispensable aux historiens de l'avenir. C'est toujours le même soin, la même exactitude, le même souci de ne dire que l'essentiel. Aucun front, aucun fait important n'est oublié ; et l'infatigable auteur qui lit et feuillette tout, insère souvent des propos, des jugements d'hommes politiques, de diplomates, de journalistes, qui méritent d'être connus et conservés.

N° 143. H. Welschinger, *Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France*, 122 p. 1 fr. 25. Réunit tout ce qui a trait à la protestation des représentants d'Alsace et de Lorraine à Bordeaux et à Berlin, les ordres du jour du parlement français et les déclarations officielles qui les ont accompagnés tant sur cette question que sur la spoliation allemande des biens français en Alsace-Lorraine ; l'éditeur y a joint des notes inédites qu'il avait prises en 1871 et le récit des manifestations qui se sont produites en Angleterre et en Amérique. — A. C.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 15 janvier — 1918

Gauthier, Le livre des rois d'Egypte (A. Moret).
El-Maqdisi, Le livre de la Création, V., trad. Huart (M. G. D.).
Laurand, Manuel des Études grecques et latines, IV. (S. Chabert).
Wiener, La date de l'Exode (A. L.).
Bémont, Le premier divorce de Henry VIII (H. Hauser).
Otlet, Le nouveau droit des gens (E. d'Eichthal).
Dumesnil, Ce qu'est le germanisme (E. W.).
Chenet, Lorraine et Ardennes (E. W.).
Questions et Réponses.

Henri Gauthier. **Le livre des rois d'Égypte**. Recueil de titres et protocoles royaux, suivi d'un index. Tome cinquième : les empereurs romains. Forme le tome XXI des Mémoires publié par l'Institut français d'archéologie orientale Le Caire, 1917, 45 francs.

M. Gauthier livre le dernier volume de l'œuvre considérable qu'il avait commencé de publier en 1907. Je rappelle que le but de son travail est de grouper toutes les formes sous lesquelles les anciens Égyptiens nous ont transmis les divers noms de leurs rois et de leurs reines, tous les protocoles complets ou fragmentaires, tous les noms de princes et de princesses, que l'on peut relever sur les monuments égyptiens depuis le premier Pharaon de la période thinite jusqu'au dernier César de l'époque romaine. Chacun de ces protocoles est accompagné de tous les renseignements bibliographiques le concernant. Il n'a pas fallu moins de 8 gros volumes in-4° pour mener à bien cette publication, que la guerre n'a pas ralentie, ce dont il faut féliciter chaudement l'auteur et les imprimeurs de l'Institut français du Caire. Le présent volume nous donne les protocoles égyptiens et grecs des empereurs, de César Auguste à Décius, d'après les textes hiéroglyphiques, les inscriptions et les papyrus ; il s'arrête à Décius, dernier empereur dont les noms aient été transmis en hiéroglyphes. Il ne saurait être question d'analyser ici l'ouvrage de M. Gauthier [1]. Je me contenterai de rendre hommage à l'érudition, à la conscience, à la ténacité exemplaires de l'auteur qui a su mener à bonne fin une entreprise aussi longue ; avec le *Livre des Rois*, il nous a donné un instrument de travail de première utilité.

A. Moret.

1. P. 23, la stèle indiquée sous le n° LXXXIV est actuellement au Musée Guimet (Moret, Catalogue, pl. XLVI, 51).

Le livre de la Création et de l'Histoire de Motahhar BEN TAHIR EL-MAQDISI. publié et traduit par M. Cl. HUART. T. V. Paris. Leroux. 1916. (Pub. Ec. L. O. V.) VI-284-238 pp. in-8°.

Ce cinquième volume comprend quatre chapitres : le premier donne des renseignements sur le Prophète, sa famille, ses habitudes, sa mort, sur les principales pratiques de l'Islam ; le second renferme de brèves indications sur quelques compagnons du Prophète ; le troisième est un mémento des sectes musulmanes; et le quatrième, un abrégé de l'histoire des quatre premiers califes. C'est un texte intéressant, semé, comme doit l'être toute bonne narration arabe, de petits détails infiniment précis, un peu trop précis peut-être, de conversations pleines de vie, de citations de vers. Apporte-t-il des documents bien nouveaux à l'histoire ? Ce n'est pas l'impression que donne une rapide lecture ; l'essentiel de tout cela est déjà ailleurs, comme le montrent les notes du savant traducteur ; mais dans la luxueuse édition de l'Ecole des Langues Orientales, le texte se lit avec plaisir, et l'on sera heureux d'en posséder la traduction, doublée d'un intéressant commentaire, trop modeste peut-être en certains passages. — Oserai-je dire pourtant que la traduction du savant éditeur me paraît être un peu redoutable pour le lecteur non arabisant ? M. Huart a, évidemment, le dessein d'être, avant tout, exact, de donner un mot à mot quasi calqué sur le texte ; excellente par ses intentions, cette méthode peut engendrer quelques ténèbres, et pour ma part, je continue à préférer celle qui a produit des œuvres comme les Prairies d'or de Barbier de Meynard : cela se lit en français sans effort ; je m'empresse d'ajouter, que nul ne sait mieux que moi, pour en avoir tenté l'expérience, qu'il est plus facile de souhaiter que de réaliser. De ces étonnements possibles du lecteur français, je donnerai ici deux ou trois exemples :

Trad. p. 29 l. 7 (texte p. 26 l. 4) ; sans doute faut-il traduire « l'arche » et non « les vaisseaux », et « la famille » (adoratrice) de Nasr et non « sa famille », en comprenant par là le déluge et les gens de Noé : voir Wellhausen à la page indiquée par la note de M. Huart; — tr. p. 40, t. p. 38, l. 3 ; *wa ramaïtahu* ne peut s'expliquer ni prosodiquement (*tawīl*), ni grammaticalement ; lire *wa rumyatuhu* ; donc « quand il lançait » ; — tr. p. 44, l. 2, (t. 42, l. 3) lire *al bakht*, et traduire « par hasard et fortune », et non « par hasard et à la suite d'une enquête » ; — tr. p. 54. l. 2. (t. 51. l. 7), lire plutôt *yujábûna*, et traduire « il leur sera répondu à toutes leurs questions » ; — tr. p. 57, d. l. (t. 54, d. l.), « il doit préparer ce qu'elle aime le mieux » comprendre : « il pourvoit à ses besoins » ; lire en effet *'awadiha* et non *'awaddiha* ; sur l'impression *'aqāma* ou *qawwama bi 'awadihi*, voir les dictionnaires ; — tr. p. 58, d. l. (t. p. 55, l. 15) ; je ne comprends pas bien le sens de : « sauf ceux qui ne s'en soucient pas à titre de réserve ou de nombre » ; c'est : « sauf des individus négli-

geables étant donné leur qualité et leur nombre », en lisant *yu 'ba 'u* au passif. L'expression n'est pas seulement classique, comme M. Huart l'a très bien indiqué en renvoyant au Lisan ; elle est courante en arabe vivant : voy. par ex. dictionnaire Beaussier ; — tr. p. 64, l. 23, (t. p. 61, l. 10) : « je vais l'amener » ; plutôt : « alors je vais la rejoindre » ; c'est le jour qu'Abou Bekr doit aller passer avec l'une de ses femmes, et comme le Prophète n'a plus besoin de lui, il va remplir ses devoirs conjugaux. — Tr. p. 71 l. 12 (t. 68, l. 6.) lire *'arsâlan*, et au lieu de « le peuple fit la prière d'une manière relachée », traduire « les fidèles vinrent prier (sur le corps du prophète) par groupes (c'est-à-dire les uns après les autres) ; — p. 69. l. 23 : le titre paraît avoir été mal placé par le copiste du manuscrit ; le passage est une sorte de parenthèse au récit précédent. M. Huart traduit : « Sans le discours prononcé par Omar, ajoute I. Ishaq. à la « mort du prophète, les musulmans n'auraient pas eu le moindre « doute qu'il avait désigné Abou Bekr pour son successeur ; mais il « avait dit au moment de rendre l'âme : Si je choisissais un succes- « seur, je choisirais quelqu'un de meilleur que moi ; et si je dois « laisser les musulmans, c'est quelqu'un de meilleur que moi qui les « laissera ». Le peuple sut ainsi que le prophète n'avait désigné per- « sonne ». — On pourrait comprendre : « Ibn Ishaq dit : Sans les « paroles prononcées par Omar à sa mort, les musulmans auraient été « convaincus que le Prophète avait désigné Abou Bekr pour son suc- « cesseur ; mais au moment de sa mort, il (Omar) prononça ces paroles : « Si je nomme mon successeur, (j'agirai selon la *sunna*) car un homme « meilleur que moi a désigné son successeur (Abou Bekr qui a dési- « gné Omar) ; si je laisse (les musulmans choisir), (je ferai bien « encore), car un homme meilleur que moi (le Prophète) a laissé (les musulmans choisir !) Ainsi l'on sut que le Prophète n'avait point désigné de successeur » ; — tr. p. 67. l. 15. (t. p. 64. l. 11), lire *qayyâdha*, et au lieu de « Fais la grâce de montrer à ton Prophète que tu es satisfait de lui ». Il devança le messager.... », traduire « désigne pour ton prophète celui (le mode d'inhumation) que tu préfères ». Le messager... arriva le premier » ; — tr. p. 72. l. 1 (t. p. 69. l. 1) lire *taghiba*, et traduire « et ne t'en va plus ! » ; — tr. p. 72, l. 18 ; au lieu de « a reçu l'hospitalité », traduire « a trouvé sa dernière demeure, a été enterré » ; c'est le sens courant de *thawâ* dans l'ancienne poésie ; — tr. p. 73. l. 9 ; au lieu de « dont l'objet est de traiter de l'excellence de la conversation et de la multitude des traditions », plutôt « dont l'essentiel est de posséder une excellente mémoire et de réunir un grand nombre de traditions » ; — tr. p. 83, l. 2. (t. p. 80, l. 8) ; au lieu de « je ne te donnerai plus de vêtements, je ne te fournirai ni mets ni boisson », plutôt « je ne mettrai plus d'habits, je ne goûterai plus nourriture ni boisson, venant de toi[1] » ;

1. La formule employée ici par la mère d'Othman est bien connue. Dans la

— tr. p. 89. l. 14 (t. p. 86. av. d. l.) lire *sinî* et *thumnu*, « le huitième » ; — tr. p. 84, l. 16, (t. p. 82, l. 3), « Talha se sentit favorablement disposé pour lui » signifie évidemment « Talha l'approuva fort (c. à d. la décision de tuer Abou Bakr) »; — tr. p. 89, l. 8, (t. p. 89, l. 12), il me semble que la syntaxe veut que ce soit Abd er Rahman, ou plutôt son visage, qui soit « teinté de rouge », et non son grain de beauté ; — tr. p. 91, l. 14, (t. p. 88, l. 14), « et sur ce qu'on disait de séparation et de blâme » est un mot à mot, qu'on pourrait remplacer par celui-ci : « et ce qu'il (Mahomet ou sa prédication) apportait d'innovation, tant en séparant qu'en réunissant », c'est-à-dire, par exemple, en brisant les liens tribaux et en créant des rapports sociaux intimes entre des membres de tribus différentes ; *iltiyām* de racine avec hamza; — tr. p. 100, l. 17, (t. p. 98, l. 7), « accompagné d'un Coréichite stupide » ; je ne connais pas d'exemple de *fi* construit avec un substantif singulier, non collectif, et avec le sens d' « avec » ; en outre les mots suivants sont au pluriel et non au duel ; *rajul*, collectif, est étrange ; lire sans doute *ẕujal*, et traduire « à la tête d'un ramassis de Coréichites imbéciles » ; — tr. p. 97, l. 11 au lieu de « donne-moi la permission (de partir). Othman étant venu à Rabadha, l'y expédia », traduire donne-moi la permission (de partir) pour aller (*fa 'atiya*) à Rabadha ; (Othman) l'y fit conduire » ; — tr. p. 106, l. 2. ; au lieu de « il n'en est point qui ne soit gouverneur de l'Egypte », traduire « d'une grande cité », *miçrin* et non *miçra* ; — p. 107, note 4, ajouter Tabari l. 1688 ; — tr. p. 108, l. 8, au lieu de « famille » ; lire « fils d'un même père » ; — p. 109, l. 8, lire « sous les arbres » ou « au pied des arbres », au lieu de « sous l'arbre » ; — tr. p. 136 ; je ne comprends pas les vers ; au dernier « il n'y a pas d'ombre comparable à celle de leur ombrage et de leur grâce » paraît douteux ; peut être « leur ombre n'est point une ombre faite d'obscurité et d'immobilité (?) » — tr. p. 137 av. d. l., au lieu de « il est licite de porter de faux témoignages à l'encontre de ceux qui sont leurs adversaires par le sang et les biens », traduire « ils admettent le faux témoignage, en matière de talions et de biens, contre ceux qui ne suivent pas leurs doctrines » ; — tr. p. 142, l. 9 ; le texte ne dit pas qu'il est « licite » ; tuer l'imam injuste est pour le Kharidjite un devoir, (t. p. 134. l. 5) ; — tr. p. 148 l. 3 : « puis le bien fut produit par la production du mouvement » c'est-à-dire (t. p. 140 l. 5) « le mouvement étant né fit naître l'espace » ; — (tr. p. 127, l. 10 ; t. p. 121, l. 7)

---

meme occurence, la mère de Saad ben Abi Waqqāç dit à celui-ci : « Quelle est donc cette religion nouvelle que tu suis ? Renonce à cette religion-là, ou bien je ne mangerai plus, je ne boirai plus, si bien que j'en meure, et tu seras, à cause de moi, marqué d'infâmie ». Un jour et une nuit, la mère de Saad se prive de nourriture, mais comme le lendemain, son fils lui dit qu'eut-elle « mille âmes qui sortiraient l'une après l'autre », il n'en resterait pas moins fidèle à sa foi, elle se remet à manger. Ibn al Athir : *Usd al Ghāba*, t. 2, p. 292).

lire *min ad dini* et *tarakū* ; et au lieu de « à l'exception de quelques résidus sporadiques, où il se trouvait encore une élite de ceux qui les tenaient ferme », traduire « à l'exception de quelques survivants épars en qui persistait un reste de foi qu'ils maintenaient fermement, et des isolés qui avaient abandonné l'erreur où ils avaient été » ; — t. p. 128, d. l., sans doute *ẓalla* « être à l'ombre, être caché » ; — tr. p. 168. t. p. 158, la traduction des vers ne me paraît pas claire ; cependant, vers 2, *thàwiyan* ne me semble pas signifier « que j'ai accueilli comme hôte », mais « qui a péri » : voir ci-dessus sur p. 72. l, 78 ; M. Huart a traduit ainsi les vers 4 et 5 ; « un jour tu la verras protégée dans la splendeur, un autre jour tu l'apercevras dénuée de toute gloire ; il y a en effet deux jours : celui où le sabre de Macharif lui tranche la gorge, et celui où tu la vois sous la tente des plateaux élevés » ; mais je comprendrais plutôt, non sans hésitation : « un jour tu les vois (les chameaux) protégés par leurs caparaçons, un jour tu les vois dépouillés : il y a deux jours (glorieux), celui où le sabre trempé à al Macharif les égorge (pour l'hôte), et celui où tu les vois à l'ombre des lances » ; — p. 169, l. 10 ; au lieu de « il partit pour se sanctifier par le pèlerinage », lire « il partit, s'étant sacralisé pour le *hajj* » ; — p. 170. l. 13 au lieu de « Je n'ébrécherai pas un sabre que Dieu à dégainé », lire « Je ne saurais faire rentrer au fourreau un sabre qu'Allah très-haut en a tiré » ; — tr. p. 171. 2° par., le texte de Tabari, cité en note, fait comprendre celui de Maqdisi ; en effet Tabari indique que Mosailama est resté à la garde de la caravane, tandis que ses compagnons vont prendre congé du Prophète, et celui-ci leur dit que son absence ne doit rien lui faire perdre. — Texte p. 163, d. l., lire *hadathi* au lieu de *haddath* ; — p. 175, l. 4. Tabari et Ibn Khaldoun ignoraient cette prescription de Sadjâh, qui, si le texte est correct, est un très intéressant témoin pour les partisans de la polyandrie arabe primitive ; « moyennant la moitié de la part revenant à l'homme » signifie « donnant à la femme la moitié du droit qu'a l'homme (d'avoir quatre femmes) » ; — p. 194, voir not. le hadith sur la peste d' 'Amawas dans le Sahih de Bokhari ('Aini t. X, p. 177 et trad. Houdas, t. IV, p. 74) ; — p. 195, l. 11 « ils allaient demander de la pluie aux collatéraux des prophètes », plutôt « ils demandaient à Dieu la pluie par l'entremise de la famille des prophètes » ; — p. 202 ; les vers ne me sont pas tous clairs ; M. Huart a traduit le dernier hémistiche par : « puis tu as laissé après elles des tempêtes dans leurs calices qui n'ont pas encore été fendues », c'est-à-dire qu'après la mort d' 'Omar, la communauté musulmane a été ébranlée par l'ouragan de la *fitna*, des luttes intestines ; l'Aghani donne aussi *nawāfij* ; mais le Lisan el 'Arab t. XV, p. 431 et t. III, p. 40 a la variante *bawāij* = *dawahain*, « des calamités » ; — p. 194, texte, l. 11 lire *islāmahu* ; le premier vers est au Lisan, 12, 39, avec 'heureuse variante *aẓlamat* de l'Aghani, — p. 195, t. l. 11, *lima* ; —

p. 213, l. 1 plutôt « 'Othman se répandit en paroles sur la famille... » — ibid, l. 13, c'est le bâton, symbole de l'autorité, que le *khatib* ou son muezzin porte toujours en main et qui a parfois la forme d'un sabre de bois ; — p. 205, d. l. lire *nāsun*; — p. 221, l. 9 « n'étions-nous pas les amis de ton époux ? » ; plus précisément : « ne sommes-nous pas les parents de ton époux ? » c'est-à-dire ceux qui gardent le droit et le devoir de diriger la conduite d'une veuve ; ibid. *summiat* est sans doute une erreur du copiste pour *summita* ; — p. 216, t. lire l. 5 *qutila* ; l. 8 *riqāqun* ; — p. 217, l. 7, lire *ittakhidu* ; — p. 223, l. 6, « et si tu meurs, tu ne mettras en faveur de personne après toi sur mon dos une prestation de serment que j'aurais faite » ; cette phrase, dont le sens ne m'apparaît pas clairement, pourrait être remplacée par celle-ci : « et que, quand viendra la mort, tu ne m'aies pas mis sur le cou une proclamation en faveur de personne, je te fais serment d'obéissance » ; en bon français, « si tu t'engages à me prendre pour héritier présomptif, je te reconnais pour calife » ; — p. 227, l. 11 « vous jugez les hommes » ; plutôt : « vous désignez des hommes comme arbitres » lire *tuhakkimūna* ; — tr. p. 229, l. 10 « car, loin d'être le chef des croyants » ; plutôt « car, s'il n'est plus... » — tr. p. 242, l. 3 (t. p. 237, l. 1) au lieu de « Qaïs devant capituler, et de propos délibéré dans sa capitulation », lire « Qaïs avait pris ses positions, et était bien résolu à s'y maintenir » ; — p. 241, 3e l. a f. « à la condition d'agir », préciser, « que Moawia agirait » ; — p. 242, l. 1 « l'Etat devant être une république », plutôt : « que la question de succession au pouvoir fut confiée à un conseil ».

L'ouvrage est complété par des corrections et additions (p. 273 à 281) et par un index. Des indications permettant de raccorder facilement le texte et la traduction seraient fort utiles ; je ne ferais point cette observation, s'il n'y avait pas là une habitude générale, mauvaise à mon avis, à quoi l'on aimerait voir renoncer un écrivain scrupuleux et soucieux du détail, comme l'est le savant traducteur d'el Maqdisi.

M. G. D.

L. Laurand. **Manuel des Etudes Grecques et Latines**. Fasc. IV. *Géographie, Histoire, Institutions Romaines*. Paris, Auguste Picard, 1917, in-8°, paginé de 379 à 488 et, pour l'index, de 25 à 32, numérotage spécial de 1 à 303. fr. 2.

Avec ce IVe fascicule de son *Manuel des Etudes Grecques et Latines*, M. L. Laurand aborde les questions relatives à l'ancienne Rome. Le Ve aura pour objet la littérature et le VIe la grammaire latines, parallèlement à l'ordre suivi dans les trois premiers fascicules, consacrés ceux-là aux Antiquités Grecques.

La géographie, en 51 numéros, occupe deux chapitres respectivement intitulés *L'Italie* et *Le Monde Romain*, suivis d'un appendice réservé à la ville de Rome ; l'histoire, en 47 numéros, est un index divisé en trois parties, Royauté, République, Empire : au total, avec

la géographie, une quarantaine de pages. Les Institutions — 186 numéros —, qui occupent le reste du fascicule, sont réparties en 8 chapitres de *Vie Privée* et 6 chapitres de *Vie Publique*; un appendice traite de la chronologie et de la métrologie.

La bibliographie, en petit texte, placée en tête de chaque partie, parfois complétée au cours du développement, est généralement bonne et l'on ne saurait lui reprocher, étant donné le caractère de l'ouvrage, sa brièveté souvent extrême: l'essentiel est indiqué. Toutefois, il eût mieux valu, semble-t-il, omettre le nom de Prosper Mérimée en un pareil sujet que ceux de S. Reinach (Religion), des PP. Vincent et Abel (Jérusalem), de Ch. Appleton (Droit Romain), de Lactance comme historien du Bas-Empire. La disposition, en maints endroits, pourrait être meilleure; on se demande si la description de Rome n'eût pas été mieux placée en tête de la géographie plutôt qu'en appendice, les chapitres IV et V des Institutions avant les chapitres I, II et III, et si l'ordre suivi dans la vie publique n'exigerait pas un remaniement complet. La rédaction, çà et là, donne au lecteur une impression de rapidité excessive; style et vocabulaire laissent plus d'une fois à désirer : n° 12, il est question *du temple dorien* au lieu *des temples doriques* de Paestum et, n° 88, de l'*Amphitheatrum Flavianum* au lieu de *Flavium* (Colisée); n° 195, on voit mal les deux théâtres mobiles se juxtaposer en un cercle, alors que, par la force des choses, ils formèrent l'ellipse dont l'amphithéâtre conserva le dessin; à ce propos, nous regretterons l'omission de toute mention relative aux Arènes d'Arles et de Nîmes (n° 21). Il n'est pas exact que le mur de Servius ait *entouré* les sept collines (n° 46), ni que la basilique Julia ait *remplacé* les *Tabernae Veteres* (n° 49); et ce n'est pas précisément par le sud-ouest que César a commencé la conquête des Gaules (n° 80). Une carte du monde romain et un plan de Rome eussent été les bienvenus.

En regard de ces menues critiques, il n'est que juste de signaler dans l'ensemble la précision de l'exposé et la sûreté de la documentation. Les livres les plus récents, tels que l'*Archéologie* de Cagnat et Chapot, sont non seulement cités, mais judicieusement utilisés. La brièveté systématique du Manuel aboutit le plus souvent à des définitions très nettes : ainsi l'origine cultuelle des comices curiates s'oppose parfaitement aux origines territoriales des comices tributes, et militaires des centuriates; l'originalité des Romains en architecture, à leur stérilité en fait de sculpture et de peinture; la religion romaine (n° 228, remarque), au christianisme, dont on voudrait que l'auteur eût dit au moins quelques mots; de même qu'il n'y a pas à Rome de clergé distinct (n° 267), il n'y a pas davantage de pouvoir judiciaire pleinement distinct du pouvoir exécutif et du pouvoir legislatif, etc. Louons sincèrement M. Laurand d'avoir fait justice de l'usage, aussi incommode qu'aventureux, qui consiste à dater *ab Urbe condita* les

événements romains, et de ne s'être même pas arrêté à l'emploi simultané des deux ères, qui n'est qu'une complication de plus.

En somme, l'ouvrage, destiné surtout à l'enseignement secondaire, demeure, pour les étudiants aussi, un memento des plus recommandables. Souhaitons, dans l'intérêt des études classiques, un prompt achèvement de ce Manuel commode et bien informé.

S. Chabert.

The Date of the Exodus, by H. M. Wiener. In-8°, 43 pages; extrait de la *Bibliotheca sacra*, 1916.

La mention d'Israël dans une stèle de Merneptah où sont énumérées des villes et des populations de Palestine ne semblait pas très favorable à l'hypothèse assez courante qui faisait de Ramsès II le pharaon oppresseur d'Israël, et de son successeur le pharaon de l'exode, M. Wiener trouve moyen de raccommoder les choses. L'extermination d'Israël dont il s'agit serait tout simplement la défaite que, d'après *Nombres*, xiv, 45, les Amalécites et les Cananéens infligèrent aux Israélites, quand ceux-ci, venant de Cadès, voulurent pénétrer en Canaan par le sud. Cet événement se plaçant en la troisième année de l'exode et la quatrième année du règne de Merneptah, l'exode a eu lieu la seconde année de ce règne. L'hypothèse est ingénieuse. C'est tout ce qu'on en peut dire. Par ailleurs, la légende biblique ne soupçonne pas que les Amalécites et les Cananéens aient travaillé pour le roi d'Égypte ; et c'est une légende, comme tout ce qui regarde l'exode et le séjour au désert. On ne sait pas très bien dans quelle mesure cela peut comporter une date.

A. L.

Ch. Bémont. **Le premier divorce de Henri VIII et le schisme d'Angleterre,** fragment d'une chronique anonyme en latin, publié avec une introduction, une traduction française et des notes... Paris, Ed. Champion (Bibl. de l'Ecole des Hautes-Etudes, sciences hist. et philolog., CCXXIe fasc.), 1917. In-8°, 151 p.

L'intéressant texte reproduit par M. Bémont (d'après le ms. latin n° 6051, provenant de la Bibliothèque de Colbert) est une chronique catholique, rédigée en 1556-1557, et probablement saisie dans une imprimerie clandestine, celle de William Carter. L'auteur commence son récit à l'année 1528 et s'arrête à 1536[1], date de la mort de Catherine d'Aragon. En un latin élégant il a voulu écrire moins une histoire que ce qu'il appelle lui-même une « comédie hagiographique » ; il a voulu rendre à la fois ridicules et odieux Henri VIII et Thomas Cromwell. On peut découvrir chez lui l'origine de plus d'une de ces œuvres pieuses destinées à conserver le souvenir des martyrs d'Angleterre. A ce titre, on retiendra particulièrement ses pages sur le supplice des chartreux et le Pèlerinage de grâce, et sur Thomas More.

1. Ou plutôt le manuscrit s'arrête brusquement.

Il écrit, au reste, pendant la réaction catholique qui suivit le mariage de Marie Tudor.

Quel est l'auteur de cette chronique ? L'oratorien Joachim Legrand l'attribuait sans hésiter au docteur Thomas Harding. Avec sa finesse érudite, avec sa connaissance intime de l'Angleterre, du XVIe siècle, M. B. démontre que cette opinion n'est pas soutenable. Il rend la chronique à son très probable père, Nicolas Harpsfield, et il profite de l'occasion pour nous faire faire ample connaissance avec cette intéressante figure d'humaniste, qui fut enfermé à la Tour sous Elizabeth. Auteur d'un traité en anglais sur le divorce (*A treatise on the pretended divorce between Henri VIII and Catherine of Aragon*), qui circula en manuscrit et qui a été publié en 1878, il serait aussi l'auteur de la Chronique. Il existe cependant quelques divergences entre les deux ouvrages, par exemple en ce qui touche les négociations menées par Wolsey pour gagner François Ier à la cause du divorce. D'après le *Treatise* il aurait même été question d'un mariage entre Henri VIII et Marguerite, alors veuve du duc d'Alençon. Divergences également sur la mission de Campeggio et plus encore sur les débuts de Cranmer.

Ces divergences permettent-elles d'infirmer la thèse de M. B. ? On peut sans trop de peine admettre que la chronique latine était une première ébauche, que l'auteur aurait laissée inachevée [1] après avoir conté la mort de Catherine. Il aurait alors résolu de reprendre son travail sur un plan dogmatique, et il aurait senti le besoin de fortifier et clarifier sa documentation. « Pour établir cette démonstration [que le mariage avec Anne Boleyn faisait de Henri VIII un bigame], les scènes burlesques, les invectives n'étaient pas des moyens appropriés ; il fallait s'entourer d'un imposant appareil d'érudition, entasser les textes, multiplier les témoignages... On peut croire que ces renseignements nouveaux ont conduit Harpsfield à compléter ou à modifier dans son traité dogmatique en anglais ce qu'il avait déjà dit dans sa tragi-comédie en latin ».

On peut, semble-t-il, admettre sans trop de réserves le raisonnement de M. B. On lira plutôt, surtout dans sa fidèle et agréable traduction, la « tragi-comédie » que le traité.

On lira surtout avec fruit la savante introduction de M. B. On y trouvera (p. 21 et ss.) une excellente étude critique des sources du divorce et du schisme. Certaines des observations de M. B. dépassent même, par leur portée, le cadre de ces événements. Par exemple, sa critique de la publication des *Calendars* de Bergenroth et Gayangos (p. 25) sera lue avec profit par tous les historiens du XVIe siècle, de même que ses lignes sur la littérature anti-monacale (p. 29). Plus importante encore (p. 37-39) sa contribution à l'étude des compila-

1. A moins cependant que nous n'en possédions une copie incomplète.

tions (la première est celle de John Foxe) des actes des martyrs protestants d'Angleterre. Il y a là des éléments précieux pour une critique du *Martyrologe* de Crespin.

On voit quel est l'intérêt puissant de la publication de M. B. [1]. Elle fait honneur à la science française, qui continue, grâce à lui, à affirmer sa maîtrise dans le domaine de l'histoire d'Angleterre.

Henri HAUSER.

Paul OTLET, **Constitution mondiale de la Société des nations :** *Le nouveau droit des gens.* Un vol. in-18, 253 p. Crès éd. 1917.

Il faudrait beaucoup de pages pour résumer et critiquer ce petit volume : car l'auteur aborde une foule de graves problèmes, et les résout en un vaste système mondial, comme si le monde pouvait partir pour s'organiser pacifiquement d'une sorte de table rase. Les réalités de l'histoire sont là, et seules elles contiennent les données qui seraient nécessaires pour procéder de l'apaisement qui s'est fait à l'intérieur des groupements ethniques devenus des nations, à l'établissement d'une paix générale et durable entre les nations elles-mêmes. S'il s'était attaché à suivre de près cette évolution des Etats, l'auteur aurait mis davantage en relief, le rôle qu'y ont joué le rapprochement nécessité par la défense contre des ennemis communs et la suprématie acquise par diverses circonstances à l'un des groupes participant à cette défense [2], suprématie qui lui a permis d'imposer la paix civique à ses voisins immédiats. Aucune future nation n'a débuté par une constitution réglant tous les détails de son organisme, et il est peu vraisemblable que la Société des nations procèdera par une charte de ce genre. Il lui faudra tout d'abord — et c'est le problème d'aujourd'hui et de demain — organiser par une défense armée et appropriée une garantie des Etats libéraux et pacifiques contre les agressions d'avenir. L'histoire marche pas à pas, et ce serait déjà une étape considérable que l'établissement d'une gendarmerie durable constituée par les Etats alliés de l'Entente actuelle. L'auteur consacre bien quelques pages, justes de pensée, à cette phase préparatoire. Mais il envisage et formule trop vite la solution définitive, et son volume, plein d'intentions généreuses, glisse vers l'utopie.

E. d'EICHTHAL.

Georges DUMESNIL. **Ce qu'est le Germanisme.** Paris, Renaissance du livre, s. d. (1917), in-8°, 158 pages. Prix : 2 francs.

Sauf erreur ou omission, l'auteur de cette étude ne nous apporte nulle part une définition concrète du germanisme. Mais il nous mon-

---

1. L'introduction occupe les 43 premières pages. Le texte latin va de 44 à 97. La traduction française de 98 à 142. Un index.

2. J'ai développé ces idées dans mon volume *Paix et guerre internationales*, O. Boni, éditeur.

tre le germanisme en action à travers les âges jusque et y compris ses manifestations actuelles, vaste tableau qui nous donne de la chose une idée fort nette, à la vérité, mais combien désobligeante ! En réalité et de propos délibéré, M. Dumesnil n'a mis en relief que les protubérances, les saillies les plus apparentes du visage moral de l'Allemand, et comme elles sont aussi laides que voyantes, il a eu beau jeu. Une telle manière d'écrire l'histoire serait assez fâcheuse, parce qu'elle verse trop aisément dans le pamphlet et qu'elle peut non moins facilement se retourner contre soi. Il ne peut donc s'agir ici que d'une leçon de choses, mais la leçon est aussi copieuse qu'instructive. Des invasions barbares à la guerre actuelle, en passant par la querelle du sacerdoce et de l'Empire, par Luther et la Réforme, par Frédéric IIs par la Prusse de 1815 à 1870, par les philosophes et les théoriciens militaires allemands comme par leur guerriers, M. Dumesnil dégage les traits les plus caractéristiques du germanisme, et ces traits constants sont la brutalité, la rapacité, la bassesse, et le mensonge. L'âme d'un peuple est quelquefois une fleur, a dit cette bonne Mathilde Serao. L'âme allemande est un bouquet.

E. W.

Commandant Chenet, **Le sol et les populations de la Lorraine et des Ardennes**. Paris, Champion, 1916, in-8°, 289 pages. Cartes et figures.

Ce livre déborde un peu son titre, en ce sens que, déjà sous presse lors de la déclaration de la guerre présente, il s'est augmenté depuis lors d'assez gros chapitres préliminaires et supplémentaires dus surtout aux circonstances. Mais, avant tout et dans son fond primitif, c'est le livre d'un géologue et d'un ethnographe. Il est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur étudie de près les terrains de l'Ardenne, de la Lorraine et des Vosges, et il nous expose comment ils ont pu être utilisés au profit de l'industrie. Dans la deuxième, il montre l'influence que le sol a eu sur les destinées du pays. Dans la dernière, il nous fait voir ce qu'a été l'être humain en Lorraine depuis la préhistoire jusqu'à l'époque moderne. La conclusion est que, malgré les invasions germaniques, malgré la longue domination romaine, la Champagne, l'Ardenne et la Lorraine sont des pays où c'est l'élément gaulois qui est demeuré le plus pur. Il en voit la preuve dans la persistance, à travers les âges, des limites régionales et des divisions ecclésiastiques, dans le caractère spécial de l'art gothique, dans la poésie française de la Renaissance, enfin dans le tempérament : « Nous ne sommes pas des Latins, quoi qu'on dise, assure-t-il ; nous n'avons ni l'ordre, ni la méthode persévérante, ni le sentiment vindicatif de cette race hautaine ». C'est, d'après lui, au génie propre de la race celtique que nous devons ce sentiment du goût et de la mesure dans les arts, la littérature, la mode, et jusque dans la cuisine. Le commandant Chenet souhaite, en terminant, que nous aussi nous

ayons notre impérialisme, c'est-à-dire « la connaissance de l'unité profonde de notre passé et la fierté du rôle de civilisation et de culture imparti à notre pays ». Si ce livre n'est pas toujours écrit dans une langue irréprochable, si les preuves que donne l'auteur à l'appui de sa thèse ne paraîtront pas toutes d'une égale solidité, ce n'en est pas moins un ouvrage instructif, captivant même, et qui par le souffle patriotique dont il est animé, vient bien à son heure. Il mérite une place d'honneur dans toutes les bibliothèques, et plus particulièrement dans celles de tous nos établissements d'enseignement public.

E. W.

QUESTIONS ET RÉPONSES

397. (Année 1917, n° 30, p. 63, Fritz). — A Verdun, en avril 1916, les hommes donnent à l'artilleur allemand le sobriquet de *Théodule*; ils nomment les obus les *conducteurs*; lorsqu'ils vont à la relève et que sous les obus ils s'aplatissent, ils appellent cela *faire la carapace*.

626. — Abus. Qui a dit qu'il y a du bon dans les abus ?

— « Babouc, a dit Voltaire, conclut qu'il y avait souvent de très bonnes choses dans les abus ».

627. — Artisane. On lisait récemment que l'Allemagne a été l' « artisane » de la Révolution russe; le mot avait-il été employé antérieurement ?

— Georges Sand a parlé d'honnêtes artisanes qui savent se suffire; Hippolyte Rigault a dit que les artisanes remplacent aujourd'hui les bergères dans la pastorale; Brizeux dit d'une de ses héroïnes :

> Elle est née au Croisic et se nomme Suzanne;
> Or, un noble l'épouse, elle, simple artisane.

628. — Bonald. D'où lui venait son titre de vicomte ?

— Non pas, comme on l'a dit, de Louis XVIII, mais d'une terre acquise par sa famille au XVIIe siècle, la terre de la Rode. Le titre de vicomte était attaché à cette terre, et Bonald a pris part en 1789 à l'assemblée de la noblesse du Rouergue, sénéchaussée de Villefranche, sous le titre de vicomte de la Rode.

629. — Bon sens et justice. — Voilà ce que les Américains apporteront, a-t-on dit, au congrès de la paix; de qui est ce mot ?

— Lord Bryce a dit, le 10 juin 1917, que les Américains « apporteront à la table de la paix un bon sens d'hommes d'affaires et un esprit supérieur de justice », et cela, sans se départir de la sévérité nécessaire à l'égard de ceux qui ont déclaré la guerre, et qui la conduisent on sait comment.

630. — Chasteté allemande. Quel est le poète qui disait aux Allemands de montrer en France leur chasteté ?

— En mai 1814, Schenkendorf compose en vers une lettre qu'une mère écrit à Paris : « Dieu te salue, mon sang allemand.. fais en ce

lieu de péché briller l'honneur allemand, la chasteté allemande, la pudeur allemande ».

631. — Cicéron et son verbiage. Quel auteur du XVIIe siècle reprochait à Cicéron un peu de verbiage ?

— Maucroix avait traduit du Cicéron et il prétendait que la traduction nous fait connaître parfaitement un auteur, « nous le fait voir tout nu », nous découvre toutes ses beautés et tous ses défauts, que, par suite, il connaissait bien Cicéron. Eh bien, disait-il à Boileau, « j'oserais lui reprocher en quelques endroits un peu de verbiage. »

631 *bis*. — Corneille et ses Romains. Les contemporains de Corneille sentaient-ils que tout n'est pas historique dans ses tragédies romaines ?

— Il y a là-dessus une lettre ingénieuse et fine de Balzac à Corneille même. Elle est du 17 janvier 1643. Tout en louant Corneille, Balzac lui fait entendre qu'il n'est pas toujours un fidèle interprète : « Vous êtes le réformateur du vieux temps, s'il a besoin d'embellissement et d'appui. Aux endroits où Rome est de brique, vous la rebâtissez de marbre ; quand vous trouvez du vide, vous le remplissez d'un chef-d'œuvre, et ce que vous prêtez à l'histoire est toujours meilleur que ce que vous empruntez d'elle. Ce que la saine antiquité a produit de vigoureux et de ferme dans le sexe faible, est-il comparable à ces nouvelles héroïnes que vous avez mises au monde, à ces Romaines de votre façon ? » Et encore : « Cinna a plus de vertu que n'a cru Sénèque ; c'est pour être tombé entre vos mains, et à cause que vous avez pris soin de lui. Il vous est obligé de son mérite comme à Auguste de sa dignité. L'Empereur le fit consul, et vous l'avez fait honnête homme ; mais vous l'avez pu faire par les lois d'un art qui polit et orne la vérité, qui permet de favoriser en imitant, qui quelquefois se propose le semblable et quelquefois le meilleur ».

632. — Cristallisé. Que signifie cette expression dans la retraite de Russie en 1812 ?

— *Cristallisé* signifiait « mort », et *il est resté cristallisé en tel endroit* « il est mort en tel endroit » ; des soldats disaient « nous ne voulons pas *nous cristalliser* en portant un fusil ».

633. — Demi-dieux. Quelle était la coterie qu'on nommait ainsi dans l'armée allemande de 1870 ?

— On nommait les *Halbgötter* ou les demi-dieux les officiers supérieurs de l'état-major général qui prétendaient tout diriger et mettre Bismarck à l'écart.

634. — Districts. La Constituante appela les districts et les cantons du nom de leur chef-lieu ; n'y eut-il pas quelques exceptions ?

— Dans l'Ardèche, les districts de Tournon, de Joyeuse (Largentière) et d'Aubenas (Privas) furent fréquemment désignés sous le nom de district du Mezenc, district de Tanargue et district des Coirons.

Le district du Comtat (Carpentras) était dénommé le plus souvent district de l'Ouvèze. Le district de La Barthe dans les Hautes-Pyrénées s'appelait aussi le district de la Neste.

635. — Emigrées rentrées. « Il est étonnant, disait Talleyrand, combien de dames émigrées de l'ancienne cour me prient de les *forcer* à devenir dames d'honneur dans la nouvelle ». Qu'y a-t-il de vrai dans cette boutade ?

— Si Napoléon fit ou fit faire des avances aux émigrés, beaucoup les lui épargnèrent en allant au devant de ses désirs. Mais, comme Talleyrand l'a dit, beaucoup de ceux qui s'offrirent eurent l'air de faire la petite bouche. On connaît l'anecdote de Mme de Bouillé. Un jour que Mme de La Rochefoucauld, dame d'honneur de l'impératrice Joséphine, visitait Mme de Balbi, celle-ci, enchantée de trouver l'occasion de lancer une pierre dans son jardin, lui dit : « Mme de Bouillé sort d'ici ; je lui ait dit qu'on la désignait dans le monde comme dame du palais, mais elle s'en est défendue de manière à me prouver qu'on avait tort ». Là-dessus Mme de La Rochefoucauld tirait de sa poche et la demande de Mme de Bouillé et sa nomination. Au reste, soit colère vraie, soit jalousie, les émigrés exclus disaient pis que pendre des transfuges. Qui ne se rappelle le cinglant coup de fouet de la marquise de Lage de Volude ? « Les Périgord, les Noailles, les Poix, les Laigle, Luynes, les Montmorency rentrés, rentrant, voleurs, volés, les fils des assassins et les filles des victimes, les nobles ruinés et les gueux anoblis, tous pêle-mêle s'étalant, sautant comme des cabris, guettant un regard du nouveau maître, méditant une flatterie qui les fasse distinguer.... ».

636. — Enfant (un) né au pied de l'échafaud de Louis XVI. Est-il vrai que, dans la foule accourue pour voir le supplice du roi, une femme accoucha ?

— Sous le second Empire, l'asile de la Providence, rue des Martyrs, à Montmartre, avait recueilli un vieillard qui avait fait son entrée dans le monde, le 21 janvier 1793, sur la place même de la Révolution. Sa mère était venue voir, et, l'émotion aidant, elle mit au jour, sur le pavé de la place, le futur pensionnaire de l'asile, au moment où l'aide du bourreau, tenant la tête du roi par les cheveux, la tournait de son côté. Ce bonhomme, qui ne savait ni lire ni écrire, avait été longtemps claqueur au Théâtre français, et il récitait, avec une mémoire imperturbable, des fragments des *Enfants d'Edouard* et de *Marie ou les trois épouses*.

637. — Espérance. Qui a dit que l'espérance est la plus douce des passions ?

— Dans une lettre de 1696 à Ninon de Lenclos, Saint-Evremond écrit qu'il vieillit, qu'il ne peut oublier ce qu'il a été : « Du souvenir de mes jeunes ans, de la mémoire de ma vivacité passée je tâche d'animer la langueur de mes vieux jours. Mais ce que je trouve de

plus fâcheux à mon âge, c'est que l'espérance est perdue : l'espérance qui est la plus douce des passions, et celle qui contribue davantage à nous faire vivre agréablement ».

638. — Garat. Quelle confiance mérite Garat, qui rédigeait dans le *Journal de Paris* les comptes rendus des débats de la Constituante?

— Dans une lettre à Condorcet, Garat avoue ingénuement qu'il ne se gênait pas pour transformer complètement la physionomie des débats, et n'y recueillait que « les traits qui avaient un caractère et un intérêt pour l'imagination... De leurs cris je faisais des mots, de leurs gestes furieux des attitudes et lorsque je ne pouvais inspirer de l'estime, je tâchais de donner des émotions. »

639. — Germain (Les), orfèvres du XVIIIe siècle. Bachaumont s'indignait que François-Thomas, le dernier de la dynastie, ne fût pas membre de l'Académie de peinture. Le devint-il ?

— Non, mais après la Révolution, son fils devait faire, ailleurs que dans les arts, une brillante carrière. Il devint chambellan de Napoléon, officier d'ordonnance, comte Germain, comte de Montforton, préfet puis pair de France.

640. — Japon et Allemagne. Les Allemands ne disaient-ils pas avant la grande guerre qu'ils devaient dominer en Europe comme les Japonais en Asie ?

— Bernhardi, à la fin de la *Guerre d'aujourd'hui*, écrit que la hardiesse des Japonais a fait d'eux la nation souveraine de l'Extrême-Orient, « de même que nous autres Allemands saurons un jour nous établir et nous maintenir comme le peuple souverain de l'Europe. »

641. — Lesdiguières (la femme de). Pourrait-on donner quelques renseignements sur la femme du célèbre connétable ?

— Elle s'appelait Marie Vignon ; elle avait été sa maîtresse avant de devenir son épouse légitime, et maîtresse elle paraît l'avoir été dans tous les sens du mot. Les registres paroissiaux de l'église Saint-Hugues de Grenoble provoquent d'intéressantes observations sur elle et sur l'élévation progressive de tous les membres de sa famille. On les y voit successivement pourvus de charges lucratives, enrichis, annoblis et titrés. Tel qui est qualifié de marchand en janvier, est dit noble dans un acte de juin et comte en décembre de la même année. Quant à elle-même, ce n'est plus honnête Marie Vignon, femme d'Ennemond Matel ; c'est très haute et très puissante dame Marie de Vignon, marquise de Treffort, et elle porte « de gueules à la grue d'argent ». Des armes parlantes.

642. — Lethière. C'était un peintre qui eut un certain renom sous le Premier Empire ; il fut directeur de l'École française de Rome. On dit que *Lethière* était un surnom. Pourquoi ce surnom et quel était son vrai nom ?

— Il était fils du comte Guillon de Saint-Léger, gouverneur d'une de nos colonies sous Louis XV. Il prit le nom de *Troisième*, parce

que chassé par sa famille pour ses goûts de *vitrier*, il lui fallait bien un nom, et qu'il était le troisième des fils de son père. Ses camarades d'atelier, trouvant ce nom trop long, l'appelèrent *Le Thiers*, surnom que lui-même finit par transformer en *Lethière*.

643. — Membresse. Ce féminin de membre a-t-il été employé ?

— Mme Tallien, alors Mme Devin de Fontenay, écrit dans une lettre au *Journal de la cour et de la ville* du 21 avril 1791, qu'elle est membresse du club de 1789.

644. — Le roi Mirabeau. A-t-on dit, comme je crois l'avoir lu, le roi Mirabeau comme on a dit le roi Voltaire?

— Un dimanche, le 16 janvier 1790, le frère de l'orateur, le corpulent vicomte de Mirabeau qu'on surnommait Mirabeau-Tonneau, se rend chez le roi. L'huissier, trompé par le volume du personnage, annonce *Monsieur* (Monsieur frère du roi, le futur Louis XVIII, déjà fort gros). Le vicomte se retourne vers l'huissier : « Je ne suis, dit-il, que Monsieur, frère du roi Mirabeau ».

645. — Montegut. Que sait-on de ce conventionnel des Pyrénées-Orientales ?

— Cultivateur très peu instruit et selon son collègue Cassanyes, assez inepte, il vota la mort de Louis XVI, sortit du Conseil des Cinq-Cents en l'an VI et retourna vivre dans le Roussillon. Mais il signa l'acte additionnel en 1815, et les Bourbons l'exilèrent. Il vécut en Suisse, d'abord à Constance, puis dans le canton de Vaud, et mourut le 3 octobre 1827. Il était né à Ille en 1763.

646. — Napoléon se rasait-il lui-même ?

— Oui, mais très lentement, et il aimait à causer pendant qu'il se livrait à cette opération. « Les rois de naissance, disait-il, sont rasés par d'autres; celui qui s'est fait roi, se rase lui-même ».

647. — Vive l'Organisation. N'y a-t-il pas un chant en l'honneur de l'organisation allemande et qui se termine par ce cri « Vive l'organisation » ?

— Non ; c'est un chant socialiste ; l'auteur Ewald Nebe, invite ses camarades à boire, mais à se souvenir de leur union, de leur *Bund*, de leur *Verband*, et, en levant leurs verres, à chanter d'une seule voix » *Hoch die Organisation* ! », vive l'organisation, c'est-à-dire l'organisation des travailleurs. Un autre chant du parti ne dit-il pas que l'ouvrier a des lois qui le protègent et une organisation qui le défend?

648. — Paix et peu. Quel est l'écrivain dont ces deux mots étaient la devise ?

— Cette devise était celle de Pierre Charron, et il l'a justifiée par toute sa vie.

649. Penser et obéir. De qui est ce mot : « Quand les Russes voudront penser, ils ne sauront plus obéir ».

— *Le Temps* citait le 11 mai 1917 ce mot d'Edmond About (cf. S. R. *Chronologie de la guerre*, VI, p. 226).

650. — Pendable pour ses vers. On dit que Molière, dans ces vers du *Misanthrope*, à l'occasion du sonnet d'Oronte

> Je soutiendrai, morbleu, que ses vers sont mauvais
> Et qu'un homme est pendable après les avoir faits

a placé une saillie de Boileau.

— Boileau, en effet, dit un jour devant Molière : « Je soutiens que les vers de Chapelain sont détestables, et il n'y a point de police au Parnasse, si je ne vois ce poète-là quelque jour attaché au mont fourchu ».

651. — Portes de l'âme. Dans une des lettres de la marquise du Deffand à Walpole, lettre datée du 25 juillet 1770, elle dit : « ...Je laisse toutes les portes de mon âme ouvertes pour y recevoir le plaisir ; je désirerais barricader celle par où entrent le regret, l'ennui et la tristesse ; mais mon âme est une chambre dont le destin ou le sort ne m'ont pas laissé la clef .. » Je ne sais si je me trompe, mais « la porte de l'âme ouverte au plaisir », c'est une image que j'ai déjà vue quelque part. Ne serait-ce pas dans Voltaire ?

— Vous ne vous trompez pas Le 11 novembre 1738, Voltaire écrivait à M. de Formont : « ...La nature vous a donné si peu de portes par où le plaisir et l'instruction peuvent entrer dans nos âmes ; faudra-t-il n'en ouvrir qu'une ? » M. de Formont étant un ami très cher de Mme Du Deffand, elle aura vu cette lettre. Cela est d'autant plus vraisemblable que Voltaire y parle d'elle en termes aimables. Le passage sur « les portes de l'âme » l'aura frappée ; elle l'aura retenu ou copié et s'en sera servie plus de trente ans après,

652. — Premiers commis. Est-il vrai que, sous l'ancien régime, c'étaient les premiers commis qui dirigeaient les ministères ?

— C'étaient les premiers commis, lorsque le ministère était confié à des personnages trop jeunes, à des incompétents, à des paresseux. Rappelez-vous Du Bucq, ce spirituel et discret ami de la marquise de Créquy, qui fit marcher longtemps le ministère de la marine. Rappelez-vous Le Brun, l'homme de confiance du chancelier Maupeou, qui devait devenir troisième consul de la République française et mourir duc de Plaisance. Rappelez-vous l'abbé de La Ville qui minuta presque toutes les instructions diplomatiques du XVIIIe siècle. Rappelez-vous d'Hauterive, Desrenaudes, ces habiles collaborateurs de Talleyrand, et combien d'autres ; d'où vint le mot si méchant : « il fut ministre par incapacité d'être commis. »

653. — Rapallo. Cet endroit où eut lieu récemment une conférence des Alliés, ne fut-il pas le séjour de Nietzsche ?

— Nietzsche a passé à Rapallo l'hiver de 1882 à 1883, et c'est là, au mois de février 1883, qu'il a composé la première partie de *Zarathustra* ; « la baie de Rapallo, dit-il, est une baie aimable et calme entre Chiavari et le cap de Porto Fino ».

654. — Rat d'Opéra. Pourquoi ce nom donné aux petites danseuses de l'Opéra ?

— Précisons. « Le vrai *rat*, en bon langage, est une petite fille de sept à quatorze ans, élève de la danse, qui porte des souliers usés par d'autres, des châles déteints, des chapeaux couleur de suie, qui sent la fumée de quinquet, a du pain dans ses poches et demande dix sous pour acheter des bonbons. Le *rat* fait des trous aux décorations pour voir le spectacle, court au grand galop derrière les toiles de fond et joue aux quatre coins dans les corridors ; il est censé gagner vingt sous par soirée, mais au moyen des amendes énormes qu'il encourt par ses désordres, il ne touche par mois que de huit à dix francs et trente coups de pieds de sa mère. » Telle était du moins la définition du *rat* en... 1840. Je présume qu'il s'en faut de peu qu'elle ne soit encore vraie aujourd'hui. Soit : mais encore une fois pourquoi *rat* ? On vient de le dire : parce que le *rat* trotte menu parmi les praticables, ou encore parce que autrefois la classe de danse se tenait dans les combles ou dans les sous-sols, étages favoris des rongeurs.

655. — Razzia. Qui a comparé la guerre entreprise en 1914 par les Allemands à une razzia ?

— Un Australien, Sefton Dalmer, qui fut professeur à Berlin, a écrit dans le *Daily Mail* du 6 juin 1917 : « Les Allemands ont été enthousiastes pour la guerre tant qu'elle a permis d'être une grande razzia sur les biens d'autrui : nobles et paysans, junkers et socialistes étaient d'accord sur ce point ».

656. — Retour (le) des Cendres. Est-il vrai que l'armée fit à elle seule tous les frais des obsèques de Napoléon, autrement dit qu'on n'y vit représenter aucun des grands corps civils de l'Etat ?

— Cela est en effet très vrai et très curieux, étant donné le caractère pacifique du gouvernement de Louis-Philippe. Napoléon n'avait pas été qu'un grand général : il avait doté la France de grandes institutions, de beaux établissements d'utilité publique ; il avait fondé des hospices, donné son nom au recueil des lois civiles ; il avait couvert Paris et la France de beaux édifices, encouragé la littérature et la science ; il était membre de l'Institut; il avait signé le décret de Moscou. Cependant ni l'Institut, ni la Comédie française, ni les cours de justice, ni le conseil des hospices, ni le conseil des Ponts-et-Chaussées, ni la maison de Saint-Denis, n'envoyèrent de délégation à son enterrement.

657. — Réaction d'ordre. Qui a dit récemment qu'il n'y a d'autre issue pour la révolution russe qu'une réaction d'ordre ?

— Georges Clémenceau disait dès le 18 juin 1917 : « Il faut qu'au plus tôt une réaction d'ordre se fasse dans la nation russe ».

658. — Salomon. Voltaire nommait ainsi Frédéric II ; pourquoi ?

— Sans doute, pour la sagesse de ses lois. Il le nomme ainsi dans les premières lettres. Mais plus tard, il le qualifie de Salomon-

Mandrin (voir notamment une lettre du 9 novembre 1756 : « il me paraît que Salomon-Mandrin est le maître en Saxe comme à Berlin »). Ajoutons ce joli et patriotique passage d'une lettre à Richelieu, 3 janvier 1757 : « On me mande de Vienne qu'on y a une crainte des Prussiens très indécente. Je voudrais vous voir conduire contre eux gaiement des Français de bonne volonté et voir ce que peut sous vos ordres la *furia francese* contre le pas de mesure et la grave discipline ».

659. — Soviet. Le mot entre dans notre langue ; quand le voit-on pour la première fois ?

— S. R., dans sa *Chronologie de la guerre* (VI, p. 257) écrit à la date du 27 mai 1917 qu' « on commence, dans la presse française, à désigner le comité de Tauride (ouvriers et soldats) sous son nom russe de Soviet. »

660. — Le succès. Nietzsche a-t-il écrit que le succès justifiait tout ?

— Il a écrit ceci : « Vous dites que c'est la bonne cause qui sanctifie la guerre, et moi, je vous dis : c'est la bonne guerre qui sanctifie toute cause ».

661. — Teinturiers littéraires. La *Revue critique* a révélé dernièrement le nom du véritable auteur des discours parlementaires de Durbach. Sans parler de Diderot qui travaillait pour l'exportation, peut-on citer d'autres ateliers du même genre ?

— La liste en est interminable. Bornons-nous à rappeler aujourd'hui que la Harpe corrigeait les mémoires juridiques de Legouvé et d'Elie de Beaumont et qu'il composait des discours académiques pour les avocats qui n'en savaient pas faire.

662. — Le « Trimaso ». Dans un catalogue d'autographes, j'ai vu reproduits les vers suivants en patois, attribués à Chatrian, le collaborateur d'Erckmann :

Aïousse ke Ros à etti ?
— Dons lo bô quérir do gui
Po lo trimâso !
Ço lo mâ et lo trimâ... ço lo
Trimâso !

Ce qui donne en français :

« Où est-ce que Rose a été ?
— Dans le bois quérir du gui
Pour le Trimâso.
C'est le mai et le trimâ ... c'est le
Trimâso !

Qu'est-ce que le « trimâso » ?

— Dans les villages du pays de Metz, les jeunes filles se réunissaient — autrefois, certainement jusqu'en 1870, après, je ne sais pas — et désignaient celle d'entre elles qui devait, le premier dimanche du mois de mai, remplir le rôle de « Trimazo ». Celle-ci, comme une mariée, s'habillait de blanc et se couvrait de fleurs et de rubans. Le

« Trimazo » une fois prêt, la bande joyeuse se mettait en marche ; il y avait les chanteuses, les danseuses et celles qui portaient le panier destiné à recueillir les œufs, et l'aumônière, où les plus aisés laissaient tomber une petite pièce blanche. On allait alors de maison en maison, s'arrêtant sur chaque seuil ; là les chanteuses entonnaient le « trimazo », et les danseuses exécutaient quelques figures de danse. Pendant ce temps, les quêteuses entraient dans la maison, recueillaient les offrandes traditionnelles, en nature ou en argent, et lorsqu'elles sortaient, les chanteuses chantaient un couplet de remerciement. Aux personnes peu généreuses (ce qui était fort rare), les chanteuses servaient le remerciement suivant :

Je v'sohâdant autant d'afants
Qu'i n'è d'pierat' évaus lés champs,
Ni pin, ni pât' po les nûri,
Ni ch'mînho' ni teûl' po les covri ?

(Nous vous souhaitons autant d'enfants qu'il y a de pierres parmi les champs, ni pain ni pâte pour les nourrir, ni chemise ni toile pour les couvrir !) Quelle est l'origine du Trimazo ? Elle se perd dans la nuit des temps, et nul n'en a donné jusqu'ici une explication satisfaisante. La plus récente, et en tout cas la plus raisonnable, fait venir ce mot du patois lorrain « trimâ » qui signifie les premières pousses, la première feuille. Le trimazo serait le chant du trima, le chant du renouveau.

663. — Venise. Quel voyageur du XVIIIe siècle la regardait comme la troisième ville de l'Europe ?

— Le président de Brosses met deux villes au dessus de tout, Paris et Rome. Selon lui, Rome est « quant au matériel, non seulement la plus belle ville du monde, mais hors de comparaison avec toute autre, même avec Paris, qui, d'un autre côté, l'emporte infiniment pour tout ce qui se remue ». Pourtant, avant de voir Rome, il avait dit que Venise « est si singulière par sa disposition, ses façons, ses manières de vivre à faire crever de rire, la liberté qui y règne et la tranquillité qu'on y goûte, qu'il n'hésitait pas à la regarder comme la seconde ville de l'Europe ».

664. — Wagner. Faut-il proscrire Wagner ?

— « Sans nous prononcer, nous citerons seulement ce mot de Vincent d'Indy : « Le beau est toujours beau, d'où qu'il vienne et proscrire Wagner, ce serait se conduire à la Boche ».

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — **1er février** — **1918**

Ajalbert, Le Maroc sous les Boches. (M. G. D.).
Montet, Etudes orientales et religieuses (A. Bel).
Kock, Inflexion et fracture : Flom, Le dialecte d'Aurland (M. Cahen).
La Vega del Sella, La Cueva del Penicial ; Cabrero, Les fouilles d'Ibiza ; Roman, Les fouilles de Plana ; Quintero, Les fouilles de Punta de la Vacca ; Melida, Les fouilles de Numance et de Merida ; Calvo, Les fouilles de Clunia ; Los Rios, Les fouilles du théâtre d'Italica ; Delgado, Les voies romaines de Duero (R. Lantier).
Galletier et Hardy, Rome, textes latins (F. Bertrand).
Selin, Une pièce de Jonson ; Cook, Clarence et Chaucer ; Ferguson, La littérature américaine en Espagne ; Travaux de la Société bibliographique d'Amérique, XI, 1-2 ; Pyke, Ruhleben (Ch. Bastide).
Huan, Nietzsche ; Fromentin, Sociologie expérimentale (F. Bertrand).
Seillière, Houston-Stewart Chamberlain (F. Bertrand et F. Piquet).

Jean Ajalbert, **Le Maroc sous les Boches**, voyage de guerre, 1916. Ed. Bossard. Paris, 1917, 198 pp. avec grav.

Ce sont là des notes de voyage, qu'il faut prendre comme telles, sans réclamer à l'auteur un livre qu'il n'a pas voulu faire : des feuillets de carnet de route, le récit alerte de menus faits avec des compliments pour les hôtes aimables, parfois des croquis un peu déjà vus (la chanteuse de bouiboui), et puis, heureusement, beaucoup de très jolis morceaux (le silence à Fez, la dune d'Aïn Safra, etc.), bien sentis, soignés, avec un très grand souci du pittoresque et d'une forme très « moderne ». Oserai-je ajouter que les pages sur Isabelle Eberhardt sont un peu longues, un peu sonores ; est-il si vrai que la pauvre morte soit si ignorée ? Et par réaction, faut-il élever si haut, au milieu d'une auréole de si puissante originalité, cette jeune slave orientale qui trouvait dans la société indigène du Sud Algérien un terrain propice à sa fantaisie voluptueuse et vague, à sa nostalgie d'originalité, à son souci de se sentir en marge, « donc » au-dessus de son ambiance sociale ? Ne faut-il pas craindre que cette exagération même ne fasse oublier le réel mérite de beaucoup de ce qu'elle nous a laissé ?

M. A. a bien compris la couleur des choses et des gens du Maghreb ; mais étant pédant de profession, je lui ferai des chicanes de pédant. L'Aid el Kébir n'est pas la fête de la naissance du prophète : c'est la fête du sacrifice que célèbre le monde musulman tout entier, à

l'heure où les pèlerins font à Mina, près de la Mekke, le sacrifice solennel du *hadj* ; la naissance du Prophète s'appelle en Afrique du Nord le *mouloud*. — M. A. (p. 134) n'a pas vu de *tolba* à genoux : ce n'est pas une posture musulmane ; prosternés, assis sur les talons et inclinés, mais pas à genoux. Et que sont les Saints Livres, au pluriel ?

M. A. a gardé bien mauvais souvenir de l'appel à la prière, dont il n'a retenu d'ailleurs qu'une petite partie : *Allah Akbar*. M. A. n'aime pas la musique : voir ses indications sur la musique hébreuse (*sic*) et l'arabe; et ce serait d'ailleurs matière à réflexions amusantes que cette fréquente inaptitude musicale des gens de lettres. Il est donc logique qu'il n'ait point senti, qu'il n'ait point été pénétré de la grandeur de l'appel à la prière, qu'il n'ait entendu qu'un hurlement, où il y a une noble et large mélopée sereine.

Des sensations ne se discutent pas : il y a des gens pour lesquels la symphonie avec chœurs est un bruit gênant : la sensation de M. A. est une sensation que je ne partage point, voilà tout : car je garde toujours aussi vibrant le souvenir des appels du *maghreb* et de l'*eucha* par le muezzin de Sidi-Bou-Médine, devant des couchers de soleil d'automne, des vendredis où dans la tombée rapide du jour la floraison multicolore et grouillante des femmes et des enfants parmi les tombes du grand cimetière de Tlemcen, s'estompait, s'éteignait, sous les voiles remis en hâte et sous le crépuscule ; et ailleurs les appels de la prière de l'aurore, dans le silence angoissé de l'attente du soleil, salut du jour naissant à la grandeur immuable d'Allah.

Mais le petit livre de M. A. est enfin une bonne action ; il rappelle au grand public que l'Afrique du Nord est un des éléments essentiels de la puissance française de demain, et qu'elle était pour l'Allemagne l'une des dépouilles rêvées. Et de cela, il faut féliciter chaleureusement notre auteur.

Les dessins de M. de la Nézière sont très vivants : le cortège de la première page est d'une réalité intense de lumière et d'ombre, et l'on se colle au mur pour laisser passer le petit chérif.

M. G. D.

E. Montet, **Études orientales et religieuses** ; mélanges publiés à l'occasion de sa 30e année de professorat; avec préface de M. le Professeur Fulliquet. Genève, chez Georg et Cie, Paris, chez Fischbacher, 1917, un vol. in-8° de XI-359 pages.

Les 127 premières pages de ce volume sont consacrées à des études hébraïques ; le reste du livre s'occupe d'études musulmanes. Je ne parlerai que de ces dernières. Quelques-unes d'entre elles ont paru déjà en mémoires ou articles dans des périodiques européens, d'autres sont des conférences faites à Paris ou à Genève ; les notes de M. Montet sur Fès paraissent pour la première fois dans ce volume.

Dans sa préface, M. le Professeur Fulliquet, de l'Université de Genève, s'est chargé de présenter l'auteur, comme professeur et

comme savant : « Ce qui caractérise l'enseignement de M. Montet, dit-il, c'est sa probité scientifique. Tous les auditeurs ne peuvent échapper à cette impression dominante de sécurité, de confiance ». Et plus loin : « Il est aussi un des hommes les mieux informés en ce qui concerne l'Islâm ».

Comme on pouvait s'y attendre, M. Montet, dans ses travaux sur l'Islâm, s'est particulièrement attaché aux problèmes religieux, bien qu'il n'ait pas négligé la linguistique pure de l'arabe classique.

Dans le présent volume on lira : un mémoire sur *les Confréries religieuses de l'Islâm marocain : leur rôle religieux, politique et social* (131-174), un autre sur *le culte des Saints dans l'Islâm en Magreb* (175-202), un article sur les *Zkara du Maroc* (255-266), des notes de voyage sur *Fez, ville sainte et savante* (267-276) et sur *Marrâkech, la capitale du Sud* (277-286). Par ces titres on voit que la Berbérie et plus spécialement le Maroc, où l'auteur a fait plusieurs voyages, est largement servie dans ce livre. L'Islâm oriental n'y est pas oublié cependant, puisque l'on rencontre dans ces *Études* un article sur *un rituel d'abjuration des Musulmans dans l'Eglise grecque* (203-228), un autre sur le *Bâbisme et Béhaïsme* et un troisième sur le *théâtre en Perse*. Enfin la politique musulmane de la France a été de la part de M. Montet l'objet d'une conférence à Genève en 1916 : *La France dans ses rapports avec l'Islam*.

Dans ses *Confréries religieuses* du Maroc, M. M. accompagne les brefs renseignements qu'il donne sur les principales d'entre elles d'observations intéressantes sur le tempérament religieux des Marocains. Il a très bien observé l'indifférence religieuse de nombreux sujets du sultan-chérif et leur scepticisme « qui ne prend même pas la peine de se dissimuler ». J'aurais bien des exemples à l'appui de cette opinion que j'ai moi-même exprimée ailleurs [1]; en voici deux au hasard de mes notes : j'ai vu, dans la Médersa Bû-'Anânîya à Fès, pendant le *ramadan* de 1915, un marocain manger en plein jour sans s'inquiéter de l'effet produit sur ses coreligionnaires qui venaient là pour prier. Ceux-ci d'ailleurs n'en paraissaient pas très surpris et c'est à peine s'ils lui firent faire, par le balayeur de la maison, quelques timides observations, pour qu'il allât achever, hors de ce saint lieu, le repas sacrilège qu'il y avait commencé. A Tlemcen, le coupable aurait été rudement malmené et aurait reçu de sérieux horions.

Une autre fois, me promenant à cheval hors de Fès, je rencontre un jeune musulman d'une vingtaine d'années qui faisait paître un troupeau de porcs, tout près des remparts de la ville, pour le compte de quelque Espagnol. Je lui demande s'il ne craint pas que le voisinage de ces animaux ne soit désagréable à Moulaye Idris, le patron de la ville.

1. Cf. Mon *Coup d'œil sur l'Islam en Berbérie* (extr. de la *Revue de l'Histoire des religions*, in-8, 74 pages. Paris, Leroux, 1917, p. 6).

— « Cela m'est bien égal, s'écrie-t-il alors, que le voisinage de mes pourceaux plaise ou déplaise à Moulaye Idrîs ; ce n'est pas lui qui me donnera à manger si je ne gagne pas ma vie ».

Quel blasphème pour un musulman que de telles paroles, quand on sait ce qu'est le culte des Saints en Berbérie, quand on connaît la popularité et le respect dont jouit dans le Maroc entier le grand patron-fondateur de Fès!

Mais qu'on se rassure, la tiédeur religieuse des Marocains disparaîtra au contact des Européens. Je l'ai constaté pour Rabat et je le pressens pour Fès. Et quand M. Montet retournera au Maroc, il pourrait bien s'apercevoir que le rigorisme religieux s'accentue au détriment de l'indifférence. Cela importerait peu d'ailleurs si le changement ne se faisait, comme toujours, contre le *Roumi*, et ne rendait en outre le Marocain moins utilisable.

On peut souscrire aux conclusions de M. Montet en ce qui concerne, pour le moment, le peu d'influence politique des Confréries religieuses au Maroc, en raison des rivalités qui existent entre elles et au sein même de la plupart de ces ordres.

Je n'ai pas l'intention d'examiner ici par le menu les études que contient le livre de M. Montet, d'autant plus que la plupart ont déjà paru, comme je l'ai dit, dans d'importantes revues françaises, anglaises ou américaines.

Je voudrais cependant m'arrêter un instant sur quelques-uns de ces travaux, par exemple sur *Les Zkâra du Maroc*. A leur sujet, M. Montet rappelle le volumineux mémoire du professeur Mouliéras d'Oran [1], et cherche à démêler, à travers les données de ce mémoire, à quelle secte hérétique il pourrait bien rattacher les quelques milliers de Marocains formant la tribu des Zkâra du Maroc oriental. Il émet l'hypothèse que les Zkâra pourraient être des Druses. Mais il considère cette hypothèse comme bien risquée, « car l'étude des Zkâra est trop peu avancée pour qu'il soit possible de résoudre définitivement la question de leurs obscures origines ». J'ajouterai même que l'on est jusqu'ici bien peu renseigné sur les croyances et les pratiques religieuses des Zkâra. M. le professeur Mouliéras, sur la foi d'informateurs, venus des Zkâra, qui lui ont donné, à Oran, dans son cabinet de travail, toutes les indications qu'il rapporte, voit en eux des chrétiens et même des libres-penseurs.

Je suis convaincu de la bonne foi de M. Mouliéras, mais je le suis beaucoup moins de la sincérité de ses informateurs. Depuis qu'a paru le mémoire du professeur d'Oran, j'ai interrogé personnellement un très grand nombre de Zkâra, de ceux qui passent par Tlemcen pour venir travailler en Algérie, à tous moments de l'année, mais surtout à l'époque des moissons. Non seulement je n'en ai pas trouvé

1. Une tribu zénète anti-musulmane, les Zkâra, un vol. in-8° de 264 pages. Paris, Challamel, 1904 (ext. du *Bulletin de la Société de géogr. d'Oran*).

un qui m'ait déclaré être chrétien, mais tous se sont dit musulmans.

Il ne faut pas non plus tirer argument contre l'Islam des Zkâra de la formule « Les *musulmans* les ont frappés » qu'ils emploient en parlant des fous, rapportée par M. Montet, après M. Mouliéras ; c'est là un euphémisme courant, employé aussi bien par nos Tlemcéniens — qui eux certes ne peuvent pas être soupçonnés de tiédeur musulmane — pour ne pas attirer l'attention des terribles *djinns* en prononçant ce mot, les bons Musulmans tlemcéniens et surtout les femmes appellent les *djinns* « les croyants, les Musulmans, ces gens-là, etc. »[1].

Les Zkâra se donnent bien pour patron Sidi Aḥmed ben Yousef, comme tant d'autres tribus dont justement la ferveur musulmane est des plus pâles; mais cela ne prouve encore pas qu'ils soient chrétiens, ou libres-penseurs, ou druses.

Comme tant d'autres tribus berbères — car les Zkâra sont des Berbères de type ethnique et de langage — cette tribu du Maroc oriental a résisté plus longtemps que la plupart des autres à la pénétration musulmane. C'est là qu'il faut, je crois, arrêter pour le moment les hypothèses à leur sujet, jusqu'à ce qu'une étude méthodique, faite sur place, des mœurs familiales et sociales, des croyances religieuses chez les Zkâra, nous apporte sur leur compte les précisions nécessaires pour juger.

On lira encore avec profit les descriptions courtes mais substantielles que M Montet a faites dans son livre, de Fès et de Marrâkech qu'il a visitées longuement et en voyageur averti.

Sa conférence sur *La France dans ses rapports avec l'Islâm* s'adresse naturellement à un public peu ou pas renseigné sur ces questions ; c'est une tentative de vulgarisation généralement heureuse. Je ne suis cependant pas tout à fait de l'avis de M. Montet quand il dit que l'on peut voir « dans le mot *Islâm* un synonyme de *Turquie* ». C'est là le point de vue européen, pas du tout le point de vue musulman.

Quand M. Montet parle de la tolérance de l'Islâm, il ne faut entendre assurément qu'une tolérance toute relative. Que l'Islâm occidental, par exemple, au Moyen Age, se soit montré beaucoup moins intolérant que les catholiques espagnols au temps de l'Inquisition, c'est un fait certain ; de même qu'à diverses époques de l'Histoire, certains souverains musulmans, certaines dynasties même, se sont montrés plus ou moins larges au point de vue du traitement des Infidèles. Mais je crois qu'il serait excessif de dire que l'Islâm « est une religion en principe et foncièrement tolérante ». A la vérité l'Islâm n'admet pas qu'il puisse y avoir en fin de compte d'autre pouvoir sur la terre que l'autorité du Kalife musulman ; les Musulmans doivent faire la guerre aux Infidèles quels qu'ils soient jusqu'à

1. Cf. Ma *Population musulmane de Tlemcen*, un vol. Paris, chez Geuthner, 1908, p. 23 et Mouliéras, *loc. cit.*, p. 36.

ce qu'ils les aient tous soumis à leur joug politique ; ils doivent obliger l'Infidèle à embrasser la religion musulmane, sous peine de mort, à l'exception toutefois des chrétiens et des juifs qui peuvent exercer leur religion sous certaines conditions. Mais ces conditions sont telles que les conversions à l'Islâm de la part des chrétiens et des juifs au Moyen Age, dans l'Occident musulman — pourtant relativement tolérant — ont été nombreuses. M. Montet est d'ailleurs de cet avis au fond, et pour s'en convaincre il n'y a qu'à lire ce qu'il dit à ce propos à la page 337.

Que la situation des peuples musulmans actuels et leur division même, les mettent dans l'impossibilité de développer les conquêtes de l'Islâm, ceci est de toute évidence. Comme me le disait un jour l'un des principaux Ulémas de Fès : « Entre deux maux il faut choisir le moindre », il ne faut pas donner aux Infidèles de prétexte pour qu'ils augmentent leur territoire au détriment de celui de l'Islâm.

C'est là une situation de fait qu'il faut bien constater ; mais elle n'a aucun rapport avec la doctrine fondamentale de l'Islâm. Il est évident que le respect de la France pour la religion des Musulmans et le bien-être qu'elle a fait régner dans les pays d'Islâm sur lesquels flotte son drapeau sont les raisons qui lui ont conquis la sympathie des Indigènes, comme l'expose très justement M. Montet ; et cette sympathie s'est traduite dans la guerre actuelle par des manifestations éclatantes de loyalisme et de dévouement de la part des Musulmans de l'Afrique du Nord.

Alfred Bel.

Axel Kock. **Svensk Ljudhistoria**. Tredje delen. Förra hälften. Lund. C. W. K. Gleerup. 1916, 268 pp. kr. 2 fr. 75.

Les deux premiers volumes de la *Svensk Ljudhistoria* exposaient, en quatre fascicules substantiels, l'histoire du vocalisme suédois. La première partie du troisième volume contient la théorie de l'inflexion et de la fracture.

Malgré ses 268 pages, cet ouvrage n'est en somme que le résumé d'un autre plus important, publié par Kock quelques mois auparavant sous le titre de *Umlaut und Brechung im Altschwedischen. Eine Uebersicht*. Il faudrait pouvoir comparer ces deux ouvrages, mais je ne connais d'*Umlaut und Brechung* que les trois premiers fascicules, parus avant la guerre, de 1911 à 1913. A juger sur cette centaine de pages, l'exposé semble moins systématique : la controverse y tient plus de place et met en œuvre une documentation plus copieuse, moins étroitement limitée au domaine suédois.

L'altération du vocalisme de la syllabe radicale sous l'influence d'une voyelle suivante est un phénomène dont on sait l'importance capitale : les faits d'inflexion et de fracture dominent et compliquent l'histoire du vocalisme germanique. Kock a consacré la plus grande

partie de sa vie à les décrire et à les interpréter. Mais nous n'avions jusqu'à présent que des travaux fragmentaires. Pour la première fois, après vingt-cinq ans de patient travail, le savant professeur de Lund tente, en ces pages, une synthèse de sa doctrine.

Il n'est point exagéré de parler de la doctrine de Kock. L'unité de la pensée et de la méthode se reflète dans la belle ordonnance du volume que nous avons sous les yeux. Les règles s'enchaînent avec une rigueur harmonieuse et le système puise sa force dans la seule réalité linguistique, sans jamais sacrifier à l'ingéniosité ou à l'abstraction.

Cet enseignement est le résultat d'une investigation qui dure depuis 1887. Je n'en sais pas de plus patiente, de mieux dirigée, de plus féconde. Kock avait commencé sa carrière par de brillantes études sur l'accentuation scandinave : les résultats obtenus dans ces travaux depuis longtemps classiques, furent le point de départ de recherches sur le domaine voisin de l'inflexion et de la fracture. L'accent et la quantité qui souvent le détermine demeurèrent les facteurs essentiels de son interprétation. Il aborda l'étude de la préhistoire avec une méthode qui s'était formée à l'observation des parlers vivants et les problèmes, posés dans toute leur complexité réelle, reçurent une solution rationnelle, dégagée de l'invraisemblance qui avait entaché les travaux de ses prédécesseurs. Kock étudie les fossiles avec un sens saisissant de la vie. Il a beau opérer avec des mots runiques et des formes restituées, il reste près de la réalité parlée. Même précédé d'une astérisque, un mot n'est jamais pour lui une combinaison de signes écrits : c'est un complexe de phonèmes, de durées différentes, groupés autour d'un certain accent :

Il n'est pas besoin de rappeler la théorie, maintenant fameuse, des trois périodes d'inflexion. Elle se fonde tout entière sur cette seule observation que l'intensité des syllabes finales dépend de la durée de la syllabe radicale. L'accent secondaire est plus faible après une syllabe radicale longue (*dómido*) qu'après une syllabe radicale brève (*tálido*). Cette observation, confirmée par les phénomènes de balance vocalique du v. suéd., permettait de sérier les faits de syncope : la chronologie de la syncope livrait la clé de l'inflexion. La même méthode, appliquée aux phénomènes de fracture, plus délicats encore, éclaira d'une lumière singulière le contraste *bera* : *gjalda*. Dans ce cas aussi, la quantité de la syllabe radicale expliquait l'absence ou la présence de fracture, en permettant de reconstituer l'identité de l'agent altérateur. Elle expliquait, dans les infinitifs, la quantité de la voyelle *a* de la désinence après la chute de l'*n* finale : quantité longue après syllabe radicale brève (*berá*), réduite après syllabe radicale longue (*gelda*) et la conclusion s'imposait qu'il n'y a pas fracture devant une voyelle longue. La théorie de la fracture dérivait ainsi de celle de l'inflexion ou plutôt elle procédait du même raisonnement.

Par l'observation minutieuse et l'interprétation rigoureuse des faits, Kock a pu dégager les caractères généraux du phénomène qu'il étudie. Ses conclusions intéressent au premier chef la phonétique et la linguistique générales. Seule, une voyelle en voie de réduction ou de disparation altère le timbre d'une voyelle de syllabe radicale. Une voyelle finale qui n'est pas amuie ne modifie la tranche vocalique du radical qu'à une époque relativement récente. Et cette inflexion n'est possible que si cette voyelle finale n'est ni longue ni accentuée.

Un ensemble de faits aussi complexe pose un très grand nombre de problèmes : les solutions proposées ne sont pas toutes définitives. Même dans cet ouvrage, d'allure dogmatique ou la controverse n'occupe qu'une place insignifiante, Kock insiste sur les difficultés et discute volontiers les avis qui s'écartent du sien. Par exemple, pour la fracture de *e* devant *u*. Le résultat de cette fracture est en général une diphtongue *io*, parfois aussi une diphtongue *ia* dans certains parlers de la Norvège et dans tout le scandinave oriental : le vocalisme du v. norv., v. suéd. *fiatur*, v. dan. *fiœdhœr* s'oppose à celui du v. isl. *fioturr* « lien ». L'interprétation de cette diphtongue *ia* fait de grandes difficultés. Kock maintient avec raison que la diphtongue *io* est le résultat direct de la fracture, contre ceux qui la considèrent comme l'altération secondaire par labialisation d'un *ia* primitif. Mais il ne me paraît pas avoir encore déterminé avec une rigueur suffisante les conditions dans lesquelles on a *ia* au lieu de *io*. Il admet (§ 1359) quet dans certains parlers, un *e* se brise en *iu*, *io* devant un *u* qui s'amui, (1re période : miok <*meku), mais en *ia* devant un *u* qui se maintient (2e période : fiatur <*feturr). Au paragraphe 1051 du même ouvrage (Ljudhistoria, tome II) Kock avait formulé cette règle de façon très différente : *io* devient *ia* devant un *a* de la syllabe suivante. Je note cette variation moins pour en faire grief à l'auteur que pour signaler une difficulté dont il n'a pu encore triompher.

Ce qui frappe, au contraire, quand on compare cet exposé magistral aux nombreux articles qui l'ont préparé, c'est la continuité de la pensée. Kock a revisé bien des fois ses exemples, il a proposé, pour les mêmes faits, des interprétations souvent différentes mais, dans ce qu'elle a d'essentiel et de durable, la doctrine s'est élaborée progressivement avec une sorte de nécessité interne : les principes et la méthode n'ont jamais varié.

Maurice Cahen.

George T. Flom. **The phonology or the dialect of Aurland.** Norway (University of Illinois Bulletin. Vol. I. n 1 and 2). 1915, 92 pp.

L'auteur, un professeur américain d'origine norvégienne, décrit dans cette monographie, le dialecte de son pays natal. Parlé sur les bords des fjords d'Aurland et de Nœrö (Sogn), ce dialecte ne présente pas d'innovations particulièrement intéressantes, mais on y retrouve

les caractères généraux des parlers de la Norvège occidentale. La riche diphtongaison des voyelles longues du vieux norvégien (p. 37 sqq.) est l'un des traits les plus remarquables de tous ces parlers qui offrent avec l'islandais un parallélisme d'évolution d'un extrême intérêt. La description des phonèmes est suivie d'une brève esquisse de leur généalogie ; l'auteur se contente d'ailleurs d'établir les correspondances avec le vieux-norvégien et ne cherche pas à faire l'histoire du parler. L'ouvrage contient quelques textes phonétiques très courts.

Maurice Cahen.

Conde de la Vega del Sella, **La Cueva del Penicial (Asturias)**. Comisión de Investigaciones paléontológicas y prehistóricas. Memoria, nº 4. Madrid, Museo de Ciencias naturales, 1914, 1 vol. in-8º.

Située à quelque distance du village de Llanes, dans la zone orientale des Asturies, la *Cueva del Penicial* fait partie d'un groupe de cavernes connues dans le pays sous le nom de *cuevas del Mar*. Elle s'ouvre dans les calcaires carbonifères assez abondants dans la région. Elle est orientée au sud-ouest. A l'entrée de la caverne s'étend comme une sorte de petit amphithéâtre où le comte de la Vega del Sella a pratiqué une suite de sondages. A l'intérieur de la caverne, on a retrouvé, parmi les restes de foyers, des ossements de l'*Equus Caballus*, du *Cervus Elaphus* et d'un Bovidé, mêlés à des racloirs et à des instruments paléolithiques.

Un outil, rencontré à plusieurs reprises, mérite une mention spéciale : c'est un caillou roulé, généralement de forme ovale ou aplatie, dont l'une des extrémités du grand arc a été taillée en pointe. L'extrémité opposée qui fait office de talon n'a pas été travaillée.

L'ère de répartition de cet instrument est circonscrite à la région asturienne et donne lieu à une nouvelle civilisation, postérieure à l'Azilo-Tardenoisien, civilisation à laquelle M. Hugo Obermaier propose de donner le nom d' « Asturienne ». Par suite de l'absence de céramique et d'instruments de pierre polie dans ces gisements, ce niveau appartient à l'Epipaléolithique, et d'autre part, comme il n'existe aucune relation entre cette nouvelle civilisation et le néolithique de la France, il faut lui faire une place à part dans la nomenclature de cette époque. Il semble, dès maintenant qu'on soit en présence d'une modalité régionale de la civilisation cantabrique, modalité spéciale à la région asturienne.

Raymond Lantier.

Arturo Perez Cabrero, **Ibiza arqueológica**. 1 vol. in-8º de 56 pages et 46 figures dans le texte. Barcelone, Tomas, 1911.

Carlas Roman, **Antiguëdades Ebusitanas**. 1 vol. in-8º de 145 pages et CI pl. hors texte. Barcelone, Ant. Lopez, 1913.

L'exploration scientifique d'*Ibiza* (Baléares) est l'œuvre de la Société archéologique de l'île, qui, depuis 1903, poursuit activement

le déblaiement des stations puniques et des nécropoles. Les principaux résultats de ces campagnes de fouille sont exposés par M. A. P. C. dans un petit guide clair et précis, appelé à rendre d'utiles services.

On y trouve un résumé des découvertes faites au temple d'*Es Cuyeram* et aux établissements agricoles de *Las Figueretas* et de l'exploration des nécropoles d'*Ebuso*, *Portus Magnus*, *Puig d'En Valls*, *Talamanca*, ainsi que des puits de *Plana* et *Valarino*.

La plupart de ces nécropoles sont creusées aux flancs des cerros qui bordent le rivage, sur le versant opposé à la mer. Elles ont fourni un très abondant mobilier funéraire où dominent les objets d'importation grecque et phénicienne. Parmi ceux-ci se rangent en premier lieu des statuettes polychromes, dont la plupart représentent l'Astarté phénicienne, la tête surmontée de la tiare et portant d'immenses pendants d'oreilles et de lourds colliers. On peut encore citer dans cette série de menus bibelots, pacotille courante des navigateurs sémites, alabastra, verroteries, peignes, colliers, boucles d'oreilles, etc.

La Grèce est représentée par d'admirables figurines en terre cuite ayant souvent conservé leur polychromie, par des intailles des îles très finement gravées, par des poteries.

Les fouilles de *Plana* ont donné une série de figures de terre cuite absolument nouvelles, étudiées par M. Carlos Román. Elles ont été modelées pour servir de récipients et rentrent plutôt dans la catégorie des vases que dans celle des idoles. Le corps de ces petits personnages, hommes ou femmes, est creux; pour plus de stabilité, le potier a supprimé les jambes. Les seuls détails un peu accentués sont la tête, les bras, les mains et le sexe qui, dans les représentations masculines, sert à l'évacuation du liquide. Leur inventeur, M. C. R., frappé de quelques vagues ressemblances avec l'ancienne céramique chypriote et s'appuyant sur ce fait que les objets ont été rencontrés accompagnés d'œufs d'autruche, comme dans les nécropoles puniques, y voit les premiers objets importés par le commerce phénicien. Plus justement, dans un article de l'*Archæologischer Anzeiger* (1914, p. 336), M. Pierre Paris les considère comme le produit d'une très vieille industrie locale qui se serait poursuivie longtemps encore après l'arrivée des colons orientaux.

L'occupation d'Ibiza, dont la proximité de la côte orientale de l'Espagne faisait une base navale très recherchée des peuples venus à la conquête de l'Eldorado espagnol, s'est poursuivie sous la domination romaine et byzantine. On trouvera un bon résumé des découvertes se rapportant à ces époques dans le guide de M. Perez Cabrero.

Raymond Lantier.

Junta superior de Excavaciones y Antigüedades. Memorias de los trabajos realizados en 1915. Madrid, 1916, brochures in-8°.

Pelayo Quintero, **Excavaciones en Punta de la Vacca (Cadiz).**

José Ramón Mélida, **Excavaciones en Numancia.**

Ignacio Calvo, **Excavaciones en Clunia.**

José Ramón Mélida, **Excavaciones de Mérida.**

Rodrigo Amador de los Rios, **Excavaciones en el anfiteatro de Italica.**

Antonio Blasguez y Delgado Aguilera, **Vias romanas del Valle del Duero.**

Chaque année la *Junta superior de Excavaciones y Antigüedades*, publie un certain nombre de mémoires sur les travaux de fouilles ou d'explorations scientifiques qu'elle subventionne. Nous donnons ci-dessous l'analyse des principaux résultats acquis par des campagnes de 1915.

Aux environs de *Cadix*, dans la nécropole punique de *Punta de la Vacca*, M. Pelayo Quintero a dégagé deux groupes de sépultures appartenant à deux époques distinctes.

Le premier, à deux mètres au-dessous du sol moderne, comprenait six logettes, séparées les unes des autres par un petit mur et renfermant chacune un squelette. On y a recueilli parmi de nombreux tessons de poterie grossière, une amphore grecque à figures rouges et un petit anneau d'or à chaton de pierre verte taillée en forme de scarabée.

Le second groupe, découvert à trois mètres au-dessous du premier, montrait une semblable disposition. Autour d'un squelette, reposant sur une couche de sable fin étaient rangés des bijoux dont le style rappelle celui des joyaux de la plus ancienne civilisation tartessienne ; c'étaient un collier de vingt-quatre perles d'or alternant avec vingt-quatre grains d'agathe, trois coulants d'or, ornés d'une rosette remplie de matière colorante, deux pendants d'oreille faits d'une pépite d'or taillée et d'une fibule de même métal.

Les fouilles de *Numance* ont apporté une heureuse contribution à l'étude de la céramique peinte ibérique. Parmi les vases recueillis par M. José Ramón Mélida, il faut citer une grande œnochoé, ornée de peintures noires et orangées où les têtes de chevaux et les oiseaux se mêlent au décor géométrique. De nombreux fragments sont décorés de représentations humaines : guerriers, une épée droite à la ceinture, femmes dont le corps est fait de deux triangles opposés par le sommet. Sur un tesson, on voit des chevaux, d'une facture très stylisée, conduits par des palefreniers armés de fouets. Au point de vue monumental, on signale l'exploration de trois nouveaux ilôts de maisons dans la partie occidentale de la ville et d'étables ou écuries, dans la plaine, vers le sud et dans la direction du village de *Garay*.

Le mémoire de M. Ignacio Calvo sur les ruines de *Clunia* est un résumé de la rapide exploration qu'il a tentée aux ruines de la ville

romaine. Seuls quelques monuments ont pu être identifiés avec certitude : le temple de *Jupiter Cluniense* (inscriptions), le *forum* bordé à l'ouest par une série de constructions écroulées et une basilique comprenant au nord un certain nombre de boutiques dont quelques unes ont pu être déblayées. L'emplacement d'un théâtre et d'une canalisation amenant les eaux de l'aqueduc ont été reconnus.

A *Mérida*, le théâtre est entièrement dégagé et le passage voûté reliant ce monument à l'amphithéâtre voisin a été reconnu ainsi que plusieurs vomitoires du nouvel édifice. Les travaux se poursuivent également dans le monument édifié sur l'emplacement de l'une des entrées du théâtre ; une grande salle carrée avec *impluvium* et un *atrium* ont été déblayés.

Il en est de même à l'amphithéâtre d'*Italica* (Séville). La brochure de M. Amador de los Rios donne un résumé des fouilles et des travaux de réfection. De nombreuses illustrations l'accompagnent.

Très intéressant est le récit du voyage entrepris par M. Blasquez y Delgado aux *voies romaines de la vallée du Duero*, vers *Coca* et *Simancas* et de *Tricio à Carrion de los Condes*. On y trouve d'utiles renseignements sur le tracé des voies antiques, les ouvrages d'art qui subsistent (ponts, fortins), et les établissements et cimetières romains épars à travers la campagne.

Raymond Lantier.

E. Galletier et G. Hardy, **Roma,** recueil de textes latins relatifs à l'histoire romaine, avec 29 illustrations et 5 cartes ou plans ; vol. in-16 ; 526 pages ; 2e édition, Paris, Hachette, 1916 ; 3 fr.

Excellent ouvrage qui rendra des services aux professeurs d'histoire et de latin et à leurs élèves ; les textes sont variés et bien choisis ; le commentaire historique qui les relie est clair et attachant. C'est en même temps qu'une histoire de Rome, des origines au ve siècle, une histoire vivante de la prose latine. Les deux auteurs, anciens élèves de l'École normale supérieure, ont eu bien raison de faire des emprunts à l'épigraphie et à l'archéologie ; leurs textes juridiques, officiels, brefs et précis, auront au moins le mérite de rendre moins ahurissants les premiers cours de droit romain pour les futurs auditeurs de nos Facultés de droit. Un tel livre rendra moins pénible le passage, pour nos élèves, du Lycée à l'Université [1].

Félix Bertrand.

---

1. Pourquoi écrire tantôt Hamilcar (p. 490), tantôt Amilcar (p. 127) ? Pourquoi appeler Annibal, tantôt le petit-fils d'Amilcar (p. 127), tantôt le fils du même (p. 490) ? Pourquoi n'avoir pas indiqué la provenance des gravures ? Ne pourrait-on encore en augmenter le nombre ? Pourquoi n'avoir pas cité dans la bibliographie du début *la Cité antique* de Fustel de Coulanges ?

WILLIAM EDWERD SELIN. **The Case is altered**, by BEN JONSON, Yale University Press, 1917, in-8°, 220 pp. 2 d.

L'Université de Yale poursuit depuis plusieurs années la publication d'une édition critique de Ben Jonson. Les principales pièces ont déjà paru ; on en arrive maintenant aux comédies d'intérêt secondaire. Œuvre de jeunesse, *The Case is altered* ne ressemble à aucune autre pièce de Jonson. Trois intrigues s'y enchevêtrent : un certain comte Farneze a perdu son fils lors de la prise de Vicence ; il le retrouve dix-neuf ans plus tard ; d'autre part, l'intendant du vainqueur de Vicence, le général français Chamont, lui a volé sa fille et s'est enfui en Italie ; enfin, l'intendant a une fille, la belle Rachel, qui est courtisée par le grotesque Onion. On voit que l'auteur s'est inspiré à la fois des *Captifs* et de l'*Aululaire*. Les scènes se succèdent, assez décousues, jusqu'au moment où les scélérats sont punis et les jeunes gens fiancés. Cette pièce romanesque, si différente des comédies satiriques où Jonson excelle, a éveillé les soupçons. Certains critiques ont refusé d'y reconnaître la main du maître. M. W. E. S., suivant en cela M. Castelain, croit néanmoins pouvoir la déclarer authentique. — L'édition est faite avec beaucoup de soin. On y trouvera, outre une introduction solide, un commentaire abondant et un glossaire. Rappelons encore une fois que cette publication, comme celles qui l'ont précédée, est due à la munificence d'un ancien élève de Yale, M. G. E. Dimock.

Ch. BASTIDE.

A. S. COOK, **The Last Months of Chaucer's Earliest Patron**, Newhaven. Connecticut, 1916, in-8°, 144 pp.

C'est sous les auspices de l'Académie du Connecticut que le professeur Cook, de Yale, publie cette dissertation sur le séjour de Lionel, duc de Clarence, à Milan et sur son mariage avec la fille de Galéaz Visconti. L'étude est un modèle de recherche minutieuse. Tout ce que l'on sait de cet épisode historique assez mince, on le trouvera dans ces pages, on y trouvera jusqu'au menu du banquet nuptial Si l'on se rappelle que Chaucer, protégé du duc de Clarence, l'a probablement accompagné en Italie et a pris part, avec Pétrarque, aux fêtes de Milan, on aperçoit l'intérêt d'une telle étude pour les sources des *Contes de Canterbury*. Un détail entre autres : dans le *Conte du chevalier*, il est question de certains dogues appelés *alans*, employés alors dans la guerre et dressés à combattre des cavaliers. Or, ce n'est qu'à Milan que Chaucer aurait pu en voir.

Ch. BASTIDE.

JOHN DE LANCEY FERGUSON. **American Literature in Spain**, New-York, Columbia University Press, 1916, in-8°, 267 pp. sd. 50.

A première vue, il semble étrange qu'un chercheur ait pu trouver,

en étudiant pareil sujet, la matière d'une thèse de doctorat. Les rapports entre la littérature anglaise et l'Espagne ont été interrompus vers le milieu du XVIIe siècle au moment où l'influence de la France a commencé à se faire sentir. Depuis, on ne voit guère de points de contact entre hommes de lettres anglais et espagnols. Or, la littérature américaine ne date que du XIXe siècle, d'une époque par conséquent où il semblait malaisé de reprendre les relations interrompues cent cinquante ans auparavant. En fait, les Espagnols n'ont jamais connu directement les littérateurs américains, ils ne les connaissent pas encore ; les productions américaines sont obligées, pour entrer en Espagne, de faire un détour, soit par la France, soit par l'Amérique du Sud. Ainsi, un journal espagnol veut-il publier en feuilleton un roman de Fenimore Cooper, il prendra, non le texte anglais, mais la version française et c'est celle-là qu'il traduira ou adoptera. Un libraire de Madrid ou de Barcelone désire-t-il publier une traduction d'un ouvrage américain qui a fait quelque bruit dans le monde, il s'entendra avec un confrère de Mexico ou de Buenos Ayres pour faire une édition à frais communs. Ce n'est que dans certains cas exceptionnels qu'un Espagnol se donnera la peine de faire connaître un auteur américain à ses compatriotes ; par exemple l'amiral Montojo, étant capitaine de vaisseau, a publié la traduction suivie de notes fort instructives d'un roman de Cooper.

M. F. a étudié successivement Irving, Cooper, Poe, Hawthorne, Longfellow, Prescott, Emerson et Whitman. Il a ajouté à sa thèse deux appendices qui rendront des services : une bibliographie des traductions et des critiques, une bibliographie des périodiques.

On apprend d'étranges choses en feuilletant ces appendices : *Ben-Hur*, roman pieux d'un certain Lewis Wallaae qui s'est vendu à des centaines de milliers d'exemplaires en pays Anglo-Saxon, a eu les honneurs de quatre traductions espagnoles. On a traduit en espagnol Booker Washington, l'auteur noir, et Upton Sinclair, le journaliste qui a écrit des révélations sensationnelles sur l'industrie des conserves à Chicago. Il serait curieux d'avoir, pour les auteurs américains en France, la même patiente et consciencieuse bibliographie.

Ch. Bastide.

Papers of the Bibliographical Society of America, Vol. XI, n°s 1-2, University of Chicago Press, 1917, in-8°, 39 pp.; 70 pp.

Nous avons reçu deux fascicules des *Papers of the Bibliographical Society of America*. Le fascicule pour janvier 1917 contient une étude de M. Aksel G. S. Josephson sur *La littérature de l'invention de l'imprimerie*. L'auteur a réuni près de deux mille titres d'ouvrages, dont vingt-neuf se rapportent au XVe et trente au XVIe siècles, tandis que le XIXe en fournit onze cents. L'article reproduit les allusions à l'invention contenues dans les ouvrages datant du XVe siècle. On lira

avec intérêt ce que M Albert Howe Lybyer dit de la *Littérature de la grande guerre*. Tandis qu'un seul témoin de la guerre du Péloponèse en suivait les péripéties dans le dessein d'en raconter l'histoire, la guerre d'aujourd'hui trouve dès maintenant des dizaines de milliers d'historiens : soldats, officiers d'état-major, diplomates, journalistes, historiens de profession. Les matériaux s'accumulent avec une extraordinaire rapidité. La grave difficulté des historiens de l'avenir, ce sera de démêler dans la masse des documents, la vérité. M. Lybyer ne prévoyait pas l'entrée des États-Unis dans le conflit, événement qui compliquera encore la tâche de l'historien. Le fascicule pour avril contient trois articles : l'un de M. W. N. C. Carlton sur la reproduction faite en fac-similé au Musée britannique des carnets où Joseph Hunter accumulait des notes sur les poètes anglais. Dans le second article M. Aksel G. S. Josephson parle du catalogue projeté des incunables qui se trouvent dans les bibliothèques d'Amérique. Enfin, M. J. Christian Bay donne des renseignements sur un ouvrage de médecin populaire publié en 1485 à Mayence sous le titre de *Hortus Sanitatis*.

Ch. Bastide.

Geoffrey Pyke. — **To Ruhleben and Back,** London, Constable, in-12, 250 pp.

Peu de livres sur la guerre sont aussi intéressants et aussi dramatiques, que ce récit d'évasion d'interné civil. En septembre 1915, un directeur de journal de Londres, qui paraît avoir beaucoup plus lu Jules Verne qu'étudié l'organisation de la police prussienne, confiait à son rédacteur, M. Geoffrey Pyke, la mission d'aller à Berlin faire une enquête sur le moral de la population ; de là il devait revenir à Londres après avoir visité les grandes villes industrielles de l'ouest et du sud de l'Allemagne. Il lui fut permis de pénétrer en Allemagne et d'arriver à Berlin. Dans la petite chambre qu'il avait louée, il était en train de rédiger son premier article qui devait être sensationnel, lorsque la porte s'ouvrit et la police entra. Par miracle, il ne fut pas fusillé. Confondu dans la masse des suspects, il fut oublié dans sa prison un peu plus de trois mois. Le 20 janvier 1915, un gendarme vint le chercher, signa sur le registre d'écrou, murmura : « Kommen sie mit », et le conduisit tout droit au camp de concentration de Ruhleben où il se trouva en pays de connaissance, au milieu de quelques milliers de civils anglais de toute classe et de tout âge. Aucune description n'approche de celle que M. Pyke fait du fameux camp qu'il surnomme « la Cité des futilités ». L'administration militaire prussienne avait prévu avant la guerre des camps pour prisonniers militaires, elle avait peut-être arrêté d'avance l'emplacement où elle retiendrait les ôtages capturés en France, mais aucune mesure n'avait été prise concernant les civils anglais. « Il y a, écrit M. G. P., quatre classes d'officiers allemands ; il y a au front l'officier de première classe, qui est vraiment de première

classe ; à la base, l'officier de première classe qui l'est aussi ; il y a l'officier de seconde classe aux deux ; et ensuite l'aristocrate et l'incompétent, que l'on garde pour les camps d'internement ». A Ruhleben, la règle, c'était la désorganisation, le gâchis, la gabegie avec le résultat forcé de souffrances inutiles. L'idée de s'évader s'imposa aussitôt à M. G. P. Après quelques tentatives vaines, il réussit à s'en aller une nuit suivi de son ami Falk, haut fonctionnaire colonial anglais.

Tous deux s'en furent tout droit à Berlin où, après s'être restaurés, ils entrèrent dans un grand magasin et s'équipèrent en touristes. Ils se dirigèrent ensuite vers une gare où la vigilance de la police était en défaut et prirent des billets pour le Harz. Ils allaient, personne ne pouvait en douter, y faire de l'alpinisme. De Goslar, ils reprirent le train pour Bielefeld, sans qu'aucun policier songeât à leur demander leurs papiers. De là ils osèrent pousser encore par chemin de fer jusqu'à Dissen ; le reste de la route se fit à pied, à travers bois, sous la pluie ; il leur fallut cinq jours pour parcourir les derniers trente kilomètres qui les séparaient de la frontière hollandaise.

Ce qui ressort du récit de cette évasion, c'est qu'une administration, même minutieusement organisée et dont tous les agents ont l'esprit de discipline, ne peut rien contre l'ingéniosité et l'audace de l'individu. Il vient toujours un moment où la vigilance officielle est en défaut. Ainsi, les fugitifs s'attendaient à trouver des postes de garde le long de l'Ems de la Vechte, du canal d'Ems à Dortmund, et ils avaient décidé de traverser à la nage. Précaution inutile, les ponts n'étaient pas gardés. A la frontière, les fils barbelés ne firent que les retarder. Par un temps abominable, alors que le désespoir les prenait, ils se trouvèrent en Hollande sans s'en apercevoir. Il fallut qu'un soldat qui les croyait contrebandiers et se préparait à les interroger, leur apprît la bonne nouvelle.

CH. BASTIDE.

Gabriel HUAN, docteur ès-lettres, **La Philosophie de Frédéric Nietzsche**, vol. in-8°, 364 pages ; E. de Boccard, Paris, 1917 ; 7 fr, 50.

Après Henri Lichtenberger, de Roberty et A. Fouillée, qui, les premiers en France, se sont occupés de Nietzsche, et dont on n'a pas oublié les solides études sur ce philosophe, M. Gabriel Huan veut à son tour mettre en lumière les idées fondamentales du nietzschéisme, en dégager la signification, l'enchaînement et la portée ; il y a été poussé par le désir de se rendre compte si le créateur du surhomme était, ou non, « le théoricien du militarisme prussien » ; s'il était, ou non, « directement responsable des méthodes de guerre pratiquées par les armées allemandes ».

Son résumé est clair, complet, bien conduit ; mais ce n'est qu'un résumé ; on nous montre bien en effet que la philosophie de Nietsche s'achève en une philosophie de la guerre ; mais on distingue mal ce

que l'auteur même du résumé en pense. Est-il de l'avis de ceux qui voient en Nietzsche un pur Boche, ou de l'avis de ceux qui font de lui un génie universel? Que vaut la doctrine de guerre de Nietzsche? Quelle est, en définitive, la valeur de cet aphorisme : « la guerre est pour l'État une nécessité de même ordre que l'esclavage pour la société »? — Parler ainsi aux contemporains, aux sujets de Bismarck et de Guillaume II; enseigner à ses compatriotes l'art d'être dur; leur persuader qu'il n'y a de grand, de noble que la volonté de puissance, de lutte et de domination; qu'il faut surmonter sa pitié, et, si l'on soulève l'indignation et la colère générales, se retrancher derrière l'*amor fati*, — n'est-ce pas assez pour être considéré comme un des maîtres éminents de la Kultur?

M. Gabriel Huan n'a certainement pas voulu faire œuvre de polémiste; sa seule ambition a été de nous mettre en mesure de mieux juger l'œuvre de Nietzsche en nous l'exposant fidèlement; il faut lui en savoir gré et le remercier d'avoir fait suivre son exposé d'une bibliographie chronologique qui paraît être très complète

Félix Bertrand.

A. Fromentin, **Sociologie expérimentale, réorganisation scientifique des rapports politiques et économiques des nations,** Genève, Kundig, 1917.

Il s'agit de réorganiser la société; notre organisation sociale est mauvaise; création de jurys communaux, cantonaux, régionaux, d'un grand jury national; institution de sections techniques régionales et nationales, d'un conseil technique supérieur de la Nation; organiser une coopérative sociétaire de transition pour arriver à la coopérative intégrale; établir dans les régions, les nations, une harmonie scientifique fondée sur l'expérience, tel est le but, tels sont les moyens proposés par l'auteur. La tentative est intéressante à signaler; il semble bien que se dessine actuellement un contact de réformes sociales, aussi bien chez nous, que chez nos voisins, ennemis ou neutres; il est à souhaiter que de tels travaux, dont M. Hennessy a déjà donné un remarquable exemple, concourent à transformer en mieux notre organisme social et humain.

Félix Bertrand.

Ernest Seillière, de l'Institut, **Houston Stewart Chamberlain**, le plus récent philosophe du pangermanisme mystique. vol. in-8°, 182 pages; la Renaissance du livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris, 1917; 2 francs.

I

Botaniste, égaré dans les à-priori fantaisistes d'une philosophie sectaire et fausse, H.-St. Chamberlain est né à Portsmouth en 1865; il a passé son enfance à Versailles, auprès de sa grand'mère; commencé ses études dans sa patrie, à Cheltenham Collège; les a continuées en Suisse et terminées dans les universetés allemandes. Assez récemment, il est devenu, par un second mariage, le gendre de Wagner dont il a

épousé la dernière fille. — Ses œuvres principales sont : I° des essais dramatiques, publiés en 1912, comprenant 3 pièces : *la mort d'Antigone* ; — *le Vigneron* : — *Antonie ou le devoir* ; — II° *les Assises du XIXe siècle*, publiées en 1899 ; — III° *Paroles du Christ*, 1902 ; — IV° *Emmanuel Kant, sa personnalité à titre d'introduction à son œuvre*, 1905. — sans compter un grand nombre d'articles de revue sur ses maîtres favoris, ou ses thèmes préférés.

Son mérite, si c'en est un, est de s'être fait du Kaiser un élève docile et convaincu, comme on peut s'en apercevoir en lisant quelques-uns de ses discours solennels, depuis son avènement au trône, on assure même que le philosophe a reçu de l'orgueilleux souverain « la croix de fer, quoique étranger et non combattant, pour les services d'ordre intellectuel qu'il a rendus à l'effort militaire allemand ».

M. E. Seillière montre dans cet ouvrage la formation progressive de la thèse de notre Allemand d'adoption ; — ce qu'il doit à ses maîtres et à ses devanciers : Rousseau, Kant, Schopenhauer, Gobineau, Wagner, Nietzsche ; — la part petite d'originalité qui lui revient dans cette lourde et laborieuse construction ; — en quoi Guillaume II peut être considéré comme son disciple avéré ; — enfin, comment il juge notre Descartes, cet initiateur méconnu.

Pour donner une idée de son livre, nous emprunterons à l'auteur les lignes suivantes : « la première préoccupation de notre historien philosophe sera de définir et de discerner dans la mêlée ethnique du temps présent, le Germain, cet élu de Dieu, cet artisan prédestiné de la culture ; il estime quant à lui, que toutes les tentatives faites pour déterminer les caractères physiques des diverses races humaines ont échoué, et que seules les tendances de la pensée offrent, dans un individu comme dans un peuple, un critérium utile, un indice certain des origines ethniques. — Il nous informe ensuite que la religion du Germain n'est parvenue jusqu'à présent ni à sa maturité parfaite, ni à sa perfection désirables, grâce à de fâcheuses concurrences. — Enfin, à la lumière du passé tel qu'il le conçoit, il s'efforce de dessiner par avance daus ses grandes lignes ce que sera cette doctrine religieuse et philosophique, à la fois critérium et palladium de la race alliée de Dieu par privilège, doctrine dont il appelle de ses vœux l'achèvement et qu'il a baptisé du nom de christianisme germanique » (p. 75-76).

Par ses études antérieures sur la philosophie de l'impérialisme, sur F. Lassalle, sur le comte de Gobineau, Karl Marx, les Pangermanistes, Schopenhauer, etc., M. E. Seillière était assurément l'un des mieux préparés et qualifiés en France pour nous parler de H.-St. Chamberlain et nous faire connaître en même temps que ses œuvres essentielles, « l'intimité de sa pensée ». Il faut l'en remercier. Je laisse à d'autres le soin de dire si l'Anglais renégat méritait bien l'honneur qu'on lui a fait en s'occupant ainsi de lui. Félix Bertrand.

II

Le représentant le plus qualifié du pangermanisme mystique, M. Houston-Stewart Chamberlain, vient de fournir à M. Seillière l'occasion d'exercer ses belles facultés d'analyste.

M. Chamberlain a écrit des essais dramatiques dont M. S. ne parle qu'à cause des indications qu'elles peuvent fournir sur les tendances de leur auteur. Il a publié sur Kant un livre dont les philosophes de métier ne disent pas grand bien. Ce qui a fait sa notoriété en Allemagne et dans le monde, ce sont ses *Assises du XIXe siècle*. Cet ouvrage, paru en 1899, connut un des plus rares succès. L'empereur Guillaume II donna dix mille marks pour aider à sa diffusion. L'édition première, assez chère, fut réduite à un format qui en rendait le prix accessible aux petites bourses (six marks, si je me souviens bien). Le livre est maintenant dans la plupart des bibliothèques publiques et des cabinets de lecture, si nombreux en Allemagne. Les cent mille exemplaires qui en ont été tirés ont exercé une grande influence sur les esprits au-delà du Rhin. Il mérite donc l'examen.

L'objet essentiel des *Assises du XIXe siècle* est de montrer la supériorité de race du Germain, supériorité qui s'affirme par le caractère exemplaire du peuple élu et son rôle dans l'histoire. De plus, on y fait voir, par les enseignements du passé, comment le Germain arrivera à remplir dans l'avenir les brillantes destinées auxquelles il est appelé.

Comme ethnologue M. Chamberlain est peu original. M. S. fait voir, en opposant les théories de Schopenhauer et de Gobineau — sur qui il a écrit des livres substantiels — à celles des *Assises* que M. Chamberlain diffère assez peu de ces deux prédécesseurs. Comme eux, il divise les races humaines cultivées en trois groupes : deux groupes inférieurs, ce sont les Méditerranéo-Latins et les Sémites; un groupe supérieur, ce sont les Germains (parmi lesquels M. Chamberlain admet, avec quelques restrictions, les Celtes et les Slaves). Ce groupe germain, comme le fait voir M. S., n'est au fond que le groupe aryen de Schopenhauer et de Gobineau. Mais, à la différence du philosophe de Francfort, de l'auteur de l'*Inégalité des races* et des anthropologues, M. Chamberlain prend comme critère de la race non plus la conformation du crâne, la coloration de l'épiderme, la teinte des cheveux et des yeux. Selon lui, c'est l'élément moral qui sert le plus sûrement à distinguer la race germanique des races inférieures. Procédé commode qui lui a permis, nous le verrons plus loin, d'annexer au groupe germain les plus grands penseurs et artistes, fussent-ils Français ou Italiens. On a vu autrefois le trop fameux Woltmann s'efforcer d'atteindre le même résultat en se basant sur les données anthropologiques. Mais Woltmann, qui opérait avec des moyens scientifiques, eut plus de difficultés et rencontra plus d'incrédules.

Quel est le tempérament moral de cette race germanique, la seule donc qui vaille dans l'humanité pensante et agissante ? Dans le livre

touffu du philosophe pangermaniste M. S. a discerné surtout ce qui caractérise les tendances mystico-religieuses du peuple élu. Les anciens Aryens, ancêtres des Germains, en concevant le Dieu-un brahmanique — conception également éloignée de la monolâtrie judaïque et du fétichisme méditerranéen — ont les premiers eu le sentiment de la vraie religion. Après eux, tous ceux qui plus ou moins se sont élevés à la communion avec le Dieu-nature, qui ont joui de la prière-extase, qui ont fait de l'intuition le fondement de leur vie morale, qui ont cru à la Rédemption par la foi, qui ont subi la toute-puissance des effets de l'émotion esthétique, surtout de l'émotion musicale, qui se sont posés en adversaires du rationalisme optimiste ou dogmatique, tous ceux-là sont réclamés par le germanisme chamberlainien. Et ils sont nombreux, depuis l'Aryen qui inspira les livres védiques jusqu'à M. Chamberlain, en passant par Jésus (qui fut de race aryenne, affirme M. Chamberlain), par les mystiques du moyen âge, par Luther, Descartes, Rembrandt, Michel-Ange, Wagner et bien d'autres de moindre importance ou qui ont porté de façon moins apparente le signe d'élection.

La conséquence pratique de ces idées est la constatation de l'excellence morale de la race aryenne et de ses seuls légitimes représentants, les Germains. Le germanisme mystique est un idéal. Que ceux des Allemands, dit M. Chamberlain, qui n'ont pas la fortune d'être des Aryms de sang pur, s'efforcent de penser et d'agir comme des Germains authentiques. Régénérés par l'élimination du virus sémitique ou méditerranéen, ils contribueront à assurer à la race prédestinée la conquête du monde par son rayonnement intellectuel et moral. On sait aujourd'hui, remarque M. S., sous quelle forme s'est manifesté le rayonnement chamberlainien dans l'Allemagne de Hindenburg. Certes M. Chamberlain n'a pas préconisé le germanisme agressif et dévastateur. Mais son germanisme racial et mystique, en surexcitant l'orgueil allemand, en faisant croire à son peuple qu'il est investi d'une mission d'en haut, a justifié et fortifié le pangermanisme économique des Rohrbach et le pangermanisme politique des Reventlow.

A côté de vues originales et d'aperçus ingénieux les *Assises* contiennent, on l'a vu, nombre d'affirmations osées, de travestissements tendancieux, de constructions à priori. M. Seillière a fait bonne justice de ces aberrations au cours de son exposé. Sa critique perspicace a découvert les sophismes, son érudition les erreurs, sa logique les contradictions. Jamais, je crois, au cours de sa vie d'écrivain M. Seillière n'a mieux montré la souplesse de son intelligence, la loyauté de sa pensée, la sûreté de son jugement que dans ces pages, où un esprit *latin* a manifesté son aptitude à comprendre et à faire comprendre les « intuitions » d'un esprit *germanique*. F. Piquet.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — **15 février** — **1918**

OBERMAIER, L'homme fossile, (R. Lantier).
GILLESPY, Le Brut de Layamon ; Les poèmes d'Edgar Poë, p. CAMPBELL, B. BUISSON, Les Helléniques de Landor; Keats, p. YOUNG; GEERS, Le verbe en algonquin (Ch. Bastide).
L. LÉGER, Le panslavisme et l'intérêt français (N. S.).
Cardinal PERRAUD, Mes relations personnelles avec les deux derniers papes (L. Roustan).
P. CHALES, La révolution russe et la guerre européenne; VERITAS, Le Montenegro; ROOSEVELT, Le devoir de l'Amérique; NICEFORO, Les Germains; XXX, Les dangers mortels de la Révolution russe (S. Reinach).
BRUTAILS, Pour comprendre les monuments de la France ; La Musique et les arts décoratifs ; DAVOT, L'image de la femme ; MOREAU-VAUTHIER, L'homme et son image; EMMANUEL, Chansons bourguignonnes ; CHAVARRI, Histoire de la musique ; BABAULT, Chasses et recherches en Afrique (H. de Curzon).

Hugo OBERMAIER, **El Hombre Fósil**. Comision de Investigaciones paleontologicas y prehistoricas. Memoria n. 9, 1 vol. in-4° de 397 pages, XIX planches et 122 figures. Madrid, Museo de Ciencias naturales, 1916.

La grande originalité du volume, qui, malgré les nombreuses listes de stations et l'appareil bibliographique, se lit avec une grande facilité, est tout entière en ce que l'auteur a coordonné et rassemblé les résultats acquis par les sciences les plus diverses pour essayer de replacer l'Homme Fossile dans le milieu où il a vécu. Ce n'est qu'après avoir exposé les phénomènes géologiques dont il a été le témoin, décrit la faune et la flore qui l'entoure, qu'il aborde l'étude de son activité industrielle et artistique. Loin d'être un manuel, le livre de M. O. se présente comme un récit suivi et attrayant de l'histoire de la plus ancienne humanité.

L'importance du rôle joué par la péninsule ibérique dans la formation des premières civilisations n'a pas échappé à l'auteur et plusieurs chapitres sont consacrés à l'étude de la civilisation paléolithique en Espagne.

Dès cette époque lointaine, la Péninsule forme une région qui se différencie nettement des autres pays européens. Seul le versant septentrional des Pyrénées se rattache étroitement par la faune et par le climat au quaternaire français. Au sud de ce point on observe un changement radical. La présence du Renne sur la côte cantabrique est la preuve évidente de l'existence d'une période glaciaire synchronique

de la troisième glaciation. Les niveaux à faune chaude qui séparent cette période de la dernière glaciation correspondent à la dernière époque interglacière. En Espagne, dans l'état actuel de la question, la dernière époque glacière correspond à l'Aurignacien.

Comme le remarque l'auteur, il est très délicat d'établir un synchronisme absolu entre la chronologie glacière de l'Europe centrale et méridionale. On se trouve en présence de contrastes violents qui posent de nouveaux problèmes. On se heurte à de semblables difficultés dès qu'on aborde l'étude des industries quaternaires. Mais alors qu'on entrevoit des « retards », comme la lente disparition des grands mammifères, dans l'étude du climat et de la faune, les premiers résultats acquis dans la connaissance des industries paléolithiques amènent à constater, cette fois, des « anticipations ».

A l'exception du Préchelléen, les diverses étapes de la civilisation quaternaire sont plus ou moins largement représentées dans la Péninsule ibérique. On ne peut expliquer cette absence que par le hasard des fouilles. Des stations chelléennes typiques ont été rencontrées dans le sud de l'Espagne (*Laguna de la Janda*; environs de *Puente Mocho*; *Posadas*), dans le centre (*San Isidro*; *Torralba* et dans l'ouest (*cova da Furnha* et environs de Lisbonne). L'acheuléen inférieur, caractérisé par des instruments grossiers et de grandes dimensions à forme amigdaloïde ou discoïde se rencontre dans les mêmes stations; dans le centre (niveaux supérieurs de *San Isidro*, abri de *Cerrada de la Solana*) et dans l'est de l'Espagne (*Constanti* et *Benidoleig*). L'Acheuléen espagnol n'est pas encore connu de manière définitive. Le Moustérien est répandu par toute l'Espagne et déjà on a pu reconnaître, pour cette période, la formation de types provinciaux (éclats de quatzite de la *cueva del Castillo* qui diffèrent des haches à main). Dès ces époques, désignées par l'auteur sous le nom de *Paléolithique inférieur*, l'Espagne apparaît comme une région de transition entre les pays du midi et du nord. Du manque de toute trace d'industrie chelléenne dans l'Europe centrale, M. O. admet très justement que cette civilisation est venue de l'Orient et qu'elle n'a pu parvenir en France et en Angleterre que par l'intermédiaire de l'Espagne. Il en est de même pour l'Acheuléen et le Moustérien qui sont représenté de façon indiscutable dans l'Afrique du Nord.

Aux époques suivantes (Paléolithique supérieur), on entrevoit une complexité très marquée dans le jeu des influences extérieures qui agissent sur la civilisation espagnole. Deux courants, l'un venant de l'Afrique du Nord, l'autre de la France, s'y manifestent. Les régions du Sud présentent une analogie très marquée avec le Capsien africain, alors que pendant tout le Solutréen et le Magdalénien, la région cantabrique est soumise aux influences françaises. Il semblerait même que l'industrie solutréenne, à un certain moment, aurait filtré le long de la côte orientale.

Limité au nord de la Péninsule, le Magdalénien espagnol présente des analogies encore plus marquées avec le Magdalénien français, aussi bien dans la typologie des instruments de pierre que dans les œuvres d'art. A mesure que l'étude des gisements va en se précisant, on est amené à découvrir des transformations locales des types généraux (harpon cantabrique à trou latéral).

« Il est difficile — ainsi que le remarque M. O. (p. 261) — d'admettre un synchronisme absolu entre les différentes étapes du quaternaire espagnol et celui de l'Europe centrale et occidentale. Il semble même probable que toutes les industries d'origine méridionale, telles que le Paléolithique ancien et l'Aurignacien sont plus anciennes dans le sud que dans les régions septentrionales ; d'autre part, elles se sont poursuivies *avec un retard marqué* pendant une assez longue durée dans le Nord, alors que de nouveaux progrès se réalisaient dans le Sud ».

L'Espagne est donc soumise à partir du Paléolithique supérieur à deux courants d'influence très distincts. Ce dualisme est encore plus marqué dans l'étude des peintures rupestres espagnoles, qui appartiennent à deux groupes nettement déterminés.

Une étude minutieuse de l'ensemble des dessins colorés découverts dans le sud-ouest de la France et le nord de l'Espagne prouve que les uns et les autres font partie d'une même *province franco-cantabrique*, où dominent les représentations animales. L'homme y fait absolument défaut. Le deuxième groupe, *Espagne de l'Est et du Sud*, présente les mêmes caractères naturalistes, mais les animaux, mêlés à des silhouettes d'hommes et de femmes forment de véritables tableaux, figurant des scènes de chasses ou de massacres qui apparaissent comme les premières archives de l'humanité. Elles fournissent de précieux renseignements sur l'équipement des tribus primitives et sur leurs idées religieuses. Il semble que ces fresques ne sont pas autre chose que des ex-voto destinés à commémorer le souvenir de combats heureux ou de chasses particulièrement fructueuses. D'autre part, au point de vue ethnographique, elles montrent des tribus différant par leurs conceptions religieuses des peuplades cantabriques : elles ne répugnaient pas à la représentation de la figure humaine et pour célébrer les rites de la magie de la chasse, elles préféraient les sanctuaires en plein air aux recoins obscurs des cavernes du nord.

L'une des parties les plus neuves de l'ouvrage est celle que M. O. consacre à l'étude de la période intermédiaire entre le Paléolitique et le Néolitique. Délaissant le terme de « Mœsolithique », il propose de grouper sous la dénomination d'*Épipaléolithique* les civilisations correspondant à l'Azilien, Tardenoisien, Asturien et Maglœmosien et sous le nom de *Protonéolithique*, il désigne le Campignien et la civilisation des kjoeckenmœddings (p. 314).

L'Azilien classique est représenté au sud des Pyrénées, principale-

ment dans la région cantabrique (*cuevas* de *Babzola*, de *Villanueva*, *del Pendo*, *del Castillo*) et s'étend au moins jusque dans les Asturies (*cueva de la Paloma*). Il se caractérise par des petits grattoirs circulaires, de silex, des burins à pointe latérale et à retouches transversales et par de petits instruments triangulaires ou semi-circulaires, mêlés à des instruments magdaléniens et à des harpons d'os à une ou deux rangées de dents. Comme on le voit une partie des instruments aziliens présente une relation étroite avec le Magdalénien de l'Europe occidentale (région cantabrique en France). Quant au harpon, c'est à n'en pas douter un dérivé en harpon amgdalénien du type cantabrique. La grande nouveauté de cette période est toute entière dans l'apparition des petits silex géométriques et cela nous amène au Tardenoisien.

Les plus récentes découvertes permettent d'affirmer l'origine méditérranéenne du Tardenoisien qui provient de la transformation des types industriels du Capsien d'Algérie et de Tunisie et dont on peut suivre les traces en Egypte et Phénicie et jusqu'en Crimée. L'Espagne et le Portugal possèdent de nombreux exemplaires de cette industrie et M. O. pense que l'origine du Tardenoisien français doit être recherché dans le Capsien final de la Péninsule ibérique. Les tribus du Capsien supérieur ont eu un art qui se caractérise par de nombreuses représentations de la figure humaine et desseins géométriques ou schématiques (*Alpera*, région de *Velez Blanco*, *Ronda*, *Tarifa* et *Sierra Morena*, région de *Fuencaliente*). Un second groupe important de ces dessins se rencontre dans la région des Batuecas (Estremadure) et on a pu observer de légères infiltrations de cet art dans la partie septentrionale de l'Espagne (*cueva del Castillo* et roche de *Pèña Tu*). Il est impossible de préciser les origines de cet art post paléolithique, car le passage des dessins naturalistes paléolithiques aux représentations schématisées qui nous occupent s'est fait insensiblement. Une conclusion importante s'impose alors, c'est que, dans la Péninsule ibérique, il n'y eut pas alors de changements brusques dans les tribus qui la peuplaient. Il semble évident, au contraire, que les hordes du Capsien supérieur évoluèrent *un situ*, vers l'Azilien-Tardenoisien et que ce n'est que plus tard et sous l'influence d'apports étrangers qu'elles évoluèrent dans le Néolithique (p. 328).

L'analogie est étroite entre ces peintures d'Andalousie et les galets colorés du mas d'Azil. Dans un très intéressant tableau l'auteur reproduit les transformations successives des peintures naturalistes jusqu'à leur aboutissement schématique du mas d'Azil (pl. XIX). Désormais la parenté de ces galets colorés avec les « churingas » australiens, représentant l'incarnation des ancêtres, semble hors de doute.

Les récentes découvertes espagnoles nous réservaient une surprise. Postérieurement à l'Azilien-Tardenoisien apparaît dans le N. W. de

la Péninsule une nouvelle civilisation à laquelle M. O. propose de donner le nom d'*Asturien*. On l'a rencontrée dans des cavernes et abris sous roche de la province d'*Oviedo*. Elle se caractérise par l'emploi d'un outil particulier : c'est un caillou roulé, de forme ovale ou aplatie, dont l'une des extrémités du grand axe a été taillée en pointe. L'extrémité opposée qui fait office de talon n'a pas été travaillée. L'absence de toute trace de céramique et de tout objet ou instrument de pierre polie place cette nouvelle civilisation dans l'Epipaléolitique. Mais elle n'est sans doute qu'une modalité particulière à la région asturienne.

Ce livre, comme on le voit, apporte une excellente mise au point de l'étude de la civilisation paléolithique et de ses dernières transformations avant l'apparition du Néolithique. C'est là un des travaux qui font le plus d'honneur à la *Comision de Investigacionès paléontológicas y prehistoricas* du musée des sciences naturelles de Madrid.

Raymond Lantier.

Frances Lytle Gillespy. **Layamons' Brut: A Comparative Study in Narrative Art,** University of California Press, in-8°, 250 pp. 1 d. 50.

Depuis huit ans, l'Université de Californie a entrepris la publication d'une série de mémoires sur la « philologie moderne ». Jusqu'à présent, il a paru des études en anglais, en français, en allemand. Le sujet de ce mémoire, l'un des derniers parus, est un parallèle entre le *Brut* de Layamon et le *Brut* de Wace. L'auteur passe successivement en revue le cadre des deux œuvres, les personnages, l'intrigue, le tempérament de l'auteur, etc, Layamon lui paraît nettement supérieur et il regrette qu'il ait eu si peu d'influence. « La nationalité, la langue, la versification étaient contre lui. La façon dont il développait plusieurs éléments était en désaccord avec les idées courantes à cette époque, si bien qu'il a dû paraître à ses contemporains singulièrement démodé. Aujourd'hui, au contraire, il paraît beaucoup plus moderne que Wace ».

Ch. Bastide.

The Poems of Edgar Allan Poe, edited by Killis Campbell, Boston, 1917, Ginn, in-12, 332 pp. 1 fr. 50.

L'œuvre poétique d'Edgar Poe est peu considérable, mais elle embarrasse un éditeur. Aucun poète anglais, pas même Wordsworth, n'a autant corrigé et remanié. On a d'une même pièce jusqu'à quatre versions différentes. Ainsi pour *Tamerlane* il faut choisir entre la version originale (406 vers), celle de 1829 (243), de 1831 (268), de 1845 (243). M. Killis Campbell réimprime autant que possible la dernière édition revue. La tâche du commentateur n'est pas plus aisée. Les quarante-huit pièces qui forment l'œuvre tiendraient dans une petite brochure mais il faut un gros volume pour résumer les discussions

auxquelles elles ont donné lieu. M. K. C. a réussi à dire l'essentiel en trois cents pages. Il sera difficile de faire mieux que lui : Nous avons vraiment entre les mains une édition définitive. Il est à remarquer qu'elle est publiée au moment où les réimpressions de Beaudelaire se succédent en France. Le maître et le disciple semblent unis dans le même culte fervent. Aux époques troublées, la lecture est une consolation ; mais autrefois, on lisait surtout des ouvrages de piété.

CH. BASTIDE.

BENJAMIN BUISSON. **Les Helléniques de Landor et autres poèmes avec des lettres inédites de Swinburne**. Paris, Lemerre, 1916, in-12, 240 pp. 3 fr. 50.

Le poète Landor est peu connu en France. M. Benjamin Buisson qui l'admire beaucoup, a entrepris la tâche de nous le présenter. Au lieu d'écrire une vie de Landor suivie d'une analyse de ses œuvres, il nous donne, dans un petit volume facile à feuilleter, une traduction des *Helléniques* et pour que nous la goûtions davantage, cette traduction est en vers. On félicitera le poète de ce tour de force. A la suite des *Helléniques*, M. B. B. publie quelques-uns de ses poèmes et des traductions, notamment *Œnone* et *Ulysse* de Tennyson, le prologue d'*Hypérion* et des fragments d'*Endymion* et de *Lamia* de Keats. A signaler dans l'appendice, de curieuses lettres écrites en français à l'auteur par Swinburne. Ce volume qui est un régal pour les lettrés, sera particulièrement apprécié des anglicisants.

CH. BASTIDE

Poems of Keats : Endymion, The Volume of 1820; and other Poems, edited by W. F. YOUNG, Cambridge, University Press, 1917, in-12, 330 pp. 3 s.

L'auteur de cette édition classique, le lieutenant YOUNG, maître de conférences à l'Université de Londres, a été tué en France le 12 juillet 1917, d'un éclat d'obus. Il avait publié une *Anthologie de la poésie de l'époque Shakespearienne* dont nous avons rendu compte (numéro de la *Revue critique* du 29 décembre 1910), un *Choix des poésies* de Browning et un *Manuel de littérature anglaise* que nous avons également signalé (numéro de la *Revue critique* du 9 mai 1914). Le but de l'édition de Keats préparée par M. W. F. YOUNG, mais dont celui-ci n'a pu voir la publication, c'était de donner une réimpression de l'édition originale d'*Endymion*, du volume de vers publié en 1820 et de quelques poèmes où tous les critiques reconnaissent les chefs-d'œuvre du poète. L'introduction, les notes, le commentaire étaient de caractère surtout scolaire. M. W. F. YOUNG n'avait pu donner toute sa mesure : il y a dans ses premiers travaux des qualités : de la délicatesse d'esprit et du goût à côté du savoir. Il appartenait à cette jeune école de savants et de critiques anglais qui compte tant d'hommes distingués. Il tombe au moment où il pouvait sans présomption espérer atteindre l'un des premiers rangs.

CH. BASTIDE.

G. J. Geers. — **The Adverbial and Prepositional Prefixes in Blackfoot**, Leyde, Van Niftérik, in-8°, 130 pp.

On sait qu'un petit groupe de savants étudie les dialectes parlés par les Peaux-Rouges. Nous avons signalé ici, il y a quelques années, les études et traductions de M. William Jones, qui a appartenu à la tribu des Renards. Le docteur G. J. Geers a circonscrit ses recherches à la tribu des Pieds-Noirs. La première partie de sa thèse est consacrée à des remarques générales sur le verbe en algonquin ; dans la seconde partie, on trouve une liste des préfixes. Voici sa définition du verbe : « Le verbe en algonquin est un composé de différents éléments (verbal, adverbial, nominal, etc) caractérisé comme forme verbale au moyen d'une terminaison verbale ».

Ch. Bastide.

Louis Leger. **Le Panslavisme et l'intérêt français** (Flammarion, Bibliothèque de Philosophie scientifique, 1 vol. in-12. Paris, 1917.

Il y a aujourd'hui cinquante-quatre ans que l'auteur eut l'idée — fort singulière en ce temps-là — d'étudier les peuples slaves. En 1864 il entreprenait son premier voyage en Bohême. En 1867 sa première excursion chez les Slaves méridionaux. En 1868 il soutenait devant la Sorbonne un peu effarée, les deux premières thèses qu'on ait présentées sur l'histoire des Slaves : *De Nestore rerum russicarum scriptore*, *Cyrille et Méthode*, *étude sur la conversion des Slaves au christianisme*. Ce ne fut pas seulement la Sorbonne qui s'effara, en donnant, suivant le mot de feu Egger « un rare exemple de tolérance ». Ce fut la *Revue critique* elle-même. *Rerum russicarum* lui paraissait invraisemblable. Dans plusieurs numéros elle s'obstina à annoncer la thèse sous la rubrique *Rerum rusticarum* ! et Dieu sait si dans sa ferveur juvénile elle faisait la chasse aux fautes d'impression. Pour encourager le nouveau docteur, le ministère de l'Instruction publique lui offrit une chaire de réthorique en province. Il refusa et fit bien. Mais, comme s'il s'était avisé d'apprendre outre le polonais, le tchèque, le serbe et même le russe, il se vit traiter d'agent panslaviste ; ce qui dans ce temps-là était une grosse injure. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres la guerre de 1870 modifia quelque peu nos idées.

M. L. Leger n'avait pas à changer les siennes. Il savait quelles étaient les ambitions germaniques, il savait que de tous les peuples les Slaves étaient celui qui avait eu le plus à en souffrir. Il avait médité le texte du chroniqueur saxon Widukind : « Transeunt dies plurimi Saxonibus pro gloria et pro magno latoque imperio, Sclavis pro libertate ac ultima servitute varie certantibus. » Il n'a cessé dans les nouveaux volumes qu'il a publiés depuis 1864 d'insister sur l'importance qu'a pour nous la lutte des Slaves contre le germanisme, sur la nécessité qu'il y a pour nous de concilier leurs intérêts divergents et de faire masse avec eux contre l'ennemi commun. Le présent volume, fruit

d'un demi-siècle d'observations et d'études, peut être considéré comme une sorte de testament politique Il débute par un tableau général de la race slave et par l'histoire des Slaves de la Baltique et de l'Elbe absorbés par les Allemands. Puis l'auteur recherche les témoignages relatifs à l'unité de la race dans les chroniques primitives et dans les légendes, dans les ouvrages postérieurs des poètes, des littérateurs, des philologues.

Des chapitres particulièrement intéressants sont ceux qui sont consacrés aux grands panslavistes : Krijanitch (dix-septième siècle), Kollar, (dix-neuvième siècle). Si leurs idées avaient pu se réaliser, les destinées de l'Europe auraient pris une tout autre face et les Allemands ne seraient aujourd'hui ni à Belgrade ni à St-Quentin. Sur les relations politiques et intellectuelles entre la Russie et les Slaves étrangers, M. Leger rétablit la vérité altérée par les déclamations intéressées des Allemands contre le Panslavisme. Nous signalerons comme particulièrement nouveaux et intéressants les chapitres sur le congrès slave de Prague en 1848 et celui de Moscou en 1867.

Dans les chapitres ultérieurs l'auteur n'a pas de peine à démontrer que l'Autriche dans son action incessante contre les Slaves de son empire et de la Péninsule balkaniqne n'a été que l'instrument docile des ambitions de Berlin. Dans un dernier chapitre il expose ce que pourrait être dans une Europe nouvelle l'organisation du Panslavisme. Ce livre, nourri de faits, apprendra beaucoup à nos publicistes et à nos hommes politiques.

Puisse la voix de l'auteur n'avoir pas été celle de celui qui crie dans le désert !

N. S.

Cardinal Perraud **Mes relations personnelles avec les deux derniers papes Pie IX et Léon XIII**. Souvenirs, notes, lettres 1856-1903. Mémoires publiés et annotés par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. Paris, Téqui, 1917, in-16, p. 417. Fr. 3,50.

Le cardinal Perraud avait sur la fin de sa vie écrit le récit de ses relations avec le Saint-Siège depuis l'époque où, jeune prêtre de vingt-huit ans, il était arrivé à Rome pour la première fois, jusqu'à celle de son quinzième voyage épiscopal en 1903. Un an avant sa mort, en 1905, il avait remis le manuscrit de ce récit à son vicaire général, l'abbé Gauthey, qui avait été son ordinaire compagnon de route, lui laissant le soin de le publier, s'il le jugeait à propos. Ce sont ces mémoires que l'ancien vicaire général de l'évêque d'Autun, actuellement archevêque de Besançon, nous donne aujourd'hui ; il les a complétés par quelques additions pour les relations avec Pie X, pour certains événements sur lesquels l'auteur avait glissé et aussi par de courtes notes surtout biographiques.

Ces pages intéressent avant tout l'histoire religieuse et plus spécia-

lement celle du diocèse d'Autun que Mgr Perraud gouverna pendant plus de trente ans, de 1874 à 1906. La première partie des mémoires comprend le séjour de début à Rome qui s'étendit pour le jeune oratorien jusqu'à Pâques 1857 et dura six mois pendant lesquels il s'est fait, dit-il, une âme toute romaine ; elle est principalement remplie par le récit des cérémonies somptueuses de la Rome pontificale ; je note que notre armée d'occupation s'y trouva parfois mêlée. Les véritables relations personnelles avec le pape n'ont commencé qu'après la nomination de l'abbé Perraud à l'évêché d'Autun. Avec Pie IX elles furent assez brèves, car il mourut en 1878 ; au contraire avec son successeur Léon XIII elles ont pris un caractère d'intimité de plus en plus marqué. Dans toutes les démarches importantes de sa vie l'évêque d'Autun se fit un devoir de demander conseil au chef-suprême de l'Eglise et de se conformer scrupuleusement à ses avis. Ce fut là l'occasion de la plupart des lettres pontificales qui nous sont communiquées : ainsi au sujet de la proposition de Mgr Perraud pour l'archevêché de Rennes, plus tard pour celui de Bordeaux, à propos de sa candidature à l'Académie, de son élection comme supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, de la résignation de cette charge, de sa mission en Angleterre, et dans beaucoup d'autres circonstances encore. L'évêque a toujours tenu à placer sous l'approbation du pape tous les actes d'une conduite que la défense des intérêts religieux dans une période de tension entre l'Eglise et le gouvernement rendait particulièrement délicate. Il s'était fait également une habitude de lui adresser ses discours, ses oraisons funèbres, ou ses commentaires des instructions romaines. De son côté, Léon XIII avait reconnu par différentes faveurs la haute valeur de l'évêque d'Autun ; il l'a souvent choisi pour traduire en français les plus importantes de ses encycliques, et la façon dont il lui a conféré la plus haute dignité de l'Eglise montre mieux encore l'estime et l'attachement qu'il lui témoignait. Au consistoire de 1893, Léon XIII nomma Mgr Perraud cardinal ; les négociations pour cette nomination avaient déjà commencé en 1886, mais sur l'opposition qu'y mit le gouvernement français, elle ne fut pas publiée en 1893, l'évêque d'Autun resta cardinal réservé *in petto* et ne reçut le chapeau qu'en 1896 ; ce fut l'occasion pour Léon XIII d'allusions délicates à l'affection paternelle qu'il portait à cet élu de son cœur. Mgr Gauthey a ajouté quelques pages sur les brèves relations du cardinal Perraud avec Pie X ; nous avons ainsi avec toutes les lettres dont le texte original est donné à l'appendice (non sans quelques lapsus), parmi d'autres pièces justificatives, comme une histoire en abrégé de la carrière du cardinal Perraud ; mais elle ne peut remplacer la véritable biographie qu'il mérite et que Mgr Gauthey, qui est tout qualifié pour l'écrire, nous promet dans sa préface.

Ludovic Roustan.

Pierre CHASLES, **La révolution russe et la guerre européenne** (extr. de la *Revue des sciences politiques*). Paris, Alcan, 1917; in-8, 23 p. 0 fr. 60.

Datée du 15 juillet 1917, cette brochure n'essaie pas de dissimuler les « dangers mortels » que l'insurrection maximaliste de novembre a révélés dans toute leur horreur et toute leur honte. L'auteur s'est trouvé en Russie pendant la Révolution, de novembre 1916 à mai 1917; il a vu l'effondrement de l'ancien régime, les espoirs et les déceptions du parti libéral, les progrès de l'anarchie, de la paresse révolutionnaire, de ce nihilisme qui s'appelle *défaitisme* quand il veut ignorer jusqu'à l'idée — sans doute *bourjoui* — de l'honneur national. Il constate que l'armée russe n'a jamais été matériellement aussi forte qu'au printemps de 1917 et essaie d'expliquer l'épidémie d'indiscipline, de lâcheté et de désertion qui l'a transformée si rapidement en cohue. Il aurait dû insister sur l'ordre du jour n° 1, dû à l'avocat Sokoloff, qui a été la cause première de ce désastre sans précédent dans l'histoire des peuples. Ce *prikaz*, supprimant toute subordination, tout commandement effectif, fut le signal, dans la flotte surtout, mais aussi dans l'armée du Nord, de massacres d'officiers qui auraient dû être réprimés avec une énergie impitoyable, mais ne le furent guère que par des discours. « Nous savons, disait Pouriskévitch à la séance privée de la Douma (31 juillet 1917), qu'on a déjà fusillé nombre de soldats. Mais a-t-on puni, à l'arrière, les auteurs de la déroute? Où est l'auteur de l'ordre du jour n° 1? Il est sénateur, cet homme qui a accompli aux dépens de l'armée une besogne insensée, qui a poussé au tombeau une masse d'officiers de Cronstadt et du front. Il a été depuis roué de coups par le régiment de Souraje et en fuyant il criait : « Il faut les punir de mort, ces traîtres, on ne peut pas les mettre à la raison autrement! » Trop tard! »

M. Chasles, comme tant d'autres, s'est fait des illusions sur Kerenski, qu'il appelle le Saint-Just de la Révolution russe. Cet orateur, doué d'une facilité de parole aussi extraordinaire que funeste, n'a jamais su agir. Il a joui, pendant plusieurs mois, d'une popularité immense dont il n'a tiré aucune autorité réelle. Dictateur, il s'est laissé dicter sa conduite, c'est-à-dire des abdications successives, par une bande d'espions allemands et de forcenés. Après l'émeute de novembre, on annonçait (à tort, d'ailleurs) qu'il s'était mis à la tête de 200,000 hommes. « Quel bel auditoire! » fit observer un juge clairvoyant.

Il y a beaucoup de choses à retenir dans l'article de M. C. Il a vu notamment combien avait été de tout temps fragile, en Russie, la notion du patriotisme, vivace seulement dans les classes cultivées, mais dont le patriotisme ne va pas toujours jusqu'à l'action. « On pourrait dire, en exagérant un peu les oppositions, que le peuple russe est comme divisé en deux parties : d'un côté, les *moujiks* en armes, vibrant très peu au sentiment patriotique, et de l'autre, les classes cultivées, généralement patriotes, mais restant à l'arrière »

(p. 11). L'exagération est forte, très forte même ; mais cette antithèse renferme une part de vérité. Et cette part est plus grande encore dans la formule que voici, imprimée en italiques par l'auteur : « Qu'est-ce, en définitive, que le pacifisme russe, sinon une idéologie naïve, à la fois évangélique et socialiste, greffée sur un fonds d'ignorance et d'inertie ? » (p. 12) [1].

S. Reinach.

Veritas, **Le Montenegro. Pages d'histoire diplomatique**. Paris, E. Figuière, 1917 ; in-8, 101 p., 2 fr. 50.

Défendu par une artillerie moderne, avec des troupes amplement ravitaillées, le mont Lovtchen eût été imprenable ; il succomba pourtant, au mois de janvier 1916, à l'attaque de quinze divisions ennemies. Sir Arthur Evans écrivit alors au *Times* pour protester contre l'apathie des Alliés, qui n'avaient même pas essayé de paralyser l'action de la flotte autrichienne, et le *Secolo* déclara (12 janvier) que « le fait seul d'avoir laissé à l'artillerie démodée des Monténégrins le soin de défendre la base de Cattaro constituait presque une trahison. » Mais beaucoup d'autres, à ce moment, parlèrent de la trahison du Montenegro. Le 19 janvier, on télégraphiait de Rome aux agences :

« Des radiotélégrammes reçus de Cettigné dans la matinée annoncent que le drapeau blanc a été hissé à Grahovo, où le roi Nicolas a remis son épée au général Herlees. Les généraux Mislovitch et Valutovich ont refusé de se rendre et se sont enfuis pour rejoindre les Serbes ».

Or, il n'existait plus, à cette date, de service radiotélégraphique au Montenegro ; le roi Nicolas, loin de se rendre, s'embarquait à Saint-Jean de Medua et les deux généraux nommés n'existaient pas dans dans l'armée monténégrine !

Il y avait bien une manière de trahison, mais pas du tout où on la cherchait. Le *Temps* du 22 janvier regrettait que des soupçons injustes eussent effleuré la loyauté d'un petit pays qui, dès la première heure, n'étant pas gouverné, comme la Grèce, par un misérable, avait répondu à l'appel de la Serbie et obéi au respect de la foi jurée. Cependant les calomnies contre le Montenegro — répandues, affirme l'auteur, par l'ex-ministre monténégrin Radovitch — n'ont pas cessé de se reproduire. Ainsi la Revue *New-Europe* écrivait le 2 août 1917 :

« La plus grande preuve de la méfiance des Alliés envers le roi Nicolas est qu'ils ont refusé de recevoir son représentant à la récente Conférence balkanique à Paris, etc.

Mensonge, car le Montenegro fut représenté à cette Conférence par le ministre-président Popovitch.

---

1. La formule « paix sans annexion ni indemnité » a été, je crois, imaginée d'abord pour contrecarrer la politique de Trépoff ; elle a été lancée à la Douma par le député caucasien Tchkheidze. On s'en est fait ensuite une arme contre les Cadets. Milioukoff disait qu'elle était *made in Germany*.

Le but de l'action que dénonce *Veritas* est d'éliminer la dynastie du Montenegro pour unir ce pays à la Serbie. Il y a donc des intérêts anti-dynastiques et des animosités personnelles en jeu, à un moment où l'union des Yougoslaves devrait être complète dans la crise la plus redoutable de leur histoire moderne. C'est ce qu'a déclaré, le 14 septembre 1917, le gouvernement serbe de Paris, ajoutant ces lignes significatives :

« Jamais le Montenegro ne fut opposé à l'idée d'unité nationale. L'unité existe effectivement depuis longtemps... Les représentants du pays furent toujours à la hauteur de leur tâche patriotique. Il n'est pas permis d'exiger qu'ils soient les victimes de l'égoïsme et des désirs individuels de prédominance, sans que cela serve à la cause nationale. Il serait encore moins tolérable qu'ils fussent calomniés ».

Cette brochure, évidemment officieuse, manque un peu de clarté. On ne comprend pas, par exemple (p. 73), ce que signifie cette phrase : « Contre lui (M. Radovitch) existe la preuve d'avoir touché pour son action, et avec le consentement d'un gouvernement allié, 500,000 francs ». Un document publié, p. 74, établit que le gouvernement en question est celui de la Serbie, mais est conçu en termes tellement vagues que toute l'affaire reste profondément énigmatique. Mieux eût valu, s'il n'était pas opportun d'en donner le détail, s'abstenir d'y faire allusion.

S. Reinach.

Théodore Roosevelt. **Le devoir de l'Amérique en face de la guerre**. Paris, Perrin, 1917 ; in-8°, 229 p. ; 3 fr. 50.

Unis aujourd'hui dans l'idée d'une guerre qui a pour objet le triomphe des principes démocratiques, MM. Wilson et Roosevelt sont partis de points différents et même opposés. Alors que le premier, conseillant d'abord aux Américains la neutralité, même morale, a patiemment attendu que le sentiment du pays, exaspéré par les procédés de l'Allemagne, l'autorisât ou même l'incitât à faire de la guerre sous-marine un *casus belli*, M. Roosevelt a estimé dès le début que la violation de la neutralité belge et les attentats allemands contre les usines et munitions en Amérique même faisaient un devoir à son pays de prendre les armes. Bien des Américains regrettent aujourd'hui que l'intervention des Etats-Unis ne se soit pas produite dès 1916, car la guerre serait finie à l'heure actuelle. On discutera sans doute à perte de vue sur le bien fondé de l'argument principal de M. Roosevelt : signataire de la convention de La Haye, l'Amérique devait-elle considérer cette convention comme faisant partie de sa « loi suprême » et intervenir par les armes contre une Puissance cosignataire qui foulait aux pieds cet engagement ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette interprétation n'avait pas été prévue au moment de la signature de la Convention, puisque celle-ci ne comportait pas de clause pénale, acceptée par les cosignataires. A quoi l'on

pourra toujours répondre que l'honneur d'une puissante nation, engagé par la garantie qu'elle a donnée à une nation faible, parle plus haut que toute casuistique et doit suffire à déterminer son action. M. Roosevelt, sur qui ne reposait plus la responsabilité de pouvoir, mais qui l'avait exercé avec éclat, était dans son rôle en propageant cette opinion, comme M. Wilson fut peut-être dans le sien en attendant que cette propagande, favorisée par la conduite brutale et les menaces de l'Allemagne, eût préparé le terrain et porté ses fruits.

Il subsiste pourtant, entre ces deux hommes d'Etat, un dissentiment grave. M. Roosevelt estime que les Etats-Unis doivent désormais être assez forts pour soutenir, dans le monde entier, la cause de la justice et se défendre contre une agression à laquelle l'Allemagne, au témoignage de l'ambassadeur Gerard, a certainement songé; elle doit avoir une armée d'un demi-million d'hommes et entretenir assez d'officiers pour l'encadrer. Sur quoi d'autres Américains répondent que ce serait là importer le militarisme européen aux Etats-Unis, alors que le but de la guerre actuelle est précisément d'écraser, dans le labyrinthe prussien, le Minotaure du militarisme, auquel le monde a trop longtemps payé tribut (voir Stuart Sherman, dans la *Nation* de New-York du 15 novembre 1917). Tout dépend, en réalité, de l'issue de la guerre. Ou bien le militarisme sera vaincu, rendu à tout jamais impossible par l'institution d'une police mondiale et l'interdiction de fabriquer les engins de destruction (le monopole mondial des explosifs, dont il a été question, reviendrait au même); ou la paix future n'assurera pas au monde ce bienfait, et alors, comme l'a dit une fois M. Wilson, « il n'y aura plus de neutres »; chaque pays, quelque pacifique on pauvre qu'il soit, devra se donner des institutions militaires analogues à celles qui ont préservé la Suisse et auraient sauvé la Belgique de l'invasion. Mais c'est précisément parce que l'opinion américaine est profondément hostile à ce gaspillage de forces qu'est le militarisme, parce qu'elle demande que ce monstre soit détruit par la plus puissante des démocraties comme l'a été celui de l'esclavage, que les peuples de l'Europe, engagés dans une lutte effroyable pour le droit, doivent compter que la grande République n'épargnera rien de ses immenses ressources pour assurer le triomphe d'une cause qui est devenue la sienne. La trahison du maximalisme russe peut retarder encore le jour du jugement, mais elle ne permettra pas que trois Puissances de proie et de ténèbres échappent à la justice vengeresse de l'humanité.

S. Reinach.

Alfredo Niceforo. **I Germani. Storia di un' idea e di una razza**. Roma, Società Periodici, 1917; in-8°, 89 p.

Ce que certains anthropologistes allemands appellent le type germanique (grands dolichos blonds) est celui de la *minorité* des Allemands

actuels[1]; il prédomine en Ecosse, au Danemarck, en Suède; il est également très bien représenté en Russie. Après avoir affirmé, contre les faits les mieux avérés, que ce type était germanique, on a prétendu, à l'usage des demi-lettrés, que c'était de tout temps le type des individus et des peuples supérieurs, destinés à civiliser les autres et à leur commander; on a ajouté impudemment que la Renaissance italienne et tout ce qui s'était fait de grand en Italie était dû aux Germains, à telles enseignes que Dante s'appelait *Aldiger*, Raphaël *Sandt*, Buonarroti *Bohnrodt*, Donizetti *Doenitz*, Verdi *Werth*, Garibaldi *Kerpolt*, et ainsi de suite. On traite peut-être avec trop d'honneur les fripons ou les ignorants pangermanistes, quand on discute sérieusement leurs billevesées. Mais puisque ces doctrines ont recruté des adhérents en dehors de l'Allemagne et que peu de gens, même parmi les historiens, sont capables d'en distinguer les erreurs et les sophismes, M. A. Niceforo, anthropologiste d'un savoir bien connu, a rendu service en démontrant par le menu que tout le système de H.-S. Chamberlain, de L. Woltmann et *tutti quanti* ne repose sur aucune base scientifique. La confusion voulue du type physique avec la nationalité est, au premier abord, si séduisante qu'il n'est jamais inutile de montrer à quel point elle est absurde; quand on aura fini, il faudra recommencer, car bien des gens lisent d'un œil distrait ce qui va à l'encontre de leurs vues simplistes. Le grand succès de H.-S. Chamberlain s'explique ainsi; sa thèse pangermaniste est une précieuse acquisition pour les imbéciles et se prête à être débitée par tranches *inter pocula*.

M. N. a réuni quantité de textes sur la coloration des cheveux et des yeux chez les anciens, sur les équivalents modernes des noms de couleur grecs et romains, sur les « héros blonds » de l'antiquité (*ricerca della rarità e dell' eccezione dei caratteri*, dit-il avec raison après d'autres), sur les blonds et les blondes de la poésie italienne, de la peinture, des romans de Balzac, etc. Ce qui est dit ensuite des tentatives faites pour mesurer le degré de civilisation et préciser la psychologie des peuples ou des races, est bien fait pour décourager des recherches viciées, dès l'origine, par le flottement des appréciations personnelles et le vague des mots. L'érudition bibliographique de l'auteur est considérable; on se demande même si elle n'est pas débordante, tout ce qui a été écrit, surtout sur des questions mal posées ou insolubles, ne méritant pas d'être cité[2].

S. Reinach.

---

1. Comme l'a montré Sergi, Leibniz, Kant, Schiller et Schopenhauer étaient brachycéphales.

2. Je signalerai deux rapprochements intéressants entre Gobineau et Chamberlain (p. 31) et entre G. Klemm et Gobineau (p. 79).

*** **Les « dangers mortels » de la Révolution russe.** Paris, Payot, 1917 ; in-8, 246 p., 4 francs.

Les quatre études réunies dans ce volume[1] sont l'œuvre d'un Russe très compétent, qui se dit « vieux cultivateur » (p. 75), mais appartient certainement à la noblesse terrienne dont il connaît parfaitement les conditions ; sa familiarité avec la vie rurale, avec le *moujik*, le pope, le *starost*, etc. prouve qu'il a longuement vécu dans ces milieux, aujourd'hui si profondément bouleversés, mais dont il attend encore (c'est la seule trace d'optimisme dans son livre) le salut de la Russie. Les circonstances ont bien changé, en effet, depuis 1861, où entre le propriétaire d'un côté, la masse grise des paysans tout pareils, tous en communauté dans le *mir*, de l'autre, il n'y avait rien. L'étendue des terres nobles était un peu superieur alors à celle des terres paysannes (70 contre 60 millions de désiatines). Depuis, par le seul jeu des lois économiques, par suite de l'absentéisme et de la prodigalité des nobles, de la hausse du prix de la terre, plus de la moitié de la terre noble a passé aux paysans (110 contre 30 millions de désiatines). Une partie notable de ces terres a été acquise à titre individuel par des moujiks devenus petits propriétaires ; en outre, la loi de Stolypine (1906) a fait sortir de la communauté des millions de paysans (de trois à quatre). S'il est certain que les 130,000 *pomiechtckiks*, assaillis par 22 millions de gens qui veulent des terres à partager, sont condamnés à subir une forme quelconque de spoliation, il ne l'est pas moins que les millions de petits propriétaires « qui ont gardé l'âme paysanne » ne se laisseront pas *nationaliser* sans résistance. « C'est le moujik, s'il arrive à s'organiser, qui décidera ; or, le moujik, tout au moins le moujik *qui a le cheval* (ainsi distingué du prolétaire, de l'ouvrier agricole ou du maraudeur), veut de la terre et de l'ordre » (p. 174). Un autre élément de réaction inévitable, dans le chaos où la Russie menace de sombrer, est l'élément féminin, admis au droit de vote (bien que plus de 90 % des femmes soient illettrées). Quelque affaiblissement qu'ait éprouvé l'orthodoxie russe par suite de l'abus que l'autocratie a fait de cette police spirituelle et des abominables scandales qui ont éclaboussé à la fois le trône et l'autel, la religion n'est pas morte en Russie ; il est même remarquable qu'elle y est restée vivace chez les infidèles et les hérétiques comme chez les orthodoxes. Après avoir organisé des obsèques purement laïques pour les victimes de la Révolution de mars 1917, le gouvernement de Kerenski, trois mois plus tard, lorsqu'il eut à faire enterrer les Cosaques tués au cours de la première insurrection léniniste, leur fit des obsèques religieuses solennelles à la basilique de Saint-Isaac (p. 219). En septembre 1917 s'est ouvert à Moscou, en vue d'opérer la réforme de l'Eglise orthodoxe, le premier Concile général (*pomiestni sobor*)

1. *La question agraire ; fédéralisme ou autonomie ; le principe électif ; la crise de l'orthodoxie.*

que l'on ait vu en Russie depuis le XVIIe siècle, composé de tous les évêques, de représentants du clergé *blanc* (séculier) et des communautés laïques. L'impopularité, souvent trop justifiée, des évêques et du clergé *noir* a laissé subsister l'influence des pauvres popes, victimes, comme les moujiks, de l'oppression d'en haut et des créatures du pouvoir central. Dans une Russie ruinée, abandonnée au pillage des bandes maximalistes, qui entretiendrait les églises, qui nourrirait le bas clergé ? Il est donc probable que, si les électrices consentent à se déranger pour voter, leur mot d'ordre sera celui de leur petit père le pope (p. 175). L'auteur affirme, « d'après des correspondances venues des coins divers de l'Empire », qu'un programme politique très répandu parmi les *babas* réclame la terre et la suppression des fonctionnaires (*ni élus, ni nommés, tous des vampires*), mais ajoute, comme correctif important : « Sans Dieu et sans tsar, il n'y a pas moyen ». Si l'on tient compte enfin de ce fait bien avéré que le moujik n'est pas *défaitiste* et que l'immense majorité des soldats mobilisés sont des moujiks, il reste possible que la Russie de 1918, sans éviter une ruine économique au moins temporaire, échappe à la honte que veulent lui infliger des espions et policiers d'hier, déguisés en orateurs maximalistes des *Soviets* (voir p. 180).

C'est Kerenski qui a parlé des « dangers mortels » de la Révolution russe ; l'émiettement des nationalités n'est pas le moindre. « Que subsisterait-il de la Russie actuelle ? La question a déjà été posée et résolue sans regret aucun par Lénine et ses *bolcheviki* : la Russie d'Ivan le Terrible, c'est-à-dire dix-neuf provinces autour de Moscou, plus les septentrionales, avec unique issue sur la mer Blanche » (p. 132). Or, cette Moscovie centrale, d'une cinquantaine de millions d'habitants, plus la Sibérie, serait encore si supérieure en puissance à tous ses voisins qu'elle pourrait être tentée de reprendre l'œuvre de « rassemblement » des anciens tsars. Elle y serait d'ailleurs presque obligée pour faire obstacle au germanisme, qui considère déjà la Russie entière comme un terrain de colonisation. Le seul moyen d'éviter un laborieux et douloureux recommencement de l'histoire, serait d'organiser le fédéralisme au profit, et non au détriment de ce qui était, hier encore, l'unité nationale. Il faut pour cela une main de fer, celle d'un Conventionnel de 1793, qui mette fin à l'ère des discours et passe aux actes. Il n'y a pas d'exemple d'une révolution dégénérée en anarchie qui n'ait produit, au bout de peu de temps, un chef et un organisateur, instrument conscient ou inconscient du peuple dans l'œuvre commune du salut. M. X... ne semble pas l'attendre ; il dit expressément, dans son avant-propos, qu'il s'abstient de conclure et de dégager de son étude les éléments d'une prévision quelconque ; c'est peut-être pousser un peu loin la prudence et d'ailleurs, dans d'autres pages de son livre, comme nous l'avons vu, il n'hésite pas à dire que le dernier mot restera à ceux qui travaillent,

non aux parasites qui pérorent et aux désorganisateurs payés de la Russie, que la potence attend [1].

S. Reinach.

J. A. Brutails, **Pour comprendre les monuments de la France**, Notions pratiques d'archéologie à l'usage des Touristes. Paris, Hachette (collection Ars Una), in-18, ill. de plus de 400 phot. Prix. cartonné : 7 fr. 50.

On ne saurait vraiment trop recommander ce petit ouvrage. La doctrine en est excellente, et la forme donnée à son enseignement est d'une précision, d'une clarté, d'un goût qui font tout honneur à M. Brutails. L'entreprise n'était pas aisée, en 200 pages, de munir le touriste attentif et studieux d'une instruction générale sur les monuments qu'il est appelé à rencontrer en France, et telle, qu'il puisse, de lui-même, tirer des conclusions, formuler des rapprochements, attribuer des dates, bref, placer en imagination l'édifice dans son milieu historique. Elle n'était pas moins difficile pour conduire le touriste à une appréciation esthétique. Encore ici, il faut louer la conception du livre.

Nous savons trop ce qu'apporte de rebutant l'érudition toute sèche et trop abondante, éternel sujet de vanité aux docteurs d'Outre-Rhin, (L'un d'eux, qui avait achevé une monographie des arcs-boutants, ou de quelque autre élément extérieur des églises, ne répondait-il pas, avec surprise, à quelqu'un que je sais et qui l'interrogeait sur la nef de telle d'entre elles : « Qu'il n'était jamais entré, et pour cause, dans les églises qu'il étudiait ? ») M. Brutails amène son lecteur à étudier le pourquoi de l'impression grandiose ou charmante qu'il ressent devant un monument. Il lui fait remarquer qu' « en ce qui concerne l'architecture, la condition essentielle de la beauté est une conformité logique avec le but et avec le programme ». Il attire son attention sur l'ampleur des dimensions, sur le choix des matériaux, sur le pittoresque du site. Il montre l'à-propos de tel décor, le danger ou l'inutilité de telle virtuosité. Enfin il insiste sur les signes caractéristiques de la date.

Mais ceci est la doctrine même du livre, où l'exposé historique est élucidé de tous les renseignements techniques nécessaires, et présentés de la façon la plus commode : avec des schémas, des plans, des coupes, des élévations, des photographies, rapprochées les unes des

---

1. L'auteur (à la façon des salons de Petrograd sous l'ancien régime) exagère singulièrement la puissance des juifs russes. A l'en croire, ils seraient à la fois les maîtres du parti cadet et du parti maximaliste; ils seraient peut-être destinés, dans la future Moscovie, à jouer le rôle des Varègues d'autrefois (p. 135). La vérité, c'est qu'à peu d'exceptions près ils appartiennent au parti de l'ordre, tout autre ne pouvant leur infliger qu'un surcroît de misères et de violences (voir Sliosberg, *Times*, 28 nov. 1917). Ce qui est dit, p. 213, sur la « mauvaise influence » des soldats juifs lors de la guerre japonaise, est l'écho d'une vieille calomnie fabriquée par les *Cent Noirs*.

autres, de façon que l'œil saisisse d'ensemble les éléments essentiels de chaque école, de chaque période. Un lexique archéologique explique l'emploi des mots techniques et la profusion des planches, loin d'être jetée au hasard, n'a jamais qu'un but : l'éducation des yeux. M. Brutails a vraiment le don de l'enseignement.

Henri DE CURZON.

Les grandes époques de l'Art français : III. **La Musique et les Arts décoratifs.** Paris, H. Didier, in-18, 0 fr. 60.

Cette brochure de 64 pages fait partie d'une petite bibliothèque dite « pour mieux comprendre la France ». Elle peut rendre des services, comme toutes les publications de ce genre, établis, avec netteté et proportions ; mais vraiment, ces proportions sont un peu bien réduites ! On est amené à des jugements décisifs en trois lignes, qui sont parfaitement sujets à discussion ou radicalement insuffisants, et risquent donc de ne pas instruire autant qu'on souhaiterait. A plus forte raison, quand il y a quelque erreur de fait, et il y en a.

H. DE C.

Armand DAYOT, **L'image de la femme**, Ch. MOREAU-VAUTHIER, **L'homme et son image.** Paris, Hachette, 2 vol. grand in-8°, ill. de plus de 300 phot. Paris : 30 fr.

Pendant les dernières années qui ont précédé la guerre, la maison Hachette avait mis en vente un certain nombre de publications d'art, dont nous avons rendu compte ici, et qui offraient le grand avantage d'être d'une documentation commode, abondante, et bon marché : *Les classiques de l'art*, *L'architecture romane en France*, *L'architecture baroque en Italie*, *Le style Louis XVI*, *Portraits antiques...*, toutes monographies sans texte, ou à peu de chose près, qui n'avaient qu'un défaut : c'est d'être fabriquées à Stuttgart.

On ne laissait pas d'en être un peu surpris : n'avait-elle pas donné assez de preuves qu'elle n'avait besoin de personne pour publier de beaux et solides ouvrages, et d'une exécution typographique et photographique nettement supérieure ? Elle a bien fait, cette année, de remettre en lumière deux d'entre eux, que l'on a plaisir à recommander, non seulement pour leur texte, alerte, nourri, intéressant à lire, non seulement pour la perfection de rendu des planches, dans et hors texte, mais pour le goût général, et bien de notre race, qui a présidé au choix de tant de belles choses et à leur présentation.

On sait, toutefois, que ce n'est pas la beauté du type qui a déterminé d'abord telle ou telle figure d'homme ou de femme : c'est sa réalité humaine, le document de vie qu'elle dégage. Lorsqu'on a affaire à des portraits, on rejette ceux qui pourraient être conventionnels et l'on insiste sur les plus vrais, les plus réalistes au besoin. Sinon, on cherche les *caractères*, et, par exemple dans la sculpture de notre moyen âge, aux portails, aux stalles d'église, cette espèce de

chasse est singulièrement savoureuse. Il y a dans ces pages de vraies trouvailles : types dénichés dans une voussure ignorée ou esquisses de portraits célèbres, plus vraies que l'œuvre définitive, épaves de ruines historiques, ou souvenir de famille conservé au secret du foyer.

Et l'on remercie l'heureuse investigation de ceux qui nous ont apporté ce fin régal. H. DE CURZON.

Maurice EMMANUEL. **30 chansons Bourguignonnes du pays de Beaune**, précédées d'une étude historique. — Paris, A. Durand et fils. In-8° 12 francs.

M. Emmanuel est un écrivain, nous le savons. Aussi n'a-t-il pas voulu publier les chansons de son pays natal, dûment recueillies, transcrites, traduites, sans les présenter dans l'histoire, dans la race, dans la bouche des gens de leur pays. Son *Étude* est aussi pittoresque qu'un voyage, et aussi précise en information musicale qu'un traité technique.

L'esprit de ces chansons diffère de beaucoup d'autres que l'on connaît. C'est l'esprit Bourguignon, paraît il, qui transforme à son gré les emprunts qu'il fait à d'autres foyers populaires : il déborde de vie et, au besoin, de folle gaîté. « Gaîté vraie, parce que robuste et franche ; grossière parfois, mais éloignée de tout sous-entendu. Gaîté de joyeux compères, sains de corps et d'esprit, même après boire. » Mais il n'exclut ni le sentiment profond ni la grâce délicate : plus d'une mélodie, ici, en fait preuve.

M. Emmanuel raconte aussi, non sans humour, comment lui-même a été à l'école au sujet de ces chansons, qu'il méconnaissait; et comment, en les publiant, il fait amende honorable à celui qui les avait, le premier, recueillies et qui l'a instruit et convaincu, Charles Bigarne, de Beaune (1825-1911). A son souvenir, très attachant, il associe celui de quelques autres compatriotes épris et connaisseurs de chansons bourguignonnes : le marquis d'Ivry, notamment, le si fin musicien.

Il ne s'est d'ailleurs pas borné à cette étude générale ; il a consacré une note substantielle à chacune des chansons, avec son origine et sa date, si possible, parfois la façon dont elle est dansée. Plusieurs sont fort anciennes, du XVe ou du XIVe siècle même. Il les a classées aussi par modes et par régions (Beaune, Auxais, Arnay le Duc, Gemeaux, etc.). La plupart sont à une voix, mais il en est qui se chantent en parties, et même avec soli, comme une cantate. Cette variété est une saveur de plus à un ensemble des plus piquants.

H. DE CURZON.

Ed. LOPEZ CHAVARRI. **Historia de la Musica**. Barcelone, 2 vol. in-12, avec portraits dessins et musique.

De ces deux volumes, fruits de longues études et empreints d'un sûr

jugement critique, le premier, à coup sûr, est le plus neuf et le plus intéressant pour les historiens et les chercheurs. Il est consacré intégralement à la musique ancienne, à celle qui ne figure que comme curiosité sur les programmes : antiquité, si peu qu'on en sache ; moyen-âge ; renaissance, XVIIe et XVIIIe siècles. Et maints documents originaux, maintes recherches de première main, dus à l'étude des manuscrits des Bibliothèques d'Espagne (dont plusieurs reproduits ici) fortifient l'exposé de l'auteur et ses discussions. L'évolution de chaque forme musicale est très soigneusement définie, et les noms seuls des artistes de chaque période et de chaque race témoignent d'une investigation très approfondie.

La période moderne et contemporaine est un peu plus superficielle, cela va sans dire : la place manque toujours, et tout ce qu'on peut faire, c'est de sauvegarder les proportions entre les maîtres étudiés. Cependant, ici, il faut signaler spécialement, au lecteur français, les pages consacrées à l'art Espagnol. Chaque historien traite forcément avec plus de détail et d'autorité son art national ; et c'est tant mieux : on sait où se renseigner, et il n'est pas plus indispensable à un ouvrage français de suffire à nos recherches sur les écoles étrangères, qu'à un ouvrage étranger de nous renseigner sur notre école.

Une bonne table des noms cités termine heureusement l'ouvrage.

H. DE CURZON.

GUY BABAULT. **Chasses et recherches zoologiques en Afrique Orientale Anglaise** : 1913. — Paris, Plon, in-8° ill. de 198 phot. Prix : 20 francs.

Membre correspondant et voyageur du Muséum national d'histoire naturelle, c'est sous ses auspices que M. Babault entreprit, vers la fin de 1912, de visiter certaines régions du protectorat Anglais de la côte orientale d'Afrique, dont la faune n'est encore qu'imparfaitement connue. Assisté de trois aides, MM. Albin et J. et F. Déprimoz, il est revenu avec une ample moisson de trophées de chasse et de types intéressants pour l'histoire naturelle, mais aussi avec de précieuses notes qui lui ont permis de rédiger de la façon la plus attachante le récit de son voyage même, la description des sites, l'étude des mœurs, les conclusions utiles pour nous à tirer de l'exploitation à laquelle il s'est livré ; enfin avec un nombre considérable de photographies, dont le prix documentaire n'est pas discutable et qui sont parfaitement reproduites dans ce beau livre.

H. DE C.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — **1er mars** — **1918**

Maugis, Histoire du parlement de Paris, III (Henri Stein).
D. Halévy, Le président Wilson (E. d'Eichthal).
La Revellière, Les énergies françaises au Maroc ; Ed. Petit, De l'école à la nation pendant la guerre; Colas, La famille; Dreux, La bibliothèque des aveugles ; Mgr Tissier, Les croyances fondamentales ; Roure, Le merveilleux spirite (Félix Bertrand).
Questions et réponses.

Histoire du Parlement de Paris, de l'avènement des rois Valois à la mort d'Henri IV, par Édouard Maugis. Tome III. Paris, Aug. Picard, 1916, In-8°, xliv-361 p.

La critique a été favorable aux premiers volumes que M. Edouard Maugis a consacrés à l'histoire du Parlement de Paris. Elle a félicité cet auteur de l'ampleur de ses recherches; elle a constaté que son travail apparaissait supérieur aux autres ouvrages édités sur le même sujet. Une observation importante toutefois a été faite : M. Maugis, très familiarisé avec les registres du Parlement où il a abondamment puisé, a négligé la plupart du temps les autres sources dont son érudition aurait dû tirer un excellent parti.

Ce reproche vaut autant pour le troisième volume, qui nous donne le rôle de la Cour de Parlement par règnes, de 1345 à 1610, et qui, conséquemment, peut être jugé indépendamment des autres : il a sa vie propre et constitue à lui seul un dictionnaire chronologique et raisonné de tous les parlementaires parisiens pendant près de trois siècles; il appartient donc à un genre de publications dont l'intérêt est indéniable, à condition qu'on y laisse subsister le minimum d'erreurs. Là encore, s'accuse un énorme et consciencieux dépouillement des registres du Parlement, mais cela ne suffisait pas; il eût été nécessaire de le compléter par des recherches ultérieures pour obtenir un résultat plus satisfaisant; avec quelques mois de travail supplémentaire, les notices consacrées à quelques-uns de ces personnages eussent été singulièrement améliorées, sans modifier en quoi que ce soit le cadre adopté.

J'ai noté, au fur et à mesure de ma lecture, des méprises, des incorrections, des doutes, des insuffisances. En voici quelques exemples entre mille :

Pierre de Démeville (p. 2). — M. M. l'appelle aussi de Serville ou

de Meinville, en donnant la préférence à Démeville, qui est en effet la bonne forme de son nom. Les autres formes devaient être écartées ou au moins leur origine expliquée.

Guillaume Doble ou de Oblat (p. 5). — Mauvaises traductions du latin « de Oblato » qui se rencontre déjà dans le cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon au XIe siècle (il s'agit d'un archidiacre de Chalon-sur-Saône).

Guillaume de Dicy (p. 5). — Méritait une plus ample notice, facile à rédiger à l'aide des travaux spéciaux dont sa famille a déjà été l'objet.

Guillaume de Beuvignies ou de Bingnies (p. 6). — Ne serait-il pas préférable d'écrire Bouvignies (canton de Marchiennes, arrondissement de Douai?).

Pierre Dangerant (p. 7). — Pourquoi écrire ce nom autrement que Jean d'Angerant, cité deux pages plus haut?

Ligier de Bardilly (p. 8). — Ce Léger de Bardilly appartient à une famille gâtinaise, bienfaitrice de l'abbaye de la Cour-Dieu, sur laquelle on consultera les *Annales de la Société de Gâtinais*, 1903, p. 351.

Pierre de Vilaines ou de Villiers (p. 9). — Puisqu'il est qualifié seigneur de l'Isle-Adam, il n'est pas douteux qu'on doive préférer la forme « Villiers ».

Jacques de Suas et Frias (p. 11). L'un de ces deux noms provient d'une erreur paléographique.

Robert de Lori ou Lorris (p. 13). — Sa qualité de seigneur d'Ermenonville en fait un personnage trop connu pour que l'on hésite sur son véritable surnom, qui est bien Lorris.

Robert Guy ou Le Guidon (p. 15 et 18). — « Le Guidon », fâcheuse traduction du génitif « Guidonis », devait être supprimé, et sa femme n'aurait pas dû être mentionnée sous la forme « Alips Dauxi », plus qu'incorrecte.

Guillaume Morhier ou Molhier (p. 19). — Aucun doute possible sur l'orthographe à adopter, les Morhier étant une des familles nobles les plus anciennes et les plus importantes de la Beauce, dont le nom a subsisté dans l'appellation d'une commune d'Eure-et-Loir (Villiers-le-Morhier), et qui a fourni un prévôt de Paris. Guillaume a été enterré dans une chapelle de l'église de l'abbaye de Coulombs, et si M. M. a constaté l'absence de son nom à partir de 1369 dans les registres du Parlement (il n'est mort qu'en 1381), c'est apparemment à cause de son attachement inexplicable à la cause anglaise, qui lui valut de voir sa maison de Chartres pillée par la population en fureur le 27 août 1374 (de Lépinois, *Histoire de Chartres*, t. II, p. 32). La généalogie de la famille est dans Ed. Lefèvre, *Documents historiques sur les communes du canton de Nogent-le-Roi*, II (1866), pp. 264-291.

Garnier Guéroust (p. 26). — Est dit : prévôt de Chablis en l'église Saint-Martin de Tours. Il faudrait écrire : prévôt de Chablis (Yonne) pour l'église de Saint-Martin de Tours.

Jean de Folleville (p. 28). — A fait l'objet d'une thèse de M. Henri Gaillard, dont une partie a été publiée (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXIX) ; il y aurait eu avantage à l'utiliser.

Jean de Dicy (p. 29). — M. M. aurait pu ajouter qu'avec sa femme Adeline (et non Deline) il fonda le couvent des cordeliers de Sens, et qu'ils y furent enterrés tous deux; la date de sa mort est le 14 février 1389.

Jean de Voisines (p. 31). — M. M. le dit décédé avant le 28 août 1405 ; il n'était déjà plus en vie le 28 novembre 1399 et fut inhumé à Paris en l'église Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers (cf. *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. II, p. 137).

Nicolas de Villemer (p. 32c). — Qualifié d'archidiacre d'Authe en l'église d'Évreux; une vérification indispensable aurait fait corriger en « archidiacre d'Ouche ».

Pierre Chanteprime (p. 32c et 38). — Sur ce personnage et les autres parlementaires de ce nom (Adam, d'abord procureur au bailliage de Sens, puis trésorier de France; etc.), alliés aux de Voisines, aux Porcher, aux Corbie, aux Dormans, aux Allegrin, dont parle ailleurs M. M. sans soupçonner ces relations, il eût été bon de renvoyer aux abondants renseignements qu'a réunis M. Roy dans son volume sur *Le Chesnoy lez Sens* (1901); on y aurait appris la date exacte de la mort de Jean (14 juillet 1413, inhumé dans la cathédrale de Paris), et celle de la mort de Pierre (7 février 1413, enterré à Saint-Hilaire de Sens).

Simon Foison (p. 32a et 34). — La seigneurie d'Estorny en Nivernais, indiquée comme lui appartenant, n'est pas identifiable sous cette forme, inconnue au *Dictionnaire* de Soultrait aussi bien qu'à l'*Inventaire des titres de Nevers* de l'abbé de Marolles.

De même, Jacques de Ruilly était seigneur de Pontarmé et non Ponthermé (près de Senlis).

Jeau de Montagu (p. 38). — Mention qu'il eût été indispensable de développer en raison de la notoriété de la famille.

Jean Porchier (p. 44 et 68). — Même observation, Jean Porcher étant trop connu pour qu'on ne lui consacrât pas une notice un peu plus soignée ; il était gendre de Pierre Chanteprime et grand-père de Pierre Aguenin Le Duc, qui appartiennent au monde parlementaire (cf. *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. II, p. 347).

Guillaume de Gandiac (p. 39 et 46). — Le nom de ce doyen d'Évreux est erroné sans aucun doute ; lisez « Guillelmus de Gaudiaco », en français de Jouy.

Clément de Fauquembergue (p. 56) et Nicolas de Baye (p. 59). — Il est impardonnable de ne pas citer et utiliser les deux publica-

tions de M. A. Tuetey et les très complètes notices biographiques qu'il a consacrées à ces deux greffiers du Parlement.

Guy Ermenier ou Domenier (p. 60). — Il faut écrire : Armenier. Ce personnage est bien connu ainsi que sa famille (cf. Archives du Doubs, B 2006, 2130, 2614, etc.),

Richard de Chaucey (p. 61). — Le qualifier de « seigneur en Baumes en Gâtinais » est au moins insuffisant, car M. M. serait bien en peine d'identifier cette seigneurie.

Gil des Champs (p. 64). — Pourquoi conserver un nom aussi incorrect, parce qu'on l'a rencontré dans un document sans valeur en l'espèce ?

Évrard Gherbode (p. 70). — D'origine flamande ; à rapprocher de son parent Thierry Gherbode, le célèbre garde des chartes du duc de Bourgogne.

Jean Rabateau (p. 73 et 79). — A propos de ce président du Parlement-ambassadeur, il était intéressant de rappeler le travail de Daniel-Lacombe dans la *Revue du Bas-Poitou* (1891) : L'hôte de Jeanne d'Arc à Poitiers, maître Jean Rabateau.

Aynard de Bleterens (p. 74 et 86) et Pierre de Tulières (p. 76). — Il faut écrire : Bletterans et Tuillières.

Jean Le Boulanger (p. 80). — Sieur de Hacqueville en Gâtinais et de Montigny en Brie, dit M. M. ; en réalité seigneur de Jacqueville (canton de La Chapelle-la-Reine) qu'il avait échangé en 1476 contre la seigneurie de Maurepas avec le commandeur de Beauvais. Sa conduite politique pendant la ligue du Bien Public aurait dû être indiquée en quelques mots.

Michel ou Jean de Lailler (p. 88). — Prévôt des marchands, il s'appelle Michel et non Jean.

Philippe Braque (p. 90). — M. M. dit : seigneur de Luas, et sa femme Marguerite de Caulers. Il faut écrire : Laas et Canlers.

Simon Le Tur (p. 90). — Seigneur d'Arcis-le-Ponsart (canton de Fismes, Marne), et nom d'Arli-le-Ponsart.

Pierre Richard (p. 91). — Archidiacre de Cusset (et non Cucet).

Jean de Caulers (p. 96 et 120). — Lisez : Canlers. La famille est bien connue et apparentée à beaucoup d'autres familles de parlementaires.

Jean de Villebrefve (p. 90 et 100). — Corriger : Villebresme, forme d'ailleurs indiquée par M. M. lui-même à une autre page de son livre.

Guy Burdelot (p. 93). — Qu'est-ce qu'un archidiacre de Ponchiers ? Une brève recherche eût permis d'apprendre qu'il fallait dire : archidiacre de Pinserais.

Jean Darmes (p. 98 et 116). — Chevalier, seigneur d'Armes en Nivernais ; il convenait donc d'écrire « Jean d'Armes ».

Guillaume Erlaut (p. 104 et 118). — Lisez : Erlant.

Guillaume ou Jean Briçonnet (p. 108). — Point d'hésitation pos-

sible sur le membre d'une famille dont la généalogie est depuis longtemps nettement établie.

Martin Ruzé (p. 109). — Il est dit prévôt d' « Anthoigny » en l'église Saint-Martin de Tours. Erreur du même genre que celle qui a été commise au sujet de Garnier Guéroust.

Robert Lotin (p. 113). — Parmi les localités dont il est seigneur figure « Acy en Brie » qu'il nous paraît bien difficile de situer.

Pierre du Refuge (p. 122). — Chanoine de Paris et prieur de Saint-Gonda, affirme M. M., sans nous informer de l'emplacement de cet énigmatique Saint-Gonda.

Charles Quillart (p. 131). — Jean Tueleu son beau-père est seigneur de Cély-en-Bière, et non de Celly-en-Brie.

François Disque (p. 143). — Ne pas l'appeler abbé de Saint-Aumer, mais de Saint-Laumer (à Blois), et adopter l'apostrophe puisque son père était seigneur « d'Isque en Bourbonnais ».

Guillaume Poyet (p. 149). — A fait l'objet d'une importante monographie dont on aurait pu tirer profit.

Geoffroy Charlet (p. 161). — Ne pas l'appeler seigneur d'Erbly-lez-Meaux et de Garennes, mais bien d'Esbly et de Varennes.

Charles de Louviers (p. 164). — Au lieu de « Vielcampagne », lire : Vieux-Champagne (Seine-et-Marne).

Robert Brizeau ou Berziau (p. 169). — La forme Berziau est seule correcte, et ce n'est pas de la terre de la Grange-Menault, mais de la Grange-Menant qu'il était propriétaire.

Renatus de Bizargue ou Birague (p. 179). — Pourquoi ne pas écrire tout simplement : René de Birague ?

Claude Malingré (p. 179). — En imprimant Malingre, et non Malingré, M. M. aurait fait preuve de connaissances plus étendues, le nom de cet historiographe d'origine sénonaise figurant dans tous les dictionnaires et encyclopédies.

Odet de Selva (p 179). — Un personnage aussi considérable devait figurer sous la forme française de son nom ; il eût mieux valu nous donner le nom de son beau-père, Étienne de Montmirail, parlementaire comme lui, que de nous parler d'une abbaye de Saint-Saturnin non identifiée, et surtout il eût été nécessaire de se référer à la notice biographique placée en tête de l'édition de la *Correspondance d'Odet de Selve*, publiée en 1888 par M. G. Lefèvre-Pontalis.

François Allegrin ou Alligret (p. 185). — Confusion singulière entre deux familles très distinctes l'une de l'autre.

Nicole de Hacqueville (p. 186). — Corriger en Ons-en-Bray la seigneurie indiquée de « Ons-en-Brie ».

Arnoul Boucher (p. 186). — Eviter d'écrire « Orcay » quand il s'agit d'Orsay, et quand un quai de Paris rappelle aux générations futures le nom d'un des membres réputés de cette famille.

François Briçonnet (p. 186). — Ne pas citer pour des familles

aussi célèbres que le fut celle des Briçonnet une ou deux alliances insignifiantes, sans aucune raison apparente ; en outre, la seigneurie de « Vauherlain » est en réalité Vauhallan (Seine-et-Oise).

Guillaume ou Hiérosme Burgensis (p. 187). — Il n'était pas difficile de rechercher le vrai prénom de cet abbé commendataire de Montier (et non Moustiers) en Argonne ; en outre, la forme « Hiérosme » est positivement hors d'usage.

Christophe de Thou (p. 190). — Il n'est pas permis d'ignorer le nom de la femme d'un aussi considérable personnage, et d'hésiter entre « Thulles » et Tueleu.

Jean Barjot (p. 202). — Il est question à cet article de Marie Fresnel, fille d'un médecin du roi, alors que plus loin (p. 233) il est parlé de Madeleine Fernel, fille du même médecin.

François Picot (p. 202). — On voudrait voir M. M. dire où sont situées les seigneuries d'Azonville, Couvan et Saint-Léger qu'il attribue à ce membre du parlement.

Charles ou Claude Viole (p. 203). — Ce seigneur de Cerisais et de Soulers (noms de lieux à rectifier) aurait pu être exactement identifié à l'aide du manuscrit français 18670 de la Bibliothèque nationale, qui contient la généalogie de la famille.

Jean Jacquelot (p. 203). — L'abbaye citée de Billerbaut au diocèse d'Angers est en réalité Breuilherbault au diocèse de Luçon.

Loys Darquiviller (p. 204). — Lisez : Louis d'Arquivilliers.

Jean de La Guesle (p. 206). — N'est pas seigneur de Laureau près d'Épernay, mais du Loreau près d'Épernon. Son parent Jacques, procureur général au Parlement, cité ailleurs, est l'auteur de *Remonstrances,* imprimées à Paris en 1611, curieux ouvrage de circonstance

Regnauld de Beaune (p. 209). — Ce fils de Semblançay est dit abbé de « Suillé », qu'il faut corriger en Seuilly.

Pierre Michon (p. 225). — Son beau-père est Jean de Sallart (et non Jean Sallant), seigneur de Bourron.

Bon Broé (p. 226). — Semilly, placé dans le diocèse de Sens, est en réalité dans la paroisse d'Escamps au diocèse d'Auxerre.

Claude Dangennes (p. 232). — Un ambassadeur, aïeul de Julie d'Angennes, ne peut passer pour un inconnu, et la forme correcte de son nom ne devrait être ignorée de personne.

Claude Barjot (p. 233). — La courte notice qui lui est consacrée est à rapprocher d'un article plus exact et plus complet de Fr. Saulnier, dans son ouvrage sur *Le Parlement de Bretagne* (1909). De même pour Philbert Barjot (p. 56), son frère et non son fils, mort à Angers en 1592, dont la première femme, inconnue à M. M., s'appelle Anne d'Availloles, et dont la seconde est Philippe de Naillac (et non Maillac).

Pierre de Roullié (p. 233). — Se nomme en réalité Pierre Le Roullié de la même famille que René mentionné plus loin.

Jean Le Jau (p. 238). — Les seigneuries de « Boismmont » et « Chambersot » sont en réalité Boisminard et Chamberjot, près de Milly (Seine-et-Oise) ; cf. la notice du chanoine Porée sur Jean-Paul Le Jau dans le *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure* (1913).

Robert et Pierre de Goussancourt (p. 242). — M. M. n'est guère plus fixé sur le prénom que sur la seigneurie, qu'il appelle Grynesves, Gryensves ou Grinesius, toutes formes aussi défectueuses que possible.

Lazare Coqueley (p. 243). — M. Émile Picot a parlé de ce personnage, et de son oncle Nicolas Le Breton, qui paraît avoir été aussi conseiller au Parlement (il manque au volume de M. M.), dans un article du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1904, pp. 183-189).

Jean ou Pierre de Villers ou de Villars (p. 259). — Comment n'être pas mieux renseigné sur le compte d'un archevêque de Vienne ?

René Le Roullié (p. 260). — L'abbaye d'Hérivaux, dont il était titulaire, faisait partie du diocèse de Paris et non pas du diocèse de Senlis.

Rémond ou René de Pincé (p. 263). — Sieur de « Noueux en Anjou » et châtelain de « Bresse-le-Châtel », écrit M. M. ; en ouvrant le *Dictionnaire de Maine-et-Loire* de C. Port, il aurait pu se convaincre que René de Pincé, appartenant à une famille d'écrivains, et poète lui-même (cf. La Croix du Maine et Hauréau), était sieur des Roches et de Noirieux (commune de Briolay), et éviter ainsi quelques erreurs.

Nicolas de Neufville (p. 267). — A cette page l'abbaye de Mozat en Auvergne est devenue « Noyal », et le prieuré de « Sainte Belaude de Thun au diocèse de Reims », inconnu aux *Pouillés du diocèse de Reims* de A. Longnon sous ce nom, devrait être identifié avec Thin-le-Moutier (Ardennes), où sainte Belande (et non Belaude) est particulièrement honorée (cf. *Revue de Champagne et de Brie*, t. X, p. 83).

Guy de La Vau (p. 267). — Qu'est-ce qu'un prieur de Ressonzac au diocèse de Besançon ?

Loys de Grenay (p. 267). — Le seigneur de Courcelles-en-Brie s'appelle en réalité à cette époque Louis du Quesnay.

Et ainsi de suite. On s'étonnera que l'auteur de l'*Histoire du Parlement de Paris* ne connaisse pas le nom exact des Gouffier de Boisy, ignore les Paynel au point de les appeler Paganel, dont un capitaine de Saint-James-de-Beuvron (et non Saint-Jacques) au temps de la guerre de Cent ans (voir le travail de Siméon Luce sur Jeanne Paynel à Chantilly dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1892); et invente un évêché d'Issoudun (p. 89) !

De telles fautes et bévues sont infiniment regrettables dans un ouvrage d'érudition auquel l'exactitude donne toute sa valeur : elles

sont encore plus répréhensibles chez un auteur qui se flatte d'être impeccable et qui reproche amèrement à ses devanciers « de mauvaises lectures, des confusions de prénoms, des erreurs grossières » (sa préface). Quand on se montre si peu bienveillant pour d'autres, on doit s'efforcer de ne point mériter les mêmes blâmes, et éviter de commettre par centaines des lectures mauvaises, des confusions de prénoms, des erreurs grossières. M. M. ne paraît pas soupçonner qu'il existe des instruments de travail qui facilitent les identifications, les recherches onomastiques, les généalogies; c'est un grave défaut lorsqu'on entreprend un travail de cette envergure et que l'on ne se prive point de morigéner le voisin à tout propos. Le temps n'est plus où l'on pouvait se contenter d'aligner des noms propres de personnes et de lieux tels qu'on les rencontre dans les textes anciens.

M. M. ne paraît non plus se douter qu'il existe, dans le tome IX du *Catalogue des actes de François Ier*, une liste raisonnée des présidents, conseillers, avocats et procureurs au Parlement de Paris, contemporains de ce prince, ainsi qu'une liste détaillée des ambassadeurs à l'étranger, parmi lesquels on rencontre un assez grand nombre de parlementaires ; et une plaquette de F. Vindry, généralement bien informé, sur les *Ambassadeurs français au* XVIe *siècle* [1]. La consultation de ces ouvrages et d'autres encore l'aurait empêché de se fourvoyer maintes et maintes fois dans les nomenclatures qu'il a dressées. Se convaincre que l'on n'est pas seul à publier de bons et utiles travaux, c'est le commencement de la sagesse.

Typographiquement, le volume se présente bien. Une remarque cependant : les pages 150-151 sont cotées 146-147 qui ainsi se trouvent être en double ; puis, après la page 151 qui demeure presque blanche, la page 152 commence au milieu d'une phrase ! Il y a là un peu d'incohérence à quoi l'on aurait pu facilement remédier.

En résumé, ce dictionnaire des membres du Parlement de Paris pour la période qui s'étend de 1345 à 1610 devait être fait, mais il l'a été dans des conditions de préparation insuffisantes, par un auteur beaucoup plus enclin à critiquer les autres qu'à se surveiller lui-même : mauvaises conditions pour se justifier des erreurs commises. La table des noms de personnes enfin est assez peu satisfaisante ; elle reproduit toutes les incorrections que renferme le volume, conséquence inévitable; en outre, elle renvoie, non aux pages, mais aux dates qui ont marqué les différentes étapes de la vie des personnages cités ; ce qui, étant donné un chevauchement chronologique fréquent, oblige à une perpétuelle hésitation et à une recherche aussi pénible qu'insupportable : étrange et bien inutile complication.

Henri Stein.

1. Le même a publié sur les parlementaires de diverses cours provinciales (Bordeaux, Grenoble, etc.) des listes très détaillées qu'il n'eût pas été inutile de consulter, bien qu'elles ne soient pas non plus exemptes d'erreurs.

Le président Wilson, par Daniel Halévy. Paris, Payot, 1917, in-12, 1-270 p.

M. Daniel Halévy a bien fait d'ajouter au titre de son volume : *Le Président Wilson*, le sous-titre : *Étude sur la démocratie américaine*. Il n'a pas en effet simplement écrit une biographie du président actuel des États-Unis ; il a expliqué sa politique depuis qu'il a été candidat, puis président, par l'ensemble des institutions et des mœurs politiques dont il a subi l'influence et auxquelles il a dû en partie s'adapter pour réussir. Cette influence n'a pas toujours été bonne, et M. Daniel Halévy n'est pas un admirateur sans réserve des choses américaines, ni même des démocraties en général. Il souligne avec beaucoup de force le mauvais parti que les auteurs de la Constitution américaine ont tiré des idées de Montesquieu sur la séparation des pouvoirs, idées qui, appliquées intégralement et à la lettre, aboutiraient au chaos d'État, qui pratiquées même avec des compromissions, mais sans des corrections suffisantes, engendrent par méfiance de l'Exécutif des gouvernements insuffisamment centralisés ou trop bornés dans leur durée. Le correctif en Angleterre a été le Gouvernement de *Cabinet* dont Montesquieu n'a pas eu la moindre idée et dont le rôle a été si bien mis en relief par Bagehot; et en Amérique la centralisation progressive des pouvoirs aux mains de l'autorité fédérale et au détriment des États particuliers ; puis au centre de cette autorité fédérale l'agrandissement progressif de l'autorité du président pendant le temps trop court, qu'il a à l'exercer. M. Halévy fait bien ressortir l'attention avec laquelle le futur Président avait dès sa jeunesse étudié les problèmes et l'organisation politique de son pays, et arrêté son esprit sur les lacunes de cette organisation. Pour bien comprendre la façon dont il a envisagé ces questions, il ne faut pas perdre de vue — et M. Halévy s'en garde bien — les origines demi-Écossaises, demi-Irlandaises et presbytériennes de M. Wilson. Il est toujours resté imbu de ses traditions de sang et de première éducation, et on les retrouve aussi bien dans l'universitaire qu'a été longtemps le futur président dans sa direction de l'Université de Princeton, que dans le gouvernement de l'État de New-Jersey, ou dans le candidat, puis le titulaire de la première magistrature. Il en est résulté un singulier mélange de religiosité et d'action pratique, d'idéalisme et de positivité politicienne dont on n'aperçoit plus guère d'exemplaires vivants que dans les sociétés anglo-saxonnes. M. Halévy fait bien ressortir ce double aspect du président. Il ne se laisse, pas plus que son héros, duper par les mots : d'un coup d'œil aigu — qu'il a peut être, lui aussi, en partie hérité — il va au fond des choses et y voit vite clair; et ce qu'il a vu il le dit clairement et en peu de paroles. On suivra avec intérêt dans son petit volume l'évolution au premier abord obscure qui a amené lentement — trop lentement à notre gré — le Président de la nation américaine à la grande décision du concours

armé qu'ils apportaient à l'Entente. Cette évolution et sa lenteur même ont eu des sources profondes et complexes que M. Halévy démêle et analyse avec une grande pénétration. — L'important pour l'avenir serait que les causes de faiblesse qui ont pesé si longtemps sur la préparation guerrière de l'Angleterre, puis sur celle des États-Unis, fissent place à des conditions d'armement plus en rapport avec l'état réel du monde actuel. Les races anglo-saxonnes ne sauraient trop méditer sur ces causes de faiblesse : si elles veulent maintenir plus tard un ordre pacifique et libéral dans les deux continents, elles devront corriger à la fois leurs mœurs et leurs institutions en restant armées dans la mesure où elles n'auront pu arracher les armes des mains des nations militaristes. Il faudra qu'unies aux États libéraux et policés de l'Europe elles soient la future gendarmerie internationale sans laquelle la *Société des Nations* ne sera qu'un mot ou un piège. Mais pour cela que de choses à changer dans la mentalité anglaise et américaine ! Puisse la dure épreuve que nous subissons avec nos alliés, leur rappeler la valeur du temps dans un monde où les nations guerrières sont depuis longtemps tendues et sans cesse prêtes pour l'action. Si les démocraties industrielles devaient avoir comme destin définitif d'arriver toujours trop tard sur le terrain de la défense, l'impérialisme germanique resterait bien redoutable et la cause de la liberté exposée à de graves périls.

E. D'EICHTHAL.

Comte DE LA REVELIÈRE, chargé de mission, **Les Energies françaises au Maroc**, vol. in-8°, 562 pages; avec 15 planches et plans. Plon et Nourrit, Paris, 1917; broché 15 francs.

Quiconque veut aller au Maroc, comme colon ou touriste, doit avoir lu ce beau livre ; il saura où il va, ce qu'il y peut faire, escompter d'avance les résultats possibles. Le mérite d'un tel ouvrage est grand ; il est fondé sur les faits observés sur place par l'auteur qui ne se paye pas de mots, qui connaît le protectorat français du Maroc pour l'avoir parcouru, pour avoir causé avec les habitants, chefs ou simples particuliers, avec nos officiers qui parlent la langue du pays, avec les colons qui sont aux prises avec toutes sortes de difficultés, avec les différents chefs de service qui lui ont fourni la plupart des statistiques qui figurent dans son travail, avec le Résident général lui-même, dont il trace un portrait vigoureux, net, vrai (p. 15-18). — L'utilité d'un tel livre saute aux yeux ; il est instructif, parce qu'il est précis ; il est précis parce qu'il est vécu ; l'auteur aime ce qu'il décrit et le fait aimer ; dans le Maroc, il aime la France qui n'est pas le pays veule et mort, pourri et fini que nos ennemis tenaient surtout à ruiner ; la France qui est énergique, saine, intelligente et bonne, celle qui a tant fait au Maroc sous l'impulsion d'un grand chef. — Je recommande de méditer la conclusion de cette monographie unique et

dont je citerai ces quelques lignes : « Au Maroc, il ne suffit pas d'avoir des idées et de les remuer au hasard ; il faut les réaliser avec méthode et esprit de suite, sans défaillances ni dispersion.... Nous avons trop vécu du moindre effort sous forme d'abstractions, et du mirage des mots, entraînés sans souci du lendemain par des orateurs irresponsables, auxquels nous avons eu tort de pardonner en raison de leur éloquence »... — On ne peut mieux dire ; silence les bavards ; le meilleur travail est muet ; l'avenir ne peut appartenir aux seuls orateurs [1].

Félix Bertrand.

Edouard Petit, **De l'Ecole à la Nation pendant la guerre**, préface de L. Bourgeois ; vol. in-16, 260 pages ; Alcan, Paris ; 3 fr. 50.

Voici le dernier livre de cet homme intelligent et généreux, de l'éducateur et de l'apôtre que fut Edouard Petit. Il y est montré comment l'école a servi la nation pendant la guerre, comment elle a poursuivi sa mission qui était d'organiser avec méthode les secours à des infortunes multiples et de se mobiliser, corps et âme, pour la défense de la Patrie malheureuse, pour sa victoire.

Les pages les plus caractéristiques peut-être de ce livre sont celles qui sont consacrées à *la Serbie scolaire en France*. Visiteur infatigable, Edouard Petit a bien noté les défauts nés d'une improvisation hâtive, d'un désarroi primitif assez compréhensible et que je n'ai pas été sans remarquer moi-même de mon côté : absence de plan d'ensemble ; dispersion aux quatre coins de la France des écoliers serbes ; leur regroupement plus ou moins lent dans des centres choisis ou offerts par hasard ; l'attraction, parfois désastreuse, de la côte d'azur ; un temps précieux perdu... Il a vu les jeunes Serbes à l'œuvre, dans leurs colonies dauphinoises de 1916 ; il s'est rendu compte qu'ils étaient intelligents, ardents au travail ; qu'ils méritaient qu'on fît des sacrifices pour les soigner, les instruire, les éduquer, et qu'ils savaient, pour la plupart, reconnaître les services que les maîtres français leur rendaient spontanément.

Félix Bertrand.

Henri Colas, **la Famille** ; vol. in-8°, 104 pages ; Bloud et Gay, Paris-Barcelone, 1917 ; 1 franc.

Cette étude a paru en une serie d'articles dans le *Coq gaulois*, journal hebdomadaire dont M. H. Colas est le directeur. C'est une homélie pleine d'onction, d'éloquence, de poésie mystique, et c'est aussi un appel pressant en faveur d'un relèvement de la natalité. La Foi peut tout. Cela est vrai et peu importe au fond le levier, le moteur adopté pour changer les mœurs : la crainte du Seigneur ou l'appat d'une nou-

1. A méditer aussi les pages intelligentes et fines sur les juifs ; le rôle des consuls français, des banques françaises au Maroc.

velle allocation. L'essentiel, c'est que la France, vers 1940, ne soit pas l'ombre d'elle-même, à côté d'une Allemagne exubérante et surpeuplée. Je ne crois pas, pour ma part, que des remèdes tels que la polygamie, le mariage des prêtres, etc.., proposés déjà par certains auteurs, soient d'une grande efficacité; la lutte contre les avortements et les pratiques d'une certaine hygiène, dite de la femme, donnerait de meilleurs résultats. Le mal doit être combattu par tous les moyens; par malheur, ce sont toujours ceux qui écrivent le plus qui ont le moins d'enfants; et cela n'est guère fait pour encourager les autres à en avoir. Pour le reste, il y a lieu de penser à ne pas transformer la question de la repopulation en France en un lamentable « bourrage de crânes »; ce qui lui enlèverait toute possibllité de solution sérieuse et prochaine. — Vous n'avez pas d'enfant? Vous le regrettez? Adoptez seulement trois orphelins de la guerre; la France vous en sera reconnaissante et Dieu vous récompensera certainement dans son royaume.

Félix Bertrand.

André Dreux, **La bibliothèque des aveugles,** préface de Pierre Loti, dix-huit photogravures; vol. in-8°, 206 pages; Paris, association Valentin Haüy, 9, rue Duroc, 1917; 3 fr. 50.

Ce volume comprend trois parties : I la préface de P. Loti où est racontée l'histoire de Georges Lormont, sergent de la classe 1912 au 121e de ligne, blessé et aveugle, bien faite pour remuer les cœurs et délier les cordons de nos bourses; II l'exposé de l'œuvre de V. Haüy (1784); de Louis Braille (1825); de l'association V. Haüy (1883), qui a tant fait pour faciliter la lecture aux aveugles; comment s'est créée l'œuvre des *livres blancs*, comment on les distribue; comment on peut remédier à la pénurie de ces précieux agents de réconfort moral; car les bienfaits des livres blancs sont nombreux et d'une haute valeur; III les discours prononcés, ou les articles écrits pour faire connaître l'objet, la méthode, les ressources de l'association V. Haüy, par François Coppée, Paul Hervieu, Denis Cochin, Costa de Beauregard, Henri Lavedan, le comte d'Haussonville, René Doumic de l'Académie française. — Tous ceux qui aiment les aveugles et veulent soulager leur misère, leur rendre moins amère leur solitude, les aider; tous ceux qui veulent faire de la bonne et belle charité, d'où ne sortira jamais une déception ou un regret, n'ont qu'à porter leur obole au siège de l'Association, rue Duroc; — quant à ceux qui se sentent menacés de cécité, il n'en manque pas dans le monde des professeurs, des écrivains, des acteurs, etc..., ils n'ont qu'à se hâter de lire ce livre où ils trouveront une foule de renseignements précieux qui leur permettront presque d'abolir l'épouvante d'une telle infirmité.

Félix Bertrand.

---

1. Mgr Tissier, évêque de Châlons-sur-Marne, **les Croyances fondamentales**, vol. in-8° 306 pages; Pierre Téqui, Paris; 1917; 3 fr. 50.
2. Lucien Roure, **Le Merveilleux Spirite**, vol. in-8°, 398 pages; G. Beauchesne, Paris; 1917; 3 fr. 50.

1. L'évêque de Châlons a écrit ce livre pour les gens du monde, dans un « but apostolique »; c'est une sorte de *Somme aux Gentils*; les croyances essentielles sont : il y a une vérité; un Dieu; une destinée; une religion; un ordre surnaturel; une Eglise; des mystères et des miracles possibles; il y a des miracles démontrables, — Pourquoi n'y a-t-il pas qu'une religion et plus d'une Eglise? Comment démontrer les miracles sans porter atteinte à l'omniscience divine? Pourquoi continuer à nommer miracle un fait naturel qui s'explique? Autant de questions, pharisiens, auxquelles une réponse est ici donnée.

2. Si vous voulez avoir sous la main une histoire intéressante, attrayante du spiritisme depuis Mesmer jusqu'à ces derniers mois; du spiritisme en France et ailleurs, procurez-vous ce livre; vous serez renseigné; mais, si vous voulez vous y convaincre de la nécessité de vous livrer aux pratiques spirites, je vous préviens que vous serez déçu; mieux vaut « vivre bien et vivre en Dieu »; telle est la conclusion de l'auteur qui est rédacteur aux *Etudes* et qui a su faire œuvre de critique.

Félix Bertrand.

QUESTIONS ET REPONSES

665. — Alexandre après avoir été Fabius. A qui fait allusion ce mot, et de qui est-il?

— « M. de Turenne, disait Bussy-Rabutin le 19 juillet 1674, est un vrai conquérant; il n'est plus reconnaissable; Fabius est devenu Alexandre »,

666. — L'Ami Fritz. Serait-ce un roman à clef?

— L'idée première de l'*Ami Fritz* est due, non à Chatrian, mais à Émile Erckmann, son associé. Célibataire impénitent, ne quittant jamais l'Alsace qu'à regret, Erckmann a pu rêver dans sa solitude à quelque petite Suzel qu'il aura connue en chair et en os et qui lui aura fourni le point de départ de son roman. Cependant, à l'en croire, ce serait là une erreur. L'idée de l'*Ami Fritz* viendrait tout simplement de l'*Accordée de village* devant laquelle Chatrian conduisit un jour son collaborateur. « L'idée de l'*Ami Fritz*, a dit Erckmann, m'a été donnée par un tableau de Greuze, l'*Accordée*, qui est au Louvre. La douceur frémissante, la grâce tendre et timide, la beauté délicate de la jeune fille que le peintre a placée en face de son fiancé, sous les yeux de ses parents, voilà ce que j'ai essayé de traduire par la plume ». Suzel, l'exquise Alsacienne, est donc un Greuze.

667. — Andréossy. On a dit qu'il voulut, lui aussi, émigrer.

— Il le dit, en effet, à Guilhermy, en 1801, à Londres : « Je devais émigrer, tu m'attendais à Coblenz, mes camarades étaient sûrs de

moi et si je n'avais pas perdu mon père au mois de juin 1792, je serais avec vous. Mais comment m'auriez-vous accueilli si je vous fusse arrivé en 1793? »

668. — Atticus (L') de l'épiscopat français sous Louis XIV. Qui est-ce?

— C'est ainsi que Sainte-Beuve a surnommé Fléchier.

669. — Beauté. C'est pour moi, disait La Fontaine, le principal point; où dit-il cela?

— Dans une lettre à sa femme du 30 août 1663 : « Sans la beauté, rien ne me touche; c'est, le principal point; je vous défie de me faire trouver un grain de sel dans une personne à qui elle manque ».

670. — Benserade. On dit qu'il avait tellement pris l'habitude de faire des pointes qu'il en fit une même en mourant.

— En effet. lorsque les médecins dirent à sa garde : « C'est un homme mort; cependant continuez à lui faire manger de la poule bouillie ». Benserade répondit : « Pourquoi du bouilli, puisque je suis frit? »

671. — Je suis un bœuf. Faut-il croire que le mot de Lanjuinais à Legendre, l'ancien boucher : « Avant de m'assommer, fais décréter que je suis un bœuf », n'est pas authentique?

— Le mot n'est pas dans le compte rendu; mais Lanjuinais dont on ne peut récuser le témoignage, l'a affirmé dans un *Fragment* sur les journées des 31 mai, 1er et 2 juin 1793 : « Legendre me menaça et cria : descends ou je vais t'assommer. Son geste m'inspira; je le fis taire et s'asseoir en lui disant à regret : Fais décréter que je suis bœuf et tu m'assommeras ».

672. — Campbell. Thomas Campbell, l'auteur du *Rêve d'un soldat* et de *Gertrude de Wyoming*, connaissait-il la France?

— Il est allé en Algérie en 1834 pour rétablir sa santé et il mourut le 15 juin 1844 à Boulogne.

673. — Carteaux. Le Carteaux qui commandait l'armée républicaine devant Toulon, serait-il, comme on dit, allé en Russie avant la Révolution?

— Il était peintre et logé au Louvre. Un jour il partit, passa quelque temps en Allemagne, notamment à Dresde, puis apparut à Pétersbourg, demanda son rapatriement qu'il obtint, et, repentant, rentra au Louvre où il acheva le portrait de Louis XVI.

674. — Chamilly. Noël Bouton de Chamilly est-il le destinataire et l'éditeur des *Lettres portugaises*?

— Ni l'un ni l'autre. Les *Lettres portugaises* sont l'œuvre d'un bel esprit, une spéculation de librairie, une supercherie manifeste, et dans l'édition originale donnée en 1669 — l'année où Chamilly revint de Portugal — par un anonyme, on déclare ne savoir ni le nom du destinataire ni le nom du traducteur. C'est en 1678 que les *Lettres* publiées à Cologne, chez Marteau, portent ce sous-titre « écrites au chevalier de C..., officier français ».

675. — Comité de lecture. Est-il vrai qu'autrefois les acteurs de la Comédie Française, appelés à se prononcer sur les pièces présentées, motivaient leurs votes?

— C'est parfaitement vrai, et l'on cite à cet égard des anecdotes assez savoureuses, celle-ci entre autres. Lorsque Casimir Delavigne présenta les *Vêpres siciliennes*, en 1818, une actrice s'offensa du mot *Vêpres* et déclara qu'elle ne consentirait jamais à ce que ce mot respectable parût sur une affiche de théâtre. Une autre écrivit sur son petit papier que « l'ouvrage était mal *écrite* ». Casimir ne manqua pas d'enchâsser cette perle dans sa comédie *les Comédiens*; on y voit une soubrette écrire sur son bulletin :

Pour moi, la langue est tout, et malgré son mérite,
Je refuse la pièce, et le motive ; car
Cette ouvrage est très mal écrite.

676. — Contades. Quelle est la date exacte de la mort du maréchal de Contades; je lis partout qu'il décéda le 19 janvier 1793.

— D'après les actes civils de Livry (reg. n° 8), le maréchal de Contades mourut à Livry — où il était venu s'établir en 1787 — le 7 pluviôse an III ou 26 janvier 1795[1].

677. — Cressent. — Les catalogues d'objets d'art mentionnent quelquefois des meubles de cet ébéniste. Que sait-on de lui?

— Cressent était ébéniste du Régent. Il avait succédé au fameux Boule dans la faveur du public. Les contemporains l'ont mis au rang des grands artistes. Bon dessinateur et sculpteur adroit, il excellait dans les belles formes et dans les savantes proportions de tous les meubles qui sortaient de ses ateliers. Les experts vantaient surtout le contour simple et noble de ses commodes, l'incrustation épaisse et pleine de ses boîtes à pendule.

678. — Départements. Quels furent les départements créés par la Convention?

— Elle forma le département de Vaucluse aux dépens de la Drôme et des Bouches-du-Rhône; elle sépara la Loire du Rhône-et-Loire; elle créa en Corse le Golo (chef-lieu Bastia) et le Liamone (chef-lieu Ajaccio) — dédoublement qui dura jusqu'en 1811 — elle fit avec la Savoie et le district de Carouge le département du Mont-Blanc, avec Nice le département des Alpes-Maritimes, avec le pays de Porrentruy le département du Mont-Terrible, et elle imposa au département de la Gironde le nom de Bec d'Ambez (3 novembre 1793-17 avril 1795).

679. — Desvaux de Saint-Maurice. Ce bon et vaillant général d'artillerie qui périt à Waterloo, s'était longtemps appelé Desvaux tout court; pourquoi, en 1814, se fait-il nommer Desvaux de St-Maurice?

— Il a dit lui-même qu'il s'appelait réellement Desvaux de Saint-Maurice, que ce nom était porté par son père et constaté par son extrait de baptême; en outre, il avait reçu, disait-il, tant de lettres et

1. Nous devons cette communication à M. Midol, bibliothécaire du Raincy.

paquets pour le général Devaux, en raison de la conformité du nom, qu'il jugeait bon d' « ajouter au nom qu'il portait depuis 1792, celui de Saint-Maurice qu'il avait autrefois ».

680. — « Cela ne vous a pas diminué ». De qui cette méchanceté ?

— De Royer-Collard : il dit ce mot à Pasquier qui venait d'obtenir le titre de duc.

681. — Drouot, gouverneur du duc de Chartres. Sous la Restauration, Louis-Philippe, duc d'Orléans, eut un instant l'idée de confier l'éducation militaire de son fils aîné, le duc de Chartres, au général Drouot. Ce projet n'eut pas de suite. Pourquoi ?

— Le duc d'Orléans avait d'abord pensé au général Foy. Mais Foy était l'orateur principal de l'opposition. Louis-Philippe jeta les yeux sur le général Drouot qui vivait dans la retraite, étranger aux partis politiques. Drouot refusa pour deux raisons : d'abord parce qu'il croyait la mission au dessus de ses forces, ensuite à cause du grand affaiblissement de sa vue. Et en effet, il finit par devenir tout à fait aveugle.

682. — Ecritoire. De qui a-t-on dit qu'il aurait inventé l'écritoire ?

— Sainte-Beuve disait de Mme de Genlis qu'elle aurait inventé l'écritoire, si l'écritoire n'avait pas été inventé avant elle.

683. — Esprit de fossoyeur. De qui a-t-on dit cela ?

— Doudan a dit cela de Quinet : « M. Quinet n'a pas de variété. Il a par exemple, des images funèbres qui reviennent sans cesse, un tour d'esprit de fossoyeur, si on peut dire. Supposé que Hamlet eût fait des livres, il aurait probablement écrit comme M. Quinet ». Toutefois Doudan reconnaît que l'émotion de Quinet est sincère : « c'est un peintre et, parfois, un élève de Tacite ».

684. — Etourdi comme un hanneton. Qui a dit cela de Choiseul ?

— Catherine II, dans une lettre de janvier 1771 à Mme de Bielke.

685. — Facteurs des nations. Qui a-t-on nommé ainsi ?

— Voltaire nomme ainsi les Hollandais, dans le *Siècle de Louis XIV* : en 1709, malgré un cruel hiver, les Hollandais qui « ont été si longtemps les facteurs des nations, avaient assez de magasins pour mettre les alliés dans l'abondance ». Il les nomme encore (dans la *Princesse de Babylone*) les facteurs de l'univers et ajoute qu' « ils vendaient l'esprit des autres nations ainsi que leurs denrées ».

686. — Fermeté. Qui a dit que c'est la grande qualité du général ?

— Napoléon disait que la qualité essentielle d'un général, c'est la fermeté, qui, du reste, est un don du ciel.

687. — Forme. Est-il exact que ce mot signifie dans certaines régions le gîte du lièvre ?

— Dans le Bocage normand dont Vire est la capitale, on dit toujours la « forme » pour le gîte du lièvre, le gîte où il a laissé l'empreinte de son corps, et les chasseurs du pays prétendent reconnaître à la « forme » le lièvre ou la hase. On lit dans une chanson normande du xve siècle

Je treuve la forme au lièvre,
mais le lièvre n'y est pas.

De là, « se former » au sens de « se giter ». Simon de Bullandre, dans son poème du *Lièvre*, parle de lièvres qui, sous le chardon sauvage, sont « formés, paisibles, coys » et d'un lièvre qui « se forme » dessous la chicorée. Au reste, ce mot « forme » n'est pas inconnu à Littré.

688. — Fouché au 18 brumaire. Quel fut son rôle ?

— Comme toujours, il prit ses précautions. Ses mesures étaient telles que, si Bonaparte et ses partisans avaient échoué, il les aurait fait arrêter et probablement fusiller.

689. — Frédéric amoureux. Le grand Frédéric avait-il aimé ?

— Il n'a pas aimé sa femme, la princesse de Brunswick-Bevern ; mais avant son mariage il paraît avoir aimé passionnément une Mme de Wreech, femme d'un colonel de cuirassiers, et ce fut cette dame qui lui inspira ses premiers vers français.

690. — Geoffroy. On a dit qu'il avait trois manières de faire un article sur la même pièce.

— C'est Féletz, son confrère, qui a dit le mot : « Geoffroy a trois manières de faire un article, dire, redire et se contredire ».

691. — Grouard. Qu'est-ce que le baron de Grouard, préfet de l'Indre sous le premier Empire ?

— C'était Prouveur, ancien membre de l'Assemblée législative, fait baron de Grouard avec majorat en 1809.

692. — Il le peut, j'aime ailleurs. Ce mot fut dit par un écrivain qui avait traité un sujet et à qui un autre faisait demander la permission de s'occuper de la même matière ; qui était-ce ?

— Quelqu'un voulait écrire sur un sujet dont Cousin s'était occupé, et lui faisait demander son agrément par un tiers. Cousin répondit : « il le peut : maintenant, ça m'est égal, j'aime ailleurs ».

693. — Impressionner. De quand date ce mot ?

— On ne sait ; mais Royer-Collard lui a donné droit de cité. Le 22 décembre 1817, il dit à la Chambre des députés : « La Commission a été impressionnée par une considération ». Sur ce mot, la Chambre rit. Mais Royer-Collard continue au milieu du bruit : « Le mot est bon et clair, donnez lui droit de bourgeoisie. » Sainte-Beuve n'écrit-il pas quelque part que ce mot *impressionner* n'est pas plus mal qu'*ambitionner* qui a fait doute à son heure et qui a eu le dessus ?

694. — Ingratitude. Napoléon s'est-il exprimé quelque part, sur l'ingratitude — défaut qu'il n'a jamais pratiqué ?

— « Je méprise l'ingratitude comme le plus vilain défaut du cœur », dit-il dans une lettre du 31 décembre 1806 à Joséphine.

695. — Inofficiel. Est-ce que ce mot existe ?

— On le trouve dans une dépêche de Bignon à Maret, du 25 décembre 1812.

696. — Joubert. Les lettres du moraliste Joubert sont-elles authentiques?

— Authentiques, je ne sais pas. Mais expurgées, je le crois. Ainsi, il paraîtrait qu'on en a retiré toutes les plaisanteries sous lesquelles Joubert couvrait de ridicule le baron Pasquier, Pasquier à peine toléré dans la société de Châteaubriand.

697. — Lamartine et la peinture. Lamartine n'entendait pas la musique. S'il n'avait pas d'oreilles, avait-il des yeux et goûtait-il la peinture?

— Lamartine était sans organes artistiques, c'est bizarre, mais cela est. Il était aussi fermé du côté de la peinture que de la musique. Rencontrant un jour Delacroix, il le félicite de son dernier envoi au Salon. Malheureusement il s'avisa de préciser. Il décrivit avec magnificence la toile qui l'enthousiasmait. A mesure que l'éloge se poursuivait, Delacroix constatait que son glorieux complimenteur se trompait de chef-d'œuvre, lui faisait honneur d'un tableau de Vinchon.

698. — Un lièvre. Qui a dit qu'une bataille dépend d'un lièvre?

— « Une bataille, disait Napoléon, est toujours une chose sérieuse; le gain dépend souvent d'un peu de chose, d'un lièvre ».

699. — Le lit du Roi. Sous Louis XVI, ils étaient encore trois courtisans, — mais ils n'étaient plus que trois, — qui, fidèles à l'ancienne étiquette, faisaient une révérence en passant devant le lit d'apparat du Roi. J'en connais deux : le duc de Penthièvre, le maréchal duc de Biron. Mais le troisième?

— Le troisième était le maréchal duc de Brissac. Né en 1698, il ne mourut qu'en 1784. C'était un vieil original qui avait conservé les mœurs, le langage et jusqu'au costume de la cour de Louis XIV. C'est lui qui, marchant sur les plates-bandes galantes du comte de Charolais et s'entendant dire par celui-ci : « Sortez, Monsieur! » répondit : « Monseigneur, nos ancêtres auraient dit : Sortons! »

700. — Louis XVI a Varennes. Le roi aurait-il pu passer?

— Nous avons l'aveu même de Drouet. « Le maître de poste que j'ai connu longtemps après, raconte le comte Lavallette dans ses *Mémoires et Souvenirs*, m'a dit que le roi aurait pu passer sans obstacle s'il avait voulu monter à cheval au moment où il fut arrêté; que lui, Drouet, était trop ému pour avoir en ce moment une volonté ferme; que d'ailleurs l'escorte était plus que suffisante pour contenir le petit nombre de curieux qui s'étaient rassemblés autour de la voiture; qu'enfin plus tard encore, quand le tocsin en eut rassemblé un plus grand nombre, quelques mots prononcés par le roi les auraient dispersés ou contenus. Mais il ne voulut pas, ou plutôt il n'osa pas ».

701. — Mahony (les). Qu'est-ce que ce corps autrichien dont on parle dans les guerres de la Révolution?

— C'était un corps de chasseurs ou Feldjäger. Ils portaient le nom de leur chef, le major comte Guillaume de Mahony, qui les avait com-

mandés après la mort de Dandini et qui, lorsqu'il périt dans la campagne d'Italie, à Bassano, fut remplacé par Plank. Ce Mahony était devenu lieutenant-colonel en 1793 et colonel en 1796.

702. — Maître d'hôtel et marmiton. Quels sont les deux personnages dont on a dit que, si la politique est une cuisine, l'un était un marmiton et l'autre, un maître d'hôtel habile et consommé?

— C'est Sainte-Beuve qui, s'emparant d'un mot de Berryer, a dit cela de l'abbé de Pradt et de M. de Talleyrand.

703. — Marasme et ardeur. Qui disait sous la Révolution qu'il fallait de l'ardeur, et non plus du marasme?

— Bernadotte, ministre, écrivait aux généraux en l'an VII : « Que l'ardeur reparaisse ! Que l'activité brûlante succède au marasme ! »

704. — Mirabeau et Rousseau. Mirabeau admirait-il Rousseau?

— Mirabeau admirait Rousseau. Il écrit en 1778 que Rousseau, l'un des plus grands écrivains qui furent jamais, a l'éloquence toujours entraînante, toujours appuyée de la plus ingénieuse dialectique et guidée par un goût exquis. Il juge qu'*Emile* est un magnifique poème, un admirable ouvrage où tout est excellent : « ordonnance sublime, style magique, raison profonde, vérités neuves, observation parfaite ». Mirabeau préférait Rousseau à Voltaire : selon lui, Voltaire n'avait été le plus souvent qu'un bel esprit; Rousseau était « le dieu de l'éloquence et l'apôtre de la vertu ».

705. — Ney. Son mot à Louis XVIII « Si je prends Napoléon, je vous le ramènerai dans une cage de fer », est-il authentique?

— Très authentique, et non moins authentique la réflexion du roi : « C'est un singulier petit serin qu'il me ramènera là ».

706. — Obscure clarté. Est-il vrai que le vers de Corneille « Cette obscure clarté qui tombe des étoiles » serait imité d'un auteur latin?

— Salluste a dit « *Obscuro* etiam tum *lumine* milites Jugurthini, signo dato, castra hostium invadunt ». Mais, comme on l'a remarqué imiter ainsi, c'est inventer.

707. — Principiphobie. Où ai-je vu ce mot?

— Le duc d'Orléans, le futur roi Louis-Philippe, employait ce mot sous la Révolution : « La philosophie moderne, disait-il, et plus que tout, la nullité des princes ont inoculé la *principiphobie* aux gouvernements actuels ».

708. — Receveur général. Quel est le personnage dont parle Mme de la Tour du Pin (*Journal d'une femme de cinquante ans*, II, p. 331) : « Un haut fonctionnaire, le receveur général, un régicide, venait de se suicider »?

— Louchet, député de l'Aveyron à la Convention.

709. — La sensiblerie. Elle s'implanta chez nous, au XVIIIe siècle, comme sur une terre promise. N'y eut-il pas quelques protestations?

— Il y eut des contre-courants. Le plus notable fut celui de Voltaire et de ses amis qui représentaient le vieux bon sens français, un

peu sec et moqueur et surtout peu larmoyant. Au lendemain du *Barbier de Séville*, Collé félicitait Beaumarchais de la hardiesse qu'il avait eue « de faire rire malgré elle au théâtre notre tendre nation qui ne veut plus que pleurer ou être intéressée vertueusement parce qu'elle n'a plus de vertus ». Il en fut de même du naturalisme littéraire, qui n'était qu'une des formes de la sensiblerie. Les femmes, les jeunes femmes surtout, s'y laissèrent prendre. Mais les têtes froides ne furent pas si facilement séduites. « Je n'ai pas beaucoup de goût pour les descriptions, écrivait Mme Du Deffand à Voltaire, à propos du livre des *Saisons* de Saint-Lambert; j'aime qu'on me peigne les passions; mais les êtres inanimés, je ne les aime qu'en dessus de porte ».

710. — Toupie. Qui nommait-on la Toupie dans les salons du Directoire et du Consulat?

— Mme de Staël, parce qu'elle voulait établir son influence et, comme une toupie, tournait autour des personnages influents.

711. — Tribunal révolutionnaire. Que sont devenus, après la Terreur, les jurés de ce tribunal?

— Plusieurs furent jugés et exécutés avec Fouquier-Tinville. Il en est qui furent acquittés ou même qui ne furent pas poursuivis. L'un d'eux, Trinchard, dit l'*Homme de la Nature*, était agent de la police secrète sous le Directoire. Théophile Lavallée aimait à raconter qu'un autre, nommé Henri Clémence, était maître d'école sous la Restauration. Celui-là, quand il avait un peu bu, avouait son culte pour Robespierre; il faisait même une franche apologie de la guillotine.

712. — Le tutoiement. Se tutoyait-on au XVIIIe siècle?

— Cette mode parait s'être introduite en France entre jeunes hommes du monde sous Louis XVI. Du moins Louis de Narbonne et ses amis se tutoyaient. Cependant les frères Lameth, tout frères qu'ils fussent, se disaient *vous*. Entre femmes, le tutoiement resta toujours rare. En parlant de la comédie Le *Cercle* de Poinsinet, Grimm fait remarquer que les dames s'y tutoient. « Cela, dit-il, est assez en usage parmi les filles », et il ajoute que l'auteur aurait dû savoir « que les hommes se permettent à peine ces familiarités en présence des autres, et qu'elles sont absolument inconnues aux femmes du monde ».

713. — Wellington orateur. On assure qu'il n'était pas capable de dire deux mots de suite en public. Est-ce vrai?

— Tocqueville, qui l'entendit en 1833 à la Chambre des Pairs, en fut stupéfait. Le héros de Waterloo avait, quand il parlait, la contenance la plus piteuse. Il ne savait où placer ses bras et ses jambes; il prenait et quittait son chapeau, se tournait à droite et à gauche, boutonnait et déboutonnait sans cesse le gousset de sa culotte, comme s'il eût voulu y chercher ses mots qui sortaient avec la plus grande peine de sa bouche, peut-être même de son cerveau.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 15 mars — 1918

CUNNINGHAM, Le bien public (E. d'Eichthal).
PASSELECQ, La question flamande et l'Allemagne (H. Hauser).
Cinq ans d'histoire grecque, 1912-1917, trad. MACCAS (F. Sartiaux).
BECK, La guerre et l'humanité (S. Reinach).
POPOVITCH et KATZLEROVITCH, Appel des socialistes serbes au monde civilisé (F. Bertrand).
Questions et réponses.

The Common weal, six lectures on political philosophy by W. CUNNINGHAM fellow of Trinity college, archdeacon of Ely. Cambridge University press, 1917, 1 vol. in-18, 1-116 pages.

Ce petit volume est le recueil de six lectures destinées par l'auteur à la British Workers League. Je trouve son titre un peu archaïque. On pourrait le traduire par : « le bien public ». L'auteur en fait le but et le criterium de toutes les formes de gouvernement. Son analyse historique de l'évolution politique de l'Angleterre, quoique concise, est claire, intéressante et appuyée sur une connaissance approfondie de l'histoire. Il montre bien comment l'unification de la Grande Bretagne s'est faite au XVIe siècle par les craintes de l'invasion étrangère et le prestige de la royauté, et cela en refoulant les dissensions intestines. C'est l'histoire de la formation de tous les grands Etats européens. Sa critique des idées de Locke sur les rapports des individus et de l'Etat est pénétrante : le « bien public » devient, dit-il, dans le système de Locke, une règle purement négative ». L'auteur, qui est loin d'être libéral même en économie politique, s'évertue à démontrer sur combien de points l'intérêt social permanent peut différer des intérêts individuels nécessairement passagers, et combien il est indispensable que cet intérêt collectif permanent puisse être défendu : mais par qui ? Malgré sa conception hégélienne de l'Etat. M. C, ne se fait pas d'illusions sur les défauts des gouvernements quelle que soit leur source ou leur forme, et il aboutit à une conclusion qui est plutôt d'ordre moral que politique, à savoir que « nulle nation ne peut prospérer à moins que l'esprit public ne soit décidé aux sacrifices en faveur du bien commun », sacrifices immédiats de la part de ceux qui ont reçu du passé avantages et privilèges, sacrifices sous forme de responsabilité vis-à-vis de la postérité, de la part de tous les citoyens. L'auteur sent bien qu'il touche là à des sentiments

voisins des croyances d'ordre religieux, et il compte sur l'influence du christianisme pour y pousser ou y ramener les peuples.

E. d'Eichthal.

Fernand Passelecq. **La question flamande et l'Allemagne**. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1917. In-12, VII-332 p., 2 cartes.

La position de M. Passelecq auprès du gouvernement du Havre donne à cet exposé de la question flamande une valeur quasi-officielle. L'auteur montre d'abord que cette question existe en fait. Il ne s'agit pas, dans les provinces septentrionales de la Belgique, d'un simple « félibrige »; il y a bien un peuple (plus de la moitié de la nation belge) qui revendique le droit d'user de sa langue dans l'école, devant les tribunaux, dans la vie administrative. C'est un fait dont le gouvernement belge, avant 1870, ne tenait pas compte, et que la statistique met hors de cause.

M. P. montre très bien que, depuis 1873, une série de mesures avait donné largement satisfaction à toutes les aspirations légitimes des Flamands. Comment donc la question a-t-elle pu arriver à l'état aigu?

Tout le monde est un peu responsable. D'une part (p. 51), la question linguistique s'est trouvé mêlée à une question politique : on a établi l'équation : Flamand = catholique, Wallon = libéral ou socialiste. D'autre part les Wallons, avec leur tempérament ardent — ils sont proches parents de nos « colériques » Picards — ont posé dès 1912 la dangereuse question de la « séparation administrative ». Ils ne se sont pas aperçus qu'ils fortifiaient ainsi le flamingantisme et, derrière le flamingantisme, un mouvement encore bien plus dangereux.

L'agitation flamingante, était, en effet, une excellente aubaine pour le pangermanisme. Les cartes de Paul Langhans, bien avant la guerre, rangeaient les Flamands parmi les *Niederdeutsche*. A côté de la campagne économique qui transformait Anvers en une place de commerce allemande, une campagne politico-linguistique était inaugurée pour prouver que la Belgique n'est pas une nation. On sait que, pour l'idéologie allemande, le concept de nationalité n'est pas un concept psychologique, création de la volonté collective, mais un concept ethnique et linguistique — surtout quand cette façon de raisonner sert les desseins de la « plus grande Allemagne ».

Nous avons dit que les Wallons avaient inconsciemment favorisé ces desseins en demandant (quelques-uns ont l'imprudence de le demander encore) la séparation de la Belgique en deux « cantons » à la la suisse — oubliant que la Suisse n'est pas composée de trois, ou de quatre, mais de 25 cantons. De leur côté, bien des Flamands ont aidé, consciemment ou non, la manœuvre allemande. M. P., peut-être dans une pensée de concorde, me paraît avoir ici passé un peu trop légèrement sur les faits. Il ne me paraît pas douteux que certains flamingants s'étaient faits, avant la guerre, les fourriers du teutonisme.

Je crains aussi — en me plaçant au point de vue de la pure vérité historique — que M. P. n'atténue à l'excès la portée de certains faits récents. Assurément il ne faut pas être dupe du bluff allemand ; mais que les Allemands aient pu constituer, tant bien que mal, un « Conseil des Flandres » et provoquer des démarches comme la visite de Kimpe au Reichstag, ce ne sont pas là des événements absolument négligeables. Je veux bien que ces flamingants traîtres à la Belgique soient une infime minorité ; mais cette minorité existe, et cela est grave. Que l'on compare avec ce qui s'est passé en Alsace avant et après la paix de 1871, et l'on nous comprendra.

La façon dont les Alliés ont mené la guerre, la lenteur — peut-être stratégiquement justifiée, mais politiquement déplorable — qu'ils mettent à libérer la Belgique a permis aux Allemands de réaliser la séparation administrative. Mesure précaire, directement contraire au droit des gens : d'accord. Mais, à la longue, elle produit ses effets tout de même, et le gouvernement du Havre, lorsqu'il sera redevenu le gouvernement de Bruxelles, ne pourra pas barrer tout cela d'un trait de plume. Si la belle résistance des universitaires, si le calme stoïcisme d'un Henri Pirenne et d'un Paul Frédéricq ont fait ridiculement échouer la « flamandisation » à l'allemande de l'Université de Gand, tous les corps ne se sont pas aussi bien défendus. Il y a des tribunaux belges, jugeant au nom du roi Albert, qui ont prononcé des arrêts conformément à des lois posées, contre tout droit, par l'envahisseur. Le gouvernement du Havre n'a peut-être pas toujours eu, à l'égard de ces magistrats prévaricateurs, l'attitude qu'il eût fallu. Au reste M. P. admet lui-même (p. 211), du moins à titre d'hypothèse, que les mesures prises par l'administration allemande ont pu « laisser après elles quelques ferments de division ou de trouble dans certains esprits faibles ». Ce n'est pas impunément qu'une moitié du pays aura été, pendant des mois, administrée de Bruxelles et une autre de Namur.

Tous les amis de la Belgique souhaiteront que ces germes de division avortent. Ils admettront, avec M. P., que Flamands et Wallons ont le choix entre les deux parties de cette alternative : « *Ou bien poursuivre, l'un comme l'autre* [groupe], *leurs revendications jusqu'à en perdre l'indépendance collective et se faire absorber, chacun avec sa culture, par le voisin puissant* ; — *ou bien composer fraternellement entre soi, sur leurs exigences respectives, de manière à conserver par l'union la force de se défendre ensemble* »[1]. Seule la seconde méthode permettra de reconstituer et de faire vivre une patrie belge[2].

Henri HAUSER.

1. Souligné dans le texte.

2. Un index bibliographique, p. 318-327. Quatre appendices, parmi lesquels le fameux « testament » de von Bissing et la protestation anversoise contre la séparation administrative.

Cinq ans d'Histoire Grecque, 1912-1917, *Discours prononcés à la Chambre des Députés, en août 1917*, par E. Venizélos, N. Politis, Répoulis, G. Cafandaris. Traduction de Léon Maccas, Paris, Berger-Levrault, 1917. In-8°, VII-247 p., 4 fr.

La politique intérieure et extérieure de la Grèce depuis la guerre n'est connue que d'une façon fragmentaire. Ces quatre discours offrent un tableau d'ensemble et une mise au point des événements. Ils sont en même temps un témoignage de la clairvoyance, de l'énergie et de l'élévation de caractère d'un grand parti et de son illustre chef, que le malheur n'a pas réussi à abattre et qui sont sortis vainqueurs des plus douloureuses et tragiques épreuves.

On se rappelle à la suite de quelles circonstances ces discours ont été prononcés. M. Jonnart avait débarqué à Athènes le 10 juin comme Haut Commissaire des Puissances protectrices et avait exigé du roi son abdication ; le 25, Venizélos avait repris le pouvoir et convoqué la Chambre, élue le 13 juin 1915, qui avait été dissoute par le roi au début de novembre 1915. C'est devant cette Chambre que V. et son gouvernement sont venus exposer les grandes lignes de leur politique pendant la guerre et flétrir celle du roi.

Je passe rapidement, malgré leur intérêt, sur les discours de MM. Cafandaris, Répoulis et Politis ; le premier traite surtout la question constitutionnelle et établit que les deux dissolutions de la Chambre ont été des violations flagrantes du régime ; le discours de M. Répoulis, ministre de l'Intérieur, est plus général et touche à la plupart des grands événements qui se sont produits depuis trois ans ; celui de M. Politis, ministre des Affaires Étrangères, contient des révélations importantes sur les propositions qui ont été faites par la Grèce de coopérer avec les Alliés et qui témoignent de l'incohérence de notre politique balkanique.

Le discours *Contre la Couronne* de V. permet de suivre toute l'évolution de la politique grecque, depuis les guerres de 1912 et 1913 jusqu'à la restauration, en juin 1917, du régime légal aboli en novembre 1915.

En 1912, V. n'était pas partisan de la guerre. Il voulait, avant d'engager la Grèce dans un grand conflit, développer sa puissance économique et militaire ; il craignait qu'une intervention de l'Autriche ne transformât la guerre balkanique en une guerre européenne. Si la Grèce est sortie victorieuse de la lutte, c'est à lui qu'elle le doit, et c'est par un effacement patriotique qu'il a laissé le roi recueillir les fruits de la victoire.

Pacifiste en 1912, V. n'a pas hésité, au début de la guerre, avant la victoire de la Marne et alors que les Allemands étaient à Compiègne, de ranger la Grèce aux côtés des Alliés. Mais bientôt commence l'intervention de la politique personnelle du roi. Après avoir autorisé V. à faire une proclamation en faveur de la guerre, Constantin se dérobe, avec l'appui de l'État-Major, à une proposition de

l'Angleterre de collaborer à l'attaque des Dardanelles. Il s'en est fallu de très peu cependant que V. ne l'emportât. Tout le cours des événements en eut été profondément modifié ; car il résulte des télégrammes adressés, au début de mars 1915, par les représentants de la Grèce à leur gouvernement, et dont V. donna lecture à la Chambre, que la presqu'île de Gallipoli n'était ni gardée, ni défendue, ni fortifiée, que les Turcs avaient décidé l'évacuation de Constantinople et qu'un débarquement de quelques milliers d'hommes dans la presqu'île de Gallipoli eût suffi pour mettre la Turquie à merci.

Cette attitude du roi obligea V. à se retirer le 6 mars ; Gounaris accepta d'assumer le pouvoir, de dissoudre la Chambre et de remettre les élections au 13 juin, afin de donner à la Cour le temps de les préparer. V. est écarté, sa maison est assiégée, les agents du roi se répandent dans toute la Grèce, proclamant que la question se pose entre lui et le roi, entre la guerre et la paix. V. est empêché de prendre part à la campagne. Malgré tous ses efforts, le roi échoue. Les élections ratifient la politique de V., que le roi se décide à rappeler au pouvoir le 23 août et qu'il autorise à déclarer que la politique du gouvernement n'est pas modifiée, qu'elle ne tolérera aucune agression de la Bulgarie contre la Serbie. Mais, pendant ce temps, il fait savoir aux Puissances centrales que le traité avec la Serbie ne l'intéresse pas et leur donne l'assurance formelle qu'il laissera la Bulgarie libre de poursuivre sa politique d'hégémonie dans les Balkans.

Le 21 septembre 1915, la Bulgarie mobilise. Constantin commence à révéler ses intentions véritables. V. le pressant de riposter par la mobilisation grecque, il lui répond par une phrase digne du roi Ubu : « Vous savez ? Moi, je ne veux pas que nous aidions la Serbie, « parce que l'Allemagne va venir et que je ne veux pas être battu. » La mobilisation grecque est néanmoins décidée le 23 et V., dans son grand discours du 4 octobre [1], proclame de nouveau que les obligations de la Grèce envers la Serbie seront respectées, même au risque d'une guerre avec l'Allemagne. La Chambre approuve par 142 voix contre 102.

Malgré tous les efforts de la Cour, malgré la dissolution de la Chambre, malgré la campagne menée par le roi, par l'État-Major et par le baron Schenk et malgré l'inertie complète des Alliés, la Grèce est restée fidèle à l'Entente. Elle a mobilisé contre la Bulgarie ; son gouvernement, d'accord avec le parlement, est prêt à entrer en conflit, même avec l'Allemagne. Le corps de débarquement des Alliés stationne devant Salamine. Mais Guillaume II trouve que son beau-frère a laissé les choses aller trop loin ; il exige la démission immédiate de V. Constantin viole de nouveau la Constitution et forme un

1. Traduit dans E. Venizélos, *La politique de la Grèce*, Paris, Imprimerie de l'Est, 1916. (Préface et appendice de J. Reinach).

ministère Zaïmis. Approuvant un nouveau grand discours de V. [1], la Chambre, le 4 novembre 1915, met Zaïmis en minorité. Le roi appelle alors Scouloudis et, le 11, dissout pour la deuxième fois la Chambre, fixant les élections au 9 décembre. Il est sûr, cette fois, du succès; la moitié des électeurs seront sous les drapeaux, seuls viendront aux urnes les vieillards, les réformés et les mutilés ; les permissions ne seront accordées, pour venir voter, qu'aux amis de la Cour ; les cinquante députés mobilisés seront empêchés de préparer leur élection ; la campagne du roi et celle du baron Schenk auront eu le temps de faire leur œuvre ; la diplomatie des Alliés continuera sa politique des bras croisés.

On a reproché à V. de ne pas avoir résisté. Fort de l'approbation du pays et de l'appui des troupes alliées, n'aurait-il pas dû considérer le roi comme hors de la Constitution et assumer sous sa responsabilité la défense du pays ? Il s'explique sur ce point :

« Une pareille lutte éclatant à cette date eût provoqué la guerre civile. Je ne dis pas que la guerre civile, dût-elle constituer un grand mal, est un mal plus grand que la suppression des libertés d'un peuple et qu'elle n'est pas le digne prix de la défense des libertés d'un pays. Mais je prétends qu'à ce moment là, le parti libéral était dans l'impossibilité d'allumer la guerre civile ; nous étions mobilisés, la Bulgarie l'était aussi. Si nous avions divisé l'armée mobilisée en armée royale et tyrannique et en armée nationale et si nous avions entamé la guerre civile, ce qui serait advenu est manifeste : la Bulgarie, profitant de la guerre intestine, aurait envahi la Macédoine, aurait écrasé notre armée en train de s'entre-battre, aurait occupé toute la Macédoine orientale et ensuite se serait tournée vers la Serbie pour compléter son œuvre. Il eût par conséquent été criminel de ma part de provoquer en ce moment là une lutte intestine. Je ne l'ai pas fait, car j'aurais simplement contribué à précipiter les catastrophes, qui en tous cas, même sans cela, devaient survenir. La responsabilité du désastre national serait retombée, aux yeux de l'opinion publique, sur le parti libéral. Je ne pouvais pas devenir la cause d'un crime pareil et précipiter cette catastrophe, bien qu'elle dût survenir sûrement malgré cela ».

Quant à la lutte électorale elle était également impossible. V. a expliqué pourquoi dans son manifeste du 6 décembre 1915 [2], où il a convié ses électeurs à s'abstenir, afin de ne pas donner à cette comédie politique une apparence de légalité et de laisser l'entière responsabilité des événements à ceux qui les avaient déchaînés.

Les élections du 19 décembre donnèrent les résultats prévus ; la majorité des électeurs s'abstint ; à Athènes, sur 126.000 électeurs, 7.408 seulement prirent part au vote. Le parti germanophile s'installe au pouvoir et, du 19 décembre 1915 au 18 juin 1917, le roi, tout en cherchant à faire illusion aux Puissances, pratique une politique exclusivement allemande, dont V. dénonce avec éloquence et indignation les grandes trahisons : le maintien de la mobilisation pour menacer les Alliés, ruiner le pays et intéresser les officiers à la

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*

politique royale ; l'infâme propagande de l'état-major ; la livraison du fort de Ruppel ; la suppression de toutes les libertés populaires ; la connivence avec les Bulgares ; la livraison de Cavalla ; la capitulation et la capture des troupes grecques.

La Roumanie est entrée en ligne le 27 août 1916 ; l'invasion de la Macédoine soulève en Grèce une violente indignation. Les circonstances se sont considérablement modifiées. V. se décide à devenir révolutionnaire. Il explique ses hésitations : son âge, la faiblesse humaine, les dangers des révolutions, les résultats de l'empoisonnement que la propagande allemande a produit dans une partie du peuple. Mais le mal est-il sans remède ? Son abstention ne dissuade-t-elle pas de toute intervention ceux qui voudraient réagir ? Et V. raconte comment un coiffeur d'Athènes lui présenta cet argument sous une forme frappante et concrète. Interrogé par un ami sur les raisons qui l'empêchaient, lui et ceux qui étaient restés partisans de l'Entente, d'essayer une révolution, le coiffeur répond : « Comment « pouvons-nous le faire ? Tant que Venizélos existe, nous ne le « pouvons pas. Car chacun pense que, pour que Venizélos, qui voit « les choses, reste tranquille, cela veut dire que rien ne peut être fait. « Tandis que, si Venizélos n'était pas là, alors nous autres, le peuple, « nous aviserions aux moyens de sauver le pays de la catastrophe. » Le conflit est tragique ; l'audace l'emporte sur la prudence. V. s'assure des concours, notamment celui de l'amiral Coundouriotis. Le 24 septembre 1916, dans la nuit, il quitte Athènes ; le 27, il proclame la révolution et il constitue en Crète, avec l'amiral Coundouriotis, puis avec le général Danglis, un gouvernement provisoire. Le mouvement national s'étend bientôt, en Macédoine, dans les îles, à Nauplie dans le Péloponèse ; un cabinet est constitué à Salonique le 13 octobre ; il n'est pas reconnu par les Alliés.

Le roi continue sa politique, qui consiste à appeler successivement au pouvoir des ministres de couleurs diverses, de façon à donner le change à l'Entente en même temps que des assurances à l'Allemagne. Tout se passe comme si les Alliés se laissaient prendre à ce jeu : ils ne reconnaissent au gouvernement de V. qu'une existence de fait et se rapprochent de Constantin, avec qui ils entrent en stériles et naïves conversations. Cette politique aboutit aux massacres du 1er et 2 décembre, qui, s'ils ne parviennent pas à modifier encore la politique de l'Entente, changent radicalement celle de V. :

« Jusqu'à ce jour, nous étions disposés à tolérer encore le roi... Mais, depuis les événements du 2 décembre, il nous était désormais impossible de continuer à reconnaître comme roi celui qui, non seulement était descendu du trône pour devenir un chef de parti, mais avait encore admis, en établissant un gouvernement composé de canailles, que la Grèce tombât dans la honte qu'impliquent les événements du 2 décembre. »

Le gouvernement de Salonique protesta officiellement contre l'attentat, et le roi fut déclaré déchu du trône.

V. organise alors une armée de 60.000 hommes, constitués de volontaires venus de la vieille Grèce et de la nouvelle ; il demande à l'Entente l'autorisation d'intervenir contre le roi et, dans la négative, de lui permettre tout au moins de supprimer la zone neutre afin de régler la question de Thessalie. Les Puissances refusent.

Comment, sous la pression de l'opinion publique et des menaces de plus en plus graves qui mettaient en péril l'armée de Salonique, elles se décidèrent enfin à accomplir l'acte que la presse et le public attendaient d'elles depuis deux ans, c'est un point qu'avec beaucoup d'autres l'histoire élucidera. V. s'abstient de tout commentaire ; mais il tient à affirmer que son armée était prête à marcher contre Athènes et qu'il répondait du succès.

Son premier acte, après la restauration du pouvoir légal, est de rappeler la Chambre dissoute du 13 juin 1915 : « Je ne pouvais pas « admettre de gouverner le pays sans représentation populaire ; je « ne pouvais pas non plus songer pour le moment à faire des élections « immédiates ». Une Assemblée nationale doit d'ailleurs être convoquée. V. lui proposera que, sur une plaque apposée en face des sièges de la Présidence, soient gravées ces paroles : « Le roi Constan- « tin ayant dissous la Chambre à deux reprises en 1915, afin d'im- « poser sa politique personnelle, fut déclaré déchu du trône, alors « que la Chambre dissoute, convoquée de nouveau, poursuivit ses « travaux constitutionnels ».

Il termine son discours en faisant le bilan de la politique dite conservatrice de ses adversaires :

« Cette politique, dite conservatrice, qu'a-t-elle conservé et que n'a-t-elle, au contraire, abandonné ?... Tout ce que je craignais, en abandonnant le pouvoir en octobre 1915, fut hélas ! réalisé... Je vois notre alliée la Serbie détruite... Je vois la Bulgarie démesurément agrandie, prête à foncer demain sur nous pour nous écraser et nous soumettre. Je vois la dépravation politique intérieure qui a pu renaître de ses cendres avec un nouvel élan et une nouvelle vigueur. Je vois les ruines financières. Je vois l'armée royale de Grèce presque désagrégée... Et pourtant, malgré toutes ces conditions d'infériorité, mon optimisme ne m'abandonne pas... Participant à la guerre universelle aux côtés des nations démocratiques,... nous ne reconquerrons pas seulement nos territoires perdus, nous ne rétablirons pas seulement notre honneur national, nous ne protègerons pas seulement avec efficacité nos intérêts nationaux au Congrès de la paix, nous ne garantirons pas seulement notre avenir national ; mais encore, nous constituerons un digne membre de la Société des nations libres, que ce Congrès organisera, et nous livrerons à nos enfants la Grèce, telle que l'ont rêvée les générations disparues et telle que nous l'avons nous-mêmes édifiée par nos victoires de 1912 et 1913. »

Y a-t-il une vie plus émouvante et plus héroïque que celle de ce grand homme, trahi de toutes parts, contraint par patriotisme de laisser le champ libre à l'ennemi, abandonné de ceux-là même avec lesquels il travaille, et qui, malgré tout, espère toujours et parvient à triompher des obstacles ?

La comparaison s'impose avec Démosthène :

« Je me suis jeté pour vous, tout entier, sans réserve, dans les périls qui enveloppent votre ville [1]... De ce honteux et infâme complot, de cette perversité, ou plutôt, pour appeler les choses par leur nom, de cette trahison qui livrait à l'ennemi la Grèce asservie, notre ville, Athéniens, grâce à ma politique, est sortie régénérée... Tous ceux qui ont manié les affaires, en commençant par toi, Eschine, étaient aux gages de Philippe d'abord, ensuite d'Alexandre ; mais, sur moi, rien n'a eu prise : ni l'occasion, ni les paroles, ni les promesses, ni l'espérance, ni la crainte, rien n'a pu m'ébranler, me détourner de ce que je jugeais juste et conforme à l'intérêt de la patrie. Et, quand j'ouvrais un avis, je ne faisais pas comme vous, traîtres, qui semblables à une balance penchez toujours du côté le plus lourd ; j'ai tenu mon âme droite, ferme et loyale. Chargé des plus grandes affaires de mon temps, j'y ai toujours gardé les mains pures, le cœur honnête et droit. Voilà pourquoi je me crois digne d'être honoré. » [2]

Cette tragique existence, si étroitement mêlée aux plus grands événements de l'histoire de la Grèce et que remplit toute entière le sacrifice à la patrie, cette lutte contre une politique qui préfère la servitude aux risques de la guerre, cette pénétration, cette clairvoyance, cette énergie et cette droiture de caractère, cette mâle éloquence d'où toute déclamation est absente et où le verbe se fait acte et ne connaît d'autre force que celle de l'évidence, appellent un parallèle digne de Plutarque, entre les deux grands défenseurs de la liberté athénienne.

Nous sommes reconnaissants à M. Maccas d'avoir répandu dans le grand public cette belle justification du caractère et de l'œuvre de Venizélos. Sa traduction suit très exactement le texte [3] ; son *Avant-propos* est éloquent. Nous lui ferons cependant une critique. Il s'est contenté de traduire. Il aurait dû accompagner les discours d'un commentaire ou les faire précéder d'une préface substantielle, précisant les dates et les faits, afin de remettre au point des événements qui n'ont pas toujours été correctement interprétés et de bien faire ressortir la situation véritable du peuple grec pendant la guerre.

F. Sartiaux.

James M. Beck. **La guerre et l'humanité**. Avec une introduction de Stéphane Lauzanne et une préface de Th. Roosevelt. Traduit sur la troisième édition par Adolphe Cohn. Putnam, New-York et Londres, et Payot, Lausanne et Paris ; 1917, in-8°, xxiv-388 p.

A la différence de M. Roosevelt, qui est surtout un homme d'action et qui, comme orateur et comme écrivain, a quelque chose du prédicateur méthodiste, M. James Beck, avocat célèbre, ancien sous-

---

1. *Discours sur la Couronne*, § 179.
2. *Ibid.*, § 296.
3. Il eut été intéressant de reproduire les discours des membres de l'opposition, MM. Stratos et Rhallis, comme l'a fait l'édition grecque publiée à Athènes chez Mantzebelaki, 1917, in-8°, iv-288 p. (0 fr. 60).

secrétaire au département de la Justice des Etats-Unis, est essentiellement un jurisconsulte. C'est en cette qualité que, dès le début de la guerre, il a institué une enquête juridique sur les responsabilités des belligérants dans le déchaînement de la catastrophe, concluant en termes formels, qui ont produit partout une vive impression, à la culpabilité sans réserve des Empires centraux (*The Evidence in the case*, 1914; 13e éd., 1917; trad. franç. et allemande). Il n'a pas cessé depuis de réitérer cette sentence dans des conférences faites aux Etats-Unis et en Europe; il s'est associé à M. Roosevelt pour réclamer l'intervention armée comme un devoir incombant à son pays. La politique de neutralité et de patience du président Wilson n'a pas eu d'adversaire plus résolu. Chaque crime allemand — le torpillage du *Lusitania*, l'assassinat de Miss Cavell, les violences exercées contre les femmes et les enfants dans les pays envahis — a été flétri par sa parole éloquente, interprète d'une autorité reconnue en matière de droit international. On est heureux de lire ou de relire, en cette traduction correcte [1], les excellents exposés de M. Beck, dont il peut être utile de transcrire ici les titres, dans l'impossibilité de les résumer tous (*Les nations en détresse*; *un peuple ne saurait se passer de vision*; *la politique étrangère de G. Washington*; *la controverse des sous-marins*; *la Belgique et l'affaire Cavell*; *l'Amérique et les Alliés*; *la vision de la France*). L'auteur n'a pas été seulement préoccupé d'exposer le devoir des Etats-Unis et les torts de l'Allemagne; il a voulu que la longue neutralité de ses compatriotes ne les fît accuser ni d'indifférence ni d'égoïsme mercantile :

« L'Amérique a tellement pris l'habitude de ne regarder qu'en elle-même qu'il lui est devenu difficile d'envisager une question quelconque dans ses véritables rapports avec le reste du monde. Dès ses commencements, la nation a été isolée. La restriction de son activité politique à des problèmes purement intérieurs a eu pour effet de circonscrire et de pervertir sa vision de l'extérieur... Le véritable Hamlet entre les nations, c'est l'Amérique. Elle a les vertus et les défauts de l'admirable et attrayant jeune prince de Shakespeare. Elle aussi « réfléchit trop minutieusement sur ce qui se passe », et combien de fois dans les douze derniers mois « la couleur naturelle de la résolution » n'a-t-elle pas pris « la teinte maladive et pâle de la pensée! » (p. 68-69).

M. B. est d'accord avec M. Roosevelt pour demander que les Etats-Unis s'imposent la charge d'une grande flotte et d'une armée à la mode helvétique, non seulement pour assurer leur propre sécurité, mais pour pouvoir servir efficacement la cause de la démocratie et de la justice :

« Les Etats-Unis peuvent-ils entrer dans le concert des nations avec une armée relativement insignifiante? S'ils veulent jouer leur rôle dans cette ligue des nations formée pour assurer le maintien de la paix, il faut qu'ils soient prêts à prendre honnêtement leur part des engagements généraux [2] (p. 114).

---

1. Je dis correcte, mais non élégante; il y a bien des lourdeurs.
2. Il faudrait écrire « des engagements communs ».

Une des raisons de l' « absence de vision » que l'auteur reproche à ses concitoyens, de leur méconnaissance des dangers dont les menace le militarisme de l'Europe alors qu'ils restent presque désarmés, c'est l'insuffisance de l'enseignement historique donné dans leurs écoles. M. B. rappelle très justement que les revers honteux subis par les Américains en 1812 sont à peine mentionnés dans les petits précis d'histoire; le peuple ignore que le manque de préparation militaire faillit amener alors la ruine du pays, comme il ignore dans quelles conditions s'était produite, trente ans plus tôt, l'intervention de la France et aussi l'inexpérience des troupes non aguerries de Washington (p. 107-109).

Parmi les citations intéressantes dont fourmille ce livre, je relève des extraits du *Vorwaerts* de juillet 1914. Deux jours après la remise de l'ultimatum autrichien, le journal socialiste déclarait que « la furie guerrière, déchaînée par l'impérialisme, se met en marche pour promener la guerre et la destruction à travers l'Europe entière ». Il condamnait la provocation du gouvernement austro-hongrois, dont les demandes adressées à la Serbie étaient « plus brutales que toutes celles qu'on a jamais faites à un Etat indépendant » et « ne pouvaient avoir d'autre but que de provoquer la guerre ». Le 29 juillet, il blâmait le refus du ministère des Affaires Etrangères allemand d'accepter la proposition de médiation de l'Angleterre et ajoutait que ce refus faisait peser sur le gouvernement allemand « la plus terrible des responsabilités devant le peuple et devant le tribunal de l'histoire ». Comme le dit M. B., le diagnostic du *Vorwaerts* sur l'origine de la guerre est d'une exactitude absolue; ainsi ce journal affirme (fin juillet) que « les indications recueillies ont prouvé sans ombre de doute que la *camarilla* des potentats militaires a recours aux moyens les plus dépourvus de scrupules dans le dessein de mettre à exécution son abominable résolution de déchaîner un conflit international ». Même après la proclamation de l'état de siège et la mobilisation partielle, le 31 juillet, le *Vorwaerts* justifiait le refus de la Russie d'abandonner la Serbie à l'Autriche et dénonçait comme *gewissenlos* (sans scrupule, et non pas, comme on a traduit, sans conscience) la conduite de son gouvernement. Le 29 juillet, rien qu'à Berlin, il se tint 28 grandes réunions de la démocratie socialiste pour condamner la guerre. Mais que devait-il sortir de toutes ces paroles, de toute cette agitation? Lors du vote du second crédit de guerre, le 2 décembre, l'ancien chef des socialistes, Karl Liebknecht, était seul à voter *non*. « Quand on en viendra, dit M. B., à écrire l'histoire de cette guerre, il n'y aura personne, dans aucune nation, dont l'héroïsme moral brillera d'un plus vif éclat que celui de Karl Liebknecht ». Faut-il croire que tous les autres socialistes aient été achetés, domestiqués, intimidés? Assurément non; mais « aussi longtemps que des guerres injustes pourront être entreprises

par un groupe limité d'hommes politiques en possession du pouvoir, on ne pourra pas compter sur la démocratie pour les en empêcher ». La bonne foi et la bonne volonté de milliers et même de millions d'hommes doivent rester stériles dans les pays où le gouvernement est foncièrement oligarchique, où la liberté de la parole et de la presse ne sont que des leurres. C'est pourquoi le régime de la Prusse maîtresse de l'Allemagne, ce que les Américains appellent le *Hohenzollerism*, est la vraie Carthage qu'il faut détruire ; c'est pourquoi aussi Lloyd Georges a pu traiter à l'avance de « simple farce » une Société des Nations où la caste militaire prussienne serait admise à se faire représenter.

S. Reinach.

D. Popovitch et J. Katzlerovitch, **Appel des socialistes serbes au monde civilisé** ; préface de C. Huysmans : brochure de 32 pages, 2 *bis*, rue Malar, Paris, 1918, 0 fr. 30.

Depuis septembre 1914 jusqu'en décembre 1917, la population restée en Serbie occupée a diminué de moitié. On peut dire que depuis novembre 1915, la Serbie est un cimetière ou un hôpital ; l'état de guerre entre la population civile y règne en permanence. La fortune du peuple est anéantie sans nécessité aucune, tout simplement par méchanceté ; c'est une rage d'extermination perverse.

Tout ce qui avait une valeur industrielle ou marchande a été réquisitionné ; les fabriques les plus importantes n'existent plus ; les machines démontées ont été transportées de l'autre côté de la frontière ; ateliers, magasins ont été pillés. Un veau coûte 600 francs ; le paysan assiste à la ruine de sa ferme ; ses étables et basses-cours sont saccagées, vidées, nettoyées. On lui prend tout.

Des champs tristes et chauves ont fait place aux belles forêts, arrachées ou taillées à la hache, de Rogot, du Kopaonik, de Tara, du Rudnik ; on achève de raser la Choumadia. Les récalcitrants sont assommés à coups d'amendes ; et l'argent serbe a subi la baisse forcée du cours.

L'argent est très rare et l'homme a faim ; mais tout a été organisé et calculé de façon à condamner la population à mourir de faim ; le sel vaut en moyenne 12 couronnes le kilo ; à Bayina-Bachta, en mai 1917, on distribuait 1 kilo de maïs par personne et par mois ; à Belgrade, à la même époque, on ne donnait que 157 grammes de légumes par personne et par semaine. Malheur à qui proteste ; il est interné en Autriche pour y mourir. Quand les Serbes ne meurent pas de faim, c'est qu'ils reçoivent des secours de France ou de Suisse ; en deux ans, on a reçu en Serbie à peu près dix millions de francs ; mais les banques autrichiennes spéculent sur ces envois et ne les payent qu'au bout de six mois ; au moment de payer, le destinataire est mort d'inanition.

La politique est défendue expressément ; les imprimeries, sauf une à Belgrade, ont été fermées et démontées. Les gendarmes et les mouchards ont un pouvoir illimité sur les personnes. Le lieutenant Wiedmann s'est acquis une triste réputation à la préfecture de police à Belgrade ; cet affreux individu incarne tout un système.

Les tribunaux assurent l'impunité aux assassins. Les arrestations de citoyens inoffensifs et leur condamnation au cachot et à la mort, sont tout ce qu'il y a de plus ordinaire. Les cadavres des pendus restent exposés au marché durant plusieurs jours. Ceux qui ne sont pas suppliciés sont internés, et les internements ne sont que des massacres en masse. En Hongrie, on cite des camps où l'on meurt plus qu'ailleurs ; deux cents à trois cents cadavres sont enfouis par jour ; des recherches minutieuses dans le fumier ne nourrissent pas longtemps leur homme. Voilà l'œuvre des Autrichiens.

Les Bulgares, dirigés par la bande de brigands que commande Radoslavov, au moyen d'un système incroyable de violences et par une politique méthodique d'extermination, veulent préparer le terrain à l'hégémonie de la Bulgarie aux Balkans et établir un empire bulgare sous le sceptre des Cobourg. Le Bulgare se conduit d'une façon plus honteuse que le Magyar dans son quartier. A Tchouprin, un juge, pour éviter la bastonnade, doit tous les jours scier du bois pour les instituteurs bulgares qu'il loge dans sa maison. Tout instituteur ou pope serbe est assassiné, ou interné. Vrania. Nich, Leskoratz ont été le théâtre de crimes épouvantables ; les noms des victimes et des coupables sont connus. Lors de la révolte serbe de mars-avril 1917, vingt mille civils innocents ont été assassinés par représailles ; trente-six villages autour de Leskovatz ont été exterminés. La conduite des Bulgares à Nich a même indigné les soldats allemands qui y tiennent garnison. Ce n'est pas peu dire.

Tel est, en résumé, le mémoire que M. Katzlerovitch député et M. D. Popovitch, secrétaire du parti socialiste serbe en France, ont écrit sur les atrocités commises en Serbie par les vainqueurs. Il faudra le lire avec soin et se rappeler la brochure de M. Reiss sur la conduite des Austro-Hongrois en territoire serbe (nous l'avons en son temps signalée à nos lecteurs). Les griefs se précisent et s'accumulent. L'échéance approche certainement, et tout cela se paiera un jour.

Félix Bertrand.

QUESTIONS ET RÉPONSES

714. — L'aïeule de nos cités. N'est-ce pas Lyon qu'on a nommé ainsi ?

— Camille Desmoulins, dans le *Vieux Cordelier*, a dit que Lyon était « la plus commerçante, la plus ancienne et l'aïeule de nos cités ».

715. — Assignats a têtes romaines. Y en eut-il ?

— Un décret du 23 mai 1793 porte que les têtes de Brutus, Caton et Publicola remplaceront la tête de Louis XVI sur les assignats ou coupures de cinquante, quinze et dix sous. Mais, le 6 juin suivant, ce décret est rapporté, et les têtes romaines sont remplacées sur les assignats de cinquante sous par la figure de la Justice, sur les assignats de quinze sous par celle de l'Abondance, sur les assignats de dix sous par celle de la Force.

716. — Beauté. Qui disait que les femmes ne peuvent être belles passé vingt-deux ans ?

— Henriette d'Angleterre ; mais, comme dit une contemporaine, sa beauté n'avait duré que l'espace du matin et l'avait quittée avant son midi.

717. — Bouillance. Y a-t-il des exemples de ce substantif ?

— Bernadotte, ministre, disait dans une adresse à l'armée d'Italie que Joubert était mort, victime de sa bouillance.

718. — Brioche. On sait quelle indignation on excita contre la reine Marie-Antoinette en faisant courir le bruit que, entendant dire que le peuple était malheureux et manquait de pain, elle avait répondu : « Eh bien ! qu'il mange de la brioche ». Cette réponse est-elle authentique ?

— Alphonse Karr, dans les *Guêpes* d'avril 1843, rapporte que le hasard lui a fait rencontrer un livre daté de 1760, et qui attribue déjà le même mot à une duchesse de Toscane.

719. — Brûle-gueule. De quand date ce mot ?

— Nous ne savons. Balzac a sûrement employé le mot. Un des plus anciens exemples que nous connaissions, est dans les *Mémoires* de Gouvion Saint-Cyr qui, parlant d'une attaque de 1799, montre les hommes de la 106e qui, « au moment de partir, allument avec sang-froid cette petite pipe que les soldats appellent brûle-gueule ».

720. — Budget. « Le budget est un *livre* qui *pétrit* les *larmes* et les *sueurs* du peuple pour en tirer de l'*or* ». Qui a sculpté cette phrase monumentale ?

— C'est M. de Cormenin dans l'*Almanach populaire* pour 1840.

721. — Ce qu'on ne dit pas. De qui est ce mot, que la politique est ce qu'on ne dit pas ?

— C'est Fievée qui a donné cette jolie définition de la politique : « La politique, même dans les gouvernements représentatifs, est ce qu'on ne dit pas ».

722. — César. Napoléon ne voulait-il pas, dans sa jeunesse, composer un *César* ?

— Il a dit qu'il voulait, étant jeune, faire un *César* et que, s'il l'avait écrit, il l'aurait conçu autrement que Voltaire.

723. — Changement de titre. Naguère un journal suspendu reparaissait en changeant de titre, et l'*Homme libre* devenait l'*Homme enchaîné* ; les journalistes d'autrefois faisaient-ils de même ?

— Sous les Cent Jours, la police engagea fortement le rédacteur en chef du *Journal général*, Feuillant, à retrancher tout ce qui pourrait déplaire au gouvernement ; « je retrancherai une syllabe, répondit Feuillant, et cela suffira ; le *Journal général* deviendra le *Journal géné* ».

724. — Charlotte Corday amoureuse de Marat. On dit qu'il existe une pièce où Charlotte est représentée amoureuse de Marat.

— Un nommé Villiet, secrétaire de la sous-préfecture de Gannat, a fait une tragédie de *Charlotte Corday* en cinq actes qui parut à Riom, en 1858 dans le premier tome de ses œuvres complètes. Ses vers sont corrects. Mais il croit, dit-il, qu'une tragédie ne peut exister sans une intrigue amoureuse, et il imagine que Charlotte refuse la main de Guadet parce qu'elle aime Marat !

725. — Coma dinans. Comme auparavant (*come dinanzi*) ; que signifient ces mots qui, parait-il, sont célèbres ?

— Le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel I, de retour dans ses Etats en 1814, ordonna que tout serait rétabli comme auparavant, *coma dinans*, disait-il en piémontais, ou ainsi qu'il s'exprimait encore, comme en 98, comme en *novant-ott*.

726. — Thomas Corneille. Comment Boileau le jugeait-il ?

— « Il ne s'est étudié, disait Boileau, qu'à copier les défauts de son frère. Le vers du *Comte d'Essex* sur lequel le parterre fit de grands brouhahas

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud

a un sens louche ; c'est une espèce de galimatias ; il a eu en vue ce passage de Tertullien, *martyrem facit causa, non pœna*, mais ce passage est-il rendu de manière à être entendu des hommes ? Un autre vers de son *Ariane* est trop intelligible. Thésée, dégoûté d'Ariane, en conte à Phèdre sa sœur et lui propose de l'enlever ; Phèdre se rend, en remontrant toutefois que son enlèvement va mettre le poignard dans le cœur de sa chère sœur, et elle dit

Je la tue, et c'est vous qui me le faites faire.

Voilà qui donne beau jeu à tous les plaisants du parterre. Ah ! pauvre Thomas, tes vers comparés à ceux de ton frère aîné font bien voir que tu n'es qu'un cadet de Normandie. Tu n'es pas tout à fait sans génie ; cependant tu ne seras jamais que le très petit Corneille ».

727. — Desopprimer. Ce mot fut-il employé ?

— Carnot l'a employé (*Réponse* au Rapport de Bailleul, p. 31) : « Espérons qu'un jour le corps législatif sera assez desopprimé ».

728. — Doudan. Avant la publication de ses *Lettres*, Doudan était-il connu hors du cercle de la famille et des intimes du duc de Broglie ?

— Dans un portrait du duc Victor de Broglie, écrit en 1841 par Nestor Roqueplan, quelques lignes sont consacrées, en passant, à

Doudan : « M. de Broglie est... capable de disserter, au coin du feu, pendant dix heures d'horloge, sur des questions de la grâce, avec M. Doudan, son secrétaire et son ami, âme élevée et d'une exquise délicatesse ».

729. — Ecrit sur le visage. Qui a dit des derniers ministres de Charles X qu'ils avaient, dès leur avènement, les ordonnances écrites sur le visage ?

— Qui aurait alors trouvé cette expression énergique, sinon Royer-Collard ?

730. — Epigramme. De qui a-t-on dit qu'il a porté de la grandeur jusque dans l'épigramme ?

— On a dit cela du lyrique Le Brun, celui qu'on a surnommé Le Brun-Pindare, et Sainte-Beuve assurait que la vraie, l'incomparable supériorité de Le Brun est dans l'épigramme.

731. — Etape de la gloire. Qu'est-ce que l' « étape de la gloire » dont on parlait à la fin de l'an VI ?

— Bonaparte nommait ainsi, après Campo-Formio, le chemin qu'il devait faire pour se rendre à Rastatt et qui serait, parait-il, couvert d'arcs de triomphe.

732. — Felino (marquis de). Quel est ce personnage du XVIIIe siècle ?

— Le Bayonnais Du Tillot qui fut ministre à Parme sous le règne de Philippe et sous celui de Ferdinand, avait reçu le titre de marquis de Felino.

733. — Garibaldi. Pourqoi s'enfuit-il en Amérique ?

— Le 3 juin 1834, le Conseil de guerre, siégeant à Gènes, condamne Joseph-Marie Garibaldi « alla pena di morte ignominiosa » comme ennemi de la patrie et de l'Etat.

734. — Gladiatrice. Ce féminin a-t-il été employé ?

— On ne le trouve, croyons-nous, que dans Guez de Balzac (à Madame Desloges, 20 septembre 1628) : « je vois avec horreur dans l'histoire ces furieuses gladiatrices que les Romains voyaient avec plaisir dans l'amphithéâtre ». On trouve, du reste, en latin *gladiatrix*.

735. — Gueux mais fier. A qui s'applique ce mot et de qui est-il ?

— La princesse des Ursins, entrant en Espagne, écrivait à la maréchale de Noailles : « je suis gueuse, mais je suis encore plus fière ».

736. Impiger. On connait ce vers d'Horace sur Achille :

Impiger, iracundus, inexorabilis, acer ;

on me dit qu'il a été appliqué à un écrivain du XVIIIe siècle ; quel est cet écrivain ?

— Le vers a été, appliqué, et non sans justesse, à La Harpe.

737. — Invalides. « Laeso et invicto militi ». De qui est cette inscription de l'hôtel des Invalides élevé à Berlin en 1748 ?

— Soit de Maupertuis, soit plutôt du marquis d'Argens ; mais on ne doit pas oublier que Voltaire avait dans la *Vision de Babouc* parlé

d' « une maison immense où des milliers de vieux *soldats blessés et vainqueurs* rendaient chaque jour grâce au dieu des armées ».

738. — Le Lépreux de la cité d'Aoste. Est-un conte entièrement imaginaire ou un récit reposant sur un fond vrai ?

— Il existe un exemplaire du *Lépreux* qui contient l'autographe suivant : « Le lépreux, comme on le voit dans son histoire, est né dans la principauté d'Oneille, où il habitait une maison isolée près de la mer. Lorsque l'armée française vint envahir le pays, il crut devoir s'éloigner et vint à Turin sans passeport. On l'arrêta à la porte de la ville et on le conduisit chez le gouverneur qui le fit placer dans un hôpital, jusqu'à ce que sa demeure de la cité d'Aoste fût préparée. Il y était depuis quelques années, lorsque sa sœur affectée de la même maladie vint partager sa solitude. Outre cette sœur, il avait un frère plus jeune que lui qui se destinait à l'état ecclésiastique et paraissait jouir d'une bonne santé ; mais au moment de prendre les ordres, il fut attaqué par la lèpre qui se déclara tout-à-coup sur une de ses mains. Le malheureux, voyant cet horrible mal augmenter rapidement, mourut de douleur dans un court espace de temps. C'est tout ce qu'a pu recueillir sur ce sujet l'auteur de l'opuscule ci-joint ».

739. — Luynes. Les Mémoires du duc de Luynes étaient-ils connus et avaient-ils déjà été utilisés par les historiens avant leur publication ?

— Soulavie déclare dans son ouvrage sur Louis XVI que le fils du duc de Luynes lui avait permis de compulser et d'extraire les Mémoires dont son père écrivait tous les ans à la Cour un volume in-folio.

740. — Mandé. Dans son *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, l'abbé Lebeuf dit que le vin de certaines vignes situées dans la censive du chapitre métropolitain de Paris était réservé pour l'*Office du Mandé* à Notre-Dame. Qu'était-ce que l'office du Mandé ?

— C'est une cérémonie qui avait et qui a toujours lieu, le jeudi saint, dans les églises de Paris. Elle consiste dans la distribution de pain et de vin à douze pauvres auxquels le prêtre officiant vient de laver les pieds. Le mot paraît venir du latin *Mandatum novum*.

741. — Mlle Mendelssohn. Le général Sébastiani avait confié à une demoiselle Mendelssohn l'éducation de sa fille unique, Fanny, la future duchesse de Praslin, qui devait être assassinée par son mari. Cette demoiselle Mendelssohn était-elle parente du célèbre musicien ?

— Marie Mendelssohn, femme du plus grand mérite, était fille du musicien. La comtesse de Sainte-Aulaire, son amie intime, parle d'elle dans ses *Souvenirs* avec autant d'admiration que d'émotion. Juive de naissance, elle s'était convertie au catholicisme et son zèle ardent pour sa nouvelle religion ne se démentit jamais.

742. — Le coup de main de 1707 sur Meudon. Il s'agit de l'enlèvement du premier écuyer Beringhen par une troupe de partisans ; qu'étaient-ce que ces partisans ?

— Le 24 mars 1707, le capitaine Ghetem, sorti de Courtrai avec une douzaine de partisans, vint audacieusement jusqu'auprès de Meudon enlever nuitamment, d'un carrosse de la cour, le premier écuyer Beringhen qu'il avait pris pour le dauphin et qu'il emmena jusqu'à Péronne.

743. — Mme de Montespan. Est-il vrai que Mme de Montespan pénitente portait un cilice ?

— Le fait est attesté par la marquise de Créqui, la vraie, pas celle de Courchamps. « Un jour, racontait-elle à Pougens, le duc de Penthièvre m'apporta, pour me les montrer, plusieurs bijoux précieux qui avaient appartenu à sa grand'mère, Mme de Montespan, entre autres un bracelet qui me parut d'une forme singulière. — « C'est un cilice, me dit le prince, ma grand'mère le portait constamment, permettez que je vous l'essaie. » Je présentai mon bras : aussitôt des pointes aiguës s'enfoncèrent dans ma chair, je ne pus retenir un cri. « Ah ! Monseigneur, lui dis-je, ôtez-moi ce vilain bracelet, je n'ai point péché comme Mme de Montespan. »

744. — Navet ratissé. Quel est l'artiste du XVIIIe siècle qui disait que l'Apollon du Belvédère manque de muscles et semble un « navet ratissé ? »

— Le peintre Doyen.

745. — Nisard et les deux morales. En 1855, des troubles éclatèrent à la Sorbonne au cours de Désiré Nisard, à la suite d'une leçon où le professeur avait fait une distinction entre la morale des princes et celle des particuliers. Nisard est-il le premier qui ait distingué deux morales ?

— Nisard n'était pas populaire au quartier latin, et cela explique les troubles de son cours beaucoup mieux que la distinction des deux morales, connue depuis longtemps et qui fut pratiquée notamment par Mirabeau. Sous l'Assemblée constituante, le grand tribun, en effet, raconta à quelques-uns de ses collègues réunis son élection en Provence : « Il alla même, rapporte Alexandre de Lameth, jusqu'à nous confier qu'ayant à sa disposition un orateur populaire qui lui paraissait dévoué mais dont cependant il ne se croyait pas entièrement sûr, il avait placé près de lui un homme qui ne devait point le quitter, et qui l'eût poignardé s'il n'eût pas rempli ses engagements. Mirabeau fut étonné de l'effroi qu'excita en nous un pareil récit, et sur cette question : « Comment ! votre homme l'aurait tué ? — Oui, tué, comme on tue. — Mais c'eût été un horrible assassinat ! — Oh ! dans les révolutions, reprit Mirabeau, la petite morale tue la grande. »

746. — Œil du maître (l'). La Fontaine a parlé de l' « œil du maître » ; mais Louis XIV n'usait-il pas de la même expression et ne disait-il pas qu'il portait sur l'État l'œil du maître ?

— Après la mort de Mazarin, Louis XIV dit lui-même : « Je

commençais à jeter les yeux sur toutes les diverses parties de l'État, et non pas des yeux indifférents, mais des yeux de maître ».

747. — Papier et tempête. Quel est le journaliste qui disait qu'on ne combat pas une tempête avec des feuilles de papier ?

— Mallet du Pan.

748. — Paris et Londres. De qui est ce mot, qu'il vaut mieux végéter à Paris que de vivre à Londres comme un mylord ?

— De Napoléon : « Ah ! disait-il à Sainte-Hélène, je comprends bien les Français qui aimaient mieux végéter à Paris que de vivre en mylords, à Londres ».

749. — Pologne. Le partage de la Pologne était-il prévu dès le XVIIe siècle ?

— Il était prévu. En 1664 Lionne écrivait : « Les bons Polonais qui aiment véritablement leur patrie ne sont pas sans appréhension, et peut-être y a-t-il déjà un traité exprès entre l'empereur, l'électeur de Brandebourg et le tsar pour partager entre eux la Pologne à la mort du roi Jean-Casimir et s'approprier chacun les pièces de ce royaume-là et du grand duché qui se trouveront le plus à leur bienséance pour la proximité de leurs États ». En 1661, le roi Jean-Casimir n'avait-il pas dit en pleine diète : « La République deviendra la proie des nations étrangères. Les Moscovites s'efforceront de détacher les provinces russiennes jusqu'à la Vistule. La maison de Prusse voudra s'emparer de la Grande-Pologne. L'Autriche se jettera sur Cracovie. Chacune de ces puissances préfèrera partager la Pologne que de la posséder tout entière avec sa liberté d'aujourd'hui » ?

750. — Randan. Que signifiait au XVIIe siècle cette expression : « elle est de Randan » ou « elle semble être de Randan » ?

— On disait cela d'une veuve qui refusait de convoler, parce qu'à Randan, en Auvergne, les veuves ne se remariaient pas.

751. — Raynal et Diderot. Un érudit a démontré que l'abbé Raynal s'était approprié, pour en enrichir son *Histoire philosophique des Indes*, certains passages des œuvres de Diderot, et il a comparé, comme particulièrement significatif à cet égard, ce que l'un et l'autre ont dit des Chinois. Cela est-il une découverte ?

— La collaboration de Diderot à l'ouvrage de Raynal était connue depuis longtemps. Elle a même fait l'objet d'un véritable traité entre eux. Non seulement c'est à Diderot qu'il faut attribuer la paternité des passages de l'*Histoire des Indes* relatifs aux Chinois, mais aussi celle des tirades anti-religieuses qui ont surtout fait la fortune de ce livre. D'après Malouet, qui vécut dans l'intimité de Raynal, Diderot avait été chargé de revoir le style; mais il abusa de la confiance de l'abbé et introduisit dans l'ouvrage toutes les déclamations qui l'ont rendu si célèbre.

752. — Savoir. Où ai-je lu que mieux vaut ne rien savoir que de savoir à demi beaucoup de choses ?

— C'est un mot de Nietzsche : *lieber nichts wissen, als vieles halb wissen.*

753. — Sensationniste. On a dit qu'il fallut nommer « sensationniste », et non sensualiste, l'École du XVIIIe siècle qui rattache les idées aux sensations ; de qui est ce jugement ?

— Ce jugement est de Sainte-Beuve. « Le mot de sensualiste, a dit le critique, appelle naturellement l'idée d'un matérialisme pratique qui sacrifie aux jouissances des sens, et si cela avait pu être vrai de quelques philosophes du XVIIIe siècle, de La Mettrie ou d'Helvetius par exemple, rien ne s'applique moins à Condillac et à tous les honorables disciples sortis de son École, les idéologues d'Auteuil et leurs adhérents, les Thurot, les Daunou, la sobriété même. Mais il est toujours bon de flétrir en passant son adversaire ; il lui en reste quelque chose. » Et Sainte-Beuve conclut que Cousin, en dénommant les sensationnistes « sensualistes », a commis une petite iniquité philosophique ; mais « en pareil cas l'audacieux personnage n'y regardait pas de si près ».

754. — Les Stuarts. Qui a dit que les particuliers devraient se consoler de leurs malheurs en pensant aux infortunes des Stuarts ?

— Voltaire, dans son *Siècle de Louis XV*, après avoir exposé la carrière de Charles-Edouard, s'écrie : « Que les hommes privés qui se plaignent de leurs petites infortunes jettent les yeux sur ce prince et sur ses ancêtres ! »

755. — Traducteur. Qui disait au XVIIe siècle qu'un traducteur n'est pas immortel ?

— « La traduction, disait Boileau à Maucroix, n'a jamais mené personne à l'immortalité », et Maucroix qui avait traduit du saint Jean Chrysostome, du Démosthène, du Cicéron, du Tacite, avouait qu'il aurait tort de prétendre à se rendre immortel.

756. — Ultor eris. On me dit que ces trois vers du chant X de l'*Enéide*

> Ultor eris mecum ; aut, aperit si nulla viam vis,
> Occumbes pariter ; neque enim, fortissime, credo,
> Jussa aliena pati et dominos dignabere Teucros.

ont été cités dans une circonstance mémorable par un général de la Révolution ; quelle est cette circonstance ?

— Le général Jean-Charles Abbatucci qui commandait en 1796 la tête de pont d'Huningue, lisait le soir du 20 novembre ce passage de l'*Enéide* à ses officiers, dont Foy et Dode, lorsque les Autrichiens l'attaquèrent ; il interrompit sa lecture et courut se mettre à la tête de ses grenadiers ; mais il reçut une balle dans le bas-ventre et il expira le 2 décembre.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — **1er avril** — **1918**

Pernot, Grammaire de grec moderne (My).
Diehl, Dans l'Orient byzantin (My).
Journal américain d'archéologie, XXI (A. de Ridder).
Cabré, Pacheco, Esteban, Peintures de la Pena Ta, de la Janda et du val de Charco (R. Lantier).
Truyols, Critique textuelle de l'Ancien Testament (A. Loisy).
Gavault, Conférences de l'Odéon (H. de Curzon).
Vosnjak, L'administration française dans les pays Yougoslaves (F. Bertrand).
P. Gautier, Quinet; Jastrow, La guerre et le railway de Bagdad; Gauvain, L'Europe au jour le jour, I; Contreras, Les écrivains hispano-américains et la guerre; Chardon, L'organisation de la police; Cambridge, Essais sur l'Education (S. Reinach).
Hautecœur, Mme Vigée-Lebrun; Guerlin, Le dessin, La couleur; L'art et les Saints; L. de Joanthò, Le triomphe de la Marseillaise; L. Carroll, Alice; Barric, Piter Pan (H. de C.).
Questions et réponses.

Hubert Pernot, **Grammaire de grec moderne** (langue parlée); 3e éd. entièrement refondue. Paris, Garnier frères, 1917; 300 p.

La *Grammaire grecque moderne* [1] de M. Pernot a eu un succès mérité; voici sa troisième édition, soigneusement revue, et remaniée dans un sens, si je puis m'exprimer ainsi, plus athénien. L'auteur s'est efforcé, en effet, de nous présenter le bon usage d'Athènes, et il a pris à tâche de faire la distinction, que je réclamais à propos de sa première édition, « entre les formes employées par les gens qui parlent bien et ceux qui ont des habitudes moins recommandables ». Le grec moderne s'est développé selon des lois, comme toutes les langues, mais l'usage des formes dues à ces lois n'est pas toujours le bon usage; ces formes persistent parfois dans le parler vulgaire, mais les gens cultivés ne les emploient pas, malgré leur aspect régulier, et elles ne doivent pas être considérées comme appartenant au langage de la bonne société. Pour donner un exemple très simple, un Athénien qui s'exprime avec pureté dira toujours ἦλθε et ἀδελφός, quoique les prononciations ἦρθε, ἀδερφός soient régulières et également

1. Je ne sais pourquoi ce titre, qui est celui de la première édition, a été remplacé par « Grammaire *de* grec moderne »; « Gr. *du* grec moderne » serait plus conforme à l'usage.

grecques. Influence savante, si l'on veut; mais influence légitime, à laquelle nulle langue en formation n'a pu se soustraire; et M. P. est dans le vrai quand il supprime les deux mots cités du paragraphe relatif au changement de λ en ρ, car en réalité ils ne sont pas athéniens. Il est dans le vrai, d'une façon toute générale, lorsqu'il remarque, dans sa courte préface, que « le langage du peuple tend à se modeler sur celui de la classe plus élevée », et que « dans ce dernier se sont introduits non seulement des mots, mais des formes provenant de la langue ancienne ». Je crois du reste — il est possible cependant que je fasse erreur — distinguer dans cette préface comme un reflet des observations que la première édition m'avait suggérées; mais que je me trompe ou non, il suffit de feuilleter le livre pour se convaincre qu'il est bien mieux approprié à son but, qui est d'enseigner à parler le grec moderne « sans trivialité et sans affectation ». Nombreux sont les détails qui ont été rectifiés, et il me serait facile de citer des exemples; je veux noter seulement le chapitre de la conjugaison, auparavant indécis et de tendance trop vulgariste, aujourd'hui plus correct et représentant plus fidèlement la langue que parlent les Athéniens cultivés, ceux du moins que n'entraîne pas hors des justes limites un amour exagéré de l'archaïsme. Et ainsi cette grammaire, à part quelques formes encore qui pourraient être éliminées, sera, dans cette édition nouvelle, un excellent guide pour les Français qui désireront se familiariser avec le bon usage d'Athènes.

MY.

Ch. DIEHL, **Dans l'Orient byzantin**. Paris, E. de Boccard, 1917, VIII-329 p.

Un volume signé Ch. Diehl ne peut manquer de susciter un vif intérêt; et celui-ci n'est pas indigne de ses aînés. Le savant byzantiniste y a réuni quatorze morceaux, pour la plupart articles de revues ou conférences, relatifs à Constantinople et à la culture byzantine, que le lecteur aura plaisir à lire ici, s'il ne l'a déjà fait dans les journaux qui en ont eu la primeur. Ce ne sont point, dit l'auteur, des travaux d'érudition; on le croira sans doute, mais un érudit seul, et d'une érudition vaste et éclairée, était capable de peindre d'une manière aussi vivante les splendeurs de la ville impériale, le charme [1] de ses monuments, les merveilles que l'art de Byzance a su réaliser dans les autres pays. M. D. nous conduit d'abord en Égypte (*Sanctuaires chrétiens d'Égypte*), de là à Bethléem (*A Bethléem*), à Salonique (*La cité de saint Démétrius*), pour nous ramener à Constantinople, dont il nous donne, après une rapide visite à la Grande Eglise (*Le charme de Sainte-Sophie*), deux tableaux pleins d'animation et de couleur: *Constantinople byzantine; Constantinople d'Islam* sont en quelque sorte deux pendants dont on ne saurait dire celui que l'on préfère. Les

1. Je dois dire que dans certains de ses récits, M. Diehl fait un véritable abus des mots *charme* et *charmant*.

autres morceaux ne sont pas moins intéressants. Qu'il s'agisse d'esquisser à grands traits les événements de la quatrième croisade, l'organisation de l'empire latin et l'établissement des chevaliers français en Morée (*L'empire lattn de Constantinople*), d'évoquer certaines figures originales comme celle de ce Kékauménos « grand seigneur désabusé, méfiant et sceptique » (*La sagesse de Cécauménos*), ou de conter l'histoire tragique et touchante de la princesse Théodora de Trébizonde (*La princesse de Trébizonde*), ou encore de pénétrer, avec d'Annunzio, dans le monde fastueux et dissolu des barons et des marchands chypriotes (*En Chypre avec d'Annunzio*), ou enfin de discuter, dans des pages suggestives, les théories de Strzygowski (*L'illustration du psautier dans l'art byzantin*), c'est toujours la même connaissance profonde des choses de l'Orient byzantin que le lecteur retrouve et apprécie. Deux chapitres, *L'œuvre de Byzance dans l'Italie méridionale* et *Sainte-Marie-Antique*, nous font comprendre l'un « quelle force d'expansion possédait encore, entre le IXe et le XIe siècle, la monarchie byzantine », l'autre « l'influence profonde que durant trois siècles l'art byzantin exerça sur l'Italie » ; et un dernier article, *Rome reliquaire d'histoire*, qui dans la pensée de l'auteur a pour but de mettre en opposition l'histoire et les monuments de Rome avec ceux de Byzance, retrace sobrement les aspects de la ville éternelle pendant le cours des siècles, jusqu'au jour où elle est devenue la capitale du royaume d'Italie.

MY.

American Journal of archæology, XXI (1917), p. 255-364. Concord, in-8°.

M. John K. Bonnell, reprenant une théorie de M. Mâle, pense que l'idée de représenter le serpent avec une tête humaine est venue aux artistes par l'intermédiaire des mystères : il veut retrouver dans les premiers exemples connus de ce motif la reproduction, plus ou moins exacte, des acteurs qui prenaient part au drame sacré (p. 255-291, fig. 1-10). M. G. W. Elderkin fait connaître une tête d'Athèna aujourd'hui au musée de Princeton : le morceau, qui est des dernières années du IVe siècle, lui paraît, sans raisons bien probantes, devoir provenir d'un fronton ; on remarquera la cape de cuir qui sert de doublure au grand casque athénien (p. 292-5, fig. 1-3). MM. St. Bleecker Luce et Leicester Bodine Holland attribuent à peu près la même date aux fragments d'une frise ajourée en terre cuite venant d'Orvieto, l'ancienne Volsinii ; une riche polychromie revêt la surface de ces plaques qui servaient sans doute à décorer au-dessus de l'épistyle d'un temple la face apparente de la grande poutre faîtière ; la présence de nombreux trous percés à intervalles irréguliers sur la tranche des palmettes terminales s'explique peut-être (??) par le fait que ces panneaux découpés avaient pour contrepartie des lames de même forme et de même épaisseur qui les auraient exactement doublés

(p. 296-307, fig. 1-8). M. John Hoppin corrige sur certains points les compléments que M. Nicole vient d'apporter, dans la *Revue archéologique*, à la liste des vases portant des signatures d'artistes que Klein avait donnée en 1886 (p. 308-312). Enfin l'article de M. Frottingham (p. 313-336, fig. 1-19) est le troisième que cet érudit consacre à l'étude de l'orientation dans l'antiquité. Il y montre que, dans l'art romain proprement dit, comme dans l'art étrusque, la place d'honneur était à gauche et non pas à droite : la triade capitoline en donne un exemple probant et nous voyons sur la colonne trajane le préfet du prétoire représenté à la gauche de l'empereur. Il en sera ainsi dans l'art chrétien, qui nous montrera saint Paul à la droite de Dieu, tandis que le premier des apôtres, saint Pierre, est à sa gauche ; il n'y a d'exceptions à cet égard que dans les œuvres qui auront subi l'influence grecque ou byzantine et ce sera pour nous un bon moyen de les distinguer. — Le fascicule se termine par la revue des dernières publications archéologiques (p. 339-363, fig. 1-9).

A. De Ridder.

Eduardo Hernandez Pacheco et Juan Cabré **Las Pinturas prehistoricas de Pena Tu.** Comision de Investigatione paleontalégicas y prehistoricas. Memoria nº 2. Madrid. Museo de Ciencias naturales, 1914, 1 vol. in-8°.

Juan Cabré, Eduardo Hernandez Pacheco. **Avance al Estudio de las Pinturas prehistoricas del extremo sud de Espana (Laguna de la Janda).** Comision de Investigaciones paleontologicos y prehistoricas. Memoria nº 3. Madrid, Museo de Ciencias naturales, 1914, 1 vol. in-8°.

Juan Cabré et Carlos Esteban, **Le Val del Charco del Agua Amarga.** Extrait de la memoria nº 1, de la Comision des Investigationes paleontologicas et préhistoricas. Madrid, brochure, in-8°, 1915.

L'étude des roches gravées et des cavernes et abris sous roches décorées de peintures préhistoriques a fait d'immenses progrès en Espagne depuis le début de ce siècle. *La Comision de Investigaciones paleontologicas y prehistoricas*, dont le siège est au Musée des sciences naturelles de Madrid a groupé dans une même direction scientifique les efforts des chercheurs et l'on est en droit d'attendre beaucoup de cette compagnie pour l'avancement des études préhistoriques dans la péninsule. Les premiers mémoires publiés sous ses auspices, aussi bien par leur valeur scientifique que par leur présentation matérielle sont d'un très heureux augure et témoignent de l'activité et de l'étendue des connaissances de ses collaborateurs.

Parmi les roches ornées de gravures récemment découvertes, celle de *Pena Tu* fait l'objet d'un mémoire de MM. Hernandez Pacheco, Cabre et le comte de la Vega del Sella. La *Pena Tu* est un rocher, situé à l'est de Rivadesella, aux environs de Llanés, à trois kilomètres de la station de chemin de fer de Vidiago. Sur la face orientale du monument se voient un certain nombre de figures humaines stylisées, parmi lesquelles on a voulu reconnaître une danse rituelle de six

personnages conduits par un septième. Parmi les autres figurations, deux surtout méritent de retenir l'attention : la première reproduit un poignard à lame allongée, à courte poignée arrondie du haut ; cinq points disposés à la naissance du manche marquent l'emplacement des rivets destinés à l'unir à la lame. La seconde est une stylisation de la tête et du corps humain qui rappelle à la fois les sculptures néolithiques de la Marne et les plaques de schistes découpées, recueillies en grand nombre en Espagne et en Portugal.

Les deux mémoires suivants traitent de peintures rupestres découvertes aux environs d'Algésiras et dans la province de Téruel.

Déjà, en 1913, avait paru dans le *Boletin de la Real Sociedad espanola* de *Historica natural*, sous la signature de MM. Hernandez Pacheco et Cabré, une courte notice sur la *dépression du Barbate* et *ses stations préhistoriques*. Les auteurs annonçaient qu'aux environs d'Algésiras, dans les colonies qui entourent les marécages de la *Laguna de la Janda*, on aurait découvert une grotte ornée de peintures. Ce présent mémoire est l'étude détaillée de cette découverte.

Les peintures se rencontrent dans plusieurs grottes ou abris, dont la principale est connue sous le nom significatif de *Tajo de las Figuras*. Les figures, groupées ou isolées, sont disposées en frises sur les parois verticales de la caverne ou en nappes sur le plafond. Les couleurs varient du jaune clair au brun sombre et au rouge vif. Les représentations humaines sont rares, les figures animales au contraire très nombreuses : Cerfs, Biches, Chèvres, Bouquetins, Chiens, etc. Mais ce qui fait la très grande originalité de ces tableaux, c'est la présence de bandes d'oiseaux, échassiers, palmipèdes, volant ou au repos. D'autres peintures ont été également relevées sur les parois des grottes *del Arco*, de *la Cimera*, de *las Ladrones* et de *la cueva Humada*. Ces dernières, fort intéressantes, montrent des images de femmes au corps fait de deux triangles opposés par le sommet.

Le troisième mémoire reproduit et décrit des peintures rupestres découvertes au *Val del Charco* del Agua Amarga (Teruel), situé à 15 kilomètres d'Alcaniz et représentant des scènes de chasse d'un haut intérêt pour l'étude de l'armement et de la parure des tribus primitives de l'Espagne. Ces figures se distinguent par un souci remarquable de réalisme et peuvent se répartir sur quatre périodes distinctes : 1° figures d'animaux tracées en silhouette, d'un rouge débile, quelquefois recouvertes par les personnages de la seconde phase. Parmi les pièces les plus remarquables il faut citer un grand Taureau, une Biche et un Cerf bondissant ; 2° scènes de chasse (couleur terre de sienne brûlée) ; Sanglier poursuivi par un chasseur et, appartenant à la même technique, deux images de femme de profil, 3° stilisations humaines aux traits élégants et minces en rouge tirant sur le noir et quelques figures de Chèvres ; 4° représentations humaines en rouge jaune presque noir, rappelant les dessins schématiques des

abris sous roche de Sierra Morena et d'Andalousie. On retrouve dans ces reproductions, comme à Cogul, les mêmes coiffures de plumes et les bonnets coniques, les mêmes indices de bracelets et de ceinturons, les mêmes décorations en forme de jarretières. Dans quelques-unes de ces figures les auteurs ont cru reconnaître l'emploi d'une sorte de pantalon de cuir.

Raymond Lantier.

Estudios de critica textual y literaria, per A. F. Truyols : Fasc. I, **Breve introduccion a la critica textual del A. T.** ; Fasc. II, **I Sam. 1-15, critica textual.** Rome, Pontificio Instituto biblico, 1917; deux in-8°, XII-152 et VII-92 pages.

Travail consciencieux, minutieux, sage, modéré, timoré, timide peut-être en certains points, mais fort louable dans l'ensemble, et d'autant plus que les œuvres de ce genre ne surabondent point en nos pays latins.

Le traité d'introduction à la critique textuelle de l'Ancien Testament ne prétend pas être complet : ce n'est ni une histoire des textes, ni un véritable manuel de critique textuelle, mais plutôt une esquisse de la méthode à suivre. Considérations sur la nécessité de la critique textuelle, étant donné l'état du texte hébreu traditionnel, et sur les moyens dont cette critique dispose : critique externe par la comparaison des manuscrits et des anciennes versions, critique interne par l'examen direct du texte, la comparaison des passages parallèles, l'attention au rythme dans les morceaux poétiques. On peut regretter que les règles pratiques n'aient pas été présentées autrement que par le rappel des principes généraux posés par Houbigant, Rossi, Cappelle, plus récemment par Steuernagel en deux pages de son *Einleitung in das A. T.* (1912). Le second fascicule, qui contient la critique des quinze premiers chapitres du premier livre de Samuel, ne supplée pas tout à fait à cette lacune. On y trouve une bonne discussion de nombreux passages, quoique les conclusions, dans les endroits les plus délicats, semblent parfois d'une excessive prudence. Le tout ne constitue pas une méthode aussi large et aussi nette qu'on le pourrait souhaiter. Au surplus, dans ces vieux textes, la critique textuelle n'est guère séparable de la critique littéraire ; certains livres, par exemple, celui de Jérémie, n'avaient pas acquis leur forme définitive quand se fit la version des Septante ; or, sur ce terrain de la composition littéraire, les exégètes catholiques les mieux intentionnés n'ont pas leurs coudées franches. Le R. P. Truyols ne semble pas devoir être jamais rangé parmi les critiques téméraires. Tels quels ses deux fascicules sont un moyen à peu près suffisant d'initiation à la critique textuelle : ceux de ses disciples qui appliqueront la méthode avec intelligence verront bien où cela conduit.

Comme la bibliographie du P. T. est plutôt surabondante, on est

presque, — il y a une raison pour ne pas dire : tout à fait — surpris de n'y pas trouver mention de l'*Histoire critique du texte et des versions de l'Ancien Testament*, publiée en 1892-1893 par le soussigné. Cet ouvrage contient un petit traité pratique de critique textuelle. Il est vrai que le livre est devenu très rare et presque introuvable ; mais ce ne doit pas être pour ce motif que le P. T. l'a passé sous silence.

Alfred Loisy.

Conférences de l'Odéon, publiées par Paul Gavault. Deux séries : 1915-1916 et 1916-1917. — Paris, Hachette, 2 vol. in-12.

M. P. Gavault, directeur de l'Odéon, ayant restitué, malgré la gravité des événements, la tradition des matinées-conférences classiques qui ont, à plus d'une reprise, été l'honneur de ce théâtre, et ayant demandé à des érudits, des critiques, des lettrés de toute compétence, de se charger de la causerie qui ouvrait le spectacle ; il était naturel que la publication de ces conférences vînt consacrer le souvenir de cet effort, de cette « leçon de culture française », de « ces heures de tristesse, heures d'orgueil », comme le dit si justement l'auteur de la préface : M. Gavault lui-même.

De ces avant-propos aux tragédies de Corneille et de Racine, aux comédies de Molière, de Regnard, Marivaux, Sedaine, Beaumarchais, Musset..., il ne nous restera pas l'éloquence ou l'esprit des conférenciers, mais la nouveauté de leurs points de vue, parfois, la solidité de leur critique, en général, et la précision de leur information, toujours. Ces diverses qualités semblent particulièrement résumées dans les études de M. Funck-Brentano sur *Le Bourgeois gentilhomme*, *Le Mercure Galant et Boursault* ; de M. Roustan sur *Andromaque* ; de M. Camille Le Senne sur *Le Légataire universel*, *Polyeucte*, *Les Dominos* et Du Fresny ; de M. Ernest-Charles sur *Le Misanthrope* et *Les Sincères* ; de M. Bernardin sur *Esther* ; de M. Marc Le Goupils sur *Bérénice* et *La Pupille*.

Mais pourquoi ne pas tout citer, s'il y a partout quelque chose à prendre ? M. Welschinger a encore parlé de *La Gageure imprévue*, la *Partie de chasse de Henri IV*, *le Cid*, *Le Babillard* ; M. Roustan, de *Nicomède* ; M. Léo Claretie, des *Femmes savantes* et des *Précieuses ridicules*, ainsi que de *Bajazet* ; M. Ch. Chabault, de *l'École des Maris*, de *la Bonne mère*, *d'Iphigénie* ; M. P. Souday, d'*Andromaque* ; M. Léopold Lacour, de *Phèdre*, Les *Fourberies de Scapin*, *Les Erinnyes*, *La chercheuse d'esprit* ; M. Le Goupils, d'*Une famille au temps de Luther* et du *Barbier de Séville* ; M. Gaiffe, du *Mariage de Figaro*, des *Ménechmes* et des *Trois Sultanes* ; M. Ch. Martel, du *Lion amoureux* ; M. Ernest-Charles, de *l'Étourdi* et de *George Dandin* ; M. Guy de Téramond, du *Malade imaginaire* et de la *Maison de Campagne* ; M. Ch. Navarre, d'*On ne badine pas avec l'amour*.

Les deux préfaces sont de M. Gavault. H. de Curzon.

Bogumil Vosnjak, **L'administration française dans les pays yougoslaves,** brochure 18 pages ; extrait de la *Revue des sciences politiques*, n° du 15 août 1917 ; Alcan, Paris.

L'auteur a traité son sujet sous forme de conférence à la Sorbonne le 25 novembre 1916. Français du temps de Napoléon et Yougoslaves ont été en rapports de 1809 à 1813. La paix de Schœnbrunn du 14 octobre 1809 créait une Illyrie française qui comprenait Gorice, Montfalcone, l'Istrie, Fiume et Trieste, toute la Carniole avec son littoral, une partie de la Carinthie, de la Croatie, de la Bosnie, toutes les îles de la côte ; quant à la Dalmatie, le traité du 14 oct. 1809 n'en parle pas ; elle était française depuis la chute de la République de Venise. Tel est le pays que Napoléon a constitué en État, qu'il a organisé et qu'il a fait administrer par quelques uns de ses meilleurs collaborateurs, comme *Pellenc*, cet « ancien secrétaire de Mirabeau, un des meilleurs agents secrets que la France ait jamais possédés à l'étranger », — *Marmont*, « le créateur de l'Illyrie », — *Bertrand* qui « aimait les habitants et s'en faisait aimer », — *Junot*, — *Las Cases*, — *Chabrol*, — *Fouché*, « le ministre de la police », — *Nodier*, qui « esquisse le paysage slovène comme peut-être personne ne l'a fait ni le fera ». — Pour l'empereur, l'Illyrie devait être la grande route de la France vers l'Orient ; elle devait être la marche qui garantirait à l'Empire une plus grande sécurité ; comme une barrière « inattendue et insurmontable » établie contre l'Autriche. — Ses frontières seront naturelles : la ligne de l'Isonzo ; et vers le nord, la Save ; à l'Est, la Croatie et la Dalmatie. — Elle aura un régime administratif qui unifiera ses diverses régions ; à sa tête seront un gouverneur général et un intendant général des finances ; c'est le décret du 15 août 1811 qui est la base juridique de cette constitution. — L'égalité de tous devant la loi fut établie dans le pays ; les privilèges de l'aristocratie furent abolis ; le servage personnel aussi ; le code civil y fut appliqué ; c'est ainsi qu'apparut le mariage civil. Des routes furent construites qui sont encore utilisées aujourd'hui ; des bureaux de poste furent créés à Travnik, Serajevo, Uskub, Andrinople. Le français devint la langue officielle en matière d'administration et de justice ; à Liubliana et à Dubrovnik, on fonda une université ; on y enseignait la morale, l'histoire, le droit, l'anatomie, la physique, les mathématiques, la philosophie, etc. — En Illyrie, la paix française était une paix heureuse et bonne ; le peuple respirait librement ; l'élite intellectuelle travaillait....; il y avait là un million et demi de citoyens qui louaient l'œuvre de la France ; ce sont leurs descendants actuels qui rêvent d'une Yougoslavie alliée de la France. Depuis le mois d'août 1813, époque à laquelle Fouché et Chabrol durent quitter l'Illyrie pour se réfugier en Italie, le souvenir de nos administrateurs s'y est maintenu vivace, à cause d'abord de l'oppression autrichienne qui défit l'œuvre française et s'attira la haine des

habitants; à cause ensuite de l'espoir toujours renaissant de reconstituer, sur le modèle de 1811, une nouvelle Illyrie plus florissante, plus unie que l'ancienne. « La création de l'Illyrie française était un fait significatif, la preuve du bon sens politique français; celle de la Yougoslavie de demain sera le gage d'un avenir plus noble, plus européen, plus humain ».

Félix Bertrand.

Paul Gautier, **Un prophète. Edgar Quinet.** Edition nouvelle de ses articles sur l'Allemagne. Paris, Plon-Nourrit, 1917; in-8°, 380 pages 3 fr. 50.

Comme ses contemporains de la première génération romantique, Quinet, séduit par le livre de Mme de Staël, commença par adorer dévotement une Allemagne qui n'existait plus, ou n'avait peut-être jamais existé — naïve, idéaliste, sentimentale. Mais, à la différence des autres germanophiles de la même école, Lamartine, Michelet, Cousin, il apprit jeune encore à connaître l'Allemagne véritable, où il fit de longs séjours et dont il savait parfaitement la langue. Il ne se contenta pas d'y fréquenter l'aristocratie de la naissance ou de l'esprit; il pénétra dans l'intimité des milieux bourgeois, et même s'y fiança. C'était en 1830; depuis trois ans, il fréquentait la modeste maison de Minna Moré. En 1831, au foyer de cette famille, il rencontra ses trois futurs beaux-frères, qui paraissent lui avoir arraché ses dernières illusions. L'un surtout, piétiste ardent et *gallophage*, finit par prendre sur Minna une telle influence qu'elle rendit sa parole à son fiancé (octobre 1831). Les choses s'arrangèrent pourtant, puisque Quinet épousa Minna Moré en décembre 1834; mais au cours de ces années d'épreuves, il avait appris ce que pensait de nous et ce que méditait à nos dépens cette Allemagne nouvelle, toute frémissante des souvenirs de 1813, sur laquelle se projetait de plus en plus, avec le prestige de la force et de l'organisation, l'ombre du militarisme prussien. La clairvoyance presque prophétique du jeune écrivain fut, en partie du moins, le résultat de sa crise sentimentale. En octobre 1831, étant à Grünstadt, il écrivit tout d'un trait, comme pour se soulager, sa célèbre brochure *De l'Allemagne et de la Révolution*, qui parut, mais non sans coupures, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1832. Dix ans après (15 décembre 1842), il publia dans la même Revue son article *De la Teutomanie*, ancêtre du pangermanisme actuel, dont toute la France avait pu observer les manifestations en 1840, mais dont plusieurs — Lamartine tout le premier — refusaient d'entendre la menace. Ces deux articles sont des chefs-d'œuvre; le second est même bien écrit et sobre, ce qui n'est pas ordinaire à Quinet; mais le premier étonne davantage et l'auteur avait le droit de dire à Jules Ferry, le 9 juillet 1866 : « Je fus le premier à signaler, en 1831, l'ambition et l'avenir de la Prusse, tel qu'il se réalise aujourd'hui ». Qu'on en juge par ces extraits :

Il est un pays qui nous a toujours trompés dans nos jugements. Toujours nous l'avons cherché à un demi-siècle de distance de la place où il était réellement. Son mouvement sourd et intime se dérobe incessamment à nous... Les nations germaniques marchent aujourd'hui à grands pas vers la réalisation des principes abstraits qu'elles ont mis près de cinquante ans à établir chez elles... L'enthousiasme, tant de fois trompé et flétri, s'est converti en fiel, et l'Allemagne a retrouvé le sarcasme de Luther pour railler ses propes rêves et sa candeur passée... Ces considérations, qui s'étendent à toute l'Allemagne, sont surtout vraies de la Prusse. C'est là que l'ancienne impartialité et le cosmopolitisme politique ont fait place à une nationalité irritable et colère... C'est là que le parti démagogique a fait d'abord sa paix avec le pouvoir à la condition de reprendre les provinces d'Alsace et de Lorraine. Ce gouvernement donne aujourd'hui à l'Allemagne ce dont elle est le plus avide : l'action, la vie réelle, l'initiation sociale. Au premier aspect, il est étonnant que le seul gouvernement populaire, au delà du Rhin, soit presque le seul despotique dans sa forme; mais ce despotisme n'est pas le despotisme hébété de l'Autriche : c'est un despotisme intelligent, remuant, entreprenant, auquel il ne manque encore qu'un homme qui regarde et connaît son étoile en plein jour... L'unité, voilà la pensée profonde, continue, nécessaire, irrévocable qui travaille le pays et le sillonne en tous sens... C'est de la Prusse que l'Allemagne est occupée à cette heure à faire son agent, au lieu de l'empire d'Autriche... Si on la laisse faire, elle la pousse lentement, et par derrière, au meurtre du vieux royaume de France... Ce que l'on n'avait pas osé en 1815 est devenu aujourd'hui le lieu commun de l'ambition nationale ».

Quinet voyait juste et n'exagérait pas. Il n'exagéra pas non plus dans son article de 1842, où, après avoir décrit le type déjà si commun du *gallophage*, il ajoutait :

« Loin de nous l'idée d'attribuer une pareille monomanie à tout un peuple. Sous cette presse irritée par le bâillon, nous connaissons un peuple sage et laborieux, qui s'étonne presque autant que nous de tout ce qu'on lui fait dire ; car ce pays est le seul sur la terre où la pensée soit en même temps, et avec la même force, excitée par la science et refoulée par la censure : ce qui fait que dans les matières publiques l'opinion se dénature aisément et se tourne en un fiel que l'on n'observe que là : à ce mal il n'est aussi qu'un remède, la liberté ».

Par son éducation première (il avait été presque *enfant de troupe*) et sous l'impression de ses cuisants souvenirs des deux invasions, Quinet gardait, au fond du cœur, une flamme vigilante de patriotisme qu'aucun cosmopolitisme littéraire ne pouvait éteindre. Dès 1831, il percevait distinctement comme le bruit lointain d'une troisième invasion. Ce sera son honneur, dans notre histoire, d'avoir accepté le rôle ingrat d'une « inutile Cassandre » en montrant à la France, qui ne l'écouta point, où se formait l'orage qui devait, en 1870 et en 1914, mettre son existence même en péril.

Tout ce que Quinet a écrit à ce sujet, de 1831 à 1873, a été réuni par M. G. dans ce volume, avec une longue et attrayante introduction, d'instructifs commentaires, des lettres inédites (notamment de Lamartine et de Buloz). L'éditeur ne s'est pas borné à prendre les textes dans l'une des deux éditions des *Œuvres complètes* ; il est allé aux sources, aux brochures originales ; il a soigneusement rétabli l'ordre chronologique que les éditeurs des *Œuvres* n'ont pas respecté. L'ouvrage qu'il

nous a donné est d'une grande portée historique et morale ; quelque démodé et même barbare que paraisse souvent le style de Quinet, si fâcheusement imprégné de germanisme, on voudrait que ces pages vraiment prophétiques fussent désormais dans toutes les mains [1].

S. Reinach.

Morris Jastrow. **The war and the Bagdad railway**. Philadelphia, Lippincott, 1917 : in-8°, 160 p., avec 14 gravures et une carte.

La *Société impériale ottomane du chemin de fer de Bagdad* a été fondée en mars 1903 par un syndicat allemand qui, dès 1888, avait obtenu un firman pour une ligne allant de Haïdar Pacha (vis-à-vis Constantinople) à Angora. Construite de 1889 à 1893, cette voie fut prolongée jusqu'à Konia de 1893 à 1896. La compagnie avait été autorisée à continuer la ligne jusqu'à Césarée et, éventuellement, jusqu'à Diarbekir et Bagdad ; mais cette concession fut abandonnée en faveur d'un projet plus ambitieux, fruit de la visite de Guillaume II à Abdul Hamid en 1898. Une commission allemande reçut les pouvoirs nécessaires pour préparer la construction d'une ligne traversant l'Asie-Mineure en biais depuis Konia, le long de la route historique qui avait été, pendant de longs siècles, celle des armées d'invasion, débouchant du Taurus par les Portes Ciliciennes, puis, à travers l'Amanus, se dirigeant vers Mossoul et Bagdad. Un croiseur allemand, l'*Ancora*, fut envoyé dans le golfe Persique pour étudier le terminus projeté de cette grande voie sur la mer. L'*Anatolian Railway Company*, investie de la concession en janvier 1902, créa, pour l'exploiter, une compagnie auxiliaire, dite *Société du chemin de fer de Bagdad*, en faveur de laquelle la concession fut étendue jusqu'à Bassorah, avec un grand nombre de lignes secondaires, le tout s'étendant sur une longueur de 3.800 kilomètres environ.

La modification du tracé par le Nord, adopté d'abord par l'ingénieur Wilhelm von Pressel (mort en 1902), portait atteinte aux intérêts anglais et français engagés dans la construction de lignes qui devaient relier la côte occidentale de l'Anatolie à la vallée de l'Euphrate. L'Angleterre avait envisagé à plusieurs reprises la nécessité, à la fois commerciale et stratégique, de construire une voie entre Alexandrette et l'Inde par la vallée de l'Euphrate. Mais la prise de possession du canal de Suez lui sembla, pour l'instant, une garantie suffisante. Les difficultés à l'encontre du projet allemand primitif vinrent de la Russie, qui, en 1900, avait obtenu de la Porte que le droit de construire des chemins de fer dans le nord de l'Asie-Mineure lui fût réservé, avec l'intention bien arrêtée de n'en rien faire. Le nouveau projet, qui causa quelque alarme en Angleterre, résulta en partie des droits que fit valoir la Russie. L'inquiétude de l'opinion britannique s'éveilla quand

1. P. 296, « la France » pour « le Franc » rend le vers faux ; mais l'impression est en général très correcte.

la presse allemande commença à vanter les avantages d'une route directe de Hambourg au golfe Persique et l'inévitable main-mise de l'Allemagne sur l'Anatolie. La Grande Bretagne comprit alors que Bagdad et le golfe Persique aux mains de l'Allemagne constitueraient, tôt ou tard, une grave menace pour l'Empire indien.

L'année même où Bonaparte parut en Egypte, l'*East India Company* avait envoyé un résident à Bagdad « pour être tenue au courant des intrigues françaises dans ce pays ». Cet agent fut reconnu par le gouvernement turc et autorisé à entretenir une garde ; en 1834, il fut remplacé par un consul anglais ; en 1860, la compagnie de navigation sur l'Euphrate, fondée en 1834 par des armateurs anglais, fut étendue au Chott-el-Arab et devint un monopole qui subsiste encore.

Lorsque l'Angleterre eut connaissance des projets allemands sur le golfe Persique, elle établit son protectorat sur Koweit, où devait aboutir la voie de Bagdad au littoral. Le projet allemand dut être modifié en conséquence et le terminus reporté, non sans inconvénient, à Fao, à 60 milles au sud de Bassorah. D'autre part, en janvier 1902, Lord Cranbourne, sous secrétaire aux Affaires étrangères, déclara nettement que le *status quo* dans le golfe Persique était incompatible avec l'occupation, par une puissance quelconque, d'un port de ce golfe. Comme le dit M. J. (p. 100), le chemin de fer projeté de Bagdad semblait dès lors, ce qu'il était en réalité, un court chemin vers l'Inde, mais un chemin partant de Berlin et non de Londres. Le chemin moins court par le canal de Suez pouvait se trouver ainsi privé d'une partie de sa valeur.

Le syndicat allemand, trouvant la dépense trop lourde, offrait aux capitalistes anglais et français d'y participer, mais de telle façon que le contrôle et les profits de l'entreprise restassent toujours assurés à l'Allemagne. En Angleterre, l'opposition à cette participation fut très vive ; en France, on laissa aux capitalistes toute liberté, mais les titres de la compagnie ne devaient pas être cotés à la Bourse. En 1914, le capital français était représenté par 30 o/o, le capital allemand par 40 o/o, le reste étant aux mains d'Autrichiens et de Suisses ; mais, sur 26 directeurs, 18 (Allemands, Turcs, Autrichiens et Suisses) pouvaient faire prévaloir les intérêts allemands contre l'opposition éventuelle des 8 directeurs français.

Au mois d'octobre 1904, la première section, de Konia à Bulgurli, fut ouverte à l'exploitation ; c'était la plus facile. Les suivantes présentèrent des obstacles si sérieux qu'il fallut modifier les conventions conclues avec la Porte ; le travail ne fut repris qu'en 1911. On disait, en 1916, qu'il ne restait plus que 425 kilomètres à construire ; depuis le début de la guerre, les chantiers ont été plus actifs que précédemment.

Ce résumé d'un seul chapitre du livre de M. J. donne une idée de l'intérêt de l'ensemble, où sont étudiées, depuis les temps les plus

reculées, toutes les tentatives faites par divers conquérants de l'Anatolie pour s'assurer la possession de la grande artère qui court du nord-est au sud-est et se prolonge jusqu'aux portes de l'Inde. L'auteur conclut que le « contrôle » de la voie ferrée Constantinople-Bagdad risque de provoquer à l'avenir d'autres guerres si l'on n'a pas recours à l'internationalisation de cette route. L'Occident doit chercher à réveiller l'Orient, non à l'asservir. « L'Asie-Mineure est le grand chemin du monde ; elle doit être rendue sûre au profit de l'univers entier. Le sort de l'Orient ne doit pas être à la merci d'une seule nation » (p. 148). Cela est juste, mais à la condition que les conflits inévitables d'intérêts ne puissent désormais être réglés par la violence et que l'usage des armes décisives, dont la présente guerre a révélé toute la puissance, soit le monopole de la gendarmerie internationale, aux ordres des conservateurs de la paix.

S. Reinach.

Auguste Gauvain. **L'Europe au jour le jour**. Tome I. La crise bosniaque (1908-1909). Paris, Bossard, 1917; in-8°, VIII-484 p., 7 fr. 50.

Revenu à Paris en 1908, après quinze ans de missions à l'étranger, M. Gauvain commença, dans l'automne de la même année, au moment où se rouvrait la question d'Orient, la longue série d'articles sur la politique étrangère qu'il a heureusement résolu de réimprimer. Le présent volume, le premier de la série, raconte non seulement la crise bosniaque de 1908 à 1909, première violation par l'Autriche-Hongrie, appuyée par l'Allemagne, du Traité de Berlin, mais les épisodes menaçants de la crise marocaine, mal assoupie par la conférence d'Algésiras, aggravée subitement par l'affaire des déserteurs de Casablanca, enfin l'apaisement momentané de ces querelles par une *concordia discors* qui, aux yeux de gens enclins à l'optimisme, semblait promettre que les dissentiments les plus graves seraient désormais réglés par la seule diplomatie. M. G., n'ayant pas perdu foi à la politique de l'équilibre, de la balance des pouvoirs, écrivait le 29 mars 1909 : « On se plait maintenant à répéter la vieille phrase très connue : il n'y a plus d'Europe ! Rien n'est plus faux. Si les événements ont pris ces jours derniers la tournure que nous leur voyons aujourd'hui, c'est précisément que des hommes responsables ont oublié, cet automne, qu'il y avait une Europe. » L'article était intitulé : *La paix probable*. Mais, trois jours après, M. G. ajoutait prudemment : « Il convient de veiller encore. Les brouillons déçus tenteront sans doute encore des retours offensifs. » Ce n'est pas sans inquiétude pour l'avenir qu'il écrivait le même jour : « Les amis de la Serbie se consoleront en pensant que l'indépendance de cette vaillante petite nation est, en fait, désormais placée sous la garantie des Puissances. »

Les illusions de M. G. sur la caractère pacifique de la politique

austro-hongroise (p. 17) ont été de courte durée. Il a vite reconnu que la manière déloyale et brutale du baron d'Aerenthal risquait de mettre le feu à l'Europe. Sous ce ministre, qui devait trouver de dignes successeurs, la politique étrangère de la monarchie dualiste s'inspira des pires traditions du bismarckisme. Protestant sans cesse de ses intentions pacifiques, le gouvernement laisse ou fait insérer dans une Revue militaire les plus cyniques appels à la violence. Le 16 novembre 1908, M. G. analyse un article de la *Danzer's Armeezeitung*, demandant que l'Autriche-Hongrie occupe immédiatement Belgrade, qu'on prépare l'absorption des Slaves du Sud dans la confédération de la Grande-Autriche : si l'Angleterre se fâchait, on soulèverait contre elle les Indes et l'Égypte ; quant à la Russie, « son peuple ne veut plus la guerre, son armée est affaiblie ; au Caucase, au Turkestan, en Pologne, les diversions seraient faciles ; et puis, on pourrait contribuer à la reprise de l'œuvre révolutionnaire. L'alliance de la Turquie serait finalement obtenue à prix d'argent et en lui promettant tout ce dont elle a besoin » (p. 149). Le 25 février 1909, la même feuille écrivait (p. 396) :

« Si le peuple serbe tentait de se soulever contre nous (après l'invasion du pays par l'Autriche), nous saurions ce que nous avons à faire. Ce n'est pas pour rien que notre génération militaire d'aujourd'hui est pénétrée des principes de l'absence de tous ménagements à la guerre. Si les insurgés serbes veulent mourir, ils peuvent être expédiés dans l'autre monde par hécatombes, jusqu'au dernier de la race. Ce monde-ci n'y perdra rien. Ce sera une guerre d'extermination ».

M. G., après avoir reproduit cet article infâme, le commentait par ces simples mots : « Il y a encore une opinion européenne. Nous lui livrons l'homme de proie qui a écrit ça. » Cet « homme de proie » était l'organe d'un grand parti.

Derrière l'Autriche-Hongrie, dès le début de la crise, il y avait l'Allemagne, mais une Allemagne hypocrite et menteuse comme en 1914, usant des mêmes faux-fuyants, de la même affectation d'ignorance. Parlant au Reichstag en décembre 1908, le prince de Bülow disait :

« Nous avons été informés, en même temps que l'Italie et la Russie, de l'intention de l'Autriche-Hongrie de transformer en annexion l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine ; mais on ne nous a pas dit quand et comment, et, franchement, j'en suis reconnaissant au Cabinet de Vienne ».

Sur quoi M. G. observait (p. 211) :

« Franchement aussi, il a montré bien peu de curiosité au sujet d'une opération constituant une violation formelle du traité conclu à Berlin sous les auspices de son grand prédécesseur. Cette discrétion n'est-elle pas de la complicité ? L'archiduc François-Ferdinand a dû confier ses projets à Guillaume II quand il l'a rencontré aux manœuvres d'été. C'est sans doute seulement après cette entente entre l'empereur allemand et l'archiduc héritier que la grande décision a été prise à Vienne. »

Donc, le prince de Bülow équivoquait ou mentait, exactement comme son successeur a équivoqué ou menti en juillet 1914 quand

il a déclaré que l'Allemagne ignorait le texte de l'ultimatum adressé par l'Autriche à la Serbie. La Russie a dû abandonner la Serbie en 1909 ; elle l'a soutenue en 1914 ; mais les procédés des Empires centraux ont été les mêmes à cinq ans de distance, empreints de la même malhonnêteté.

M. G. est un écrivain clair et précis ; il est parfaitement informé. On n'écrira pas l'histoire des années les plus critiques d'avant la grande guerre sans recourir à la collection de ses articles [1].

S. Reinach.

Francisco Contreras. **Les écrivains hispano-américains et la guerre européenne**. Préface de Philéas Lebesgue. Paris, Bossard, 1917; in-12, 95 p. 1 fr. 50.

Malgré la forte emprise allemande — banques, maisons de commerce, subsides à la presse, influences des Ecoles militaires et du clergé, souvent autoritaire et germanophile — on peut dire que, dès 1914, la majorité de l'Amérique espagnole s'est montrée favorable à la cause des Alliés, en particulier à celle de la France ; cela est vrai même du Chili, bien que moins peut-être qu'ailleurs. M. Francisco Contreras et M. Philéas Lebesgue ont rendu service en faisant connaître les noms et les écrits des principaux publicistes, penseurs et poètes qui, du Mexique à l'Uruguay, se sont enflammés pour le droit et la justice. Il est bon que les strophes vigoureuses du poète argentin Almafuerte (traduites ici, p. 61 et suiv.) soient lues et admirées ailleurs qu'à La Plata, et l'on peut en dire autant du poème *Le dernier Paladin*, adressé à Albert Ier par José Santos Chocano, Péruvien (p. 65 et suiv.), de l'*Ode à la France* du poète chilien Gatica Martinez (p. 71), etc. Mais on aurait voulu apprendre aussi quelque chose de la campagne pro-allemande et de ses organes, de l'attitude des professeurs, des militaires, des membres du clergé, des grands propriétaires terriens, etc. On me dit que dans la République argentine une partie de la société très riche, par crainte de la démocratie, réserve ses sympathies à l'Allemagne ; je ne sais si cela est exact, mais je voudrais des témoignages autorisés sur ce sujet et sur d'autres. De même, on se demande si le plus grand journal de l'Amérique latine, la *Prensa* de Buenos-Ayres, a suivi ou non une politique de bascule ; M. C. reproduit un article de son correspondant de guerre, M. Alejandro Sux, qui semble bien témoigner de la prudence imposée par le journal à ses rédacteurs. Une anthologie de textes éloquents et parfois sublimes est sans doute utile à consulter, mais il faudrait savoir, pour chaque pays de l'Amérique espagnole, à quel point les extraits cités reflètent l'opinion générale, et si la tyrannie des Empires centraux, héritage d'une longue tradition aristocratique, n'a pas trouvé aussi des apologistes. Il serait à désirer que la troisième édition de ce volume nous

1. Regrettons — une fois de plus — l'absence d'un index des noms propres, qui était indispensable.

apportât à ce sujet, ne fût-ce que dans une préface cette fois sans éloquence, les renseignements précis qui nous font défaut.

S. Reinach.

Henri Chardon. L'**organisation de la police**. Paris, Bossard, 1917 ; in-12, 110 p. 2 fr.

Ce petit volume fait partie d'une série d'*Etudes sur l'organisation de la République nouvelle*. L'auteur, qui est exactement informé, trouve insuffisantes et même absurdes les institutions ayant pour but le maintien de la sécurité publique :

« Nous avons plus d'un million de fonctionnaires, et nous n'avons presque pas de force administrative organisée.... Pour l'ensemble des communes françaises, sauf à Paris, à Lyon et à Marseille, aucune organisation sérieuse de la police D'Aguesseau pourrait toujours écrire : « Il n'y a presque aucune police dans les villes du royaume. »... Deux vices de notre organisation actuelle sautent aux yeux : la municipalisation de la police ; sa division entre deux ministères. Ce qui est grave, c'est de considérer encore la sécurité des citoyens, l'ordre public, la santé, l'hygiène, l'observation des lois comme une affaire municipale... Le régime normal est celui de la ville de Lyon, où la police est organisée par la nation avec une subvention de la ville : c'est ce régime qui doit être appliqué à toutes les communes de France ».

Après la critique, le projet de réforme, d'organisation du service de la sûreté générale (p. 96 et suiv.). Ce n'est pas le lieu de le discuter ou même de le résumer ; l'idée dominante est celle d'un directeur de la Sûreté générale au ministère de la Justice, donnant des ordres, dans chaque ressort, aux Procureurs. L'effectif de la gendarmerie est porté à 30.000 hommes ; le nombre des commissaires et agents de police ainsi que celui des gardes-champêtres est augmenté ; leur traitement, payé par les communes, est amélioré ; une école de police est instituée. Tout cela coûtera cher, mais « beaucoup moins que la moindre bataille » ; il faudrait prévoir une centaine de millions ; mais, à ce prix, la France de demain aurait une police et la statistique criminelle de la France cesserait d'être humiliante pour un grand pays [1].

S. Reinach.

Cambridge Essays on Education, edited by A. C. Benson. Cambridge, University Press, 1917 ; in-8°, xix-232 p.

« Il existe, chez certains fervents de la science, une tendance à substituer la science obligatoire à la littérature obligatoire, alors que la question véritable est plutôt celle-ci : les matières obligatoires devraient être réduites le plus possible et une attention plus sympathique accordée aux aptitudes individuelles ». (A. C. Benson) — « Nous devons fermement résister à ceux qui veulent rendre l'éducation purement scientifique, à ceux qui, comme dit Bacon, conseil-

1. En 1913, sur trois crimes ou délits, il n'y a eu que deux poursuites ; 100.000 coupables, restés inconnus, ont échappé à toute répression (p. 37).

lent aux hommes de vendre leurs livres et de construire des fours, abandonnant Minerve et les Muses pour se fier à Vulcain. » (W. R. Inge). — « M. Leacock a raconté l'histoire d'une fameuse école canadienne où la routine des affaires de banque était enseignée avec tant d'exactitude qu'il ne manquait que les guichets et les grilles. Tout cela fut abandonné et l'on commence à reconnaître au Canada que le bienfait le plus désirable, pour un écolier, c'est un esprit capable de tout apprendre ; le moment venu, votre futur banquier fera son apprentissage dans une banque. » (J. D. Mc Clure). — Ces trois citations, auxquelles on en ajouterait cent autres, donnent une idée de la doctrine de ce volume, qui est aussi celle de Lord Bryce, auteur de l'Introduction. Les sujets abordés sont d'ailleurs très variés, comme en témoignent les intitulés de ces onze essais : le but de la réforme de l'éducation (Paton) ; l'éducation de la raison (Inge) ; l'éducation de l'imagination (Benson) ; la religion à l'école (Vaughan) ; l'éducation civique (Mansbridge) ; la place de la littérature dans l'éducation (Nowell Smith) ; la place de la science dans l'éducation (Bateson) ; les exercices physiques (Malim) ; l'emploi des loisirs (Badley) ; la préparation à la vie pratique (Mc Clure) ; la profession pédagogique (Roscoe). — On ne peut que remercier le Syndicat de la Presse universitaire de Cambridge d'avoir institué cette enquête et d'en avoir promptement publié les résultats.

Lord Bryce, qui n'écrit jamais pour ne rien dire, a brièvement indiqué une idée qui mérite d'appeler l'attention des éducateurs : il faut chercher à distinguer de bonne heure, dans la masse terne et uniforme des écoliers, ceux que leurs facultés innées destinent à faire partie de l'élite, et il faut que la formation de cette élite, indispensable aux démocraties modernes comme à celles de l'antiquité, soit un des buts de la société dans l'œuvre de l'éducation. La lutte pour l'existence et, tout d'abord, pour une éducation supérieure, doit être facilitée à ceux qui, dès les bancs de l'école primaire, donnent des marques non équivoques d'esprit inventif et d'énergie. La difficulté évidente, c'est qu'il n'y a pas de thermomètre propre à révéler cette chaleur interne qui peut devenir le talent ou le génie ; mais la preuve que le problème n'est pas insoluble, c'est que des minorités confessionnelles ou professionnelles (par exemple le clergé) se sont toujours appliquées à le résoudre. Il est triste de penser que, dans la société actuelle, le cerveau d'un Claude Bernard puisse sommeiller sous le bonnet d'un déménageur.

S. Reinach.

Louis Hautecœur, **Madame Vigée-Lebrun** (Les grands artistes). Paris, H. Laurens, éd. 1 vol., in-8°, ill. de 24 pl. Prix : 2 fr. 50.

C'est avec plaisir que nous avons vu après l'interruption de toutes les collections d'art de l'éditeur H. Laurens, cette belle série des

Grands artistes reparaître. La monographie de *Madame Vigée-Lebrun*, qui en constitue le 72e volume, semble choisie le plus heureusement du monde pour ramener l'attention sur ces intéressantes études d'art. Elle est charmante, comme son héroïne. La galerie de portraits qu'elle renferme est d'une séduction rare (les reproductions en sont d'ailleurs très réussies), et le récit, au contact de cet énergique et tendre caractère, en familiarité avec les *Souvenirs* de sa vieillesse, a pris une grâce particulière, qui attire aussi. M. Hautecœur a su d'ailleurs baser son information sur de solides recherches et juger avec goût les œuvres avec l'artiste.

H. DE C.

H. GUERLIN, **L'art enseigné par les maîtres : Le dessin. — La Couleur** (choix de textes). Paris, H. Laurens, éd. 2 vol., in-8°. Prix : 4 fr.

Ces volumes forment une série. Ils ont pour but de donner, sur les caractères essentiels de l'art, les avis, les jugements, les impressions de ceux qui l'ont le plus magistralement servi. Cette fois, c'est de *Dessin* qu'il est question ; puis de *Couleur* ; une autre, ce sera de *Composition*. Depuis les anciens (Pline) et la Renaissance (Vinci, Michel-Ange), jusqu'à Ingres, jusqu'à Delacroix, jusqu'à Cézanne, dans leurs lettres, dans leurs conversations, dans leurs écrits techniques, les grands artistes ont été consultés. Puis leurs dires ont été groupés selon divers thèmes : valeurs, modelé, étude de l'antique, étude du nu, sentiment, caractère, proportions, expression... On voit aisément le procédé qui est commode et précieux. M. Guerlin n'a pas laissé de rédiger, pour chaque volume une étude développée, qui est intéressante par elle-même et forme un commentaire de bon goût et de bon esprit aux jugements qui suivent.

H. DE C.

L'Art et les Saints (collection nouvelle) : *saint Nicolas*, par Aug. MARGUILLIER ; *sainte Catherine*, par H. BRÉMOND ; *sainte Geneviève*, par A. D. SERTILLANGES ; *saint Martin*, par Henry MARTIN. — Chaque vol. petit in-8°, ill. de 40 reprod. Prix 2 fr. ; H. Laurens, éd.

Cette petite série est doublement neuve ; car on ne voit pas qu'il en existe de semblable en aucun pays, et c'est à une idée de plus de l'industrieux éditeur que nous la devons. Cette idée a pour but d'évoquer, par les œuvres d'art, certaines figures de saints populaires et particulièrement représentées : soit que la légende se soit emparée de certaines épisodes de leur vie, soit qu'une piété spéciale les ait glorifiés. A ces différents points de vue, la lecture, la consultation de ces petits volumes sera précieuse. Ils peuvent être non seulement attrayants mais documentaires, et si l'on apprécie le charme ou la hauteur de vue des monographies de sainte Catherine d'Alexandrie et de sainte Geneviève par leurs historiens MM. Brémond et Sertillanges, on note spécialement pour leurs recherches iconographiques celles de

saint Nicolas par M. Marguillier et de saint Martin de Tours par notre confrère de l'Arsenal, M. Henry Martin.

Le seul défaut, inhérent au genre même, de ces groupements de représentations plastiques, c'est qu'on est presque forcément amené à y faire figurer, d'une part, le bon et le mauvais, le chef d'œuvre et le poncif banal, et, d'autre part, le document et la fantaisie, l'œuvre précieuse par son antiquité, et l'imagination hasardeuse et sans intérêt d'un imagier moderne. C'est au lecteur à apprendre à choisir, et il trouvera du moins la satisfaction d'être renseigné. La perfection des reproductions doit être louée également.

H. DE C.

LOUIS DE JOANTHÔ. **Le triomphe de la Marseillaise**. Paris, Plon, 1 vol. in-8°, avec 50 illustrations : Prix 5 francs.

Ce livre est surtout vivant, vibrant, chaleureux, entraînant. Ce n'est pas l'œuvre d'un historien de profession ; on imagine plutôt l'auteur causant avec vous, tout plein de son sujet, appuyant ses dires d'un geste approprié, et vous mettant sous les yeux, une image, un document inédit, fruit de sa chasse, evoquant un souvenir, un rapprochement, né au cours de ses recherches, bref, faisant œuvre sérieuse et approfondie d'érudit,... sans en avoir l'air. Aussi est-il très intéressant et très éloquent à la fois. La *défense* de la Marseillaise n'était pas inutile, dans ses origines, sa signification, son symbole. Sa *chronique* à travers les âges, et « dans l'enthousiasme, dans le sacrifice, dans la victoire et dans la mort », a de quoi faire palpiter tous les cœurs. A côté, c'est la personnalité de Rouget de l'Isle dégagée, c'est le baron de Dietrich, maire de Strasbourg, peint en pied et non sans documents nouveaux, c'est, accessoirement, la lutte de notre chant national contre les chants allemands, enfin maints souvenirs se rattachant à son évocation et à la mémoire de son créateur.

Une lettre-préface de S. A. R. le duc de Montpensier ouvre le volume et en marque bien l'esprit : une sorte de « frisson spécial », une « vénération attendue et reconnaissante », devant les accents vibrants de l'hymne national. Jouer ou chanter la Marseillaise « n'est pas faire de la politique, c'est affirmer son patriotisme », telle est la *note*. « Amour Sacré de la Patrie » tel est le sens de l'hymne et la raison de sa glorification.

Une quarantaine de reproductions documente encore ces pages, très élégamment présentées : tableaux et sculptures célèbres, autographes, souvenirs biographiques, portraits, pièces d'archives... C'est un travail qui fait grand honneur à son auteur.

H. DE CURZON.

Lewis Carroll : **Aventures d'Alice au pays des merveilles.** — J. M. Barrie : **Piter Pan dans les jardins de Kensington.** — Paris, Hachette, 2 vol. petit in-8°, illustrés par Arthur Rackham. Prix, cart. 6 fr. 50.

Ces petits ouvrages sont connus. Le premier est même classique dès longtemps, dans le monde des enfants d'Angleterre. Le second est tiré du « Petit oiseau blanc » de Barrie. C'est l'humour anglais à la portée des petits. Mais une qualité de plus recommande ces traductions, très vivantes et bien présentées : ce sont les illustrations, dans ces tons chauds ivoirins que l'on sait, que Rackham a faites pour les dernières éditions d'outre Manche, et qui ont été artistement reproduites ici. Le livre intéresse ainsi, pour des raisons tant soit peu différentes, les enfants et les parents, si du moins ceux-ci sont amateurs d'art.

H. de C.

QUESTIONS ET RÉPONSES

757. — Verbe éternel. Qui nommait-on sous la première Restauration le Verbe éternel ?

— Dumolard qui parlait et dissertait sans cesse et qui fut surnommé encore Dumolard-Tribune.

758. — Vertueux. « Ils se croient vertueux parce qu'ils sont mal élevés. » Qui a dit cela, et de qui s'agissait-il ?

— C'est Thiers qui a dit cela de certains ministres nouvellement appelés aux affaires par Louis-Philippe et que l'on accusait de manquer de politesse ou de savoir-vivre.

759. — Voltaire, philosophe. « Voltaire s'est mis en tête d'être philosophe, lui qui l'est le moins de tous les hommes. » De qui est ce mot ?

— D'Horace Walpole, dans une lettre à Mme Du Deffand. Voici le texte exact : « De ce que Voltaire s'est mis en tête d'être philosophe, lui qui de tous les hommes l'est le moins, on se croit de l'esprit dès qu'on a affiché la philosophie, sans songer que la philosophie affichée cesse de l'être. »

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — **15 avril** — **1918**

PERROUD, La proscription des Girondins (E. Welvert).
JOUBAIRE, Pour la France ; RENÉ, Jours de gloire et de misère ; LÉVIS MIREPOIX, Les campagnes ardentes ; JEAN DES VIGNES ROUGES, L'âme des chefs ; MERCIER, Nancy sauvée ; PILON, Pèlerinages de guerre ; TOULEMON, Mobilisés ; GAULÈNE, Des soldats (L. Roustan).
Questions et réponses,

Cl. PERROUD. **La proscription des Girondins (1793-1795)**. Toulouse, Privat ; Paris, Alcan, 1917, in-12, 326 pages.

Ce petit livre est plus intéressant, plus important même, qu'il n'est gros. Il a, d'une part, le grand mérite d'introduire de la méthode et, par suite, de l'ordre et de la clarté dans un sujet jusqu'ici assez confus. D'autre part, il nous apporte des renseignements précis sur l'attitude de la Convention vis-à-vis des Girondins proscrits, sur celle des proscrits eux-mêmes, et ces renseignements sont fort instructifs.

M. Perroud classe et étudie, par catégories, les Girondins [1] proscrits. Il y en eut qui le furent collectivement, d'autres individuellement. Il y eut des Girondins mis en surveillance, en arrestation, en accusation, hors la loi, et ce sont quelquefois les mêmes à des moments différents. M. Perroud nous les présente sous l'étiquette qui convient à chacun d'eux ; il les suit, les uns dans leur fuite en Normandie, dans leurs cachettes de la Gironde ; les autres dans leurs diverses retraites à l'intérieur ou dans leur émigration à l'étranger ; ceux-ci sur l'échafaud, ceux-là dans les prisons variées qu'ils traversèrent, tous enfin dans leur laborieuse réhabilitation. Cette précision dans la classification des proscrits, M. Perroud la met aussi dans l'histoire de la proscription. Résumons, d'après lui, cette lamentable histoire.

La proscription des Girondins est une idée qui date de loin. Dès le 8 août 1792, la section Bonconseil se présentait, non à la Convention, comme le dit par inadvertance M. Perroud, mais à l'Assemblée législative, et lui demandait de livrer aux tribunaux Barbaroux, Bris-

1. Par des citations du temps même de la Révolution, M. Perroud établit que ce n'est ni à Thiers ni à Nodier que l'on doit d'englober sous le nom des Girondins d'autres députés que ceux du département de la Gironde.

sot, Buzot, Gensonné, Guadet, Louvet et Vergniaud, « ces membres que l'opinion publique a déjà proscrits ». Le 25 septembre suivant, la Gironde, prenant les devants, attaque Robespierre. Les récriminations se poursuivent ainsi pendant six mois entre Montagnards et Girondins. Puis, le 1er avril 1793, sous le coup de la trahison de Dumouriez, Marat, appuyé par un inconscient Girondin, décide la Convention à décréter d'accusation ceux de ses membres soupçonnés de complicité avec les ennemis du gouvernement. Quinze jours après, une députation des sections de Paris vient inviter l'Assemblée à exclure de son sein vingt-deux députés ; c'étaient ceux qui, depuis six mois, défendaient la loi contre la Commune. Le 1er juin, nouvelle députation des sections réclamant la proscription de vingt-quatre représentants. Jusqu'alors, la Convention avait tergiversé. Mais le lendemain, cernée par les sections en armes et impuissante à résister, elle se laissait arracher un décret d'arrestation comprenant finalement vingt-neuf noms. Les jours suivants, il y eut quelques essais timides de protestation soit en séance, soit en province, soit à Paris même. La principale et la plus collective est celle des soixante-quinze qui fut signée en deux fois, le 6 et le 19 juin, sur l'initiative probable de Lauze-Deperret. C'est du moins chez lui qu'elle fut trouvée lorsque ce député girondin fut arrêté ; il ne lui avait donné aucune publicité, aucune suite; elle n'eut, par conséquent, aucun effet. Si vaine qu'elle ait été, cette protestation n'en devait pas moins servir de base au fameux rapport d'Amar. La timidité des protestataires enhardit les meneurs de la Convention. Bientôt on prohibe les congés des députés ; mais les fuites se précipitent, ce qui fait le jeu de la Montagne. M. Perroud insiste, témoignages en mains, sur ces dispersions et, par suite, sur l'extraordinaire faiblesse numérique des assemblées d'alors ; il n'y a plus en séance que soixante à cent-vingt membres sur plus de six cents non absents par mission. C'est donc bien la Terreur qui commence, et qui commence sur les bancs mêmes de la Convention. M. Perroud énumère ici ceux des fugitifs non encore proscrits, mais seulement apeurés, qui partaient pour se mettre à l'abri. Mais d'autres — M. Perroud croit pouvoir l'assurer — quittaient Paris pour aller, d'après un plan concerté d'avance, rejoindre les proscrits évadés et soulever avec eux les départements, tandis que quelques-uns restaient pour « rendre témoignage à leur parti ». Dès lors, les mesures de rigueur se succèdent à la Convention. C'est ainsi que, à la suite de l'évasion de Guadet, de Lanjuinais et de Petion, qui étaient en surveillance chez eux, l'assemblée exaspérée décide que les proscrits seront tous transférés dans des « maisons nationales », autres toutefois que les prisons publiques, avec interdiction de communiquer au dehors.

Le Comité de salut public dont la majorité était encore dantoniste, cherchait toujours à gagner du temps. S'il adopta, contre les députés

proscrits, le rapport de Saint-Just (qui était entré au Comité avec Couthon dès la fin de mai), c'est que ce rapport était relativement modéré. Saint-Just proposait, en effet, de rappeler à la Convention le plus grand nombre des prévenus dont il oubliait sciemment ou non quelques-uns; mais il demandait de déclarer traîtres à la patrie les neuf fugitifs partis pour fomenter la guerre civile. Lu en séance publique de la Convention le 8 juillet, le rapport de Saint-Just déplut à la Montagne, mais deux jours après, la majorité montagnarde s'emparait du Comité de salut public d'où elle expulsait Danton et ses amis, et le 27, Robespierre lui-même y entrait à la place d'un démissionnaire. A partir de ce moment, la Convention agit avec d'autant plus de décision que, le 13 juillet, Marat était assassiné. Les décrets d'arrestation ou d'accusation se multiplient contre les Girondins. Le 15, on procède au remplacement des fugitifs. Le 28, Barère vient, au nom du Comité, soumettre à une nouvelle délibération le projet de décret de Saint-Just, projet singulièrement aggravé, puisqu'il mettait maintenant hors la loi dix-huit députés au lieu de neuf, et douze autres en accusation. Il paraît que c'est Couthon, le doux mais implacable Couthon, qui avait dressé les listes. Barère se serait borné à faire rendre le décret, « que son cœur désavouait », dira plus tard dans ses Mémoires le vieux crocodile.

L'échec des tentatives fédéralistes et l'entrée de Robespierre au Comité achevèrent l'écrasement du parti girondin. Presque tous ceux qui n'étaient pas en fuite étaient en prison. Les rares échappés se taisaient. Cependant les arrestations continuaient : en septembre, les proscrits sont soixante. La plupart des dernières arrestations furent ordonnées sur le rapport du Comité de sûreté générale qui, depuis août 1793, avait pris une importance qu'il gardera jusqu'au 9 thermidor. Parallèlement, les démissions augmentent, pas toutes acceptées. Cependant le Comité de salut public, maître de la situation, ne paraissait pas pressé de sévir davantage. Le rapport de Saint-Just, si aggravé par Barère, attendait toujours. Alors, se demande-t-on, pourquoi la proscription en masse du 3 octobre? M. Perroud l'attribue au mécontentement de Hébert. Irrité de n'avoir pu remplacer Garat, quand celui-ci avait quitté le ministère (15 août), Hébert avait entrepris une violente campagne contre les « modérés » du gouvernement. Robespierre, intimidé, était devenu violent : le 30 août, il déclarait aux Jacobins que la vengeance réclamée par le peuple était légitime. Le même jour, aux Jacobins encore, un membre obscur demanda « qu'on plaçât la terreur à l'ordre du jour » ; on connaît le succès de cette formule. Le 2 septembre, Hébert se plaint des lenteurs qu'on apporte au jugement des fédéralistes. Sur les entrefaites, on apprend à Paris que Toulon s'est livré aux Anglais. Cette nouvelle surexcite les esprits et donne de l'élan à l'émeute en préparation : elle éclate le 5 septembre. La Convention envahie fit tout ce que demandait la

populace. Barère, au nom du Comité de salut public qui s'appropriait ainsi la formule des Jacobins, déclara qu'il fallait mettre la terreur à l'ordre du jour, verser le sang des conspirateurs et décréter la création d'une armée révolutionnaire. Au début de la séance, Merlin (de Douai) avait fait voter la réorganisation du tribunal révolutionnaire : divisé dès lors en quatre sections, il pouvait quadrupler sa besogne. Ce fut le triomphe du parti hébertiste. Pendant tout le mois de septembre, les Jacobins ne cessent, jour par jour, de réclamer l'exécution des promesses de la Convention. Enfin, le 1er octobre, une députation du club, accompagnée de délégués des sociétés populaires de Paris, retourne à la Convention et présente une pétition tendant à ce que Brissot et ses complices « reçoivent sans délai la peine due à leurs forfaits ». Sur quoi, la Convention décide que le Comité de sûreté générale présentera l'acte d'accusation. En sorte que l'acte du 3 octobre n'est que l'exécution des terribles promesses du 5 septembre, promesses littéralement dictées par les Hébertistes. « Le 5 septembre, dit M. Perroud, pour ne pas être submergé par les Hébertistes, on avait promis du sang à la foule ; le 3 octobre, on paya la lettre de change souscrite par Barère ».

Avant d'aborder le récit de cette sombre journée, M. Perroud n'hésite pas à déclarer que, si la Convention y ajouta près de quatre-vingts députés aux trente que l'on détenait déjà, ce fut l'effet de la terreur, « lâche complaisance pour les fureurs de la foule ». On ne se contenta plus du rapport de Saint-Just, prêt cependant pour la discussion depuis le milieu d'août, parce que ce rapport ne répondait plus aux engagements pris le 5 septembre. Devant une situation nouvelle, il fallait un rapporteur nouveau : de là le choix d'Amar.

Le rapport d'Amar est plus célèbre par ses conséquences que par son contenu. M. Perroud le trouve tellement « vide de faits et pauvre d'arguments » qu'il dédaigne de l'analyser. Il se borne à en reproduire les conclusions, c'est-à-dire à donner les noms des députés que ledit rapport décrétait d'accusation et traduisait devant le tribunal révolutionnaire, soit quarante-et-un députés, dont quatorze l'étaient déjà. D'autre part, le rapport d'Amar confirmait le décret du 28 juillet, qui avait déclaré vingt députés traîtres à la patrie, c'est-à-dire hors la loi. Enfin ceux des protestataires des 6 et 19 juillet qui n'étaient pas renvoyés devant le tribunal révolutionnaire devaient être mis en arrestation. Ces protestataires étaient, comme l'on sait, soixante-quinze en tout. Les proscrits présents à la séance se laissèrent conduire en prison comme des agneaux à la boucherie, à la grande indignation de Mme Roland qui, de sa prison, demandait comment ils n'étaient pas tombés sur les monstres pour les anéantir. Sur les soixante-quinze proscrits, vingt-et-un furent envoyés au tribunal révolutionnaire. Leur procès commença le 24 octobre. Le jugement de mort fut rendu le 30, et l'exécution eut lieu le 31. M. Perroud, qui n'a

ici d'autre prétention que d'apporter des précisions dans les faits et dans leur enchaînement, ne raconte ni le procès ni l'exécution. Cependant il examine, dans une note, la question du fameux « banquet des Girondins », et il n'est pas éloigné de croire qu'il y eut, sinon un banquet, du moins un dernier repas non exempt d'une certaine liberté d'esprit. Des fugitifs, quinze furent saisis et périrent. Trente survécurent à la persécution.

La grosse masse des députés incarcérés en suite du rapport d'Amar fut entassée à la Force. Ils y entrèrent et y vécurent dans une grande dépression physique et morale : ils se rétractent ; ils tombent malades ; ils demandent pardon, soit à la Convention, soit à Robespierre lui-même. Le supplice des vingt-et-un les remplissait de crainte sur leur propre sort. Le rapport du Comité de sûreté générale, comme une épée de Damoclès, était toujours suspendu sur leur tête. Dès le 9 novembre, Osselin demande que le décret d'*arrestation* des soixante-quinze soit transformé en décret d'*accusation*. Mais sur les entrefaites, Basire et Chabot sont arrêtés ; décrétés eux-mêmes d'accusation, ils détournent sur eux l'attention de la Convention qui ajourne une fois de plus l'affaire des soixante-quinze. Le 21 décembre, Hébert revient à la charge aux Jacobins, lesquels, le 22, apportent à la Convention son vœu, c'est-à-dire « un prompt rapport sur les membres qui sont depuis longtemps en état d'arrestation ». Couthon qui présidait répond sèchement « que la Convention prendra les mesures que lui dictera sa sagesse ».

Nouvelles tentatives des Jacobins en février et mars 1794 en vue d'obtenir le jugement des soixante-quinze. Robespierre réussit à les faire écarter et finit par se débarrasser de Hébert auquel personne jusqu'alors n'avait osé toucher. Ainsi, pendant plusieurs mois, lutte entre les Jacobins et surtout les Hébertistes pour sacrifier les soixante-quinze, et la Convention menée par Robespierre qui entend les protéger. Pourquoi cette étrange protection de Robespierre ? M. Perroud n'y voit qu'un calcul : pour lui, Robespierre voulait s'assurer les votes de ce qui restait du parti modéré, en attendant l'heure de se faire le libérateur des représentants détenus et de leur rendre leur siège à l'assemblée. Il se préparait ainsi une majorité.

Le décret du 13 mars 1794 qui amena, le même jour, l'arrestation de Hébert et de ses amis, eut pour les Girondins fugitifs l'effet de les déclarer en bloc hors la loi, y compris leurs receleurs. De là le suicide de Condorcet ; de là les drames des réfugiés de Saint-Emilion, dont M. Perroud rappelle brièvement le sort si tragique. Quant aux détenus, ils passèrent par les alternatives de la crainte et de l'espérance. Plus que jamais, ils se raccrochèrent à Robespierre qu'ils croyaient l'arbitre de leur destinée, car la fête de l'Être suprême (8 juin) semblait l'avoir porté au pinacle, tandis que la terrible loi du 22 prairial (10 juin) avait mis dans sa main un pouvoir redoutable. Tranférés en juillet de la

Force aux Madelonnettes, Amar va les voir, et il pleure; oui, il pleure de pitié. M. Perroud pousse une exclamation : c'est sans doute qu'il ne connaît pas Amar, Amar l'illuminé, le déséquilibré. Amar ordonne aux administrateurs de police de leur choisir une autre maison « commode avec jardin ». Et, dès le lendemain, ils sont transférés aux Bénédictins anglais. C'est pendant leur séjour dans cette nouvelle prison qu'eut lieu la révolution du 9 thermidor. Presque aussitôt, le 2 août, on les transfère à l'hôtel des Fermes, avec des ménagements de plus en plus marqués. Puis, dès le 22, on les disperse en cinq maisons différentes), sans doute pour leur permettre d'avoir des chambres particulières. Ils ne furent pas élargis tout de suite : la Plaine victorieuse avait encore à compter avec les Montagnards toujours puissants dans les comités. Cependant les Girondins détenus commencent à s'agiter. Dès la fin de septembre 1794, ils adressent une pétition à la Convention qui la renvoie aux comités. Le 3 octobre, ils reviennent à la charge, puis le 7. Enfin, le 13, la Convention décide à l'unanimité qu'un rapport lui sera adressé le 22 sur les députés détenus. Les comités, peu soucieux sans doute de se déjuger, opposent des procédés dilatoires. Le rapport, en effet, demandé pour le 22 octobre, ne devait être déposé que six semaines plus tard. Mais, en attendant, ils laissent peu à peu élargir les Girondins individuellement ou par petits groupes. En dix jours, tous les détenus étaient rendus à la liberté; mais on avait mis trois mois, depuis le 9 thermidor, pour ce premier résultat.

Restait à les faire rentrer à la Convention. On commence par une campagne de presse où se signale particulièrement Roederer. Parallèlement, dénonciations et poursuites se multiplient contre les ex-terroristes. C'est seulement le 8 décembre que Merlin, au nom des comités, propose un décret de rappel des « soixante-treize » qui est voté sans discussion. Le lendemain 9, ils vinrent siéger.

Quant aux « hors la loi », on commença par suspendre toutes poursuites contre eux. Mais la Convention hésitait à les réintégrer dans son sein. « Rappeler à la Convention, où siégeaient encore Amar, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, les voix vibrantes de Lanjuinais et de Louvet, la grandiloquence d'Isnard, l'intrépidité de Kervélégan, c'était restaurer tout simplement la Gironde », dit M. Perroud. La restaurer et surtout la dresser menaçante et avide de vengeance contre les débris de la Montagne. Aussi, Merlin (de Douai), le 17 décembre, se bornait-il à demander officiellement, au nom des comités, la cessation des poursuites judiciaires, mais en même temps leur maintien hors de l'assemblée. Plusieurs avaient émigré à l'étranger, et au seul mot d'émigration, la Convention se levait encore toute hérissée. Il fallut patienter jusqu'à ce que, d'une part, la Convention eut enfin mis en accusation Barère, Billaud, Collot et Vadier, et d'autre part, qu'Isnard eût lancé dans le public son éclatant appel : *La proscription*

d'Isnard. Enfin, le 8 mars 1795, après un discours de Chénier et un autre de Siéyes, sur un nouveau rapport de Merlin, un décret rappela les « hors la loi » du décret du 28 juillet 1793 et les décrétés d'accusation du 3 octobre. Ici M. Perroud fait deux observations : 1° Ce n'est pas aux Girondins déjà rappelés, mais aux hommes de la Plaine et aux Montagnards retournés, qu'il faut surtout demander compte de la réaction de 1795 ; il fonde cette assertion sur la composition des deux grands comités où les Girondins n'étaient pas en majorité ; 2° « C'est Merlin (de Douai), dit-il, le directeur de la terrible loi des suspects, qui fut constamment, du 8 décembre 1794 au 8 mars 1795, le rapporteur de toutes les mesures réparatrices. Cet incomparable légiste avait le talent de mettre les questions « en état », comme on dit au Palais. Sur le fond de l'affaire, il n'avait pas d'opinion. Le tout, pour lui, était d'ajuster dans un cadre légal ce que voulaient les maîtres du jour. » On n'a jamais, que je sache, mieux peint Merlin et en moins de mots.

Dans un chapitre final, M. Perroud décrit l'apothéose du 3 octobre 1795, à la veille du 13 vendémiaire, trois semaines avant que la Convention se séparât. Les revenants de la Gironde entendirent, ce jour-là, Tallien, l'ancien proconsul de Bordeaux qui avait traqué les réfugiés de Saint-Émilion, s'écrier : « Je veux verser des larmes sur les mânes des Vergniaud, des Condorcet, des Camille Desmoulins ! »

L'histoire de la proscription des Girondins soulève bien des questions. M. Perroud s'abstient systématiquement de les examiner. Il se borne, et c'est le dernier paragraphe de son livre, à donner son avis sur la suivante : « Ceux des proscrits qui quittèrent Paris pour aller appeler aux armes les départements, étaient-ils dans leur droit? Oui, assurément, le droit était avec eux, car la représentation nationale avait été indignement violée. Etait-ce leur devoir? Ici, je n'hésite pas à penser que non. Devant la France envahie par l'ennemi, prête à tomber en morceaux, Vergniaud, Gensonné, Valazé, Lehardi, qui attendirent la mort avec une stoïque résignation, paraissent vraiment plus grands que Buzot et ses amis allant soulever la Normandie. » Je ne sais si tout le monde partagera là-dessus le sentiment de M. Perroud. Puisque la France était envahie, prête à tomber en morceaux, il est permis de se demander en quoi la résignation de Vergniaud et de ses amis a contribué, et même si elle pouvait contribuer à la sauver de l'anarchie ou de l'invasion. La représentation nationale, c'est-à-dire le centre même des pouvoirs, l'Etat en un mot, ayant été violé à Paris et par Paris, n'était-ce pas non seulement le droit mais le devoir des représentants d'appeler le pays à sa défense? le pays, entendez-vous, et non l'étranger, comme avaient fait les émigrés, ce qui est tout à fait différent. N'est-ce pas ce que Thiers devait faire en 1871 avec la représentation nationale contre une autre Commune insurrectionnelle de Paris? Et ne pensez-vous pas que Thiers agit alors

plus sagement, je veux dire plus utilement pour le pays, en se retirant à Versailles afin de réprimer l'insurrection, qu'en se laissan fusiller par elle, lui et les ministres, dans le préau de la Roquette?

M. Perroud qui se défend de toute conclusion, en a cependant tiré une, chemin faisant, une conclusion ou plutôt un aveu que les faits lui imposaient en quelque sorte, au fur et à mesure qu'il nous en déroulait le récit. Cette fameuse Convention que ses survivants attardés, les Barère, les Grégoire, les Lakanal, les Thibeaudeau, et ses premiers historiens, Esquiros, Lamartine, Louis Blanc, Hippolyte Carnot nous avaient représentée comme une réunion de « lions du désert » (le mot est de Lakanal), nous apparaît ici, dans tous les partis qui la divisaient, comme une assemblée de lâches. « Tout le monde était lâche » dit M. Perroud, p. 112. La Montagne craignait les Jacobins, les Girondins craignaient la Montagne — de quel air piteux ils implorent Robespierre! — la Plaine craignit successivement les uns et les autres. De cette étude serrée, sobre, précise, éminemment objective, la Convention ne sort donc pas ennoblie : après des semblants de résistance, et encore pas toujours, elle se laisse intimider par une poignée d'audacieux et aller à toutes les turpitudes. Ces « hommes de bronze » comme les appelait encore le même Lakanal, étaient en simili [1].

Eugène Welvert.

I. Alfred Joubaire, **Pour la France**. Carnet de route d'un fantassin. Préface de F. Strowski. Notice de E. Sinoir. Paris, Perrin, 1917. In-16, pp. xv, 285. Fr. 3.50.

II. Henri René, **Jours de gloire, Jours de misère**... Histoire d'un bataillon. Alsace-Lorraine, Marne, Ypres, Artois, Verdun. Ibid., 1917, in-16, p. 215, Fr. 3,50.

III. Lévis Mirepoix. **Les Campagnes ardentes**, 1914-1916. Impressions de guerre. Paris, Plon, s. d. (1917), in-16, p. 256. Fr. 3.50.

IV. Jean des Vignes Rouges. **L'Ame des chefs**. Récits de guerre et Méditations Paris, Perrin, 1917, in-16, p. 302. Fr. 3,50.

V. René Mercier. **Nancy sauvée**. Journal d'un bourgeois de Nancy. Préface de L. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1917. in-12. p. xx, 261. Fr. 3,50.

---

1. Les erreurs, les négligences même sont rares, comme l'on sait, sous la plume de M. Perroud. Il lui est échappé cependant (p. 285) de qualifier de « duc » M. Decazes dès 1816, lequel Decazes ne figure d'ailleurs pas à la table de son livre.

A la même table, v. *Isnard*, la référence 150 est inexacte.

Enfin, p. 195 : « ils [les Girondins] voulaient gagner Quimper... et s'y embarquer (???)

VI. Edmond Pilon. **Pèlerinages de guerre**. Jadis et de nos jours. Paris. Perrin, 1917, in-16, pp. x, 322. Fr. 3,50.

VII. André Toulemon. **Mobilisés**. Scènes et récits de la guerre. Ibid., 1917, in-16, p. 281. Fr, 3,50.

VIII. Guillaume Gaulène. **Des Soldats**. Ibid., 1917, in-16, p. 290. Fr. 3,50.

I. De tous les récits de guerre les plus prenants sont ceux qui n'étaient pas destinés au public, correspondances écrites pour la famille et les intimes, ou notes réservées pour l'avenir, uniquement pour servir de soutien à des souvenirs personnels. De ce dernier genre est le carnet de route d'Alfred Joubaire, jeune sous-lieutenant tombé sous Verdun en juin 1916, à vingt-un ans. Caporal au 124me d'infanterie à Laval, il est allé, au début de la campagne, en Belgique, a pris part au combat de Virton, s'est replié avec l'armée vaincue, a assisté, presque sans s'en douter, aux dernières journées de la Marne, s'est trouvé aux affaires de l'Aisne, à Moulins-sous-Touvent et autour de Roye, à Andechy, au bois du Fay. Le 19 février 1915 il est blessé à Perthes et évacué ; de là une longue lacune dans son journal qui reprend à la fin de septembre, lorsque le jeune sergent guéri va rejoindre le front. Il est dans l'Argonne, à la Main-de-Massiges, puis en mai, sous Verdun; il arrive dans la tranchée Fumin, « celle où nous devons vivre ou mourir ». Avec beaucoup de netteté il note les étapes, les marches et les contremarches de son régiment ; rien ne donne une idée plus juste de ce désarroi qui doit fatalement apparaître au fantassin ignorant le plan et le but de tous ces mouvements. Il n'en faut qu'admirer davantage le courage, la patience et l'abnégation de ces braves troupes. Le carnet de route d'A. J. est néanmoins sincère; il ne tait pas les récriminations des soldats, les affolements parfois et les débandades, et nous l'aimons mieux ainsi, parce que ces aveux donnent plus de prix aux éloges simples mais émus qu'il fait ailleurs de ses compagnons, à Massiges ou sous le fort de Souville. Il est lui-même comme ces jeunes gens dont il salue le sacrifice et qu'il devait suivre quelques jours après. Une grande franchise d'impressions est la première qualité de ces notes. Il n'y manque pas les détails familiers sur les parties de cartes, le manger et le boire, les misérables cantonnements et aussi les aubaines inattendues chez de braves gens, qui si souvent ont fait revivre au jeune soldat la chanson de la Bonne Vieille de Déroulède. Dans leur apparente vulgarité ces confidences du journal nous font mieux sentir par contraste la dureté des jours passés dans la boue, sous la pluie froide, au milieu des ravages des obus, et elles nous font aimer le patriotisme simple et profond de ce soldat pareil à tant d'autres, qui plus insouciants ou moins forts, n'ont pas songé à tenir leur carnet de route. M. Strowski dans la préface émue qu'il a mise en tête de celui d'A. J. a eu raison de souligner le stoïcisme ingénu et l'aimable franchise de ce jeune Français. On doit le remercier lui

et M. Sinoir, à qui sans doute revient le soin de la publication de ces feuilles sans prétention ; elles resteront une mâle consolation pour les siens et un noble exemple pour tous ses compatriotes.

II. M. Henri René a voulu fixer les principaux épisodes où a été mêlé le bataillon dans lequel il a fait ses premières armes, depuis les engagements du début sur le revers des Vosges, à Sainte-Marie-aux-Mines, jusqu'à la glorieuse défense de Verdun. On pressent que rien n'est moins propre à donner une idée claire de la campagne que le rôle d'une si faible unité, mais ce n'est pas non plus ce qu'a cherché l'auteur. Il s'est attaché à nous communiquer les impressions directes qu'éprouve un petit groupe dans la recherche impatiente de l'ennemi, l'attente de l'attaque imprévue, le désarroi des fausses alertes, la fièvre de la résistance à tout prix, les angoisses du débordement et de l'isolement possibles. Le rôle de son bataillon a été presque toujours de servir de soutien, d'être utilisé pour rétablir le contact entre deux masses de combattants, et la part personnelle de l'auteur s'est trouvée fréquemment aussi répondre à celle du bataillon, en qualité d'agent de liaison. Ce sont donc des situations critiques, presque désespérées que celles qu'il nous dépeint avec un profond accent de sincérité. Les pertes sanglantes de ce petit groupe montrent assez à quelles dures besognes il a été employé : tous les officiers du bataillon, auxquels ces pages sont dédiées, ont été sans exception frappés à leur poste, et sur les treize, neuf l'ont été mortellement ; quand l'auteur est à peu près au terme de son récit, quatre-vingts officiers déjà se sont succédé dans son bataillon. Il est heureux pour nous qu'il y ait de ces journées héroïques et douloureuses un acteur capable d'en faire revivre les souvenirs. Ils sont vivants et laissent naturellement l'impression confuse de tout ce qui est la vie ; mais plus tard, quand nous pourrons suivre le développement exact des grandes lignes de la guerre, ces récits, en marge des figures schématiques d'une simplification nécessaire, seront là pour les animèr et leur rendre le mouvement et le relief de la réalité.

III. Un officier du 7e hussards, le lieutenant de Lévis Mirepoix, a réuni en un petit volume ses impressions des deux premières années de guerre. Il a noté avec beaucoup de netteté et de pittoresque ce qu'il a vu, depuis les départs enthousiastes en août 1914 jusqu'à l'offensive de la Somme ; sans nous donner un récit suivi de sa vie militaire, il s'est borné à s'arrêter sur les épisodes les plus significatifs et il l'a fait, servi par un rare don d'observation : les premiers engagements de son escadron avec les postes avancés de l'ennemi ; les reconnaissances qu'il eut à pousser au lendemain de la Marne dans la vallée de l'Ourcq, vide d'ennemis, mais empuantie de cadavres ; les alertes nocturnes aux environs de Bapaume ; puis l'organisation des tranchées, depuis

les plus primitives du début jusqu'aux raffinements des dernières, qui transforment le village en un manoir féodal ; puis Verdun, avec ses éloquentes ruines accumulées autour de la forteresse ; enfin Combles sur la Somme, où d'autres ruines encore ont fait comme un désert pour la victoire. La personnalité du narrateur s'efface dans tous ces récits et il en est quelques uns pleins d'un délicieux humour, tel que celui du cantonnement chez une maussade fermière picarde qui, dans sa forme nette, franche et savoureuse, ne déparerait pas un recueil de Maupassant. A côté on notera des pages d'une grande élévation, comme le morceau sur « l'âme du régiment », faite de tous les sacrifices de ses morts, ou encore celles qui font revivre les guetteurs sacrés, les défenseurs de cette bande de terre morte qui permet au pays de continuer sa vie. Parmi les nombreux volumes de la littérature de guerre, celui-ci méritera d'être retenu pour ses rares qualités d'émotions contenue, sa peinture délicate et juste.

IV. Les récits de guerre du capitaine d'infanterie Jean des Vignes Rouges présentent l'intérêt dramatique de scènes vécues par un témoin dont le public a déjà apprécié les dons d'écrivain militaire. Il l'a manifesté par l'empressement qu'il a mis à accueillir la peinture que lui a offerte l'auteur de nos modernes combattants dans *Bourru soldat de Vauquois*. Le héros du premier livre fait d'ailleurs quelques apparitions dans ces nouveaux récits, et les lecteurs des anciens retrouveront avec plaisir cette figure familière qui les avait si vivement attachés par son courage lucide et tranquille, son parler savoureux. Mais l'auteur a choisi dans cette seconde série de scènes de la guerre un angle particulier pour nous les présenter et c'est ce point de vue qui en fait l'originalité. Il s'est proposé d'analyser dans les circonstances les mieux choisies ce qu'est le rôle du chef, non pas seulement du chef établi par les cadres de l'organisme militaire, mais aussi de celui que les hasards de la lutte peuvent révéler et imposer au groupe. A quelles qualités d'intelligence et de volonté se reconnaît le véritable chef, de quoi son prestige est fait, quelles sont les racines de son ascendant moral, quels problèmes intimes, quels cas de conscience se posent parfois pour lui, de quels remords il peut être torturé quand il a une conception délicate et profonde de sa véritable mission : telles sont quelques-unes des questions qu'examine l'auteur qui aime à rechercher les explications psychologiques des mobiles humains, mais sans raffinement. Il a retrouvé dans ses souvenirs bien des situations dont il a su habilement faire comme une illustration concrète de quelques chapitres de la psychologie du chef militaire. Une seconde partie du volume reprend des souvenirs de la guerre plus anciens et chronologiquement enchaînés entre eux ; ce sont des esquisses groupées sous le titre : *Pendant la bataille de la Marne*. Mais ici encore, dans ces scènes qui vont depuis le premier mouvement d'offensive de

nos troupes jusqu'à la poursuite de l'ennemi et jusqu'au moment où le capitaine J. d. V. R. du être évacué dans une ambulance, l'intérêt principal va aux chefs et cette nouvelle analyse, quoique astreinte à suivre le déroulement des événements, complète l'esquisse plus librement choisie que l'auteur avait tentée des mêmes questions. Enfin dans un dernier groupe il a rangé des considérations plus générales où sont examinés quelques-uns des rapports des civils avec les combattants. Il s'est demandé jusqu'où va à l'arrière le droit de s'affliger et celui de s'amuser ; s'il n'y a pas une obligation qu'impose même aux plus éprouvés le sacrifice des morts dans la nécessité de continuer leur action par delà leur dévouement ; si une épreuve collective telle que la guerre ne réclame pas de tous une harmonie de sentiments avec laquelle certaines manifestations de joie trop peu discrète sont incompatibles. Il termine par quelques réflexions très justes sur la littérature de guerre et certaines images excessives qu'elles a parfois données de nos soldats. Il y a ainsi dans ce recueil, à côté des récits militaires proprement dits, toute une part d'analyse suffisamment nuancée, mais sobre, telle qu'elle doit être, quand elle vient d'un soldat et qu'elle est un reflet immédiat d'une réalité si grave.

V. Un journaliste nancéien, le directeur de l'*Est républicain*, a noté sous forme de lettres à sa famille ou à ses amis ses impressions quotidiennes pendant les premières semaines de la guerre, du 28 juillet jusqu'au 13 septembre 1914. La situation de Nancy, ville ouverte, considérée comme un gage presque inévitable qui dès le début des hostilités allait tomber aux mains des Allemands, rendait ces premières semaines particulièrement angoissantes pour la population. Cependant c'est de son enthousiasme, de sa fièvre belliqueuse, de sa confiance inébranlable dans le succès que nous entretiennent dans la première partie les notes de M. Mercier, à côté de tous les menus incidents que le voisinage de la frontière, le passage et l'occupation des troupes faisaient naître dans la ville et qui trouvaient leur premier écho aux bureaux du journal. D'ailleurs les succès du début remportés en Haute-Alsace, l'entrée de nos troupes à Mulhouse étaient bien faits pour justifier et accroître ce premier enivrement des espérances. Mais les *jours noirs* succèdent bientôt à ces émotions joyeuses. Le canon tonne à Pont-à-Mousson, les villages non loin de Nancy sont dévastés et brûlés, les habitants de Badonviller, de Vaucourt, de Nomeny apportent dans la capitale lorraine le récit d'atrocités impitoyables, les avions ennemis jettent sur la ville leurs premières bombes, Lunéville est occupée. Quel va être le sort de Nancy ? A ces nouvelles se joignent celles non moins alarmantes de la marche des Allemands sur Paris, puis de leur conversion vers le sud-est. Bientôt celle de leur retraite et de leur échec sur la Marne devait annoncer pour la ville un avenir plus sûr, sinon plus calme, et le vaillant directeur de l'*Est*

républicain pouvait donner à la troisième partie de ses notes le titre qu'il a choisi pour le recueil de ses impressions. Mais Nancy ne devait pas connaître l'heureuse victoire sans avoir essuyé un bombardement dans la nuit du 10 septembre : c'était sur le premier que les dernières lignes de ce journal s'achèvent, il devait s'imprimer au cours du quinzième. Pendant toutes ces journées et ces nuits tragiques où l'auteur a vécu en communion constante avec la population, on ne constate partout que la même confiance et la même bonne humeur. Dans sa préface M. le préfet de Meurthe-et-Moselle a rendu un juste hommage aux qualités viriles de cette population lorraine, de tout temps éprouvée par l'invasion, et il faut savoir gré à M. Mercier d'avoir conservé dans son fidèle journal le souvenir de ces courageuses semaines.

VI. Dans un volume agréable M. Pilon nous invite à des promenades bien variées, depuis la visite des champs de bataille de la Marne, de Verdun et de la Somme, jusqu'à ceux de Denain et de Fontenoy, des bords du Pruth et de l'Euphrate. Il a groupé ensemble paysages descriptifs, souvenirs littéraires et artistiques, scènes historiques des guerres de la monarchie, de la Révolution et de Napoléon, extraits de mémoires et de correspondances, qui s'associent le plus souvent avec beaucoup de liberté aux multiples aspects de la grande guerre. L'auteur a puisé dans ses abondantes lectures des rapprochements dont beaucoup ne laissent pas d'être fort imprévus, et sans rien apporter de nouveau à ces sujets si divers qu'il a effleurés, il a composé de toute cette mosaïque un petit volume que le grand public feuillettera avec plaisir. Les morceaux qui le constituent sont trop menus et d'un intérêt trop dispersé pour qu'il soit utile de les analyser. Il y a cependant dans le livre un chapitre plus substantiel, un peu plus creusé, sinon plus neuf, qu'il est juste de signaler aux lecteurs : ce sont les pages consacrées aux *Tableaux français du roi de Prusse* (p. 161-231). On connaît le goût de Frédéric II pour notre littérature et nos arts ; les visiteurs de l'Exposition de 1900 se souviennent encore de la restitution de quelques appartements du château de Potsdam qu'offrait le Pavillon de l'Allemagne. On lira dans l'esquisse de M. P. d'intéressants détails sur les origines et la formation de cette collection unique, sur les pourvoyeurs d'œuvres d'art qu'avait à sa solde Frédéric, Rothenburg et Knobelsdorf [1], sur les chefs-d'œuvres qu'ils surent acquérir malgré la lésinerie du maître, les admirables toiles de Watteau, Lancret, Chardin et d'autres, sur les peintres même qui s'établirent à Berlin, comme Pesne, ou y passèrent seulement, sur les diverses résidences royales

1. Il n'eût pas fallu oublier Thieriot dont le rôle d'intermédiaire n'a pas toujours été borné aux livres.

qui portent encore la marque de nos architectes, de nos sculpteurs, de nos peintres et de nos décorateurs, Rheinsberg, Charlottenbourg, Sans-Souci et Potsdam. M. P., si familiarisé avec l'art de notre XVIIIe siècle, a pu traiter avec compétence et agrément cette attachante matière. Je regrette qu'il n'ait pas voulu l'approfondir davantage ; elle eût à elle seule mérité un volume, et même avec une information de seconde main, qui actuellement est la seule possible, le critique aurait écrit une étude neuve, solide, formant un utile chapitre à l'histoire de notre art national. Souhaitons qu'il reprenne quelque jour l'esquisse pleine de promesses qu'il nous offre aujourd'hui [1].

VII. M. Toulemon a réuni en volume quelques nouvelles données au cours des dernières années à différents journaux et revues. Une idée commune domine la variété de ces récits d'une note demi-humoriste et demi-émue : la guerre jetée au travers de nos intérêts, de nos soucis, de nos hésitations, parfois d'existences inutiles ou désorientées, apporte brusquement une décision mâle, une solution grave, réveille des vertus endormies, donne un but généreux à des préoccupations futiles, répare ou rehausse par le sacrifice un passé trouble ou vulgaire. En dépit de la diversité des cadres, des situations, du choix de ses héros, l'auteur a peut-être abusé de son thème et souligné parfois à l'excès le rôle purificateur de la guerre. Si juste que soit le sentiment qui pousse les romanciers à exploiter cette forme nouvelle et sévère de l'actualité, ils devront cependant veiller à se garder de la berquinade. Les récits de M. T. se lisent avec agrément, ils sont spirituellement contés, peut-être avec une recherche excessive des mots piquants (les calembours sont franchement de trop), de l'antithèse, de la conclusion épigrammatique. Les mieux venues de ces nouvelles sont celles où l'auteur met en scène les gens simples de nos provinces méridionales, Quercy ou Périgord, qu'il paraît bien connaître et qu'il fait revivre dans des idylles rustiques avec leur fond ordinaire de qualités et de défauts, dans un paysage d'une touche sobre et juste. Il en résulte bien un midi un peu composite, légèrement flatté dans la personne du héros ou de l'héroïne, mais fidèle pour l'ensemble et intéressant par la vérité du détail expressif [2].

VIII. Enfin, pour clore cette série déjà longue, M. Gaulène nous présente des figures simples de soldats, aux prises avec la dure réalité, se livrant tels qu'ils sont, la plupart êtres frustes, accessibles

---

1. P. 164, c'est un pur contresens de parler à propos de Frédéric II de *confident* et de *confident intime*. P. 174. En 1883, « Frédéric III étant encore kaiser » ; on sait qu'il n'a régné qu'un peu plus de trois mois, de mars à juin *1888*.

2. P. 113, l'empereur Maximilien fut, non pas « assassiné dans son palais de Mexico », mais fusillé par les républicains à Queretaro.

à tous les sentiments déprimants, mais pleins d'une profonde bonté de cœur, insouciants et résignés, mornes souvent, toujours prêts néanmoins aux sacrifices qu'on leur demande. C'est la moyenne humanité des troupiers avec leurs pensées à demi conscientes, leur naïveté un peu grossière que l'auteur s'est efforcé de nous faire sentir dans une succession de scènes réalistes, presque toujours poignantes. Le volume est une œuvre d'imagination, mais sous laquelle on sent l'observation directe ; l'ensemble, un peu morcelé, se présente comme des esquisses destinées à une œuvre mieux fondue que le romancier n'a pas encore voulu aborder.

Ludovic Roustan.

QUESTIONS ET RÉPONSES

719. (n° 6, p. 114) — Brûle-gueule. Thiard, dans ses *Souvenirs* qui datent de 1844, cite une chanson qui a, dit-il, plus d'une centaine d'années : c'est l'adieu d'un soldat qui, partant pour la bataille, laisse à sa belle son briquet et sa pipe :

Que tu sois la seule
Dans le régiment
Qu'ait le brûle-gueule
De ton cher amant.

760. — Akakia. Que sait-on de ce diplomate du xviie siècle ?

— Fils de Martin Akakia (professeur royal de chirurgie) et petit-fils de Martin Akakia (médecin de Charles IX et de Henri III), Roger Akakia, sieur du Fresne, fut employé dans les affaires du Nord par Mazarin et par Lionne. En 1656 il est dépêché par d'Avaugour, notre ambassadeur en Suède, au roi et à la reine de Pologne qui sont à Glogau, pour les déterminer à conclure la paix. Mis à la Bastille en 1664 pour trahison, reconnu innocent, il fut envoyé de nouveau dans les cours du Nord et en Hongrie. Il mourut en Pologne vers 1680.

761. — Article premier. Il n'y a plus rien. N'est-ce pas Henri Rochefort, dans une de ses *Lanternes* de 1869, qui avait lancé le fameux décret : art. 1er. Il n'y a plus rien. Art. 2. Personne n'est chargé de l'exécution du présent décret ?

— Comme tant d'autres avant lui, avec lui et après lui, Rochefort s'était ici emparé du bien d'autrui. Dès 1841, Nestor Roqueplan s'était écrié, en motivant chaque fois son vœu : Point de députés fonctionnaires ! Point de députés propriétaires ! Point de députés possesseurs de mines ! Point de députés industriels ou fabricants ! Point de députés faiseurs d'affaires ! Point de députés banquiers ! Point de députés avocats ! Et il concluait ainsi : « Alors donc, point de députés, et qu'on promulgue cette charte : article premier. Il n'y a plus rien. Personne n'est chargé de l'exécution des présentes ».

— Au mois de juin 1847, plusieurs députés ministériels faisaient circuler un projet d'ordonnance qui devait être, disaient-ils, inséré au *Moniteur* : Art. 1er Rien, il n'y a plus rien. Art. 2. Personne n'est chargé de l'exécution de la présente. Contresigné : Desmousseaux de Givré (le député de Dreux et adversaire de Guizot).

762. — Bassange. Est-il vrai que le joaillier Bassange était d'origine allemande?

— Il était né en Prusse le 8 avril 1742, et établi en France depuis 1762. Marchand joaillier à Paris, rue de Vendôme, n° 16, dans une maison achetée par lui, où il résida pendant vingt ans, joaillier de la couronne, il quitta la France en 1792. Le ministre de Prusse intervint sous le consulat pour obtenir sa radiation de la liste des émigrés.

763. — Bonjour, mon ami, comment t'appelles-tu? Dans un des petits articles que Jules Simon donna jadis au *Temps* sous le titre de *Mon petit journal*, il raconta qu'en 1848, comme on avait essayé de revenir au tutoiement de la grande Révolution, il fut un jour abordé par un passant qui lui dit : « Bonjour, mon ami, comment vas-tu? » A quoi Jules Simon aurait répondu : « Bonjour, mon ami, et toi, comment t'appelles-tu? » Cette répartie est-elle authentique?

— Elle peut être authentique, mais c'était une réminiscence. Jules Simon l'avait lue dans Chamfort qui l'attribue au chevalier de Narbonne.

764. — La condamnation de Clauzel. Quand, comment et à quoi fut condamné Clauzel sous la seconde Restauration?

— Clauzel fut condamné par contumace à la peine de mort, le 11 septembre 1816, « en réparation des crimes : 1° d'avoir trahi le Roi avant le 23 mars 1815; 2° d'avoir attaqué la France et le gouvernement légitime à main armée; 3° de s'être emparé du pouvoir par la violence. La sentence avait été prononcée par le 2e Conseil de guerre permanent de la 1re division militaire, présidé par le lieutenant-général comte Dupont de Chaumont. Mais le 26 juillet 1820, Clauzel fut amnistié : « les faits à lui imputés étaient déclarés compris dans l'amnistie, et il ne serait donné aucune suite aux informations et autres actes de procédure dressés à cette occasion; Clauzel rentrerait dans tous ses droits, titres, grades et honneurs ». Le 30 juillet, Clauzel rentrait à Paris; il fut admis dans le cadre des officiers généraux en disponibilité.

765. — Couloirs. Qui a dit que les nations finissent dans les couloirs?

— Sainte-Beuve a dit : « Il y a pour les nations qui s'obstinent aux intrigues parlementaires, une manière de finir dans les couloirs ». Mais avant Sainte-Beuve, Bonald avait dit : « Les nations finissent dans les boudoirs, elles recommencent dans les camps », et Fievée, citant ce mot et l'appliquant aux bureaux ministériels du Directoire, ajoutait : « Il en sera de même des nations qui s'obstinent à finir dans les bureaux ».

766. — DAUNOU ET NAPOLÉON. Quel cas faisait Napoléon de Daunou ?

— Il écrivait à Fouché en 1807 : « M. Daunou a les talents nécessaires pour bien faire tout ce qu'il se chargera de faire ».

767. — C'EST LE DERNIER JOUR DE MA VIE. Qui a dit cela, et en quelle occasion ?

— Coulanges, l'ami de Mme de Sévigné, a dit cela le 31 mars 1691, lorsqu'il prit congé à Rome de la duchesse et du duc de Nevers :

Le dernier jour du mois de mars
Fut le dernier jour de ma vie.
Diane, à six heures trois quarts,
Quitta le séjour des Césars
Pour retourner en sa patrie.

Mais, comme tous les poètes, il ne mourait que par métaphore.

768. — DROUOT MINISTRE DE LA GUERRE. On dit que Drouot faillit, sous la Restauration, être nommé ministre de la guerre.

— A la fin de décembre 1818, Talleyrand eut de grandes chances de redevenir premier ministre, et il est certain qu'il voulait alors, malgré la répugnance du roi, mettre Drouot à la guerre.

769. — DU MUY. Ministre de la guerre au début du règne de Louis XVI, du Muy mourut, au bout d'un mois de mariage, le mardi 10 octobre 1775. Est-il vrai, comme le dit Bachaumont, qu'il mourut de la pierre ?

— Le maréchal du Muy, opéré par le fameux frère Cosme, mourut, non précisément des suites de l'opération, mais de la rupture d'un vaisseau causée par les efforts qu'il avait faits pour ne pas crier pendant l'opération.

770. — ERIPUIT CAELO FULMEN SCEPTRUMQUE TYRANNIS. Ce vers que le baron de Trenck s'attribuait à tort, est de Turgot (qui avait dit *mox sceptra tyrannis*) et il s'appliquait à Franklin. Mais on dit qu'il rappelle des vers antérieurs.

— Avant Turgot, le cardinal de Polignac avait dit d'Epicure en 1745 dans son *Anti-Lucrèce*, (I, 96).

Eripuit fulmenque Jovi Phœboque sagittas,

et avant Polignac, Manilius (*Astronomiques*, v. 104) avait dit de la raison humaine

Eripuitque Jovi fulmen viresque tonandi

771. — FLORIDOR. Que sait-on de ce comédien du règne de Louis XIV ?

— La *Gazette* de Robinot le nomme en 1670

cet illustre
Que son métier couvre de lustre.

Il passait pour le meilleur comédien de son époque et il était, de tous les acteurs, le plus aimé. Lorsqu'il joua dans *Britannicus* le rôle de Néron, le public qui l'idolâtrait, ne se résigna pas à le voir repré-

senter un personnage odieux, et il fallut confier le rôle à un autre.

772. — Gauchers. Y a-t-il eu des peintres gauchers ?

— Léonard de Vinci peignait indifféremment de l'une et de l'autre main. Adolf Menzel, le peintre allemand, montrait une préférence pour sa main gauche qu'il appelait sa *favorite*; il a fait de la main droite toutes ses peintures à l'huile, mais de la main gauche ses dessins, ses gravures et ses aquarelles,

773. — Grappillage. Qui a jugé que l'histoire ancienne ou du moins certains épisodes de l'histoire ancienne n'étaient que du grappillage ?

— Napoléon jugeait que dans l'époque des Gracques et de Catilina « il y avait lacune chez les auteurs anciens », que « tout ce que nous en représentaient les modernes, n'était évidemment formé que de grappillage ».

774. — Joubert. Le moraliste de ce nom n'avait-il pas un frère ou un homonyme qui fut magistrat ?

— Il avait un frère, Arnaud Joubert, né à Montignac (Dordogne) en 1768. Procureur impérial au tribunal de la Seine, il ne siégea pas moins de trente-cinq ans à la cour de cassation comme avocat général et conseiller. Démissionnaire en 1838, il mourut en 1854.

775. — Lahoz. Qu'est-ce que eet Italien qui combattait avec nous en 1796 et 1797 ?

— Joseph Lahoz, révolutionnaire ardent, homme brave, intelligent, très ambitieux, avait servi en Autriche dans le régiment de Belgiojoso. Il déserta et devint aide de camp de Laharpe, de Bonaparte, puis membre du comité militaire près l'administration générale de Lombardie, puis chef de la Légion lombarde avec le grade de général de brigade. En 1797 il était, avec Joseph Lechi, un des deux généraux de brigade de l'armée de la République cisalpine (dont Fiorella était le seul divisionnaire). Mais en l'an VII, nous dit Marmont, il nous abandonna pour quelque mécontentement, se réunit à nos ennemis et fut tué, en faisant le siège d'Ancône, par les troupes mêmes qu'il avait formées.

776. — La comtesse de Lobau. Le général Mouton, comte de Lobau, se maria le 22 novembre 1809. Avec qui ?

— Il épousa Félicité-Caroline-Honorine, fille de la comtesse d'Arberg de Valenqui née princesse de Stolberg et nièce de la comtesse d'Albany. Son père avait été général au service de l'Autriche. Son frère, le comte d'Arberg, chambellan de l'empereur, fut chargé de la surveillance des princes d'Espagne et mourut préfet des Bouches-du-Weser. La comtesse d'Arberg était dame d'honneur de l'impératrice Joséphine. Mlle Mouton (Louise-Napoleone), née en 1811, devint marquise de Turgot.

777. — Magnanimité romaine. Quel est le contemporain de Corneille qui disait retrouver chez lui la magnanimité romaine ?

— « La magnanimité des Romains, dit Maucroix dans une lettre du 25 mai 1695 à Boileau, se retrouve tout entière dans Corneille ». Mais Balzac n'écrivait-il pas à Corneille en 1643 que l'auteur de *Cinna* avait retrouvé la noble et magnifique fierté de la République romaine ?

778. — Marron. Le pasteur Marron était président du consistoire français de la religion réformée lors du couronnement de Napoléon Ier. Est-il vrai qu'il fut reçu en audience à cette occasion par le pape ?

— Pie VII le reçut et l'accueillît même avec une bonté toute particulière. Ce qui donna lieu au poète Guichard de faire un distique qui courut alors tout Paris :

Vertueux protestant, que j'ai peine à vous voir !
Tirer Marron du feu n'est pas en mon pouvoir.

779. — Molé. Victor Hugo raconte que, dans l'été de 1849, le passant qui eût rencontré sur le pont de la Concorde un vieillard blême, ridé, à profil d'oiseau, affublé de conserves vertes garnies de taffetas, affalé au fond d'une lourde berline, et qui l'eût vu, un moment après, devant la grille de l'Assemblée nationale, s'élancer lestement à terre, en petite redingote noire et en chapeau gris, un stick à la main, aurait eu de la peine à reconnaître dans « ce vieillard et ce jeune homme » le comte Molé, l'ancien ministre de Napoléon, de Louis XVIII et de Louis-Philippe. Dans cette antithèse, n'y a-t-il pas un peu de l'exagération habituelle au poète de la *Légende des siècles* ?

— Il y en a, mais à peine, car dès le mois d'août 1841, un journaliste nous montre Molé, — celui que Royer-Collard appelait « l'austère intrigant », celui qui, dans les épreuves de l'*Histoire de la Restauration* de Capefigue, substituait à son portrait peu flatté un autre de sa main, fort bien tourné, mais beaucoup plus élogieux, — portant « un faux toupet gris tendre, mêlant frauduleusement ses mèches factices à quelques cheveux rares et épuisés ».

780. — Murailles vertes. Quel est l'écrivain d'autrefois qui, voyant de loin une ville et ses remparts plantés d'arbres, dit qu'elle a des murailles vertes ?

— La Fontaine, dans la relation de son voyage en Limousin, écrit qu'Orléans, à le regarder de la Sologne, est d'un bel aspect : « Le mail et les autres arbres qu'on a plantés en beaucoup d'endroits le long du rempart, font que la ville paraît à demi fermée de murailles vertes ; et, à mon avis, cela lui sied bien ».

781. — Nain du Roi. Jusqu'à quelle époque les rois de France eurent-ils « un nain » en titre d'office ?

— Balthazar Pinson, mort en 1662, fut le dernier nain du Roi. Sa charge et son titre sont alors supprimés. Il est remplacé, mais sous le titre de « musicien et garde des instrumens de musique de la chambre », par un musicien nommé Pierre Pièche.

782. — Napoléon et la musique. Napoléon aimait la tragédie. Aimait-il autant l'Opéra?

— Napoléon ne goûtait pas la musique et ne se gênait pas pour le montrer. « Vous avez une haute réputation, dit-il un jour à Méhul, mais votre musique m'ennuie. — Eh! qu'est-ce que cela prouve? » répliqua le compositeur. Un autre jour, l'empereur feignit de ne pas reconnaître Grétry qui faisait partie d'une députation de l'Institut, et brusquement l'interrogea : « Comment vous appelez-vous? — Toujours Grétry » répondit le musicien.

783. — C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière. Où se trouve ce vers de Voltaire?

— C'est le huitième vers de l'épitre à Catherine II écrite en 1771.

784. — Le nouveau monde en guerre pour le droit. De qui sont ces deux vers prophétiques :

Faudra-t-il que le nouveau monde
Mette le vieux à la raison?

— Ils font partie d'une longue pièce de vers publiée en 1657, qui traite de l'embarquement pour l'Amérique des Manon Lescaut du temps. L'auteur, Claude Le Petit, ayant écrit des vers satiriques et obscènes, fut condamné par le Parlement de Paris et brûlé en place de Grève à l'âge de vingt-quatre ans (1662). On trouvera sa biographie et les vers sur la déportation des filles dans un article de F. Lachèvre (*Revue des Livres anciens*, t. I, 1913, p. 129-139).

785. — Le père des frères Paris. Le père des fameux financiers du XVIIIe siècle était-il un simple cabaretier des environs de Grenoble?

— C'est une légende. Le père des quatre frères Paris n'était pas aubergiste à Moirans en Dauphiné. D'après les registres des délibérations consulaires de Grenoble, c'était en 1681 un commissaire des guerres, « personne de qualité et qui avait grand train ».

786. — Perdrix aux choux. « Une musique sans mélodie est une *perdrix aux choux* qui ne se composerait que de choux ». Qui a dit cela?

— Alphonse Karr.

787. — La Prusse en 1812. La corruption des mœurs y était-elle aussi grande qu'en 1806?

— Notre ambassadeur Saint-Marsan écrit le 10 décembre 1812 qu'on fait grand bruit d'une liaison du chancelier Hardenberg avec Mme de Béguelin, et il ajoute : « Il est peut-être singulier que l'on fasse une pareille observation dans un pays où l'on peut dire qu'en général les mœurs régulières sont à peu près inconnues ».

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — **1er mai** — **1918**

Dawkins, Grec moderne en Asie-Mineure (Jean Psichari).
Mierow, Un manuscrit de Princeton (P. de L.).
Schwab, Homélies judéo-espagnoles (A. L.).
Brunot, Histoire de la langue française. V, Le français en France et hors de France au xviie siècle (E. Bourciez).
Mgr Tissier, Vérité et vérités; Lagardère, France... demain; Rouzic, Le prix des larmes; Y. de la B., Médiation pontificale (L. R.).
Bouloc, Tu ne tueras pas; Eugène Lévy, La révélation française (S. Reinach).
Altiar, Journal d'une Française en Amérique (A. Waddington).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

R. M. Dawkins. Modern Greek in Asia Minor. A study of the dialects of Silli, Cappadocia and Pharasa, with grammar, texts, translations and glossary..... With a chapter of the subjectmatter of the folk-tales by W. R. Halliday. Cambridge, University Press, 1916, in-8°, xiv-695 (plusieurs gravures et deux cartes).

L'auteur de ce compte-rendu n'a pas attendu la grande guerre pour faire la découverte de la philologie anglaise. Il reconnaît cependant l'emprise depuis des années sur son esprit du préjugé germanique. Rien pour lui — comme hélas ! pour nombre de ses confrères. — n'existait hors de la *philologuie*, tant et si bien que, dans une bibliographie où figuraient jusqu'aux moindres *dissertationcules* germaniques, un Boche en personne — un des 93 — lui reprocha une seule omission : celle d'un ouvrage français important, en quatre volumes, l'excellente *Histoire des livres du Nouveau Testament* par M. E. Jacquier (Paris, 4 vol., 1906-8).

Dans le même ordre d'idées, consacrant ce qui lui reste d'années d'enseignement au grec néo-testamentaire, étudié au double point de vue du substratum hébraïque et du développement postérieur du grec, il ne s'enthousiasma pour l'exégèse anglaise que vers 1907, sur la découverte qu'il fit de la merveilleuse édition de l'évangile selon saint Marc, de M. Swete (Macmillan, 1905). Il est vrai que, depuis, il se rattrapa et que certaine bibliothèque, dont il fit don au Sénat, s'enorgueillit non seulement des principaux ouvrages de la philologie biblique anglaise, mais encore de revues théologiques anglaises que l'on trouverait, croyons-nous, difficilement dans d'autres bibliothè-

ques publiques de Paris. Une belle place y a été également réservée à une découverte similaire : celle de l'éxégèse catholique qui représente un des plus beaux efforts scientifiques de notre pays.

Aujourd'hui, ce n'est point d'éxégèse, c'est de linguistique et même de linguistique dialectale néo-grecque que nous avons à nous occuper. Ce sont des études auxquelles, dès 1886, j'ai été le premier, si je ne m'abuse, à donner l'impulsion méthodique. Une bibliographie de ces travaux manque peut-être à l'excellent volume de MM. Dawkins et Halliday. Elle n'aurait pas tenu beaucoup de place. Nous sommes encore loin, sur ce domaine, du monument de *patoisologie* romane que Gilliéron éleva dans son *Atlas linguistique de la France*. Ce recueil — que j'ai eu dans des conditions exquises et qui est destiné à devenir d'une rareté coûteuse — se trouve aussi dans la bibliothèque sénatoriale dont nous parlions tout à l'heure, comme modèle et comme incitation aux néo-grécisants de l'avenir.

Les Allemands ont aussi produit dans cette matière, mais un peu à tort et à travers, comme nous le reconnaîtrons aisément, dès que nous aurons compris dans sa suprême essence le *bluff* teuton, lequel est bien loin de se confiner dans le commerce et les fanfaronades guerrières, mais s'étend jusque dans la science. Ce bluff nous apparaîtra sans obscurité, lorsque nous nous serons peu à peu dépouillés de notre mentalité de 70. Le bluff scientifique existe bel est bien de l'autre côté du Rhin. J'en ai, du moins, deux exemples certains, relatifs à l'objet même de cet article. K. Dieterich est certainement un des Allemands qui connaissent le mieux le grec moderne et qui le proclament avec je ne sais quels éclats de trompe apocalyptique. C'est l'Allemand à vaste envergure philosophique, énonçant des vérités éternelles — sur les Cyclades. Dans ma dernière mission en Grèce — c'était en juin-juillet 14 ! — j'ai su par divers témoignages que quelques plaisantins imaginatifs du crû s'amusaient à lui servir des formes de leur invention qu'il relevait consciencieusement sur ses calepins ; car il manque et a toujours manqué de discernement.

Un savant qui en a beaucoup plus est M. P. Kretschmer, professeur à l'Université impériale de Vienne et auteur d'un livre sur le dialecte de Lesbos, qui a paru dans la *Balkankommission*. Voici ce que K. Krumbacher me racontait au sujet de la science néo-hellénique de M. P. Kretschmer. Se trouvant ensemble dans un train, à l'occasion de je ne me souviens plus quel congrès orientaliste, Krumbacher interpella son collègue Autrichien en grec moderne, pour lui dire de mettre son *chapeau dans le filet* ou n'importe quelle autre phrase aussi courante. Il fut stupéfait de constater que Kretschmer ne comprenait pas ; celui-ci lui avoua même qu'il ne parlait pas le grec moderne. Voilà des conditions idéales pour entreprendre une investigation dialectale ! On voit maintenant comment celle de Lesbos a été menée : quelque indigène a dû fournir à l'auteur les documents néces-

saires. L'auteur les a rangés et mis en ordre. C'est bien ce que l'on peut appeler le *bluff* scientifique.

Ce qui me confirme dans cette manière de voir, c'est la préface même de l'auteur [1]. Passant en revue les différents moyens d'enquête dialectale, il fait cette remarque délicieuse que la documentation orale, directement puisée dans des entretiens avec l'habitant, éloigne bien du but : *nur sehr langsam zum Ziele führt.* Ce qui lui paraît donc le moyen le plus sûr d'aboutir, c'est un questionnaire systématique auprès de garants appropriés (« so bleibt als das wichtigste und einfachste [l'adjectif est exquis !] Mittel der Dialektaufnahme das systematische Ausfragen geeigneter Gewährsmänner », p. VII-VIII). Il s'adjoint le témoignage de maîtres d'école et d'élèves de Hatzidakis ! ! ! A la lumière de la révélation que jadis Krumbacher me fit, en passant, toutes ces belles théories se montrent sous leur vrai jour : c'est le code parfait de celui qui ne sait pas la langue du pays dont il étudie un dialecte et qui ne l'avoue pas nettement.

Un fait semblable s'était produit bien avant M. P. Kretschmer. P. de Lagarde avait utilisé ou plutôt publié, tels quels, des documents cappadociens dialectaux qu'on ne sait pourquoi lui remit à cette intention M. Karolidès. Mais P. de Lagarde en témoigne beaucoup de mauvaise humeur, déclare, tout en publiant les textes, qu'il ne sait pas un mot de grec moderne et que ce n'est point là son affaire. C'est que probablement, 70, suivant l'expression même de Th. Mommsen, *ne leur était pas encore monté à la tête* — (*wenn das uns nur nicht in den Kopf steigt* : oral) [2].

L'ignorance du grec moderne n'est certes pas un reproche que l'on pourra faire à MM. Dawkins et Halliday, tous deux anciens élèves de l'École britannique d'Athènes. M. Dawkins avait même, dès 1910, préludé à l'étude du grec d'Asie mineure par un article court et important du *Journal of hellenic Studies*, XXX (1910), 109-132. Il y développe et appuie de nombreux exemples la théorie reprise dans le volume, suivant laquelle les Grecs de ces régions ont subi l'influence, non lexicologique, non syntaxique, ce qui serait fort admissible, puisque le lexique et la syntaxe rentrent plutôt dans le domaine de la psychologie, mais bien l'influence *phonétique* des Turcs environnants, ce qui m'étonne un peu, car, c'est une illusion de croire que, dans des emprunts de ce genre, on emprunte simplement le *son* : il faudrait emprunter l'organe même qui le produit ; ce n'est plus alors le phonème, c'est le gosier qui serait turc. Et cette observation nous ramène précisément à la vérité : si, dans le grec de ces dialectes, il existe réellement des sons qui soient propres aux dialectes turcs, c'est que

1. *Schriften der Balkankommission*. Linguistische Abtheilung. VI. *Der heutige lesbische Dialekt*. Vienne, 1905, p. VII-VIII.

2. P. de Lagarde, *Neugriechisches aus Klein-Asien*. Göttingen, 1886 (dans les Abhandl. d. k. Ges. der Wiss. zu Gött., XXXIII (sans indication de page).

les Grecs qui en usent, sont des Turcs d'origine, convertis pour des causes qui nous échappent présentement.

Je n'ai, naturellement, pas de grosses remarques à faire sur un travail de tant de science et de conscience, que j'ai parcouru, parfois lu à fond, pour ma plus grande édification linguistique. Les textes populaires — avec leur traduction — le *Glossaire*, qui occupent une bonne partie du volume — sont instructifs, sont suggestifs, sont pleins d'aperçus infinis. Je regrette seulement que le nombre des néo-grécisants étant déja si restreint, on ignore les ouvrages les uns des autres. Ainsi, p. 41, l'auteur ne connaît pas les réflexions au sujet de l'*harmonie consonantique* turque, qui, pour la première fois, ont été produites dans les *Études de philologie byzantine et néo-grecque* (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, t. XCII, Paris, 1892, p. LXXIV).

Mais voici que je regrette davantage, par amour propre d'auteur, sans nul doute.

M. Dawkins a dû adopter un système de transcription phonétique. Deux alphabets se présentent à cette fin : l'alphabet latin et l'alphabet grec. M. Dawkins — et il s'en explique (p. 39) — a fait un mélange des deux alphabets, sans que, j'en ai quelque soupçon, ce mélange puisse le satisfaire lui-même. Que n'a-t-il accordé quelque attention à un modeste *Essai de grammaire historique néo-grecque sur le changement de* λ *en* ρ *devant des consonnes en grec ancien, médiéval et moderne ?* Il se trouve dans les *Mémoires orientaux* du Congrès de 1905, publiés par notre École nationale des Langues Orientales vivantes, p. 292 et suiv. Il aurait vu, dès les premières pages, tout un système de transcription phonétique dont l'alphabet grec fait les frais. Il faut toujours, bien entendu, recourir à des lettres surmontées de signes diacritiques. C'est le système que nous avions adopté. M. Dawkins le fait pour σ, ζ, etc. Je l'ai fait pour π τ κ, ce qui donne les explosives sonores dont M. Dawkins est embarrassé et pour lesquelles il s'adresse au *b*, *d* et *g* latins. L'Imprimerie Nationale nous avait fabriqué, sur indication, les caractères qui ne sont pas difficiles à fondre.

Si cette page d'un vieux néo-grécisant a échappé à M. Dawkins, nous sommes bien plus coupables, nous tous, tous les linguistes, vis-à-vis d'un linguiste plus âgé encore que moi et qui se dérobe sous le voile de l'anonyme. C'est le R. P. *** « Religieux des Augustins Reformez de Paris », qui, en 1713 — vous entendez bien ? — publiait une « nouvelle manière d'écrire comme on parle en France ». Il ne se borne pas à la théorie ; il nous donne l'exemple — dont il écrit l'*x* par *g z*. Il a inventé tout un alphabet de transcription phonétique, dans lequel il a eu le mérite stupéfiant pour l'époque de comprendre que les sons *an*, *on*, *in* etc. ne représentent pas deux sons, mais constituent une voyelle nasale unique en français [1].

1. On lira avec fruit dans F. Brunot, *Hist. de la l. franç.*, t. II, 1906, p. 93, livre II, chap. I *Essais de simplification et d'unification de l'orthographe*, d'autres

Ce livre, suggestif et rarissime, se trouve dans la bibliothèque à laquelle il a été fait plus haut allusion et dans laquelle on s'est plu à réunir tout ce que l'on a pu se procurer des productions, des chefs-d'œuvre parfois, de la *philologie* française, qui est bien antérieure à la philologie germanique. Je ne mentionne pas ici ces ouvrages plus que je n'analyse le petit livre du brave prêtre, prédécesseur de notre abbé Rousselot. Je dis seulement que ces travaux, il faut les connaître d'abord, ensuite, les aimer. Après 70, dans un généreux accès de beauté française, mon cher maître, notre maître à tous, G. Paris, avait, ici même, si j'ai bonne mémoire, posé le principe que les récents événements — d'alors — ne devaient en quoi que ce soit influencer notre critique. Les Allemands ont dû trouver ce principe succulent et nous en ont récompensés par le manifeste des 93. J'ose avancer, dans cette *Revue*, un principe diamétralement opposé à celui de mon bien aimé maître. Je dis et je soutiens que, après cette guerre où nous avons appris à connaître l'Allemand jusqu'au tuf, nous nous devons et nous devons à la science d'être influencés dans nos jugements sur un ouvrage, du moment qu'il est boche. Par ce fait seul, il nous doit être suspect, loin de nous paraître impeccable *a priori*. Nous devons, au lieu de lui faire crédit sur son seul passeport germanique, l'examiner sous toutes les coutures, sévèrement, en dépit des obstinés et des retardataires. Nous trouverons plus d'une fois le *bluff* dont nous avons consigné un bon *egzample* et nous reconnaîtrons aussi qu'en matière de philologie et même de linguistique, il y avait, il y a et il y aura encore du bon dans cette vieille France.

Jean Psichari.

M. Charles Christopher **Mierow**. A description of manuscrit Garret deposit 1450, Princeton University Library, together with a Collation of the first Work contained in it, the de Arca Noe of Hugo de Sancto Victore, Princeton 1917 (tirage à part des « Transactions of the American Library Institute ».

Après une brève description d'un ms. du XIIe siècle, en minuscules gothiques, qui appartient à la bibliothèque de la Princeton University et renferme divers opuscules d'Hugo de Saint Victor et de Bernard de Clairvaux, M. Mierow présente une collation du *de Arca Noe* d'Hugo de Saint Victor, d'après ce ms. d'une part, et d'autre part d'après l'édition de la *Patrol. lat.* de Migne, tome CLXXVI. La division en livres n'est pas la même dans le ms. qui offre en outre trois grandes lacunes et deux additions assez importantes au texte de Migne.

P. de L.

---

essais de ce genre. Malgré de véritables intuitions de génie, aucun grammairien n'est allé aussi loin, aucun n'ayant été un linguiste comme paraît l'avoir été notre Révérend Père.

Homélies judéo-espagnoles par M. Schwab. Tiré des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale etc., t. XL, Paris, imprimerie nationale, 1916; in-4°, 32 pages.

Notices, avec transcription et traduction partielle, de curieux textes, presque tous fragmentaires, rédigés dans le castillan du xve siècle, coloré d'hébreu, dont usaient les juifs espagnols. Il y a lieu à transcription parce que les homélies sont écrites en caractères hébreux. Les fragments proviennent de la *Gueniza* du Caire, où l'on a trouvé déjà toutes sortes de textes curieux. La publication, très soignée, de M. Schwab n'intéresse pas que l'histoire des coutumes juives, et les hispanisants pourront en tirer profit.

A. L.

F. Brunot, **Histoire de la langue française**. V. Le français en France et hors de France au xviie siècle. Paris, A. Colin, 1917; un vol. in-8° de vii-443 pages.

Il y aurait peut-être quelques réserves à faire sur l'étendue de ce tome V par rapport au plan général de l'ouvrage de M. Brunot; il n'y en a pas sur l'opportunité de sa publication. L'auteur dit très bien dans sa courte préface : « Tout le monde comprendra pourquoi j'ai eu hâte de publier ce travail, que j'ai détaché de la deuxième partie du tome IV de cette Histoire, avec laquelle il devait d'abord paraître. Dans un moment où il s'agit pour un grand et noble peuple de sauver sa vie et sa place dans le monde, rien n'est de trop de ce qui peut illustrer le rôle qu'il a joué dans l'histoire générale de la civilisation ». Et il a non moins raison d'ajouter encore ceci : « Toutefois je me serais fait un scrupule de changer dans ces chapitres, écrits avant août 1914, soit une phrase, soit même une expression, dans une intention apologétique, et pour embellir la vérité. Ceux qui ont entendu mes cours plusieurs années avant la guerre, — il y avait des Allemands, — reconnaîtront mon exposé dans le moindre détail. Je laisse à d'autres la coupable et déshonorante croyance qu'un savant peut servir sa patrie par le mensonge ou la dénégation impudente des faits les mieux établis ».

Le volume s'ouvre par quelques détails curieux sur cette poésie latine qui était encore contemporaine d'*Andromaque* et du *Misanthrope*, qui se posait en rivale et ne voulait pas abdiquer. Mais n'est-ce point attacher beaucoup d'importance aux petits vers des Jésuites, simple amusement de collège, surtout au Collège de Clermont? Plus représentative est déjà l'affaire des inscriptions sur les monuments publics, qui fut d'ailleurs, vers 1676, tranchée au profit du français par une intervention du roi. Enfin l'intérêt s'accroît dans les chapitres suivants, où nous voyons successivement le français enseigné tant bien que mal en France dans les petites écoles du temps, discuté aussi, et non sans pédantisme parfois, dans les académies provinciales qui s'étaient constituées sur le modèle de celle de Richelieu;

où nous le voyons se répandre peu à peu jusqu'aux frontières du royaume, et travailler à l'assimilation des provinces nouvellement réunies à la couronne. Un exemple très typique de ces progrès est fourni par l'Alsace (chap. XIII et XIV, pp. 115-134) : il y a là quelques pages très condensées, remplies de précisions, que l'auteur avait déjà précédemment publiées en 1916 dans la *Revue de Paris*, et qu'il a du reste un peu remaniées. — Dans la deuxième partie de son livre, et qui est aussi la plus développée puisqu'elle contient environ 300 pages, M. B. a examiné la diffusion du français hors de France pendant le XVIIe siècle, cette marche vers l' « universalité », que le lourd Charpentier proclamait déjà d'une façon assez confuse dans sa *Défense* de 1683, et que juste un siècle après Rivarol devait magnifier avec infiniment plus d'élégance, d'ailleurs sur l'invitation expresse de l'Académie de Berlin. Il n'a pas étudié la question tout à fait dans son ensemble, puisqu'il a laissé de côté notamment les pays méridionaux comme l'Espagne et l'Italie, mais il a fait porter ses recherches sur les trois points qui offraient une importance de premier ordre, à savoir l'Angleterre, les Pays-Bas, et l'Allemagne. Pour la seconde de ces études, il se plaît à reconnaître combien l'ont aidé les travaux antérieurs et une quasi-collaboration de M. Salverda de Grave, le savant professeur à l'Université de Groningue ; mais c'est à la troisième, comme il était naturel, qu'a été consacré le nombre de pages le plus considérable (pp. 275-385). Il faut d'ailleurs louer la richesse d'information de M. B. sur toutes les questions qu'il a traitées et lui savoir gré de n'avoir point ménagé sa peine, d'être sorti des généralités par des considérations précises.

Évidemment ces pages sont au point. Et on pourra bien, par des recherches ultérieures, y faire certaines additions, ou peut-être quelques rectifications ; mais enfin l'ensemble des faits ici réunis est déjà par lui-même très imposant et très probant. Nous y voyons nettement comment, dès l'époque de Louis XIV, le français s'était insinué de l'autre côté de la Manche et dans toute l'Europe Centrale. Cela de deux façons : car si, par besoin de politesse, on le parlait purement et simplement dans les salons ou dans les petites cours qui cherchaient à singer Versailles, il était donc d'autre part inévitable que notre vocabulaire pénétrât assez profondément les idiomes indigènes, et c'est bien en effet ce qui s'est produit, ce qui est visible surtout dans l'allemand. Il y a là un commentaire à la fois solide et précis, avec preuves à l'appui, de ces pages brillantes, mais un peu superficielles, où Rivarol avait jadis montré notre langue du XVIIe siècle s'introduisant partout avec « nos pompons et nos modes ». La dernière question qui est ici traitée, non sans ampleur, est celle de l'emploi du français dans la diplomatie. M. B. l'a serrée de plus près qu'on ne l'a fait pendant longtemps, parce qu'on se contentait de rapporter les allégations de Charpentier et de quelques contemporains : il a fait

bonne justice de cette légende tenace qui rapporte souvent encore à la date du traité de Nimègue celle de l'usage exclusif de notre langue dans les instruments diplomatiques. En réalité, c'est en 1714 seulement, à Rastadt, que nous avons signé avec l'Empire le premier traité rédigé en français : encore les Impériaux y avaient-ils glissé, relativement à l'emploi toujours possible du latin, certaines réserves qui se sont reproduites périodiquement pendant un demi-siècle, et n'ont fini par disparaître qu'à la paix d'Hubertsbourg. Tout cela ne manque pas d'intérêt.

On tiendra compte à l'auteur des conditions plutôt difficiles où s'imprime actuellement un livre de cette nature et de cette importance. A propos des nombreux documents cités, on ne le chicanera donc pas sur quelques virgules qu'il lui a été impossible (d'après son propre aveu) de vérifier dans les dépôts de Londres, ou même au Ministère des Affaires Étrangères. Et puis comment, à notre tour, vérifier ces virgules? Il serait assurément plus facile d'insister sur quelques fautes ordinaires d'impression, et par exemple sur un point malencontreux qui se trouve p. 431, juste à l'avant-dernière ligne du livre. Mais ce sont là simples vétilles, et mieux vaudra terminer par une constatation d'ordre général. Dans ses précédents volumes, M. B. n'a pas toujours été bien tendre pour notre langue classique. Il lui a reproché à diverses reprises de s'être constituée sur une base trop étroite, au milieu des cercles mondains, et d'en avoir gardé quelque chose d'artificiel, tandis qu'elle admettait par ailleurs une ingérence tyrannique des théoriciens, empêchant « les forces créatrices de faire leur œuvre et de donner satisfaction aux besoins », etc., etc. Il semble bien, dans ce tome V, être un peu venu à résipiscence, si çà et là au contraire il a parlé du « rayonnement » du génie français, et de l' « élite groupée à Paris ou à Versailles », celle qui « avait fait son idéal d'un esprit de politesse dont la séduction était irrésistible » (p. VI) ; ou encore de la « situation privilégiée » que la langue française dut « à elle-même, à son génie et au génie de la race » (p. 430). Pour ma part, j'aime bien mieux ce ton-là que l'ancien ; je le crois plus juste et plus équitable. Oui, on peut en toute justesse, en toute justice aussi, parler du génie de notre langue classique, celle des héros de Racine ou de Mme de la Fayette ; on peut parler de sa grâce souple et de sa liberté d'allure, car elle était libre encore, même après Vaugelas, et plus qu'on ne le croit généralement, — libre, et en un sens pleinement nationale, ayant dans le passé tant d'attaches qui n'ont été rompues que pendant l'âge suivant. C'est à vrai dire au cours de cette nouvelle période qu'elle a atteint le maximum d'universalité, parce qu'elle s'était faite de plus en plus logique, et qu'elle est en conséquence devenue plus européenne, quoique moins française, ce qui était après tout sans doute son destin... Mais voilà des considérations qui anticipent, et risqueraient de nous

entraîner trop loin. Contentons-nous de remercier encore une fois M. Brunot pour la solide étude qu'il vient de publier sur l'histoire externe du français. Ce n'est pas seulement un bon livre, c'est un acte, — ou, si l'on préfère, un acte de foi dans l'avenir de notre langue garanti par son passé.

E. Bourciez.

Mgr Tissier, évêque de Châlons. Au fil de la guerre. **Vérité et Vérités**, 2e édition. Paris, Téqui, 1917, in-16, p. 422. Fr. 3,50.

Jean Lagardère. **France... Demain!** Aux ouvriers et ouvrières de reconstruction d'après-guerre. Ibid., 1917, in-16. Pp. 18, 294. Fr. 3.

Louis Rouzic. **Le Prix des Larmes.** A ceux qui pleurent. Ibid., 1917, in-16. P. 393. Fr. 3,50.

I. Le nouveau volume de l'évêque de Châlons est un recueil de lettres pastorales, de discours, de sermons ou d'allocutions dont les grandes fêtes liturgiques, au cours de l'année 1916, ont été avant tout l'occasion. Il les a adressés à des auditoires divers, d'abord à ses fidèles immédiats, à ses prêtres, aux jeunes soldats des nouvelles classes appelées, aux membres d'associations religieuses, aux élèves de telle institution de sa ville, et aussi aux paroissiens de quelques églises du diocèse, où l'orateur avait été invité à prendre la parole. Plusieurs en effet de ces discours ont été prononcés pour la commémoration de la victoire de la Marne, à Esternay, à Fère-Champenoise, à Vitry-le-François, à Maurupt-le-Monthois, ou dans des services funèbres pour les soldats de Châlons et ceux de l'Argonne. Ce sont donc à la fois des manifestations religieuses et patriotiques. L'évêque de Châlons, en dehors de l'hommage qu'il a partout rendu à nos soldats et à leurs sacrifices, s'est appliqué à tirer de la guerre les enseignements sociaux, moraux et religieux qu'elle comporte. Il l'a fait avec une grande hauteur de pensée et une pénétrante émotion, avec une éloquence abondante, presque débordante, mais en restant naturellement fidèle à ses préoccupatione d'homme d'Eglise. La guerre pour lui a été une rénovation de la foi religieuse et elle a jeté des semences dont le catholicisme peut concevoir les plus solides espérances. Aux historiens plus tard de dire si l'orateur a pris ici ses désirs pour des réalités et si la guerre parmi les nombreux changements qu'elle ne manqu ra pas d'apporter au pays aura produit effectivement celui que les écrivains religieux sont unanimes à signaler ou à souhaiter. Ce qu'il faut retenir, c'est l'empressement qu'ils mettent à souligner ce courant, comme pour le solliciter et en accroître l'importance. Les reproches ordinaires qui si souvent sont tombés du haut de la chaire contre le matérialisme contemporain, les prétentions injustifiées de la science, la morale indépendante, l'enseignement faussé de l'école, une législation injuste dirigée contre l'Eglise, toutes les critiques qu'elle a élevées contre la société laïque et qui ne manquent

dans presque aucune de ces manifestations oratoires, mêlées aux éloges de l'héroïsme et du dévouement, nous avertissent des pieuses intentions de nos panégyristes.

II. Dans un livre un peu verbeux, sentant les développements faciles de la chaire, un aumônier militaire, M. Jean Lagardère, esquisse un plan de relèvement pour la France de demain. On ne s'étonnera pas que la personnalité de l'auteur soit inséparable du programme qu'il propose. Il s'agit avant tout d'une restauration du sentiment religieux dans tous les domaines, et c'est elle seule qui assurera aux pays les plus brillantes destinées. Tout ce qui compromet l'avenir de la France, dans sa race, dans sa prospérité économique, dans la stabilité de l'ordre intérieur, dans son autorité au dehors, découle de l'abandon de la foi, des progrès d'une fausse philosophie importée d'Allemagne, d'un communisme inspiré des Marx et des Engel. Il faut retourner aux vieilles traditions françaises, rendre à la culture classique la place qu'elle a perdue, remplacer Kant et Nietzsche par Aristote et saint Thomas ; bref, il faut « des cerveaux catholiques bien conformés, qui ne disent que ce qu'ils savent, ou qui ne sachant pas, s'en rapportent à l'Eglise qui pense pour eux » (p. 139). On devra « replacer toutes choses sous le légitime empire de Jésus-Christ et de son Eglise, car le seul parti qui puisse sauver le monde est le parti de Dieu » (p. 209). Les bons patriotes auront donc pour première tâche de défaire ce qui a été fait contre l'Eglise, proscrire le divorce, rétablir l'école confessionnelle, rendre aux parents la liberté de tester en réintroduisant le droit d'aînesse, et surtout rétablir le Concordat. Ces idées, dont je ne signale ici que les principales, sont celles qu'on retrouve dans la presse religieuse, et dans une certaine presse politique que M. L. ne se fait pas faute de citer. Nous n'avons pas dans cette *Revue* à les discuter, mais on ne peut s'empêcher de trouver étrange que cette œuvre de reconstruction apparaisse avant tout comme le programme d'un entrepreneur de démolition; l'auteur qui parle sans cesse des enseignements de la guerre ne devrait pas oublier que le premier est celui de la discipline, du respect des lois et des institutions établies.

III. M. L. Rouzic, aumônier « rue des Postes », a écrit un livre de spiritualité sur le *Prix des Larmes*. Il a relevé dans la Bible, dans les Pères de l'Eglise et les écrivains religieux les plus variés, depuis les mystiques du moyen âge jusqu'aux orateurs catholiques de nos jours, et aussi chez quelques auteurs profanes, une foule de passages sur les qualités et les mérites des larmes dans la doctrine chrétienne, en les accompagnant d'un commentaire ingénieux, mais condamné à d'inévitables redites. Son livre est trop étranger à l'objet ordinaire de la *Revue* pour qu'il soit nécessaire d'entrer à son égard dans plus de détails. Je m'en voudrais cependant de ne pas citer, à titre de curiosité, un témoignage qu'emprunte l'auteur à un de ses devanciers dans

cette histoire particulièrement délicate. Veut-on savoir combien de larmes le Christ a répandues au cours de la Passion ? un pieux érudit, Pierre de Celle, les a comptées : 262,000.

L. ROUSTAN.

Y. DE LA B. **Médiation pontificale et Relations avec le Vatican.** Paris, Téqui, 1917, in-16, p. 56. Fr. 0,50.

L'auteur anonyme de cette brochure a reproduit deux articles parus dans la revue religieuse des *Etudes*. Le premier examine l'offre de médiation que le 1er août 1917 le pape a adressée aux puissances belligérantes. La presse de l'Entente n'a pas été très accueillante à ces propositions que l'auteur juge cependant assez voisines des conditions posées par les Alliés eux-mêmes dans leur réponse commune au message du président Wilson en janvier 1917 ; il concède toutefois que le pape aurait dû donner aux revendications françaises une forme plus explicite. Le second article qui se rattache assez étroitement au premier expose les raisons et les avantages qu'il y aurait pour la France à renouer des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Il ne s'agit pas de reprendre une discussion des anciens problèmes de politique intérieure, mais uniquement de sauvegarder certains intérêts que la guerre vient encore de mettre en évidence. Tels sont le règlement de la situation du clergé d'Alsace-Lorraine, lorsque les provinces annexées auront fait retour à leur ancienne patrie ; la question du protectorat religieux de la France en Orient ; celle du catholicisme dans la zone française du Maroc, dépendant actuellement de l'évêque espagnol de Tanger ; celle de l'aumônerie générale des armées françaises. Au point de vue international il y aurait non moins de raisons pressantes de ne pas négliger de mettre à profit l'influence du Saint Siège dans la discussion de la paix future et en particulier dans le rôle tout nouveau, si rempli pour lui d'espérances, que la révolution russe semble l'appeler à jouer dans le monde chrétien slave. Cette revue rapide des principales questions que soulèvent les rapports de la France avec la cour romaine est faite sur un ton modéré et sobre, sans les exagérations de plume ordinaires aux défenseurs de la papauté.

L. R.

Enée BOULOC. « **Tu ne tueras pas...** » **Une nouvelle conception de la guerre et de la paix.** Paris, Plon, 1917 ; in-8°, XIV-271 p., 3 fr. 50.

Partisan de la « Société des Nations », mais sans désarmement obligatoire, trouvant une garantie suffisante de la paix future dans l'interdit prononcé contre toute nation coupable, l'auteur ne paraît pas avoir mis en avant d'idées bien neuves ni d'une réalisation aisée. Il en veut beaucoup aux conférences de La Haye d'avoir « brodé sur la doctrine moyenne, établie et classique » de la guerre, au lieu d'avoir

condamné d'une manière formelle les guerres d'agression. « La principale erreur de tous, c'est de n'avoir pas vu, ni senti, ni osé formuler la grande règle de la justice ; c'est de n'avoir pas fait ce départ essentiel, par quoi seulement vaut ce livre, s'il vaut quelque chose, entre les guerres justes et injustes. » (p. 203). Mais, d'abord, les conférences de La Haye, deux fois paralysées par les *non possumus* de l'Allemagne, n'étaient que les premiers pas, très péniblement franchis, dans une voie qui, sans les convoitises allemandes, aurait pu mettre la paix du monde hors de toute atteinte, comme on le vit lors du grave incident de Hull entre l'Angleterre et la Russie. Il est vraiment excessif d'écrire (p. 8-9) : « A qui la faute ? Au droit insensé de La Haye ! » En second lieu, la distinction entre guerres justes et injustes est si bien sentie de tout le monde que même les agresseurs les plus scélérats ont toujours fait effort pour mettre la justice apparente de leur côté. Il serait plus facile d'empêcher les guerres par la prohibition internationale des engins de meurtre collectif que de faire décider chaque fois, par un tribunal, *quis justius induit arma*.

P. 17, l'auteur dit qu'il y a des guerres d'honneur, pour venger un outrage sanglant, « telle celle de la France contre la Prusse, qui s'enflamma de l'assassinat de nos plénipotentiaires de Rastadt. » L'étude des précis d'histoire ne devrait pas être négligée.

S. Reinach.

Eugène Lévy. **La Révélation française**. Essai sur le génie de la France nouvelle. Préface d'Édouard Schuré. Paris, Perrin, 1917 ; in-8°, 157 p., 2 fr. 50.

Comme l'empereur Julien, l'auteur est un dévot du Soleil :

« Notre esprit tout entier est une effusion de la Lumière du Monde, fécondation interne pareille à celle que le soleil réalise dans le monde extérieur. Notre génie national, qui confie aux forces intellectuelles la réalisation de la fraternité humaine, atteste l'emprise sur nos âmes de l'âme solaire, où le don de soi-même et la pensée constructive se confondent en un amour organisateur, distinct des formes purement impulsives de l'élan fraternel dans le passé. Liberté, Égalité, Fraternité sont des modes spirituels de l'Être solaire. Pensée, progrès, amour organisateur sont la substance psychique des prébendes solaires. L'âme du soleil est la génératrice de notre idéal national. Ceux qui l'embrassent proclament l'héliocentrie humaine. » (p. 113).

Héliocentrie, géocentrie, tout est là :

« L'Allemagne a géocentrisé et dégradé ainsi ses facultés spirituelles; la France n'héliocentrise pas ses aptitudes géocentriques en une forme assez parfaite, en une mesure suffisante pour assurer la trajectoire idéale du progrès humain. » (p. 151).

M. E. Schuré, dans une préface plus intéressante que l'ouvrage, trouve que la pensée de M. L. est forte et profonde ; il estime que « les esprits vivants et libres salueront cet essai comme le signe éclatant de la résurrection de la France. » C'est peut-être beaucoup de bonté. Dans ce mélange d'occultisme, de bergsonisme et de sabéisme, je n'ai vu souvent que du galimatias ; mais c'est sans doute pour

n'avoir pas été initié. — P. 123, M. L. s'imagine que la loi de l'*Exode* (XXII, 19) contre la bestialité « réprime une animalité encore mal dépouillée », alors qu'il s'agit d'une interdiction d'ordre religieux visant des actes de bestialité religieuse (*matres sacer hircus inito*, etc.). Dans la préface (p. 39), M. Schuré nous dit : « Après avoir énuméré les déceptions de la vie, un Père de l'Église s'écriait : O vanité des vanités ! Tout n'est que vanité ! » Mais non. Ces mots sont le début du livre de l'*Ecclésiaste*, dont l'auteur, qui se dit frauduleusement fils de David, n'a rien énuméré du tout. Voici donc le roi Salomon promu père de l'Église ; c'est un avancement imprevu.

S. Reinach.

E. Altiar : **Journal d'une Française en Amérique** (septembre 1916-juin 1917), in-12, 352 p. Paris, Plon, 1917.

La jeune Française, qui a écrit ce petit livre de sa plume alerte, a déjà beaucoup voyagé, et beaucoup écrit pour son âge. Soit en Allemagne où elle a durant plusieurs années servi de secrétaire à une vieille princesse désireuse de publier des Mémoires, soit en France où elle s'est livrée à des études littéraires approfondies, soit en Amérique, partout elle a fait preuve de rares qualités d'observation et de jugement, d'un entrain que n'ont assombri ni des conditions de vie difficiles, ni une santé trop délicate, d'un esprit fécond en réflexions piquantes. Elle a montré, en même temps, ce qui ne gâte rien, un bel amour de la patrie : sous des pseudonymes d'aspect exotique, les sentiments et le style sont bien français.

Son voyage aux Etats-Unis se place entre deux traversées plutôt moroses, avec la menace des sous-marins ; mais, comme elle le dit, si maint jeune homme parut à certains moments plus affolé qu'il ne convenait, « les femmes et les petits chiens se sont bravement comportés ».

A peine débarquée en Amérique, elle s'est hâtée de quitter le paysage de cheminées et de gratte-ciel qui caractérise New-York, pour les environs plus reposants de Philadelphie, remplis des souvenirs de la guerre de l'Indépendance. Elle y a assisté aux soubresauts de l'opinion américaine, passant peu à peu de l'indifférence presque totale à l'égard de la grande guerre européenne, à la haine de l'Allemagne, et au désir d'aider contre elle la France, la France de Lafayette et la France de la Révolution. Elle a discerné avec perspicacité les premiers éclats de colère, causés par la guerre sous-marine à outrance, contre cette Allemagne « qui a une énorme conscience nationale » et « n'a aucune espèce de conscience au point de vue international ». Elle a dit les manœuvres habiles de M. Wilson entre « l'âne démocrate » et « l'éléphant républicain », ainsi que les tentatives d'obstruction du sénateur La Follette, aussi ridicule qu'impuissant. Elle a surtout décrit, de la manière la plus attachante, la

cérémonie d'inauguration majestueuse dans sa simplicité, de la seconde présidence Wilson, les 4 et 5 mars 1917, le président ayant près de lui Mrs Wilson; les meetings monstres où se manifeste la vitalité un peu primitive des Américains ; l'enthousiasme des femmes, partant en khaki pour conduire des automobiles sur le front d'Europe; l'opposition rigide des quakers, ennemis résolus de la guerre ; enfin le séjour triomphal, glorieux pour notre cher pays, de la mission française en avril-mai 1917.

Si le maréchal Joffre, imperturbable au milieu des accidents de chemin de fer comme dans les meetings, n'ouvre la bouche que pour manger ou pour dire « merci », le ministre Viviani parle admirablement, très sympathique malgré son air « fatal », et le colonel de chasseurs à pied F., avec son béret crâne, semble « adorable » aux Américaines. Et le peuple tout entier est soulevé par une immense vague de sympathie pour la France, pour ses malheurs, pour les gloires du passé et les espérances de l'avenir. Sans doute « ces gens-là restent des hommes d'affaires, généreux à leurs heures » ; ce ne sont pas des « chevaliers » ; ils ont pourtant senti passer, après la vision sanglante des souffrances et des deuils de la France envahie, le souffle puissant de liberté et de justice qui fait flotter ses étendards !

Albert Waddington.

QUESTIONS ET REPONSES

788. — Psaumes (les). On dit que Boileau les déclarait intraduisibles.

— « Leur divine sublimité, disait Boileau, est l'écueil de tous les traducteurs ; il n'y a que la plume des grands maîtres qui puisse rendre leur simplicité majestueuse qui a souvent désespéré M. Racine ».

789. Un livre de Richelieu. Qu'est-ce qu'un livre du cardinal de Richelieu sur « la perfection du chrétien » ?

— Le livre est celui dont Guy Patin a dit que les parents de ce fourbe et de ce tyran voulaient faire croire qu'il avait été grand homme de bien. Il parut en 1647 sous le titre *Traité de la perfection du chrétien*. Richelieu dit dans la préface qu'il l'a composé durant les désordres de Corbie ; ce qui, selon Tallemant, est une vanité ridicule, car il n'avait pas alors le loisir suffisant ; Tallemant ajoute que deux secrétaires de Richelieu, Desmaretz et Lescot, évêque de Chartres, ont un peu revu cet ouvrage.

790. — Sarasate et ses Stradivarius. Ce musicien possédait deux *Stradivarius* ; de qui les tenait-il ?

— L'un lui venait de la reine Isabelle d'Espagne qui le lui avait seulement prêté à vie. L'autre, qui portait la date de 1713, avait été acquis des luthiers parisiens Gand et Bernardel, lesquels l'avaient acheté de la succession de Boissier, violoniste et amateur d'instruments de musique de Genève. Boissier le tenait lui-même d'un humble

maréchal-ferrant qui, si la légende est exacte, l'avait reçu en payement du ferrage d'un cheval et longtemps gardé, tout poussiéreux, accroché à un clou au mur de sa forge.

791. — Science et conscience. Qui a, le premier, uni ces deux mots et dit qu'il faut à la fois science et conscience?

— Malherbe disait qu'il ne craignait pas les critiques ou, comme il s'exprimait, les antagonistes : « Juger est un métier que tout le monde ne sait pas faire; il y faut de la science et de la conscience, qui sont choses qui ne se rencontrent pas souvent en une même personne ».

792. — Mme de Sévigné et sa fille. Qui a dit, et dans quels termes, que, s'il pouvait, il épouserait Mme de Grignan et partirait ensuite pour recevoir des lettres de Mme Sévigné?

— C'est Joseph de Maistre : « Si j'avais, dit-il, à choisir entre la mère et la fille, j'épouserais la fille, et puis je partirais pour recevoir les lettres de l'autre ».

793. — Signer et palper. De quel personnage a-t-on dit qu'il signa d'une main, palpa de l'autre, et disparut?

— De Barras qui, après le 18 brumaire, signa la démission qu'on lui présentait, toucha l'or qui accompagnait cette lettre décisive, et partit aussitôt pour sa terre de Grobois.

794. — Le Solférino de Meissonier. Fut-il fait *de visu* ou après coup, sur des souvenirs de témoins, des récits, des matériaux?

— Lorsque la guerre fut déclarée à l'Autriche, Meissonier se fit attacher à l'état-major. Il adopta même une tenue bizarre pour ne pas paraître trop *pékin* parmi tant de militaires, puisqu'il suivait l'armée simplement comme peintre. Il vit donc l'affaire de Solférino et il revint sur le terrain après la bataille. La plupart des personnages du tableau sont des portraits, mais refaits plus tard, à loisir, après des séances de pose; celui de l'empereur a été fait à Fontainebleau, dans l'atelier du peintre Jadin où Meissonier avait attiré Napoléon III, au cours d'une promenade à cheval dans la forêt.

795. — Spectres. Quelle est la nation qu'un écrivain du XVIIIe siècle appelle une nation de spectres?

— Voltaire nomme ainsi Venise : « Hommes et femmes avaient un double visage, celui que la nature leur avait donné, et une face de carton mal peint qu'ils appliquaient par dessus. Les étrangers qui venaient dans cette contrée commençaient par acheter un visage, comme on se pourvoit ailleurs de bonnets et de souliers ».

796. — Mme de Villette et l'abbé Emery. Est-il vrai que Mme de Villette, *la belle et la bonne* de Voltaire, sauva l'abbé Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, pendant la Révolution?

— Mme de Villette, née de Varicourt, était sœur du curé doyen de Gex et parente de l'abbé Emery, originaire, comme les Varicourt, du pays de Gex. Usufruitière de la maison où était mort Voltaire, elle y cacha, pendant la tourmente, les papiers et effets les plus précieux de

la congrégation de Saint-Sulpice, et plus tard, quand l'abbé Emery eut été incarcéré à Sainte-Pélagie, elle réussit à obtenir son élargissement.

797. — Alarmisme. « Alarmiste » était déjà employé sous la Révolution. Mais le mot « alarmisme ? »

— Le 20 août 1809, le ministre de la marine Decrès écrit à l'Empereur qu'il a parlé dans le Conseil « avec une véhémence et un alarmisme qui, sans doute, parurent étranges dans ce moment ».

798. — Albion. A-t-on formé d'Albion un adjectif?

— Voltaire dit « Albionien ».

799. — Arc-en-ciel. Pourquoi comparait-on Lafayette à l'arc-en-ciel?

— M. de Staël disait après le sac de l'hôtel de Castries : « Lafayette ressemble à l'arc-en-ciel; il arrive toujours après l'orage ».

800. — Ars. Que signifie ce mot en vieux français?

— Il est ou le participe passé d'*ardoir* (dont *ardant* est le participe présent) ou substantif, et il signifie soit « incendie » soit, au pluriel, les flancs du cheval.

801. — Attachés étrangers. Y avait-il, en 1870-1871, des officiers étrangers autorisés à suivre les opérations des armées de la défense nationale?

— Il y eut à l'armée de l'Est un capitaine anglais nommé Metcalf et un officier de l'état-major austro-hongrois nommé Du Nord, attachés tous deux à notre quartier général.

802. — Béranger. Qui lui reprochait d'être obscur?

— Le duc de Broglie disait des chansons de Béranger : « c'est bien, c'est dommage que ce soit obscur » et encore : « Il a su porter l'obscurité jusque dans la chanson ».

803. — Besenval. Que faut-il penser de ses Mémoires?

— Il est long et verbeux, il se perd dans les détails, il se vante d'avoir tout prévu et tout prédit, il se pique d'être habile, d'être adroit et fin comme les Suisses, ses compatriotes, qui cachent leur ruse sous un extérieur épais; mais il est véridique et exact; il faut le consulter et le croire sur les opinions et les coutumes de son siècle.

804. — Caron et Mégère. Jean-Jacques, a dit un de ses adversaires, était un Caron qui aimait une Mégère (Thérèse Le Vasseur). Qui a fait cette comparaison?

— Voltaire dit au chant troisième de la *Guerre de Genève*, après avoir traité Rousseau de sombre énergumène,

C'était Caron amoureux de Mégère

805. — Voila le chatiment de sa basse avarice. De qui est ce vers ?

— De Molière (*Femmes savantes*, V, 5) : Philaminte juge ainsi Trissotin démasqué.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 octobre 1917.* — M. Senart signale à l'Académie la présence de Sir Aurel Stein, l'archéologue et explorateur anglais en Asie Centrale.

M. Antoine Thomas, président, donne la parole à Sir Aurel Stein, qui expose à l'Académie les résultats de ses dernières découvertes.

L'Académie fixe au 23 novembre la date de sa séance publique annuelle. — Elle décide ensuite qu'elle continuera, le 26 octobre, le scrutin relatif à la succession de M. Charles Joret comme membre libre, scrutin commencé le 8 juin dernier et interrompu après le sixième tour. — Elle déclare en outre la vacance des places de membre ordinaire précédemment occupées par MM. Noël Valois et Michel Bréal; elle décide que les deux élections auront lieu en même temps. La présentation des titres de candidats commencera le 2 novembre.

M. Homolle continue la lecture de son mémoire sur deux bas-reliefs de Phalère.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 octobre 1917.* — M. Thomas, président, annonce que l'Académie décernera le prix ordinaire, en 1920, à la meilleure édition, parue en France, d'un auteur grec ou latin, et le prix extraordinaire Bordin, en 1919, au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique.

M. Homolle continue la lecture de son mémoire sur deux bas-reliefs de Phalère.

M. Théodore Reinach signale à propos de la correspondance, un curieux et symptomatique mémoire d'un professeur allemand, le Dr Peiser, sur le IXe chapitre d'Isaïe. Cet érudit soutient que le chapitre en question est le démarquage d'un pamphlet composé à la gloire du roi d'Assyrie Sargon, le destructeur de Samarie, par un prophète jérusalémite gagné à la cause de l'ennemi national.

M. Paul Monceaux communique, de la part de M. Gsell et de M. Joly, des inscriptions trouvées à Khamissa (ancien *Thubursica Numidarum*), entre Bône et Tébessa, au cours des fouilles du Service des monuments historiques de l'Algérie. L'un de ces textes est une citation biblique tirée d'un psaume, gravée au-dessous d'une épitaphe païenne. M. Monceaux montre l'intérêt de ce graffite chrétien, dont il explique l'origine et la signification en le rapprochant de documents analogues. — MM. Babelon, Théodore Reinach, Héron de Villefosse, Charles Diehl et Mgr Duchesne présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'une note où il étudie certains points de la doctrine de Valentin, hérétique qui florissait à Rome vers l'an 150. Il s'applique à montrer que cette doctrine, connue aujourd'hui par des résumés en prose dus aux adversaires du valentinisme, offrait en réalité, un caractère d'exaltation poétique qui la relie aux poésies philosophiques et religieuses de l'ancienne Grèce. Le peu qui reste des psaumes en vers grecs de Valentin donne de cette littérature une idée avantageuse et explique le succès rapide, bien qu'éphémère, des idées mystiques qu'elle a propagées.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 octobre 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres de candidature suivantes : de M. J. Loth, professeur au Collège de France, aux deux places de membre ordinaire récemment déclarées vacantes par l'Académie; — de M. Maurice Vernes et de M. Meillet, professeur au Collège de France, à la place vacante par suite de la mort de M. Bréal; — et de M. Ch.-V. Langlois, directeur des Archives nationales, à la place vacante par suite de la mort de M. Noël Valois.

M. Antoine Thomas, président, rappelle que les obsèques de M. Maxime Collignon, membre de l'Académie, décédé le 15, ont eu lieu hier, et qu'il y a pris la parole au nom de la compagnie. Il exprime de nouveau les regrets que cette perte inspire à tous les confrères du défunt.

M. le commandant Tilho expose les résultats scientifiques des recherches qu'il a faites depuis cinq ans en Afrique, entre le Tchad et le Nil.

M. Salomon Reinach termine la lecture de son étude sur certains points de la doctrine de l'hérétique Valentin. — MM. Bouché-Leclercq et Monceaux présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 26 octobre 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres de candidatures suivantes : de MM. J. Martha et Glotz, pour la place de membre ordinaire vacante par suite de la mort de M. Noël Valois ; — de MM. Michon, Mâle, Bémont, Léon Dorez, J.-B. Chabot, Delachenal, pour la place de membre ordinaire vacante par la mort de M. Michel Bréal ; — de M. Clément Huart, pour les deux places.

M. Maurice Prou communique à l'Académie les décisions de la Commission du prix Thorlet.

L'Académie procède à la continuation du scrutin pour l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Charles Joret.

Il y a 34 votants ; majorité, 18.

	1er tour	2e tour	3e tour	4e tour
MM. Brutails	4	2	1	0
Capitan	10	10	11	9
Espérandieu	9	7	5	2
Alexandre de Laborde	11	16	17	23

M. le comte A. de Laborde est proclamé élu par M. Antoine Thomas, président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Edouard Cuq lit une note sur un papyrus publié par M. Jean Maspero dans le tome III des *Papyrus grecs d'époque byzantine du Musée du Caire*. Ce texte est relatif au pouvoir reconnu au père, par la coutume grecque, de chasser de sa maison l'enfant qui manque gravement à ses devoirs envers lui, de l'exclure de sa famille et de sa succession, de lui enlever jusqu'à son nom. C'est un acte d'apokèryxis, comme celui qui figure dans le tome 1er de la même publication (1912). Il lève tous les doutes que celui-ci avait provoqués. Il vise expressément la loi impériale qui a réglementé la matière. — On avait supposé que l'apokèryxis était une institution sans portée pratique, un sujet de déclamation pour les rhéteurs. On sait maintenant qu'elle a été de tout temps usitée chez les Grecs, et qu'elle subsiste encore de nos jours. M. Cuq cite, d'après une communication de M. Triantaphyllopoulos, avocat à Athènes, le texte d'un acte d'apokèryxis, rédigé en 1911 par un notaire de la province de Kalabryta (Péloponnèse). Ce dernier acte a d'ailleurs été annulé, en raison d'un vice de forme, par le tribunal supérieur de Patras. — MM. Bernard Haussoullier et Paul Fournier présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 2 novembre 1917.* — M. René Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture du décret portant approbation de l'élection de M. le comte Alexandre de Laborde, membre libre en remplacement de M. Charles Joret, décédé. — M. le comte de Laborde est ensuite introduit en séance.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 9 novembre 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Loth qui retire sa candidature à la place de M. Bréal tout en la maintenant à la place de M. Valois.

M. Maurice Prou annonce que la commission de la fondation Pellechet a accordé, sur les arrérages du legs, les sommes suivantes pour travaux destinés à assurer la conservation de monuments non classés et présentant un intérêt archéologique : 4,000 francs pour l'église de Villebret (Allier); 6,000 francs pour l'église de Montceaux-les-Provins (Seine-et-Marne); 4,000 francs pour le donjon du château de Lavardin (Loir-et-Cher).

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 16 novembre 1917.* — M. Charles Diehl communique des informations relatives au grand incendie qui a détruit, au mois d'août dernier, la moitié de la ville de Salonique. Les églises byzantines ont échappé à la ruine, sauf une seule, la basilique de Saint-Démétrius, qui, malheureusement, était la plus remarquable de toutes. Les mosaïques du vie siècle qui décoraient le collatéral de gauche ont été anéanties ; par contre, les quatre mosaïques du vile siècle, à l'entrée du transept, ont été épargnées, ainsi qu'une autre mosaïque du collatéral de droite.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Noël Valois, décédé. Il y a 32 votants, la majorité est de 17.

	1er tour	2e tour
MM. Glotz	5	3
Huart	6	5
Langlois	8	17
Loth	6	2
Martha	6	5

et un bulletin blanc.

M. Ch.-V. Langlois est proclamé élu par le président.

L'Académie procède ensuite à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Michel Bréal, décédé. — Même nombre de votants ; même majorité.

	1er tour	2e tour	3e tour	4e tour
MM. Bémont	4	5	2	0
Chabot	5	10	14	19
Delachenal	3	0	0	0
Dorez	3	1	0	0
Huart	1	0	0	0
Mâle	8	4	3	1
Meillet	4	6	11	12
Michon	4	6	2	0
Vernes	[illegible]	0	0	0

M. J.-B. Chabot est proclamé élu.

Ces deux élections seront soumises à l'approbation de M. le Président de la République.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 30 novembre 1917.* — M. Ch.-V. Langlois et J.-B. Chabot, élus membres ordinaires en remplacement le premier de M. Valois, le second de M. Bréal, sont introduits en séance.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la Commission des chartes et diplômes. — M. H.-François Delaborde est élu.

M. le comte Alexandre de Laborde fait une communication sur les manuscrits à peintures conservés dans les bibliothèques de Petrograd. — MM. Salomon Reinach et le comte Durrieu présentent quelques observations.

M. Louis Leger donne lecture d'une étude sur l'histoire de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. — M. Antoine Thomas présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Séance du 7 décembre 1917.* — M. le comte Paul Durrieu annonce que M. Pietro Toesca, professeur à l'Université de Turin, vient de découvrir à Florence, dans un livre d'heures d'origine française appartenant au prince Corsini, deux miniatures qui sont incontestablement de la main de l'artiste que M. Durrieu a depuis longtemps proposé de nommer le « Maître des Heures du Maréchal de Boucicaut » d'après le plus beau des manuscrits par lui enluminés, ms. conservé au Musée Jacquemart-André. Suivant une hypothèse de M. Durrieu, cet artiste serait un peintre nommé Jacques Coene ou Cone, originaire de Bruges, qui s'établit à Paris en 1398 au plus tard.

M. A. Héron de Villefosse donne lecture d'un second rapport du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, sur les fouilles d'une basilique découverte à Carthage. — M. Paul Monceaux présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles Lettres. *Séance du 14 décembre 1917.* — M. Théodore Reinach annonce que M. Mariani, directeur des antiquités de la Cyrénaïque, lui a envoyé la photographie d'une statue qui représente Éros bandant son arc et qui a été trouvée dans les thermes de Cyrène. Cette statue, dont on possède déjà plusieurs répliques, se distingue par sa finesse et aussi par plusieurs différences de détail, en particulier par l'absence des ailes.

M. Héron de Villefosse, au nom de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, donne quelques détails sur les nouvelles découvertes faites au cours des fouilles qui se poursuivent à Bulla Regia.

M. Antoine Thomas, président, annonce que l'Académie a élu correspondants nationaux MM. Auguste Audollent et Emile Guimet.

M. Boussac donne lecture d'une note sur le lieu d'exil de Juvénal et l'« Ombos » de la satire XV.

L'Académie élit ensuite : membre de la commission de l'Histoire littéraire de la France, M. Ch.-V. Langlois ; — membre de la commission du *Corpus inscriptionnm semiticarum*, M. J.-B. Chabot.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 21 décembre 1917.* — M. Louis Leger continue la lecture de son mémoire sur l'histoire de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg fondée par Pierre le Grand dans un but primitivement pédagogique. Cette Académie eut, sauf de rares exceptions, un caractère essentiellement allemand au XVIIIe siècle. Catherine II établit sur le type de l'Académie française une Académie russe qui végéta sous la présidence de la princesse Dachkov. Au XIXe siècle, l'Académie des sciences eut pendant plus de quarante ans (de 1818 à 1864) un président, le comte Ouvarov, dont tous les travaux sont rédigés en français et en allemand. En 1841, l'Académie commence à se rus-

sifier sérieusement par l'adjonction d'une section russe. En 1913 eut lieu à Pétersbourg le Congrès international des Académies, qui fut présidé par le directeur de l'Observatoire de Pulkovo, Backland, qui était un Suédois naturalisé.

M. le comte Paul Durrieu étudie le fait, assez singulier, révélé par les documents de l'époque, qu'en 1472 on vit entrer dans la corporation ou gilde des libraires et enlumineurs de Bruges, pour n'y rester d'ailleurs que peu de temps, le barbier d'un personnage français, M. de Monferrant, gouverneur d'un jeune prince de la maison de Bourbon. M. Durrieu arrive à cette conclusion qu'il semble permis de formuler l'hypothèse d'une relation entre ce passage du barbier de M. de Montferrant dans la corporation brugeoise des libraires et enlumineurs et la confection à Bruges d'un précieux manuscrit, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris, qui est illustré de remarquables peintures et dont le texte renferme une curieuse correspondance littéraire entre M. de Montferrant, le chroniqueur en titre de la maison de Bourgogne Georges Chastellain et un poète du Bourbonnais, Jean Robertet, successivement secrétaire de plusieurs rois de France et ducs de Bourbon. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. J.-B. Chabot donne lecture d'une note sur l'alphabet libyque.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 28 décembre 1917.* — L'Académie procède à l'élection de son bureau pour 1918. — Sont nommés : président, M. Héron de Villefosse ; vice-président, M. Paul Girard.

L'Académie procède à la nomination des commissions de prix et autres pour 1918. — Sont nommés :

Travaux littéraires : MM. Senart, Alfred Croiset, Clermont-Ganneau, R. de Lasteyrie, Omont, Chatelain, Haussoullier, Prou.

Antiquités de la France : MM. R. de Lasteyrie, Salomon Reinach, Omont, Durrieu, Jullian, Prou, Fournier, Langlois.

Ecoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Homolle, Pottier, Chatelain, Berger, Haussoullier, Prou.

Ecole française d'Extrême-Orient : MM. Heuzey, Senart, Pottier, Chavannes, Cordier, le P. Scheil.

Fondation Garnier : MM. Senart, Chavannes, Cordier, le P. Scheil.

Fondation Piot : MM. Heuzey, R. de Lasteyrie, Homolle, Babelon, Pottier, Haussoullier, Durrieu, Diehl, François Delaborde.

Fondation De Clercq : MM. Heuzey, Senart, Babelon, Pottier, le P. Scheil, Senart, Thureau-Dangin.

Fondation Dourlans : MM. Emile Picot, Chatelain, Haussoullier, Cuq.

Commission administrative centrale : MM. Alfred Croiset, H. Omont.

Comission administrative de l'Académie : MM. Alfred Croiset, H. Omont.

Prix Gobert : MM. Durrieu, Fournier, François Delaborde, Langlois.

M. Omont signale le don fait au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par M. Alexandre Bruel, de fragments de deux anciens mss., l'un du IXe siècle, l'autre du XIVe, provenant de la bibliothèque de l'abbaye de Cluny. — Les 10 feuillets qui ont appartenu au premier et plus ancien de ces deux mss. permettent de juger de la beauté de l'exemplaire des *Commentaires sur Isaïe*, de saint Jérôme, dont ils ont fait partie, ainsi qu'un onzième feuillet conservé à la Bibliothèque de Mâcon (ms. 81). — Les 30 feuillets du second ms. dont la date peut être fixée au XIIe siècle, sont probablement tout ce qui subsiste d'un bel exemplaire de l'*Inventarium juris canonici* de l'évêque de Béziers Bérenger Frèdol.

Le R. P. Scheil fait une communication sur le marché aux poissons de Larsa, en Babylonie.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — **15 mai** — **1918**

L. Wiener, Contributions à l'histoire de la civilisation arabo-gothique (Cl. Huart).
Lucain, VIII, p. Postgate (S. Reinach).
Hesseling, Extraits de Jean Moschus (H. Pernot).
Gailhac, Tacite, César et les Germains (L. R.).
Jovy, Fénelon inédit; Le collège janséniste de Noyon en 1719; De Royer-Collard à Racine (L. Roustan).
Almanach illustré de la Gazette des Ardennes (H. S.).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

Leo Wiener, professor at Harvard University. **Contributions toward a history of arabico-gothic culture.** Vol. I. Neale Publishing Company, New-York, 1917; 1 vol. in-8°, xxxvi-301 pages. Prix : 3 dollars 50.

M. L. Wiener, qui est professeur de langues et de littératures slaves à l'Université Harvard, et dont les études précédentes ont porté sur la littérature russe (il a traduit tout Tolstoï) ainsi que sur l'ancien droit germanique, a réuni en un volume un certain nombre de mémoires traitant de différentes questions qui se rapportent toutes à la période comprise entre la prise de Rome par Alaric et la fondation de l'empire carolingien, c'est-à-dire aux vi^e^, viie et viiie siècles de notre ère. Le pouvoir politique de Rome n'existe plus, mais la civilisation dont elle a été l'emblème n'est pas entièrement détruite par les Ostrogoths; c'est en vers latins que la pensée s'exprime. On regrettera seulement qu'à un moment où les descendants des Goths ont mené la conduite que l'on sait, l'auteur ait cru devoir adapter à son ouvrage, en guise d'épigraphe, des vers d'Alcuin à la louange de ces braves envahisseurs : la *Gens bona Gothorum* de l'abbé de Canterbury détonne, lorsque l'Amérique entre en guerre précisément parce qu'elle a un sentiment très différent de celui d'Alcuin.

L'idée dominante exposée par M. Wiener dans cette suite de mémoires, c'est que les mots de basse latinité qui ne peuvent s'expliquer par le gothique d'Ulphilas et le vieux haut allemand doivent s'interpréter par l'arabe : thèse hardie, qui nous reporte à une époque où l'arabe n'était pas encore un idiome véhiculaire, langage de conquérants épris de poésies amoureuses et chevaleresques, non de négociants ou de savants : car la science et le commerce sont de grands propagateurs de mots nouveaux. Cette thèse n'est pas soutenue de manière convaincante, parce que l'auteur manque d'une bonne

méthode philologique. Il ne s'agit pas de prendre au hasard dans un dictionnaire arabe des mots ressemblant plus ou moins, comme forme et comme sens, à ceux dont on n'a pu trouver l'usage autorisé par les lexiques classiques; on s'expose à des comparaisons hasardeuses, à des étymologies fausses. Qui croira que *assena*, qui dans le grammairien Virgilius Maro désigne la seconde des douze latinités déterminées par cet auteur, où les mots entiers doivent être représentées par une seule lettre (peut être les notes tironiennes, ancêtres de la sténographie, cf. p. 7), soit l'arabe *sima(t)*, du grec σῆμα? *Sima(t)*, nom d'action du verbe *wasama*, n'a rien à faire avec ce mot grec, dont un dérivé, d'ailleurs, σημεῖα, a été réellement emprunté par l'arabe dans *sîmîyâ* qui désigne une science occulte, une des formes de la géomancie. Dans la liste des noms de nombre donnée par l'*Ars geometrica* attribuée à Boèce, *arbas* « quatre » et *temenias* (*ʒemeinas*) « huit » ressemblent singulièrement à l'arabe *arbaʿ* et *thamâniya*, mais tout autant à l'araméen *arbaʿ* et *temanyâ*; d'ailleurs l'auteur reconnaît lui-même que certaines expressions doivent s'expliquer par l'araméen, comme *patham* (p. 67) que l'on rencontre dans la pièce de poésie intitulée *Lorica* avec le sens de *face*, ce qui nous reporterait à un syriaque *patha* (?) Il est beaucoup plus vraisemblable, au point de vue historique, de rechercher l'origine de ces expressions obscures dans l'hébreu ou l'araméen, langues répandues à travers l'empire romain par la diaspore juive, que dans l'arabe; on ne sera pas amené, comme M. W., à rabaisser l'époque des documents parce qu'ils paraissent contenir des mots arabes, s'il est établi que c'est à d'autres langues sémitiques qu'ils sont empruntés.

Peut-on s'imaginer que le gothique *bugjan* « vendre », le néo-latin « baratare » aient quelque rapport linguistique entre eux ainsi qu'avec l'arabe *baʿa*, fut. *yabiʿu* « vendre », *baïʿa* « toper dans les mains l'un de l'autre » pour sceller un contrat de vente, d'où « prestation de serment lors de l'intronisation d'un Khalife? » Rattacher Wotan à la divinité païenne Wadd, Wudd (acc. *Wuddan*) et Freya à *farʿâ* « femme ayant beaucoup de cheveux » ou à *farrâ* « femme ayant des dents brillantes » (p. 140, 141) dépasse la limite des facéties permises.

Le mémoire intitulé *Arras cloth* (p. 224-278) qui termine le volume est destiné à montrer que le drap d'Arras n'a rien à voir avec cette ville, que cette appellation est tirée de l'arabe *ṭirâz* » bordure ornementée » empruntée au grec (médiéval) τὸ ῥάσον, lat. *rasa*. Il y a de nombreux emprunts grecs en arabe, jamais avec l'article; ce détail ruine la thèse de M. W. Néanmoins, il peut y avoir des renseignements et des rapprochements utiles à tirer de ce mémoire, copieusement documenté : mais ce n'est pas ici le lieu d'en traiter.

Cl. Huart.

M. Annaei Lucani de Bello civili liber VIII. Edited by J. P. Postgate. Cambridge, University Press, 1917 ; in-8, xcix-146 p., avec une carte. 3 fr. 75.

Cette édition fait suite à celle du livre VII de la *Pharsale*, publiée par M. P. en 1896. Des 258 p. qu'elle comprend, en dehors de la préface, 61 sont consacrées à une introduction historique (les derniers jours de Pompée) ; suivent trois *excursus* (route et chronologie de la fuite de Pompée ; considérations ethnographiques et géographiques, 20 p.), puis l'appareil critique (13 p.), le texte, augmenté de deux extraits du chant IX (34 p.), les notes explicatives (102 p.), un index (8 p.), enfin une notice relative à la carte où est marqué l'itinéraire de Pompée (de Thessalie en Égypte). Cette répartition des matières est loin d'être commode. Mieux eût valu accompagner le texte des notes critiques et des notes explicatives, comme dans les éditions Hachette, quitte à renvoyer, pour les développements trop considérables, à des *excursus* imprimés à la fin. Une traduction, même en très petits caractères, aurait dispensé de nombre de notes explicatives. Un index des noms propres était indispensable ; celui qu'on nous donne n'a d'un index que le titre et a été rédigé parfois de façon bizarre. Les rubriques d'un index doivent être des mots significatifs, ceux-là seuls qu'on peut être tenté de chercher à leur rang alphabétique. Or, M. P. inscrit, par exemple, *Sentences in Latin poets of unusual length — Seventh and eighth books of Lucan, differences between — Pre-Julian calendar* (mais rien à *Calendar*) — *Personal pronoun* (mais pas *pronoun*), etc. Les onze chiffres qui suivent le nom de *Caesar* ne serviront jamais de rien à personne. Bref, cette partie du volume prête à quelques objections.

Il y a des choses excellentes dans l'introduction historique. M. P. admet, comme tout le monde aujourd'hui, que Tite-Live est la source principale de Lucain ; contrairement à M. Pichon, mais avec moins d'exagération que M. Westerburg, il pense que Florus s'est souvenu de Lucain en rédigeant son brillant résumé de la guerre civile. M. Ussani a prétendu, en 1903, qu'Appien, lui aussi, avait fait des emprunts au poète ; il existe, en effet, une analogie frappante, déjà signalée par M. B. Perrin, entre Appien (II, 74) et Lucain (VII, 326 sqq.). M. P. ne la conteste pas, mais la laisse inexpliquée. Je crois, pour ma part, que L. Jeep a eu raison d'admettre ici l'influence commune de l'*Histoire* d'Asinius Pollion, dont il n'est pas question chez M. P. ; ce serait une source accessoire de Lucain et l'une des sources principales d'Appien.

Les *excursus* géographiques sont forts intéressants (les Parthes ; les Alains ; le mont Taurus et le torrent Dipsus ; la petite Samos ; Thessalie, *Pharsalia* et *Pharsalus*). La « petite Samos » est mentionnée au v. 245 du chant VIII : *Spumantia parvae Radit saxa Sami*. L'épithète de *parva*, appliquée à Samos, est bien singulière. M. Bury a émis l'opinion que le poète distinguait ainsi Samos de Céphallénie,

dont le nom ancien, encore employé deux fois par Ovide, était *Samos* ou *Samé*; mais, comme le fait observer M. P., Scylax considère la Samos de la côte asiatique comme plus grande que Céphallénie. « Il est possible, conclut M. P., que Lucain ait pensé à la *ville* de Samos, qu'il aura fait contraster mentalement avec Éphèse (nommée au vers précédent) ». Cela paraît bien peu admissible. Quelques vers plus loin (256), il est question de la *parva Phaselis*; je croirais donc volontiers que le premier *parvae* est une faute de texte. On pourrait écrire *laevae*, Pompée ayant probablement laissé Samos à sa gauche (cf. *Aen* , V, 170 : *Radit iter laevum*).

Le texte, fondé comme de juste sur la troisième édition de Hosius, s'en écarte pourtant sur nombre de points. Je n'admets pas la transposition des vers 309, 310 (placés avant 289, 290) ; les motifs allégués sont insuffisants. Je ne trouve pas heureuses les conjectures *indignatur* (614) et *mirandam* (615) ; en revanche, M. P. a bien fait d'emprunter à Bentley la correction d'*ullis* en *illis* (817). Mais le grand défaut du texte, à mes yeux, est une ponctuation surabondante. Loin que ces signes facilitent l'intelligence du texte, il arrive qu'ils la gênent, par exemple v. 570 *damnatum leto, traherent*), v. 710 (*ludibrium pelagi; nullaque manente figura*), v. 839 (*si, nondum subruta fluctu,... sedent*), etc. Les notes explicatives témoignent d'une connaissance très exacte des poètes latins et apportent des rapprochements nouveaux. M. P. cite aussi quelques auteurs modernes, Shakespeare, Shelley, et même un romancier contemporain, F. Niven (p. 45). Mais de la *Mort de Pompée*, dont tant de beautés dérivent directement de ce chant VIII de la *Pharsale*, pas un mot. P. LXVI, la phrase « tu l'as voulu, George Dandin », d'ailleurs citée à contre-sens et hors de propos, est le seul emprunt à notre littérature. P. XC, M. P. m'apprend que Shelley, dans une lettre de 1815, déclarait préférer Lucain à Virgile ; mais il ne dit pas que telle était déjà l'opinion de Corneille, qui en fit l'aveu « non sans quelque peine et quelque honte » à l'évêque d'Avranches, Huet. Corneille parle, dans une lettre de 1649, de son « bon ami Lucain » ; il s'était épris de lui dès le collège, chez les Jésuites de Rouen. Et cela m'amène à chercher une querelle plus grave à M. P. Publiant le chant de la *Pharsale* qui contient peut-être les plus beaux vers de tout le poème (à côté d'autres qui sont d'un goût douteux), il ne dit rien, dans son commentaire, ni des qualités ni des défauts ; il s'abstient presque complètement des « jugements de valeur ». Pourtant, p. 87, il commente ainsi le v. 455 : « *Victa est sententia Magni.* Simple prose, seulement sauvée de l'insipidité par l'emphase artificielle sur le mot *Magni* ». Cette critique me paraît injuste. Lucain vient de donner la parole à un contradicteur de Pompée, qui a emporté l'assentiment du conseil, et il ajoute :

Quantum, spes ultima rerum,
Libertatis habes! Victa est sententia Magni.

Il n'y a là ni platitude, ni emphase. Si M. P. est si sévère pour ce passage, on s'étonne qu'il ne trouve pas un mot pour rendre justice à tant d'autres, par exemple aux vers 94 sq., qui sont admirables.

L'impression est élégante et soignée ; je n'ai noté que très peu de fautes [1]. S. Reinach.

D. C. Hesseling, **Bloemlezing uit het Pratum spirituale van Johannes Moschus** (*Extraits du Pratum spirituale de Jean Moschus*), Utrecht, G. J. A. Ruys, 1916, 125 p. in-8°.

L'œuvre grecque de Jean Moschus (vi^e siècle), ordinairement désignée sous le nom de *Pratum spirituale* et intitulée, suivant les manuscrits, Λειμών, Λειμωνάριον ou Νέος παράδεισος, n'est pas seulement intéressante pour l'histoire ecclésiastique. Rédigée dans un style simple, afin qu'elle soit plus aisément accessible à la foule, tranchant par conséquent sur les autres textes littéraires de la même époque, elle constitue un point de repère de quelque importance dans l'évolution de la langue néo-hellénique. L'édition la plus récente que nous en ayons est celle de la Patrologie de Migne. Elle est peu accessible à beaucoup de gens et imparfaite à bien des égards. C'est ce qui a incité M. Hesseling à publier ces extraits.

Dans son introduction (p. 5-52) l'auteur examine la vie de Moschus et son entourage, la nature de son livre, ce qu'il faut entendre par une langue commune et de quelle façon le grec est devenu une langue commune, enfin les traits caractéristiques de la langue même de Moschus. On y trouve (p. 5) une explication nouvelle, et qui paraît exacte, du surnom de ce dernier : ὁ Εὐκρατᾶς ne provient pas de ἐγκρατής et ne signifie ni « continent », ni « eviratus » (Migne) : le mot est un dérivé de εὔκρατον, décoction de poivre, de cumin et d'anis employée dans les monastères ; l'εὐκρατᾶς est à l'origine celui qui vend, qui distribue cette décoction, ou encore qui en fait trop grand usage.

Les extraits donnés par M. H. (p. 58-125) sont accompagnés de nombreuses notes, qui permettent une comparaison constante avec le grec classique, postclassique et moderne. Quelques lecteurs regretteront sans doute l'absence d'un index des mots cités dans ces notes, mais tous auront plaisir et profit à suivre au cours du volume l'excellent guide qu'est M. Hesseling.

Hubert Pernot.

H. M. Gailhac. **Les éternels barbares, La Germanie de Tacite suivie des passages des Commentaires de César relatifs aux Germains.** Paris, Téqui, 1917, in-16, pp. 18, 118.

Dans une estimable intention patriotique et pour faire œuvre de vulgarisation, M. H. M. Gailhac a entrepris une traduction nouvelle de la *Germanie* de Tacite. Une certaine tradition avait voulu voir dans

1. P. xvii, 2, mots transposés ; p. lxvi, faux appel de la note 1.

cet opuscule une satire indirecte de la corruption de la Rome contemporaine à laquelle l'historien opposait un peuple grossier, mais sain. M. G. a été surtout frappé par les traits de barbarie ; il les a soulignés dans sa traduction en choisissant les expressions les plus énergiques ou simplement par un procédé typographique. Sa version, qui eût pu avoir plus d'aisance, nous a paru exacte dans l'ensemble. Nous ignorons de quel texte il s'est servi ; le sien, d'après quelques exemples pris au hasard, semble présenter des leçons vieillies (p. 7, *exsugere*, pour exigere ; p. 8, *Aurinia*, pour Albruna). La traduction de la *Germanie* est suivie de celle des extraits des *Commentaires* de César traitant de ses guerres contre les Germains. On trouve en effet dans ces premiers rapports de l'Allemagne avec ses voisins assez de preuves de mauvaise foi et d'insolence brutale pour justifier le rapprochement qui a inspiré au traducteur l'idée de sa publication. L. R.

Ernest Jovy. **Fénelon inédit**. D'après les documents de Pistoia. Vitry-le-François, 1917, in-8, p. 486.

Il n'est pas de documents si bien cachés qu'ils échappent au flair érudit de M. Jovy. Voici qu'il exhume d'une bibliothèque de Pistoie, la *Fabroniana*, des pièces curieuses et importantes sur Fénelon. Fabroni, savant théologien et juriste, était avant de recevoir la pourpre, secrétaire de la Propagande, quand le livre des *Maximes des Saints* fut déféré à Rome. Sans être parmi les consulteurs désignés pour juger de l'orthodoxie du traité, il joua un rôle considérable dans l'affaire. Partisan dévoué de Fénelon, c'est lui qui fit adjoindre aux huit consulteurs dont cinq étaient hostiles et trois favorables au livre, deux nouveaux examinateurs, l'évêque de Porphyre et l'archevêque de Chieti, tous deux bien disposés pour Fénelon, ce qui amena un partage égal des voix dans le tribunal. Parmi les cinq partisans de Fénelon était le P. Gabrielli, alors procureur général des Feuillants, plus tard cardinal. Dans les membres du Sacré Collège appelés à délibérer après les consulteurs il faut citer également comme dévoué à Fénelon le cardinal Albani qui devint en 1700 le pape Clément XI. Ce bref rappel du fameux débat suffit à expliquer comment Fabroni se trouva en possession de documents intéressant l'affaire du quiétisme, recueillis à présent dans sa bibliothèque que garde l'église San Filippo de sa ville natale.

Je les signale rapidement. D'abord un mémoire en latin sur le pur amour de Dieu. Il paraît à M. J. provenir de Fénelon. Je serais moins affirmatif que lui, car le latin est trop différent de celui qu'écrit l'archevêque de Cambrai [1], et il parlerait de son livre en termes qui ne

---

1. Voici une petite preuve dont je ne m'exagère pas l'importance : l'auteur inconnu du mémoire écrit toujours *animabus* pour *animis*, conformément aux habitudes de la curie, qui affectionne encore aujourd'hui cette forme ; elle est absolument étrangère à Fénelon.

conviennent guère à la modestie de l'auteur. J'y verrais plutôt l'œuvre d'un scribe, chargé d'un soigneux relevé des autorités invoquées par Fénelon et citant en italien François de Sales et Suso, pour la plus grande commodité des prélats romains. Comme le premier, le second document, *Approbatio doctrinæ*, cité en extrait, est sans doute l'œuvre du même secrétaire dans sa tâche de préparer la besogne des examinateurs. Viennent ensuite deux allocutions, probablement de Gabrielli, dans la troisième et la neuvième congrégation, tendant à prouver que le livre des *Maximes* ne peut être suspecté de quiétisme et qu'il est conforme à la doctrine de tous les grands mystiques ; toutes les deux sont données aussi en extrait. Elles sont suivies du *Votum* de Gabrielli sur les cinq premières propositions, développant plus longuement la même thèse. Enfin un long mémoire latin [2] adressé aux membres du Saint-Office, cardinaux et consulteurs, sur la façon dont on devra examiner le livre des *Maximes* ; sur la paternité de Fénelon, je ferais les mêmes réserves que plus haut. Telles sont les pièces nouvelles réunies par M. J. sur l'affaire du quiétisme de Fénelon ; c'est une manifestation imposante des témoins à décharge que nous entendons là.

La seconde partie du recueil est relative à la lutte de Fénelon contre le jansénisme que Fabroni surveillait de Rome avec des yeux vigilants. L'archevêque de Cambrai eut l'occasion d'écrire contre la secte diverses *Instructions pastorales* qu'il adressait à Fabroni. La cour romaine, tout en rendant hommage au zèle du prélat, fut froissée de le voir si hostile à l'infaillibilité personnelle du pape. La quatrième *Instruction* avait été particulièrement critiquée à Rome et Fénelon écrivit un Mémoire justificatif déjà connu, mais que M. J. réimprime. En 1705 il adressait à Gabrielli un *Memoriale clam legendum* où il proposait des mesures contre les jansénistes; il était accompagné d'une lettre inédite, d'après laquelle ce Mémoire aurait été lu à Louis XIV dont Fénelon avait obtenu que les procès-verbaux de l'Assemblée du clergé de 1705 ne fissent pas mention des discours du cardinal de Noailles et de l'archevêque de Rouen, comme susceptibles de mécontenter le Saint-Siège ; à la même lettre est joint un tableau des évêques français, favorables ou hostiles au jansénisme. La question de l'autorité pontificale a provoqué l'échange de nombreuses lettres et mémoires justificatifs entre Fénelon d'une part, et Fabroni et Gabrielli, de l'autre. Ces pièces sont connues ; M. J. les a néanmoins admises dans son recueil pour donner un exposé plus complet des rapports de Fénelon avec le Saint-Siège. Elles ne parviennent cependant pas à établir une thèse chère à l'éditeur, l'ultramontanisme de Fénelon. Loin de là, l'archevêque de Cambrai conserve encore beau-

2. Pour la date de ce mémoire *de modo procedendi*, que discute M. J., comme il y est fait allusion à la discussion qui dure depuis quinze mois, il serait du 13 février 1699 ; la date proposée du 26 septembre 1698 est peu vraisemblable.

coup de ses « préventions gallicanes ». Si son gallicanisme est plus tempéré, entouré de cette déférence fière propre à Fénelon, il n'est pas moins ferme au fond que celui de tout autre prélat contemporain.

Dans la correspondance que Fénelon entretint sur la fin de sa vie avec l'abbé Alamanni, il est souvent question de l'envoi de deux mémoires secrets que le correspondant se plaint de n'avoir pas reçus et qui avaient échappé jusqu'ici aux recherches des érudits. M. J. a eu la bonne fortune de les découvrir parmi les manuscrits de la *Fabroniana*. Le premier reprend la thèse de Fénelon sur l'infaillibilité personnelle du pape qu'il n'admet pas et dont l'autorité doit s'effacer devant celle de l'Église, plus proprement, du « corps des pasteurs ». Le second, sous le titre d'*Appendix*, est peut-être la pièce la plus originale dans l'ensemble des documents que nous devons à l'activité de M. J. C'est un exposé, écrit dans un latin élégant, des réformes qui devrait aborder la cour romaine, pour devenir la tête véritable de la religion, l'autorité acceptée avec empressement de tout le monde catholique. Il y a là sur l'intrusion de la politique dans la curie, le rôle fastueux mais vide des nonces, l'ignorance en théologie des prélats romains, l'abus des discussions oiseuses, l'indifférence de Rome à l'égard des évêques et des évêques pour Rome, tout un réquisitoire souple, prudent, mais profondément réaliste, de cet esprit qu'on a trop fait passer pour chimérique.

Le recueil de M. J. se termine sur les derniers efforts de Fénelon contre le jansénisme, et après la mort du prélat, il suit pour le cardinal Fabroni la même campagne, n'épargnant pas à la *cabale* les mots ironiques ou amers. Félicitons-nous de cette passion; elle n'est peut-être pas étrangère à l'ardeur que le vaillant chercheur met à découvrir et à apporter de nouvelles pièces à l'éternel procès. Les amis de Fénelon, même de moins bouillants, lui sauront gré d'avoir ajouté quelques traits de plus au portrait de cette figure si attachante et si difficile à saisir.

L. Roustan.

Ernest Jovy. **Le Collège janséniste de Noyon en 1719** (*Quelques documents français des archives d'Italie*, II). Paris, Leclerc, 1914, in-8°. P. 28.

M. Jovy ne perd pas une occasion de tirer aux chausses des jansénistes. Il a découvert à Pistoie dans une collection de manuscrits sur la Constitution *Unigenitus* réunie par le cardinal Fabroni un document qui lui a paru très propre à ruiner la réputation d'éducateurs qu'on avait faite trop bénévolement aux disciples de Port-Royal. Nicolas Legrand, entré en 1711 dans la congrégation des Génovéfains, avait été nommé en 1715 principal et régent de rhétorique au collège de Noyon qui était alors entre les mains de chanoines de cet ordre. Il y subit pendant les quatre ans qu'il le dirigea (si on ose

employer ce mot) toute sorte d'avanies de la part des élèves et des autres régents qui les excitaient contre lui La raison en était que le frère Legrand était resté très attaché aux commandements du Saint Siège, tandis que la congrégation de Sainte Geneviève et le collège de Noyon étaient de fougueux adversaires de la Constitution. Les désordres allèrent si loin que l'évêque de Noyon dut intervenir, chasser quelques élèves parmi les plus mutins et interdire aux deux régents auteurs de tout le scandale de rentrer dans le collège. Tous les menus faits de ce peu édifiant épisode de la vie scolaire de Noyon sont relatés dans le mémoire présenté par Legrand qui avait demandé sa translation à l'abbaye de Saint Satur dans le diocèse de Bourges, et confirmés par le procès-verbal de l'évêque. A-t-on le droit de tirer argument d'un incident aussi mince, comme veut le faire M. J., contre la pédagogie janséniste? Nous lui abandonnons volontiers les deux brebis galeuses que le pasteur de Noyon dut retrancher du troupeau; mais le factum de Legrand prouve surtout son humeur trop débonnaire et la coupable faiblesse d'un prêtre qui s'était naïvement fourvoyé dans un ordre dont il aurait dû mieux connaître l'esprit et les intentions. Nous remercions M. J. de son intéressante découverte, mais il lui faudra réunir des documents plus nombreux et plus probants pour soutenir sa thèse.

L. Roustan.

Ernest Jovy. **De Royer-Collard à Racine.** Quelques recherches sur une partie de la descendance de Racine à propos d'une lettre inédite de Royer-Collard. Saint-Dizier, Imprimerie Brulliard, 1917. In-8° p. 163.

Les recherches que nous livre M. Jovy sur la descendance de Racine ont eu pour point de départ un passage d'une lettre de Royer-Collard à M. Becquey sur l'acquisition que celui-ci voulait faire de la terre du Meix-Tiercelin dans le voisinage de Sompuis, la patrie du philosophe. Royer-Collard saisit cette occasion pour recommander à son correspondant le neveu de la mère de son plus ancien ami, Jean-Baptiste Fourrel de Frettes, « arrière petit-fils de Racine ». L'actif et ingénieux chercheur qu'est M. J. a voulu retrouver les origines de ceette parenté. Il les a découvertes dans le mariage de la fille aînée de Racine, Marie-Catherine, avec M. de Moramber qui fut conclu quelques mois avant la mort de son père, le 7 janvier 1699, malgré le vif désir qu'avait eu la jeune fille d'entrer en religion. M. J. a été ainsi amené à nous donner quelques détails sur cette vocation détournée, le court passage au Carmel et à Port-Royal, et aussi sur la maladie et la mort du poète ; il l'a fait en puisant à des sources peu connues, comme la correspondance Vuillard-Préfontaine. Le gendre de Racine, avocat au Parlement, séjourna surtout en Champagne, à Eclaron, dont il était prévôt. Une de ses filles épousa en 1726 Louis Jacobé d'Ablancourt, seigneur de Naurois, qui plus

tard se fixa à Langres, comme receveur des gabelles ; il y mourut en 1749. Un de ses fils, Claude-Louis, directeur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain, député de la Seine au Corps Législalif, est celui qui fournit à Germain Garnier et ensuite à Geoffroy divers documents pour leurs éditions de Racine. C'est dans la famille de ses descendants, fixée aujourd'hui dans le Languedoc, que se trouve le beau portrait de Racine par Santerre, celui que les éditeurs des *Œuvres* ont popularisé. Pour le fameux portrait du musée de Langres qui provoqua le livre si curieux et si excessif de M. Masson-Forestier, il provenait de Marie-Françoise Dorothée, une des filles de Louis Jacobé de Naurois, plus connue sous le nom de Mlle d'Ablancourt, et avait été acquis à sa mort en 1809 par Guyot de Saint-Michel.

Quant aux Gillet à la famille desquels appartenait Fourrel de Frettes et dont un des descendants s'était trouvé l'ami d'enfance de Royer-Collard, peut-être son camarade d'école à Chaumont, ils étaient entrés dans l'illustre alliance avec le poète par le mariage de Louise-Suzanne de Naurois avec Gillet de Fresnes, receveur général des gabelles à Langres ; son petit-fils que Royer-Collard recommande dans sa lettre, était bien l'arrière-petit-fils de Racine.

Je n'ai retenu de la copieuse enquête de M. J. que quelques résultats les plus essentiels ; on lira dans son travail le détail de cette minutieuse investigation. Elle a été parfois l'occasion pour l'érudit de rectifier telle assertion de l'éditeur de Racine dans la collection des *Grands Ecrivains de la France*. Un long appendice contient les pièces justificatives, actes de baptême, de mariage, d'inhumation et autres ; il y a là de quoi satisfaire les généalogistes les plus exigeants. Grâce à sa connaissance intime de l'histoire de la Champagne à laquelle d'ailleurs sa curiosité ne s'est pas limitée, M. J. a pourvu de notes intéressantes jusqu'aux plus minces des personnages dont il nous entretient

L. Roustan.

Almanach illustré de la Gazette des Ardennes pour 1918. Charleville, Gazette des Ardennes [1918]. In-8°, 96 p. et dessins.

Un calendrier, des vers d'André Rivoire (*Mères de héros*), d'autres du poète lillois Jules Bertrand (*Le chant de l'espoir*), des nouvelles (*Oncle Franz*, *La patrouille*), des extraits des journaux des prisonniers de guerre internés à Senne et au camp de Würzburg, quelques pages habilement empruntées au *Feu* d'Henri Barbusse, d'autres tirées du *Journal des internés français* paraissant à Genève, des chansons variées, un hommage aux dames de la Croix-Rouge, une carte du théâtre de la guerre en 1917, un appel à la paix, voici ce que contient ce troisième *Almanach* publié par la « Gazette des Ardennes » en pays occupé.

J'ai omis à dessein le principal article, intitulé « Asiles d'art » et

signé Th. Dimmler : vision rapide, en 28 pages, accompagnée de nombreuses figures, des objets précieux, tableaux, sculptures, tapisseries que « des mains charitables ont emmenées, de leur ancienne demeure trop exposée, vers des asiles plus sûrs ». En voyant ceux de Saint-Mihiel transportés à Metz, ceux de la région de Reims à Charleville, ceux de Saint-Quentin à Maubeuge, ceux de Lille à Valenciennes, nos contemporains sont conviés à « rendre témoignage de la bonne volonté de l'armée allemande d'arracher autant que possible les monuments irremplaçables aux griffes du génie destructeur de la guerre ». On voit dans quel esprit cette publication est rédigée. Le sieur D. nous informe que la collection des tableaux de la marquise d'Aoust (château de Saint-Léger) et celle du marquis d'Havrincourt ont été transférées dans le magnifique bâtiment neuf (1908) du musée de Valenciennes, avec les chefs-d'œuvre des musées de Lille, Douai et Cambrai ; l'accès en est rendu libre au public, que l'on invite à s'émerveiller « de l'étendue de l'œuvre de sauvetage allemande ». De même, dans un ancien bazar, à Maubeuge, tout auprès de l'église, un architecte d'Outre-Rhin a constitué un musée avec les plus beaux morceaux des musées de Saint-Quentin et de Péronne, et d'autres œuvres échappées aux bombardements de la région du front. La conclusion du sieur D. mérite assurément d'être reproduite : « En Allemagne comme en France, malgré toutes les dissensions politiques, on a gardé le même sentiment vis-à-vis de l'art : un respect profond et une admiration d'autant plus émue que le sourire de la beauté est encore une dernière consolation qui nous reste dans ces temps terribles... Jamais on n'a si passionnément aimé l'art. Jamais on ne s'est si profondément rendu compte que ces œuvres ont leurs racines dans le sol des différentes nations, mais qu'aussitôt créées elles n'appartiennent plus à une nation seule. Leur éclat, comme foyer rayonnant, dépasse la limite des frontières. Elles deviennent le patrimoine de l'Humanité ». Qu'en termes éloquents ces choses-là sont dites! Mais n'admettent-ils donc pas, nos ennemis, que la cathédrale de Reims, celle de Soissons, les halles d'Ypres, la grand'place d'Arras, le donjon de Coucy, etc., font également partie du patrimoine de l'Humanité?

Insinuations perfides, affirmations orgueilleuses, malveillance et hypocrisie, voilà surtout ce qu'on trouve dans l'*Almanach de la Gazette des Ardennes* pour 1918. Doit-on s'en étonner?

H. S.

QUESTIONS ET RÉPONSES

806. — Correspondants de Napoléon. Certaines personnes envoyaient à Napoléon une correspondance sur ses propres actes; qui étaient-ce ?

— Barère, Desrenaudes, Fievée, Mme de Genlis, Montlosier; le

plus goûté était Fievée; Barère fut bientôt cassé aux gages; ces correspondants recevaient mille à cinq cents francs par mois.

807. — Cuvier. Que fit-il pendant la Révolution?

— Il était précepteur des fils de M. d'Héricy au château de Fiquainville, au Bec-aux-Cauchois, près Fécamp, et il fut du 10 novembre 1793 au 19 février 1795, secrétaire-greffier de la commune — sans cesser de se livrer à ses recherches sur l'histoire naturelle.

808. — Dieu. De qui ces mots : « Pas de Dieu. Plutôt être Dieu soi-même? »

— Nietzsche a dit : « Lieber keinen Gott; lieber selber Gott sein ! »

809. — Fort Louis. Cette petite place du Bas-Rhin a dû changer de nom sous la Révolution; comment l'appelait-on ?

— On l'appelait d'ordinaire Fort-Vauban et quelquefois Fort le Traitre.

810. — Furies. Qui a parlé des Furies représentées par Corneille et quelles sont ces Furies ?

— Geoffroy, le critique du premier Empire, a dit en 1813 que « les trois héroïnes des trois premiers chefs-d'œuvre de Corneille (Chimène, Camille et Emilie) sont des femmes exaltées, extraordinaires qui s'emportent au delà des bienséances de leur sexe, des espèces de Furies dont l'histoire n'a pas fourni le modèle au poète et qui sont écloses de son cerveau éminemment tragique ».

811. — Georges et Duchesnois. Ces deux actrices avaient chacune un parti; les partisans de Mlle George s'appelaient les Géorgiens; mais pourquoi nommait-on Pantins et Carcassiens les partisans de Mlle Duchesnois ?

— Les partisans de Mlle Duchesnois furent nommés les Pantins parce qu'elle avait trouvé ses premiers appuis à Pantin, chez Mme de Montesson. On les appela ensuite Carcassiens parce que l'actrice avait une maigre carcasse et aussi, sans doute, par analogie avec le nom des Circassiens, qui sont voisins de la Géorgie.

812. — Guerre et Médecine. Quel est le grand médecin et chirurgien français qui se consolait des malheurs de la guerre en disant qu'il avait travaillé dans les hôpitaux pour l'humanité, qu'il avait publié ses observations et que de tout cela ses semblables avaient profité ? Quelles étaient ses propres expressions ?

— C'est Desgenettes. « Tout imparfaites, disait-il, que soient nos productions, nous avons la satisfaction de voir qu'elles ont servi de base à des écrivains qui ont mêlé leurs efforts aux nôtres, pour tirer des malheurs de la guerre quelque avantage pour le genre humain ».

813. — Et voila justement comme on écrit l'histoire. Ce vers est de Voltaire; dans quelle œuvre ?

— Dans sa comédie de *Charlot*, acte I, scène 7, et il l'a cité à la fin de *l'Homme aux quarante écus* et à la fin des *Oreilles de Chesterfield* (dans ce dernier passage, surtout, il se moque des historiens qui

ne sont que romanciers et il se déclare « las de toutes les fadaises dont tant d'historiens prétendus ont farci leurs chroniques ». Il avait dit d'ailleurs le 24 septembre 1776, un an avant la représentation de *Charlot*, dans une lettre à Mme du Deffand « Et voilà comme on écrit l'histoire ».

814. — L'Imagination. Quel est le personnage du XVIIIe siècle qui reçut ce surnom ?

— Frédéric II appelait ainsi le maréchal de Belle-Isle.

815. — Jaune. Est-il vrai qu'on teignait autrefois de jaune la porte des traîtres ?

— On fit, dit un contemporain du connétable de Bourbon, peindre de jaune la porte et le seuil de son hôtel de Bourbon à Paris, devant le Louvre, et le même auteur ajoute que, pour déclarer un homme traitre au roi et à sa patrie, « on peignait ainsi le jaune à sa porte, comme aussi on semait dedans sa maison du sel, ainsi qu'on fit à celle de Coligny ».

816. — Joséphine et Hoche. Joséphine fut-elle la maîtresse de Hoche ?

— On a une lettre de Hoche à un ami, de ventôse an IV. Il écrit qu'il a redemandé ses lettres à Mme Beauharnais : il craint que Bonaparte ne connaisse son style amoureux à l'égard d'une femme qu'il méprise d'ailleurs parce qu'elle a

des héros de son temps obtenu les faveurs.

817. — Limbes. Qui a dit qu'il était ministre des Limbes ?

— Bernis, qui en 1757 jugeait qu'il n'y avait ni roi, ni généraux, ni ministres, lui compris : « je suis, disait-il, le ministre des affaires étrangères des Limbes ».

818. — Le livre des destins est ouvert. De qui est cette phrase ?

— Cette phrase est de Vergniaud (projet d'adresse au peuple français, présenté à l'Assemblée nationale le 27 décembre 1791).

819. — Louvel. L'assassin du duc de Berry eut-il des complices ?

— Aucun et, comme a dit Pasquier, on se trouva en présence d'un criminel isolé.

820. — Malet. L'affaire Malet a-t-elle, comme toutes les affaires, provoqué quelques bons mots ?

— Il y en eut au moins deux : on disait que Savary et Pasquier, arrêtés et menés à la Force, avaient fait, ce jour-là, un fameux tour de force et que Mme de Rovigo, la femme de Savary, qui, lors de l'arrestation de son mari, était, dans sa frayeur, sortie de sa chambre en chemise de nuit, avait été assurément la personne qui dans toute l'affaire, s'était le mieux montrée.

821. — Marigny. Que sait-on sur ce pamphlétaire du règne de Louis XIV ?

— C'était un abbé qui composa des mazarinades et fut, par suite

enfermé à la Bastille; il s'attacha depuis au cardinal de Retz; il quitta Retz pour Condé qu'il suivit en Flandre; mais Condé le lâcha, et en 1662, Marigny, soupçonné d'avoir rédigé contre Louis XIV et ses armées des « gazettes à la main » qui qualifiaient le gouvernement de tyrannique, fut de nouveau enfermé à la Bastille et mis au secret; il est mort en 1662.

822. — Mars et Christ. Qui disait qu'un soldat ne pouvait à la fois servir Mars et le Christ?

— Le marquis de Pescaire disait au légat qui fut depuis le pape Clément et qui lui reprochait les excès de son armée : « Rien de plus difficile que de servir en même temps Mars et le Christ, puisque l'usage de la guerre est tout à fait contraire à la justice et à la religion ».

823. — Les troupes de marine en 1815. Quel fut leur rôle? Comment ont-elles concouru aux opérations de la guerre?

— Artillerie ou équipages, les troupes de marine étaient dans les places. Il y avait, au 1er juin, un régiment de marine à Calais; un, à Cherbourg; trois, faisant 3.000 hommes, à Brest; un, faisant 700 hommes, à Lorient; un, faisant 1.200 hommes, à Rochefort; un, de 400 hommes, à Toulon.

824. — Milton. De qui est ce vers d'un poète français

Devisant de Milton, l'aveugle au beau visage?

— Ce vers est de Sainte-Beuve. (Sonnet imité de Keats, *En s'en revenant un soir de novembre*).

825. — Le monde. Qui disait que ce mot *monde* nous rend malheureux durant toute la vie?

— « Ce mot *monde*, écrit Mérimée, nous rend malheureux depuis le jour où on nous met des habits incommodes, parce que le monde le veut ainsi, jusqu'au jour de notre mort ».

826. — Les Noirs. Y eut-il des troupes noires dans l'armée d'Egypte en 1799 et en 1800?

— Kléber fit acheter les esclaves nègres qu'amenaient les caravanes d'Ethiopie et il compléta ainsi la 21e demi-brigade. Ces hommes, nous dit un témoin de l'expédition, se distinguaient par leur valeur, et « ils contractèrent bientôt nos habitudes et notre bravoure ».

827. — L'oncle Louis XVI. Est-il vrai que Napoléon ait un jour parlé de Louis XVI en disant « mon pauvre oncle », et quand?

— C'est sans doute à Dresde, en mai 1812, que Napoléon, évoquant les souvenirs de la Révolution, dit que si son « pauvre oncle » avait montré plus de fermeté, les choses auraient pris un autre cours. Il était, depuis qu'il avait épousé Marie-Louise, le petit neveu de Louis XVI par alliance.

828. — Péronne. Cette ville fut attaquée en 1536 par le comte de Nassau qui dut lever le siège; qui disait qu'elle n'était pourtant qu'un colombier?

— Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, recevant le comte de Nassau, lui dit en colère : « Vous n'avez pas honte de n'avoir pu prendre ce colombier ! — De vrai, répondit-il, c'est un colombier ; mais les pigeons qui étaient dedans, se savaient bien défendre et faire autre chose que s'envoler ».

829. — Il pond dans l'oreille. Que signifie ce mot et de qui l'a-t-on dit ?

— Un contemporain de Sieyes a dit de lui : « Sa manière adroite d'opérer dans les délibérations, en communiquant tour à tour en secret son avis à chacun de ses collègues, avant de l'émettre, a fait dire à quelqu'un ce mot remarquable : *il pond dans l'oreille* ».

830. — Pucelle normande. Que sait-on de cette pucelle normande qui servit au moins un an dans un régiment français et qui combattit à Hastenbeck en 1757 ?

— Elle se nommait Marie Bertrand et elle était née à Croisy, à deux lieues et demie de Falaise. Elle s'engagea le 9 mars 1757 au régiment d'Enghien sous le nom de son père François Bertrand et elle prit le nom de guerre La Douceur. Elle avait dix-sept ans ; mais à la fin de 1757 son sexe fut reconnu, et elle dut quitter l'armée.

831. — *Restituit rem.* Ce mot d'Ennius sur Fabius a été sûrement cité, appliqué plusieurs fois ; en aurait-on des exemples ?

— Après le 18 brumaire, Alexandre de Lameth écrivait à Mme de Staël que si Bonaparte rétablissait un gouvernement légal, il mériterait, plus encore que Fabius, qu'on mît au bas de sa statue :

Tu maximus ille es,
Unus qui nobis... restituis rem.

832. — Les rois de Napoléon. Quelle est la nation qui demandait à Napoléon, pour régner sur elle, un de ses lieutenants, « un de ses rois » ?

— Le premier aide de camp du vieux roi de Suède Charles XIII, Suremain, disait à notre chargé d'affaires Desaugiers en 1810 : « Que l'Empereur nous donne un de ses rois, et la Suède sera sauvée ».

833. — Sec et humide. De qui disait-on que personne n'était à la fois plus sec et plus humide ?

— Marino disait cela de Malherbe : pas de poète plus sec et d'homme plus humide. Malherbe, en effet, était accusé de sécheresse par ses rivaux en poésie et il avait l'habitude de cracher six fois au moins en lisant quatre vers.

834. — Usés par la victoire. Ce mot de Victor Hugo lui appartient-il ?

— Pastoret, proposant de décréter que l'armée d'Italie n'avait pas cessé de mériter de la patrie, disait en 1796 qu'il fallait pour rendre à cette armée un juste hommage, se servir de formules usées ; mais « ces formules, ajoutait Pastoret, il est beau de les user par la victoire ».

835. — Les trois ordes a Utrecht. Est-il exact, comme on l'a dit, que les trois ordres aient sauvé la France au traité d'Utrecht?

— Il est certain que les trois ordres qui composaient alors la nation française, étaient représentés par les trois négociateurs, d'Huxelles, Polignac et Mesnager.

836. — *Vias tuas, Domine, demonstra mihi.* De qui cette devise?

— C'était la devise d'André Doria. Elle figurait sur son étendard avec une grande étoile à rayons, entourée de plusieurs traits et flèches.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 janvier 1918.* — M. Antoine Thomas, président sortant, et M. Héron de Villefosse, président pour 1918, prononcent les allocutions d'usage.

M. Héron de Villefosse, président, donne lecture d'une adresse envoyée à l'Académie par la British Academy.

L'Académie, sur la proposition de la commission de la fondation Piot, désigne M. Homolle comme directeur des *Monuments et mémoires*, en remplacement de M. Collignon, décédé.

M. Ch.-V. Langlois donne lecture des titres des deux ouvrages présentés cette année au prix Gobert.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 11 janvier 1918.* — M. Gustave Mendel rend compte des travaux du service archéologique institué à l'armée d'Orient par M. le général Sarrail. Les tumuli, très nombreux dans la campagne macédonienne, ont été l'objet d'une enquête approfondie, menée par le brigadier Thureau-Dangin et le maréchal des logis Rey. Les fouilles ont établi que la plupart, et les plus anciens d'entre eux, correspondent à des habitats humains qui remontent jusqu'à l'époque néolithique. On y a recueilli un grand nombre de tessons céramiques qui témoignent de l'existence dans cette région, dès cette époque, d'une population fortement individualisée. Une autre équipe du service archéologique, sous la conduite du sergent Ernest Hébrard, a étudié les monuments byzantins de Salonique, en particulier l'église Saint-Georges, monument circulaire des débuts du IVe siècle, transformé en église au Ve, en mosquée au XVIe, et rendu au culte chrétien en 1913. — M. Diehl présente quelques observations.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'un travail sur « le maître de Flémalle ».

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 18 janvier 1918.* — M. Salomon Reinach termine la lecture du travail où il passe en revue les hypothèses mises en avant depuis 1887 pour identifier l'artiste auquel on attribue une série de peintures de grande valeur, groupées autour des fragments provenant de l'abbaye de Flémalle. Depuis 1909, grâce à M. Hulin, on sait que cet artiste ne s'appelait pas Daret; mais M. Reinach croit non moins impossible de l'identifier, comme l'a fait M. Hulin, au peintre de Tournai R. Campin, dont l'obscurité serait tout à fait inexplicable s'il était l'auteur de pareils chefs-d'œuvre. Il faut attendre qu'un document d'archives permette d'attacher un grand nom à ces grands ouvrages, au lieu d'aller à l'encontre du témoignage négatif des contemporains en grandissant indûment un nom obscur. Pour l'instant, il semble bien que l'œuvre du « maître de Flémalle » ait été retirée injustement à Rogier de la Pasture, le peintre de la ville de Bruxelles, qui ne fut probablement pas l'élève de Campin et qui, ayant travaillé à Ferrare vers 1437, peut avoir notablement modifié sa manière à l'âge de 40 ans environ.

M. Paul Foucart propose une correction pour un passage du chapitre 62 de la Constitution d'Athènes (traitement de l'épistate des prytanes). — MM. Théodore Reinach, Maurice Croiset et Haussoullier présentent quelques observations.

M. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy, lit une notice sur l'église de Saint-Nicolas à Curtea-de-Argesch et y signale des peintures naguère cachées sous un enduit de chaux et qui remonteraient à la deuxième moitié du XIIIe siècle. — MM. Diehl et Emile Picot présentent quelques observations.

M. Babelon donne lecture d'une note de M. Marcel Dieulafoy sur le Maroc et les croisades.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 25 janvier 1918.* — M. Henri Cordier commence la lecture des rapports de M. Bonnel de Mézières sur la mission qu'il a récemment accomplie en Afrique à l'aide d'une subvention de l'Académie.

M. Edmond Pottier donne lecture d'une notice de M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie et directeur de l'Institut des études hispaniques, sur les fouilles qu'il a faites en mai-juin 1917 à Bolonia (Espagne), avec une subvention fournie sur la fondation Piot. On a retrouvé une importante fabrique pour la salaison du poisson, industrie très prospère dans l'antiquité, une grande villa romaine et une fontaine publique; enfin plusieurs tombes ont été explorées par M. Bonsor. Les fouilles doivent être reprises au printemps de 1918.

M. Paul Monceaux lit une note de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, sur des chapiteaux chrétiens à sculptures et inscriptions, et sur d'autres monuments antiques, qui ont été récemment trouvés à Tozeur (ancien *Tusurus*) dans le Sud tunisien.

L'Académie procède à l'élection de deux délégués pour les commissions des fondations Debrousse et Osiris. — Sont élus : pour la fondation Debrousse, MM. Babelon et Chatelain ; — pour la fondation Osiris, MM. Senart et Haussoullier.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 1er février 1918.* — M. Héron de Villefosse, président, annonce la mort de M. Edouard Chavannes, membre ordinaire de l'Académie depuis 1903.

M. Charles-V. Langlois donne lecture d'une notice sur la vie et les œuvres de son prédécesseur à l'Académie, M. Noël Valois.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 8 février 1918.* — M. Salomon Reinach et M. Edmond Pottier exposent les résultats de la mission de Mlle J. Evrard, chargée de dessiner, pour le compte de l'Académie, des objets antiques conservés dans plusieurs musées du Midi de la France et dans quelques collections particulières, entre autres celles de M. F. Mouret, auteur des fouilles d'Ensérune, près de Béziers.

M. Henri Cordier termine la lecture des rapports de M. Bonnel de Mézières sur sa mission en Afrique.

M. Antoine Thomas fait connaître des documents publiés depuis longtemps par l'historien de l'Université de Bologne, le P. Sarti, mais qui n'avaient pas attiré jusqu'ici l'attention de la critique. Ils concernent un étudiant nommé maître Jean de Meun, qui séjourna à Bologne de 1265 à 1269 et qui y figure comme fils de noble Jean de Meun, chevalier, du diocèse d'Orléans. Contrairement à l'opinion soutenue par M. le comte Durrieu, il ne s'agit pas du célèbre poète Jean de Meun, auteur de la suite du *Roman de la Rose*, lequel s'appelait proprement Jean Clopinel et n'était pas noble, mais d'un homonyme, qui fut archidiacre de Beauce de 1270 à 1303. — M. le comte Durrieu présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 15 février 1918.* — M. Maurice Vernes donne lecture d'un mémoire sur « la rive gauche du Jourdain et l'assainissement de la Mer Morte d'après la prophétie d'Ezéchiel ». Ezéchiel est le principal représentant de la théorie du « Chanaan légal » substitué au « Chanaan historique ». Il ramène, dans ses plans d'avenir, les douze tribus sur la rive droite du Jourdain, c'est-à-dire sur le territoire du Chanaan proprement dit, dévolu par la divinité aux ancêtres d'Israël. Il les y distribue en douze bandes parallèles courant de la Méditerranée au Jourdain, en ménageant, dans la partie centrale, un grand carré sacré, destiné au Temple et aux prêtres, aux Lévites et à la ville de Jérusalem, munie d'une banlieue réservée à son entretien. Le tout sera arrosé par des eaux courantes jaillissant du sanctuaire et assainissant la Mer Morte, en même temps que le pays montagneux cèdera la place à des plaines fertiles. Ces vues d'avenir, quoique marquées au sceau de leur temps, témoignent d'une confiance admirable dans les destinées futures d'Israël. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

L'Académie procède à l'élection d'un délégué à la commission du prix Angrand fondé près la Bibliothèque nationale. — M. Salomon Reinach est élu à l'unanimité.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 22 février 1918.* — M. Maurice Prou, au nom de la commission du prix Duchalais, annonce que ce prix est décerné à M. le comte de Castellane pour ses travaux sur la numismatique du moyen âge.

Au nom de M. François Thureau-Dangin, le R. P. Scheil donne lecture d'une étude sur un lot de tablettes acquises récemment par le Musée du Louvre, tablettes du XIVe s. a. C. appartenant à la collection dite d'El-Amarna. Ces documents en écriture cunéiforme font partie de la correspondance entre les rois d'Egypte Aménophis III et Aménophis IV et les gouverneurs des pays de Syrie et de Palestine plus ou moins indépendants, plus ou moins vassaux de l'Egypte. Ce nouvel appoint à la collection d'El-Amarna ajoute d'intéressants détails à ce que l'on savait déjà de l'état politique et militaire de la Syrie et de la Palestine vers 1400 a. C.

M. A. Moret interprète une inscription de la VIe dynastie récemment découverte à Edfou (Haute-Egypte). Cette inscription contient la biographie du nomarque Pepinefer, qui fut élevé à la cour pour y apprendre la doctrine de fidélité au suzerain, et qui plus tard administra sagement sa province. Elle apporte de nouveaux renseignements sur l'organisation des fondations perpétuelles pour le culte des morts, et sur l'assistance publique dans l'ancienne Egypte.

M. Salomon Reinach, étudiant le trajet de Pompée fugitif autour de l'île de Samos, qualifiée à tort de petite (*parva*) dans les manuscrits de Lucain, propose de substituer à ce mot impropre celui de *laeva*. Pompée, s'engageant dans le passage entre Samos et Icarie, laissa Samos à sa gauche.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 1er mars 1918.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre où, en réponse à une question posée à l'Académie par la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, M. Robert de Lasteyrie exprime l'opinion que le terme de « gothique », consacré par un long usage, ne doit pas être supprimé du vocabulaire archéologique.

M. Héron de Villefosse, président, annonce que M. Henri Cordier a été nommé membre du Comité de rédaction du *Journal des Savants*, en remplacement de M. Chavannes, décédé.

M. Louis Leger lit une note sur un sonnet fort admiré du poète espagnol Quevedo, dont il a retrouvé la reproduction intégrale dans les œuvres d'un poète polonais mort en 1580, Szarzinski. M. Leger conclut que les deux poètes ont dû tous deux imiter un archétype commun. Cet archétype, il l'a retrouvé dans les poésies latines de l'Italien Giano Vitali qui fut également connu en Espagne et en Pologne.

M. Antoine Thomas lit une note intitulée : « Maître Aliboron », où il recherche l'origine de ce mot.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 8 mars 1918.* — M. C. Jullian annonce que MM. le lieutenant Picard et le médecin major Dubreuil-Chambardel ont découvert, au lieu dit La Chapelle-Saint-Ferju, commune d'Haréville, arrondissement de Mirecourt, un petit cimetière mérovingien : trente tombes contenant, outre les squelettes, des poteries, des ceinturons, des chaînes, des peignes en os, etc., mais pas une seule arme.

M. le comte Paul Durrieu communique la photographie d'une miniature allégorique formant le frontispice d'un manuscrit conservé au Musée britannique. Cette miniature a été peinte à Paris en 1395 ; elle orne une épître adressée par Philippe de Mézières au roi d'Angleterre Richard II pour l'exhorter à s'allier à la France, avec l'arrière-pensée que cette alliance devra servir à délivrer Jérusalem et la Terre sainte du joug des Musulmans. On y voit les couleurs héraldiques de la France et de l'Angleterre, bleu fleurdelisé d'or, et rouge couvert d'un semis de figures de léopards d'or, juxtaposés sous un monogramme du Christ, tandis qu'à la partie supérieure de la peinture les couronnes de France et d'Angleterre sont unies par des rayons s'échappant d'une couronne d'épines rappelant la passion du Christ à Jérusalem.

M. C. Jullian communique une note de M. Philippe Fabia, correspondant de l'Académie, sur Fourvière en 1493, d'après le cadastre consulaire de cette date, le plus ancien état complet des lieux qui soit connu. Il montre la colline, autour de l'église construite vers la fin du XIIe siècle, couverte presque entièrement de vignes, qui forment des territoires ou tènements dont les noms, pour la plupart, ne rappellent aucun souvenir antique et sont tombés dans l'oubli, tandis que les chemins qui les desservaient et qui sans nul doute avaient de tout temps desservi la colline, sont devenus les rues actuelles du quartier. Dans ces matrices cadastrales, il est naturellement fort peu question des ruines romaines qui subsistaient alors. Mais des sources un peu plus récentes, le plan scénographique de 1545 et le témoignage des auteurs du XVIe siècle, Champier, Paradin, Simeoni, permettent de combler par approximation cette lacune.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 15 mars 1918.* — A propos de la communication faite dans la dernière séance par M. le comte Durrieu sur une miniature relative à la délivrance de Jérusalem par les armes réunies de la France et de l'Angleterre, M. le comte François Delaborde suggère que la composition de Philippe de Mézières a pu lui être inspirée par le souvenir de l'apostrophe adressée à la couronne d'épines et à la couronne de France par Charles V à ses derniers moments. La présence de Philippe de Mézières dans la chambre du roi mourant est prouvée par la signature qu'il a apposée comme témoin oculaire au procès-verbal des déclarations alors faites par Charles V sur son attitude dans l'affaire du schisme.

M. Babelon donne lecture d'un mémoire de M. le Dr Carton sur ses nouvelles recherches relatives au littoral de Carthage, aux quais, aux port et aux fortifications qui les protégeaient. Les fouilles exécutées par M. Carton ont permis de préciser certains points contestés depuis longtemps entre archéologues. M. Babelon insiste particulièrement sur une stèle qui représente un personnage levant les bras et paraissant en prière devant les murs de Carthage figurés derrière lui. — MM. Paul Girard et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach essaie de montrer, contre l'opinion de François Lenormant, que l'historien ecclésiastique Eusèbe n'a jamais admis la dualité d'un être primitif dont auraient été formés, par division, l'homme et la femme. Au contraire, ce mythe du *Banquet* de Platon semblait à Eusèbe une perversion burlesque du récit de la Genèse, tel qu'on le traduisait et le comprenait de son temps. M. Reinach cherche ensuite dans Philon et dans saint Augustin des traces du même mythe, et étudie un passage de Photius, relatif à un ouvrage de Clément d'Alexandrie, où il s'agit d'un autre mythe, d'origine populaire, sur la création de la femme pendant le sommeil du premier homme.

L'Académie procède au remplacement de M. Edouard Chavannes, décédé, dans les commissions suivantes : 1° Commission du prix Lefèvre-Deumier : M. Henri Cordier est élu ; — 2° Commission de l'Ecole française d'Extrême-Orient : M. Maurice Croiset est élu ; — 3° Commission de la fondation Benoît Garnier : M. Haussoullier est élu ; — 4° Commission du prix Stanislas Julien : M. Thureau-Dangin est élu.

L'Académie procède à l'élection de la Commission Barbier-Muret. Sont élus M. Senart, le P. Scheil, MM. Cuq et le comte Alexandre de Laborde.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 22 mars 1918.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. le lieutenant Taponier décrivant des fouilles par lui faites dans des ruines voisines de Salonique et où il a trouvé de nombreux fragments céramiques.

Au nom de la commission du prix Delalande-Guérineau, M. B. Haussoullier annonce que ce prix est décerné à M Pierre Roussel, pour son livre intitulé : *Délos colonie athénienne.*

Dans une lettre adressée au Secrétaire perpétuel et dont il est donné lecture, M. le comte R. de Lasteyrie développe les arguments qu'il a déjà exposés en faveur du maintien du mot « gothique » dans le vocabulaire archéologique. — MM. Jullian et Salomon Reinach présentent quelques observations.

M. Héron de Villefosse, président, lit une note sur plusieurs dons faits en 1917 au département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre. L'un de ces dons, dû à Maxime Collignon, comprend deux bronzes antiques : une applique de miroir grec, en relief, découpée à jour, achetée à Mantinée, et représentant un jeune homme en marche ; et un petit Silène en bronze, de bon travail romain, provenant, selon toute vraisemblance, de la région de Smyrne. Un autre don, fait par l'Union centrale des arts décoratifs, consiste en une statue impériale en marbre blanc, revêtue d'une cuirasse à relief où l'on voit deux Néréides portées par des chevaux marins et s'avançant au milieu des flots.

M. Seymour de Ricci lit une note sur quelques bornes milliaires du Beauvaisis dont il commente les inscriptions.

M. Salomon Reinach communique la seconde partie de son étude sur un texte d'Eusèbe relatif à la question de la dualité de l'être primitif.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 27 mars 1918.* — M. Salomon Reinach montre quelques photographies, envoyées par M. Cumont, du grand édifice souterrain découvert près de Rome en 1917 et des beaux bas-reliefs en stuc qui le décorent. Il est absolument certain que cet édifice est païen, non chrétien ; le style des reliefs est de la première partie du IIe siècle (époque des Antonins).

M. Salomon Reinach continue la lecture de sa note sur un texte d'Eusèbe relatif à la dualité de l'être primitif. — MM. Maurice Croiset, Bouché-Leclercq et Edmond Pottier présentent quelques observations.

M. Louis Havet étudie le sens de l'adjectif latin *proprius*, appliqué à une bête de sacrifice. Ce mot semble marquer : 1° que l'animal a eu à manger jusqu'au dernier moment ; 2° qu'on l'a nourri d'aliments réputés « purs ». Ces conditions devaient être remplies pour les deux taureaux qu'Auguste et Agrippa immolèrent, le 1er juin 1917 a. C., à l'occasion des Jeux séculaires. L'adjectif en question se retrouve dans les *Prisonniers* de Plaute ; là, un parasite, se donnant plaisamment comme un dieu, réclame un sacrifice et dit quel genre de victime il lui faut ; il veut un agneau *proprius* et bien gras.

M. Héron de Villefosse, président, annonce que M. Alexandre de Laborde, membre de l'Académie, a fait don au Musée du Louvre d'un album de dessins exécutés en Orient par Louis-François Cassas, le dessinateur du comte de Choiseul-Gouffier.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 avril 1918.* — M. Cagnat donne lecture d'un rapport de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, sur les fouilles qu'il a exécutées en 1917 à Bulla Regia.

M. Edmond Pottier décrit et commente les dessins contenues dans l'album de Louis-François Cassas récemment offert au Musée du Louvre par M. le comte Alexandre de Laborde — MM. Clément-Ganneau et Paul Girard présentent quelques observations.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie, qui a pu reprendre ses fouilles à Bolonia (Espagne). Près des maisons de pêcheurs et du bâtiment destiné à la salaison du poisson, ont été découvertes plusieurs autres maisons et des vestiges architectoniques, dont plusieurs chapiteaux helléno-ibériques. Il convient de signaler surtout deux figurines de bronze de style hellénistique qui paraissent représenter un danseur et une danseuse.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 avril 1918.* — M. Samuel Chabert, professeur à l'Université de Grenoble, lit une note sur l'origine de la formule latine : *Quos Juppiter vult perdere dementat prius.* L'idée est fort ancienne. On la trouve exprimée tour à tour dans la Bible, chez Homère, les tragiques grecs et divers auteurs latins. M. Chabert conclut qne la formule a pris corps seulement vers 1645, probablement à Cambridge, sous l'influence de la Révolution. Racine en a certainement eu connaissance et s'en est inspiré dans *Athalie.* — MM. Théodore Reinach et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

L'Académie, par un vote, décide de ne pas déclarer la vacance de la place de membre ordinaire qu'occupait M. Barth, décédé.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 avril 1918.* — M. J. Zeiller fait une communication sur l'activité littéraire d'un évêque arien des provinces danubiennes, Palladius de Ratiaria. — MM. Monceaux et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Clément Huart lit un travail sur les derviches d'Asie-Mineure ; il étudie un document persan et montre, par des textes historiques, à quel degré de ferveur mystique étaient montés les esprits en Asie-Mineure au cours des XIIIe et XIVe siècles, préparant ainsi un terrain favorable à la diffusion des idées apportées de Perse par le fondateur de cette confrérie religieuse, le poète Djélal-ed-dîn Roûmî. — MM. Maurice Croiset et Babelon présentent quelques observations.

Léon Dorez

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — **1er juin** — **1918**

Ed. L. de Kerdaniel, Jehan Meschinot (L. R.).

Chassignet, Les paraphrases sur les Psaumes de David (L. R.).

Jeanroy, Bibliographie des chansonniers provençaux ; Brunel, La Sainte Eminie de Bertran de Marseille (L. R.).

Auerbach, Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie (F. Piquet).

Ch. de Saint-Cyr, La France de la victoire ; Lagardère, France, demain (S. Reinach).

P. Adam, La terre qui tonne; L. Constant, Henry du Roure ; A. Rey, L'âme de la patrie : Boucheron, L'assaut ; Etévé, Lettres d'un combattant; Pinguet, La brigade des marins; Mousset, Alphonse XIII et les œuvres de guerre ; Guiard, Carnet intime (F. Bertrand).

Guéchoff, L'alliance balkanique ; Potkovitch, La Serbie ; Barby, L'épopée serbe; Sokolovith, Un appel serbe ; Veritas, Le Montenegro; H. Ducraine, La femme polonaise (F. Bertrand).

Delbos, Figures et doctrines de philosophes; Fonsegrive, De Taine à Péguy (F. Bertrand).

Joannis-Pagan, Les sons graves et doux (H. Buffenoir).

Mierow, Saint Séverin (P. de L.).

Académie des Inscriptions.

Ed. L. de Kerdaniel. Un Soldat-Poète du xve siècle. **Jehan Meschinot.** Paris, Jouve, s. d. (1917), in-8°, p. 132.

Les **Paraphrases sur les cent cinquante psaumes de David,** par Jean-Baptiste Chassignet. A Lyon, 1613 (imprimé pour Hugues Vaganay par Protat frères, Mâcon, 1913).

I. M. de Kerdaniel a profité de quelques découvertes dans les archives locales pour rappeler l'attention sur son compatriote, Jehan Meschinot. Conduite avec plus de rigueur, son étude aurait donné de l'homme et du poète une idée plus complète ; elle semble s'être trop bornée à présenter une caractéristique générale du talent de Meschinot et à situer son œuvre dans la littérature contemporaine. Jehan Meschinot est né entre 1420 et 1422, il a servi cinq ducs de Bretagne, comme gentilhomme de la garde; il appartint à la fin de sa vie à la maison d'Anne de Bretagne en qualité de maître d'hôtel et mourut en 1491. C'était un petit seigneur de fortune médiocre qui chercha à améliorer sa situation en entrant au service des riches comtes de Laval à la fortune desquels son fils paraît s'être attaché. Ses protecteurs estimèrent en lui non seulement l'officier, mais aussi le poète qui en reçut mainte gratification pour ses rondeaux. Ses contemporains ont cité son nom avec éloges, mais ce ne sont que de sèches mentions et

les témoignages relevés par son nouvel historien ne nous renseignent guère.

Il nous donne un peu plus d'informations sur son œuvre poétique, en particulier sur celle qui fit sa réputation, le poème des *Lunettes des Princes*. Il en a analysé les deux parties, la première qui est une sorte d'autobiographie, la seconde, vaste composition allégorique sur la *Prudence* et la *Justice*, représentant les verres des *Lunettes* que maintiennent en place *Force* et *Tempérance*. Le critique a fait de fréquentes citations de ces divers développements, souligné la vigueur satirique de quelques-uns d'entre eux et rapproché Meschinot de son illustre contemporain Villon. Le reste de l'œuvre comprend des poésies politiques, d'abord les ballades écrites en collaboration avec Georges Chastellain qui était aux gages de la maison de Bourgogne et comme Meschinot était entré dans la lutte des barons contre Louis XI. Les ballades sont des diatribes violentes et partiales, dépassées encore pour la hardiesse par le *Dialogue de la France et de Louis XI*. Dans ce groupe de poésies politiques M. de K. a examiné à part celles qui intéressent plus particulièrement la Bretagne et ses princes. Des autres poésies, qualifiées de diverses, le critique nous donne quelques extraits pour achever d'illustrer la virtuosité du talent de Meschinot qui s'est plu. comme tant de ses contemporains, à d'ingénieux tours de force poétiques.

M. de K. a jugé qu'il était utile de replacer Meschinot dans son cadre et il a rappelé l'intérêt qu'Anne de Bretagne témoigna aux lettres, mais si elle n'avait que onze ans quand le poète entra à son service, il est difficile de s'exagérer cette protection pour notre auteur. Nous ne savons pas plus clairement ce que Meschinot doit à ses contemporains. M. de K. parle de ses sources, mais il se borne à des affirmations sans preuves ; quand il suppose que ses lectures ont été celles qu'eût faites un familier de la bibliothèque de Charles d'Orléans dont il rappelle complaisamment la composition, il ne fait qu'une hypothèse gratuite. Il faudrait un examen autrement serré de son œuvre pour établir le détail des emprunts, en supposant que celle-ci mérite des recherches aussi longues et aussi difficiles. On peut faire la même remarque sur les quelques pages consacrées à la langue et à la versification de Meschinot : on n'y relève que des observations isolées sans aucun plan suivi et sans conclusions précises. Sa langue, nous dit-on, est moins ouverte au néologisme, elle n'a pas subi d'influences dialectales, et c'est tout. Le petit chapitre sur la versification cite les divers traités de poésie contemporains de Meschinot, insiste sur le large emploi qu'il fait de la rime équivoquée et conclut par un relevé de ses systèmes de strophes et de quelques-unes de ses rimes. Nous exprimerons le même regret pour la note bibliographique qui termine l'étude ; nous n'avons que la brève mention de deux manuscrits et de trois éditions anciennes sans aucun détail ni sur les uns ni sur les

autres. On voit en somme que si les érudits peuvent savoir quelque gré à M. de K. du complément d'information qu'il leur apporte sur Meschinot, il ne trouveront pas dans son essai une enquête un peu approfondie [1].

II. Nous avons reçu l'élégante réimpression qu'a fait faire du poète franc-comtois Chassignet M. Vaganay qui a publié dernièrement de lui ses sonnets sur le *Mespris de la Vie et Consolation contre la Mort*. Cette reproduction des dix-huit premiers morceaux des *Paraphrases sur les cent cinquante Pseaumes de David*, éditée en 1913 à l'occasion du troisième centenaire de leur publication, est dépourvue de toute introduction et commentaire. L'avis du lecteur nous apprend dans quelles circonstances Chassignet a abordé sa traduction des psaumes. Il avait trente-cinq ans, lorsque la mort de sa mère survenue en 1606 et trois mois après celle de deux de ses proches, enlevés à la fleur de l'âge, l'ont amené à des réflexions graves et pieuses. La bibliothèque de l'un de ses protecteurs, le comte Philippe-Emmanuel de la Baume, mise libéralement à sa disposition lui a permis de profiter de la grande Bible polyglotte imprimée par Plantin. Il en avait traduit 50 ou 60 psaumes de David lorsque le hasard lui mit en main une version analogue de Philippes Desportes. La perfection de cet ouvrage faillit le faire renoncer à ses propres essais, mais un ami bienveillant l'a encouragé à poursuivre et il a ainsi continué son projet, « à la seule gloire de Dieu et non à la vanité des hommes ». La préface est interrompue sur ces mots, et le texte des psaumes leur fait suite immédiatement. Comme dans toute poésie d'imitation, le développement est large et abondant, mais malgré la ressemblance des thèmes qui reprennent si souvent le même motif, le poète a su éviter le délayage et la simple amplification ; sa langue est expressive et nerveuse, souvent émaillée de mots familiers, et s'il n'y manque pas de termes qui appelleraient un commentaire philologique, elle n'arrête pas trop le lecteur moderne. En dehors de sa valeur poétique, le recueil mérite d'être signalé aux curieux du XVIe siècle pour l'intérêt qu'il présente au point de vue de la langue et de la versification, et il faut remercier M. Vaganay de l'avoir mis à leur disposition. L. R.

A. Jeanroy. **Bibliographie sommaire des chansonniers provençaux**. Paris, Champion, 1916, in-16, p. 89. Fr. 2,25.

Clovis Brunel. Bertran de Marseille. **La Vie de Sainte Enimie.** Poème provençal du XIIIe siècle. Ibid., 1917, in-16, pp. 13, 77. Fr. 2.

I. Les provençalistes remercieront M. Jeanroy de la tâche méritoire qu'il a entreprise. Un guide bibliographique manquait jusqu'à présent

---

1. P. 25, le *Quintil Horatian* de Barthélemy Aneau est faussement attribué à à Ch. Fontaine. Je relève dans les textes cités quelques inadvertances : p. 20 *Austenté* ; p. 63, *Ayones, et sourt* ; . 75, *a des raisons*, au lieu de Austérité, avoynes, est sourt, à déraison.

pour l'étude de la poésie provençale ; le manuel de Bartsch remonte déjà à 1872 et il est insuffisant à bien des égards. On notera, en parcourant le nouveau répertoire établi par M. J., les nombreuses additions qu'il a faites à cet ouvrage fondamental mais qui aurait besoin d'être mis à jour. Cette nouvelle bibliographie comporte deux parties : l'une est relative aux manuscrits, l'autre aux éditions. M. J. a revu lui-même les manuscrits de Paris et de Toulouse, soit 20 numéros ; un autre spécialiste, M. Bertoni, à qui est justement dédié l'opuscule, en a fait autant pour 36 manuscrits italiens ; ce sont en tout 56 textes sur les 67 que comprend la présente bibliographie. Les manuscrits sont sommairement décrits et leur histoire notée brièvement ; mention est faite des éditions complètes ou partielles qui en ont été publiées avec les fac similés qui à l'occasion s'y trouvent joints. Sans entrer dans le détail des rapports des divers manuscrits entre eux, leur filiation a du moins été signalée pour les cas les plus importants. Quant aux éditions, à la réserve des grands recueils collectifs antérieurs à Bartsch ou de ceux qui ont suivi, mais dont le titre est suffisamment explicite, toutes les éditions partielles ou totales ont été signalées ; d'abord sous trois groupes pour les recueils : recueils généraux, recueils par genres et recueils par régions. Les éditions séparées des divers auteurs provençaux sont données par ordre alphabétique, avec l'indication du manuscrit qu'elles ont utilisé, une brève appréciation sur leur valeur et des renvois aux comptes rendus qui en ont été publiés dans diverses revues. Il y a là un long travail de dépouillement et une réunion heureuse de renseignements très dispersés que les chercheurs seront heureux de trouver si commodément mis à leur disposition.

II. La *Vie de Sainte Enimie* avait été publiée incomplètement par Raynouard et dans son entier par Bartsch et C. Sachs en 1856-57. M. Brunel en donne une nouvelle édition qui reproduit rigoureusement le manuscrit, sauf les corrections qu'exige le sens ou la prosodie. Un appendice donne d'ailleurs les leçons de l'original rejetées avec les variantes des précédents éditeurs, y compris le *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch* de Lévy. L'édition est précédée d'une brève introduction. De l'auteur nous ne savons rien que quelques pauvres détails que nous livre son poème. A propos de la langue M. B. remarque que Bertran de Marseille écrivait non dans le dialecte de la Provence, mais dans celui du Gévaudan. On est en effet frappé de l'analogie que présentent certaines formes avec le parler actuel de la région ; d'autre part, l'auteur est très familier avec la contrée qu'il décrit, les fameuses gorges du Tarn. Pourquoi alors ne pas en faire un Cévenole, qui aurait rendu cet hommage à son pays d'origine ? Je n'ai pas qualité pour trancher cette question, mais c'est une solution que la lecture du poème impose avec une telle insistance qu'il est difficile de l'écarter. La source de Bertran est

une *Vita* anonyme de Sainte Enimie des premières années du XIIe siècle; mais il a enrichi sa matière des développements qu'elle dut plus tard recevoir; il lui a donné surtout plus de vivacité et un tour plus familier. M. B. ajoute quelques remarques sur la versification et la langue du poème et sur l'histoire du manuscrit. Des notes critiques, un index des noms propres et un glossaire [1] terminent la publication de ce texte qui mériterait d'intéresser aussi les touristes curieux des origines de notre littérature.

L. R.

Bertrand AUERBACH, professeur à l'Université de Nancy : **Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie**. Avec une carte en couleur hors texte et 10 graphiques dans le texte, 2e édition, revue. Paris, Alcan, 1917. In-8°, XXVI-492 pp. 10 fr.

Cette deuxième édition d'un ouvrage fort important paraît à son heure. Bien qu'il n'appartienne pas à la « littérature de guerre », proprement dite et ne soit point d'une éphémère actualité, le livre du distingué professeur à l'Université de Nancy soulève des problèmes qui s'imposent impérieusement à l'attention de ceux qui ont cure ou charge des intérêts de notre pays en ce grave moment. Comment se résoudra la question des nationalités en Autriche-Hongrie? Bien des gens ont sur ce point une opinion que la lecture du livre de M. A. pourra détruire ou confirmer ou modifier. Quant à ceux qui n'en ont pas ou n'en devraient pas avoir, « étant donnée l'ignorance générale du public de tous les pays au sujet des questions intérieures austro-hongroises » [2], ce travail leur permettra de s'en faire une.

M. A. examine une à une les provinces qui composent l'empire bigarré d'Autriche-Hongrie et s'efforce à découvrir la nature, les forces, les aspirations, l'avenir des « races » [3] qui le peuplent. Ce procédé d'exposition a l'inconvénient de l'émiettement et de la redite : il est justifié cependant, car il est le seul qui épouse exactement les faits et atteigne la réalité concrète dans sa complexité. L'auteur fonde son étude sur les données les plus solides. Il recourt pour chaque province à l'histoire, qui fixe, dans la mesure où les témoignages sont accessibles, l'arrivée et la destinée des divers peuples ou tribus dans leur patrie actuelle; à l'anthropologie, qui détermine leurs essentiels caractères ethniques; à la statistique, qui montre les forces respectives des groupes dans le passé et le présent; à la géographie qui donne les raisons du peuplement de telle région par telle race; à la philologie, qui découvre l'origine et les migrations des groupes — au

---

1. P. 13, *benc* n'est pas aspérité, mais probablement précipice, cf. *abenc* en dialecte moderne; p. 54, *enganat* signifie actuellement trompé (et non *circonvenu*) et *escarnit* : moqué.

2. G. Salvemini, *Delenda Austria* (1918), p. 48.

3. Sur le sens si discuté des mots race, nationalité, état, peuple, M. A. a écrit quelques pages pleines de vérité et judicieusement sceptiques.

moins des groupes linguistiques, qui ne s'ajustent pas toujours, il est vrai, aux groupes ethniques — par le caractère des parlers et la toponymie. Chacun de ces critères pris en soi n'a pas une valeur absolue, mais quand plusieurs se réunissent ils acquièrent une force probante.

A ces recherches s'ajoutent des considérations d'un haut intérêt sur les mœurs — dont l'étude aurait pu être parfois poussée davantage, notamment pour l'Autriche allemande — sur le mode d'habitation, qui révèle l'origine des possesseurs actuels du sol, sur le genre de vie, qui justifie certaines immigrations ou émigrations, sur le caractère des hommes, qui soutient ou annihile leur persévérance généalogique, enfin sur la religion, instrument d'assimilation ou motif de désagrégation.

Toutes ces études, si diverses et si délicates, reposent sur une documentation étonnamment riche. A vrai dire M. A. a dû puiser souvent aux sources allemandes. Mais est-ce sa faute si elles coulent plus abondamment que les autres? Et d'ailleurs il n'a négligé aucun témoignage et n'a pas omis, le cas échéant, de signaler le caractère tendancieux des indications ou appréciations qui lui paraissent suspectes. C'est précisément ce souci de stricte vérité qui caractérise son œuvre. Il expose les faits avec la plus parfaite impartialité, sans viser à une vaine éloquence, sans volonté de frappant pittoresque, sans recherche d'effet brillant, mais simplement, loyalement, avec la sérénité de l'historien conscient de son haut devoir. A peine, de temps à autre, un tour humoristique vient-il égayer la narration, qui d'ailleurs n'est jamais dépourvue d'agrément.

La lutte des nationalités a acquis en Autriche-Hongrie, depuis que M. A. a écrit son livre « prêt à paraître en juillet 1914 », un degré d'acuité extrême, révélé par de multiples incidents, dont la presse de la monarchie dualiste, quoique dûment stylée et sévèrement censurée, n'a pu ne pas laisser deviner la gravité [1]. Ceux qui ont suivi les événements connaissent ces symptômes. Mais qu'y a-t-il au-dessous de cette surface si agitée, et quelle est la valeur et la portée réelle des forces centrifuges qui agissent en ce moment? Le bilan dressé par M. A. permet de mesurer les résultats de la lutte du germanisme et du magyarisme contre les éléments dissidents.

Dans les provinces alpestres, Styrie, Carniole et Carinthie, les Slovènes cèdent du terrain aux Allemands. Dans le Tirol et le Vorarlberg l'élément roman lutte plus vigoureusement, les Italiens surtout, mais non toujours avec succès. En revanche, en Bohême, en Moravie, voire en Silésie, les Slaves, particulièrement les Tchèques, sont en progrès numérique et font preuve, dans le combat contre le germanisme, d'une inlassable ardeur [1]. Cependant M. A. ne voit pas com-

1. V. entre autres le compte rendu des séances du Reichsrat des 4 et 15 juillet 1917 et de la Chambre des seigneurs du 30 juin et 1er juillet (même année).

1. Signalons que cette ardeur s'est manifestée au cours de la guerre présente

ment pourra se maintenir un État tchèque, divisé à l'intérieur, exposé à l'influence de la grande Allemagne voisine et privé de l'appui d'un puissant État slave. Inquiétude que viennent de confirmer les discussions surgies soit entre Allemands et Tchèques, soit entre Tchèques et Polonais, soit entre Tchèques eux-mêmes. En Galicie les querelles des Polonais, disposés à s'entendre avec Vienne, et des Ruthènes sacrifiés par leurs congénères gênent le mouvement antigermain. Qu'adviendra-t-il du projet d'autonomie galicienne annoncé à grand bruit par le gouvernement autrichien au debut de la crise actuelle et indéfiniment ajourné? Dans le domaine adriatique et balkanique le germanisme est en mauvaise posture. Les Allemands se défendent mal contre Italiens, Slovènes et Serbo-Croates. La solution de la question des nationalités sera-t-elle ici la creation d'un Etat jougo-slave, dont l'armature serait la Croatie? Tel était, il y a peu de temps encore le projet du parti de Starcevic.

A la Hongrie ne manque ni la poigne ni la méthode pour magyariser ses dissidents. M. A. fait remarquer que le procédé d'assimilation consiste surtout à imposer la langue magyare aux représentants des autres groupes ethniques, qui deviennent d'authentiques magyars dès qu'ils écorchent le hongrois. Procédé encore en vigueur, et qui a été appliqué récemment (1917) sous une forme nouvelle, aux Roumains de Transilvanie. Si les Allemands résistent mal à l'emprise magyare, les Roumains restent inébranlablement attachés à leurs aspirations séparatistes. Quant aux Slovaques et Ruthènes, ils ont bien pris conscience de leur nationalité; mais ils paraissent numériquement et intellectuellement trop faibles pour ne pas subir l'effet de la pression magyare. Au sud de la Hongrie, les Serbes, quoique disséminés font de vaillants efforts pour garder leur nationalité. Les Croates, enfin, réclamés à la fois par les Autrichiens et les Hongrois, ne veulent aucun de ces maîtres et espèrent, comme il a été dit plus haut, former le centre d'un Etat jougo-slave.

M. A. se demande pourquoi l'Autriche et la Hongrie sont toujours restées rivées au dogme unitaire et centraliste. A son avis un système fédéraliste eût donné de tout autres résultats. Cette opinion est celle de beaucoup de sujets non Allemands et non Magyars de la monarchie dualiste. Dans quelle mesure prévaudra-t-elle lors de la future paix? Ce qui est assuré, c'est que le jour où seront réglés les destins de l'Autriche, seront aussi respectés les droits des nationalités, trop souvent — M. A. l'a surabondamment montré — meurtries et violentées.

F. Piquet.

---

par des incidents qui ont eu leur écho au Reichsrat et qui ont affligé autant qu'indigné les loyalistes du « brillant second », sans d'ailleurs affaiblir la vigueur des résistances tchèques à l'oppression germanique.

Charles de Saint-Cyr, **Ce qu'il faudra que soit la France de la victoire.** Conversations et opinions. Paris, La Renaissance du Livre, 1917; in-8, 477 p., 4 fr.

Un grand nombre de savants, d'artistes, de publicistes, de parlementaires, ce que l'auteur appelle « les personnalités les plus autorisées », ont donné soit par écrit, soit de vive voix leur opinion sur l'ensemble complexe des problèmes que se posera, en mal de réorganisation, la France de demain. Tout cela a été distribué en trois parties, intitulées *éthique*, *politique* et *économique;* chaque partie se compose de sept à vingt-quatre chapitres, l'*éthique* étant particulièrement favorisée, puisqu'elle comprend la vie morale, le mystique, l'énergie, la littérature, l'histoire, le théâtre, l'art, la musique, les sciences, la médecine, l'enseignement, le sport, la préparation militaire, le tourisme, l'action française à l'étranger, la défense et la diffusion du français, la vie féminine, la dépopulation, l'immigration, le rôle de Paris, la décentralisation, la vie morale aux colonies, notre mission telle qu'elle apparaît à qui nous aime. Je ne me doutais pas qu'il y eut tant de choses dans l'éthique. — La part de l'auteur du recueil est considérable, car non seulement il a écrit des manières de préfaces pour beaucoup de chapitres, mais il a présenté ses collaborateurs ou interlocuteurs au public, le plus souvent en termes fort honnêtes. Ainsi les déclarations de M. J.-H. Rosny sont intitulées : « Le point de vue du plus grand penseur vivant »; celles de M. de Régnier sont précédées d'une notice où il est appelé « le plus grand poète de la génération maîtresse d'aujourd'hui », ce qui, paraît-il, est l'énoncé d'un fait « aussi évident que la lumière du soleil ». M. Boutroux, M. Jullian, M. Grasset et beaucoup d'autres ont dit d'excellentes choses qu'on lit avec fruit; il y a là, pour le journalisme d'après guerre, un vrai trésor de suggestions intéressantes. Çà et là, quelques « dépositions » spirituelles et amusantes, comme celle du Dr Paul Voivenel (p. 33); mais le ton est en général très sérieux, comme il convient à la gravité de l'heure et des sujets abordés. A peu d'exceptions près, les collaborateurs de ce volume sont des spécialistes, qui ont parlé de choses qu'ils connaissent bien. Il y a un index soigné des noms propres.

S. R.

Jean Lagardère, **France... Demain!...** Paris, Tequi, 1917; in-8, xviii-286 p., 3 fr.

Aumônier militaire, bien informé des périls de l'heure et de ceux du lendemain, l'auteur s'adresse « aux ouvriers et ouvrières de reconstruction d'après guerre », en une série de chapitres qui concernent la dépopulation, l'alcoolisme, la tuberculose, l'avarie, le mariage et la famille, l'éducation, la vie religieuse. Son livre est pourvu de deux *imprimatur* et émaillé de « blancs » qu'y a pratiqués la censure,

notamment là où il parle de la C. G. T., de l'anticléricalisme et du rétablissement des relations diplomatiques de la France avec le Vatican. Les intentions de M. L. sont excellentes, mais il ne semble pas tenir assez compte des conditions de la société moderne et des exigences irrépressibles de l'opinion. C'est ainsi qu'il écrit (p. 267) :

« Cette doctrine du pouvoir, qui est l'essence même de l'ordre, du pouvoir issu de Dieu et soumis à Dieu, où nous conduit-elle sinon à cette conclusion logique : qu'il n'y a en définitive qu'un pouvoir et qu'une loi, que nous n'avons en définitive qu'un maître, qui est le Christ, et que, finalement, dans une société réellement, complètement ordonnée, Jésus-Christ doit être officiellement reconnu Roi et officiellement suivi? »

Ou encore, quand il parle de l'éducation de demain (p. 159) :

« Aussi bien, l'école doit-elle être nettement confessionnelle, la religion doit y dominer et y pénétrer toute l'éducation; elle doit y être placée au sommet des sciences et en même temps être enseignée à tous les âges, progressivement, tout le long du cycle que l'écolier doit parcourir; on ne consacrera jamais à cet enseignement trop de temps ni trop de soins ».

Ainsi seront rétablies l'indissolubilité du mariage, l'autorité des parents, la fécondité des unions, la dépopulation n'étant qu'une conséquence de l'irréligion (p. 39) :

« Pour accepter courageusement le fardeau qu'impose la famille nombreuse, il faut avoir la conviction qu'il est imposé par la volonté de Dieu. Il faut croire à la réalité de la vie future et des sanctions qu'elle comporte ».

Les Chinois, les Indous et nombre de peuples noirs, qui ne font intervenir, en ces matières, ni l'idée de la divinité, ni celle des sanctions futures, n'en sont pas moins très prolifiques. M. L. cite, après beaucoup d'autres et d'après M. Armand Gautier, l'exemple de peuples à la fois catholiques et féconds, Bretons, Flamands, Polonais, Canadiens ; mais il n'y a là qu'un sophisme. Ces Canadiens, Polonais, etc., sont encore dans une phase de développement intellectuel où les instincts de la nature et aussi la docilité en matière d'enseignement religieux l'emportent de beaucoup sur la prévoyance et l'esprit critique. Leur fécondité n'est pas l'effet de leur foi, mais elles dérivent l'une et l'autre d'une même cause, à laquelle s'ajoutent (notamment au Canada) des causes économiques, en première ligne le besoin intense de bras pour le travail du sol.

M. L. dit encore qu'empêcher volontairement la fécondité d'une union, « c'est, selon la Sainte Écriture, une action abominable et qui, devant Dieu, mérite la mort ». Il n'y a rien de tel dans la Bible. L'histoire racontée dans la *Genèse* (XXXVIII, 4) concerne uniquement la loi du lévirat ; ni là ni ailleurs il n'est question de fraudes conjugales. Le plus ancien texte qui les condamne est, à ma connaissance, de Lucrèce, qui se place au seul point de vue de l'intérêt social. La doctrine de l'Église romaine à ce sujet se fonde sur le droit naturel et non sur des textes, car le *Crescite et multiplicamini*, précepte donné quand il n'y avait que deux habitants sur le globe

doit être accepté seulement *pro ratione temporum*, et le devoir de fonder une famille était bien loin de l'esprit de saint Paul lorsqu'il condamnait les passions hors nature (*Rom.*, I, 26) et présentait le mariage comme un remède à la concupiscence (I *Cor.*, VII, 8). Si, comme il faut l'espérer et fermement le vouloir, la natalité de la France se relève après la guerre, c'est à la seule religion de la patrie qu'elle en sera redevable, car cette religion-là, à la différence des autres, vient de donner des preuves éclatantes de sa vitalité.

S. Reinach.

---

1. Paul Adam, **La terre qui tonne, France-Italie,** vol. in-8°, 380 pages; Chapelot, Paris; 1927; 3 fr. 50.

2. Léonard Constant, **Henry du Roure**, vol. in-8°, 240 pages; Bloud et Gay, Paris, Barcelone; 1917; 3 fr. 50.

3. Alexis Rey, **L'âme de la patrie, essai sur la formation historique de notre idéal national**; vol. in-8°, 262 pages; Perrin, Paris, 1917; 3 fr. 50.

4. Sous-lieutenant Georges Boucheron, **L'Assaut**, l'Argonne et Vauquois avec la 10e division, 1914-1915. Préface d'Henri Robert. Paris, Perrin, 1917, in-8°, 258 p. 4 fr.

5. Lieutenant Marcel Etévé, **Lettres d'un combattant**, 1914-1916, préface de M. Paul Dupuy, Paris, Hachette, 1917, in-8°, 252 p. 4 fr.

6. J. Pinguet, lieutenant de vaisseau. **Trois étapes de la brigade des marins**, la Marne, Gand, Dixmude, préface par Avesnes. Paris, Perrin, 1918. In-8°, 186 p. 4 fr.

7-8. A. Mousset, **Alphonse XIII et les œuvres de guerre**, A. Guiard, **Carnet intime de guerre**, préface de Barrès. Paris, Bloud et Gay (Pages actuelles, nos 111-112). 60 centimes le numéro.

1. Evidemment la littérature ne peut pas perdre ses droits; le dilettantisme non plus; mais ils sont comme bridés par l'horrible réalité des faits actuels; ce n'est pas la fantaisie de l'auteur qui s'est imposée un thème à notations esthétiques, c'est l'homme qui a voulu et décrété la guerre. Ce qui n'empêche pas de reconnaître que M. Paul Adam sait peindre *de visu* les péripéties de la lutte et que la *terre qui tonne* vaut mieux que *la bataille d'Uhde* qui passait autrefois pour valoir quelque chose; témoin ces quelques lignes : « les officiers me prévinrent du péril encouru si l'on demeurait là plus d'un instant : à la place même où vous êtes, un sous-lieutenant fut tué avant-hier; je voulus m'analyser durant la crainte qu'un tel avertissement provoquait; aussi persistai-je à écrire », p. 320). Analyser sa peur sous les obus, cela s'appelle encore du courage.

2. Henri du Roure naquit à Versailles le 29 août 1883 et mourut à 150 mètres au nord de la route Flirey-Limey, le 21 septembre 1914, tué d'une balle allemande dans la tête; il était sergent à la 21e compagnie du 369e de ligne. Son capitaine et son récent biographe, son carnet, attestent que celui qui fut *un jeune garde*, s'est battu en *brave*,

avait sur ses hommes l'influence d'un *saint*, et qu'il est mort en *héros*. On peut discuter la politique du Silloniste; on doit s'incliner sur la tombe de cet excellent Français.

3. M. Alexis Rey a écrit un bon livre, où l'effort de synthèse psychologique est assurément digne de compliments ; comme il le dit, à la fin du XIXe siècle et dans les premières années du XXe, « l'éclipse de l'idéal français » n'était qu'apparente ; il lui fallait une *rencontre* pour s'affirmer de plus belle, la guerre par exemple. Son livre serait encore meilleur s'il n'avait, par endroits, le ton de la passion qui rend injuste et aveugle. Est-il vrai par exemple d'affirmer que « l'enseignement officiel était dirigé par un idéal anti-français »? (p. 144). Est-il juste d'écrire : « si les résultats de l'enseignement secondaire et supérieur ont été médiocres, ceux de l'enseignement primaire, dans les écoles de l'Etat, n'ont guère été plus satisfaisants » (p. 149) ? Est-ce que, par hasard, le lieutenant Marcel Etévé, fils d'instituteurs, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, n'est pas mort en héros, tout comme Henry du Roure? Et cela, n'est-ce pas un résultat?

4. Avocat, myope, engagé volontaire au 46e de ligne, régiment de la Tour d'Auvergne, à Fontainebleau, l'auteur du très beau livre l'*Assaut* est dirigé vers l'Argonne, où il a aussitôt l'occasion de noter « l'héroïsme et l'abnégation des hommes », dans les boyaux qu'il faut creuser sans tarder ; dans la boue crasseuse et puante ; au cours du premier assaut de Vauquois, le 29 octobre 1914; pendant la corvée des morts, ou la veillée après les armes, ou « la relève qui est souvent plus pénible qu'un combat »... *La prise de Vauquois* est le chapitre le plus dramatique du livre ; il faudrait le citer en entier ; je ne puis que conseiller de le lire ; on fera ainsi un petit pèlerinage à ce cimetière de souvenirs, où dorment les deux tiers d'un beau régiment : « une vingtaine d'hommes à peine sur plus de cinquante partis, c'est tout ce qui reste de ma section » (p. 186). L'engagé volontaire d'août 1914 a conquis tous ses grades par son courage; nommé caporal après le premier assaut de Vauquois, il était officier depuis la prise du fameux village (février-mars 1915), lorsqu'en avril 1917, il fut blessé à la cuisse par un éclat d'obus. Il a eu le loisir de réunir et de classer ses précieuses notes que ses amis ont eu bien raison de le pousser à publier. C'est ainsi que l'occasion nous est offerte de lui présenter l'hommage de notre respectueuse admiration [1].

5. Fils d'instituteur, élève de l'Ecole normale supérieure, sous-lieutenant le 1er janvier 1915, grand liseur au jugement sûr, chef plein d'entrain, de bonne humeur, de courage et de sang-froid, Marcel Etévé, tué le 20 juillet 1916, devant Estrées, dans la tranchée

1. Le volume finit sur un court chapitre, intitulé *des glanes*, qui ne manquera pas d'attirer l'attention de ceux qui voudront faire des *pages choisies* à l'usage de nos écoliers.

allemande qu'il venait de conquérir, nous a laissé des lettres héroïques où toute une génération laïque peut se retrouver, des lettres qui sont en même temps un testament d'espoirs juvéniles et réfléchis et un document humain de premier ordre. Lorsque M. Thamin complètera son beau livre sur l'*Université et la guerre*, il ne manquera pas d'y faire une place d'honneur aux lettres d'Etévé qui mérita, avec ses hommes, la citation suivante : « est citée à l'ordre de l'armée la 1re compagnie du 417e régiment d'infanterie sous le commandement du capitaine Houzelle et du lieutenant Etévé; au combat du 20 juillet 1916, est partie d'un bel élan à l'attaque d'une tranchée ennemie fortement occupée et flanquée par un îlot de villages aux mains de l'ennemi; a pris pied sur la tranchée, y a lutté héroïquement à la grenade et corps à corps, utilisant deux dépôts de grenades enlevés à l'ennemi; luttant plus d'une heure, son capitaine et son lieutenant tués, tous ses chefs de section tombés, perdant plus de trois quarts de son effectif ».

6. C'est le troisième témoignage que nous avons sur la conduite courageuse des marins français en Belgique; M. Ch. Le Goffic et M. G. Le Bail nous ont déjà parlé de Dixmude et de l'Yser; M. Pinguet a, sur ces prédécesseurs, le mérite et l'avantage de décrire les heures qu'il a vécues, au milieu de sa troupe, dans la tourmente des premiers mois de la guerre, jusqu'au moment où il est blessé d'une balle dans la tête. Et comme son récit est émaillé de critiques judicieuses, la lecture en est des plus attrayantes et des plus instructives [1].

7. Le roi d'Espagne à qui a été décernée la grande croix de l'ordre de la Bienfaisance, le 23 janvier 1917, a bien mérité de l'humanité; prisonniers, blessés, rapatriés lui doivent, plus ou moins, quelque chose; ses initiatives propres concernent en effet, 1° le service d'informations relatives aux prisonniers de guerre; 2° les communications avec les territoires envahis et les rapatriements civils; 3° le service d'échange des prisonniers et grands blessés. — On a vu souvent des rois donner l'exemple à leur peuple et n'être point entendus.

8. Amédé Guiard, docteur ès-lettres, est mort pour la France, à l'âge de 44 ans, le 28 septembre 1915, à Neuville Saint-Waast. Cet homme, ce poète, n'a pas cessé de prier en se battant; la foi et l'amour de la France le soulevaient au-dessus de la fatigue, du danger et de la mort; les dernières lignes de ce carnet sont une prière à saint Michel, une prière de pitié pour la patrie libérée. Il faut méditer ce petit livre qui ne peut qu'inspirer un sentiment de profond respect pour son auteur.

Félix Bertrand.

1. Voici une critique qui les résume toutes : « ma vie avec mes hommes serait un plaisir, sans l'intervention maladroite de mes chefs » (p. 145).

1. Iv.-E. Guéchoff, **l'Alliance balkanique,** Paris, Hachette, 1915. In-16, 254 p. 3 fr. 50.

2. J.-D. Petkovitch, **Ce que fera la Serbie,** avec une préface du Dr Reiss, Paris, Fischbacher, 1916. In-8°, 120 p.

3. Henri Barby, **L'épopée serbe, l'agonie d'un peuple,** avec vingt illustrations hors texte et une carte, Paris, Berger-Levrault, 1916. In-8°, 228 p. 3 fr. 50.

4. P. P. de Sokolovitch, **Un appel serbe aux Russes**. (Extrait du *Monde slave*, sept.-oct. 1917). In-8°, 12 p.

5. Veritas, **Le Montenegro,** pages d'histoire, Paris, Figuière, 1917, in-8°, 102 p. 2 fr. 50.

6. Halka Ducraine, **La femme polonaise,** esquisse historique, préface de H. Bidou. Paris, Perrin, 1918. In-8°, 274 p. 20 fr.

1. Le volume de M. Guéchoff a paru en juillet 1915, l'auteur y présente les divers accords ou traités signés entre les Serbes, les Monténégrins, les Grecs et les Bulgares ; il y fait l'historique des préliminaires de la guerre des Balkans, des relations des alliés pendant cette guerre et de l'effondrement de l'alliance balkanique (1912-1913). Naturellement, l'ancien ministre bulgare rejette les torts sur les Grecs et sur les Serbes; il faut cependant noter dans ce livre deux passages significatifs et qui sont à l'honneur de celui qui les a écrits : « ma politique qui visait à nous entendre *sans effusion de sang* avec nos alliés à ne pas laisser rompre l'alliance balkanique, à *recourir à l'arbitrage, tant avec la Serbie qu'avec la Grèce, n'était pas approuvée.* C'est pourquoi j'ai pensé devoir *laisser au chef de l'Etat le soin de décider* si, pour la liquidation de nos différends avec les alliés, il ne fallait pas faire appel à des hommes nouveaux » (p. 155); le ministre-président Guéchoff démissionna le 30 mai 1913. — « L'Histoire impartiale ne rendra pas le peuple serbe responsable des fautes du roi qui la gouvernait alors (le roi Milan, 1885-1886); mais il me semble que nous avons le droit d'espérer qu'*elle ne fera pas non plus porter au peuple bulgare la responsabilité de l'attaque partielle du 29 juin (1913)*, de cet *acte funeste commis par des facteurs irresponsables* (p. 169) [1]. » On trouvera dans l'ouvrage de M. Denis sur *la grande Serbie* (p. 250 et sqq.) un bon résumé de cette question capitale dans l'histoire des relations serbo-bulgares et un hommage à l'esprit de modération de M. Iv.-E. Guéchoff. Mais, que doit penser celui-ci de l'agression bulgare d'octobre 1915?

2. La vérité dite par un Serbe sur la Serbie ne peut heurter personne; encore faut il que cette vérité ne soit pas trop fleurie, trop ornée, trop flatteuse ; car alors, mieux vaudrait que ce fût un étranger qui dit la vérité. Le chapitre sur les *qualités serbes* occupe au moins cinquante pages. L'effort de M. Petkovitch qui a voulu écrire son livre en français, est des plus louables ; il parle en patriote ardent, en poète, en lyrique qui s'essaierait à la sociologie, et il nous apprend

1. C'est moi qui souligne ces mots.

beaucoup de choses curieuses sur les coutumes patriarcales des paysans serbes. Ce que fera la Serbie? on ne peut le prévoir, ni le dire, avec certitude; mais ce n'est pas une raison pour abandonner tout espoir. C'est bien mon avis aussi; la Serbie n'est pas *finie* en 1918, puisqu'elle ne l'a pas été en 1915; et ses dirigeants n'ont pas égaré leur boussole de sûreté.

3. Il serait regrettable qu'un document tel que l'ouvrage de M. Henri Barby ait pu passer inaperçu; tant au point de vue anecdotique que proprement historique, il a une valeur indiscutable; d'autant plus que les récits vécus, en langue française, de la retraite serbe à la fin de 1915, sont peu nombreux, quatre si je ne me trompe : celui de M. le docteur Thomson; du diplomate M. Boppe, et de M. Emile Vitta. La *Revue critique* s'est occupée des trois premiers; reste à parler de celui de M. Barby. Son itinéraire, durant la retraite, va des environs de Ossipaonitza à Durazzo et passe par Iagodina, Krouchevatz, Kraliévo, Rachka, Mitrovitza, Prichtina, Prizrend, Scutari, Alessio; c'est dire que le correspondant de guerre du *Journal* a épuisé, en compagnie des poilus serbes, la coupe jusqu'à la lie; commencée le 20 octobre, la marche en arrière s'est terminée pour lui, le 18 décembre; le 22 décembre, en mer il échappe par hasard à une attaque de sous-marins autrichiens, et il peut enfin entrer à Brindisi, où « ahuri, il retrouve la vie civilisée ». — Il m'est impossible d'entrer dans les détails de ce récit sauvage; il y a trop de souffrances dépeintes et de détresse horrible; mais il faut lire cela : « un soldat se traîne; il est incapable de se tenir debout, mais sur les genoux et sur les mains, il essaie de continuer à avancer; il n'a plus de chaussures et les plantes de ses pieds, décollées, pendent comme des semelles arrachées », (p. 104). — Barby, Thomson, Boppe, E. Vitta disent tous les quatre la même chose, l'horreur épuisante des jours de l'exode et la vaillance héroïque d'un peuple qui n'a pas voulu se livrer au vainqueur inexorable. Il faut avoir ces quatre volumes sous la main.

4. Au mois d'octobre 1917, on pouvait encore se figurer que les Allemands ne mettraient pas la main sur les Russes et que Kerensky aurait la poigne assez forte pour empêcher que ce peuple se désagrège; à cette date, les Serbes, intimement déçus, ne voulaient pas se résigner à l'évidence. Hélas! la raison de notre diplomate a beau « se révolter », les Serbes sont trahis et la France n'ose plus compter les pertes que lui cause la défection russe. Il faut en prendre son parti; les Russes ont lié leur sort à ceux des Prussiens qui ont « frappé à leurs portes »; c'est l'union des hommes du nord. Mais pour rien au monde, il ne faut désespérer et la *mauvaise fortune*, comme disait Bossuet, a du bon; on la corrigera d'ailleurs avec l'aide de l'Amérique. Qu'on lise l'excellente brochure signée P. P. de Sokolovitch.

5. Dans ces temps-ci, où la diplomatie secrète a une si mauvaise

presse, les diplomates qui écrivent feraient bien de ne pas se servir de pseudonymes ; la vérité, Emerson en a dit un mot, se lit d'abord sur le visage des gens ; il faut aimer avoir le regard franc, si vous mettez un masque, je me méfie. Quoi qu'il en soit, le volume intitulé *le Montenegro* et signé *Veritas* est documenté de première main et il fait bonne impression. Il est une réponse au *Bulletin Monténégrin* dont j'ai parlé déjà dans la *Revue critique*. Pas plus que je n'ai commenté le premier, je ne commenterai le second. Il s'agit de faire l'éloge du roi actuel Nicolas, monté sur le trône en 1860, de prouver que c'est un monarque populaire, national, démocrate, fidèle à la parole donnée à ses alliés, incapable de traiter secrètement avec l'Autriche ; qu'il n'a pas été confié, avec ses monténégrins, à la garde de la France par l'Angleterre ; et qu'il est toujours décidé à « continuer à travailler à l'avenir du Monténégro, dans l'unité nationale et la concorde ». — Ce nouveau petit livre de polémique est très instructif parce qu'il fait mieux apparaître les dessous d'une méthode politique ; surtout parce qu'il aide à connaître le peuple monténégrin, son sol, ses besoins, ses ressources et l'avenir prospère qui l'attend s'il en reste digne ; enfin parce qu'il renseigne sur l'*effort français* au Monténegro. Je le demande encore : dans les combats du Lovcen a figuré un détachement d'infanterie coloniale française ; les officiers ou les sous-officiers du cadre ont-ils publié quelque chose à ce sujet ? on le désirerait vivement.

6. Le livre *La femme polonaise* est un livre attachant, écrit par une femme intelligente qui s'est bien documentée sur les héroïnes de la terre ancestrale. Prudente, courageuse, énergique, en même temps que pleine de charmes et de séduction, telle nous apparaît la femme polonaise, depuis les origines païennes jusqu'à nos jours. Mère et citoyenne, gardienne fidèle des traditions nationales, de l'âme nationale, c'est à la femme polonaise, plus qu'aux soldats, plus qu'aux diplomates, que la Pologne devra de revivre un jour, lorsque « l'heure de Dieu » aura enfin sonné. De telles qualités font d'une telle femme un modèle, un exemple à suivre. Puissent les femmes de toute la Slavie s'inspirer d'elle ! Alors les ruines se relèveront d'elles-mêmes ; alors les patries blessées, en train « de pencher vers l'insondable abîme », remonteront vers les cîmes étincelantes de la justice et de la fraternité.

F. Bertrand.

Victor Delbos, **Figures et doctrines de philosophes**, vol. in-8°, 330 pages ; Plon et Nourrit, Paris, 1918 ; 4 francs.

Livre capital où il n'y a rien à discuter, et où il y a tout à admirer. Socrate, Lucrèce, Marc-Aurèle, Descartes, Spinoza, Kant et Maine de Biran, revivent dans ces pages avec leur allure et leur pensée propre. Celles qui intéresseront le plus, je le crois du moins, par leur

nouveauté et leur vérité, sont celles que l'auteur, mort prématurément à cinquante-trois ans, le 16 juin 1916, a consacrées à Marc-Aurèle et à Maine de Biran; l'empereur stoïcien et le philosophe du sentiment de l'effort, ces deux sages éternels par leur haute moralité et l'émotion intime de leur cœur sincère, ont été étudiés avec la sûreté, la lucidité de l'érudit et du philosophe qui, non content « de comprendre », sait encore « faire comprendre ». C'est M. Maurice Blondel, l'ami de V. Delbos, qui présente ce dernier livre du maître regretté au public et aux philosophes de métier, et qui, dans un trop court avertissement et une note suggestive (p. 258-259), fixe l'attention du lecteur sur la véritable portée de ce « testament intellectuel ».

Félix Bertrand.

George Fonsegrive, de Taine à Péguy, **L'évolution des idées dans la France contemporaine**, vol. in-8° 350 pages, Bloud et Gay, Paris-Barcelone, 1917; 5 francs.

G. Fonsegrive décrit dans ce livre « le chemin qui, en fait, a été suivi par un nombre considérable de nos contemporains pour venir à l'église » (p. 9); il examine le mouvement des idées qui de Taine, Renan et Berthelot aboutit au Sillon, aux jeunes gardes, à Péguy, à H. du Roure et à Guiard, sans oublier J. Lotte, ni Maritain. Il est probable que pour l'historien qui, dans cinquante ans, se mêlera à son tour de faire l'inventaire des hommes et des œuvres qui comptent aujourd'hui pour la France et l'humanité, la personnalité et l'œuvre d'un Taine pèsera plus que celle d'un Péguy; mais il n'en est pas moins vrai que pour un contemporain et un catholique, des faits comme la vie et la mort de Péguy sont un enseignement d'une haute portée morale; G. Fonsegrive a donc bien fait de le dire. Il s'est d'ailleurs acquitté de sa tâche d'historien de la philosophie et des temps présents avec beaucoup de clarté et d'intelligence; le public éclairé lui en saura gré et son livre sera lu certainement avec profit par ceux que l'évolution des idées intéressent. Le chapitre sur *la progression philosophique et scientifique* qui me paraît être le meilleur de l'ouvrage est un complément sérieux et instructif aux rapports de Ravaisson et de Boutroux sur la philosophie en France au XIXe siècle; ce qui y est dit par exemple de la doctrine de l'*action* selon M. Maurice Blondel, semble être un résumé fidèle des écrits et de l'enseignement du maître de la Faculté d'Aix.

On aurait voulu cependant que l'auteur n'eût pas eu l'air de grossir, comme à la loupe, des tendances qui pouvaient lui plaire personnellement, mais qui, à la rigueur, sont d'une valeur toute secondaire; les romanciers des deux sexes qui ont, après tant d'autres, fait vibrer, ces dernières années, la corde de la religiosité et pris, par intérêt, l'attitude des gens bien pensant, ont certes, dans ce livre, un relief

que ni leur style, ni leur psychologie, ni leurs capacités dramatiques n'étaient en droit de leur donner. Par contre, on est étonné de voir avec quelle désinvolture l'œuvre d'un Guyau est condamnée (p. 184); avec quelle adresse injuste on nous présente l'œuvre d'un Félix Pécaut, le directeur de Fontenay-aux-Roses, comme celle d'un *évangéliste* habile au suprême degré, je dis habile pour ne pas dire autre chose (p. 241); comment, sous des apparences élogieuses, celle d'un A. Fouillée, dont les obsèques furent à la vérité purement civiles, est affirmée, sans démonstration plausible, peu solide, peu cohérente, faible et contradictoire (p. 119 et sqq.); comment celle d'un G. Séailles est escamotée.

G. Fonsegrive se félicite que, depuis une trentaine d'années environ, la pensée catholique ait pris chez nous comme un nouvel essor et il se figure que c'est un fait nouveau, original et plein de promesses; il n'a peut-être pas tout à fait raison; mais qu'il se trompe ou non, ce qui est certain, c'est qu'il n'en sait pas assez gré au régime qui, au lieu d'étouffer les diverses croyances, ou d'interdire des conversions savamment claironnées, a voulu instituer en France la république des idées.

Félix Bertrand.

Les Sons graves et doux, poésies, par Joseph de Joannis-Pagan, 1 vol., librairie Lemerre, 1918.

Le poète, dont nous saluons l'œuvre posthume, est tombé devant l'ennemi, au combat de Lironville, en septembre 1914, à l'âge de 29 ans. Les siens ont recueilli ses vers, que la Société des Gens de Lettres a honorés du prix Jacques Normand, et qui viennent de paraître.

Ce volume de poésies, où on sent passer le souffle philosophique de Sully Prudhomme, révèle une âme délicate, un esprit replié sur lui-même, qui analyse ses sensations, ses idées, et enveloppe ses visions de la vie d'un commentaire mélancolique, d'un attendrissement « qui n'est pas sans beauté », comme aurait dit Vigny.

Dans l'extrait du rapport concluant à un prix à la Société des Gens de Lettres, nous lisons : « D'un vers fluide et léger, Joannis Pagan peint les choses de l'esprit, leurs phases, leurs nuances : il se dégage des réalités; du monde extérieur, il semble ne cueillir que tout juste ce qu'il faudra pour alimenter sa vie intérieure. Il donne un sens concret à la formule abstraite : « Un paysage est un état d'âme ».

C'est bien là, en effet, l'impression générale qui se dégage de ce recueil. Il nous semble que le poète, fuyant le bruit et la réclame, vivant modestement, absorbé par les besognes prosaïques de la vie, a voulu se personnifier dans la première pièce de son livre, la *Cloche sourde*, qu'il fait parler ainsi :

Si ma voix est basse et plaintive,
Si l'air n'a pas d'échos joyeux
Pour porter sa chanson naïve;

Si je ne lance vers les cieux
Qu'un vol de notes affaiblies,
C'est que les vents insoucieux

Autour de moi, dans leurs folies,
Ont tendu comme un voile noir
Les brumes des mélancolies ;

C'est que je n'ai su m'émouvoir
Qu'aux heures d'angoisse ou de songe,
Surtout au charme aigu du soir...

Une pièce touchante est consacrée aux *Regrets*, qu'il appelle « chers compagnons des longues solitudes », et qu'il invoque à la fin, en disant :

Vous êtes le refuge et les espoirs suprêmes
De qui n'espère plus, et son dernier soutien,
Vous qui, nous consolant bien souvent de vous-mêmes,
Êtes encore un peu de ce qui n'est plus rien!

C'est la note d'Amiel et de Sully Prudhomme.

Joannis Pagan aimait la forme du sonnet pour condenser ses tristesses, ses rêves, ses pensées délicates. Qui ne serait navré, en songeant qu'un si noble cœur ne bat plus, qu'une balle au front a emporté dans l'au-delà ce jeune homme d'élite, touché par l'aile divine de la Muse, et paraissant destiné à honorer les lettres françaises!

Hippolyte Buffenoir.

Saint Severinus and the closing Years of the Province of Noricum, by Charles Christopher Mierow. Colorado college publication, general series, nº 93. Language series; vol. II, nº 33. Colorado Springs, 1917.

Esquisse de la vie de saint Séverin et de son rôle bienfaisant dans la province de Norique (entre le Danube au Nord, les Alpes Carniques au sud, la Retie à l'ouest, la Pannonie à l'est). M. Mierow emprunte les détails de son exposé à la *Vie* rédigée au début du vi^e siècle par un élève de Séverin, le prêtre Eugippius. Cette Vie, qui est un recueil de documents plutôt qu'une biographie en forme, contient beaucoup de renseignements intéressants sur la situation presque désespérée des citoyens romains de cette province en face de la barbarie bientôt victorieuse, et sur l'aide que leur valut en plus d'un cas le prestige efficace de saint Séverin.

P. de L.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 26 avril 1918.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie, sur les fouilles de Bolonia, par Tarifa (Espagne). Le premier chantier a donné un second établissement à salaisons et une belle maison à péristyle, où l'on a trouvé, outre une décoration peinte de grandes fleurs de pivoines avec leur feuillage, des plaques de stuc rouge foncé et jaune, avec de nombreux graffites en caractères romains, mais sans doute ibériques. Dans le second chantier, la nécropole, toutes les tombes sont de l'époque romaine, mais de formes très variées et presque toujours nouvelles ; devant tous ces monuments ou au-dessus d'eux se trouvent des figures extrêmement barbares, quelque-

fois alignées au nombre de cinq. Jusqu'à plus ample informé, ces figures funéraires paraissent être des souvenirs persistants de la religion indigène. Quant aux deux statuettes de bronze précédemment découvertes, elles forment un groupe étroitement uni : c'est un homme, peut-être un satyre, enlevant une femme éperdue.

M. Ch.-V. Langlois annonce, au nom de la commission du prix Bordin, que les récompenses suivantes ont été décernées : 1,500 fr. à M. André Blum pour son livre intitulé : *L'estampe satirique en France*; — 500 fr. à M. l'abbé Ch. Guéry, pour son *Histoire de l'abbaye de Lire* ; — 500 fr. à M. A. Langlois, *Les incipit des poèmes français antérieurs au* XVI*e siècle*; — 500 fr. à M. E. Parturier, pour son édition critique de la *Délie* de Maurice Scève.

M. Paul Monceaux communique une note sur une dédicace chrétienne d'Algérie, qui se trouve depuis longtemps au Musée de Bône, et que l'on n'avait pas encore réussi à déchiffrer complètement. L'inscription était placée sur la façade d'un édifice, probablement une chapelle. Le monument, élevé par les soins ou aux frais d'un nouveau converti, datait du IVe siècle, comme l'inscription.

M. Héron de Villefosse, président, annonce que l'Académie a décerné les récompenses suivantes sur le prix Jean-Jacques Berger (histoire de la ville de Paris) : 4,000 fr. à M. Wickersheimer (*Commentaires de la Faculté de médecine de l'Université de Paris*) ; — 3,000 fr. à M. Ernest Coyecque (*Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris au* XVIe *siècle*) ; — 3,000 fr. à M. Vidier (*Les marguilliers laïcs de Notre-Dame*); — 2,000 fr. à M. L. Dorez (*La Faculté de décret de l'Université de Paris*) ; — 1,000 fr. à M. l'abbé Clerval (*Registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris*) ; — 1,000 fr. à M. Paul Lacombe (*Anciens livrets des rues de Paris imprimés aux* XVe *et* XVIe *siècles*); — 500 fr. à M. Lecestre (*Notice sur l'Arsenal royal de Paris jusqu'à la mort de Henri IV*) ; — 500 fr. à M Camille Bernard (*Restitution des Thermes de Lutèce*).

M. Maurice Croiset commence la lecture d'un mémoire sur Platon à Mégare.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 3 mai 1918.* — M. Maurice Croiset continue la lecture de son mémoire sur Platon à Mégare. — MM. Bouché-Leclercq et Alfred Croiset présentent quelques observations.

M. Paul Fournier annonce, au nom de la commission du prix Auguste Prost, que ce prix est décerné à M. L. Germain de Maidy, archéologue nancéen, pour diverses publications faites en 1917 et pour l'ensemble de ses travaux.

M. Charles Diehl, au nom de la commission du prix Fould, annonce que ce prix a été attribué de la manière suivante : 3,000 fr. à M. Gabriel Millet, pour ses *Recherches sur l'iconographie de l'Evangile aux* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles* ; 2,000 fr. à M. Louis Bréhier, pour son livre intitulé : *L'art chrétien*; *son développement iconographique des origines à nos jours*.

M. Morel-Fatio annonce que la commission du prix de Lagrange a décerné ce prix à M. Ernest Langlois, pour le tome Ier de son édition du *Roman de la Rose*.

L'Académie décide que le prix Lefèvre-Deumier ne sera pas décerné, mais elle décerne, sur les arrérages de la fondation Lefèvre-Deumier, les récompenses suivantes : 3,000 fr. à M. Puech, pour son livre sur *Les apologétistes chrétiens du* IIe *siècle* ; — 3,000 fr. à M. Dussaud, pour l'ensemble de ses études sur les religions ; — 2,000 fr. à M. Picavet, pour ses *Essais sur l'histoire générale des philosophies au moyen âge*.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 10 mai 1918.* — M. Salomon Reinach annonce que Mlle Duportal a découvert dans les collections de l'Institut de France un dessin qui paraît bien être l'œuvre de Germain Pilon. — Il montre ensuite une héliogravure représentant un buste de femme conservé au Musée métropolitain de New-York et qui aurait été trouvé dans le Midi de la France; il reste jusqu'ici un doute sur la date qui doit être attribuée à cette sculpture.

M. Ch.-V. Langlois annonce que la commission des Antiquités nationales a décerné la première médaille à l'ouvrage de M. R. de Saint-Venant : *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois* ; — la seconde médaille au travail de M. G. Mollat : *Etude critique sur les « Vitae paparum Avenionensium » d'Etienne Baluze*.

Le R. P. Scheil communique la découverte qu'il a faite de la fin d'un petit poème épique babylonien dont le commencement se trouve depuis 1911 au Musée de Berlin. L'action se passe chez les immortels. La déesse guerrière Istar, par son outrecuidance, détermine les dieux à lui créer une émule. Cette rivalité se manifestera tout en paroles, non en gestes ; la victoire est à celle qui sera plus experte dans l'art d'insulter. Istar envoie un émissaire étudier le nouveau prodige préparé

à son intention. Quoi qu'elle en ait, le rapport l'impressionne, et elle délègue comme remplaçante une autre déesse guerrière appelée Agouchaia. Faute d'obtenir un triomphe complet, celle-ci s'adresse au créateur de la nouvelle Bellone pour refréner l'insolence de sa protégée. Il s'en suit une entente et une réconciliation éternelles. L'auteur ou l'inspirateur de ce poème est Hammourabi qui, en réconciliant ainsi divers dieux des différentes régions de son empire, visait à obtenir l'unité religieuse, comme il avait réalisé l'unité politique, en rédigeant en corps de lois les meilleures coutumes des provinces du royaume. — M. Babelon présente quelques observations.

M. Edmond Pottier analyse un ouvrage de M. Gilman, *Museum Ideals*, sur l'organisation des musées d'art, ouvrage rempli d'idées intéressantes qui ont reçu une application pratique au Musée de Boston, reconstruit en 1909 sur un plan nouveau. Le livre comprend deux parties, l'une de théorie, relative à l'éducation du public par les Musées, et l'autre d'organisation matérielle. Sur la première partie, M. Pottier présente quelques observations critiques. — MM. Salomon Reinach, Clermont-Ganneau et Babelon présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 17 mai 1918.* — M. Émile Chatelain, au nom de la commission du prix Brunet, annonce que ce prix a été partagé de la manière suivante : 1.500 francs à M. Henri Hauser, pour sa bibliographie des *Sources de l'histoire de France* (1494-1610); — 1.000 francs à M. Louis Loviot, pour son ouvrage intitulé : *Auteurs et livres anciens* (XVIe et XVIIe s.); — 500 francs à M. Pierre Le Verdier, pour son livre sur *L'atelier de Guillaume Le Talleur, premier imprimeur rouennais.*

M. le Dr Capitan étudie un symbole graphique qu'il dénomme, d'après sa forme, l'entrelacs cruciforme. Ce symbole très ancien a donné naissance à de multiples dérivations, soit en passant aux entrelacs devenus si compliqués aux époques merovingienne et carolingienne, soit en évoluant vers le svastika. L'exemple le plus ancien du type simple a été trouvé à Suse (2e et 3e millénaire a. C.), formé par des serpents entrelacés et se mordant la queue. On le retrouve par couple dans le nœud bouddhique en Chine. Dans les gisements préhistoriques des Etats-Unis, on le rencontre ornant des vases. Dans les monuments et les manuscrits mexicains, il est le signe de l'or. A l'époque romaine, il figure fréquemment dans les mosaïques; à l'époque barbare (Ve s.), sur des vases et des bijoux. Il devient un motif décoratif se compliquant à l'extrême dans les sculptures byzantines et surtout les époques mérovingienne et carolingienne, en Gaule, en Angleterre et en Scandinavie. On le voit encore dans les documents du moyen âge accompagnant des signatures ou des graffiti jusqu'au XVIIe siècle. On peut admettre qu'il a été d'abord, et suivant les lieux, un signe à sens symbolique ou magique : culte de la terre (serpents) ou solaire (croix rotative avec indication de la pérennité — signe sans commencement ni fin — et de la succession du jour et de la nuit, traits passant tantôt au dessus tantôt au dessous l'un de l'autre). Plus tard, il est devenu un simple motif décoratif. Inconnu dans le monde occidental antique, on ne le trouve alors qu'en Asie et en Amérique. Puis il semble se répandre d'Asie en Europe suivant les voies de l'expansion romaine et des invasions du IVe au Ve siècle. — MM. Pottier, Babelon, Salomon Reinach et Prou présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach traduit et commente un passage peu connu du savant byzantin Psellus (vers 1060 p. C.) relatif aux mystères du paganisme. Il croit y reconnaître le scenario d'un mime en dix tableaux qui a pu être joué à Byzance, où les représentations mimiques n'ont cessé d'être en faveur. Quant aux détails d'érudition donnés par Psellus, ils sont presque tous empruntés à un seul chapitre d'un ouvrage de Clément d'Alexandrie contre les croyances et les rites du paganisme, mais l'ordre suivi par Psellus n'est pas le même que dans Clément et constitue la part d'originalité de ce passage. — MM. Maurice Croiset et Ch. Diehl présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — **15 juin** — **1918**

Marquis de Cerralbo, Nécropoles ibériques (R. Lantier).
Logeman, Le Peer Gynt d'Ibsen (P. Van Tieghem).
H. Ducraine, La femme polonaise; Poèmes serbes, p. A. Yakchitch et M. Robert; P. P. Niegoch, Les lauriers de la Montagne, trad. D. Vekovitch (L. Leger).
Grasset, La biologie humaine (R. B.).
Debidour, Recueil des actes du Directoire, IV; L'armée allemande à Louvain et le Livre blanc allemand (A. Chuquet).

Enrique de Aguilera y Gamboa, marquis de Cerralbo, **Las Necropolis iberiscas**. Trabajo publicado en la Asociacion española para el progreso de las ciencias. T. II. Conferencias de las Seciones. 1 vol. in-8° de 97 pages, XIV planches et 45 figures. Madrid, 1915.

Les fouilles entreprises par le marquis de C. dans les nécropoles de l'âge du fer des provinces de *Soria* et de *Guadalajara* sont des plus intéressantes pour la connaissance de l'Espagne ibérique. Armes, objets de parure, fibules, poteries y ont été rencontrées par milliers. Il est fort regrettable que l'heureux inventeur de tant de belles découvertes n'ait pas cru devoir, jusqu'à ce jour, en faire connaître les résultats dans le détail. Une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une rapide lecture au Congrès anthropologique de Genève (1912) sont les seuls documents que nous possédons sur ces intéressantes explorations. Le présent volume, malgré ses nombreuses imperfections, ses lacunes et le défaut de méthode qui en rend la lecture parfois pénible, permet de se faire une idée sommaire des résultats obtenus. Il pose tant de problèmes nouveaux, rend compte de découvertes tellement inattendues qu'il fait encore plus regretter que M. de C. ne nous ait pas donné la publication vraiment scientifique permettant au contrôle sévère des découvertes et des interprétations qu'il en propose.

Les nécropoles explorées, toutes à incinération, sont situées dans la plaine, à peu de distance des cours d'eau, ou près des sources salées qui abondent dans la région. Le présent mémoire étudie les trois principales d'entre elles, *Aguilar de Anguita*, *Arcobriga* et *Luzaga*, correspondant chacune à une période déterminée de la civilisation du fer (Hallstatt, II, La Tène, I et II).

La disposition de ces cimetières paraît obéir à un plan à peu près identique pour tous. Ils sont divisés en un certain nombre de sections

formant de vastes parallélogrammes à l'intérieur desquels les tombes sont disposées sur plusieurs rangs, séparés par des allées. A *Aguilar de Anguita*, on compte trois sections renfermant plus de 5.000 sépultures. L'emplacement de chaque tombe est marqué par une stèle de pierre brute de 3 mètres de hauteur, dressé verticalement au-dessus de l'urne contenant les cendres et le mobilier funéraire. Certaines nécropoles de la province de Guadalajara (*Hortezuela de Ocen*, *Olmeda*, *Podilla*, *Valdenovillos* et *Alcoba de las Peñas*) présentent une remarquable particularité dans la disposition générale. Une allée sur deux n'est pas empierrée, et d'après l'épaisse couche de cendres recueillies sur cet emplacement, il semble que l'on se trouve en présence de l'endroit sur lequel s'élevaient les bûchers où l'on brûlait les cadavres.

Les urnes découvertes dans les sépultures sont en terre grossière, très mal cuite et de formes imparfaites. Presque toujours l'urne est recouverte par un petit couvercle dont les anses perforées correspondent à celles de l'urne. Les coupes de *Luzaga* rappellent par leurs formes celles de la station de *El Argar*. Quelques-unes portent sur le rebord externe une petite coupe additionnelle.

Les sépultures viriles renferment l'équipement complet d'un guerrier, fantassin ou cavalier : épée à antennes toute en fer, avec le fourreau muni de boucle de suspension et terminé par une bouterolle ; deux lances de grandeur différente, généralement minces et effilées ; un javelot dont la hampe et la pointe sont faites de la même barre de fer et qui n'est autre que l'ὁλοσίδηρος des Ibères. Les armes défensives sont représentées par des fragments d'*umbos* de boucliers de forme ronde et par des plaques de bronze destinées à protéger les épaules et la poitrine des guerriers. Ces plaques sont ornées de dessins au repoussé ou estampées, montrant généralement des combinaisons de cercles. L'un de ces objets est décoré de petites lamelles d'argent, sur lesquelles, sans raison plausible, l'auteur croit reconnaître des épées à antennes alternant avec des sortes de tiares (p. 35), se rapportant à un culte du soleil. Jusqu'à ce jour un seul casque a été découvert.

Parmi les pièces qui ont trait à l'équipement militaire, on peut encore signaler les bracelets de bronze filiformes réunis en nombre pour former une armille et des agrafes de ceinturon de même métal, décorées d'incisions remplies de matières colorantes dont la plupart présentent une grande analogie avec les objets de même nature provenant de la Grèce.

Les épées recueillies dans la nécropole d'*Aguilar de Anguita* sont du type hallstattien à antennes. Quelques-unes montrent une riche décoration géométrique, obtenue par l'incrustation sur la poignée de plaquettes ou de filets d'argent. Lorsqu'auront été enfin publiées les planches donnant l'ensemble de tous les types d'épées recueillies par M. de C. dans ses nécropoles, nous pourrons juger alors en toute

connaissance de cause des indications qu'il donne sur le passage, en Espagne, du type de Hallstatt à celui de La Tène. Un exemplaire d'épée à antennes, provenant de la nécropole de *Higes*, présente la curieuse particularité de porter sur le fourreau une petite gaîne renfermant un couteau.

Parmi les plus intéressantes découvertes réalisées à *Aguilar de Anguita*, il faut signaler une remarquable collection de mors et de caveçons ayant fait partie du harnachement des chevaux. Quelques exemplaires montrent des types déjà très perfectionnés, depuis les mors de forme archaïque que l'on observe sur les statuettes votives de *Despeñaperros*, jusqu'aux filets se rapprochant des objets similaires modernes. A ces trouvailles, il faut joindre la non moins curieuse découverte de neuf fers à chevaux rencontrés sur l'emplacement de la même nécropole.

Lourds et pesants, percés de neuf ou dix trous carrés pour le passage des clous, ils se rapprochent beaucoup plus par la forme et la technique des types contemporains que des ferrures trouvées dans les diverses fouilles archéologiques. Lors de la première publication de cette remarquable découverte, on a contesté le caractère antique de ces objets. Postérieurement à cette trouvaille, le marquis de C. dans des cimetières voisins a recueilli de nouveaux fragments de ferrures et M. Morenas de Tejada, à la nécropole de *La Requijada de Gormaz*, a eu la bonne fortune de pouvoir explorer une tombe appartenant à la seconde période hallstattienne, qui amena la découverte d'un fer à cheval parmi le mobilier funéraire. La présence de ces objets sur un territoire ainsi nettement délimité ne peut être attribuée au hasard. La rencontre d'un fer à cheval parmi le mobilier funéraire d'une tombe hallstattienne est un précieux indice de l'antiquité de ces ferrures.

D'autre part ainsi que le faisait remarquer J. Déchelette dans une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*C. R. des séances*, 1912, p. 436-439), il semblerait d'après d'autres découvertes effectuées en Étrurie et dans l'est de la Gaule que l'usage de ferrer les chevaux remonterait à une assez haute antiquité. Enfin, la présence de ces objets n'est pas pour étonner en ces régions d'élevage et de forgerons particulièrement habiles où l'extrême dureté du sol rendait nécessaire d'assurer une protection efficace du sabot.

Non moins curieuses sont les découvertes faites dans les sépultures de femmes. Le peu de détails livrés à la connaissance du public permet toutefois de se rendre compte des influences qui ont présidé à l'évolution de l'art ibérique, et apporte une très intéressante contribution à l'étude de la parure féminine dans la civilisation de La Tène.

Chaque tombe renferme généralement, en plus des armilles dont il a déjà été question à propos des sépultures viriles, et des plaques de ceinture, un collier cylindrique de fer, enté à sa partie médiane d'une

tige très mince bifurquée à son extrémité libre et haute de trente à quarante centimètres. M. de C. y voit avec raison l'armature qui, au dire d'Artémidore (*Strabon*, III, 47), soutenait la haute coiffure des femmes ibères ; des fragments de trousse de toilette, pinces à épiler, épingles ornées de boules d'ambre jaune, restes d'un petit réticule en mailles de bronze ; parmi les bijoux proprement dits, on peut citer des bagues, des colliers, des ornements de poitrine en bronze estampé, des « châtelaines » en mailles de bronze pour suspendre les pinces et autres petits instruments de toilette. Enfin dans un certain nombre de tombes, on a recueilli des plaquettes de bronze estampé qui ont pu appartenir à l'ornementation d'un coffret.

La décoration de ces petites plaques est le plus souvent composée de cercles inscrits, souvent entourés de rayons et de palmettes. Un exemplaire montre une suite de chevaux. Les cercles concentriques et la spirale ont joué un rôle prépondérant dans la décoration des plaques de poitrine, des pendants d'oreille, des agrafes. Parmi les pièces les plus curieuses je remarque (fig. 38) une petite plaque ornée de points au repoussé et de dents de scie surmontée d'une très mince fibule destinée à la fixer sur la robe (pl. XI) ; un diadème (?) ou ornement de poitrine, composé de douze spirales entées sur un arc et qui se terminent par de petites clochettes de bronze (pl. XII) ; un remarquable collier composé de petites boules et de barrettes, de petites roues et d'oiseaux, de terre cuite. La reconstitution proposée par le marquis de C. est intéressante, mais ne repose sur aucune base scientifique. L'auteur a été comme hypnotisé par l'idée de retrouver dans la décoration de ces divers objets les traces d'un culte solaire.

Dans toutes les sépultures, on a découvert un très grand nombre de fusaîoles de terre cuite (p. 49-53), sur la signification desquelles on est loin d'être fixé. Pour ma part, jusqu'à plus ample information, il m'est impossible de souscrire à l'explication donnée par M. de C. Les types coniques auraient une signification religieuse et seraient la représentation du soleil (encore et toujours la hantise des cultes solaires) ; les types globulaires répondraient à des préoccupations animistes et seraient le symbole de la vie. Tout ce que l'on peut admettre, c'est que ces petits monuments répondent à une préoccupation mystique, mais laquelle ? Les pages consacrées par l'auteur à une tentative d'interprétation ne sont que littérature et imagination pure. En archéologie, il est des questions où un aveu d'ignorance vaut mieux qu'une tentative d'explication qui ne repose sur rien.

Les fibules rencontrées dans la nécropole d'*Aguilar de Anguita* sont toutes du type d'Hallstatt III ou du type ibérique à timbale ; à *Arcobriga*, les fibules appartiennent presque toutes aux périodes de La Tène I et II.

Une grave lacune du présent mémoire, c'est de ne pas tenter de tirer quelques conclusions générales de ces remarquables découvertes

pour l'histoire de l'art et de la civilisation des tribus de la Celtibérie. Là, l'auteur se serait trouvé sur un terrain autrement solide que celui sur lequel il base ses hypothèses solaires.

Les auteurs anciens (*Martial*, I, 50 ; IV, 55 ; XI, 18 ; *Pline*, XXXIV, 41 et *Justin*, XLIV, III) sont d'accord pour vanter l'habileté des forgerons et la qualité des armes fabriquées dans la vallée du Bétis, également renommée pour la richesse de ses pâturages et les nombreux troupeaux de chevaux qu'on y élevait. Les découvertes de la vallée du Jalon confirment ces témoignages.

Elles montrent également une étroite parenté entre les populations ibériques de l'Ebre et celles d'Aquitaine. De part et d'autre, on ne trouve que des incinérations, la seule différence réside dans la richesse du mobilier, tout à l'avantage des tombes ibériques et dans la présence de tumulus en Aquitaine. Dans la vallée du Jalon, comme dans les tombes d'Avezac-Prat et du plateau de Gers, on ne trouve aucun des objets importés par le commerce celtique des VIe et Ve siècles : stamnoi, trépieds, chaudrons, œnochoés de bronze de fabrication hellénique, situles coniques à cordons et cistes, etc. Il n'y a que des spécimens d'une industrie locale, qui est déjà en pleine possession de tous ses moyens. L'épée à antennes d'*Aguilar de Anguita* nous conduit en pleine civilisation d'Hallstatt, les glaives d'*Arcobriga* sont contemporains de La Tène. C'est à cette dernière période qu'il faut attribuer la majorité des objets recueillis dans ces explorations. Enfin, pour si originale que soit cette civilisation, nous devrons tourner nos regards vers la Grèce et vers les colonies helléniques de l'Italie méridionale, quand nous voudrons rechercher les influences qui ont présidé à la création et au développement de cet art.

Raymond LANTIER.

H. LOGEMAN, **A Commentary, critical and explanatory, of the Norwegian text of Henrik Ibsen's Peer Gynt**, its language, literary associations and folklore. La Haye, Martinus Nijhoff, 1917, in-8°, XVI-484 p.

Ce grand et beau volume, œuvre d'un professeur à l'Université de Gand, terminé et imprimé en Hollande depuis la guerre, est déjà intéressant par les circonstances tragiques au milieu desquelles il est né. Il se compose de deux parties inégales, un Commentaire explicatif (366 p.) et un Commentaire critique (102 p.) ; plus, une Bibliographie que l'auteur s'excuse de n'avoir pu faire plus exacte et plus complète, vu la difficulté des communications avec la Scandinavie, et qui rendra néanmoins des services ; plus, un bon Index. L'ensemble fait preuve d'une science très précise et d'une documentation exceptionnellement étendue.

On sait que *Peer Gynt*, poème dramatique plutôt que pièce de théâtre, offre une étendue considérable (4.700 vers). Pour cette raison sans doute, le commentateur ne donne pas le texte entier, mais seule-

ment les passages qu'il juge utile d'expliquer, avec, en marge, le numéro du vers. Je calcule qu'il donne une note — en moyenne — tous les 6 à 7 vers. Il faut donc se procurer d'abord le texte de la pièce — et *le même texte* autant que possible — pour que le commentaire soit non seulement profitable mais intelligible. On aurait pu éviter cet inconvénient, sans grossir l'ouvrage, en l'imprimant dans un type moins fort, de façon à donner au haut de la page un texte continu, comme on le fait dans les éditions savantes des classiques : et nous aurions eu là une édition modèle de *Peer Gynt*.

Le texte dont se sert M. Logeman est celui de la première édition norvégienne. Il donne la traduction anglaise de tous les passages qu'il commente (traduction Archer, confrontée constamment avec celle d'Ellis Roberts). Le commentaire est d'abord grammatical : il signale particulièrement les *norvégianismes* qui peuvent arrêter celui qui connaît surtout la langue danoise écrite. Il fait aussi une large place à l'interprétation proprement dite : le texte n'est pas toujours clair ; quantité d'expressions populaires, d'allusions, etc. l'obscurcissent encore. Ibsen doutait qu'on pût traduire *Peer Gynt*, et surtout qu'un lecteur étranger pût le comprendre ; il y fallait, disait-il, la connaissance intime « de la nature norvégienne, de la vie de notre peuple, de sa littérature et de sa mentalité (tœnkemaade) ». Ce commentaire est donc destiné au lecteur étranger. Le folklore y tient une grande place, comme de juste. Les données qui se rapportent à l'histoire littéraire y sont peu nombreuses : vers la fin cependant, on trouve les études de sentiments et d'idées que l'on attendait, et des rapprochements indiqués avec le *Brand* du même auteur, avec *Faust*, avec Shakespeare.

Tel qu'il est, ce commentaire présente certainement quelques longueurs. L'auteur aurait pu en resserrer la rédaction, lui donner une forme précise ; en certaines pages, l'érudition se fait un peu débordante et inutile : ainsi (p. 56-59) Peer disant qu'il pourrait se transformer en *trold*, le commentateur multiplie les références et les citations sur les transformations en animaux, en loup-garou etc.. non seulement en Norvège, mais dans l'Inde ! — A ce propos, il est fort douteux (p. 56) que le travestissement du carnaval par exemple vienne de cette superstition. P. 61 : de l'habitude de cracher contre les démons ou pour se concilier les faveurs du sort ou pour rapprocher : 1° celle conservée en certains pays de cracher quand quelqu'un prononce des paroles de mauvais augure ; 2° celle de saluer l'éternuement d'une personne présente par une phrase traditionnelle de bon augure. — La littérature comparée pourra faire son profit de ce qui est dit p. 210-212 de l'influence de Shakespeare sur Ibsen, avec des détails très précis.

Le Commentaire critique est un travail complètement distinct : l'auteur a collationné les manuscrits ou corrections manuscrites

d'Ibsen, toutes les éditions, et en a dressé un appareil critique complet. Il signale force erreurs dans les éditions les plus autorisées : beaucoup de ces erreurs, il est vrai, sont peu graves.

P. Van Tieghem.

Halka Ducraine. **La femme polonaise**. Esquisse historique (un vol. in-16, Librairie Perrin).

Halka Ducraine est le pseudonyme théâtral d'une jeune Polonaise, brillante élève de notre Conservatoire qui a récemment débuté non sans succès au Théâtre de l'Odéon. Son père, ainsi qu'elle nous l'apprend (p. 159) avait réuni sur le sujet du présent volume un certain nombre de matériaux qu'elle a résumés, nous dit-elle, sans aucune prétention d'historien. Cette aimable modestie nous désarme et nous rendons bien volontiers hommage à l'attrait de l'ouvrage, à l'élégance du style, aux bonnes intentions de l'écrivain. Sa manière rappelle celle d'une femme de lettres polonaise qui eut naguère chez nous de grands succès, feue Olympe Chodzko. Ce livre est au fond un hymne enthousiaste en l'honneur de la compatriote de l'auteur ; c'est une bergerie où, suivant un mot classique, on ne rencontre pas le moindre loup. Je crois bien que l'auteur n'a pas même lu la satire de Krasicki sur les femmes du XVIIIe siècle. Nous mettrons au compte de son père des renvois à des théories de Lelevel (p. 221) aujourd'hui sans valeur scientifique. Mme Halka Ducraine a beaucoup de talent et nous souhaitons bien cordialement qu'elle ait l'occasion de l'appliquer à des œuvres de pure imagination.

Louis Leger.

Poèmes nationaux du peuple serbe, traduit par la Doctoresse Angela Yakchitch et Marcel Robert, préface de M. Jovan Cvijic (un vol. in-8°, Bloud et Gay, Paris, 1918).

Pierre Petrovitch Niegoch. **Les lauriers de la Montagne**, traduit du serbe par Divna Vekovitch, préface de Henri de Régnier de l'Académie française (un vol. in-8°, Paris, Berger-Levrault, sans date).

Voici deux volumes que leur nature et les noms des traducteurs ou plutôt des traductrices recommandent tous d'abord à la sympathique curiosité du lecteur. Ils nous imposent *à priori* une indulgence que l'on serait peut être moins disposé à manifester vis-à-vis d'ouvrages émanant de Français pur sang.

Depuis les douloureuses circonstances qui ont obligé les Serbes à une émigration dont la plus grande partie s'est portée chez nous, un certain nombre d'entre eux, appartenant à la classe intellectuelle, ont cru devoir nous faire connaître ce qu'ils savaient de leur histoire, de leur ethnographie, de leur littérature. Nous ne pouvons que les en remercier, tout en regrettant que tous ces travailleurs patriotes n'aient pas été également préparés à la tâche qu'ils avaient entreprise.

Mme A. Yakchitch qui est docteur en médecine de l'Université de

Genève a voulu nous intéresser à sa nation en nous présentant un certain nombre de poèmes nationaux et elle a demandé une préface à un ethnographe distingué M. Cvijic (ou Tsviitch) ancien recteur de l'Université de Belgrade, auteur de travaux distingués sur la géographie, la topographie, la démographie des pays serbes. Dans les trois pages de complaisance qu'il a mis en tête du volume. M. Tsviitch s'est borné à des considérations de sentiment et de politique auxquelles nous nous associons bien volontiers ; mais il ne nous a fourni aucun renseignement sur l'origine de ces poèmes, sur la façon dont ils sont chantés, sur les ouvrages je ne dis pas serbes, mais français où l'on pouvait trouver ces renseignements. Le nom de Dozon n'est pas même mentionné. Or, nous avons en français depuis bien longtemps un très précieux volume, *L'Épopée serbe*, par Auguste Dozon (in-8° de LXXX 335 pages), qui donne une idée très suffisante de cette épopée. Les traductions de Dozon sont accompagnées d'une introduction très développée et de commentaires explicatifs. Il est infiniment regrettable que ni le traducteur, ni le préfacier n'aient eu connaissance de ce volume. Mme Yaktchitch a voulu révéler la poésie épique serbe au lecteur français. Elle a traduit huit poèmes qu'elle a évidemment cru nous révéler. Or, sur ces huit poèmes cinq (Banovitch Strahina, La Construction de Scutari, le partage des Yakahitch, Predrtag et Nenad, le commencement du soulèvement) figurent déjà dans le recueil de Dozon. C'est grand dommage qu'avant de se mettre à l'œuvre elle n'ait pas consulté quelque spécialiste. Je sais tel d'entre eux qui se serait mis volontiers à sa disposition. Je n'insisterai pas sur quelques menus détails de la traduction et je la recommande volontiers à ceux qui n'auraient pas celle de Dozon.

Madame Divna Vekovitch a voulu nous faire connaître un autre aspect de la poésie serbe et elle a choisi le célèbre poème dramatique de Pierre Petrovitch Niegoch qui s'intitule en serbe Goreki Vienats. Elle a traduit ce titre par les *Lauriers de la Montagne*. M. Henri de Régnier a bien voulu présenter le volume au public dans une préface de quatre ou cinq pages. L'œuvre est à lire. Je l'ai expliquée naguère au Collège de France et j'ai résumé mes impressions et mes critiques dans une étude intitulée *Le poème national du Montenegro*, étude qui, après avoir paru dans une revue, a été réimprimée dans un volume intitulé *Serbes, Croates et Bulgares* (Paris, Maisonneuve, 1913). Elle forme un ensemble de vingt-et-une pages in-8° où la traductrice aurait pu trouver tous les éléments nécessaires pour l'introduction ou le commentaire du poème. Cette étude, je le sais, est arrivée au Montenegro. Comment se fait-il qu'elle ne soit pas arrivée à Belgrade ou que dans son exil involontaire la traductrice n'en ait pas entendu parler? *Nos canimus surdis*, disait le poète, et le psalmiste : *Aures habent et non audient*. Quoi qu'il en soit Mme Vekovitch a fait en somme en publiant sa traduction une

œuvre utile et méritoire. Je ne veux pas la chicaner sur des détails que je lui signalerai de vive voix si jamais j'ai l'occasion de la rencontrer. Elle a eu le très grand tort de ne pas faire revoir ses épreuves par un Français quelque peu compétent. Je cite au hasard quelques lapsus qui auraient pu être aisément corrigés. P. 63 l'évêque Danilo fait allusion aux désastres des Turcs. Sous la plume de Mme Vekovitch il s'exprime ainsi :

« Le vaillant voïevode Karl ainsi que Sobeysky et que le voïvode de Savoïa. »

Ce voïvode de Savoia c'est tout simplement le fameux général que nous appelons le prince Eugèno ou Eugène de Savoie. Sobeysky, c'est Sobieski, un des rares Polonais dont nous sachions correctement l'orthographe. Dans sa note le traducteur l'appelle Yvan sans se douter qu'elle commet une véritable hérésie, Yvan, plus exactement Ivan est la forme russe, la forme de l'église orthodoxe. Au point de vue polonais cette dénomination est un blasphème. Je lis à la ligne suivante, Eugène vainquit les Turcs près de Theiss ; Theiss (en magyar Tisza) n'est pas une localité, c'est un cours d'eau. Il aurait fallu dire la Theiss. Je continue : Par la paix de Karlowitz les Turcs perdirent Erdelf, la Hongrie et la Slavonie. Qu'est-ce que Erdelf? C'est probablement une coquille pour Erdely. Mais pour nous Français, Erdely ne dit rien. C'est le nom magyar de la Transylvanie et, pour être compris du lecteur français, il aurait fallu désigner cette province sous le nom qu'il est habitué à lui donner. Je supplie instamment les Serbes et généralement tous les Slaves qui publient des travaux sur leur pays de vouloir bien soumettre leurs épreuves à la révision de quelque spécialiste français compétent et non seulement leurs épreuves, mais l'idée primitive de leurs travaux. Sinon ils s'exposent à enfoncer des portes ouvertes depuis longtemps.

Louis Leger.

Docteur Grasset. **La Biologie humaine**, vol. in-8°, 344 pages. Ernest Flammarion. Paris, 1917, 3 fr. 50.

Le docteur Grasset, professeur honoraire à la faculté de médecine de Montpellier, associé de l'Académie de médecine, était à même, incontestablement, de donner en un volume une « idée générale de la médecine ». Il était à même, certainement, de faire davantage, et nous devons le féliciter, pour cette fois, d'avoir su se borner à tenter « l'initiation médicale » des lecteurs ne possédant « qu'une culture classique et scientifique ordinaire ».

Ouvrage de peu de prétentions, puisqu'il n'a que celle-ci, fort modeste, « d'apprendre aux gens du monde ce qu'ils doivent savoir de la biologie humaine », le livre de M. G. peut être placé dans les mains les plus inexpertes. Nul amateur en mal d'ordonnance n'en tirera la moindre potion, et si les lecteurs n'y trouvent point la leçon pour

guérir leurs maux, du moins ne courront-ils point le risque d'en emporter la prétention funeste d'opérer seuls. — « La Biologie humaine ne contient rien de ce qu'il serait dangereux qu'ils croient savoir en médecine pratique ». Il ne faudrait point la tenir pour un de ces guides où les simples sont dévoilées — et parfois aussi leurs propriétés — elle enseigne qu'on ne peut se passer de ceux qu'ils prétendent remplacer.

Maître parmi les médecins, M. G. a tracé magistralement le dessin de cette introduction médicale. Il serait vain de revenir après lui, autrement que pour constater la facilité et la clarté de l'exposition qu'il en fait, sur toutes les questions relatives à l'activité humaine (au sens le plus large) rapprochée de celle des autres vivants. Les caractères de la vie, l'évolution de l'être, l'antixénisme, la maladie, la défense et ses différents modes : au seuil ou à l'intérieur, générale ou iocale, individuelle ou spécifique, nous sont révélés sous un jour si aimable, qu'on se prend à regretter de n'être point médecin, averti plus précisément de toutes les fonctions que notre simplicité apparente (naïveté des gens du monde) synthétise dans une collaboration bien réglée, pour la conservation et la transmission de la vie.

Et à regretter, peut-être aussi, que M. G. n'ait point jugé à propos de nous conduire plus avant dans le domaine où il est familier, et dont il sait si bien nous éclairer les passages. A regretter qu'il se soit tenu délibérément à des généralités qui ne sont point toutes très nouvelles, et dont il ne serait pas impossible que les lecteurs les plus « gens du monde » ait déjà eu quelque vent.

Médecin, l'auteur de la *Biologie humaine* tient à honneur de s'inquiéter encore des questions morales et sociales. Et bien volontiers nous lui en donnons acte avec toutefois cette réserve, qu'il pourra paraître à certains, médecin toujours et seulement, lorsque croyant établir les rapports de son art aux autres disciplines, il lui plait seulement d'affirmer celles-ci, avec des caractères qui n'apportent en fait que la seule négation de leur indépendance.

L'épigraphe nous informe que « la Biologie humaine doit être aussi essentiellement distinguée de la biologie animale que celle-ci l'est de la biologie végétale ».

Et dès lors qu' « on peut dire que la médecine se confond avec la physiopathologie, avec la science de l'homme, avec la biologie humaine », (page 17) nous devons découvrir par simple substitution d'équivalences (préface, p. 9) que « l'on donne pour fondement aux sciences morales et sociales » la médecine.

Les philosophes avaient cru conclure à l'amoralité de la science. La Biologie humaine échappe à cette conclusion. Elle comprend et analyse « le phénomène psychique humain : l'idée ». S'attachant à toutes les manifestations humaines, elle nous apportera la loi qui les devra régir.

Et cependant, sur ce sujet. M. G. ne reste-t-il pas peut-être aussi affirmatif que nous le paraissons indiquer. Soucieux de ne point donner à sa biologie une garnison trop disparate, il précise. « Psychique » n'est pas opposé à « physiologique ». « Les phénomènes psychiques que nous étudions ici ont leur siège dans le cerveau, sont tout aussi physiques, somatiques ou physiologiques que les autres phénomènes du système nerveux et que les phénomènes digestifs ou respiratoires » (205).

Sont-ils encore vraiment psychiques ? on souhaiterait que M. G. définisse ses termes et s'en tienne à la valeur posée. Il conviendra qu'on ne saurait, au cours d'un raisonnement, en modifier impunément l'extension.

Tout au long de la *Biologie humaine* cette incertitude est gênante. Alors que nous venons de déterminer un psychisme par des manifestations cérébrales, que signifie, point très lointaine, cette recommandation de ne pas confondre « le fait psychique lui-même avec les phénomènes non psychiques (dits physiologiques) qui l'accompagnent, mais en sont distincts » ?

Et sans douter que l'auteur reste d'accord avec lui-même, craignons que le lecteur « homme du monde » ne soit pas toujours très assuré de la chose qu'il faut entendre.

Et l'on se demande, si la biologie, base de la morale et des sciences sociales, est la médecine au sens normal, ou si M. G. n'y place pas, avec la psychologie (elle serait alors la science de l'individu tout entier) la morale et la sociologie. Réunion, sous un vocable unique, de réalités qui ont évidemment des rapports, mais qui peuvent demeurer distinctes, aucune n'empruntant à ce tout, appellation arbitraire, l'essentiel de ses prescriptions pas plus que la loi de son devenir.

« La biologie humaine, (je cite M. G.) constate l'existence de certaines idées lois qui régissent la conduite humaine... valeur morale des actes, bien, juste, obligation morale, devoir, droit, responsabilité, mérite, démérite » (p. 276). Ce qui indique comment « elle peut être la base de la morale, individuelle et interindividuelle, nationale et internationale » (p. 277). Signification très large, analyse de l'individu moral, qui n'apportant guère le fondement de la conduite, se borne à la constater.

Aussi avons-nous quelque scrupule à imputer à M. G. ce jeu un peu facile d'expliquer la morale par l'acceptation du devoir. Mais s'il vaut mieux, pour le sérieux de sa thèse, trouver en la biologie l'équivalent de la médecine, comme le semblaient indiquer les premiers passages, la conclusion ne nous rallie pas.

Certes, connaissant mieux les besoins physiques humains, avertis des moyens de permettre à l'individu la meilleure utilisation de sa valeur, si nous sommes soucieux de respecter les formes de son développement et de son progrès, nous aurons une attitude morale.

Mais la moralité est toute en ce souci. La biologie nous permettra certaines adaptations particulières plus précises de notre volonté de bien. Ce n'est pas fournir à l'individu la raison de son action. Elle montrera, et c'est beaucoup, où est le bien humain. La morale seule ordonnera de le réaliser, en indiquant qu'il est d'accord avec le bien moral.

M. G. pose très nettement dans sa préface, cette question, pour lui angoissante : au nom de quoi peut-on imposer les préceptes de la morale aux hommes et aux peuples.

La religion est impuissante ? Craignons bien que la science le soit également. Son autorité qu'on nous indique inconstestée, régente un autre domaine. La biologie humaine, pas plus que la biologie générale, n'apportera la réponse. Science, elle indique ce qui est. La morale demande ce qui doit être. La loi d'évolution de la société humaine ne sera pas respectée parce que nous l'aurons constatée ; pas même lorsque nous saurons l'utilité de ce respect.

Elle n'exerce nulle contrainte au regard de notre conscience. Celle-ci obéit seulement au devoir qu'elle pose, et ne reçoit point sa leçon de l'étranger. Elle recherchera le bien social, quand elle aura reconnu la valeur morale de la société, la valeur morale de la personne.

La biologie fournit des arguments à la morale. Cette dernière demeure primitive, originale. Elle est la réponse personnelle de la conscience au problème nécessairement posé. Et il se trouve que cette réponse fut, à travers les siècles, la même à peu près, pour une question semblable aussi.

C'est de la nature de l'homme, identique et mystérieuse, que dérive cette inquiétude et cette confiance. La constater, c'est encore faire œuvre de science. L'expliquer, c'est tenter la métaphysique. M. G. est philosophe, tandis qu'il s'en défend.

Il n'a pas trouvé la réponse ? Aucun autre d'ailleurs non plus. Mais pourquoi cet orgueil de nier l'avoir cherchée ?

« La Biologie humaine accepte et proclame comme un fait antérieur à elle, l'idée de bien, de juste, d'obligation, de devoir... la biologie humaine ne peut rien dire sur l'existence, l'origine et l'essence de l'âme, elle ne peut rien dire sur le problème angoissant des origines et de la destinée de l'homme ».

Combien la morale a besoin de plus d'assurance ! et de plus d'espérance ! Revenons donc à louer, dans le livre de M. G. ce que nous en retenions dès le début : une initiation médicale dont les gens du monde feront le plus grand profit. R. B.

Recueil des actes du Directoire exécutif (procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers) par A. Debidour. Tome quatrième. Paris, Imprimerie nationale, 1917. In-4°, 827 p.

Ce quatrième volume comprend les *Actes* du Directoire du 16 ven-

démiaire au 15 pluviôse an V (7 octobre 1796-3 février 1797). Il contient aussi des notes, et il est terminé par un index alphabétique. Tous ces procès-verbaux et arrêtés, toutes ces instructions et lettres seront utiles [1]. Mais la publication pouvait être faite avec plus de soin.

D'abord, pourquoi respecter les fautes commises par le scribe dans la transcription des noms de lieux et de personnes ? Que nous importe qu'il y ait dans le texte *Salliés* et *la Honta* au lieu de Salies et Lahontan ? Sans doute nous trouvons en note la transcription exacte ; mais le lecteur ne devait-il pas la trouver dans le texte et ne fallait-il pas, au contraire, réléguer dans l'annotation au bas de la page la transcription erronée [2] ? Encore l'éditeur n'est-il pas conséquent. Il imprime p. 329 *Berguemont* en ajoutant dans une note qu'il s'agit de Bargemon, et auparavant p. 86 et ensuite p. 597, il imprime *Bargemont*. Et n'est-il pas agaçant et contraire à toute bonne méthode de lire dans le texte tantôt *Dumény* et tantôt Dumesny, tantôt *Krieg* et tantôt *Kricq*, tantôt La Barolière et tantôt *Labarollière*?

Si du texte nous passons au commentaire, nous regretterons que certaines notes — qu'on nous donne presque toujours en retard, si je puis dire, et lorsque le personnage a déjà été cité plusieurs fois — soient ou inutiles ou fautives. Pourquoi consacrer une notice à Bernadotte, à Ernouf, à Latouche-Tréville, à Miot ? Pourquoi dire dans la notice sur Ransonnet (p. 214) qui fut général de brigade en 1794, qu'il obtint ce grade en 1796 et dans la notice sur Malo (p. 761) qu'il fut nommé général, quoique l'éditeur lui-même nous informe auparavant (p. 426) que ce Malo a été promu colonel ou chef de brigade [3] ?

Il fallait mettre d'autres notes plus instructives et, il est vrai, plus malaisées à faire : noter, par exemple, p. 294, que le général Chaumont est le frère du général Dupont et qu'on le nomme aussi Dupont-Chaumont (par suite, à la table, le citer non seulement à Chaumont, mais à Dupont) — noter (p. 334) que François Lavergne-Champlorier est ce commandant de Longwy qui fut condamné à mort pour avoir capitulé — noter (p. 482) que le La Bonninière rayé de la liste des émigrés était déjà général de brigade, devint général de division et sénateur, et qu'il est connu sous le nom de comte de Beaumont — noter (p. 518) que lorsque les Directeurs écrivent à Delaitre qu'il ne signe pas de son nom de famille les états de situation, ce nom de famille que nous, lecteurs, nous ignorons, est Tilly — noter (p. 539)

1. Une seule observation sur ces textes : p. 75 il faut lire « écrire au citoyen Keil » et non au *général* Keil, puisqu'il n'y a pas de général Keil et qu'on nous apprend aussitôt que ce personnage est commissaire dans une localité d'Alsace.

2. L'éditeur a senti que telle devait être la vraie méthode. P. 322, il écrit dans le texte le nom de Porcelet et met en note ; « c'est le nom véritable du personnage nommé par erreur *Porietel* dans le procès-verbal ». Voilà comme il fallait procéder... Et est-il intéressant de savoir qu'il y a *Porietel* dans le procès-verbal ?

3. P. 728, note 4 (sur Scheibel) lire évidemment « évasion » des comtes de Linange, et non *invasion*.

que, si l'on demandait alors que Han fût distrait d'Arraye, le changement n'eut pas lieu puisque la localité dite Arraye et Han existe encore aujourd'hui — noter (p. 651) que Dugaigneau avait été fait prisonnier au Quesnoy où il commandait le génie — noter (p. 739) que le citoyen Brue, bombardé chef d'escadron, est un ancien conventionnel.

Les noms de lieux ne sont pas toujours orthographiés avec exactitude.

On lit p. 12, *Waren* pour Waremme.

P. 35 (arrêtés sur des communes du Gers) *Sayssan, Poulouvrin, Saussan*, *Arcagnac* et *Traversière* pour Seissan, Pouy-Loubrin, Sansan, Arcamont et Traversères.

P. 50, *Auvillard* pour Auvillars.

P. 50, *Rogues* pour Rognes (cf. p. 88).

P. 57, *Guypry* pour Guipry.

P. 95, *Villemaune* pour Villemaur et *Montheru* pour Motheren.

P. 109, Châtillon-sur-*Brouet* pour Châtillon-sur-Broué.

P. 110, *Berndorff* pour Bærendorf et *Lookristi* pour Loo-Christy (cf. p. 689).

P. 119, *Boarsech* pour Bœrsch.

P. 125, *Massaguiès* pour Massaguel.

P. 177, *Barbuis* (et p. 293 *Barbuisse*) pour Barbuise.

P. 200, *Bours-Bazet* pour Bours, Bazet.

P. 234, Plaimbois, derrière *venue*, pour Plaimbois derrière Vennes.

P. 252, *Wéteravie* pour Wetteravie.

P. 263, *Chéray* pour Chéroy.

P. 279, *Lezzy* pour Lerzy.

P. 334 (division des Vosges), *Fraise*, *Urbache*, *Saalle*, *Le Puy* et *Roltrau* pour Fraize, Hurbache, Saales, Le Puid et Rothau.

P. 351, *Tannie* pour Tennie.

P. 366, *Grunstell* pour Gunstett.

P. 371, (division du Finistère), *Couesnant* pour Fouesnant et *Pont-Dreuzie* pour Pouldreuzic.

P. 371 (division de l'Aveyron), *Salles*, *Curan* pour Salles-Curan, et *Saint-Geniès*, *Mur-des-Barrès*, *Saint-Amont-des-Copts*, *Broguiès*, *Saint-Laons*, *Sanchères*, Saint-Félix de *Forgues*, *Vezine*, *Montbazon*, *Privesac*, *Mont-Sales* et *Auzils* pour Saint-Geniez, Mur-de-Barrez, Saint-Amans-des-Cots, Broquiès, Saint-Léons, Sauclières, Saint-Félix de Sorgues, Vezins, Montbazens, Privezac, Montsalès et Auzits.

P. 408, *Neuvillers* pour Neuwiller.

P. 417, *Montz* pour Mons (-en-Laonnois).

P. 475, *Attrott* pour Ottrot.

P. 476, *Devrecy* pour Évrecy et *Arembouls* pour Armbouts.

P. 501, *Martin-Pint* pour Martinpuich.

P. 522, *Mauvrieu* pour Manvieux.

P. 527-528, par trois fois, *Maugiennes* pour Mangiennes.

P. 528, *Dombrave* pour Dombras.

P. 544 (division du Doubs), *Beurre*, *Byant*, *Rouland*, *Saint-Wyt*, *Aurey*, *Vuillafaud*, *Beaune*, *Bours*, *Mathey*, pour Beure, Byans, Roulans, Saint-Vit, Rurey, Vuillafans, Baume, Bournois, Mathay.

P. 579, *Pouyeaux* pour Pousseaux.

P. 587, *Saint-Pene* pour Saint-Pair et Sainte-Marie-*à-Pié* pour Sainte-Marie-à-Py.

P. 619 (division de Vaucluse), *Lagues*, *Lethor*, *Robiou*, *Mazay*, *Moumoiron*, *Bolene*, *Suze*, *Caroub*, *Malaucennes*, *Cacaron* pour Lagnes, Thor, Robion, Mazan, Mormoiron, Bollène, Suzette, Caromb, Malaucène, Cucuron.

P. 619 (division de la Somme), *Clexcourt*, *Garbonnière*, *Garnoy*, *Léomer*, *Saint-Saultlieu*, *Cressi*, *Frauleu*, *Gaudicourt*, *Roizelle*, *Gaugert* pour Flixecourt, Harbonnières, Hornoy, Liomer, Saint-Sauflieu, Crécy, Franleu, Heudicourt, Roisel, Hangest.

P. 687, *Barbantanne* pour Barbentane.

P. 688, *Mallot* pour Maltôt.

P. 689, *Hautay*, *Marguillies* et *Venisy* pour Hantay, Marquillies et Venizy.

P. 693, *Dannemarie* pour Donnemarie.

P. 711 (division du Calvados), *Crouilly*, *Chouz*, *Le Cochen*, *Mortragny*, *Mallot*, *Villiers*, *Gamars*, *Hollot*, *Isnay*, *Lacombe*, *Toune*, *La Serrière*, *Crecy*, *Crevexan*, *Combrennes* pour Creully, Cheux, le Locheur, Martragny, Maltôt, Villers, Hamars, Hottot, Juaye, La Cambe, Tour, La Ferrière, Crocy, Crèvecœur, Cambremer.

P. 713, *Etrousset* pour Etroussat.

P. 720, *Wandigniès* pour Wandignies.

P. 726, *Hameville*, *Meuse* pour Hammeville, Meurthe.

P. 731, *Le Plain de Coravillère* pour Le Plain-de-Corravillers.

P. 765. *Bézain* pour Besain.

P. 772, *Gavières* pour Favières (et il y a là une singulière inadvertance; Favières qui est exact, se trouve en note; Gavières qui est inexact, dans le texte et à la table).

P. 782 (Delort), abbé de *Paris* pour (Delort), abbé de Pairis.

De même, les fautes et méprises dans les noms de personnes sont assez nombreuses.

On lit p. 7, *Tholozé* pour Tholosé.

P. 48, *Lefiol* pour Lefiot.

P. 58, *Robquier* (et à la table *Robouier*) pour Robquin.

P. 132, *Lanyt* pour Luuyt, — et ce personnage n'a pas de chance; son nom est imprimé p. 137 *Lucuyt* et à la table *Lunyt*; ce n'est qu'aux p. 459 et 468 qu'il paraît sous sa forme exacte qui est Luuyt.

P. 168, *Millet* (Mureau) pour Milet.

P. 178, *Manco* pour Mauco.

P. 185, *Stabenrath* (à la table *Stabernath*) pour Destabenrath.

P. 214, *O'Morand* pour O'Moran.

P. 238, *Francesky* pour Franceschi.

P. 248, *Ligneville* pour Ligniville.

P. 268 (cf. 50 et 286), *Pommereuil* pour Pommereul et *Villentroie* pour Villantroys.

P. 269, *Cazatta* pour Casalta.

P. 280, *Glandjean* pour Glanjaud.

P. 292 (Morard de), *Galles* pour (Morard de) Galle.

P. 304, *d'Araison* pour d'Oraison.

P. 308, *Battincourt* pour Béthencourt, et *Nuskeins* pour Muskein.

P. 317, *d'Eguillon* pour d'Aiguillon.

P. 323 *Morice* pour Maurice.

P. 340 (et 738), *Beauregard* pour Beaurgard.

P. 344, *Reynier* pour Regnier (le même Regnier qui est cité à la p. 377);

P. 367, *Baron* pour Lebaron (le colonel de Stendhal, celui que l'ancien lieutenant du 6e dragons a fait revivre dans le Waterloo de la *Chartreuse de Parme*).

Id. Bonami pour Bonnamy.

P. 397 *Infeld* pour Imfeld.

P. 409, *Bellavesne* pour Bellavène (cf. p. 589)

P. 410, *Bettancourt* pour Béthencourt.

P. 419, *Guieux* pour Guieu, *Chabrillac* pour Chambarlhac et *Delêtre* pour Delaitre.

P. 426, Doche *la Plance* pour Doche-Laplante.

P. 459, *Potier*, *Rayssan* pour Potier-Raynan (ce n'est qu'un même personnage), *Puibasque* pour Puibusque, *Bontier*-Catus pour Boutier-Catus (lequel est d'ailleurs cité p. 644 et à la table sous le nom de Boutier-*Catur*).

P. 466, *O'Keffe* pour O'Keeffe.

P. 474, 738 et table, *Schacter* et *Schlacter* pour Schlachter.

P. 482-483, *Vimeux* (Rochambeau) pour Vimeur.

P. 516 le général cité *Max-Legros* se nommait Maximin Legros et, par suite, il devrait figurer à la table, non à Max-Legros, mais à Legros.

Id. Hilaire-Chamart (appelé *Clamart* à la table) est Hilaire-Chanvert.

P. 521, Dehau avait été lieutenant-colonel au 42e et non au 12e régiment d'infanterie.

P. 544 figure dans l'article additionnel au traité de neutralité la signature de Chrétien-Henri-Charles, comte de Haugwitz. Mais, dans les mêmes caractères que Haugwitz, et comme si c'était le nom du ministre, il y a, au lieu de Charles, *Curce*!

P. 546, *Guitton* est évidemment Guyton.

P. 554, Barras, répondant à Monroe, lui cite *Colombus*, *Ramhiph* et *Penn* ; nous connaissons Penn, mais qu'est-ce que Colombus et Ramhiph ? Lisons Colomb et Raleigh.

P. 585, *Eve de Maillot* pour Eve Démaillot (ou, comme lui-même s'est nommé, Eve dit Démaillot).

P. 589, *Aubergeois* (à la table, *Aubergeais*) pour Aubugeois.

P. 644, *Durne* pour Durre et *Bertholozy* pour Bertolosi.

P. 653, *Maçon* pour Macon.

P. 706 *Stetenhoffen* (qui devient à la table *Stettenhoffer*) pour Stettenhoffen (cf. p. 285).

P. 737, *Dumas* pour Dumaz.

P. 739 et 742, *Willemanzy* pour Villemanzy.

P. 756, Delion-*Sarade* (à la table *Sarrade*) pour Surade.

L'index alphabétique, lui aussi, n'est pas irréprochable.

D'abord, il est incomplet. On n'y trouve pas Abbatucci, 496 ; Aujeard, 709 ; Baron, 367 ; Béthencourt, 648 (le même que Battincourt, 308, et que Bettancourt, 410) ; Brayer, 131 ; Chambarlhac, 497 ; Chaussier, 546 ; Gazave, 739 ; Guyton, 546 ; Humbert, 242 ; Juniville (et non Juinville), 587 ; Lantivy, 679-680 ; Lapeyrouse, 310, 577, 664, 675, 743 ; Macon, 653 ; Merian, 199 ; Muskein, 308 et 565 ; Mutelé, 131 ; Pinteville, 177 ; Poitevin, 785 ; Puisaye, 210 ; Regnier, 344 et 377 ; Soulavie, 778 ; Tende, 64 ; Walther, 270 ; Werneck, 65 etc., etc., etc.

Manque, en outre, aux noms cités dans cet index, la mention de certaines pages. Il faudrait ajouter à Bacher les p. 665 et 769 ; à Baston (qu'on devait mettre à Lariboisière), la p. 204 ; à Bonnamy, la p. 308 ; à Cacault, les p. 63 et 83 ; à Delaitre, la p. 419 ; à Dombrowski, la p. 740 ; à Alex. Dumas, la p. 160 ; à La Barolière, la p. 708 ; à Luuyt, la p. 468 ; à Morlot, la p. 131 (où, à vrai dire, on l'appelle *Morelot*) ; à Muiron, la p. 627 ; à Neveux, la p. 122 ; à Quantin, les p. 242, 307 et 410 ; à Schauenburg, la p. 378 ; à Schlachter, la p. 474, etc., etc., etc.

Enfin, il y a des erreurs dans cette table : Chavaudon (p. 656) y est appelé *Chevaudon* ; Delaitre, *Delaistre* ; d'Honnières, *d'Hormières* ; Larocheblin, *Larochebline* ; Pothier-Fresnoy, Pothier-*Fusnoy* ; Reinhard, *Rheinard* ; on cite deux Legrand, l'un historiographe, l'autre chef de bataillon, et deux Nucé, l'un général, l'autre capitaine suisse, et ces deux Legrand, comme les deux Nucé, ne sont qu'un même personnage ; on cite le conventionnel Pointe, non à son nom Pointe, mais à son prénom *Noël* ; on cite *Willemont*, et c'est Villeminot ; etc. [1].

Arthur Chuquet.

1. Il y a de fâcheuses interversions dans les trois premières colonnes de la ettre L.

L'armée allemande à Louvain en août 1914 et le Livre blanc allemand du 10 mai 1915. Deux Mémoires publiés par les soins du gouvernement belge. Port-Villez (Seine-et-Oise, France) Armée Belge. Imprimerie de l'Institut militaire des invalides et orphelins de la guerre, éditeur. 1917. In-4°, 172 p. avec 12 figures dont plusieurs fac-similés de proclamations allemandes et deux cartes. 4 francs.

Ces deux Mémoires répondent avec le plus grand détail au chapître du *Livre blanc allemand* relatif au « soulèvement populaire » de Louvain. Le gouvernement allemand rejette sur les Belges la responsabilité des massacres et incendies ; le gouvernement belge démontre que l'armée allemande a tué 5.000 civils et incendié 20.000 maisons, non sous prétexte de représailles, mais pour jeter la terreur en Belgique, et qu'ainsi elle s'est « couverte d'opprobre ».

Le texte des documents publiés par le *Livre blanc* a été reproduit, traduit et commenté par les auteurs des Mémoires belges, et nous pouvons attester que la traduction est fidèle.

De la lecture des Mémoires se dégagent les faits suivants.

Le plaidoyer allemand abonde en assertions vagues et en suppositions inadmissibles. Les quatorze premières dépositions, dont douze reçues à Louvain même et à Noyon dès le mois de septembre 1914, émanent sans doute de personnages considérables, (parmi eux le général von Boehn et le major von Klewitz). Mais elles ont été entendues par le sieur Ivers, conseiller de justice, qui doit être récusé, puisqu'il fut condamné en novembre 1916 pour avoir tenté par chantage d'extorquer des fonds.

Le *Livre blanc* ne donne d'ailleurs que des témoignages allemands, et non les déclarations des Belges interrogés. Ces Belges ne purent répondre qu'aux questions posées, et leurs réponses furent tronquées, dénaturées : aussi quelques-uns refusèrent de signer leurs dépositions. Lorsqu'ils s'écartaient un peu de l'interrogatoire, lorsque l'un d'eux disait qu'il avait vu un Allemand entrer dans un jardin et tirer de là vers la rue pour faire croire à l'attaque des civils, le juge l'interrompait par ces mots : cela n'a aucune importance, *das hat keinen Wert*.

Remarquons, en outre, que les Allemands qui firent à Louvain un séjour de quelque durée, sont ceux qui se montrent les plus réservés dans leurs accusations. Ils ne parlent ni de la participation du clergé, de l'armée et de la garde civique au « soulèvement populaire », ni des atrocités commises sur des soldats allemands ; ils ont entendu des coups de feu ; aucun ne dit qu'il a vu lui-même, de ses propres yeux, des civils qui tiraient.

Si les témoins allemands essaient de préciser, ils sont inexacts. Plusieurs civils auraient été tués près de la caserne et de l'hôpital militaire ; c'est faux. Des civils auraient été tués sur la place du Peuple ; pas un n'a été tué. Cent personnes, dont 15 ecclésiastiques, auraient été fusillées sur la place de la Station ; le nombre des tués

n'excède pas 40, dont deux ecclésiastiques. Des traces de balles relevées sur un mur proviendraient des maisons situées en face de ce mur ; elles proviennent de coups de feu tirés de la rue, c'est-à-dire par des soldats allemands.

Il est au reste établi que des soldats allemands ont pénétré dans des maisons et, de la fenêtre, tiré dans la rue, évidemment pour simuler des attaques de « francs-tireurs » (voir les témoignages du recteur de l'Université Ladeuze et du professeur Verhelst) et un sous lieutenant allemand, qui durant la nuit du 25 au 26 août a parcouru la ville, ne reconnaît-il point qu'il n'a pas vu un seul « franc-tireur », qu'il ne fut arrêté que par ses propres compatriotes ?

Le *Livre blanc allemand* affirme que des troupes régulières belges ont, sous des vêtements civils, pris part aux combats qui se seraient livrés dans Louvain, et le général von Boehn soutient que parmi les « francs-tireurs » se trouvaient beaucoup de soldats habillés en bourgeois. Or, pas une médaille d'identité n'a été trouvée sur une seule des 210 victimes identifiées des fusillades.

On a incriminé le clergé belge. Mais certains témoins se sont parjurés, d'autres n'ont rien vu par eux-mêmes (le général von Boehn, par exemple, rapporte l'assertion d'un vice-maréchal des logis selon lequel un groupe de douze ecclésiastiques aurait tiré sur une patrouille allemande!) et le commandant de la place, le major von Manteuffel, un protestant et l'Allemand qui connaît le mieux l'affaire, a dit en termes exprès : « Je n'ai aucune raison de croire que des ecclésiastiques aient, de quelque façon que ce soit, participé au crime de Louvain ».

Faut-il parler encore des actes de cruauté et des mutilations que la population de Louvain aurait commis sur des blessés allemands ? Faut-il ajouter que la commission allemande a présenté dans son rapport comme des faits authentiques les faits les plus vagues, les plus imprécis, les plus invraisemblables ?

Remarquons enfin, dans les deux mémoires belges, des pièces et des récits de grande importance, soit sur le pillage de Louvain et l'indiscipline des troupes allemandes, soit sur le sort des habitants qui furent promenés durant plusieurs jours dans les environs ou trainés en Allemagne pour être renvoyés presque aussitôt, soit sur l'incendie des Halles universitaires et de la collégiale Saint-Pierre.

Cet incendie de Louvain était prémédité. Tout le démontre ; les propos des officiers et des soldats allemands ; la lettre du commandant de Tirlemont qui parle le 24 août d'une révolte des ouvriers de Louvain alors que les premiers coups de feu ne furent tirés que le 25 ; les dépositions significatives de plusieurs militaires, entre autres d'un soldat Schmidt qui rapporte qu'avant qu'un seul coup de feu fût tiré à Louvain, un lieutenant vint engager ses hommes à se tenir sur leur gardes parce qu'il craignait pour leur sécurité.

Plus un homme de bonne foi, écrivent les auteurs, ne croira à la légende du complot tramé par les habitants de Louvain contre les troupes allemandes. Ces auteurs ont poursuivi leur enquête pendant seize mois, et ils déclarent en toute honnêteté, en toute conscience qu'ils n'ont pu établir qu'un seul coup de feu ait été tiré par un civil.

Ils déclarent aussi que l'attaque prétendue des francs-tireurs fut une comédie organisée par l'autorité militaire allemande et que le 25 août, au soir, la plus folle panique saisit ces fameux Prussiens. Ce soir-là, peu avant huit heures, des chevaux de selle sans cavaliers et des chevaux attelés à des chariots sans conducteur sont lancés à la débandade dans la ville. Ils ne viennent pas de la bataille qui se livre à dix kilomètres de là ; ils sont chassés dans l'intérieur de Louvain pour provoquer le trouble. Dans le même temps, des soldats envahissent les maisons et, des fenêtres, tirent dans la rue. Les troupes déjà inquiètes, surexcitées, se croient attaquées par les « francs-tireurs ». Déjà, d'après les dépositions, tout leur semble étrange : que les rues soient désertes ou animées, que les croisées soient ouvertes ou fermées, que les habitants leur donnent à boire, qu'un prêtre parle à ses paroissiens, tout leur paraît suspect. Quelques coups de fusil éclatent, et la peur s'empare d'eux, une peur si grande que les officiers ne réussissent à faire cesser le feu qu'avec une peine extrême ; mais cela suffit pour justifier des représailles. Le lendemain, le surlendemain, les jours suivants, la même scène recommence, d'autant que les soldats sont ivres. Il faut montrer aux troupes qui traversent Louvain et à des diplomates qui viennent s'informer, que l'ennemi est tenace et que Louvain mérite d'être châtié.

Voilà le résumé, l'abrégé de ce que contiennent les deux mémoires publiés par le gouvernement belge [1], et il nous faut remercier et féliciter les auteurs d'un ouvrage qui forme une si précieuse contribution au martyrologe de la Belgique. On ne nous dit pas les noms de ces auteurs qui furent témoins oculaires des événements et qui ont écrit en Belgique même ; ils ont à craindre la vengeance allemande ; honneur à eux qui n'ont pas hésité, pour servir leur patrie, à se livrer à une périlleuse enquête !

Arthur CHUQUET.

1. Le livre sort des presses de l'imprimerie de l'Institut militaire belge des invalides et orphelins de la guerre, à Port-Villez. L'atelier d'imprimerie compte 21 élèves, parmi lesquels d'anciens ajusteurs, des électriciens, des facteurs des postes, des employés de bureau, des carriers et même un acrobate. L'atelier de reliure ainsi que l'atelier de gravure et de lithographie comptent chacun 7 élèves. La publication, très bien exécutée, témoigne des excellentes méthodes suivies à l'Institut militaire et de l'activité, de l'habileté de ces invalides dont le gouvernement belge s'efforce de faire des citoyens utiles.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — **1er juillet** — **1918**

VANDERVELDE, Le socialisme contre l'État (E. d'Eichthal).
Idiotikon suisse, 81-82 (F. Piquet).
W. WARREN, Le témoignage d'un citoyen américain ; TERWAGNE, Pour la défense de la Belgique ; VAUCHER, Constantin détrôné ; MÉLIA, L'Algérie et la guerre ; JULIA, La fatalité de la guerre ; CLERMONT-TONNERRE, Du côté de la guerre ; SPITTELER, Les petits misogynes (S. Reinach).
BOURGET, Némésis (E. Seillière).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

Le socialisme contre l'Etat, par Emile VANDERVELDE. 1 vol. in-18, LVI-174 p. Berger-Levrault, éd. 1918.

« Ce livre était à la veille d'être achevé quand éclata la guerre. J'emportai le manuscrit à Anvers, puis à Ostende et au Havre. Un de mes collaborateurs l'a retrouvé et m'a conseillé de le publier sans plus attendre : après réflexion j'ai suivi ce conseil ». — Ainsi s'exprime le socialiste patriote — actuellement ministre d'Etat de Belgique —, M. Vandervelde. On peut regretter qu'il n'ait pas complètement refondu son petit volume : car si, comme il le dit, les problèmes qui le préoccupaient en 1914 n'ont pas cessé d'être actuels, les événements immenses que nous avons traversés depuis n'ont pas été sans apporter des leçons de choses et d'hommes qui pour un esprit observateur auraient nécessité d'autres modifications de points de vue et d'autres remaniements que quelques petites phrases intercalées par ci par là dans le texte primitif et où l'auteur fait allusion au « rôle joué pendant la guerre par la sociale démocratie allemande », ou aux « difficultés de la révolution russe ». Il y a eu, à la lueur des faits, de véritables renversements dans « l'échelle des valeurs », beaucoup plus instructifs que les phraséologies assez vides de Marx, d'Engels, ou même de Georges Sorel, où M. V. cherche la justification de sa thèse que le véritable socialisme collectiviste voulant abolir l'Etat ne doit pas être confondu avec le socialisme d'Etat, ou l'étatisme, compris à la façon dont le présentait par exemple l'auteur du manifeste de Saint-Mandé, M. Millerand. On peut certainement tirer cette conclusion, des programmes collectivistes purs : mais dans la pratique cela ne mène pas bien loin : « l'organisation du travail social par les travailleurs groupés en association de droit public » que l'auteur oppose

à l'organisation du travail par l'Etat » n'a jamais pris corps et ne prendra jamais corps sans ressembler beaucoup à l'ancien Etat qu'elle voudrait supplanter. La seule différence entre les deux systèmes, c'est que l'Etat ancien a depuis longtemps, quand il a exagéré son action, montré ses plaies — parfois bien décrites par M. V. —, qu'on en a souffert et qu'on se révolte contre ses abus ; tandis que l'Etat syndicaliste rêvé par l'auteur ne s'est jamais réalisé d'une façon générale : il permettrait donc jusqu'à un certain point l'illusion, si les essais partiels qui ont été faits du syndicalisme n'avaient déjà révélé chez les chefs et les minorités dites « agissantes » qui mènent les groupes, des tendances au despotisme qui dépassent de beaucoup les excès de l'étatisme, et rendent peu vraisemblable la « conquête de la liberté » que l'auteur voit déjà réalisée par le prolétariat à l'aide d'organes analogues à la C. G. T. Comme remèdes à l'anarchie et à l'incapacité, M. V. préconise des chefs de longue durée, pourvus de larges rémunérations, choisis par les unions corporatives : n'est-ce pas préparer de futurs despotes, à moins — ce qui est plus que probable — qu'on ne les laisse pas durer — même si on les avait choisis ? Il est inexplicable que ce qui se passe en Russie n'ait pas mieux ouvert les yeux de M. V. Il est du reste aussi frappant qu'après avoir constaté — et parfois regretté — les progrès de l'étatisme dus partout à la guerre, l'auteur n'ait pas en même temps relevé l'extraordinaire effort fait pendant la même période par les entreprises dites « capitalistiques » pour organiser, notamment en France, et cela dans les conditions les plus désastreuses, les moyens de défense nationale. D'anciens socialistes, devenus ministres, ont rendu un hommage éclatant à ces initiatives ingénieuses et courageuses qui nous ont permis de lutter depuis quatre ans. M. V. passe à côté sans rien voir, en s'enfermant dans la défense du droit de grève le plus étendu, avec ce simple remède : le droit de révocation. Remède bien efficace quand il s'applique à des milliers d'agents des services publics ou d'ouvriers des industries vitales. L'hostilité contre le capital l'aveugle sur les services que rend à la prospérité publique l'organisation provoquée par l'esprit d'entreprise individuelle et le désir du gain, et le laisse plein d'illusions (extraordinaires chez un politique qui a dû voir de près les choses humaines et sociales) sur les capacités des organismes collectifs dits professionnels, pour créer et diriger.

E. d'Eichthal.

Schweizerisches Idiotikon, Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache. Begonnen von Fr. Staub und L. Tobler. LXXXI, et LXXXII. Heft (8e vol.), bearbeitet von A. Bachmann und E. Schwyzer, O. Grögger. Frauenfeld, Huber u. Co., 1916, 1917.

Étant donné le labeur requis pour établir l'énorme recueil qu'est l'*Idiotikon* suisse, on ne peut s'étonner que les divers fascicules qui

le composent paraissent à des intervalles assez éloignés. Ce qui est surprenant, c'est que malgré les difficultés qu'offre l'heure présente les bons ouvriers qui en ont assumé la publication la poursuivent de façon régulière.

La *Revue critique* n'a cessé d'apprécier et de louer, comme il convient, l'utilité de cette œuvre depuis le jour où elle a été commencée. Elle est encore loin de sa fin. Cependant tout fait espérer qu'elle sera terminée dans un délai qui n'est point excessif, à la différence du *Dictionnaire* de Grimm, dont on ne sait combien il faudra de lustres pour en assurer l'entier achèvement.

Les mots étudiés dans les 81e et 82e fascicules vont de *schilt* à *schanz*. Entre ces deux termes on trouve surtout *scham*, *schimpf*, *schin*, *schon*, *schind*, *schank* avec leurs dérivés et composés. Intéressants à l'égard des formes sont *Schamelot*, *Scheichel*, etc. Pour le sens les mots *Schimpf*, *Schin* et ses dérivés, les composés formés avec *Schindel* sont des plus instructifs à l'égard de l'ancienne langue allemande et du vocabulaire suisse moderne, comme d'ailleurs la plupart des locutions et des mots consignés dans ce trésor linguistique.

F. Piquet.

Whitney Warren, **Le témoignage d'un citoyen américain**. Paris, La Renaissance du Livre, 1918 ; in-8°, 301 p., 4 fr.

La France restera profondément reconnaissante à l'éminent architecte qu'est M. Whitney Warren de s'être employé infatigablement, depuis les premiers jours de la guerre, à une œuvre d'apostolat qu'inspirait le souci de la justice. C'est au nom de la justice outragée qu'il a adjuré ses concitoyens des États-Unis de renoncer à une neutralité qui lui semblait immorale, car on ne peut rester neutre, sans abdiquer les plus hautes raisons de vivre, entre l'agresseur et la victime, entre le crime et le droit. Ses conférences, faites à Paris, à New-York, à Harvard, à Madrid, ainsi que les articles où il a développé les mêmes idées ou relaté les souvenirs de ses visites au front (mars 1915 à juin 1917), ont été réimprimés sans changement et constituent des documents historiques de grand prix en même temps que d'éloquents appels à la conscience. On ne s'étonnera pas que MM. Wilson et Bryan soient parfois jugés sévèrement, car M. W. W. était partisan d'une intervention immédiate, non d'un échange prolongé de notes diplomatiques. Il estimait que les attentats de l'Allemagne contre le droit international et le droit des gens obligeaient, dès 1915, les États-Unis, même sans déclarer la guerre, à mettre toutes leurs forces, physiques, financières, morales, au service de la cause des Alliés. « La peur morale est sans excuse ; si nous ne la secouons pas, nous nous offrons volontairement au déshonneur qui, selon la parole du Président Roosevelt, est pire que la guerre même » (10 mai 1915). A quoi M. Wilson aurait sans doute répondu que l'opinion des États-

Unis, de l'Ouest surtout, n'était pas encore mûre pour les grandes résolutions que des intellectuels d'avant-garde, comme M. W. W., considéraient comme inévitables et cherchaient avec raison de hâter [1]. Alors que presque personne, en France, n'espérait l'entrée en guerre d'un pays où l'élément germanique est si puissamment représenté, un Américain qui vit à Paris me dit un jour : « *I cant see how we can remain out of it* ». Je crus, à tort, que cette opinion était isolée ; vérification faite, elle devenait rapidement générale. La propagande du parti Roosevelt devait d'autant plus réussir qu'elle invoquait, outre l'intérêt évident des États-Unis eux-mêmes — désignés, par leurs fournitures d'armes et de munitions, à la vengeance d'une Allemagne victorieuse — des arguments d'ordre moral auxquels la plus grande des démocraties ne pouvait pas, à la longue, rester insensible [2]. Elle mit du temps à reconnaître sa voie ; mais quand le parti de l'action l'emporta, ce fut comme une traînée de feu dans les prairies du Nouveau-Monde. C'est aussi qu'une cause juste n'avait jamais été mieux plaidée, ni par des avocats plus désintéressés et plus dignes d'estime. M. W. W. est au premier rang de ceux-là ; honneur à son nom !

M. W. W. a été poussé et soutenu, dans sa longue campagne, par le sentiment impérieux de la justice ; mais il l'a été aussi par un amour passionné de notre pays. Des lignes comme celles que je transcris — il y en a bien d'autres aussi belles dans ce volume — devraient rester présentes à toutes les mémoires et éveiller des échos, pendant des siècles à venir, jusque sur les bancs des écoles primaires :

« J'aime la France, passionnément. Je l'aime parce qu'elle est comme un recueil de tout ce qui est aimable : la beauté, la générosité, la loyauté, la liberté, la justice ; je l'aime parce qu'elle unit le courage à la douceur, la patience à la fantaisie, la grâce à la vigueur ; je l'aime parce qu'elle a des vertus qui ne sont pas insolentes et qu'elle consent assez souvent à les racheter par des défauts qui vous mettent à l'aise ; je l'aime, enfin, parce qu'elle n'est jamais médiocre et qu'au cours de son histoire elle s'est toujours montrée exceptionnelle dans ses mérites comme dans ses travers. La France n'est jamais vulgaire : c'est un pays rare ».

Cet hommage délicat sort lui-même de la banalité ; c'est celui d'un artiste qui, dans ce qu'il produit comme dans ce qu'il pense, a le sentiment supérieur de la qualité [3].

S. Reinach.

---

1. Dès le 19 mars 1915, M. W. W. pouvait dire que 90 pour 100 des Américains étaient « entièrement dévoués à la cause des Alliés ». Mais de la sympathie à l'action, il y a loin ; M. W. W. ne l'ignorait pas, et c'est pourquoi il a tant peiné et si bien parlé.

2. P. 25 : « C'est un des bienfaits de la guerre — elle n'en est pas prodigue — de ressusciter les instincts des nations ».

3. Je veux signaler particulièrement la conférence faite par M. W. W. à New-York sur la question d'Alsace-Lorraine (p. 249-281). Il n'y a pas un mot à reprendre ; c'est un petit chef-d'œuvre, même de composition et de style.

Le Dr Terwagne, **Pour la défense du pays. Documents sur la guerre européenne**, 1914-1915. Bruxelles et Paris, G. Van Oest, 1916. In-8°, 295 p., 3 fr. 50.

Précieux recueil d'articles extraits de l'*Indépendance belge* (1914-1915), suivi d'une « table idéologique » qui peut être proposée comme modèle à ceux qui publient des livres sans index (opinions allemandes, opinions hollandaises, mouvement pacifiste, crimes allemands, les Flamands et le pangermanisme, conventions anglo-belges, la Social-démocratie, etc.). Ce qui ressort le plus nettement de ces pages toujours précises, souvent vibrantes de l'indignation la plus légitime, c'est la fourberie brutale de la politique allemande en Belgique, secondée d'une part par le parti catholique allemand, de l'autre, et plus efficacement, par cette Socialdémocratie domestiquée que M. Andler, le premier en France, eut le mérite de percer à jour. Un socialiste « qui n'est pas allemand » disait en janvier 1915 : « Nous avions tous cru trouver des socialistes en Allemagne et nous n'y avons jamais rencontré que des sous-officiers du Kaiser. » Il y a des exceptions ; Liebknecht n'est pas la seule. A l'encontre de la grande masse des socialistes domestiqués, prétendant que la guerre était le seul moyen de défendre le prolétariat allemand menacé par le capitalisme anglais et le tsarisme, Bernstein faisait, dans le *Vorwaerts*, ces déclarations pleines de bon sens :

« Si l'Allemagne était paralysée dans son essor économique, les autres pays n'avaient aucune raison de lui porter envie. Si cet essor était assez grandiose pour provoquer l'envie, on peut difficilement prétendre qu'il fût entravé dans son développement. Si le mot « paralysé » signifie que l'Allemagne était empêchée d'accaparer des colonies, on peut dire qu'en fait la situation est telle que la condition économique de l'Allemagne a fait plus de progrès que celle de l'Angleterre et de la France, non pas malgré un domaine colonial plus petit que celui des autres pays, mais parce qu'elle avait moins de colonies » (mai 1915).

La *Gazette de Francfort* intitulait un article : *Bernstein, Haase et Kautsky* et demandait que la Socialdémocratie dissidente ne prolongeât pas la guerre en donnant aux ennemis de l'Allemagne l'illusion que l'union socialiste était détruite :

« Le point de vue de Bernstein, Haase et Kautsky est d'une idéologie fatale et en outre anti-marxiste : c'est ce que le socialiste radical Cunow a exposé dernièrement dans une brochure ».

Sur quoi l'*Indépendance belge* faisait observer que le rappel des socialistes allemands au marxisme orthodoxe n'était guère à sa place dans l'organe du libéralisme bourgeois. La petite crise de l'été 1915 aboutit à une déclaration des socialistes allemands sur les buts de la guerre, publiée dans le *Vorwärts* du 24 août et présentée au public comme le résultat d'une délibération de trois jours. Ce morceau de littérature socialiste, comme tant d'autres, se distingue par un soin jaloux de taire l'essentiel, de perdre de vue les réalités historiques pour se confiner dans les généralités les plus vagues. L'*Indépendance*, après l'avoir traduit, écrivait avec raison :

« Rien n'est changé dans la direction du parti ; pas la moindre reconnaissance des torts de l'Allemagne. Qui a déclaré la guerre ? Qui avait préparé la guerre ? Qui a violé la neutralité de la Belgique ? Qui a commis des crimes sans nom ? Tout cela n'existe pas pour ces Messieurs. Les terribles souffrances dont ils parlent sont cependant le fait de leur pays. Le droit auquel ils font appel, c'est leur pays qui l'a déchiré et foulé aux pieds. Ils établissent... des principes ! Beaux professeurs de principes ! Pendant qu'ils pontifient, Rosa Luxembourg et Clara Zetkin sont en prison, K. Liebknecht lance des imprécations dans le désert, et les soldats de leur maître pillent, affament notre pauvre Belgique et assassinent les meilleurs de ses fils » (1er sept. 1915).

S. Reinach.

Robert Vaucher. **Constantin détrôné**. Les événements de Grèce, février-août 1917. Paris, Perrin, 1918 ; in-8°, 230 p., 4 fr.

Correspondant de l'*Illustration*, M. V. a été témoin de scènes intéressantes qu'il décrit d'une plume alerte et sans prétention. Il a vu l'embarquement des forces grecques royalistes à Corfou ; il a causé avec M. Vénizelos à Salonique et visité le front du Vardar ; il a vécu tour à tour dans l'Athènes enfiévrée de royalisme, et dans l'Athènes subitement retournée à la suite de la mission Jonnart ; il a vu le couple des traîtres royaux partir en exil et assisté à la marche des troupes françaises en Thessalie. On aura profit à lire son entretien avec M. Vénizelos, où le grand Crétois a nettement regretté les longues tergiversations de l'Entente, refusant de reconnaître officiellement le gouvernement provisoire, créant une zone neutre qui interdisait aux Grecs patriotes l'accès de la Thessalie et de l'Épire. Il y a aussi quelques informations qui semblent exactes sur la propagande allemande en Grèce et ses instruments, tant allemands qu'indigènes, ainsi que sur le caractère du nouveau roi et ses courtes résistances à l'état de choses créé par la dictature morale de M. Vénizelos.

P. 48, M. V. parle d'un germanophile « Slimann » et, p. 179, du député « Schliemann ». C'est le même personnage, Agamemnon Schliemann, fils de l'explorateur de Troie et de Mycènes. M. V. m'apprend qu'en compagnie du général Baïras et du colonel Frango il a mené, en mai-juin 1917, « une campagne de propagande parmi les paysans thessaliens, les engageant à se soulever si les Français ou les Vénizélistes pénétraient en Thessalie ». Cet Agamemnon, avant l'abdication de Constantin, fut parmi les ennemis les plus acharnés et les plus perfides de notre pays — et du sien.

Il y a une erreur assez sérieuse à la p. 50. M. V. semble ignorer que le ministre de Constantin, Spyridon Lambros, qui avait été son professeur, est un savant considérable, auteur du catalogue des manuscrits de l'Athos. Il l'identifie à un homonyme (appartenant à la même famille) qui « ne dédaignait pas faire commerce de fausses antiquités ». L'antiquaire P. Lambros, qui fut impliqué dans l'affaire des terres cuites fausses dites d'Asie-Mineure, est mort en octobre

1887 ; un autre, J. P. Lambros, continua son commerce et eut plusieurs fois des difficultés avec l'Éphorie. Mais l'helléniste Sp. Lambros, né en 1851, professeur depuis 1887 à l'Université d'Athènes, ne s'est jamais compromis dans les commerces louches qui ont enrichi, sans les illustrer, d'autres membres de sa famille ; son crime est celui de la *Saint Barthélemy vénézéliste*, qui fut machinée et exécutée par lui (2 décembre 1916).

S. Reinach.

Jean Mélia. **L'Algérie et la Guerre** (1914-1918). Paris, Plon, 1918; in-8°, v-283 p., 3 fr. 50.

A la veille de la guerre, l'Algérie était riche et florissante, mais on s'y disputait beaucoup. Il y avait des arabophobes, des judéophobes, des xénophobes ; il y avait des « Vieux-Turbans » et des « Jeunes Algériens » ; il y avait aussi des agitateurs panislamiques et des émissaires allemands, dissimulés sous l'apparence de commerçants et d'explorateurs, qui nouaient des relations avec les Arabes et cherchaient à recruter parmi eux les soldats d'une future insurrection [1]. Les souvenirs de celle de la Grande et de la Petite Kabylie, en 1871, étaient encore très vivaces, et plus d'un homme politique français, au Parlement et dans la presse, avait, au cours des années inquiètes qui précédèrent la guerre, prédit un soulèvement général dans l'Afrique du Nord [2]. Ces prophètes de malheur, renseignés par des colons aigris et agités, en ont été pour leurs frais. Dès le premier jour d'août 1914, l'union sacrée devint en Algérie une réalité, non une formule ; après s'être affirmée par des adresses et des résolutions empreintes du patriotisme le plus élevé, elle se manifesta avec éclat et se manifeste encore sur les champs de bataille. Non seulement les grands chefs arabes, mais les clergés, même celui des Zaouïas, se trouvèrent d'accord avec les masses indigènes, arabes ou kabyles, pour écarter avec dédain toute propagande panislamique et se faire honneur de leur fidélité à la France. Parmi les Européens, si divisés en temps de paix et où l'élément espagnol de l'ouest inspirait surtout des inquiétudes, la paix se rétablit presque instantanément en vue de la guerre à l'ennemi commun. Ancien chef de cabinet du gouvernement de l'Algérie, M. Jean Mélia sait très exactement ce dont il parle et établit, par des citations nombreuses et des faits probants, la thèse que nous venons de résumer. « Il n'y a plus sur la terre algérienne ni vainqueurs ni vaincus ; il n'y a que des Français » (p. 98). Et la conclusion s'impose, à l'encontre de la politique mesquine des arabophobes : « Il n'y a pas loyalisme chez les musul-

1. Soixante pour cent des touristes qui visitaient annuellement l'Algérie étaient allemands. Presque à la veille de la guerre, la mission Frobenius éveilla de légitimes soupçons.

2. Voir les textes singuliers cités par M. Mélia, p. 85-6.

mans et patriotisme chez les Français ou néo-Français d'Algérie ; il y a un patriotisme égal, à titre unique, qui tient au cœur des indigènes et de tous les Français et pour lequel la métropole — il y va de son honneur — ne doit établir ni catégorie ni distinction » (p. 164).

L'auteur ne dissimule pas qu'en raison de la mauvaise récolte de 1914, de l'arrêt des exportations, des ravages de la grêle et des sauterelles, la misère, devenue cruelle sur les hauts plateaux de la province de Constantine, eut pour effet un accroissement notable des attentats contre les personnes et les biens ; mais cette insécurité menaça les indigènes non moins que les colons ; elle ne donna lieu à aucune tentative de révolte. De même, certaines maladresses dans le recrutement des soldats indigènes et des travailleurs provoquèrent des refus d'obéissance, des troubles locaux ; mais ces incidents, d'ailleurs peu nombreux, n'ont jamais été graves. Le 8 mars 1917, le gouvernement général de l'Algérie pouvait dire : « Les musulmans ont fait, ces derniers temps, pour servir la France, un effort trop visible pour n'être pas souligné. Nous venons de lever l'intégralité de la classe 1917. » Assurément, cela n'eût pas été possible sans cette mobilisation préalable des cœurs indigènes sur laquelle ce bon livre fournit les renseignements les plus sûrs (p. 104).

Ce qui s'est passé est tout à l'honneur d'une administration qui, sans être impeccable, a fait preuve de qualités de justice et de bienveillance auxquelles les indigènes sont peut-être plus sensibles que les Européens. Il n'en eût pas été de même si l'on avait écouté ces arabophobes qui réclament sans cesse la « manière forte » et contre lesquels le *Temps* a eu le courage de mener jadis une énergique campagne. Les événements ayant donné tort à ces gens-là, il faut espérer qu'ils ne trouveront plus jamais crédit, que le fossé séparent les habitants de l'Algérie est à jamais comblé (p. 93) et que tous seront désormais considérés, suivant la parole du gouverneur Lutaud, comme les « enfants de la France ».

S. Reinach.

E. F. Julia. **La fatalité de la guerre. Scènes et propos du front.** Paris, Perrin 1917 ; in-8°, viii-268 p. ; 3 fr. 50.

Tableaux de guerre sans indication de temps ni de lieu, et méditations plus que tableaux. Pacifiste, foncièrement optimiste, l'auteur a pris une conscience ferme et résignée des nécessités d'une lutte sans merci, dont l'objet n'est pas seulement de sauver la France, mais de *sauver l'Esprit*. Il a vu des âmes très frustes se pénétrer de ces nécessités, y accommoder leurs actes et s'élever sans effort à l'héroïsme, forme suprême du désintéressement. Cette leçon de la guerre ne doit pas être oubliée en temps de paix :

« Avant de disparaître entre les peuples, la guerre doit disparaître de l'existence ordinaire des hommes, puisqu'elle a existé entre les hommes avant d'exister entre

les peuples. C'est dans la famille, dans la cité, dans le pays, dans l'esprit de chaque citoyen qu'il faudrait l'abolir. Comment guérir cette lèpre des âmes ? Que la tâche serait commode, si l'on pouvait rehausser la moralité individuelle, ramener à leur véritable estimation, dans l'esprit public, le luxe et les jouissances inutiles ! » (p. 212).

En un mot, le secret pour supprimer la guerre, c'est de « désapprendre la convoitise et, par contre-coup, la haine ». S'il fallait attendre ce progrès-là, qui ne serait peut-être pas de tous points un progrès, le monde civilisé aurait combattu en vain contre les survivances de la barbarie. « Comme tout cela me semble compliqué ! » objecte un camarade de M. J. Ce camarade a raison.

S. R.

E. de Clermont-Tonnerre. **Du côté de la Guerre**. Paris, Crès, 1918; in-8°, xix-322 p., 4 fr. 50.

Une pièce en un acte et quelques nouvelles (dont une au moins du genre dit *à clef*, située à Bayreuth) [1] sont précédées d'un *Avant-propos* d'une centaine de pages où l'on trouve commodément réunis et classés des textes relatifs aux horreurs de la guerre à travers les âges, et même avant les âges, puisque cela débute par les *batailles du ciel* d'après Milton. Viennent ensuite des extraits de l'Ancien Testament, de Grégoire de Tours, de Frédégaire, de Joinville, de Froissart, de Commines, de Monluc, de Saint-Simon, etc., jusqu'à la guerre russo-japonaise ; d'autres citations généralement empruntées à de bonnes sources (rapport Bryce, carnets de soldats et d'officiers), concernent les crimes allemands pendant la Grande Guerre. On remarquera que les guerres de la Grèce et de Rome sont exclues de ce tableau, forcément réduit. Ce n'est, à la vérité, qu'une esquisse, mais qu'il y aurait lieu de reprendre avec les développements nécessaires et en n'accueillant que des témoignages de première main [2].

S. R.

Charles Spitteler. **Les petits Misogynes**. Une histoire d'enfants. Traduction de Mme de Roquette-Buisson. Paris, E. de Boccard, 1917; in-8°, xxvii-205 p., 3 fr. 50.

Cette jolie histoire du romancier et poète de Liestal, traduite avec une élégante simplicité, est précédée d'une intéressante préface de M. Camille Jullian. Il y caractérise, avec sa netteté habituelle, l' « angle des terres » où naquit Spitteler et les influences qu'il y subit. « Aucun écrivain contemporain, en France ou en Allemagne, n'a été, comme Spitteler, l'homme de son canton natal, celui qui sait, de la

---

1. La meilleure de ces nouvelles, à mon sens, est intitulée : *Un prêtre-soldat*. Le sentiment en est juste et élevé, le style pur.

2. P. 56 et 57, des extraits du *Consulat et l'Empire* de Thiers sont cités comme tirés de la *Révolution française*. — P. 59, les quelques lignes sur la Révolution de 1848 sont hors de propos ; il eût fallu quelque chose sur les journées de juin. — Même page, au lieu de *pays*, lire *Paris*.

terre chère entre toutes, tirer toutes les leçons de morale et toutes les sensations d'art... C'est peut-être à Mistral surtout qu'il faut songer pour bien sentir Spitteler, le Mistral dont l'horizon d'inspiration allait des Saintes-Maries aux rochers des Baux ». Ce coin de terre est un de ceux où les gens du Nord se sont le plus souvent croisés avec ceux du Midi, tant à la guerre que dans les relations pacifiques. « Carl Spitteler a subi l'influence des deux mondes ; mais, comme les colons d'Augst, il s'est tenu ferme sur la rive du Midi. » Son germanisme de langue est atténué par le goût de la clarté et de la concision ; sa philosophie n'est ni brumeuse, ni triste, ni compliquée ; ses vers épiques ne ressemblent pas à ceux de Klopstock. Son attitude, dans la crise présente, était à prévoir ; à l'aspect de la Germanie telle que l'a faite la Prusse, il s'est retourné avec amour vers la Gaule et lui a donné toutes les richesses de son cœur.

S. R.

Paul Bourget. **Némésis**. Paris, Plon-Nourrit, 1918, in-16, 303 p., 3 fr. 50.

Le nouveau roman de M. Paul Bourget est bâti avec une sûreté de main véritablement extraordinaire. Faire vivre en si peu de pages autant de figures dotées d'une individualité aigüe, qui ne s'efface plus de la mémoire ; les impliquer dans une action où pas une ne sera superflue, où chacune d'entre elles hâtera vers son dénouement un drame de mort et de dévastation qui jaillit du cœur même des faits et comporte la plus ferme leçon morale ; seul l'auteur de *Némésis* est aujourd'hui capable de ce tour de force, si caractéristique du génie français. Quant à l'aisance avec laquelle M. Bourget entrelace à ses études passionnelles les plus brûlants problèmes de la politique, de la sociologie, de la science, elle ne fait que s'affirmer et grandir avec le temps.

La situation qui forme le nœud de *Némésis*, c'est celle de Lazarine retournée pour ainsi dire quant au sexe des personnages principaux, et d'ailleurs variée non seulement par les ressources d'une imagination toujours jeune, mais encore par ces différences fort notables que nos mœurs admettent entre la vie passionnelle normale de l'homme et celle de la femme. — Après une erreur matrimoniale au début de sa vie, la duchesse Daisy de Roannez, devenue veuve, rencontre l'homme de droiture et de loyauté qu'il lui fallait pour maître et seigneur et qui, conçu par elle à la ressemblance de son propre père, a été l'idéal inavoué de son inquiète adolescence. Mais, comme il arriva naguère à Robert Graffeteau en face de Lazarine, lorsqu'elle vient à reconnaître clairement cet homme dans le capitaine Courtin, il est trop tard pour qu'elle puisse se donner à lui toute entière. Un obstacle qu'elle sent infranchissable a été dressé entre eux par sa faute. L'aveu même de cet obstacle par la bouche qui a tenté de le

dissimuler tout d'abord se fait dans ces conditions analogues au cours des deux récits.

Toutefois, si Daisy de Roannez a quelque chose de Robert Graffeteau par le dessin de sa vie passionnelle, c'est Hugues Courtin qui ressemble au fiancé de Lazarine par le fond de son être, — étant une nouvelle et combien intéressante incarnation de ce René de la cinquième génération romantique que M. Bourget a tant de fois scruté à notre profit, et qui, sous les yeux de cet observateur incomparable de son temps, est en train de devenir avec le cours des ans l'homme de la sixième génération rousseauiste.

Mieux que le héros de *Lazarine*, mais non pas autant que celui du *Sens de la mort*, Hugues a su corriger et discipliner en lui les suggestions d'une sensibilité trop impérieuse. Ce brillant officier d'infanterie coloniale est le fils d'un de ces désœuvrés mondains de 1880 que M. Bourget évoqua dans ses premiers ouvrages. Ludovic Courtin, d'une famille poitevine déracinée par la centralisation parisienne, a épousé, pour sa dot, la fille d'un armateur de Nantes et l'a si durement traitée qu'elle en est morte de chagrin, très jeune, laissant un fils qui lui ressemble et que M. Bourget nous présente parfois comme un « primitif » avec ses claires prunelles de Celte où passe le reflet de la mer armoricaine. Mais Victor Hugo, lui aussi, le David de la religion rousseauiste, avait pour mère la fille d'un armateur de Nantes, et, de son père, Hugues tient des aspirations affectives qui combattent ses hérédités saines. Ne verrons-nous pas ce soldat séduit par le milieu raffiné de la Renaissance dans lequel il retrouve, après une longue séparation, sa maîtresse ? Lui dont le principe professionnel est de réduire la vie à un minimum de luxe ou même de commodité s'en voudra de n'être pas assez rebuté par l'opulent cadre factice où se meut sous ses yeux la duchesse ; car ses regards se caressent et s'amusent, en dépit de sa résistance, à ce décor où le caprice a partout empreint sa marque, où n'apparaît nulle part le souci de l'équilibre et de l'unité ; il s'irrite de sa curiosité, mais il lui obéit.

Quels ont été pour Courtin les enseignements de la vie ? Mis dès sa huitième année en pension chez les Jésuites de Jersey par l'épicurien égoïste qui lui a donné le jour, il est resté croyant, sinon pratiquant ; puis, placé au sortir du collège en face de l'existence frivole que voudrait lui ménager son père, il a senti l'impérieux besoin de ne pas devenir à son tour un oisif et inutile. En lutte, sans le savoir, contre le déracinement dont souffre sa race, il a cherché d'instinct dans l'armée un substitut du terroir natal, un sol stable où s'implanter par de solides racines. Ami d'Ernest Psichari, il est devenu un mystique du métier des armes ; il a rêvé d'être une sorte de moine militaire qui aurait l'armée pour couvent, la guerre juste pour religion, le sacrifice pour mot d'ordre. Mais il a souhaité passionnément

aussi d'avoir des fils pour en faire plus tard des soldats à sa ressemblance ; il s'est dit qu'il se marierait jeune et se donnerait une compagne qui comprendrait sa conception de la vie. Vain projet ! Durant les séjours parisiens qui ont alterné avec ses campagnes marocaines, il a pensé qu'il ne trouverait jamais cette femme tant les jeunes filles rencontrées dans son monde formaient contraste avec l'épouse de ses vœux.

Pendant quelque temps sa réaction contre le milieu de son père où les intrigues banales font l'unique intérêt de la vie, la rude et assidue discipline de son métier, le fond de croyances catholiques que lui a laissé son éducation ont suffi pour le garder des aventures romanesques ; de la débauche, il n'a connu que de rares échappées brutales, suivies de dégoût, sinon de remords. La belle duchesse de Roannez a donc été son premier amour, d'autant plus inoubliable qu'il fut plus tardivement ressenti. Pourtant, lorsqu'elle l'a mis en demeure de refuser une importante mission africaine pour ne pas se séparer d'elle, il a eu le sentiment qu'elle exigeait de lui une désertion, et il l'a brusquement quittée. Peu après, elle lui écrivait qu'elle était enceinte ; le choix s'est alors imposé à lui entre deux devoirs, car il a aussitôt senti s'émouvoir en son cœur l'instinct de la paternité. Il a décidé de remplir avant tout le plus pressant de ces devoirs ; puis aussitôt terminée sa tâche patriotique, il a pris un congé et s'est rendu sans délai près de son ancienne maîtresse, pour la contraindre à rompre le silence qu'elle a gardé vis-à-vis de lui depuis son émouvante communication de naguère. Il veut savoir ce qu'il est advenu de leur enfant. Il s'est d'ailleurs donné sa parole d'honneur de ne pas retomber dans le charme de cette femme.

Pourtant, aussitôt replacés par le destin face à face, ils ont senti qu'ils s'aimaient comme par le passé. La duchesse affirme alors à Courtin qu'elle lui a menti lorsqu'elle a parlé de grossesse, que c'était là un subterfuge pour ramener le fugitif auprès d'elle ; et sous l'influence de sa propre passion réveillée, il ne refuse pas de la croire. Mais elle se heurte encore à cette hantise si caractéristique des héros de M. Bourget, celle de la jalousie rétrospective qui mine les bonheurs illicites ; jalousie d'autant plus cruelle pour un amant qu'il la nourrit des preuvres même que sa maîtresse lui donne de son amour « Ce qu'elle est en ce moment pour moi, de quelles expériences « antérieures est-ce le fruit, se dit-il ? » Cet obstacle-là, Daisy parvient à l'écarter également : car son indigne mariage n'a pas compté dans son existence affective ; car Hugues a bien été, en toute réalité, son premier amour ; en sorte qu'elle peut mettre l'accent de la sincérité dans l'affirmation qu'elle lui apporte sur ce point. Elle achève de le convaincre en lui offrant de devenir sa femme et de partager sa vie d'ascétisme militaire. Les fiançailles se nouent.

Pourtant la duchesse a menti non pas quand elle s'est dite enceinte,

mais au contraire quand elle a prétendu ne l'avoir pas été : elle avait parlé franchement dans sa lettre à l'officier d'Afrique. Cette lettre n'a pas ramené à ses côtés le transfuge ; alors, exaspérée par l'insuccès de cette démarche extrême, mal conseillée par son éducation morale, poussée par un médecin russe anarchiste dont le mysticisme chrétien dévoyé a fait un adversaire de la génération et de la vie, elle a tué dans ses flancs l'enfant de celui qui l'a délaissée. Courtin apprend le crime par une dénonciation anonyme. Atterré devant cette révélation affreuse, il céderait malgré tout à l'entraînement de ses sens, si Daisy, plus loyale en cet instant que la femme divorcée de Graffeteau, ne renonçait d'elle-même à ce dégradant recours. La situation ne peut plus se dénouer comme dans *Lazarine* que par la mort, et la duchesse ne saurait la trouver sur le champ de bataille : elle la subit dans une catastrophe dont son amoralisme serein, son dilettantisme quasi-néronien sera la source directe Cette catastrophe se place à la veille même de la présente guerre. — Hugues Courtin a bien pu s'accuser d'une involontaire complicité dans le crime de sa maîtresse : il n'en est pourtant que très-indirectement responsable. La lutte pour la patrie lui apportera l'oubli dans la gloire conquise : on souhaite qu'il rencontre et qu'il épouse une Lazarine.

Quant à la *Némésis* qui, par une très agréable fiction archéologique, préside à ces événements dramatiques, c'est la déesse grecque qui résuma l'expérience morale méditerranéenne en conseillant la mesure dans l'usage de la puissance. C'est la patronne de ce ressort de l'activité vitale que nous aimons à nommer l' « impérialisme rationnel ». C'est l'adversaire de l'outrecuidance que suggère à l'homme — en lui donnant la foi dans une trop complaisante alliance métaphysique, — tout mysticisme insuffisamment encadré de cette expérience synthétisée de l'espèce qu'on appelle communément la raison.

Ernest Seillière.

QUESTIONS ET RÉPONSES

791. — Science et conscience (n° 9, p. 175). Avant Malherbe, Rabelais (lettre de Gargantua à Pantagruel. Livre II, chap. viii), avait dit : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. »

808. — Dieu (n° 10, p. 192). Où se trouve ce mot de Nietzsche ?

— *Zarathustra*, texte allemand, p. 380 (IV, *Ausser Dienst.*)

837. — Absurdité. Qui a dit qu'il n'y a pas d'absurdité qu'on ne fasse croire à des badauds ?

— Dans le fameux passage sur la calomnie (*Le Barbier de Séville*, II, 8). Beaumarchais dit : « Pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien ».

838. — Afrique allemande. Les poètes teutons ont-ils chanté l'Afrique allemande ?

— Martin Greif a chanté l'Afrique allemande et dans une pièce qui porte le titre *Deutsch-Afrika*, il s'écrie : « Afrique allemande, ta rive étrangère nous semble presque la côte de la patrie; tu nous appartiens à jamais, terre achetée par du sang allemand ! »

839. — Noblesse allemande. Faut-il croire que les chefs de l'armée allemande appartiennent tous à la noblesse ?

— Il y a des princes et des nobles à la tête de l'armée allemande. Hindenbourg et Bülow sont nobles. Mais beaucoup sont des anoblis et sortent de la bourgeoisie. Otto d'Emmich appartient à une famille bourgeoise de Minden ; Hans de Beseler est fils d'un conseiller de justice qui n'était pas anobli ; Stein et Scholtz sont fils de pasteur ; Kluck est fils d'un architecte de Münster ; Mackensen, d'un propriétaire du pays de Mersebourg ; Heeringen, d'un fonctionnaire hessois ; Mudra, d'un maître charpentier.

840. — Allié. Est-il vrai que l'empereur Guillaume ait, dans un de ses discours, nommé Dieu « notre grand allié » ?

— En 1915, il a, sur le front russe, déclaré à ses soldats qu'ils devaient avoir confiance « dans notre grand allié de là-haut », *auf unseren grossen Alliirten dort oben.*

841. — Alsace-Lorraine. Une décision impériale du 2 septembre 1915 a débaptisé près de 250 communes alsaciennes et lorraines ; peut-on donner quelques-uns de ces noms « déwelchisés » ?

— Attelincourt, *Edelinghofen* ; Avricourt, *Elfringen* ; Bellefosse, *Schöngrund* ; Belmont, *Schöneberg* ; Coutures, *Kolters* ; Dieuze, *Duss* ; Flocourt, *Flodoalshofen* ; Fort-Louis, *Ludwigsfeste* ; Givrycourt, *Hampat* ; Lagarde, *Gerden* ; Moussey, *Mulsach* ; Novéant, *Neuburg* ; Saint-Blaise, *Heiligenblasien* ; Scy, *Sigach* ; Vaimhaut, *Waimwalz*. « Le moment, a dit la *Gazette de Francfort*, est bien choisi, et la guerre assure une vigueur permanente à cette innovation dans la géographie alsacienne-lorraine. »

842. — Alvensleben. Le chef le plus remarquable de l'armée allemande a été dans la guerre de 1870-1871 Constantin d'Alvensleben. Le corps d'armée qu'il commandait est celui qui se distingua le plus. Quelles furent ses pertes ?

— Il a perdu six fois plus que les autres, et il laissait en France plus de la moitié de son monde : les trois quarts des officiers et les deux tiers des soldats.

843. — Athlètes. Quel est l'orateur qui, dans ces derniers temps, comparait les soldats anglais à des athlètes ?

— Painlevé, alors ministre de l'instruction publique, a dit dans son discours de Mansion House, à Londres (4 août 1916) : « Quel phénomène dont s'émerveillera l'histoire ! Ces jeunes athlètes au regard clair, dispersés hier dans les cinq parties du monde, quelle est la force mystérieuse qui les a dirigés vers le même coin de France, poussés vers les plaines de la Somme ? Cette force, c'est le sentiment du droit ».

844. — Attendre. Qui a dit que, dans la crise actuelle, il faut savoir attendre?

— Dans un *Dialogue entre deux Français qui aiment l'Italie*, M. Louis Barthou a écrit ces mots : « La devise de cette guerre si longue est : il faut savoir attendre. J'espère et j'attends. La patience est la forme nécessaire de la confiance ».

845. — Bien faire en se hâtant. Qui disait que les Français se mettaient en mesure avec lenteur, mais qu'ils savaient bien faire en se hâtant?

— A la fin d'avril 1859, avant la campagne d'Italie, Mérimée écrit : « Bien que lents à prendre nos mesures, nous avons le talent de bien faire en nous pressant, et, chaque jour, nous gagnons quelque chose. »

846. — Bois sacré. On dit qu'un Allemand, dans un poème, a déclaré que l'Allemagne serait, après la guerre, comme un bois sacré pour les peuples de la terre.

— Un enragé, l'alsacien Fritz Lienhardt, dit en effet qu'après la guerre, commencera la plus pure mission de l'Allemagne : devenir pour les peuples de la terre entière un asile, un bois sacré (*ein heiliger Hain*), le pays de la sagesse, de la moralité!

847. — Bonnes provinces. Napoléon a dit, au moins une fois, qu'il y avait dans son Empire les bonnes provinces, et les autres. Quelles étaient ces bonnes provinces?

— Il les nomme dans une lettre du 27 mars 1815 : Dauphiné, Franche-Comté, Alsace, Lorraine.

848. — Bravache. Qui a récemment qualifié ainsi soit l'Allemand, soit l'empereur d'Allemagne?

— Dans un article du *Daily Chronicle* de Londres (8 juin 1917), le député anglais O'Connor a écrit que la France dut longtemps patienter « devant le puissant et heureux bravache qui arracha deux provinces sœurs à son front sanglant ».

849. — Carducci. A-t-il été un ennemi de la France?

— Non, puisqu'il a dit que la littérature française avait au moyen-âge fait de nombreux « prêts » à la littérature italienne et qu'elle avait au XVIIIe siècle libéré le genre humain; que pas un poète contemporain n'atteignait le genou de Victor Hugo; que l'Europe n'a pas de critique comme Sainte-Beuve; que la France était un Antée qui touchait la terre pour se redresser et se relever plus forte, et Carducci ne comprenait pas que Tunis fît oublier 1859, que pour Tunis ses compatriotes devinssent gallophobes.

850. — Crime. Est-il vrai que les Allemands représentent la guerre comme une attaque criminelle des Français?

— Le 11 septembre 1914 le roi Louis de Bavière disait à ses troupes dans un ordre du jour : « Nos ennemis nous ont criminellement attaqués » (*frevelhaft angegriffen*), et le 4 août précédent, dans une proclamation à ses Bavarois, il assurait qu'il n'y aurait pas en

Allemagne une maison qui ne prît part « à cette guerre criminellement imposée » (*an diesem frevelhaft uns aufgedrungenen Krieg*).

851. — Demi-dieux. Quel poète a dit, et de quelle façon, que l'amour de la patrie peut faire du soldat un demi-dieu ?

— André Chénier a célébré l'amour de la patrie

> Qui, seul, en demi-dieux transforme les soldats,
> qui, seul, avec vigueur fait mouvoir les Etats,
> fait durer leur jeunesse, et d'une main divine
> les relève déjà penchant vers leur ruine,

et il pousse ce cri :

> Français, nous périssons si vous n'aimez la France.

852. — C'est fait, Où ai-je lu qu'un Alsacien avait, en mourant, prié ses amis, si l'Alsace redevenait française, de venir sur sa tombe et de lui dire : « C'est fait ! »

— Voir dans le recueil d'Eugène Manuel, *En voyage* (1882), la pièce de vers intitulée *Le codicile de maître Moser*. Le vieil Alsacien dit que ses amis verront la fin du martyre,

> ils verront, un matin, se lever le soleil
> et des Vosges au Rhin resplendir sa lumière ;

qu'alors ils viendront sur son tombeau, et l'un d'eux, se penchant

> et m'appelant trois fois,
> me dira simplement : Moser, Moser, c'est fait !

853. — Flambeau. Qui disait au siècle dernier que la France tient le flambeau des nations ?

— « Rien, disait Victor Hugo le 3 juin 1841, dans son discours de réception à l'Académie française, rien n'a dégénéré chez nous. La France tient toujours le flambeau des nations. Il n'y a pas plus à cette heure dans l'univers qu'une littérature allumée et vivante : c'est la littérature française. On ne lit plus que des livres français de Pétersbourg à Cadix, de Calcutta à New-York ».

854. — Fossoyeur. A quelle occasion et en quels termes parlait-on, il y a peu de temps, du fossoyeur de la puissance allemande ?

— Un membre du Landtag prussien, Fuhrmann, disait en 1917, que l'homme d'Etat qui reviendrait de la guerre actuelle sans Longwy et Briey, sans la Belgique et la côte de Flandre, sans la ligne de la Meuse, serait appelé par l'histoire le fossoyeur de la puissance allemande !

855. — Francfort-sur-le-Mein. Cette ville aurait-elle, depuis la guerre présente, une Université ?

— La veille de son départ pour le front, le 14 août 1914, Guillaume II a fait signer les décrets qui nommaient les professeurs de la dernière venue parmi les universités allemandes, celle de Francfort-sur-le-Mein.

856. — Furor. Les Allemands ont, de nouveau et naturellement, parlé de la « fureur teutonique » (*furor teutonicus*). Les Bavarois n'ont-ils pas, à ce propos, parlé de la fureur bavaroise ?

— Après la bataille de Lorraine, le 20 août 1914, les Bavarois en parlaient, en effet, que du *furor bajuvaricus* ; ils se vantaient de leur *Draufgehen* et ils racontaient qu'ils avaient, dans leur fureur, tué les Français à coups de crosse ; ils se disaient les « lions de Bavière » !

857. — Garanties. De quand date l'expression « une paix qui donne des garanties » ?

— En 1805, au lendemain d'Austerlitz, Napoléon employait déjà cette expression. « La paix, disait-il, ne peut plus être éloignée ; mais je ne ferai qu'une paix qui nous donne des garanties ».

858. — Hableur. Est-il exact que les Allemands nomment leur plus mortel ennemi, l'Anglais, « Jean hâbleur » ou « Jean fanfaron » ?

— Nous lisons dans une brochure allemande : Parler de *Hans Grossmaul*, n'est-ce pas penser aux Anglais ? »

859. — le Héros des nations. Qui donc a ainsi nommé la France de l'époque présente ?

— Un Américain a écrit pour la Noël de 1916 à son ami Henri Hauser, notre collaborateur : « Je veux vous écrire en deux mots toute l'admiration de mes concitoyens pour la France, le héros des nations ; jamais auparavant aucune nation ne s'est imposée ainsi à l'admiration du monde » (H. Hauser, *La guerre et les neutres*, conférence du 16 janvier 1917).

860. — Marc-Aurèle. Qui a dit que bien qu'empereur, il n'était pas un kaiser ?

— M. Jusserand, notre ambassadeur aux Etats-Unis, parlait récemment de Marc-Aurèle dans un discours à des Américains et il le définissait « un homme digne d'être le président d'une république moderne et qui, bien qu'empereur, n'était pas un kaiser ».

861. — Marne. Comment les Allemands expliquent-ils la bataille de la Marne et leur retraite ?

— On lit dans un précis de la guerre, paru en 1915, ces lignes curieuses : « Le 5 septembre 1914, les Allemands marchent sur Paris. Mais le 6, des forces anglo-françaises poussent en avant sur la ligne Meaux-Montmirail, et cette poussée nous est supérieure. Le 8 et le 9 se déroule une nouvelle grande bataille entre Nanteuil, au nord de Meaux, et Vitry-le-François, au sud-est de Châlons. Les Allemands tinrent bon contre cette attaque supérieure, et pourtant furent obligés de replier leur aile droite. Mais leur opiniâtre résistance brisa moralement et complètement la poussée anglo-française, et ils purent exécuter tranquillement leur mouvement rétrograde sans être poursuivis par l'ennemi. La 1re armée seule ramena 4,000 prisonniers et 50 canons. Ils transportèrent alors le théâtre des combats ultérieurs dans la vallée de l'Aisne ».

862. — Moi et nous. Quel est le journal qui a dit à peu près : « Aujourd'hui il n'y a plus de *moi* ; il n'y a plus que *nous* ».

— C'est dans un journal allemand, les *Feuilles de guerre pour la*

jeunesse allemande, que se trouve ce mot : « Monsieur Moi est mort, ce mauvais compagnon qui ne connaissait que son propre intérêt. Il n'y a plus qu'un « Nous », *Herr Ich ist tot, es gibt nur noch ein Wir*.

863. — Monstres. « Nous marchons de monstres en monstres ». Ce mot est, ce semble, actuel. Où le trouverait-on ?

— Il est de Sainte-Beuve. Le critique parle du tourbillon qui entraîne les sociétés modernes : tout change sans cesse ; des formes nouvelles de talents se produisent chaque jour ; les règles d'après lesquelles on juge les choses mêmes de l'esprit, sont déjouées ; l'étonnement devient une habitude ; « nous marchons de monstres en monstres ».

864. — Monténégrins. Sait-on comment était habillée l'armée monténégrine pendant la guerre actuelle ?

— Au mois de septembre 1915, presque tous les soldats de cette armée reçurent une paire de chaussures, pour la première et la dernière fois. Une partie n'avait pas d'uniforme, l'autre portait de vieux habits qui venaient des pompiers de Paris !

865. — Naufrage particulier. Qui s'est servi en 1870 de cette expression et qui disait qu'il faut penser, non pas à son naufrage particulier, mais à la patrie ?

— « Je ne sais, disait Mérimée au mois d'août 1870, ce que deviendra mon naufrage particulier au milieu de tant d'autres ; mais dans les tristes préoccupations qui nous obsèdent, je me reproche de penser à moi-même ».

866. — Nous le ferons ! Que signifie au juste ce mot qui serait du chef de l'état-major général Ludendorff et que les Allemands répètent volontiers ?

— Ludendorff qui est bref et laconique, aurait un jour répondu à Hindenburg : *Wir machen's* ou « Nous le ferons ! » et, un poète, nommé Franz Riss, a fait là dessus une pièce de vers en trois strophes ; « Ludendorff n'aime pas les longs discours, il mesure prudemment ce qu'il dit, et il dit avec assurance : *Nous le ferons*. Oui, nous le ferons, et nous tiendrons jusqu'à la victoire ! »

867. — Optimiste. Qui a dit que le monde appartient aux optimistes ?

— Guizot disait une fois : « Le monde appartient aux optimistes ; les pessimistes ne sont que des spectateurs ».

868. — Ora et labora. Serait-ce, comme on le dit, la devise d'Hindenburg ?

— C'est, en effet, sa devise, et c'était celle de son père : « prie et travaille » *bete und arbeite* ; lui aussi parle toujours de Dieu, et il a dit : « la guerre ne cessera que lorsque tout se sera soumis à la volonté allemande, lorsque le plan de Dieu se sera exécuté sur notre peuple et par notre peuple ».

869. — Poudre sèche. « Nous devons conserver notre poudre sèche ». Ce mot de Guillaume II lui appartient-il ?

— C'est un mot de Cromwell : « Trust in God and keep your

powder dry », et d'autres, avant Guillaume, l'avaient cité ; cf. Mérimée à Panizzi, 12 août 1859.

870. — Persévérance française. Qui a parlé naguère de la « persévérance française » ?

— C'est dans le discours du 14 juillet 1916, lorsqu'il remit les diplômes d'honneur aux familles des morts pour la patrie, que le président Poincaré a employé cette expression, et il a parlé en excellents termes des effets décisifs de la « persévérance française », de notre résistance aux chocs de l'armée allemande et aux campagnes de démoralisation.

871. — Réannexion. Ce mot a été naguère employé ; en avait-on des exemples ?

— Nous lisons dans une lettre de Mérimée qu'en 1866 « Garibaldi écrit à ses amis de Nice qu'il reviendra de Venise pour les *réannexer* à l'Italie ».

872. — Renforcer la ligne. Quel général a dit, et dans quelle circonstance, qu'il faut, pour vaincre, renforcer la ligne ?

— Napoléon disait un jour à Murat : « les batailles ne se gagnent qu'en renforçant la ligne dans un moment critique ».

873. — Roi des Vandales. Voltaire a ainsi nommé Frédéric II ; où ?

— Par exemple, dans cette lettre du 28 juillet 1757, assez connue, où il recommande un petit Pichon : « j'aime mieux élever un Pichon que servir un roi, fût-ce le roi des Vandales ».

874. — Sac. Il paraît que l'empereur Guillaume aime les images et qu'il aurait dit à son armée que les Alliés portaient le sac... d'une mauvaise conscience.

— Il a dit, en effet, que les Alliés n'ont pas de mot d'ordre ; qu'ils ne savent pour quoi ils combattent et pour quoi ils se font tuer ; qu'ils portent le lourd sac de la mauvaise conscience — parce qu'ils ont surpris un peuple pacifique (*sic*) — ; mais que les Allemands marchent à l'ennemi avec le bagage d'une conscience légère !

875. — Sceau de honte. Quels sont les actes qui « mettent un sceau de honte sur le nom allemand », et de qui est cette expression ?

— A propos des biens des Alsaciens livrés à l'encan par l'Allemagne, M. Alexandre Ribot a dit le 13 juillet 1917 que de pareils faits « s'ajoutent à tous les actes qui mettent un sceau de honte sur le nom allemand. »

876. — Sept ans. Avant 1914, des Allemands n'ont-ils pas dit que la guerre future serait une guerre de sept ans ?

— Bismarck disait que l'Allemagne devait s'attendre, comme la Prusse de Frédéric II, à une guerre de Sept ans et qu'elle aurait une coalition à combattre. Moltke, au Reichstag de 1890, assurait que la guerre future serait une guerre de Sept ans, une guerre de Trente ans, et il ajoutait : « Malheur à celui qui mettra l'Europe en feu ! »

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 24 mai 1918.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un décret autorisant l'Académie à accepter une donation de 500.000 francs à elle faite par M. Nicolas Ambatiélos, armateur à Céphalonie. Les revenus de cette donation seront d'abord consacrés à des secours aux familles des marins français tués à Athènes en décembre 1916; puis, au fur et à mesure des extinctions, ces revenus seront transformés en prix destinés à des travaux relatifs à l'archéologie grecque.

Le R. P. Scheil, au nom de la commission du prix Saintour, annonce que ce prix a été décerné de la manière suivante : 2.000 fr. à M. Clément Huart, pour la suite de sa traduction du « Livre de la Création et de l'Histoire » par Motahhar ben Tâhir; — 1.000 fr. à M. Biarney, pour son étude sur les *Dialectes berbères du Rif.*

M. Henri Cordier, au nom de la commission du prix Stanislas Julien, annonce que ce prix a été décerné à M. Jérôme Tobar, pour son livre intitulé : *La Chine et les religions étrangères. Kiao-ou Ki-lio* (*Résumé des affaires religieuses*) (Chang Haï, 1917), et pour l'ensemble de ses travaux sinologiques.

M. Homolle fait une communication sur le Trésor des Athéniens à Delphes. — M. Pottier présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 31 mai 1918.* — M. Maurice Prou annonce que la commission de la fondation Pellechet a accordé une somme de 3,000 fr. à la commune de Maillot (Yonne), pour la réparation de son église, dont le gros de la construction remonte à la fin du XIe siècle, et une somme de 400 fr. au Syndicat d'initiative du Cantal, pour la consolidation de la tour du château de Laroquebrou.

M. Héron de Villefosse, président, annonce que le premier prix Gobert est décerné à M. Jules Viard, pour son ouvrage intitulé : *Journaux du Trésor de Charles IV le Bel*, et le second prix à M. G. Le Barrois d'Orgeval, pour son livre sur *Le tribunal de la connétablie de France, du* XIVe *siècle à 1790.*

M. Charles Diehl communique les conclusions du livre qu'il a écrit sur les églises byzantines de Salonique en collaboration avec deux architectes, Marcel Le Tourneau, mort prématurément, et M. H. Saladin. M. Diehl présente quelques-unes des planches, dues à ses collaborateurs, qui accompagnent l'ouvrage. Ces églises s'échelonnent chronologiquement du Ve au XIVe siècle. Par les procédés de construction qui y sont employés comme par la variété des plans qui s'y rencontrent, elles offrent un grand intérêt. Elles montrent, en effet, qu'il a existé au moyen âge, à Salonique, une véritable école d'art, inspirée, comme celle de Constantinople, de la tradition hellénistique, mais où se remarquent, en outre, certains traits d'un particularisme local digne d'attention. Cette école a exercé une grande influence sur toute la Macédoine occidentale et jusqu'en Grèce. Par là, et plus encore par la beauté de leur décoration sculptée, par la magnifique suite des mosaïques qui les parent, ces églises de Salonique tiennent une place essentielle dans l'histoire de l'art byzantin. — M. Leger présente quelques observations.

M. Pottier commence la lecture d'un travail de M. R. Dussaud, intitulé : « Un nouvel arrangement du Cantique des Cantiques ».

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 juin 1918.* — M. Edmond Pottier termine la lecture d'un mémoire de M. René Dussaud, qui est un travail nouveau sur le *Cantique des Cantiques*, attribué à Salomon. Il a montré que, dans l'état actuel du poème, on ne pouvait pas y découvrir une disposition logique ni même intelligible. C'est qu'en réalité il y a quatre petits poèmes qui ont été mêlés et dont les couplets s'enchevêtrent. En les séparant les uns des autres d'après des observations fondées sur le sens, le style et le rythme, on arrive à constituer une série de chants lyriques qui pouvaient être récités dans des banquets ou dans des fêtes : le poème du roi, le poème du berger, le premier poème du bien-aimé, le second poème du bien-aimé. Quelques fragments divers restent encore isolés après ce triage. Les poèmes ainsi agencés prennent, dans l'hypothèse de M. Dussaud, une physionomie toute différente et offrent une composition claire qui en augmente la valeur et l'intérêt.

M. le colonel comte de Castries donne lecture d'une note sur l'acte d'intronisation des souverains du Maroc.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — **15 juillet** — **1918**

ALLINE, Histoire du texte de Platon; Hérodote, p. How et WELLS (My).
WHITEHOUSE, Une princesse révolutionnaire; L'effondrement du royaume de Naples (A. P.).
Baronne MICHAUX, Journal d'une Parisienne; HENRIOT, Carnet d'un dragon; DUGARD, La colonne du Sous; M. BAULU, La bataille de l'Yser. R. DE WILDE, Journal; DAYE, Tabora; LACROIX, En plein ciel; MORTANE, Chasseurs de boches; Mgr GIBIER, Religion; GOSSE, France et Angleterre (F. Bertrand).
VEAUX, Nos soldats de l'Ouest; FROMAGEOT, La rue du Cherche-Midi (H. Baguenier-Desormeaux).
Le Musée de l'armée, I (H. Buffenoir).
Société américaine des langues modernes (Bastide); Consultations sur l'Union latine I (L. R.); STANOJEVITCH, Les pays de la nation serbe; JORGA, France et Roumains (L. L.).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

Henri ALLINE. **Histoire du texte de Platon**. Paris, Ed. Champion, 1915 : 4 feuillets non paginés; 325 p. (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, sciences historiques et philologiques, fasc. 218).

Il n'est pas facile de faire l'histoire d'un texte ancien; depuis le jour où l'auteur a donné son œuvre au public, ce texte a subi des vicissitudes de toute nature, qu'il est nécessaire de rechercher et de découvrir pour déterminer avec une approximation suffisante comment il a fini par nous parvenir. M. Alline a fait ce travail pour le texte de Platon; il en est résulté quelques articles préliminaires, et finalement une étude de plus grande envergure, dans laquelle M. A. a tenté, avec succès du reste, de reconstituer l'histoire de ce texte pendant toute la période où il est resté manuscrit. Comme il a en outre ajouté à ses recherches sur la tradition ancienne plusieurs chapitres très développés sur les scholies, sur les manuscrits et sur les éditions imprimées, nous pouvons dès maintenant considérer comme achevée, au moins dans ses grandes lignes, l'histoire du texte des dialogues platoniciens, et nous appuyer avec sûreté sur l'ouvrage de M. A. pour nous représenter la manière dont il nous a été transmis. Ce qu'il convient de louer particulièrement dans le travail de M. A., c'est le soin minutieux qu'il a apporté à se documenter, et qui se révèle à chaque page de son livre. L'histoire du texte de Platon, jusqu'ici, n'avait pas laissé, sans doute, d'exciter l'intérêt des savants, et la liste serait longue des travaux publiés à ce sujet; mais ces tra-

vaux étaient, si je puis m'exprimer ainsi, fragmentaires; quel qu'en fût l'intérêt, si grande qu'en fût l'importance, ce n'étaient, pour ainsi dire, que des chapitres détachés sur des points spéciaux d'un tout dont il restait à coordonner les parties, et, bien que la persévérance des recherches eût mis en pleine lumière quelques-unes de ces parties (je pense surtout à certains travaux de Immisch), une histoire d'ensemble pouvait tenter à juste titre un esprit curieux et réfléchi, humaniste autant qu'helléniste, connaisseur de Platon, cela va sans dire, et désireux d'apporter sa contribution personnelle à l'édifice commencé. M. A. a suivi l'ordre chronologique, qui du reste s'imposait en pareille matière. Il a commencé par rechercher dans quels cercles de lecteurs les écrits de Platon, de son vivant, devaient être répandus, comment nous pouvons nous représenter la première édition d'un dialogue, et quel succès les premières œuvres du maître obtinrent dans toutes les parties de la Grèce. A côté de textes révisés avec soin, il y eut, par la force même des choses, des copies plus ou moins correctes, des textes négligés et pleins de fautes, et même des exemplaires corrigés arbitrairement. Ce furent les premières éditions partielles, bientôt suivies de la grande édition académique, une trentaine d'années après la mort du philosophe ; la génération des lecteurs, dit M. A. dans une phrase concise, succédait à celle des auditeurs de Platon. On commence avec Xénocrate, qui était alors chef de l'école, à grouper les dialogues par trilogies, classement adopté encore plus tard par Aristophane de Byzance. Les pages que M. A. a consacrées au savant alexandrin, à sa méthode critique, à son rôle comme éditeur de Platon, sont au nombre des plus intéressantes qu'il ait écrites, et elles sont heureusement complétées par des conclusions très vraisemblables sur l'état du texte après cette édition capitale, au commencement du second siècle. M. A. étudie alors l'édition d'Atticus et le classement des dialogues en tétralogies : chapitre également intéressant, où les procédés et l'activité de Thrasylle sont bien mis en relief. M. A. arrive ainsi à la fin de l'antiquité, non sans avoir insisté sur la valeur qu'il y a lieu d'attribuer, pour l'histoire du texte platonicien, à la tradition indirecte, citations, recueils d'expressions, commentaires de toute nature, que nous ont laissés les anciens littérateurs, grammairiens ou philosophes. Ici M. A. est parvenu à la moitié de sa tâche. Il lui restait à poursuivre l'histoire du texte pendant le moyen âge, et à cette époque, cette histoire est celle de nos manuscrits. La principale question qui se posait était celle de leur archétype, question qui ne laisse pas d'être assez complexe. Il y avait lieu, en effet, de rechercher de quelle nature était cet archétype, dans quel rapport il est, dans un sens, avec le texte original, et, dans un sens contraire, avec les principaux représentants des familles de manuscrits ; c'est cet archétype, disparu plus tard, qui seul avait conservé une dernière révision des œuvres de Platon, vers la fin

du VIe siècle, et qui a servi d'intermédiaire entre la tradition ancienne, sous sa forme la plus authentique, et la tradition médiévale. Cette discussion est suivie d'une étude substantielle sur les familles de la tradition manuscrite et sur leurs chefs, où M. A. a condensé et mis en lumière les résultats des nombreuses recherches faites à ce sujet. Mais ce n'est pas tout; l'histoire du texte serait imparfaite si elle n'était pas complétée et éclairée par l'histoire des scholies qui se trouvent dans les principaux manuscrits. M. A. pouvait d'autant moins négliger cette source de renseignements que l'on peut y découvrir des traces de l'exégèse platonicienne dans l'antiquité; il a donc cherché à en reconstituer le noyau primitif, à en retrouver les origines, à déterminer les relations qui existent entre les diverses rédactions des scholies et les diverses familles des manuscrits. Une quarantaine de pages sur la renaissance byzantine, sur les manuscrits secondaires, leur classement et les principes généraux de leur répartition en familles, enfin sur les principales éditions imprimées, terminent cette excellente étude, où l'on appréciera non seulement l'abondance de l'information, mais la clarté de l'exposition et la sûreté de la méthode; qualités précieuses dans un ouvrage d'érudition pure, qui soutiennent l'intérêt jusqu'à la dernière page. Je ne crois pas que M. A. pense avoir dit le dernier mot sur toutes les questions de détail qu'il a discutées; il n'a pas toujours trouvé un terrain solide où s'appuyer, et l'histoire des éditions anciennes, antérieurement aux premiers siècles de l'ère chrétienne, repose sur des renseignements qui manquent parfois de précision et conduisent à des hypothèses plutôt qu'à des certitudes; mais combien de recherches, dans le domaine de l'antiquité, sont dans le même cas! M. Alline n'a ignoré aucune des difficultés qui se dressaient devant lui, et il les a abordées franchement, en posant nettement les problèmes; c'est un mérite de plus, et son *Histoire du texte de Platon* lui vaudra les éloges et la reconnaissance des hellénistes [1].

MY.

1. M. Alline était au front pendant l'impression de son travail, et il nous avertit qu'il n'a pu en voir les épreuves; malgré cela les fautes typographiques sont rares et faciles à corriger, par exemple p. 96, l. dernière, *traduction* au lieu de *tradition*, ou encore p. 279, titre courant, *Les scoolies de Plalon*. — Quelques autres remarques : Avant-propos l. 5, lire l'*historien* au lieu de l'*histoire*; p. 114 l. 21, *Hermocrate* au lieu de *Hermogène*; p. 147 et 285, n. 1, l'orthographe *Naziance* n'est pas à approuver; p. 111, n. 2, le latiniste Benoist, l'éditeur de Virgile, s'appelait *Eugène* et non *Charles*; p. 282, l. 2, le savant byzantin Psellos avait bien pour prénom *Constantin*, mais il est bien plus connu sous celui de *Michel*, qu'il prit en entrant en religion. Notons encore que M. A. écrit tantôt *obel*, tantôt *obèle*.

W. How and J. Wells. **A commentary on Herodotus**, with introduction and appendixes, in two volumes. Vol. I (books I-IV); Vol. II (books V-IX). Oxford, Clarendon Press, 1912; XII-446 et VIII-423 p.

Il n'est jamais trop tard pour attirer l'attention sur un ouvrage bien fait, utile et instructif. Celui-ci, qui remonte déjà à plusieurs années (j'invoque pour excuse à mon retard la gravité des circonstances), met à la disposition des lecteurs d'Hérodote deux volumes compactes pleins d'explications et de renseignements, qui facilitent singulièrement la lecture de l'historien et l'interprétation de son œuvre. Il suffit de lire quelques pages soit du texte, soit d'une traduction, pour s'apercevoir qu'il n'est pas toujours aisé de s'orienter dans la foule des détails de toute nature, historiques, géographiques, mythologiques et autres, qui abondent sous la plume d'Hérodote : un guide est nécessaire. C'est ce guide que nous ont donné MM. How et Wells, sous la forme d'un commentaire qui suit le texte pas à pas, illustré de plusieurs cartes (quatre dans chaque volume). Mais ce n'est pas un commentaire du texte en tant que texte grec, et l'explication grammaticale, qui intervient cependant à propos de passages difficiles ou de sens controversé, n'a pas été le but principal des auteurs ; ce qu'ils ont voulu faire, et ce qu'ils ont fait effectivement, c'est d'éclairer, par des observations plus ou moins développées selon les cas, le récit même d'Hérodote. Il leur est arrivé, au cours de leur annotation, de rencontrer des passages importants sur lesquels la science moderne n'a pas dit son dernier mot ; ces questions encore imparfaitement résolues ont été discutées, hors de la suite régulière du commentaire, dans des appendices ajoutés à chaque volume, au nombre de quinze pour le premier et sept pour le second. L'ouvrage est spécialement destiné aux étudiants ; mais les professeurs eux-mêmes y trouveront leur profit ; car MM. How et Wells n'ont négligé, pour mener à bien leur tâche, aucun des travaux antérieurs qui pouvaient leur être de quelque secours. Ils reconnaissent leur dette, loyalement, dans leur préface ; mais ils oublient de parler de leur science et de leur compétence personnelles, et il n'est que juste d'en faire l'éloge.

My.

H. Remsen Whitehouse. **Une princesse révolutionnaire**. Un vol. in-12 de 302 p. Paris, Daragon; 1907.

L'effondrement du royaume de Naples 1860. Un vol. in-12 de 320 pp. Lausanne, Payot 1910.

La vie de Mme de Belgiojoso (1808-1871) s'étant partagée entre la France et l'Italie, méritait d'être connue également dans les deux pays. La période la plus brillante s'en est écoulée à Paris entre 1831 et 1848 ; par le charme étrange de sa beauté, l'ardeur communicative de son patriotisme, les procédés mêmes d'une savante réclame, la « princesse révolutionnaire », chassée de Milan par les rigueurs de la police autri-

chienne, avait su y conquérir une situation mondaine de premier plan, réunir dans son salon de la rue Notre-Dame-des Champs les hommes de lettres les plus marquants de son temps, inspirer même à certains d'entre eux une passion dont on retrouve l'écho dans une pièce de vers bien connue de Musset (*Sur une morte*). C'est surtout dans son pays d'origine qu'elle a joué un rôle politique, plus éclatant encore qu'important, par sa participation au soulèvement de la Lombardie en 1848, au siège de Rome en 1849, au mouvement national et à la vie parlementaire de l'Italie nouvelle entre 1859 et 1871. Un de ses compatriotes, M. R. Barbiera, lui avait consacré en 1902 une étude documentée, colorée et vivante, mais où l'enthousiasme de l'admirateur risque parfois de l'emporter sur l'objectivité de l'historien. Dans une biographie postérieure, destinée plus spécialement au public français et puisée à peu près aux mêmes sources, M. Whitehouse n'a guère ajouté que des citations ou des appréciations personnelles à l'œuvre de son devancier ; mais il l'a rectifiée et en partie renouvelée par un souci de critique qui lui a fait démêler avec finesse et noter avec discrétion ce qu'il y avait parfois de théâtral dans les attitudes de son héroïne, de tapageur dans son patriotisme et d'artificiel dans son caractère.

Le même auteur a raconté en un court volume les vicissitudes de la révolution qui mit fin, en 1860, à l'existence du Royaume des Deux-Siciles. Le sujet, longuement traité en Italie dans les deux volumes de M. de Cesare (*La fine di un regno*) n'avait été qu'effleuré en France dans les souvenirs des volontaires ou publicistes qui accompagnèrent Garibaldi en Sicile (Alexandre Dumas, Maxime du Camp, E. Lockroy). M. Whitehouse l'a considéré d'un point de vue strictement napolitain et embrassé dans toute son étendue, en remontant jusqu'aux événements de 1848 ; il montre dans la politique absolutiste et répressive suivie par Ferdinand II au cours des années suivantes les causes de l'évolution morale qui devait peu à peu isoler sa dynastie de la nation et de l'Europe ; il retrace enfin par le détail l'histoire des lamentables défections qui, au jour de l'épreuve, laissèrent François II impuissant en présence des entreprises garibaldiennes et de l'intervention piémontaise. L'ouvrage de M. Whitehouse, présenté sous une forme plus narrative que critique et plus didactique que dramatique, peut être considéré comme un bon résumé des derniers travaux parus sur cette importante période de l'histoire du Risorgimento [1].

1. P. 17, lire *Poerio* pour *Pœrio* ; p. 50 *Lützen* pour *Lutzer* ; p. 196, *Brenier* pour *Bernier* ; p. 267, *Cattaneo* pour *Cataneo* ; p. 309, *Cialdini* pour *Chialdini* ; p. 313, *Novare* pour *Novarre*. P. 188, le général Filangieri n'est pas mort (1867) à l'âge de 97, mais de 83 ans.

A. P.

1. Baronne J. Michaux, En marge du drame, **Journal d'une Parisienne pendant la guerre**, deuxième série 1915-1916 : vol. in-16 ; 314 pages ; Perrin et Cie, Paris, 1918 ; 4 francs.

2. Emile Henriot, **Carnet d'un dragon dans les tranchées**, 1915-1916 ; vol. in-16, 250 pages ; Hachette, Paris, 1918 ; 4 fr.

3. Henry Dugard, la conquête du Maroc, **la colonne du Sous**, janvier-juin 1917, avec une carte ; vol. in-16, 362 pages ; Perrin et Cie, Paris, 1918 ; 4 fr.

4. Marguerite Baulu, **la bataille de l'Yser**, préface de Vandervelde, avec deux cartes et 8 plans ; vol. in-16, 372 pages ; Perrin et Cie, Paris, 1918 ; 4 fr.

5. Robert de Wilde, capitaine-commandant d'artillerie belge, de Liège à l'Yser, **Mon journal de campagne**, préface d'Henri Davignon, vol, in-16, 290 pages ; Plon-Nourrit, Paris, 1918 ; 4 fr.

6. Pierre Daye, **Avec les vainqueurs de Tabora**, notes d'un colonial belge en Afrique orientale allemande ; préface de J. Renkin ; vol. in-16, 250 pages ; Perrin et Cie, Paris ; 1918 ; 4 fr.

7, Francy Lacroix, aviateur, **En plein ciel**, impressions d'aviateur etc. ; vol. in-16, 266 pages ; librairie Plon ; 1918 ; 4 fr.

8. Jacques Mortane, **Chasseurs de Boches** ; vol. in-18 ; 312 pages ; l'édition française illustrée, Paris 1917 ; 4 fr.

9. Mgr. Gibier, évêque de Versailles, **Religion** ; vol. in-8°, 378 pages : Téqui, Paris ; 1918 ; 3 fr. 50.

10. Edmond Gosse, **France et Angleterre**, l'avenir de leurs relations intellectuelles, brochure de 20 pages ; Hayman, Christy et Lilly, Londres, 1918.

1. Ces impressions notées au jour le jour par la baronne J. Michaux, spirituelles et pleines de bons sens, — quelquefois injustes, (on s'en rend compte après coup, quand l'événement ne corrobore pas les prévisions), par exemple pour ce qui concerne le président Wilson, cet « homme énigmatique », — sont d'ordinaire marquées au bon coin et très utiles à méditer. Tout ce qui a trait aux choses de Russie, malheureusement trop peu connues chez nous, est à relire et serait à citer, en particulier les pages datées du 10 janvier 1917 ; ... « il y a bien longtemps qu'en Suède j'entendais sur cet homme (Raspoutine) des histoires assez troublantes ; quand je les racontais ici, on se moquait de moi ; .... je me rappelle encore le haussement d'épaules d'un homme politique qui aurait dû cependant être renseigné quand je lui racontai en 1913 tout ce qui se passait en Russie et le peu de confiance qu'il nous fallait avoir dans ce gouvernement d'ivrognes et d'hystériques. Il n'osa pas me répondre que je n'étais qu'une dinde d'attacher de l'importance à ces racontars ; s'il se rappelle notre conversation d'aujourd'hui, peut-être regrette-t-il de ne l'avoir pas mieux comprise » (p. 265). — A défaut d'une table des matières, le livre devrait au moins avoir une table des noms propres ; — le sous-titre : *deuxième série 1915-1916*, est erroné ; il s'agit d'impressions datées de 1916 et de 1917.

2. Le livre de M. E. Henriot, rédacteur au *Temps*, est bien à sa place dans cette excellente collection des *Mémoires et récits de*

guerre; on pourrait lui appliquer cette phrase de la page 187 : « souvent, je rêve d'un journal de guerre, scrupuleusement tenu au jour le jour, et disant tout ce qui se passe dans un cœur et une tête d'homme, au front, montrant dans sa répétition exacte et monotone ce qu'est la vie de combattants partagés entre le cantonnement de repos, où ils ne se reposent pas, et les premières lignes où ils ne se battent pas. Tout soldat qui lirait ces pages s'y reconnaîtrait en disant : « c'est ça ». Mais ce serait sans doute le comble de l'ennui, pour peu que ce livre fût fidèle ». *Le carnet d'un dragon* est assurément fidèle et n'est pas le moins du monde ennuyeux ; au contraire ; il plaira surtout par sa belle franchise dont je veux donner une preuve : « ... je me prends à songer soudain qu'il y a seize mois que je suis au front, dans les tranchées en première ligne — pas toujours aux meilleurs endroits — et que pourtant, je n'ai même pas encore tiré un seul coup de fusil » (p. 249). Je signalerai enfin les réflexions des pages 192 et suivantes sur la nécessité de ne pas prendre les soldats pour des *mécaniques* inintelligentes, et un portrait, trop exact hélas ! du maréchal des logis oisif, pommadé et gueulard (p. 244).

3. La guerre au Maroc pour réduire les tribus rebelles soudoyées par les Allemands, ne mérite pas de passer inaperçue; elle est loin d'être sans dangers et elle donne des résultats positifs. Agadir, de triste mémoire, Tiznit, Ouijjane, Talaïnt, Taroudant, telles sont les grandes étapes de *la colonne du Sous*, à laquelle ont pris part des combattants de Charleroi et de Carency. Les indigènes du Sous ont ainsi compris « ce que c'est que la force » (p. 97). Nous les avons rendus prudents et nous en ferons nos amis sous peu. La carte dressée par le capitaine Bernard sera très utilement consultée.

4. *La bataille de l'Yser* de Mlle Marguerite Baulu est un essai très solide, imagé, fouillé dans les détails, de reconstitution de la seconde partie du drame belge : retraite d'Anvers, résistance sur le fameux canal. Son livre restera ; ceci dit, j'ajouterai que la moitié des jurons, fidèlement transcrits d'ailleurs, pourrait, sans inconvénients, disparaître du volume ; et que pour la précision ultérieure de certaines péripéties de la bataille, il faudra que l'auteur lise le livre vivant et sincère de J. Pinguet, *Trois étapes de la brigade des nations* dont j'ai parlé aux lecteurs de la *Revue Critique*[1].

5. L'artillerie belge a fait héroïquement son devoir; le *Journal de campagne* de M. Robert de Wilde en est une preuve évidente ; pour s'en assurer, on n'aura qu'à lire la façon dont l'auteur incendie deux maisons où les Allemands ont installé des mitrailleuses la nuit,

1. Trois passages m'ont particulièrement frappé dans cet ouvrage : la charge des grenadiers du major d'Oultremont, (p. 202-209) ; — la mort du commandant Jaanniot (p. 314-321) ; — l'épisode où le lieutenant van Berwar, blessé et incapable de se mouvoir, manque être dévoré par un cochon, (p. 293).

(p. 116-118) ; et la page datée du 2 novembre 1914 qui débute ainsi : « j'étais sur la digue avec le commandant Varney, commandant un régiment de fusiliers, un type épatant, merveilleux de courage et de sang-froid »... — L'auteur ne raconte d'habitude que ce qu'il a fait ou vu de ses yeux ; il s'est une fois au moins départi de cette règle, quand il parle de ce qu'ont fait les Bédouins à Arras, où il n'était pas lui-même (p. 156).

6. *Avec les vainqueurs de Tabora* : « Suite d'impressions vécues, de récits rapides, de croquis et d'anecdotes », notés par l'auteur qui a pris part à la conquête, par les Belges du général Tombeur, de la colonie allemande et de la ville de Tabora sa capitale, 19 septembre 1916. Cette relation animée et pittoresque mérite de ne pas tomber dans l'oubli.

7. M. Francy Lacroix, aviateur, a écrit son livre, au titre un peu long, mais fort bien présenté, pour les mères, les veuves, les fiancées des héros morts *en plein ciel* et pour ses camarades qui trouveront dans son livre « la traduction fidèle de ce qu'ils ont éprouvé ». Le dernier chapitre, *psychologie d'aviateur*, est probablement le mieux venu du volume.

8. Le palmarès de l'aviation, qui aura certainement une suite, s'appelle pour l'instant *chasseurs de Boches* ; on y trouvera le récit assez détaillé des exploits de nos héros de l'air, leurs dates, les citations dont on les a marqués. Livre précieux comme tous les palmarès et qui fait désirer qu'on écrive celui de l'artillerie, de la cavalerie, du génie, de l'infanterie.

9. Les catholiques s'émeuvent ; ils constatent avec terreur l'ignorance religieuse de la plupart de leurs contemporains ; ils voudraient qu'après la guerre les Français fussent plus pieux, ou moins impies, meilleurs ; et selon le mot d'Ozanam, ils se mettent à assiéger les consciences une à une. La France est aujourd'hui le soldat du droit ; elle a été la fille aînée de l'Eglise ; on comprend que l'évêque de Versailles veuille qu'elle le soit encore. Mais nous ne serons pas fixés sur ce point avant dix ans.

10. L'auteur de *France et Angleterre* pense avec raison que dorénavant les tendances intellectuelles des deux pays seront entraînées dans la même direction ; que « la culture générale française qui se caractérise surtout par son besoin naturel d'élégance », aura une heureuse influence sur les descendants des classiques anglais à qui il « arrive d'être lourds, obscurs et trop souvent de manquer de sobriété ». Il est bon d'entendre un étranger s'écrier que « c'est comme vers leur guide et leur flambeau que les autres nations alliées tournent leur regards vers la France » ; mais, cet étranger manie si

bien notre langue que l'on peut dire que l'alliance intellectuelle préconisée est en bonne voie de réalisation [1].

Félix BERTRAND.

Docteur Georges VEAUX. **En suivant nos soldats de l'Ouest.** Rennes, imprimerie Oberthur, 1917. In-8°, 342 p. plans ; 4 fr.

Le docteur Veaux, alors étudiant en médecine, faisait son service militaire au 41e d'infanterie, à Rennes, quand la guerre éclata. Il partit avec son régiment, dès la mobilisation, et fit fonction de médecin auxiliaire, presque toujours en première ligne. On le trouve, le 20 août 1914, gardant les ponts de la Meuse, à Franière et à Demange; le 21, premier contact avec l'ennemi, à Ham-sur-Sambre; c'est la bataille de Charleroi qui commence, où le régiment se couvrit de gloire, non sans subir de lourdes pertes. Il en fut de même le 28, à Saint-Richaumont où le service médical dont fait partie notre auteur, s'organise et s'emploie sous la mitraille. Il est encore à la bataille de Guise. Puis c'est le repli général sur la Marne.

Le 5 septembre, « dernière journée de retraite devant l'envahisseur », arrive l'ordre célèbre de Joffre « Une troupe qui ne peut plus avancer devra garder coûte que coûte le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer ». Exténué, le régiment rebondit et les hommes expriment leurs impressions avec une vigueur toute militaire « on a fini de f... le camp ! on commençait a en avoir marre de montrer notre dos aux Boches ! » Et, de fait, on prend la formation de combat, en même temps que les autres corps de la division et on marche sur Sézanne où on s'installe. Le lendemain et jours suivants, c'est la bataille désormais légendaire : Montmirail, la forêt de Gault ; la ferme du Guébaré. M. Veaux et ses camarades relèvent leurs blessés sous les balles. « Enfin c'est la victoire... Il n'y a plus de doute possible » écrit le jeune praticien.

Après la poursuite de l'ennemi en retraite, c'est la marche sur l'Aisne. Un à droite ramène le corps en avant de Reims ; puis on marche sur Craonne, où une première attaque ne réussit pas, le 17 septembre. Mais le mal est réparé quelques heures après et le 41e, qui a eu à lutter contre cinq corps allemands et des groupes de la Garde prussienne, réussit à s'accrocher à Pontavert et s'y maintient vigoureusement. A la fin du mois, on est rendu à Arras, où les Bretons, une fois encore, arrêtent les Allemands. Ils se battent un peu partout, à Neuville-Vitasse, où tout le monde se couvre de gloire. La bataille fait rage les 2, 3, 4 et 5 octobre. C'est là que, parmi tant d'autres, se distingue le sous-lieutenant Le Mordant. Simple territo-

---

1. La France de son côté devra « ne pas encourager, voire empêcher par tous les moyens, l'exportation de livres qui risquent de nuire à son bon renom » (p. 14) ; — c'est trop peu demander ; la France se devrait à elle-même de ne plus écrire, ou laisser publier de tels livres.

rial au début de la guerre, il a obtenu de s'engager dans l'active. Froidement il déclarait déjà qu'il serait blessé ou tué, mais ajoutait-il, « il faut bien que quelques-uns se dévouent ». A Neuville, Le Mordant a déjà conquis son premier galon d'or, il ne saurait s'arrêter en si beau chemin. « Blessé une première fois à un doigt, il encourage ses hommes, après avoir simplement serré son mouchoir sur la plaie. Deux éclats d'obus l'atteignent à la tête ; rien ne l'arrête, une balle lui traverse le genou ; il conserve le commandement de sa section... Le Mordant ne fut mis hors de combat qu'à la quatrième blessure, terrible celle-là : une balle dans la tête ». Il resta sur le terrain, quatre jours avant d'être relevé, et c'est par les Allemands qu'il le fut. Emmené en captivité, nous l'avons revu depuis, rapatrié comme grand blessé. Blessure dont les conséquences sont les plus abominables. Ce grand peintre, amoureux de la couleur et du mouvement, est demeuré aveugle !

Le 6 octobre, le régiment se bat au château et dans le parc d'Agny. Après ces journées écrasantes, de tous les officiers supérieurs, seul demeure valide le commandant Grobert, qui prend le commandement de ce qui reste du régiment, le colonel Passaga se trouvant à la tête de la brigade. Et la citation collective que voici vient constater la gloire de « cette troupe purement bretonne » : « S'est comporté très brillamment depuis le début de la campagne, notamment aux combats de Craonne et de Neuville-Vitasse, où il a perdu les deux tiers de son effectif et la plus grande partie de ses officiers ». La croix de guerre avec palme est accrochée au drapeau.

Trois jours plus tard, notre auteur, qui s'était offert comme volontaire, s'embarquait avec le corps pour la région des Mines du Nord, en automobile. A peine arrivé, c'est la bataille autour de Vermelles (10-13 octobre). Puis c'est Roulers, le 19 octobre. Le 41e est depuis quelques jours constitué en un bataillon unique, tant ses pertes ont été considérables, sans que le moral des survivants en soit atteint, d'ailleurs ; le 20, il se bat à Wertrasebecke, le 24, au nord d'Ypres, le 26, à Dixmude, le 30, à Bixschoote, le 12 novembre, à la Maison du Passeur. Le régiment, enfin reconstitué sur ses bases normales, cantonne à Warlin, à Basseux et à Bailleul.

Ici s'arrête ce récit d'épopée. Le jeune médecin auxiliaire, qui l'a écrit au jour le jour, fut alors ramené « en France » convoyant des blessés. Il en profita pour passer son Doctorat. Son *Carnet de route* est extrêmement attachant, il a su voir autour de lui et, comme il était en pleine mêlée, il a retenu beaucoup de choses concernant non seulement son régiment, mais aussi bon nombre d'autres corps. Son livre intéressant et vécu fournira une contribution indispensable à l'histoire générale des quatres premiers mois de la guerre.

H. Baguenier-Desormeaux.

Paul FROMAGEOT, **La rue du Cherche-Midi et ses habitants, depuis ses origines jusqu'à nos jours**. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1913. In-8°, 642 p. ill.

L'Histoire de Paris a, depuis des siècles, suscité tant de travailleurs qu'il serait impossible de les dénombrer. Voici une trentaine d'années, sous l'impulsion d'une élite d'érudits et de chercheurs, furent créées des sociétés dites d'arrondissement, dans le but de colliger et de faire connaître l'histoire des divers quartiers de la Grand'Ville. Assurément ces associations n'ont pas eu la prétention de faire de l'histoire générale parisienne, mais leurs membres, en amassant les documents et les études, chacun dans sa spécialité, n'en rendent pas moins d'éminents services et préparent la besogne à ceux qui seraient tentés de poursuivre, en l'améliorant, l'œuvre des Du Breul, Sauval, Félibien, Delamare, Lebœuf, Jaillot, Dulaure, Berty, Ménorval et autres.

M. F. a été l'un des plus actifs, des plus dévoués et des mieux avertis, dans cette renaissance des études locales, menant de front celle des richesses historiques et artistiques de Versailles et celle du VIe arrondissement du Paris actuel. Dans les quinze dernières années de sa vie si bien remplie, sans abandonner ses travaux sur la ville du Grand Roi, il avait appliqué ses remarquables qualités de chercheur et sa copieuse érudition à étudier les rues de son quartier Saint-Sulpice. En 1907, il publiait une monographie très curieusement fouillée de la *Rue de Buci*. Lorsqu'il mourut, il venait de terminer celle de la *Rue du Cherche-Midi*, qui peut être considérée comme un modèle du genre.

Jusqu'au xve siècle, la rue actuelle du Cherche-Midi, n'était qu'une route traversant des cultures, on l'appelait le « chemin allant à Vaugirard », c'était en effet, de temps immémorial, le chemin direct conduisant de la Cité, par le carrefour de la Croix rouge, vers le village de Vauboitron, devenu Vaugirard, au xiiie siècle. C'est une des plus anciennes voies de Paris et de sa banlieue d'alors, chemin gaulois (?) conduisant du Petit-Pont à Issy, au dire de certains archéologues. On prétend même la suivre, ou à peu près, dans le tracé des rues actuelles de Saint-André-des-Arts, de Bucy, du Four [1], et du Cherche-Midi. L'auteur reconnaît d'ailleurs très loyalement, et dès le début de son travail, que ce sont là, surtout, des présomptions possibles et des déductions. Et, avec Ménorval [2], il en conclut que, probablement, la célèbre bataille où les bandes gauloises de Camulogène furent irrémédiablement défaites par Labiénus et ses légions romaines, en l'an 52 avant J.-C., a dû se dérouler aux environs immédiats, peut-être en partie, même, sur le sol de la rue qui nous occupe (p. 7). Pour adopter, avec quelque sécurité historique, cette manière de voir,

1. Ch. DUTILLEUX. *Recherches sur les routes anciennes*, p. 34 et 77, et plan. — BERTY ET TISSERAND. *Topographie historique du vieux Paris. Région du bourg Saint-Germain*, p. 56.

2. DE MÉNORVAL, *Paris, depuis ses origines*, I, p. 19 et suiv.

il faudrait, d'abord, être assuré que Camulogène et ses troupes, après avoir traversé la Seine d'Auteuil à Grenelle et campé entre le fleuve et le Luxembourg, aurait livré le combat dans les plaines de Grenelle et de Vaugirard. Or rien n'est moins certain, en l'état présent des nombreuses recherches auxquelles cette période obscure a donné et donne encore lieu, et il semble bien que, sur ce point, de Ménorval se soit aventuré un peu à la légère [1].

M. F. était un historien bien trop avisé, d'ailleurs, pour s'attarder à des légendes. A peine y consacre-t-il une page et demie et, de suite, il passe au xve siècle où l'on trouve mentionnée, en 1414, la Tuillerye du Bailly et quelques autres, peu après. Aussi, dès 1510, le vieux chemin, présumé gaulois, est-il appelé « chemin qui tend à la Tuilerie de Vaugirard » puis « chemin de la vieille Tuilerie » (1529), où peu à peu, des maisons s'élevèrent, soit en bordure de la voie elle-même, soit dans l'intérieur des clos. Le premier chapitre du volume a trait tout entier à l'histoire générale de la rue (1-34).

C'est dans un cueilleret ou censier dressé, sans doute en 1595, qu'on trouve pour la première fois mention du nom actuel de notre rue « La rue des Vieilles Thuilleryes aultrement dict Cherche-Midy » (p. 9). D'où vient ce nom ? Probablement d'une enseigne. Mais, de documents en déductions notre auteur en arrive à conclure d'accord avec Sauval et Tisserand, qu'il s'agit de l'enseigne peinte qui pendait au-dessus de la porte d'un traiteur, comme il y en avait alors plusieurs dans la rue et qui représentait quelques parasites affamés en quête d'un dîner. Il n'y a donc à tenir aucun compte, d'après lui, du médaillon sculpté, très curieux d'ailleurs, placé au xviiie siècle sur la façade de la maison portant le n° 19, plus d'un siècle après la mention du nouveau nom, et représentant un astronome grec ou romain qui, à l'aide d'un compas, mesure les degrés d'une sorte de cadran. Pas plus qu'on ne saurait accepter l'hypothèse d'Edmond Beaurepaire [2] qui rappelle qu'un ballet donné au Louvre était intitulé *Les Chercheurs de midi à quatorze heures*, puisque le nom donné à la vie qui nous occupe est mentionné plus de vingt ans auparavant (p. 10-11). Quelque temps, en 1638, notamment, on trouve également dans des actes officiels le nom de Chasse-Midy (p. 13) que porte le couvent de N.-D. de Consolation placé en bordure.

Mais la partie capitale de l'ouvrage de M. F., celle qui, d'ailleurs, forme la presque totalité du volume (p. 35-389) est l'historique très détaillé de chacun des immeubles de la rue du Cherche-Midi et de leurs habitants. J'entends de la partie la plus ancienne. Au côté sud-ouest, depuis 1595, elle finissait à « la tranchée », c'est-à-dire à l'emplacement actuel de la rue du Regard. Côté nord-est, un arrêt du Conseil d'État du 4 août 1638, en fixa le terme au coin de la rue du

1. Cf. notamment De Pachtère, *Paris à l'époque gallo-romaine*, p. 2-3.
2. *Le Carnet*, XIV (1912), p. 31.

Bac, aujourd'hui rue Dupin, où fut plantée une borne de marbre (p. 12-13). C'est seulement le 5 juin 1832, qu'une décision ministérielle lui réunit, sous le même vocable, les rues de la Vieille Tuilerie et du Petit-Vaugirard, la prolongeant ainsi jusqu'à la rue de Vaugirard.

Donc, M. F. a borné ses recherches aux immeubles s'étendant dans les limites que je viens d'indiquer, c'est-à-dire jusqu'aux numéros 37 et 42 actuels. Il en a tiré la matière d'un gros volume bourré de faits et de renseignements sur les personnes et sur les lieux. Et il lui a fallu toute son ardeur d'historien, toute sa science précise et méticuleuse de juriste, homme de procédure, toute sa tenacité patiente et courtoise de chercheur émérite, pour se reconnaître et aboutir dans le dédale des archives publiques et privées. Une table onomastique copieuse et bien faite accompagne ce travail (p. 591-635).

Cette bonne page d'histoire et de topographie parisiennes est illustrée de nombreux plans et vues qui ajoutent encore à son intérêt, surtout depuis que le percement du boulevard Raspail est venu bouleverser, en le transformant, ce vieux quartier historique de la rive gauche.

H. Baguenier-Desormeaux.

Le Musée de l'Armée. — *Armes et Armures anciennes et Souvenirs historiques les plus précieux.* Album in-4°, prix 60 fr. Jean Schemit, éditeur.

Cet ouvrage de luxe, édité en feuilles dans un élégant cartonnage, sur magnifique papier d'Arches, renferme 56 planches hors texte, en héliotypie, de nombreuses vignettes, et 73 notices descriptives formant 140 pages de texte. La publication est faite par la Société des Amis du Musée de l'Armée, sous la direction du général Niox, placé à la tête de ce Musée. Elle ne constitue que le tome Ier; il y aura en tout trois tomes.

Nous saluons l'apparition de cette œuvre d'érudition artistique consciencieuse, qui fait son entrée dans l'histoire militaire et patriotique de la France. Nous lisons dans la préface : « Quelque graves que fussent les préoccupations de l'heure présente, nous avons pensé ne devoir pas interrompre un travail depuis longtemps commencé, car c'est encore servir la Patrie que de faire connaître les richesses de son patrimoine, et de veiller à la conservation des grands souvenirs de son histoire. Quelques-uns d'entre nous ne pouvaient pas, en raison de leur âge ou de l'état de leur santé, réclamer une place à côté de ceux qui sont à l'honneur de combattre ; ils ont alors donné un exemple de simple renoncement et de devoir modeste en s'attachant à leur labeur avec plus de zèle encore ».

Ce premier volume ou album est consacré à la Renaissance. Nous avons là l'historique et la reproduction héliotypique des belles armes

de combat, des nobles parures de fêtes que les maîtres-ouvriers de l'époque créaient, avec une passion artistique, pour les hommes de guerre, les grands batailleurs, les capitaines au bras solide, qui les maniaient avec aisance, et professaient pour ces armures superbes une sorte de culte, se transmettant de père en fils dans les fouilles guerrières.

En feuilletant l'œuvre, publiée sous la direction du brave et savant général Niox, je me suis rappelé le sonnet épique de Hérédia, dans les *Trophées* intitulé l'*Epée*.

Crois moi, pieux enfant, suis l'antique chemin.
L'épée aux quillons droits d'où part la branche torse,
Au poing d'un gentilhomme ardent et plein de force
Est un faix plus léger qu'un rituel romain.

Prends-la. L'Hercule d'or qui tiédit dans ta main,
Aux doigts de tes aïeux ayant poli son torse,
Gonfle plus fièrement, sous la splendide écorce,
Les beaux muscles de fer de son corps surhumain.

Brandis-la! L'acier souple en bouquets d'étincelles
Pétille. Elle est solide, et sa lame est de celles
Qui font courir au cœur un orgueilleux frisson!....

Le Musée de l'Armée, dit encore la préface, est le temple où s'accumulent les trésors légués par les armées françaises de tous les temps, et où se gardent pieusement les traditions dont la patrie s'honore. Là, viennent se recueillir les vieux soldats, au milieu des souvenirs qui leur sont le plus chers; là, viennent aussi les jeunes générations rendre un culte aux ancêtres et s'inspirer de leurs exemples.

Le général Niox, les Amis du Musée de l'Armée, et les érudits de la partie, MM. Charles Buttin, Henri Leman Caïn, Jacques Robiquet, et M. Schemit, l'éditeur, accomplissent donc une tâche utile, en faisant connaître ces trésors des collections militaires de la France, en publiant une œuvre qui contribuera à ranimer dans les âmes le feu sacré du patriotisme, base première de toute grandeur pour une nation.

Hippolyte Buffenoir.

— Nous avons reçu le programme de l'assemblée générale de la *Modern Language Association* américaine. Tenue à l'Université de Yale les 27, 28 et 29 décembre 1917, cette assemblée n'a pas entendu moins de cinquante-sept communications. A remarquer celles de M. Baldensperger, détaché à l'université Columbia, sur *le titre du recueil posthume d'Alfred de Vigny*, et celle de M. Cestre (en collaboration avec le professeur Pierce) intitulée *English Literature versus Literary History*. — Ch. Bastide.

— Les directeurs de la nouvelle *Revue des Nations latines*, MM. Ferrero et Luchaire, ont publié un premier fascicule de *Consultations sur l'Union latine* (Paris, la Renaissance du livre, 1917, in-16, p. 52, 0 fr. 50). Ce sont les réponses de quatre Italiens et de quatre Français, hommes politiques ou publicistes, à un

questionnaire adressé par la *Revue* sur les avantages, l'organisation, les conditions d'existence d'une fédération latine. Ce n'est pas en quelques pages que peut se traiter un pareil sujet et les auteurs des réponses, unanimes à proclamer les bienfaits d'une étroite alliance ou d'une véritable fédération, ont dû se borner à signaler quelques-uns des points essentiels de cette union que formerait la France avec l'Italie et la Belgique, auxquelles s'adjoindrait, je pense, la péninsule ibérique dont il n'est que timidement question. Dans ce commencement d'enquête la lettre de M. E. Rignano, directeur de la revue *Scientia* de Milan, est celle qui a serré quelques données du problème avec le plus de précision. La plupart des collaborateurs volontaires de la *Revue* ont insisté sur les avantages d'une union douanière, d'une harmonie à établir dans la vie juridique et administrative de la France et de l'Italie, sur la nécessité d'une pénétration plus complète du monde intellectuel et savant des deux côtés des Alpes. Quslques-uns, comme M. J. Reinach, ont avec raison souligné l'obligation pour la fédération projetée de continuer à s'appuyer sur les anciennes alliances, à l'Occident comme à l'Orient. A ces réponses ont été jointes certaines déclarations d'hommes politiques et des articles de presse, de date plus ancienne, qui à leur tour avaient plaidé chaudement la cause d'une fédération franco-italienne et justifié l'initiative que vient de prendre la *Revue des Nations latines*. — L. R.

— Sous ce titre *Les Pays de la nation serbe*, M. A. Stanoyevitch a fait paraître une brochure où il résume tout un ensemble de données historiques et statistiques sur le passé et l'avenir de ses compatriotes. Son résumé est bien fait, très clair et explique très nettement la solidarité des intérêts des Slaves et des nôtres dans la lutte actuelle. Sans insister sur certaines réserves de détail, nous recommandons chaleureusement cette brochure qui malheureusement ne porte aucun nom d'éditeur (se vend chez tous les libraires, prix : 2 francs). — L. L.

— Nous avons signalé ici même il y a quelques mois l'édition parue à Jassy du livre de M. Jorga, *Histoire des relations entre la France et les Roumains*. Dans les circonstances actuelles cet intéressant volume était inaccessible à notre public. M. Charles Bémont a eu l'heureuse idée d'en réimprimer une édition française (librairie Payot). Il l'a fait précéder d'une excellente notice sur la vie et l'œuvre de l'auteur qui fut naguère élève de notre Ecole des Hautes-Études. — L. L.

QUESTIONS ET RÉPONSES

877. — Sursaut. Qui a parlé du « mâle sursaut » que la présence du danger doit éveiller dans les âmes ?

— Paul Bourget a dit dans une conférence sur la défense sociale : « Il y faut ce mâle sursaut que la bataille éveille dans les races encore capables de vaincre ».

878. — Troupeau. Où se trouve cette phrase, qu'une nation ne doit pas être incorporée, saisie « comme un vil troupeau » ?

— Le 17 février 1871, Émile Keller, lisant au nom de ses collègues d'Alsace et de Lorraine la célèbre protestation, disait : « L'Europe moderne ne peut laisser saisir un peuple comme un vil troupeau ».

879. — Ad patres. Qui a dit qu'être nommé au Sénat par Napoléon, c'était aller *ad patres ?*

— Pour faire expier à Rœderer ses traits d'esprit, Bonaparte le relégua du Conseil d'État au Sénat. « Eh bien, dit le consul à Rœderer à la première rencontre, nous vous avons placé parmi nos pères conscrits. — Oui, répondit Rœderer, vous m'avez envoyé *ad patres* ».

880. — Alcool (l') dans l'expédition d'Égypte. On dit que Menou, commandant l'armée d'Égypte, prit des mesures sévères pour réprimer l'usage des liqueurs fortes.

— Dans un ordre du jour du 9 octobre 1800 il dit que des soldats abusent des liqueurs fortes; qu'ils contractent la peste ; que la contagion se développe dans les maisons de débauche et les cabarets plus souvent que dans tout autre lieu ; que sur vingt hommes attaqués de la peste, quinze au moins sont reconnus pour être ivrognes ou se livrant journellement à des excès d'eau-de-vie; Menou ordonne donc de punir sévèrement tous les hommes qui s'enivrent,

881. — Apert. Est-ce que ce mot signifie, en vieux français, non pas seulement « manifeste », mais « habile »?

— Il signifie « habile, adroit ». Robert de Blois dit aux dames : « Au mangier soiez molt apertes » et il les prie de se servir, en certains cas, d'une « aperté » ou d'un adroit procédé ; dans *Perceforest*, un chevalier conseille au jouvencel d'avoir la jambe « aperte d'embattre en tous jeux » ; Girbert, le roi de Gascogne, lit-on dans *Raoul de Cambrai*, « qui tant estoit apert ». Cf. « apertise », acte d'adresse.

882. — Chevaliers de l'esprit. On dit volontiers en allemand « les chevaliers de l'esprit » ; d'où vient l'expression ?

— Du roman de Gutzkow, paru de 1850 à 1852 et intitulé *Die Ritter vom Geiste* ; mais il ne faut pas oublier que Henri Heine, à la fin d'une de ses pièces du « Voyage dans le Harz », s'est nommé un *Ritter von dem heiligen Geist*, un chevalier du Saint-Esprit.

883. — Chiffonniers de l'histoire. Qui s'est servi de cette expression ?

— Rostoptchine a écrit qu'il n'était « nullement offensé des sottises que lui avaient prodiguées si libéralement les chiffonniers de l'histoire ».

883 *bis*. — Cœur de cire. Qui a dit cela, et de qui ?

— Richelieu disait du chancelier Sillery qu'il accusait de lâcheté et qui ne cherchait, suivant lui, qu'accommodements et termes moyens: « Son cœur était de cire ».

884. — Courageux. Quelqu'un a dit qu'on est courageux parce qu'on l'a déjà été. Quelle est la forme exacte de cette pensée ?

— « Le courage qu'on a eu, dit Mme Swetchine, fait souvent la meilleure partie de celui qu'on a ».

885. — David a Berlin. Que sait-on des offres que fit la Prusse à David en 1816, lorsqu'il était proscrit par la Restauration ?

— Alexandre de Humboldt, Hatzfeldt, Goltz, Hardenberg le prièrent, au nom du roi de Prusse, de venir à Berlin où on lui rendrait l'existence aussi agréable que possible : David donnerait des conseils sur l'établissement d'un nouveau Musée, dirigerait l'école de peinture, jouerait le rôle d'un ministre des beaux arts. Mais David n'aimait pas la Prusse; il était alors en Belgique, il répondit qu'il désirait y rester et « conserver sa tranquillité ».

886. — Demi-castor. Que signifiait ce mot ?

— Une femme du demi-monde : les chapeaux de demi-castor étant inférieurs aux chapeaux de castor, un demi-castor signifiait une marchandise de médiocre qualité.

887. — Despréaux. Pourquoi Boileau s'appelait-il ainsi ?

— On l'avait ainsi surnommé pour le distinguer de ses frères, et le surnom venait d'un petit pré situé au bas du jardin de la maison que son père possédait à Crosnes.

888. — Dieu. « Comme Dieu en France », *wie Gott in Frankreich*, est une expression allemande assez usitée, et l'on dit « vivre comme Dieu en France » pour dire « vivre des jours filés d'or et de soie », « vivre comme un coq en pâte ». D'où vient l'expression ?

— On a prétendu que « vivre comme Dieu en France » signifiait « vivre comme les prêtres en France » et que *Gott* était mis pour *die Pfaffen*. Mieux vaut s'en tenir à l'anecdote que rapporte Zincgref-Weidner dans ses *Apophthegmata*, que Maximilien aurait dit un jour : « Si j'étais Dieu et si j'avais deux fils, mon aîné serait Dieu après moi et le cadet, Dieu en France ».

889. — Dubois et Richelieu. Est-il exact que Voltaire ait comparé Dubois à Richelieu ?

— Dans son épître au cardinal Dubois, en 1719, Voltaire, supposant que Richelieu descend de l'empyrée, ose dire que :

Celui qui donnait des lois
A l'Europe assujettie,
A vu le sage Dubois
Et pour la première fois
A connu la jalousie.[1]

890. — Extendeur. Où ai-je lu ce mot ?

— Sans doute dans le *Vieux Cordelier* de Camille Desmoulins : « Auguste fut le premier extendeur de cette loi de lèse-majesté... »

891. — Fable convenue. — Qui a le premier employé cette expression ?

— Fontenelle. Dans *Jeannot et Colin*, Voltaire écrit : « Toutes les histoires anciennes, comme le disait un de nos beaux esprits (et, en note, Voltaire met « Fontenelle ») ne sont que des fables convenues ». et dans sa lettre du 15 juillet 1768 à Horace Walpole : « j'ai toujours pensé comme vous qu'il faut se défier de toutes les histoires

anciennes : Fontenelle, le seul homme du siècle de Louis XIV qui fût à la fois poète, philosophe et savant, disait qu'elles étaient des fables convenues, et il faut avouer que Rollin a trop compilé de chimères et de contradictions ».

892. — *Felix Austria, nube* ! Quel est l'auteur du fameux distique ?

— On rapporte que c'est le roi de Hongrie, Mathias Corvin (mort en 1490). Mais le mot *Felix Austria* se trouve déjà sur un sceau du duc Rodolphe IV, de 1363, et Ovide avait dit (*Héroïdes*, 13, 84).

Bella gerant alii ; Protesilaus amet !

893. — Femme-soldat. Est-il vrai qu'une femme fit partie de la garnison de Thionville en 1815 ?

— Un avocat d'Epinal — et poète, ce qui lui valut le surnom de barde des Vosges — Pellet, était en 1815 capitaine dans les gardes nationaux mobilisés et fit partie, nous dit-on, de la garnisón de Thionville. On ajoute que Mme Pellet, sa femme, remplit constamment auprès de lui les fonctions de fourrier.

894. — Fiat justitia et pereat mundus. D'où vient ce dicton ?

— Zincgref-Weidner rapporte dans ses *Apophtegmata* que Ferdinand Ier avait coutume de dire que justice devait se faire, dût le monde y périr, et Jean Manlius, dans ses *Loci communes*, donne les mots « *fiat justitia et pereat mundus* » comme devise de cet empereur.

895. — Flectimur, non frangimur undis. De qui est cette devise ?

— C'est la devise que le marquis du Guast ou del Vasto prit après sa défaite de Cérisoles : des joncs marins que les vents traversent, avec ces mots, *flectimur, non frangimur undis*.

896. — Folle année (*das tolle Jahr*) c'est ainsi que les Allemands nomment l'année 1848 ; sait-on l'origine de ce mot ?

— On comprend que l'année 1848 ait été nommée « la folle année ». Mais l'expression avait été répandue par un roman de Louis Bechstein qui parut en 1833 sous le titre *Das tolle Jahr*. Ce roman retraçait l'histoire d'Erfurt dans l'année 1509, déjà nommée par les contemporains « la folle année » à cause des troubles qui régnaient dans la ville.

897. — Français et Anglais. Est-il vrai que le français était sous Charles II la langue de la cour et du beau monde ?

— Il suffit de citer ce mot de Butler, qu'il est alors méritoire d'avoir une teinture du français, et ce vers que Dryden insère dans un poème sur le couronnement du roi

To taste the fraicheur of the cooler air.

898. — Fripouille. Dans quelle pièce un personnage dit-il qu'une fripouille, c'est un homme qui ne pense pas comme lui ?

— Dans *Primerose* de Caillavet et Flers (I, 5) le comte dit du jacobin Fardin : « c'est une fripouille, mais le plus honnête homme que je

connaisse », et lorsqu'on lui remarque : « Qu'appelez-vous exactement une fripouille ? — Parbleu, répondit-il, un homme qui ne pense pas comme moi ».

899. — GUILLAUME (L'EMPEREUR). De qui l'empereur d'Allemagne tient-il sa prétendue aptitude à parler de tout ?

— Ce ne peut être de son père qui était plutôt réservé, mais plus probablement de sa mère qui se piquait de tout savoir. Mommsen a raconté qu'elle l'avait un jour fait appeler pour apprendre avec lui l'archéologie romaine. Chaque fois qu'il la vit, ce fut elle qui lui fit la leçon ; il ne put placer un mot.

900. — GRAND, MAIS DANS UN PETIT GENRE. Qui a dit cela, et de qui ?

— On assure que la Catalani jugea ainsi sa rivale, la Sontag, dans un dîner à Berlin, chez les Beer : « Elle est grande dans son genre, mais son genre est petit. »

901. — HAÏ. N'est-ce pas Bismarck qui disait qu'il était l'homme de Prusse le mieux haï ?

— Le 16 janvier 1874, il disait au Landtag prussien : « Je maintiens fièrement que je suis en ce pays la personnalité le mieux haïe », *Die am besten gehasste Persönlichkeit*. De là, le mot *bestgehasst*, très usité en Allemagne, et l'Allemagne peut dire aujourd'hui qu'elle est *die bestgehasste Nation*. Mais avant Bismarck, Jean Jacoby avait, dans un discours aux électeurs de Berlin (5 juin 1848) employé le mot *bestverleumdet*, en rappelant qu'O'Connell se nommait « l'homme le mieux calomnié des trois royaumes ».

902. — L'HOMME MALADE. Que sait-on de cette expression appliquée à la Turquie ?

— L'expression vient du tsar Nicolas I qui disait le 14 janvier 1854 à sir George Hamilton Seymour que la Porte était un malade affaibli par l'âge et qui pouvait mourir soudainement. Mais Montesquieu avait déjà écrit (*Lettres persanes*, 1721, I, 19) que la Turquie était un corps malade et Voltaire (lettre à Catherine) que les Turcs étaient plus malades que lui, Sir Thomas Roe, ambassadeur de Jacques II à Constantinople, comparait de même l'empire des Turcs au corps d'un vieil homme malade. En 1683 le chanoine Poysel composait une pièce de vers *Der Türk ist krank*. « Le Turc est malade », et l'année suivante, une autre pièce, *Suldans Krankheit*, « la maladie du sultan ».

---

1. *Annales*, III, dernier chapitre : « Sed praefulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso, quod effigies eorum non visebantur » ; ce que Joseph Chénier (*Tibère*, I, 1) a rendu ainsi :

> Devant l'urne funèbre on portait ses aïeux ;
> Entre tous les héros qui, présents à nos yeux,
> Provoquaient la douleur et la reconnaissance,
> Brutus et Cassius brillaient par leur absence.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 14 juin 1918.* — M. Charles de La Roncière lit une note sur une relation de voyage jusqu'ici inconnue, datée de l'oasis du Touat et de l'année 1447. C'est la première relation européenne qui donne des détails sur l'intérieur de l'Afrique occidentale. Antonio Malfante, de Gênes, essayait à Tamentit, dans le Touat, des opérations commerciales que la demande d'une commission de cent pour cent par les intermédiaires arabes et juifs rendit impossibles. Là, les lingots et les barres de cuivre, apportés par les caravanes de la côte et qui servaient de monnaie aux nègres, étaient échangés contre la poudre d'or venue de Tombouctou ou le beurre végétal produit par des arbres du bassin du Niger. Mais les pirateries des Touareg, que Malfante traite de Philistins, nuisirent aux transactions. Malfante fut l'hôte, à Tamentit, d'un important personnage, probablement le cheikh, qui s'était enrichi en courant pendant quatorze ans le bassin de Niger et dont le frère était établi depuis trente ans à Tombouctou. C'est d'après les dires de son hôte que Malfante décrit le bassin du Niger, avec ses empires musulmans et au Sud ses pays fétichistes, c'est-a-dire ce qui est devenu l'Afrique occidentale française. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 21 juin 1918.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie, annonçant l'achèvement des fouilles de Bolonia.

Il communique ensuite une lettre où M. Ph. Fabia, correspondant de l'Académie, décrit une épitaphe chrétienne, datant du consulat de Justin, et qui vient d'être découverte à Francheville-le-Haut, près de Lyon.

M. Paul Girard lit une lettre où M. Fougères, directeur de l'Ecole française d'Athènes, donne des renseignements nouveaux sur le dégagement des Propylées. La restauration de ce monument, commencée en 1910, montre que l'on pourrait aussi parfaitement tenter le relèvement des colonnes du Parthénon.

M. Victor Segalen rend compte des dernières découvertes archéologiques qu'il a pu effectuer en Chine et qui complètent, pour l'histoire de l'art chinois et en particulier de la grande statuaire profane, ses voyages de 1914 et sa première exploration de 1909. Il restait, après la récente découverte d'œuvres statuaires du temps des Han antérieurs (IIe et Ier s. a. C.) et des T'ang (VIIe, VIIIe et IXe s.), à combler l'espace intermédiaire. Les statues des Leang (Ve et VIe s.) et des dynasties voisines viennent occuper ce vide. Pour la première fois, on peut voir, rangé dans une série chronologique continue, tout ce que l'on connaît actuellement de témoins de la grande sculpture de la Chine antique. Elle se résume en ces trois grandes écoles : Han, Leang et T'ang. Le reste (Song, Ming et Ts'ing), seul cité jusque dans ces dernières années, n'est que la décadence rapide des époques précitées. M. Segalen écarte, non de ses études, mais de l'histoire de l'art purement chinois, tout ce qui se réfère au bouddhisme, art de seconde main, d'importation et d'imitation. — MM. Théodore Reinach et Senart présentent quelques observations.

M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, fait une communication sur une lettre grecque adressée à un empereur romain, partiellement publiée en 1878 par Charles Graux, puis complètement par Pierre Boudreaux. L'auteur de cette épître raconte comment, étudiant la médecine à Alexandrie, il se rendit à Diospolis ou Thèbes et y reçut d'Esculape la révélation des véritables propriétés des douze plantes du zodiaque et des sept plantes des planètes. Le ms. de Madrid attribue ce curieux document à un certain Harpocration, que l'on plaçait soit au IVe siècle, soit au IIe. Une traduction latine du moyen âge, conservée dans un ms. de Montpellier, et un extrait byzantin permettent d'établir qu'en réalité cette lettre a été écrite par le médecin Thessalus de Tralles, charlatan fameux qui eut une grande vogue à Rome sous le règne de Néron ; elle acquiert ainsi une valeur nouvelle.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — **1er août** — **1918**

VILLENEUVE, Perse (S. Chabert).
A. MARTIN, Origine du Havre (H. Stein).
COULTON, La vie sociale en Angleterre; Sir Sidney LEE, Shakspeare, trad. ROZ; D. SCARBOROUGH, Le merveilleux dans le roman anglais; SCHWEITZER et SIMONNOT, La méthodologie des langues vivantes; BURD, Ritson (Ch. Bastide).
CAPPELLETTI, Autriche et Toscane (A. Pingaud).
MITHOUARD, La terre d'Occident; Mme ADAM, Guillaume II; Mme MARKOVITCH, La Révolution russe; JASTROW, La guerre et la paix future (S. Reinach).
HÄNGGI, La propagande allemande dans la presse suisse (H. Hauser).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

François VILLENEUVE. **Essai sur Perse**. Paris, Hachette et Cie, 1918, in-8°, pp. XIV-540.

Le travail de M. Villeneuve, étudiant un poète dont l'œuvre exerça la sagacité de si nombreux commentateurs, se distingue moins par la nouveauté du point de vue que par une documentation singulièrement étendue à la suite de découvertes récentes. Certes, Nisard avait déjà fait ressortir l'influence de la philosophie sur les satires de Perse, ne fût-ce qu'en intitulant son étude « Perse ou le Stoïcisme et les Stoïciens » ; d'une façon moins simple, mais plus précise, M. V. définit le livre de son auteur « un essai de transformation de la diatribe en satire horatienne par un Stoïcien qui a subi l'action de la rhétorique » ; tentative condamnée à l'insuccès, vu l'impossibilité, dit-il, de marier la raideur du Portique avec la souplesse intellectuelle d'un Horace. Il semble bien qu'il ait raison.

Les quatre parties de l'ouvrage sont respectivement consacrées à l'éducation du poète, à ses modèles et intentions, à la matière de son œuvre, à la forme enfin.

Étant donné que nous sommes en présence d'une véritable thèse, qui est la démonstration et l'explication d'un échec, il importait fort de déterminer le véritable dessein de Perse, lequel, il faut l'avouer, ne nous a pas dit ce qu'il a voulu faire ; reste sans doute à examiner ce qu'il a fait ; mais, chez un homme aussi obscur dans l'expression, il faut s'attendre à ce que l'intention demeure plus mystérieuse encore. Or, rien ne prouve en somme que la définition, si justifiée soit-elle, qui est ici donnée de ses satires, corresponde exactement à

ses véritables ambitions. De ce chef, la thèse demeure quelque peu en l'air. Hâtons-nous d'ajouter que l'élément conjectural est appuyé sur une extrême abondance de renseignements ; le seul index des citations du poète s'étend sur plus de quinze pages, alors que le total de ses vers n'atteint pas au tiers des satires d'Horace ; la bibliographie des éditions et autres ouvrages est vraiment digne d'éloges ; le travail de mise en œuvre a été considérable et fécond.

A ce travail, on pourrait parfois reprocher de n'être pas absolument au point, en ce qu'il demeure trop visible et trop proche du document. M. V., quand il formule ses conclusions, les dégage soudain d'un amas de matériaux insuffisamment ordonnés, — par exemple, quand il a méticuleusement analysé les six satires, découragé l'attention du lecteur par cette avalanche d'observations faites au hasard de la suite des vers, et qu'il conclut brusquement, sans transition entre les racines et le fruit. Cette disposition, justifiée ou plutôt imposée dans une édition explicative, n'est pas très heureuse ici.

D'autre part, les rappels ou renseignements préalables, sur les formes de la littérature stoïcienne, sur Cornutus, sur la diatribe, etc., sont souvent démesurés au point de faire presque oublier le vrai sujet ; une grosse part du livre n'est qu'à propos et souvent à côté de Perse, bien tardivement rattachée à ce vrai sujet qu'elle paraît déborder.

Il est certain toutefois que, si la composition chez Nisard apparaît meilleure, M. V. l'emporte sur lui, et de beaucoup, par la justesse impartiale des appréciations comme par la solidité des preuves ; avec un peu plus de détails sur l'ordre des mots, plus de rigueur surtout dans le plan, l'ouvrage aurait pour longtemps épuisé sa matière. Il faut louer l'auteur d'avoir dit franchement que Perse, le premier satirique de Rome qui soit purement stoïcien, n'est nullement le Lucrèce du stoïcisme, d'avoir bien montré l'origine des obscurités voulues, d'avoir analysé ce cas littéraire intéressant sans flatter ni dénigrer le poète. Pourquoi faut-il que la liste, encore incomplète [1], des errata occupe plus de six pages in-8° de petit texte ?

S. Chabert.

François Villeneuve, **A. Persi Flacci saturae, les Satires de Perse,** texte latin avec un commentaire critique et explicatif et une introduction. Paris, Hachette et Cie, 1918, in-8°, pp. LXVIII-181.

M. Villeneuve, ayant rédigé son *Essai sur Perse*, a voulu éditer à son tour la *Vita Persi* et les *Satires* de son poète, en y joignant un commentaire utile ; il s'est proposé d'être pour nous un guide perpé-

1. P. 53, l. 9 : *Dyonisios* ; p. 239, l. 11 : *tu domusque* en fin de vers ; il est fâcheux aussi que les références viennent alourdir le texte au lieu d'être régulièrement rejetées dans les notes.

tuel à travers les obscurités d'un texte presque toujours malaisé. C'est une entreprise pour laquelle il était qualifié plus que personne.

L'exégèse est abondante. Chaque page présente au plus quatre ou cinq vers de texte, quelques lignes serrées de notes critiques ; le surplus, en deux colonnes, est réservé à une sorte de paraphrase presque continue, éclairée par de nombreux rapprochements, rappels de scolies, renseignements historiques. Ainsi, l'intelligence de ces « vers obscurs » est assez facilitée pour rendre superflu à quiconque sait encore un peu de latin l'usage d'une traduction proprement dite. C'est bien là un commentaire adapté à son texte. On le trouvera long parfois ; on voudrait embrasser du regard un plus grand nombre de vers sans tourner la page aussi souvent ; la faute en est surtout à l'original. Du reste, les sommaires très étendus placés en tête de chaque satire permettent de saisir aisément la suite des idées

Les anciens éditeurs ont été judicieusement utilisés, notamment O. Jahn et le vieux Casaubon, maître et inspirateur de tous les autres. M. V. lui rend justice, sans peut-être le distinguer assez, ni lui maintenir suffisamment sa place éminente et prépondérante ; les noms de Perse et de Casaubon sont vraiment inséparables.

Une introduction, de caractère purement philologique, précède l'édition : biographie critique de Perse, examen des scolies, notices sur les éditions principales, remarques sur la prosodie et la métrique des Satires. L'auteur conclut de statistiques extrêmement précises et d'une comptabilité minutieuse des hiatus, élisions, répartition des pieds, le tout disposé par satires avec une rigueur et un appareil tout scientifique, que Perse connaissait bien les ressources du métier, sans égaler pour autant la souplesse, la hardiesse et la variété d'Horace ; il ne s'est guère écarté de l'usage des bons poètes latins. C'est le génie qui lui manqua le plus, et l'on se demande parfois si le bon jeune homme valait toute la peine qu'il a coûtée à ses innombrables commentateurs.

Félicitons cependant M. V. d'avoir si honorablement accru la liste, toujours trop brève, des classiques latins édités en France de nos jours ; en pleine guerre, au prix de consciencieux efforts, il aura grossi notre petit trésor de bonnes éditions ; il serait fort souhaitable que cet exemple encourageant fût suivi, et à bref délai.

S. Chabert.

Alphonse Martin. **IVe Centenaire du Havre ; Origines du XIIe au XVIe siècle.** Le Havre, impr. H. Micaux, 1917. In-8°. VI-103 p. avec fig. et dessins.

Il y a vingt-cinq ans, M. Alphonse Martin publiait successivement trois volumes consacrés à l'histoire des origines de la ville du Havre : *Histoire de Leure* (1882), *Histoire d'Ingouville* (1883), et *Description historique et topographique de la ville Françoise et havre de Grace en 1515-1545* (1884). Reprenant aujourd'hui ces anciens travaux,

et y ajoutant d'intéressantes précisions, le même auteur a publié un nouvel ouvrage à l'occasion de la commémoration du quatrième centenaire de la fondation du Havre. S'il ne s'agissait que d'un résumé ou d'une réédition pure et simple, on pourrait se dispenser d'en parler ; mais le travail est tout autre. Il est destiné surtout à rappeler l'état ancien des paroisses qui, antérieurement à 1517, existaient à l'embouchure de la Seine, et les travaux qui, entrepris par ordre de François Ier, modifièrent complètement la topographie locale.

La première pensée ne fut pas la construction d'une ville nouvelle, mais seulement l'amélioration d'un état de choses existant pour aider au progrès et à l'expansion de la navigation maritime, en restituant au port d'Harfleur enlisé de sables et de galets sa communication avec la mer : or, une telle pensée vint des habitants d'Harfleur eux-mêmes qui s'adressèrent à Louis XI (1473), sans soupçonner que cette demande intéressée conduirait plus tard à la ruine totale de leur commerce. Sur rapport favorable de commissaires délégués à cet effet, le roi entra dans ces vues et ordonna des travaux immédiats. Mais bientôt la mer ne tarda pas à déjouer les espoirs des habitants d'Harfleur, et, les travaux n'ayant pas été continués pendant un assez long temps, tout fut à recommencer ou à peu près ; en 1512, la municipalité d'Harfleur sollicita de nouveau un secours de l'État pour remédier à l'encombrement de leur débouché maritime. C'est alors que les ingénieurs de François Ier, pour suppléer à l'insuffisance de ce port, prirent le parti d'utiliser l'ancienne fosse abandonnée du village de Leure (auj. quartier et bassin du Havre), plus rapprochée de la mer, pour abriter et construire même des navires de fort tonnage. Ainsi peu à peu le programme primitif dévia, et la ville nouvelle se créa.

Voilà ce qu'explique fort bien, avec d'utiles commentaires et addition de quelques documents nouveaux, M. Alphonse Martin.

H. Stein.

G. C. Coulton. **Social Life in Britain from the Conquest to the Reformation** Cambridge, University Press, 1918, in-8°, 540 pp.

Ceci n'est pas une monographie, mais un recueil de textes à l'aide duquel on étudiera la vie sociale en Angleterre pendant le moyen âge. Chaque extrait est précédé d'une notice bibliographique qui permet à l'étudiant intéressé par un point de détail, de poursuivre ses recherches. Le recueil comprend quinze sections qui sont : La terre et les habitants ; la naissance et l'éducation ; auteurs, scribes et lecteurs ; l'Église ; rois, chevaliers, la guerre ; le manoir et la chaumière ; la vie urbaine ; les riches et les pauvres ; la maison, les vêtements, les repas ; jeux et divertissements ; les voyages ; la vie des femmes ; l'architecture et les arts ; la médecine et la justice ; les superstitions et les merveilles.

L'un des textes les plus curieux montre comment le prix de la vie ayant augmenté notablement à Coventry, la municipalité imposa à la population des restrictions alimentaires. Il ne fut plus permis à chacun de consommer plus de s x à huit livres de pain blanc, et plus de un litre de bière par jour ! L'éditeur ne s'étonne pas ; il rappelle que les moines anglais avaient droit en moyenne à quatre litres de bière par jour, et que, dans la famille des Northumberland, dont le livre des comptes a été conservé, deux jeunes enfants de 10 et 8 ans buvaient un litre de bière chacun par repas ; et la bière du moyen âge n'était pas légère.

L'orthographe des textes anglais est respectée ; les textes français ou latins sont traduits. Il est regrettable qu'un index analytique n'ait pas été ajouté à la table des matières. L'exécution typographique est irréprochable. Ch. Bastide.

Sir Sidney Lee. — **Shakespeare, Sa vie et son œuvre**. édition française par Firmin Roz, Paris, Payot, 1918, 364 pp. 5 francs.

L'éloge de la biographie de Shakespeare par Sir Sidney Lee n'est plus à faire. Dans les pays Anglo-Saxons, le livre est devenu classique. Depuis 1898, les éditions se succèdent et l'auteur qui est un critique consciencieux, ne cesse d'améliorer son œuvre, en y ajoutant des notes ou des appendices. Ces quelques centaines de pages renferment le résultat de trois siècles de recherches, c'est-à-dire qu'elles résument toute une bibliothèque. M. Firmin Roz qui est déjà connu par des ouvrages sur Tennyson et sur le Roman anglais contemporain, s'est chargé de traduire le livre de Sir Sidney Lee et de le presenter au public français. Avec l'assentiment de l'auteur, il a porté quelques changements discrets à la disposition des chapitres, et fait quelques coupures ou plutôt substitué des sommaires à des développements, afin de donner à sa traduction un format qui la rendit accessible, car le caractère de cette œuvre d'érudition, c'est de s'adresser, non seulement aux spécialistes, mais au grand public. Enfin M. F. R. a réimprimé en partie une étude publiée par lui dans la *Revue des Deux-Mondes* et consacrée à la « question Shakespearienne ». Depuis soixante-dix ans, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Belgique, on se demande si le Shakespeare de Stratford-on-Avon n'est pas un prête-nom et on cherche l'auteur véritable dans l'entourage du comédien. On a successivement attribué la paternité de l'œuvre à Bacon et au comte de Rutland. Il y a quelques années, nous avons résumé pour les lecteurs de la *Revue Critique* n° du 10 juin 1911) les arguments des « baconiens ». On sait que M. Demblon s'est fait l'avocat du comte de Rutland. Peut-être la meilleure réponse à faire à ceux qui dépossèdent ainsi Shakespeare de sa gloire, se trouve dans un article du regretté M. Léon Morel publié dans l'un des derniers numéros de la *Revue des Sciences politiques* (*Shakespeare or Bacon*, n° du

15 février 1918). Il paraît inutile à M. Morel de discuter les arguments des « baconiens » un à un, il suffit de faire appel au bon sens. Tous les contemporains qui ont parlé de Shakespeare, lui ont attribué la paternité de ses œuvres. Ces témoins sont ou ses camarades (Heminge et Condell) ou les grands seigneurs ses protecteurs (Pembroke, Montgomery) ou ses confrères (Ben Jonson, Meres) ou ses éditeurs. La cause est entendue. Dans une affaire ordinaire, tout tribunal jugerait cet ensemble de témoignages comme suffisant [1].

CH. BASTIDE.

DOROTHY SCARBOROUGH. — **The supernatural in Modern English Fiction**, New-York, Putnam's Sons, 1917; in-8. 329 pp. 2 d.

Le sujet choisi par Mlle DOROTHY SCARBOROUGH est dangereux parce qu'il est vaste. Si l'on n'a pas une grande habitude de la composition, on risque de s'égarer dans les détails et de prendre les hors-d'œuvre pour l'essentiel. Parmi les miliers de romans anglais parus depuis cent cinquante ans, plusieurs centaines ou moins comportent un élément merveilleux. Comment dire quelques mots de chacun d'eux sans grossir démesurément le volume qu'on se propose d'écrire ? Faut-il ne retenir que les principales œuvres ou doit-on au contraire s'attacher à ne rien laisser de côté ? Ensuite qu'est-ce que le merveilleux ? Comment le définir ? Où commence-t-il et où s'arrête-t-il ? Les formules de nos vieux traités de rhétorique suffisent-ils, quand il faut analyser une nouvelle parue il y a quelques semaines et où se reflètent des idées toutes modernes de l'au-delà ?

Nous proposerons la définition et la classification suivantes:

Le merveilleux est l'intervention dans une œuvre littéraire d'êtres surnaturels. Ces êtres sont ou des dieux ou des démons, ou des hommes doués d'un pouvoir surnaturel (demi-dieux, héros, magiciens, sorcières) ou les ombres des morts.

Ils sont bienfaisants ou malveillants.

Ils sont ou plus grands que l'homme (par exemple le Satan de Milton) ; ou plus petits (les « fairies » de l'Angleterre).

Ils sont quelquefois invisibles.

Ils prennent souvent la valeur de symboles : ce sont nos mauvais penchants personnifiés.

---

1. Nous nous permettrons quelques remarques de détail : p. 23, l. 22, supprimer *au* ; p. 33, l'ouvrage de Cibber dont il est parlé est de 1753 ; p. 40, il faudrait rappeler dans une note les travaux de M. Albright sur la scène et les décors ; p. 62 lisez : *revision* ; p. 76, lisez : qu'elle *fût* autorisée ; p. 198 n. lisez : *encore* ; p. 230, lisez : *Montaigne* ; p. 253, lisez : *patronnait* ; p. 265, deux noms propres maltraités, corrigez : *Rainsford* et *Warren*, et corrigez p. 267 n. : *Jonson* ; p. 293, lisez : qui *eut* l'honneur ; p. 295 : étaient *celles* ; p. 300, *aspects* ; p. 301, *embarrassé* ; p. 312 *Otway* , p. 345 n. *romance*, *Hawthorne*, *Author* ; p. 358 les *reconstituer*, etc. Toutes ces erreurs disparaîtront dans la seconde édition que nous souhaitons prochaine.

Ces dieux, démons et esprits sont le legs du passé et particulièrement du seizième siècle. C'est là que le « roman gothique » (Walpole, Monk Lewis, Mrs Radcliffe) a été les chercher.

Au XIXe siècle, les recherches scientifiques ont introduit dans le merveilleux un élément nouveau. On sait tout le parti qu'un Edgar Poe, qu'un Wells ont pu tirer de telle découverte ou de telle hypothèse. Le phénomène de la double personnalité a fourni à Stevenson l'idée d'un roman d'un attrait extraordinaire et d'une haute portée morale : *Dr Jekyll and Mr. Hyde*. Cependant, à la lumière des enquêtes menées par les sociétés psychiques, la littérature d'imagination concernant l'au-delà s'est transformée. Le revenant d'autrefois pure convention littéraire, tend à disparaître. Le scepticisme de Dickens devant le spectre de Marley a fait place à un sentiment beaucoup plus sérieux. Auteur et lecteurs croient.

La classification adoptée par Mlle D. S. est différente. Elle n'a voulu rien oublier. Dans l'index copieux qui termine son livre, on rencontrera, à côté d'un chef-d'œuvre d'Oscar Wilde, une méchante production d'un auteur oublié du règne de George III. Aussi a-t-elle l'air, non d'écrire une étude critique, mais de rédiger un catalogue. Après un chapitre sur le « roman gothique », elle nous donne une succession de monographies sur les revenants dans le roman, sur le diable, sur la vie surnaturelle, sur le surnaturel dans les « Folk-Tales », sur la science surnaturelle. La meilleure preuve de la confusion qui résulte de cette absence de composition, c'est que le même épisode d'un roman de Lewis est rappelé deux fois, à quelques pages d'intervalle (pp, 12 et 29).

D'ailleurs le livre est agréable à lire. L'auteur, après avoir eu le mérite d'analyser une infinité d'ouvrages, ne nous fatigue nullement en nous répétant ce qu'elle a appris. Mais il faut ajouter qu'à force de rechercher des phrases brillantes, elle cède à la tentation du mauvais goût, cette rançon de l'esprit. Qu'on nous permette de faire trois citations :

« Autrefois l'on racontait davantage des histoires de revenants... on avait plus de loisir ; et les grands feux de bois étaient plus favorables à ces récits que nos radiateurs à vapeur » (p. 13).

« Mrs. Crump, une anglo-indienne, est dévorée par un tigre doué d'une bonne digestion, car il assimile non seulement le corps, mais l'âme, si bien que c'est maintenant Mrs Crump-Tigre qui parcourt la jungle en dévorant les hommes » (p. 169).

« Mrs Oliphant est un autre de ces auteurs qui dirigent des voyages Cook dans le ciel et l'enfer à la manière de Dante et de Milton » (p. 211).

Que Mlle D. S. nous pardonne ces critiques : si son livre n'avait pas de grandes qualités, nous ne songerions pas à en signaler les quelques défauts.

Ch. Bastide.

Schweitzer et Simonnot, **Méthodologie des langues vivantes**, Paris, Colin, 1917, in-12, 296 pp. 3 fr. 50.

En 1902, M. Schweitzer était chargé d'une série de conférences pédagogiques à la Sorbonne. Peu après, il publiait une brochure qui en était le résumé. On tentait alors d'introduire dans notre enseignement officiel la méthode directe qui jusqu'alors, par la faute des programmes d'examen, n'avait fait l'objet que d'expériences isolées. Quinze années se sont écoulées depuis lors. La brochure de 1902 est devenue un volume qui sera le guide tout indiqué des jeunes professeurs. Voici les différents chapitres : Esquisse du mouvement réformiste; les fondements de la méthode directe; le problème phonétique; le problème lexicologique (vocabulaire concret — vocabulaire abstrait); le problème grammatical; assimilation du vocabulaire et de la grammaire ; le problème littéraire ; le fonctionnement de la classe des langues vivantes. En appendice on trouvera les programmes officiels et une bibliographie.

Ch. Bastide.

Henry Alfred Burd. **Joseph Ritson : a Critical Biography**, University of Illinois, 1916, in-8°, 159 pp. sd. 15 c.

Le sujet de cette monographie est un personnage de second plan. Né en 1752 à Stockton, dans le comté de Durham, tout à fait au nord de l'Angleterre, Joseph Ritson, après des études assez ordinaires, entra comme clerc dans une étude de notaire (Conveyancer), ensuite, au bout de quelques années, s'établit à Londres et finit par obtenir une charge de *high bailiff* ou administrateur de certains biens situés à Londres et appartenant au duché de Lancastre. Il a publié des ouvrages de droit qui sont, paraît-il, estimés des professionnels. Mais son œuvre principale est celle d'éditeur et de critique. Nul au dix-huitième siècle, pas même Warton, ne connaissait aussi parfaitement le moyen-âge, et Stevens et Malone ont dû s'incliner toutes les fois qu'il s'agissait d'expliquer un passage obscur de Shakespeare ou d'apporter une correction au texte du fameux in-folio de 1623. L'étude du menu détail, la recherche patiente le passionnaient. Il avait des loisirs, de l'application et probablement de la méthode ou une mémoire excellente. Il s'est rarement élevé au-dessus de sa besogne d'érudit ; il lui est arrivé cependant, comme dans sa critique du caractère d'Hamlet, de montrer qu'il était capable d'idées générales. On a de lui plusieurs volumes de vieilles chansons et ballades anglaises et écossaises, une anthologie, une édition de Laurence Minot, le poète du quatorzième siècle, une *Bibliographia poetica* ou collection de notices sur les poètes du moyen-âge et du seizième siècle. A la Révolution, il montra beaucoup de sympathie pour la France nouvelle, visita Paris, admira les Jacobins et paraît avoir gardé toute sa vie des convictions démocratiques. Il afficha aussi

une violente antipathie pour le christianisme. Les biographes ont cru qu'il était devenu incrédule à Paris, mais M. Burd prouve, par des citations empruntées à ses lettres et à ses premières publications, qu'il était de bonne heure libre-penseur. A M. Burd nous devons d'autres découvertes, surtout le curieux récit de la mort de Ritson qu'il a trouvé dans les papiers de l'évêque Percy. En qualité de légiste, Ritson avait un appartement à Gray's Inn; un de ses confrères le vit à ses derniers moments quand la raison l'abandonnait déjà et à la prière de Percy que Ritson avait fort malmené, il raconta ce qu'il savait.

M. Burd condamne la sévérité avec laquelle Ritson relevait les erreurs dans les travaux d'érudition qu'il critiquait. Je me contenterai donc de signaler en note de nombreuses fautes d'impression [1].

CH. BASTIDE.

Ld. CAPPELLETTI, **Austria e Toscana. Sette lustri di storia** (1834-1859), 1 vol. in-12 de IX-456 pp. Turin, Bocca, 1917.

Le sujet de ce livre est l'histoire, ou plutôt la chronique de la Toscane pendant le règne de son dernier Grand-Duc (1824-1859); l'intérêt principal, souligné par le titre, en réside dans une question dominante, dont il a pour grand avantage de présenter toutes les données, et qu'on pourrait formuler en ces termes : la Toscane a été la seule région de l'Italie où l'ancien régime ait laissé quelques regrets, parce qu'il était plus approprié qu'ailleurs aux besoins de la population. Quelles causes en ont amené le discrédit et la chute? Par quel concours d'événements Léopold II, après avoir passé longtemps pour le prince le plus populaire de la Péninsule, a-t-il perdu successivement l'affection, puis la fidélité de ses sujets? Comment le même peuple qui avait été le seul à restaurer spontanément sa dynastie lors des troubles de 1849 a-t-il été le premier à la chasser dix ans plus tard (1859)? Il suffit de suivre l'auteur dans son minutieux exposé chronologique pour voir se résoudre ces apparentes contradictions.

Pendant la première partie de son règne, Léopold II, qui avait succédé à son père à l'âge de 37 ans, semblait mettre son amour-propre à acquérir des titres à la reconnaissance de ses sujets. Il avait porté sur le trône les mérites et quelques-unes des insuffisances d'un fonctionnaire modèle. D'esprit lent et de caractère indécis et timoré, il rachetait ces infériorités par ses vertus familiales, ses excellentes

---

(1) Lisez p. ex. p. 55 *irascibility*; p. 58 *Ritson* et non *Riton*; p. 61 *complied* et non *compiled*; p. 62 *repentance* et non *repentence*; p. 68 *authorship*; p. 78 *gullibility* et non *cullibility*; p. 205 *viva* et non *vive*, etc. L'auteur pourra plaider les circonstances atténuantes : avec une guerre universelle qui se prolonge, la fabrication d'un livre devient une entreprise difficile. Il faut tolérer un certain nombre d'erreurs : elles se glissent jusque dans le *Times*. Il manque à la bibliographie le travail de M. Cestre sur Thelwall (*John Thelwall, a Pioneer of Democracy*, Londres, 1906).

intentions, un désir extrême de s'instruire, une véritable passion pour le bien public, une haute conception de ses devoirs. S'appliquant avant tout à développer le bien-être matériel et moral de ses états, il attache son nom à l'assainissement de la Maremme toscane, favorise de tout son pouvoir l'établissement des premiers chemins de fer, considérés avec défiance par les autres gouvernements, encourage les études sous toutes leurs formes, institue à Pise une École normale sur le modèle de celle de Paris, envoie une expédition scientifique en Égypte, patronne même ces congrès de savants italiens qui apparaissent alors comme une manifestation d'unité intellectuelle Attentif jusqu'au scrupule à remplir toutes les obligations de sa charge, il paie bravement de sa personne dans les temps de calamités publiques ou d'épidémies. A défaut de liberté politique, il accorde à ses sujets une tolérance qui contraste avec le régime de compression en vigueur dans le reste de la Péninsule et qui fait de sa capitale le rendez-vous et l'asile de tous les proscrits. Archiduc d'Autriche, il se souvient enfin qu'il est prince souverain et son premier ministre Fossombroni sait à l'occasion repousser avec autant de tact que de fermeté l'immixtion du Cabinet de Vienne dans les affaires intérieures du Grand-Duché. En 1846, à la veille du grand mouvement qui commence à l'élection de Pie IX, il a acquis, non seulement en Toscane, mais même en Italie et en Europe, une situation morale supérieure à celle des souverains qui règnent à Naples, à Rome, à Modène et à Turin.

La crise de 1848, fatale à tant de trônes, semble d'abord favorable à la solidité du sien, car il figure longtemps à l'avant-garde du mouvement réformiste et national. Il promulgue une constitution avant le roi de Piémont (15 février), n'hésite point, malgré ses répugnances de famille, à envoyer ses troupes combattre celles de son cousin l'empereur d'Autriche, et se trouve le premier parmi les princes italiens à introduire l'élément démocratique avancé dans ses conseils, par la constitution d'un ministère Guerrazzi-Montanelli, dont le programme comportait la réunion à Rome d'une Constituante élective chargé de donner une nouvelle organisation à la Péninsule.

Les inquiétudes tardives qu'allait inspirer à Léopold II l'audace de ce geste le portèrent à une fâcheuse résolution d'où dépendit toute l'orientation ultérieure de son règne. Effrayé des tendances républicaines du parti qu'il a lui-même appelé au pouvoir, il abandonne sa capitale et ses sujets, quitte subrepticement la Toscane et se réfugie à Gaëte auprès de Pie IX, dans un milieu de réaction dont il subira désormais l'influence. Bien qu'en son absence un mouvement populaire de caractère nettement monarchique (12 avril 1849) l'ait rappelé dans ses états, il préfère y rentrer à la suite d'une armée autrichienne dont il n'a pas sollicité, mais dont il n'a pas eu le courage de décliner le concours. Redevable de sa restauration au Cabinet de Vienne, il en reste désormais le prisonnier, et se conforme docilement aux

injonctions que lui transmet le ministre impérial à Florence, le baron de Hügel. Abandonner le drapeau tricolore, suspendre le statut qu'il avait autrefois octroyé (1852), réprimer par la force les moindres manifestations d'italianisme, gouverner en prince absolu, conclure avec la Cour de Rome un nouveau Concordat trop favorable à l'Église, augmenter les impôts pour solder les frais d'une occupation militaire qui se prolonge jusqu'en 1855, réorganiser et habiller l'armée toscane à l'autrichienne, telles sont les mesures qui lui font perdre dans l'esprit public le bénéfice moral d'une sage administration et de salutaires réformes. En le voyant réduire son rôle à celui du préfet d'un gouvernement étranger, les plus éclairés de ses sujets commencent à se demander si le maintien de sa maison à Florence ne deviendra pas fatal à l'indépendance du pays.

Malgré tout, le spectacle de ses erreurs ne suffisait point à effacer le souvenir de ses bienfaits, et sa cause n'aurait point paru désespérée si les indécisions de son caractère n'étaient venues, à un moment critique, rendre irréparable le malentendu provenant de la fausseté de sa position. Les chefs les plus autorisés de l'opposition libérale et nationale regardaient l'unité italienne comme un idéal encore lointain et la conservation de l'autonomie toscane comme un bien précieux ; lors de la crise de 1859, ils se déclaraient prêts à se rallier à leur prince si celui-ci consentait à faire la guerre à l'Autriche, comme en 1848, à rétablir le Statut et à abdiquer en faveur de son fils. Léopold II eut le tort de ne céder sur les deux premiers points qu'après de longues tergiversations, et sur le dernier qu'à la dernière extrémité. Par ses hésitations, il laissa se développer une effervescence populaire assez menaçante pour provoquer en lui un accès de défaillance morale analogue à celui qui l'avait saisi en 1848. Il prit brusquement le parti d'abandonner sa capitale (27 avril), peut-être avec le secret espoir d'y être ramené par les baïonnettes étrangères : il n'y devait plus revenir. Il laissait ainsi à ses sujets le droit de se déclarer abandonnés par leur souverain et l'occasion de solliciter leur annexion au royaume de Victor-Emmanuel.

Telle est l'histoire que M. C. a retracée avec détail, ordre, clarté en un volume illustré qui abonde en renseignements curieux. Elle représente un chapitre intéressant de la genèse de l'unité italienne, car elle nous fait comprendre, par l'exemple du plus particulariste des états qui y sont entrés, par quel enchaînement d'idées et de faits la conception fédéraliste, acceptée par les libéraux de l'école de Cavour, a fait fatalement place à la solution unitaire, préconisée par le parti avancé. A défaut de documents inédits, M. C. a consulté un grand nombre d'ouvrages imprimés anciens ou récents, mais presque tous italiens, énumérés dans une abondante bibliographie. Peut-être l'eût-il heureusement complétée par quelques publications étrangères : il aurait trouvé par exemple dans les *Life, Letters and Journals* de

George Ticknor (Boston, 1877) deux piquants portraits du Grand-Duc, que l'auteur visita en 1836 et en 1857 ; dans les *Journals kept in France and Italy* de Nassau William Senior (Londres 1871) la reproduction des souvenirs des principaux acteurs de la Révolution de 1848 ; enfin dans le second volume de la *Geschichte Toscana's* de Reumont (Gotha 1877), une série de détails d'autant plus précieux qu'ils représentent, pour la seconde partie du règne, la déposition d'un témoin autant que l'œuvre d'un historien [1].

Albert PINGAUD.

Adrien MITHOUARD, **La terre d'Occident**. Essais sur la formation française. Préface de Raoul NARSY. Paris, Perrin, 1917; in-16, XXI-245 p., 3 fr. 50.

M. Raoul Narsy, qui a écrit la préface de ce volume, en a aussi recueilli les éléments dans quatre ouvrages de M. Mithouard (1901-1904) : *le Tourment de l'Unité, le Traité de l'Occident, les Pas sur la terre, les Marches de l'Occident* (s'ajoutant à six volumes de vers). C'est donc une suite de morceaux déjà publiés, choisis de manière à donner une idée des tendances de l'auteur et surtout de son talent. Quelques titres de chapitres indiqueront la variété des sujets : *L'Ile de France*; *Du héros chez Poussin*; *la perdition de la Bièvre*; *Renoir et le printemps*; *Venise*; *Grenade*. Voici un spécimen du style aimable de M. M. et de son traditionalisme mitigé :

Puisque ma raison ne saurait tout étreindre à la fois, il faut que je tienne provisoirement pour valables des travaux accomplis par d'autres que moi. Leur grand nombre seulement me peut fournir un point d'appui. La tradition qui me porte, l'usage où je me repose et dont j'allais secouer le joug avec une orgueilleuse ingratitude, est de la raison aussi, celle d'une société d'hommes, de la raison accumulée, de l'intelligence ossifiée : là du moins je pourrai appuyer mon effort (p. 178).

Le sentiment qui domine dans ce volume, à côté de l'amour du sol natal, est celui de l'art. Il y a de très bonnes réflexions, inspirées de Courajod, sur l'architecture française du moyen âge ; mais M. M. n'a pas suivi son modèle dans sa haine presque fanatique de l'art romain :

Il est une façon d'entendre Rome qui est propre aux hommes d'Occident. Ce sont les méthodes de sa puissance qu'ils lui demandent : ils vont à l'école de sa solidité. C'est à Rome que Charlemagne empruntait l'art de solidifier un empire. Ainsi en ont usé les architectes romans quand ils ont appris d'elle les puissances de l'édifice massif. A qui sait y avoir accès, l'esprit romain donne une santé définitive. Il inspire le goût des mâles harmonies. Il donne le fondu dans la force. Or, je remarque qu'en ce XVIIe siècle trois Normands, d'une égale robustesse d'esprit, ont eu le goût de Rome et ont incliné vers l'art romain, Malherbe, Corneille et Poussin, et que ces trois hommes tenaces furent de ceux que ne rebute nul obstacle et qui savent se grandir à l'aide des difficultés qu'il leur faut vaincre (p. 21-22).

Dans l'art contemporain le plus hardi, M. M. trouve encore un

---

1. P. 16, lire *della Gherardesca* ; p. 92, *Regno subalpino*.

écho de celui des cathédrales françaises, où dominent, malgré des apparences de caprice, l'art et la raison. Je cite encore quelques lignes bien écrites :

M. Renoir travaille comme la nature : c'est le secret de leur amitié. Il va droit devant lui, sans avoir l'air de savoir où. Sa palette est courte, vive et propre; elle ne lui offre qu'une demi-douzaine de couleurs très pures. Sa gaucherie même est une vertu. Son pinceau suit le geste d'un homme ingénu et sensible. Il a l'instinct printanier. On pourra dire tout ce qu'on voudra de sa peinture. Si on la loue ou si on la blâme, c'est revenir toujours à la dire attendrissante (p. 153).

En somme, ouvrage attrayant, mais dont ni le titre ni le sous-titre ne paraissent suffisamment justifiés par le contenu.

S. Reinach.

Mme Adam, **Guillaume II** (1890-1899). Paris, Alcan, 1917. In-8°, 253 p. 3 fr. 50.

Ce sont des extraits d'articles publiés dans la *Nouvelle Revue* sous le titre : « Lettres sur la politique extérieure ». A les relire aujourd'hui, on estime que Mme A. n'a pas manqué de patriotique clairvoyance. Elle ne s'est jamais fait illusion sur le militarisme foncier de Guillaume II, sur ses procédés astucieux et déloyaux. Elle a vu que la Russie, alliée naturelle de la France, était desservie à Paris par un ambassadeur, M. de Mohrenheim, dont les sympathies étaient allemandes et dont le maintien, pendant de longues années, à un poste de confiance, pose des questions encore aussi obscures que son brusque rappel. Elle a très bien saisi le sens de la politique allemande en Turquie, visant surtout à s'assurer, avant comme après la Révolution jeune-turque, le concours d'une puissante armée ottomane contre la Russie. D'autre part, on la trouvera sévère pour bien des hommes d'État français qui voulurent encourager, par une politique conciliante et courtoise, les velléités pacifiques de Guillaume II. Il ne s'agissait nullement de renoncer à nos droits sur l'Alsace-Lorraine quand, par exemple, une escadre française assistait à l'inauguration du canal de Kiel. De ce que Jules Simon, à son retour de Berlin, se montra touché de l'accueil qu'il y reçut, il n'y avait pas lieu de conclure que ce vieux républicain, ou tout autre Français, oubliât la spoliation de 1871 et fût disposé à « passer l'éponge » sur un passé éternellement présent. Mais, ces réserves faites, on ne peut que reconnaître la bonne information de l'auteur et la justesse de ces lignes écrites le 8 février 1898 : « Mensonge, insolence, hypocrisie courtoise, machination louche, audace, cynisme, cruauté, tels sont les mélanges qui alimentent les mixtures de la politique prussienne ». Il est assurément peu correct de parler de *mélanges* qui *alimentent des mixtures*; mais si l'expression laisse à désirer, l'impression est celle que l'histoire adopte et fera sienne.

S. Reinach.

MARYLIE MARKOVITCH (Mme Amélie DE NÉRY), **La Révolution Russe vue par une Française**. Paris, Perrin, 1918; in-8, 284 p., 3 fr. 50.

Une Française instruite, sachant parfaitement le russe, a pris ces notes entre le 17 mars et le 8 juin 1917. Elles sont très précises et serviront aux historiens. Mme M. raconte d'une part ce qu'elle a vu, de l'autre ce que lui ont rapporté des témoins oculaires; pour certains faits seulement (massacres de Cronstadt, jacquerie dans les provinces), elle a tiré ses informations de journaux. Ses illusions des premières heures de la liberté n'ont pas été longues. Elle a vu une Révolution, préparée par ce qu'on appelle en Russie la « Société », c'est-à-dire la Douma, les Zemstvos, les intellectuels, se livrer presque sans résistance à une soldatesque imbécile et à une tourbe d'anarchistes dont les chefs étaient les agents de l'ennemi. Au moment où elle prenait ses dernières notes, à la veille de la suprême offensive galicienne, le mal était déjà irréparable et le pouvoir n'appartenait plus que de nom au gouvernement. Dès le 13 mars, Mme M. ne cachait pas d'inquiétants symptômes, les rues envahies par des espions allemands libérés et des malfaiteurs de droit commun, le Soviet, avec l'armée derrière lui, la désorganisant par l' « ordre n° 1 » [1], les massacres d'officiers qui en furent l'immédiate conséquence.

« Déjà il arrive que les ordres du parti Rodzianko et du groupe socialiste soient contradictoires, par exemple en ce qui concerne la paix et la forme du gouvernement. La Révolution, commencée en haine du parti germanophile, menace de devenir, sous la pression socialiste, un acheminement vers une paix immédiate et forcément au profit de l'Allemagne. Le peuple russe n'acceptera jamais cette humiliation » (p. 75).

Mais pouvait-on vraiment parler d'un peuple russe? Il n'y avait plus qu'un troupeau, et un troupeau indolent. La paresse universelle, dans les villes d'abord, fut un des résultats de la disparition du tsarisme et de sa police :

« La fête révolutionnaire a commencé. On a beau crier : Et la guerre ? Et la reprise du travail ? Nul n'écoute. Un pied dans l'usine, un pied dans la rue, telle est la devise » (p. 117).

Parmi les officiers et les soldats, il ne manquait pas de bons éléments qui, vigoureusement organisés, auraient pu, au printemps de 1917, arracher aux Soviets le pouvoir qu'ils avaient usurpé; mais le maître qu'on attendait ne parut point et l'éloquence fut prodiguée là où il eût fallu de l'action.

« Sur le trottoir, un soldat très entouré déclare : « Alors quoi ? Vous voulez que nous, les soldats, nous cessions comme ça de faire la guerre ? Mais, camarades, est-ce que vous y avez pensé ? Si nous signons la paix, je vous le demande, sur qui retombera la honte ? Sur nous, camarades, sur nous seuls. Nous serons

1. Le texte complet de ce fameux *pricaz* est traduit p. 105.

déshonorés, non seulement devant les Alliés, mais devant tous les peuples. Quand vous direz : « je suis Russe », on crachera sur vous et personne ne voudra vous donner la main » (21 avril, p. 146).

Un officier se présente à Lénine dans le palais de la danseuse Kchétinskaïa, que ce « révolutionnaire élégant » s'est approprié :

« Après avoir salué Lénine, je lui ai posé tout de go la question : Comment avez-vous pu traverser l'Allemagne? — Pour me poser une pareille question, a gravement déclaré le leader *bolchevick*, il faut que vous soyez un provocateur. » (p. 149).

Voilà l'homme que Kerensky a ménagé et que pas un des officiers de la garnison de Petrograd n'a eu le courage de sacrifier à l'honneur de la Russie! Le 15 mai, un drapeau nouveau fait son apparition dans les rues de Petrograd; il porte ces mots : « Vive l'Allemagne! » (p. 191). A ce moment, Kerensky adresse un discours au Congrès des officiers et soldats du front : « Que ne suis-je mort, s'écrie-t-il, pendant les belles journées du début de la Révolution! Au moins j'aurais emporté l'illusion de laisser après moi un peuple libre, tandis que je me trouve en face d'un troupeau d'esclaves révoltés! » La conclusion qui s'imposait, puisque Kerensky était encore en vie et qu'il savait se faire écouter et applaudir, c'était une énergie implacable dans la répression des traîtres; or, c'est à peine s'ils furent un instant réduits au silence...

La paresse révolutionnaire a vite fait de gagner les campagnes.

« On délaisse le travail; la jeunesse villageoise s'adonne au jeu, chante des chansons obscènes et emploie toutes les ruses pour se procurer de l'alcool. Les déserteurs qui rentrent au village y apportent des ferments de désordre et de démoralisation. La *houliganerie*, qui avait presque disparu, refleurit sous le prétexte de partage des terres. On saccage les foins, on brûle les jeunes pousses; parfois les habitants de deux villages voisins se jettent sur le même morceau de terre et finissent par en venir aux mains. »

L'effet presque immédiat de cette anarchie générale, c'est le retour de la Russie au moyen âge, avec des famines atroces en perspective, l'interruption de tout trafic par route, des métiers ou des instruments oubliés remis en usage, vu l'absence des objets fabriqués les plus nécessaires. Hébété, le moujik attend vaguement un dictateur; mais il semble que la Russie ne produise que de petits tyrans propres à pérorer dans les Soviets. Et la religion? Elle paraît morte ou endormie comme le reste. Les anathèmes du patriarche de Moscou contre les bolcheviks n'ont encore éveillé aucun écho.

Pourtant, Mme M. croyait encore, vers la fin de mai, que la plus dangereuse de toutes les crises, celle du front, pourrait être conjurée. Si elle ne l'est pas, écrivait-elle, « la Russie aura à redouter plus qu'une défaite : une catastrophe nationale comme l'histoire du monde n'en a jamais enregistré! » (p. 251).

Nous l'avons vue, cette catastrophe sans exemple, et nous y avons

cherché bien des raisons. La plus simple est peut-être celle qu'un officier supérieur allemand indiquait ainsi à un socialiste de son pays : « on a donné de l'argent là où il fallait » [1].

S. Reinach.

Morris Jastrow, **The War and the coming Peace**. Philadelphia, Lippincott, 1918; in-8°, 144 p.

L'éminent assyriologue qu'est M. J. connaît fort bien l'Allemagne, où il a poursuivi ses études sémitiques et passé, pendant de longues années, de laborieuses vacances. Après s'être efforcé, en 1914, de rester neutre, il condamna nettement la politique allemande après le torpillage du *Lusitania* (*Public Ledger* de Philadelphie, 5 juin 1915 ; article traduit dans les *Voix américaines*, III, p. 44). Depuis, il a publié un livre instructif sur le chemin de fer de Bagdad (cf. *Rev. crit.*, 1918, I, p. 131), où il a précisé le caractère agressif et dominateur du grand projet élaboré à Berlin. Le présent ouvrage fait suite au précédent. Il comprend deux chapitres : la guerre considérée comme une question morale; le problème de la paix.

La question morale l'emporte sur toutes les autres dans le conflit et, par sa nature même, ne comporte pas une demi-solution. Ce dont il s'agit, c'est de faire reconnaître par le monde entier que toute politique nationale ayant recours à la violence, ou même à la menace de violence, est un péché capital contre la conscience de l'humanité; ce péché, l'Allemagne prussianisée n'a cessé de le commettre; elle s'y complait encore (témoin la paix de Brest) ; la guerre est ainsi devenue, pour l'Entente, une vraie croisade, dont l'objet est le salut de tous, l'abolition du règne de la force. Les Etats-Unis comprennent cela, que tous en aient ou non la pleine conscience, et c'est ce qui a produit l'unanimité de sentiment qui s'y fait jour. Sans doute, le patriotisme américain est un puissant ressort, les Etats-Unis ayant senti clairement la menace allemande; mais, derrière ce patriotisme même, il y a une cause supérieure encore à celle de la défense nationale : la volonté de détruire un système qui a introduit dans l'univers un élément néfaste de conflits armés et d'oppression. Cet élément est devenu si puissant en Allemagne que les professeurs y passent leur temps à en chercher des justifications théoriques, avec une méconnaissance absolue de toute moralité. Notre temps assiste donc à une vraie lutte du bien contre le mal, d'Ormuz contre Ahriman. Ce n'est pas sans raison que Nietzsche a fait parler Zoroastre : il avait le sentiment très vif que les forces du bien et du mal étaient aux prises et le *surhomme* n'était, dans son esprit, que le dieu du bien victorieux. — Chemin faisant, l'auteur examine les diverses formes d'im-

---

1. En mai 1917, Lancken disait à Bruxelles : « Payer cinq cents Lénine nous coûte moins qu'un seul jour de guerre ».

périalisme qui ont précédé celui de l'Allemagne, analogue à celui de l'Assyrie tant par son principe que par ses méthodes. A la suite de M. Tenney Frank (*Roman imperialism*, New-York, 1914), il se montre bien indulgent pour celui de Rome qui, jusqu'à l'époque de Jules César, aurait été « large et altruiste », ayant pour objet d' « étendre les bienfaits de la cité romaine sans écraser l'indépendance des peuples » (p. 43, 54). Je ne crois pas cette thèse défendable; si elle a été vraie dans une certaine mesure, c'est au second siècle de l'Empire et non plus tôt. La Rome républicaine mérite sans doute d'être admirée; mais il ne faut pas parler de la moralité de sa politique extérieure. Carthage et Corinthe, le sort des Gaulois de l'Italie du nord et de bien d'autres peuples suffisent à en dénoncer l'égoïsme, la cruauté et la fourberie.

Que sera la paix future? Elle aussi doit revêtir un caractère moral, puisque c'est pour la moralité que l'on combat, puisque, selon la parole éloquente de James M. Beck, « la civilisation libérale monte à son Calvaire » pour sauver le genre humain en se sacrifiant. Le tort essentiel de tous les projets de paix « allemande », c'est qu'ils font abstraction de la question morale, le gouvernement allemand ne paraissant pas, jusqu'à présent, avoir la moindre conscience de ses crimes. Mais les peuples libres qui payent si cher le prix de la guerre doivent « contrôler l'esprit qui planera au-dessus des négociations par la paix ». Cette paix ne doit pas seulement être juste, elle doit introduire des facteurs nouveaux dans les relations entre les peuples. Le congrès futur ne doit pas préparer de nouvelles guerres, comme ceux de Vienne, de Paris et de Berlin; la succession à prendre est celle des deux conférences de la Haye (1889, 1907). Le programme se résume ainsi (p. 127) : organisation démocratique de toutes les nations; tribunaux d'arbitrage et de désarmement, assemblée des nations sous la forme d'une ligue (de pays libres seulement) ou d'un Parlement. Toute autre paix serait un armistice et ne conclurait rien.

J'estime que M. J. demande trop peu, à moins qu'il ne laisse beaucoup à faire au tribunal de désarmement qu'il prévoit. Il ne suffit pas que le monde désarme; il faut qu'une nation quelconque, petite ou grande, soit mise dans l'impossibilité d'armer en secret, de préparer des engins de meurtre, canons monstres, tanks, torpilleurs, poisons, etc. A ce prix, mais non à moins, le monde pourra respirer et panser ses plaies. Toute paix qui laissera subsister la menace insidieuse d'une guerre balistique, sous-marine, aérienne, chimique ou biologique, toute paix qui ne muselera pas à jamais la science d'Ahriman, ne sera que le second acte du suicide des peuples ou de leur asservissement définitif aux forces du mal.

S. Reinach.

Karl Hänggi, **Die deutsche Propaganda in der Schweizer Presse**. Laupen-Bern, Société polygraphique, 1918. In-8°, 72 p.; 5 fac-similés.

La propagande allemande en Suisse a eu sur la nôtre cette énorme supériorité qu'elle était organisée *antérieurement* à la guerre et qu'au lieu de venir du dehors, comme un article d'importation, elle était *intérieure* à la presse suisse. Tandis que nos brochures, visiblement inspirées par une pensée de propagande éveillaient d'abord la méfiance, la pensée allemande arrivait au lecteur suisse par son journal habituel.

Ce journal recevait d'Allemagne des articles tout faits, avec droit de les reproduire *gratuitement*. D'Allemagne encore il recevait les suppléments illustrés du dimanche où, sous une couverture suisse, on faisait passer la reproduction des hauts faits du kronprinz ou de Hindenburg. L'Allemagne fournissait à la Suisse jusqu'à la matière des journaux de modes, des magazines genre *Femina*, et se servait encore de cette voie pour empoisonner l'âme suisse. — Mettez-vous à la place du famélique directeur d'un *Käseblatt* de rural, d'un *Grenzbote* quelconque, d'une modeste *Unterhaltungszeitung* à qui la copie et les clichés arrivent tout préparés ! Il lui aurait fallu de l'héroïsme pour résister.

Cela on le savait en gros. Où M. H. nous apporte une documentation toute personnelle, c'est quand il nous révèle l'organisation des agences télégraphiques. Il y a là un admirable réseau, destiné à la distribution des nouvelles tendancieuses, réseau dont les ramifications pénètrent dans les agences proprement suisses. De Bâle, de Berne, de Lugano elle domine tous les journaux, pour le compte de l'agence Wolff et de Krupp.

Il y a mieux encore. Le représentant de l'agence Havas en Suisse (p. 35), était jusqu'au début de 1917 Jean Dedrit, un Suisse romand, mais le plus perfide ennemi que la France et l'Entente aient dans la Confédération, le directeur actuel des fameux organes défaitistes *La Nation* et *la Feuille*. Voilà comme nous étions servis. « Nous croyons savoir, ajoute M. H., que depuis quelque temps Havas a un représentant spécial pour le service des dépêches en Suisse ». Espérons-le.

Les amis de la Suisse seront d'accord avec l'auteur pour souhaiter que, sur ce terrain comme sur les autres, on atteigne ce but : « l'indépendance et la conservation du véritable esprit suisse » [1].

Henri Hauser.

---

1. Notons qu'une des agences incriminées, l'*Agence télégraphique suisse*, a protesté et fait protester (par le *Journal de Genève* notamment) contre les accusations que lance contre elle M. Haenggi.

QUESTIONS ET RÉPONSES

903. — Son image n'est plus là, mais elle est dans tous les esprits. Cette idée, déjà exprimée par Tacite, a été sûrement exprimée de nos jours ; quand et à propos de qui ?

— La maréchale Brune, demandant justice du meurtre de son mari — ou plutôt l'avocat Dupin — écrivait à Louis XVIII : « Pourquoi, à l'insu de V. M. dans son propre palais, la mort du maréchal a-t-elle reçu une sorte de ratification ? On a craint apparemment que son image, restée dans la salle des Maréchaux, ne nous rappelât le forfait, et qu'en traversant cette salle pour aller prier le Dieu qui protège la France, il ne vous vînt à l'idée de faire punir les coupables. Quoi qu'il en soit, le portrait du maréchal ne se voit plus à côté de celui de ses frères d'armes, mais il est dans toutes les imaginations. »

904. — Leibniz et l'Égypte. Leibniz, dans un mémoire à Louis XIV, écrivait ce mot qu'il faut frapper les Hollandais en Égypte. Bonaparte connut-il ce mémoire ?

— Il ne le connut qu'après l'expédition d'Égypte. C'est en 1803 que Mortier trouve dans la bibliothèque de Hanovre un exemplaire du mémoire. Le document fut envoyé au premier consul, et un résumé parut en 1805 dans le *Voyage en Hanovre*, de Mangourit. Le 4 août 1803, de Namur, Bonaparte écrit à Cambacérès : « Mortier m'envoie à l'instant un manuscrit en latin de Leibniz, adressé à Louis XIV, pour lui proposer la conquête de l'Égypte ; cet ouvrage est très curieux. »

905. — Lucide. « Il est plus que clair, il est lucide. » De qui est ce jugement et à qui ce jugement s'appliquait-il ?

— « Quand Thiers expose, disait Sainte-Beuve, il n'est pas seulement clair, il est lucide. »

906. — Des maîtres. De qui est ce mot, que pour la plupart des hommes la liberté n'est que le droit de se soumettre à des maîtres qu'ils ont choisis ?

— Dans le numéro de novembre 1792 de la *Chronique du mois*, en une dissertation sur la nature des pouvoirs politiques dans une nation libre, Condorcet a écrit : « Les hommes ont tellement pris l'habitude d'obéir à d'autres hommes que la liberté est, pour la plupart d'entre eux, le droit de n'être soumis qu'à des maîtres choisis par eux-mêmes ».

907. — Mallet du Pan et l'émigration. Mallet du Pan approuvait-il l'émigration ?

— Il la désapprouvait. « J'ai toujours cru, disait-il, qu'il était absurde de quitter la France dans l'espoir de la sauver, et de se mettre dans la servitude des étrangers pour prévenir ou pour terminer une guerre nationale ».

908. — Merkel. Qu'est-ce que le livre de Merkel, *Die Letten*, paru en 1800 ?

— Un réquisitoire contre les Allemands qui, appuyés par les baïonnettes russes (cf. p. 10 et 22), exercent leur despotisme sur les paysans de la Livonie et les ravalent au niveau de la brute. « Sacrifiés à l'avidité d'un petit nombre de nobles, Livoniens et Esthoniens sont comme un zéro parmi les peuples, sont de misérables esclaves ».

909. — Ministres d'autrefois. Etaient-ils vraiment plus stables sous l'ancien régime qu'aujourd'hui ?

— Sous Louis XV, en juillet 1758, l'autrichien Starhemberg remarque qu'il est en France depuis quatre ans et demi, et que dans cet espace de temps il a vu se succéder *trois* ministres des affaires étrangères, *trois* ministres de la guerre, *quatre* ministres de la marine et *trois* contrôleurs généraux ou ministres des finances.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 28 juin 1918.* — M. Théodore Reinach communique une copie, prise à Vicence par M. de Ricci, d'un fragment d'inscription grecque sur marbre. M. Reinach montre qu'il s'agit d'un texte copié en 1730 par Fourmont à Athènes et qu'on croyait perdu. C'est un duplicata d'une inscription célèbre, un décret athénien de l'an 210 p. C., relatif à la procession des éphèbes pendant la fête éleusinienne. La copie de M. de Ricci, meilleure que celle de Fourmont, donne lieu à diverses observations intéressantes au point de vue philologique.

M. Edouard Cuq signale une nouvelle interprétation de l'inscription de Volubilis proposée à l'Académie des sciences de Turin par M. de Sanctis. Claude aurait accordé aux habitants de la ville cinq privilèges, entre autres la cité romaine qu'ils n'avaient pas encore et des *incolae*. Ces *incolae* seraient, non pas des personnes originaires d'une autre cité et qu'on cherche à attirer à Volubilis en leur promettant certains avantages, mais des tribus indigènes placées d'office sous la dépendance juridique et économique du municipe romain créé par Claude. M. Cuq indique les raisons qui ne permettent pas d'accueillir cette interprétation. Elle donne au mot *incolae* un sens qu'il n'a pas en l'absence du qualificatif *contributi*; elle n'explique pas comment l'empereur aurait eu à statuer sur les successions de citoyens morts pérégrins. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Seance du 5 juillet 1918*, M. Théodore Reinach communique un petit monument récemment découvert en Allemagne, près de l'embouchure de la Moselle dans le Rhin. D'un côté, on voit la Mère des Dieux avec son lion, de l'autre une tête barbue, celle d'un Germain vaincu. Une inscription en langue celtique contient une dédicace par un militaire, Cassius fils d'Ansancatnus. C'est la première inscription celtique découverte dans le pays mosellan, et il est piquant de constater qu'elle commémore une victoire des Gaulois, désormais unis à Rome, sur les barbares germains.

M. A. Héron de Villefosse communique, de la part de M. le commandant Thyl, chef d'escadron de l'état-major polonais, une inscription votive, trouvée en Numidie sur les ruines de l'antique Thibilis, aujourd'hui Announah. Ce texte, gravé sur la face d'un petit autel quadrangulaire, offre les noms de deux divinités, *Veneri Augustae*, *Matri deum magnae Ideae*. L'autel a été consacré par Q. Clodius Quintillus en souvenir et au nom de sa femme défunte Fuficia Vita. Le Musée du Louvre possède un autel dédié à la Mère des Dieux et un bas-relief représentant cette déesse assise de côté sur un lion, provenant de la même locate, et M. A. Joly a découvert dans les mêmes ruines un autel dédié à *Venus Erucina* qui devait son surnom au célèbre sanctuaire du mont Eryx en Sicile, où elle était l'objet d'un culte spécial.

M. J.-B. Chabot donne lecture d'une étude sur Édesse pendant la première croisade.

M. Th. Homolle lit une notice sur M. Maxime Collignon, collaborateur et directeur des « Monuments et Mémoires Piot ».

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — **15 août** — **1918**

Journal américain d'archéologie, XII (A. de Ridder).
Mme Van Manen, Allemagne et hégémonie prussienne; Comnène, La guerre roumaine; Nyrop, Guerre et civilisation (S. Reinach).
Gonnet, Carnets d'un officier; Dubrulle, Mon régiment; Fabri, Civlots et poilus; Joseph Reinach, Comptes rendus et discours; P. Gaultier, La barbarie allemande (L. Roustan).
Questions et réponses.

American journal of archaeology, tome XII [1918], 1, in-8°, p. 1-100, pl. I-III, Concord.

La livraison ne diffère des précédentes que par la bibliographie p. 73-98, où fait défaut, pour la première fois, le compte-rendu des périodiques germaniques. On retrouve dans dans le corps du texte la variété de matières et l'heureux éclectisme qui distinguent cette revue d'art. — M. A. W. Barker (p. 1-24) étudie le dessin architectural chez les Grecs. Il fait justement observer qu'il n'y a pas de canon hellénique, ou que, du moins, il n'y a pas de canon qui soit reconnu tel par tous les architectes, même à l'époque classique et dans une région déterminée de l'Hellade. Chaque maître a ses formules et ses procédés, de même que chaque sculpteur a un rythme et des proportions qui lui sont propres. Il est d'ailleurs faux que des ornements, d'apparence les plus semblables, soient, en fait, identiques. Si l'on examine, par exemple, les bandeaux qui encadrent la grande porte de l'Erechtheion, on constatera, dans les oves et dans les rosaces de menues différences et d'imperceptibles variations qui donnent à l'ensemble l'accent même de la vie. Trop souvent des copies infidèles ont négligé ces raffinements et prêté aux anciens une roideur monotone qui est, en fait, imputable à des relevés sans exactitude. Peut-être, comme le suppose M. Barker, l'étude approfondie du corps humain a-t-elle amené les Grecs à cette recherche de la forme vivante et à ces fortunes d'expression en quoi consiste proprement l'œuvre d'art. — M. Walton Brooks Mc Daniel (p. 25-43) s'efforce d'expliquer les doigtiers d'archers, sortes d'anneaux conjugués avec triple protubérance au point de réunion. Les hypothèses les plus variées ont été émises à ce sujet : il suffit de rappeler qu'on y a vu tour à tour des chausse-trappes et des daviers, des cestes et des muselières, des pièces

d'attelage et des porte-mèches. Les fouilles nous apprennent que des chaînes passaient quelquefois par la double ouverture, aussi peut-on supposer que ces bronzes faisaient partie du harnachement. Peut-être étaient-ce des amulettes, les Anciens, nous le savons par de nombreux témoignages, se préoccupant fort d'écarter les maléfices de toute sorte qui menaçaient la santé ou la rapidité de leurs chevaux. — Mlle Alice Walton commente (p. 44-53) une statue polyclétéenne qui provient du palais Odescalchi et qui est une réplique d'un grand bronze que nous connaissons, entre autres, par une belle statuette du Louvre (183 de mon catalogue). La tête, au premier abord, paraît bien celle du torse, mais la cassure n'est pas nette et les morceaux ne se rejoignant pas exactement, nous ne pouvons arriver sur ce point à la certitude mathématique : pourtant, comme dans les deux blocs, le marbre est exactement le même et comme l'épiderme en est rongé par une usure identique, tout permet de croire que le chef appartient au corps. Une question plus délicate est de savoir la place qu'occupe la statue dans l'œuvre de Polyclète. L'éditeur pense qu'elle serait de date relativement tardive et qu'elle reproduirait l'une des dernières créations du sculpteur. — Enfin M. Frothingham (p. 54-62) fait connaître le bas-relief mithriaque découvert à Sî par l'expédition archéologique de l'Université de Princeton. La représentation est banale et ne diffère du type consacré que sur deux points de détail : la queue du taureau n'est pas relevée et terminée par l'épi symbolique ; le serpent, au lieu de ramper sur la terre et de boire dans le calice le sang du dieu, s'abreuve directement de sa semence.

A. de Ridder.

Charlotte A. van Manen. **L'épanouissement de l'Allemagne et l'hégémonie prussienne.** Traduit du hollandais par Pierre Waelbroeck. Paris, G. Van Oest 1916; in-8°, 143 p.

On a bien fait de traduire ce petit livre, écrit par une Hollandaise savante (économiste et jurisconsulte) presque à la veille de la guerre. L'autrice connaît parfaitement son sujet et en traite les diverses parties suivant leur importance réelle, accordant le plus de place à la floraison industrielle et commerciale de l'Allemagne sous la tutelle du fonctionnarisme prussien et d'un régime qui, de la liberté, n'a jamais supporté que les apparences. La poussée expansioniste de l'Allemagne, désireuse de s'assurer à tout prix de nouveaux marchés et des matières premières, ne s'explique pas par l'augmentation, pourtant notable, de la population, mais par la surproduction industrielle : « C'est une poussée de marchandises plutôt que de personnes ; c'est plus la conséquence de l'exportation que de l'émigration ». Voici un passage à retenir (p. 30) :

« Comme un formidable soufflet de forge, le pays halète derrière ses murailles ; son souffle strident doit avec violence se ruer vers l'extérieur. Le paisible échange

international du début a fait place à un vrai bombardement des marchés étrangers au moyen de marchandises allemandes, joint à une recherche fiévreuse de matières premières... Pour les trois quarts de son exportation, l'Allemagne est dépendante de cette même Europe qu'elle s'aliène systématiquement par les hausses brusques et ruineuses de ses tarifs douaniers ».

Par ses procédés de *dumping* aussi, dont l'Angleterre a eu particulièrement à souffrir :

« L'une des raisons les plus sérieuses de l'animosité croissante qui existe dans les cercles industriels anglais contre la politique commerciale allemande, est bien la méconnaissance de la loyauté, de la *fairness* en affaires. On y trouve peu loyal le procédé de concurrence qui consiste à fermer son propre marché et à inonder le marché étranger de marchandises qui, grâce aux prix élevés déjà recueillis dans le pays, peuvent être offertes à des prix souvent inférieurs au coût de la production. »

Ce qui concerne le régime constitutionnel, le droit, la législation ouvrière, le militarisme, etc., est exposé avec autant de clarté que de compétence. Le résultat de l'enquête est partout le même : l'Allemagne — comparée à la Hollande, par exemple — n'a aucun des caractères d'une démocratie [1].

S. R.

N. P. Comnene. **Notes sur la guerre roumaine**, précédées d'une lettre de M. A. Thomas et d'une préface de M. M. Muret. Payot, Lausanne et Paris, 1917; in-8° 255 p., avec cartes, 4 fr.

L'objet principal de ce livre est de montrer que les patriotes de Bucharest, en déclarant la guerre à l'Autriche-Hongrie, ont voulu libérer des territoires qui appartiennent de droit à la Roumanie, et non pas conquérir sur les Magyars des terres étrangères. Aucun peuple n'a été opprimé d'une manière plus méthodique et plus continue que les Roumains de Transylvanie, malgré leurs droits incontestables à une autonomie au moins relative. L'auteur remonte jusqu'à la conquête romaine pour établir l'importance de l'afflux romain en Dacie et prouver que l'évacuation de la Mésie par Aurélien, en 270, ne comporta nullement la disparition des éléments latins immigrés. Les persécutions contre les Roumains de Transylvanie commencent après la réconciliation de l'Autriche avec la Hongrie, en dépit de la parole donnée par François-Joseph en 1863 à la Diète transylvaine, confirmant le décret de Léopold Ier (1691) qui prit simplement la Transylvanie « sous sa protection ». Le compromis de 1867 supprima l'autonomie de la province qui fut annexée à la Hongrie; aussitôt tout fut mis en œuvre pour la *magyariser*. A diverses reprises, les Hongrois ont prétendu démontrer que l'élément roumain n'était pas prépondérant, ou l'était beaucoup moins qu'il ne l'est en fait. Il est difficile de corriger des statistiques faussées à dessein : tout ce qu'on peut affirmer, c'est que les Roumains des provinces autrichiennes se chiffrent par

1. La traduction se lit aisément, mais il y a des taches assez nombreuses.

trois à quatre millions. Les procédés employés contre cette masse d'hommes paisibles justifient le mot de Bismarck qui appelait les Hongrois « le peuple le plus arrogant de l'Europe ». On en trouvera les détails, puisés à de bonnes sources, dans l'ouvrage de M. C., dont ils constituent, je crois, le chapitre le plus intéressant et le plus nouveau.

L'oppression des Roumains *irredenti* n'aurait peut-être pas suffi à décider l'intervention de la Roumanie si le danger allemand ne s'était ajouté au danger hongrois. L'opinion comprit que la victoire de l'Allemagne signifierait la faillite du principe des nationalités et la disparition des petits Etats (p. 153). Malheureusement, la Roumanie n'avait ni assez de matériel de guerre ni assez de munitions ; elle hésita longtemps et prit parti, sous la pression du gouvernement russe, quand elle était encore loin d'être prête. La bonne foi de Boris Stuermer est devenue plus que suspecte ; il y a lieu de croire qu'il poussait la Roumanie avec l'intention arrêtée de ne pas l'aider et l'espoir de conclure la paix à ses dépens. On affirmait à la Roumanie que la Bulgarie ne lui déclarerait pas la guerre, qu'une puissante armée russe interviendrait sans délai, que les énormes quantités de matériel accumulées par l'Entente, à l'intention de la Roumanie, dans les gares russes, franchiraient immédiatement la frontière. On sait que c'étaient là autant de mensonges et de promesses fallacieuses. Trahie par la Russie, la Roumanie dut défendre, avec 450,000 hommes insuffisamment pourvus, un front de 1,350 kilomètres. Le colonel Repington avait prévu, dès le début, que l'Allemagne ferait un grand effort sur le front roumain, où sa supériorité militaire était écrasante, à tel point qu'on peut se demander si l'intervention prématurée de la Roumanie n'avait pas été désirée et même machinée à Berlin, de concert avec le parti allemand de Petrograd. La résistance des armées roumaines fut longue et honorable, malgré quelques fautes du haut commandement sur lesquelles la pleine lumière n'est pas faite ; les pertes énormes subies par les Roumains attestent la valeur de leurs soldats. Les procédés des envahisseurs, tant Allemands que Bulgares, envers la population civile, furent abominables ; des siècles passeront avant que la Roumanie oublie qu'elle n'a pas eu seulement à lutter contre des armées, mais contre des massacreurs, des empoisonneurs et des bandits. Elle n'oubliera pas non plus que le bolchévisme russe, reprenant la politique de Stuermer, commit l'infamie sans nom de livrer à l'Allemagne la dernière armée de la Roumanie.

L'auteur ne voit de salut pour son pays que dans l'affaiblissement définitif du magyarisme, avant-garde du pangermanisme vers l'Orient. L'Autriche-Hongrie ne peut rester ce qu'elle était avant 1914 ; chaque nationalité de cet Empire doit recouvrer ses droits et son territoire. Cette œuvre de liquidation, qui ne détruira pas l'Autriche-Hongrie, sera en même temps une œuvre de justice, pleinement conforme aux

idées généreuses et vraiment humaines pour lesquelles combattent les Etats-Unis et leurs alliés.

S. REINACH.

Christophe NYROP. **Guerre et civilisation**. Traduit du danois par Emm. PHILIPOT. Préface par P. VERRIER. Paris, Berger-Levrault, 1917, in-8, x-189 p., 3 francs.

Ce recueil d'articles de l'éminent romaniste danois respire les mêmes sentiments que sa brochure intitulée *France* — une sympathie éclairée et profonde pour les peuples qui défendent leur liberté, une aversion irritée contre ceux qui ont troublé la paix du monde et déchaîné sur le globe la plus horrible catastrophe dont il ait été victime « depuis le déluge. » M. N. reste philologue même quand il touche à l'histoire d'hier. Il procède par citations exactes; il compare les textes et les doctrines. Sur la question de la prétendue beauté de la guerre, il reproduit et commente des passages de Barrès, de Helmuth von Moltke, d'E. Schwarz, de Wilamovitz, de Guy de Maupassant, de Hugo, de Voltaire, de Rabelais (je suis l'ordre des citations de son article, justifié par la composition et la marche des idées). Avec Voltaire, il condamne sans réserves « les barbares sédentaires qui, du fond de leur cabinet, ordonnent le massacre d'un million d'hommes et qui ensuite en font remercier Dieu ». Avec Maupassant, il estime que « le plus stupéfiant, c'est que la société entière ne se révolte pas à ce seul mot de guerre. » Il termine par une citation peu connue d'un discours de Ch. Bordes, reçu à l'Académie de Nancy en 1759 : « Puisse l'esprit philosophique ramener les hommes à la plus grande égalité possible et inspirer aux peuples et aux princes une horreur profonde de ce crime des crimes, la guerre! » Des chapitres pleins de faits bien contrôlés concernent le sort de la Belgique (« le pays qui ne veut pas mourir »), la cathédrale de Reims, le manifeste des 93 intellectuels, etc. A propos de ce triste *factum*, dont M. N reproduit ou résume les réfutations dues à des neutres, je note ces lignes intéressantes (p. 69) : « Pour apprécier correctement le manifeste, il ne faut pas manquer de tenir compte d'un article paru dans le *Berliner Tageblatt* du 13 mars 1916, dans lequel on nous explique qu'un grand nombre de signataires ont donné leur nom sans connaître le texte et que plusieurs d'entre eux, par exemple Ehrlich et Wassermann, n'auraient pas signé s'ils avaient eu connaissance de ce texte. » Mais que dire de savants qui signent par ordre un manifeste et engagent ainsi leur honneur sans même savoir de quoi il s'agit ?

Il y a des pages émues sur l'arrestation de MM. Pirenne et Frédéricq, sur l'emprise allemande en Italie et la réaction qu'elle a provoquée, sur la guerre et la langue (suppression des mots français en allemand), la guerre et la religion. Voici une anecdote à retenir sur l'expurgation de la langue allemande par l'autorité militaire (p. 159) :

« Le général commandant le XVe Corps avait donné à un confiseur de Glogau l'ordre d'effacer le mot *Bonbons* sur quelques boîtes de chocolat, parce qu'on ne pouvait tolérer ce gallicisme. Le confiseur répondit que si on voulait débarrasser l'allemand de mots français, il faudrait commencer par supprimer le mot *General*. Là-dessus le général lui intenta un procès pour outrage à l'armée, et le malheureux confiseur fut condamné à une amende de 100 marks et subsidiairement à un mois de prison. Cependant le bon sens eut le dernier mot, car la cause étant venue en appel devant la Cour de Leipzig, le confiseur fut acquitté. »

Peut-on croire à la possibilité d'une réconciliation, du moins apparente, des peuples de l'Entente avec les Empires germaniques? M. N. ne le pense pas ; il cite des passages d'une brochure du grand romaniste de Graz, M. Schuchardt, qui dit un adieu éternel à l'Italie, d'autres lignes de l'historien de l'art Dehio qui déclare que l'Allemagne, victorieuse ou non, n'aura plus rien à faire dans l'avenir à Venise et à Florence :

« Où est donc le Gaston Paris capable d'amener après la guerre une réconciliation entre les nations ? Viendra-t-il jamais ? On a des raisons d'en douter ». (p. 188).

Le seul espoir de M. N. repose sur une transformation complète de l'esprit allemand par un salutaire repentir :

« La génération qui viendra devra savoir que le meurtre et l'incendie, le pillage et le viol sont des crimes de l'espèce la plus basse et qu'ils deviennent encore plus méprisables et plus répugnants quand ils sont commis en uniforme et par ordre supérieur. » (p. 189).

La traduction est très correcte et lisible.

S. Reinach.

Jean Gonnet. **Les Carnets d'un Officier (1909-1914)**. Préface de L. Madelin. Introduction d'A. Rouast. Paris, Plon, 1918, in-16. Pp. 35, 356. Fr. 3,50.

Paul Dubrulle. **Mon Régiment**. Dans la fournaise de Verdun et dans la bataille de la Somme. Impressions de guerre d'un prêtre soldat. Préface d'Henry Bordeaux. Ibid., 1917, in-16. Pp. 58, 320. Fr. 4.

Georges Fabbi. **L'art et la manière d'accommoder et de racommoder Civ'lots et Poilus**. Préface de L. Frapié. Paris, Perrin, 1918, in-16. Pp. 16, 102. Fr. 2,40.

I. On ne peut fermer sans un poignant sentiment de regret ces livres de jeunes chefs ou de jeunes soldats prématurément tombés, quand ils nous donnent, comme ces *Carnets* du lieutenant Gonnet, l'amère sensation qu'une fois de plus les sacrifices ont été demandés à l'élite. Les éloges de M. Madelin et de M. Rouast précédant ces pages ne paraîtront pas surfaits par l'amitié. L'œuvre, si fragmentaire qu'elle soit, révèle une pensée si mûre, si probe, un tel attachement aux obligations militaires, une conception si élevée du rôle du chef qu'on n'hésite pas à affirmer que l'armée a perdu un de ses meilleurs officiers, un de ceux qui autorisaient les plus hautes espérances. Le lieutenant Jean Gonnet, né en 1885, mortellement frappé en Alsace

en août 1914, sorti de Saint-Cyr en 1909, avait commencé sa brève carrière à Grenoble dans un bataillon de chasseurs alpins. Épris d'action, comme on l'est à son âge, et comme le montre en bien des pages l'idéal qu'il s'était fait du combattant français, il était avant tout par tempérament un spéculatif et un analyste. Mais toutes ses observations, tout son travail de réflexion intérieure s'orientent vers un même centre, le métier militaire, dont il dit que c'est un « métier à perfectionnement indéfini », le rôle de l'officier entraîneur et éducateur d'hommes, chargé, non pas de fournir des notions, mais de former des qualités, de préparer à l'action individuelle. C'est de ces habitudes d'esprit que sont nées les notes retrouvées dans ses papiers, et que l'éditeur s'est borné à classer, à étiqueter pour notre commodité de quelques rubriques, à compléter parfois par des emprunts à la correspondance du jeune officier. Deux questions surtout se sont imposées à sa méditation : le rôle du commandement et l'éducation militaire. Dans chacune on sent la richesse des observations personnelles, le souci de ne rien affirmer qui ne soit contrôlé par une expérience constante, le besoin de diviser et de classer les éléments d'une règle d'action, de les enfermer dans une formule rigoureuse ; c'est aux faits qu'il demande de toujours revenir, c'est à voir nettement qu'il s'applique, en subordonnant sans cesse à la réalité les principes et les autorités étrangères. Ce n'est pas qu'il ne cite ses auteurs favoris, Monluc, Bugeaud, de Brack surtout, mais seulement quand il retrouve chez eux la confirmation d'une constatation personnelle. Parmi ces notes, qui auraient fourni sans doute dans la suite des matériaux à quelque ouvrage d'ensemble, il faut relever deux morceaux plus achevés, deux conférences faites aux élèves-officiers de réserve dont l'instruction avait été confiée au lieutenant J. Gonnet en 1913. L'une traite de la discipline, l'autre du patriotisme. La première est un modèle d'analyse claire, profonde sans raffinements, d'une expérience serrant les faits ; elle montre quelle haute idée se faisait J. G. de l'autorité personnelle du chef qu'il fonde sur le courage, la connaissance des caractères, la capacité professionnelle et enfin l'affection pour ses hommes. L'autre, très fortement pensée, sans aucun étalage de fausse éloquence, est un exposé très nourri et original des éléments constitutifs du patriotisme, de sa connexion avec l'effort historique et la civilisation d'un pays, et une juste appréciation de la nuance particulière du patriotisme français, éminemment désintéressé et humain.

Le carnet de campagne représente la seconde partie du volume. Il n'embrasse que quelques jours, puisqu'elle devait être si brève pour le jeune lieutenant. On retrouvera dans ces pages trop courtes le même esprit juste et perspicace et d'intéressantes observations sur la mobilisation, les impressions que traduit la foule dans les civils et les militaires, sur les qualités guerrières des Français et des Alle-

mands, sur la campagne de début dans les Vosges, l'attitude des Alsaciens exprimant une attente sympathique.

L'éditeur a complété sa tâche, en joignant au volume quelques pages plus étrangères à la profession même de l'auteur, sur le caractère français, sur la mode, la morale en images, etc. Certaines touchent à des questions d'art : ainsi sur un portrait de Michel-Ange, et tout le chapitre de souvenirs d'un voyage dans le Midi. Ce n'est pas une médiocre surprise que de constater chez cet esprit méthodique et positif, épris de discipline, un sens délicat de l'art et une rare finesse à en rendre les impressions subtiles. Ces derniers morceaux, si différents des premiers, achèvent de donner l'impression d'une nature aux dons variés, sans cesse occupée à s'enrichir davantage, à développer en elle une harmonie de toutes les facultés.

II. Après l'homme d'action, tourné par goût vers la réflexion et l'analyse, voici un homme, destiné par une vocation tardive à la vie spirituelle, qui est jeté dans l'activité la plus intense. De cet autre aussi il ne reste qu'un livre posthume. Comme le lieutenant Gonnet, le sous-lieutenant Dubrulle est tombé mortellement frappé, le 16 avril 1917, devant Craonne. Né en 1882 dans le Pas-de-Calais, après s'être engagé pendant quatre ans, il entre au noviciat de la compagnie de Jésus, et est ordonné prêtre le jour même de la déclaration de guerre. Après quelques mois passés au dépôt, où il est un modèle de sous-officier, il rejoint, en mai 1915, à Cumières le 8e régiment, *son régiment*, qu'il accompagne en février 1916 à Verdun et en septembre de la même année dans la Somme, à Combles.

Au moment où la route de Verdun semblait ouverte à l'ennemi, le 8e est amené le 27 février au bois d'Haudromont pour former la *dernière barrière*. Après une vive fusillade, l'adversaire lance ses colonnes par quatre et le mince cordon arrête sa pesante masse. Le déluge de fer reprend, et à deux reprises, pendant deux jours, un mouvement tournant est déjoué par l'énergie du régiment. Malgré ces exploits, dont le dramatique récit, sans effet cherché, est passionnant, le 8e doit encore rester en réserve, près de Verdun, sous les obus. Le second épisode, la part prise par le régiment à l'offensive de la Somme, n'a pas le même caractère tragique ; il ne représente pas la crise d'un puissant engagement, mais le couronnement d'une série de manœuvres fructueuses ; il n'en est pas moins admirable par l'entrain que la troupe y a déployé. Entre les deux, Paul Dubrulle a résumé sa vie des tranchées, l'existence grise et dure des journées toujours pareilles. Ici encore son récit est pittoresque et cette guerre de détail qu'il décrit avec le même relief achève de donner de son régiment l'idée la plus complète.

A Verdun et dans la Somme il s'est couvert de gloire ; les plus brillantes citations l'attestent ; son drapeau reçut du généralissime la

croix de guerre et le régiment un peu plus tard la fourragère. Mais plus que ces distinctions, le livre que lui a consacré un de siens, aux heures de la relève, l'honore. Intelligence claire, nette, avide de se rendre compte, de voir l'ensemble par dessus le détail que ne peut guère dépasser le combattant jeté dans l'action, Paul Dubrulle nous donne des opérations où il a été mêlé un récit vivant et ordonné. Il a vécu à côté de ses camarades du 8e des heures épouvantables où les qualités les plus rares d'énergie, d'endurance et d'abnégation étaient réclamées de tous, chefs et soldats, et il a su parler d'eux avec une chaude admiration, en s'oubliant lui-même. Il ne cache pas les moments de dépression terrible supportés par sa troupe sous les rafales du bombardement dans le bois d'Haudromont, dans les casernes et les ravins de Verdun ou les tranchées autour de Combles, et il note ensuite avec d'autant plus d'émotion le calme de ces braves, quand est venu le moment de l'assaut ou de la résistance suprême ; « physiquement ils n'étaient que des loques, dit-il, mais l'âme était intacte » ; le sentiment du devoir, un patriotisme mâle, la haine de l'Allemand sont les puissants ressorts qui rendent à leur énergie son élan. Leur historien leur ressemble ; sa foi religieuse et sa culture supérieure ajoutent seulement par endroits une note d'humanité plus large. Les sacrifices que dut s'imposer son régiment lui ont été douloureux ; il en parle avec une sensibilité contenue, trouvant pour chacun des braves que cette chronique collective a tenu à distinguer la note juste de franche cordialité ou d'estime émue. Même pour ceux de ses camarades, à qui est confié un rôle en apparence moins périlleux, brancardiers, téléphonistes ou ravitailleurs, il a des expressions venues du cœur et sait nous montrer qu'ils ont aussi à faire preuve d'héroïsme. La simplicité du dévouement de tous se reflète dans la simplicité du récit ; aucun apprêt littéraire dans cet esprit qui a volontairement oublié ici sa haute culture et qui s'est contenté de relater fidèlement ce dont il a été le témoin.

III. On hésite presque à joindre à ces livres graves ou émouvants la malicieuse plaquette de M. Fabri. A lire cette amusante satire qu'il fait des rapports entre civils et soldats, on pourrait croire que nous ignorons tout de la dure existence de nos combattants. La réalité a été hélas ! pour la plupart d'entre nous trop cruelle pour qu'il nous soit permis de méconnaître et les dangers qu'ils courent et les qualités qu'ils doivent déployer. Mais en s'exerçant sur le même sujet avec une insistance prolongée, l'actualité en est arrivée à le déformer ; ainsi s'est constitué un type conventionnel du poilu, qui n'est pas d'ailleurs la création des seuls *civ'lots*, ainsi sont nées les légendes sur la sécurité et le confort des tranchées ou les bienfaits de la vie au grand air. Ces contresens et ces exagérations ont excité la verve moqueuse de M. F. Il a écrit, d'abord pour égayer ses camarades,

ces boutades contre les civils qu'a répandues la presse particulière du front. Réunies dans ce mince volume pour les gens de l'arrière, ceux-ci s'en amuseront à leur tour, et ils reconnaîtront sous le trait appuyé de la charge le grain de bon sens et la leçon méritée qu'elle dissimule.

L. Roustan.

Joseph Reinach, député. **Mes comptes rendus, Discours, Propositions et Rapports**. Tome I, 1889-1893 ; tome II, 1894-1908; tome III, 1908-1912. Paris, Alcan, 1911. 1914 et 1917, in-16, pp. 399, 451 et 451. Fr. 3,50 le vol.

Ces trois volumes, qu'un quatrième doit bientôt suivre, permettront au public de se faire une idée de l'activité politique de M. Joseph Reinach au cours des législatures où il a représenté le département des Basses-Alpes. Ces vingt années et plus de travail parlementaire, interrompues au moment de l'*affaire* par un court éloignement, lui offriront comme un résumé de quelques-unes des importantes questions de politique intérieure agitées par la Chambre et dans la discussion desquelles M. R. a eu une des premières parts. Soit qu'il ait pris lui-même l'initiative de mainte proposition de loi, soit qu'il ait été chargé par ses collègues d'en présenter le rapport, soit encore qu'il ait tenu à modifier par quelque amendement les mesures proposées par d'autres, il a toujours apporté dans l'exposition comme dans la controverse un esprit d'impartialité et un souci de la vérité auxquels il sera plus facile de rendre hommage, maintenant que l'éloignement a suffisamment refroidi l'ardeur première des débats. Le plus souvent d'ailleurs le champ d'action choisi par M. R. écartait les luttes passionnées qui divisent les partis; il a préféré se renfermer dans le domaine des réformes modestes et d'ordre pratique où il était permis de faire œuvre utile, quoique avec moins de retentissement. Sans vouloir ici les reprendre toutes, il serait injuste de ne pas rappeler le souvenir de quelques-uns de ces bienfaisants résultats dus à l'initiative de M. R. et de ses amis. Telles furent, dans l'ordre de la législation sociale, les lois sur le régime des aliénés, sur la limitation à dix heures de la durée normale du travail des adultes, sur la réparation civile des erreurs judiciaires ; dans le domaine administratif, la loi qui a préparé un essai d'organisation intercommunale en matière d'assistance publique ; dans le domaine des réformes militaires, la loi réorganisant notre artillerie. Dans d'autres cas, où l'initiative du député de Digne n'a pas abouti à des résultats effectifs, comme dans les débats sur la suppression de la publicité des exécutions capitales, ou même l'abolition de la peine de mort ; dans les multiples occasions où il est intervenu pour lutter contre les progrès de l'alcoolisme ou de la tuberculose, il aura du moins contribué à rapprocher la solution de tous ces graves problèmes. Les faits, les chiffres réunis par l'orateur, l'information indépendante qu'il a voulu acquérir par une enquête personnelle dans certains cas, les exemples

tirés des législations et des institutions étrangères qu'il a heureusement rapprochées des nôtres, toute cette démonstration substantielle ne sera pas perdue, lorsque les mêmes questions seront de nouveau abordées. L'exemple même de plusieurs d'entre elles, reparaissant dans la série de ces trois volumes à de longues années d'intervalle, montre assez à quel travail de Pénélope le régime parlementaire astreint les plus modestes des réformes, avant de les faire passer définitivement dans la réalité.

Pendant tout le cours de sa carrière politique, une des principales préoccupations de M. R. a été l'intérêt de nos finances. On notera dans son recueil quelques-unes de ses interventions qui ont abouti soit directement, soit après maintes traverses, à d'utiles réformes dans la réglementation du travail de la Chambre ou dans notre législation fiscale. Telles furent la limitation de l'initiative parlementaire en matière d'ouvertures de crédits; la loi sur l'établissement d'un contrôle efficace des dépenses inscrites au budget ; la loi de report des crédits non utilisés, pour éviter le gaspillage devenu régulier des fins d'exercices. Sur notre système d'impôts M. R. a pris fréquemment la parole ; on lira en particulier avec intérêt sa démonstration pressante sur la transformation que nécessiterait notre impôt foncier qu'il faudrait ramener à un impôt sur le revenu des terres, en en faisant un impôt local, capable alors de s'appuyer avec quelque justice sur une répartition cadastrale.

Une des accusations ordinaires dirigées contre le régime parlementaire, c'est qu'il tend à transformer les mandataires du peuple en représentants d'intérêts particuliers et qu'il perd de vue de plus en plus l'intérêt général du pays. On se souvient encore quelle place ont tenue dans les débats de la Chambre — une place peu en rapport avec les résultats acquis — les discussions sur la réforme électorale et la représentation proportionnelle. Pour M. R. cette réforme doit être liée à une autre plus essentielle encore, la réforme administrative. Partisan déclaré d'une légitime décentralisation, il souhaiterait au pays un régime de libertés communales plus étendu, une restriction de l'ingérence administrative, qui donnerait à la vie locale ou provinciale plus d'indépendance et d'activité, sans compromettre l'unité nationale, et dont le premier résultat serait de ramener à de plus justes proportions le fonctionnarisme actuel. Ce sont les idées qui ont inspiré l'orateur dans les discussions sur la liberté et le secret du vote, sur le mode de scrutin des élections législatives, sur la part à faire aux minorités dans la représentation nationale.

Enfin, à côté de ce qui fut l'activité propre du parlementaire, il faut signaler d'autres discours, prononcés à diverses occasions, tels que ceux destinés à commémorer la mémoire de Gambetta, son premier maître, dont le culte fidèle revient d'ailleurs si souvent dans chaque volume, ou de quelques amis politiques, ou dans des réunions servant

quelque intérêt républicain ou social. Quelques-unes de ces pages d'un accent plus personnel ne sont pas parmi les moins intéressantes. Elles achèvent en outre de préciser le rôle politique du député, en présentant à divers moments de sa carrière comme des regards d'ensemble jetés sur la dernière route parcourue.

L. R.

Paul Gaultier, **La barbarie allemande**. Paris, Plon. 1917, 2e édition, in-16, p. 292.

Le sujet était vaste et la matière abondante. M. Gaultier a dû se borner à grouper et à résumer dans la première partie de son livre les faits les plus représentatifs de cette guerre, telle que l'ont menée Allemands et Autrichiens, pour nous montrer dans la seconde les origines lointaines et les causes immédiates de la barbarie allemande. Il s'est appuyé pour la réunion des faits sur les documents les plus irréfutables, les rapports des commissions française et belge, sur le livre écrit par M. Reiss à la suite de son enquête en Serbie, sur quelques dépositions de prisonniers et de déportés, et mieux encore, sur les aveux formels des criminels eux-mêmes, tels que les témoignages accablants réunis par M. Bédier. Il commence par rappeler le mépris des Allemands pour leur parole dans la violation de la neutralité belge et luxembourgeoise, leur dédain absolu des règlements adoptés par la Convention de Genève ou les accords de la Haye ; puis il énumère les attentats systématiques commis contre les biens et les personnes. Les plus fameux sont encore présents à la mémoire de tous, mais leur entassement dans ces quelques pages produit un sentiment d'horreur qui dépasse peut-être l'impression que nous en fit éprouver la première annonce. Le cœur vous lève à la lecture de ces ignominies et de ces violences froidement perpétrées, avec l'assentiment des chefs, pour agir par le terrorisme sur l'adversaire et diminuer sa force de résistance ; les brutes de la guerre Trentenaire auront trouvé leurs émules dans les *Feldgrauen* de 1914. M. G. a eu raison de terminer la revue qu'il a faite des crimes de l'armée allemande en signalant la complicité de toute la nation : depuis le manifeste des 93 et les déchaînements du leader du Centre jusqu'aux poésies de circonstance, aux articles de journaux et aux sermons de curés et de pasteurs, on retrouve partout le même aveu cynique, la même approbation et le même sophisme de la guerre menée implacablement par humanité.

L'auteur a voulu rechercher les origines de cette barbarie appliquée et méthodique et de cette dépravation du sens moral dans une nation entière. Une première explication est fournie par le caractère du peuple qui est resté à bien des égards dur et grossier. M. G. se le représente partagé entre deux tendances, l'une réaliste, l'autre idéaliste, qui aurait tenu la première en échec jusque vers le milieu du

dernier siècle. Nous serions moins indulgents que lui ; en fait, dans tous les temps le sentimental et le brutal ont vécu dans l'Allemand côte à côte, mais nous avons été plus attentifs au premier qu'au second, et surtout nous connaissions en France l'Allemand du Sud ou de l'Ouest, le représentant attitré de la fameuse *Gemütlichkeit*, plutôt que le Prussien, avide, hautain, dur et tenace. C'est lui, bien plus que ses philosophes, Hegel et Nietzsche exceptés, qui a été le véritable précepteur de l'Allemagne moderne. M. G. qui a résumé brièvement l'évolution dernière de la philosophie allemande et montré quelques-uns de ses aboutissants dans le matérialisme historique des socialistes et des juristes, a eu grande raison d'insister sur le rôle joué par la Prusse, nation de conquérants et de colons, créatrice du militarisme et du bureaucratisme, mère de l'être politique monstrueux, armé de tous les pouvoirs et de tous les droits ; c'est le type dans lequel était préformée toute l'Allemagne moderne. La prospérité matérielle que celle-ci a connue, surtout dans les vingt dernières années, par son expansion industrielle et commerciale, par l'intensité des applications scientifiques, par la progression continue du chiffre de sa population, par son rayonnement dans toutes les parties du monde, toutes ces causes que rappelle M. G. ont achevé de façonner cette mentalité nouvelle qui s'est manifestée dans la guerre, comme elle l'avait fait naître. Elle avait revêtu une forme particulière qui s'appelle le germanisme et dont l'auteur a esquissé rapidement la genèse. Dans une époque qui a si souvent invoqué le principe des nationalités, il était naturel que les peuples en s'affrontant missent en parallèle leurs mérites. Le Germain a trouvé sans peine que les siens dépassaient ceux de ses voisins, qu'il était hors de pair, que sa civilisation devait primer toutes les autres et qu'il avait par conséquent une mission mondiale à remplir. Les pangermanistes se sont chargés de justifier ces appétits de domination. Leurs théoriciens, Treitschke, Ostwald, Lasson, sans parler de leurs ancêtres de 1813, qui paraîtront timides à côté des derniers, ont donné à l'Etat tout pouvoir de briser ce qui résiste à son expansion. Ils n'ont vu dans la guerre qu'un fait biologique, la lutte pour la vie entre nations, et ainsi envisagée, elle ne saurait apporter aucune espèce d'entraves à l'action militaire, ni au nom du droit des gens, ni au nom de l'humanité. Cette seconde partie du livre de M. G. ne pouvait prétendre qu'à donner un aperçu rapide de l'évolution dernière de la psyché allemande ; il en a du moins signalé les moments principaux et déterminé les facteurs essentiels. Il a souvent cité nos adversaires et commenté les formules les plus retentissantes et les plus cyniques de leur mégalomanie. Il faut souhaiter à ce réquisitoire si solidement établi la plus grande diffusion[1].

L. Roustan.

1. Je relève en note de légers lapsus, qui auraient dû être moins nombreux dans une seconde édition. P. 156, *Krumhild*, épouse de *Sigurd*, pour Kriemhild.

QUESTIONS ET RÉPONSES

910. — Misères de roi. Qui a dit que les misères de l'homme, quelles qu'elles soient, sont des misères de roi ?

— « La grandeur de l'homme, a dit Pascal, est grande en ce qu'il se connaît misérable. Un arbre ne se connaît pas misérable. C'est donc être misérable que de se connaître misérable ; mais c'est être grand que de connaitre qu'on est misérable. Toutes ces misères-là mêmes prouvent sa grandeur. Ce sont misères de grand seigneur, misères d'un roi dépossédé. »

911. Nerf de la guerre. Sait-on l'origine du mot ?

— L'argent, disait Démosthène, la richesse, disait Bion, est le nerf des actions. Mais c'est Crantor qui semble avoir créé l'expression « nerf de la guerre », car il fait dire à la Richesse : « Je deviens dans les guerres le nerf des actions ». Depuis, Cicéron a dit « nervos belli pecuniam » (et encore, « vectigalia nervos rei publicae »), et on trouve le mot dans Plutarque. Au moyen âge, l'empereur Henri IV jure aux Polonais qu'il les battra parce qu'il a le « nervus rerum agendarum » Rabelais écrit : « Les nerfs des batailles sont des pécunes ».

912. — Onagres. Qui disait de ses adversaires : « Ce sont des onagres » ?

— Mirabeau qualifiait ainsi les membres de l'Assemblée Constituante, ânes sauvages qui ne savaient que ruer et mordre.

913. — Optimiste (l') de la Révolution. Qui a reçu ce surnom et qui le donna ?

— Garat fut ainsi surnommé par Rivarol.

914. — Résolution de parti. Quel orateur disait à une assemblée qu'elle avait tort de prendre « une résolution de parti » ?

— Le 15 juillet 1870, Thiers disait à la Chambre : « C'est une résolution de parti que vous prenez aujourd'hui ».

915. — Sémonville. Est-ce lui qui, dit-on, avait deux consciences ?

— Quelqu'un disait de Talleyrand : « Au moins, dans la Chambre Haute, il y a des consciences. — Oui, répondit Talleyrand, beaucoup de consciences ; il y a même Sémonville qui en a deux. »

épouse de Siegfried ; p. 163, le *Turnvater* Iahn ne fut jamais *professeur*, excepté « professeur d'énergie » ; ibid., Treitschke n'a pas dit : nous sommes le plus *haineux* des peuples, mais « le plus passionné » ; p. 164, le *long poème* de Kleist sur Hermann est un drame en cinq actes ; p. 197, l'édit de Potsdam en faveur des protestants français est de 1685, non de *1687* ; p. 214, *gymnases réaux* ne correspond à rien ; p. 217, la *pipe* d'Hermann, le héros de Gœthe, est un contre-sens ; p. 257, « Wotan, Thor et Odin », le premier et dernier nom désignent la même divinité. Les noms propres sont souvent estropiés ; il faut écrire p. 63, Braine-l'Alleud ; p. 64, Zerbst ; p. 170, Oberländer ; p. 171, Lichtenberg ; p. 191, Herwegh ; p. 212. Schmoller ; p. 222, Hotman ; p. 236, Oken, au lieu de : *Brame-l'Allend, Lerbst, Oberlander, Lichtenberger, Hewegh, Schnoller, Hetman, Oeken.* Enfin pas mal de mots allemands et titres d'ouvrages sont déformés.

916. — Sourire. Qui a dit qu'il faut sourire en faisant le bien ?

— « Quand tu donnes, a dit Joubert, donne avec joie et en souriant. »

917. — Agents. Sait-on combien d'agents ou d'émissaires Napoléon envoyait pour une dépêche urgente ?

— En 1814, de Jouarre, il ordonne d'envoyer *trente* agents à Davout, enfermé dans Hambourg.

918. — Arrogance et élévation. De qui cette pensée, que ce qui est arrogance chez l'un est élévation chez l'autre ?

— Vauvenargues a dit : « Ce qui est arrogance dans les faibles est élévation chez les forts ; comme la force des malades est frénésie, et celle des sains est vigueur ».

919. — Beniowski. Que peut-on consulter sur l'entreprise de Beniowski à Madagascar et sur la fin de cet aventurier ?

— Une étude d'Henri de Curzon parue dans la *Revue hebdomadaire* de 1916 et intitulée *Un épisode de l'histoire de Madagascar au* XVIII*e siècle, Beniowski d'après des documents inédits*. L'auteur montre que Beniowski, orgueilleux et rebelle aux ordres qu'il reçut, aurait été utile et eût fini autrement s'il avait eu « un sens plus rassis et une ambition moins désordonnée ».

920. — Brissot. Quels étaient les mérites de son journal, le *Patriote français ?*

— Il résumait très bien les débats de l'assemblée en accompagnant le récit, comme Brissot l'a dit lui-même, de réflexions nécessaires, et, s'il négligeait le reste, il développa souvent quelques sujets comme les colonies et la traite des noirs.

921. — Chamisso et Charles X. Le Français Chamisso, fils d'émigré et devenu un des grands poètes de l'Allemagne a, dit-on, fait une pièce de vers émouvante sur la chute de Charles X; quelle pièce ?

— Elle s'intitule *Memento* et elle engage les rois à méditer le sort de Charles X qui fuit pour la troisième et dernière fois parce qu'il n'a pas su être sage, parce qu'il a « déchiré le pacte », parce qu'il « menaçait d'un coup de force ».

922. — Chantereine. Que signifiait le nom de cette rue que l'administration centrale du département nomma rue de la Victoire parce que Bonaparte y avait son hôtel ?

— Le Département voulait, dit-il, consacrer le triomphe des armées françaises et faire disparaître tous les signes de royauté : il voyait, en effet, dans le nom de Chantereine le mot *reine*, et il ignorait que la rue devait son nom aux *raines* ou rainettes ou grenouilles qui coassaient dans les marais du voisinage.

923. — Le cœur et les écrits. Qui a écrit très rudement à Voltaire qu'on voudrait que son cœur eût le demi-quart de la morale que contenaient ses écrits ?

— A la fin d'octobre 1771 le président de Brosses écrivait à Voltaire :

« Malgré vos faiblesses, vous resterez un très grand homme... dans vos écrits. Je voudrais seulement que vous missiez dans votre cœur le demi-quart de la morale et de la philosophie qu'ils contiennent ».

924. — L'amour dans Corneille. Quelle part voulait-il qu'on fît à l'amour dans la tragédie ?

— Il n'était pas, disait-il, de l'avis de Racine et de Molière qu'il appelait « nos doucereux et nos enjoués » ; l'amour, selon lui, était une passion « trop chargée de faiblesse pour être la dominante dans une pièce héroïque » ; il voulait qu'elle « servît d'ornement et non pas de corps », parce que « les grandes âmes ne la laissent agir qu'autant qu'elle est compatible avec de plus nobles impressions ». Voir sa lettre de 1666 à Saint-Evremond.

925. — Crapaud. Qui disait qu'il fallait avaler un crapaud tous les matins pour ne plus trouver rien de dégoûtant le reste de la journée ?

— Selon Chamfort et Suard, c'est M. de Lassay qui a dit ce mot, au temps des trafics de Mme de Prie, lorsque le duc de Bourbon était ministre, et selon Hochet, Suard citait volontiers ce mot pendant le Directoire.

926. — Curtius. Sait-on ce que gagnait le sieur Curtius avec les mannequins enluminés qu'il exposait sur les boulevards et qui représentaient les rois, les grands écrivains, les jolies femmes, et les fameux voleurs de l'époque, Louis XVI, l'empereur Joseph, le comte d'Estaing, Linguet et Desrues ?

— On donnait deux sous par personne et le sieur Curtius faisait quelquefois avec ses figures de cire jusqu'à cent écus par jour.

927. — Deputaire. Que signifie ce mot en ancien français ?

— Deputaire ou deputeire, proprement « de pute aire » signifiait « de mauvais naturel » (cf. *Raoul de Cambrai*, 2,638, « Li fil Herbert sont felon de pute aire » ; *Roman de Troie*, « Se li felon, li deputaire », et *Le mariage Rutebeuf*, « Deust ne fist cuer tant de pute aire »). *Pute* signifie « puant, vil, méchant » et le substantif féminin *aire*, « disposition, naturel, caractère ». Cf. *débonnaire* pour « de bonne aire ».

928. — L'éducation de la peau. Que signifie cette expression attribuée à Napoléon ?

— On parlait d'un homme remarquable dont le langage et les façons choquaient parfois. « Vous verrez, dit Napoléon, qu'il pèche par l'éducation de la peau ; ses langes auront été trop communs, trop sales ».

929. — Enfant. « L'enfant est le père de l'homme ». De qui est ce mot ?

— « The child is father of the man » est un mot de Wordsworth, et Lewes l'a pris pour épigraphe de sa *Vie de Gœthe*. De même, E. F. Benson a dit dans la *Princesse Sophie* : The girl is mother to the woman ».

930. — Exagérer. Il y a un plaisir à exagérer ; qui en a le mieux parlé ?

— Au mot « méchant » de son *Dictionnaire philosophique* Voltaire écrit : « Le plaisir d'exagérer est si grand qu'à la moindre égratignure vous criez que la terre regorge de sang. Avez-vous été trompé : tous les hommes sont des parjures. Un esprit mélancolique qui a souffert une injustice, voit l'univers couvert de damnés comme un jeune voluptueux, soupant avec sa dame au sortir de l'opéra, n'imagine pas qu'il y ait des infortunés ».

931. — Fleurs et poètes. Quelle école, quel cénacle de poètes donnait à des fleurs les noms de ses maîtresses ?

— Baïf qui aimait Francine, nomma francinette une fleur qui paraît être l'anémone. Du Bellay appela olivette, du nom de sa maîtresse Olive, une belle fleur blanche, la fleur de Notre-Dame, qui vient en février. Ronsart nomma cassandrette, du nom de sa Cassandre, une belle fleur rouge vulgairement nommée gantelée.

932. — Jetons de présence. Napoléon touchait-il, comme académicien, ses jetons de présence ?

— Il les toucha lorsqu'il était Bonaparte, mais lorsqu'il fut Napoléon, il était à peu près brouillé avec l'Institut. Aussi, les deux premiers mois qui suivirent la proclamation de l'Empire, il fit cadeau de ses jetons au porteur. Le troisième mois, il le mit à la porte. C'est ce que raconte Beugnot.

933. — La Vallière. Est-il vrai que la maigre et boîteuse duchesse, mais si élégante, si gracieuse, si touchante, était en outre, fort désintéressée et qu'elle n'aurait pas voulu demander une épingle à son royal amant ?

— C'est ce que rapporte Primi.

934. — Les lettres. Qui a dit qu'il faut être unis par le culte des choses de l'esprit, par la religion des lettres ?

— Beaucoup ont dit cela. Mais Sylvestre de Sacy l'a dit avec émotion et justesse : « Soyons unis par cette religion-là. Au milieu de tant de ruines, que les lettres soient notre refuge et le lien de toutes les âmes élevées. Tout le monde ne peut faire des livres et n'arrive pas qui le veut à un savoir profond : mais aimer les lettres, c'est encore être de la grande famille, c'est tenir à l'élite par un petit coin ».

935. — Tu n'es qu'une lyre. Quel est le poète à qui l'on a dit cela ?

— Lamartine a cité ce mot qu'un ouvrier lui cria à l'Hôtel de Ville : « Tu n'es qu'une lyre ! Va chanter ! » Et vraiment, Lamartine a plutôt chanté que gouverné.

936. — Moustachu. Quel est le grand personnage qu'on nommait Moustachu sous le second Empire ?

— C'est l'empereur Napoléon III qu'on nommait Moustachu. En 1859, lorsqu'éclata la guerre d'Italie, des ouvriers disaient : « Moustachu est le plus fort ; il a les papiers de son oncle ».

937. — Mérimée inspecteur des Beaux-Arts. Comment s'acquittait-il de ses fonctions?

— On sait l'éloge que Bœswillwald a fait de lui. Louis Spach, l'archiviste du Bas-Rhin, écrit qu'à Strasbourg il s'occupe presque exclusivement de la cathédrale, et l'architecte municipal Fries disait : « Mérimée sent et vit avec la pierre ciselée ».

938. — Mirabeau et Machiavel. Que pensait Mirabeau de Machiavel?

— Il le cite quelquefois; il disait à Mauvillon que Machiavel avait tout vu et il lui citait cet axiome du Florentin qu'il jugeait admirable : « Tout le mal de ce monde vient de ce qu'on n'est pas assez bon ou assez méchant ».

939. — Monsieur et non Monseigneur. Quel est le ministre de la guerre qui voulait être appelé Monsieur et non Monseigneur?

— Le comte du Muy. Un vieil officier pauvre l'appela Monseigneur en lui remettant un mémoire. « Point de Monseigneur, dit du Muy, j'ai l'honneur d'être militaire, et, à ce titre, votre camarade ; la seule différence qu'il y a, c'est l'autorité que le roi m'a confiée pour vous rendre justice, et vous aurez ce que vous demandez, si vous m'appelez Monsieur ». Valfons remarque que si tous les ministres avaient cette bonne grâce et cette simplicité, ils se feraient beaucoup d'amis, même parmi ceux qu'ils ne peuvent contenter.

940. — Ondoyé. Qu'appelait-on autrefois un journal ondoyé?

— Un journal qui mourait dès l'instant de sa naissance.

941. — Petetin. Que sait-on de précis sur Anselme Petetin, journaliste sous le gouvernement de juillet et préfet sous le second Empire?

— Né à Morzine en Savoie (1807), Petetin est, sous le règne de Louis-Philippe, rédacteur en chef d'un journal républicain de Lyon, le *Précurseur*. Il lie amitié avec Carrel et après la mort de Carrel, il se présente même pour le remplacer à la tête du *National*. Après la révolution de 1848 il est commissaire général de la République dans l'Ain, préfet de ce département, ministre plénipotentiaire en Hanovre — où il ne va pas — et, en 1849, collaborateur du *Siècle*. Il se rallie à Louis-Napoléon, et nous le trouvons de 1860 à 1861, à la suite de ses brochures sur l'annexion, préfet de la Haute-Savoie. En 1861 il devient directeur de l'Imprimerie nationale et en 1862, conseiller d'Etat. Sous le ministère Ollivier il rentre dans la vie privée. Il meurt à Lyon en 1873. Le maréchal Castellane, qui l'a connu, assure qu'il dirigea en 1834 une insurrection des ouvriers à Lyon et qu'il était petit, laid, semblable à un basset aux jambes torses, orgueilleux, cassant, et non sans talent, que cet ancien « rouge » affectait en 1860 à Annecy d'être très conservateur, qu'il avait une femme riche, mais commune, plus laide encore que lui, « pas de cou, pas de jambes, une grosse face, un long nez, véritable petit monstre ».

942. — Ce qui plaît. Qui a dit que les Français ne considèrent que ce qui plaît ?

— La Fontaine a dit dans la préface de ses Fables : « On ne considère en France que ce qui plaît ; c'est la grande règle, et, pour ainsi dire, la seule ». A la même époque, dans la *Critique de l'Ecole des Femmes*, Molière disait que « la grande règle de toutes les règles est de plaire ».

943. — Quenouille. A quel propos, et dans un accès d'humeur, Napoléon disait-il que le militaire tombait en quenouille ?

— En avril 1806, un général, alors en Allemagne, voulut quitter ses troupes pour venir aux couches de sa femme. Napoléon répondit qu'il n'entrait pas dans ces détails, que la mort de sa femme ne dérangerait pas ses plans, que tous les militaires qui étaient en Allemagne avaient envie de rentrer : « le militaire tombe en quenouille ! »

944. — Réponse. Qui a dit qu'il faut répondre aux critiques injustes par un bon et nouveau livre ?

— « Plus on vous critiquera, écrivait J.-J. Rousseau à Voltaire, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées ».

945. — Rouge. Qui, au XVIIe siècle, a très vivement reproché aux femmes de mettre du rouge ?

— La Bruyère se plaint des femmes qui se fardent et s'enluminent ; le rouge, dit-il, les vieillit et les déguise ; c'est un artifice dont elles usent pour se rendre laides ; elles ont ainsi le visage allumé et plombé.

946. — Sel du doute. Qui a dit qu'on devait assaisonner ses discours par le sel du doute ?

— Nicole rappelle dans un de ses traités qu'« un saint prescrivait aux religieux d'assaisonner tous leurs discours par le sel du doute opposé à un air dogmatique et décisif ».

947. — Talleyrand et Venise. Que pensa Talleyrand lorsque Bonaparte, à Campo-Formio, livra Venise à l'Autriche ?

— Il félicita Bonaparte en ajoutant : « On aura peut-être quelques criailleries d'Italiens ; mais c'est égal ».

948. — Taulès. Que sait-on de ce diplomate du XVIIIe siècle ?

— Pierre de Taulès de Domecq, né à Oloron en 1731, capitaine de dragons, entré aux archives des Affaires étrangères en 1764, chargé d'une mission à Genève (1766), en Suisse (1767), en Pologne (1768) — où il juge inutile de donner le moindre argent aux confédérés dont il reconnaît la faiblesse — consul général à Smyrne, fut mis à la retraite en 1776 et vivait encore en 1792.

949. — Temple (le) de la Peur. Peut-on dire qui a, sous la Révolution, nommé Paris le temple de la Peur ?

— « Jamais la peur, disait André Chénier, n'eut de plus véritables autels qu'elle n'en a dans Paris, jamais elle ne fut honorée d'un culte plus universel, cette ville entière est son temple ».

950. — Théâtre. On a disserté pour et contre le théâtre ; quel était le meilleur argument de Molière en faveur de la comédie?

— Tout simplement, et comme il dit dans la préface de *Tartuffe*, que « les hommes ont besoin de divertissement ».

951. — La tour d'Ugolin. Qui a dit, et dans quel sens, que le continent faillit sous Napoléon ressembler à la tour d'Ugolin?

— Mme de Staël a dit que si Napoléon avait réussi dans son entreprise contre la Russie, tous les ports étant fermés, le continent aurait été, comme la tour d'Ugolin, muré de toutes parts.

952. — Un vide affreux. Qui a dit que tout, plaisirs, faveur, fortune, ne lui avait laissé qu' « un vide affreux »?

— Dans une lettre à Mme de Glapion qui lui succéda dans la direction de Saint-Cyr, Mme de Maintenon écrit qu'elle meurt de tristesse dans l'éclat de sa fortune inouïe : « J'ai été jeune et jolie, j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit, je suis venue à la faveur, et je vous proteste que ces états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose, parce qu'en tout cela, rien ne satisfait entièrement ». On sait qu'elle s'écriait un jour « j'en ai jusqu'à la gorge! » et que voyant des petits poissons qui nageaient tout effarés dans un bassin d'eau claire, « ils sont comme moi, disait-elle, ils regrettent leur bourbe ».

953. — Vieux. Pourquoi la Rochefoucauld dit-il que « peu de gens savent être vieux »?

— Mme de La Fayette a répondu : « parce que peu veulent l'être ».

954. — Vigilant et non inquiet. De qui est ce mot?

— L'avocat général Servan a dit en 1769 dans son *Discours sur l'administration de la justice* qu'un magistrat ne doit pas s'agiter : « Ce n'est pas là être vigilant, c'est être inquiet ».

955. — Volcan. Qui proposait d'appeler le parti extrême de la Convention, non pas la Montagne, mais le Volcan?

— Garat.

956. — Voltaire et Fontenelle. Qui a dit qu'ils se ressemblent par le style?

— Cousin jugeait que Voltaire avait toujours gardé le style de sa jeunesse, le style de Fontenelle, mais « en même temps l'avait porté à sa perfection, en y ajoutant une vivacité supérieure ».

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — **1er septembre** — **1918**

Van Haeringen, Les ouvrages de saint Augustin avant le baptême; Brakman, Arnobiana (P. de Labriolle).
Psilander, Un fragment de la légende de Troie (M. Cahen).
Odavitch, Bibliographie française sur les Serbes (Louis Leger).
Correspondance de Farini, p. Rava (A. Pingaud).
P. Verrier, Le Slesvig (C. Pf.).
L. Baschô, Les femmes écrivains de l'Angleterre, disciples de la Révolution française; G. Faure, Paysages littéraires, II; Baudelaire, Les fleurs du mal, texte de 1861 (L. Roustan).
Van der Essen, L'occupation allemande en Belgique; Dans la geôle bruxelloise; Jörgensen, Dans l'extrême Belgique; Carton de Wiart, La politique de l'honneur; Payen, Belgique et Congo; Franchini, La Corse agricole et la guerre; Jousselin, La paix indispensable; Wilson, Pourquoi nous sommes en guerre; Radovitch, Le Montenegro; L'Orient illustré (F. Bertrand).
Grasset, Devoirs et périls biologiques (F. Bertrand).
Le mensonge autrichien (A. C.).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

De Augustini ante baptismum rusticantis operibus, par J.-H. van Haeringen, Groningue, de Waal.

L'épisode décisif de la conversion de saint Augustin (*Confessions*, VIII, xii, 28) se place en août 386. Il ne reçut le baptême que huit mois plus tard, le 24 avril 387. Dans l'intervalle, il se retira dans une propriété sise à Cassiciacum, non loin de Milan, que son ami, le grammairien Verecundus, avait mise à sa disposition, et il y resta jusqu'au début du carême de 387. Il partageait cette retraite studieuse avec sa mère Monique, son frère Navigius, son fils Adéodat, et quelques amis, parmi lesquels Alype et Romanianus. C'est sur les ouvrages composés pendant cette période que M. van Haeringen a concentré son étude. Le *Contra Academicos*, le *de Vita beata*, le *de Ordine* sont sortis des discussions philosophiques qui constituaient le divertissement préféré de la docte et pieuse société dont s'était entouré Augustin. Un sténographe les recueillait, et ses transcriptions, revues et retouchées par Augustin, qui les adaptait au tour cicéronien, ont formé la matière de ces « dialogues », dont on ne peut dire qu'ils soient fictifs, puisqu'ils reproduisent plus ou moins fidèlement des conversations authentiques.

Des critiques se sont étonnés de ne pas y retrouver les traces de la

tourmente morale qui se déchaîne à travers certains chapitres des *Confessions*. Le calme paisible de ces entretiens métaphysiques a fait douter de la parfaite sincérité des *Confessions*, écrites une douzaine d'années plus tard et dont le ton est si différent. Ce problème est encore mal résolu et mériterait un examen approfondi. M. van Haeringen ne l'a pas abordé. Son ambition, beaucoup plus modeste, n'est allée qu'à élucider des points secondaires de chronologie et d'exégèse.

C'est ainsi qu'il établit, par des arguments dont quelques-uns sont assez frappants, que les entretiens incorporés aux opuscules en question ont dû s'échelonner ainsi : *Contra Academicos*, I, II, III ; *de Ordine*, I ; *de Vita Beata* ; *de Ordine*, II. Tillemont et les Bénédictins proposaient un autre système (*Acad.* I ; *de Vita Beata* ; *de Ord.*, I ; *Contra Acad.*, II-III ; *de Ord.*, II). Quant à l'ordre de la rédaction de ces traités d'après la sténographie, il aurait été le suivant : *Contra Acad.* I ; *de Vita Beata*; *de Ord.*, I et II ; *Contra Acad.*, II et III.

M. van Haeringen consacre un court chapitre (p. 62-74) aux *Soliloques*, qui sont de la même époque, fin 386 ou début 387, mais ne reposent pas, comme les autres traités de Cassiciacum, sur les causeries amicales de ces jours heureux. C'est avec lui-même qu'Augustin y délibère, et non avec ses compagnons. M. van H. appelle l'attention sur quelques formes de la prière dans les *Soliloques*. — Il mesure ensuite l'influence de Cicéron sur l'esprit d'Augustin. On sait que c'est à un traité de Cicéron, l'*Hortensius*, noble et éloquente exhortation à l'étude de la philosophie, qu'Augustin avait dû son premier émoi intellectuel. Cicéron reste son guide principal dans les opuscules en question. Augustin s'est formé toutefois une idée qui paraît personnelle du caractère ésotérique de certains enseignements des philosophes Académiciens.

Les recherches de M. van H. sont d'envergure modeste et il ne faut pas en exagérer l'importance : quelques détails historiques y sont diligemment étudiés et précisés. P. DE LABRIOLLE.

Arnobiana scripsit C. BRAKMAN Jf., Lugduni-Batavorum, apud E. J. Brill, 1917, 65 p. Prix : 1 fr. 50.

Le texte de l'*Adversus Nationes* d'Arnobe, le maître de Lactance, ne nous est parvenu que fort gâté et en un seul manuscrit. Aussi la critique conjecturale s'est-elle abondamment exercée sur cet ouvrage, très précieux pour les archéologues en raison de la remarquable érudition mythologique de son auteur. M. Brakmann propose un assez grand nombre de corrections. Il complète en plusieurs endroits l'*Index* de Reifferscheid dans le *Corp. Script. eccl. Lat.* Il discute aussi quelques questions de syntaxe, telles que le génitif « d'inhérence » (p. 14), et signale, en suivant l'ordre habituel des grammaires, diverses particularités de la langue d'Arnobe. Des *Indices* orientent le lecteur à travers cette série d'observations. P. DE L.

Hjalmar Psilander. **Ett fragment af den tyska Trojasagan i det Wrangelska Biblioteket pa Skokloster** (Uppsala Universitets Arsskrift, 1917. Program 2) XXVII et 31 pp.

La brochure de M. Psilander contient environ 700 vers inédits du *Liet von Troie*, de Herbort de Fritzlar, retrouvés en 1911 dans la reliure d'un incunable alsacien conservé dans la bibliothèque suédoise de Skokloster. Ce fragment représente une tradition indépendante de la version des manuscrits de Heidelberg et de Berlin, et, selon leur éditeur, un texte plus ancien que celui qu'on connaissait jusqu'à ce jour. L'édition est précédée d'une préface un peu touffue. Non content de donner en quelques pages un aperçu de l'histoire du *Roman de Troie* au moyen âge, M. Psilander remonte jusqu'aux sources latines du Benoît de Sainte-More et étudie principalement le *Dares Phrygius* (*Historia de excidio Troiae*). Il admet avec L. Constans qu'il a dû exister un « *Dares* développé » et apporte à cette hypothèse l'appui très intéressant de la *Trójumannasaga*, dont il fait sur quelques exemples une critique très serrée. C'est la partie la plus originale de la préface [1].

Maurice Cahen.

R. I. Odavitch. **Essai de bibliographie française sur les Serbes,** *Croates et Slovènes depuis le commencement de la guerre actuelle* (un vol. in-16 de 160 pages, édité chez l'auteur, 42, rue Denfert-Rochereau, Paris, 1918).

Les événements dont la péninsule balkanique a été le théâtre depuis quatre ans, ont suscité une infinité de publications de valeur plus ou moins grande. M. Odavitch nous en donne un catalogue très complet. En ce qui me concerne, par exemple, je n'ai pas rencontré la moindre lacune dans son dépouillement. Il a relevé non seulement les publications indépendantes, mais les articles disséminés dans les recueils les plus divers. L'ouvrage est un véritable chef-d'œuvre de typographie. Il se recommande aux bibliophiles, aux hommes politiques, aux historiens.

Louis Leger.

Epistolario di Luigi Carlo Farini, publié par Luigi Rava, 3 vol. in-8° de LXII-837, XLVIII-799 et LXXIV-621 pp. Bologne, Zanichelli, 1911-1914.

Les correspondances des principaux protagonistes du Risorgimento représenteront pour longtemps encore, et jusqu'au jour où les archives officielles auront livré tous leurs secrets, les sources les plus précieuses et les documents les plus sincères à consulter pour en retracer l'histoire. Il suffirait pour s'en convaincre de se rappeler quels services a rendus aux chercheurs la publication des lettres de Cavour, de d'Azeglio, de Ricasoli ou même de Gino Capponi. Celles de Luigi

1. Pourquoi M. Psilander met-il régulièrement un accent aigu sur l'e de « Benoît » ?

Cardo Farini sont offertes aujourd'hui au public sous la signature de l'un de ses compatriotes des Romagnes, M. Luigi Rava, non moins connu par ses intéressants travaux sur l'époque révolutionnaire que par son rôle politique. Il faut remercier l'éditeur, non seulement du soin avec lequel il a réuni, composé et annoté ce recueil, mais encore de l'étendue qu'il lui a donnée ; il y a inséré, avec les lettres qu'écrivait son héros, celles que ce dernier recevait d'illustres correspondants ; il a réussi ainsi à nous présenter en maintes rencontres le tableau moral d'une époque en faisant revivre la physionomie d'un homme.

La publication complète doit comprendre cinq volumes dont trois ont déjà paru, le premier embrassant la période comprise entre 1827 et 1847, le second relatif à l'année 1848, le troisième comprenant les années 1849, 1850 et 1851. L'importance en ressort du rôle qu'a joué Farini dans les révolutions de son pays. Né en 1813 près de Ravenne et d'abord medecin de campagne, il est mazzinien dans sa jeunesse et se compromet assez pour devoir se réfugier quelques mois en France en 1843. De retour dans son pays, il se rallie aux idées néoguelfes et prend une part active au mouvement libéral qu'inaugure l'avènement de Pie IX. Réfugié à Turin après la réaction de 1849, il y commence une nouvelle carrière comme homme d'Etat piémontais. Il sera successivement Ministre de l'Instruction publique dès 1851, dictateur des Romagnes en 1859, Commissaire royal à Naples en 1860, Président du Conseil en 1862. Il mourra prématurément en 1860, laissant le souvenir, sinon de l'un des fondateurs, au moins de l'un des meilleurs ouvriers de l'unité.

On devine par ce bref résumé de sa vie quel peut être l'intérêt principal de l'autobiographie épistolaire qui porte son nom. Elle peut d'abord apporter de précieux éclaircissements, soulignés par M. Rava dans ses préfaces, sur certains points obscurs de son existence. Pour le lecteur français, elle présentera ce grand avantage de nous faire comprendre au moyen d'un exemple précis par quelle évolution morale et à la suite de quelles expériences beaucoup de libéraux de la Péninsule, rebelles d'abord à l'idée de l'hégémonie piémontaise et même de l'unité italienne, en arrivèrent peu à peu à devenir les collaborateurs les plus actifs de Cavour et les instruments de sa politique. Dans le premier volume de ses lettres, Farini apparaît comme animé du dévouement le plus loyal à la cause du pouvoir temporel et de l'admiration la plus sincère envers la personne de son représentant. Il ne voudrait supprimer du gouvernement pontifical que ses abus, excuse la timidité réformatrice de Pie IX par les difficultés de sa situation et conseille à ses amis trop impatients de lui faire crédit sur ses bonnes intentions. Quant à l'organisation générale de l'Italie, il ne la croit possible que sous la forme d'une alliance fédérative entre les différents états conservant chacun leur existence autonome, mais

rapprochés par la communauté des mêmes institutions représentatives Il considère comme une utopie irréalisable et condamne même en termes sévères cette idée de l'unité territoriale qu'il contribuera plus tard à établir.

Au cours de l'année 1848, qui fait l'objet du second volume, l'on voit ses convictions se modifier sous l'influence des événements et incliner peu à peu vers un idéal tout différent. La faiblesse lui en est montrée par l'impuissance des princes, et de Pie IX lui-même, à résoudre cette question de l'indépendance qui lui paraît désormais dépasser toutes les autres en importance. Ceux dans lesquels il avait mis sa confiance désertent la cause nationale ou retirent les concessions faites à leurs peuples. En même temps Farini, envoyé comme commissaire militaire au camp de Charles-Albert, ne peut se soustraire à l'ascendant du seul souverain qui ait su relever l'épée de l'Italie et combattre résolument l'Autriche. Il est désormais mûr pour une évolution que précipiteront deux instructives disgrâces. En mars 1849, il est relevé de ses fonctions de Directeur de la Santé publique à Rome pour avoir refusé le serment à la République, par fidélité envers Pie IX : en novembre il est banni par le gouvernement pontifical pour avoir servi un instant la République. Frappé successivement par les mazziniens et les absolutistes, il désespère d'obtenir des uns comme des autres le triomphe des idées de liberté constitutionnelle et d'indépendance nationale auxquelles il est resté toujours attaché. Il se réfugie dans le seul pays de l'Italie où elles n'aient pas succombé.

Ses lettres du troisième volume, datées de Turin, nous le montrent sous le charme des hommes qui l'y ont accueilli et des institutions qu'il y trouve. Elles sont empreintes d'une admiration croissante pour l'état et le souverain qui désormais représentent seuls à ses yeux l'idée italienne. Sa conversion est désormais achevée. Son fils entre dans l'armée piémontaise, lui-même est nommé député et ministre dans le cabinet d'Azeglio. Au moment où se ferme le volume, il s'apprête à devenir l'un des conseillers les plus écoutés de Cavour auquel il apportera un concours particulièrement efficace lors de la formation d'une majorité parlementaire et de l'intervention sarde en Crimée.

Albert PINGAUD.

Paul VERRIER **Le Slesvig**. Paris, Félix Alcan, 1917, in-12, 79 p. Prix : 1 franc.

M. Verrier a été bien inspiré en publiant cette conférence faite en 1813 à l'École des hautes études sociales et qui était prête à paraître dès le début de l'année 1914; on n'y trouvera donc rien — à part quelques notes — qui soit relatif à la guerre actuelle ; mais on y trouvera une charmante description du Slesvig septentrional avec ses trois régions : le marais, la gâtine et le bocage, un excellent et clair résumé

de l'histoire de cette terre, un récit de toutes les persécutions que les Danois ont eu à subir depuis l'annexion à la Prusse, en 1866, particulièrement sous le régime von Köller (1898-1901) que nous avons connu en Alsace comme sous-secrétaire d'État avant 1898, puis comme secrétaire d'État après 1902, mais aussi le récit de toutes les résistances opposées par la population danoise qui défend sa langue, ses traditions et son sol avec la plus grande énergie. M. Verrier nous dit la situation exacte des « optants » et des « sans patrie ». Il signale les Allemands qui ont osé prendre en Allemagne la défense des Slesvigois ; mais il ne voit qu'un remède à la situation : le retour de ce pays au Danemark, puisqu'aussi bien, s'ils sont Allemands, c'est en violation de la parole donnée par le roi de Prusse, Guillaume Ier, du fameux article V de la paix de Prague.

C. Pf.

Lilly Baschó. **Englische Schriftstellerinnen in ihren Beziehungen zur französischen Revolution.** Halle a. S., Karras, 1917, in-8°, p. 116.

Dans la thèse de doctorat qu'elle a présentée à l'Université de Zurich, Mlle Baschó a étudié un petit groupe de femmes auteurs en Angleterre, qui presque toutes contemporaines, et quelques-unes témoins de la Révolution française, ont traduit dans leurs œuvres, essais historiques ou romans, le nouvel idéal politique et social, avec l'arrière-pensée de l'exploiter pour relever dans leur pays la condition de la femme. C'est moins un appendice à l'histoire révolutionnaire qu'un chapitre sur les origines du féminisme anglais. Mlle B. qui a esquissé dans son introduction les préventions et les sympathies que notre Révolution rencontra en Angleterre, a insisté davantage sur la situation inférieure dans laquelle la femme y était tenue au XVIIIe siècle, sur l'insignifiante éducation qu'elle recevait, l'étroite tutelle où les mœurs sociales la condamnaient sa vie durant. En accueillant avec enthousiasme les revendications de la Révolution en faveur de la dignité morale de la personnalité humaine, les femmes écrivains dont l'œuvre est ici examinée, espèrent que leur sexe dans leur patrie bénéficiera de ces conceptions plus nobles.

Mlle B. a choisi pour son enquête huit de ces auteurs, en exposant brièvement la part plus ou moins directe qu'elles ont pu prendre aux événements et le reflet que leurs livres en ont gardé. En fait, il n'y a que la première et la dernière de celles qu'elle étudie, Helen-Maria Williams et Mary Wollstonecraft, qui par leur séjour à Paris, par leurs relations avec des personnages parfois de premier plan, aient éprouvé une influence directe de la Révolution. H. M. Williams fut l'amie de Mme Roland et des Girondins, elle subit en 1793 une détention de six mois, et elle a laissé dans ses *Lettres* un récit trop arrangé de ce qu'il lui fut donné de voir. M. Wollstonecraft, qui devint la femme de Godwin, un des plus grands admirateurs de la Révolution,

qui réfuta après bien d'autres le fameux pamphlet de Burke, séjourna aussi en France sur la fin de sa vie, de 1792 à 1795, et écrivit sur la Révolution une histoire qui aurait encore gardé quelque valeur ; mais elle est restée pour ses contemporains et pour la postérité surtout l'auteur des *Rights of Woman*. Les autres, Mme Barbauld, Catherine Macaulay, Charlotte Smith, Mme Inchbald, Mme Opie et la célèbre lady Morgan, sont avant tout des écrivains pédagogues, disciples de la Révolution, si l'on veut, mais indirectement ; elles sont plutôt, avec des différences assez grandes, de la postérité de Rousseau et comme des sœurs aînées de George Sand. Quelle a été au juste leur autorité et quel degré d'influence ont exercé leurs œuvres aujourd'hui oubliées? l'auteur ne nous renseigne pas là-dessus. Mlle B. a analysé en détail leurs romans qui sont bien plus un écho des théories de la *Nouvelle Héloïse* ou de l'*Emile* qu'une illustration des événements de la Révolution. Il résulte de ces doubles tendances entre lesquelles se partage l'étude un certain flottement qui en compromet l'unité. Il eût été, il semble, plus convenable de choisir une des deux manifestations, soit le rousseauisme des femmes de lettres anglaises, soit leurs sympathies pour la Révolution ; malgré quelques points de contact, les deux sujets restent trop distincts pour être confondus comme ils l'ont été ici. Nous n'avons en somme qu'une série de huit notices à peu près indépendantes qui ne sont que légèrement reliées entre elles par de communes revendications féministes.

L. Roustan.

Gabriel Faure. **Paysages littéraires.** Paris, Fasquelle, 1917, in-18, p. 227. Fr. 3 50.

Les neuf articles de revue que M. Faure a réunis dans ce volume ont été écrits avant ou pendant la guerre, de 1912 à 1916. Ils se rapportent presque tous au cadre familier où vécut un écrivain, au site qui détermina quelqu'une de ses inspirations, aux voyages qu'il entreprit. M. F., grand voyageur lui-même, a pris plaisir à contrôler, en refaisant les mêmes routes, les itinéraires des poètes et des romanciers, à noter la justesse de leurs observations, à les rapprocher de leur tour d'esprit pour y relever des déformations involontaires, plus instructives peut-être que des témoignages désintéressés. Il s'agit d'ailleurs ici des pays qu'il a personnellement le plus pratiqués, sa province natale du Dauphiné et l'Italie que de fréquents voyages lui ont rendu familière. C'est ainsi qu'il nous conduit d'abord *au Pays de Stendhal*, évoquant sa maison natale et l'hôtel du Dr Gagnon, tout le détail des horizons de Grenoble, et nous promène à travers la maison de campagne de Furonières avec les souvenirs du jeune Beyle qu'elle abrite jusqu'à ce jour. Un autre pélerinage dans ses montagnes du Dauphiné nous transporte au Grand Lemps, la propriété d'Aymon de Virieu, l'ami de Lamartine, celui pour qui il aurait écrit le *Vallon*. M. F. qui

nous donne d'abondants renseignements sur le château et le domaine des Virieu, avoue le premier qu'aucune poésie ne défie davantage les tentatives d'identification que celle de Lamartine ; mais cette conclusion négative est aussi une caractéristique du poète. Avec Chateaubriand et George Sand nous sommes en Italie ; ceux-là ne se contentent pas de ne sentir d'un paysage déterminé que l'impression vague et flottante, ils les transforment volontiers, parce qu'ils les voient à travers leur tempérament ou avec un parti-pris arrêté. Chateaubriand a été jusqu'à six fois en Italie ; M. F. nous dit exactement à quelles occasions, il le suit dans ses diverses stations et commente d'après ses livres ou sa correspondance ses observations de voyageur plus soucieux d'imposer une impression déterminée, d'attacher son nom à tel paysage célèbre que de traduire naïvement les spectacles qu'il a eus sous les yeux [1]. Avec George Sand dont M. F. suit l'excursion au Tyrol dans les environs de Bassano, nous ne faisons plus qu'un voyage de fantaisie ; elle a prêté au décor de la haute Italie un pittoresque tout de convention. En mentionnant une visite au village d'Arquà, au tombeau de Pétrarque et à la maison de ses derniers jours, une autre à Coppet [2], qui a fourni à l'auteur l'occasion de refaire le portrait de Mme Staël et de lui adresser des reproches assez immérités sur sa peinture de l'Allemagne, nous aurons à peu près épuisé la matière du volume de M. F. Il ne prétend pas à nous apporter du nouveau, mais c'est un guide aimable à qui on se confie volontiers pour retrouver avec plus de précision les entours de quelques-uns de nos écrivains.

L. R.

Charles Baudelaire. **Les Fleurs du Mal.** Texte de 1861. Précédé d'une étude sur Baudelaire par Th. de Banville. Deux portraits et un autographe. Paris, Fasquelle, 1917, in-18, pp. 28, 379. Fr. 3 fr. 50.

Baudelaire a attendu longtemps l'édition soignée que méritait sa poésie si exacte et si nette. M. J. Madeleine dont nous ne trouvons le nom qu'au bas de la petite note précédant l'appendice, est l'érudit scrupuleux et trop modeste à qui nous la devons. Il nous a rendu le texte authentique de l'édition de 1861, la dernière que le poète ait revue, la seule donc qui fasse autorité. Il a ajouté un groupe de *Poésies diverses* dont la publication a été postérieure à cette édition. Au grand public le nouvel éditeur aura rendu un signalé service en lui

---

1. P. 70. Il ne faut pas s'étonner que Chateaubriand, en passant à Recanati, n'ait fait aucune allusion à Léopardi, qui n'habitait plus à cette date sa ville natale.

2. P. 186. Dans son étude si documentée sur *Mme de Staël et la Suisse*, M. Koher ne parle pas d'un grand-père de Lamartine, « propriétaire quelque temps de Coppet » ; il en eût trouvé des traces, s'il n'y avait là quelqu'une des fréquentes imaginations du poète.

restituant un texte débarrassé de fautes quelques-unes assez ridicules[1], qui se perpétuaient dans les réimpressions des *Fleurs du Mal*. Pour ne pas gêner la masse des lecteurs ordinaires, il a rejeté dans un appendice les variantes qu'offre le texte de 1861 avec celui de 1857 et celui des publications antérieures dans diverses revues et journaux ou des éditions posthumes. On jugera de leur importance en notant qu'elles n'occupent pas moins de 40 pages. Les unes portent sur des passages entièrement refaits, les autres, les plus nombreuses, seulement sur le choix d'un mot, qui a fait parfois passer le vers par quatre états successifs. Le poète obéit tantôt à des scrupules de grammairien, tantôt veut souligner un effet de rythme. La recherche croissante du mot cru, de la formule implacable, le pessimisme plus appuyé apparaissent aussi dans ces modifications du vers, si légères qu'elles soient en apparence. On voit quelle importance présentent pour l'étude du poète ces rapprochements des diverses leçons. En tête des variantes l'éditeur a placé des projets de dédicace et de préfaces. On y trouvera la lettre dédicatoire à Th. Gautier qui est devenue la formule condensée ouvrant le recueil ; les autres sont des notes curieuses de Baudelaire sur sa conception de la poésie ; mais son dédain ordinaire de l'incompréhension du public ne lui a pas permis de donner à ces réflexions la forme arrêtée d'une déclaration. Nous devons encore au soigneux éditeur des *Fleurs du Mal* une autre information très précieuse aussi sur la publication des poésies. Il a fait un relevé chronologique des journaux et revues qui avaient accueilli des pièces de Baudelaire, en mentionnant les modifications dans le titre, les mutilations qu'elles ont pu subir, les dédicaces, lettres ou notes qui les accompagnaient primitivement. Enfin une table de concordance des deux éditions de 1857 et 1861 complète cet ensemble d'utiles renseignements. Pour quiconque voudra étudier Baudelaire, l'édition que vient de nous donner M. Madeleine formera le point de départ indispensable de son travail.

L. R.

---

1. Léon van der Essen, **Petite histoire de l'invasion et de l'occupation allemande en Belgique**. In-8°, 128 p. Van Oest, 1917 ; 2 fr. 40.

2. ***, **dans la geôle bruxelloise,** deux années sous le joug allemand, préface de P. Deschanel. In-8°; 252 p. Van Oest, 1917; 4 francs.

3. Johannes Jörgensen, **Dans l'extrême Belgique** ; traduit du danois par Jacques de Coussanges. In-8°; 216 p.; Bloud et Gay, 1917 ; 3 fr. 50.

4. Carton de Wiart, **La politique de l'honneur**, vol. in-8°, 262 p. Bloud et Gay, 1917, 3 fr. 50.

5. Edouard Payen, **Belgique et Congo,** avec une carte itinéraire. In-16, 124 p. éd. Bossard, 1917, 2 francs.

1. Comme il est dit dans l'*avant-propos*, cette petite *histoire* devait

---

1. M. Madeleine a relevé certaines de ces lourdes erreurs de lecture, échappées au correcteur et qui déparent les éditions actuelles, en voici encore un exemple : « le wagon enragé » devient le wagon *enrayé*.

plus exactement être appelée : *aperçus* sur l'invasion et l'occupation allemande ; néanmoins par sa précision et sa clarté cette « petite étude » mettra bien « en lumière la grandeur du sacrifice belge » et « l'énormité du crime de la nation parjure ». Elle s'ouvre par une courte lettre du cardinal Mercier, datée de février 1917, au général von Huehne, que je me fais un devoir de reproduire :

« Nous attendons dans la patience notre revanche. Je ne parle pas de notre revanche terrestre : nous l'avons déjà. Car le régime d'occupation que vous nous faites subir est honni par tout ce qu'il y a d'honnête dans le monde entier. Je parle des jugements de l'histoire, du chatiment inéluctable du Dieu de justice ».

Est-il bien vrai que les Belges tiennent leur revanche terrestre, celle qui devra s'exercer contre ceux qui se sont servis des mortiers, des liquides enflammés, des gaz empoisonnés et des sous-marins ?

2. C'est une femme de tête et de cœur qui a écrit ce livre dédié à ses deux enfants « afin qu'ils n'oublient jamais ces années douloureuses ». Le lecteur français y trouvera des anecdotes en grand nombre qui le toucheront vivement, et mille détails, dont beaucoup inédits, qui lui feront comprendre, par analogie, ce qui passe maintenant encore dans nos départements envahis, devenus hélas! autant de geôles allemandes. Il y a par exemple, (p. 196 à 199,) le récit de deux perquisitions domiciliaires qui en dira plus long que bien des discours et bien des commentaires.

3. Ce livre d'un Danois est une belle contribution « à la cause sainte de la liberté et du droit » ; il est d'un artiste chrétien qui nous y parle d'Ernest Psichari, de Charles Péguy, de Jeanne d'Arc ; il est d'un homme douloureusement indigné qui s'apitoye sur le sort de miss Edith Cavell, de la Belgique crucifiée et qui burine de main de maître un portrait sobre du grand Roi Albert, de celui qui « n'a pas perdu son âme » ; et il réconfortera grandement ses lecteurs belges et français. Ce livre est une bonne œuvre[1].

4. Le ministre de la justice belge a réuni dans ce volume les discours qu'il a prononcés et les préfaces qu'il a écrites de 1914 à 1916 ; il y a du profit à les relire ; il y apparaît une éloquence qui n'a pas vieilli, qui ne s'est pas fanée ; le titre, bien choisi, résume heureusement l'idée essentielle du livre. Le court chapitre sur *les soldats-poètes* devrait, semble-t-il, figurer sous la rubrique II *l'armée* ; mais l'éloge de la famille française, (p. 225 sqq.), sobrement tracé, mériterait les honneurs d'une citation in-extenso.

---

1. Est-ce bien en 1912 que Psichari passa sa licence de philosophie ; cette année-là était-il, ou non, en Mauritanie ? (p. 39).

Est-il rigoureusement exact de dire que sans Péguy « la France nouvelle demeure inexplicable » ? (p. 40).

5. Le petit manuel d'histoire coloniale belge, intitulé *Belgique et Congo*, n'est pas d'un littérateur, ni d'un styliste; ce qui y est énoncé, n'est pas très neuf; seulement, c'est un livre clair et utile; on y trouvera des notes et des faits précis. En voici trois : le traité de cession de l'Etat indépendant du Congo à la Belgique est du 28 novembre 1907; — la superficie totale du Congo représente 80 fois celle de la Belgique; — à la fin de 1916, le Congo belge a emprunté 90 millions à l'Angleterre. Félix BERTRAND.

---

1. D. FRANCHINI, **La Corse agricole et la guerre**: brochure 8 pages; Luciani, Corte; 1917.

2. L. JOUSSELIN, **La paix prématurée et la paix indispensable**; brochure 32 p.; extrait du bulletin de la Société de géographie de Marseille; 5 rue Noailles, Marseille, 1918.

3. Président W. WILSON, **Pourquoi nous sommes en guerre**. Six messages au Congrès et au peuple américain, suivis du message à la Russie, traduction intégrale et conforme aux textes officiels par Désiré ROUSTAN. Paris, Bossard, 1917 In-8°, 60 p. 50 centimes.

1. La Corse, qui était le grenier de Rome, ne produisait plus avant 1914 de quoi nourrir ses habitants; depuis 1914, le marasme n'a fait que croître; les bras manquaient et manqueront pour défricher les terres. Cette perspective effraye à bon droit M. Franchini qui aime l'agriculture et veut la faire aimer de ses compatriotes; il leur prêche le retour aux champs, où la vie, pénible parfois, a sa beauté et ses avantages indiscutables; Virgile l'a dit, et M. René Bazin l'a répété. Puisse le courageux appel du conférencier corse, à son retour des tranchées, être entendu des insulaires enfin sortis de la routine [1]!

2. « Pas de paix prématurée! la guerre jusqu'au bout! » tel est le thème développé avec chaleur, conviction, et des arguments qui se tiennent bien entre eux, dans cette conférence faite à Marseille le 9 décembre 1917. La sécurité du globe ne sera assurée que par le désarmement de l'Allemagne. Hélas! oui; quand verrons-nous ce bienheureux désarmement?

3. Disciple incontestable de notre Montesquieu, je le crois du moins, le président Wilson paraît être la plus grande figure humaine, c'est-à-dire raisonnable et généreuse, de notre époque; il est certainement l'homme d'Etat, et le jurisconsulte, le plus consciencieux, le plus méthodique, le plus résolu que nous connaissions aujourd'hui. Il serait difficile de placer à côté de lui, sur le même plan, un Français du vingtième siècle; nos hommes d'action semblent manquer de mesure et de pondération; et nos hommes de pensée valent peu dans la pratique; ils y sont dépaysés.

---

1. A-t-on pensé à créer en Corse une école d'agriculture, forestière et d'élevage? Il semble bien que c'est par là que l'on devrait commencer; mais cela serait peu encore, si les moyens d'exportation ne sont pas triplés.

Ancien professeur de droit international public à l'université de Princeton, né le 28 décembre 1856, réélu président en mars 1917 pour quatre ans, W. Wilson, sans jactance et froidement, a tenu dans les messages que nous venons de relire et qu'on a très bien fait de réunir, de publier à bon marché, le langage qu'il fallait faire entendre à ce « petit groupe d'ambitieux qui ont l'habitude de se servir de leurs semblables comme d'instruments et d'enjeux », (p. 37). Puissent-ils l'entendre vraiment un jour, eux ou leurs malheureux peuples !

Félix Bertrand.

A. Radovitch, I, **Le Monténégro et ses tendances nationales**, brochure de 20 pages ; imprimerie Slave, Paris, 1918 ; II, *Pages actuelles*, n° 119, **Le Monténégro, son passé et son avenir** ; 48 pages, Bloud et Gaÿ, Paris-Barcelone, 1918 ; o. fr. 60.

Voici deux nouvelles conférences sur le Monténégro qui décidément est de plus en plus à l'ordre du jour ; la première a été prononcée le 4 octobre 1917 à l'association franco-slave ; la seconde, le 16 janvier 1918, à l'hôtel des Sociétés savantes à Paris. Leur auteur, ancien ministre des affaires étrangères, y traite seulement le même sujet qui peut se résumer ainsi, le plus objectivement possible.

Les Alliés connaissent mal les peuples balkaniques ; s'ils avaient été bien renseignés en 1915 sur la Bulgarie, ils l'auraient empêchée de commettre sa trahison. Il importe de bien connaître le Monténégro ; les Monténégrins sont des Serbes de race et le Monténégro n'est qu'une conception géographique et dynastique ; ce sont les Serbes du pays d'Ipek, de Djakovitza et de l'Albanie centrale qui se refugièrent dans le Monténégro, après la défaite de Kossovo, 1389.

La dynastie des Tchernoyévitch gouverna le pays de 1424 à 1496. C'est autour du monastère de Tsétinié que se groupèrent les chefs du peuple, à la disparition du dernier des Tchernoyévitch ; l'évêque, ou vladika, de Tsétinié, était élu et présidait les assemblées populaires. L'ère des évêques commence en 1516 ; ils sont les gardiens de la religion contre l'Islam.

Mais en 1686, les Turcs s'emparent de Tsétinié et démolissent le monastère. En 1696 est élu le premier évêque de la maison des Pétrovitch, ancêtres du roi actuel. En 1718, est instituée la dignité de gouverneur, choisi parmi les voïvodes qui eux-mêmes étaient élus par le peuple. En 1796. les Turcs sont battus et de nouvelles frontières sont accordées aux Monténégrins vainqueurs. En 1803, l'évêque Pierre I fait adopter un code unique avec l'approbation des chefs de clans ; un impôt direct est établi ainsi qu'une cour de justice.

En 1830, l'évêque Pierre II est élu ; il abolit la charge de gouverneur, organise le Sénat et, aussi bien dans son œuvre poétique que dans son action politique, se fait l'apôtre de l'union nationale. En

1851, son successeur Danilo est proclamé prince et laisse le pouvoir spirituel à un évêque. Nicolas I, né en 1841, lui succède en 1860 ; fait la guerre en 1876-1878 aux Turcs qui reconnaissent l'indépendance de la principauté; se fait nommer roi en 1910 ; fait de nouveau la guerre aux Turcs en 1912-1913 ; obtient de nouvelles frontières élargies. En 1906, il avait octroyé une constitution à son peuple surtout, nous dit-on, pour trouver du crédit à l'étranger et assurer l'avenir de sa dynastie....

Depuis 1917, la cour monténégrine qui résida un certain temps près de Bordeaux, à été installée à Neuilly : après la prise du Mont Lovtchen par les Autrichiens (8 janvier 1916), la famille royale accompagnée d'un ministre et de quelques gardes avait abandonné le pays, y laissant le prince Mirko (mort en mars 1918), les autres membres du gouvernement et les députés.

En août 1916, on a proposé au roi Nicolas d'abdiquer en faveur de son petit fils Alexandre de Serbie ; en janvier 1917 on lui a demandé de faire une déclaration nette en faveur de l'union serbo-monténégrine. Ces deux propositions ont reçu une réponse défavorable ; le roi exige pour lui et pour sa famille l'indépendance et l'agrandissement du Monténégro.

Le *Comité monténégrin pour l'union nationale* des Serbes, Croates, Slovènes a déclaré la guerre au roi Nicolas ; nous en sommes à la phase des pamphlets, brochures, conférences. La thèse du comité présidé par l'auteur de nos deux brochures est que : le Monténégro est issu du grand Etat serbe et c'est dans cet Etat qu'il doit rentrer. Un Monténégro séparé, après cette guerre, n'aurait plus de raison d'être; il ne serait qu'un fief dynastique qui n'est actuellement revendiqué que par le roi et un petit nombre de gens de son entourage, appuyés sur l'Autriche qui tient à l'individualité du Monténégro. Faire rentrer le Monténégro dans les frontieres de 1915, serait le condamner à un nouvel esclavage, ce serait l'obliger à reprendre la lutte et à détruire de force les frontières élevées arbitrairement.

C'est très net, comme on le voit; mais voici la thèse opposée, non moins claire et que je trouve dans un article de la *Revue contemporaine* du 25 février 1918 : « les Monténégrins n'accepteront jamais la perte complète de leur individualité en faveur de la Serbie, c'est-à-dire en faveur d'une union exclusive avec la Serbie, sans l'union simultanée avec les autres pays yougoslaves. Ils n'ont pas combattu pendant près de six siècles et ne sont pas entrés dans cette guerre pour tomber sous la dépendance de qui que ce soit, fût-ce de la Serbie. Bref, le Monténégro n'entrera dans l'union que si le principe des nationalités l'emporte sur le fameux principe d'équilibre, c'est-à-dire lorsque toutes les aspirations du peuple serbe et du peuple yougoslave seront satisfaites. Tant que ses aspirations ne seront pas réalisées, le Monténégro gardera son individualité politique. C'est ce que

réclame sa dignité et son rôle historique dans la vie du peuple yougoslave »[1].

Nos lecteurs peuvent maintenant se faire une idée du débat serbo-monténégrin, il ne peut laisser indifférente l'opinion publique en France. Il ne faudrait pas en effet que la destinée, ou les malheurs à venir, du Monténégro devinssent plus tard une calamité européenne. Notre devoir est de bien nous renseigner sur cette question d'un Monténégro indépendant ou non, et notre intérêt est qu'on lui donne une solution durable et méditée[2].

Félix Bertrand.

Dr Grasset, **Devoirs et périls biologiques** : vol, in-8o, 546 pages, Alcan, 1917' 10 francs.

Un socialiste essaiera de fonder les sciences morales et sociales sur une théorie des rapports entre le capital et le travail ; — un musicien — épris de beauté, essaiera de le fonder sur une théorie de l'harmonie universelle ; — un rationaliste, sur la connaissance du vrai et la volonté de le réaliser ; — un tolstoïsant, sur la non-résistance au méchant ; rien donc d'étonnant, à ce qu'un médecin veuille fonder la morale et la socialité sur la médecine ; rien non plus d'étonnant à l'entendre dire que sa science est seule capable de servir de base solide à d'autres sciences ; il est le héraut, et peut-être la victime, de sa spécialisation, comme les maîtres de Monsieur Jourdain, dans l'acte Ier de la pièce.

La thèse du savant professeur de Montpellier n'est pas neuve ; elle est un développement de cette idée plus que centenaire : les hommes ne sont pas nés pour combattre les uns contre les autres, mais pour s'aider les uns les autres et collaborer ensemble au progès incessant et indéfini de l'espèce. Son ouvrage pourrait être écourté d'un tiers, si les citations qui l'ornent, ou l'alourdissent, étaient supprimées. Après tant d'autres, il a noirci beaucoup de papier pour peu de chose ; il aurait dû se résigner à faire moins long ; « qui ne sut se borner »..... ainsi, il n'aurait pas contribué à la raréfaction du papier sur le marché français[3].

Félix Bertrand.

---

1. Ces lignes sont signées Vladimir Popovitch, auteur de deux autres ouvrages, dont le plus important, *imprimé comme manuscrit*, « *le Monténégro pendant la grande guerre* ». (In-8o, 320 pages) vient de paraître chez Lang, Blanchoug et Cie, 7, rue Rochechouart, Paris, 1918.

2. J'ai négligé dans les deux brochures de M. Radovitch tout ce qui a trait à la situation économique du petit royaume ; je signalerai seulement deux détails : sa dette publique était en 1915 de cent millions ; en Amérique vivent plus de vingt mille Monténégrins.

3. « Il n'y a pas de sots métiers » (p. 98) ; c'est entendu ; mais il y a de sales métiers, celui d'empoisonneur public, ou celui de tenancier d'une maison de tolérance ; d'où il suit qu'il ne faudrait citer des proverbes qu'avec précaution, ou bien éviter les clichés.

— La librairie Berger-Levrault a publié dans la collection des « Pages d'histoire » les *Communiqués officiels* des mois d'août, de septembre et d'octobre-décembre 1917 (nos 146, 147 et 149). Le no 148 contient, sous le titre *le Mensonge autrichien*, les documents relatifs à l'incident Czernin-Clémenceau, non seulement les « bafouillements » du gouvernement austro-hongrois, mais les commentaires de la presse des neutres et des ennemis. Quels que soient ces commentaires, la lettre de l'empereur Charles à son beau frère, Sixte de Bourbon, subsiste : Charles proteste de ses vives sympathies et de celles de toute sa monarchie pour la France ; il déclare que tous admirent sans réserve le peuple français et son armée, sa force de résistance, son élan magnifique, son admirable bravoure traditionnelle, son esprit de sacrifice ; il juge que la Belgique doit être rétablie entièrement dans sa souveraineté, avec ses possessions africaines et le dédommagement de ses pertes ; il promet également de rétablir la Serbie. — A. C.

— On a pu se plaindre en France jusqu'en 1917 de n'être pas suffisamment renseigné sur les choses d'Orient ; divers comités se sont fondés à Paris pour remédier à cet inconvénient ; Roumains, Serbes ont leurs journaux hebdomadaires et leurs bulletins mensuels ; et voici qu'une Revue nouvelle (*L'Orient illustré*, revue mensuelle, 3 rue Caulaincourt, Paris ; un an 20 fr.) paraît où l'on trouvera, avec de très nombreuses photographies, des faits, des documents bien choisis, tous importants, des conférences de vulgarisation sur la Turquie, l'Arménie, la Grèce démocratique et républicaine, le Monténégro, la Serbie, la Yougoslavie... Elle est intelligemment rédigée et la variété des sujets abordés et des informations recueillies par ses actifs rédacteurs, ne manquera pas de lui attirer les nombreux lecteurs qu'elle mérite. Tel est, du moins, notre souhait. — Félix Bertrand.

QUESTIONS ET RÉPONSES

957. — Académie. Quel est le brûlant candidat à l'Académie qui disait que sur son cœur le thermomètre montait à quarante ?

— Henri de Bornier.

958. — Artiste accompli dans le genre tempéré. De qui a-t-on dit cela ?

— C'est ainsi que Cousin a défini Voltaire.

959. — Le duc d'Aumale et le prince Napoléon. Après la fameuse *Lettre* du duc d'Aumale au prince Napoléon *sur l'histoire de France*, ne fut-il pas question d'un duel entre les deux personnages ?

— En demandant qu'on ne poursuivît pas la publication de la brochure, le prince Napoléon sembla d'abord vouloir en faire une affaire personnelle entre lui et le duc d'Aumale. Mais M. de Persigny lui remontra qu'il n'était pas politique de se battre, et l'empereur lui insinua qu'il serait, sinon politique, du moins très utile à sa réputation, de dégaîner. La camarilla du prince jugea que le moment était passé, tant et si bien que le prince Napoléon trouva qu'il était trop tard pour prendre un parti, et par conséquent qu'il n'y avait rien à faire. Et il ne fit rien.

960. — Bright. Cobden le comparait à un lion ; pourquoi ?

— « Bright, disait Cobden, a le courage d'un lion ; il dit toujours tout haut ce que les autres ne disent jamais que tout bas ».

961. — Chénier et Chênedollé. On dit que Chênedollé connut les manuscrits d'André Chénier avant qu'ils fussent publiés en 1819 par Latouche ; qu'en pensait-il ?

— Ils lui furent communiqués par Daunou, et il disait alors — en octobre 1814 — qu'il avait éprouvé « un des plaisirs poétiques les plus vifs » et qu'on devrait éditer les poésies de cet André Chénier, « plein d'un talent si beau ». Il ne fallait pas, ajoutait Chênedollé, qu'un tel trésor fût enfoui ; « il y a, dans les élégies surtout, des choses vraiment admirables ».

962. — Le Christ a la Chambre des députés. Est-il vrai que, sous la Restauration, il y avait un crucifix pendu au mur, derrière le fauteuil du président ?

— Il en fut, tout au moins, question. Dans une séance des comités secrets de la Chambre de 1815, un membre demanda que l'image du Christ en croix fût placée au dessus de la tête du président : « Je demande en outre, ajouta Beugnot, qu'on inscrive au dessous ses dernières paroles : « Mon Dieu, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font ».

963. — Commissions (Les). Qui a dit, et en quels termes, que ce sont des réunions où beaucoup ne font pas ce que ferait un seul ?

— Ce sont, a dit Mérimée, « des réunions où plusieurs personnes ne font pas la besogne que ferait un seul beaucoup mieux ».

964. — Créancier. Qui disait récemment que l'enfant est le créancier de ses parents ?

— Dans une pièce de 1907, *La maison d'argile* (acte III) Émile Fabre a dit : « Quand on a infligé la vie à un enfant, on est devant lui comme un débiteur devant son créancier ».

965. — Descartes. Quel personnage avait coutume de relire souvent le *Discours sur la méthode* ?

— Émile Ollivier avait, dit-il, l'habitude de relire le *Discours sur la méthode* tous les deux ou trois ans.

966. — Dictateur. Est-il vrai qu'au 18 brumaire, tout en voulant la chose, certains ne voulaient pas du mot ?

— L'anecdote suivante démontre assez l'empire des mots. Le général Macors qui commandait l'armée de Batavie, apprit au 18 brumaire que Bonaparte avait été nommé dictateur ; tout le monde, racontait-il à Marmont, fut au désespoir ; on craignit un soulèvement ; mais lorsqu'on sut que Bonaparte était premier consul, on respira à l'aise.

967. — Il faut dîner. Quelle est la grande journée qui fut close par ces mots, lesquels sont toujours de circonstance ?

— La journée du 19 brumaire. Lorsqu'elle fut acquise, et non sans peine, « il faut dîner », dit Talleyrand.

968. — Discours de réception. De quelle époque date le discours de réception à l'Académie française ?

— Patru introduisit à l'Académie le discours de réception. Il s'avisa, à son entrée (1640), d'adresser un si beau remerciement à la Compagnie qu'on obligea tous ceux qui furent reçus depuis d'en faire autant.

969. — Duvet. Le duvet n'aurait-il pas, lui aussi, fourni une ingénieuse périphrase aux auteurs du XVIIIe siècle qui n'osaient employer le mot propre ?

— Buffon, dans son portrait de l'oie, dit qu'on lui doit non seulement la plume, « instrument de nos pensées », mais « cette plume délicate sur laquelle la mollesse se plaît à reposer ».

970. — Écume. Qui a dit d'une grande fortune soudainement ruinée : « ce n'est plus qu'un peu d'écume » ?

— Dans son sermon sur l'ambition, Bossuet compare une grande fortune écroulée à un grand arbre dont il ne reste qu'un tronc inutile, et il ajoute : « Est-ce là ce fleuve impétueux qui semblait devoir inonder toute la terre ? Je n'aperçois plus qu'un peu d'écume ».

971. — Expert. Quel est l'accusé qui disait qu'il n'y a rien de ne plus inexpert qu'un expert ?

— Babeuf, à son procès, disait de l'expert Guillaume : « Rien de plus inexpert que cet expert. »

972. — Faire son affaire et se f..... du reste. On dit qu'un célèbre médecin traduisait ainsi le précepte *recte agere et laetari*. Quel est ce médecin ?

— Dubois, un des médecins de Napoléon Ier.

973. — Fontanes et Bonaparte. — D'où vint le goût de Bonaparte pour Fontanes ?

— Pour les uns, Fontanes dut sa faveur d'abord à une lettre fort élogieuse qu'il adressa au général Bonaparte le 15 août 1797 et imprima dans son journal *Le Mémorial*, puis à son fameux éloge funèbre de Washington prononcé aux Invalides le 20 pluviôse an VIII. Mais il y a une autre version Sous l'Empire, on croyait beaucoup au mollet : c'est le mollet de Fontanes qui aurait fait sa fortune.

974. — Fouché. — Quelle est la valeur de ses Mémoires ?

— Ces Mémoires ont été jugés apocryphes, mais à tort. Fouché les a certainement inspirés, et ce n'est pas un témoignage qu'il faut négliger.

975. — Gris. Le gris qui est la couleur actuelle de l'uniforme allemand, fut-il jadis employé de la même façon ?

— Nous connaissons un ordre du tsar Alexandre I (12-24 septembre 1812) qui prescrit d'habiller en gris, à cause du manque de drap vert, toutes les troupes de la réserve.

976. — Haras des pages. Quel est le roi qui, après avoir montré les chevaux de son écurie, montra, comme il disait, un plus beau

haras, le haras de ses pages, gentilshommes bien nourris ou éduqués, dont chaque année, il envoyait dans ses troupes et « sortait hors de pages « les cinquante meilleurs ?

— Henri II, roi de France.

977. — Histoire et tragédie. Qui a dit que l'histoire « ne plait que comme la tragédie, qui languit si elle n'est animée par les passions, les forfaits et les grandes infortunes ? »

— Voltaire, et il ajoutait : « il faut armer Clio du poignard, comme Melpomène ».

978. — Lamoricierge. Lorsque le général Lamoricière alla se mettre à la tête de l'armée du pape, on s'avisa de l'appeler le général *Lamoricierge*. De qui le mot ?

— Il est sûrement de Panizzi. Mais on prête à Lamoricière un autre mot qui serait la revanche de celui-là. Il aurait dit au pape : « Ayez d'abord des canons rayés, ensuite rayez quelques-uns de vos *canons* ».

979. — Légende. Qui a parlé, à propos des Bonaparte, du charme de la légende qui entraînait vers eux le peuple français?

— Dans une lettre du 14 septembre 1859, Ledru-Rollin rappelle qu'il a toujours craint les Bonaparte et voulu les bannir : « Je savais qu'il fallait prémunir les masses contre leur propre entraînement, et je prévoyais que le peuple, à peine émancipé, serait bientôt sous le charme de la légende ».

980. — Maniaque de style. — De qui a-t-on dit de cela?

— C'est ainsi que Georges Pellissier a défini Flaubert.

981. — Manteau d'armes. Qu'est-ce qu'on nommait ainsi au XVIIIe siècle?

— La grande tente qui recouvrait les faisceaux au bivouac et les préservait de la pluie.

982. — Margouillis national. Qui a employé cette expression sous la Révolution et à quel propos?

— Lafayette, retiré en Hollande après sa sortie d'Olmütz, appelait « le margouillis national » le gouvernement du Directoire (Barras, Sieyes, Roger-Ducos, Gohier et Moulin).

983. — Mérite. Qui a dit que le mérite console de tout?

— Sainte Beuve, parlant de La Bruyère qui eut à souffrir des hommes et qui souvent laisse percer l'amertume, a écrit ceci : « En fin de compte, l'élévation l'emporte chez lui sur la rancune; l'honnête homme triomphe de l'auteur. Son épitaphe pourrait être : *Le mérite console de tout* ».

984. — Miel. De qui est ce vers d'ailleurs inexactement reproduit.

Ils prennent les enfants au miel de leur parole?

— Ce vers est sans doute une réminiscence, avec variante, d'un vers de Laprade qui représente dans l'épilogue de *Pernette* l'héroïne accueillant à son foyer les marmots du village :

Elle y prenait l'enfance au miel de sa parole.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 juillet 1918.* — M. Salomon Reinach présente des photographies et une note envoyées par M. E. Passemard et relatives à la découverte par lui faite de sculptures existant sur les parois d'une caverne à Isturitz (Basses-Pyrénées). Il insiste sur l'importance de ces sculptures.

M. Homolle achève la lecture de sa notice sur Maxime Collignon directeur et collaborateur des *Monuments Piot.*

M. Paul Girard lit un mémoire sur la langue d'Homère. — MM. Maurice Croiset et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 juillet 1918.* — M. Henri Omont annonce que quelques fragments d'un très ancien manuscrit latin en écriture semi-onciale, du ve ou du vi^e^ siècle, ont été récemment découverts par M. Reygasse, administrateur de Tébessa (Constantine), et viennent d'être offerts à la Bibliothèque nationale par M. Stéphane Gsell. Ces fragments, découverts dans une grotte où s'étaient réfugiés des chrétiens, appartiennent à un ouvrage théologique perdu qu'il faut peut-être identifier avec le premier des *Libelli instructionis* d'un auteur chrétien de la fin du ive siècle, Nicétas de Remesiana.

M. Clermont-Ganneau entretient l'Académie d'un style à écrire du Musée de Cologne, publié depuis longtemps dans le t. XIII du *Corpus.* On y lit : HEGO | SCRIBO | SINEM | MANVM, chaque mot étant disposé sur une des faces de l'objet. Le sens que l'on obtient en prenant *sinem manum* comme synonyme de *sine manu* n'étant pas satisfaisant, M. Clermont-Ganneau propose de voir dans ces deux groupes de lettres la phrase : *sine m[i] manum,* « prête-moi ta main », et pense que l'original doit porter, au lieu de HEGO : ET EGO. — MM. Théodore Reinach et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 26 juillet 1918.* — M. Salomon Reinach lit une note de M. Jullian relative à un casque de gladiateur trouvé à Pompei et conservé au Musée de Naples. M. Jullian voit avec M. Bienkowsky, dans le sujet figuré qui décore ce casque, une allusion au triomphe de Germanicus. Trois captifs y sont représentés auprès de trophées : ce seraient Arminius, Thusnelda et Thumelicus. — M. Salomon Reinach ajoute quelques observations.

M. Homolle présente, de la part de M. Rey, chef du Service archéologique de l'armée d'Orient, une carte où ont été reportés les emplacements des différents *tumuli* fouillés par le corps expéditionnaire dans la région de Salonique et de Monastir.

M. Pottier lit une lettre de M. Alfred Merlin, correspondant de l'Académie, sur une terre cuite peinte, trouvée dans une nécropole de Carthage, et qui représente une femme richement vêtue, tenant à la main un objet circulaire. M. Pottier voit dans cet objet un tympanon. Il ajoute quelques remarques sur le costume très original que l'artiste a fidèlement figuré. — MM. Salomon Reinach, Bouché-Leclercq et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Dieulafoy communique une note de M. Joulin sur les Celtes d'après les découvertes récentes faites dans le Midi de la France et en Espagne. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 2 août 1918.* — M. Maurice Croiset, président, adresse les condoléances de l'Académie à M. Emile Picot, dont l'un des fils, le capitaine James Picot, vient de tomber au champ d'honneur.

M. Fr. Cumont, associé étranger, décrit, d'après MM. E. Gatti et F. Fornari, la basilique souterraine, richement décorée, découverte l'an dernier à Rome près de la Porta Maggiore et qui, au commencement du premier siècle a. C., servait à un culte mystique non encore identifié, peut-être célébré par une association néo-pythagoricienne. — MM. Théodore Reinach, Bouché-Leclercq, Clermont-Ganneau et Salomon Reinach présentent quelques observations.

M. Louis Leger communique un travail sur la vie académique des Slaves méridionaux. Les deux centres intellectuels sont Zagreb (Agram) chez les Croates et Belgrade chez les Serbes. L'Académie sud-slave d'Agram, dont le nom indique assez les tendances, a été fondée en 1867 sur l'initiative et en partie aux frais de Mgr Strossmayer. L'Académie royale de Belgrade a succédé en 1886 à la Société des sciences de cette ville dont M. Leger raconte les origines. Elle avait sous sa tutelle trois établissements : la Bibliothèque nationale qui, au début de la guerre, possédait environ 50,000 volumes, le Musée national et le Musée serbe, particuliè-

rement intéressant au point de vue historique et ethnographique. M. Leger énumère et apprécie les nombreuses publications des deux Académies, auxquelles il appartient depuis de longues années. — M. Maurice Croiset présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 9 août 1918.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un décret autorisant l'Académie à accepter une donation entre vifs à elle faite par M. le chanoine Ulysse Chevalier, membre libre de la compagnie (100 fr. de rente pour attribuer tous les cinq ans une médaille à des travaux archéologiques concernant le Dauphiné et la Provence).

M. Salomon Reinach lit une note sur une grande vente à Rome. Il s'agit de celle des biens personnels de l'empereur Commode, vendus publiquement à Rome en 193. M. Reinach essaie de montrer qu'il subsiste des extraits des affiches de cette vente et en commente les détails. Il s'arrête surtout sur les voitures munies de compteurs de vitesse et d'horloges, appareils déjà mentionnés sous Auguste, mais qui furent perfectionnés dans la suite. Il estime que ces perfectionnements sont dûs à Héron d'Alexandrie, auteur dont la date est incertaine, mais qui appartiendrait, suivant M. Reinach, à la fin du siècle des Antonins (160-180 p. C.). Les principes sur lesquels sont fondés nos taximètres étaient déjà familiers à cet ingénieur. M. Reinach se demande ensuite pourquoi la science grecque, si riche en promesses, s'est arrêtée dans la voie des applications. Il signale de cela trois causes, qui sont le manque de brevets d'invention, l'esclavage, fournissant une main-d'œuvre surabondante, et le préjugé stoïcien contre le luxe, englobant dans une même réprobation l'étalage inutile de la richesse et les progrès matériels qui contribuent à faciliter la vie. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, fait une communication sur la triple commémoration par l'Eglise byzantine, le 3e, 9e et 40e jour après le décès. Cet usage, dont on donnait encore au moyen âge une explication physiologique tirée de la décomposition du cadavre, remonte au paganisme. L'Eglise d'Orient paraît avoir combiné la pratique grecque de faire des offrandes sur la tombe le 3e, 9e et 30e jour avec la tradition syrienne qui plaçait ces sacrifices funèbres le 3e, 7e et 40e jour. La religion astrale des Sémites enseignait qu'à ces dates, marquées par des nombres sacrés, la lune exerçait une action plus puissante sur la putréfaction des corps. M. Louis Canet a montré que la recension des Septante, admise à Antioche, altéra le texte de divers passages pour pouvoir justifier par des exemples bibliques la célébration du 40e jour. — MM. Bouché-Leclercq, Salomon Reinach et Dieulafoy présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 16 août 1918.* — M. J.-B. Chabot fait une communication sur l'inscription bilingue, grecque et palmyrénienne, contenant le tarif de l'octroi de la ville de Palmyre, édicté en l'an 137 p. C. Cette inscription, découverte en 1881, a été l'objet de nombreux travaux; mais à cause du mauvais état des textes, plusieurs passages n'avaient pas encore été lus en entier. M. Chabot a réussi à rétablir le texte palmyrénien des articles concernant les droits à payer sur les mulets, sur les fourrages verts, sur les statues de bronze. Il a pu compléter aussi le texte grec du dernier paragraphe de l'édit relatif au droit de pacage et qui est un des articles les plus intéressants de ce document. — MM. Haussoullier, Alfred Croiset, Théodore Reinach et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Leger donne lecture d'un mémoire sur l'histoire de la Société des sciences de Prague et de l'Académie tchèque. La société royale des sciences date officiellement de 1784. A cette époque, ni Vienne ni Budapest n'avaient de corps académique. Au XIXe siècle, cette Société est devenue bilingue et a joué un rôle sérieux dans les progrès de la science tchèque. L'Académie, elle, est purement slave. Elle date de 1888 et doit sa fondation à la munificence de l'architecte Hlavka qui en fut le premier président. M. Leger résume l'activité de ces deux compagnies et indique le caractère de leurs publications.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant ; Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — **15 septembre** — **1918**

Dévaud, Les maximes de Ptahhotep (A. Moret).
Coulton, La vie sociale en Angleterre (S. R.)
Smith, Rabelais et son temps (L. R.).
Lachèvre, Claude Le Petit (L. Roustan).
De Vrijer, Regius (L. R.).
M. Borély, Le génie féminin français (L. Roustan).
A. Germain, Renée Vivien; Université de Cambridge, Science et nation (S. Reinach).
Destrée. Figures italiennes (A. P.).
S. Stanojévitch, Le problème yougo-slave; Zujovitch, Le sol en Balkanie; Tchoubinski, La limite serbo-croate; A. Stanojevitch, Les pays de la nation serbe; Primoratz, La question yougo-slave; Yakchitch, L'Europe et la Serbie (F. Bertrand).
Mgr du Vauroux, Guerre et patriotisme; H. Celarié, En esclavage; Des Ombiaux, La littérature belge; W. Breton, La résurrection d'une armée; Crokaert, Brialmont (F. Bertrand).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

Eugène Dévaud. **Les Maximes de Ptahhotep d'après le papyrus Prisse, les papyrus 10371-10435 et 10509 du British Museum et la tablette Carnarvon. Texte.** II p. et 53 p. lithog. in-4°. En vente à la librairie A. Rody. Fribourg (Suisse), 1916.

Les *Maximes de Ptahhotep* constituent le second des « livres » transcrits sur le papyrus Prisse de la Bibliothèque Nationale (le premier « livre » nous a conservé les *maximes de Gemnika*.) Le papyrus avait été trouvé par Prisse dans une nécropole du Moyen Empire, à Drah-Aboul-Neggah, probablement lors des fouilles exécutées à Thèbes en 1843 (cf. E. M...., *Notice sur Prisse d'Avennes*, p. 23 et suiv.); il fut donné à la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles), en même temps que la Chambre des ancêtres de Thoutmes III, la stèle de Bakhtan et l'hymne à Osiris. Prisse en publia un excellent *fac-similé* lithographié en 1847. Il fallut attendre plus de soixante ans pour avoir une édition moderne en phototypie; nous la devons à un égyptologue suisse M. G. Jéquier : *le Papyrus Prisse et ses variantes*, Paris, Geuthner, 1911. C'est sur cette base qu'a travaillé un autre égyptologue suisse, M. Dévaud, déjà connu par d'excellents travaux de philologie; il a pu utiliser les nombreuses variantes aujourd'hui connues du texte primitif. Le papyrus Prisse

date de la fin du Moyen Empire, mais les Maximes de Ptahhotep ont été retrouvées sur des fragments de papyrus, du M. E. également, conservés au Brétish Museum sous les nos 10435 et 10371, reproduits par M. Jéquier; le texte commence à la maxime 19 du p. Prisse; comparé à celui-ci, « il offre des variantes orthographiques et des interversions, adjonctions, suppressions de phrases ou de formules entières « (Jéquier). Le début des Maximes, qui manque aux papyrus cités du B. M., s'est retrouvé ailleurs :

1° Sur une grande tablette de scribe (dont le revers porte un texte de l'époque des Hyksôs), provenant de fouilles faites sur le même site de Drah-Aboul-Neggah, en 1909, par lord Carnarvon. La tablette Carnarvon, aujourd'hui au Musée du Caire (n° 41790), a été publiée par G. Maspero (*Recueil de Travaux*, XXXI, p. 146), et reproduite en phototypie par Jéquier.

2° Sur un papyrus de la XVIIIe dynastie, actuellement au British Museum, n° 10509, publié par E. A. Wallis Budge (*Fac-similies of egyptian hieratic Papyri*, pl. 34-38, 1912) quelque temps après l'apparition de l'édition Jéquier. La tablette Carnarvon donne le duplicata des 8 premières lignes du pap. Prisse; le pap. 10509, avec quelques interversions, les 24 premières maximes (sur 46).

Les *Maximes de Ptahhotep* offrent donc cette particularité heureuse, rare en égyptologie pour un texte littéraire, de nous être parvenues sous diverses versions d'époques variées; on peut leur appliquer les méthodes de la philologie classique et tenter d'établir un texte critique par l'étude, la comparaison, le classement des manuscrits. M. Dévaud a assumé cette tâche difficile; la seule partie publiée de son travail ne comprend que l'établissement du texte, mais celui-ci, étudié dans toutes ses variantes, se présente sous un aspect tout nouveau, comparé aux transcriptions antérieures de Chabas, Virey, Revillout, basées sur l'étude du seul pap. Prisse. M. Dévaud donne d'abord (p. 7-14) une « transcription servile » des pap. très mutilés du British Museum; puis (p. 15-53) il assemble ses matériaux et les présente simultanément. Sur la partie droite de chaque feuille, il donne la version du pap. Prisse en comptant chaque développement par section (*chapitres* ou *maximes*) [1] et chaque maxime en « vers ». Le pap. 10509 offre ici une indication très précieuse; des points suscrits divisent effectivement le texte en phrases rythmiques (ce qui justifie au moins en principe les théories, restées malheureusement inédites, de Grébaut sur la poésie égyptienne) [2]. A gauche du pap.

1. Par une inconséquence de rédaction, M. D. appelle p. 1-2 *max(ime)* les divisions qu'il qualifie p. 3 de *chap(itre)*.

2. M. Virey dans ses *Études sur le pap. Prisse*, (Bibl. de l'École des Hautes-Études, fasc. 70, 1887) présentait son travail à M. Grébaut, alors professeur à l'École, « comme contenant l'application constante des règles reconnues par lui qui régissent la poésie égyptienne ».

Prisse ainsi présenté, deux colonnes donnent les variantes. La transcription ici, n'est plus servile : l'auteur compare les textes et choisit pour les maximes un ordre logique, pour les mots une leçon correcte ; il rappelle, en note, la leçon réelle du manuscrit. Bien qu'aucun terme ne soit traduit, la lecture du texte ainsi travaillé révèle au spécialiste une étude scrupuleuse de tous les détails.

J'attendrai la traduction et le commentaire pour juger dans son ensemble l'œuvre de M. Dévaud. Dès maintenant il apparaît certain que son Ptahhotep fera époque dans l'histoire littéraire de l'égyptologie non seulement par la valeur de sa transcription scrupuleuse, mais par ses qualités de méthode, d'érudition précise et probe, par l'habileté de la présentation. Sous sa forme actuelle, l'édition rend des services inestimables pour la compréhension d'un texte très difficile. Je ne doute pas que l'interprétation littéraire et grammaticale promise par M. Dévaud ne parachève dignement une œuvre déjà excellente.

A. Moret.

G. C. Coulton, **Social life in Britain from the Conquest to the Reformation**. Cambridge, University Press, 1918 ; in-8°, xvi-540 p., avec 4 planches.

Recueil de textes originaux et de traductions relatifs à la vie sociale en Grande-Bretagne, depuis la Conquête normande jusqu'à la Réforme. Ces extraits sont répartis en quinze sections, comprenant chacune une quinzaine de rubriques numérotées; les citations que l'éditeur a jugées les plus intéressantes sont signalées à la table des matières par un astérisque. Beaucoup ont été traduits pour la première fois du latin ou du français; les textes anglais ne sont pas modernisés, et quand il existait de vieilles traductions anglaises (Trevisa, Lord Berners, *Alphabet of Tales*), c'est à celles-là, de préférence aux traductions modernes, que les emprunts ont été faits. Les notes sont rares et se contentent, à l'ordinaire, d'indiquer les équivalents actuels de mots anglais hors d'usage (p. ex. *maystry* = *victory* ; *qweyntise* = *craft*).

Il manque à ce recueil utile une introduction qui eût pu être très intéressante, à savoir un exposé sommaire du sujet avec des renvois aux textes reproduits. Les brèves notices placées en tête des diverses sections ne tiennent pas lieu de ce précis des antiquités médiévales que l'auteur aurait pu et dû présenter à ses lecteurs. Espérons que l'un d'eux prendra la peine de le composer et qu'on le trouvera en tête d'une édition future, où j'ajoute que les notes explicatives devraient être multipliées, car je doute que beaucoup d'Anglais même instruits puissent lire sans secours le poème d'Hoccleve reproduit aux p. 164 et suiv., pour ne parler que de celui-là.

S. R.

W.-F. Smith. **Rabelais in his Writings**. Cambridge, University Press, 1918, in-16, p. 230. Sh. 6.

Aux lecteurs anglais de Rabelais M. Smith aura fourni un commentaire utile pour pénétrer plus intimément dans un auteur qui n'est pas seulement difficile pour des étrangers. Il a profité de tous les travaux dont Rabelais a été l'objet, en particulier des recherches de M. Lefranc et des collaborateurs de la *Revue des études rabelaisiennes*; il a lui-même sur certains points de détail proposé des explications personnelles et marqué aussi les lacunes qui restent à combler. Avant tout, il s'est attaché à préciser les sources de son auteur, à identifier les livres souvent curieux et rares dont il a si libéralement usé. L'étude de M. S. a adopté le plus simple des plans : elle suit la biographie en s'arrêtant sur les parties les plus discutées, par exemple, dès les premières pages, sur la date et le lieu de la naissance, sur l'éducation de Rabelais à Seuillé, à la Baumette, à Fontenay-le-Comte, à Maillezais ; sur ses relations avec le juriste Tiraqueau; sur ses différents séjours à Paris, à Lyon, à Rome, à Metz; sur ses protecteurs et ses adversaires. Un des moyens de démonstration auquel l'historien recourt souvent est l'information fournie par l'œuvre; le caractère autobiographique de ces œuvres d'imagination a été en effet établi assez fortement pour qu'il soit permis d'user de ce genre de preuves. L'examen des ouvrages est inséré à sa place dans la biographie. Pour le *Pantagruel* comme pour le *Gargantua* le critique, chapitre par chapitre, énumère les auteurs dont Rabelais s'est inspiré; il en dégage également les expériences personnelles ou les événements contemporains qu'il y a fait entrer en les déguisant plus ou moins. Ainsi l'original du personnage de Panurge serait le Cingar de Folengo; la querelle de Gargantua et de Picrochole est le procès de son père avec les Sainte-Marthe pour des droits de pêche ; la description fameuse de la tempête pourrait être appuyée sur une véritable aventure de Rabelais, si l'on admet avec M. S. qu'en accompagnant à Rome le cardinal du Bellay, il serait revenu avec les bagages par mer de Gênes à Marseille. Chacune de ces conjectures est fondée sur des arguments qui les rendent plausibles. Les livres III, IV et V sont étudiés de la même façon et avec la même attention à découvrir les sources les plus cachées. Les emprunts aux auteurs anciens, Hippocrate, Gallien, Pline, à leurs commentateurs arabes, plus encore aux humanistes, Erasme, Budé, ou à des œuvres obscures, comme le *Baldus* de Folengo, l'*Hypnerotomachia* de F. Colonna, sont soigneusement relevés. Quant au livre V, qui a été considéré souvent comme apocryphe, M. S. paraît disposé à l'accorder à Rabelais, sauf pour certains passages qui seraient interpolés ; ce sont justement ceux qui en font suspecter l'authenticité.

Une dernière partie de l'étude de M. S. envisage certaines questions d'intérêt général : ainsi l'attitude de Rabelais à l'égard de la

religion, Rabelais considéré comme juriste, comme médecin, comme humaniste; la place que tiennent dans ses fictions les allusions historiques; sa manière de traiter les prologues; ses catalogues et énumérations de termes. Ici encore c'est du point de vue des sources que l'auteur a envisagé ces enquêtes de détail; il a partout cherché à découvrir les emprunts de Rabelais.

Entouré de tous ces renseignements, le lecteur de langue anglaise sera moins rebuté par l'entassement de l'érudition rabelaisienne et l'incohérence apparente de ses imaginations. Mais le commentaire si nourri de M. S. rendra des services chez nous également, car il représente un travail de mise au point des dernières recherches sur Rabelais et il signale aussi quelques contacts de notre grand humoriste avec la littérature anglaise, avec Chaucer, Shakespeare, Butler, Swift, sur lesquels la critique française n'a pas encore appelé l'attention. Enfin il est juste de louer le soin ordinaire qui distingue l'exécution matérielle de toutes les publications de l'imprimerie universitaire de Cambridge.

L. R.

Frédéric Lachèvre. Le Libertinage au XVIIe siècle. **Claude Le Petit,** Parisien, brûlé le 1er septembre 1662. Sans lieu d'édition, 1918, in-8°, p. 67.

M. Lachèvre continue ses érudites recherches sur la poésie libertine du XVIIe siècle. Il prépare en ce moment une édition des œuvres de Claude Le Petit, un de ces successeurs de Théophile, dont il a naguère si minutieusement instruit le procès. La notice biographique destinée à servir d'introduction à cette curieuse réimpression vient d'être publiée en un tirage à part. On n'avait sur l'auteur que des renseignements bien épars et quelquefois erronés; à force de patientes investigations M. L. est parvenu à reconstituer les éléments les plus sûrs de l'aventureuse et tragique carrière de son héros. D'après l'interrogatoire du procès qui la termina, Claude Le Petit ou Petit serait né en 1638 ou 1639, à Beuvreuil, commune de Dampierre en Normandie. Mais son biographe conjecture d'une façon plausible qu'il est plutôt né à Paris. Il était le fils du marchand tailleur Edouard Le Petit et fut élevé par une de ses tantes à Beuvreuil. Il étudia au collège de Clermont qu'il quitta tout d'un coup, s'il n'en a pas été chassé, et commença ses études de droit. Il fait déjà sa société de libertins et d'écrivains licencieux, collabore en 1655 par un madrigal effronté à l'*Escole des filles*, dont les auteurs furent, l'un brûlé en effigie, l'autre condamné au banissement; lui-même devait être sept ans plus tard le héros et la victime d'un procès pareil. Privé des subsides paternels et dépourvu de toutes ressources, il demande à sa plume de hasardeux moyens d'existence, rime des pièces faciles pour la *Muse de la Cour* qu'un libraire besogneux imprimait pour faire concurrence à la gazette de Loret. Vers la fin de 1657 Claude disparaît

brusquement de Paris : il avait assassiné un soir dans une église un jeune moine Augustin; l'histoire est restée obscure, mais elle obligea le criminel à un éloignement volontaire. Il dut mener en Espagne et dans les autres pays où il traîna son exil la pitoyable existence des Gil Blas; à défaut d'autres trésors, il s'enrichit d'observations satiriques pour sa future *Europe ridicule*. Rentré dans son pays en février 1661, il en aurait publié le morceau le plus opportun, le *Paris ridicule*, s'il n'avait reculé devant les audaces du poème. Il fréquente les beaux esprits, ses anciens amis, en même temps que de jeunes auteurs, comme Boursault, de Vizé, Richelet, Jean Rou, et de nouveau espère avec des rimes payer ses dettes. Il adapte de l'espagnol l'*Escole de l'Interest* de Piedrabuena, le *Prince chrestien et politique* de Foxardo, esquisse un éloge en dixains des prosateurs et des poètes du temps, la *Milliade oratoire* et la *Milliade poétique*, puis changeant de genre, écrit des amplifications en vers pieux, *Les plus belles pensées de Saint Augustin*, mais presque aussitôt reprend son ancienne plume pour le récit à demi autobiographique d'une aventure d'amour, *L'Heure du berger*. Persuadé de l'attrait plus puissant de la littérature galante ou obscène sur son public, il réunit ses poésies les plus osées dans le *Bordel des Muses* qu'il place effrontément sous l'invocation de Théophile et où il fait entrer sous le titre de l'*Europe ridicule* des tableaux piquants de Paris, Venise, Vienne, Londres et Madrid. A peine le recueil de « Théophile le Jeune » était-il aux mains de l'imprimeur que la police saisissait le manuscrit et la chambre criminelle du Châtelet condamnait l'auteur au feu le 26 août 1662; le Parlement de Paris confirma la sentence qui fut exécutée le 1er septembre. Claude Le Petit mourut courageusement; avant d'aller au supplice, il fit tenir à un baron de Schildebeck qu'il avait connu en Allemagne une copie secrète du fatal recueil.

Telle fut la brève existence de ce pauvre bohème, que le goût encore très vif de ses contemporains pour les hardiesses de plume, entretenu, je le crains, par ces répressions atroces, avait sans doute poussé à demander des expédients à la littérature priapique. M. L. qui a réuni pour cette biographie tant de renseignements curieux et inédits, a suivi dans les dernières pages l'humble fortune de Claude Le Petit et relevé jusque dans notre époque toutes les mentions qui ont été faites de sa personne ou de son œuvre.

L. Roustan.

M. J. A. de Vrijer. **Henricus Regius**. Een « cartesiansch » hoogleeraar aan de Utrechtsche hoogeschool. S. Gravenhage, Nijhoff, 1917, gr. in-8°, pp. 221 et 22. Fl. 3.

Regius tient parmi les disciples de Descartes une place originale qui méritait l'étude minutieuse que lui a consacrée M. de Vrijer. Henri de Roy, né et mort à Utrecht (1598-1679), qui enseigna la

médecine à l'Université de sa ville natale peu après sa fondation (1636), était resté en correspondance avec Descartes de 1638 à 1645. Malgré l'opposition que la nouvelle philosophie avait rencontrée en Hollande, où Aristotéliciens et théologiens s'étaient unis pour fermer la route aux doctrines cartésiennes, Regius, tout en témoignant pour l'autorité de la Bible les mêmes ménagements que son maître pour l'Eglise romaine, avait manifesté ouvertement son attachement aux principes essentiels de Descartes. Il le suivait d'autant plus librement qu'il retrouvait en lui plutôt la confirmation des résultats d'une spéculation personnelle ; son biographe a tenu à souligner l'originalité du nouveau disciple. Il eut de longues luttes à soutenir à Utrecht avec Voëtius, le tout puissant représentant de la philosophie scolastique et M. de V. nous a exposé en détail cette querelle fameuse dans l'histoire de la philosophie hollandaise. Cependant, en dépit de tant de gages donnés aux idées nouvelles, il y avait dans la manière dont Regius avait embrassé le cartésianisme assez de points qui le séparaient de Descartes pour qu'il ne lui devint pas à la fin tout à fait infidèle. Le médecin philosophe d'Utrecht était au fond moins philosophe que médecin, il penchait à faire plus grande la part du corps au détriment de celle de l'âme ; dans la distinction tranchée qu'établissait Descartes entre la substance pensante et la substance étendue Regius n'a pu le suivre ; pour lui, il ne sépare pas la pensée du corps. En fait « l'enfant terrible de Descartes », comme l'appelle M. de V., s'engageait dans la voie du matérialisme qui devait nécessairement se séparer de celle qu'avait ouverte le père du spiritualisme moderne. Ce fut surtout la publication de ses *Fundamenta physices*, déconseillée par Descartes, parce qu'il y avait aperçu nettement le divorce entre la pensée du maître et celle du disciple, qui provoqua la rupture de leurs relations. M. de V. a insisté à bon droit sur ces différences profondes dans la psychologie des deux penseurs ; elle a fait rejeter à Regius la doctrine des idées innées et aussi l'argument ontologique qu'en tirait Descartes pour prouver l'existence de Dieu, de façon que le disciple aboutit à une théologie toute différente. Au contraire, en physique, en physiologie, en cosmographie, Regius est plus voisin de Descartes et en opposition avec la plupart des savants hollandais contemporains ; il a franchement adopté le système de Copernic qui était encore hautement contesté en Hollande ; il est partisan de Harvey dans sa découverte de la circulation du sang.

L'auteur a partagé son étude en deux parties ; l'une qui retrace la biographie de Regius et sa carrière de professeur ; l'autre qui étudie sa doctrine, analyse avec beaucoup de sagacité la correspondance échangée entre Regius et Descartes et relève les points communs et les divergences. La première, chapitre spécial de l'histoire du mouvement scientifique en Hollande, n'a sans doute pour des lecteurs français qu'un intérêt secondaire, mais la seconde mérite leur attention

pour se faire une juste idée de la diffusion du cartésianisme à l'étranger.

L. R.

Marthe Borély. **Le Génie féminin français**. Paris, de Boccard, 1917, in-16. P. 296. Fr. 3 fr. 50.

Voici une franche déclaration de guerre faite par une femme aux féministes. Me Borély est persuadée que la société moderne, en accordant aux femmes plus de droits, une demi-émancipation, l'accès de plus en plus facile des carrières autrefois réservées à l'homme, leur a fait un présent funeste. Cette place que les plus impatientes estiment encore trop étroite, est pour elle en contradiction avec celle qui leur a été assignée par la nature et que l'ancien régime seul avait su comprendre. La femme d'alors, considérée à juste titre comme inférieure à l'homme pour les qualités intellectuelles, mais supérieure dans le domaine du sentiment, recevait sa culture uniquement par la fréquentation d'esprits supérieurs qu'à son tour elle contribuait à affiner et à enrichir. L'instruction que notre société démocratique donne aujourd'hui à nos jeunes filles, en la réglant à peu près sur celle de l'autre sexe, n'a pas compensé la perte de ce rôle social des femmes, et les mœurs républicaines modernes n'ont plus laissé aucune place à la vie des salons d'autrefois où cet échange de qualités de deux ordres de personnalités produisait les plus bienfaisants effets. Me B. est inépuisable à célébrer les mérites de toutes celles qui dans le passé ont représenté cette fleur de civilisation ; elle remonte jusqu'à Charlemagne, jusqu'aux cours d'amour, jusqu'à la Renaissance, mais s'arrête de préférence sur le XVIIe siècle. Les héroïnes de la Fronde, les grandes épistolières et les grandes romancières, toutes celles dont le salon fut célèbre, jusqu'aux illustres coquettes et même jusqu'aux précieuses, toutes lui apparaissent comme la personnification la plus parfaite du génie féminin de notre race, fait de sensibilité relevée par l'esprit. Déjà les mathématiciennes et les physiciennes du XVIIIe siècle sont vues de travers ; la femme du romantisme précipite la décadence ; quant à la suffragette du XXe siècle, elle est simplement un monstre, et si ses espérances doivent se réaliser un jour, il lui faudra porter la peine de la plus détestable régression qu'ait connue la société moderne. Me B. partage les idées des traditionnalistes chers à l'*Action française*, elle les cite volontiers, elle leur fait l'honneur de les prendre pour les purs conservateurs du bon goût et de la belle langue française, qui s'est perdue comme la conversation, comme les salons, comme tout le texte. Mais le lecteur ébloui de ce monde prestigieux où la femme est pour l'homme autant précepteur qu'élève, se demandera ce qu'était la grande masse de la population et si à tous les étages de la société et dans le milieu provincial les femmes jouaient ce rôle brillant que Me B. ne se console pas pour elles d'avoir perdu. Il ne

devait pas être plus glorieux que celui des bourgeoises et des provinciales modernes et leur degré de culture ne devait offrir rien de bien enviable à nos contemporaines, touchantes victimes de l'instruction républicaine et du nivellement démocratique. De plus, dans l'éloge dithyrambique que fait Mᵉ B. de la vie sentimentale de la femme, uniquement préoccupée de l'amour, de ses artifices et de ses séductions (on trouvera dans son livre un joli chapitre, écrit avec une compétence indiscutable, sur la mode auxiliaire de l'amour), dans cette distribution de rôles où l'auteur se pique de ne plaider que la cause de la bonne loi naturelle, il n'est jamais question des enfants. La place primordiale de la femme dans la famille, ses devoirs d'éducatrice ont bien aussi, il semble, quelque importance dans la tâche qui lui est dévolue. Mᵉ B. a cédé, je crois, surtout au désir d'écrire une protestation spirituelle contre une évolution de nos sociétés modernes dont il faudra prendre son parti et à laquelle il ne sert de rien d'opposer le passé, si séduisant qu'on se l'imagine [1].

L. Roustan.

André Germain, **Renée Vivien**. Paris, Crès, 1917 ; in-12, 190 p.

Esquissant la biographie d'une fille de génie, morte en 1909 à trente et un ans après une vie douloureusement tourmentée, l'auteur avait pour premier devoir d'être discret : il l'a été, au risque de rester obscur. Mais il a pu décrire avec moins de scrupule la psychologie de cette névrosée, flottant entre le paganisme et le christianisme, entre Sappho et sainte Thérèse d'Avila. Jusqu'à la fin de sa vie où, presque dans les affres de la mort, elle embrassa le catholicisme, Renée se proclama païenne ; au cours surtout de ses pèlerinages à Mitylène (elle y possédait une villa), elle s'imagina que l'esprit de la Grèce archaïque vivait en elle, se croyant « une attardée, une oubliée des beaux siècles avant J.-C. » (p. 105) ; autant d'illusions toutes littéraires ! En vérité, Pauline Tarn (tel est le vrai nom de cette Ecossaise, de mère américaine) était de celles à qui convient le mot de Voltaire : « une janséniste à qui la Grâce a manqué. » Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette étrangère élevée en France, qui écrivait des vers français à vingt ans et n'a pas imprimé un seul vers anglais, c'est un sentiment incomparable des ressources et des harmonies de

---

1. Mᵉ B. qui admire tant le monde de l'ancien régime ne devrait pas estropier les noms de ses représentants ; elle écrit *Hainault*, Mᵉ *du* Tencin, l'abbé *de Galiéni*, le P. Bonhour au lieu de Hesnault, Mᵉ de Tencin, l'abbé Galiani, Bouhours ; et ailleurs encore : Mᵉ de *Krudner*, *Gaineberough*, *Schopenhaüer*, le *haquet* de Mesmer pour Krüdener, Gainsborough, Schopenhauer, baquet. P. 168, « Phryné sortant de l'onde vêtue de ses seuls cheveux » est une plaisante confusion du mythe d'Astarté avec la légende de la belle cliente d'Hypéride. Je passe sur l'orthographe maltraitée : c'est évidemment une supériorité féminine conservée du grand siècle.

notre langue. Nourrie de Swinburne, de Keats, de Rossetti, de Baudelaire et de Verlaine, plutôt que des classiques qu'elle connaissait mal, elle montra, dès ses débuts (1900), une originalité si savoureuse, une maîtrise si accomplie de la forme, qu'on s'explique peu le silence fait autour de ces volumes pleins de chefs-d'œuvre, *Etudes et préludes* (1901), *Cendres et poussières* (1902), *Evocations* (1903), *La Vénus des Aveugles* (1904), *A l'heure des mains jointes* (1906). Ses romans et nouvelles en prose sont très inférieurs, et les textes et traductions qu'elle a donnés des poétesses grecques (*Sappho*, 1903; *les Kitharèdes*, 1904; *Sappho et huit poétesses grecques*, 1909), n'ajoutent que peu à sa gloire. Je me sers de ce mot à bon escient : Pauline Tarn restera ou deviendra un des grands noms de notre littérature, la seule étrangère qui ait enrichi notre trésor poétique de beautés durables, de vers immortels. J'en ai trop dit pour ne pas citer un court exemple :

Non ! par les soirs futurs de roses et de flammes,
Mystérieux ainsi que les temples hindous,
Nul ne saura mon nom et nulle d'entre vous
Ne redira mes vers, ô belles jeunes femmes !
Nulle de vous n'aura le caprice charmant.
De regretter l'amour d'une impossible amie,
Et d'appeler tout bas, désireuse et blêmie,
L'impérieux baiser de mes lèvres d'amant.
Vous chercherez l'amour, fraîches et parfumées,
Tournant vers l'avenir vos pas irrésolus,
Et nulle d'entre vous ne se souviendra plus
De moi, qui vous aurais si gravement aimées !

M. G. s'arrête trop peu sur ces beautés de premier ordre ; il semble que l'âme troublée de son héroïne l'ait absorbé au point de lui faire oublier parfois son génie. Assurément, on ne s'occupera jamais de Renée sans chercher dans sa nature passionnée et versatile, dans les souffrances et les joies rares de sa jeunesse, l'explication de ses vers (encore en reste-t-il que les mieux informés renoncent à comprendre) ; mais, clairs ou obscurs, il y a là un millier de lignes admirables, et c'est cela seulement qui importe jusqu'au jour lointain où, affranchie de *tabous* de discrétion, l'érudition pourra commencer son œuvre [1].

Je ne vois pas que M. G. ait consulté l'excellente brochure de M. Charles-Brun, *Renée Vivien* (Sansot, 1911) ; il faudra toujours recourir à ce témoignage autorisé (M. Ch.-B. donna des leçons de littérature et de grec à Pauline), non seulement pour un tableau sommaire de sa vie, mais pour la bibliographie exacte de ses livres et celle des notices qui leur ont été consacrées, par quelques hommes de goût, entre 1903 et 1910. Tout récemment, sous le pseudonyme de

1. Elle trouvera, pour l'aider, une quantité de documents relatifs à Pauline Tarn et à son entourage, que je recueille et mets en lieu sûr pour l'an 2000.

Milly, a paru un article de haute valeur et d'exquise finesse, complément indispensable des écrits de MM. Ch.-Brun et A. Germain : *De l'évolution d'une poésie et d'un mysticisme*, dans les *Ecrits nouveaux*, avril 1918 (p. 17-34).

S'il manque au livre de M. G. une description précise de cette fleur exotique trop tôt coupée, il semble du moins qu'à travers la brume et les nuages on en respire le parfum [1].

S. Reinach.

Science and the Nation. Essays by Cambridge graduates. Edited by A. C. Seward. Cambridge, University Press, 1917. In-8°, xxii-328 p.

Depuis les déceptions qu'a causées à l'Entente l'état d'infériorité de quelques industries essentielles, comparées aux industries similaires en Allemagne, on dit un peu partout, mais en Angleterre plus qu'ailleurs : « Foin de la science pure ! Ce qu'il nous faut désormais, c'est cultiver les applications de la science; faisons moins de découvertes théoriques, mais tirons meilleur parti de ce que nous savons. » C'est pour répondre à ce sentiment erroné et gros de périls que des spécialistes formés par l'Université de Cambridge ont composé le présent volume, dont Lord Moulton a écrit l'introduction. Il comprend treize petits mémoires dont voici les titres : importance nationale de la chimie; comment les découvertes en physique trouvent leur application; métallurgie nouvelle (étude microscopique des métaux, depuis 1861); botanique et culture intensive; science forestière (importance de l'entomologie); culture systématique des plantes (applications du mendélisme); un problème agricole né de la guerre;

---

1. P. 12, le tableau des chagrins de l'enfance de Pauline est beaucoup trop poussé au noir ; je sais qu'elle fut une enfant très gaie. — P. 64, Violet Shillito (l'*Ione* du roman autobiographique *Une femme m'apparut*) fut ensevelie non à Paris, mais à Saint-Germain, où son mausolée se voit encore. — P. 72, M. G. dit que la postérité « négligera nos préjugés », ce qui paraît peu d'accord avec ce qu'il a écrit délicatement p. 54. — P. 74, il n'est pas exact que les poèmes de R. V. « ne se souviennent pas de l'apparition imparfaite » (une amie qui exerça une influence fâcheuse sur la poétesse), puisque le premier et admirable poème d'*A l'heure des mains jointes* lui est évidemment adressé. On y trouve l'hommage reconnaissant à une tendresse presque maternelle qui aurait pu être notée p. 76. — P. 115, c'est à tort qu'on prête à R. V. une compétence quelconque en matière d'art plastique. Les objets dont elle s'était entourée effrayèrent les conservateurs des Musées quand elle les invita à y faire un choix. La première édition d'*Une femme m'apparut* offre en frontispice une phototypie du saint Jean-Baptiste de Léonard, avec cette légende : « Ecole vénitienne ! ». — P. 116, ce n'est pas un portrait de R. V. qui fut « volé et reproduit », mais seulement une photographie de son portrait par Lévy-Dhurmer qui passa aux mains d'un indiscret. — P. 118, les musiciens préférés de R. V. sont connus par les pages de musique qu'elle a insérées dans la 1re édition (supprimée et introuvable) du roman déjà cité. La seconde édition est toute différente ; c'est presque un autre livre, beaucoup moins intéressant.

la géologie en tant que science économique ; médecine et science expérimentale ; traitement spécifique des maladies ; les mouches et les maladies ; le gouvernement des peuples sujets (rôle de l'anthropologie et de l'ethnographie. — L'épigraphe, empruntée à Huxley, dit assez l'esprit commun de tous ces articles : « Ce qu'on appelle science appliquée n'est que l'application de la science à des groupes de problèmes particuliers. »

En effet, et l'on ne saurait trop répéter cela à l'encontre des *Philistins* de la pratique : pour qu'il y ait science appliquée, il faut d'abord qu'il y ait science ; ce qu'on appelle assez improprement *science pure* n'est pas un luxe académique, mais la recherche qui se propose l'accroissement de nos connaissances et ouvre des perspectives presque toujours imprévues sur le monde infini des applications. « Une nouvelle invention ne se rencontre pas comme une paillette d'or, à l'état isolé et sans relation avec son milieu. » (p. 24). Il n'y a pas, à la vérité, de distinction à faire entre deux sciences, mais seulement entre la science et l'usage pratique qu'on en fait ; la différence ne réside pas dans la méthode, mais dans l'objet (p. 111).

Il est remarquable que les applications importantes de la science à l'utilité sociale ne sont généralement pas dues à des techniciens cherchant à résoudre un problème pratique, mais à des savants désintéressés en quête d'autre chose. Röntgen, en 1896, s'occupait de recherches sur les courants électriques lorsque le hasard — qui favorise seulement les esprits préparés, a dit Pasteur — lui révéla l'existence des rayons X, dont l'application à la photographie de l'intérieur de corps opaques fut une conséquence naturelle, mais imprévue. Lorsque Pasteur poursuivait ses études sur les micro-organismes considérés comme causes des fermentations, il songeait si peu aux grands bienfaits qu'en devaient retirer la chirurgie et la médecine qu'il fallut Lister pour commencer la réforme de ces arts d'après les principes pastoriens. De même Mendel ne songeait pas aux résultats pratiques du mendélisme pour le perfectionnement des plantes cultivées et l'organisation de leur résistance aux maladies, lorsqu'il consacrait sa vie de moine à des expériences sur les croisements des variétés de pois. La télégraphie sans fil elle-même n'est qu'un sous-produit accidentel d'une longue chaîne de recherches sur les ondes électriques, etc. Tous ces exemples ont été allégués par les auteurs de *Science* ; peut-être eût-il été bon de signaler quelques inventions inspirées directement par un besoin pratique, par exemple celle des logarithmes par John Napier vers 1593. Il ne semble pas, en effet, du moins en l'état de nos connaissances à ce sujet, que cette mémorable découverte ait résulté de l'étude des exposants algébriques ; le rapport qui existe entre les logarithmes et les exposants ne fut mis en lumière qu'après Napier, qui chercha dès le début un procédé pour abréger les multiplications et les divisions. Mais cette exception, si elle est réelle,

n'empêche pas la théorie générale d'être vraie : on cherche du nouveau sans savoir à quel objet pratique il pourra servir. Comme l'a dit Sénèque parlant de la vertu et du bonheur : *aliud fuit serenti propositum, hoc supervenit.*

Quelqu'un pourrait objecter : imitons ce qui se fait de mieux au dehors. Mais, outre que ce serait la faillite de la science et la plus humiliante des renonciations, on se heurterait, dans la pratique, à cette difficulté que nombre de brevets allemands contiennent des indications volontairement erronées, propres à décourager tout essai d'emprunt. « Quiconque tenterait d'appliquer le procédé pour produire certaine matière tinctoriale protégé par le brevet allemand n° 12096, serait passablement certain de se tuer au cours de l'opération. » (p. 18).

Il y aurait beaucoup de choses intéressantes à extraire de ce volume, touchant à nombre de questions que les simples lettrés n'ont plus le droit d'ignorer et qui intéressent l'avenir de tous les peuples ; mais il me suffit d'avoir montré l'esprit dans lequel les collaborateurs se sont acquittés de leur tâche et le profit qu'on peut tirer de leurs brèves leçons.

S. Reinach.

Jules Destrée. **Figures italiennes d'aujourd'hui**. Un vol. in-12 de 267 pp. Bruxelles et Paris, van Oest 1918.

M. Destrée a réuni sous ce titre une série d'articles parus précédemment dans quelques grandes revues françaises et consacrés aux hommes d'Etat ou aux publicistes les plus représentatifs de la politique et de la pensée italiennes pendant la guerre. Chacune de ces études est composée suivant le même plan : l'auteur fait d'abord revivre, le plus souvent d'après ses souvenirs personnels, la physionomie des personnages dont il retrace brièvement la carrière et la vie, il cherche ensuite à caractériser et à exposer les grands courants d'opinion dont ils ont été l'expression. Son ouvrage représente donc, en même temps qu'une galerie de portraits contemporains, un tableau en raccourci de la vie politique italienne pendant les dernières années ; il complète par d'utiles vues d'ensemble les intéressantes notes de voyage que M. D. avait rapportées de ses tournées de propagande dans la Péninsule et réunies dans deux précédentes publications (*En Italie avant la guerre, En Italie pendant la guerre*).

Le volume s'ouvre par les trois importantes biographies du Ministre actuel des Affaires étrangères, M. Sidney Sonnino, et de deux anciens Présidents du Conseil, MM. Giolitti et Luzzatti. Impartial et bienveillant pour le premier, un peu indulgent pour les flottements politiques (d'aucuns disent les palinodies) du troisième, l'auteur se montre justement sévère pour le second, dont il explique les idées par les origines et dont il décrit le système de gouvernement en des

pages qui contiennent la philosophie et l'explication de l'histoire intérieure de l'Italie pendant les dix dernières années. Est-il bien sûr toutefois que Giolitti ait toujours négligé la politique extérieure (p. 47)? Ceux qui connaissent bien l'homme d'État piémontais assurent que c'était là pure coquetterie de sa part et qu'en réalité sa dictature s'exerçait d'une manière aussi impérieuse, quoique plus dissimulée, sur les relations diplomatiques que sur la vie parlementaire ou administrative.

Aux portraits des directeurs officiels de la politique italienne succèdent ceux des hommes dont l'action sur l'opinion l'a orientée vers ses fins actuelles. Celui de Cesare Battisti représente surtout un hommage rendu à la mémoire d'un homme qui fut le compagnon de lutte de l'auteur dans sa campagne pour l'intervention. Ceux de Barzilai, de Bissolati et de Corradini ont plus d'ampleur et de portée. La personnalité du premier, originaire de Trieste, appartenant au parti républicain et devenu Ministre du Roi dans le cabinet Salandra, fournit à M. D. l'occasion d'intéressants développements sur la question de l'irrédentisme et la position de l'Italie dans la Triple Alliance. En étudiant la figure du second, il explique avec clarté la scission qui se produisit dans le parti socialiste entre la fraction « réformiste » devenue interventionniste, et les « officiels » restés neutralistes. A propos de Corradini enfin, l'un des premiers théoriciens du nationalisme italien, il expose l'origine, l'évolution et les écarts d'un parti dont le programme et les principes ne lui semblent pas sans ressemblance avec ceux des pangermanistes (p. 206). Cette étude apparaîtra comme l'une des plus neuves et les plus instructives du volume.

Celles qui le terminent sont consacrées à trois hommes de pensée ou de lettres que les circonstances ont mêlés un instant à la politique : D'Annunzio, Guglielmo Ferrero et G. Salvemini. L'intérêt en semblera forcément inégal au lecteur français. La physionomie de d'Annunzio a été assez popularisée par la légende et même la réclame pour que M. D. n'ait pu se flatter d'y ajouter aucun trait nouveau. Il a complété et précisé au contraire celle de Ferrero, connu presque exclusivement comme historien, en retraçant l'évolution des idées du penseur et du publiciste. Il a mis enfin en pleine lumière la figure de G. Salvemini que son rôle comme savant et comme polémiste a placé au premier rang des écrivains d'avenir de la jeune génération italienne [1].

A. P.

1. La revision des épreuves semble avoir été faite avec un peu de négligence. La table des matières (p. 267) porte la mention d'une préface de M. Barthou qui ne figure pas dans le volume ; p. 48, lire *Muerzteg* pour *Meirzteg*; p. 93, *Hotzendorf* pour *Hohentzdorff*; p. 95, *Slataper* pour *Spalater* ; p. 167, *Faà di Bruno* pour *Fao di Bruno* ; p. 207 (et couverture) Luzzatti pour Luzzati ; p. 243, 16 juillet pour 14 juillet ; p. 201, le nombre des Italiens établis en Tunisie est de 100.000 en chiffres ronds, et non de 192.000.

1. Stanoye STANOYÉVITCH, **Le problème yougo-slave**; brochure de 44 pages, 1918,

2. Yovan M. ZUJOVITCH, **Le sol et la situation agraire dans les pays serbo-croates et slovènes**, 82 pages, 1918.

3. M. Q. TCHOUBINSKI, **L'idée de l'unité serbo-croate au point de vue de son développement et de sa situation actuelle**, 46 pages, 1918; Paris, 118, rue d'Assas.

4. A. STANOJÉVITCH, inspecteur d'académie. **Les pays de la nation serbe**. Brochure de 62 pages, avec une carte. Imprimerie F. Appy. Nice, 2 fr.

5. Vouk PRIMORATZ, **La question yougo-slave**, étude historique, économique et sociale; vol. in-8°, 302 pages; éditions de la société *Yougoslavia*; Paris, rue Cujas, 20.

6. Grégoire YAKCHITCH, **L'Europe et la résurrection de la Serbie**, avec une préface de M. Emile HAUMANT. Couronné par l'Académie française. Deuxième édition revue. In-8°, 528 pages, Paris, Hachette, 1917, 10 francs.

1. 2. 3. Trois brochures de propagande et de vulgarisation éditées par la nouvelle association nationale des Serbes, Croates et Slovènes, présidée par M. Kosta Koumanoudi, le distingué professeur de droit.

1. La première est une conférence faite à la Société de géographie de Paris le 20 mars 1918; M. Stanoyévitch y montre avec compétence et exactitude que la question yougoslave consiste dans le désir de tout le peuple serbe, croate et slovène de secouer le joug austro-hongrois et de s'unir avec la Serbie dans un Etat indépendant et libre. — Il aurait fallu dire à quelle date a eu lieu l'entrevue de Reval entre le roi d'Angleterre et le tsar (p. 24), et dire un mot du voyage de ce même tsar en Allemagne et du fameux traité de Postdam, 1910; traité fameux, mal et peu connu, et qui a très probablement joué un rôle, en 1913, lors de l'agression bulgare prônée par le général Savof, et aussi en août 1914.

2. Dans la seconde brochure, M. Zujovitch, professeur de géologie à l'université de Belgrade, nous présente avec détail des pays qu'il connaît fort bien. Son étude claire et documentée n'est pas seulement un bon petit instrument de travail pour qui veut faire connaissance avec la Balkanie (moins la Grèce, la Bulgarie et la Roumanie); elle est encore une sorte d'apologie raisonnée, et combien méritée, du paysan yougoslave en général et du paysan serbe en particulier. L'âme de ce paysan s'est transformée; c'est lui qui a fait de la Serbie ce qu'elle était en 1914, et c'est sur lui surtout que l'on compte pour faire de la résurrection de la Serbie une prochaine réalité.

3. La troisième brochure, dont le titre est trop long, de date aussi récente que les deux premières, a déjà beaucoup vieilli; elle a été écrite avant la révolution russe, avant les succès maximalistes, et avant la publication du traité secret conclu entre l'Italie et l'Entente en avril 1915. Elle n'offre donc plus qu'un intérêt rétrospectif. Pour ma part, la possibilité d'une aide quelconque apportée aux Serbes par les Russes me semble douteuse et non désirable; de longtemps, le peuple

Russe ne pourra songer à faire du slavisme à l'extérieur ; il aura trop d'occupations chez lui, à l'intérieur de ses frontières rétrécies, même avec l'aide puissante de la noble Amérique pour se débarrasser du bolchévisme prussianisé ; d'autre part, il ne m'est guère agréable de penser que la Serbie pourrait un jour, à force d'avoir pratiqué une politique russe, geindre sous une botte moscovite ; à mon humble avis, elle n'a rien à envier à la Russie, rien à lui emprunter ; elle pourrait, au contraire, lui offrir des exemples et des modèles de tolérance, de loyauté et de fidélité. C'est maintenant aux Yougoslaves à procéder à l'éducation des Slaves ignorants, ivrognes et cupides, des Slaves dont la masse a besoin (je ne parle pas de l'élite intellectuelle russe, minorité infime), d'être nettoyée à fond, moralement et physiquement. Si le problème de la résurrection de la Serbie est aujourd'hui résolu depuis la déclaration de Corfou de juillet 1917 et l'accord italo-yougoslave de 1918, celui de la régénération de la Russie, pourrie et dévoyée, se pose seulement. Combien de temps faudra-t-il pour le résoudre ? on se le demande avec angoisse [1].

4. C'est la meilleure, la plus objective, la plus claire, sans déclamation, des brochures que j'ai lues sur la Serbie de 1914 et de demain. Elle devrait être dans toutes les bibliothèques de nos écoles et de nos collèges ; c'est un travail lucide de bonne vulgarisation. Il y manque pourtant une petite table des matières et des titres aux chapitres. Les coquilles y sont très rares. Je relève une phrase qui étonnera un peu les lecteurs : « les mariages sont toujours et partout religieux, bien que les Serbes de la Hongrie, de même que d'autres sujets de ce pays, soient obligés par la loi de subir une certaine procédure civile qui dégrade l'acte religieux » (p. 40). Que faut-il donc entendre par *dégrade* ?

5. Le volume de M. Primoratz est une solide compilation consciencieuse et claire qui tient lieu d'un grand nombre de brochures et de publications d'actualité ; elle est assez objective et documentée pour durer ; au point de vue économique par exemple, elle complète heureusement le livre de M. E. Denis sur la *grande Serbie* qu'il faut constamment avoir à la portée de la main quand on s'occupe des Balkans, de la politique et de l'histoire serbes. Ecrit en novembre 1917, paru en janvier 1918, le travail de M. Primoratz a, lui aussi, un peu vieilli ; les deux premiers chapitres sur *les aspirations italiennes dans l'Adriatique*, — *Italiens et Yougoslaves*, qui sont d'ailleurs de bons résumés, et, par endroits, une excellente plaidoirie, témoignent de craintes jadis justifiées, mais qui ont été enfin nettement dissipées par la résolution dont le vote a clôturé le congrès de Rome (avril 1918), où les glas pour l'Autriche hypocrite et cagote ont sonné.

1. Il y a, p. 42, un « *en compulsant légèrement* », qui paraît bien surprenant ou amusant.

6. Beau livre, solide travail, documenté de première main, écrit selon la bonne méthode : analyses exactes, descriptions sobres, faits bien liés, conclusions méditées et non déclamatoires; au total, œuvre d'un historien véritable. Il s'agit de l'histoire de la lutte soutenue au début du XIXe siècle par le peuple serbe contre l'Empire ottoman, afin de reconquérir sa liberté perdue depuis le XVe siècle. La férocité turque; la cautèle autrichienne ; l'indifférence à peu près complète de la France napoléonienne ; l'incapacité russe, malgré sa bonne volonté, de poursuivre une politique sans contradictions, surtout fertile en promesses rarement tenues, tout cela marqué en traits lumineux, fait d'autant mieux ressortir la persévérance et l'héroïsme des Serbes dans leurs luttes sans merci pour la liberté. En octobre 1915, ils l'ont perdue à cause des Bulgares, et aujourd'hui, c'est contre une coalition formidable qu'ils la revendiquent comme leur bien propre. On aurait tort, je crois, de supposer qu'elle leur sera définitivement refusée. Ce livre en appelle deux autres; M. Yakchitch devrait nous donner l'histoire de la Serbie depuis le traité Pojarevatz 1718, jusqu'en 1804 ; — et depuis 1834, jusqu'en 1878, date de la paix de San-Stéfano. Les travaux de ce genre sont rares en France et déjà un peu anciens ; il y aurait lieu de rafraîchir notre documentation. On aurait été heureux de trouver aux *annexes* les deux lettres écrites en 1809 et 1810 par Karageorges à Napoléon.

Félix BERTRAND.

---

1. Mgr SAGOT DU VAUROUX, évêque d'Agen, **Guerre et Patriotisme** ; vol. in-16, 270 pages ; Bloud et Gay, Paris, 1918 ; 3 fr. 50.

2. Henriette CELARIÉ, **En esclavage**, journal de deux déportées ; vol. in-16. 342 pages ; Bloud et Gay, Paris, 1917 ; 3 fr. 50.

3. 4. 5. Les cahiers belges; n° 10, **la littérature belge, son rôle dans la résistance de la Belgique,** par Maurice DES OMBIAUX ; — n° 11, **la résurrection d'une armée**, par le commandant Willy BRETON ; — n° 12, **le général Brialmont**, par Paul CROKAERT ; brochures de 48 pages, 0 fr. 70 ; van Oest. Paris, 1917.

6. A. ZWENDLAAR, **Principes de guerre**, brochure de 40 pages ; idem, 1918, 1 fr.

1. Dans l'exposé de ses *doctrines et conseils pratiques*, l'évêque d'Agen a mis toute sa foi de pasteur vigilant et de patriote sincère. Je ne voudrais pas diminuer son mérite, ni son talent qui sont évidents, en le comparant à quelqu'un ; mais on ne peut s'empêcher de penser, en le lisant, à Mgr d'Hulst qui s'était fait apprécier et par la justesse de ses déductions et son aversion de la rhétorique, de l'éloquence creuse. Élégance sévère, précision, froideur même, telles me semblent être les qualités de Mgr du Vauroux écrivain. Son livre n'a presque rien de banal ; il me paraît le meilleur de ceux qui sont, depuis deux années, sortis de la plume de nos grandeurs. Je trouve seulement qu'il n'a pas assez distingué le véritable pacifisme français

de l'anti-militarisme, de l'internationalisme anarchique et de l'humanitarisme. Nos pacifistes intellectuels ne veulent pas la paix coûte que coûte; ils paient de leur personne; ils se font tuer pour leur patrie qu'ils aiment. Ce sont des hommes de bonne volonté et il faut, selon le mot de saint Paul, leur laisser la paix sur cette terre. Ne les confondez pas injustement avec de lâches défaitistes.

2. Les Allemands se sont conduits d'une façon bien inhumaine dans les régions de la France envahie, en emmenant par exemple « *en esclavage* » des femmes, des jeunes filles de bonne famille, des filles publiques, pêle-mêle très souvent, pour leur faire cultiver la terre dans le département des Ardennes. Les protestations du gouvernement français, des sénateurs et des députés du Nord, de l'évêque de Lille, du ministre des affaires étrangères n'ont abouti qu'à de petits résultats. Pendant de longs mois les travaux forcés aux champs se sont éternisés. Il faut lire ce procès-verbal écrit par une jeune fille sous la dictée de deux jeunes captives enfin rapatriées; il faut lire la *visite* de la page 57 : ...« mon tour vient; j'entre dans la chambre maudite. Le major s'essuie les mains; d'un coup d'œil, je vois la chambre nue, la table dressée, les oreillers, deux chaises pour soutenir les pieds; à côté, une cuvette et les instruments nickelés qui brillent... ». Il faut lire la scène de *mœurs* de la page 130 et les réflexions qui la terminent : « ...pour s'excuser, les Allemands affirment que ces prisonnières sont toutes des prostituées; ils mentent... ». Il faut lire tout cela attentivement et il faudra surtout s'en souvenir; pour le moment, il n'y a pas autre chose à dire.

3. Il y a une *littérature belge* originale, nationale qui correspond, « en dépit de nombreuses tentatives faites pour l'en détourner, aux besoins de la patrie menacée par le pangermanisme ». Charles de Coster, l'auteur de *la légende d'Ulenspiegel*; Camille Lemonnier, le maître critique d'art; Émile Verhaeren; Maeterlinck; Guido Gezelle; Pol de Mont; G. Rodenbach, et une centaine encore de poètes, de romanciers, dont je ne puis guère citer tous les noms, tiennent haut l'étendard de l'âme artistique belge. Ils doivent nous être d'autant plus sympathiques qu'ils écrivent en français. Mais, à quand une anthologie belge ?

4. Entrée en campagne avec six divisions d'armée et une division de cavalerie pourvues d'un matériel sommaire, de cadres insuffisants, l'armée belge oppose aujourd'hui aux Allemands six divisions d'armée et deux divisions de cavalerie au grand complet; des formations d'artillerie lourde, un corps d'aviation, des centres d'instruction, une intendance bien pourvue et bien dirigée, un service de santé modèle, etc... C'est une véritable *résurrection* à laquelle le commandant W. Breton a un grand plaisir à nous faire assister. Notre intérêt égale son plaisir.

5. C'est en 1903, à l'âge de 82 ans, que le général Brialmont est mort. C'est un précurseur parce qu'il a toujours exalté le sentiment national, préparé son pays à l'idée qu'il aurait un jour à faire la guerre et voulu qu'il la fît bien, savamment et avec honneur. Les Allemands ont démoli à coups de canon la villa qu'il s'était fait bâtir à Nieuport, sur la digue ; mais les leçons de ce grand patriote et de ce technicien de génie ont porté des fruits appréciables dont ses propres contradicteurs et les ennemis de son malheureux pays doivent convenir.

6. *Les principes de guerre* de cet avocat à la cour de Bruxelles sont vigoureux et frappants de clarté et de vérité. L'auteur y étudie tour à tour la guerre et la volonté ; la tactique ; le terrain ; la discipline militaire. Son travail peut se résumer en ces quelques propositions : il faut vouloir fortement et, dès le début, imposer sa volonté ; il faut ébranler la volonté ennemie ; il faut économiser ses forces ; il faut poursuivre le succès. Comme on le voit, il n'appartient pas au stratège de négliger les données de la psychologie.

Félix Bertrand.

QUESTIONS ET RÉPONSES

985. — Des nerfs. Quels sont ceux qu'on a nommés et qui, croyons-nous, se nommaient les écrivains des nerfs ?

— Les Goncourt ont dit : « Les premiers, nous avons été les écrivains des nerfs », et ils disent encore qu'ils « suent leurs livres de leur sang », qu'ils les écrivent, non seulement avec leur plume, leur imagination et leur cerveau, mais avec leurs nerfs et leurs souffrances ; qu'ils se piquent moins d'avoir du talent que d'être « des impressionnables d'une délicatesse infinie, des vibrants d'une manière supérieure ».

986. — Pailhardy. Qu'est-ce que ce général cité par Pasquier (*Mém.* II, 30) et à qui l'ordre du jour de Malet donnait un commandement ?

— Lire Pélardy.

987. — Papier de deuil. Est-il vrai que Napoléon défendait de lui écrire sur papier de deuil ?

— Il dit en 1807 à Cambacérès : « Junot m'écrit toujours avec de grand papier de deuil, qui me donne des idées sinistres quand je reçois ses lettres. Faites-lui donc connaître que cela est contraire à l'usage et au respect, et qu'on n'écrit jamais à un supérieur avec le caractère de deuil d'une affection particulière ».

988. — Piron et Voltaire. On dit que Piron se vantait d'arriver à l'immortalité plus sûrement que Voltaire.

— Il est certain que Piron traitait Voltaire de pygmée et croyait l'avoir abattu : « Voltaire, disait-il, travaille en marqueterie, et moi, je jette en bronze ».

989. — Planche de salut. Qui a dit qu'en Révolution on ne choisit pas sa planche de salut?

— Thérésia Cabarrus, se donnant à Tallien, s'est ainsi justifiée : « Quand on traverse la tempête, on ne choisit pas toujours sa planche de salut ».

990. — Règne et ne gouverne pas. Connaît-on l'origine de ce mot?

— En 1830, dans les premiers numéros du *National*, Thiers défendit ce principe « Le roi règne et ne gouverne pas ». Avant lui, le président Hénault avait dit dans ses *Mémoires* que Madame des Ursins gouvernait, mais ne régnait pas, et Jean Zamoiski (mort en 1605) avait prononcé dans la diète de Pologne ces paroles « Rex regnat, sed non gubernat ».

991. — Tué, mais non pendu. Quel général de la Révolution disait qu'il aimait mieux être tué que pendu?

— Biron, abandonné à Quiévrain, le 30 avril 1792, par ses troupes qui massacrèrent le général Théobald Dillon et le colonel Berthier, disait qu'il aimait mieux être tué comme soldat que pendu comme général.

992. — Ultra. De quand date l'expression « un ultra », les « ultra »?

— L'expression date de la Révolution; en 1793, on disait les ultra-révolutionnaires; mais il semble que Camille Desmoulins ait le premier employé l'expression « les ultra », et il disait aussi « les citra ». Saint Paul lui-même, écrivait Camille, trouvait qu'il y avait des *ultra* et, en même temps, appelait le bon saint Pierre un *citra*. Il a dit aussi qu'il faut user d'indulgence pour les *ultra* comme pour les *citra*, tant qu'ils ne dérangent pas les *intra*.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 23 août 1918.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, lit une note de M. Henri Basset sur des fouilles par lui exécutées, de concert avec MM. Huguet et le lieutenant Campardon, dans la nécropole de Chella, en bordure de la grande enceinte de Rabat, au N.-E. de la porte de Zaër. On a trouvé là un cimetière romain dont les tombes s'échelonnent depuis les débuts de l'occupation romaine jusqu'à la période musulmane. On y a recueilli peu d'inscriptions, beaucoup de poteries, des lampes, des débris de miroirs, etc. — MM. Dieulafoy, Cagnat, Clermont-Ganneau, Théodore Reinach, Chabot et Bouché-Leclercq présentent diverses observations.

M. J.-B. Chabot complète la communication par lui faite dans la dernière séance sur le tarif d'octroi de la ville de Palmyre. On avait adopté l'interprétation des philologues allemands qui avaient cru trouver, dans un passage du tarif, une mention du *costus*, plante aromatique de l'Inde. M. Chabot montre que le mot palmyrénien ainsi lu n'est autre chose que le mot grec *xestès*, « setier ». Il s'agit là des droits à payer pour l'usage des eaux, et l'article du tarif explique que le modius employé comme mesure comprend seize setiers, c'est-à-dire que l'on doit employer la mesure romaine, seule légale dans tout l'Empire.

M. Louis Leger continue la lecture de son travail sur la vie académique dans les pays slaves. A propos de l'Académie tchèque de Prague, il fait remarquer que cette institution, comme l'Académie sud-slave d'Agram, est due à la libéralité d'un particulier, tandis que les Académies de Vienne et de Budapest sont des institutions d'Etat.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — **1er octobre** — **1918**

Gsell, Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, II et III, Carthage (A. Merlin).
Wrangel, Voyage d'Oxenstiern en France (L. R.).
Mathiez, La Révolution et les étrangers (M. Marion).
Olivier, Mme Dugazon ; Wybo, L'architecture au pays de France (H. de Curzon).
J. Reinach, L'année de Verdun ; Malo, En Belgique, la zone de l'avant (A. Chuquet).
Réau, L'Ukraine ; Fitzhugh, L'évolution du vers (A. Meillet).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

S. Gsell. **Histoire ancienne de l'Afrique du Nord**, Tome II, L'État carthaginois. Tome III, Histoire militaire de Carthage. Paris, Hachette et Cie, 1918, in-8°, 475 et 424 p., 10 francs le volume.

M. Gsell donne satisfaction aux vœux les plus exigeants : il vient de faire paraître ensemble deux volumes, les tomes II et III, de sa remarquable *Histoire de l'Afrique du Nord*. Lors de la publication du tome I, nous avons dit (1914, I, p. 229 et suiv.) tout le bien que nous en pensions. Nous pouvons reprendre les mêmes éloges aujourd'hui. Les deux nouveaux volumes possèdent toutes les qualités de leur devancier : documentation étendue et admirablement mise en valeur ; exposition ordonnée et lumineuse ; c'est la même méthode sûre, ce sont les mêmes résultats extrêmement précieux. M. G. excelle à tirer tout l'essentiel de ses sources d'information, à utiliser toutes les données des auteurs anciens dont il passe minutieusement le témoignage au crible afin d'en déterminer la valeur exacte, et aussi à profiter des travaux récents dont il discute les assertions avec l'autorité qu'il puise dans sa longue pratique des questions africaines. D'un bout à l'autre, on sent qu'il a la complète maîtrise de son sujet.

Le tome II est consacré d'abord à la ville de Carthage et à la domination carthaginoise en Afrique, puis au gouvernement de Carthage : constitution, histoire intérieure, armées, marine de guerre.

La topographie de la Carthage romaine nous échappe en majeure partie ; celle de la Carthage punique demeure naturellement plus mystérieuse encore ; les points de repère sur le terrain sont infiniment rares. Les fouilles des quarante dernières années, au cours desquelles on a exploré des milliers de tombeaux, ont fourni sur l'emplacement de la nécropole et la date de ses divers quartiers des rensei-

gnements très intéressants. En attendant une étude générale sur les cimetières puniques de Carthage, qui devrait bien tenter quelqu'un et dont le tome IV de M. G., semble-t-il, esquissera les principaux aspects (cf. p. 87), on n'a que des notes de détail ; ces notes par malheur sont très nombreuses et ont souvent paru dans des brochures ou des revues peu accessibles. Les quelques pages (p. 86 à 92), si nettes et si pleines, dans lesquelles M. G. a parlé de la répartition topographique et de l'âge respectif des différents groupes de tombes, résument de vastes recherches et permettront de s'orienter sans peine à travers une bibliographie touffue et d'un maniement malaisé.

Ce que nous savons de la ville et de ses édifices est assez peu de chose. L'emplacement de l'agglomération primitive, même celui de la citadelle de Byrsa, ne nous est pas connu d'une façon indiscutable. Le chiffre de la population indiqué par Strabon, 700000 habitants au début de la troisième guerre punique, paraît exagéré et M. G. n'accorde aucun crédit aux évaluations proposées par des érudits modernes « d'après des impressions vagues ou des calculs très contestables » (p. 85, rapprocher p. 115). Deux problèmes, celui de l'enceinte et celui des ports, ont depuis longtemps sollicité l'attention et suscité, le second surtout, des hypothèses multiples. Le premier est solutionné, au moins en gros ; la fortification à l'ouest, du côté de la terre, était triple et coupait en ligne droite, là où il est le plus étroit, à une lieue environ de la colline de Saint-Louis, l'isthme qui rattachait Carthage à la Libye ; ailleurs le mur était simple et suivait le littoral, tantôt dressé sur les escarpements qui surplombent les flots, tantôt dominant immédiatement la mer. Les longues murailles parallèles à la côte ne sont pas des restes de quais ; à la suite de M. Carton, M. G. est disposé à y voir des vestiges de l'enceinte punique, abattue en 146 av. J.-C., mais dont la base a été conservée à l'époque romaine parce qu'elle protégeait la côte contre les assauts des tempêtes.

Le problème des ports est moins avancé. M. G. examine en détail les théories présentées voici quelque vingt-cinq ans par M. Cecil Torr et tout récemment par M. Carton ; il ne croit pouvoir adopter ni l'une ni l'autre ; il s'en tient à l'opinion qui des deux lagunes situées au nord de la baie du Kram identifie la longue avec le port de commerce, la ronde avec le port de guerre, l'entrée unique étant dans la baie du Kram. Quant au χῶμα, terre-plein qui, en temps de paix, servait à entreposer des marchandises et qui joua un rôle important lors du siège par Scipion Émilien, M. G. le place avec nombre de ses devanciers là où se trouvent les ruines d'un grand quadrilatère qui fait saillie le long de la côte orientale, près de l'entrée présumée des ports. S'il faut avouer qu'il subsiste encore des difficultés et des incertitudes, M. G. a le mérite de ne négliger aucun des arguments qu'on peut invoquer pour ou contre les thèses en pré-

sence et de ne laisser dans l'ombre aucune des faces d'une question singulièrement ardue.

Le second chapitre recueille toutes les traces de la domination carthaginoise en Afrique. Grâce aux textes, surtout au périple de Scylax, en s'appuyant sur les noms de lieux, en recourant aux monnaies, aux inscriptions, aux trouvailles archéologiques, M. G. s'est proposé entre autres de dresser la liste des « villes qui, sur les côtes d'Afrique, dépendirent de Carthage » (p. 115); il emploie une soixantaine de pages, d'une information très précise, à cette énumération qui commence aux autels de Philène et aboutit à la dernière colonie d'Hannon, dans l'île de Cerné, entre le cap Juby et le cap Bojador; des cartes aident à suivre l'exposé. M. G. se retrouve là sur un terrain qui lui est particulièrement familier et il montre la même compétence, qu'il s'agisse des régions qu'il a décrites dans son bel *Atlas archéologique de l'Algérie* ou de celles qui n'entraient pas dans le cadre de cet ouvrage.

La constitution politique de Carthage ne nous est pas mieux connue que sa topographie. On a beaucoup de peine à se retrouver dans les divers rouages administratifs dont les anciens nous révèlent l'existence. Avant le ve siècle, nous n'avons que des renseignements fort vagues. A partir du ve siècle, on rencontre deux rois ou sufètes (M. G. admet avec juste raison cette équivalence des deux titres contre M. Beloch), exerçant leur charge pendant un an, élus fort vraisemblablement par l'assemblée du peuple et dont les attributions étaient analogues à celles des consuls romains. Deux assemblées prenaient une très grande part aux affaires publiques : le Sénat et le Conseil, celui-ci étant le Comité permanent, l'autre l'assemblée plénière du même corps. Les Cent ou Cent-Quatre devaient être à la fois un corps de juges et une sorte de Comité de Sûreté Générale; ils étaient élus par les pentarchies, dont nous ignorons à peu près tout. Le collège des Dix n'a sans doute jamais existé Le Sénat, dont nous ne pouvons préciser le mode de recrutement, devait être consulté sur toutes les questions politiques et administratives importantes; le peuple possédait des prérogatives notables, mais qui en pratique avaient peu de valeur, car il n'était appelé à les exercer que si les sufètes et le sénat y consentaient ou si un conflit éclatait entre eux. En définitive, le gouvernement de Carthage était aux mains d'une aristocratie fondée sur la richesse, c'est-à-dire d'une oligarchie. Le fonctionnement de la constitution carthaginoise reste plein d'obscurité pour nous et l'historien doit se résigner devant l'insuffisance et le vague des documents.

Nos lumières sur l'administration de l'empire de Carthage ne sont pas non plus aussi vives qu'on le souhaiterait. Nous n'avons guère de données sur la condition des cités maritimes, dont les colons paraissent avoir été désignés sous le nom de Libyphéniciens, qui

signifiait très probablement « Phéniciens de Libye » (cf. p. 112-113); nous sommes encore moins bien renseignés sur le territoire que Carthage s'annexa en Afrique au ve siècle, qu'elle agrandit vraisemblablement à plusieurs reprises et qu'elle limita par un fossé. « Carthage, maîtresse d'un empire, garda les institutions d'une cité » et réduisit « l'administration de cet empire aux mesures nécessaires pour maintenir sa domination » (p. 287); mais cette domination fut essentiellement égoïste; « les Carthaginois n'eurent ni l'art ni le désir d'inspirer l'affection » (p. 305-306); ils refusaient aux colonies phéniciennes l'indépendance dont jouissaient les colonies grecques, astreignaient leurs sujets à la conscription militaire et les accablaient de lourds impôts, rendus plus intolérables par les violences et les concussions des hommes qui en opéraient la levée; ils asservissaient les indigènes au lieu de les rapprocher d'eux. Cet empire composé de colonies maritimes éparses et de quelques provinces occupées par des sujets (en Afrique, en Sicile, en Sardaigne, en Espagne), Carthage ne l'organisa point; elle demeura une étrangère pour des populations qui différaient beaucoup d'elle et dont l'appui lui fit défaut, à l'heure des épreuves, pour soutenir victorieusement les luttes où ses ambitions l'engagèrent. Ces conclusions fortement déduites sont dignes, aujourd'hui plus que jamais, d'être méditées par ceux dont l'attention se tourne vers la politique indigène.

Le chapitre se termine par des considérations sur le monnayage de Carthage. La face des monnaies frappées dans la ville même offre presque toujours une tête féminine copiée sur les monnaies de Syracuse, dont nous ne pouvons dire si elle figurait pour les Carthaginois Perséphone ou Tanit Pené Baal. Pour M. G., des pièces d'argent, du système phénicien, ayant au droit une tête imberbe, parfois laurée, ou une tête barbue laurée (Melkart assimilé à l'Héraklès grec), et au revers, soit un cheval, soit un cheval et un palmier, soit un éléphant africain, pièces que L. Müller et d'autres ont attribuées à des rois numides, ont été frappées en Espagne par les soins des Barcides (p. 328-329; cf. pp. 405, 408).

M. G. traite ensuite des armées de Carthage et de sa marine de guerre. Les auteurs fournissent en général pour les effectifs des évaluations trop élevées et parfois invraisemblables, comme celle suivant laquelle Hannibal aurait conduit 150.000 hommes en 219 contre Sagonte. Dans les armées entraient des citoyens dont beaucoup n'étaient pas des gens de basse condition, des sujets indigènes nés sur les territoires appartenant à Carthage, des auxiliaires que procuraient les alliés de la République, des mercenaires qui apparaissent pour la première fois en 480. M. G. passe en revue les conditions du recrutement, la provenance, les qualités, l'armement et l'équipement des différentes catégories de soldats. L'ordonnance de combat, empruntée aux Hellènes, était la phalange, serrée et profonde. Mais

si la grosse infanterie des armées carthaginoises se montra plus d'une fois solide et vaillante, elle n'aurait pas suffi à Hannibal pour triompher; au Métaure et à Zama, où elle soutint seule la lutte, elle fut vaincue par l'infanterie romaine plus souple et plus mobile. Carthage eut aussi une infanterie légère, précieuse pour les opérations secondaires, notamment pour la guerilla comme la pratiquaient les barbares de l'Afrique du Nord, d'un rendement médiocre sur les champs de bataille. La cavalerie, placée dans les combats aux ailes selon l'usage des Grecs, joua un rôle considérable : les troupes qui vainquirent Régulus comprenaient une forte proportion de cavaliers; à la Trébie et à Cannes, la supériorité de la cavalerie fut éclatante du côté d'Hannibal; à Zama, elle était du côté de Scipion « qui se servit de la tactique d'Hannibal contre Hannibal lui-même » (p. 403) : dégarnir les flancs de l'ennemi et l'envelopper à l'aide des cavaliers pendant que l'infanterie lourde l'attaquait de face. L'examen des ressources militaires de Carthage s'achève par un paragraphe sur les éléphants, auxiliaires parfois utiles, mais parfois aussi incommodes et dangereux.

M. G. fait ressortir la place importante que les expéditions de 409 et de 406-405 en Sicile doivent tenir dans l'histoire des sièges. Hannibal, fils de Giscon, en poussant contre le rempart de hautes tours en bois qui le dominaient, en ouvrant des brèches soit avec des béliers à tête de fer, invention empruntée aux Assyriens et peut-être perfectionnée à Carthage, soit grâce à des excavations déchaussant la muraille, put enlever de vive force Sélinonte et Himère. Carthage adopta aussi la catapulte et la baliste inventées, selon Pline, par les Phéniciens de Syrie. C'est à l'aide d'engins de ce genre que Pyrrhus fut repoussé devant Lilybée en 277.

Quant à la marine de guerre de Carthage, elle comptait surtout des trirèmes. La tactique consistait, par des évolutions très rapides, à trouer les vaisseaux de l'adversaire avec l'éperon dont la proue était munie à son avant et à éviter de subir le même sort. Les Carthaginois avaient la réputation d'être d'excellents marins ; ils furent cependant très souvent vaincus, surtout au cours de la première guerre punique par les flottes improvisées de Rome; dans la guerre d'Hannibal, la marine de Carthage ne fut guère brillante. La faute en a été aux amiraux qui ne valurent ni les vaisseaux ni les équipages.

J'ai insisté longuement sur le tome II de M. G. et j'ai tenu à en indiquer les idées principales, car c'est la première fois que ces matières sont réunies et développées avec une pareille ampleur dans un ouvrage français ; cette magistrale synthèse rendra d'inestimables services et est appelée à devenir pour l'étude des institutions de l'Etat carthaginois le livre de chevet indispensable.

Je serai plus bref sur le troisième volume ; les questions auxquelles il est réservé ont été, pour la plupart, maintes fois agitées et les

souvenirs qu'il évoque sont familiers. C'est l'histoire militaire de Carthage, des guerres que Carthage eut à soutenir contre les Grecs de Sicile, puis contre les Romains; c'est la période qui va de la fin du ve siècle au milieu du IIe, qui embrasse la tentative d'Agathocle et les guerres puniques. M. G. ne raconte pas par le menu les expéditions que les Carthaginois entreprirent en Sicile et dans des contrées européennes ; il ne s'en préoccupe que dans la mesure où elles intéressent l'histoire de l'Afrique du Nord, où elles permettent d'« apprécier la place que Carthage tint en Afrique » (p. 3) ; il insiste seulement sur les événements qui eurent cette contrée pour théâtre (cf. p. 150). Un chapitre intitulé : l'Afrique du Nord au temps de la guerre d'Hannibal, interrompt le récit des opérations militaires et nous fait pénétrer dans les royaumes indigènes, nous retrace entre autres la destinée et les compétitions de Masinissa et de Syphax.

Dans leur ensemble, les faits sont ici bien connus. Mais il ne manque pas de problèmes spéciaux qui sollicitent encore, parfois malgré tout ce qu'on en a écrit, la sagacité du chercheur. Lorsqu'elle les rencontre sur sa route, la critique de M. G. se montre aussi prudente que perspicace. Elle se garde des affirmations, même séduisantes et en faveur, qui lui paraissent insuffisamment étayées. Par exemple, pour les traités entre Rome et Carthage antérieurs aux guerres puniques (p. 67 et suiv.), M. G. juge légitime de maintenir, contre l'opinion la plus courante, la première de ces conventions vers la date que donne Polybe, au début du ve siècle, et de placer la seconde en 348. En revanche, M. G. n'hésite pas à faire siens les aperçus nouveaux qui lui semblent judicieux. Ainsi il prend à son compte (p. 329 et suiv.), avec raison je crois, une considération qui se trouve chez Appien et sur laquelle M. Kahrstedt a eu le mérite d'insister : le vrai motif pour quoi Rome, au milieu du second siècle, se résolut à détruire sa rivale, ce n'est pas qu'il fallait débarrasser les commerçants et les banquiers italiens de concurrents actifs et habiles ; ce n'est pas que le relèvement de la patrie d'Hannibal fût une menace dont il était opportun de délivrer la république; c'est au fond qu'il était urgent d'empêcher Masinissa de devenir maître de Carthage ; Masinissa, avec l'appui de Carthaginois qui lui étaient favorables (cf. II, p. 283-284), avait la suprême ambition de faire de cette ville la capitale de son royaume agrandi; de la sorte la Numidie eût acquis une trop grande puissance et le moyen le plus simple, comme aussi le plus sûr, d'arracher Carthage aux convoitises de Masinissa et de ses successeurs était de la détruire. Ailleurs, M. G. estime que les arguments ne sont pas assez décisifs pour qu'on puisse prendre parti dans certaines discussions et il demeure sur la réserve. Tel est le cas pour l'emplacement et la date de la bataille de Zama. Après un examen approfondi de tous les éléments d'information fournis par les textes, par la topographie ou la chronologie, M. G. renonce à se

prononcer et conclut que « la date est aussi incertaine que le lieu » (p. 264) : sur cette question, c'est la sagesse même.

Dans les premiers vers de l'Énéide, Virgile rend hommage à Carthage, « *dives opum studiisque asperrima belli* » (I, 14, cité par M. G., II, p. 433, n. 3). Les deux tomes de M. Gsell sont surtout consacrés aux institutions militaires et aux guerres de Carthage ; nous souhaitons que dans un avenir prochain, un nouveau volume évoque pour notre plus grand profit le tableau de l'activité commerciale de Carthage, de la prospérité que la ville dut aux ressources de son génie mercantile et qui la faisait passer aux yeux de certains, non sans exagération, pour la cité la plus riche du monde (cf. II, p. 324) [1].

A. MERLIN.

Comte F. U. WRANGEL. **Voyage en France d'Oxenstiern (1635)**. Paris, Plon 1917, in-8°, p. 74. Fr. 2.

M. le comte Wrangel a résumé pour les lecteurs français son ouvrage écrit en suédois sur le voyage en France d'Oxenstiern en l'allégeant de l'appareil des références et des sources. On sait qu'Oxenstiern, nommé directeur général des intérêts de la ligue protestante, avait tenu à se rencontrer avec Richelieu et qu'il entreprit dans ce but un voyage en France en 1635. L'auteur a eu la bonne fortune de découvrir au château de Tidœ, qui fut jadis la propriété d'Oxenstiern, le livre de comptes tenu à cette occasion par son trésorier. Il a pu ainsi suivre le voyageur étape par étape et sur son itinéraire, son train, ses réceptions, ses dépenses nous donner d'exacts et minutieux détails. Ce sont d'ailleurs les seuls qu'il nous livre ; il a volontairement écarté de son sujet la politique et les affaires et réservé pour la petite histoire cet événement qui avait sa place légitime dans la grande. Nous apprenons qu'Oxenstiern partit de Worms le

---

1. L'impression est d'une correction presque impeccable ; les tables alphabétiques, qui terminent chaque volume, sont faciles à consulter — *Tome II* : p. 7 et suiv., M. Carton vient de discuter les vues de M. G. sur la topographie de Carthage punique, particulièrement celles qui concernent les ports, dans la *Revue Tunisienne* (1918, p. 165 et suiv.) ; p. 11, n. 2, l'expression *Calsa Karthago* semble se retrouver sur une inscription du théâtre de Carthage (Gauckler, *Nouv. arch., des missions scient.*, XV, pl. XXXIII, n° 2) ; p. 87, n. 4, la date est 1878, non 1879 (l'erreur est d'ailleurs imputable au *Bull. archéol. du Comité*, 1907, p. 443) ; p. 125, n. 4, Syrtícis ; p. 131, n. 1, un tombeau phénicien est signalé à la Chebba par Gauckler (*loc. cit.*, p. 566) ; p. 147, dernière ligne, lire : canal ° 3 p. 184, Tite-Live ; p. 376, pour l'armement des Sardes, il y aurait à tenir compte des petits bronzes qui semblent les représenter dans leur équipement traditionnel (A. Reinach, *Rev. Hist. des Religions*, 1913, I, p. 233, n. 1). — *Tome III* : p. 255 n. 5, lig. 2, on doit écrire *Furnos* (cf. *Bull. archéol. du Comité*, 1900, p. CXCIX) ; p. 258, n. 1. l'hypothèse du P. Mesnage n'est pas à retenir ; il n'y a que peu d'années que le nom de Zama a été donné à un domaine de la région de Souk-El-khemis en souvenir de la bataille ; on ne peut invoquer ce fait comme un témoignage historique.

1er avril, qu'il fit route par Frankenthal, Landau, Haguenau, arriva le 9 à Strasbourg, fut reçu à Blamont par une garde d'honneur, traversa Lunéville, Nancy et Meaux, où le rejoignit son ambassadeur Grotius. C'est à Compiègne que Louis XIII et Richelieu le reçurent, le 26 avril; l'auteur nous décrit les visites avec le cérémonial jusqu'à l'audience d'adieux qui eut lieu le 30. Oxenstiern, sa mission politique accomplie, tint à visiter Paris incognito; il y passa trois jours, admirant les monuments et les collections artistiques et faisant mainte emplette. Enfin il s'embarqua à Dieppe après un arrêt de cinq jours à Rouen. L'auteur semble n'avoir pas voulu seulement rappeler un épisode de nos relations avec la Suède, mais illustrer aussi un aspect de l'histoire des mœurs, les grands voyages, dans une époque où tout concourait à les rendre difficiles. Dans ce but il a orné son livre de la reproduction de nombreuses gravures tirées de nos collections; l'une d'elles qu'elles ne possèdent pas (l'original est à Stockholm), mérite d'être signalée aux curieux : c'est un intéressant portrait du chancelier, dessiné par Dumonstier, devant qui il posa pendant sa visite à Paris.

L. R.

Albert Mathiez. **La Révolution et les étrangers.** *Cosmopolitisme et défense nationale* (Bibliothèque internationale de critique).

La Révolution accueillante aux étrangers à ses débuts, rêvant la réconciliation des peuples, parlant volontiers des citoyens du genre humain, puis, peu à peu, en venant à la défiance puis à la rigueur, puis à la monomanie (le mot n'est pas de M. M. qui croit assez volontiers à la grande conspiration de l'étranger si souvent invoquée sous la Terreur), tel est le sujet de cette étude de M. M. On en aperçoit facilement l'intérêt, et même l'actualité; encore que l'auteur, très justement, s'applique à faire ressortir les différences profondes qui ne laissent subsister entre ces temps et les nôtres que des analogies plus apparentes que réelles.

Les faits recueillis par M. M. sont extrêmement nombreux, souvent fort curieux, et nul ne pourra désormais s'occuper de la question des étrangers sous la Révolution sans faire de son opuscule une étude attentive. Mais le côté politique seul a été traité à fond : le point de vue économique a été beaucoup plus laissé de côté. Quelques pages consacrées au séquestre des biens des étrangers en 1793 et quelques lignes à la levée de ce séquestre en l'an III sont loin d'épuiser tout ce qui était à dire sur cette partie fort curieuse et fort ignorée de la législation révolutionnaire. On peut le regretter d'autant plus qu'il y a là différents points, fort obscurs, sur lesquels sa manière de voir aurait été fort intéressante à connaître.

On a vu, à ce propos, des choses infiniment étranges, et qui ne peuvent s'expliquer que par des « dessous » dont l'existence est cer-

taine, mais dont la nature est difficile à déterminer. Le 16 août 1793 la Convention vote saisie et séquestre des biens des Espagnols situés en France : le 7 septembre elle étend cette mesure aux Anglais et aux sujets des pays en guerre avec la France ; le 13 septembre elle rapporte son décret du 7 ; le 14 septembre elle suspend l'application de son décret du 13 ; le 10 octobre elle prononce la *confiscation* de tous les biens appartenant à des agents du roi de la Grande Bretagne, ce qui n'empêche pas que par la suite c'est toujours du *séquestre* des biens des étrangers qu'il sera question. Comprenne qui pourra quelque chose à cet imbroglio, qui donne une idée plutôt désavantageuse de la manière dont se faisaient les lois dans cette assemblée agitée. Les décrets se contredisent, en semblant se confirmer ; des choses aussi différentes que séquestre et que confiscation sont prises l'une pour l'autre. Il se fait à propos de ce décret du 10 octobre, du côté des adversaires de la mesure une grande dépense de raisons dénuées de force, et du côté de ses partisans (robespierristes) une grande dépense de phrases dénuées de raisons, si bien qu'en somme l'opinion reste assez hésitante sur ses avantages et ses désavantages. Puis, pour ajouter encore une nouvelle singularité à toutes celles dont cette affaire est remplie, voici Cambon, d'abord opposé au séquestre, qui en profite ensuite pour faire décréter, en messidor an II, que les Français débiteurs envers l'étranger devront payer à l'Etat, conservateur des biens séquestrés, le montant de leur dette en assignats au cours, tandis que ce même Etat leur paiera à eux-mêmes les créances qu'ils peuvent avoir sur l'étranger en assignats au pair, de telle sorte qu'un Français, devant 100 livres sterling en Angleterre devra verser 7.023 francs en assignats, que s'il est créancier de la même somme, il en recevra 2.400, et que s'il est à la fois créancier d'un côté et débiteur d'un autre il lui sera interdit de faire la compensation ; et l'impression causée par cette disposition monstrueuse (quoique éphémère, et, en fait, inexécutée) est telle que la levée des lois sur le séquestre des biens des étrangers sera considérée en l'an III comme une des premières conditions de la résurrection du commerce et du rétablissement d'un certain crédit public; et qu'il s'engagea autour de cette affaire une très vive polémique. Il y a là tout un coin de l'histoire révolutionnaire qui rentre sous le titre, un peu trop général, donné par M. M. à son étude, et que peut-être, au surplus, a-t-il l'intention de traiter un jour. Ce sujet, qui a donné lieu, il y a quelque temps, à une discussion dans la commission de l'histoire économique de la Révolution, doit d'autant plus le tenter que M. M. aime à explorer ces dessous de la grande histoire, et que sa sévérité bien connue, sa propension à trouver des dilapidations, des concussions, des manœuvres plus ou moins suspectes, trouverait certainement là matière à s'exercer.

M. Marion.

J. J. Olivier, **Madame Dugazon**, de la Comédie Italienne. Paris, Soc. franç. d'impr. et librairie, 1 vol. gr. in-8° avec reproductions.

M. Olivier a déjà montré, dans nombre de travaux relatif à l'ancien théâtre (notamment aux *Comédiens français dans les Cours d'Allemagne au* XVIIIe *siècle*), une infatigable sagacité et un grand fonds d'informations et de documents. Cette fois son labeur a eu pour objet l'une des étoiles de l'opéra-comique naissant, interprête de Philidor et Monsigny, de Dalayrac et Grétry, plus célèbre sans doute par l'*emploi* attaché à son nom que par le souvenir de ses triomphes personnels. Déjà, au cours de recherches dans les archives de Berlin (de l'Eglise française de cette ville). M. Olivier avait recueilli de précieux renseignements (le père de Rosalie Lefebvre était figurant à l'Opéra de Frédéric II). Un dépouillement méthodique de tous les mémoires du temps, des correspondances, des papiers de nos Archives nationales, des gravures et des dessins de l'époque, lui ont permis d'établir une attrayante monographie, aux renseignements d'une précision et d'une abondance incroyables, où ne manquent d'ailleurs ni les anecdotes croustillantes ni les petits vers au tour piquant, et qu'achève une série de 22 planches, souvent peu connues : portraits, costumes, autographes... fort élégamment rendues, comme le texte même.

H. de Curzon.

Georges Wybo. **Réflexions et croquis sur l'architecture au pays de France.** Paris, Hachette, in-8° illustré : Prix, 12 fr.

Lorsque seront, un jour, balayées les hordes barbares qui ont dévasté nos provinces du Nord, il faudra reconstruire les ruines amoncelées. Églises et hôtels de ville, maisons et fermes, ponts et fontaines, tout sera à refaire. Cette renaissance, que nous pouvons prévoir rapide et laborieuse, sera-t-elle guidée par un certain style, ou livrée au hasard ? Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour remettre en honneur les traditions régionales, établies sur les conditions du climat, sur les coutumes, sur le caractère du sol même, et pourquoi, pour conduire le travail avec goût et suivant un style, des principes d'art ?

M. Georges Wybo, architecte, et qui a beaucoup voyagé en France, s'est dit justement qu'il y avait ici une cause intéressante à soutenir ; et, comme il manie la plume aussi bien pour décrire et conseiller que pour donner, à l'aide de croquis savoureux, d'instructifs exemples, il a eu l'idée de traiter de ces deux façons la question. En moins de 100 pages, mais présentées avec une rare élégance typographique et déjà un goût sobre qui est charmant, il nous promène de droite et de gauche à travers notre pays, croquant au passage rues et places, vieux hôtels et cathédrales antiques, beffrois et moulins, halles et places, ici une porte de jardin, là un balcon ouvragé, plus loin une plaine, un pont, une ferme... Et partout il semble nous dire : « Voyons... Pour-

quoi ne pas faire ainsi ? C'est si simple de faire simple mais de bon goût ! Encore plus que de faire laid » !

La causerie est aimable, les dessins jolis : c'est ici de bonne besogne faite.

H. DE CURZON.

Joseph REINACH, **La guerre sur le front occidental. L'Année de Verdun.** Etude stratégique, 1916. Paris, Fasquelle, 1918. In-8°, 355 p. 3 fr. 50.

Autant que faire se peut, à une époque où nombre de documents manquent encore, M. Joseph Reinach, d'ailleurs un des hommes les plus compétents qui soient, retrace de façon très intéressante et très vive, en un livre qui sera fort utile, ce que fut l'année 1916, l'année de Verdun.

Il ne raconte pas seulement comment du premier jour jusqu'an dernier Verdun arrêta la ruée allemande, mais comment l'opiniâtre Haig, par l'offensive de la Somme, dégagea Verdun et aida les alliés sur les autres théâtres de la guerre.

Le livre comprend donc deux parties : la Somme et Verdun.

Dans la partie relative à la Somme, M. R. montre que la bataille conçue par Joffre et menée par Foch aussi bien que par Haig, quoiqu'elle ait fait halte devant Péronne et Bapaume, atteignit son but : elle rompit la première des « barrières de fer » que les envahisseurs prétendaient nous opposer ; elle enleva à l'ennemi Flaucourt, Combles, Bouchavesnes et Thiepval ; elle soulagea Verdun et empêcha les Allemands de transporter des troupes fraîches d'Occident en Orient.

La partie consacrée à Verdun est aussi dramatique que claire, et le lecteur suit avec émotion le récit de la belle résistance marquée par les noms de Douaumont et de Vaux, le récit de cette tenace défensive qui fut surtout une succession d'offensives, une série de contre-attaques vigoureuses qui brisa l'élan de l'attaque allemande. « Il n'y eut jamais, dit l'auteur, d'ascension dans la gloire comparable à celle de Verdun. Tous les yeux du monde étaient fixés sur ce petit coin du monde. Son canon a été entendu à deux cents kilomètres ; il résonnait dans tous les cerveaux, dans des cœurs innombrables. Verdun était la première pensée au réveil. Tout le jour, la pensée en restait hantée ».

Des portraits joliment brossés, ressemblants du reste, coupent ce récit :

Sarrail, médiocre en Argonne et « brouillonnant trop volontiers dans la politique » ;

Castelnau, vif et primesautier, « esprit où il fait clair » ;

Foch qui s'est si merveilleusement adapté aux nécessités qui sortaient des choses ;

Pétain, « grand voyer », améliorant les voies en construisant des routes, créant l'ordre et l'organisant, — car il a la volonté et la

méthode — plein de fermeté et de décision, cherchant à voir plus loin que le soir de la journée ;

Nivelle, solide, maître de lui, aussi hardi que méthodique;

Fayolle, à la fois audacieux et circonspect, habile manœuvrier, qui sait employer le terrain et possède un heureux coup d'œil;

Mangin, « entraîneur d'hommes qui ne connaît pas la peur et qui boit l'obstacle », doué de belle humeur autant que d'énergie, toujours ardent et pressé, convaincu qu'on ne résiste qu'en gagnant du terrain, c'est-à-dire en attaquant, reprenant Douaumont par un mouvement rapide et brillant, ou, selon le mot de Nivelle, d'un seul coup et par un assaut magnifique ;

Joffre, résolument offensif moins de tempérament que par doctrine et expérience, inflexible en ses desseins réfléchis, inébranlable comme un roc, plus agissant qu'on ne croit et calculant mieux que nos gouvernants les répercussions de la politique sur la guerre.

L'auteur n'hésite jamais à dire la vérité.

Il rend justice à l'ennemi « patient et féroce » qui, lorsque son grand coup a raté, recourt à des opérations locales d'une extrême violence qui doivent le conduire au but, mais qui lui infligent une usure terrible, inouïe.

Il constate que le front nord de Verdun n'était pas organisé comme il devait l'être.

Tout en reconnaissant qu'ils ont de superbes qualités, qu'ils finiront par vaincre et que le regard du dernier goujat était en septembre 1916 illuminé par le succès, il regrette que les Anglais aient été si insuffisamment initiés à la guerre.

Il critique nos gouvernants ou, comme il dit, les gens au pouvoir qui « se méprirent sur l'esprit de la nation » et qui, « se jugeant seuls en état de supporter la vérité, dissimulaient les difficultés et exagéraient les chances », qui méconnurent Joffre, qui ne pensaient qu'à se tailler des succès personnels dans la presse et dans les assemblées, qui, au lieu d'agir, trouvaient plus commode d'attendre et de voir venir.

Notons aussi ce qu'il dit des Grecs, des Bulgares, des Roumains et des Russes, du traître Constantin, du fourbe Ferdinand, de Bratiano, crédule, hésitant et retors, des gouvernants moscovites, germanophiles déguisés qui se réjouirent du malheur des Roumains.

On ne peut que recommander ce livre qui nous fait voir comment, en 1916, l'armée allemande, après bien des efforts et des massacres, fut ramenée par nos généraux et nos soldats à quelques toises de son point de départ. Verdun, conclut M. Joseph Reinach, est un ossuaire allemand et notre sanctuaire.

Arthur Chuquet.

Henri MALO, **En Belgique. La zone de l'avant. Tableaux, portraits et paysages**, 1915-1916. Perrin, 1918. 3 fr. 50 (avec majoration de 30 %). In-8°, XI et 267 p.

Comme dans son livre *Le drame de Flandre*, l'auteur décrit les hommes et les choses selon la suite des événements et le cycle des saisons. Il nous transporte dans le pays même et dans l'atmosphère où il vécut, dans un air de danger, comme il dit, et en pleine aventure, en pleine émotion. Nous le suivons dans les lignes et les cantonnements, dans ces villages fortifiés où s'est organisée une vie nouvelle, sur ces dunes où l'herbe a disparu sous la boue, car la boue envahit tout dans cette région : on a de la boue jusqu'au mollet et on mène une existence marécageuse. Il nous conduit à travers la Flandre de l'avant, à travers ses squelettes de bourgs et de hameaux, à travers la jolie petite ville de Loo frappée au cœur. Il nous explique comment on tient, comment des milliers de personnes passent des mois et des mois dans la pensée constante de la mort, comment l'homme civilisé se replonge vite et assez aisément dans la vie primitive, dans la barbarie d'autrefois. Il nous raconte une foule de curieux épisodes, le naufrage d'un navire, l'inondation, des combats d'avions. Il nous montre des gens qui font simplement, héroïquement leur devoir. Au milieu de tous ces tableaux, portraits et paysages surgit par instants la belle figure du roi Albert, ce « parangon d'honneur » qui incarne la patrie belge et qui sur la grève, sur ce qui lui reste de son royaume, passe en revue une division de son armée. Mais M. Malo a peint, outre le roi Albert, d'autres personnages sympathiques, superbes, admirables : le brave sergent Merx, ce vieil armurier d'Herstal qui s'est engagé à soixante-cinq ans « pour détruire la guerre » et de bons Français qui déploient les plus hautes vertus de leur race, le soldat, le marin, l'infirmière. Le livre de M. Malo, écrit avec soin, avec finesse, avec amour, est en même temps très vrai et très émouvant.

Arthur CHUQUET.

L. RÉAU. **La république indépendante de l'Ukraine**. Paris (Collection de France Russie, 8, rue Montesquieu), 1918, in-8°, 43 p.

Avant la guerre, même ceux des Français qui savaient quelque chose de la Russie ne pensaient guère à la question de l'Ukraine. On a été généralement surpris en France de voir le séparatisme ukrainien gêner en 1917 le gouvernement de Kerenskij, puis un gouvernement ukrainien se déclarer indépendant et conclure avec les Empires du centre la première paix faite depuis les déclarations de guerre de 1914.

La brochure de M. Réau, brève, mais substantielle, lumineuse, éclairera les Français sur ce grave problème et permettra peut-être d'éviter d'ajouter de nouvelles fautes à celles que l'on a déjà commises, en partie par ignorance de la question. Il est à souhaiter qu'elle soit beaucoup lue. Car dans les problèmes de plus en plus compliqués et

inquiétants que dresse en Europe orientale la politique bien avertie des Empires centraux, l'Ukraine est appelée à jouer un rôle capital.

Cette brochure doit fixer les idées des Français sur l'Ukraine. Il est à espérer qu'elle ne fera pas entrer dans l'usage l'adjectif *ukranien* dont se sert sans cesse M. Réau : Ukraine est la transposition à peine francisée de *Ukraina*, où l'*i* est un élément essentiel ; pourquoi faire disparaître cet *i* dans le dérivé ? — Et pourquoi donner aux noms des formes ruthènes ? Pourquoi remplacer Kiev' par Kiív ? La ville de Kiev' a beau être le siège du gouvernement ukrainien, on n'a sans doute pas cessé d'y parler pour cela le russe commun où le nom de la ville est Kiev'. Si les Ukrainiens commettent l'absurdité d'abandonner le grand russe, il sera toujours temps d'abandonner aussi le vieux nom de la ville. — Pourquoi appeler *Lviv* Lemberg, qui est une ville surtout polonaise ?

Dans sa conclusion, M. Réau rappelle le mot connu que l'indignation n'est pas un état d'esprit politique. Il veut qu'on comprenne les raisons — assurément sérieuses — de la défection de l'Ukraine, pour entreprendre une politique nouvelle. Sans doute, il ne suffit pas de s'indigner ; mais la politique n'est possible qu'avec un minimum d'honnêteté internationale ; que faire avec un peuple dont la vie nationale commence par une trahison ? Les dirigeants de la politique ukrainienne ont jugé bon de recourir à l'appui des Empires centraux ; la brochure de M. Réau n'avait pas encore paru qu'ils avaient déjà perdu le pouvoir ; ils avaient cru se rendre indépendants : la poigne d'un général allemand, en les brisant, leur a rappelé brutalement qu'il ne pouvait y avoir en ce moment à la tête de l'Ukraine que des instruments dociles de l'Allemagne. A. Meillet.

Thomas Fitzhugh, **The indo-european Superstress and the Evolution of Verse**. Charlottesville (Anderson), 1917, in-8°, IV-112 p. (University of Virginia, Bulletin of the School of Latin, n° 9).

M. Th. Fitzhugh est un véritable croyant. Il est convaincu qu'il faut juger de l'accent indo-européen par celui qu'il attribue au latin et au celtique. Ses vues ne sont pas bien claires ; il n'est arrivé, semble-t-il, à les faire admettre par personne, et il n'y a guère d'apparence qu'il y réussisse mieux dans l'avenir. En attendant, il multiplie les affirmations. Tant qu'il se borne à rythmer des saturniens, il sera difficile de le contredire ; mais il a été un peu imprudent cette fois en retrouvant ses tripodies dans les alexandrins de la *Henriade* !

A. Meillet.

QUESTIONS ET RÉPONSES

935. — Tu n'es qu'une lyre. (Cf. n° 16, p. 317), voir un passage de *l'Éduc. sent.* de Flaubert, p. 443 : « On ne parlait pas de Lamartine sans qu'il citât ce mot d'un homme du peuple : Assez de lyre ! ».

993. — Les Valdôtains. Qu'est-ce que les Valdôtains?

— Les habitants du Val d'Aoste.

994. — Vaticinateur. Qui a été nommé ainsi?

— Edgar Quinet : « J'appelle, disait Saint-Beuve, j'appelle Quinet le Vaticinateur; il a de la fougue et bien des obscurités, mais aussi des éclairs qui percent la nue, comme les oracles ».

995. — Un verre de bière. Quel est le grand homme, trop populaire en son pays, qui se plaignait de ne pouvoir boire tranquillement un verre de bière?

— Bismarck disait qu'il ne pouvait boire tranquillement un verre de bière, *in Ruhe ein Bier trinken*; qu'il était toujours en scène, *auf der Schaubühne*; que les gens le regardaient comme un hippopotame ou comme un Japonais. On sait qu'il fit insérer dans le journal de Kissingen en 1874, de « lui faire grâce de saluts à la promenade ».

996. — Abandonnement. A-t-on des exemples de ce mot?

— Louis XIV reproche au duc d'Enghien, fils du grand Condé, dans une lettre du 5 octobre 1670, de « courir sans nécessité avec abandonnement à toute sorte de périls ».

997. — Annibal et Corneille. Est-il vrai que Corneille ait pensé à faire un *Annibal*?

— Il pensa, en effet, à traiter ce sujet, et Saint-Evremond, son admirateur, le souhaitait de tout son cœur : « s'il peut y faire entrer la conférence qu'Annibal eut avec Scipion avant la bataille, je m'imagine qu'on leur fera tenir des discours dignes des plus grands hommes du monde, comme ils l'étaient ».

998. — d'Argens et Frédéric. Est-il vrai que Frédéric ait fait l'épigraphe du marquis d'Argens?

— Il composa cette inscription qu'on a jugée simple et convenable, mais peu remarquable : « veritatis amicus, erroris inimicus ».

999. — Béer. *Béer* qui est une forme ancienne de *bayer* (nous disons encore *béant*) signifiait, autrefois, nous dit-on, aspirer à...

— En effet, et en voici deux exemples : « Ne beoit pas à grand avoir » (*Fabliau des perdrix*); « cil est trop fols ki si haut bee (*Descort de Colin Muset*).

1000. — Belle-Isle. Il fut fait prisonnier dans la guerre de succession d'Autriche; pourquoi et comment?

— Il passa le 20 décembre 1744 à Elbingerode; or, si la maison de poste appartenait à la couronne de Prusse, la ville faisait partie de l'électorat de Hanovre; il fut arrêté par le bailli et envoyé en Angleterre.

1001. — Le voyageur de Boccalini. Que signifie cette expression du XVIIIe siècle : imiter le voyageur de Boccalini?

— Dans son discours préliminaire d'*Alzire*, Voltaire avait rappelé cette fable de Boccalini : « Un voyageur était importuné dans son chemin du bruit des cigales; il s'arrêta pour les tuer; il n'en

vint pas à bout et ne fit que s'écarter de sa route; il n'avait qu'à continuer paisiblement son voyage; les cigales seraient mortes d'elles-mêmes au bout de huit jours ».

1002. — Bouche immense. A quel auteur du XVIIIe siècle s'applique ce mot, qu'il ouvre, pour ne rien dire, une bouche immense ?

— Ce mot s'applique à Thomas, l'auteur des *Eloges*, ce rhéteur boursouflé qui, comme on disait encore, mettait tout en montagnes, tandis que La Harpe mettait tout en plaine.

1003. — Canidie. Quel personnage historique a reçu ce surnom ?

— De Thou nomme ainsi la maréchale d'Ancre, Léonore Concini.

1004. — Charite. Qui a dit que la Charité ne connaît pas d'obstacles, qu'elle est forte comme la mort ?

— Telle était la devise de Jérôme de Villars, archevêque de Vienne, mort en 1626, et elle figurait, en grec, dans son épitaphe.

1005. — Chien et blaireau. Qui, parlant de visites académiques, se comparait au chien qui entre dans le terrier d'un blaireau ?

— « Quel vilain métier !, disait Mérimée. Avez-vous jamais vu des chiens entrer dans le terrier d'un blaireau? Quand ils ont quelque expérience, ils font une mine effroyable en y entrant, et souvent ils en sortent plus vite qu'ils n'y sont entrés, car c'est une vilaine bête à visiter que le blaireau. Je pense toujours au blaireau en tenant le cordon de la sonnette d'un académicien, et je me vois tout-à-fait semblable au chien. Je n'ai pas encore été mordu ; mais j'ai fait de drôles de rencontres ».

1006. — Correcteur. « Etait-ce le nom du personnage chargé jadis de corriger les écoliers ?

— Oui, et on le nommait aussi *Castigator*. C'était, en général, un domestique, et surtout le frotteur. En 1789, au collège Mazarin, le frotteur de la bibliothèque, Chevalier, est en même temps correcteur.

1007. — Crayonner l'ouvrage. Qui a dit que l'école doit, en formant les jeunes gens, se contenter de « crayonner l'ouvrage » ?

— Rollin, dans la préface du *Traité des Études*, écrit que le devoir des maîtres est de commencer et de crayonner l'ouvrage, d'en trouver les premiers traits, d'en poser les fondements solides, mais non de la porter à la perfection : « nous jetons la bonne semence ».

1008. — Les Mémoires de Custine. — Que faut-il penser des « Mémoires pothumes de Custine, rédigés par un de ses aides de camp ». (Hambourg et Francfort, 1794) ?

— On les attribue à Baraguey d'Hilliers, à Coquebert, à Lechi. Ils sont d'un émigré qui a de l'esprit et qui écrit avec aisance. Mais ses erreurs, notamment sur le nombre et les mouvements des troupes, prouvent qu'il n'a pas accompagné Custine ni suivi de près les opérations. Il reproduit trois lettres qu'un émigré aurait écrites à Custine; cet émigré, c'est lui-même. Sans doute il connaissait Custine avant la Révolution et il a appris sur lui quelques détails. Il a tiré du

Moniteur les lettres et proclamations qu'il publie, consulté quelques brochures de l'époque (entre autres la justification de Gymnich) et obtenu la copie d'un mémoire de Coquebert sur Mannheim : il ne dit que ce qu'il était facile de savoir.

1009. — Décachètement. Qu'est-ce que le bureau de décachètement dont on parle dans certains documents de 1809 ?

— Il y avait naturellement à l'armée française d'Allemagne un bureau de décachètement. Ce bureau, établi d'abord à Berlin, fut, après l'évacuation de la Prusse en 1808, transporté à Erfurt, et il intercepta la lettre que Staps écrivait à ses parents lorsqu'il partit d'Erfurt pour aller en Autriche frapper Napoléon. « Il semble, a dit un contemporain, que personne en Allemagne ne se doutait de l'existence de ce bureau, tant il circulait, par cette voie, de naïvetés étranges et d'indiscrétions qui, chaque jour, saisies au passage, étaient portées par extraits à la connaissance de l'Empereur ».

1010. — Dissection. Quel est le critique qui comparait ses analyses à une dissection ?

— « Sous notre plume, disait Sainte-Beuve en 1836, la critique d'un écrivain risque de devenir une légère dissection ».

1011. — Plus d'éclat que de bonheur. Qui disait que ses fonctions lui donnaient plus d'éclat que de bonheur ?

— Ce mot a été dit souvent ; Arndt, par exemple, remontant en 1840 dans sa chaire de Bonn, disait que la nouvelle de sa réintégration avait été pour lui « magis splendescens quam oblectans ».

1012. — Economies. On dit qu'en l'an VIII l'Institut demanda moins d'argent à l'Etat afin que l'ennemi fût repoussé ; est-ce exact ?

— En l'an VIII, l'Institut qui, en l'an VII, avait dépensé 414,000 fr. ne demande que 272,000 francs et retranche, entre autres dépenses, celles des voyages ou missions : « Il importait davantage de faire rentrer dans leurs limites les Turcs et les Russes, ces implacables ennemis de la philosophie, des arts, des sciences et de toutes idées libérales ».

1013. — F. U. R. I. A. Que signifie ce mot *Furia* ou mieux que signifient ces cinq lettres qui me semblent être les initiales des cinq mots d'une devise ?

— Il faut lire *Femina Universi Regina In Aeternum* et ces cinq mots sont le titre d'une nouvelle de Paul Heyse qui proclame l'empire de la femme.

1014. — Gendarmerie. Qu'appelait-on ainsi au XVIIe siècle ?

— La cavalerie de la maison du roi.

1015. — Irénée (saint). Quelle est la superstition attachée au nom de saint Irénée ?

— Un voyageur qui passe à Lyon en 1804 et qui visite l'église de Saint-Irénée écrit que « les gens du peuple, à cause de la prononciation Sain Tirénée, ont la superstition d'entrer dans ce temple en tenant leur nez dans leur main, pour le préserver de quelque espièglerie ».

1016. — Iser. Les verbes en *iser* sont fréquents sous la Révolution. Y en avait-il des exemples auparavant ?

— Dans une lettre de Voltaire, du début de 1750, où il dit à Madame d'Argental qu'il travaille en même temps à *Oreste*, à *Rome sauvée* et à *Adélaïde du Guesclin*, il écrit : « j'électrize (c'est-à-dire qu'il refait l'Electre de Crébillon), je catilinize, j'adélaïze ».

1017. — Jambe (la) de Talleyrand. Ne disait-il pas qu'elle avait influé sur sa destinée ?

— « Sans cette jambe, disait-il en 1799 à Hyde de Neuville, j'aurais suivi la carrière militaire, et je serais peut-être émigré, ou, comme vous, l'envoyé des Bourbons ».

1018. — Jeunesse et esprit. Qui a dit, et dans quelle circonstance disait-il, que son gouvernement devait être celui de la jeunesse et de l'esprit ?

— Dans une entrevue avec des chefs royalistes, le premier Consul disait : « Rangez-vous du côté de la gloire, venez sous mes drapeaux, mon gouvernement sera le gouvernement de la jeunesse et de l'esprit ».

1019. — Jézabel — Quelle est la dame qui fut nommée au XVIIIe siècle la mère Jézabel ?

— La duchesse de Fallary (ou de Phalaris) qui, dans sa vieillesse, recouvrait d'une épaisse couche de blanc sa peau livide et ridée.

1020. — La Bruyère. Les contemporains se doutaient-ils qu'il avait peint au naturel quelques-uns d'entre eux ?

— Il suffit de citer Bussy-Rabutin : « Ce ne sont point des portraits de fantaisie qu'il nous a donnés ; il a travaillé d'après nature, et il n'y a pas une décision sur laquelle il n'ait eu quelqu'un en vue ».

1021. — Mariage des soldats. Est-il vrai que la Convention permit aux soldats de se marier sans l'autorisation supérieure ?

— Le 8 mars 1793, un soldat prie la Convention de prononcer si la loi qui défend à tout militaire de se marier sans la permission de ses chefs est toujours en vigueur, et aussitôt sur la motion de Julien de Toulouse, l'assemblée décrète que tout soldat pourra se marier sans l'approbation de ses chefs. On vit alors les mariages pleuvoir dru comme grêle, et dès le 17 mars, le général d'artillerie Rostaing écrivait que la Convention voulait sûrement « favoriser la propagation ».

1022. — Mauvaiseté. Ce mot a-t-il été usité ?

— On regrettera que ce mot dont *malice* n'est pas l'équivalent, ne soit pas resté dans la langue : Ronsard a dit dans une chanson :

> Celant sous ombre d'amitié
> Une jeunette mauvaistié.

Mais il s'employait également au sens de « mauvaise action » ; saint Louis, nous dit Joinville, ne soutenait pas « sa gent en nulles de lour mauvestiés » et Louis XI parle de la trahison et « mauvaistié » de Saint-Loup.

1023. — Une annonce de Pichegru. Est-il exact que Pichegru voulut un jour se marier par la voie des journaux ?

— Pichegru désirait se marier. Il fit insérer sa demande dans le *Journal de Bruxelles* du 23 novembre 1794 : « Un militaire d'un grade supérieur désire unir son sort à celui d'une jeune personne de quinze à vingt-cinq ans, sachant bien écrire et monter à cheval, d'une riche taille et fortune quelconque. » Une réponse vint ; on exigeait des détails, grade, âge, taille, lieu de naissance, endroit où le militaire se proposait de résider. Pichegru répliqua : « grade : officier général ; âge : trente-trois ans six mois ; taille : cinq pieds cinq pouces ; lieu de naissance : les montagnes du Jura ; lieu où l'on se propose de résider : partout ».

1024. — Pirate de terre. Qui a, le premier ou un des premiers, employé cette expression ?

— Buffon dit que l'Arabe, à l'aide du chameau, exerce le brigandage et que, lorsqu'il se destine à ce métier de *pirate de terre*, il s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages.

1025. — Proclamation. Napoléon a publié le 15 mai 1809, de Schönbrunn, une proclamation aux Hongrois ; elle est trilingue, en français, en latin et en magyar. Je n'ai que le texte français, et je voudrais savoir, s'il est possible, comment le texte latin rend certaines idées modernes.

— Voici ce qui nous a frappé dans le texte latin : « Austriae Imperator is est, et non Rex Hungariae, qui mihi bellum indixit. Iuxta patrias vestras constitutiones, absque consensu vestro, neque tale suscipere potuisset ; sistema vestrum, quod semper defensivum fuit, et institutum defendendae patriae in ultima regni diaeta per vos assumtum, documento mihi sunt, unica esse omnium vestrorum desideria, conservandae pacis... Pacem vobis offero, solidam ac nullo tempore alterandam integritatem moderni territorii vestri, perfectam libertatem, salvam constitutionem vestram... Nihil a vobis desidero : unice tantum vos, ut liberam et independentem nationem, videre volo. Unio vestra cum domo Austriaca vobis infelicitatem peperit ; sanguis vester in longe dissitis regionibus pro ambitione domus Austriacae profundebatur, et quidquid patria vestra pretiosum habuit, id totum Austriacis germanicis haereditariis ditionibus immolabatur... Procurate tandem nunc denuo vobis existentiam nationalem !.. Hanc praecise in bonum vestrum tendentem generosam oblationem meam, spero, non removebitis ... ».

1026. — Quasi. Qui disait au XVIIe siècle qu'il fallait mettre des « quasi » aux maximes de La Rochefoucauld pour les rendre justes, qu'elles seraient vraies à condition de n'être pas données pour absolues et universelles ?

— La comtesse de Maure ou Mlle d'Attichy, femme de Henri de Rochechouart, comte de Maure.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 30 août 1918.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre du Dr Carton, correspondant de l'Académie, relative à de nouvelles découvertes faites au cours de ses recherches sur les anciens ports de Carthage.

M. Omont communique des extraits d'une lettre de dom André Wilmart, au sujet des fragments du très ancien manuscrit latin dont la découverte en Algérie a été signalée le mois dernier à l'Académie. Dom Wilmart incline à y reconnaître un traité contre le manichéisme. Il y est en effet question de l'organisation particulière de l'église manichéenne, avec ses auditeurs ou catéchumènes et ses élus. C'est sans doute l'œuvre d'nn disciple de saint Augustin.

M. Edmond Pottier donne lecture d'une étude sur la céramique ibérique d'après des fouilles et des publications récentes. Le problème relatif à la date et à la formation du décor des vases peints en Espagne s'est un peu éclairé. Il est certain aujourd'hui que le style, analogue à celui de la Crète et de Mycènes, est beaucoup plus récent et ne se trouve pas avant le ve siècle a. C. On peut croire aussi qu'il s'est formé spontanément sur place et doit fort peu aux influences extérieures. Les fouilles de Numance et d'Emporium montrent les différentes phases de la fabrication des vases qui s'enchaînent logiquement comme dans les autres régions du bassin méditerranéen. M. Pottier insiste sur le caractère original et indépendant de l'industrie ibérique, visible dans les ex-votos de bronze comme dans la céramique. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 6 septembre 1918.* — M. Clermont-Ganneau étudie une petite stèle funéraire de basse époque, découverte en Bulgarie, à Sofia même, et conservée au Musée de cette ville. Elle porte une inscription grecque de dix lignes. C'est l'épitaphe d'une Dalmate nommée Apronia, native de Salone, et femme d'un certain Malchos, originaire de Syrie et tailleur de pierre. La physionomie même du nom de cet artisan semble indiquer qu'il devait être d'extraction nabatéenne. L'épitaphe se termine par une acclamation funéraire qui n'est pas sans offrir quelque difficulté et où M. Clermont-Ganneau reconnaît une formule dont l'emploi est attesté par de nombreux exemples : *(e)umu(ri)* = *eumoirei* Apronia.

M. le comte Begouen fait une communication sur les gravures préhistoriques de la « caverne des trois frères », à Montesquiou-Avantès (Ariège). — MM. Salomon Reinach, Dieulafoy et Pottier présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 septembre 1918.* — M. Franz Cumont, associé étranger, commente une inscription récemment découverte dans les ruines de Madaure. Cette dédicace fait mention des *hastiferi* de la déesse Virtus, nom latin de Mâ, une Bellone asiatique. On n'était pas d'accord sur le caractère de ces porte-lance déjà connus par quelques autres inscriptions. Le texte nouveau prouve qu'ils formaient non pas, comme certains l'ont cru, une milice municipale, mais bien une confrérie religieuse. C'étaient des soldats de parade qui figuraient dans la procession fastueuse des Hilaries, où la statue de la déesse était portée sur une civière à la suite de celle de Cybèle. — MM. Clermont-Ganneau, Bouché-Leclercq et Babelon présentent quelques observations.

M. Louis Leger continue la lecture de son travail sur les Académies des pays slaves. Il retrace l'histoire de l'Académie de Cracovie, fondée par l'empereur François-Joseph en 1871 pour faire pièce à la Russie qui aurait dû faire de Varsovie le centre intellectuel du monde polonais. Cette Académie a déjà édité de nombreuses publications. — M. Leger termine par une notice de l'Académie bulgare, de fondation toute récente, et qui n'avait encore publié qu'un annuaire quand la guerre a éclaté. Il y a quelques années, les Académies des pays slaves avaient décidé de se réunir dans des congrès internationaux. Un seul a eu lieu, et la Pologne s'était tenue à l'écart. M. Leger exprime le vœu que cette innovation puisse être reprise et que l'Institut de France s'intéresse de plus en plus à l'activité intellectuelle du monde slave.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant ; Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — **15 octobre** — **1918**

Christensen et Ostrup, Manuscrits orientaux de Copenhague (Cl. Huart).
Zuazo y Palacios, Les ruines de Meca (R. Lantier).
Anglade, Grammaire élémentaire de l'ancien français (E. Bourciez).
Pirazzini, L'influence de l'Italie sur Lamartine (E. Welvert).
Haller, Southey; Muntz, La littérature américaine et la critique française; Putnam, Le nom de Californie; Howell, Le mouvement chartiste (Ch. Bastide).
G. Pellissier, Anthiologie des prosateurs français contemporains; Walch, Poètes d'hier et d'aujourd'hui; Dugard, La culture et la vie; Sophrone, Ceux qui s'en vont et ceux qui restent (F. Bertrand).
Voïnovitch, La monarchie française dans l'Adriatique; Yélénitch-Devas, La nouvelle Serbie; Primoratz, La question yougo-slave (F. Bertrand).
Académie des Inscriptions.

Arthur Christensen et J. Östrup. **Description de quelques manuscrits orientaux appartenant à la bibliothèque de l'Université de Copenhague.** (*Extrait du Bulletin de l'Académie royale des Sciences et Lettres du Danemark, 1915*). 1 plaquette in-8°, 30 pages.

M. Eyser, sous-bibliothécaire à l'Université de Copenhague, a profité d'un séjour qu'il a fait à Constantinople en 1912, pour acquérir, au bazar des libraires, un certain nombre de manuscrits arabes, persans et turcs dont il a fait don, à son retour, à la bibliothèque dont il est le conservateur. Ce sont presque tous des livres de théologie et de mystique, ayant appartenu en dernier lieu à un certain derviche tourneur nommé Mehmed Es'ad-Dédé et sauvés d'un incendie. M. Christensen, pour la partie persane, M. Östrup, pour les livres arabes et turcs, en ont dressé un catalogue sommaire qui a été tiré à part et mis à la disposition du public. Nous savons le plus grand gré à ces deux savants d'avoir choisi la langue française pour faire connaître les nouvelles acquisitions du fonds oriental de l'Université de Copenhague.

Quelques remarques nous sont venues à l'esprit en parcourant ces pages. Page 3, n° 3 : *Kaifiyyat akhdh al-'ahd wa'l-baï'a* ne peut pas signifier « formules pour passer des actes »; il s'agit de droit politique; *'ahd* est la désignation de l'héritier présomptif; *baï'a* est la prestation de serment lors de l'intronisation. — Page 4. « Le copiste a appartenu au (*sic*) secte mewlevite ». Il n'y a pas de secte de ce nom, mais un ordre religieux plus connu parmi nous sous celui de der-

viches tourneurs. Corriger de même à la page 26. — Page 5 (de même p. 9. 25, 29) *karrás*, lire *korrás*. — P. 6. « Village Djar Tak. Lire Tchâr-tâq ; ce mot, d'origine persane, désigne une tonnelle de branchages. — P. 18 et 20. *Elmás-i ʒébán* signifie le *diamant* et non l'acier de la langue. — P. 19. *Qanâʿat* « simplicité » ; c'est le contentement de peu. — Page 24. « Les uns sont instruits par l'assistance divine, tandis que les autres s'en passent ». Le texte turc dit : « Les uns sont les hommes raisonnables (*ʿáqil*) assistés par la grâce divine, les autres sont les hommes raisonnables qui ne jouissent pas de celle-ci ». — Page 25, *Ahl-i ṭarîq* n'est pas « ceux qui suivent la voie droite », mais « ceux qui sont affiliés à un ordre religieux » ; *ṭarîq* est synonyme de *ṭarîqa* « la voie » par excellence, celle des mystiques

Le manuscrit n° 13 (p. 26) est sûrement le *Hecht Bihicht* du derviche Maḥmoûd Mewléwî (Fluegel, *Cat. Vienne*, t. II, p. 372), traduction turque abrégée, faite en 998 (1589) de l'ouvrage persan *Thawâqib el-Ménâqib* d' ʿAbd-el-Wahhâb ben Djélâl-ed-dîn Moḥammed eç-Çâboûnî el-Hamadânî (Hadji-Khalfa, *Lex. bibliogr.* t. VI, p. 154, n° 13037) dont je possède un exemplaire dans ma collection ; c'est le même, rangé dans un ordre différent, que le *Ménâqib el-ʿArifin* d'Aflâki dont une traduction française est sous presse dans la bibliothèque de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes (sciences religieuses). — Page 27. Ibrahim[-i] Edhem est, non un prince du Khorasan, mais le célèbre mystique de ce nom. — P. 28. Il manque le *ʿaïn* à *irṭifáʿ*, à moins que ce ne soit *irtiqá*. Vehb ibn Moumbih n'est autre que Wehb ibn Monabbih. — Page 29. *Temimm dári destán*, lire *Temîm-i Dârî dâsṭân(i)*.

Cl. Huart.

Julián Zuazo y Palacios, **Meca (Contribución al estudio de las ciudades ibericas).** *Noticia de algunos descubrimientos arqueológicos en Montealegre (Albacete) Memoria — Resumen*), 1 vol. in-8° de 97 pages, XVIII planches, et 12 figures. Madrid, hijos de Gómez Fuentenebro, 1916.

Malgré l'intérêt que présente l'étude des villes et acropoles ibériques, cette partie de l'archéologie espagnole semble jusqu'à ce jour avoir été délaissée par tous ceux qui s'intéressent à la civilisation de la Péninsule avant la conquête romaine. A part quelques bonnes monographies, publiées dans *Archeologo Portugues*, sur les *citanias* des vallées du *Minho* et du *Duero*, et les notices consacrées à divers établissements par M. Pierre Paris dans son *Essai sur l'art et l'industrie dans l'Espagne primitive*, on ne possède que de très rares études de détail sur un petit nombre de ces *oppida*. Aussi devons-nous être particulièrement reconnaissants à M. J. Zuazo y Palacios du soin qu'il a pris de nous donner un résumé de ses explorations aux ruines de *Meca*. Il est à souhaiter qu'il reprenne un jour ce travail en le développant, surtout en y insérant un plan d'ensemble de la ville et une

description détaillée des monuments et objets recueillis sur son emplacement. Toutefois des trop rapides indications contenues dans cette monographie, on peut essayer de dégager une vue d'ensemble de l'acropole et de ses abords immédiats.

Les voies de communication qui permettent de gagner le littoral méditerranéen en quittant les plaines de la Manche et en se glissant entre les falaises qui la rebordent à l'est et au sud-est, sont peu nombreuses. La principale d'entre elles s'étend de *Chinchilla* par *Yecla*, vers *Alicante* et *Elche*. Le long de cette route naturelle sont échelonnées divers *oppida* ibériques, dont le plus important est *Meca*, entre *Alpera* et *Ayora* et les célèbres sanctuaires *du cerro de los Santos* et du *Llano de la Consolación*. On peut encore citer d'importants établissements ibériques à *El Amarejó*, *Bonete* et *El Arabi*, près de *Yecla*.

Les ruines de *Meca* occupent le sommet d'un cerro, dont les flancs taillés à pic dominent la vaste plaine d'*Alpera*, *Almansa*, *Montealegre* et *Bonete*. Le plateau qui s'étend sur une superficie d'environ quinze mille mètres carrés, n'est accessible que par le sud-est, à son point de contact avec le *Mugrón de Almansa*. Et encore à cet endroit, les occupants ont-ils, sur une profondeur de quatre à cinq mètres, pratiqué une brèche dans le rocher pour assurer l'isolement de l'acropole. Une forte tour, ou plus exactement un fortin, dont les murs mesurent 3 m. 40 d'épaisseur à la base, défend le passage. Une porte ouverte dans le roc même donne accès à l'intérieur de la ville. L'enceinte murée n'était pas continue. Il n'y a de murailles que là où les défenses naturelles sont, par elles-mêmes, insuffisantes : au nord-ouest, face au *Llano de Ayora*, deux murs parallèles en maçonnerie barrent une petite gorge. Souvent aussi de petites murailles réunissent entre eux les rebords abrupts de la falaise, arasés par les eaux de pluies ou par les éboulements. Des postes de veille, entaillés dans de gros blocs, à l'est et à l'ouest, permettaient de surveiller la plaine dans ces directions.

Le chemin qui conduit aux ruines de l'acropole de *Meca* part de la plaine et aboutit à l'unique porte de la cité. Il est regrettable que M. Z. y P. n'ait pas cru devoir nous en faire connaître l'orientation. Une particularité remarquable est qu'une partie de cette route est entaillée dans le roc jusqu'à une profondeur de quatre ou cinq mètres, sur une longueur d'environ 200 mètres. M. Z. y P. pense que l'entrée de la ville devait être à la fin de ce « *Camino hondo* ». De ce point, on peut suivre le tracé de la voie à travers la cité sur un espace d'environ 600 mètres.

Un certain nombre de rues ont été reconnues à l'intérieur de la ville, bordées de maisons plus ou moins importantes. Quelle était la direction de ces ruelles ? Quelle était la forme des maisons ; rectangulaires, ou circulaires à pilier central ; à une ou plusieurs pièces ? Dans quelle partie de l'enceinte étaient-elles groupées ? Autant de

questions auxquelles l'auteur n'a pas songé à répondre et qu'il était pourtant facile de résoudre à la simple vue des ruines. Cela aurait eu pour les archéologues un intérêt beaucoup plus sensible que de savoir si le monument situé dans la partie nord de l'enceinte est un temple du soleil ou tout autre édifice.

Par contre, on trouve dans cette monographie d'utiles indications sur les immenses citernes ou silos creusés à même le roc, dont le plus important, large de 5 mètres s'ouvre sur une longueur de 20 m. 50 et pouvait avoir, d'après un sondage, une profondeur de 14 mètres.

Parmi les ruines, de tout temps, on a recueilli à *Meca* d'innombrables tessons de céramique ibérique peinte. D'après les dessins fournis par l'auteur, les fragments à décor géométrique : lignes parallèles ondées ou brisées, cercles qui se recoupent sont les plus nombreux. On trouve également des morceaux décorés d'ornements floraux stylisés d'une grande originalité. Cette céramique présente tous les caractères du groupe du sud-est de l'Espagne dont *Meca* a du être l'un des principaux centres de dispersion.

La nécropole ibérique, malgré les recherches de M. J. y. P. n'a pu encore être découverte. Par contre, dans la plaine, à environ 3 kilomètres de Meca, au lieu dit la *Casa del Hondo* des incinérations romaines ont été recueillies, ainsi qu'à *las Paradejas*.

Le castrum de *Meca* paraît avoir été abandonné dès la fin du 1er siècle avant J.-C. Aucune trace de céramique romaine n'a été recueillie à l'intérieur de l'acropole et les monnaies appartiennent toutes aux types consulaires.

La deuxième partie du volume est consacrée à une rapide esquisse d'une exploration faite à *Montealegre*, au *Llano de la Consolacion*, au *cerro de las Castellares*, où l'auteur découvrit une forteresse ibérique de forme octogonale renfermant à l'intérieur une construction circulaire sur laquelle il ne s'explique pas suffisamment. Parmi les ruines, on recueillit de nombreux tessons de céramique arabe. La forteresse fut donc utilisée par les nouveaux envahisseurs.

Enfin aux environs de Montealegre, sur les Cerros de *La Perdiz*, *Las Canteras*, *Los Conejos*, *Las Castillicos*, *Mediabarba*, *Cegarron* et *Las Zorreras*, ont été explorés des dolmens, véritables chambres sépulcrales, qui ont fourni des vases et des pointes de flèches néolithiques.

Malgré ces imperfections, ce mémoire, dans l'absence où nous sommes de tout renseignement précis sur la région avoisinant le sanctuaire du *Cerro de los Santos*, doit être signalé à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie proprement ibérique. Il est à souhaiter que des explorations méthodiques de tout ce territoire qui fut l'un des foyers de la civilisation des Ibères, soient entreprises au plus tôt et qu'on ne nous fasse pas trop attendre la publication de leurs résultats.

Raymond Lantier.

J. Anglade, **Grammaire élémentaire de l'Ancien français**. Paris, A. Colin, 1918; un vol. in-12 de VIII-275 pages.

Les dernières lignes de la courte préface de M. Anglade expliqueront suffisamment pourquoi je suis tenu ici à une certaine réserve. Cependant, de ce que le présent livre m'a passé en épreuves sous les yeux, et de ce qu'il est dû à la plume d'un de mes excellents collègues, il ne s'ensuit pas non plus que j'aie renoncé à toute liberté d'appréciation. D'ailleurs, mes critiques seront essentiellement d'ordre général, et je les ferai porter tout d'abord sur le plan même de l'ouvrage. Voulant faire un livre élémentaire, comme son titre l'indique, M. A. s'est soigneusement abstenu (et peut-être à l'excès) de rien innover : on retrouvera donc ici l'ordre traditionnel et connu de toutes les grammaires de ce genre (avec absence de tout détail sur la création des mots, sur les préfixes et suffixes, qui cependant font bien en somme partie des *formes* de la langue). D'autre part, l'auteur nous prévient que la syntaxe est une addition qu'il a faite après coup à son livre, et sur la demande de ses éditeurs, mais que « cette dernière partie est conçue dans le même esprit que les deux autres ». Cela dépend : je trouve au contraire — et j'avais trouvé, avant d'en avoir été prévenu — qu'elle n'est point tout à fait rédigée sur le même plan que le reste. Tandis qu'en effet, pour la phonétique et pour la morphologie, le point de départ a été à juste titre tiré du latin, je ne vois dans la troisième partie presque aucune indication de ce genre, et ce que l'auteur paraît y avoir eu constamment en vue, c'est bien plutôt le point d'arrivée, puisqu'il a fait porter son effort sur des comparaisons avec le français moderne. De là une certaine disparité entre cette partie et les deux autres : on n'y voit pas en somme d'où proviennent les particularités de notre ancienne langue, et en un sens il y a là une lacune. J'ajoute que, pour ma part, j'admets de moins en moins ces études syntaxiques où l'on se borne à suivre dans l'exposé l'ordre des « parties du discours »; je les trouve décidément trop artificielles, ou même un peu routinières. C'est en partant systématiquement de la structure de la phrase qu'on arrive à replacer le lecteur dans la réalité et à lui laisser quelque impression d'ensemble.

M. A., toujours préoccupé d'écrire un livre élémentaire, et de faciliter par là aux débutants l'accès de la science, a multiplié les alinéas, les tableaux, les titres en gros caractères, bref tout ce qui tire un peu l'œil. Mais est-il sûr qu'il ait atteint son but ? Et de ce que le texte n'est pas trop compact, s'ensuit-il qu'on y retrouvera toujours facilement les détails cherchés, et surtout que ces détails se graveront bien dans la mémoire ? Je ne sais. On arrive à cela, je crois, en s'imposant avant tout un ordre très rigoureux, une rédaction très serrée, et qui, sans la rechercher à outrance, ne craint pas la répétition des mêmes formules. Il y a ici — du moins c'est mon impression — un peu de flottement par endroits, certaines inégalités

d'exposition, çà et là des indications ou des parenthèses, comme on peut s'en permettre au cours d'une leçon orale faite à des élèves. Dans un livre, cela fait perdre de la place sans offrir beaucoup d'intérêt, peut-être même au détriment de ceux qui sont appelés à se servir de ce livre. Il serait un peu long d'alléguer des exemples avec preuves à l'appui. Mais prenons, je suppose, la conjugaison. Je trouve que certains paradigmes à flexions identiques y ont été multipliés sans grande utilité, et j'y remarque aussi une ordonnance générale qui me paraît avoir fait son temps. Les verbes y sont énumérés et strictement répartis, suivant que leur parfait est faible ou fort : c'est la classification jadis inaugurée par Diez, vulgarisée ensuite par les manuels allemands, ceux de Bartsch notamment. Ne serait-il pas bien temps d'y renoncer? Et n'est-elle pas factice en somme, dès qu'au lieu de l'appliquer au seul groupe des parfaits, on prétend l'étendre à l'ensemble de la conjugaison ? Car enfin pourquoi vouloir tout subordonner à ce parfait, inconsistant par lui-même et sans doute peu employé dans l'usage courant, comme semblent le démontrer les variations qu'il a subies dès l'époque latine, ses vicissitudes au cours des siècles, en attendant une déchéance plus complète et la désuétude qui le guette dans nos langues modernes ? C'est en acceptant toutes faites, sans les discuter ni chercher à les réformer, des traditions de ce genre, ou d'autres encore, que le présent manuel paraît un peu dater, et ne réalise pas assez de progrès dans son exposé, lorsqu'on le compare avec ceux qui ont été publiés depuis une vingtaine d'années.

Comme je l'ai dit en commençant, je n'entrerai point dans le détail des faits, et ne veux m'attarder à aucune critique particulière. Parmi les suggestions qui ont pu lui être faites, M. Anglade a accepté les unes, et rejeté les autres : c'était son droit, naturellement. Il serait donc inutile, et beaucoup trop long d'ailleurs, de discuter ici les points controversés. Mais je m'aperçois en outre que, sur certains points qui ne sont ni contestés, ni contestables, il a subsisté quelques ambiguïtés de rédaction, pour ne pas dire plus. En voici un seul exemple, et je l'emprunte à la p. 78 où, à propos des combinaisons de l'article avec la préposition *à*, il est dit : « *Al*, pluriel *als*, puis, par « vocalisation de *l*, *aus*, écrit *aux* ; *al* du singulier est passé à *au* « par analogie. » Mais c'est précisément le contraire qui est vrai ! On sait que *als* s'était réduit de bonne heure à *as* (comme *dels* à *des*), et que c'est là la forme normale en ancien français : c'est au singulier que *l* s'est vocalisé dans des groupements comme *al mur*, et la forme du singulier a ensuite réagi sur le pluriel vers la fin du XIIIe siècle. Il est regrettable de trouver des confusions de ce genre dans un manuel, et cela risque d'induire en erreur les débutants pour qui il a été fait, qui certes ne s'en serviront pas sans profit, mais devront cependant prendre certaines précautions en le consultant. Souhaitons qu'une édition subséquente remédie à ces petites défectuosités. E. Bourciez.

Agide Pirazzini. **The Influence of Italie on the literary career of Alph. de Lamartine.** New-York, Columbia University press, 1917, in-12, 160 pages.

« En Amérique, a dit Taine, les savants et les lettrés ne font pas la loi, comme ici; ils forment une petite société d'amateurs et de dilettanti, isolés, occupés à causer entre eux, mais sans autorité ». Je crois bien que cette assertion est en train de perdre de sa vérité, car, pour qu'un Américain se risquât aujourd'hui à écrire un livre sur Lamartine, — sur Lamartine ! — et pour qu'une université américaine ne craignît pas de l'imprimer à ses frais, comme c'est ici le cas, ne faut-il pas qu'il y ait au delà des mers un public, un grand public, pour lire ce livre, pour l'entendre, pour le goûter? L'étude de M. Pirazzini aura certainement des lecteurs non seulement au delà des mers, mais encore en France, en Italie, partout où le nom de Lamartine excite de l'intérêt. Et quel est le poète de son temps qui en excite encore davantage? Lamartine a pu être délaissé; mais n'est-il pas le poète de la Pléiade romantique le plus étudié, le plus fouillé, le plus goûté aujourd'hui? Non que ce livre nous apporte du nouveau : les documents utilisés ici sont connus; ils sont familiers à tous les fervents de Lamartine. Quant à l'influence de l'Italie sur la carrière littéraire du poète, n'est-ce pas, pour ainsi dire, enfoncer une porte ouverte que de se donner la peine de la démontrer ? Mais si ce n'est pas une thèse que l'auteur prétend défendre contre d'imaginaires adversaires; si c'est un plaisir, une simple récréation littéraire qu'il entend nous offrir, des variations nouvelles ou renouvelées et accentuées sur un air ancien, connu, aimé, son but ainsi bien défini, il faut reconnaître qu'il l'a atteint avec autant d'aisance que de succès.

Hâtons-nous d'ajouter une observation. Si féru qu'il soit de l'idée que Lamartine doit beaucoup à l'Italie, M. Pirazzini ne dit pas qu'il lui doit tout. S'il sait, s'il proclame que l'Italie a été la patrie de son imagination, il n'ignore pas que Milly est toujours resté la patrie de son cœur. Il sait apparemment encore la part que, dans une œuvre aussi touffue, aussi complexe que celle du chantre passager de Graziella, il faut faire à la Bible, à Platon, à Ossian, à J.-J. Rousseau, à Parny, à tant d'autres écrivains, poètes ou penseurs, ses prédécesseurs ou ses contemporains, de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'ailleurs. Il n'en demeure pas moins que, dans son butin, l'apport de l'Italie est un des plus considérables : et c'est à l'en dégager, sinon à l'exagérer, que M. Pirazzini a mis ses soins.

M. Pirazzini commence par rappeler qu'avant même d'avoir mis le pied en Italie, Lamartine s'était senti attiré vers elle. N'est-ce pas une des pages les plus délicieuses des *Confidences* que celle où l'on voit le père du poète déclamant d'une voix grave la *Jérusalem délivrée*, le soir, à la lueur d'une pauvre chandelle, dans une salle délabrée de Milly, devant son fils émerveillé ? Et n'est-ce pas *Corinne*, le premier roman que Lamartine ait lu ? Il commença dès lors à apprendre l'ita-

lien. Quoique insuffisamment préparé, il fit son premier voyage dans la péninsule en 1811, voyage imposé par sa famille pour l'arracher à une amourette de voisinage dont les racines, au réste, n'étaient pas bien profondes. Sa première impression cependant paraît avoir été assez banale : il est vrai qu'il ne fit que traverser Milan, Turin, Parme, Plaisance et Bologne. Le coup de foudre l'attendait à Florence, où il entra, un soir, un peu après le coucher du soleil. Là, il s'enivra de sensations encore plus que de pensées. Et puis n'est-ce pas à Florence qu'avait vécu et qu'était enterré Alfieri dont il raffolait alors? De là, il va à Rome dont il se pénètre non moins profondément, sous l'action combinée de *Corinne* et de lord Byron qui avait appelé Rome « la cité de l'âme ». Mais bientôt Florence et Rome cèdent la place à Naples, dont il subit à tel point la séduction qu'il y oublie le pur italien pour en apprendre le dialecte.

Le séjour de Lamartine à Naples est presque tout entier rempli par l'épisode de Graziella. M. Pirazzini, sacrifiant à une mode qui passera, je l'espère, ne résiste pas à la tentation d'examiner jusqu'à quel degré la fiction se mêle ici à la réalité. Mais lors même qu'on aurait établi de la façon la plus péremptoire que Graziella est un pur mythe, qu'est-ce que cela prouverait? Cela diminuerait-il ou augmenterait-il « l'influence de l'Italie sur la carrière littéraire de Lamartine »? Quand donc la critique des œuvres littéraires rentrera-t-elle dans sa voie, en cessant de se fourvoyer dans des recherches aussi puériles? Mais l'auteur est tout à fait dans son sujet, lorsqu'il fait remarquer que la tendance des plus récents biographes est de grandir l'influence de Graziella, par conséquent de l'Italie, sur le génie de Lamartine, au détriment de Julie, c'est-à-dire de Mme Charles [1]. Avec d'autres, en effet, il retrouve des traces de la jeune Procidane jusque dans le *Crucifix* qu'on avait cru inspiré uniquement par la seconde Elvire (p. 41-43). Peut-être M. Pirazzini joue-t-il ici un peu sur les mots. Sans doute l'action de l'Italie sur Lamartine a été grande; mais dans cet épisode de sa jeunesse, et par conséquent dans toutes les œuvres qui en sont issues, n'est-ce pas Graziella qui poétise, qui embellit, qui envahit le paysage? De telle sorte que l'Italie ici ne serait plus qu'un cadre, — un cadre admirable, si l'on veut, — au centre duquel se déroulerait cette merveilleuse scène d'amour. L'auteur dit lui-même : « Son souvenir [celui de Graziella] le suit constamment; son image ne le quitte jamais : au contraire, elle devient plutôt plus vivante dans son esprit et dans son cœur. De 1813 à sa vieillesse, il continua à tresser pour elle une guirlande des fleurs les plus pures qui jamais ne se faneront (p. 39) ».

Rentré en France en avril 1812, Lamartine ne revint en Italie qu'en

1. Notons, toutefois, que pour M. Lanson, c'est la seconde Elvire (Mme Charles) qui acheva de rendre la vie à la première (Graziella). Mais, au fond, cela ne revient-il pas au même?

1820. S'il est peut-être excessif de dire, comme l'auteur de cette étude, que c'est l'Italie qui révéla Lamartine à lui-même, il paraît hors de doute que l'Italie donna à son génie le coup de fouet qui le détacha de l'imitation habituelle aux débutants et le rendit conscient de sa propre personnalité. Il se plongea alors dans l'étude des poètes italiens, surtout d'Alfieri, à tel point qu'il osa refaire sa tragédie de *Saül*. Mais le *Saül* de Lamartine ne fut jamais représenté. Lamartine était beaucoup plus lyrique que dramatique, à l'inverse d'Alfieri. C'est encore à dater de 1820 qu'il se remit à étudier Pétrarque que jusque là il n'avait ni compris ni apprécié. Mais dès lors Pétrarque devient son poète favori ; il le traduit, le copie, l'adapte de la façon la plus heureuse.

Nommé secrétaire d'ambassade à Naples, Lamartine y amène la jeune femme qu'il vient d'épouser ; il s'installe avec elle à Ischia où il vit dans l'enchantement et d'où il date quelques-unes de ses poésies les plus justement célèbres. La révolution le chasse de Naples ; il va à Rome, sa femme y accoucha d'un fils le 8 mai 1821, ce qui crée un nouveau lien entre lui et l'Italie. Il se répand beaucoup dans la haute société, fréquente notamment le salon de la duchesse de Devonshire, alors rendez-vous du monde le plus choisi et le plus artiste de l'Europe.

Rappelé en France après la restauration de Ferdinand sur le trône de Naples, et bien qu'il reste jusqu'en 1825 sans revoir l'Italie, il ne cesse d'y penser et de la chanter. Il s'inspire même (quoiqu'il ne l'ait pas dit) de l'ode de Manzoni sur la mort de Napoléon pour écrire sa fameuse *Méditation* sur le même sujet.

Pourvu d'un nouveau poste diplomatique, à Florence cette fois, Lamartine reparaît en Italie au mois d'octobre 1825, et y est reçu avec empressement. Ce nouveau séjour lui inspire de nouveaux chants, *Jocelyn* même, poème dans lequel l'Italie, — gens et paysages, — occupe une si grande place. Malheureusement, Lamartine commet alors une imprudence. On ne tarda pas, en effet, à apprendre qu'au Ve chant de *Childe-Harold*, il avait dit des Italiens qu'ils n'étaient plus des hommes, mais « de la poussière humaine ». En vain chercha-t-il à s'expliquer : il lui fallut aller sur le pré avec l'ex-colonel Pepe. M. Pirazzini raconte, une fois de plus, ce duel qui eut lieu le 19 février 1826, et où les adversaires firent assaut de courage et de courtoisie. La « perte » de l'Anio lui offrit bientôt (1827) une occasion de se réconcilier avec l'Italie. L'été suivant, sa femme étant mal portante, il loua une villa au bord de la mer où il composa ses plus belles *Harmonies*. En octobre de la même année, il faisait la connaissance personnelle de Manzoni, et jusqu'à son départ, en 1828, il continue à respirer l'Italie, à s'en inspirer, à s'en saturer.

Lamartine devait y retourner plusieurs fois encore : en 1838, lors de son voyage en Orient ; en 1844, époque à laquelle il visite Venise

et revoit Naples où il écrit les *Confidences*; enfin en 1847, date de son dernier voyage.

La plupart des *Harmonies* de Lamartine ont été écrites en Italie. Mais les commentaires dont il les accompagna plus tard sont aussi sujets à caution que ceux des *Méditations*. M. Pirazzini se fait comme un plaisir malin d'en relever les erreurs de dates et de topographie, les inventions, les broderies poétiques. Il en rétablit la vérité historique, à l'aide de la correspondance de l'auteur et du témoignage de son secrétaire. Mais, que les choses se soient passées, réellement ou non, pour les *Harmonies* comme le poète l'a expliqué plus tard, encore une fois que nous importe à nous, lecteurs des *Harmonies*, et qu'importe à la démonstration de M. Pirazzini? Les *Harmonies* y gagneront-elles ou y perdront-elles de la beauté, et ces poésies ne resteraient-elles pas toujours imprégnées du sentiment italien, lors même qu'elles n'auraient pas été écrites ni aux dates ni dans les circonstances indiquées par Lamartine?

En terminant, M. Pirazzini fait une remarque qui lui paraît curieuse : Lamartine, qui a tant goûté l'Italie, n'a jamais compris Dante. Mais n'est-ce pas aussi bizarre pour nous qu'il n'ait pas plus compris La Fontaine?

Eugène WELVERT.

WILLIAM HALLER, **The Early Life of Robert Southey**, 1774-1803, New-York, Columbia University press, in-12, 353 pp. 1d. 50 c.

Southey, après avoir connu la gloire de son vivant, est tombé presque dans l'oubli. C'est à peine si son nom figure dans les manuels de littérature; les anthologies ont recueilli deux ou trois poésies lyriques; on relit sa vie de Nelson. On a cherché différentes explications au discrédit qui a atteint ses grands poèmes qu'il considérait comme des chefs-d'œuvre. La plus simple réside dans le fait qu'il n'était pas un poète de premier ordre. Il a beaucoup travaillé et beaucoup produit, mais il faut se résigner à regarder la majeure partie de ses productions comme du fatras. Personne ne goûte *Thalaba* ni *Kehama*, ni *Roderick* parce que ces épopées sont terriblement ennuyeuses. Mais la biographie du poète offre de l'intérêt : d'abord, il avait le caractère aimable; ensuite, il a vécu à l'époque de la Révolution et des guerres du Premier Empire, il a été mêlé à des événements formidables; enfin, c'est un romantique, parent ou ami des plus célèbres. C'est pour ses diverses raisons que, si on bâille toujours en lisant Southey, on goûtera néanmoins le travail de son dernier biographe. Il est d'ailleurs fait, non seulement avec conscience, mais avec agrément. On regrette qu'il s'arrête en 1803, et on prend bonne note de la promesse de l'auteur de le poursuivre et de l'achever[1].

Ch. BASTIDE.

---

1. Une ou deux remarques : pp. 232 et 344, celui que Southey appelle Lepaux est La Révellière-Lépeaux, l'un des directeurs; p. 234, l'auteur a-t-il bien écrit *revulsion* ou faut-il lire *repulsion*? p. 336 corrigez : Voyage *autour* du monde.

HAROLD ELMER MUNTZ, **French Criticism of American Literature 1800-1850**, New-York, Columbia University Press, 1917, in-12, 165 pp.

Travail très bien fait sur un sujet peu connu et qui, je crois, n'a jamais été étudié. Quatre chapitres principaux : Notices relevées dans les journaux, revues et livres publiés de 1800 à 1830, ensuite de 1830 à 1835 ; Tocqueville ; Philarète Chasles. Peu de chose à glaner dans les premières années du siècle; mais il faut dire que l'Amérique produisait peu à cette époque et que les communications étaient difficiles. La *Revue encyclopédique* écrivait encore en 1821 : « Nos relations avec les Etats-Unis sont encore très irrégulières et mal établies ». C'est Tocqueville qui a fait pour l'Amérique ce que Voltaire avait fait pour l'Angleterre un siècle avant.

Ch. BASTIDE.

RUTH PUTNAM. **California : the Name**, Berkeley, University of California Press, 1917, in-8°, 70 pp.

D'où vient le nom de « Californie » ? De *calida fornax*, affirme l'un. Un chercheur ingénieux a trouvé une forme légèrement modifiée dans ce vers de la *Chanson de Roland* :

E cil d'Affrike et cil de *Califerne*.

Enfin quelques-uns ont voulu que la femme de César ait servi de marraine à ce qui devait être plus tard un Etat de la grande République américaine.

Il y a cinquante ans, le Dr Hale a rencontré le nom dans un roman espagnol antérieur d'un quart de siècle à la découverte de la presqu'île. C'est à ce roman, a-t-il soutenu, que les premiers explorateurs ont pensé quand ils ont choisi le nom de Californie. Cette explication, le Dr Davidson l'a acceptée en 1910, après une étude attentive des documents contemporains, lettres, mémoires, pièces officielles, cartes. Mlle Ruth Putnam reprend aujourd'hui la question et y ajoute de nouveaux détails.

Ayant traduit *Amadis de Gaule* en espagnol vers 1470, un certain Montalvo eut l'idée d'en composer une suite. Dans un épisode, il imagine une île de Californie, soumise à l'autorité d'une amazone nommée Calafia (probablement dérivé de Calife). Les compagnons de Cortez connaissaient le livre et s'en souvinrent quand, cherchant le pays des Amazones, ils parvinrent aux bords du Pacifique.

Ch. BASTIDE.

MARK HOWELL, **The Chartist Movement**, Manchester University Press, 1818 in-8°, 325 pp., 73 bd.

Le mouvement chartiste qui a agité l'Angleterre de 1838 à 1848, est une révolte politique et économique de la classe ouvrière contre l'oligarchie. Le bill de réforme de 1832 n'ayant pas donné satisfaction aux membres avancés du parlement, ceux-ci, au nombre de six, réunis

à six délégués d'une association ouvrière (The working men's association), élaborèrent une « charte du peuple ». Ce document est un projet de loi en « six points », réclamant le suffrage universel, des parlements annuels, le vote au scrutin secret, l'abolition du Cens, le paiement des députés, les circonscriptions électorales uniformes. A l'exception des parlements annuels, ces réformes ont fini par se réaliser. Le programme révolutionnaire de 1838 paraît donc aujourd'hui singulièrement modéré. Mais, à côté des réformes politiques immédiates, les chartistes avaient un programme de réformes sociales, d'autant plus menaçant pour l'oligarchie qu'il resta toujours vague et négatif. Née du développement rapide et récent de l'industrie, la classe ouvrière n'avait pas encore trouvé sa place dans la société ; les conditions d'existence qui lui étaient faites, paraissaient intolérables ; elle s'agitait dans un effort pour les changer. Mais la tâche des hommes d'État se compliquait de ce fait que l'Angleterre depuis 1815 était occupée à panser les blessures faites par les grandes guerres du Premier Empire. Heureusement pour l'oligarchie, les chartistes ne trouvèrent pas de véritable chef. Il y eut des conspirations, des émeutes, et surtout beaucoup de *meetings* et de manifestations. D'ailleurs, le parlement entrait dans la voie des réformes sociales ; peu après, l'oligarchie perdit ses privilèges, ou eut la sagesse d'y renoncer. Lorsqu'en 1848, les chefs chartistes voulurent organiser à Kennington Common une manifestation monstre, et annoncèrent leur intention de faire présenter au parlement « la grande pétition » par un demi-million d'hommes, c'est à peine s'ils réunirent 30.000 assistants. L'échec fut complet. L'Angleterre avait préféré à la révolution la voie plus raisonnable des réformes légales.

L'histoire du mouvement a été étudiée dans le détail par M. Mark Howell, maître de conférences à l'université de Manchester. Le manuscrit était à peu près achevé quand la guerre est venue. M. M. H. s'est engagé, a reçu un brevet de second lieutenant et a trouvé une mort glorieuse à Vermelles. Le professeur T. E. Tout s'est chargé de publier le manuscrit : il y manquait un dernier chapitre, c'est lui qui l'a rédigé. Il a ajouté une introduction où il raconte très simplement la vie de labeur et de sacrifice de Mark Howell. Une bibliographie et un index complètent le livre qui paraît dans la collection des mémoires historiques publiée sous les auspices de l'Université de Manchester.

Ch. Bastide.

---

1. Georges Pellissier, **Anthologie des prosateurs français contemporains**, III, de 1850 à nos jours; *collection Pallas*, vol. in-16, 488 pages; Delagrave, Paris; 3 fr. 50.

2. G. Walch, **Poètes d'hier et d'aujourd'hui**, supplément à l'anthologie des poètes français contemporains; même collection, 1917; 516 pages; 3 fr. 50.

1. Dans le troisième volume de cette très estimable et précieuse

anthologie, M. G. Pellissier a groupé, avec goût, de fort belles pages de philosophes, d'écrivains et orateurs religieux, de moralistes, de critiques littéraires, de critiques d'art, etc. ; et cette anthologie méthodique, parfaitement claire, pleine d'attraits, sortie des mains d'un fin lettré et d'un connaisseur, est comme un modèle à suivre pour les auteurs, trop pressés parfois, de morceaux choisis. Les notices biographiques concises, précises, ordinairement complètes dans leur sobriété [1], seront utilement consultées parce qu'on y apprendra beaucoup ; les jugements sur les auteurs, par leur clarté, leur mesure, leur bon sens, sont pour la plupart définitifs comme ceux qui précèdent les extraits de Taine et de Faguet. — On se bornera à exprimer seulement deux regrets : on aurait été heureux de voir faire une place, dans ce lieu, à Gabriel Séailles envers qui on ne peut commettre l'injustice d'un oubli ; — et de lire sous le nom de Littré autre chose que les cinq pages qui nous sont ici offertes et qui se trouvent dans presque tous les manuels scolaires (p. 10-15).

2. On éprouvera de même bien du plaisir à lire ou à feuilleter le *Supplément* à l'anthologie des poètes français contemporains que M. G. Walch vient de publier. Les anthologies poétiques ne manquent pas et il semblait difficile qu'il pût y avoir place pour une nouvelle ; le perspicace éditeur de ce *Supplément* nous prouve le contraire ; soixante poètes nous y sont présentés sous le jour le plus favorable ; leurs œuvres sont bien étudiées et les extraits bien distingués, bien mis en valeur ; quant aux nombreux autographes qui ornent les notices copieuses, ils sont vraiment intéressants à examiner dans leur calligraphie appliquée. Il y a peut-être un peu trop de prose dans ce livre de vers et je dis que, pour avoir l'avantage de lire quelques pièces de plus signées J. Gasquet, M. Jouffret, L. Le Cardonnel, F. Ménétrier, M. Levaillant, j'aurais sans pitié taillé, rogné dans l'exposé des théories assez vaines et creuses d'un Etienne Rouvray, d'un Jules Romain ou d'un Tancrède de Visan, à qui va ce conseil :

Ponite inflatos tumidosque vultus.

Félix Bertrand.

M. Dugard, **la Culture et la Vie**, problèmes de demain ; vol. in-8°, 126 pages ; Fischbacher, Paris, 1918 ; 2 fr.

Etude courte, bien écrite, substantielle ; trois qualités que tous les livres qui paraissent, n'ont pas ; surtout la première ; ne dirait-on pas en effet que plus le papier se fait rare et cher, plus on est pris de la rage d'écrire, de délayer sa pensée. M'est avis que la plupart des volumes édités depuis trois ans au moins pourraient, sans inconvénients pour personne, être diminués de moitié. Par patriotisme, ou disci-

1. Il y aurait à ajouter quelques titres d'ouvrages aux notices de Renouvier et de Zola.

pline nationale, les auteurs devraient s'interdire de publier des livres de plus de deux cents pages ; condenser ses phrases, effacer trois mots sur quatre, voilà un vieux conseil qui sent son Boileau d'une lieue, mais qui devrait être résolument pratiqué.

Le volume de M. Dugard comprend trois parties; *le mal*; — *nos disciplines* ; — *vers le mieux*. I. La civilisation moderne a un aspect imposant, mais on peut la comparer « à l'un de ces immeubles modernes dont la façade pompeuse, éclairée de larges baies, laisse entrevoir des salons brillants, mais qui ouvrent derrière, sur une cour obscure, pareille à un puits d'ombre » (p. 37). Cette civilisation est laide ; ses créations dans l'ordre de la beauté sont faibles ; — elle n'a plus le culte de la famille ; elle n'est pas parvenue à concilier la maternité et le travail ; il y a des millions de femmes célibataires ; le travailleur y manque du minimum de bien-être; il est surmené; les ateliers sont insalubres ; il est mal logé, mal payé, isolé dans les « villes tentaculaires » ; en France, il y a par exemple plusieurs milliers de logements sans fenêtres ; il s'adonne à l'alcool, le luxe du pauvre; il est la première victime de « la concurrence anarchique qui est la loi de la production industrielle » ; — la civilisation moderne ne voulait pas entendre parler de la guerre ; et elle la subit depuis plus de quatre ans ; or, « la vingtième partie des forces et des milliards employés pour vaincre la barbarie aurait suffi pour réaliser les rêves les plus hardis du socialisme » (p. 49).

II. Notre civilisation est laide, triste, égoïste, stérile ; à qui la faute ? la plus grande part des responsabilités sociales retombe « sur la classe dirigeante, ou plutôt sur les disciplines qui l'ont formée » (p. 49). Quelles sont donc ces disciplines ? D'abord l'étude des antiquités gréco-latines, la foi en la raison, l'amour du beau et de la grâce; le goût de la vie policée, qui font l'homme et le citoyen. On voulait « éclairer l'intelligence par l'étude des poètes et des sages, l'affiner par la musique, les beaux spectacles et les exercices du corps, l'aiguiser plus tard par les discussions des philosophes » (p. 60) ; mais le résultat ne répondit pas à l'attente ; l'histoire montre l'insuffisance des disciplines antiques, des humanités ; les idées qui s'en dégagent n'ont pas assez de largeur pour former des hommes. — Vient ensuite l'esprit de l'Evangile qui durant des siècles a régné seul ; si les livres antiques s'inspirent surtout des idées de bonheur et de beauté, les Evangiles ne parlent que de lumière, de vérité sur le monde et ses réalités; la personne humaine y revêt un caractère sacré ; il faut être parfait ; la loi de la vie est double ; développer intégralement l'homme ; le mettre avec toutes ses forces au service de l'humanité. Une telle discipline qui aurait pu façonner une terre nouvelle, a malheureusement évolué, a dévié; certains « n'aspirèrent qu'à être délivrés de l'existence terrestre » (p. 70); ils voulurent avant tout se préparer ici-bas à l'existence ultra-terrestre; l'idéal évangélique s'est appauvri, rétréci, comme

vidé ; et la morale ne parvient pas à rebâtir ce qu'on a laissé démolir ; — les sciences modernes, un des principaux facteurs de la culture, dont le rôle éducatif est grand, n'empêchent pas qu'il y ait une barbarie scientifique dont l'Allemagne s'est fait une spécialité ; quant aux sports, au *scoutisme*, leur principe n'est pas assez étendu pour orienter l'esprit vers des fins générales. — Avant 1914, on sentait plus ou moins distinctement que ces disciplines gréco-latines, évangéliques, scientifiques, avaient plus ou moins fait faillite et qu'une réforme de l'éducation s'imposait.

III. Un ordre social nouveau se prépare par le fer et le sang ; une nouvelle culture des esprits s'impose ; le monde réclame enfin « l'application des principes de justice et de fraternité posés par l'Evangile », (p. 87) ; il exige l'élargissement des disciplines éducatives, qu'il faut harmoniser et mettre d'accord avec la vie. « Le premier travail de la culture consiste à trancher, à retourner, labourer l'esprit, afin de l'ouvrir à la vie générale » (p. 93), afin de briser les illusions de l'égoïsme ; ensuite, il faudra labourer l'égoïsme avec les deux lois de fer de la vie, la première, qui est celle du perfectionnement continu ; la seconde, du principe des causes et des effets. Il faut amener l'homme « à sentir combien mesquine et basse est l'activité de l'égoïste qui retarde l'avènement des temps meilleurs » (p. 97), et lui faire toucher du doigt cette vérité, qu'il « est aussi impossible à un acte de n'avoir pas de conséquence qu'à un objet de n'avoir pas d'envers » (p. 99). — Il faudra introduire dans les programmes les éléments de l'éducation sociale ; beaucoup savent l'histoire des guerres médiques, ou puniques, pour qui la question des Balkans, les problèmes coloniaux, les rêves pangermanistes ne sont que des données flottantes. Les esprits éclairés ne sont pas des esprits vraiment cultivés ; il y a beaucoup d'avocats et de médecins au Parlement, mais cela ne fait pas que nos lois soient bien faites ; embrasser une carrière, la pratiquer avec honnêteté, c'est nécessaire, mais non suffisant ; il y a encore à collaborer à quelque œuvre de relèvement social [1]. Le devoir des éducateurs n'est pas de former une caste égoïste de dirigeants privilégiés, mais d'être les apôtres des lois de la vie, pour faire que le règne de la justice et de la fraternité arrive sur cette terre enfin apaisée.

Ce résumé montre assez que le travail de M. Dugard est, comme je le disais au début, substantiel ; pour s'assurer qu'il est bien écrit, on n'aura qu'à le lire, ce à quoi je convie vivement les lecteurs de cette *Revue* ; loin de perdre leur temps, ils puiseront dans cette lecture des résolutions qui leur en feront gagner ; le pessimisme du phi-

1. Exemple d'aberration d'esprits soi-disant éclairés « parmi les hommes sortant des universités, il en est qui n'hésitent pas à mettre leur savoir au service d'une basse littérature et qui s'en justifient en invoquant les goûts de la foule ou l'innocuité de leurs peintures du vice » (p. 105). Cet exemple n'est pas inventé pour les besoins de la cause ; j'ai pour ma part connu un *écrivain* de cet acabit.

losophe n'est qu'apparent; il aime l'action et la fait aimer; c'est un bon compagnon de route, un homme de très bonne volonté; le contraire étonnerait assurément puisqu'il s'agit de celui qui nous a fait connaître Emerson.

Félix Bertrand.

Sophrone. **Ceux qui s'en vont et ceux qui restent**; in-8°, 272 pages; Escoffier, Nice, 1915; 3 fr. 50.

Pourquoi quitter les champs, la terre féconde, l'air pur, perdre la liberté? Pourquoi ambitionner une place dans les villes, se mettre la corde au cou, vivre chichement en respirant un air vicié, et revenir plus tard, fatigué ou malade, usé et vieilli, au pays natal? Telle est, en somme, la thèse exposée dans cette étude sociale, animée par un petit roman d'amour, probe et chaste, en un français de bon aloi [1]. Les personnages principaux sont des instituteurs publics qui aiment leur métier; dévoués, heureux et respectés, ils ont fini par faire de leur commune nettoyée, et sans trop exciter de jalousies, un lieu prospère d'action intelligente et féconde. On sent que l'auteur de ce livre, universitaire lui-même, qui se trouve bien avec les hommes du peuple (p. 230), y a mis tout son cœur et son esprit qui est cultivé; et il faut attirer sur cet ouvrage l'attention de tous ceux qui aiment la vie rustique, la vie simple, qui ont une cure morale à faire; de ceux qui, vivant parmi les paysans, veulent savoir ce qu'ils sentent confusément, je veux dire en quoi consiste leur bonheur; de ceux qui estiment ces maîtres obscurs, mais si utiles, qui siègent dans nos chaires villageoises et dont la vie frugale, laborieuse, honnête, exemplaire, s'achève maintenant, héroïquement offerte, sur les champs de bataille.

Félix Bertrand.

Comte Louis de Voïnovitch, **La Monarchie française dans l'Adriatique**, pages d'histoire diplomatique, préface de Ernest Denis; vol. in-16, 244 pages; Bloud et Gay, Paris, 1918; 3 fr. 50.

Beau livre, mais dont le titre me semble mal choisi; ce n'est pas seulement l'histoire des rapports de la France avec la république de Raguse, de 1667 à 1789, qui nous y est exposée; c'est surtout l'histoire de la diplomatie ragusaine avec la Russie, Venise, Naples, la France et l'Angleterre.

Raguse, ou Doubrovnik, florissante, aristocratique, indépendante, puissance maritime, aux comptoirs prospères, centre renommé de civilisation, pépinière de poètes et de savants, fut en grande partie démolie le 7 avril 1667 par un tremblement de terre; cinq mille habitants furent ensevelis sous les décombres.

---

1. P. 11, je trouve *amener*, pour *emmener*; — mener vers, n'est pas la même chose que mener avec soi.

De ce jour date la décadence de l'aimable cité ; le commerce languit, les écrivains se font rares. Un homme pourtant continue la belle et noble tradition, le père jésuite Roger Boscovitch, né à Raguse le 18 mai 1711, mort à Milan le 13 février 1787, un des esprits les plus distingués du XVIIIe siècle, membre de l'Institut de France, dont les travaux scientifiques furent publiés à Bassano en 1785, en cinq tomes et dédiés « à Louis XVI, roi très puissant des Gaules ».

A force de sagesse, de prudence, la petite république aurait peut-être encore connu de beaux jours ; d'autres enfants du peuple auraient pu à leur tour éclairer de nouveaux « rayons de gloire une aristocratie mourante » ; l'orage formidable qui couvait en France et qui devait éclater le 14 juillet 1789, « emporta dans sa violence la sagesse des vieux gouvernements ». Les lentes évolutions étaient désormais impossibles ; les théories révolutionnaires couraient le monde avec les soldats français qui portaient dans leur sac la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Le 31 janvier 1803, les officiers de Marmont dispersèrent le Sénat de Raguse et réunirent la minuscule république à l'Empire de Napoléon.

Raguse fut romaine ; elle est devenue slave ; dans quelques années nous la verrons probablement redevenue capitale prospère de la Dalmatie yougoslave, car comme le dit excellemment M. Denis dans son éloquente et poétique préface : « nous en avons vraiment assez des impérialismes pseudo-scientifiques, des mysticismes égoïstes et des *mare nostrum* ». C'est une vérité dont les Italiens sont à présent convaincus ; depuis le congrès qui a pris fin le 10 avril dernier à Rome, on peut dire qu'il y a un accord italo-yougoslave ; les termes en ont été publiés ; il est concis et clair ; les peuples opprimés par les Allemands et les Magyars ont fini par s'entendre, se grouper en vue d'une action commune. Il m'est particulièrement agréable de le noter, à moi qui ai toujours dit et écrit ici-même qu'il y avait pour les Italiens et les Serbes un ennemi commun à abattre, l'Autriche-Hongrie, et que sa défaite ne serait que leur commune victoire. Le congrès de Rome est le commencement de la sagesse et du triomphe [1].

Félix BERTRAND.

Georges YÉLÉNITCH-DEVAS. **La nouvelle Serbie**, avec 6 cartes dont 2 en couleurs ; in-8°, 470 pages ; Berger-Levrault, Paris, 1918 ; 15 francs.

Voici les quelques remarques qu'une première lecture suggère :

1° Le titre du livre paraît mal choisi ; on s'y occupe plus de la Serbie du passé que de la Serbie d'hier et d'à présent ; les *revendications libératrices* ne sont pas suffisamment développées en égard au titre même.

2° La *lettre-dédicace* est à supprimer purement et simplement,

1. Voir *Revue critique*, 24 novembre 1917, p. 333.

parce que trop déclamatoire; elle constitue une faute de goût; on pouvait dire les mêmes choses mais avec beaucoup plus de modération, en évitant par exemple l'exagération de certains superlatifs; il n'y a pas qu'en France que tout le monde est un peu de Tarascon.

3° « Les ancêtres de tous les Yougoslaves d'aujourd'hui sont venus d'au-delà des Carpathes » (p. 2); c'est vague; il aurait fallu préciser en quelques lignes.

4° « C'est par cette raison que le Serbe est resté très timide dans ses relations et que certaines manifestations s'écartant de cette règle ne sauraient être prises pour des caractéristiques du peuple, mais seulement pour des extravagances d'une bureaucratie prétentieuse » (p. 35); mieux vaudrait ne rien dire que de parler pour n'être pas compris; de plus, j'avoue ne pas connaître de Serbe *très timide*.

5° Il faudrait laisser de côté les néologismes, chers aux pédants, *emprise*, *mentalité*, etc., dont il y a les équivalents en bon français, mais qu'il fallait vouloir rechercher.

6° Les chapitres II et III sont un résumé assez net du livre de G. Yakchitch, *L'Europe et la résurrection de la Serbie*, 1804-1834, dont j'ai rendu compte ici même; mais je n'y ai rien trouvé d'original.

7° Les chapitres V, *romantisme national et déceptions politiques*; — VI, *la Serbie sous la tutelle de l'Autriche-Hongrie*, sont les deux plus intéressants de ce travail; ils complètent par endroits les ouvrages de E. Denis, de Loiseau et de Saint-René Taillandier; il y a de la vigueur et de la clarté; on y voit bien à quel moment commence l'histoire de *la nouvelle Serbie*, en 1882; quels en sont les tournants principaux depuis cette époque, c'est-à-dire les événements de 1885, 1888, 1894, 1901 et 1903, jusqu'à la fin de la toute puissance de l'Autriche-Hongrie en Serbie. Dans ces deux chapitres, comme d'ailleurs dans les quatre suivants, on sent que les documents et les informations dont disposait l'auteur étaient nombreux et authentiques; il a pu observer, comme témoin bien placé, la plupart des événements qui se sont déroulés dans son pays depuis une dizaine d'années; son témoignage est précieux, quoiqu'on puisse noter çà et là un souci évident d'apologie auquel ne devrait se laisser aller que très rarement un véritable historien, et encore très sobrement.

8° L'individu dont il est parlé à la page 336 est-il aussi *énigmatique* qu'on le prétend? Il n'est rien dit de la brochure intitulée *Finale*, ni de son auteur.

9° Le rôle du général J. Michitch dans la part prise par la Serbie au cours de la grande guerre est heureusement souligné, p. 413; on ne le connaît pas assez en France; il devrait y avoir aujourd'hui son historiographe, en tant que voïvode.

10° Il aurait fallu dire, p. 421, que si le défilé de Katchanik a été pris par les Bulgares en novembre 1915, c'est grâce à l'aide que les

albanais leur apportèrent. Les Serbes auront à s'en souvenir si jamais on reparle d'une Albanie indépendante.

11° La critique de la politique russe, p. 437 sq., judicieuse, bien motivée, est encore trop timide ; la vérité commence à être connue en France où ne sont plus guère nombreux ceux qui seraient tentés d'excuser la politique étrangère du tsar Nicolas, de ses ministres traîtres et félons, de sa femme l'*allemande* et du moine Raspoutine. Nous commençons vraiment à en avoir assez du mysticisme slave et de la formule tolstoïenne : tout comprendre, pour tout pardonner !

12° Il est probable que l'on sera amené à consulter le peuple monténégrin (p. 444), sur l'avenir qu'il entend se réserver ; un roi qui se prétend national ne peut être chassé que par la nation même qui l'a conservé si longtemps à sa tête, à tort ou à raison. Il appartient aux intéressés de manifester leur volonté propre ; ils ne pourront le faire pleinement que lorsque la paix aura été signée.

13° Dans la bibliographie ont été omis les livres instructifs, vivants et vécus de Henry Barby et de Thomson, deux Français qui connaissent très bien les Serbes ; il n'y en a pas tant chez nous pour qu'on puisse oublier ces deux-là qui comptent.

14° J'ai été étonné de trouver dans l'*Explication* de la page 459, que « la nouvelle Serbie ne possédait pas même d'histoire nationale pour ses écoles » ; j'en connais au moins deux, en serbe, de deux professeurs serbes, éditées à Belgrade en 1914 ; et il y en a certainement d'autres que la guerre n'a pas permis d'introduire en France ;

15° Je tiens d'un Serbe cultivé que la meilleure histoire de la Serbie était celle de Ranke, d'un allemand. L'auteur du présent travail, que je complimente d'ailleurs pour le soin qu'il a mis à renseigner les lecteurs français sur les origines et les tendances de sa nation, devra par des améliorations successives, portant surtout sur des détails dans le genre de ceux que j'ai signalés, faire en sorte que le meilleur historien de la Serbie soit enfin un Serbe qui aime sa patrie et qui est en même temps un francophile conscient et décidé.

Félix Bertrand.

Primoratz, **La question yougo-slave.** In-8°, 302 p, Paris, rue Cujas, 20 [1].

En outre, tout ce qui a trait à la Dalmatie et qui occupe presque deux chapitres, le huitième et une bonne partie du dixième, pourrait être groupé dans une seule rubrique.

Pour finir, je dirai que j'ai eu le plaisir de voir, tout au bout de la conclusion, l'espoir exprimé qu'un jour le peuple bulgare et le peuple serbe pourront peut-être s'entendre plus tard encore et travailler de

[1] Par suite d'une erreur d'imprimerie, la fin de cet article sur la claire et solide publication de M. Primoratz n'a pas paru dans le numéro 18 (voir ce numéro, p. 356, au bas). — A. C.

concert à la création de la Société idéale des nations. On conçoit en effet que des rois, pour se voler des provinces, lançent les uns sur les autres leurs sujets stupides, comme des chiens que l'on fait battre ; on conçoit encore que des autocrates veuillent tyranniquement étouffer dans l'œuf les germes de liberté et de justice qui apparaissent chez les nations voisines à tendances démocratiques, ou chez les individus mêmes qu'ils ont bâillonnés durant des siècles. Ce que l'on ne conçoit pas du tout, c'est que des peuples, devenus libres et maîtres de leurs destinées, puissent s'obstiner à se haïr et à se faire du mal. C'est pourquoi l'on escompte bien que les Serbes et les Bulgares qui sont voisins, qui parlent la même langue et qui ont en somme des intérêts communs, il suffit de regarder la carte pour le voir, finiront par se donner la main. Qui vivra verra [1].

Félix Bertrand.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 20 septembre 1918.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre du Ministère de la guerre annonçant que deux archéologues allemands ont achevé en Dobroudja des fouilles qui ont amené la découverte d'une nécropole de l'âge du bronze et d'une série de trois retranchements dont le premier remonterait à l'époque préhistorique.

M. Paul Girard, président, annonce la mort de M. Charles Bayet, correspondant de l'Académie, et rappelle brièvement sa vie et ses écrits.

M. Salomon Reinach donne lecture d'une note de M. Camille Jullian sur l'Alsace romaine. Grâce au t. VII du grand *Recueil* des sculptures de la Gaule romaine publié par M. le commandant Espérandieu, correspondant de l'Académie, on peut ajouter le témoignage des monuments à celui des textes littéraires et épigraphiques. Ce qui n'est pas romain en Alsace est gaulois ; rien n'est resté du germanisme des Triboques, troupe provenant de l'armée d'Arioviste, que César et Auguste laissèrent dans le pays autour de Brumath. Le groupe du cavalier porté par le géant anguipède n'est pas germanique, comme on l'a dit souvent, mais celtique. Les sculptures et les tombes de l'Alsace gallo-romaine se rattachent plus particulièrement à la Lorraine, car les affinités étaient et demeurèrent très étroites entre les populations des deux versants des Vosges. L'attraction de l'Alsace, même à l'époque romaine, se fit, comme elle se faisait depuis des siècles, du côté de ses parents de Gaule.

M. Salomon Reinach commence ensuite la lecture d'une note de MM. Lantier et l'abbé Breuil sur un oppidum ibérique.

M. Cordier annonce que la Commission de la fondation Benoît Garnier propose d'accorder une subvention de 5.000 francs à M. Aurousseau, professeur à l'Ecole d'Extrême-Orient, pour une mission archéologique en Mandchourie et en Mongolie. — Cette proposition est adoptée.

Léon Dorez.

---

1. Les *errata* signalés à part, nombreux, n'ont pas tous été relevés ; à la page 57, il faut lire *1903* au lieu de 1909 ; — p. 246, il faudrait écrire *liturgiques*..... La bibliographie pourrait être plus complète ; *les Slovaques*, de E. Denis ne sont pas cités, pas plus que les revues et journaux paraissant en France et en Suisse, où les choses de Serbie sont clairement et vigoureusement exposées.... Quant à l'orthographe du nom des auteurs serbes, mieux vaudrait conserver, ou adopter, celle que l'usage nous a rendue familière depuis trois ans ; il faudrait, ce me semble, écrire en français Poupine et Spassovitch, au lieu de Pypine et Spasovich (p. 296).. *Le voyage en Italie*, de Taine, est de 1866, etc.... Est-ce bien à Tsétinié que la première imprimerie serbe a été ouverte en 1493 ? — Le livre de M. Primoratz est le seul livre que je connaisse écrit par un Serbe et qui soit dépourvu de préface Il n'a pas eu la maladie de la préface, et il faut l'en louer.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — **1er novembre** — **1918**

Collin et Kaarböe, Atlantis (A. Meillet).
E.-G. Browne, Le Bâbisme (Cl. Huart).
Etudes de philologie, publiées par l'Université de la Caroline du Nord, XIV, 4. (Φ).
Male, L'art allemand et l'art français au moyen-âge (L.-H. Labande).
Rovère, Les survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne; Hausen et Möller, La question du Slesvig; A. Masson, La Révolution russe; Paul Louis, Trois péripéties dans la crise mondiale (L. Roustan).
H. Bois, Kant et l'Allemagne (H. Hr.).
Lacourt-Gayet, Bismarck; Thobie, La prise de Carency (A. Chuquet).
La Bibliothèque de la Pensée française (L. R.).
Froelich, L'esprit alsacien; S. R. Chronologie de la guerre, VII; Daye, Conquêtes africaines des Belges; Ysiad, Harden; Delcourt, Argot allemand; Livres de la librairie Bloud et Gay (A. C.).
Académie des Inscriptions.

Atlantis, revue mensuelle dirigée par Chr. Collin et Ch. Kaarboe. 1918, 1er fascicule (juillet) in-4°, 66 pages. Kristiania (chez Cammermeyer).

Avec l'appui des écrivains, des artistes, des savants les plus éminents de la Norvège, MM. Collin et Kaarböe commencent à publier une revue intitulée *Atlantis*, où ils se proposent de faire connaître à la fois les nations qui luttent pour le droit et les principes pour lesquels combattent les Alliés. Aucun témoignage ne peut nous toucher autant que celui qui nous est ainsi rendu. Le premier numéro est aussi remarquable par le caractère artistique de la présentation que par la solidité du fond. On y trouvera de belles reproductions d'œuvres de François Millet, qui ne sont pas seulement propres à faire admirer l'art français, mais aussi à faire aimer notre pays. Et l'on y lira des études solides comme celle de M. Kaarböe sur « le droit historique ». La publication d'une revue telle que *Atlantis* est un acte important.

A. Meillet.

Edward G. Browne, **Materials for the study of the Bâbî Religion, compiled.** Cambridge, University Press, 1918; 1 vol. in-12, xxiv-380 p., nombreuses illustrations hors texte.

Le savant professeur d'arabe à l'Université de Cambridge, qui s'est fait connaître depuis de longues années par des publications du plus haut intérêt sur la propagation du Bâbisme tant en Perse qu'à l'étranger, met maintenant à la disposition du public un ensemble de maté-

riaux qui permet de suivre le développement de cette nouvelle religion jusque dans ses ramifications les plus lointaines et les plus récentes. En plus d'une introduction où l'orientaliste érudit rappelle qu'il y a près de trente ans qu'il a commencé à s'occuper de cette étude, le volume qui vient de voir le jour ne comprend pas moins de onze travaux sur des sujets divers, se rattachant tous au mouvement bâbî, suivi du mouvement béhâï qui en est la continuation. On lira avec un intérêt de curiosité la biographie de Mîrzâ Hoséïn ʿAlî, plus connu sous le nom de Béhâ-oullah, continuateur de l'œuvre entreprise par le fondateur de la nouvelle religion, Sèyyid ʿAli Moḥammed dit le Bâb, depuis sa naissance à Téhéran le 12 novembre 1817 jusqu'à sa mort à Saint-Jean-d'Acre le 28 mai 1892; la manière dont Abbâs-Efendi, ʿAbd-oul Béhâ, son fils, fut appelé à lui succéder, et le rôle joué aux États-Unis par un Libanais converti, le Dr Ibrahîm Georges Khaïr-oullah, fondateur de la première communauté béhâïe en Amérique. La propagande instituée par ce prédicateur bénévole, les sociétés qu'il a créées pour la soutenir, les journaux qu'il a fondés forment l'objet du second mémoire.

Dans un relevé bibliographique des œuvres imprimées, lithographiées ou manuscrites consacrées à l'étude de la littérature des Bâbîs et de leurs deux branches les Azalîs et les Béhâïs, M. B. a complété les données qu'il avait précédemment fait figurer dans sa traduction du *Traveller's narrative* et dans son catalogue de manuscrits paru dans le *Journal of the Royal Asiatic Society* de 1892. La cruelle persécution infligée aux adeptes du Séyyid de Chirâz à la suite de l'attentat contre la vie de Nâçir-oud-dîn Châh en 1852 fait l'objet d'un rapport d'un officier autrichien, le capitaine von Goumoens, qui refusa de continuer à servir plus longtemps un souverain capable de sanctionner des atrocités aussi révoltantes. Deux documents officiels relatifs aux négociations entre la Perse et la Turquie pour l'éloignement de Bagdad des réfugiés qui y étaient internés sont donnés en fac-similés, texte et traduction. Une autre persécution qui atteignit les Bâbis à Ispahan en 1888-89 et à Yezd en 1891 est racontée en détail par divers correspondants.

La huitième section contient la traduction du récit de la mort de Mîrzâ Yaḥya, Çobḥ-i Azal, le 29 avril 1912, à Famagouste où il était interné; ce récit a été écrit en persan par le fils du successeur du Bâb, Rizwân Ali surnommé Constantin le Persan. Ensuite vient la liste généalogique des descendants de Mîrzâ Bozorg, originaire de la ville de Noûr dans le Mazandéran, qui fut le père des deux demi-frères devenus ennemis irréconciliables, Çobḥ-i Azal et Béhâ-oullah. On a quelquefois fait à M. B. le reproche de s'être occupé plutôt de l'histoire des Bâbîs que de leurs doctrines; bien qu'il y ait en partie répondu par sa préface de sa publication du *Noqṭat-el-Kâf* dans le *Gibb Memorial,* il a tenu à insérer dans son nouveau volume un

sommaire de la partie de l'*Iḥqâq-el-ḥaqq* d'Aqa Moḥammed Taqî de Hamadân qui traite plus particulièrement, en les réfutant, des principales doctrines des réformateurs jugées hérétiques par les docteurs Chi'ites. Enfin la dernière section nous offre un choix de poésies, les uns provenant de la célèbre martyre de la prédication bâbie, Qourret-oul-'Aïn, la première femme qui se convertit à l'appel de l'illuminé de Chirâz, les autres dues à l'inspiration de Nabîl de Zérend.

On voit, par ce résumé succinct, que le contenu de la récente publication de M. B. est des plus variés; l'intérêt des documents produits consiste surtout dans la lumière qu'ils projettent sur certains points obscurs du prosélytisme qui distingue les propagateurs de la nouvelle religion, surtout après les modifications qu'y a apportées Béhâ-oullah : d'une croyance destinée à rénover le vieil islamisme de l'Iran, il a fait une doctrine d'un caractère un peu vague, mais appelée par cela même à se superposer à divers rites établis dans le monde ; car il ne prétendait à rien moins que d'avoir établi les bases d'une religion universelle. Béhâ-oullah n'est point un inconnu pour les Parisiens ; car il a pu se faire entendre, peu de temps avant la guerre actuelle, dans l'église évangélique de la rue Deval, où feu le pasteur Wagner lui avait accordé l'hospitalité; il y a proclamé l'amour de la paix; les événements qui ont suivi de près, et où les nations civilisées ont dû prendre les armes pour défendre leur indépendance, lui ont donné un cruel démenti.

Le récit de la *Conquête de l'Amérique*, expression quelque peu ambitieuse, par le Dr Khaïr-oullah (de l'Université américaine de Beyrouth), accompagné de reproductions photographiques de journaux locaux de Chicago, centre de l'action de ces sectaires, est sûrement ce qui se rencontre de plus attachant dans cet ensemble varié de documents divers : il y aux États-Unis, comme d'ailleurs en Europe, des esprits que ne satisfont pas les dogmes des religions établies, et qui s'en vont chercher en Asie des aliments spirituels pour leur insatiable curiosité, plus satisfaits sans doute de la grandiloquence de ces prédicateurs au verbe imprécis, que de la netteté qui distingue en général les controversistes d'Occident.

Cl. Huart.

Studies in philology, a quarterly journal published by the university of North Carolina. Tome XIV nº 4, octobre 1917, Pp. 293-320. Chapel Hill, 1917. In-8º.

Ce numéro d'une revue, qui se publie si loin des grands centres, témoigne de la science et des connaissances des professeurs de Chapel Hill.

M. Herbert Cushing Tolman étudie des fragments manichéens sur la crucifixion trouvés à Turfan et établit leur rapport avec divers apocryphes. La source est évidemment grecque, comme le prouve l'emprunt textuel *istratiyôtân* (στρατιῶται).

Le second article est de plus de conséquence. C'est une réfutation de la théorie de Mommsen sur la dictature romaine. Nous sommes submergés sous une littérature de guerre et une critique de guerre. On peut être surpris que l'œuvre capitale de Mommsen, son *Manuel de droit public romain*, n'ait été l'objet d'aucune étude sérieuse. La tâche, il est vrai, se révèle complexe. L'esprit général du *Staatsrecht* ne peut être pénétré que par un seul homme réunissant des aptitudes et des éducations diverses. Il faut être historien pour juger cet historien, philosophe pour analyser les tendances auxquelles a obéi Mommsen et qui sont celles d'un milieu à définir, juriste pour pénétrer son système juridique et les principes qui le dominent. Il faut être informé à la fois du mouvement des idées et des directions de la politique dans l'Allemagne moderne. Il faut bien connaître le droit public de notre temps et les controverses qu'il a suscitées pour démêler, dans cette description du droit public romain, ce qui est l'erreur plus ou moins inconsciente d'une passion nationale. Cette guerre nous a fait voir l'esprit prussien, dans les sphères les plus diverses, guidant et faussant les recherches d'apparence complètement désintéressées. Toutes les fois que nous ouvrons un livre allemand, nous devons nous demander quelle part cet esprit a eue dans la préparation et la rédaction du travail. Mais à côté de cette étude, qui ne peut guère être menée à bonne fin que par une personnalité, par un individu, une tâche s'impose à la génération qui nous suit. C'est la reprise en sous-œuvre de toutes les parties du monument pour en vérifier les fondations et en corriger les assises. Mommsen n'avait pas l'habitude de dire : « peut-être ». Il avait des idées arrêtées, non-seulement sur l'ensemble, mais sur chaque détail. Ce sont ces détails qui doivent être revus de près.

La théorie de Mommsen sur la dictature est un exemple de la façon tranchante dont il procédait. Nous avons deux séries de textes. Les historiens grecs, Polybe, Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Appien, montrent le dictateur investi d'un pouvoir absolu, semblable à celui du roi, suspendant complètement les pouvoirs des consuls. Tite-Live dépeint d'ordinaire le dictateur comme un collègue des consuls, seulement mis à un rang supérieur; les consuls continuent à exercer leur charge; le dictateur lui-même agit sur l'avis du sénat. Mommsen décida que les écrivains grecs se trompaient et, d'autorité, décréta que le système décrit par Tite-Live est le vrai. M. Keyes, dans cet article des *Studies*, montre qu'il faut distinguer la deuxième moitié du IIIe siècle avant J.-C. et la période plus ancienne. A l'époque récente, la thèse de Mommsen est à peu près juste. A peu près, non pas tout à fait. Rome n'est plus alors un État borné à une ville et à sa banlieue. Rome a un Empire étendu, une politique complexe, des affaires lointaines. Quand le gouvernement est confié à un seul homme, il est expédient que les magistrats ordinaires restent en fonc-

tions pour le seconder. Le dictateur les maintient. Mais l'ancienne règle n'est pas abrogée. Nous le voyons par la conduite de Fabius Maximus à l'égard du consul Servilius. Polybe, III, 67, 8, représente le dictateur agissant avec l'autorité souveraine. Ce récit n'est pas l'effet d'une méprise. Appien et même Tite-Live le confirment, en s'inspirant de sources différentes. Fabius Maximus fait revivre une loi quelque peu oubliée. A plus forte raison, dans l'époque la plus ancienne, le dictateur jouit des pleins pouvoirs. M. Keyes montre qu'il y a des traces de ce fait même dans Tite-Live, et que Cicéron (*Rep.* I, 33; *Leg.*, III, 9) n'a pas une autre conception de la dictature. D'ailleurs, dans les villes italiques, la dictature parfois sert de transition entre la monarchie et la république; Albe, Caeré, eurent après les rois, des dictateurs annuels. A Rome, la dictature, magistrature de circonstance et limitée à six mois, est aussi un pouvoir absolu, *cum summum imperium dictatoris sit parcantque ei consules, regia potestas*, dit Tite-Live lui-même (VIII, 32, 3). D'où vient donc la forme contradictoire des données de Tite-Live? C'est qu'il puise chez des annalistes, contemporains de l'usage nouveau, et qui ont transporté dans le passé ce qui leur paraissait la règle du présent. La solution du problème est parfaite.

On devra reprendre ainsi un à un tous les points qu'a résolus Mommsen, et, dans cinquante ans, un Français ou un Américain coordonnera toutes les recherches et donnera l'œuvre impartiale et sûre que réclame la science. Ne l'oublions pas. Mommsen n'a pas toujours été l'objet du culte qu'il a reçu dans ces dernières années. A son apothéose et à la proclamation de son infaillibilité ont beaucoup travaillé les étrangers, un peu trop les Français. En Allemagne, il a trouvé longtemps des contradicteurs acharnés ou des abstentionnistes dédaigneux. Les critiques formulées n'étaient pas toutes inspirées par une secrète jalousie ou par la routine arrachée à ses oreillers. Ne mêlons aucune passion aux procès de revision auxquels nous aura contraints la guerre. Mais ne négligeons pas la lumière qu'elle a jetée sur le passé. A la différence du romanesque et romantique Niebuhr, Savigny et Mommsen resteront de très grands savants, mais leur œuvre doit être critiquée comme toute œuvre humaine, et d'autant plus minutieusement qu'ils ont été les serviteurs de l'État prussien. Tous ont endossé « l'habit du roi ».

Les deux derniers articles de ce numéro traitent d'une figure que les Anciens appelaient polyptote. Elle consiste dans la répétition d'un même mot ou de plusieurs mots à des cas différents. On voit ce que cette figure peut rendre, seule ou combinée avec d'autres figures de mots, il vaudrait mieux dire peut-être figures de sons : « *Viua* uidens *uiuo* sepeliri uiscera busto » (Lucrèce, V, 993). M. George Howe l'avait étudiée, l'an dernier, dans les distiques d'Ovide. Mais cet article ne nous a pas été envoyé. Cette année, il a continué ses recherches

dans Tibulle et Properce, pendant que Miss Elizabeth Breazeale fait porter l'enquête sur les hexamètres de Lucrèce, de l'*Enéide* et des *Métamorphoses*. L'usage de la figure est insignifiant dans le *Corpus tibullianum* (14 exemples dans Tibulle pour 1376 vers, 1 dans Sulpicie pour 40 vers, 1 dans Lygdamus pour 290 vers), très rare chez Properce (36 exemples pour 4024 vers), assez rare dans l'*Enéide* 118 exemples pour 9896 vers), assez fréquent dans Lucrèce (184 exemples pour 7415 vers), fréquent dans les *Métamorphoses* (333 exemples pour 11996 vers). En somme, des poètes considérés, Lucrèce et surtout Ovide usent volontiers du procédé. Cette constatation est fortifiée par la manière dont ils en usent, accumulant les effets dans certains passages, variant et compliquant les divers types de répétition. Ne pourrait-on pas en déduire une conclusion ? Ces jeux de mots sentent la rhétorique ou, pour mieux dire, l'école. Rien d'étonnant chez Ovide. Cela ne surprendra pas non plus beaucoup quiconque a étudié de près Lucrèce, dont l'art nous paraît spontané parce qu'il est souvent gauche. Il faudrait aussi savoir dans quelle mesure les vieux poètes des genres graves, les épiques et les tragiques, ont pratiqué cette espèce d'allitération. Malheureusement les fragments que nous avons ne permettent aucune conclusion sûre ; car ils sont rares et souvent les grammairiens nous les citent à cause de tels jeux. Le goût pour l'archaïsme a pu avoir son rôle, bien qu'Ovide ne soit pas grand amateur d'un tel genre de curiosités. Enfin, il est intéressant de rapprocher la polyptote d'autres figures. J'ai mentionné l'allitération ; l'exemple que je citais de Lucrèce montre l'union des deux procédés. On pourrait rattacher aussi la polyptote à la figure étymologique, si fréquente et si variée chez certains écrivains. N'est-ce pas la figure étymologique qui est jointe à la polyptote et au jeu de mots dans le vers que cite Miss Breazeale : « *Agmen agens* Clausus, magnique ipse *agminis* instar » (*En.*, VII, 707) ? L'harmonie en est admirable. On entend, on voit cette troupe en marche, et son chef. Il y a encore beaucoup à faire avant d'écrire une « rhétorique latine fondée sur la méthode historique ». Des travaux comme ceux-ci la préparent : en ajoutant aux résultats bruts quelques idées générales, j'ai tenu à montrer le grand intérêt et la portée de ces recherches d'apparence mesquine.

Φ.

Émile Mâle. **L'art allemand et l'art français au moyen âge.** Paris, A. Colin, 1917. In-16 de 283 pages.

L'auteur de cet ouvrage, hautement estimé par ses publications antérieures sur l'art français, s'est proposé de déterminer l'originalité

et l'influence de l'art allemand au moyen âge par comparaison avec le nôtre. Les critiques et historiens de l'autre côté du Rhin, toujours préoccupés de la grandeur de la patrie allemande, infatués d'un orgueil national qui ces dernières années s'est manifesté si brutalement, ont été beaucoup trop longtemps à imposer au monde savant leurs théories et leurs conceptions. Par nonchalance, par snobisme même, la plupart des nôtres ont abondé dans leur sens, fermant les yeux aux faits les plus évidents. L'école romantique, en particulier, ne voyait d'originale beauté qu'en Allemagne ; pour elle, l'Allemagne était la patrie de la poésie et des arts. Il a fallu les travaux de Viollet-le-Duc pour commencer à ouvrir les intelligences. Depuis une trentaine d'années surtout la vérité s'est dévoilée ; nous connaissons mieux notre pays et nos monuments, nous les avons étudiés de plus près, textes en mains. D'autre part, les historiens du nord de l'Italie ont montré la puissante activité de leurs centres artistiques ; des fouilles heureuses ont mis au jour de précieux éléments de comparaison, depuis la Perse jusqu'en Espagne. Les Allemands eux-mêmes ont dû commencer, forcés par l'évidence, à entrer dans la voie des aveux ; ils ont dû confesser leurs erreurs, reconnaître que leur pays fut toujours en retard sur ses voisins, qu'il ne progressa que par l'imitation ; abandonné à son propre sort, leur art se répète sans variété, se dessèche, reste incapable de s'élever aux magnifiques réalisations françaises ou italiennes. Le livre de M. É. Mâle est un livre de vérité, qui aurait certes gagné à paraître avant la guerre, mais qu'on ne saurait trop recommander aux méditations de nos compatriotes ; il leur inspirera une noble fierté, en leur montrant la beauté, la variété incomparable, la puissante logique de nos monuments construits au moyen âge.

Veut-on maintenant quelques détails ? Voici les séries de conclusions qu'un attentif examen et une étude prolongée des documents ont suggérées aux derniers historiens d'art. Les Allemands avaient revendiqué pour une des premières manifestations du génie possédé par les peuplades germaniques, la création de ces armes, bijoux, fibules, couronnes, décorés de grenats ou autres pierres précieuses, même de pâtes de couleur, enchâssés dans des alvéoles d'or ou de bronze : il a fallu reconnaître que cette orfèvrerie était d'origine persane. Les Germains ont seulement copié les procédés, même les formes de décoration, que les Orientaux avaient poussés à un degré de perfection dont ils n'approchèrent eux-mêmes jamais.

Le décor des manuscrits mérovingiens, avec leurs initiales composés d'animaux contournés, affrontés ou associés à des hampes d'entrelacs, a longtemps passé pour germanique : erreur, cet art est encore d'essence orientale, il faut en chercher l'origine et l'épanouissement dans les monastères de l'Égypte, du Sinaï et de la Palestine.

Les grandes dalles décoratives carolingiennes couvertes d'entrelacs,

de cercles, de nœuds, de tresses, se rencontrent surtout dans le nord de l'Italie et les régions voisines de France ou de Suisse : elles sont, disait-on, le produit de l'imagination des Lombards, de cette peuplade germanique qui vint rénover l'art antique. Mais les prototypes principaux se sont retrouvés en Égypte ou en Syrie, où ils sont d'une époque bien antérieure aux copies exécutées en Occident. Ainsi donc, dans les premiers siècles de leur établissement au centre de l'Europe et de leur infiltration parmi les peuples plus anciennement civilisés, les Germains, loin d'apporter un art nouveau et de régénérer les formes classiques, se sont montrés des imitateurs plus ou moins adroits, quand ils ne détruisirent pas.

Dans le cours de la période romane ils ne furent pas plus inventifs : leurs anciennes églises à double transept, à double coupole et à quatre clochers comme la cathédrale de Spire, ne sont que des copies attardées des monuments français comme l'église abbatiale de Saint-Riquier; les deux absides opposées, si fréquentes du xe au xiie siècle en Allemagne, étaient usitées en Gaule dès le ve ; les galeries ouvertes sous le toit des absides, qui constituent un décor des plus séduisants, ont pris naissance dans le nord de l'Italie, en Lombardie; elles ont passé sur les bords du Rhin sans se perfectionner. De même provenance sont les bandes décoratives, qui ont conservé le nom de leur pays d'origine et se retrouvent à satiété dans les églises allemandes. Le chapiteau cubique a été importé également de la Haute-Italie, où il fut répudié de bonne heure à cause de sa rigidité et de sa sécheresse ; mais il enchanta longtemps la pauvre imagination germanique. L'alternance, dans le plan des églises allemandes, des colonnes rondes et des piliers massifs naquit encore en Lombardie.

Mais j'ai hâte d'arriver au rôle d'éducateurs joué en Allemagne par les constructeurs français des xiie et xiiie siècles. C'est Cluny qui fournit aux Germains le modèle de la façade encadrée de tours précédant un haut narthex. La première église allemande voûtée, de date connue, est celle de Laach consacrée en 1156 ; elle est inspirée de Vézelay, dont les moines enseignèrent l'art de bâtir une voûte d'arètes. C'est surtout dans l'art gothique que les Allemands, loin d'être des créateurs comme on l'a tant proclamé, furent des écoliers, souvent maladroits, de maîtres français. La croisée d'ogives fut introduite en effet par les Cisterciens dans la vallée du Rhin, d'où elle se propagea plus à l'est. Les rapports commerciaux de l'Anjou et du Poitou avec les pays germaniques amenèrent l'introduction du type de voûte dit Plantagenet en Flandre, Hollande, Westphalie. Puis ce furent les types des églises de Laon, de Soissons, de Braine, si martyrisées par les Boches d'aujourd'hui, qui inspirèrent les constructeurs allemands.

Deux monuments surtout ont été invoqués par l'érudition allemande comme la preuve évidente du génie des ancêtres : les cathé-

drales de Cologne et de Strasbourg. Que l'on songe aux dithyrambes qui ont exalté les deux édifices au détriment des nôtres! Les Allemands ont dû cependant reconnaître qu'ils n'ont pas eu dans l'histoire de l'art toute l'importance annoncée d'abord. Cependant, ils n'abandonnèrent que fort difficilement leurs prétentions. Un de leurs érudits, Dehio, soutenait encore en 1900 que le chœur de Cologne était bien semblable à celui d'Amiens, mais il aurait été exécuté dès 1248 alors que les travaux étaient suspendus à Amiens ; tout au plus l'architecte aurait-il eu connaissance des plans de cette dernière cathédrale, il aurait eu la primeur de l'exécution. Hélas! le très savant historien de la cathédrale d'Amiens, M. Durand, a prouvé que le chœur d'Amiens, imité dès 1245 à la Sainte-Chapelle de Paris, était presque achevé en 1248 : le constructeur de Cologne a été jusqu'au bout un copiste.

Strasbourg est plus complexe, mais est loin quand même d'être un témoignage du génie inventeur de l'Allemagne : l'abside et les chœurs romans furent commencés en 1176 par un architecte qui connaissait fort bien nos monuments; le transept, terminé vers 1240, fut influencé par la cathédrale de Chartres; la nef, de 1250, s'inspira de celle de la basilique de Saint-Denis ; la façade imita celle de Notre-Dame de Paris. La part des maîtres allemands se réduit à la tour septentrionale et à la flèche du xve siècle.

Que dire maintenant de la sculpture, qui ne soit maintenant avoué par tous? Les premières statues qui soient connues en Allemagne sont celles de Magdebourg commandées en 1209 et la porte d'or de Freiberg : elles sont manifestement inspirées de celles qui sortaient des ateliers parisiens. Celles de Bamberg et de Strasbourg ont imité celles de Reims, mais avec quelle lourdeur et quelle maladresse!

L'orfèvrerie et la gravure, où les Allemands étaient réputés maîtres et initiateurs, donnent encore le témoignage absolument contraire. Les châsses si célèbres, que l'on admire dans les trésors des bords du Rhin, ont été attribuées longtemps à des maîtres originaires de Cologne. Or, les premières et les plus belles sont du wallon Godefroy de Claire de Huy et du lorrain Nicolas de Verdun. Quant à la gravure, son origine bourguignonne ne fait plus de doute maintenant, après la découverte du bois Protat provenant de l'abbaye de la Ferté-sur-Grosne : les personnages qui y sont représentés portent des costumes militaires de la fin du xive siècle. On n'a jamais pu, en Allemagne, montrer des exemples aussi anciens.

Est-ce pour faire disparaître les preuves de leur infériorité en art que les Boches s'appliquent à détruire nos monuments, les cathédrales de Reims, de Soissons, qu'ils tirent sur celle d'Amiens, qu'ils ravagent le pays, berceau de l'art gothique, que l'on devrait plutôt appeler l'art français?

Je n'ai que des éloges à donner à ce livre de M. Mâle. Me permet-

tra-t-il cependant de lui faire une petite chicane à propos de son assertion de la page 85 ? « C'est probablement, dit-il, par ses rapports avec la Provence, où la voûte à croisée d'ogives apparut d'assez bonne heure, que la Lombardie connut le procédé français ». Je voudrais bien connaître les dates attribuées par M. Mâle aux croisées d'ogives rencontrées en Provence ; la critique qu'on a faite de celles que l'on proposait, ne permet pas de croire à cette rapidité de l'apparition des croisées d'ogives. Je suis même en mesure de démontrer que ce sont les religieux bénédictins ou cisterciens qui les ont apportées du nord et du centre de la France ; malgré cela ils ne sont arrivés que très tardivement à les vulgariser.

L.-H. Labande.

Julien Rovère. **Les Survivances françaises dans l'Allemagne Napoléonienne depuis 1815**. Paris, Alcan, 1918, in-8°, p. 413. Fr. 7.

Pendant près de vingt ans le *Rheinland* a été incorporé à la France dont il forma quatre nouveaux départements, et pendant près de dix ans tout l'ouest de l'Allemagne jusqu'à l'Elbe, dans le cadre de la Confédération du Rhin, a été également lié à la fortune de notre pays. Ces territoires représentent ensemble une *Allemagne napoléonienne* qui devait prendre fin avec l'abdication de l'empereur, mais qui en réalité s'est longtemps survécu. Ce sont les destinées de ces régions administrées par la France ou alliées de la France que M. Rovère nous expose dans une étude minutieuse et amplement documentée. Le sujet est pour nous du plus haut intérêt, mais il est délicat, parce qu'il est trop semé d'illusions agréables et qu'il nous donne la tentation de nous leurrer et de nous contenter d'arguments spécieux. Aussi je ne sais pas s'il n'eût pas mieux valu pour M. R. se borner et embrasser, au lieu d'un siècle plein, une période plus courte, ou bien restreindre son étude à la seule histoire des survivances françaises dans les anciens départements de la rive gauche du Rhin. Son argumentation y eût gagné en force. En outre, dans les conjonctures actuelles il est difficile d'écrire sur une pareille question un livre d'information originale, et on ne songera pas à reprocher à M. R. d'avoir été presque partout réduit à nous donner un travail de seconde main. Mais tel qu'il est, il rendra des services, il contribuera à redresser la thèse des historiens officiels d'Outre-Rhin, empressés à ne voir dans l'occupation française qu'un accident fâcheux, vite réparé par le talent des hommes d'Etat et des administrateurs prussiens.

La Prusse avait hérité au congrès de Vienne de cette partie de nos dépouilles ; au cours de son évolution historique, elle devait plus tard absorber ou s'attacher par un étroit vasselage les Etats de l'ancienne Confédération du Rhin. Par quel travail s'est-elle assimilé ces conquêtes ? Quel degré de résistance lui a-t-il fallu vaincre jusqu'à

nos jours ? C'est proprement le sujet de l'étude de M. R. Il l'a divisée en trois parties : de 1815 à 1850, l'année de la reculade d'Olmütz ; de 1850 jusqu'à la guerre franco-allemande ; de 1870 jusqu'à la guerre actuelle. Dans chacune de ces grandes périodes l'auteur nous a montré les efforts de la Prusse pour ménager l'esprit libéral des populations, leur foi catholique, leur attachement à la législation française. Le gouvernement de Berlin, en favorisant l'immigration des *Stockpreussen*, en maniant tantôt avec patience, tantôt avec rudesse son triple instrument de civilisation nationale, l'administration, la caserne et l'école, n'obtint d'abord que de bien modestes résultats. M. R. a relevé en foule les témoignages de l'hostilité qu'il rencontra dans le milieu rhénan ; peut-être conviendrait-il de ne pas s'exagérer la valeur des critiques de Heine, de Börne, de Venedey et autres proscrits politiques, puisqu'ils étaient juge et partie. M. R. nous a aussi renseignés avec la même abondance sur le culte dont Napoléon était l'objet sur la rive gauche du Rhin ; d'après les travaux de Holzhausen il a copieusement cité cette littérature en général très médiocre qui a exploité les souvenirs de la légende impériale. Dans la suite de son étude il retrouvera cet élément, pour ma part assez suspect, de notre popularité en Allemagne ; il en a relevé des vestiges jusqu'après la guerre de 1870. Il aurait pu même citer la dernière forme de cet engouement pour le surhomme ; on se souvient de la mésaventure de G. Hauptmann aux fêtes du centenaire de 1813 et du bel esclandre que fit son *Festspiel* par son éloge hyperbolique du vaincu de Leipzig ; mais depuis, les 93 lui ont sans rancune ouvert leurs rangs. Autrement menaçante que le culte de l'empereur était pour les progrès de la Prusse sur le Rhin l'influence du libéralisme français, surtout après la Révolution de juillet. A cette date, et après 1830, par deux fois, en 1840 et en 1848, la France perdit des occasions favorables de faire échec à l'emprise de la Prusse sur la rive gauche. Le mouvement même de 1848 fut pour le *Rheinland* moins un mouvement unitaire qu'un mouvement démocratique et à certains égards particulariste. Les revendications des libéraux comme des catholiques sont toujours des protestations contre l'occupation prussienne accompagnées de sympathies avouées pour la France. Ici encore M. R accumule les preuves pour établir que notre abstention causa de vives déceptions dans le *Rheinland*.

Mais c'est surtout pendant la période du second Empire que les occasions de profiter de cet attachement fidèle furent nombreuses et notre politique profondément coupable de les laisser échapper. Napoléon III avait véritablement séduit l'Allemagne restée française de cœur ; il a exercé sur elle un prestige absolu, il lui apparaissait comme l'unique arbitre de l'Europe. Rien n'eût été pour Napoléon plus facile que de reconstituer l'ancienne Confédération du Rhin. M. R. s'arrête longuement sur les hésitations, les lenteurs, les fautes

irrémédiables commises en 1866; une intervention énergique au moment opportun eût amené une révolution complète dans la chaîne des événemenis qui se terminèrent par la victoire de la Prusse et la Confédération du Nord; c'est la France qui fut battue à Sadowa. Dès lors notre influence dans les pays rhénans est bien diminuée, mais l'hostilité contre la Prusse n'y est pas éteinte, non plus que dans les États du Sud; elle persiste même après la guerre de 1870, en dépit des lauriers moissonnés en commun. La résistance de la Bavière et du Wurttemberg à entrer dans le nouvel Empire est pour M. R. une preuve de plus que nous pouvions espérer encore un rôle politique important. Nous n'avions pas cessé d'être pour la Prusse des adversaires redoutables, si nous avions su exploiter contre elle ses conflits confessionnels. Le *Kulturkampf* aux yeux de M. R. a été une campagne menée moins contre les prêtres que contre les éléments hostiles à l'Empire qui sous couleur de religion cherchaient un appui à l'étranger, c'est-à-dire en France. La suprême habileté de Bismarck fut de jouer chez nous de la lutte contre le cléricalisme pour achever de nous aliéner les catholiques du *Rheinland*.

Le nouvel Empire par la prospérité prodigieuse qu'il suscita en Allemagne et dont les régions rhénanes n'eurent pas la moindre part, à vaincu les dernières résistances particularistes. M. R. a su découvrir jusque dans ces derniers jours quelques rares vestiges de l'ancienne sympathie que l'Allemagne napoléonienne avait gardée à la France; mais je ne crois pas qu'il s'exagère l'importance de traits épars ou de quelques anecdotes agréables. J'aurais souhaité qu'il eût eu un peu de cette défiance à l'égard même des autres preuves d'attachement qu'il a relevées dans les périodes antérieures. Ce sont le plus souvent des manifestations isolées, sans grande portée, auxquelles on pourrait opposer autant de démonstrations d'hostilité. Mais celles-là, les historiens allemands ne se sont pas fait faute de les recueillir; il était utile qu'un historien français abordât la contre-épreuve, au risque de nous leurrer de quelques illusions tardives [1].

L. Roustan.

---

1. Je relève en note de menus lapsus. P. 7, Stein, qui était de Nassau, ne peut être qualifié de *Prussien*; p. 20, dans la période en question, Arndt n'a presque pas appartenu à l'Université de Bonn; p. 27, il fallait ajouter que ces chalands avec les pierres offertes par les Souabes pour l'achèvement de la cathédrale de Cologne coulèrent dans le Rhin; p. 118, on ne peut pas dire que Laube et surtout Gutzkow firent de *longs séjours* en France; p. 128, l'argumentation tirée du livre de Paul Pfizer est trop suspecte, car l'auteur était un franc partisan de la Prusse; p. 393, la Wartbourg, le fameux château de Thuringe, est confondu avec Wartenburg sur l'Elbe où York livra bataille à Bertrand. Les vers et passages en allemand, les titres d'ouvrages sont parfois estropiés et souvement gauchement traduits; il y a même pour une poésie d'Arndt, p. 120, un réjouissant contre sens (*et que Dieu chante des Lieder dans le ciel*) et ailleurs pour Heine, p. 88. Enfin il faut écrire, p. 33, Gentz, p. 41, les deniers, p 282, Germersheim au lieu de *Genz*, les *derniers*, *Gemersheim*.

La Question du Slesvig. *Le Passé* par H. P. Hausen. *Les Liens indestructible*, par J. C. Möller. Traduction et introduction par Jacques de Coussange. Paris, Chapelot, 1918, in-18, p. 98, 1 fr. 25.

M. de Coussange a eu l'heureuse idée de traduire pour les lecteurs français les brochures de deux publicistes danois, qui malgré des dimensions modestes leur apporteront les renseignements les plus essentiels sur l'histoire de ce petit pays brutalement privé par la Prusse depuis un demi-siècle de sa nationalité. M. Hausen a fait l'esquisse de cette histoire jusqu'en 1864, l'année de l'annexion, et M. Möller a résumé les efforts de la Prusse pour germaniser le pays et la résistance victorieuse que le danisme lui a opposée. Le Schleswig comme le prouvent ses traditions les plus lointaines aussi bien que la toponomastique, était danois jusqu'à la Sli et plus anciennement jusqu'à l'Eider. Longtemps il forma avec le Holstein des fiefs dépendant de la couronne de Danemark. Depuis 1721 il est politiquement réuni avec elle, mais il reste administrativement rattaché au Holstein et cette situation anormale ne devait pas peu contribuer à favoriser les progrès du germanisme surtout dans les hautes classes. Ainsi naquit vers 1848 le mouvement schleswig-holsteinois encouragé par les Augustenbourg. On sait comment l'ambition de la Prusse devait l'exploiter. Malgré la Convention de Londres de 1852 qui avait réglé la question de la succession, Bismarck trouva dans la défense des droits du prince Frédéric VII d'Augustenbourg le prétexte souhaité d'attaquer le Danemark, et quand le petit Etat abandonné des grandes puissances eut succombé, il découvrit pour justifier l'annexion des anciens duchés des raisons qui ôtèrent à ces droits toute leur validité.

M. Möller, reprenant l'exposé des destinées du Schleswig où M. Hausen l'avait conduit, nous résume la lutte de la population danoise, environ 150.000 habitants, dans le nord du Schleswig. Comme nos Alsaciens, les Danois s'étaient d'abord soustraits par l'émigration au joug allemand. Mais quand en 1878 Bismarck eut supprimé l'article V du traité de Prague, humble concession faite à Napoléon III, promettant à la population annexée le droit d'option par un referendum, l'émigration s'arrêta, et les Danois, comme nos Alsaciens encore, luttèrent chez eux pied à pied pour défendre leur terre et leur langue Ils fréquentent les écoles du Danemark, fondent en 1892 une *Ligue scolaire*, créent des établissements de crédit agricole pour empêcher les mesures d'expropriation déguisée. Les résultats de cette courageuse résistance se marquent dans l'accroissement des voix danoises aux élections du Reichstag de 1886 à 1912; les chiffres que donne M. M. pour plusieurs localités sont des plus probants et accusent le recul du germanisme dans toute la partie du Scheswig limitée par une ligne menée de Flensbourg à Tondern.

Le traducteur qui dans son introduction a souligné l'intérêt que

présente pour la France la cause si sympathique des Danois annexés, a ajouté à la fin de sa publication une petite bibliographie de la question de Schleswig.

L. R.

Aimé Masson. **Histoire complète de la Révolution russe** du 10 mars au 17 novembre 1917. Paris, de Boccard, 1918. In-16, p. 256 3 fr. 50.

Paul Louis. **Trois péripéties dans la crise mondiale**. Paris, Alcan, 1917, In-8° p, 123 1 fr. 25.

I. Voici une histoire de la Révolution russe qui se pare d'un qualificatif bieu imprudent. Si M. Masson a une connaissance intime de la Russie, il eût bien fait de nous en informer, de nous indiquer ses sources, ses garants ; il se contente de rappeler en passant qu'il a fait chez nos alliés « six tournées commerciales » ; ce n'est peut-être pas assez pour parler à bon escient d'un mouvement politique de cette importance. Pour les lecteurs peu exigeants qui ne demandent qu'à feuilleter un recueil d'éphémérides, le livre pourra suffire, mais pour ceux-là seulement. M. M. s'est en effet borné à une chronique de l'année révolutionnaire. De quinzaine en quinzaine il a relaté les faits, tels que les journaux les ont rapportés, et il l'a fait avec le décousu de l'information hâtive des quotidiens. Les fréquents changements de personnes dans les ministères et au commandement des armées, des arrestations, des procès, des réunions et des congrès politiques, des visites de délégués étrangers, et surtout beaucoup de discours, de proclamations, de messages, de vibrantes démonstrations patriotiques : telle est la matière essentielle du livre. Qui n'aurait volontiers donné les plus baux morceaux d'éloquence de Kerensky pour un exposé judicieux et logiquement enchaîné de l'action des partis aux prises, de leurs forces et de leurs progrès, de tout ce qui devait aboutir à l'effacement des libéraux et au triomphe des internationalistes ? Dans les faits mêmes qu'a retenus l'historien le lecteur ne parviendra pas toujours à s'orienter : lorsqu'il arrive par exemple à l'épisode Kerensky-Korniloff, le mouvement du généralissime donné d'abord comme une tentative contre-révolutionnaire est présenté quelques pages plus loin comme un acte patriotique. A ces graves défauts du fond il faut ajouter que le livre est médiocrement écrit ; que l'orthographe et la langue y sont maltraitées, que les fautes d'impression ne s'y comptent pas, que les noms propres sont transcrits avec une variété déconcertante [1].

II. Le titre de la brochure de M. P. Louis groupe huit articles parus dans la *Revue politique et littéraire* de 1915 à 1917 et réim-

---

1. M. M. parle pp. 12 et 16 du *duché* de Hesse ; p. 66, il fait du Mecklembourg une *ville* ; p. 157 il définit les moujiks « des serfs de la glèbe ». — La « grand'mère de la Révolution » s'appelle *Berechkovska*, puis *Breschkowkaia*, puis *Breschkowa*. Le parlement ukrainien est *le* Rada, la *Radia*, *la* Rada. Il écrit l'île d'*Orsel* pour Œsel, *Pogolie* pour Podolie, etc. etc.

primés tels qu'ils y ont été publiés. Les deux premiers envisagent la situation créée à Vienne par le changement de souverain : c'est un bref raccourci de la politique autrichienne pendant le long règne de François-Joseph et une esquisse de la nouvelle orientation à laquelle elle s'est condamnée, depuis qu'elle subit la tutelle de Berlin. Les trois articles suivants ont trait à la Russie : ils retracent l'histoire de ses efforts dans le sens du constitutionalisme, le rôle qu'ont joué et les résultats qu'ont obtenus les quatre Douma qui s'y sont succédé jusqu'à la révolution de mars 1917 ; celle-ci est expliquée dans ses origines immédiates. A la troisième péripétie, c'est-à-dire, à l'intervention de l'Amérique dans le conflit, sont consacrés trois articles aussi, les trois derniers. La figure du président Wilson est le centre de ce fragment d'étude. M. L., à propos de sa réélection, analyse les idées que représentait pour les électeurs celui qui était alors pour eux le sauveur de la paix, il suit avec beaucoup d'intérêt l'évolution de cette politique dont le terme a été tout différent, sans qu'il y ait eu cependant aucune contradiction entre les principes du début et ceux qui ont inspiré les dernières manifestations du président au moment de la rupture avec l'Allemagne ; il y a eu d'une démarche à l'autre un rigoureux enchaînement logique qui est la marque même de la politique wilsonienne. Dans tous ces brefs chapitres M. L. s'est attaché surtout à expliquer les faits en les reliant à leurs causes, immédiates ou lointaines, plutôt qu'à se risquer dans des conjectures hasardeuses ; ses articles gardent ainsi leur caractère instructif et méritent de trouver d'autres lecteurs après ceux de la *Revue bleue*.

L. Roustan.

Henri Bois, **Kant et l'Allemagne**. Paris, librairie protestante, 1916. In-12. 81 p.

Faire de Kant un apôtre du droit de la force, un apologiste de la guerre, le rendre responsable du Manifeste des 93, c'est un tour d'acrobatie qui n'a pu réussir que grâce à l'ignorance du grand public à l'endroit de la philosophie kantienne. Avec autant de modération que de force, M. Bois montre que la doctrine entière de Kant est la condamnation explicite de l'Allemagne moderne. De tous les mensonges du Manifeste, il n'en est pas de plus audacieux que celui-ci : « l'héritage d'un Gœthe, d'un Beethoven et d'un Kant nous est aussi sacré que notre sol et notre foyer »[1].

Kant est en grande partie l'élève de nos philosophes. M. Bois montre tout ce qu'il doit à Descartes, qu'en bonne logique les antikantiens devraient donc ranger au nombre des philosophes allemands. Lui-même, le penseur de Kœnigsberg a dit ce qu'il devait à Rousseau

1. Il suffit de voir comment les pangermanistes (comment Werner Sombart lui-même) parlent de Kant!

et à la Révolution française [1]. Est-ce que, par hasard, certains de nos compatriotes ne lui pardonneraient pas d'avoir, un certain jour de 1790, été attendre vers l'ouest les nouvelles qui arrivaient de la belle fête du Champ Mars? Lui en voudrait-on, à ce philosophe, d'être un « philosophe »?

« Sachons », dit fort bien M. Bois, « sachons enfin reconnaître chez Kant l'idéal universel qui demeure celui de l'humanité ». Si jamais la Société des Nations cesse d'être un rêve, une des premières statues qu'il faudra dresser devant le palais sera celle d'Emmanuel Kant.

H. Hr.

Cf. Lacour-Gayet, **Bismarck**, Paris, Hachette, 1918. In-8°, 245 p. 3 fr. 50.

M. Lacour-Gayet a recueilli dans ce livre ses conférences du *Foyer*. Bien ordonné, scrupuleusement composé d'après les meilleures sources dont nous disposons, clair, rapide, semé de remarques piquantes ou instructives, l'ouvrage est un excellent résumé de la carrière de Bismarck, et on ne peut que le recommander chaudement au public français. L'auteur juge finalement que Bismarck fut un génie, mais le génie du mal, et que son œuvre, enfantée par la violence, périra par la violence. Je n'ai qu'une légère observation à faire. On lit p. 58-59 que le Slesvig, au contraire du Holstein, est purement danois, mais que sa partie méridionale est habitée par une population en majorité allemande. Il fallait dire plus nettement et pour mieux expliquer les choses, que le sud du Slesvig est allemand et que le nord est danois — ce qui n'empêcha pas les Allemands d'annexer le Slesvig-nord.

A. C.

Capitaine Thobie, **La prise de Carency. Par le pic et par la mine.** Avec 87 gravures et 3 planches hors texte. Paris, Berger-Levrault, 1918. In-8°, 239 p., 12 fr.

Ce livre, d'ailleurs copieusement et très bien illustré, est très remarquable et un des plus remarquables qui aient paru sur la guerre actuelle.

Il comprend deux parties :

La première partie traite de la guerre de siège. Ce qu'est la division de ligne et la division de réserve ; ce que sont les moyens d'action de toute espèce qu'exige le personnel en ligne ; ce qu'est un secteur défensif et ce qu'est un secteur offensif ; comment on peut détruire des travaux de secteur ; comment on doit les entretenir et les sauvegarder ; tout cela, M. le capitaine Thobie l'expose avec détail, fort nettement et souvent même d'une façon attachante.

---

1. M. Aulard a donné une série de leçons sur ce sujet : *Kant et la Révolution française*.

La seconde partie est consacrée à l'attaque et à la prise de Carency.

Cette heureuse opération eut un grand retentissement, et les moyens qu'elle mit en jeu, furent relativement minces, bien moins importants que les formidables moyens nécessaires aujourd'hui dans toute action offensive. Mais elle méritait d'être étudiée minutieusement.

L'auteur montre qu'il y eut dans l'entreprise, comme dans toutes les entreprises, des erreurs, des fautes, de petits échecs, des pertes douloureuses. On eut d'abord de l'inexpérience; on manquait de tout, et, en face, l'Allemand ne manquait de rien; on rata l'attaque brusquée. Toutefois, on finit par établir une liaison parfaite avec l'infanterie; on utilisa sagement le génie; on l'employa, non plus à des travaux variés et épars, mais à l'investissement, au « siège » de Carency; on s'attacha à déborder la position allemande et à couper ses communications avec Souchez.

Nous renvoyons le lecteur aux chapitres techniques, mais intéressants et parfois émouvants où le capitaine Thobie raconte tous les incidents de la guerre de mines et l'intense développement qu'elle prend; les explosions de nombreux fourneaux français et allemands; la façon dont s'exécute peu à peu un plan d'ensemble, très clair et bien conçu — opposer un réseau défensif impénétrable et détacher des galeries offensives sur le système ennemi — les visites fréquentes du général Fayolle qui vient encourager les hommes et leur dire qu'ils ne doivent pas laisser l'initiative aux Boches; le système de relèves que le travail pénible et une tension extraordinaire des nerfs rendent indispensable; le sang-froid des écouteurs qui perçoivent et constatent les bruits, etc.

Enfin, nos sapeurs prennent la supériorité, ils échappent aux embûches, ils gagnent du terrain, ils sentent que le pionnier allemand les redoute et les respecte parce qu'ils ont la force, et, après s'être attendus d'un moment à l'autre à sauter dans l'espace, le 9 mai 1915, ils font « jaillir des entrailles de la terre, secouée d'un puissant frisson, la démoralisation, la terreur et la mort ».

Arthur CHUQUET.

— En 1917, le 6 septembre, jour anniversaire de la naissance de Lafayette, une société américaine, *les Amis de la France*, a inauguré solennellement à l'Université de Californie la *Bibliothèque de la Pensée française*, en présence d'une délégation de la mission que notre gouvernement a envoyée aux Etats-Unis. Malgré la guerre, la France n'avait pas négligé de prendre part à l'exposition internationale ouverte à San Francisco en 1915, et elle avait fait réunir dans son pavillon une collection des livres les plus représentatifs de sa science et de sa littérature. C'est cette collection, accrue depuis et riche d'environ 2,500 volumes, que le gouvernement de la République a eu l'heureuse idée d'offrir à l'Université de Californie. Une brochure, *the Dedication of the Library of French Thought* (University of California, Berkeley, 1918. In-8°, p. 36), publiée par les soins de la Société des *Amis de la France*, sous le patronage de laquelle la bibliothèque française a été

placée, reproduit les discours prononcés à l'occasion de l'inauguration. Un des membres de la Société, M. G. Chinard, qui représente brillamment l'enseignement de notre littérature à l'Université de Californie, y a joint un aperçu sommaire des richesses de la nouvelle collection où figurent les œuvres essentielles de nos savants et de nos écrivains. Il faut se féliciter de cette nouvelle preuve de pénétration sympathique des deux nations alliées et souhaiter que l'initiative de nos amis de l'Université de Californie trouve ailleurs encore des imitateurs. — L. R.

— La brochure de M. Robert Guillon, *Léon Daudet, son caractère, ses romans, sa politique* (Paris, Société d'éditions Levé. 1918. In-16, p. 43. Fr. 1,50), est une brève esquisse, parfois singulièrement écrite, de l'œuvre littéraire de M. Léon Daudet, se terminant sur une sonore apologie du rôle du publiciste. Les romans nombreux écrits de 1891 à 1917 sont rapidement caractérisés et loués avec de timides réserves; mais visiblement le critique n'aime pas cette queue du naturalisme de Zola. Il admire davantage l'auteur des *Souvenirs* et lui pardonne ses brutalités de plume en faveur de sa franchise. Le polémiste pour son patriotisme clairvoyant lui paraît mériter la même sympathie et il voit dans ce monarchiste par raisonnement le Caton incorruptible de notre République. Les lecteurs de l'*Action française* ne pourront qu'applaudir à ce petit panégyrique; les autres feront un départ nécessaire dans une œuvre aussi mêlée et d'un parti-pris si outré. — L. R.

— C'est une lecture très agréable que celle de la plaquette, si joliment éditée de Jules Froelich (*L'esprit alsacien*. Causerie faite à la Société Erckmann-Chatrian à Nancy. In-12, 70 p. 2 fr.). Cette causerie sur l'esprit alsacien est pleine d'esprit. On y trouve et des souvenirs personnels d'un vif intérêt et de justes et piquants aperçus sur la mentalité des Alsaciens qui, tout en parlant, non le français, mais leur énergique et savoureux dialecte, ont été et sont restés de fidèles Français. — A. C.

— Le septième volume de la *Chronologie de la guerre* par S. R. membre de plusieurs sociétés savantes, a paru (Paris, Berger-Levrault. « Pages d'histoire », n° 150, 262 p. 3 francs). Il comprend les événements du 1er juillet au 31 décembre 1917. On sait les services que rend et que rendra cette publication, vraiment précieuse et indispensable. L'auteur qui a assumé cette tâche, mérite de plus en plus notre reconnaissance. Sous une forme très concise, sans aucune appréciation, il présente tous les faits importants et cite les assertions les plus remarquables des meilleurs journaux. — A. C.

— M. Pierre Daye, l'auteur d'*Avec les vainqueurs de Tabora*, retrace dans un nouveau livre (Paris, Berger-Levrault. « Pages d'histoire », n° 151, 91 p. 2 fr. avec carte) les *Conquêtes africaines des Belges*. C'est un très bon travail d'ensemble, accompagné de documents officiels. On y trouvera, clairement et complètement exposée, la grande œuvre que les Belges ont exécutée en Afrique depuis trente années, malgré Morel et Casement, malgré tous les efforts des Allemands. Le sort des colonies africaines se réglera sur les champs de bataille de l'Europe; mais dès aujourd'hui elles sont un gage entre les mains des Belges : ils occupent en Afrique près de deux cent mille kilomètres carrés de terre allemande. Qui aurait cru qu'il y avait des « conquêtes belges » et qu'une colonie qui n'a, pour ainsi dire, plus de métropole, vaincrait l'oppresseur et lui prendrait deux riches provinces ? En même temps, comme nous l'apprend M. Daye, le Congo belge est en pleine prospérité, « une prospérité à nulle autre pareille ». Il faut lire dans le volume même ce tableau du Congo : or, cuivre, diamants, richesses agricoles, tout

« explique l'attrait que ce merveilleux pays exerçait sur la dévorante Allemagne ». Evidemment, ainsi que s'exprime Henri Hauser, le peuple belge devra, après la guerre, recevoir là-bas les plus larges compensations, et Anvers reprendra son rôle de grand entrepôt africain. — A. C.

— Nous pensons qu'on pouvait mieux choisir et surtout mieux disposer les articles de Harden dont Ysiad publie une traduction et un résumé (*L'Allemagne et son enfant terrible Maximilien Harden*. Préface de Joseph Reinach. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 105 p. 3 fr.). Nous ne reconnaissons à cet Harden — dont nos gazetiers exagèrent la puissance — d'autre mérite que sa franchise cynique. C'est lui faire beaucoup d'honneur que de lui consacrer un livre. Mais il était utile de faire connaître au public français les opinions, d'ailleurs très changeantes, de ce journaliste brillant, brutal et bizarre — lequel, après tout, comme dit Yziad, n'est qu'un acteur prêt à jouer tous les rôles et très souvent, entasse « beaucoup de mots pour ne rien dire ». — A. C.

— L'ouvrage de M. René Delcourt, *Expressions d'argot allemand et autrichien* (Paris, De Boccard. In-8°, 183 p.) est fort intéressant et instructif. L'auteur, officier interprète de 1re classe et interprète régional de la XIe région, a lu les journaux allemands, les travaux spéciaux (Behrens, Bergmann, Horn, etc.). Il a divisé son sujet en deux parties : 1° Les expressions classées par catégories ; 2° Les expressions classées par ordre alphabétique. — La première partie comprend cinq chapitres. Le premier traite de l'argot des tranchées : le soldat; les aviateurs; l'artillerie ; les armes et les abris ; le combat; les blessures et maladies, la vermine et la mort ; alliés et ennemis; nourriture et cadeaux; termes de marine et expressions adoptées par les civils ; noms étrangers. Le deuxième chapitre est consacré à l'argot de caserne : le soldat au service, le soldat et ses supérieurs, l'équipement et l'armement du soldat, etc. Le troisième chapitre concerne l'argot d'étudiant; le quatrième, les expressions d'argot berlinois et du patois alsacien ; le cinquième, les expressions des dépôts de prisonniers de guerre. — La seconde partie du livre est un dictionnaire de tous ces termes d'argot. On aurait pu ordonner autrement cette publication; mais telle quelle, elle renferme d'abondants et utiles matériaux. Le dictionnaire surtout est très utile parce qu'il contient une traduction littérale et une explication des expressions. Tous nos remerciements à l'auteur. — A. C.

— La librairie Bloud et Gay (Paris-Barcelone) vient de publier quelques nouveaux livres :

La Société Bibliographique, par M. Geoffroy de Grandmaison (collection des « Pages actuelles », 48 p.); M. de Grandmaison qui préside la Société, lui a donné une brillante extension et il nous fait connaître son œuvre ; elle a envoyé par milliers des livres aux soldats, aux blessés, aux prisonniers.

Ce que pensent les Allemands, par M. Georges Blondel (collection des « Pages actuelles », 79 p.). L'auteur qui connaît très bien les Allemands, nous montre quel est le fond de la pensée, nous fait sentir que la victoire des Empires centraux serait un recul de la civilisation et rendrait impossible la paix et l'équilibre dont le monde a besoin : l'Allemagne regarde les autres peuples comme destinés à lui obéir, et cette guerre finie, elle a le dessein d'en préparer une autre ; elle est, comme a dit lord Curzon, le chien enragé de l'Europe.

Le Brabant et la bataille de Wolringen sur le Rhin, par Maurice des Ombiaux 83 p.) ; c'est la suite de l'ouvrage que l'auteur a publié il y a deux ans, *Les fastes militaires des Belges*.

Un grand Français, Albert de Mun, par Victor Giraud (in-8°, 143 p.) : belle étude sur ce « croisé » qui fut une des voix les plus éloquentes de la patrie et qui, toujours soldat, tomba, la plume à la main, pour son pays. Sa mort a été un deuil national.

Le Christ dans la liturgie par Mgr de Sussex (In-8°, 347 p.); l'auteur a voulu suivre la vie du Christ, comme pas à pas, par la succession des fêtes ou mystères de l'année liturgique.

Lettres aux neutres sur l'union sacrée, par Georges Hoog, avec préface de M. le baron d'Anthouard (In-8°, 244 p.); comme dit le préfacier, on trouvera dans ce livre les faits et les documents, clairement groupés, et cet exposé démontre l'esprit de vertige qui s'est emparé des Allemands; en même temps, l'auteur loue l' « union sacrée » qui a sauvé la France.

Chez les neutres du Nord, Hollande et Scandinavie, par Samuel Rocheblave (In-8° 143 p.). C'est un récit, très alerte et aussi très émouvant, très instructif et réconfortant. Il en résulte que les neutres du Nord aiment la France. « En Suède, l'opinion n'est pas antifrançaise, par principe, et en tout cas tout le monde s'en défend. Mais elle est énergiquement pro-française dans toute la Norvège, pro-française aussi ou pro-ententiste dans une grande partie de la Hollande; quant au Danemark, nous y avons des amitiés individuelles, passionnées, mais annulées momentanément par la confusion générale. Bref, la situation morale de la France, auprès des neutres du Nord, est aussi favorable que possible, bien plus favorable qu'on ne le croit dans la masse du public français, et même chez certains de nos intellectuels. Ce fait domine tout. Même absente, même négligente, même vaincue, la France était aimée, regrettée, appelée. Ses traits éternels rayonnèrent encore au dessus de ses défaites. Leur éclat se ravive au cours de son héroïque résistance; ils illumineront le monde demain, après la victoire désormais certaine. Ce phénomène de l'amour de la France quand même chez les peuples étrangers tels que la Hollande et la Norvège, est une chose unique ». — A. C.

La Terre Sacrée, d'après les dessins originaux de Fernand Combes, texte de José Roussel-Lépine, préface de Mgr Marbeau. 1re série : Champs de bataille de la Marne, Chambry et Barcy, 5 fr.). Aquarelles et texte forment un joli volume, plein de chers et glorieux souvenirs. — C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 27 septembre 1918.* — Le R. P. Scheil, à propos d'une note parue dans un journal étranger, revient sur la Tour de Babylone. M. Koldewey, qui pendant dix-huit ans a exploré le site, pose les conclusions suivantes, au regard de la tablette descriptive du monument, datée de l'an 229 a. C., retrouvée par le P. Scheil et communiquée à l'Académie en 1912. Les mesures données par cette tablette pour le Temple proprement dit sont exactes. Les mesures données par la même tablette pour la Tour à étages qui supportait ce Temple sont d'une époque où la Tour était déjà délabrée, et telles qu'elles ne pouvaient être celles d'une construction capable de recevoir le Temple en question. Les déblais de la partie ruinée de la Tour, qu'en vue d'une restauration Alexandre fit enlever, se reconnaîtraient dans un amas de terre rapportée, retrouvé par M. Koldewey sur le site actuel de Babylone. Le cube de cette masse correspondrait exactement, d'une part, à celui du déblai d'Alexandre évaluable au moyen du texte de Strabon, et, d'autre part, à la différence qui sépare le métrage primordial du monument et le métrage de la Tour du Temple selon la tablette.

M. Paul Girard, président, annonce la mort de M. Emile Picot, membre libre de la compagnie depuis 1897, et il retrace brièvement la vie et l'œuvre du défunt.

M. Edmond Pottier termine la lecture de la note de MM. Lantier et l'abbé Breuil sur un oppidum ibérique.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 15 novembre — 1918

THUREAU-DANGIN, La chronologie des systèmes de Sumer et d'Accad; ARNOLD, Ephod et Arche (A. Loisy).
WERNERT, L'art paléolithique; SERRA VILLARO, Fouilles de Solsona; QUINTERO Fouilles de Cadiz (R. Lantier).
A. DURAND, Histoire religieuse du Gard pendant la Révolution; BUZZI, La bulle de Clément II en faveur de l'église de Ravenne et Les documents de Bobbio; Baluze, Les Vitae paparum Avionensium, I, nouv. éd. p. MOLLAT; MOLLAT Étude critique sur les Vitae (L.-H. Labande).
CORY, Spenser; M.-R. RAMSAY, Les doctrines médiévales chez Donne; TIEJE, La théorie du roman anglais avant Richardson; GITTINGER, La formation de l'Oklahoma (Ch. Bastide).
WEIMANN, France et Allemagne, Les deux races, 4e édition; AUTIN, L'échec de la Réforme en France au XVIe siècle (L. Roustan).
Questions et Réponses.
Académie des Inscriptions.

La chronologie des dynasties de Sumer et d'Accad, par F. THUREAU-DANGIN. Paris, Leroux, 1918; in-4°, 67 pages.

Travail synthétique de grande importance pour l'histoire ancienne des pays mésopotamiens. Des deux parties qui la constituent, la première, relative à la chronologie de la dynastie de Larsa, avait déjà paru dans la *Revue d'Assyriologie*, XV, 1; la seconde concerne la chronologie des dynasties historiques antérieures à la dynastie d'Isin. La première partie nous donne la transcription, la traduction et la discussion d'un texte chronologique très intéressant (Musée du Louvre, AO 7025), qui contient ou plutôt qui contenait la chronologie de la dynastie entière de Larsa. Les lacunes peuvent être comblées dans une certaine mesure par les inscriptions des contrats, et, pour ce qui regarde la durée et la succession des règnes, par un petit texte publié par Clay (*Miscellaneous Inscriptions in the Yale Babyl. Collection*, 1915, n. 32). A partir du cinquième roi, l'inscription du prisme énumérait successivement les années de règne, avec les événements qui les avaient caractérisées. Grâce aux nombreux rapprochements que fait M. T.-D., le commentaire de ces indications est instructif à d'autres points de vue que celui de la linguistique ou de l'histoire politique; ainsi, pp. 16-17, notes documentées sur l'élection de grands-prêtres ou de grandes-prêtresses par le moyen des présages, et sur leur installation, parfois postérieure de deux ou trois ans à leur élection. M. Th.-D. établit que le fameux roi de Babylone Ham-

murapi vainquit, en la trentième année de son règne, Rîm-Sin, le dernier roi de la dynastie de Larsa, ce qui permet de fixer le rapport chronologique et la succession des deux dynasties. Les dates de la dynastie d'Isin, contemporaine de celle de Larsa, sont pareillement fixées, et cette première partie de la dissertation se termine par un tableau synchronistique des trois dynasties de Larsa, Isin et Babylone, le commencement des deux premières étant rapporté à l'an 2357 avant notre ère, celui de la troisième à l'an 2225, la fin de la dynastie d'Isin à l'an 2131, celle de la dynastie de Larsa à l'an 2095, la première année du règne de Hammurapi correspondant à l'an 2123. La seconde partie de la dissertation est consacrée aux dynasties plus anciennes, abstraction faite des dynasties mythiques. M. T.-D. ne croit pas pouvoir rien fonder sur les indications concernant les deux premières dynasties dites historiques et il considère comme point de départ ferme au point de vue chronologique le règne de Lugalzaggisi roi d'Uruk, que suivent les dynasties d'Agadé, d'Uruk, de Gutium et d'Ur, cette dernière ayant été supplantée par la dynastie d'Isin, dont il a été parlé plus haut. Mais entre la dynastie de Gutium et celle d'Ur il y a une lacune de l'information, si bien que le raccord des premières dynasties avec les suivantes reste incertain. Quoiqu'on ait abandonné la donnée de Nabonide, qui faisait régner trois mille deux cents ans avant lui Narâm-Sin, cinquième roi de la dynastie d'Agadé, M. T.-D. trouve « commode » d'en tirer parti hypothétiquement, supposant qu'un copiste aurait lu par méprise 3.200 au lieu de 2.200, qui serait le chiffre réel : l'avènement de Narâm-Sin se placerait approximativement vers 2.755, celui de Sargon vers 2845, celui de Lugalzagisi vers 2870, la dynastie de Gutium finirait vers 2498, ce qui laisserait seulement une lacune de vingt et quelques années avant l'avènement de la dynastie d'Ur en 2475. M. T.-D. ne retient l'hypothèse qu'à « titre tout provisoire », et sans doute a-t-il raison, car le scribe de Nabonide aurait bien pu tirer de sa tête un chiffre rond dont l'exagération, d'ailleurs certaine, ne correspondrait pas exactement à un millier d'années.

Alfred Loisy.

Ephod and Ark, by W. R. Arnold, *Harvard Theological Studies*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1917; in-8°, 170 pages.

Travail critique très original et du plus haut intérêt sur un point qui est considérable pour l'histoire de l'ancienne religion israélite. A plusieurs reprises les anciens textes parlent d'un oracle de sorts qui se pratiquait dans le culte de Iahvé, et souvent l'instrument divinatoire, ou plutôt l'objet ou vase qui contenait les sorts, est appelé *éphod*. La désignation est d'autant plus singulière que le sens normal du mot *éphod* est celui d'un vêtement, sorte de tablier qui se portait pour le service religieux : dans cette acception il désigne une partie

du costume pontifical que décrit le rituel dit mosaïque. Les critiques ont dû admettre que l'ancien éphod n'était pas un vêtement, mais un objet portatif où étaient enfermés les sorts sacrés. Par une discussion très attentive et très pénétrante de tous les passages de l'Ancien Testament qui mentionnent les sorts et l'éphod, passages où les sorts apparaissent souvent en connexion avec l'arche de Iahvé ou l'arche de Dieu, M. Arnold en vient à conclure que l'éphod massif sur lequel les commentateurs ont tant spéculé n'a jamais existé, mais que les scribes postexiliens ont pris à tâche, pour accorder tant bien que mal les anciens récits avec le Code sacerdotal, de substituer en maint endroit le mot *éphod*, qui pour eux représentait un élément, théoriquement, divinatoire, du costume du grand-prêtre, au mot *aron* « arche » ou à la formule « arche de Dieu », « arche de Iahvé ». La boîte à sorts, remarque notre judicieux critique, était un accessoire des cultes cananéens, qui passa, comme bien d'autres choses, dans le culte de Iahvé. Tout sanctuaire notable, desservi par un ou plusieurs prêtres, avait son coffret divinatoire, son « arche de Dieu » ; Iahvé aussi eut ses boîtes à sorts, et il y avait plusieurs arches de Iahvé. On en emportait une pour les expéditions militaires, occasions où l'emploi des sorts ou de la divination était en grande recommandation chez tous les anciens peuples. Il va de soi que la boîte à sorts était particulièrement sacrée, autant qu'une statue divine et pour la même raison. La plus fameuse de ces boîtes, aux derniers temps de la conquête et quand se fonda la monarchie, était l'arche de Iahvé Sebaoth, c'est-à-dire, comme l'entend M. A., le Iahvé combattant, qui était gardée à Silo au temps du prêtre Éli, et qui fut prise par les Philistins. C'est cette même arche de Iahvé Sebaoth que David transporta sur le mont Sion et qui fut conservée dans le temple de Salomon. Mais à cette date Iahvé avait d'autres arches dans les anciens sanctuaires, par exemple à Béthel et à Dan. Dans les siècles suivants, le prophétisme tua l'oracle des sorts. Au temps de la captivité l'arche de Iahvé n'était plus qu'un souvenir. Les théoriciens qui dressèrent le programme du culte mosaïque ne voulurent connaître qu'une arche, comme ils ne voulaient connaître qu'un lieu de culte légitime, et, au lieu des sorts, ils mirent dans l'arche sacrée les tables de la Loi, les préceptes du décalogue, qui jamais n'y furent. — Pourquoi les aurait-on cachés dans une boîte ? — Mais l'idée d'une telle substitution ne laisse pas d'attester un grand progrès dans la pensée religieuse. On effaça dans les vieux livres ce qui attestait trop nettement la pluralité des coffres sacrés, et l'on mit l'éphod à la place de la boîte aux sorts.

Il n'est pas possible de discuter dans le détail l'argumentation minutieuse sur laquelle sont fondées ces conclusions. Certaines parties pourront être contestées ou améliorées. L'ensemble paraît fort solide et mérite d'attirer l'attention des exégètes et des historiens de la religion israélite.

Alfred Loisy.

Paul Wernert, **Representaciones de antepasados en el arte paleolitico.** Comision de Investigaciones paleontologicas y prehistoricas. Memoria n° 12. 1 vol. in-4° de 62 pages et 42 figures dans le texte. Madrid, Museo de Ciencias naturales, 1916.

Les découvertes qui depuis quelques années se succèdent tant en France qu'en Espagne nous ont révélé peu à peu de nouveaux aspects de la civilisation paléolithique. L'Humanité primitive ne nous apparaît plus seulement comme une curiosité archéologique parfois difficile à interpréter, mais comme l'une de ces sociétés encore très rudimentaires où se devinent et s'entrevoient les premiers essais d'une pensée qui s'ignore encore. Parmi tous les problèmes soulevés par la révélation des peintures et gravures rupestres, il n'en est pas qui aient aussi vivement captivé l'attention des chercheurs que celui de la religion des peuplades paléolithiques. Et d'abord peut-on parler de religion à ces lointaines époques? Les récentes découvertes répondent par l'affirmative et dans son dernier ouvrage dont nous avons parlé dans cette revue, M. Obermaier est revenu plusieurs fois sur ce sujet.

Dans ce mémoire, M. Wernert étudie deux manifestations de l'art paléolithique qui touchent de près au problème des idées religieuses : les galets magdaléniens et aziliens à représentations figurées et la baguette magique couverte de décors gravés trouvée dans la caverne de Lourdes. La grande originalité du travail est de tenter une interprétation de ces objets à la lumière des données fournies par l'étude comparée des sociétés primitives actuelles et de leurs pratiques religieuses.

L'auteur part de ce principe que chez tous les Primitifs, sans conditions d'origines ou de groupement ethnique, existe un fonds commun de pensées et de préoccupations communes. La croyance aux esprits d'une nouvelle vie qui se poursuit par de là de la tombe en est une des plus saisissantes manifestations. Cette conception d'une vie mystérieuse qui survit à la disparition de l'individu exerce une grande influence sur le Primitif qui ne tarde pas à chercher à représenter d'une manière tangible le souvenir de ses ancêtres. C'est cette image des ancêtres que M. W. a cherché à retrouver dans les galets colorés du Mas d'Azil aussi bien que dans la baguette magique de Lourdes.

On a longuement discuté sur la signification des signes peints sur les galets magdaléniens et aziliens. Il est maintenant hors de doute que ces peintures ne sont pas autre chose que « les dérivés stylisés de la figure humaine de l'ancien style naturaliste. » Cette explication donnée par M. Obermaier (El Hombre Fósil, p. 328-334 et pl. IX) avec preuves à l'appui, est des plus logiques et rien ne s'oppose plus à admettre la comparaison proposée, il y a déjà quelques années, par M. A. B. Cook. Celui-ci assimilait les galets du Mas d'Azil aux *churingas* de certaines tribus australiennes, c'est-à-dire à la pierre des

ancêtres. M. W. relève entre ces deux catégories d'objets un tel nombre d'analogies et de ressemblances que cette interprétation paraît définitive. On retrouve aussi bien sur les galets colorés magdaléniens et aziliens que sur les *churingas* australiens une même conception dans la représentation schématique du corps humain, les mêmes signes symboliques, biomorphiques ou géométriques. Ils ont toujours été trouvés sous forme de dépôts, car étant la représentation d'un ancêtre incarné en la personne d'un homme de la tribu, ils doivent être derobés aux entreprises des non-initiés. Enfin du caractère même des représentations peintes sur ces galets on peut déduire que certains groupements paléolithiques reconnaissaient pour ancêtres des êtres humains, alors que d'autres voulaient se rattacher à des animaux ou à des plantes.

Procédant d'une même conception religieuse, les pétroglyphes à représentations humaines de l'Espagne ne sont, d'après M. W. que la représentation de l'esprit des ancêtres, localisé dans un rocher déterminé. Celui-ci devient alors l'équivalent de la hutte ou de la caverne dans laquelle la tribu conserve ses *churingas*.

Une nouvelle representation magique d'ancêtres est fournie par la baguette magique de Lourdes que M. W. explique à l'aide des talismans *Korwar*, en usage chez les Papous de la baie de Galwink, dans la Nouvelle Guinée hollandaise. Certains de ces talismans présentent une baguette de bois sculptée dont la partie supérieure représente une tête humaine schématisée suivant certaines règles. Dans la baguette de Lourdes l'auteur reconnaît un corps humain volontairement stylisé. De la prépondérance accordée à la représentation de la tête sur l'un et l'autre de ces objets, il en conclut à l'existence d'un culte du crâne à la période paléolithique. Cela n'est pas pour étonner si l'on se rappelle que chez les Primitifs, la tête est considérée comme le siège de l'esprit du défunt et si l'on rapproche de ces documents la découverte de dépôts de crânes aziliens, comme celui d'Ofnet.

Cette interprétation de deux objets nettement déterminés à la lumière des renseignements fournis par l'ethnologie des peuplades primitives actuelles est des plus intéressantes et pour ces deux points, en l'état actuel paraît de plus concluantes. Appliquée à l'ensemble des découvertes paléolithiques, elle permet de tenter une rapide esquisse des idées religieuses de l'Humanite primitive. Pendant la première phase (paléolithique inférieur), on n'entrevoit guère que des pratiques magiques, culte de certaines armes, la hache par exemple, cannibalisme. Un vague animisme a pu présider à l'ensevelissement en position accroupie du squelette de la grotte de la Ferrassie, mais c'est là encore un cas isolé. Au Paléolithique supérieur, les pratiques magiques atteignent un grand développement tant sur les peintures rupestres que sur les gravures d'objets. Les offrandes déposées aux côtés des squelettes dans les sépultures sont la preuve évidente d'un

culte des morts. Peut-être même certains animaux, tels que le mammouth, étaient-ils l'objet d'un culte. Enfin, certaines danses où les figurants ont la tête couverte d'un masque d'animal peuvent être interprétées comme les premières manifestations d'un totémisme primitif. Ces différentes manifestations, culte des morts et des ancêtres, magie et totémisme, se retrouvent avec plus de netteté encore pendant l'Épipaléolithique.

Ce mémoire présente, on le voit, une nouvelle interprétation de certaines découvertes et une nouvelle méthode d'investigation. L'avenir seul pourra préciser ce qu'il y a de définitif dans cette très intéressante tentative.

Raymond Lantier.

Juan Serra Villaro, **Excavaciones de Llanera (Solsona)**. Memoria de los trabajos realizados en 1916. 1 brochure in-8° de 11 pages et 7 planches hors texte. Madrid, 1917.

L'ancienne province de Catalogne est couverte de vestiges préhistoriques, principalement dans la région centrale. A trois lieues de *Solsona*, près du village de *Llanera*, on a découvert récemment les ruines d'une galerie couverte, menant à une chambre sépulcrale de 9 de longeur sur 1 m. 90 de largeur. Les parois sont faites de douze pierres dressées et la porte d'entrée, par rapport à la paroi septentrionale, est placée obliquement. A l'intérieur de la chambre se trouve une pierre dressée destinée à soutenir l'une des grandes dalles de la toiture aujourd'hui effondrée. Un cercle de pierres levées entourait complètement la construction, l'écartement d'un mètre environ.

De même que la presque totalité des monuments de la région, le dolmen de *Llanera* à été pillé. Dès l'antiquiquité, il fut utilisé comme habitation, ainsi qu'en témoignent les nombreux restes de foyers, mêlés de débris romains, recueillis dans la chambre funéraire. Le mobilier archéologique découvert au cours des fouilles n'est pas très riche : pointes de flèches à pédoncule, tessons de céramique gravée de traits et d'incisions, fragments de vases du type d'*El Argar*.

La présence de ces poteries rencontrées avec de petits instruments de cuivre est un indice des plus intéressants qui permet de rapporter ces monuments aux premiers temps des métaux. De l'ensemble de ces découvertes, on doit conclure que la Catalogne fût l'un des principaux foyers de dispersion de la civilisation d'*El Argar*.

Pelayo Quintero y Atauri, **Excavaciones de Punta de la Vaca y en Puerta de Tierra (Ciudad de Cadiz.)**. 1 brochure in-8° de 7 pages et VII planches hors texte. Madrid, 1918.

La dernière campagne aux nécropoles antiques de Cadiz permet de considérer comme terminée l'exploration de cette partie de la ville

primitive. Tous les cimetières étaient situés dans la presqu'île, sur le glacis des fortifications actuelles et dans les quartiers de *San Jose* et *San Severiano*, en bordure de la voie romaine (*via Augusta*).

La découverte la plus intéressante de cette campagne est celle d'une nécropole ibérique, en bordure de la mer, sur la falaise. Les tombes sont orientées est-ouest et disposées en files parallèles. Parmi les cendres étaient disposées un certain nombre de petits objets, fioles de verre, peignes d'os ou d'ivoire, monnaies. Il est à remarquer que dans aucune de ces sépultures on n'a recueilli d'exemplaires de ces fusaïoles si abondantes dans les cimetières ibériques des provinces de Soria et de Guadalajara.

Raymond LANTIER.

Histoire religieuse du département du Gard pendant la Révolution française, par le chanoine Albert DURAND. Tome I, 1788-1792. Nimes, imp. générale ; libr. Teissier-Nourrit, 1918. In-8° de 468 pages.

Déjà, depuis de longues années, M. le chanoine Albert Durand s'est adonné à l'histoire religieuse du diocèse auquel il appartient ; déjà il nous a livré le fruit de ses recherches et le résultat de ses travaux. Il a commencé par publier une histoire de J.-Fr. Périer, évêque constitutionnel du Puy-de-Dôme, puis évêque concordataire des départements de Vaucluse et du Gard ; cette biographie a été dans son temps fort remarquée par la richesse de la documentation et par l'esprit de justice qui animait l'auteur. Un autre volume a été consacré à l'état religieux des diocèses de Nimes, Uzès et Alais à la fin de l'ancien régime : c'était l'amorce de l'ouvrage dont le tome Ier vient de paraître.

Quelques notices biographiques sur des personnages marquants du clergé nimois pendant la Révolution et divers articles de revues ont achevé de faire apprécier l'activité historique de M. le chanoine A. Durand.

L'*Histoire religieuse du département du Gard pendant la Révolution* sera, elle aussi, un monument durable, bâti sur des bases solides. Les Archives nationales, les archives du département, celles des principales villes, de plus modestes mêmes, ont été explorées minutieusement, elles ont fourni une masse énorme de documents, où l'historien n'avait que l'embarras du choix. Les événements locaux ont suscité aussi l'éclosion de quantités de factums inspirés par la passion ; mais justement ces factums sont caractéristiques d'un état d'esprit qu'il ne fallait pas négliger de faire connaître. M. le chanoine A. Durand a tout vu, tout compulsé. Il est évident qu'on ne peut pas

lui demander de rester impassible devant les scènes qu'il est obligé de rapporter, de ne pas se ranger du côté de l'orthodoxie catholique, de ne pas condamner l'œuvre législative de l'Assemblée nationale qui produisit des effets si désastreux ; cependant il fait preuve de l'impartialité qu'on lui avait déjà reconnue. Il y a d'autant plus de mérite que les événements qui ont troublé, puis ensanglanté les principales villes du Gard, ont été si scitées par les anciennes querelles religieuses entre catholiques et protestants. Si l'auteur montre l'action révolutionnaire de ceux-ci, il ne passe pas sous silence les imprudences, les maladresses de ceux-là, maladresses et imprudences qui prenaient assez souvent un caractère de provocation. Dès le début de 1789, les passions furent trop violentes de part et d'autre ; l'entente qui avait présidé aux réunions préparatoires des États-Généraux fut brisée presque aussitôt, les protestants, opprimés autrefois, voulant prendre leur revanche.

Ces haines entre protestants et catholiques se manifestèrent en toute occasion, elles prirent une acuité d'autant plus vive que les catholiques résistèrent pour la plupart à l'exécution des lois votées par l'Assemblée constituante pour transformer les évêques et les prêtres en agents du pouvoir exécutif, en fonctionnaires déliés du devoir de soumission au Pape. Et ce ne fut pas une des moindres surprises que de voir les protestants présider à l'organisation du culte catholique selon les nouvelles formules.

Et pourtant, comme l'aurore de cette Révolution avait fait éclater des espérances, comme elle avait éveillé des sentiments de fraternité et de concorde ! Les premières assemblées avaient vu dans les trois diocèses de Nimes, Uzès et Alais, un rapprochement des divers ordres, elles avaient demandé que le Tiers eût une double représentation, que les votes eussent lieu par tête, que l'impôt fût réparti équitablement entre tous, que les privilèges du clergé et de la noblesse fussent abolis, que les États provinciaux fussent réorganisés sur des bases plus démocratiques à l'imitation de ceux du Dauphiné. Les élections des députés aux États-Généraux s'étaient faites dans le plus grand calme, protestants et catholiques s'étant mis parfaitement d'accord. Mais les beaux jours durèrent peu. L'organisation d'une milice bourgeoise à Nimes, avec son Conseil permanent, établit la rupture à la fin de juillet 1789 ; dès lors, personne au monde ne pouvait arrêter la marche des événements, réfréner les passions, apaiser les discordes, rétablir la paix. A une milice composée surtout de protestants s'opposèrent des compagnies catholiques ; l'action de Rabaut de Saint-Étienne et de ses coreligionnaires provoqua l'ardeur belliqueuse de François Froment et de ses acolytes ; à une municipalité presque entièrement catholique répondit un club des Amis de la Constitution. Comment des émeutes n'auraient-elles pas fini par se produire ? Des troubles, où le régiment de Guyenne travaillé par l'indiscipline prit sa

part, eurent lieu à Nimes dans les premiers jours de mai 1790 : un mois plus tard, une véritable émeute se produisait, catholiques et protestants s'affrontaient en armes, le couvent des Capucins était envahi, des religieux étaient égorgés. Ce n'était hélas ! qu'un début ; le massacre des prêtres de Naves, un an plus tard, se relia à ces premières émeutes par une suite de bagarres et de scènes violentes qui donnèrent aux actions des révolutionnaires dans le Gard un caractère de guerre religieuse.

L'application des lois qui réunissaient à la Nation les biens du clergé et qui organisaient la Constitution civile est racontée par M. le chanoine A. Durand dans une série de chapitres du plus haut intérêt. Je n'en ferai pas l'analyse, je renvoie le lecteur au récit des élections de l'évêque, des curés et des vicaires, de l'intronisation des assermentés, des réclamations faites par les populations, même d'idées avancées, en faveur de leurs anciens pasteurs ou de leurs anciens maîtres. Les documents présentés montrent que sur les 520 ecclésiastiques de l'ancien clergé, 342 refusèrent le serment constitutionnel, soit à peu près les deux tiers. Les 178 qui crurent pouvoir adhérer au nouveau régime, ne tardèrent pas à le regretter : au moment du 10 août, ou bien ils se trouvaient en conflit avec la majorité de leurs ouailles, restées fidèles aux insermentés, ou bien ils commençaient à être traités en suspects par les autorités. Le volume suivant exposera la faillite de la Constitution civile du clergé. En attendant, nous avons dans ce premier une histoire très nette et très documentée de la situation faite aux catholiques dans le département du Gard pendant les trois premières années de la Révolution.

L.-H. LABANDE.

Giulio Buzzi. **Studi Bobbiesi** (Estratto dal Codice diplomatico di S. Colombano di Bobbio. Giunte e correzioni ai volumini I e II). Roma, tip. del Senato, 1918. In-8° de 179 pages.

— **A proposito della bolla di Clemente II a favore della chiesa di Ravenna.** S. l. n. d. In-8° de 10 pages.

La deuxième des brochures dont le titre vient d'être inscrit est une étude diplomatique qui a pour but de démontrer la fausseté de la bulle de Clément II de 1047 en faveur de l'église de Ravenne. En accordant à l'archevêque de cette ville le droit de siéger à la droite du Souverain Pontife dans les assemblées conciliaires, elle mettait fin à de longues controverses qui avaient surgi avec l'archevêque de Milan et le patriarche d'Aquilée. Son authenticité n'avait pas été combattue jusqu'ici : par de bons arguments, M. G. Buzzi montre que si Clément II concéda un privilège à l'église de Ravenne le 5 janvier 1047, ce ne fut pas sous la forme qui a été conservée par des copies ultérieures.

La brochure sur les documents de Bobbio est autrement impor-

tante. Le *Codice diplomatico de S. Colombano di Bobbio*, dont l'édition fut préparée par le professeur C. Cipolla, fut imprimé par les soins de l'Istituto storico italiano et interrompu par la mort de l'auteur. M. G. Buzzi fut chargé de continuer l'œuvre, mais il ne tarda pas à s'apercevoir que son prédécesseur n'avait pas, peut-être faute de temps, poussé assez loin l'étude critique des documents mis au jour. On aura l'idée de leur importance et de leur intérêt, quand on saura que les plus anciens remontent à l'an 591 et que plus de cent sont antérieurs au XIe siècle. M. Buzzi en a donc entrepris une sérieuse revision. D'abord au point de vue de la datation. Différents styles ont été usités par les notaires depuis le milieu du XIe siècle jusqu'au début du XIIIe. Il a fallu démêler les variations qui ont exists pour le commencement de l'année et de l'indiction. De l'examen des textes, de la mise en concordance des données chronologiques, il résulte que de nombreux actes de cette époque doivent avoir leur date rectifiée.

La partie la plus remarquable des *Studi Bobbiesi* est constituée par l'étude des documents faux utilisés jadis par le monastère de Bobbio. Il en existe plusieurs séries, toutes plus impressionnantes les unes que les autres par le nombre de bulles ou de diplômes royaux et impériaux qu'elles comportent. Une première a été fabriquée à Bobbio au début du Xe siècle ; elle appuyait les prétentions des moines qui voulaient se soustraire à la juridiction de l'évêque de Plaisance et être rattachés directement au Saint-Siège ; elle débute par une bulle faussement attribuée à Honorius Ier et au 11 juin 628, continue par un précepte du roi lombard Rotharic, une lettre de ce roi et de la reine Gondeberge au pape Théodore Ier, une bulle de ce dernier pape du 4 mai 643, confirmant celle d'Honorius Ier, etc., se termine enfin par une bulle de Léon V de 903. Jean X, avisé de cette série de faux, la condamna de 914 à 917. Mais les prétentions du monastère n'en furent pas apaisées : lorsque l'abbé de Bobbio réussit en 1014 à se faire reconnaître évêque du pays, d'autres falsifications avaient été opérées ; des diplômes impériaux avaient subi des interpolations, une bulle de Sylvestre II avait été inventée. Il semblait qu'après cette érection de l'évêché, le monastère de Bobbio, soustrait à l'obédience de l'évêque de Plaisance, dût être satisfait de son sort. Il n'en fut rien ; la constitution de la mense épiscopale au détriment des anciennes menses des religieux et de leur abbé, les dîmes réclamées par le nouvel évêque lorsque les fonctions d'évêque et d'abbé furent séparées, les droits de juridiction revendiqués par lui sur le monastère, amenèrent de nouvelles querelles extrêmement violentes. Le monastère obtint un moment d'être rattaché au Saint-Siège, mais ce ne fut que par surprise et l'âpreté de la lutte ne s'amoindrit pas. Les moines allèrent jusqu'à vouloir reprendre les biens affectés à la mense épiscopale et à élever des prétentions sur le comté de Bobbio, constitué vers le

milieu du XIIe siècle au profit de l'évêque. Pour avoir plus facilement raison de leur adversaire, ils imaginèrent de nouveaux diplômes qu'ils fabriquèrent de 1160 à 1170. Ils attribuèrent le premier à Charlemagne, qui selon eux aurait concédé le comté de Bobbio (alors inexistant) au monastère de Saint-Colomban. Les autres à Louis le Pieux, Lothaire Ier, Louis II, Carloman, Charles III le Gros, Hugues et Lothaire, Oton Ier, Oton II, Oton III, Henri IV, Conrad III et Frédéric Ier. Leurs intrigues et leurs procédés déloyaux ne réussirent pas : la bulle d'Innocent III, en date du 21 février 1208, mit fin au long procès et consacra tous les droits contestés de l'évêque.

Je résume ainsi très rapidement le long exposé de M. Giulio Buzzi, mais il faudrait pouvoir entrer dans le détail pour montrer toute la complexité des problèmes qui se sont posés à son érudition. Il faudrait pouvoir noter en même temps la contribution de tout premier ordre qu'il apporte à la connaissance, non seulement des faits historiques, mais aussi de la situation économique du monastère au début du XIe et au XIIe siècle. C'est ainsi qu'il a dressé une longue nomenclature des biens qui appartenaient aux moines et aux abbés avant la constitution de l'évêché, puis de ceux qui ont passé au nouvel évêque et de ceux qui sont venus après 1014 accroître le domaine de Saint-Colomban. La détermination des sources pour les documents faux marque encore une très grande finesse d'esprit de la part de l'auteur. Son étude historique, économique et critique, est vraiment très bien menée et fait le plus grand honneur à sa science et à son ingéniosité.

L.-H. LABANDE.

Vitae paparum Avenionensium. hoc est historia pontificum Romanorum qui in Gallia sederunt ab a. C. MCCCV usque ad a. MCCCXCIV. Stephanus Baluzius... primum edidit... Nouvelle édition... par G. MOLLAT,... Tome Ier. Paris, Letouzey et Ané, 1916. In-8° de XXXI-629 pages.

Étude critique sur les Vitae paparum Avenionensium d'Étienne Baluze, pas G. MOLLAT,... Paris, Letouzey et Ané, 1917. In-8° de VI-126 pages.

Les *Vitae paparum Avenionensium* de Baluze ont paru pour la première fois en 1693. Une nouvelle édition préparée par le même érudit n'a jamais vu le jour. Il était essentiel cependant que son œuvre fût reprise, que les textes publiés par lui fussent l'objet d'une critique serrée, que les manuscrits fussent revus et collationnés avec soin après un classement logique, enfin que l'on sût le degré de confiance que méritaient les diverses vies publiées pour les papes d'Avignon. Comme le XIVe siècle avignonais est devenu d'actualité dans les études historiques, comme d'autre part le recueil de Baluze était fort souvent mis à contribution, bien qu'il fût devenu très difficile à trouver, l'édition critique que nous présente M. l'abbé Mollat vient tout à fait à point. Elle est d'ailleurs fort bien présentée et elle rendra, nous n'en doutons point, les plus grands services.

Le premier volume qu'il nous a donné, reproduit le texte entier des *Vitae paparum*; mais l'ouvrage de Baluze y a subi une refonte complète, en ce sens que des manuscrits inconnus au premier éditeur ont été étudiés et mis à contribution, que les remaniements ont été marqués pour le lecteur, que certaines chroniques mélangées par Baluze ont été éditées distinctement, que des indications chronologiques ont été portées pour mieux préciser ou corriger les anciens auteurs. De plus, les variantes intéressantes des manuscrits utilisés pour l'établissement des textes ont été relevées. Les *Vitae* sont donc pour la première fois présentées d'une façon vraiment critique, selon toutes les exigences de l'érudition moderne.

On trouvera de plus dans ce tome Ier une vie de Clément VI par Werner de Bonn que Baluze avait négligée ; la description et le classement des manuscrits qui avaient servi d'abord au premier éditeur, et de ceux qui avaient échappé à ses recherches. M. l'abbé Mollat a collationné naturellement les uns et les autres et il en donne une notice très précise. Un troisième appendice, dont l'utilité ne paraîtra peut-être pas à tout le monde indispensable, a « groupé un choix de monnaies des papes d'Avignon frappées à Sorgues et en Avignon ». Sans doute, il fournit la reproduction et la description des types frappées par Clément V et ses successeurs avignonais, mais les numismates auront d'autres moyens d'information et trouveront ailleurs des renseignements plus complets. Enfin, pour terminer, une bonne table, qui n'est pas à négliger.

Il semble que c'est pour ne pas trop alourdir ce premier volume que M. l'abbé Mollat a consacré un fascicule spécial à l'étude critique des *Vitae* publiées par Baluze. On se serait attendu en effet à lire cette étude en tête de la nouvelle édition. Elle était d'ailleurs indispensable. On ignorait trop, du moins ceux qui se contentaient de puiser dans le recueil de Baluze des renseignements historiques, la façon dont cet éditeur avait assemblé ses textes. « A première vue, dit M. l'abbé Mollat, on peut croire que les *Vitae* existèrent telles quelles dans une sorte de *Liber pontificalis*, dont il n'y eut qu'à les extraire. Rien de plus inexact. Baluze consulta une vingtaine de chroniques universelles et en détacha des passages plus ou moins considérables. Au lieu d'imprimer tout uniment les emprunts faits à ces chroniques, il les répartit en pontificat sous les rubriques : *Prima*, *secunda*, *tertia*... *vita* de tel pape. Aucun principe scientifique ne le guida dans le classement des *Vitae*. Baluze n'eut égard à l'âge des sources utilisées, ni à leur valeur historique, encore moins au rapport de dépendance existant entre elles ». On comprend maintenant le travail de critique qui incombait au nouvel éditeur. Pour tout dire en un mot, il lui a fallu indiquer aux futurs historiens quels sont dans cette collection de textes ceux qui méritent d'être retenus pour leur originalité et la sûreté de leur documentation. Encore faut-il en rechercher les auteurs,

montrer que par leur situation ils ont été à même d'être bien renseignés, indiquer à quelle époque et sous quelles influences ils ont écrit, prouver qu'ils méritent confiance. La critique allemande s'est assez souvent exercée sur ces thèmes. Elle n'en a pas imposé à M. l'abbé Mollat, qui a repris le travail avec conscience; il l'a mené à bien avec une sûreté de main, qui mérite d'être remarquée. Il a résumé ses conclusions dans les deux pages qui terminent son étude critique, en établissant la somme des résultats acquis. D'abord meilleure connaissance de la personnalité des chroniqueurs, en particulier du frère prêcheur Ptolémée de Lucques, auteur de la *Nouvelle histoire ecclésiastique* et d'une vie de Clément V, qui lui est annexée dans certains manuscrits. Sur les dix rédacteurs anonymes des continuations de cette *Nouvelle histoire*, des *Flores chronicorum* de Bernard Gui et de la chronique Martinienne, trois doivent être identifiés avec Henri de Diessenhofen, Werner de Hasselbecke et Jean la Porte, d'Annonay; des sept autres, quatre furent français et trois italiens. Comme valeur historique, l'œuvre de Ptolémée de Lucques, les chroniques d'Henri de Diessenhofen et de Werner de Hasselbecke, peuvent être placées au premier rang; « elles affectent le caractère de journaux tenus soigneusement au courant des événements du temps par des personnages ayant vécu plus ou moins à la cour pontificale et par conséquent en état d'être bien informés ». Si les compilations de Bernard Gui, si estimées jadis, ne méritent pas leur succès, certaines continuations des *Flores chronicorum* et de la chronique Martinienne, celles qui furent écrites au XIVe siècle, valent d'être retenues pour l'originalité et la sûreté de leurs informations. D'autres chroniques ne font que s'inspirer d'auteurs plus anciens et ne sont à considérer que lorsqu'elles ont copié des sources aujourd'hui perdues. Quelques-unes ont été traitées avec honneur par Baluze; elles ne possèdent qu'une valeur littéraire et sont aujourd'hui à négliger complètement.

En présence de ces résultats, on peut se demander s'il n'aurait pas mieux valu renoncer complètement au plan suivi par l'érudit du XVIIe siècle, à son découpage des chroniques en différentes vies des papes avignonais, et donner en entier l'œuvre des anciens auteurs du XIVe siècle. On aurait imprimé ainsi d'abord le Ptolémée de Lucques, puis ses continuateurs dignes d'être pris en considération : les continuateurs de Bernard Gui et de la chronique Martinienne, etc. Le prestige attaché aux *Vitae paparum* de Baluze, l'habitude prise de se référer à des textes ainsi découpés, ont sans doute déterminé M. l'abbé Mollat à agir comme il l'a fait. Il lui reste à donner une nouvelle édition des notes et du recueil de documents, qui remplissent le tome II de l'ouvrage de son devancier. Esperons qu'il pourra le faire bientôt et qu'il corsera ce deuxième volume de documents restés inédits. Il a lui-même tellement bien exploré les Archives du Vatican pour le XIVe siècle avignonais que ce lui sera extrêmement facile. L.-H. LABANDE.

Herbert Ellsworth Cory. **Edmund Spenser, a critical Study**. Berkeley, University of California Press, 1917, in-8°, 480 pp. 2 d. 50 c.

Nous avons signalé à diverses reprises les travaux de philologie moderne publiés par l'université de Californie, en particulier ceux de M. G. P. Richardson et de Mlle France Lytle Gillespy. Dans l'un des derniers volumes parus, M. H. Cory continue ses études sur Spenser. Il s'est déjà occupé des critiques de Spenser et des rapports entre Spenser et Milton ; il nous donne maintenant un gros travail d'ensemble sur l'œuvre du poète. Cette œuvre doit, selon M. H. E. C., être appréciée à la lumière des différentes critiques faites depuis le XVIe siècle. « En tant que littérateurs, à une époque où toutes sortes de traditions sont mises à une rude épreuve, nous ne pouvons éviter l'impressionisme irresponsable que par ce qu'on a appelé la critique collective. En conséquence je me suis senti contraint de rendre mon livre empirique en ce sens que c'est une tentative d'arriver à des conclusions sur Spenser fondées sur un grand nombre d'expériences d'autres lecteurs de Spenser dans toutes les décades depuis 1579 jusqu'à 1917 ». L'œuvre est étudiée dans l'ordre suivant : *Le calendrier du berger* ; *La reine des fées*, chants I-III ; les petits poèmes ; les sonnets et l'épithalame ; *La reine des fées*, IV-VI ; dernières poésies lyriques. L'auteur est évidemment spensérien convaincu et il faut le louer d'avoir essayé de communiquer son enthousiasme à ses lecteurs. Dans le plus grand nombre de cas, je pense qu'il prêche des convertis : car Spenser est l'un des six ou sept poètes les plus grands de l'Angleterre.

Ch. Bastide.

Mary Paton Ramsay. **Les doctrines médiévales chez Donne, le poète métaphysicien de l'Angleterre** (1573-1631). Oxford, University Press, 1917, in-8, 338 pp. 7 s. 6 d.

Voici une thèse d'université remarquable à plus d'un titre. C'est d'abord un livre solide, fruit d'un labeur immense. Il s'inspire des méthodes de notre enseignement supérieur, puisque l'auteur est disciple de M. Picavet. Enfin il est signé d'un nom illustre, non seulement en Angleterre, mais dans le monde entier : Mlle Mary Paton Ramsay est la fille de sir W. Ramsay.

Donne est un des poètes les plus curieux de la Renaissance anglaise. Né en 1573, de catholique il devint incroyant et se fit une réputation de poète licencieux. Un mariage scandaleux lui fit connaître la prison et la misère. Soit caprice, soit clairvoyance, Jacques Ier déclara que la vocation de ce bohême était la carrière ecclésiastique. Donne se convertit donc, après quelque résistance, entra dans les ordres, devint doyen de Saint-Paul, et édifia toute l'Angleterre par ses vertus, son onction et son dévouement. Il mourut en 1631. Il a laissé des sermons

qu'on ne lit plus et des poésies dont quelques-unes soutiennent la comparaison avec ce que le règne d'Elisabeth a produit de plus beau.

Mlle Ramsay a étudié en Donne le penseur. « Il est, dit-elle, essentiellement médiéval dans sa façon de concevoir l'univers, de même que par sa manière de formuler cette conception. Il expose un système mystique et chrétien qui est fortement plotinien, et son plotinisme lui vient des Pères de l'Église, tels que saint Augustin et saint Cyrille d'Alexandrie, par la voie de saint Thomas d'Aquin et ses devanciers — par tout le moyen âge enfin ». La thèse est divisée en quatre parties : Introduction, Vie et formation intellectuelle, Doctrine, Conclusion. La troisième partie, la plus importante, comprend six chapitres : De l'univers ou de l'être, De Dieu, Des Anges ou substances séparées, De l'Homme, De l'Union avec Dieu ou de l'Extase, Des Sciences. « En reconstruisant sa pensée philosophique ou plutôt théologique, nous espérons montrer, continue Mlle R., chez cet auteur du XVIIe siècle, l'influence très profonde du moyen âge. On se trouve en présence d'une mentalité et d'une conception de la vie toutes médiévales, chez un savant d'une érudition très étendue. Après avoir fait une telle étude on reviendra au poète avec un intérêt tout nouveau. On lira alors, avec une admiration plus justifiée sans doute, cette belle et curieuse œuvre poétique ».

Cette thèse sera sans doute la première d'une série de monographies. Mlle M. P. R. appelle l'attention sur un aspect de la Renaissance anglaise, encore insuffisamment étudié. Le médiévalisme de Donne n'est pas un phénomène isolé. Spenser et Drayton doivent probablement plus qu'on ne le croit au moyen âge [1].

Incidemment, il est question de Locke. Ce que l'auteur dit des convictions religieuses du philosophe est excellent. (Cf. en particulier, p. 244). Le dix-huitième siècle n'a vu chez lui que le sensualiste, oubliant que ce sage, à l'esprit pratique et mesuré, était dans le fond un mystique.

Les appendices rédigés avec beaucoup de soin, serviront à tous ceux qui voudront étudier Donne. Comme la plupart de ses contemporains, Donne était un érudit et il écrivait pour des érudits. Il faut, pour bien le comprendre, un guide de la compétence de Mlle Mary Paton Ramsay.

Ch. Bastide.

---

1. L'auteur écrit généralement un français facile, mais on relève de temps à autre des anglicismes : par exemple, p. 4 : « le drame s'occupe de la vie *actuelle* » ; phrase qu'on ne comprend qu'en traduisant « actual life » ; p. 5 et p. 116. Nous ne disons pas *Dort*, forme anglaise de *Dordrecht* ; p. 9, *habilité* est une faute d'impression ; p. 11, *lignée* vaudrait mieux que *ligne* (inspiré par l'anglais *line*) ; p. 59, corrigez *douloureuse* ; p. 148 : « Donne est bien *en accord* avec les doctrines néo-platoniciennes », est un anglicisme ; p. 206, *angéologie* ; p. 239, *infalliblement*, etc.

Arthur Jerrold Tieje. **The Theory of Characterization in Prose Fiction prior to 1740**, Minneapolis, 1916, in-8, 131 pp., 75 c.

Le docteur Tieje s'est proposé dans cette monographie de rechercher quelles étaient les théories artistiques des romanciers qui ont précédé Richardson. Dans leurs préfaces ou dans leurs épilogues, les auteurs ont exposé leur dessein, leurs idées sur la composition et le style, et sur l'étude des caractères. En rapprochant ces différents fragments, on peut arriver à des conclusions d'ensemble. Voici les divisions du livre : Première partie : Théories applicables aux genres pris individuellement (le roman de chevalerie, la pastorale, l'allégorie, le roman héroïque, le roman satirique, etc., les réalistes). Deuxième partie : Théories communes à tous les genres. Les notes qui ont coûté une grosse somme de travail, occupent une place importante. Le Dr Tieje ayant eu le souci de ne rien négliger, a étudié le roman espagnol et français aussi bien que le roman anglais; son ouvrage se ressent de cette préoccupation; il est extraordinairement touffu et difficile à lire. Il y a des fautes d'impression : p. 94 *rule* pour *rude*; p. 110 une phrase inintelligible *n'ayant pas de les séparer*.

Ch. Bastide.

Roy Gittinger. **The Formation of the State of Oklahoma**, 1803-1906, Berkeley, University of California Press, 1917, in-8, 256 pp.

Contribution utile à l'histoire de la République américaine, la monographie de M. Gittinger, professeur à l'Université d'Oklahoma, donne des renseignements dont quelques-uns sont nouveaux, sur la lutte poursuivie dans ce coin de territoire entre immigrants blancs et Indiens protégés officiels du gouvernement fédéral. Au bout d'un siècle environ, l'Oklahoma est devenu un État (16 nov. 1907). Les Indiens qui l'habitent, n'ont pas obtenu de statut spécial; mais ceux d'entre eux qui participèrent à l'organisation de l'État nouveau, formaient le tiers du nombre total des Indiens placés sous la tutelle des États-Unis. L'Oklahoma est donc en un sens un Etat indien.

Ch. Bastide.

Charles Weimann. France et Allemagne. **Les deux Races**. 4e édition. Paris, Fischbacher, 1918, in-16, p. 339. Fr. 3 50.

Cette psychologie comparée des deux peuples aujourd'hui aux prises a déjà plus de vingt ans de date (la 1re édition est de 1887), mais elle a moins vieilli qu'on pourrait croire. Les traits principaux qui la dessinent se sont seulement plus accusés, quelques-uns encore vagues ont pris un relief qui aurait peut-être atténué l'indulgence de l'auteur pour nos adversaires. S'il n'a pas ménagé aux Allemands les boutades et les moqueries, il sait rendre justice à certaines qualités; mais tandis qu'en 1887 on n'en était encore qu'à l'affaire Schnœbelé, grossière manœuvre destinée à assurer le succès du septennat, il aurait

vu vingt ans plus tard comment la race orientait tous ses dons vers un appétit brutal et orgueilleux de domination. En tout cas, M. Weimann connaît à fond nos voisins. Alsacien de Mulhouse, alors qu'elle était encore française, il les a pratiqués à loisir, il a parcouru souvent leur pays, plutôt, il est vrai, le sud que le centre et le nord, et son livre est riche en observations personnelles.

Dans son étude psychologique l'auteur a gardé la vieille division classique : sensibilité, intelligence, volonté ; mais le volume n'est rien moins qu'un parallèle abstrait de la psychologie de deux peuples. La première partie est même plutôt un tableau comparé de la société allemande et française, ordonné autour de quelques-uns de ces éléments essentiels par où se révèle le fond de l'âme d'une nation, l'amour, le mariage, la famille. Tous ces chapitres sur la *Gemütlichkeit* et la *Solidität* des mœurs allemandes, l'existence disciplinée, plate et vulgaire du *heim* germanique abondent en anecdotes savoureuses, et pour tous ceux qui ont vécu en Allemagne, elles évoqueront le souvenir de mille traits pareillement suggestifs. La deuxième partie, sur l'intelligence, entre davantage dans l'analyse philosophique des éléments constitutifs de l'esprit français et allemand. L'intelligence allemande, large et lente, parce qu'elle voit tout, voit trouble, s'embarrasse des contradictions dans son désir obstiné de ne pas mutiler la réalité, dédaigne les grandes vues générales où se plaît l'esprit français. Toute cette démonstration finement conduite, nuancée de beaucoup de détails, est juste et attachante. De même la distinction entre l'*esprit* et l'*humor*, qui est là-bas simple amusement facile ou fantaisie capricieuse de l'imagination ; de même encore la façon différente des deux peuples de sentir la nature, plus naïvement réaliste dans l'Allemand, plus pénétrée d'humanité et de civilisation chez les Français. Profonde différence encore dans le sens artistique, où, si l'on met à part la musique et la lyrique, le Germain reste foncièrement inférieur, parce qu'il ne sait ni choisir ni ordonner, peut-être aussi parce qu'il apporte trop de parti-pris, d'allure méthodique et un trop pesant appareil théorique ; si M. W. eût étendu aux arts plastiques les brefs examens qu'il fait de quelques œuvres littéraires, il aurait encore fait mieux toucher l'incapacité radicale du génie allemand à réaliser la perfection absolue dans l'art. Aussi bien ont-ils cherché leurs triomphes dans d'autres domaines, dans ceux où les qualités de la volonté ont trouvé plus d'emploi. M. W., abordant ici la troisième partie de son programme, a également bien analysé la volonté allemande, faite de patience et de méthode, docile avant tout, toute prête à subir et à faire porter le joug d'une discipline, satisfaite et même fière de sa servilité. M. W. tient beaucoup, pour éclairer ce tréfond de l'âme allemande, à une explication historique qui lui a fourni l'introduction de son étude : la masse de la population se compose de serfs, de colons, de *lites*, qui ont été de tout temps des esclaves

soumis et obéissants, tandis que les aristocraties militaires des Germains de l'invasion ont créé ailleurs, en Angleterre et en France, des races plus indépendantes. Explication séduisante, mais dangereuse pour notre part : les pangermanistes l'ont assez exploitée après Gobineau, quand ils ne veulent voir que des Germains dans tout ce que la France a produit de remarquable, jusque dans Montaigne et dans Molière. Il n'y a qu'à rire de ces prétentions et de toutes les autres qui distinguent actuellement la race. Elles devaient aboutir à l'entreprise monstrueuse de cette guerre ; déjà en 1887 M. W. entrevoyait le conflit, sans doute avec des proportions moindres, mais sa perspicacité de psychologue lui en avait fait deviner la menace latente.

L. Roustan.

Albert Autin. **L'échec de la Réforme en France au XVIe siècle.** Contribution à l'histoire du sentiment religieux. Paris, Colin, 1918, in-18, p. 286. F. 3 50.

Ecartant toutes les explications d'ordre confessionnel pour s'en tenir à une interprétation scrupuleuse des documents, M. Autin a voulu sans aucune prévention dégager les raisons scientifiques de l'échec de la Réforme dans notre pays. Je ne sais si l'impartialité en pareil sujet n'est pas un leurre ; en tout cas les préférences de M. A. en faveur du catholicisme sont visibles, malgré sa constante préoccupation de rester objectif. Comme il se proposait d'exposer les divers genres d'opposition que le calvinisme devait rencontrer, il importait de présenter du corps de ses doctrines un résumé fidèle. Il l'a fait d'une façon brève et cependant substantielle. Le retour à la Bible comme source unique du sentiment religieux, le rôle de Dieu seul dispensateur de la grâce avec le dogme de la prédestination, la foi calviniste qui est plus une confiance qu'une croyance, la notion nouvelle que les Réformés se sont faite de l'Église, leur conception des sacrements et en particulier de l'Eucharistie, le rejet du culte des saints et de la Vierge : tous ces points essentiels de la doctrine si rigoureusement systématique de Calvin, que M. A. appelle « le dernier des grands scolastiques », sont exposés sans aridité théologique et dans un enchaînement satisfaisant. Comment ces doctrines allaient-elles être reçues en France ? c'est l'objet de la seconde partie de l'étude.

L'auteur passe en revue les différents milieux qu'elles avaient pénétrés et pour chacun d'eux il nous donne une illustration tantôt des déceptions, tantôt des hésitations, et tantôt de l'hostilité qu'elles y provoquèrent. Dans le monde ecclésiastique, c'est du Tillet qui d'abord favorable à la Réforme, s'en sépare ensuite pour des raisons mystiques ; chez les savants, c'est l'humaniste Castellion évoluant vers la liberté de pensée ; chez les courtisans et les artistes, Ronsard, qui par amour de la tradition revient au catholicisme ; chez les hommes d'État et les patriotes, Michel de l'Hôpital, les auteurs de la *Ménippée*, c'est un parti imposant, le parti des *Politiques*, et Henri IV lui-

même, qui en faveur de la tolérance, de l'ordre, et dans un intérêt social, abandonnent ou réprouvent la Réforme ; chez les philosophes, on entend un Montaigne protester contre l'erreur qui donne à la foule pour guide l'esprit de libre examen, et on n'est pas surpris de trouver dans du Vair ou Charron, ces grands admirateurs du stoïcisme, une répugnance invincible au déterminisme théologique de Calvin ; chez le menu peuple enfin, antipathie croissante pour une religion trop austère et regret du culte populaire de ses saints locaux.

Sur la force véritable de chacun de ces courants d'hostilité il y aurait bien des réserves à faire ; ils nous apparaissent assez troubles et la réalité est beaucoup plus complexe. Mais j'ai tenu à signaler brièvement quelques-unes des manifestations hostiles à la Réforme, telles que M. A. les a présentées en s'efforçant d'en démontrer la genèse. Son intention est bien de nous faire saisir la mentalité de la France à l'égard de la nouvelle religion ; mais les exemples qu'il a choisis, si représentaiifs qu'ils soient, suffisent-ils à expliquer véritablement la fortune d'un mouvement religieux ? Dans cet exposé une lacune singulière frappe aussitôt. On sait assez que la Réforme avait profondément pénétré certaines provinces en en laissant d'autres presque intactes ; jusqu'à nos jours le protestantisme a gardé en gros un caractère local, de même que dans d'autres pays où sa diffusion a été entravée. Peut-être qu'une série d'études régionales puisées aux sources directes dans les dépôts d'archives correspondants et dont beaucoup d'ailleurs ont été déjà utilisées, nous renseignerait avec plus de garantie qu'une monographie mettant en œuvre des matériaux trop disparates pour emporter la conviction [1]. L. Roustan.

QUESTIONS ET RÉPONSES

1027. — Quintilien et La Fontaine. On dit que La Fontaine acceptait comme oracle les paroles de Quintilien.

— Il rapporte, en effet, qu'il a entrepris d' « égayer » la fable, parce que Quintilien dit qu'on ne saurait trop égayer les narrations, et « c'est assez que Quintilien l'ait dit ».

1028. — Racine fonctionnaire. Racine était-il fonctionnaire ?

— Il était non seulement historiographe, mais trésorier de France et général des finances à Moulins ; il avait acquis cette charge en 1674, et son ami l'ambassadeur Guilleragues lui découvrit qu'un trésorier général prenait le titre de chevalier et se faisait enterrer avec des éperons dorés.

1029. — Saint-Cyr. Connait-on, outre Elisa Bonaparte, d'autres demoiselles corses qui furent élevées à la maison de Saint-Cyr ?

---

1. Quelques fautes d'impression : p. 51, *poigne* ; p. 132, *Valable* ; p. 183 et passim. *Pithon* ; p. 186, le *Légal*, p. 246. *Brentzen* au lieu de : point, Vatable, Pithou, le Légat, Brenz.

— Outre Elisa Bonaparte, les demoiselles corses dont les noms suivent, sortirent de la maison de Saint-Cyr en septembre, octobre et novembre 1792 : Mlle Balathier, (la seule qui sortit en 1793), Mlle Buttafoco, deux demoiselles Casabianca, Mlle Cattaneo, Mlle de Morlas, Mlle Varese.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 octobre 1918*

L'Académie décide que la séance publique aura lieu le 22 novembre.

M. Paul Girard, président, exprime les condoléances de l'Académie à M. Bernard Haussoullier, dont un des fils vient de tomber au champ d'honneur.

M. Ed. Audouin fait une communication sur le muid de Charlemagne.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 11 octobre 1918*

M. Babelon lit une note du Dr Carton, correspondant de l'Académie, sur la découverte, faite dans la région de Ghardimaou (Tunisie) par M. le capitaine Fradel, des ruines d'une ville romaine avec mosaïques historiées et de plusieurs petits sanctuaires de Saturne renfermant des statues en terre cuite de grandeur naturelle. Les plus intéressantes de ces statues représentent une divinité féminine à tête de lion, semblable à la déesse égyptienne Sokhit. Cette déesse forme le type de monnaies romaines frappées en Afrique au moment de la bataille de Thapsus (48 a. C.). Les souterrains découverts par M. le capitaine Fradel étaient fréquentés par la population indigène, qui, au xie s. p. C., était encore restée fidèle au culte des divinités africaines d'origine libyenne.

M. Pierre Paris, directeur de l'École des Hautes Etudes hispaniques, donne lecture de son rapport sur les fouilles poursuivies en 1918 à Bolonia (province de Cadix), sur l'emplacement de la ville romaine de Belo. Les résultats de ces fouilles, subventionnées par l'Académie, par la « Junta para ampliacion de estudios » et par M. Archer Huntingdon, ont été excellents : une rue monumentale, deux grandes maisons à peintures et à graffites, une nouvelle usine à salaisons, et aussi, grâce au concours de M. Georges Bonsor, plus de mille tombeaux de types divers, enfin une riche collection d'objets romains et indigènes.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 18 octobre 1918.*

M. Paul Girard, président, annonce la mort de M. Emile Guimet, correspondant de l'Académie depuis 1917.

M. le comte Paul Durrieu rappelle qu'en 1916, il a formellement attribué une miniature du « Froissart de Breslau », contenant une précieuse vue de Paris, à Philippe de Mazerolles, miniaturiste d'origine française qui fut employé en Flandre par Charles le Téméraire et se fixa à Bruges en 1469. M. Durrieu avait été ainsi amené à affirmer que Mazerolles, avant de gagner la France, avait dû séjourner à Paris. M. Durrieu peut annoncer aujourd'hui que M. Henri Stein a découvert, et communiqué à la Société des Antiquaires, un document d'archives qui confirme pleinement l'assertion de M. Durrieu, en établissant, d'une manière certaine, que Philippe de Mazerolles habitait Paris en 1454.

M. Franz Cumont, associé étranger, interprète un bas-relief romain, conservé au Musée de Copenhague, qui offre le buste d'une enfant défunte, dans un large croissant entouré d'étoiles. Il rapproche ce monument d'un grand nombre d'urnes ou pierres sépulcrales qui sont marquées du symbole du croissant. L'idée naïve que les âmes des morts vont habiter la lune se trouve chez beaucoup de peuples primitifs. Elle se conserva dans l'antiquité grâce aux Pythagoriciens qui l'adoptèrent en la transformant, et se répandit davantage lorsque se propagèrent sous l'Empire les cultes astraux des peuples syro-puniques. — M. le comte Durrieu présente quelques observations.

L'Académie déclare la vacance des places de membre ordinaire précédemment occupées par MM. Barth et Maspero, et celle des places de membre libre laissées inoccupées par le décès de MM. l'abbé Thédenat et le marquis de Vogüé. — L'Académie entendra le 29 novembre l'exposition des titres des candidats aux deux places de membre ordinaire, et l'élection aura lieu le 6 décembre. — L'exposition des titres des candidats aux deux places de membre libre aura lieu dans la dernière séance de janvier 1919.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — **1er décembre** — **1918**

Cumont, Etudes syriennes (J.-B. Chabot).
Calvo et Cabré, Les fouilles au Callado de los Jardines (R. Lantier).
Chinard, L'exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand; G. de Robien, L'idéal français dans un cœur breton ; Clermont, Souvenirs de Parisiennes de guerre (L. R.).
Yole, Sa veuve (E. Seillière).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

Etudes syriennes, par Franz Cumont. Paris, A. Picard, 1917 ; in-8°, pp. xi-379, avec de nombreuses fig.

M. Cumont a réuni et complété dans ce volume diverses études par lesquelles il avait déjà fait connaître partiellement les résultats d'un voyage accompli dans le Nord de la Syrie en 1907.

Le premier chapitre décrit les cinq étapes de la *Marche de l'empereur Julien*, d'Antioche à Hiérapolis (auj. Membidj). Ce sont les pierres sépulcrales trouvées dans cette dernière localité qui ont conduit l'auteur à l'étude la plus étendue de tout le recueil : *L'aigle funéraire et l'apothéose des empereurs*. Il établit d'abord que la présence de l'aigle sur ces monuments n'est pas un pur motif de décoration, mais revêt un caractère symbolique. Ce premier point de la démonstration ne laisse place à aucun doute. Allant plus loin, M. C. se demande quel est ce caractère ; conclusion : l'aigle funéraire est « l'oiseau du soleil, chargé de porter les âmes, et particulièrement les âmes royales, vers l'astre qui les a créées » ; la couronne, symbole d'immortalité, qu'il tient parfois dans son bec, ou que porte une Victoire, est « celle que ceignent les âmes victorieuses parvenues jusqu'aux astres ». La diffusion du symbole et la recherche de ses origines incertaines, probablement égyptiennes, donnent lieu à des rapprochements ingénieux, appuyées sur une vaste érudition, et développés avec une connaissance toute spéciale des mythes et des cultes solaires.

Dans le troisième chapitre : *Villes de l'Euphrate*, l'auteur montre sans peine que le fameux Zeugma de l'Euphrate se trouvait au village actuel de Balkis, à 7 kil. au nord de Beredjik, qui occupe le site de l'ancienne Birtha. Il y fait l'histoire de ces deux localités, d'après les monuments et les auteurs grecs, latins et syriens. — L'étude conser-

vée aux *Carrières romaines d'Enesh* permet de fixer en cet endroit, avec une quasi certitude, la station Arulis (« Aux Petits-Autels ») de la Table de Peutinger; ce qui rend probable l'identification de l'antique Ourima avec Roum-Kalah. — L'histoire de Doliche (auj. Tell-Duluk), les représentations figurées et le culte du Jupiter Dolichenus forment le sujet du cinquième chapitre, l'étude des *Mausolées de Commagène et de Cyrrhus*, celui du sixième. Vient ensuite l'histoire de Cyrrhus et la description de ses ruines.

La dernière étude, intitulée *Divinités syriennes*, se rapporte à quelques représentations figurées relatives au culte de l'Euphrate, à celle d'un sacrifice au dieu Bêl, et à une curieuse terre cuite représentant deux figures jumelles portées à dos de chameau. L'auteur propose d'y voir les deux Fortunes heureuses de la mythologie gréco-syrienne (Jupiter et Vénus) ; ce qui paraît difficile à concilier avec l'image de deux femmes.

Le volume se termine par l'*Itinéraire* du voyage, et un bref commentaire de quarante-huit inscriptions grecques et latines recueillies par M. Cumont. L'ensemble des documents réunis dans cet ouvrage forme une importante contribution à l'étude géographique et archéologique de la région comprise entre l'Amanus et l'Euphrate.

J.-B. Chabot.

Junta superior de Excavaciones y Antiguedades. *Excavaciones en la cueva y Collado de los Jardines* (*Santa-Elena-Jaen*), Memoria de los Trabajos realizados en el año 1916, par los Delegados-Directores D. Ignacio Calvo y D. Juan Cabré. Une brochure in-8°, de 41 pages et XXI planches. Madrid, 1917.

La région minière de la Sierra Morena et les territoires qui l'avoisinent immédiatement fournissent de précieux documents pour l'étude de l'art et de la civilisation ibérique. On y a découvert, en particulier, un grand nombre de figurines votives d'hommes et de femmes d'un caractère très particulier. Deux localités, situées l'une et l'autre dans la province de *Jaen*, *Castellar de Santisteban* et le *Collado de los Jardines*, dans le célèbre défilé de *Despeñperros*, semblent avoir été les principaux gisements où se sont approvisionnés les antiquaires. Le premier a été étudié par nous dans un mémoire publié sous les auspices de la *Comisión de Investigaciones paleontologias y prehistoricas* [1], le second a été exploré en 1916 par MM. Cabré et Calvo et les premiers résultats de leurs travaux viennent d'être exposés dans une brochure de la *Junta superior de Excavaciones*. Déjà M. Horace Sandars avait décrit un certain nombre de petits monuments provenant de *Despeñperros* [2].

---

1. Raymond Lantier, *El santuario iberico de Castellar de Santisteban*. Madrid, 1917, in-8.

2. H. Sandars, *Pre-roman bronze votive offerings from Despeñperros*. Londres, 1906, in-4°.

Le défilé de *Despeñperros* est le passage obligatoire pour toutes les migrations humaines qui veulent passer des plaines d'Andalousie vers les hauts plateaux de Castille et d'Aragon. Le chemin descendant du col se trouve également en communication avec les voies naturelles conduisant de l'Atlantique à la Méditerranée, routes fréquentées par les conquérants et les trafiquants à la recherche des gisements métallifères de la *Sierra Morena*. Les populations qui, successivement, ont emprunté cette grande voie naturelle, ont laissé de nombreuses traces de leurs campements ou de leurs établissements dans ces parages, sur les rives du *Tamujar* ou sur les hauteurs qui en dominent les bords.

Aux abords de la route de Madrid à Cadiz, un peu avant d'arriver au défilé, sur une suite de petites hauteurs où passe un sentier connu sous le nom de *el Atajo de los Arcos*, on rencontre à fleur de sol des instruments de quartzite et de calcaire dur appartenant au Moustérien ou à l'Acheuléen. Aux abords immédiats du *Collado de los Jardines*, dans les cavernes *del Santo* et *del Retamoso*, M. Cabré a relevé d'intéressantes peintures : figures de chèvres de style naturaliste, mêlées à des représentations humaines stylisées (femmes au corps en forme de bipenne), à des signes arborescents, à des groupes de ponctuations, de lignes parallèles, la plupart de couleur rouge, sauf un groupe important tracé en blanc à la *cueva del Santo*. Ces peintures appartiennent à différentes époques, le plus grand nombre se rattache au style de l'Espagne du sud.

Les auteurs font très justement remarquer que la présence de ces deux cavernes à peintures n'est pas sans présenter une certaine relation avec la découverte du sanctuaire ibérique du *Collado de los Jardines*. Nous sommes, semble-t-il, en présence d'une sorte de territoire sacré, qui, depuis les époques lointaines du Paléolithique jusqu'à l'Empire romain, ont été les abris mystérieux d'une divinité inconnue, adorée sur les hauts lieux. Des découvertes encore peu nombreuses d'objets de cuivre et de bronze prouvent que cette région de passage fut toujours fréquentée par les tribus dont quelques-unes semblent même s'y être établies à demeure.

Le sanctuaire ibérique du *Collado de los Jardines* se trouve dans une gorge au sud de laquelle passe la ligne du chemin de fer de Madrid à Cordoue. Il est situé dans une caverne, éboulée en partie, qui s'ouvre au sud, en haut du ravin. Une source, qui jadis jaillissait à la partie supérieure, coule maintenant à mi-pente. La masse rocheuse qui abrite le sanctuaire donne naissance à une plateforme, dont le sol, encore inexploré, porte les traces d'une occupation humaine.

De même qu'au sanctuaire de *Castellar de Santisteban*, les offrandes, guerriers à pied ou à cheval, orants et orantes, parties détachées du corps humain, statuettes d'animaux, fibules votives, monnaies armes de céramique, ont été rencontrées dans le plus grand désordre,

Les couches archéologiques sont enchevêtrées les unes dans les autre. et tous ces objets ont été rejetés au dehors du sanctuaire intentionnellement. Ont-ils été enfouis pêle-mêle par les gardiens du temple désireux de se débarrasser d'un excédent qui l'encombrait ? Leur dispersion est-elle l'objet de la ruine définitive ou du pillage du sanctuaire ? Il est impossible de le dire actuellement. Cependant, de même qu'à *Castellar*, les dévots auraient pu avoir lancé ou déposé leurs offrandes au hasard auprès de la fontaine miraculeuse où se manifestait la puissance de la divinité. Mais ce n'est là encore qu'une hypothèse. Quoi qu'il en soit l'analogie entre les deux sanctuaires de *Castellar de Santisteban* et de *Despeñaperros* est des plus évidentes : à l'un et l'autre endroit, on se trouve en présence du sanctuaire d'une divinité guérisseuse, habitant dans une caverne, au voisinage de sources douées peut-être d'une vertu miraculeuse. Jusqu'à ce jour, il est impossible de percer le voile derrière lequel se cache cette divinité inconnue et les découvertes faites tant à *Castellar* qu'à *Despeñaperros* n'apportent que de très vagues indices.

Un second caractère du culte rendu à la divinité de ces hauts lieux ressort de la physionomie des offrandes; en règle générale elle présente un aspect franchement populaire. A *Castellar*, il n'en est pas une qui présente un cachet vraiment artistique. Les plus achevées, comme les plus rudimentaires sont informes et l'inexpérience technique s'y allie à une ignorance complète du modelé. Ce sont de grossières figurines reproduisant toujours le même type de l'*orant* ou de l'*orante*, les bras écartés du corps dans une attitude de prière ou de supplication ; parfois seules les mains se tendent en avant à la hauteur des hanches ou retombent le long du corps. La plupart même ne sont que d'informes magots découpés dans une barre de bronze où seuls la tête et les pieds sont indiqués.

Au *Collado de las Jardines*, on retrouve les mêmes monstres et ils semblent, d'après les premiers résultats acquis, être les plus nombreux. Mais à côté on trouve quelques statuettes ayant un caractère vraiment artistique où se trahit visiblement l'influence de la Grèce et de l'Orient, influence qu'on ne faisait encore qu'entrevoir dans les « bonshommes » de *Castellar*.

Le groupe le plus remarquable de statuettes viriles est constitué par les guerriers. A la planche IV de cette monographie les auteurs publient la reproduction d'une figurine de 23 centimètres de hauteur, dont malheureusement la tête a disparu. Le personnage est figuré debout sur un socle rectangulaire, dont les bords repliés forment pied. Il porte une courte tunique, à manches descendant jusqu'au coude et qui ne retombe pas plus bas que les hanches, laissant le sexe à découvert. Ouverte en triangle à la base du cou, elle est soutenue aux épaules par deux larges bretelles qui se croisent dans le dos. Elle est serrée à la taille par un ceinturon sans fermeture. Les deux

bras retombent le long du corps et dans la main droite, le guerrier tient un poignard à courte lame triangulaire, du type de ceux recueillis à Almediniilla. L'ensemble de la statuette est caractérisée par la vigueur du modelé et l'heureuse proportion des formes, qui semblent cependant quelque peu disproportionnées dans l'ensemble, sans toutefois nuire à l'harmonie générale.

Beaucoup moins réussies sont les images de cavaliers; on y retrouve trop souvent la grossière facture des artisans ibériques.

La série féminine montre quelques très belles statuettes d'un type entièrement nouveau dans la série des bronzes ibériques : femmes se tenant les seins, type inconnu à *Castellar* et surtout les porteurs d'offrandes. L'une des plus remarquables représente une femme debout, le corps étroitement enveloppé dans une tunique descendant un peu au-dessus de la cheville, et tenant dans la main droite un oiseau. On remarque les mêmes bretelles que dans la figurine de guerrier que nous venons de décrire. De chaque côté du cou retombent sur le devant de la poitrine deux torsades de cheveux terminées par deux boules. La robe, ouverte en triangle à la naissance du cou est serrée à la ceinture par une ceinture formant cinq plis. L'arrière de la tête n'est pas travaillé. On n'est à n'en pas douter en présence d'une œuvre inspirée de modèles archaïques, d'une de ces porteuses d'offrandes dont le musée de l'Acropole possède de si curieux exemplaires. D'autres figurines, les mains à la hauteur des seins, le corps engainé dans une robe descendant jusque sur les pieds semblent des copies directes de ces divinités puniques dont les fouilles d'Ibiza ont fait connaître de si nombreux exemplaires. Parmi les objets figurant des parties détachées du corps humain, il faut signaler un remarquable ensemble de dentiers de métal.

En dehors de l'intérêt qui se dégage de ces intéressantes figurines, elles présentent, principalement les guerriers, par les détails de l'armement, de précieuses indications chronologiques. L'arme la plus souvent représentée est le poignard court à lame triangulaire, dont le manche se termine par un double bouton. La *falcata* que portent les trois guerriers de *Castellar de Santisteban* n'est représentée qu'une seule fois au *Callado de los Jardines*. Rien qu'en se basant sur cet ensemble de documents, on peut faire remonter l'ensemble de ces statuettes aux IVe et IIIe siècles avant notre ère. Mais il est fort probable que ces modèles se sont perpétués bien longtemps après que ces armes n'étaient plus en usage. La présence, dans ce gisement comme dans celui de *Castellar* de nombreuses fibules annulaires à timbale ou à plaque hispaniques nous amène aux mêmes conclusions et permet même de faire descendre la chronologie jusqu'au IIe siècle av. J.-C., car l'Allemand Schulten a recueilli de semblables objets à Numance dans les camps de Scipion (132 ap. J.-C.). Enfin la série des monnaies impériales romaines montrent que le

sanctuaire de *Despeñaperros* fut fréquenté par les fidèles jusque dans les premières années du ve siècle. La période la plus florissante du sanctuaire paraît être comme à *Castellar* la seconde moitié du IVe siècle et le IIIe, lors des années qui précédèrent les guerres puniques.

Parmi les trop nombreuses et trop vagues « déductions historico-sociologiques » que les auteurs ont cru devoir longuement exposer dans la dernière partie de leur monographie (p. 24-34), il y a malheureusement peu de choses à retenir. Nous avons encore trop peu de documents pour nous livrer à une étude *sérieuse* de la religion et de l'état social des Ibères. Le seul passage à retenir est celui qui traite du vêtement, où l'on y trouve commodément groupés un certain nombre de renseignements précis.

Beaucoup plus intéressante est la remarque suggérée aux auteurs par l'inspection des cartes donnant la répartition des épées du type d'*Almedenilla* et de la céramique peinte ibérique. On voit que le peuple qui employait cette arme et usait de cette céramique avait son principal foyer d'expansion dans le sud-est de l'Espagne (provinces d'Alicante, Murcie, Almeria en partie, Grenade, Cordoue Jaen. De là, ils pénétrèrent dans la partie occidentale de la Péninsule et jusque vers le Centre en suivant les grandes artères fluviales du Tage et du Douro, et gagnèrent les pays situés vers l'est par la boucle de l'Ebre et la vallée du Jalon.

Or on remarque que les figurines de bronze ont toutes été découvertes dans les régions ainsi délimitées. C'est donc à ces gens armés de la *falcata* qu'il faut attribuer les statues du *cerro de los Santos* et les statuettes votives de *Castellar* et de Despeñaperros (p. 18).

Cette courte monographie est, comme on le voit, remplie de faits nouveaux et pose de nombreux problèmes que seules pourront peut-être résoudre de nouvelles campagnes de fouilles. J'aurais préféré que les auteurs, au lieu de nous donner un résumé historico-sociologique, aient consacré quelques pages de plus à une description détaillée des figurines. D'autre part, le mode de classement qu'ils ont adopté est des plus incommodes et ne repose que sur de bien faibles données. Classer les objets par catégories suivant qu'ils obéissaient à une stylisation plus ou moins absolue en mêlant les groupes virils et féminins, est un manque de méthode. Il eût été plus logique de les classer par la disposition des bras, qui dans ces sortes de figurines, est le seul trait caractéristique. On aurait obtenu ainsi des groupes homogènes de guerriers, cavaliers, porteurs d'offrandes et orants (bras écartés du corps, à demi repliés, ramenés sur la poitrine, retombant le long du corps, cachés sous le manteau et enfin simples silhouettes) et de même pour les séries féminines. Malgré cette critique de méthode, la monographie de MM. Calvo et Cabré n'en reste pas moins l'une des plus intéressantes qui aient été publiées sous les auspices de la Junta superior de Excavaciones y Antiquedades.

Raymond LANTIER.

Gilbert CHINARD. **L'Exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand.** Paris, Hachette, 1918, in-16. Pp. 10, 305. Fr. 3 50.

M. Chinard enseigne dans une chaire d'Amérique ; on connaît ses recherches sur l'américanisme dans notre littérature du XVIe au XVIIIe siècle ; il les a continuées en consacrant à Chateaubriand lui-même un volume de notes sur son voyage en Amérique, sans parler d'études de détail : nul n'était donc mieux préparé à discuter le problème déjà si fécond en controverses que pose l'exotisme américain dans l'œuvre du grand romantique. Il l'a étudié successivement dans le *Voyage en Amérique*, dans les *Natchez* et dans *Atala*. Mais il importait auparavant de préciser dans quelles conditions matérielles et morales le voyage d'outre-mer avait été entrepris et quelles données il avait pu fournir à l'exilé volontaire, quand il voulut l'exploiter poétiquement. Pour M. Ch. Chateaubriand était alors en proie à une de ces crises d'action où se révèle le tempérament hardi de sa race ; ce sont des ambitions de savant autant que des prétentions poétiques qui le poussèrent à tenter cette aventure. Les occasions d'ailleurs qui devaient solliciter son humeur entreprenante ne manquèrent pas, et M. Ch. en a présenté de fort intéressantes. Après trois mois de traversée, le voyageur débarque le 10 juillet 1791 à Baltimore ; il devait passer cinq mois en Amérique. Son critique le suit dans tout le détail de son itinéraire et de ses stations jusque à la visite du Niagara, relève dans les spectacles que Chateaubriand a pu avoir sous les yeux ce qui en sera plus tard utilisé par lui et contrôle les passages qui ont été le plus suspectés pour établir sa bonne foi ; là où la critique moderne parle de plagiat, M. Ch. ne veut voir qu'un souci de documentation. Pour le voyage dans les terres de l'Ouest une grande défiance s'impose au contraire. M. Ch. prouve par des calculs d'itinéraires et des témoignages du temps l'impossibilité matérielle où était son auteur de s'aventurer à l'ouest du fort Washington dans un pays en pleine révolte et de descendre soit l'Ohio, soit le Mississipi pendant le délai qui lui restait. Ici il n'y a pas eu vue directe chez Chateaubriand, mais du moins recherche scrupuleuse de sources dont le détail sera d'ailleurs analysé dans les chapitres suivants. M. Ch. accompagne Chateaubriand pendant les années d'exil en Angleterre et nous montre comment les nouvelles expériences s'associeront aux anciennes pour les modifier parfois très profondément ; c'est la misère de l'exil qui a réveillé la nostalgie des solitudes américaines ; c'est alors que naquit René véritablement.

Cette base biographique solidement établie, le critique peut aborder l'étude de l'œuvre littéraire pour en dégager ce qu'il s'est proposé d'y rechercher. Chateaubriand n'a pas été le premier à étudier les cas psychologiques que soulève l'exotisme sentimental, il a eu des devanciers. Je ne peux, après M. Ch., les signaler tous, mais il faut au moins citer la plus curieuse de ces anticipations : *Odérahi, histoire américaine*,

détachée d'un recueil obscur publié en 1792, offre avec *Atala* de si étroites analogies que le poème de Chateaubriand pourrait en paraître comme un remaniement de génie. Dans les *Natchez* comme dans *Atala* M. Ch. étudie successivement la couleur locale, puis l'exotisme sentimental. Les faits historiques de la révolte des Natchez de 1727 lui ont été fournis par Charlevoix, mais il a utilisé de plus Dumont, Le Page du Pratz, Bossu ; pour peindre les mœurs indiennes il s'est encore documenté chez Lafitau, Carver, Bartram et d'autres, et il l'a fait d'une façon si scrupuleuse que son critique ne craint pas de nommer à côté les patientes recherches de l'auteur de *Salammbô*. Pour l'exotisme pittoresque d'*Atala*, il a été plus fréquemment contesté. M. Ch. a rendu justice à Chateaubriand en montrant que toutes ses descriptions peuvent être contrôlées par les récits des voyageurs antérieurs dont il a mis à profit le texte et même les gravures ; il reste qu'il en a librement et poétiquement usé, comme c'était son droit [1]. Plus intéressante encore que cette justification du décor extérieur ou de la peinture fidèle des mœurs indiennes, parce qu'elle est plus étroitement mêlée au caractère même du poète, est l'analyse de l'exotisme sentimental. M. Ch. juge le problème des amours du civilisé et de la sauvagesse plus poussé dans les *Natchez* que dans *Atala*; René avec l'enthousiasme neuf du voyageur renonce à sa nationalité primitive et en lui l'anarchiste révolté oublie la patrie ; le René de 1804 sera très différent. Chactas offre une évolution analogue : disciple de Rousseau au début, il finit en philosophe chrétien. L'héroïne des *Natchez*, Céluta, représente fidèlement la passion humble et dévouée de l'indigène pour le blanc jugé supérieur. Une suite naturelle de ces amours malheureuses de civilisés et de naturels sera fournie dans *Atala*, l'enfant née de deux races et de deux civilisations étrangères l'une à l'autre, et en qui s'exaspère, avant de s'apaiser dans la conversion religieuse, la sensibilité maladive de René.

De cette enquête minutieuse, pénétrante d'une œuvre où l'abondance des sources diverses utilisées par le poète forme un enchevêtrement peu aisé à débrouiller et que compliquent encore les transformations incessantes d'une âme mobile et inquiète, M. Ch. s'est habilement tiré. Beaucoup de questions restent encore irrésolues; le critique en a fait franchement l'aveu. Mais il s'est attaché en bien des points à rendre plus de justice à Chateaubriand, à écarter ces reproches trop vite lancés de plagiat et de création imaginaire où se sont trop complu ses derniers historiens.

L. R.

---

1. M. Ch. hésite à retrouver dans les *Natchez* et dans *Atala* des réminiscences d'Ossian ; M. van Tieghem dans son étude sur *Ossian en France* les a cependant nettement relevées. Cf. t. II, p. 182-210.

Comte Guy de Robien. **L'Idéal français dans un cœur breton.** Le commandant de Robien. Paris, Plon, 1917, 11e édition, pp. 52, 465, in-16.

Le panégyrique qu'a écrit M. de Robien à la mémoire de son père est trop justifié par la piété filiale et l'héroïque conduite du commandant de Robien pour qu'on songe à s'étonner de son ampleur et de la chaleur du ton. L'auteur a voulu retracer avec le sacrifice du soldat toute la carrière qu'il couronne, et il l'a fait en donnant à son récit une forme très libre, celle que des biographes plus curieux de pittoresque que de précision scientifique avaient jadis quelquefois adoptée pour certaines figures. Le commandant de Robien était né en 1857 ; il appartenait à une vieille et illustre famille de Bretagne sur laquelle son fils nous a donné de copieux renseignements. Sorti de Saint-Cyr en 1877, sa carrière militaire s'est passée dans différentes garnisons du Midi, pendant trente-cinq ans, au cours desquels il ne cessa de donner des preuves d'austérité et de dévouement. Il ne s'était pas d'ailleurs entièrement absorbé dans la tâche professionnelle : le gentilhomme breton avait conservé le goût de la terre et la passion du cheval, et il avait aussi des préoccupations intellectuelles. L'histoire dans sa jeunesse l'avait séduit ; il avait rêvé d'écrire une philosophie de l'histoire qui ne devait pas embrasser moins de quinze volumes ; quatre seulement furent achevés et seuls les deux premiers parurent. Ce sont plutôt, à travers un tableau des anciennes civilisations, les lois psychologiques de l'évolution historique que le jeune officier cherchait à saisir. Il avait l'ambition d'y découvrir des réponses à la solution des problèmes sociaux contemporains. M. de Robien était profondément traditionaliste. Il ne voulait voir le salut pour la France que dans un retour au passé : la société féodale du moyen âge avant la constitution de la monarchie absolue lui semblait l'idéal le plus enviable. A défaut du régime patriarcal de la féodalité et de l'Eglise, il fallait revenir aux libertés provinciales, reconstituer les corporations, les assemblées locales uniquement chargées d'intérêts économiques, supprimer tout parlementarisme et remplacer le régime politique par un « régime professionnel ». C'était un homme d'un autre âge. Il avait conservé aussi de ces temps lointains la piété ardente et mystique et il ne faudrait pas entendre comme de simples images ces mots de moine soldat, de pieux chevalier, de croisé qui reviennent si volontiers sous la plume du biographe. En 1911 le commandant de Robien quitta l'armée après des froissements et des déboires qu'on peut deviner. Il était à peine rentré dans la retraite que la guerre éclatait. Il lui apparut que son devoir était de servir et de sacrifier à son pays ce qui lui restait de forces. Il est employé à la tête d'un bataillon de territoriaux au service des étapes, mais il ne croit pas avoir fait assez et, presque sexagénaire, il demande à être envoyé au feu ; on l'affecte alors au 1er zouaves et on lui confie un secteur des plus meurtriers, celui de Roclincourt. Il y déploie une activité inlassable et le

courage le plus froid, jusqu'au moment où il tombe mortellement frappé, le 6 janvier 1915. Une promotion au grade de lieutenant-colonel, des distinctions et des citations glorieuses furent la juste récompense de tant de sacrifices ; les lettres et les paroles de ses chefs et de ses subordonnés nous donnent de cette fin d'existence héroïque un émouvant tableau. L'auteur qui a pieusement recueilli ces derniers témoignages avec tous les autres de la carrière de son père, n'avait voulu d'abord qu'écrire une chronique de famille ; l'accueil que le grand public a fait à son livre parvenu à la 11e édition montre combien ce récit d'une vie de dévouement et d'abnégation a rencontré de sympathie chez tous les lecteurs. L. R.

Camille Clermont. **Souvenirs de Parisiennes en temps de guerre**. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1918. In-12, pp. 12, 233, -4 francs.

En répondant à l'invitation que leur avait adressée Mme Camille Clermont de recueillir leurs impressions de guerre, les Parisiennes — quelques-unes ne le sont qu'à demi — qui ont collaboré à ce recueil nous font entrevoir une petite partie du rôle de vaillance et de dévouement des femmes françaises. Beaucoup de ces récits nous reportent aux premiers jours de la guerre, aux heures douloureuses de la marche des Allemands sur Paris. Tels sont ceux de Mme Andrieu, la femme du sous-préfet de Soissons, qui s'est prodiguée au milieu du bombardement de la ville, ou de Mme Dromart, dont la maison fut incendiée sous ses yeux avec tout le village d'Havbes, dont le père faillit être fusillé. On admirera dans ces courtes notes, vibrantes de sensibilité et de pitié s'étendant même jusqu'à l'adversaire, des femmes de tête et de cœur. Les autres chapitres sont moins dramatiques ; leurs auteurs n'ont pas connu des heures aussi cruelles ; mais on retrouvera ici les mêmes qualités de patience et de bonté, la même ardeur patriotique. L'éditeur du volume a tenu à choisir des représentantes des mondes les plus divers pour nous faire sentir toute l'étendue de la collaboration féminine aux œuvres de bienfaisance et de solidarité. La Faculté de médecine est représentée, et elle l'est avec beaucoup d'humour, par une doctoresse, Mme Dejust-Defiol, le barreau par Mlle Dyrande, le journalisme par Mlle Pattez, le théâtre par Mme Lola Noyr ; et dans ce recueil pour lequel Mme C. a su obtenir quelques pages signées des noms féminins les plus illustres, ceux de Mme Alphonse Daudet ou de Mme la duchesse d'Uzès, ne manquent pas non plus les confidences d'une ouvrière d'usine ni même l'amusant babil de Mimi Pinson. Dans toutes les conditions et à tous les âges c'est le même besoin de s'offrir et de réclamer sa part de dévouement, et pour quelques-unes qui ont conté avec éloquence ou sans apprêt ce qu'elles ont fait ou vu faire, combien dont l'héroïsme et l'abnégation restent inconnus ! L. R.

Jean Yole. **Sa Veuve**. Roman, Paris, Perrin, 1918. In-16°, 283 pp. 3 fr. 50.

Mme de Tareilles, née Magdelaine Maugerpin, est la veuve d'un officier français qui mourut pour la patrie durant les premiers mois de la guerre, dans des conditions particulièrement glorieuses. Petite fille, on l'a laissé lire les œuvres de Sand et des grands romantiques, en sorte qu'elle est arrivée au mariage avec de grandes exigences affectives et n'a pas compris la supériorité morale de son mari. Trois ans, ils ont vécu côte à côte sans connaître pleinement le bonheur. Cette supériorité, elle en prend toutefois conscience après la mort du lieutenant, et le père de ce dernier, un ancien soldat qui ne vit plus que par le souvenir du disparu, amène la jeune femme, après quelques mois de lutte contre un entourage bourgeois, à sa très haute conception du devoir qui s'impose aux veuves de la guerre quand elles portent le nom d'un héros. Elles détiennent, pense-t-il, un lourd héritage qu'elles dilapideraient en donnant un remplaçant à celui qu'elles ont pleuré. Les martyrs de cette guerre étaient partis crânement, résolus au sacrifice suprême, emportant fièrement dans leur cœur l'amour de leur femme comme une fleur aux lèvres. S'ils sont tombés pour le pays, c'est pour leur foyer qu'ils ont eu la coquetterie de leur bravoure. Le pays ne les oubliera pas et leur femme, sous les traits de laquelle chacun d'eux avait symbolisé le Devoir, cette femme dont l'image a été la dernière vision de leurs yeux déjà voilés, aurait le droit de se livrer à un autre ! On parle des recrues nécessaires à l'avenir ; mais ce ne sont pas les corps qui font surtout défaut, à ce pays : ce sont les âmes ! Magdelaine se doit de devenir un reliquaire vivant du souvenir, un exemple rayonnant de dignité. Les petits Français de demain acquerront la notion du devoir rien qu'à la voir passer sous ses voiles de deuil, si inutilement jeune, si inutilement belle aux yeux de la foule vulgaire. La veuve d'un héros est une morte vivante qui prêche la spiritualité au milieu des intérêts mesquins. — Après quelques hésitations et contradictions que l'auteur analyse avec une grande sûreté psychologique, Mme de Tareilles se range à l'opinion de son beau-père et trouve dans ce renoncement le repos. Au fond, comme toutes les femmes, elle cherchait l'amour et c'est son cher Jean qui l'en a le mieux comblée du fond de son tombeau. Ernest Seillière.

QUESTIONS ET RÉPONSES

486. — Solliciteuses (1917, II, p. 207). On citait récemment un arrêté de la Commune qui interdisait les bureaux aux solliciteuses. Tallien prit un semblable arrêté à Bordeaux, « considérant que les représentants d'un grand peuple doivent fermer l'oreille à toutes espèces de sollicitations, surtout à celles présentées par une portion de ce sexe, autrefois appelée *dames*, dont la séduction est le premier apanage et souvent le seul mérite. »

1030. — Sieyes et Newton. Qui a comparé Sieyes à Newton ?

— Mme de Staël, en 1791, à un dîner auquel assistait Gouverneur Morris, disait que les écrits de Sieyes formeraient une nouvelle ère en politique comme ceux de Newton en physique ! Mais ne disait-elle pas aussi que Sieyes était le grand promulgateur de la loi de l'avenir ?

1031. — Surdité. Qui disait à un roi : « Persévérez-vous dans la surdité ? »

— Saint-Simon disait cela à Louis XIV, dans une épître anonyme d'avril 1712 où il assurait que Dieu frappait le roi et que la France était totalement épuisée.

1032. Talleyrand et Louis XVIII. Talleyrand, ministre, n'eut-il pas en 1797 l'idée de faire enlever le comte de Provence à Blankenbourg ?

— Talleyrand eut, en effet, cette idée ; mais Caillard l'en détourna en lui remontrant que l'événement ferait trop d'éclat et qu'il fallait ménager l'opinion.

1033. — Se transformer, et non se répéter. De qui est ce mot ?

— Le 19 juin 1857, dans sa profession de foi aux électeurs, Emile Ollivier disait : « En présence d'une situation nouvelle, il faut se transformer et non se répéter », et Nefftzer trouvait le mot juste et heureux.

1034. — Le père de Turgot. Fut-il loué par Voltaire autant que le fils ?

— Le père de Turgot était prévôt des marchands et Voltaire disait : « Il faudrait qu'il fût notre édile et notre préteur perpétuel ».

1035. — Vehme. Comment les Allemands écrivent-ils aujourd'hui *Vehme* ou *Vêhmgericht* qui signifie justice criminelle à huis clos, tribunal secret ?

— Ils écrivent *Feme* et ses composés : *Femgericht*, *Femer* ou *Femrichter*, *Femrecht*, *Femstätte* et *verfemen*.

1036. — Vivonne. On a dit que le maréchal de Vivonne avait beaucoup d'esprit, qu'il faisait même des vers qui auraient été excellents s'il s'en était donné la peine, qu'il avait composé un quatrain admirable sur le marquis de Bellefonds ; connait-on ce quatrain ?

— Le quatrain est joli ; Vivonne le composa lorsque Bellefonds dans une grande cérémonie porta la queue du roi.

Bellefonds, porte-queue à casaque traînante,
Du plus grand des mortels suivait la marche lente,
Et montrant au public ce qu'il a de menton,
Faisait dire aux passants : Pourquoi le choisit-on ?

1037. — Absorber. Sieyes voulait que le Sénat pût *absorber* les hauts fonctionnaires qui se rendaient suspects par des velleités ambitieuses ou par de trop grands services, et ce mot *absorber* donna, dit-on, matière à des plaisanteries ; quelles étaient ces plaisanteries ?

— On demandait chez les restaurateurs des mets *absorbés*, des

potages *absorbés*, des omelettes *absorbées*, c'est-à-dire réduites. Lorsqu'un plaisant voulait menacer un camarade, « si tu raisonnes, disait-il, je t'*absorbe* ».

1038. — Abuser de son âge. Quel est le grave personnage qui, disait-on, abusait de son âge pour juger sans pitié ses contemporains?

— Mérimée a écrit : « Royer-Collard qui était implacable et qui abusait de son âge, disait : « M. Thiers est un polisson, mais M. Guizot est un drôle ».

1039. — ...N'ira pas a son adresse. Quel est le poète qui fit une ode à la Postérité et dont on disait que cette ode n'irait pas à son adresse?

— Jean-Baptiste Rousseau fit une ode *à la Postérité*. Mais le mot : « elle n'ira pas à son adresse » fut attribué tantôt à Piron, tantôt à Voltaire ». Il est de Piron. Nous lisons, en effet, dans une lettre de Piron à Mlle de Bar (15 juillet 1758) : « Rousseau me dit que, pour fermer sa carrière, il composait une ode adressée à la Postérité. Gare que cet écrit in extremis n'aille pas à son adresse ! »

1040. — Affiches de recrutement. Que peut-on consulter sur les affiches que publiaient jadis les officiers recruteurs?

— Le livre d'Albert Depréaux, *Les affiches de recrutement du* XVIIe *siècle à nos jours* (Paris, Leroy, 1911). L'auteur y décrit ces affiches et il a reproduit les plus savoureuses, celle des dragons d'Orléans, celle du régiment d'artillerie de La Fère (avis du capitaine Richouffiz à la belle jeunesse) et du régiment de Strasbourg, celle des chasseurs des Vosges, celle de Royal-Piémont cavalerie, celle du 5e bataillon de chasseurs (avis du capitaine Moncey), celle du 102e régiment, etc.

1041. — D'Alembert et Athalie. On a dit que d'Alembert n'avait absolument rien compris à *Athalie* ; est-ce vrai ?

— C'est vrai. D'Alembert voit dans *Athalie* une très belle tragédie de collège, sans action ni intérêt; dans Athalie, une méchante carogne; dans Joad, un prêtre, insolent, séditieux et fanatique; dans Joas, un méchant garnement futur. Il assure que la prophétie de Joad « fait languir l'action qui n'est déjà pas trop animée ». Il croit qu'il faut apprendre dans Racine l'art de la versification plutôt que celui du théâtre.

1042. — Amérique. Quel Allemand a dit, ou à peu près, que les Américains aimaient trop Paris et Londres pour ne pas se tourner contre l'Allemagne?

— Un Allemand, Rodolphe Leonhard, a dit en 1915 que Londres est le *Heim* de la pensée américaine et Paris, le *Heim* du goût américain ; or (ajoutait ce Leonhard) qui jette des bombes sur Londres et Paris, n'est pas aimé des Américains, quand même il aurait pour lui le droit des gens !

1043. — Armée-cruche (L'). Qu'est-ce que cette caricature de la Révolution ?

— C'est une caricature intitulée *L'armée royale-cruche* et composée par David. Elle représente une armée de cruches; le roi George commande cette armée et un dindon mène George par le nez. David fit une autre caricature : le *Gouvernement anglais*, sous la forme d'une figure terrible, chimérique, revêtue de tous les ornements royaux. On sait que le Comité de salut public l'avait chargé de réveiller l'esprit public par des caricatures.

1044. — Beau comme l'espérance. De qui a-t-on dit cela?

— Mme de Puisieux fut la plus belle personne de la cour de Louis XV. Elle avait l'âge du roi et assistait à son sacre. Malgré sa jeunesse extrême, elle fixait déjà tous les regards et Louis XV fut frappé de sa beauté. Aussi disait-il, trente ans après, à Mme de Puisieux : « A mon sacre, je n'ai pas vu de figure aussi parfaite que la vôtre. — Ah ! sire, répondit-elle, c'est vous qu'il fallait admirer, vous étiez beau alors.... beau comme l'espérance ! »

1045. — Blanc (L'habit). Est-il exact que Napoléon ait voulu rendre l'habit blanc à la troupe de ligne ?

— Il y pensa; il fit porter en Espagne l'habit blanc au 15e de ligne et à des détachements de régiments provisoires ; puis il réfléchit que cet habit se salissait vite et que le sang s'y voyait trop.

1046. — Campistron était-il comme on l'a dit, marquis ?

— Il avait obtenu par l'entremise de Vendôme dont il était secrétaire, le marquisat de Penango dans le Montferrat.

1047. — Clémenceau. On dit que le critique George Brandes l'a, bien avant la guerre, proclamé l'homme le plus remarquable du Parlement.

— Brandes a écrit en 1902 que personne, parmi les hommes politiques de la France, n'égale Clémenceau en talent et en force de volonté.

1048. — Complaisance. Sainte-Beuve disait-il — et comment ? — que le critique peut avoir de la complaisance ?

— Il a écrit ceci : « Cédez parfois, si le cœur vous en dit, si une douce violence vous y oblige, à une complaisance aimable et de bon goût, jamais à l'intérêt et au grossier trafic des amours-propres ».

1049. — Diversité. Les Grecs ont-ils dit à leur façon le *Trahit sua quemque voluptas* ? Comment ont-ils dit que les conditions, les vocations sont diverses ?

— L'Ulysse d'Homère dit à un Phéacien : « Les dieux ne donnent pas toutes les grâces à tous les hommes » et à Eumée : « Chaque homme prend diversement plaisir à des œuvres diverses ».

1050. — Dotation. Quel est le général de l'Empire qui demandait pour dotation le champ de bataille où il avait combattu ?

— Le 15 février 1807, le général Ruffin qui tenait le cimetière d'Ostrolenka et qui le défendit avec acharnement, disait : « Je ne demande pas d'autre dotation à l'Empereur que celle de ce cimetière ».

1051. — ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE. Qu'était-il avant la Révolution ?

— Avant 1766, il n'y avait pas d'état-major permanent. On ne formait les états-majors qu'au commencement des guerres, à l'ouverture des campagnes. Les officiers ne devaient leur nomination qu'à la faveur ; beaucoup avaient peu d'expérience ; même sous Louis XV, c'étaient souvent des jeunes gens tout neufs et à peine sortis du collège. Après la guerre de Sept Ans, on sentit la nécessité d'un état-major permanent. Il fut établi en 1766 et dirigé par le lieutenant-général Bourcet. C'était une École supérieure de guerre dont les officiers suivaient des cours pratiques. Mais, pour raison d'économie, le corps fut supprimé en 1771. On le reconstitua en 1783, selon les idées et les méthodes de Bourcet, sous la direction du marquis d'Aguesseau, l'homme de confiance et un des conseillers du maréchal de Ségur, et il compta dans ses rangs Mathieu Dumas, Gouvion, Meusnier, Montrichard, Chancel et les deux frères César et Alexandre Berthier.

1052. — FOI PUNIQUE. A-t-on comparé la foi germanique à la foi punique ?

— Kotzebue a raconté qu'il reçut le 30 décembre 1814 une lettre de Paris où un Français, apprenant qu'un monument devait être élevé à Leipzig en l'honneur de la victoire des alliés, rappelait la défection des Saxons et proposait de graver sur le monument ce vers latin :

Punica dicta fides jam nunc germana vocatur.

1053. — GORTCHAKOV. On dit que le célèbre chancelier était très vaniteux et qu'il se glorifiait de son style diplomatique.

— Quand il dictait une dépêche, il prenait une pose et disait d'un ton noble et solennel : « Écrivez ». Aussi les chancelleries rédigeaient-elles ce mot : « Gortchakov se mire dans son encrier » C'est ainsi que Bettina d'Arnim disait de son beau-frère, le coquet Savigny : « Il ne peut passer une rigole sans s'y mirer ».

1054. — GUILLAUME Ier. Le roi de Prusse qui fut empereur sous le nom de Guillaume Ier, a craint, paraît-il, le sort de Charles Ier et de Louis XVI.

— En 1861 et en 1862 il craignit la chute de sa dynastie et il dit plusieurs fois qu'il serait guillotiné ; il ajoutait même que l'échafaud serait sûrement dressé à Berlin sur la place de l'Opéra.

1055. — HESDIN. Les habitants n'ont-ils pas demandé jadis que leur ville devînt sous-préfecture ?

— Le 19 juillet 1815, Venceslas Jacquemont, l'ancien tribun, transmet un mémoire par lequel les députés de Hesdin supplient Louis XVIII de transférer de Montreuil-sur-Mer à Hesdin la sous-préfecture ; mais la sous-préfecture resta à Montreuil.

1056. — Mlle HUSS. Que devint cette actrice dont parle Bachaumont ?

— La Huss fut l'émule des Clairon, des Guimard, des Saint-Huberty, des Sophie Arnould; elle joua durant près de trente années les rôles d'amoureuse au Théâtre Français et dans le monde galant; soudain, en 1780, elle disparut. Elle était devenue en Russie, quoique mariée à un sieur Le Lièvre, la maîtresse du comte Markoff dont elle avait plusieurs enfants ; tous ces enfants moururent, excepté une fille que le tsar légitima et titra comtesse de Markoff.

1057. — Immori. Qui a dit — et de quoi parlait-il ? — : *certe in his consenescere, his immori, summa votorum est ?*

— Bossuet a dit cela des Saintes Écritures.

1058. — La nouvelle Hypathia. Quel est le personnage désigné dans un texte de 1838 par cette phrase : « La nouvelle Hypathia qui changeait souvent de pays » ?

— Mme de Krüdener sans doute qui était nomade et qui rappelait à quelques égards, au moins par la beauté, la « philosophe » d'Alexandrie.

1059. — Joubert. Le général Joubert sur qui comptaient les républicains, n'avait-il pas des liaisons avec les royalistes ?

— Lorsqu'il apprit que Joubert avait été tué à Novi, le royaliste Saint-Priest écrivait à d'André : « Quant à Joubert, le voilà mort, et ses rapports avec vous, par conséquent, terminés ».

1060. — Juifs allemands. Quelqu'un me citait récemment ce mot d'un juif alsacien annexé en 1871 : « Nous étions Français, et nous voici maintenant des juifs allemands ». Ce mot est-il authentique ?

— Berthold Auerbach l'a entendu et le cite dans une lettre du 23 mars 1871 à son ami Jacob Auerbach.

1061. — Lambertinage. Que signifie ce mot ?

— L'esprit qui régnait dans la société de Mme de Lambert, le goût épigrammatique et raffiné des Fontenelle et des La Motte.

1062. — Laubardemont (Le) du tribunal révolutionnaire. Qui était-ce ?

— Le président du tribunal, René-François Dumas ; c'est le conventionnel Courtois qui l'a nommé ainsi, et l'on sait que Courtois appelait de même Amar « le grand inquisiteur du Comité de sûreté générale ».

1063. — Lützelbourg. L'acquisition du château de Lützelbourg, près Phalsbourg, a, dit-on, tenté quelques Français célèbres ; quels sont ces Français ?

— About racontait qu'il avait bien des fois marchandé soit pour Gustave Doré soit pour Taine ce château payé jadis 350 francs, frais compris, par un indigène.

1064. — La femme et le fils de Malet. Qne devint la femme du général Malet et que devint son fils ?

— Mme Malet fut arrêtée le jour même du complot et emprisonnée. Mise en liberté le 24 septembre 1813, elle se retira à Douai. Les

Bourbons lui donnèrent une pension de 3,000 francs. Quant au fils, Aristide de Malet, il fut promu par Louis XVIII lieutenant de cavalerie et en 1835 on le trouve habitant à Paris, comme capitaine en disponibilité.

1065. — La manœuvre du paysan. Quelle est cette manœuvre dont on parlait en 1810 à l'armée française de Portugal ?

— Masséna avait échoué à Busaco parce qu'il avait attaqué de front la position et sans l'avoir reconnue. Le lendemain, un paysan dit de lui-même que si l'armée marchait par la droite, elle arriverait sans obstacle sur le plateau. On suivit son conseil, on tourna la position, les Anglais l'évacuèrent aussitôt, et nos soldats appelèrent ce mouvement la « manœuvre du paysan ».

1066. — Le Méchant. Quel est le type du Méchant de Gresset ? Est-ce Maurepas ?

— Cléon ou le Méchant est un composé, a dit le marquis d'Argenson, 1° de Maurepas « pour les tirades et les jugements précipités tant des hommes que des ouvrages d'esprit » ; 2° du duc d'Ayen « pour la médisance et le dédain de tous » ; 3° du comte d'Argenson (frère du marquis) « pour le fond de l'âme, le plaisir et les allures ».

1067. — Molière et Rapin. On dit que le Père Rapin reprochait à Molière d'exagérer.

— « On veut plaire au peuple, a dit une fois le Père Rapin, et pour lui frapper l'esprit, on grossit les choses : on fait un misanthrope plus misanthrope qu'il n'est, un tartufe plus hypocrite qu'il n'est ». Mais il ajoutait, comme pour excuser Molière : « Le génie du peuple est grossier ; il faut de grands traits pour le toucher ». Voir sa lettre à Bussy, du 13 août 1672.

1068. — Monnel. Que devint ce conventionnel régicide ?

— Curé de Valdelancourt, envoyé à la Constituante par le clergé du bailliage de Chaumont et à la Convention par le département de la Haute-Marne, retiré à Bricon sous le Directoire, curé de Villiers-le-Sec après le Concordat, il fut exilé en 1816 pour avoir adhéré à l'Acte additionnel et mourut à Constance le 30 novembre 1822 après avoir un mois auparavant rédigé une rétractation où il regrette d'avoir voté la mort de Louis XVI.

1069. — Neutralité. Quel Allemand disait jadis que sa nation respectait toujours la neutralité ?

— « Nous sommes accoutumés, disait Bismarck au Reichstag le 2 mai 1871, à respecter traités et neutralités », *wir sind gewohnt Verträge und Neutralitäten zu achten*, et l'assemblée s'écriait « très bien », *sehr gut*.

1070. — Oleander. Que signifie ce mot qu'on lit dans un récit de la guerre de 1870 ?

— Les soldats allemands nommaient les habitants d'Orléans les *Oleander* (on sait que le mot signifie « laurier-rose »).

1071. — Or et fange. Qui disait au XVIe siècle que Paris n'était pas assez beau, que c'est à la fois or et fange ?

— « Paris, disait Voltaire, est comme les statues de Nabuchodonosor, en partie or et en partie fange. »

1072. Oreille déchirée. De qui disait-on au XVIIIe siècle qu'il avait toujours l'oreille déchirée, lorsqu'on le voyait ?

— Les critiques de La Harpe dans le *Mercure* lui attiraient des querelles si nombreuses que l'abbé de Boismont dit un jour, en pleine Académie : « Nous aimons tous M. de La Harpe, mais on souffre en vérité de le voir arriver sans cesse l'oreille déchirée ».

1073. — Ouvrier. La Bruyère, parlant d'un ouvrage qui élève l'esprit, qui inspire des sentiments nobles et courageux, écrit que cet ouvrage est bon et fait de main d'ouvrier. A-t-on d'autres exemples de ce mot « ouvrier » ?

— « Ouvrier », comme « artisan » signifiait alors « artiste », « habile dans son art », et Bossuet, disant qu'il a expliqué Térence avec le grand Dauphin, qualifie ainsi le poète latin : « cet admirable ouvrier ».

1074. — Parfileuse. Qu'appelait-on ainsi ?

— Sous Louis XVI, s'était établie la mode des parfileuses. Les dames demandaient aux hommes leurs vieilles épaulettes d'or, leurs vieux nœuds d'épée d'or, et elles parfilaient tout cela, c'est-à-dire qu'elles séparaient l'or de la soie pour le vendre à leur profit. En outre, au jour de l'an, elles recevaient des présents de parfilage : bobines d'or ou petits meubles couverts d'or qu'elles parfilaient de même et qu'elles vendaient : c'est ainsi que Lauzun donnait à Amélie de Boufflers une fausse harpe tout en parfilage ; ainsi que la maréchale de Luxembourg donnait à Mme de Blot un tablier de mousseline bordé de franges d'or. Mieux eût valu, dit un contemporain, donner simplement de l'argent que tout ce parfilage que les femmes vendaient à moitié prix.

1075. — Parlez-vous. Est-il exact que les Allemands appellent le Français « Parlez-vous » ?

— L'expression existe ; elle est employée dans l'argot des tranchées (voir le lexique de Delcourt). Un chant allemand de 1870 s'exprime ainsi : « C'est pourquoi, voisin Parlez-vous, laisse les Allemands gentiment en repos » :

Darum, Nachbar Parleh-wuh,
Lass die Deutschen hübsch in Ruh.

1076. — Peau dure. Qui a dit que les ministres doivent avoir la peau dure ?

— Bismarck, dans un discours du 9 février 1876, a parlé de la *Dickfelligkeit* des ministres.

1077. — Poète et médecin. Quel poète portait envie et haine au médecin qui soignait et visitait sa belle ?

— Ronsard a fait un sonnet contre le médecin « méchant et fin » qui visite sa belle

Et fait semblant de la venir panser.

Ce sonnet est pris d'ailleurs de la lettre qu'Aconce écrit à Cydippe dans Ovide : « *Alter adest... assidet aegrae.* »

1078. — Provision. Ce mot n'avait-il pas jadis le sens de providence?

— On lit dans le *Bréviaire des nobles* d'Alain Chartier que Dieu soutient tout » par sa haute digne provision ».

1079. — Renan paysagiste. Qui disait, après avoir lu le *Saint Paul* de Renan, qu'il avait surtout admiré le paysagiste et le botaniste?

— « Je n'ai jamais vu dans un théologien, écrivait Doudan, une si grande connaissance de la flore orientale. M. Renan est un paysagiste bien supérieur à saint Augustin et à Bossuet, et un plus savant botaniste que saint Thomas et M. de Saint-Cyran. Il sème du réséda, des anémones, des pâquerettes pour recueillir l'incrédulité. » Mérimée disait de même qu'il avait lu le *Saint Paul* avec toute la peine possible, que Renan avait décidément la monomanie du paysage, qu'au lieu de conter son affaire, il décrivait les bois et les prés.

1080. — Roi de Rome. Qui appelait-on au XVIIIe siècle le « roi de Rome »?

— Le cardinal de Bernis, ambassadeur de France, et, dit un voyageur, il était, en effet, le roi de Rome par sa magnificence et par la considération dont il jouissait.

1081. — Secrétaires de Napoléon. Ce furent Méneval et Fain; quelles étaient au juste leurs attributions?

— Méneval était secrétaire du portefeuille, et Fain, secrétaire archiviste; Méneval recevait les papiers et Fain les gardait; Méneval qui remettait tout à Fain, avait le secret du jour, et Fain, le secret de la veille.

1082. — Sale et joli. A qui ou à quoi Mérimée appliquait-il ces deux épithètes?

— « Il est impossible, disait-il, de voir rien de plus sale et de plus joli que Marseille. Sale et joli convient parfaitement aux Marseillaises ».

1083. — *Semper cum cautione.* Qui avait cette devise?

— L'empereur Maximilien I (1459-1519) qui, disait-on, ne pouvait se fier à personne.

1084. — Serdeau. Qu'est-ce que le serdeau? Il semble avoir été un officier de la maison du roi.

— C'était, comme l'indique le nom, celui qui *sert de l'eau.* Il présidait la table où l'on mangeait la desserte royale. Au XVIIIe siècle, comme le panetier et l'échanson, ses collègues, il avait, ce semble, cessé d'exister. Pourtant, on appelait encore la table où se consommaient les restes, la table du Serdeau.

1085. — Socrate (le) de Port Royal. Qui fut nommé ainsi ?

— Nicole (voir le *Journal de l'Empire*, du 10 juillet 1806).

1086. — Sombre lumière. On rappelait ici assez récemment le mot de Corneille, l' « obscure clarté »; qui a dit la « sombre lumière » ?

— Le Télémaque de Fénelon dit que la lumière pure et douce qui dans les Champs Elysées se répand autour des justes, « n'est point semblable à la lumière sombre qui éclaire les yeux des misérables mortels et qui n'est que ténèbres ».

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du mardi 22 octobre 1918*. — M. Ch.-V. Langlois annonce, de la part de M. Bruchet, archiviste du Nord, qu'il a été informé que les archives départementales du Nord, à Lille, n'ont subi aucun dommage.

M. Omont annonce qu'il en est de même des archives municipales, des manuscrits et des livres précieux de la Bibliothèqne de la ville.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, annonce que la commission Paul Blanchet a décerné deux médailles : l'une à M. Gouvet, conservateur du Musée de Sousse (Tunisie), qui pendant vingt ans n'a cessé de recueillir les antiquités découvertes dans la ville et aux environs, et qui a lui-même pratiqué des fouilles heureuses dans la région ; l'autre à Mme Chabannes de La Palice, qui a fait depuis de longues années, à ses frais, des fouilles dans sa propriété d'Utique et installé un musée libéralement ouvert aux archéologues.

M. Prou annonce que la commission de la fondation Thorlet a attribué : 3.000 francs à M. le colonel Lamouche, pour l'aider à reconstituer sa bibliothèque incendiée lors du raid d'avions du 12 avril 1918 ; 500 francs à M. Dupont, juge à Saint-Malo, et 500 francs à M. l'abbé Daugé, curé de Duhort et Bachen (Landes), pour l'ensemble de leurs recherches scien ifiques et de leurs publications.

M. Henri Prentout, professeur à l'Université de Caen, donne lecture d'une étude sur les Etats de Normandie. Il a réuni la documentation de l'histoire de ces Etats de 1458 à 1560. Du catalogue qu'il en a dressé il résulte qu'à partir de 1458, les États ont été tenus ; qu'avant cette date, ils l'ont toujours été en temps de guerre, pour voter un subside destiné à l'entretien de l'armée. Les États provinciaux ont donc pour fonction essentielle de voter l'impôt. — En terminant, M. Prentout rappelle qu'ils ont été en outre associés à quatre grandes créations, celle de l'Université de Caen sous la domination anglaise, de l'Echiquier perpétuel à Rouen sous Louis XII, du Hâvre-de-Grâce sous François Ier, de la rédaction du droit coutumier sous Henri III. — M. Ch.-V. Langlois présente quelques observations.

M. Fougères, directeur de l'Ecole française d'Athènes, communique les résultats des recherches topographiques poursuivies, au cours de l'été, à Délos par M. Replat, architecte de l'Ecole, chargé de mettre à jour le plan général des fouilles. M. Replat a pu reconstituer le tracé complet du mur de défense improvisé par le légat romain Triarius, après l'insurrection du chef de pirates Athénodoros en 69 a. C., afin de préserver la ville et le sanctuaire d'Apollon de nouvelles déprédations. En outre, M. Replat a identifié d'une manière certaine l'emplacement de l'hippodrome délien et retrouvé les restes des murs qui l'entouraient et des gradins de la stalle d'honneur ou *proédria*, où siégeait le jury des courses. C'est là le second exemple, avec celui du mont Lycée en Arcadie, d'un hippodrome hellénique pourvu d'un dispositif architectural. On admettait qu'en général ce type d'installation sportive se réduisait à un champ de courses naturel, sans constructions. En fait, les hippodromes ont, à partir du IVe siècle a. C., participé à l'évolution générale qui transforme en édifice les aménagements primitifs des théâtres, des gymnases et des stades. Le terme de cette évolution, dont les types du mont Lycée et de Délos permettent de reconstituer les étapes architecturales, est représenté par le cirque romain et l'hippodrome byzantin, combinaison du stade et de l'hippodrome helléniques. — MM. Théodore Reinach et Monceaux présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — **15 décembre** — **1918**

Th. Reinach. Législation et politique alimentaires allemandes ; Yves de la Brière, La Société des Nations (E. d'Eichthal).
Victor Cambon, Où allons-nous ? ; Macfarlane, La base économique d'une paix durable : Ministère du Commerce et de l'Industrie. Tableau des conditions économiques de la paix allemande (S. Reinach).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

Législation et politique alimentaires allemandes par Th. Reinach, membre de l'Institut, 1 brochure in-8°, imprimerie nationale.

Le nouveau mémoire de M. Théodore Reinach, savant membre des *Inscriptions* et actuellement lieutenant-colonel d'artillerie (service d'Etat-Major a pour titre : *Législation et politique alimentaires allemandes depuis l'ordonnance du 22 mai 1916 jusqu'à la fin de 1917*. C'est le troisième fascicule d'une série que l'auteur a, par ordre du ministre de la guerre, consacrée à la législation economique allemande pendant la guerre. J'ai analysé dans la *Revue critique* les deux premiers fascicules au moment de leur apparition, et fait l'éloge de la méthode et de la clarté que M. Th. Reinach avait apportées à l'élaboration d'une tâche assurément malaisée. Ce troisième mémoire qui se rattache directement au premier, offre les mêmes qualités de composition et d'exposition que ses devanciers. L'auteur rappelle dans son *Introduction* qu'il reprend le fil des événements et des textes réglementaires depuis l'institution de l'office de guerre de l'alimentation (dit « dictature des vivres ») et qu'il le mène jusqu'à la fin de l'année où l'effondrement de l'Empire russe et l'entrée en ligne des Etats-Unis ont ouvert en cette matière, comme en beaucoup d'autres, une phase nouvelle de la guerre mondiale.

Il ne faut donc pas chercher dans son recueil une actualité complète : mais c'est beaucoup d'être renseignés dans la mesure du possible et jusqu'à une époque relativement récente, sur le détail d'une législation touffue, dispersée, dont les textes (bien qu'il ne s'agisse le plus souvent que de la législation d'Empire) sont difficiles à réunir et à analyser. Comme dans les recueils précédents, les textes ont été ici classés par matière et par date et résumés dans leurs dispositions essentielles. Un tableau synoptique et chronologique récapitule à la fin du mémoire, sous une forme concise, la totalité de la vaste législa-

tion alimentaire allemande depuis le commencement de la guerre jusqu'au 1er janvier 1918. Cette législation, dans le courant du mémoire, est répartie en un certain nombre de grandes catégories qui en facilitent l'étude. Après deux chapitres consacrés à l'analyse de l'organisation générale et aux mesures concernant l'alimentation dans son ensemble (recensement, réquisitions, restrictions, rationnement, etc.) l'auteur aborde dans des chapitres particuliers les divers produits agricoles, céréales, fourrages, pommes de terre, légumes et fruits, bétail, gibier, poisson, lait, fromages, beurre, œufs — puis les graisses et huiles organiques, le sucre, l'alcool, les boissons hygiéniques, les denrées coloniales, le tabac (compris sans explication suffisante dans la législation alimentaire).

L'auteur termine son exposé par un résumé et des conclusions développées dans lesquelles avec beaucoup de prudence — dont il indique sagement les motifs, — il indique quelques-uns des principaux résultats de la législation *obsidionale* (c'est l'expression qu'il emploie, où l'Allemagne s'est engagée par suite des nécessités du blocus et de l'appauvrissement en matières alimentaires amenée par la guerre — législation obsidionale où d'ailleurs l'exemple de nos ennemis a été peu à peu suivi par tous les belligérants; la plupart même ayant appliqué jusqu'au détail des procédés allemands sans toujours suffisamment tenir compte de la différence des circonstances, des milieux et des tempéraments nationaux. Pour l'Allemagne, l'auteur condense en quelques pages les moyens dont a usé et les efforts qu'a obtenus et les résistances qu'a rencontrées l'office extraordinairement centralisé qui après avoir été dirigé par M. de Batotcki a, après l'hiver dit des « choux-raves », abouti à la chute de celui-ci et l'a vu remplacer par M. de Waldow. Nous renvoyons au mémoire de M. Reinach pour l'étude des quelques pages très condensées qu'il a consacrées à cette partie de son sujet. Il s'est tenu sur une sage réserve pour apprécier les bons et les mauvais côtés des mesures adoptées. Un fait, écrit-il, est certain : c'est que l'Allemagne, malgré la diminution fatale de la production agricole, malgré le blocus, a tenu. Le mérite, pense l'auteur, en revient à la fois au Gouvernement, et à la nation qui s'est pliée, non sans murmure ni sans fraudes, aux restrictions qui lui ont été imposées. D'autre part l'insuffisance des mesures administratives à maintenir une alimentation agricole suffisante, dans les villes surtout, a été évidente. Les chiffres de déficit de calories cités par M. Th. Reinach, ont une saisissante éloquence, et l'état sanitaire qui en est résulté n'est pas moins impressionnant. L'auteur ne croit pas à la date où il écrit ses dernières lignes que le régime alimentaire débilitant puisse se modifier sensiblement en bien ou en mal dans un avenir prochain. Les faits présentement connus semblent en général indiquer plutôt une sérieuse aggravation de la situation alimentaire allemande actuelle par rapport à celle de la fin de 1917. E. D'EICHTHAL.

Yves de la Brière, **La « Société des Nations ? »** Essai historique et juridique, un vol. in-18. Gab. Beauchesne, éditeur.

M. Yves de la Brière, auteur de ce volume qu'il a dédié à la mémoire de Louis Renault, me paraît être de ceux qui craignent la piperie des mots et cherchent à voir clair dans « les fausses idées claires [1] ». Par là son petit livre m'a plu. Il y traite avec beaucoup d'impartialité une question qui depuis quelques mois a fait couler des flots d'encre, et prononcer d'éloquentes paroles. M. de la Brière est parfois ironique et souvent sévère, mais il est consciencieux Il ne repousse pas a priori l'institution tant prônée, il en adoptera même certaines parties, mais il veut être sur un terrain solide — (nous verrons qu'il n'y reste pas toujours) — et se défie des chimères ou des lieux communs. Il recherche d'abord dans le passé les antécédents de la grande idée et je n'ai pas besoin de dire qu'il ne trouve rien qui ait été bien sérieux ou bien durable. Quoique entraîné par ses croyances à quelque inclination pour la chrétienté du moyen âge (son livre est composé d'articles parus dans la *Revue des Études* dont on connaît l'inspiration), il est obligé de reconnaître que la grande magistrature pacifique de la papauté, appuyée des Conciles, a été plutôt un idéal qu'une réalisation. Il réduit à ses vraies proportions historiques le *Grand Dessein* de Henri IV ou plutôt de Sully. Il montre ce qu'a été en réalité le traité de Westphalie et le principe d'équilibre qu'il a constitué : une sanction de faits, souvent fort scandaleux, et rien qui ressemble à un système de droit. Il suit le principe d'équilibre tel que l'ont pratiqué le Congrès de Vienne, et ensuite le Directoire européen, puis le Concert européen, et ne peut y trouver les bases d'une organisation de justice internationale, s'il a été souvent le seul *modus vivendi* possible et recommandable.

Ces bases de justice, quelles sont-elles? Elles paraissent fort simples quand on lit tant de déclarations éloquentes sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur les justes revendications des nationalités, etc. M. de la Brière trouve avec raison qu'il y a là peut-être une de ces fausses idées claires qu'il faut serrer d'un peu près. Je lui reprocherais même volontiers d'avoir abordé un peu tardivement cet examen qui était à la base de son sujet. Il sort de son examen avec pas mal de scepticisme et déclare que le principe des nationalistes « est fort loin de constituer une règle claire, certaine, incontestable de droit public, ni surtout une règle souveraine et universelle à laquelle on soit tenu de sacrifier toutes les autres considérations morales, historiques ou juridiques qui peuvent intervenir raisonnablement dans la détermination des frontières ou la distribution des souverainetés. » De même il n'aperçoit pas dans le triomphe universel de la démocratie le gage sûr de la cessation des conflits internationaux que proclament avec

1. Le mot est de M. H. Hauser à propos du principe des nationalités.

tant de confiance certains apôtres. Parmi ceux-ci il prend sur le fait M. Edgard Milhaud qui écrivait il y a quelques mois (le 11 mai 1817) : « Le tsarisme s'écroule comme un torrent qui disparaîtrait sous les eaux et la démocratie russe surgit à la surface de la planète, si forte dans la pureté et la fermeté de ses principes qu'elle y a la solidité du roc — la démocratie russe, libératrice de la Pologne, libératrice de la Finlande, de l'Ukraine, des Juifs... Et voilà, agitant ses jeunes membres dans le corps douloureux et meurtri du vieux monde, la Société des Nations »

En sortant de ces exagérations qu'il réduit à leur juste valeur, M. de la Brière cherche s'il n'y a pas cependant quelque chose de praticable dans une idée à laquelle s'attachent tant d'imaginations et à laquelle se sont ralliés ne fût-ce que partiellement un grand nombre de bons esprits. M. de la Brière aboutit en somme à un simple élargissement de la cour de la Haye, devenue permanente, et pourvue de moyens de sanction de ses sentences, moyens moraux, économiques, militaires sur l'efficacité desquels l'auteur ne garde pas beaucoup d'illusions. Il a plus de confiance dans la haute et souveraine consécration d'ordre moral « que serait la participation de la papauté romaine à l'aéropage pacifique ». Il regrette qu'elle ait été exclue des conférences auxquelles devaient seuls participer les États. Louis Renault ayant fait substituer le mot *Puissances* au mot *États*, l'auteur ne voit plus de difficultés à l'admission du représentant du Saint-Siège, qui est resté une *puissance* sinon un *État*. C'est là un sujet délicat où je ne veux pas pour le moment suivre l'auteur. Le rôle qu'il ambitionne pour la papauté avait été envisagé dès 1849 par des esprits indépendants, dont mon père, écrivant sous l'inspiration de Gioberti : il s'agissait alors d'une papauté libérale, émancipatrice des peuples. Beaucoup d'événements se sont passés depuis, et ce ne sont pas les tendances libérales qui ont le plus souvent triomphé à Rome. M. de la Brière en parlant de Saint-Siège dit que « c'est la seule Internationale qui tient ». Plusieurs même parmi les plus croyants de l'Entente ont trouvé que pour tenir elle avait eu trop d'internationalité. L'ancienne Église, comme représentant de Dieu sur la terre, ne se bornait pas à garder la balance égale : elle jugeait. En jugeant *à temps*, la papauté aurait probablement facilité sa collaboration à l'œuvre de paix internationale.

Au fond, M. de la Brière n'a qu'une confiance modérée dans l'établissement durable de l'ère pacifique. Il considère que « rien n'a varié dans les conditions militantes de notre providentielle épreuve d'ici-bas. C'est à la Jérusalem des cieux, écrit-il, qu'est réservé le repos du septième jour... N'allons pas transporter parmi les horizons de la vie présente cette perspective radieuse qui appartient au monde à venir. »

C'est renvoyer la Société des Nations à un royaume où les nations n'existeront plus — ce qui simplifie la question —, et où les justes

seront séparés des violents par une barrière infranchissable, ce qui dispense d'une gendarmerie fédérale.

M. de la Brière serait resté sur un terrain plus pratique s'il avait, comme vient de le faire M. Wilson, ajourné les discussions sur la constitution de la Société des Nations à après la guerre, et étudié la seule Ligue des Nations dont il soit possible aujourd'hui d'envisager comme éminemment désirable et d'ailleurs réalisable, la consolidation ; l'Entente, l'Entente armée et unie jusqu'au jour où elle sera maîtresse des destinées du militarisme germanique.

Eugène D'EICHTHAL.

Victor CAMBON. **Où allons-nous?** Paris, Payot, 1918 ; in-8°, 304 p. 4 fr. 50.

Dans ce livre d'un « vieil ingénieur » (p. 174) qui a beaucoup couru le monde (p. 22) et ne parle avec assurance que de ce qu'il sait, la composition laisse parfois à désirer et la rédaction pourrait être plus concise ; mais l'idée maîtresse, présentée avec insistance sous diverses formes, se dégage avec une parfaite netteté. L'administration française est routinière, indolente, paperassière ; l'industrie s'inspire trop souvent des exemples d'une administration dont elle est, d'ailleurs, la première à pâtir Voici un cas singulièrement instructif, publié avec les textes à l'appui ; je les résume. En présence de la crise des combustibles et de l'embouteillage des ports de la Manche, un négociant en charbon de Honfleur demande, le 6 juin 1916, l'autorisation d'établir à ses frais, sur le quai de Honfleur, une grue pour débarquer les houilles importées. Le décret l'y autorisant paraît à l'*Officiel* le 13 février 1917, plus de huit mois après. Il a fallu d'abord une enquête sur la demande du négociant, laquelle a duré jusqu'au 14 septembre 1916, plus de trois mois ; puis, une délibération de la Chambre de Commerce de Honfleur qui, fait significatif, a eu lieu le jour même où cette Chambre a été saisie du rapport ; puis, deux mois pour obtenir de nouveaux rapports des ingénieurs du service maritime ; puis, sept jours pour avoir l'avis du Conseil général des Ponts-et-Chaussées ; enfin, après cet avis favorable, trois mois de délais inexpliqués avant la publication du décret. « Notons bien, écrit M. C., que pendant ces neuf mois d'attente on manquait de charbon dans toute la France. » On voudrait que cette enquête fût poussée plus loin et que M. C. en eût dégagé les conséquences. Voilà, dans un cas à la fois très urgent et très simple, une première commission (composée de quels membres ?) qui ne fait pas son devoir ; puis, des ingénieurs du service maritime qui gâchent le temps ; puis, je ne sais qui dont l'intervention malfaisante, ou simplement la paresse, fait traîner l'affaire pendant cent jours et plus. Il y a des coupables ; où sont les sanctions ? Le malheur, dans l'administration française — M. C. ne l'a dit nulle part — c'est que les peines comportant rétrogra-

dation ou même révocation ne sont guère appliquées qu'en cas de malversation; l'indolence, le vol du temps des contribuables ne sont pas punis; on laisse dormir des dossiers, on s'endort sur eux, et l'on continue à toucher son traitement. Ce que j'ai vu de scandales de ce genre, dans le petit coin de l'administration dont je fais partie, m'a préparé depuis longtemps à croire tout ce que raconte le vieil ingénieur. Ce principe de bon sens : *Time is money*, n'existe pas pour les fonctionnaires; ceux d'entre eux qui s'en inspirent le font à leurs risques et périls, presque certains qu'un coup de caveçon venu de haut leur rappellera qu'il ne faut pas « faire de zèle ». Il suffirait, pour modifier profondément cet état de choses, d'une menace formelle, suivie, à la première occasion, de prompts exemples; la France ne deviendra vraiment active et saine que lorsque les bureaux auront été guéris, au prix de quelques amputations, de la maladie du sommeil.

Un autre cas curieux, celui-là observé dans une grande industrie qu'il ne nomme pas, m'a frappé à la lecture du livre de M. C. Il s'agit d'une usine établie dans les conditions les plus archaïques, où les machines sont vieilles et fonctionnent mal, où l'espace fait défaut, où l'on demande à la main-d'œuvre des efforts continuels qu'une amélioration facile des installations mécaniques rendrait superflus. « Je frémis et j'hésite à calculer, dit M. C. (p. 132), ce qui se gaspille d'efforts musculaires, de combustible et de temps dans une telle usine ».

« On m'a demandé souvent en quoi consiste le système Taylor; je viens de montrer quel en est l'opposé! Et le directeur, avec une admirable inconscience, me fournit la morale de cette visite. » Avant la guerre, me dit-il, la concurrence allemande me talonnait fort, malgré les droits de douane; je songeais à réformer quelques parties de mon matériel; mais maintenant que les produits boches vont être prohibés, je serai beaucoup plus tranquille et je n'entrevois plus la nécessité d'y rien changer ».

Aveu à retenir! Il n'y aura pas, après la guerre, que des patriotes justement irrités à réclamer l'exclusion des marchandises fabriquées dans les Empires Centraux; il y aura aussi des routiniers et des paresseux. Ces derniers iront plus loin : alléguant que la France a perdu une partie de ses usines et de sa main-d'œuvre, ils demanderont un régime renforcé de protection, à l'abri duquel ils pourront persévérer dans leur somnolence et faire payer au public ce qu'ils voudront pour les objets qu'ils fabriqueront tant bien que mal. Un renouveau de colbertisme serait la mort des industries françaises. Il faut rétablir, aux frais et aux dépens des Vandales, les usines détruites ou mises au pillage; il faut qu'un système de crédit bien organisé permette partout de réduire la main-d'œuvre en augmentant le nombre et le rendement des machines; cela fait, s'il ne convient pas d'ouvrir la porte toute large, il faut bien se garder de la fermer à double tour. La concurrence intérieure ne suffit nullement à empêcher l'accaparement, à intensifier et à améliorer la production; les expériences faites

en France depuis 1915 nous ont fourni, à cet égard, des enseignements qui sont autant de menaces pour notre avenir.

M. C. ne trouve guère à louer sans réserve que l'œuvre du général Lyautey au Maroc, parce que ce général s'est entouré de bons agents, choisis pour leur capacité, parce qu'il donne lui-même l'exemple du travail et qu'il est doué de l'esprit d'organisation. « Il a réussi à faire se hâter même l'administration des Travaux Publics, ce qui ne s'était jamais vu depuis Napoleon ». Pourtant — et M. C. en cite des exemples — le « miracle marocain » ne se réalise pas entièrement, parce que certaines oppositions intéressées ou inintelligentes se sont mises en travers des projets les mieux conçus. Ainsi, pour terminer les travaux du port de Casabianca, il faut du ciment, qui manque en ce moment. Il existe, à la vérité, du ciment au Maroc ; mais le service des Ponts et Chaussées s'oppose à son emploi, sous prétexte qu'il ne remplit pas toutes les conditions imposées par ce service aux travaux à la mer. Résultat : on avance de 300 mètres par an, au lieu de 800 ou de 1,000. Chaque année qu'on fait ainsi perdre à l'achèvement du port représente des dizaines de millions perdus pour tout le monde. Or, supposons, dit M. C. (p. 243), que le ciment marocain donne lieu à une brèche dans la digue sous la violence d'un fort coup de mer : ce sera une réparation de quelques centaines de milliers de francs. Comparez à cette perte éventuelle et minime celle que l'on subit de gaîté de cœur !

Un autre cas est celui des chemins de fer marocains. Le général Lyautey pense, comme Cecil Rhodes, que le rail coûte moins cher et porte plus loin que le canon. Jusqu'en août 1914, le traité d'Algésiras paralysait, à cet égard, notre activité ; ce traité abrogé, on pouvait se mettre au travail. Ecoutons M. C. (p. 239) :

« Tout était prêt. Pendant dix-huit mois, une série de négociations avaient été poursuivies par le Protectorat avec la Métropole, et toutes les questions avaient été réglées; le régime de l'exploitation était convenu ; les redevances, les tarifs et les garanties d'intérêt. Nous nous trouvions alors à l'Exposition de Rabat et l'on attendait avec impatience le vote de la Chambre, lorsque nous apprîmes qu'*un* député, M. Bluysen, avait déclaré qu'il s'opposait au vote des chemins de fer, sous prétexte que les conventions n'étaient pas de son goût. La Chambre a ajourné la question. Pour combien de temps ? Qui sait ? Or, si nous chiffrons les conséquences d'un tel rejet, nous les trouvons désastreuses. Pour chaque année de retard, ce sont des milliards qu'on perd ! »

Je ne veux pas quitter ce volume, plein de faits et de suggestions utiles, sans signaler l'ingénieuse idée de l'auteur sur le rationnement de l'alcool. Il faut, suivant lui, établir la carte d'alcool de consommation, et cela à titre définitif. La Régie serait l'unique dispensatrice de ces cartes, comme elle serait la seule vendeuse de l'alcool fabriqué par l'industrie ou les bouilleurs, tous soumis à l'exercice. Elle pourrait ainsi limiter étroitement la consommation de ce poison lent, en réduisant la vente au tiers de la consommation actuelle

(1,700,000 hectolitres par an) Ces 600,000 hectolitres, la Régie les vendrait très cher aux débitants ; chaque habitant âgé de plus de dix-sept ans recevrait gratuitement un certain nombre de cartes, calculé sur la population de la région et sur la quantité d'alcool qui lui serait attribuée (p. 56). On objecte : mais les cartes seront vendues, accaparées, etc. Qu'importe ? répond M. C. Les ivrognes invétérés, les alcooliques impénitents se procureront le plus possible de cartes ; mais ils seront d'autant moins nombreux qu'ils absorberont plus de petits verres et leur vice empêchera les autres de s'y livrer. « Nous les appellerons, si l'on veut, les rédempteurs de la tempérance nationale; ce seront par là des citoyens utiles. Les Spartiates, pour rester sobres avaient besoin de la vue des ilotes ivres ». Cela n'est pas mal imaginé.

Pour réaliser les réformes qu'il juge indispensables, M. C. compte sur l'appui et l'exemple de l'Amérique. Nous serons tentés d'imiter la constitution et l'activité d'un grand peuple dont l'aide militaire nous aura assuré la victoire; nous aurons appris a connaître son esprit pratique, son goût des nouveautés, son principe d'exécuter rapidement ce qui a été mûrement délibéré. D'autres verront, dans cette influence inévitable autant que bienfaisante, un danger pour ce qu'on appelle (sans préciser) les qualités « essentiellement françaises » ; mais on pourra toujours leur demander si les Américains ne s'assimileront pas plutôt nos qualités réelles, en nous donnant, à la place de nos défauts trop certains, leurs qualités à eux.

S. Reinach.

C. W. Macfarlane. **The economic basis of an enduring peace.** Philadelphia, G. W. Jacobs, 1918 ; gr. in-8°, 80 p.

Depuis l'entrée en guerre des États-Unis, la « désannexion » de l'Alsace-Lorraine, suivant la formule heureuse de M. Vandervelde, et la restitution intégrale de la Belgique, ont figuré parmi les buts de guerre américains. Là-dessus, il n'y a pas de désaccord ; le président Wilson et l'opinion publique sont unanimes. Mais voici une note maximaliste : un écrivain de talent, ancien vice-président de l'association économique américaine, ne se contente pas de réclamer le *statu quo ante* 1870 ; il croit indispensables certaines annexions. La question est assez grave pour comporter un examen attentif.

M. M. raisonne ainsi : jusqu'à la seconde moitié du XVIIIe siècle, les économistes anglais ont estimé que la population anglaise d'alors (8 millions d'habitants) ne pouvait s'accroître sans danger pour sa subsistance. Mais l'exploitation intensive des charbonnages anglais et le développement de la grande industrie ont bouleversé toutes les prévisions : l'Angleterre avait, en 1914, 38 millions d'habitants, qui se nourrissaient sans peine et même mieux qu'ailleurs, parce qu'ils produisaient assez de matières premières et d'objets ouvrés pour leurs besoins et pour ceux de leurs clients.

En Allemagne, la grande industrie, dont l'essor prodigieux s'est manifesté de nos jours, a eu pour nourrice la vaste étendue des régions houillères, Westphalie, ouest du Rhin, Sarre, Silésie. Ces charbonnages allemands sont les plus riches de l'Europe. On évalue leurs réserves à plus de 400 milliards de tonnes, 166 pour la Silésie, 35 pour la région au nord d'Aix-la-Chapelle, 140 pour la Westphalie, 57 pour le bassin de la Sarre (chiffres fondés sur ceux du congrès de Toronto en 1913). Les charbonnages anglais ne possèdent que 189 milliards de tonnes ; la France et la Belgique sont mal partagées avec 17 et 11 milliards.

Donc, une fois qu'il n'y a pas de grande industrie sans charbon[1] ni d'accroissement notable de la population sans grande industrie (là où la production des céréales est à peine égale ou inférieure aux besoins), la France, dans ses limites de 1870, est condamnée à rester une nation de 40 millions d'hommes, tandis que l'Allemagne peut, dans un avenir assez proche, en nourrir 150[2]. L'Italie n'ayant pas de charbon, la Russie étant désorganisée et en voie d'émiettement, l'Allemagne vaincue se consolera par la perspective d'une victoire future qui lui assurera l'hégémonie de l'Europe.

De là cette conclusion que la politique doit réparer l'injustice de la nature. Il faut que le bassin de la Sarre soit réuni à la France, celui de l'ouest du Rhin à la Belgique. Ainsi ces deux pays disposeront d'une réserve de 120 milliards de tonnes environ, suffisante pour lutter contre les 300 milliards qui resteraient à l'industrie allemande, sans compter les charbonnages, un peu inférieurs en qualité, de la Prusse orientale.

Cette solution peut parfaitement se concilier avec les principes posés par M. Wilson. Le président a déclaré que les dommages causés par l'agresseur doivent être réparés. Or, l'Allemagne vaincue ne peut pas payer les cent et quelques milliards de dégâts qu'elle a faits en Belgique et en France, ou, du moins, elle ne peut les payer intégralement qu'en nature. Les régions minières de la Sarre et d'Aix-la-Chapelle y contribueront pour une large part.

Mais les populations de ces bassins houillers veulent-elles cesser d'être prussiennes? Elles ne le sont pas depuis bien longtemps ; sous le régime tolérant et libéral de la Belgique et de la France, elles seraient sûres de ne pas être opprimées et s'accommoderaient facilement de leur nouveau statut. On peut concéder cela à M. M.; ce n'est pas là la principale difficulté.

Le charbon ne suffit pas : il faut le minerai de fer. A cet égard,

1. M. M. ne s'occupe que de la houille noire ; il fait abstraction de la houille blanche, qui est une réalité, et de la houille verte, qui n'est pas une espérance chimérique.

2. M. M. oublie que le taux de la natalité allemande est en décroissance très marquée et tend à se rapprocher, dans les grandes villes, de celui de la France.

l'Allemagne est pauvre (la conquête du bassin de Briey a été l'un des objets de son agression), tandis que la France est extrêmement riche. La Lorraine entière devant être restituée à la France, faut-il condamner l'Allemagne industrielle à dépérir? Non, certes, pas plus qu'il ne faut condamner le peuple allemand à manquer de pain. « Nous ne voulons pas créer, au cœur même de l'Europe, une Irlande non plus de quatre, mais de soixante-dix millions d'hommes » (p. 42). D'où cette conclusion quelque peu imprévue : on ouvrira très larges à l'Allemagne les portes de l'Asie-Mineure, sans toutefois qu'elle puisse annexer ce pays (p. 51) ; elle y trouvera en abondance du minerai de fer et des champs de blé. La France ne sera jamais en peine de se nourrir, disposant des vastes territoires cultivables de son empire africain, qu'il faudra d'ailleurs relier par rail à la France et à l'Angleterre par le creusement des tunnels sous-marins de Gibraltar et de Calais.

M. M. est trop bon économiste pour ne pas avoir songé que si l'Allemagne a trop de charbon, la France trop de minerai de fer, elles peuvent échanger ces matières par voie commerciale. Mais il écarte cette solution trop simple : en cas de guerre, les échanges sont suspendus; l'Allemagne, avec son charbon serait toujours plus puissante que la France et, comme sa population serait deux ou trois fois plus forte, elle obtiendrait rapidement une victoire complète.

On peut dire que la thèse de M. M. serait défendable s'il fallait envisager comme lui l'avenir de l'Europe. Il le voit encore fondé sur ce que Bright appelait *that foul idol*, la balance du pouvoir, l'équilibre des forces militaires et économiques (p. 16). Mais c'est cela précisément que l'Entente et, en particulier, les États-Unis se sont engagés à abolir sans retour. « Nous ne voulons pas, a dit M. Wilson, de nouveaux traités de Vienne ». On peut même se servir de l'argumentation de M. M. pour démontrer la nécessité absolue d'une Ligue ou Société des Nations ayant à son service une force suffisante pour faire la police du monde. *Le Temps* insistait récemment (29 septembre) sur la facilité dangereusement accrue des attaques brusquées, avec des engins de destruction indéfiniment perfectionnés. Il rappelait ces mots d'un ambassadeur américain. « Pour empêcher les meurtres, il faut empêcher les gens de porter un revolver dans leur poche [2] ». Et le journal ajoutait : « Nous voudrions savoir comment on enlèvera leur revolver aux Allemands ».

Ce n'est pourtant pas difficile, à condition d'en finir avec ce que Wells a dénommé le *kruppisme*, le plus puissant des syndicats inter-

2. En France, le premier fou, le premier apache venu peut acheter un browning (témoin l'assassinat du Dr Pozzi) ; la loi sur le port illégal d'armes n'est pas observée. Il semble que la corporation des armuriers rivalise de puissance avec celle des mastroquets et des distillateurs. On poursuit pourtant les marchands de cocaïne : c'est peut-être qu'ils ne sont pas encore « organisés ».

nationaux, et avec ce sophisme de fabrication *kruppiste* : *Si vis pacem, para bellum*. Interdiction internationale des engins de destruction collective, tant balistiques que chimiques ou biologiques, sur terre, sur mer et dans les airs; surveillance internationale et continue, avec primes énormes promises aux dénonciateurs, de toutes les usines tant nationales que privées; concentration de tous les engins interdits aux mains d'un petit corps de gendarmerie aux ordres de la Société des Nations à La Haye; emploi immédiat de ces engins et de ceux qui restent à découvrir contre tout pays fraudeur ou récalcitrant; voilà le programme que j'ai indiqué à plusieurs reprises (p. ex. *Journal de Genève*, 14 août 1916), que M. Vandervelde a développé en Hollande et dont l'application, sans ruiner une seule industrie (car Essen et les usines analogues ne fabriquent pas que des engins de meurtre), sauverait le monde civilisé d'une guerre future qui serait son suicide. On rendrait par là aussi inutiles qu'ils sont dangereux, lors du rétablissement de la paix, ces déplacements de poteaux-frontières motivés par des raisons économiques, que M. Wilson a condamnés tout récemment à New-York, comme s'il visait le livre même de M. M. : « Aucun intérêt particulier d'une nation ou d'un groupe de nations ne peut inspirer un arrangement qui ne répondrait pas à l'intérêt général [1] ».

S. Reinach.

Ministère du Commerce et de l'Industrie. Tableau des conditions économiques de la paix allemande. Paris, Imprimerie nationale, 1918; in-4°, 43 p.

Plus de la moitié de cette brochure se compose de beau papier blanc. Le reste comprend des traductions de textes allemands écourtés, souvent insignifiants, avec références parfois précises, le plus souvent vagues et invérifiables. L'incompétence de l'auteur anonyme se révèle même en matière de typographie; on n'a pas uniformisé les caractères employés pour indiquer les sources. « Il importe de connaître, dit la courte préface, les prétentions que l'Allemagne essayera de faire triompher ». Sans doute, mais ce travail reste à faire. A quoi peut bien servir une citation comme celle-ci : « Si l'Allemagne ne peut pas reconquérir la place qu'elle occupait dans le commerce du monde, il faut s'attendre à une grave crise économique » (p. 7). Voici une citation de Heinz Horstmann (p. 9) : « Lors des négociations de paix, il nous faudra prendre soin d'obtenir que la France nous octroie en totalité le traitement de la nation la plus favorisée, en liant les principales positions de son tarif. » Ces derniers mots n'ont aucun sens; je soupçonne qu'on a traduit par « positions » le mot *Posten*, signifiant « articles » et qu'il est question d'une *fixation* (*binden*), non d'une *liaison*, ce qui serait absurde. — P. 21, il est parlé d'impor-

1. P. 21, le général Lyautey n'est pas et n'a jamais été *director-general of Algeria*.

tations à interdire « vers le pays considéré », ce qui ne signifie rien en français. Ce sont les mauvais écoliers qui traduisent ainsi en calquant. J'ajoute qu'une quantité de citations intéressantes, concernant les prétentions commerciales de l'Allemagne rêvant de victoire, qui ont été rapportées dans les journaux quotidiens, en particulier dans les journanx anglais, et qu'on s'attendait à trouver classées dans cette brochure, n'y figurent pas. Il y a donc ici un exemple de l'intolérable gaspillage auquel se livrent nos administrations publiques; le prix de revient de cette brochure, sur très beau papier, doit monter au moins à 4 francs par exemplaire; or, elle n'a pas la moindre valeur et n'apprend rien. S Reinach.

QUESTIONS ET RÉPONSES

883. — (N° 17, p. 338). Le mérite console de tout est une des « Pensées diverses » de Montesquieu.

1087. — Soult, Soult dit quelque part qu'il est « soldat depuis l'âge de quinze ans ». Est-ce exact?

— Il est né le 29 mars 1769 et il s'engagea au régiment Royal Infanterie (devenu le 23e) le 16 avril 1785 : il avait donc seize ans, et non quinze, lorsqu'il entra au service.

1088. — Style prophétique. Qui a dit cela du style de La Bruyère?

— Boileau disait que le style de La Bruyère était prophétique, qu'il fallait souvent le deviner.

1089. — Surchargé. Quel est l'affairé du XVIIIe siècle qu'on avait surnommé le Surchargé?

— L'abbé Guyot, chargé d'affaires en Russie par intérim, attachait tant d'importance à sa fonction et affectait de paraître si occupé de son emploi que la tsarine, en parlant de lui, ne l'appelait que *Monsieur le Surchargé*.

1090. — Urgent. Qui a dit d'un livre qu'il était plus qu'actuel, qu'il était urgent?

— Victor Hugo, publiant en 1877 l'*Histoire d'un Crime*, écrivait en guise de préface : « Ce livre est plus qu'actuel; il est urgent : je le publie ».

1091. — Vauxelles (abbé de). Que sait-on de ce personnage du XVIIIe siècle?

— Simon-Jacques Bourlet, né à Versailles en 1734, mort à Paris en 1802, nommé abbé de Vauxelles après son oraison funèbre du prince de Dombes, était prédicateur du roi et bibliothécaire de l'Arsenal; il a composé un éloge de Mme de Sévigné, que Mme de Genlis jugeait très agréable, un éloge de d'Aguesseau, un panégyrique de saint Louis et une oraison funèbre de Louis XVI.

1092. — Vigny et Chatterton. Qu'y a t-il du véritable Chatterton dans le drame de Vigny?

— Rien. Vigny ne doit à Chatterton que le titre du drame. Il avoue qu'il a écarté les faits exacts, et il ne voulait, en effet, que tracer le portrait d'un poète méconnu par la société. S'il a lu les œuvres de Chatterton, on ne s'en douterait pas.

1093. — L'Académie morale. Qui nommait ainsi, par abréviation ou pour tout autre motif, l'Académie des sciences morales et politiques?

— Mérimée écrit à Mlle Dacquin le 23 août 1848 : « Je vous quitte pour aller entendre votre favori, M. Mignet, qui fait un discours à l'Académie morale ».

1094. — Adorable furie. Qui a ainsi surnommé l'Émilie de Corneille ?

— C'est Guez de Balzac. Il écrit le 17 janvier 1643 à Corneille qu'il a lu *Cinna*, qu'il le fait admirer à ses entours. « Mais un docteur de mes voisins, qui se met d'ordinaire sur le haut style, en parle d'une étrange sorte. Il se contentait de dire le premier jour que votre Émilie était la rivale de Caton et de Brutus dans la passion de la liberte; à cette heure il va bien plus loin. Tantôt il la nomme la possédée du demon de la République, et quelquefois la belle, la raisonnable, la sainte et l'adorable Furie. »

1095 — Madame Angot. « Quelle est la femme que Bonaparte nommait ainsi sous la Revolution ?

— La femme de Merlin de Douai, ménagère affreusement commune.

1096. — Barbezieux et Louis XIV. On dit que par une lettre ferme et sévère Louis XIV menaça de disgrâce Barbezieux, son ministre de la guerre, le fils de Louvois.

— Cette lettre, de 1693, est adressée, non à Barbezieux, mais à son oncle l'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier. Le roi dit que Barbezieux doit changer de conduite : « Il a des talents, mais il n'en fait pas un bon usage; il donne trop souvent à souper aux princes au lieu de travailler; il néglige les affaires pour ses plaisirs ; il fait attendre trop longtemps les officiers dans son antichambre, il leur parle avec hauteur, et quelquefois avec dureté. » Quel portrait vivant de Barbezieux qui d'ailleurs ne se corrigea pas !

1097. — Berthier. Qu'est-ce qu'un colonel d'artillerie Berthier souvent cité dans l'histoire militaire du premier Empire et qui n'a rien de commun avec le maréchal Berthier et sa famille ?

— C'est François Berthier, dit Berthier de Grandry, fils d'un Alexandre Berthier qui fut colonel d'artillerie et prit sa retraite en 1805. François Berthier devint comme son père colonel d'artillerie et commanda l'état-major de l'arme au 4e corps de la Grande Armée en 1812; il était maréchal de camp depuis trois ans lorsqu'il fut retraité en 1834.

1098. — Blocus matrimonial. Que signifie cette expression, et qui l'a employée ?

— Louis-Philippe, voyant les cours de Vienne et de Pétrograd se liguer pour empêcher son fils, le duc d'Orléans, d'épouser une princesse de haute lignée, disait que les puissances formaient contre sa famille un blocus matrimonial.

1099. — Bossuet. Chantait-il à l'église ?

— Le journal de Le Dieu nous apprend qu'il chantait volontiers l'office et les Psaumes : « il avait la voix douce, sonore, flexible, mais aussi ferme et mâle ; son chant était sans affectation, et néanmoins il faisait plaisir. »

1100. — Brumairiens. A-t-on dit les brumairiens comme on avait dit les thermidoriens ?

— On nommait les « brumairiens » ceux qui avaient participé au coup d'État du 18 brumaire.

1101. — Catherine II et Napoléon. Catherine a-t-elle prédit Napoléon ?

— Elle écrit en 1794 que la France, sortie de la crise, aura plus de vigueur que jamais, et qu'elle sera douce, obéissante comme un agneau ; « mais il lui faut un homme supérieur, habile, courageux, au dessus de ses contemporains, et peut être du siècle même. »

1102. — Charlatan de vertu. Qui a ainsi qualifié J.-J. Rousseau?

— La duchesse de Choiseul. Dans une lettre du 17 juillet 1766, elle écrit à Mme du Deffand : « Je me suis toujours méfiée de Rousseau, avec ses systèmes singuliers, son accoutrement extraordinaire et sa chaîne d'éloquence portée sur les toits des maisons. Il m'a toujours paru un charlatan de vertu. »

1103. — Clique. Est-il vrai que Napoléon nommait Mme de Staël et Benjamin Constant de la *clique*?

— D'Osterode, le 26 mars 1807, Napoléon écrit à Cambacérès : « Mme de Staël continue son métier d'intrigante ; elle s'est approchée de Paris malgré mes ordres ; c'est une véritable peste ; je me verrai forcé de la faire enlever par la gendarmerie. Ayez aussi l'œil sur Benjamin Constant, et, à la moindre chose dont il se mêlera, je l'enverrai à Brunswick, chez sa femme. Je ne veux rien souffrir de cette clique. »

1104. — Collé. Les contemporains ont loué sa *Partie de chasse d'Henri IV*; d'aucuns, dit-on, l'ont vivement critiquée.

— Mlle de Lespinasse la juge détestable et trouve à l'auteur un esprit commun et borné : « cet ouvrage, dit-elle, est le chef-d'œuvre du mauvais goût et de la platitude ».

1105. — Corneille (le) de l'Angleterre. Qui nommait-on ainsi ?

— Les Anglais, rapporte Saint-Évremond, « croient faire honneur à leur Ben Jonson (qui avait fait un *Séjan* et un *Catilina*) de le nommer le Corneille de l'Angleterre ».

1106. — Courier et son bréviaire. Qu'est-ce que Paul-Louis Courier appelait son bréviaire ?

— Naturellement un livre grec : en Allemagne, un Hérodote qu'il était sur le point de savoir par cœur lorsque des hussards le lui prirent ; en Italie, une *Iliade*, un tout petit volume de l'imprimerie royale qui lui venait de l'abbé Barthélemy et qu'il confia à un soldat lequel fut tué et dépouillé ; « mon Homère, disait-il, était ma société, mon unique entretien dans les haltes et les veilles ».

1107. — Dogue. « Il se défend comme un dogue, mais je le tiens ». De qui est ce mot ?

— C'est un mot de Masséna ou plutôt un mot attribué à Masséna ; d'après les journaux du temps, il aurait, lorsqu'il traquait Souvorov, envoyé ce fragment de dépêche.

1108. — Deutschtum, Deutschdumm. De qui, ce mot récent ?

— Dans son livre *Précisément parce que je suis Allemand*, Fernau dit que « qui ose ne parler de responsabilité en ce qui concerne la guerre actuelle que selon le précepte et avec la permission du gouvernement allemand, fait de son germanisme, de son *Deutschtum* une germanosottise, un *Deutschdumm*, pour lequel l'honnête patriote ne peut avoir que mépris ».

1109. — Mme du Deffand. Que pensait-elle de la littérature anglaise qu'elle connaissait, dit-on, passablement ?

— Elle louait l'« infinie vérité » de Fielding ; elle louait Richardson dont les ouvrages lui semblaient « des traités de morale en action, très interessants et peut-être fort utiles » ; mais elle partageait sur Milton l'avis de Voltaire. « Je ne saurais, écrit-elle à Voltaire, vous dire le plaisir que j'ai eu de trouver dans *Candide* tout le mal que vous dites de Milton ; j'ai cru avoir pensé tout cela, car je l'ai toujours eu en horreur ».

1110. — Electrique. De qui Mirabeau disait-il que c'était la tête la plus électrique qu'il eût jamais connue et qu'il ne pouvait se refuser le plaisir de la frotter ?

— Chamfort qui, en causant, fournissait à ses interlocuteurs une foule d'idées et de vues

1111. — Le plus grand des empereurs. Quel est le personnage que Voltaire regardait comme le plus grand des empereurs ?

— Julien.

1112. — Epigramme. Qui a t-on surnommé l'Ovide de l'épigramme ?

— Sainte-Beuve dit que Martial a mis beaucoup d'esprit dans l'épigramme, qu'il l'a « tout-à-fait émoustillée », qu'il est l'Ovide du genre.

1113. — Une scène d'Esther. Comment une scène d'*Esther*, récitée par une jolie femme, valut-elle au mari la faveur de Louis XVIII ?

— La comtesse Emeric de Narbonne-Pelet, voulant avoir pour son mari une place de gentilhomme de la chambre, demanda à Louis XVIII une audience particulière, et coquettement parée, elle entra dans le cabinet du roi, feignit un grand trouble et prononça ces vers —

Seigneur, je n'ai jamais contemplé qu'avec crainte
L'auguste majesté sur votre front empreinte,

Le roi, pris par son faible — car il aimait à réciter des vers et à faire montre de sa mémoire — continua la scène qu'il savait par cœur, et, dit-on, la scène que les deux acteurs improvisés jouèrent ensemble, fut assez animée. Naturellement le comte Emeric de Narbonne-Pelet fut nommé gentilhomme de la chambre.

1114. — Feriunt summos fulmina montes. « La foudre frappe les sommets des montagnes ». Ce vers d'Horace (*Odes*. II, 11) a-t-il été cité dans de mémorables circonstances?

— C'est par ce vers que La Fontaine termine la lettre du 10 septembre 1661 où il mande à Maucroix l'arrestation de Fouquet.

1115. — Finir. De qui disait-on qu'il avait, dans la conversation, trouvé l'art de ne jamais finir?

— Alexandre de Humboldt voulait parler, parler, et pour ne pas être interrompu, il faisait ses phrases très longues, respirait en hâte au milieu de sa période, jamais à la fin, et, après avoir repris haleine, repartait et courait de plus belle.

1116. — Florian. Qui l'a comparé à de la soupe au lait?

— Marie-Antoinette disait à Besenval qu'il lui semblait manger de la soupe au lait lorsqu'elle lisait le *Numa* de Florian.

1117. — Force et sagesse. A quelle époque disait-on qu'il fallait associer force et sagesse?

— Sous le Directoire. Après le 18 fructidor, le Directoire déclara que la sagesse avait conduit la force. Après le 18 brumaire, le *Moniteur* imprima qu'il avait fallu appeler la force au secours de la sagesse.

1118. — Frédéric II. Pensait-il dès sa jeunesse à l'agrandissement de la Prusse?

— En 1731, à l'âge de dix-neuf ans, il écrit à Natzmer que la Prusse est « trop enclavée des voisins »; qu'elle n'a pas « une assez grande suite »; qu'elle doit donc, par « nécessité politique », acquérir la Prusse polonaise, la Poméranie extérieure, le Mecklembourg, les pays de Juliers et de Berg; que le roi de Prusse pourra ainsi « faire belle figure parmi les grands de la terre et jouer un des grands rôles ».

1119. — Roi de l'épicerie. De quel souverain disait-on qu'il était le roi de l'épicerie?

— Philippe II, a dit Brantôme, se pouvait nommer le roi absolu de l'épicerie de tout le monde.

1120. — Friturier. Est-ce que ce mot existe?

— Théophile Gautier l'a employé au sens de « marchand de friture » dans son *Voyage en Italie*, et il prie le lecteur de lui pardonner ce « néologisme nécessaire ». Mais le mot a été employé par Balzac, par Brillat-Savarin et par Gérard de Nerval.

1121. — Génie et jugement. « Il a du génie, mais point de jugement ». Qui a été ainsi apprécié, et par qui?

— C'est ce que Tallemant des Réaux disait de Saint-Amand.

1122. — Géorgiques les et Delille. Que faut-il penser de la traduction de Delille ?

— Il n'y a qu'à rappeler ce qu'en dit Collé dans une lettre du 10 avril 1781 : « C'est une image enluminée. M. l'abbé a trop d'esprit ; il en a voulu donner à Virgile dont les beautés simples et mâles sont bien au-dessus de l'esprit et qui a dédaigné et les antithèses et les oppositions et toutes ces drogues de prétendus ornements qui défigurent le style. Ce gentil *bagatellier* n'écrit point de l'âme. Je plains bien Eurydice d'être tombée entre les mains d'un traducteur spirituel seulement. *Ah ! miseram Eurydicem !* » Mais Joubert ne disait-il pas que les *Géorgiques* de Delille lui semblaient être les *Géorgiques* d'Ovide ? Chateaubriand ne les comparait-il pas à un tableau de Raphaël composé par Mignard ?

1123. — Mme de Grignan et Fénelon. On a dit que le jugement porté par Mme de Grignan sur le *Télémaque* de Fénelon était très remarquable.

— Elle écrit en 1704 à Mme de Simiane, sa fille, que l'auteur du *Télémaque* est le précepteur d'un grand prince ; qu'il devait à son disciple l'instruction nécessaire « pour éviter tous les écueils de la vie humaine dont le plus grand est celui des passions » ; qu'il voulait « lui donner de fortes impressions des désordres que cause ce qui paraît le plus agréable, et lui apprendre que le grand remède est la fuite du péril » ; c'est pourquoi dans *Télémaque*, « tout est délicat, pur, modeste ».

1124. — Ignorance. Les femmes du XVIIe siècle se plaignaient-elles de leur ignorance ?

— Mme de Scudéry, femme du poète Georges de Scudéry, s'en plaignait : « Nous sommes toutes nourries, écrivait-elle, dans une ignorance grossière ; car enfin on dira tout ce qu'on voudra du grand livre du monde, il faut en avoir lu d'autres pour savoir profiter de celui-là, et je me plains tous les jours de ce qu'on ne m'a rien appris ». Aussi ajoutait-elle que toutes les dames de la cour étaient très sottes, des oisons qui ne savaient pas dire deux mots.

1125. — Jusque dans les os. De qui est cette expression que les ministres, à force de prodiguer l'or, en cherchent jusque dans les os du peuple ?

— Saint-Simon dans son épître anonyme d'avril 1712 dit au roi : « Quel compte que tant de trésors que les ministres vous ont fait répandre, et qui vous ont réduit à force d'en répandre, de le rechercher jusque dans les os de vos sujets ? »

1126. — Kommandeur. Ce mot allemand signifie ordinairement « colonel » ; quel est son féminin et comment nomme-t-on la femme du « Kommandeur ? »

— On trouve tantôt *Die Frau des Kommandeurs* tantôt *die Kommandeuse* !

1127. — Les langues. On a dit que Charles-Quint qui en savait quelques-unes, les a assez justement appréciées.

— Il disait que l'allemand est la langue des chevaux ; que l'espagnol est brave, superbe, et une langue de soldat ; que l'italien est la langue du courtisan et de l'amoureux ; que le français a plus de majesté que toute autre langue, que c'est une langue d'État, la langue des rois, des princes et des grands.

1128. — Machiavel. Qui disait au XVIIe siècle qu'il était blâmé de tous et que tous suivaient ses leçons ?

— Gabriel Naudé disait : « Tout le monde blâme Machiavel ; or tout le monde le suit et le pratique, et principalement ceux qui le blâment : les moines, les supérieurs de religion, les théologiens, le pape et la Cour romaine. »

1129. — Nervosität. On me dit que ce mot est en ce moment très répandu en Allemagne.

— Dès 1915 un professeur bavarois écrit que ce mot est très usité et que « des enfants, des jeunes gens s'en servent pour pallier leur inquiétude, leur légèreté et leur faiblesse de volonté ».

1130. — Ces dames sont nues. Est-il vrai que Bonaparte, indigné de voir au Luxembourg les dames que recevait Josephine, trop légèrement vêtues, ait fait chauffer le salon à outrance en disant qu'elles étaient nues ?

— Un soir, en effet, voyant les dames ne porter, comme on disait, qu'un extrait de vêtement aussi diaphane que possible, Bonaparte ordonna de bourrer la cheminée et de chauffer à force. « Vous allez mettre le feu », lui dit-on. — « Ne voyez-vous pas, répondit-il, que ces dames sont nues ? » et il enjoignit de continuer.

1131. — Opprimer. « Ils peuvent m'opprimer, mais non m'avilir. » De qui ce mot ?

— C'est un des mots héroïques que Mme Roland prononça dans sa prison.

1132. — Un pantalon a rouge bonnet. Qui nommait-on ainsi ?

— C'est ainsi que Guy Patin, au temps de la Fronde, nommait le cardinal Mazarin qu'il qualifiait aussi de « bateleur à longue robe », de « pur faquin » ou *merus nebulo*, de « fripon d'étranger ».

1133. — Petersbourg. J'ai lu, quelque part, ce mot d'un Allemand que Petersbourg est une chiure de mouche au bord d'une immense table. Quel est cet Allemand ?

— Jahn, et le mot date de 1808.

1134. — Pompons. On a dit que Voltaire faisait trop de cas des pompons.

— « Vous n'êtes, lui disait d'Argenson en 1734, qu'un enfant qui aimez les babioles et rejetez l'essentiel ; vous faites plus de cas des pompons qui se font chez Mesdemoiselles Duchappe que des étoffes de Lyon et des draps de Van Robais ».

1135. — Sainte-Aulaire. Faut il écrire Saint-Aulaire ou Sainte Aulaire ?

— Il faut écrire Sainte Aulaire, et c'est ainsi que le diplomate et académicien écrivait son nom; Aulaire était d'ailleurs une sainte et non un saint.

1136. — Mme de Schomberg. Est-il exact que cette dame (Marie de Hautefort, l'amie de Louis XIII) ait porté sur les *Maximes* de La Rochefoucauld un jugement très marquant ?

— Elle écrivit à Mme de Sablé, en 1664, une lettre très noble et très fine. Elle remarque que l'auteur dit souvent vrai ; qu'il a bien fouillé dans l'âme pour y trouver nos sentiments cachés ; que ses phrases et manières de s'exprimer sont d'un honnête homme qui écrit pour son plaisir et comme il parle ; mais que s'il y a dans l'ouvrage beaucoup d'esprit et force vérités, il y a peu de bonté et qu'elle-même n'est « pas encore parvenue à cette habileté d'esprit où l'on ne connaît dans le monde ni honneur ni probité ».

1137. — En selle. Quand et en quels termes précis Bismarck disait-il qu'il fallait mettre l'Allemagne en selle ?

— Ce sont les derniers mots ds son discours du 11 mars 1867 sur les fondements de la constitution de la Confédération de l'Allemagne du Nord : « Mettons l'Allemagne en selle ; elle saura bien chevaucher. *Setzen wir Deutschland in den Sattel*; *reiten wird es schon können* ».

1138. — Stengel, tué à Mondovi, était-il Alsacien, comme a dit Napoleon dans le *Memorial* ?

— Il est né à Neustadt an der Hardt, dans le Palatinat.

1139. — Sublime bégueule. Qui a nommé l'héroïne de Richardson, Clarisse Harlowe, « la sublime bégueule » ?

— Musset, dans *Il ne faut jurer de rien* (III, 1).

1140. — Tiefenbacher. Que signifie ce mot appliqué par Bismarck à Napoléon III ?

— Bismarck voulait dire que Napoléon III était un petit esprit, étroit et dépourvu de résolution, un bourgeois, un philistin, un épicier. Le mot est tiré du *Camp de Wallenstein*, de Schiller. Il y a là deux arquebusiers, soldats de Tiefenbach, dévoués comme leur général, à l'Empereur, et non pas à Wallenstein, et les autres les méprisent; ils nomment ces deux arquebusiers « des Tiefenbacher, tailleurs, gantiers, gens qui pensent comme des savonniers ». Et dire qu'on a traduit en français ce mot *Tiefenbacher* par « rêveur « et « eau profonde » !

1141. — Tracer. Ce verbe signifiait jadis, comme l'anglais *to trace*, « suivre à la trace » ; en a-t-on des exemples ?

— Tristan dit du sénechal à Isolt : « Si me traçat ». Dans le *mystère de la Passion*, Griffon dit à Pilate qu'il lui commet et baille Simon, « cet homme qui vous quiert et trace ». Dans le *Roman de la Rose*, nous lisons : « Qui vont traçant les grans pitances ».

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du mardi 29 octobre 1918.* — A propos d'une récente publication italienne, M. Léon Dorez revient sur le Pontifical peint par François de Verone pour le cardinal Julien de la Rovère (le futur pape Jules II). Il montre que l'inscription AB OLYMPO, deux fois répétée dans les miniatures du Pontifical, est une allusion au grand peintre Andrea Mantegna, dont plusieurs œuvres sont en effet largement imitées dans ce manuscrit aujourd'hui possédé par M. Morgan, de New-York. Cette inscription n'est autre que la légende d'une des devises adoptées par le protecteur de Mantegna, Louis de Gonzague, marquis de Mantoue : l'artiste l'avait empruntée à son maître et en avait orné les quatre portes de la maison qu'il avait bâtie sur un terrain à lui concédé par le prince.

M. P. Alfaric fait une communication sur l'Evangile de Simon le magicien. Partant d'un texte du IVe siècle qui signale cette œuvre importante, depuis longtemps perdue, il montre qu'on peut en reconstituer les grandes lignes avec d'autres écrits des premiers siècles (traités contre les hérésies, livres clémentins, Actes du martyre de Pierre), qui l'utilisent ou la combattent sans la nommer. — MM. Salomon Reinach et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

L'Académie déclare la vacance d'une place de membre libre, par suite de la mort de M. Emile Picot, décédé il y a plus d'un mois. — La date de l'élection sera fixée ultérieurement.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 8 novembre 1918.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. le commandant Espérandieu qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. le marquis de Vogüé.

Il communique ensuite à l'Académie une lettre de plusieurs professeurs de Lille contre les excès commis dans cette ville par l'autorité militaire allemande.

M. Ch.-V. Langlois rend compte d'une mission qu'il vient de remplir à Douai et à Cambrai pour constater l'état où se trouvent actuellement les collections de documents historiques.

M. Salomon Reinach montre à l'Académie une parure découverte en 1899 dans un sarcophage de Jérusalem qui renfermait un squelette féminin. Cette parure comprend un collier d'or orné de grenats, un bandeau d'or lisse, une belle bague en or avec chaton d'onyx sur lequel est gravée une tête de profil, un bouton circulaire en or décoré d'une tête de Méduse. Ces objets, appartenant à une époque voisine de l'ère vulgaire, sont les premiers bijoux qui aient été trouvés à Jérusalem. Ils sont destinés au Musée du Louvre par l'Alliance israélite, propriétaire du terrain où ils ont été exhumés. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Antoine Thomas signale l'existence, dans un manuscrit de la Sorbonne, d'une courte phrase en breton, écrite par le scribe Henri Dahelou, du diocèse de Quimper, et datée de l'an 1360. Cette phrase, restée inconnue jusqu'ici des celtisants, mérite d'être prise en considération comme le plus ancien spécimen daté d'une phrase entière de moyen-breton. M. J. Loth, professeur au Collège de France, la traduit ainsi : « Quiconque ne fait bien, sus à lui tant que tu pourras! »

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 15 novembre 1918.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres de candidature suivantes : à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Auguste Barth : MM. Mâle, Bémont, Michon ; — à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Gaston Maspero : MM. Bénédite, Dorez, Lejay, Loth, Martha, Vernes.

M. Paul Girard, président, prononce une allocution en l'honneur de la victoire des armées alliées.

L'Académie décide d'envoyer des adresses de félicitation à M. Clémenceau, au maréchal Foch et à S. M. le roi d'Italie.

M. H.-François Delaborde donne lecture de sa notice sur la vie et les travaux de M. Paul Viollet, son prédécesseur à l'Académie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 29 novembre 1918* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres de candidature de MM. Delachenal, Huart, Jeanroy et Moret à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Gaston Maspero.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nouvelle série. — Tome LXXXVI

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL BIMENSUEL

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

ANNÉE 1919

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXXXVI

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1919

ANNÉE 1919

TABLE DES MATIÈRES

DE LA

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

ARTICLES

pages

AELDERS, La propriété israélite (A. Loisy) 221
AESCHIMANN, Le coureur d'azur (H. Buffenoir) 337
AGNELLI et CARIATI, Fédération européenne ou ligue des nations ? (F. Bertrand) 437
ALBERT, PRINCE DE MONACO, La guerre allemande et la Conscience universelle (S. Reinach) 281
ALFARIC, L'évolution intellectuelle de saint Augustin; Les Ecritures manichéennes (A. Loisy) 144
ALFARIC, Les Ecritures manichéennes, II. Étude analytique (A. Loisy) 341
ALLEM, Anthologie poétique française du XVIIIe siècle (H. Buffenoir) 473
Allemagne (l'), Ses ambitions en Europe (F. Bd.) 139
Américain (journal) d'archéologie, XXII, XXIII (A. de Ridder) 402
ANCEL, L'unité de la politique bulgare (F. Bertrand) 473
ANDLER, Le socialisme impérialiste dans l'Allemagne contemporaine (L. R.) 357
Alsace et Lorraine veulent rester françaises (H. de C.) . . . 11
ANDREWS (I. O.), Les effets économiques de la guerre sur les femmes et les enfants en Grande-Bretagne (L. R.) . . 409
Apolonio (Libro de), p. p. MARDEN (G. Cirot) 185
ARNAOUTOVITCH, Un poète de l'unité Yougoslave, Prérado-vitch (F. Bertrand) 367
— Revue yougo-slave (Félix Bertrand) 435
AULARD, La Révolution française et le régime féodal (E. Welvert) 355
AULNEAU, Au front Britannique (H. Baguenier Desormeaux). 276

Pages
Baltique (Revue), n° 1 (A. Meillet) 9
Bareilles, Les Turcs (S. Reinach) 178
Barnard (H. C.), Extraits des ouvrages de Port-Royal sur l'éducation (L. R.) 268
Barto, Tannhäuser et la montagne de Vénus (L. R.) 406
Bazin (René), Les nouveaux Oberlé (E. Seillière) 312
Bel, Les industries de la céramique de Fez (M. G. D.) . . . 181
Bellessort, Le nouveau Japon (L. Roustan) 187
Belleudy, Duplessis, peintre du roi (H. Buffenoir) 41
Berenson, La peinture siennoise (S. Reinach) 166
Bergson, L'énergie spirituelle (E. Seillière) 311
Berthaut (général), L' « erreur » de 1914 (S. Reinach) 288
Biottot, L'Europe qu'il nous faut faire (L. R.) 275
Bloch (O.), Les parlers des Vosges méridionales (E. Bourciez) 321
Bloud et Gay (librairie), Collection de l'Hommage français (A. C.) 15
Bocquet et Hosten, Les tirailleurs noirs sur l'Yser (F. Bd.). 94
Boèce, p. Stewart et Rand (Fr. Picavet) 150
Boeser, Les cercueils du Nouvel Empire (A. Moret) 141
Bonnefon (Paul), Pégoud, le premier as (A. Chuquet) 51
Bordeaux (H.), Guynemer (L. R.) 38
Boudhors, Les horizons du rêve (M. Citoleux) 316
Bourdon (G.), Ce qu'est devenue en Orient le politique de la victoire (F. Bertrand) 418
Boutet de Monvel, Grands seigneurs et bourgeois d'Angleterre (A. Chuquet) 44
Bouvet, Les Couperin organistes (H. de Curzon) 359
Brésil, Revue de l'Institut historique et géographique (G. Cirot) 2
Breton (Willy), Les combats de Steenstraat (A. C.) 18
Briand (Ch.), Le dépeuplement de la France (F. Bd.) 156
Brienne, Mémoires, II, p. Bonnefon (R.) 65
Brisson, Le théâtre pendant la guerre (H. de C.) 12
Buisson (Etienne), Les Bolchéviki (S. Reinach) 290
Burney, L'établissement d'Israël en Canaan (A. Loisy) 426
Butler, Dieu connu et Dieu inconnu (A. L.) 126
Cadier, L'Eglise réformée de Pau avant la Révolution (R.). 70
Cadière (L.), Le culte des arbres chez les Annamites (A. Loisy) 221
Cammaerts, A ma patrie enchaînée (F. Bd.) 94
Carnegie (Annuaire de la fondation), VII. — L. Roustan . 191
Caron (Max.), L'amiral de Grasse (L. R.) 306
Cerf (Barry), L'Alsace-Lorraine depuis 1870 (R.) 229
Chaboseau, Les Serbes croates et slovènes (F. Bertrand) . . 371

pages
CHARDON, Fox et la Révolution française (L. R.) 90
CHARPENTIER (J.), Les désinences verbales en r (A. Meillet) . 302
CHEVRILLON, Près des combattants (A. Chuquet). 8
CHIERA, Documents des dynasties d'Isin et de Larsa (C. Fossey). . . . . .
— Liste de noms propres et de noms Accadiens (C. Fossey). 81
CHINARD, Châteaubriand, les Natchez (L. R.). 408
CHOPIN, Le complot de Sarajevo (S. Reinach). 115
— L'unité de la politique italienne (A. P.). 393
CHRISTIAN-FROGÉ, Les Captifs (A. Chuquet). 52
CLOUZOT, Pierre Ranson, peintre de fleurs et d'arabesques (H. de C.). 13
COMNÈNE, La Dobroudja (R.). 250
CONSTANS, Gightis (M. Besnier). 64
CONTENEAU, Umma sous la dynastie d'Ur (C. Fossey). . . . 203
CONTRERAS, Le Chili et la France (L. R.). 308
CONWAY, Le point de vue vénitien dans l'histoire romaine (S. Chabert). 204
COULTON, Jésus, François d'Assise et aujourd'hui (A. Loisy). 346
COUTANT, La Marseillaise, son histoire depuis 1792 (H. Baguenier Desormeaux) 265
CUQ, Les nouveaux fragments du Code de Hammourabi (C. Fossey). 201
CVIÉTISA, Les Yougoslaves (F. Bd.) 98
DAHLERUP, Dictionnaire de la langue danoise, I, 1 (L. P.). . 386
DANIEL, Le baptême du sang (A. Houtin). 393
DARDE, Vingt mois de guerre à bord du *Jeanne d'Arc* (S. Reinach). 414
DARTIGUE, Paul Stapfer (L. Roustan) 226
DENIS (Ernest), Du Vardar à l'Istrie (F. Bertrand). 376
DERJAVINE, Bulgaro-Serbie et Macédoine (F. Bertrand). . . . 456
DESJARDINS (Jacques), Iokonoshi, conte japonais (L. R.) . . . 460
DESTHIEUX, L'évolution régionaliste (F. Bd.). 152
DEVIGNE, Constantin Meunier (S. Reinach) 449
DJUVARA, La guerre roumaine (F. Bertrand). 458
DRZEWIECKI, Le genre personnel dans la déclinaison polonaise (A. Meillet). 264
DUBARLE, Lettres de guerre (L. R.). 37
DUBOSQ, La Hongrie d'hier et de demain (F. Bertrand). . . . 399
DUFF, Réalités et problèmes russes (S. Reinach) 177
DUHEM, Vue générale sur la question d'Alsace-Lorraine (R.). 233
DUINE, Sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne (H. Stein). 121
DUMAS (Alexandre), Histoire d'un casse-noisette (H. de Curzon). 14

pages

Dumas (général J.-B), Un fourrier de Napoléon vers l'Inde, les papiers de Trézel, I. (A. Chuquet) 47
Eccard, L'Alsace sous la domination allemande (R.) 233
Edmonds, Histoire grecque pour les écoles (My) 128
Eichthal (d'), Quelques âmes d'élite (A. Chuquet) 401
El Khazradji, Histoire du Yémen (M. G. D.) 101
Estève (collection), Les auteurs français du programme (P. O.) 441
Estieu, Le Romanceiro occitan (F. Bertrand) 2
Fallet (Céline), Notes d'une internée française, en Allemagne (A. C.) 18
Farcitch, Ce que j'ai souffert (F. Bertrand) 253
Favez, La Consolation à Helvie (S. Chabert) 165
Fitzmaurice Kelly, Choix de vers espagnols (G. Cirot) . . . 1
Flach, Les origines de l'ancienne France, IV (R.) 23
Focillon, Le musée de Lyon, peintures (H. de C.) 13
— Les pierres de France (H. de C.) 476
Forel, Pour le peuple bulgare (F. Bertrand) 398
France et Italie (F. Bertrand) 253
Frankowski, Palafittes d'Espagne (R. Lantier) 304
Frazer, Le folklore de l'Ancien Testament (A. Loisy) 342
Fusil, La poésie scientifique de 1750 à nos jours;
— L'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac (L. R.) 269
Galey (J.), La femme chez les garçons (S. Reinach) 294
Ganay (E. de), Le poème des Jardins (H. Buffenoir) 368
Gascoin, Les volontaires serbes de 1916 (F. Bd.) 153
Gephart, Les effets économiques de la guerre sur l'assurance (L. R.) 409
Gérard (A.), Ma mission en Chine, 1893-1897 (S. Reinach). 173
Gheusi, Guerre et théâtre (H. de C.) 475
Giacometti, Houdon et son époque (H. Buffenoir) 42
Gibier (Mgr), Patrie (L. Roustan) 194
Gibson, La Belgique pendant la guerre (A. Chuquet) 49
Ginisty, Les artistes morts pour la patrie (H. de C.) 340
Giraud (V.), Histoire de la grande guerre, 1 (A. P.) 336
— 2, 3 (A. P.) 474
Godefroy, Les bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution (E. Welvert) 223
Gohin, Somain. (M. Citoleux) 317
Goldziher, Ghazâli et les Batinites (M. G. D.) 467
Gourko, La guerre et la révolution en Russie (S. Reinach) . . 112
Goyau, Ce que le monde catholique doit à la France (L. Roustan) 194
Goyau (G.), Une Ville-Eglise, Genève (E. Seillière) 362
Grasset (Docteur), La science et la philosophie (F. Bd.) . . 138

pages

GRASSET (commandant), Vingt jours de guerre aux temps héroïques août 1914 (A. Chuquet) 48
GRASSET (Dr), La guerre a-t-elle décrété la faillite de la morale? (F. B.) 360
GREEN, Un prisonnier anglais à Wittenberg (F. Bd.) 94
GRUMBACH, Brest-Litowsk (S. Reinach) 291
GUENEAU, L'organisation du travail et les conditions de la vie à Nevers, 1660-1790 (A. Waddington) 353
HAMILTON, Sources de l'élément religieux dans Salambo (L. R.) 91
HARVITT (H.), Eustorg de Beaulieu (J. Plattard) 361
HEIBERG et KUHR, Papiers de Sœren Kierkegaard (L. P.) . . . 158
HÉLYS, Les provinces françaises pendant la guerre (F. Bd.) 94
HENCHES, A l'école de la guerre (F. Bd.) 94
HERVAL, Huit mois de révolution russe (A. Chuquet) 5
HESSELING, Le roman de Phlerios et de Platzia Phlore (G. Dalmeyda) 21
HOLBROCK, Etude sur Pathelin (L. R.) 87
Hommage (l') français (A. C.) 15
HOPPIN, Manuel des vases attiques, I (S. Reinach) 424
HOURTICQ, Récits et réflexions d'an combattant (F. Bd.) . . . 94
HUBERT, Mercy-Argenteau et Blumendorf, Dépêches inédites, 1792 (R.) 389
HUOT et VOIVENEL, Le psychologie du soldat (F. Bd.) 138
Ibn al Ahmar, La Rawda, trad. GHAOUTSI BOU ALI et MARÇAIS (M. G. D.) 61
Idiotikon suisse, 84-85 (F. Piquet) 304
ISCHIRKOFF, Le nom de Bulgare (F. Bertrand) 457
L'Italie, la Yougoslavie et le traité secret de Londres (F. B). 253
IUNKER, La légende d'Onouris (E. Naville) 461
JORGA, Histoire des relations entre la France et les Roumains (R.) 72
JÖRGENSEN, La réponse du mauvais serviteur (A. C.) 17
JOVY, Correspondance de la Rochefoucauld d'Enville et de Le Sage (L. Roustan) 105
— Massa et les archives du cardinal Alderano Cybo (L. Roustan) 443
— Pascal et le P. Frétat (L. Roustan) 442
JULIA, La mort du soldat (F. Bd.) 94
JUSTIN, Monsieur Lebureau et Monsieur Leparlement (P. O.) . 438
KAHN (O. H.), Le droit au dessus de la race (S. Reinach) . . 150
KIDD, La science de puissance (F. Bd.) 472
KILIAAN, Le javanais (A. Meillet) 301
KING, Légendes de Babylone et d'Égypte et tradition israélite (A. Loisy) 161

pages
KUFFERATH, La Flûte enchantée de Mozart (H. de C.) . . . 478
LABANDE, Inventaires du palais de Monaco, 1604-1731 (E. Welvert) 278
LABORDE, Il y a toujours des Pyrénées (R. Lantier). 152
LACHÈVRE, Blot (L. R.). 352
LAFENESTRE, Gloires et deuils de France (A. Chuquet). . . . 52
LAMBERT (Edouard), L'enseignement du droit comparé (L. Roustan) 442
LANDRIEUX (Mgr), La cathédrale de Reims (H. de Curzon) . 208
LANGDON, Textes liturgiques sumériens, L'épopée de Gilgames, Textes grammaticaux sumériens (C. Fossey) . . . 81
LANZAC DE LABORIE, Correspondances du siècle dernier (A. Chuquet). 3
LARMEROUX, La politique extérieure de l'Autriche-Hongrie, II (F. Bertrand) 455
LAURAND, Manuel des études grecques et latines, 1, 4, 5, 6 (A. Meillet) . . . . . 261 et 301
LE DUC (Aline de L.), Gontier Col et la Renaissance française (L. R.) 264
LÉMONON, L'après-guerre et la main d'œuvre italienne en France (F. Bd.) 156
— La politique coloniale de l'Italie (A. P.) 392
LÉON, La renaissance des ruines (H. de C.) 13
LEPSIUS, Rapport secret sur les massacres d'Arménie (A. Meillet). 263
LEROUX (Alfred), La colonie germanique de Bordeaux (Louis Davillé) 107
LESQUIER, L'armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien (Paul Collart) 348
LEVÉ, La tapisserie de Bayeux (H. de Curzon) 477
LIBERMANN, L'infanterie héroïque et douloureuse (B. Bd.). . 94
LICHTERVELDE (L. de), Le 4 août 1914 au Parlement belge (S. Reinach). 116
LINDERMANN, La langue du Siegfried Corné (F. Piquet) . . . 470
LOISY, De la discipline intellectuelle (P. A.). 309
LORIN, L'héroïque Serbie (F. Bertrand) 399
LOTE, Les intellectuels dans la société française de l'ancien régime à la démocratie (E. Seillière) 168
LUGAN, Les problèmes internationaux et le congrès de la Paix (S. Reinach) 395
MACLER, La version arménienne des Sept Sages (A. Meillet). 264
MAGNE, Heures de guerre (F. Bd.). 94
MALO, Un tour sur la Dogger-Bank (A. Chuquet) 47
Manifeste yougoslave à tous les peuples amis (Félix Bertrand) 295

pages
MANSFIELD, Gallipoli (S. Reinach) 118
MARC, Notes d'un pilote disparu (A. Chuquet) 5
MARGUERITE (Victor), La voix de l'Égypte (S. R.) 453
MARION (M.), Histoire financière de la France depuis 1715, II (E. Welvert) 272
MERCER, Liste des signes assyriens (C. Fossey) 465
MARKOVITCH, La Macédoine bulgare ou serbe (F. Bertrand) . 376
MARKOVITCH, La Serbie et l'Europe (Félix Bertrand) 295
MARTIN-MAMY, Lille pendant l'occupation allemande (H. Buffenoir) 257
MATTINGLY, Histoire ancienne (My) 128
MAURY (François), L'apogée de l'effort militaire français (Félix Bertrand) 297
MAURY (L.), Le nationalisme suédois et la guerre (L. R.) . . 190
MÉLANDER, Étude sur magis ; Les pronoms personnels régimes (C. Brunel) 404
MÉLINE (J.), Le salut par la terre (Souchon) 365
MERCIER (Cardinal), Le christianisme dans la vie moderne (F. Bd.) 135
MERCIER (R.), Nancy bombardée (L. R.) 39
MERLANT, La France et la guerre de l'indépendance américaine (L. R.) 88
MICHEFF, Les liens moraux de l'Amérique et de la Bulgarie (F. Bertrand) 399
MILFORD HAVEN, La marine britannique (S. Reinach) 151
MINTSCHEV, La Serbie et le mouvement national bulgare (F. Bertrand) 457
MORAVEC, L'Italie et les Yougoslaves (F. Bertrand) 237
MOULINS, L'Université française et la jeunesse serbe (F. Bertrand) 369
MUNIER-JOLAIN, Le cardinal Collier (R.) 387
Musée de l'Université de Pensylvanie, Revue (C. Fossey) . . 241
NICOLAÏ, Ruses légales et roueries financières (L. R.) 479
NOVAKOVITCH, Problèmes yougoslaves (F. Bertrand) 9
OHANIAN (Armène), La danseuse de Shamakha (S. Reinach) . 219
OLSEN, Inscriptions runiques, II, 2 (L. P.) 127
O'SHANGNESSY (Mrs), Une femme de diplomate au Mexique, trad. ALTIAR (A. Waddington) 206
PAETOW, Manuel bibliographique de l'histoire du moyen âge (H. Stein) 122
Paix (la) par le droit, février-mars 1919 (F. Bd.) 237
PALGRAVE, Histoire de Normandie et d'Angleterre (E. Welvert) 338
PAPP et ERDELYI, Les Magyars peints par eux-mêmes (F. Bertrand) 417

Pages
PAQUIER (J.), Luther et l'Allemagne (Ch. Pfister) 265
Paravia (collection), Corpus scriptorum latinorum (S. Chabert). 130
PARETO, Sociologie générale (F. Bd.). 137
Parlement (de Paris), journal pendant la Fronde, p. H. COURTEAULT (R.) 69
PASSELECQ, La magistrature belge contre le despotisme allemand (A. C.) 18
PAULIN, Le fer et le charbon, conditions de la paix future (F. Bd.). 156
PERNOT, Nos anciens à Corfou, Souvenirs de l'aide-major Lamare (A. Chuquet) 44
PILANT, Le sentiment français en Alsace (F. Bd.). 154
PINGAUD (A.), Bonaparte président de la République italienne (A. Chuquet). 73
PRICE, Bibliographie des influences françaises et allemandes (L. R.). 391
PRIMORATZ, Trieste et l'Istrie (F. Bertrand). 53
Pyrénées ariégeoises (F. Bd.) 15
QUIROGA, Les Allemands en Belgique (P. O.). 459
RADONITCH, Histoire des Serbes de Hongrie (F. Bertrand). 437
RAPHAËL, La France, l'Allemagne et les Juifs (A. Dufourcq). 256
REGARD, Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau Testament (My).
— La phrase nominale dans la langue du Nouveau Testament (My). 324
REINACH (J.), Les Commentaires de Polybe, XIV (A. Chuquet). 4
REINACH (J.), Les Commentaires de Polybe, XV (A. Chuquet). 52
REINACH (J.), Mes comptes rendus, IV (L. R.) 92
RÉMON, En pays occupé sur la rive gauche du Rhin (H. de C.). 476
RETTÉ, Ceux qui saignent (A. C.). 17
Richelieu (duc de), Mémoires, p. A. DE BOISLISLE (R.). . . . 245
RIPERT, La versification de Mistral.
— La Renaissance provençale (F. Bertrand). 170
RISTELHUEBER, Traditions françaises au Liban (J. Deny). . 381
RIVAS, La Lituanie sous le joug allemand (A. Meillet) 9
RIVET, En Yougoslavie (F. Bertrand). 371
ROCHE (Jules), Quand serons-nous en République? (F. Bd.). 99
ROCHES, Manuel des origines de la guerre (S. Reinach). . . 285
— (H. Buffenoir) 307
ROQUES, La Chine et le mouvement constitutionnel.
— Le Céleste Empire avant la Révolution (R. G.). 471

Pages
ROSENBERG, Antiquités en fer et en bronze (A. de Ridder) . . 126
ROSENTHAL, Villes et villages après la guerre (S. R.) 216
Rose rouge (la), revue hebdomadaire — Félix Bertrand. . . 299
ROUAYROUX, Un mot sur la question d'Alsace et les traités de Westphalie (E.). 230
ROVÈRE, L'affaire de Saverne (R.) 228
ROWE, Les effets économiques de la guerre sur le Chili (L. R.) 409
SAINTVILLE, Pages choisies de Stapfer (L. Roustan). 226
SALVIOLI, Le concept de la guerre juste (H. Baguenier Desormeaux) 78
SANTI (L. de), Les demoiselles de Boussans (A. C.) 16
SARTIAUX, Kant et la philosophie française au XVIIIe siècle (P. Alfaric). 299
SARTIAUX, L'archéologie française en Asie Mineure (P. Alfaric) 184
— (L. R.) 305
SAUTEL, Les antiquités de Vaison (S. Chabert). 183
SAVADJAN, Revue des Balkans (F. Bertrand). 233
Scandinaves (publications) 139, 158
SCHMITZ, Sous la rafale (A. C.). 17
SCHREINER, La détresse allemande (A. Chuquet). 5
SCHULZ (H.), Grammaire allemande (F. Piquet). 302
SCOTT (J.-B.), La déclaration d'Indépendance (E.). 248
— Le conflit sur les droits des neutres (E.). 248
— (L. Roustan). 447
— Les neutralités armées (E. et S. Reinach). . . . . 248 et 397
— Une cour de justice internationale (S. Reinach). 397
— Les conventions et déclarations de La Haye (S. Reinach). 397
— Notes de Madison sur la Convention fédérale de 1787 (E.). 433
SÉCHÉ, Les guerres d'enfer, nouvelle édition (L. R.). 356
SEILLIÈRE, Mme Guyon et Fénelon (F. Bd.) 135
SERTILLANGES, Saint Louis (H. de C.) 12
SEVESTRE, Etude critique des sources de l'histoire religieuse de la Révolution en Normandie (E. W.). 448
SHAW, La Conférence de la paix (S. Reinach). 213
SHORTT, Les effets économiques de la guerre sur le Canada (L. R.). 409
SMODOLAKA, Les revendications territoriales Yougoslaves (F. Bertrand) 237
Sokolow (Nahum), Histoire du sionisme (S. Reinach). . . . 450
STANOYEVITCH, Le rôle des Serbes de Hongrie (F. Bertrand). 436
STERN (A.), Histoire de l'Europe, 1815-1830, 3, 3e éd. (R.). 249
STOREY, Le Fakhir (M. G. D.). 384

Pages

STRÉJOFF, Les luttes politiques des Bulgares macédoniens (F. Bertrand) 457
STURDZA, Avec l'armée roumaine (A. Chuquet) 5
SUDRE, Grammaire française, cours moyen (Prospero). . . . 133
SUÈS, La révolution genevoise, par A. GUILLOT (R. G.). . . . 471
SUSMEL, Le droit italique de Fiume (F. Bertrand). 198
TAFRALI, Mélanges d'archéologie et d'épigraphie byzantines (My).
— Topographie de Salonique (My) 104
TCHERNOFF, Les Nations et la Société des Nations (A. Meillet) 394
— (L. Roustan) 445
TCHOBANIAN, La Roseraie d'Arménie (A. Meillet) 263
TENDA (Rémo), L'effort (Marc Citoleux) 119
THOMSEN, Articles et études, I (L. P.). 385
TILLEY, L'aurore de la Renaissance française (L. Roustan). 32
TISSIER (Mgr), Tâches idéales (F. Bd.). 135
TRUC. D'une organisation intellectuelle du pays (F. Bd.). . 152
UHL, Winileod, II (F. Piquet) 469
ULLMANN, Le latin substitué à l'allemand;
— Cicéron contre Catilina (S. Chabert). 222
VACCARI, Fragments grecs d'Ezéchiel (A. L.). 125
Vallier (Journal de Jean), IV, p. H. COURTEAULT (R.) 244
VAN HAMEL, Les théories dans la littérature hollandaise du XVIIe siècle (L. R.) 34
VARENNE, L'Allemagne dans la guerre mondiale (L. Roustan). 454
VAUGHAN, Le Contrat social (L. R.). 36
VÉLIANOFF, Un peuple calomnié (F. Bertrand) 418
VERGEOT, Le crédit et l'industrie, la conception du Saint-Simonisme (E. d'Eichthal) 94
VERRIER, Le Slesvig (P. O.) 440
VICTOROFF-TOPOROFF, La première année de la Révolution russe (S. Reinach). 217
Vie (la) catholique dans la France contemporaine (L. Roustan). 194
— (Albert Houtin). 209
Virgile, p. PLESSIS et LEJAY (F. Bertrand). 133
VOINOVITCH, Yougoslaves et Autriche (A. C.). 17
— (F. Bertrand). 309
VUILLARME, Morceaux choisis sur la guerre libératrice (P. O.). 453
WEILL (R.), La fin du moyen empire égyptien (E. Naville). 421
WELVERT, Notes et souvenirs de Théodore de Lameth (A. Chuquet). 427
WETTER, Le fils de Dieu (A. Loisy). 427

Pages

WHITFORD, La réputation de Mme de Staël en Angleterre (L. R.) 106
WILDENSTEIN, Un pastel de La Tour, le président Rieux (H. Buffenoir) 258
X*** (général), Vaincre (F. Bd.) 94
ZEILLER, Etudes de terminologie historique (P. de Labriolle) 131
ZEILLER, Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain (P. de Labriolle) 331
ZOEPP, Marguerite Ebner (F. Piquet) 468
ZORETTI, Education, essai d'organisation démocratique (L. Roustan) 192

QUESTIONS ET RÉPONSES

Balzac fut-il décoré ? 55
Barère, correspondant de Napoléon 55
En buste 55
Cabale ou grève 55
Cautèle cauchoise 55
Célérité et Congrès 55
Chimie (la) à la guerre 55
Cigale et fourmi 55
Corinne, ville d'Italie 56
Corse (lettres sur la) 56
Cousin et le style du XVIIe siècle 56
Cygne de l'Avon 56
Danser devant le buffet 56
Démordre 56
Mme Deshoulières et Voltaire 57
Entre la coupe et les lèvres 57
Epouvante (fin qui) vaut mieux qu'épouvante sans fin . . . 57
Facilone 57
Fénelon et la Terreur 57
Germinant 58
Idéophobe 58
Jacobins à la demi-solde 58
Heures (les) blessent, la dernière tue 58
Histoire littéraire (à refaire tous les quinze ans) 58
Lachambaudie et les Fleurs de Villemomble 58
Masque (porter un) pour porter la couronne 58
Mémoire, sensation continuée 58
Mérimée et l'Alsace 58

pages
Mirabeau et l'argent de la cour. 59
Militariser. 59
Moi, leur ami, j'aime mieux qu'ils me pendent. 59
Officiers (ou membres du bureau). 59
Outil universel. 59
Paix boîteuse et malassise. 59
Peine du roi (la) est la paix du savant. 59
Plancher (le) de la victoire. 59
Praefke. 59
Rabelais et Mézeray. 60
Santillane (les Français à). 60
Serurier ou la Vierge d'Italie. 60
Surnoms de corps d'armée. 60
Treschier ou tresquer. 60

ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séances du 6 décembre 1918 au 13 août 1919 (Léon Dorez).

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES N^os DE L'ANNÉE 1919

Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Bulletin de la Maison française de Columbia university.
Journal of the France-America Society and Bulletin de la Maison française.
Journal of the Society of the Oriental Research.
Nation tchèque (La).
Opinion.
Revue celtique.
Revue du XVIIIe siècle.
Revue des Etudes anciennes.
Revue des Etudes grecques.
Revue de l'histoire des Colonies françaises.
Revue de l'histoire littéraire de la France.
Revue historique.
Revue militaire générale.
Revue mondiale.
Revue de philologie française.
Revue philosophique.
Revue universitaire.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — **1er janvier** — **1919**

Fitzmaurice Kelly, Choix de vers espagnols ; Revue de l'Institut historique et géographique brésilien, LXXVII (G. Cirot).

Estieu, Lo Romanceiro occitan (F. Bertrand).

Lanzac de Laborie, Correspondances du siècle dernier (A. Chuquet).

J. Reinach, Les Commentaires de Polybe, XIV. (A. Chuquet).

Marc, Notes d'un pilote disparu ; Schreiner, La détresse allemande ; Herval, Huit mois de révolution russe ; Sturdza, avec l'armée roumaine ; A. Chevrillon, Près des combattants (A. Chuquet).

Novakovitch, Problèmes yougoslaves (F. Bertrand).

Rivas, La Lituanie sous le joug allemand, le plan annexionniste allemand en Lituanie ; La Revue baltique, septembre 1908 (A. Meillet).

L'Alsace et la Lorraine veulent et doivent rester françaises (H. de Curzon).

A. Brisson, Le théâtre pendant la guerre ; Sertillanges, saint Louis ; Guerlin, sainte Thérèse ; Focillon, Les peintures du musée de Lyon ; Léon, La renaissance des ruines ; Clouzot, Pierre Ranson ; Alexandre Dumas, Histoire d'un casse-noisette (H. de Curzon).

Pyrénées ariégeoises (F. Bd.).

L'Hommage français : L'effort politique et charitable de l'Amérique latine ; Adam, Le Brésil ; Leygues, La Pologne ; La protestation des peuples martyrs ; Bompard, Andler et Wetterlé, Notre Alsace et notre Lorraine ; Haraucourt et A. Michel, Nos villes martyres françaises ; Mme Reboux et L. Pasquet, L'effort de nos pays envahis ; D. Vincent et L. Millevoye, L'effort de l'aviation (A. C.).

L. de Santi, Les demoiselles de Boussans ; Retté, Ceux qui saignent ; Schmitz Sous la rafale ; Jörgensen, La réponse du mauvais serviteur ; Voinovitch, Yougoslaves et Autriche ; C. Fallet, Notes d'une internée française en Allemagne ; W. Breton, Les combats de Steenstraat ; Passelecq, La magistrature belge contre le despotisme allemand (A. C.).

Académie des Inscriptions.

The Oxford Book of Spanish Verse. XIII-XX Century, chosen by James Fitzmaurice-Kelly. Oxford, 1913.

M. James Fitzmaurice-Kelly est l'auteur d'une *Littérature espagnole* assez connue pour que son nom seul soit une recommandation suffisante en tête d'un recueil de morceaux choisis de poètes espagnols.

Le petit volume, élégamment relié, qu'il offre aux étudiants comme livre de texte et au public comme livre de chevet, mérite un accueil très favorable, par les garanties toutes spéciales qu'il apporte du discernement avec lequel il a été constitué, par l'introduction et les notes bio-bibliographiques qui y fournissent les renseignements

essentiels sur les œuvres et les auteurs, par la très bonne impression et la règle orthographique employée (simplification et régularisation pour les textes anciens, accentuation moderne à partir de Moratin).

On a eu la bonne idée de mettre un index des poèmes d'après le premier vers de chacun.

G. Cirot.

Revista do Instituto historico e geographico brasileiro. Tome LXXVII. Parte I e II (1915-1916).

C'est un devoir très indiqué pour nous que de nous tenir au courant des publications brésiliennes comme celle-ci, qui est l'organe d'un institut scientifique fondé il y a juste quatre-vingts ans.

A noter parmi les travaux publiés dans ces deux volumes : *A colonizaçao da Capitania do Rio Grande do Norte até á occupaçao hollandeza* ; — *O bandeirismo no Brasil* (très curieux et très neuf aperçu de l'histoire de l'exploitation du Brésil par les Portugais) ; — *A correspondencia do barao Wenzel de Marshall, agente diplomatico do Austria no Brasil de 1821 a 1831* (d'après les dossiers des archives du Ministère des affaires étrangères de Vienne ; analyse des dépêches, rédigées en français, d'un témoin perspicace des événements qui amenèrent et suivirent la séparation de la colonie et de la métropole après le départ du roi Jean VI) ; — *O Brasil e a França no seculo XVI* (tentatives de colonisation française) ; — *Historia diplomatica do Brasil* (six conférences de M. Pinto de Rocha), etc.

G. C.

Prosper Estieu, **Lo Romancero occitan,** avec une traduction française in-8° 340 pages ; Castelnaudary, Société d'*Edicion occitana*, 37, rue de la Bata ; 1914.

Beau livre imprimé en 1914, mis dans le commerce en 1917 ; édition très soignée, — le fils a imprimé le livre du père, — comme les œuvres précédentes du « nouveau troubadour » ; nouveau ne veut pas dire jeune, Prosper Estien est né en 1860, à Fondaille en Lauraguais ; nouveau, ici, signifie : représentant actuel de la véritable tradition occitane, ou encore : félibre qui se rattache directement aussi bien par l'inspiration que par la langue, à Bernard de Ventadour, à Bertrand de Born, à Guilhem Figueras, etc., et, tout près de nous, à Auguste Faurès, mort en 1891, enterré debout à Castelnaudary.

L'œuvre de Prosper Estieu est considérable ; il a débuté dans le félibrige, en 1895, en publiant *lou Terradou* ; puis, sont venus : les *Bordous pagans*, 1899 ; — les *Flors d'Occitania*, 1906 ; la *Canson occitania*, 1908 [1] ; — enfin, le *Romancero occitan*, qui achève pour l'instant cet effort patient et génial grâce auquel le maître occitan a pu mener son œuvre à bien.

---

1. Voir dans la *Canson occitan*, la pièce dédiée *aux Tchèques*, dont je recommande la lecture à tous les Slaves libérés du joug de l'Autriche.

Le *Romancero occitan* comprend trente-six poèmes d'inégale longueur, aux mètres variés; le héros ordinaire en est Guillaume de Toulouse, neveu de Pépin le Bref, fidèle serviteur de Charlemagne, qui revêtit l'habit monacal le 29 juin 806 et mourut le 28 mai 813 dans l'abbaye qu'il avait fait bâtir à Gellone, aujourd'hui Saint-Guilhem-du-Désert, dans le diocèse de Lodève.

Dans ce livre, c'est toute une époque qui revit, le moyen âge énorme et redoutable, héroïque, épique et lyrique, vainqueur des Sarrazins, chevaleresque et pittoresque, rude et grossier parfois, mais aussi et plus souvent tendre et calin. Les belles pièces, pleines de vérité et d'ardeur, homogènes et puissantes, y sont nombreuses; par exemple, les *trois épées*, — *Aimeric de Narbonne*, — *le mariage d'Aimeric*, — (Aimeric est le père de Guillaume), *la délivrance de Narbonne*, — *la séparation des enfants d'Aimeric*, — *le Couronnement de Louis*, et toutes les autres, ou presque, parmi lesquelles il faut citer, parce qu'elles resplendissent vraiment, *la bataille de Villedaigne*, et la dernière surtout, *le moine de Gellone*.

Les vieux trouvères avaient écrit le *Romancero français*; en 1887, Félix Gras, l'ancien capoulié du félibrige, un peu oublié, nous avait donné *le Romancero provençal*, et, en 1881, *Toloza*, chanson de gestes en XII chants; Prosper Estieu nous offre aujourd'hui *le Romancero occitan*; son œuvre qui semble parfois dépasser celle de son devancier immédiat, met le point final au cycle héroïque et légendaire. Il faut la lire et la garder.

Félix Bertrand.

Correspondances du siècle dernier, documents inédits publiés avec des avertissements et des notes, par L. de Lanzac de Laborie. Paris, Gabriel Beauchesne, rue de Rennes, 117. 1918.

Le volume renferme deux importants morceaux inédits, accompagné chacun d'une notice et de notes où nous trouvons, comme dans toutes les publications de l'auteur, une scrupuleuse exactitude, un profond savoir et une sagacité pénétrante.

M. Lanzac de Laborie nous donne d'abord une correspondance de 1836 entre Thiers et le comte de Sainte-Aulaire au sujet du duc d'Orléans qu'on projetait d'envoyer à Vienne et de marier avec une princesse autrichienne. Il y a là des lettres charmantes de Saint-Aulaire, l'habile ambassadeur qui sait glisser le conseil sous le compliment et parachever l'éducation diplomatique de son « cher patron », de son ministre Thiers, pour lequel il a d'ailleurs une vive sympathie. Les lettres de Thiers n'offrent pas moins d'intérêt; il y montre l'étendue de ses connaissances et la souplesse de son esprit. Celles de la reine Marie-Amélie sont d'une mère chrétienne; celles du duc d'Orléans nous semblent être tout à l'honneur de ce prince aussi hardi dans les idées que chevaleresque dans les manières.

Cette correspondance sur *Un projet de mariage du duc d'Orléans* est suivie d'une autre correspondance plus intéressante, à notre avis, et plus instructive encore, composée de quarante-sept lettres de Leopold I à Thiers. Ces lettres renferment nombre de germanismes et d'anglicismes : Leopold était allemand de naissance et il avait passé quinze ans en Angleterre. Mais il manie avec aisance le français des diplomates du temps ; il parle de questions importantes ; il est homme d'expérience et il s'efforce de juger les choses avec impartialité ; il veut maintenir la paix générale et, comme il dit, empêcher le mal et faire le bien. Il déplore en 1836 que Louis-Philippe n'ait pas secondé Thiers dans les projets d'intervention espagnole. En revanche, quatre ans après, il tâche de retenir et de modérer Thiers qui se montre disposé à défier l'Europe. En 1848, il prédit à Thiers un grand rôle et une influence hors de pair : « Vous devez rester notre dernière et grande réserve ». Sous le second Empire, il échange avec Thiers des réflexions sur la guerre de Crimée et sur celle d'Italie, sur « la Société politique de l'Europe », sur la Belgique, « voisin utile et paisible dont l'attitude ne peut que faire du bien ». Leopold I avait une grande confiance dans Adolphe Thiers et il ne cesse pas de lui exprimer son amitié sincère, de lui rappeler de « bonnes anciennes causeries », de souhaiter longue vie à un homme d'État qui doit encore « rendre d'immenses services à la France ». A. Chuquet.

Joseph Reinach. **Les Commentaires de Polybe**. Quatorzième série. Paris, Fasquelle, 1918. In-8°, X et 492 p, 3 fr. 50.

On relit volontiers cette suite d'articles et comme toujours, on admire la compétence de Polybe, son savoir étendu et varié, sa sagacité. Le premier article est du 16 juillet 1917, et le dernier du 30 septembre. Ce sont, comme dit l'auteur, des pages inquiètes et qui annoncent l'orage : la politique prime la stratégie, et elle vaut à l'Allemagne de grands succès, à l'Entente des déboires et des désastres. Les gouvernements de l'Occident ont commis des fautes graves. « Celui-ci s'est fatigué de la stabilité d'un commandement glorieux entre tous ; celui-là s'est refusé à l'unité du commandement, jusqu'au jour où il remerciera la défaite de l'avoir imposée ; un troisième attend, lui aussi, la défaite avant de sévir contre les propagandes scélérates qui, de l'intérieur, contaminent la tranchée. Ici, une assemblée condamne, sur la parole d'un ministre, les offensives de grand style ; là, une autre assemblée retient à l'arrière des soldats qui, au front, eussent conjuré ou du moins atténué la défaite ». Or, en cette même année 1917, la politique dirigeait les armées de l'Entente, mais les Dioscures, Hindenburg et Ludendorff, régnaient seuls dans les camps allemands [1]. A. Chuquet.

---

1. On remarquera surtout les articles sur la Russie et sur Kerensky et Kornilof, et les p. 230-233 sur les expéditions de représailles.

Collection des Mémoires et récits de guerre. Paris, Hachette, 1918. In-8°, 4 fr. 50.

Notes d'un pilote disparu (1916-1917) par le lieutenant MARC. 223 p.

G.-A. SCHREINER, **La détresse allemande**, traduction de l'anglais, préface d'Ernest Lavisse. In-8°, XII et 244 p.

Huit mois de révolution russe (juin 1917-janvier 1918) par René HERVAL. In-8°, 216 p.

Lieutenant Michel STURDZA, **Avec l'armée roumaine**. Préface de M. Lacour-Gayet. In-8°. 235 p.

Écrites à la hâte au fur et à mesure des événements, les *Notes d'un pilote disparu* nous initient à tous les détails de la vie énergique et si périlleuse de l'aviateur. Lieutenant-pilote d'une escadrille du front, c'est le 6 août 1917 que le « disparu » dont un camarade a rassemblé les feuillets-manuscrits, partit pour la mission d'où il ne revint pas. Les observations qu'il fait, sont claires et pittoresques. Il montre à tout instant le calme courage d'un soldat qui a conscience du danger ; il ne cache pas les imperfections d'un service difficile, minutieux où les hommes ont d'inévitables faiblesses et négligences. Ces notes contrastent avec celles de Marcel Nadaud *En plein vol* dont nous avons rendu compte. Au contraire de Nadaud, le « disparu » est un homme grave et réfléchi; mais, lui aussi, trace un tableau fidèle de notre aviation et par son exactitude même, rend un touchant hommage à l'héroïsme de ce corps d'élite. Il a d'ailleurs le vif amour de son pays : il a la saine et sainte haine des Boches qui lui ont tué ses amis les plus chers, qui ont fait indiciblement souffrir son père, sa mère et sa sœur ; il se souvient, comme il s'exprime, de l'attaque odieuse des ennemis, de leurs procédés ignobles, de la misère où ils ont plongé les régions envahies, de leurs bombardements inutiles, du martyre qu'ils ont infligé aux prisonniers, de toutes les beautés, de toutes les élégances qu'ils ont détruites.

Le livre de M. Schreiner, *La détresse allemande*, est un livre excellent. L'auteur a de ses propres yeux et pendant quatre années observé les difficultés alimentaires de l'Allemagne et il a vu fonctionner la gigantesque machine. Il connaît les langues ; il vivait avec toutes les classes de la nation ; il savait saisir le fait essentiel et il est fort intelligent, il a l'esprit perspicace et pénétrant, il obtint tous les renseignements parce qu'on voulait, parce qu'on croyait par lui peser sur les neutres et influencer l'opinion du monde. Ce que nous remarquerons avec lui, c'est la résignation du peuple qui consentit à subir de cruelles privations et d'affreuses souffrances ; mais c'est aussi la désorganisation d'un gouvernement inquiet qui passait brusquement de la prudence à la violence ; c'est la rapacité et en même temps la toute puissance des fournisseurs de guerre et des accapareurs, de ceux que M. Schreiner appelle des requins. L'ouvrage renferme une foule de détails curieux et saisissants non seulement sur la vie économique et

sur les emprunts de guerre, mais sur l'état des esprits et sur les rapports des sexes en Allemagne et en Autriche. Les conclusions de M. Schreiner ne sont pas moins intéressantes et elles font honneur à sa clairvoyance ; bien avant l'armistice, il annonce la révolution et la mort du junker, la fin d'une caste « égoïste et présomptueuse » [1].

La fin du livre de M. René Herval, *Huit mois de révolution russe*, est brusquée. Mais l'auteur — qui faisait partie d'un groupe d'artillerie lourde — s'efforce d'être impartial, d'être, à l'égard des Russes, comme il dit, à égale distance de l'amitié et de la haine, « car l'amitié est morte, et la haine ne sert de rien ».

Il a suivi de près les événements depuis le gouvernement de Kerensky jusqu'à la dissolution de l'Assemblée Constituante, et il tâche d'en dégager le sens et la portée. Selon lui, la révolution slave, si pleine de larmes et de sang et aussi de hontes, ne pouvait être que ce qu'elle fut. L'idée de la patrie était obscure : une fois le tsar disparu — et lui seul symbolisait aux yeux de la foule l'ensemble de l'Empire — la propagande défaitiste put se développer à l'aise. La bourgeoisie n'avait pas le cœur viril ; murée dans son égoïsme et sa lâcheté, elle ne sut que gémir et se cacher. Les socialistes la dénoncèrent, la déclarèrent seule coupable, l'accusèrent de condamner le prolétariat à la faim, et le peuple, inquiet, voyant la mauvaise organisation, le manque de transports et la croissante diminution du travail, se jeta dans la guerre civile au nom de la paix immédiate et du partage des terres.

On trouve donc dans le livre de M. Herval nombre d'impressions et de documents qu'il faut connaître.

Certains « coups d'œil » sont remarquables, notamment le tableau du bourgeois jouisseur, imprévoyant, insouciant du lendemain, plein de suffisance, et « au moral, une véritable loque », gémissant sur toutes choses, criant à chaque instant que *c'est affreux* et restant, au coin de son feu, laissant les autres tenir tête à l'émeute, se contentant de dire qu'on ne sait où l'on va, que la Russie n'est plus la Russie d'avant la guerre.

Citons encore les pages que l'auteur consacre à la foule, à la masse ignorante, paresseuse, apathique, superstitieuse, n'écoutant que les charlatans de la politique et qui croit que le plus sûr, le plus simple, c'est de combattre Moloch, d'anéantir le capital qu'elle regarde comme la cause de la guerre.

M. Herval n'oublie pas les soldats. Il les a vu manquer l'exercice pour assister à un meeting, pour vendre des cigarettes à un carrefour fréquenté, pour regagner la caserne à l'heure de la soupe et avec une grande cuiller de bois puiser leur pitance dans le plat collectif.

1. P. 240, *Luchow* n'est-il pas mis pour Lützow, et Lützow doit-il être mis à côté de Scharnhorst et de Körner ?

On ne peut du reste que l'approuver lorsqu'il expose l'impuissance du régime établi par Kerensky, lorsqu'il peint ce « petit Bonaparte rasé » incapable de s'opposer au torrent, se faisant gloire de sa faiblesse, se piquant de tout concilier et de ne pas employer la force qui pourtant, comme les bolcheviks le lui disaient à la face, est l'accoucheuse des révolutions. « Pilote, sans génie et sans énergie, d'un navire en perdition, Kerensky refusa de donner le coup de barre qui l'aurait sauvé; il disparaît comme il avait gouverné, c'est-à-dire comme une ombre. Après les bavards, les violents ».

Quelle est la conclusion de M. Herval? Elle date du 3 avril 1918. Suivant lui, la Révolution ne touche pas au terme; les Russes souffriront encore et ils devront souffrir pour comprendre qu'il *y a au-dessus d'eux quelque chose dont ils sont solidaires* et qui est leur patrie, la Russie. Qu'ils comprennent cela, et la révolution, « au lieu d'être faite d'appétits égoïstes, recevra une signification humaine. Ce jour-là, la Russie trouvera sa place parmi les peuples libres; elle aura acquis un idéal, une âme ».

L'ouvrage du lieutenant roumain Sturdza nous ramène aux Russes, à ces Russes qui furent, dit l'officier, les maîtres de l'heure, à ces « énigmatiques alliés », ces « géants blonds aux yeux dangereux », ces « Slaves insaisissables ».

On verra dans ce livre comment la Russie, après leur avoir donné sa parole, ne fit rien pour soutenir les Roumains et les trahit. M. Sturdza reconnaît — dans la première partie de la campagne — l'insuffisance de l'état-major roumain et de certains grands chefs qui commirent des fautes graves. Mais il accuse justement les alliés moscovites d'avoir causé le désastre. La discipline n'existait plus parmi les Russes : Kerensky l'avait détruite en ordonnant la suppression des marques du respect extérieur, la suppression de la peine de mort, la suppression de l'autorité des officiers désormais remplacés par les Soviets des soldats. Ces trois mesures prises par Kerensky venaient-elles de Berlin, comme dit M. Sturdza? En tout cas, les officiers russes furent chassés des régiments, bafoués, massacrés — et M. Sturdza affirme qu'ils firent leur devoir tant qu'ils eurent dans les mains des moyens d'exécution. En tout cas, M. Sturdza vit les Russes de Jassy insulter le roi Ferdinand et décider l'établissement de la République en Roumanie; il les vit se débander; il les vit incapables de « secouer le manteau de torpeur et d'ignominie qui les écrasait »; il les vit « traîtres à leur engagement et, ricanant, abandonner en masse le front roumain qu'ils avaient juré de seconder au moins par leur présence »; il les vit profiter de leur nombre et de l'apparition des Allemands pour attaquer lâchement par derrière leurs alliés de la veille et égorger les faibles garnisons roumaines de Moldavie et de Bessarabie.

L'héroïsme de ses compagnons d'armes console M. Sturdza. Dans tous les combats auxquels il a pris part, dans les marches où l'on avait parfois de la boue jusqu'aux genoux, les Roumains ont montré bravoure et endurance. Ils ont tenu longtemps ; ils ont accompli des prodiges, et, malgré la Russie, malgré l'idée que leur résistance n'aurait pas de lendemain, que leurs pertes étaient irréparables, que les rangs de l'adversaire se renouvelaient sans cesse, ils ont lutté avec ardeur et avec conscience. Ils durent signer la paix de Bukarest ; mais ils gardaient confiance dans leurs grands et vrais alliés ; ils attendaient l'heure de la justice, l'heure du final et victorieux soulèvement contre des « masses d'ilotes et d'esclaves », et cette heure a fini par sonner.

Les pages de M. Sturdza, crayonnées au hasard des étapes et des cantonnements, sont souvent émouvantes. Certains chapitres, comme celui qu'il consacre à l'hiver terrible de janvier-mars 1917, rendent toute « l'horreur vécue », et l'auteur sait nous montrer comment « au pays moldave, terrestre géhenne, vallée de douleurs et de larmes, ses compatriotes touchèrent le fond de la souffrance humaine ».

Ce livre mérite d'être accueilli avec estime et sympathie, nous dirons même avec reconnaissance par tous les amis de la Roumanie.

A. Chuquet.

André Chevrillon, **Près des combattants**. Paris, Hachette. In-8°, 268 p. 4 fr. 50.

On applaudira de nouveau au talent de M. Chevrillon qui sait si bien observer, si bien évoquer hommes et choses. Il a observé, évoqué la guerre et l'existence des combattants et leurs sacrifices et leur âme. Ce ne sont pas seulement, comme il dit avec modestie, des notes et des croquis qu'il apporte de ses voyages aux armées ; ce sont de vrais et superbes tableaux.

Un grand article, écrit en 1914, *La France qui s'est levée*, sert de préface au livre. Il rappelle l'unanime élan des Français contre l'agresseur et comment ils virent aussitôt l'essentiel, comprirent à l'approche du suprême péril qu'il fallait tout laisser pour aller combattre comme David contre le géant.

Vient ensuite la peinture de l'Argonne et de la Champagne, de l'Artois et de la Picardie. L'auteur admire la foi de nos soldats et l'obstination des Britanniques ; il décrit le front de la bataille, le ravage des Allemands, Reims et le « sublime cadavre » de sa cathédrale, les ruines d'Arras, les alentours du Mont Saint-Eloi, la vallée de l'Ancre.

On ne peut que recommander au lecteur cette œuvre d'un de nos meilleurs écrivains et de nos meilleurs psychologues. Très peu, parmi nous, ont su montrer et mettre en relief avec autant de puissance et autant d'art les idées qui animent les combattants. Français, Anglais, Allemands, défilent devant nous, et M. Chevrillon a fortement marqué

leur caractère. N'oublions jamais, comme lui et ainsi qu'il s'exprime, que les Allemands ont, « pour mener la guerre plus vite et plus droit vers le but, violé toutes les lois humaines et divines ».

A. CHUQUET.

Stoyan NOVAKOVITCH, **Problème yougoslaves**, brochure 132 pages, librairie Pochy, 52, rue du Château, Paris, 1915 ; 0 fr. 50.

Il faut relire et méditer ces pages, les dernières probablement que le vieux maître barbu mort subitement à Nich, croyons-nous, il y a juste trois ans, ait écrites et qui sont comme son testament de politique extérieure. Après avoir examiné les origines des revendications yougoslaves, fondées sur l'unité de race et l'évolution des masses populaires, les obstacles que ces revendications ont successivement rencontrés au cours des siècles passés ; après avoir dit quels pays l'État yougoslave doit comprendre, suggéré de quelle façon ces pays pourront être administrés (suisse ou américaine), l'ancien président du Conseil serbe envisage les deux conceptions possibles du yougoslavisme : l'une comprenant les Bulgares « qui ne peuvent être rangés nulle part en dehors des Yougo-Slaves » (p. 29) ; l'autre ne comprenant « que les Yougo-Slaves de l'ouest de la péninsule jusqu'aux Alpe-Noriques ». Il est malheureux que le vieil historien soit mort avant la défaite bulgaro-magyare ; il nous dirait aujourd'hui, avec son autorité incontestée, quelle conception du yougoslavisme les Serbes doivent adopter. Mais, comme il désirait avant tout « un avenir de paix et de civilisation », on peut supposer qu'il pencherait maintenant vers un yougoslavisme qui admettrait la Bulgarie repentante et châtiée comme il convient. Il semble en effet qu'après avoir fermé les arsenaux et les usines de guerre des Bulgares, leur avoir interdit d'instruire des officiers et de former des cadres, de manière à les mettre hors d'état de nuire ; après avoir mis la main, pour quelques années, sur leurs moyens de transports, leurs mines et leurs roses, il y aurait lieu de songer, dès à présent, à faire naître une démocratie bulgare ; d'encourager ses efforts contre la tyrannie et l'obscurantisme. Le président Wilson a soulagé l'Allemagne toute entière en l'aidant dans son lent accouchement d'un gouvernement qui ne serait pas à la fois « impérial et démocratique », pour nous servir d'un mot désormais célèbre ; — à la démocratie serbe d'induire en démocratie sociale la Bulgarie humiliée ; si elle y parvient, elle aura encore bien mérité de l'humanité.

Félix BERTRAND.

C. RIVAS. **La Lituanie sous le joug allemand**, 1915-1918. *Le plan annexioniste allemand en Lituanie*. Lausanne (librairie La Nationalité), 1918, in-8°, 700 p.

Revue Baltique (directeur O. TOUPIN). Paris (5 bis rue Schoelcher), n° 1 (septembre 1918), in-4°, 32 p.

Le traité de Brest-Litovsk, en détachant absolument de la Russie les provinces baltiques et la Finlande et en les faisant passer — provi-

soirement — sous l'influence allemande, a posé une question grave. Si l'état de choses créé par la défaillance de la Russie avait été maintenu en une mesure quelconque, les dizaines de millions d'hommes qui constituent les nations slaves auraient été privées de leur principal accès à la mer, et la Baltique serait devenue en fait un lac allemand. Il importe donc beaucoup d'étudier les populations riveraines de la Baltique et de savoir en quelle mesure elles sauront par elles-mêmes réagir contre l'emprise allemande.

Le livre de M. C. Rivas est une publication du nationalisme lituanien qui a en Suisse son centre principal. On n'y cherchera pas des informations désintéressées et de caractère scientifique. L'à peu près qui caractérise ce livre se voit dès les premières pages, où l'on apprend que la nation lituanienne serait venue de l'Inde... à l'époque de la migration des peuples : si l'auteur avait su que des linguistes ont soutenu — avec d'assez bons arguments — que la région de la Baltique est le berceau des langues indo-européennes, et que sans doute les Lituaniens se sont peu éloignés de leur habitat ancien, son nationalisme en aurait sans doute été autrement flatté. Le livre est violemment anti-polonais : l'auteur ne paraît pas voir que la lutte des Lituaniens contre les chevaliers teutoniques au moyen-âge aurait eu vraisemblablement beaucoup moins de succès sans l'union de la Pologne et de la Lituanie. Et il oublie manifestement que, s'ils sont le fond de la population en Lituanie, les Lituaniens n'y sont pas seuls, et que toute solution de la question lituanienne devra tenir compte et des Polonais (en réalité ssns doute les Lituaniens polonisés) qui représentent un élément de la population important par la culture et par la richesse, et des Juifs, si nombreux dans les villes. Mais il reste que les aspirations lituaniennes, telles que la formule le petit groupe des intellectuels qui se chargent de représenter la nation, sont inconciliables avec une domination allemande. La *Taryba* qui administre le pays a résisté avec une belle fermeté à la force allemande qui occupe le malheureux pays lituanien dévasté par la guerre. En somme, le livre fait appel à l'appui de l'Entente, et l'appel mérite d'être entendu.

Publiée à Paris, la *Revue Baltique*, qui veut faire connaître au public français les Lituaniens, les Lettons et les Estes, fait plus encore appel à l'Entente. Le programme est raisonnable, et défendu sur un ton sérieux et sympathique. Il y est parlé un peu trop d'indépendance : piétinées depuis des siècles par tous leurs voisins, ces malheureuses populations aspirent naturellement à s'en rendre indépendantes, et cette aspiration est juste. Mais les nations peu nombreuses qui occupent le rivage des vastes territoires couverts par les nations de langue slave ne peuvent subsister que si elles savent se fédérer avec ces nations. Il y aura un *modus vivendi* délicat à trouver pour tenir compte à la fois du droit qu'ont les Lituaniens, les Lettons et les Estes d'avoir leur autonomie et du besoin qu'ont les peuples

slaves d'accéder à la mer Il est à souhaiter que la *Revue Baltique* apporte des données précises, et qu'elle fasse connaître notamment la charmante littérature populaire qui est l'honneur des Lituaniens et des Lettons. En révélant au public français le caractère à la fois sérieux et original des populations baltiques, elle rend un grand service, et elle mérite d'être chaudement encouragée.

A. Meillet.

L'Alsace et la Lorraine veulent et doivent rester Françaises (1648-1918). Études historiques, documents, déclarations, etc.... Paris, Fischbacher, 1 vol. in-4° de 106 p. av. cartes et reprod. Prix : 12 francs.

Il y a d'heureuses coïncidences. Ce livre est sorti de presse et a pu être mis en vente le 11 novembre, jour même de la libération de nos provinces ravies par nos ennemis, si arrogants en 1871, si plats aujourd'hui. Il est comme la suite de celui que le zèle patriotique du même éditeur avait fait paraître voici deux ans, et que j'ai signalé ici : *La France et l'Alsace à travers l'histoire* (Chiffons de papier qui n'ont pas été déchirés).

Celui-ci avait M. Rodolphe Reuss pour auteur. Celui-là, dû à la collaboration de plusieurs historiens, rapproche, de quelques études rétrospectives ou historiques, les déclarations et les discours les plus importants provoqués, pendant les dernières années de guerre, par la question de l'Alsace-Lorraine.

Il suffira de les citer pour en dire l'intérêt. M. Paul Labbé a écrit l'*Avant-propos*, au nom, en quelque sorte, du Comité « L'Effort de la France et de ses alliés » dont il est secrétaire. M. Jacques Flach a présenté l'œuvre en une vibrante et documentaire *Introduction*. M. V. H. Friedel a fait justice des *Prétentions des Allemands sur l'Alsace et la Lorraine*, en un chapitre dont l'intérêt est encore accru par deux cartes inédites, dressées par lui, de l'*Alsace en 1648* et de la *Lorraine en 1766*, cartes spéciales où sont figurés tous les territoires individuels, leurs morcellements, les limites linguistiques, etc. M. Flach, encore, a dit *Le retour de l'Alsace à la France sous Louis XIV*. M. Reuss a intitulé *1648, 1789, 1848* ses souvenirs et ses vœux.

Puis ce sont les déclarations, les protestations de 1871 (Émile Keller, Jules Grosjean, et celle de Bordeaux que signa Gambetta), de 1874 (Teutsch, au Reichstag), de 1897 (Jacques Preiss, au Reichstag). Puis, les discours prononcés cette année, à la Sorbonne et à Bordeaux (Siegfried, Dubost, Deschanel, Pichon, Barrès, Clémenceau, Laugel, Lebrun, etc.).

Enfin, comme reproductions, voici les deux tableaux de Théophile Schuler : le docteur Küss, dernier maire de Strasbourg, au milieu des ruines (c'est à sa mémoire qu'est dédié l'ouvrage), et « le Renard prêchant dans les ruines du Temple » (tableau détruit), et la photo-

graphie de la Lettre autographe du roi de Prusse, Guillaume, adressée en 1870 à l'impératrice Eugénie, et que celle-ci a récemment déposée aux Archives Nationales.

On ne saurait trop louer le soin que l'éditeur G. Fischbacher a donné à cette publication, où il se montre si bien, selon le mot de M. Flach, « doublement patriote ».

Henri DE CURZON.

ADOLPHE BRISSON. **Le Théâtre pendant la guerre**. Paris, Hachette, 1 vol. in-12. 3 fr. 50.

Tout ce qui est document de l'esprit humain est précieux à recueillir et intéressant à noter. On s'en apercevra facilement à la lecture de ce volume, d'ailleurs attachant en soi et comme critique, qui représente la 9e série des articles du rédacteur au *Temps*. Nous savons que pendant les quatre années de guerre qui viennent de s'écouler, si l'on n'a guère tenté la chance des œuvres nouvelles, le répertoire et les reprises de succès reconnus ont fructueusement alimenté les théâtres parisiens, un public cosmopolite, et nombreux comme aux années d'Exposition Universelle, ne cessant de leur demander un allègement aux soucis du jour, une brève distraction pour de brèves *permissions*. M. Adolphe Brisson, on le sent, n'étudie pas seulement les œuvres de plus de valeur inscrites aux programmes (il a fait un choix); il interroge l'effet produit sur les spectateurs, il déduit des principes, remonte aux causes, prévoit des conséquences. Et son livre en prend d'autant plus de vie.

H. DE C.

L'Art et les Saints : **saint Louis**, par A. D. SERTILLANGES ; **sainte Thérèse**, par Henri GUERLIN. Paris, H. Laurens, in-12 (chaque vol. de 64 p. illustré, 2 fr. 40).

J'ai déjà signalé cette petite collection, qui s'est proposé, au cours de la vie des saints, de mettre en lumière les peintures, miniatures, vitraux... où ils figurent et qui ont cherché à en transmettre les traités et les actes à la postérité. L'idée est intéressante et le résultat curieux. On ne peut s'empêcher de trouver quelque disparate dans le rapprochement des images documentaires et à peu près authentiques avec celles qui sont pure fantaisie. Mais il est vrai que les premières sont rares, et que les autres peuvent relever de l'art le plus élevé. Il serait à souhaiter toutefois que le texte fît corps avec l'illustration, autrement dit, que l'auteur du volume prît soin de commenter, d'encadrer de son texte les documents ou les représentations plus modernes. M. l'abbé Sertillanges, au cours de sa très attrayante biographie de saint Louis, portrait en raccourci mais alerte et vivant, n'y fait aucune allusion. M. Guerlin, pour parler de sainte Thérèse, ce dont il s'est acquitté avec charme, a songé davantage à la façon

dont elle a été peinte,... et qui est malheureusement si médiocre. — Une table chronologique de ces représentations figurées achève de justifier le but de l'ouvrage.

H. DE C.

Collections publiques de France : **Le Musée de Lyon, peintures**, par Henri FOCILLON. Paris, H. Laurens, 1 vol. in-18 de 48 reprod. (Prix 2 fr. 40).

L'éditeur Henri Laurens avait déjà commencé une collection de catalogues-reproductions de *Musées et Collections de France*, et même le Musée de Lyon y figurait. Il faut espérer qu'il n'abandonnera pas cette entreprise, qui était fort belle et souverainement utile. Celle que nous annonçons aujourd'hui est d'un genre plus pratique. C'est le « Memorandum » que voudra emporter dans sa poche tout visiteur de musée. Une petite notice générale, sur l'histoire et l'évolution de la galerie en question, et les photographies des 50 œuvres principales, en voilà assez pour garder un souvenir vivant des heures passées. Souhaitons que ces petites brochures se multiplient au plus vite. Il n'en serait pas trop de 40 ou 50 pour la France.

H. DE C.

PAUL LÉON. **La renaissance des ruines**. Paris, H. Laurens, in-8° de 100 p. et 24 planches. (Prix 4 fr. 80).

Le but de ce très intéressant volume est essentiellement actuel et positif. Il s'agit de nous dire ce que sont devenus, au passage des hordes barbares et sadiques dont nous sommes aujourd'hui délivrés, les églises, les palais, les hôtels de ville, et plus spécialement, les maisons, les simples demeures rurales, les fermes et les chaumières ; et d'autre part, d'étudier comment on pourrait, au mieux, les reconstituer, les rétablir, en construire d'autres. Sur les mesures de protection adoptées, sur les projets de réparation, sur les procédés de reconstruction adaptée, pratique, esthétique avec simplicité, maints renseignements intéressants sont ici donnés, essentiellement compétents (l'auteur est chef des services d'architecture aux Beaux-Arts) et complétés de photographies inédites et de croquis de projets. Le livre, d'ailleurs éloquent, rendra de vrais services.

H. DE C.

Henri CLOUZOT. **Pierre Ranson, peintre de fleurs et d'arabesques,** 56 planches avec étude et catalogue de l'œuvre. Paris, H. Laurens, in-8° (Prix 5 fr.).

Voici encore une nouvelle collection, celle des *Grands Ornemanistes*. Elle sera appréciée : où trouverait-on ces documents spéciaux? Réunis ici en un album de planches hors texte, les « cahiers » de trophées, de bouquets de fleurs, de cadres, de guirlandes, de trumeaux, édités jadis par cet artiste trop peu connu du XVIIIe siècle, Pierre Ranson, nous représentent la plus rare variété de *motifs* Louis XVI.

Il était utile et suggestif de la proposer à l'étude de nos ornemanistes et même de tous nos amateurs de styles. M. Henri Clouzot, conservateur de la bibliothèque Forney, a mis sa compétence spéciale à ce choix judicieux de planches, mais non sans le faire précéder d'une monographie très neuve comme enseignement (les Ranson étaient une famille des Gobelins) et d'un catalogue de l'œuvre de l'artiste, qui est beaucoup plus copieuse qu'on n'imagine.

H. DE C.

Alexandre DUMAS. **Histoire d'un casse-noisette**. Paris, Hachette, 1 vol. in-12. Prix : 3 francs.

La Maison Hachette vient de faire passer dans sa *Bibliothèque Rose* l'un des plus jolis volumes de l'ancienne petite collection illustrée d'Hetzel : L'*Histoire d'un casse-noisette*. Je ne donne pas la chose comme sensationnelle. Mais peut-être n'est-il pas sans intérêt de redire à ce propos l'histoire de cet aimable volume.

Hetzel avait demandé un conte d'enfants à Alexandre Dumas. Celui-ci, qui venait sans doute de lire la traduction des Contes d'Hoffmann de Loëve-Weimars ou celle de La Bédollière, se souvint aussitôt qu'elle en contenait un, — par extraordinaire, — et des mieux tournés; et c'est « Le Casse-noisette et le roi des souris » qu'il apporta à son éditeur et que celui ci fit paraitre, en 1845, sous le nom du grand romancier avec les mêmes vignettes de Bertall que nous retrouvons également aujourd'hui. La préface n'en fait pas mystère, un surplus. Dumas se représente entouré d'enfants qui réclament de lui un conte. « Un conte ? leur dit-il ; soit ! en voici un ; mais il n'est pas de moi. Il est d'un Allemand nommé Hoffmann ». Et voilà l'honneur sauf... Cependant, qui ne conclurait de ces lignes que Dumas a prêté son étincelante imagination au conte original, qu'il l'a repris en sous-œuvre, et que toute la verve inventive du récit lui appartient ? Or, il n'en est rien. Il s'agit ici tantôt d'une traduction littérale, tantôt d'une paraphrase leste nent tournée, spirituelle, mais qui suit le texte pas à pas, et ses mêmes chapitres, en somme, d'une « belle infidèle » et rien de plus.

Quérard nous dirait probablement que c'est bien là le type d'une « collaboration à la Dumas ». Mais Quérard, lui-même, qui épluche en pamphlétaire toute l'œuvre d'Alexandre Dumas (dans ses *Supercheries dévoilées*) reste muet sur le compte du *Casse-noisette*, et, comme tout le monde, ne semble pas se douter de son origine... Après tout, Hoffmann y gagne plus qu'il n'y perd, et ceci fait lire cela.

H. DE CURZON.

Pyrénées ariégeoises, livret-guide touristique et économique du département de l'Ariège : 58 pages ; Fra et Cie, Foix, 1918.

Publication intéressante, ornée de jolies photographies ; on y trouve des notes précises sur le pays, qui est l'un des plus pittoresques de France et ses coutumes ; sur les villes d'eaux qui y sont nombreuses et assez courues ; et surtout sur les ressources agricoles et industrielles de la région ariégeoise. L'article sur les *possibilités économiques* de l'Ariège après la guerre, qui a été écrit par M. Ed. Pélissier, archiviste du département, mérite une mention spéciale ; on y lit que les industries électrique, métallurgique, textile ont augmenté leur puissance et amplifié leurs moyens, et que l'essor industriel de l'Ariège est lié intimement au développement de la force électrique. Par là, on voit que ce livret-guide, complété par une carte fort bien dressée des distances, ne s'adresse pas seulement aux voyageurs qui ne font que passer, mais encore aux ingénieurs et aux industriels qui ont des capitaux à faire valoir, ou mieux, aux Français que l'avenir de leur pays intéresse.

F. Bd.

— **Publications de la librairie Bloud et Gay (1918, in-8°).**

Sous le titre *L'hommage français* ont paru à cette librairie, au prix de 65 centimes, les brochures suivantes (Collection de « L'effort de la France et de ses alliés » :

— *L'effort politique et charitable de l'Amerique latine* (29 p.). Dans l'allocution qui sert de préface à la brochure, M. Stephen Pichon rappelle ce mot de Clémenceau : « S'aimer, ce n'est pas se le dire, c'est se le prouver ». Avec lui, MM. Lucien Poincaré, Ambroise Rendu, Ch. Guernier, E. Boutroux rendent hommage à l'effort de l'Amérique latine et M. Garcia Calderon conclut en nous apportant « les témoignages de l'admiration et de la reconnaissance de vingt nations, les plus jeunes républiques du monde », et en saluant l'union de la France et de l'Amérique latine, « la sainte alliance du présent et de l'avenir ».

— *Le Brésil*, par Paul Adam (46 p.). L'auteur raconte l'histoire du Brésil et insiste sur la communauté d'intérêts et d'aspirations dans la guerre que Brésiliens et alliés, sous leurs étendards unis, soutiennent pour la justice et la fraternité latine. La même idée est exprimée par MM. Chaumet, Barrès et de Magalhaes ; ce dernier, ministre du Brésil à Paris, déclare que le respect du droit est le bouclier de la morale internationale et que la justice deviendra, elle aussi, inviolable et universelle.

— *La Pologne*, par Georges Leygues (40 p.). La résurrection de la Pologne est l'un de nos buts de guerre. M. Leygues retrace l'histoire de ce malheureux pays dont la Prusse a provoqué le partage, et il demande que la Pologne reçoive enfin le prix de sa longue fidélité à son idéal d'indépendance nationale. Les déclarations qui terminent la brochure, signées de MM. Pichon, Denys Cochin et Bracke, témoignent de notre sympathie pour cette Pologne qui revit déjà puisqu'une armée polonaise a combattu sur notre front.

— *La protestation des peuples martyrs* : *Arménie*, par M. Tchobanian ; *Belgique*.

par M. Dumont-Wilden; *Pologne*, par M. A. Potocki; *Roumanie*, par Mlle Hélène Vacaresco; *Serbie*, par M. Cvijic; *Syrie*, par M. Chekri Ganem; *Tchéco-slovaques*, par M. Bénès (45 p.). Un représentant de chaque « peuple martyr » expose la misère et les justes revendications de ses compatriotes. La lecture de quelques pages suffira pour nous faire connaître l'histoire et les souffrances de ces nations si longtemps opprimées et qui luttaient et luttent encore pour le droit et pour leur renaissance. Comme dit M. Bénès, la France ne les abandonnera pas lorsque viendra le jour du règlement définitif des comptes.

— *Notre Alsace et notre Lorraine* par MM. Bompard, Ch. Andler et l'abbé Wetterlé (47 p.). M. Bompard montre l'âme française de la Lorraine à travers les siècles et il salue les bons patriotes, notamment le chanoine Collin, qui entretinrent dans le pays le feu sacré. M. Andler expose la tradition française de cette Alsace dont les sentiments sont si vivaces et si profonds que la puissante Allemagne n'a pu s'assimiler ce morceau de France. L'abbé Wetterlé tire la conclusion : l'Alsace et la Lorraine sont françaises ; il n'est pas besoin, pour le prouver, d'un plébiscite qui justifierait après coup l'attentat commis en 1871 contre le droit des gens.

— *Nos villes martyres françaises* (39 p.). La guerre allemande s'est acharnée sur les choses comme sur les hommes; elle a détruit les monuments et martyrisé nos villes. Ce martyre, MM. Edmond Haraucourt et André Michel en racontent les péripéties. Ils décrivent Senlis, Soissons, Reims, les villes où a passé la fameuse « Kultur » et ils montrent ce qu'est la manière des Allemands qui détruisent jusqu'à la ruine de Coucy après en avoir dressé des plans parfaits : « un mélange de sauvagerie et de pédantisme, de cuistrerie et de barbarie ».

— *L'effort moral de nos pays envahis* par Mme Alfred Reboux, directrice du *Journal de Roubaix* et par M. Léon Pasqual, député d'Avesnes. La superbe conférence de Mme Reboux est un tragique tableau des crimes allemands et des souffrances quotidiennes que subissait la population du pays conquis; elle se termine par un noble et saisissant appel aux femmes françaises qui ne sont pas encore au bout de leur devoir. Le discours de M. Pasqual fait revivre les heures lugubres que les prisonniers des régions envahies ont passées au fond d'une citadelle de Silésie.

— *L'effort de l'aviation et de nos aviateurs* par MM. Daniel Vincent et Lucien Millevoye (30 p.). M. Vincent expose les problèmes qu'il faut résoudre du triple point de vue de l'aviation de chasse, de l'aviation de reconnaissance, de l'aviation de bombardement, et les résultats obtenus : s'il voulait comparer ce que la France possédait au début des hostilités avec ce qu'elle possède actuellement, il faudrait comparer la colline Sainte-Geneviève de Paris avec le Mont-Blanc. M. Millevoye s'attache à démontrer la supériorité de nos pilotes et il célèbre leur esprit aventureux, leur bravoure, leur énergie, toutes les qualités qu'incarnait Guynemer. — A. C.

— *Les demoiselles de Boussans*, tel est le titre d'une étude de M. L. de Santi (tirage à part du tome VI des Mémoires de l'Académie de Toulouse) où il donne de curieux renseignements sur ces trois demoiselles qui doivent à d'Argenson une fâcheuse célébrité ; deux d'entre elles sortaient du Saint-Cyr de Mme de Maintenon qui fait sûrement allusion à elles dans ses écrits. Saint-Cyr eut, comme d'autres maisons d'éducation, ses vierges folles et ses brebis galeuses. — A. C.

Dans *Ceux qui saignent, notes de guerre* (Paris, Bloud et Gay, 1918. In-8°, 256 p. 3 fr. 50), M. Adolphe Retté retrace ses souvenirs du front et des hôpitaux militaires. Engagé volontaire à cinquante et un ans, afin d'être « bon à quelque chose pour la patrie », il a, de septembre 1914 à juin 1915, soigné les blessés et les malades dans un hôpital de Cannes, puis dans une ambulance du front, enfin dans un hôpital d'Aix-en-Provence. Il rend avec simplicité l'admirable endurance de nos soldats et leur héroïque gaieté, leur esprit frondeur, leurs rudes propos. On sent qu'il a vu et entendu ce qu'il raconte, et ceux mêmes qui ne partagent pas ses convictions, loueront son patriotisme et la noble joie qu'il témoigne lorsqu'il célèbre le triomphe du droit et la délivrance de notre pays qui faillit être « submergé à jamais sous un déluge immonde ». — A. C.

— M. André Schmitz, lieutenant de cavalerie, dans son volume *Sous la rafale, au service de l'infanterie, souvenirs d'un dragon pendant la grande guerre* (Préface de Pierre l'Ermite. Paris, Bloud et Gay, 1918. In-8°, 288 p., 4 fr. 50) se glorifie d'avoir servi dans l'infanterie qu'il aime, qu'il admire et dont le 31e est pour lui le glorieux symbole. Il narre quelques épisodes de la guerre dans l'Argonne et les combats où se signalèrent, pendant les attaques de mars 1915, les régiments parisiens de la 10e division. C'est non seulement un patriote, mais un croyant, un catholique convaincu et il a, selon son expression, accompli sa rude besogne avec ardeur et même avec enjouement parce qu'il est de ceux qui « se sentent en paix avec Dieu, qui croient à l'efficacité sublime du sacrifice et qui savent que de la mort jaillit la vie. » — A. C.

— Le petit volume de M. Johannes Jörgensen, *La réponse du mauvais serviteur* traduit du danois par Jacques de Coussange (Paris, Bloud et Gay, 1918, in-8°, 82 p., 2 fr.), répond aux attaques d'un Danois contre la *Cloche Roland*. Joergensen reproduit d'abord le texte de son adversaire — un pasteur Kirkeby — puis donne son commentaire. C'est faire beaucoup trop d'honneur à ce Kirkeby qui ne voit dans la *Cloche Roland* que de « la science de camelote », dans Joergensen qu' « une gouvernante hargneuse » et dans les lecteurs du livre que « des Madames hystériques ». Quoi qu'il en soit, Joergensen pense qu'il a autant de droit à défendre la Belgique que Kirkeby à défendre l'Allemagne et il a suffisamment prouvé dans sa réplique que les critiques de Kirkeby s'appliquent à ce même Kirkeby, que Kirkeby est « superficiel », que Kirkeby a une façon « indigne » de se servir des témoignages belges. Au reste, le ton de Joergensen, dans cette controverse, diffère du ton qu'il avait dans la *Cloche Roland* : il y a moins de colère et d'indignation ; l'auteur emploie plutôt l'ironie, une ironie spirituelle et légère qu'on sent et apprécie même dans la traduction. — A. C.

— Dans une brillante conférence qui renferme une quantité de faits, *Yougoslavie et Autriche* (Paris, Bloud et Gay, 1918, n° 123 des « Pages actuelles, in-8°, 46 p.), M. le comte Louis de Voinovitch décrit les efforts que les Yougoslaves n'ont pas cessé de faire contre les Turcs, puis contre les Autrichiens, contre « l'État tentaculaire, succursale de l'Allemagne » qui les opprimait avec une vigueur, une violence, une perfidie qu'on ne connaît pas assez en Europe. Il met en pleine lumière toutes les raisons qui conseillent la formation d'un État yougoslave capable d'opposer, de concert avec l'État tchéco-slovaque, l'État polonais et l'État roumain, une barrière infranchissable aux entreprises germaniques. C'est avec une noble vigueur et une réelle éloquence qu'il propose d'élever une muraille de poitrines slaves contre les empires de proie, qu'il jette ce beau cri de ralliement : « Strasbourg et Metz, Belgrade et Cracovie, Prague et Zagreb ! » — A. C.

— Dans les *Notes d'une interrnée française en Allemagne* (Paris, Berger-Levrault 1918. In-8°, 61 p., 3 fr.) Mlle Céline Fallet, institutrice en Pologne, raconte sur un ton simple les dures épreuves qu'elle a subies en Allemagne dès le début de la guerre à Berlin et durant la route jusqu'à la frontière suisse. La foule, à Francfort, ne faillit-elle pas l'écharper ? Chose incroyable, elle retrouva à Évian sa mère évacuée, et cela seul peint l'effroyable perturbation où la guerre jeta les familles françaises. Les souvenirs de Mme Fallet mère accompagnent le récit de l'odyssée de sa fille. Mme Fallet vécut a Damvillers, dans la Meuse, durant l'occupation étrangère. Elle retrace l'odieuse conduite des Boches : corvées des habitants et « travail d'esclave », internements, expulsions, pillage des maisons, les cloches et les statues du maréchal Gérard et du peintre Bastien-Lepage envoyées enAllemagne. — A. C.

— Le commandant Willy Breton, de l'armée belge, publie une relation des *Combats de Steenstraat* (Paris, Berger-Levrault, 1918, in-8°, 158 p. avec neuf cartes, 2 fr. 50, n° 155 des « Pages d'histoire »). On ignorait à peu près jusqu'ici la physionome de ces combats d'avril 1915 et leur importance. L'auteur marque d'après les meilleurs sources la grande part qui revint aux troupes belges dans l'échec qui fut alors infligé aux Allemands ; mais il n'oublie pas de mettre en relief l'héroïsme des Français qui secondaient l'armée du roi Albert : au printemps de 1915 comme sur l'Yser en 1914, Français et Belges ont lutté de concert pour briser l'effort des Boches qui tentaient de percer dans les Flandres. — A. C.

— M. Fernand Passelecq, dans son livre sur *La magistrature belge contre le despotisme allemand* (Paris, Berger-Levrault, 1918. In-8°, 139 p., 2 fr. 50. n° 152 des » Pages d'histoire ») raconte clairement, de façon fort intéresssante et avec nombre de documents en appendice, un des plus curieux épisodes du conflit qui mit aux prises l'oppresseur boche avec l'esprit de liberté resté si vivace dans la Belgique occupée : un groupe de Belges, dits activistes, prenant le titre de Conseil des Flandres et proclamant l'autonomie politique d'une partie du territoire national; la Cour d'appel de Bruxelles exerçant la prérogative légale qui s'appelle en droit belge le droit d'injonction et se formant le 7 février 1918 en assemblée générale pour ordonner de poursuivre les activistes dont deux furent arrêtés le lendemain ; le gouverneur général remettant aussitôt en liberté les deux prisonniers, déportant en Allemagne quatre présidents de la Cour et interdisant aux conseillers tout exercice de leurs fonctions; là-dessus tous les corps judiciaires de Belgique déclarant que, sans abdiquer leurs fonctions, ils suspendaient leurs audiences : le gouverneur général créant alors des tribunaux allemands en matière répressive et en matière civile. Mais la magistrature belge avait remporté sur l'Allemagne une victoire morale et dans le pays ds Flandres et en Wallonie la résistance civique s'ajoutait glorieusement à la résistance militaire. — A. C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 6 décembre 1918.* — M. Héron de Villefosse communique le texte d'une inscription votive découverte aux environs de Larochefoucauld (Charente). Cette inscription mentionne la déesse gauloise Damona, bien connue comme compagne d'Apollo Borvo, le dieu des eaux salutaires, à Bourbonne-les-Bains et à Bourbon-Lancy. Elle était sans doute placée dans un petit sanctuaire; le nom de Damona y est accompagné d'un surnom local d'origine celtique.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Auguste Barth, décédé. — Les votants sont au nombre de 32 ; majorité. 17.

	1er tour	2e tour	3e tour
MM. Bémont...	8	11	10
Mâle.....	8	16	21
Michon ...	13	5	1
Bulletins nuls..	3	0	0

M. Emile Mâle est proclamé élu par M. Paul Girard, qui préside la séance. Cette élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie procède ensuite à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Gaston Maspero, décédé. — Même nombre de votants ; même majorité.

	1er tour	2e tour	3e tour	4e tour	5e tour	6e tour	7e tour	8e tour
MM. Bénédite..	2	1	2	0	0	0	0	0
Delachenal	4	5	1	1	0	0	0	0
Dorez.....	1	4	1	0	0	0	0	0
Huart.....	5	5	13	15	15	15	16	16
Jeanroy...	3	1	0	0	0	0	0	0
Lejay.....	5	3	5	2	1	1	0	0
Loth.....	4	9	8	12	15	15	15	15
Martha...	5	4	2	2	1	0	0	0
Moret....	1	0	0	0	0	0	0	0
Vernes...	2	0	0	0	0	0	0	0
Bulletins avec une croix...	0	0	0	0	0	1	1	1

Après la huitième tour, l'Académie décide de reporter l'élection à une date qui sera ultérieurement fixée.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 décembre 1918* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Henry Cochin qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. le marquis de Vogüé.

M. Charles Diehl communique un télégramme adressé à la légation de Grèce par la Société des études byzantines d'Athènes et qui fait connaître les vols et les destructions de nombreux objets d'art byzantin commis par les troupes bulgares dans divers monastères de la Macédoine orientale.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 20 décembre 1918* — S. M. le roi d'Italie, associé étranger de l'Académie, accompagné du prince de Piémont et de M. le Président de la République, est introduit en séance par le bureau. M. Paul Girard, président, lui souhaite la bienvenue. L'assistance se lève pour entendre la réponse de Victor-Emmanuel III.

M. Babelon fait une communication sur le mot énigmatique FERT qui figure depuis le milieu du XIVe siècle environ sur les monnaies italiennes.

Au commencement de la séance, M. Cagnat, secrétaire perpétuel, avait donné lecture du décret approuvant l'élection de M. Émile Mâle comme membre ordinaire en remplacement de M. Auguste Barth, décédé, et M. Mâle avait été introduit en séance.

M. Paul Girard, président, annonce que l'Académie a nommé : associé étranger, M. Pirenne, professeur à l'Université de Gand ; — correspondants étrangers, MM. Vignaud, Sayce, Deleuze et Rizzo ; — correspondants français, MM. Alfred Leroux et Masqueray.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 27 décembre 1918.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. le Dr Capitan qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. le marquis de Vogüé.

A l'occasion de la communication lue à la dernière séance par M. Babelon sur le mot *Fert*, devise de la maison de Savoie, M. Omont précise le sens de l'expression *litteris fractis*, employée dans un compte du XIVe siècle pour indiquer que cette devise était écrite en lettres gothiques. Le caractéristique de l'écriture gothique est l'absence dans son tracé de tout trait arrondi, avec un nombre plus ou moins grand de brisures, d'où les termes de *fractura*, ou de *textus fractus*, sous lesquels elle est anciennement désignée. Cette appellation subsiste encore dans le vocabulaire des typographes allemands.

M. le comte Durrieu annonce que grâce au dévouement de M. le chanoine Van den Gheyn, le plus précieux des trésors d'art de la Belgique, la partie centrale du retable de l'*Agneau mystique* peint par les Van Eyck, a pu échapper à toutes les tentatives faites par les Allemands, durant la guerre, pour mettre la main sur ce chef-d'œuvre.

M. Homolle annonce que M. Gennadios, ministre de Grèce à Londres, vient d'offrir à la Bibliothèque nationale un exemplaire imprimé des *Œuvres morales* de Plutarque portant la signature de Rabelais et qui a autrefois appartenu à Aimé Martin.

M. Babelon est élu membre de la Commission des sépultures militaires instituée près le Ministère de la guerre.

L'Académie procède à l'élection de son bureau pour 1919. Sont élus : président, M. Paul Girard ; vice-président, M. Charles Diehl.

L'Académie procède à l'élection des commissions annuelles pour 1919. Sont élus :

Ecoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Homolle, Pottier, Chatelain, Berger, Haussoullier, Prou.

Ecole française d'Extrême-Orient : MM. Heuzey, Senart, Pottier, Maurice Croiset, le P. Scheil, Cordier.

Commission administrative centrale : MM. Alfred Croiset, Omont.

Commission administrative de l'Académie : MM. Alfred Croiset, Omont.

Fondation Garnier : MM. Senart, Haussoullier, le P. Scheil, Cordier.

Fondation De Clercq : MM. Heuzey, Senart, Babelon, Pottier, le P. Scheil, Thureau-Dangin.

Fondation Auguste Pellechet : MM. Héron de Villefosse, R. de Lasteyrie, Prou, le comte P. Durrieu.

Fondation Thorlet : MM. Schlumberger, Prou, le comte P. Durrieu, Cordier.

Fondation du duc de Loubat : MM. Heuzey, Senart, Schlumberger, Alfred Croiset.

Travaux littéraires : MM. Senart, Héron de Villefosse, Alfred Croiset, Clermont-Ganneau, R. de Lasteyrie, Omont, Haussoullier, Prou.

Antiquités de la France : MM. Héron de Villefosse, R. de Lasteyrie, Salomon Reinach, Omont, Jullian, Prou, le comte Durrieu, Fournier.

Prix Gobert : MM. Omont, Thomas, Jullian, Prou.

Fondation Piot : MM. Heuzey, Héron de Villefosse, R. de Lasteyrie, Homolle, Babelon, Pottier, Haussoullier, H.-François Delaborde, le comte Durrieu.

Fondation Dourlans : MM. Clermont-Ganneau, Chatelain, Haussoullier, Cuq.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 3 janvier 1919.* — M. Paul Girard, président, prononce l'allocution d'usage.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Prix Allier de Hauteroche (numismatique ancienne) : MM. Schlumberger, Héron de Villefosse, Babelon, Théodore Reinach.

Prix Stanislas Julien : MM. Senart, le P. Scheil, Thureau-Dangin, Cordier.

Prix Auguste Prost : MM. Omont, Berger, le P. Scheil, Fournier.

Prix de Chénier : MM. Foucart, Alfred Croiset, Salomon Reinach, Maurice Croiset.

Prix Henri Lantoine : MM. Havet, Chatelain, Maurice Croiset, Monceaux.

Prix ordinaire : MM. Omont, Prou, Dieulafoy, Fournier.

Prix Bordin (études orientales) : MM. Senart, Clermont-Ganneau, le P. Scheil, Chabot.

Prix extraordinaire Bordin : MM. Alfred Croiset, Bouché-Leclercq, Maurice Croiset, Haussoullier.

Prix Saintour : MM. Alfred Croiset, Bouché-Leclercq, Chatelain, Haussoullier.

Prix de La Grange : MM. Omont, Thomas, Morel-Fatio, Langlois.

Prix Honoré Chavée : MM. Senart, Havet, Salomon Reinach, Thomas, Langlois.

Prix du duc de Loubat : MM. Senart, Salomon Reinach, Leger, Cordier.

Prix de Courcel : MM. Berger, Jullian, Prou, H.-François Delaborde.

Prix Giles (travaux sur la Chine et l'Extrême-Orient) : MM. Senart, Cordier, le P. Scheil, Thureau-Dangin.

Prix Emile Le Senne : MM. H.-François Delaborde, Durrieu, Cordier, Alexandre de Laborde.

Médaille Paul Blanchet : MM. Héron de Villefosse, Salomon Reinach, Babelon, Monceaux.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 15 janvier — 1919

Hesseling, Le roman de Phlorios et de Platzia Phlore (G. Dalmeyda).
Flach, Les origines de l'ancienne France, IV (R.).
Tilley, L'aurore de la Renaissance française;
Van Hamel, Les théories dans la littérature hollandaise du xviie siècle;
Vaughan, Le Contrat social;
Dubarle, Lettres de guerre; H. Bordeaux, Guynemer; R. Mercier, Nancy bombardée (L. R.).
Académie des Inscriptions.

D. C. Hesseling. **Le roman de Phlorios et de Platzia Phlore**, publié avec une introduction, des observations et un index. Amsterdam, chez Johannes Müller, 1917. 122 p. in-8°.

Il est reconnu que les multiples versions du sujet romanesque des amours de Flore et de Blanchefleur ne sont que des traductions ou des remaniements d'un original français, composé au xiie siècle, et qui nous a été conservé dans deux rédactions différentes : l'une écrite pour la société polie, l'autre d'un caractère plus populaire. La version grecque publiée par M. H. est le remaniement d'un poème toscan du xive siècle, intitulé *Il cantare di Fiorio e Biancifiore*. M. Crescini avait montré que ce *cantare* se rattache, par l'intermédiaire de poésies du nord de l'Italie, à la version populaire de l'original français, qu'il a été la source du poème grec, et que Boccace s'en est servi pour écrire son premier roman, le *Filocolo*.

L'Introduction de M. H. contient des vues intéressantes et personnelles : hypothèse sur le manuscrit du *cantare* que le traducteur avait sous les yeux (il devait s'éloigner sensiblement de ceux que nous connaissons); fixation de la date du poème (commencement du xve siècle ou fin du xive); hypothèse relative au traducteur, que M. H. croit avoir été un ecclésiastique grec, probablement un moine. Les observations que M. H. fait à ce sujet sont tout à fait probantes. Krumbacher avait conjecturé que l'auteur de la version était un Franc hellénisé, peut-être un gasmulè : les derniers vers du poème content la conversion des parents de Phlorios et de leurs sujets εἰς πίστιν τὴν καθολικὴν Ῥωμαίων ὀρθοδόξων. Krumbacher traduisait : *zum orthodoxen katholischen Glauben:* cette traduction est évidemment erronée, et il faut entendre : « à la religion grecque orthodoxe » : « Un Franc hellénisé, observe avec raison M. H., aurait dit simplement « la religion

catholique », ou, mieux encore, « la religion des Latins ». L'hypothèse de M. H., d'après laquelle le traducteur serait un moine grec, trouve une intéressante confirmation dans le style de l'ouvrage : la mère de Phlorios (v. 1152) appelle son fils τὸ φῶς τὸ νοερὸν τῆς ὅλης μου καρδίας, et la terminologie du passage (v. 1724-34) où les héros, dans les flammes du bûcher, chantent les louanges du Seigneur a aussi comme un caractère ecclésiastique. Si l'on songe, d'autre part, que le bas clergé « avait une singulière aptitude à adapter au goût du peuple des romans ou des contes écrits dans une langue étrangère ou savante », on pourra s'expliquer aisément ce qu'il y a de populaire dans la langue de la version, et aussi les emprunts aux chansons du peuple.

Le roman nous est connu par deux manuscrits : de celui de la bibliothèque de Vienne (V) nous possédons trois éditions complètes ; celui du Musée britannique (L) n'a pas été publié jusqu'ici : c'est lui qui a servi de base à l'édition de M. H. S'il est, en effet, souvent défiguré par des négligences, il est plus clair et sobre que V, et semble « une image plus fidèle de l'original disparu ».

L'édition de M. H. contient une étude grammaticale du texte (accentuation, phonétique, morphologie) qui est d'un grand intérêt ; le texte est suivi d'*Observations* à la fois nettes et concises où les passages obscurs sont signalés et éclaircis, et où sont justifiées les conjectures qui demandaient une explication. Plusieurs de ces conjectures sont excellentes : nous citerons, notamment, vers 70 χαριτοδόμενην qui répond à ἐξακριβῶς et s'accorde bien avec le *cantare* (pour l'accent cf. ὀδυρόμενη) ; au vers 150 ἀνθόμοια peut être tenu pour à peu près certain ; v. 1302 με στέλνει ὁ Μπελισάντας est heureusement substitué à μὴ νᾶσαι ὁ Πελέσαντος. La prédilection de l'auteur pour les mots composés rend très vraisemblables (v. 117) les conjectures χρυσομετάξωτον, ἐμορφουφασμένον au lieu de χρυσὸν μεταξωτόν, ἔμορφον, ὑφασμένον ; v. 1328 νὰ δείξῃ, à la place de ἡ κόρη, exprimé plus loin, est ingénieux : v. 1432 νὰ μὴ ἔναι est bien préférable à καὶ μὴ ἔναι. Nous ne pouvons mentionner ici toutes les bonnes corrections introduites dans le texte ou proposées par M. H. L'éditeur ne touche d'ailleurs au texte qu'avec grande discrétion, et ne s'acharne pas après l'irrémédiable : signalons seulement un passage moins obscur, peut-être, qu'il ne lui semble : c'est le vers 571 : κόρη, ἂν ἔναιν τίποτες, φόβον μηδὲν φοβᾶσαι. M. H. dit qu'au lieu de ἂν on aimerait lire δέν : ne peut-on simplement entendre : « s'il n'y a rien », c'est-à-dire si tu n'encours aucun reproche, si tu es tout à fait innocente ? De même le vers 401, où μὴ = μήπως, est sans doute moins obscur que ne le dit la note. — A part ces très rares passages qui peuvent prêter à discussion, on ne trouvera rien que de sûr et de solide dans cet ouvrage d'une saine érudition et d'une judicieuse critique. On sait tout ce que la littérature néo-grecque doit aux travaux, de M. H., depuis Les *Cinq livres de la Loi, traduction en néo-grec*, auxquels l'Association des Etudes grecques décernait, il y a vingt ans,

le prix Zographos, jusqu'aux Ἐρωτοπαίγνια publiés en collaboration avec M. H. Pernot. C'est à celui-ci qu'est dédiée la présente édition, en « hommage sympathique à l'ami et au Français » : ces sentiments ne sont pas pour nous surprendre de la part de M. H., et l'élégance aisée avec laquelle l'ouvrage est écrit dans notre langue est encore un hommage à la France. S'il est permis d'exprimer un vœu, ce sera que M. H., qui n'a voulu faire ici qu'un travail strictement scientifique, nous donne, en manière de complément, une étude sur le style de l'ouvrage. Ce style offre d'étranges disparates, et l'emploi des mots composés est plein de curieuses surprises (v. 192 : δενδροτηλιόμορφην; v. 468 : σελήνη, ἀστροφύτευτα, bizarre réminiscence de Manasse : καὶ κῆπον ἀστροφύτευτον τὸν οὐρανὸν ἐποίει). M. H., dans ses *Observations*, a relevé certains détails de ce style, quelquefois étrange : on souhaiterait que le distingué savant eût un jour le loisir d'en faire une étude d'ensemble.

G. Dalmeyda.

Les origines de l'ancienne France, par Jacques Flach, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, xe et xie siècles, tome IV : Les nationalités régionales, leurs rapports avec la couronne de France Paris, Léon Tenin, 1917, xi, 655 p. gr. in-8°. Prix : 12 fr. 50.

En élaborant son grand ouvrage, le savant professeur au Collège de France a presque quadruplé le nombre des années recommandé par le poète latin pour amener à maturité une œuvre de valeur. Quand, il y a plus de trente ans, je signalais, dans un journal strasbourgeois, l'apparition du premier tome des *Origines de l'ancienne France* à l'attention de nos compatriotes d'Alsace, je ne me doutais pas que je devrais en parler encore tout un âge d'homme plus tard, et cela longtemps avant que son travail monumental touche à sa fin. Depuis 1886, date de la publication de ce premier volume, M. Jacques Flach a poursuivi ses travaux avec une énergie rare et au prix d'un écrasant labeur qu'on peut et doit admirer, alors même qu'on ne se sent pas une compétence suffisante pour juger son œuvre à fond. Il ne suffit pas en effet, d'être historien de métier — surtout quand on s'est toujours occupé, presque exclusivement, d'histoire moderne — pour apprécier, en parfaite connaissance de cause, un vaste corps d'ouvrage où toutes les facultés du jurisconsulte, spécialisé dans l'étude du moyen âge, du connaisseur émérite de la littérature médiévale, toute la sagacité critique du chartiste, ayant dépouillé des centaines de cartulaires, imprimés ou manuscrits, ont été mises en réquisition pour nous fournir, sur un plan nouveau, la reconstruction de l'edifice de la société française, au sortir de la décadence carolingienne et avant son plein épanouissement au xiiie siècle. Aussi n'est-ce pas sans une inquiétude assez naturelle, que je réponds à la demande qui m'est faite de rendre compte dans ce recueil du quatrième

volume des *Origines* récemment paru. Il sera certainement comme ses aînés, accueilli avec reconnaissance par les historiens et les juristes et sans doute aussi, comme eux, suscitera, sur bien des points, des discussions scientifiques nouvelles. Celles qui se sont déjà produites autour du livre de M. Flach depuis que le premier tome a paru, ne contribueraient pas peu à me rendre très réservé dans mes jugements personnels. Quand je vois les érudits les plus compétents de tous les pays différer d'opinion sur certains des problèmes discutés par l'auteur; quand je suis les polémiques subtiles qu'ils provoquent et que je constate que ce qui est déclaré vérité par les uns est tenu pour erreur par les autres, il faudrait avoir une confiance en soi bien téméraire, pour formuler une opinion personnelle, d'une valeur minime, puisqu'elle ne serait que celle, toute subjective, d'un critique qui se déclare incompétent. En constatant, par exemple, combien il est difficile à des jurisconsultes savants, à des feudistes émérites, de s'entendre sur le sens précis de quelques mots de latin barbare, quelles déductions divergentes ils en tirent dans leurs commentaires érudits, on n'éprouve aucunement le besoin de se lancer dans la bataille, pour les départager, alors qu'on se sent moins bien armé que l'un et l'autre des adversaires [1].

On sait que les deux premiers volumes de l'ouvrage de M. Flach (*Le régime seigneurial*, 1886, *Les origines communales*, *La féodalité* et *la chevalerie*, 1893) sont consacrés au tableau de la décomposition de l'empire carolingien, puis de la recomposition lente et pénible des organismes nouveaux d'où surgira la société nouvelle et finalement l'État nouveau au xe et au xie siècle, dans la seconde moitié de ce que nous continuons à appeler, par une vieille habitude, le moyen âge, alors que nous serons, à notre tour le moyen âge, et un moyen âge encore bien barbare, pour les historiens du trentième siècle. On y rencontre nombre de belles pages d'histoire politique et sociale, qui nous retracent la lente décomposition de la monarchie

1. Il est un double point cependant — question de méthode! — sur lequel je voudrais formuler une timide réserve. M. Flach nous annonce qu'il utilisera les *Vies des saints* et les chansons de geste d'une époque postérieure pour illustrer l'histoire réelle du xe et du xie siècle. Je suis sûr que, critique prudent, autant que littérateur émérite, il n'abusera pas d'aussi dangereux *documents historiques*, qu'il les alléguera seulement à l'occasion pour donner de la couleur à ses tableaux de la vie sociale d'alors. Mais quand on sait comment ces légendes cléricales ont été trop souvent imitées ou copiées l'une de l'autre par quelque moine inconscient; quand on sait que les poèmes de la chevalerie nous donnent bien les mœurs du temps, mais non pas ceux de deux ou trois siècles en arrière, on ne peut s'empêcher d'avertir les débutants des périls d'une méthode qui conduirait peut-être quelque autre novateur à utiliser l'*Iliade* et l'*Énéide* comme des sources de l'histoire grecque et romaine ou lui ferait citer les *Niebelungen* pour peindre l'époque des Othons ou de Barberousse.

carolingienne; on y voit les populations de la fin du IXe siècle, malheureuses et persécutées, réduites, pour ainsi dire, en une poussière de nation, chercher un refuge contre la violence brutale universelle dans la *protection* que le faible peut espérer trouver auprès du plus fort, en se donnant entièrement à lui. Déjà l'époque mérovingienne avait connu ces groupements protecteurs; la royauté d'abord, l'Église, les grands de l'entourage royal, les propriétaires les plus richement lotis, avaient exercé cette protection et de ces groupements naîtra plus tard la féodalité. C'est autour de l'ancienne *villa* gallo-romaine, généralement propriété d'un seul, ou dans des villages (*vici*) libres que se groupent les individus; il en sort des communes plus importantes, où se forment des guildes et des confréries, où le commerce et l'industrie enrichissent les habitants; ceux-ci finissent par arracher, de gré ou de force, à une autorité supérieure, ecclésiastique ou laïque, usurpatrice ou légale, des franchises croissantes et forment ainsi lentement, en sortant de l'anarchie, une société nouvelle.

L'ensemble de ce développement historique, tel que nous le fournissent les deux premiers volumes de M. F. se présente avec une ampleur et une richesse de détails magistrales; la dissociation, puis la réfection de la société d'alors s'accomplit, pour ainsi dire, sous nos yeux avec une limpidité parfaite. Mais n'y a-t-il pas là un peu d'art, à côté de beaucoup de vérité? Je sais bien que l'auteur a protesté avec vigueur quand on lui a insinué que la construction splendide qu'il a édifiée était un peu le résultat d'un système, et que tout en l'admirant, comme un puissant effort de labeur et d'intuition scientifique, on pouvait se demander, par moments, si elle n'était pas un peu artificielle, si ses assises étaient partout également solides. Les esprits systématiques, et cela précisément parce qu'ils sont puissants, penchent volontiers à ne rien laisser en suspens, entendent grouper tous les faits connus, mal connus, douteux, parfois même les ignorés, en un bel ensemble organique, sans lacunes et sans obscurités. Pour mon compte, — et après un demi-siècle d'études historiques — il me semble toujours plus certain qu'en réalité l'histoire ne connaît pas ces documentations sans lacunes, sans *trous*, si je puis dire. A chaque période, et au moyen âge peut-être plus qu'ailleurs, elle garde bien des phases obscures et que la critique la plus pénétrante ne tirera jamais entièrement au clair. Il existe des *ruptures de liaison* pour l'histoire des institutions, comme pour les généalogies souveraines ou la chronologie, et les ponts volants que les plus hardis ingénieurs professionnels, un Niebuhr, un Waitz, en Allemagne, un Fustel de Coulanges en France, un Freeman en Angleterre, ont tenté de jeter sur ces abîmes, n'ont pas toujours été également solides. Tout en essayant de dire, le mieux possible, ce que furent, à telle date, les hommes et les institutions d'un pays, il faut se résigner à l'aveu que nous ignorons trop souvent le *pourquoi* des choses, que nous en

savons pas comment ceux-ci ont vécu, ni comment celles-là se sont formées ou modifiées à travers les siècles [1].

Le troisième volume, paru en 1904, était consacré à la *renaissance de l'État* et traitait de la *résurrection* de la France carolingienne par l'effort commun, bien qu'en apparence plutôt dirimant, de la royauté et du principat. Là encore nous rencontrons des vues très profondes, très originales, assez souvent en contradiction avec les théories courantes et les exposés traditionnels. M. Flach est d'avis qu'on a trop *centralisé* l'histoire de la vieille France, qu'il faut la *décentraliser*, l'étudier dans ses détails. Et, il part de cette idée fort juste pour se livrer à l'étude minutieusement critique de la formation des *grandes principautés* du royaume. Il veut que ces *principes* du xe et du xie siècles aient toujours été les chefs de groupements ethniques naturels. Cela est certainement exact pour certains de ces territoires, mais non pas pour tous, car plusieurs d'entre ces principautés n'ont jamais été homogènes; d'autres groupes ethniques ont été séparés toujours en plusieurs territoires. On a pu prétendre, avec quelque raison, que cette « théorie du groupement ethnique ne s'applique qu'à quelques-uns des territoires, situés aux frontières du royaume et dont les habitants parlent une langue particulière [2] ». Cette opinion de M. Robert Parisot n'empêche d'ailleurs nullement l'auteur du *Royaume de Lorraine sous les Carolingiens* de rendre un juste hommage à la haute valeur de ce troisième volume de M. Flach. « Il ne se recommande pas seulement, dit-il, par un labeur énorme... : il révèle un esprit pénétrant, subtil, synthétique en même temps et toujours en garde contre les idées admises: Au lieu de répéter simplement ce que d'autres avaient dit avant lui, M. F. a voulu et su se faire une opinion personnelle : jamais il n'a hésité à s'écarter des routes frayées ».

Comme il y a de longues, de très longues années que ces premiers volumes ont parus, je me suis laissé entraîner à rappeler ici sommairement leur contenu, alors que je n'avais à parler que du quatrième, sur deux chapitres au moins duquel je puis me permettre de revendiquer une certaine compétence. L'auteur y passe en revue les *nationalités régionales* de l'ancienne Gaule, telles qu'elles subsistaient au xe et xie siècles et expose leurs rapports avec la couronne de France. L'avant-propos se ressent quelque peu des émotions de la

1. D'autres lecteurs — et plus compétents que moi pour cette période — ont ressenti des scrupules analogues. Je me permets de renvoyer au compte rendu détaillé, si justement élogieux d'ailleurs, de M. Christian Pfister dans la *Revue historique* de 1893 (tome LIII, p. 357-367).

2. Compte rendu de M. R. Parisot dans les *Annales de l'Est*, tome XVIII, p. 602 et suiv.

lutte mondiale que nous traversons depuis quatre ans. M. F. a voulu, nous dit-il « délivrer nos esprits de deux superstitions néfastes, la superstition du germanisme, comme principe civilisateur, la superstition de l'origine récente du patriotisme français, toutes deux en rapports étroits avec la superstition féodale » (p. v-vi). Ce ne sont pas les envahisseurs germains qui ont opéré la régénération du monde romain décrépit; ce n'est pas de leur loi salique que sont nées nos institutions; ce n'est ni dans leurs sentiments ni leurs mœurs qu'ont germé la féodalité et l'esprit chevaleresque. La royauté qui coopère si puissamment à l'œuvre de l'unification nationale n'est pas la *royauté franque*, mais la *royauté gallo-franque*. L'auteur affirme à la fois la survivance du patriotisme regional et du sentiment unitaire dans toute la Gaule et il s'attache à réfuter le prétendu droit historique de la Germanie sur les régions gauloises usurpées par elle, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne et la Provence.

C'est à l'étude de ces nationalités régionales qu'est consacré à peu près tout le volume; l'auteur a fouille soigneusement leur passé pour y « découvrir les *dominantes* de l'histoire » (p. viii). Pour lui, les *principes* du reste de la Gaule (en dehors de ceux la *Francie proprement dite*) ne devaient au *rex Francorum* qu'une déférence extérieure et un « serment d'alliance » mais non pas l'hommage féodal; leurs territoires sont, non pas, comme on le répète encore parfois, des « grands fiefs » mais des « États fédérés sous la primauté du successeur de Charlemagne » (p. 2), et ils le sont restés en droit, jusqu'au règne de Philippe-Auguste. C'est après la victoire de Bouvines, l'une des dates les plus marquantes de l'histoire de la monarchie française, que ce lien vague et traditionnel fut transformé en vassalité féodale (p. 4), alors qu'auparavant ces territoires n'etaient que « de petits États satellites, gravitant dans l'orbite du *regnum Francorum* » (p. 10).

Nous abandonnons bien volontiers aux érudits compétents l'examen plus détaillé des théories de M. Flach sur certaines des questions générales soulevées dans cet exposé; elles l'ont conduit à des polémiques souvent assez vives, mais toujours courtoises, avec les defenseurs d'opinions contraires, feu Luchaire, MM. Parisot, Ferdinand Lot et Prentout, par exemple. Nous nous bornerons à énumérer ici les principaux chapitres du volume. Le premier est consacre au comté ou marquisat de Flandres; la formation de ce principat offre un sujet d'etudes des plus curieux, en raison du détachement progressif de la France occidentale, qui s'opère dans ces régions, berceau de la nation franque. Les fluctuations de son développement historique sont si compliquees que « le comte de Flandres a pu être, pour certaines villes et certains pays, feudataire soit du roi de France, soit du roi de Germanie, mais n'a jamais été que *fidèle* pour l'État flamand, et seulement du roi de la France occidentale, jamais du roi de

Germanie » (p. 31). Le second chapitre nous parle du *comté* ou *duché de Normandie*, où nous assistons à la naissance d'une nationalité distincte sous l'action des hommes du nord, et au rattachement progressif du nouvel État au *regnum Francorum* par le développement de la suprématie royale et par l'action civilisatrice de la région parisienne sur les nouveaux venus encore barbares. Mais jamais au xe et au xie siècle la Normandie ne fut un grand fief de la couronne [1].

Dans le troisième chapitre on nous raconte l'histoire primitive du *principat de Bretagne* qui se constitue quand l'Armorique romanisée, inondée par les émigrants de la Grande Bretagne, devient le foyer d'un esprit national très vivace : nous y assistons à l'élaboration d'une nationalité nouvelle composée d'éléments ethniques les plus hétérogènes, qui fusionnent sous l'influence de la civilisation gallo-romaine, et se donnent une royauté autochtone. Il n'y a là aussi ni grand fief breton, ni duché féodal, relevant de la couronne de France (p. 234). La suzeraineté féodale n'y date que du milieu du xiie siècle, alors que Henri II d'Angleterre fait hommage pour le duché à Louis VII (1156).

Le quatrième chapitre s'occupe des destinées de la *France médiane* et surtout de la *Lorraine* et de *l'Alsace*, parties intégrantes de cette Francie médiane et séparée du *regnum Francorum* « par usurpation, violence ou astuce, pour être soudées tant bien que mal au royaume de Germanie ». Ce fut en effet, nous dit M. Fl. « le cœur même du *regnum Francorum*, une France par excellence » (p. 261). Quand l'empereur Arnulf (Allemand authentique, celui-là) fit couronner son bâtard Zventibold comme roi de Lorraine, « il ne s'agit là en aucune manière d'une incorporation à l'Allemagne ; c'est un État autonome, indépendant de la Germanie » (p. 270). L'intronisation de Louis l'Enfant, fils légitime d'Arnulf, ne signifie pas davantage l'annexion du pays ; à sa mort, les grands lorrains reviennent aux Carolingiens occidentaux ; ils proclament roi Charles-le-Simple. Si plus tard Henri l'Oiseleur profite des luttes entre les derniers descendants français de Charlemagne et les Robertiniens, s'il donne en 928 le *ducatus Lotharingiae* à un grand indigène, Giselbert, avec la main de sa fille Gerberte, M. Fl. s'attache à démontrer combien fut précaire cette réunion de la Lorraine à la Germanie, avec quelle fréquence furent rompus les liens qui rattachaient par force les deux pays. « Nul traité régulier, soit des derniers Carolingiens, soit des premiers Capétiens, n'a jamais transformé l'état de fait en état légal » (p. 279). A l'entrevue d'Ivois, par exemple, en 1056, nous voyons Henri I de France reprocher à Henri III d'Allemagne qu'on lui a dolosivement enlevé une partie du royaume des Francs, occupée, contre tout droit, par les prédécesseurs du Germain (p. 297).

---

1 Voir à ce sujet la controverse entre l'auteur et M. Henri Prentout dans son *Étude critique sur Dudon de Saint-Quentin*. Bien entendu, il s'agit toujours, ici comme ailleurs, de la période du xe et du xie siècle.

Avouerai-je franchement que dans l'exposé de ces questions délicates, le savant professeur au Collège de France me paraît s'être un peu trop laissé influencer dans certaines de ses appréciations par des sentiments tout modernes? Le patriotisme — quoi qu'on en dise — n'existait qu'à l'état latent et sporadique en ces premiers siècles du moyen-âge. Quand Louis l'Enfant est proclamé roi de Germanie en l'an 900, après la mort d'Arnulf, les grands de Lorraine, ecclésiastiques et laïcs, lui offrent librement leur couronne. Ils n'étaient donc pas si ardemment français et M. Parisot nous semble avoir entièrement raison quand il dit : « Ce n'est nullement parce que Charles-le-Simple, Louis d'Outremer, Lothaire sont rois de France, qu'ils trouvent des partisans en Lorraine ; ce n'est pas davantage pour devenir Français que les Lorrains les appellent ; la vérité est qu'il n'existe pas en Lorraine de parti allemand ni de parti français » [1]. Ce sont des intérêts particuliers, souvent les plus égoïstes, qui poussent les mêmes personages, tantôt d'un côté tant de l'autre [2].

Des observations analogues pourraient être présentées sur certains points du chapitre consacré à l'Alsace. M. Fl. sait combien je suis d'accord avec lui quand il affirme le patriotisme français des Alsaciens d'aujourd'hui, et il y a vingt ans déjà, j'ai essayé de montrer comment, peu à peu, depuis la seconde moitié du XVIIe siècle — ce sentiment d'affection pour la France s'est développé là bas ; comment, longtemps auparavant déjà, dès les derniers temps du moyen âge, certaines influences françaises se sont clairement manifestées dans certains domaines de l'art et de la pensée, sur la terre alsacienne, en vertu d'affinités électives plutôt qu'ethniques. Mais je ne puis partager sa façon de voir, quand il affirme que dans « la région naturelle comprise entre les Vosges, le Jura, le Rhin, l'élément gaulois est resté prépondérant » après la conquête germanique (p. 299). Le gros de la population alsacienne au Xe et au XIe siècle était assurément germanique et rien ne permet de croire que dans les siècles qui suivent immédiatement elle se soit différenciée des populations voisines établies entre le Rhin et la Forêt-Noire. C'est bien plus tard seulement (au XVe siècle peut-être) que l'incompatibilité d'humeur entre l'Alsacien et le Souabe (le *Schwob*) s'est clairement manifestée dans la conscience populaire. Après avoir mentionné le fait significatif qu'en 926 l'ancien duché d'Alsace fut réuni sous le duc Hermann à celui de Souabe, notre auteur ajoute bien « qu'*ethniquement* elle continua à être regardée comme une portion du patrimoine franc qui avait été induement détaché par les Teutons » (p. 302). Il est certain que Louis d'Outremer pousse jusqu'à Brisach en 939 et qu'en 985 encore Lothaire

1. Parisot, *Le royaume de Lorraine*, p. 579.

2. Ainsi l'évêque Ricuin de Strasbourg, d'abord partisan de ses ennemis, va prêter serment à Henri l'Oiseleur, à Worms, en 926.

envahit l'Alsace. Mais une fois les derniers Carolingiens disparus, — et encore nous ne savons pas exactement comment ils y furent reçus — la suprématie germanique n'y est plus mise en question ni au dedans, ni du dehors, par la dynastie nouvelle elle-même; il faut descendre jusqu'à Philippe-le-Bel et jusqu'aux écrits de Pierre Dubois, pour rencontrer, de la part des Capétiens, une revendication systématique de toute la rive gauche du Rhin.

Les chapitres suivants sont consacrés (après que nous avons étudié ainsi les deux *groupes primordiaux*, le *celtique* et *le belgique*) aux deux derniers de ces groupes, *l'aquitain* et *le provençal*. Après avoir visité le bassin de la Loire et de la Seine, de la Meuse et du Rhin, nous entrons dans celui de la Garonne, dans celui de la Saône et du Rhône, territoires « aux assises profondément implantées au sol et protegées par des fleuves et des montagnes » (p. 303). M. Fl. résume leur situation politique en disant « qu'en *principe et en droit*, ces deux grandes régions de la Gaule se rattachent à la Francie, mais *en fait*, le lien de suprématie est réduit souvent à un lien d'une ténuité extrême » (p. 305). Néanmoins, là aussi, « se perpétue virtuellement la grande unité gauloise ». En retraçant d'abord le développement historique de la Bourgogne, M. Fl. nous montre l'antagonisme marqué de ces régions contre l'emprise germanique, quand une fois la faible royauté y eut disparu au cours du XIe siècle « répulsion provoquée par les mêmes vices dont l'Europe au XXe siècle est témoin et victime » (p. 439). L'auteur ne peut assez flétrir « l'odieuse iniquite sur laquelle a été assise la domination teutonne dans le sud-ouest de la France » (p. 442). Je n'ai garde de défendre le moins du monde les agissements de Conrad II, de Henri III ni de Frédéric Barberousse; mais on ne peut s'empêcher de faire remarquer que les procédés des conquérants, à travers tous les siècles de l'histoire, ont été toujours à peu près les mêmes, qu'il s'agisse des Romains en Gaule, des Khalifes contre l'empire de Byzance ou de Napoléon en Allemagne ou en Italie. En dernier lieu, l'auteur s'occupe de l'Aquitaine qui, elle aussi, passa par de singulières fluctuations, au cours de la période dont il retrace l'histoire, et montra des velléités d'indépendance, même pendant toute la durée de la dynastie carolingienne puis posséda longtemps un principat national d'où sortit le nouveau duché d'Aquitaine, à peu près indépendant de la couronne. Son représentant caractéristique est le duc Guillaume IX, le fougueux guerrier, le politique retors, le troubadour sensuel, dont l'attitude vis à vis de Louis VI montre assez combien peu il se considérait comme un des grands feudataires du roi de France.

M. F. a terminé son volume par un court *aperçu d'ensemble* (p. 621-623) dans lequel il résume d'une façon lumineuse l'ensemble des phénomènes historiques qui, selon lui, ont présidé à la formation de la royauté française, telle qu'elle se montre à nos yeux au XIIIe siè-

cle, phénomènes « qui ne doivent rien au hasard, mais sont en corrélation étroite avec les forces premières et secondes, les forces de concentration et de dispersion, de répulsion et d'attraction ».. A la dispersion anarchique du IXe siècle succède la reconstruction ethnique autour d'un noyau central. De véritables États se créent, à leur tour en proie à des déchirements intérieurs, qui amènent une concentration nouvelle et plus forte « sur laquelle se greffe l'ebauche d'un corps de nation ». Les chefs d'État, pour résister à la dislocation interne, les peuples pour se soustraire à l'exploitation et l'oppression seigneuriale, l'Église pour s'appuyer sur un pouvoir central qui soit comme le satellite de la papauté, font revivre avec une force nouvelle les traditions unitaires de la France, et cette force nouvelle arrive à placer au sommet un chef unique de l'édifice féodal. « L'insigne mérite des Capétiens, dit encore M. F., fut d'œuvrer non seulement avec habileté, mais avec une ténacité indomptable à cette incorporation... La royauté capétienne sut ménager de plus l'indépendance des peuples et le point d'honneur des chefs d'États; elle favorisa les libertés locales des uns, elle traita les autres comme égaux ou comme pairs, elle respecta le système traditionnel de la suprématie du *primus inter pares*, jusqu'au jour où Philippe-Auguste se sentit assez puissant pour souder la pairie et le fief, lui donner pour ciment la pairie ecclésiastique et en faire l'assise fondamentale de la monarchie française » (p. 623).

On pourrait trouver peut-être que ce tableau final si maitrement retracé, est un peu trop idéalisé; on pourrait observer que tous, parmi les premiers Capétiens n'ont pas fait preuve de cette « tenacité indomptable » dont on leur fait honneur; que si la royauté « a ménagé l'indépendance des peuples » c'est qu'elle ne fut pas assez forte pour les dompter; que, dès qu'elle se sent assez puissante elle se préoccupe médiocrement du « point d'honneur » des grands, par crainte de les froisser Elle les courbe sous son sceptre et plus tard elle saura se débarrasser parfois d'une façon sommaire des récalcitrants [1]. Mais je me reprocherais d'insister davantage sur ces divergences d'opinion, en définitive assez secondaires, et je préfère répéter en terminant, et en m'y associant pleinement, le jugement de M. Henri Pirenne, le savant historien de Gand (qui reviendra bientôt, j'espère, des prisons d'Allemagne) [2] : « Jamais on n'avait envisagé avec autant de science et d'attention le rôle de la royauté française pendant le Xe et le XIe siècle, jamais on ne l'avait etudiée d'une façon aussi complète, ni mieux éclairée sur toutes ses faces. Le livre de M. Flach

1. Il est vrai que les cas les plus marquants de ce genre, par exemple, l'assassinat de Jean-sans-Peur, l'exécution du duc de Nemours, l'empoisonnement du duc de Guienne, etc.; nous font descendre jusqu'au XVe siècle.

2. Ceci était écrit avant l'armistice; depuis l'historien belge est rentré dans sa patrie libérée. — (N. de la Réd.).

restera longtemps le centre des travaux relatifs à l'histoire constitutionnelle de la France du xe et du xie siècle ». J'ajouterai que nous devons souhaiter bien vivement que ce grand ouvrage, l'une des œuvres historiques les plus remarquables de notre temps, il soit donné à M. Flach de le mener à bonne fin, car il n'est encore qu'à la moitié de sa tâche. Les quatre derniers livres seront consacrés, nous dit-il dans l'avant-propos de ce volume « à la description de la société sous tous ses aspects matériels et spirituels, et l'on peut être persuadé d'avance que cette description sera complète et fidèle, après le dépouillement de tant de sources, patiemment étudiées durant un âge d'homme, par cet infatigable bénédictin laïque [1].

R.

Arthur Tilley. **The Dawn of the French Renaissance**. Cambridge, University Press, 1918, in-8, pp. 26, 636. Sh. 25.

M. Tilley a déjà écrit sur la littérature de la Renaissance française un livre [2] qui a été très favorablement accueilli. Il a été moins facile à se satisfaire lui-même, et jugeant que cete histoire de notre Renaissance manquait d'une introduction, il décida d'ajouter à sa première étude quelques chapitres préliminaires qui se sont enflés jusqu'à plus de 600 pages. D'ordinaire les travaux sur la Renaissance sont entrepris par deux groupes distincts de savants, les historiens de la littérature et les critiques d'art. M. T. ne s'est pas piqué de réunir deux compétences si différentes; il a jugé la Renaissance artistique d'après les autorités les mieux établies, mais sans s'interdire à l'occasion une appréciation personnelle. Comme il a beaucoup pratiqué la France, qu'il a visité plus de trente de nos « villes d'art », qu'il connaît bien nos richesses artistiques, qu'il a étudié soigneusement celles que renferment les collections anglaises ou étrangères, il a pu, tout en se laissant guider par les spécialistes, apporter dans l'exposé de son étude une opinion motivée. Il y a un avantage évident à voir le tableau complet de la Renaissance présenté par la même plume; les relations étroites qui unissent entre eux les savants, les poètes et les artistes, apparaissent plus nettement. J'aurais même souhaité que M. T. soulignât plus souvent cette dépendance; elle frappera le lecteur, mais il n'eût pas été inutile de la lui faire saisir avec plus de rigueur encore.

Trois parties, de dimensions à peu près égales, se partagent l'étude de M. T. La première expose, après deux chapitres de début sur la Renaissance française, les circonstances politiques qui mirent en contact la France et l'Italie, expédition de Charles VIII, occupation fran-

---

1. La correction typographique du volume ne laisse rien à désirer; je n'ai remarqué *qu'une* faute d'impression. A la p. 26, il faut lire la diète de *Tribur*, au lieu de *Tibur*.

2. *The Literature of the French Renaissance*, 2 vol., Cambridge, 1904. Voy. l'article de M. Delaruelle dans la *Revue* du 4 mars 1905.

çaise de Milan, politique italienne de Louis XII. L'auteur a minutieusement relevé tout ce que, dans les années comprises entre 1498 et l'avènement de François Ier, les villes italiennes offraient d'œuvres artistiques aux étrangers ; il nous a présenté les architectes, sculpteurs et peintres qui entrèrent en relations avec nos souverains ou les diplomates à leur suite ; les petites cours princières qui s'ouvrirent à nous pendant l'occupation et rendirent plus profonde la pénétration des deux civilisations ; les colonies italiennes qui vinrent se fixer sur divers points de la France, artistes de tout genre en Touraine, tisseurs de soie et banquiers à Lyon, savants à Paris, à Orléans et à Poitiers. Il y a là pour une période relativement courte une abondante richesse d'information qui surprend presque, lorsque, à la fin de l'ouvrage, on est obligé de constater combien l'influence italienne dans ce premier contact a été après tout secondaire.

La seconde partie du livre est consacrée à la Renaissance dans les lettres. M. T. examine d'abord les grands représentants de l'humanisme pendant la période qu'il s'est proposé d'étudier et il recherche avec la plus scrupuleuse minutie ce qu'ils ont connu de l'Italie, ce qu'ils lui ont emprunté, comment leur génie naturel en a été modifié. Les chefs de l'humanisme français étaient alors Robert Gaguin, Josse Badius, Lefèvre d'Etaples, et pour les hellénistes, Budé. Gaguin a voyagé en Italie, il y a été chargé de missions diplomatiqués, il y connut Ficino et Pic de la Mirandole ; dans le groupe de disciples qu'il a formés les Italiens non plus, comme Balbi et Andrelini, ne manquent pas. Badius avait étudié en Italie ; ce fut un imprimeur actif et qui eut à cœur de populariser les œuvres des humanistes italiens, Béroalde et Mantuanus. Lefèvre d'Etaples, avant de se renfermer dans les études théologiques, avait été le grand introducteur de la philosophie d'Aristote, et en le révélant il y joignit les commentaires qu'en avaient donnés les savants d'Italie. C'est un Italien, Aléandre, qui fut à Paris le véritable promoteur des études grecques ; M. T. l'a étudié de très près, ainsi qu'Erasme qui fit alors chez nous un séjour de quelques années. Tout ce mouvement humaniste, issu du nord de la France, s'y est aussi à peu près limité ; il a gardé un esprit profondément sérieux, loin des excès où tombèrent souvent les humanistes italiens. Mais les savants n'ont pas été les seuls à subir l'influence de la Renaissance, la poésie et la prose françaises l'ont aussi éprouvée. Pour M. T. le premier poète d'alors, Jean Lemaire de Belges, en est imprégné, tandis que Commynes, le plus grand nom de la prose, est resté, bien que certains aient voulu voir en lui un esprit moderne, un homme du moyen âge, qui n'a ni les vastes conceptions politiques des historiens italiens ni le goût raffiné des écrivains de cette période.

Avec non moins de soin a été composée la dernière partie sur la Renaissance artistique. L'architecture y a naturellement la place

d'honneur. Mais il s'agit d'une période de transition dans laquelle les traditions françaises sont encore vivaces, surtout si l'on fait abstraction de l'architecture privée, les questions de dates, d'attribution deviennent très délicates. M. T. n'a pas craint d'entrer dans les plus menus détails, dessins originaux, plans primitifs, comptes d'ouvriers, pour établir la participation de tel maître italien, l'influence de tel modèle étranger. Son examen attentif des châteaux de la Touraine et de Normandie, des hôtels des grands bourgeois et même des simples maisons de ville montre comment dans le détail de la décoration le goût italien s'est manifesté. Il est plus difficile de fixer la juste dette de nos sculpteurs et de nos peintres. Il y a eu des œuvres exécutées chez nous par des Italiens : M. T. l'établit pour Laurana, Mazzoni, Girolamoda Fiesole et quelques autres ; il y avait même des œuvres importées toutes faites d'au-delà des Alpes, de Gênes en particulier ; il y avait à Tours et à Bourges des ateliers italiens Mais l'art indigène a-t-il été modifié par cette influence ? M. T. l'étudie sur quelques œuvres capitales, la mise au tombeau de Solesmes, le s'int-Georges de Michel Colombe, la vierge d'Olivet, et dans la peinture, le fameux triptyque du maître inconnu de Moulins, qu'il est tenté d'identifier avec Jean Perréal. Dans les arts mineurs, vitraux, émaux, tapisseries, décoration du livre, se retrouve encore le mélange des survivances de l'ancienne tradition avec les tendances nouvelles venues de l'étranger.

Si l'on peut tirer de cette vaste enquête une conclusion très générale, il sera permis de dire que, l'architecture mise à part, l'influence italienne dans cette première pénétration de la Renaissance n'a pas été bien profonde. Mais le livre de M. T. a d'autres mérites que d'établir ces résultats presque négatifs ; il vaut surtout par l'information minutieuse et précise qu'il apporte sur mille points de détail ; un index de 26 pages sur deux colonnes en permettra l'utilisation rapide. Grâce à cette copieuse *introduction*, le lecteur sera en mesure de mieux saisir l'étendue du mouvement de la Renaissance chez nous, quand il est entré dans une période plus active et plus féconde. Il n'était donc pas inutile d'y apporter un soin si scrupuleux et, dans la pensée de l'auteur, si libre de préventions nationales. Les lecteurs français sentiront néanmoins combien la sympathie de l'historien est grande pour notre littérature et notre art dans ce livre dédié à la France. Il est enfin nécessaire de signaler les qualités irréprochables de l'impression et en particulier la netteté et la finesse d'exécution des 24 planches qui forment l'illustration de la dernière partie.

L. Roustan.

A. G. van Hamel. **Zeventiende eeuwsche Opvattingen en Theorieën over Litteratur in Nederland.** 'S-Gravenhage, Nijhoff, 1918, in-8°, p. 222. Fl. 4, 20.

Nous ne pouvons juger équitablement et vraiment goûter les

œuvres d'imagination d'une époque déterminée que si nous sommes familiarisés avec les conceptions théoriques qui les ont inspirées : c'est ce principe depuis longtemps admis par la critique et l'histoire littéraire que M. van Hamel a voulu appliquer au XVIIe siècle, à l'*âge d'or* des lettres hollandaises. Il a ainsi établi une vaste enquête qui partant des théories les plus générales, des règles d'esthétique régissant l'ensemble de l'art, aboutit au genre qui a été le plus en honneur dans cette période, le genre dramatique. La Hollande, en dehors des traditions nationales qu'elle a retenues du moyen âge, a subi fortement l'action de la Renaissance et de l'humanisme italien et français, elle n'a pas échappé à l'influence du goût un peu aventureux du théâtre espagnol, jusqu'à ce que dans la seconde moitié du siècle elle fut livrée à peu près exclusivement au classicisme français. On voit combien la matière est touffue et complexe. Mais dans cet âge où les préceptes importaient tant, où la poésie paraissait inseparable d'un enseignement didactique, les recommandations et les conseils des gardiens vigilants des saines méthodes n'ont jamais fait défaut aux poètes, qui de leur côté ont rarement été avares de déclarations sur leurs ambitions et leurs intentions. Dans les traités didactiques des uns, dans les préfaces, les dédicaces des autres, sans parler des correspondances et des polémiques, M. v. H. a trouvé en foule les témoignages sur lesquels il devait appuyer sa démonstration.

Il est difficile de la résumer ici en suivant chacun des points de détail sur lesquels il l'a fait successivement porter, d'autant que les œuvres mêmes nées de ces théories dont il a voulu expliquer la genèse et la diffusion, nous sont trop peu familières. Il suffira de rappeler les traits principaux qui ont dirigé dans le domaine de la spéculation l'orientation du théâtre hollandais, car des autres genres il est à peine question dans ce livre. Un premier principe domine toute cette évolution : le respect de l'antiquité classique. Aristote, et plus encore Horace, ont été les grands législateurs du XVIIe siècle en Hollande : Heinsius, Grotius, parmi les philologues, et chez les poètes, Vondel, pour ne citer que les plus grands, invoquent partout les préceptes d'Horace ; si l'on se montre plus large sur l'interprétation de telle exigence dramatique particulière, on peut être sûr que l'épître aux Pisons n'en dit rien. Les commentateurs italiens et français, Scaliger, Castelvetro, d'Aubignac, leur sont également familiers. Pour tous ces auteurs aussi il est un dogme non moins indiscuté, c'est que l'art est une imitation dont l'objet est la nature ; il est vrai que le mot, comme chez nous, a reçu les interprétations les plus diverses. Enfin, troisième condition aussi impérieuse, l'art est moralisateur, le poète doit charmer, mais en instruisant. Dans le domaine propre de l'art dramatique on trouverait le même attachement aux principes des anciens ou à ceux que leurs commentateurs ont cru en devoir tirer, mais dans la pratique il arrivait souvent qu'il se produisait un écart

ou un compromis entre le goût indigène et les règles. En dépit du respect des savants et des poètes pour les leçons de l'antiquité, l'art est resté national à bien des égards : le goût d'une action vivante, d'un certain réalisme scénique dans la tragédie, d'une mise en scène somptueuse, l'usage d'une langue simple et noble, mais populaire, le sentiment de plus en plus conscient d'une prosodie distincte, sont autant de traits que l'influence croissante du classicisme français ne pourra jamais entièrement effacer. A travers tous ces emprunts et sous ces chaînes volontairement portées on sent le fier esprit républicain des Provinces-Unies. Même avec Lodewijk Meyer et Andries Pels, les plus dociles disciples de Corneille, même sous la domination plus pesante des Académies littéraires, tout n'a pas été sacrifié à un code étranger. A plus forte raison, si de la tragédie régulière on passe à une forme inférieure de l'art dramatique, la farce, l'ancienne *Klucht*, telle qu'elle a gardé toute sa verdeur dans Bredero.

L'étude de M. v. H. ne sera pas seulement utile à consulter pour l'historien de la littérature hollandaise ; elle offre en outre un intérêt tout particulier pour ceux qui voudront mieux connaître le rayonnement de notre siècle classique à l'étranger.

L. R.

C. E. Vaughan. **J.-J. Rousseau. Du Contrat social ou Principes du droit politique.** Manchester, University Press, 1918. In-18, pp. 75, 184. Sh. 5.

Les éditeurs des *Modern Language Texts*, désireux de mettre entre les mains de leurs étudiants un texte irréprochable et commenté avec autorité, ne pouvaient, en s'adressant à M. Vaughan pour la publication du *Contrat social*, faire un choix plus heureux. Le savant professeur honoraire de l'Université de Leeds a édité, il y a trois ans, une collection complète des ouvrages politiques du philosophe de Genève : *The Political Writings of J.-J. Rousseau*, Cambridge, 2 vol. gr. in-8°, 1915. Il l'a fait avec une érudition et un scrupule que j'ai tenu à souligner dans le compte rendu de son bel ouvrage (V. *Revue* du 3 février 1917). La présente publication suit le texte de l'édition de 1762, celle qui fait autorité ; elle n'a pas reproduit la première version du *Contrat*, conservée à la bibliothèque de Genève, et que M. V. nous avait donnée dans ses *Political Writings* ; seul le chapitre II, qui est d'une importance essentielle, a été ajouté dans l'appendice. Une longue introduction (p. 11-53) a été consacrée à la genèse de l'œuvre, à ses conséquences directes et surtout à l'exposé des idées politiques de Rousseau, à leur évolution, à leur confrontation avec les systèmes tantôt opposés, tantôt voisins de Hobbes, de Spinoza, de Locke. M. V. a insisté sur le caractère réaliste de la conception de Rousseau, sur l'originalité de sa thèse qui fait de l'État un véritable organisme ; elle n'a plus rien de commun avec l'individualisme de ses premiers

écrits ou même d'œuvres contemporaines, l'*Émile* ; c'est ce Rousseau préoccupé d'applications pratiques que la critique avait trop longtemps négligé, à qui M. V. a su rendre pleine justice. Les lecteurs, familiarisés avec les développements de sa copieuse introduction dans les *Political Writings*, les retrouveront dans celle-ci ; mais elle ne fait pas double emploi avec la première. Elle offre en outre quelques parties entièrement nouvelles : M. V. y a ajouté deux articles importants (p. 54-72) : l'un sur la théorie du contrat, l'autre sur l'influence que Rousseau a exercée sur les diverses constitutions de la Révolution française. D'une façon générale, dans cette étude préliminaire bornée au seul *Contrat social*, il s'est appliqué à serrer de plus près encore que dans son grand ouvrage les idées directrices du livre fondamental de Rousseau, en cherchant à les éclairer par un constant rapprochement avec ses autres ouvrages politiques. Ce travail de comparaison a été plus particulièrement encore réservé pour les notes placées à la fin du texte. A côté de quelques variantes et d'un relevé des leçons fautives que présentent les éditions courantes, les étudiants y trouveront surtout une mine abondante de passages complétant ou rectifiant le texte du *Contrat*, de même que des explications qui leur permettront de saisir dans son ensemble et dans toutes ses nuances la philosophie politique de Rousseau. Une bibliographie critique (p. 166-171) et un abondant index (p. 179-184) achèvent de faire de ce livre, qui est en outre d'une exécution typographique parfaite, un précieux instrument de travail pour les étudiants de langue anglaise et, souhaitons-le aussi, pour beaucoup des nôtres.

L. R.

Robert Dubarle. **Lettres de guerre,** préface de Louis Barthou. Paris, Perrin, 1918, in-8, pp. 46, 282 ; 3 fr. 50.

Henry Bordeaux. *Le Chevalier de l'air*. **Vie héroïque de Guynemer**. Paris, Plon, 1918, in-16, p. 320 ; 4 fr. 50.

René Mercier. **Nancy bombardée**. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1918, in-12, pp. 23, 246 ; 4 fr. 50.

I. Voici encore un beau recueil de *Lettres de guerre*, encore une de ces correspondances brusquement interrompues par une fin héroïque et qui se ferment sur quelques pages de citations glorieuses et de témoignages de douleur et d'estime des frères d'armes. Les lettres du capitaine Dubarle, tombé devant Metzeral en juin 1915, demeureront, à côté de celles de P. M. Masson et d'autres officiers d'élite, parmi les documents les plus précieux et les plus émouvants de notre littérature de guerre, et il faut remercier la famille de nous avoir fait part de ce qui n'aurait pu rester que d'intimes et chers souvenirs. Il y a dans toutes ces pages un sentiment patriotique si noble et si mâle, un tel souci de tout subordonner à l'intérêt du pays, de remplir tout son devoir jusqu'au sacrifice final, et surtout dans ce jeune chef une

affection et une admiration si chaudes pour les humbles soldats qui l'entouraient, que nous aurions beaucoup perdu à ignorer ce qui n'avait été écrit que pour les parents et quelques amis.

Robert Dubarle n'était pas un inconnu du monde politique. Il avait été de 1910 à 1914, tout jeune encore, à vingt-neuf ans, député de de l'Isère, et s'était fait remarquer dans les débats de la Chambre ou dans les commissions parlementaires par une intelligence vive, souple, un sens peu commun des questions économiques et de politique étrangère, une solide culture littéraire et juridique et des voyages variés l'avaient préparé à jouer un rôle important que le hasard des luttes électorales arrêta dans ses débuts. Dès les premiers jours de la mobilisation il demanda à servir dans son ancien bataillon d'Alpins, le 68me, où il devint en février 1915 commandant de compagnie. La campagne pour lui ne devait être guère longue, dix mois à peine. Ils s'écoulèrent dans un dur service d'avant-poste, sur les pentes des Vosges, tout rempli par les tirailleries des patrouilles sous bois et la construction de tranchées dans la boue ou la neige, au milieu de l'incessant harcèlement des deux partis qui caractérisa dans sa première période la guerre en Alsace. D'affaires importantes, il n'est pas souvent question dans la correspondance du capitaine Dubarle, sauf au moment des combats livrés autour de Steinbach, de l'attaque du Schnepfenried, où il se distingue, et de l'avance sur Metzeral, où la mort devait l'atteindre. Mais sur la vie de ces braves troupes d'avant-garde, sur les sacrifices incessants qui leur étaient demandés, sur le premier contact avec nos paysans d'Alsace on trouvera des détails précis et abondants. L'historien y surprendra encore ce qui échappe aux comptes rendus, ce qui ne s'analyse pas, le secret de la force morale et de l'énergie qui ont soutenu notre résistance si glorieuse, mais si coûteuse dans la première phase du conflit, avec les improvisations inévitables de notre côté. Ce merveilleux ressort, on sent, à écouter le capitaine Dubarle, qu'il est dans la solidarité cordiale des chefs et des soldats, dans le dévouement et l'abnégation de tous. Que de pages il faudrait en citer, et on hesite à dire si elles honorent plus celui qui les a écrites ou les modestes combattants dont on ne saurait rien sans ces confidences jaillies du cœur. Dans la préface qu'il a mise en tête du volume M. Louis Barthou a apprécié comme elles le méritent la noblesse de caractère et toutes les rares qualités d'esprit et de cœur de son ancien collègue au Parlement. Les lecteurs de ces admirables leçons de patriotisme que donnent, sans les chercher, les *Lettres de guerre* du capitaine Dubarle, ne pourront en fermant le livre que s'associer à ce juste et pieux hommage.

II. On ne s'étonnera pas trop que M. Henry Bordeaux ait raconté à la manière d'une légende épique la courte vie de Guynemer, ni qu'il ait rappelé à son propos des figures héroïques, celles de l'âge classique

ou de l'époque féodale, et entremêlé sa biographie de passages de nos chansons de gestes ou de vers de Victor Hugo. Les merveilleuses prouesses de l'aviateur tombé en plein triomphe invitaient à ces rapprochements. Mais en dépit de cette assimilation où l'entraînait son enthousiasme, M. H. B. a su donner à son récit des qualités de précision et d'exactitude, comme on pouvait les attendre du biographe qui a connu de près Guynemer, sa famille et ses amis, à qui il a été permis de puiser dans la correspondance, dans les carnets de vol du jeune officier, dans les notes de ses anciens maîtres et les confidences de ses intimes une connaissance plus pénétrante de son héros. Il serait superflu de résumer ici ces années si brèves et si remplies, où l'on ne sent jamais que le désir ardent de servir son pays avec toujours plus de dévouement, avec la passion de perfectionner sans cesse le rôle qu'il avait choisi de jouer. Il serait également inutile d'énumérer ses cinquante-trois victoires avec les citations et les distinctions dont elles furent honorées ; toute cette gloire rapide et brillante est présente encore à toutes les mémoires. M. H. B. a tenu à souligner dans toutes ces pages la qualité maîtresse de Guynemer, la volonté indomptable, l'énergie tenace qui habitait ce corps frêle ; la raison froide et sûre qui réglait toutes ces témérités. Le jeune *Chevalier de l'air* a été une des idoles de la jeunesse française : le livre de M. H. B., écrit avec une sincère chaleur de ton, le lui rendra plus cher encore, en le lui faisant mieux connaître.

III. Dans un premier volume, *Nancy sauvée*, que j'ai dernièrement signalé, le directeur de l'*Est républicain*, M. Mercier, nous avait donné un émouvant tableau des premiers mois de la guerre, tels que les a vécus la capitale de la Lorraine. Il a repris son rôle de chroniqueur pour nous conter les épreuves nouvelles qu'un bombardement acharné réservait à la ville : aéroplanes, dirigeables, pièces à longue portée ont tour à tour frappé Nancy de bombes, de torpilles, d'obus de 380, entassé les ruines et multiplié les victimes. Il ne s'est presque pas passé de semaine que la ville n'ait reçu la visite des avions ennemis ou les projectiles des canons monstres ; dans les seules soirées des 16 et 17 octobre 1917, dans l'intervalle de quelques heures, elle n'a pas été atteinte de moins de 120 bombes. M. M. ne s'est pas attardé à nous décrire par le menu les désastres du bombardement, il a mieux aimé noter les impressions de la population nancéenne, nous montrer son courage et sa bonne humeur qui défient l'obstination féroce de l'adversaire, et le journaliste aussi, dans ses bureaux que les projectiles n'ont pas épargné, a donné le même exemple de bravoure civique et de calme endurance.

L. Roustan.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 10 janvier 1919.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, communique une lettre de M. Pierre Paris, qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite de la mort de M. l'abbé Thédenat.

M. Paul Girard, président, annonce que le R. P. Delehaye, correspondant de l'Académie à Bruxelles, qui avait été condamné par les Allemands à 15 ans de travaux forcés, assiste à la séance.

M. Omont annonce le don récent, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par M. le baron Edmond de Rothschild, d'un document historique important, une lettre entièrement autographe de Marie Stuart, adressée au roi Charles IX. Cette lettre, datée de Carlisle et du 21 juin 1568, a été écrite à un moment tragique de la vie de Marie Stuart. Elle y implore l'aide du roi de France et se plaint d'avoir été traitée « plus indignement que fut jamais, non princesse, mais gentille femme,... et non seulement cela, mais en danger de vie. »

M. Dieulafoy lit un mémoire sur le nombre 40. — MM. Salomon Reinach et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 17 janvier 1919.* — M. Salomon Reinach lit une note de Mlle Duportal, concernant des dessins de la Bibliothèque de l'Institut qu'elle attribue à Jacques Ier Androuet du Cerceau.

L'Académie continue le vote pour l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Gaston Maspero, décédé. — Votants, 30 ; majorité, 16. — Au premier tour, M. Huart obtient 15 voix, et M. Loth 14 ; il y a en plus un bulletin nul, ce qui abaisse la majorité à 15 voix. — M. Huart est proclamé élu. Cette élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'un travail sur un tableau du Musée de Varsovie.

M. Vénizélos est présent à la séance. — M. Paul Girard, président, le salue au nom de la compagnie.

M. Jean Svoronos fait une lecture : 1° sur l'atelier monétaire franc du Péloponnèse ; 2° sur l'atelier monétaire du stephanéphoros des Athéniens ; 3° sur les monnaies d'or frappées par le tyran Lacharès avec l'or de la parure de l'Athéna Parthénos de Phidias. — M. Babelon présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 24 janvier 1919.* — M. Clément Huart, élu membre ordinaire en remplacement de M. Maspero, est introduit en séance,

M. Salomon Reinach continue sa communication sur un grand tableau du Musée de Varsovie qui représente, selon lui, Catherine de Médicis, quatre de ses enfants et Marie Stuart, rendant visite à Diane de Poitiers au printemps de 1556 : le lieu de la scène est probablement Chenonceau, propriété de Diane depuis 1547. Ce tableau, que Vitet et Léon de Laborde virent à Paris en 1863, fut attribué par eux à Clouet, mais négligé depuis par tous les historiens de l'art français. M. Reinach essaie d'établir que les connaisseurs de 1863 avaient raison : le portrait de Charles IX enfant est commun au tableau en question et à un autre, représentant Diane de Poitiers au bain, connu depuis 1904 seulement, qui est signé de Clouet. De cette dernière peinture, qui dut être célèbre, M. Reinach étudie les répétitions et les variantes ; tantôt la tête de Gabrielle d'Estrées a été substituée à celle de Diane, tantôt on voit dans la baignoire deux femmes, Gabrielle d'Estrées et sa sœur. Enfin, M. Reinach propose d'attribuer à l'atelier de Clouet, et non à l'école de Fontainebleau, un grand tableau du Musée de Rouen représentant Diane et ses nymphes. Diane est Diane de Poitiers ; un cavalier qui passe au second plan est Henri II, vêtu du costume blanc et noir qu'il avait adopté pour se conformer à celui de la favorite, restée en deuil de son premier mari, le grand-sénéchal de Normandie, Louis de Brézé. M. Reinach insiste sur l'intérêt que présente le tableau de Varsovie, notamment pour l'iconographie de Marie Stuart, et exprime le vœu que le Musée de Varsovie le prête temporairement au Musée du Louvre ou à celui de Versailles, pour faciliter les comparaisons. — M. le comte Paul Durrieu présente quelques observations.

M. Emile Senart donne lecture d'une lettre de M. A. Foucher, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — **1er février** — **1919**

BELLEUDY, Duplessis, peintre du roi; GIACOMETTI, Le statuaire Houdon, I (H. Buffenoir).
BOUTET DE MONVEL, Grands seigneurs et bourgeois d'Angleterre; PERNOT, Souvenirs de Lamare; J.-B. DUMAS, Trézel, I; H. MALO, Sur le Dogger Bank; GRASSET, Vingt jours de guerre; GIBSON, La Belgique pendant la guerre; P. BONNEFON, Pégoud; J. REINACH, Polybe, XV; CHRISTIAN-FROGÉ, Les captifs; LAFENESTRE, Gloires et deuils de France (A. Chuquet).
PRIMORATZ, Trieste et l'Istrie (F. Bertrand).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

G.-S. Duplessis, peintre du Roi, 1725-1802, par Jules BELLEUDY. 1 volume in-4°, illustré de 25 planches hors texte, 360 pages. Imprimerie Durand, à Chartres (Eure-et-Loir).

Duplessis, né à Carpentras, fut un grand peintre de portraits de la seconde moitié, et surtout de la fin du XVIIIe siècle. Considérable est le nombre des personnages célèbres, ou en vue, qui posèrent devant lui. On en compte près de deux cents. Il occupe une place importante dans l'histoire de l'art; le rôle qu'il a joué, son œuvre, son talent, sa vie méritaient de sortir de l'oubli qui semblait les voiler, et d'être mis en pleine lumière. M. Jules Belleudy a entrepris cette tâche intéressante, et le magnifique ouvrage qu'il a publié naguère sur Duplessis vient prendre place parmi les monographies de choix consacrées, depuis quelques années: aux artistes de valeur des règnes de Louis XV, de Louis XVI, et de la Révolution.

Au début de son livre, M. Belleudy écrit: « Quelques expositions récentes ont ramené l'attention des amateurs sur les œuvres et le nom de Joseph-Siffred Duplessis, membre de l'Académie royale de peinture qui ne paraissait guère connu que d'un petit nombre d'écrivains et d'artistes. Moins de quinze ans après ses plus grands succès, lui-même se disait oublié. Et pourtant, le directeur de l'Académie, Pierre l'avait présenté à Marie-Antoinette comme le premier peintre de l'Europe... Dans les journaux et dans les brochures du temps, on appelle couramment Duplessis le Van Dyck de l'École française ».

Peintre officiel de Louis XVI, Duplessis fit le portrait de la reine et deux portraits du roi: il peignit le comte de Provence, la duchesse de Chartres, la princesse de Lamballe, de Marigny, d'Angiviller, le

prévot des marchands La Michodière, l'abbé Arnaud, l'abbé Bossut, et plusieurs autres membres de l'Académie. Tous ces portraits sont remarquables, et font l'admiration des connaisseurs.

M. Belleudy énumère, analyse et décrit les toiles multiples de l'artiste, et donne les développements utiles pour faire comprendre au lecteur que Duplessis fut, comme il le dit, « un maître par le talent, par le caractère, par les connaissances scientifiques rares chez les artistes de son temps, par diverses recherches, inventions ou découvertes qui ne lui donnèrent point la fortune, mais qui témoignent de l'étendue de son esprit ».

Ce peintre, presque toujours, vécut dans une gêne pénible, dans la pauvreté même. Nous le voyons séjourner à Rome à ses débuts; il revient en France, et peint d'abord des sujets religieux. Il débarque à Paris, trouve sa voie dans le portrait, et de 1769 à 1789, il expose au Salon des toiles remarquables et remarquées. En dehors des personnages de la cour, roi, reine, princes et princesses, on lui doit de superbes portraits de Marmontel, Ducis, Diderot, Thomas, Sénac de Meilhan, Necker, Mme Necker, Bailly, Gluck, Mme Etienne Delessert, née Boy de La Tour, amie de J.-J. Rousseau, Franklin, etc.

Nommé en 1796, conservateur des collections de Versailles, il semble n'avoir éprouvé là que des déboires. Il eut à lutter contre les bureaux des Ministères, et contre l'Institut. Ses succès ne l'avaient point enrichi ; sa vieillesse, comme ses jeunes années fut désolée par la pauvreté, une pauvreté troublante jusqu'à l'angoisse.

M. Belleudy, qui a scruté tous les documents, écrit : « Il eut la fin la plus triste, la plus poignante qui soit, et il n'est pas exagéré de dire qu'il mourut, dans le palais de Versailles, de misère, et presque de faim ».

En terminant son bel ouvrage, le savant biographe ajoute : « Des trois grands peintres que la Provence a donnés à la France au XVIIIe siècle, Joseph Vernet et Honoré Fragonard ont été longuement étudiés : seul, Duplessis, omis par Charles Blanc dans l'École française, n'avait pas sa monographie. Je serai heureux si je puis contribuer, par ce livre, à faire revivre sa figure, et à honorer sa mémoire ».

Le vœu de M. Belleudy sera exaucé. Son œuvre consciencieuse, écrite dans un bon style, riche de documents et d'illustrations soignées, sera classée à côté des monographies de Vernet, et de la belle étude du Baron Roger Portalis sur Fragonard. Elle s'imposera, elle s'impose déjà à tous les historiens d'art du XVIIIe siècle.

Hippolyte BUFFENOIR.

Le statuaire Jean-Antoine Houdon et son Epoque, par Georges GIACOMETTI, tome I, Paris, 1918, in-8, pages 383, prix : 6 fr.

Depuis longtemps, les amateurs et érudits d'art attendaient sur Houdon un ouvrage développé, une étude large et abondante. Nous

n'avions sur le grand statuaire que des notices, des opuscules, ayant paru dans les Revues, et difficiles à se procurer, ou quelques chapitres faisant partie d'œuvres générales sur l'art ou l'histoire.

M. Georges Giacometti, sculpteur, vient de combler la lacune, en publiant sur Houdon un tome I, qui sera suivi de deux volumes encore. Le premier tome renferme surtout des notes biographiques. Nous assistons à l'enfance et à la jeunesse de Houdon. Il va à Rome, revient en France, affirme son talent, est reçu académicien, puis entre et se maintient dans la grande renommée, pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire. Nous voyons sortir de son ciseau les bustes des hommes célèbres, des personnages de l'aristocratie et des cours, puis apparaissent des statues diverses qui s'imposent à l'admiration du monde entier.

M. Giacometti termine ce tome I par un chapitre sur la technique de l'art de Houdon, et par des pages sur les dernières années du statuaire, qui, né à Versailles en 1741, s'éteignit à Paris en 1828.

Par ce premier volume, nous connaissons donc la vie de Houdon, ses patients efforts, ses ambitions, ses luttes, son infatigable labeur, la date de ses œuvres, l'essor prodigieux de son génie créateur. M. Giacometti suit son personnage pas à pas, depuis les débuts jusqu'à la fin de sa longue et superbe carrière. Il nous prépare ainsi à pénétrer, avec les deux volumes qui suivront, dans le vaste musée, si je puis dire, des œuvres du statuaire versaillais.

Dans l'*Avant-propos*, l'auteur explique l'idée qui l'a guidé en écrivant son étude. « Houdon, dit-il, forme trait d'union entre l'art du XVIIIe siècle, ultra-mouvementé et trop souvent empreint de maniérisme, et le style nettement académique né de la propension néo-grecque, issue elle-même des découvertes d'Herculanum et Pompeï, et devenue plus que chère aux artistes du début du XIXe siècle. Houdon... devient, pour lors, un objet d'étude d'importance capitale au point de vue de notre histoire d'art. C'est obéissant, pour beaucoup, à cette préoccupation de débrouiller l'action prépondérante de notre statuaire, tant sur la conception artistique de ses contemporains, que sur celle ayant présidé aux œuvres des sculpteurs venus près d'un demi-siècle après l'apparition de ses plus purs chefs-d'œuvre, que ce livre a été écrit. » Et plus loin : « Nous nous sommes surtout appliqué à rechercher le côté philosophique se rattachant à l'art de Houdon, et à mettre en valeur l'enseignement qu'on en pouvait tirer. »

Nous reviendrons plus tard sur l'important ouvrage de M. Giacometti, et nous en jugerons l'ensemble. Sculpteur lui-même, il était tout à fait qualifié pour l'écrire.

Hippolyte BUFFENOIR.

Roger Boutet de Monvel, **Grands seigneurs et bourgeois d'Angleterre**. Paris, Plon, 1918. In-8°, 293 p. 9 francs.

Le volume est cher et il gagnerait à être plus serré. Toutefois on aura plaisir à lire ces quatre études, bien qu'un peu longuettes, sur la société anglaise de la fin du XVIIIe siècle.

Elles ont pour héros quatre personnages, Selwyn, miss Burney, Beckford et Coates ; elles ne manquent pas d'agrément et de vivacité ; elles abondent en détails attrayants, pittoresques, puisés dans des travaux complets comme ceux de Parnell Kerr sur Selwyn, de Melville sur Beckford, ou de Robinson sur Coates.

Selwyn est l'ami de Walpole et de Mme du Deffand, le père adoptif de cette Mimie, femme de lord Yarmouth, maîtresse de Montrond et mère de milord l'Arsouille.

Miss Burney qui devint Mme d'Arblay, était plus connue que ne pense l'auteur. Il étudie surtout le séjour qu'elle fit à la cour d'Angleterre, cette cour monotone, sévère, compassée, aux usages minutieux, à l'étroite discipline, et il résume les récits de l'habilleuse ou dame d'atours sur George et Charlotte, sur leur famllle et leur entourage, sur l'existence qu'elle mène à leur service. On comprend qu'au bout de cinq ans miss Burney ait quitté le palais et à ce propos M. Boutet de Monvel nous paraît assez sévère pour Macaulay.

Les études consacrées à Beckford et à Coates offrent moins d'intérêt : Beckford, l'auteur de *Vathek*, l'homme qui se vantait de n'avoir jamais connu un instant d'ennui, n'est qu'un gentleman fantasque et Romeo Coates, qu'un extravagant.

A. Chuquet.

Nos anciens à Corfou. Souvenirs de l'aide-major Lamare-Picquot, 1807-1814, publiés et annotés par Hubert Pernot. Paris, Alcan, 1918. In-8°, 256 p. 4 fr. 55.

Lamare, l'auteur de ces *Souvenirs*, étudiant en médecine de deuxième année, n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il prit le chemin de l'Italie, comme il s'exprime, avec sa commission de chirurgien aide-

1. Lire p. 70, 76 et 78 Firmian et non *Fermian* ; — p. 107 il eût fallu dire que la première femme du docteur Burney, Esther Sleepe, était Française, ce qui explique peut-être le tour d'imagination de Mme d'Arblay ; — p. 112 on regrettera pareillement que l'auteur n'ait pas cité à ce propos le témoignage de Brissot qui juge Mlle Burney une « romancière étonnante », la met à côté de Richardson et de Fielding, et assure que le sort de Cecilia lui a arraché des larmes ; — p. 133 et 178 lire Hændel et non *Hayndel* ; — p. 197 Guibert, étant mort en 1790, ne pouvait être en 1793 à Juniper Hall ; — *id*. d'Arblay n'était pas en 1793 maréchal de camp ; il ne le fut qu'en juillet 1814 ; — *id*. on aurait dû ajouter que le *Diary* a paru en sept volumes entre 1842 et 1846 ; — p. 210 lire Prangins, non *Prangin*, et p. 220 l'empereur d'Allemagne et non l'empereur d'*Autriche* ; — p. 222-224, tout ce récit des séjours de Beckford en France manque de précision ; on omet les dates et certains faits, par exemple, que Beckford quitta Paris en mai 1793, qu'il fut arrêté à Calais, que le Comité de sûreté générale le fit relâcher ; — p. 247 lire Langlès et non *Langles*.

major, un bistouri dans sa trousse, un microscope dans son sac et l'*Enéide* dans sa poche ; il appartint jusqu'en 1814 à l'armée d'Italie et à celle des îles Ioniennes.

C'est aux huit années de son séjour en Italie et à Corfou que se rapportent ses Mémoires. M. Pernot en a tiré les pages les plus attachantes. Elles traitent surtout des îles Ioniennes. On y remarquera la description du pays, l'étude des mœurs, et des détails curieux sur les généraux en chef, César Berthier et Donzelot, sur les officiers du corps expéditionnaire et sur la reddition de Corfou.

Le volume se termine par des appendices ; signalons particulièrement la note sur l'académie fondée à Corfou par les Français et la note sur saint Spiridion.

On remerciera M. Pernot d'avoir édité avec beaucoup de soin et de sagacité ces souvenirs du premier Empire. Comme lui, nous avons eu du plaisir en les lisant et, pour le remercier, nous lui communiquons quelques observations qu'ils nous ont inspirées. Elles n'ont guère d'importance et elles s'adressent plutôt à Lamare qu'à l'éditeur : mais sans doute l'éditeur, et, avec lui, des fidèles de notre *Revue*, les accueilleront volontiers.

P. 68 sur le chef du bataillon qui vint défendre Parga contre Ali pacha, il faudrait consulter le travail d'Auguste Boppe, *Le colonel Nicole Papas Oglou et le bataillon des chasseurs d'Orient.* (Paris, Berger-Levrault, 1900).

P. 129. Lamare, en un passage qu'il faut signaler, cite Courier, ce « frondeur impitoyable qui s'était tant amusé du nom de César », et il est évident que la lettre du spirituel artilleur écrite de Cassano le 12 août 1806 avait circulé de main en main (c'est la lettre où se trouve le passage : « Combien de Laridons passent pour des Césars, sans parler de César Berthier ! ») [1].

P. 131, il fallait relever ici une grosse erreur de Lamare. Notre docteur n'aime pas le général Camus qu'il accuse de lâcheté et qui, selon lui, aurait « brûlé si inconsidérément les ponts de la Bérésina » ; or, Camus n'a pas brûlé du tout les ponts de la Bérésina ; il a simplement participé à la capitulation de la malheureuse division Partouneaux. D'autre part, Lamare a raison de dire, à certains égards, que la conduite de Camus, lorsqu'il défendit Santa-Maura en 1809, aplanit aux Anglais beaucoup de difficultés et qu'à sa rentrée en France, il fut déclaré, par un conseil de guerre, incapable de jamais servir dans les armées françaises. Mais, là encore, Lamare va peut-être un peu loin et il a tort de prononcer de nouveau le mot « lâcheté ». Camus fut simplement mis à la retraite, et le Conseil de guerre ou plutôt le Comité central des fortifications auquel étaient adjoints les généraux

1. L'éditeur rappelle ici l' « ouvrage cité » de Jacques Rambaud ; mais cet « ouvrage cité » est *Naples sous Joseph Bonaparte*, et non pas *Lettres de Joseph Bonaparte à Naples*.

Gassendi et La Riboisière, jugea, en propres termes, qu'on ne pouvait pas douter du zèle, de la fidélité, du courage personnel de Camus, et toutefois que si l'on considérait le peu d'ascendant qu'il avait eu sur les habitants et sur la garnison, l'insuffisance de ses dispositions pour suivre les mouvements de l'ennemi et tomber sur les premières troupes débarquées, la précipitation de sa retraite, les terreurs paniques des soldats, la défense passive de la forteresse et les circonstances malheureuses de la capitulation, on doutait qu'il eût déployé tout le caractère, toute la prévoyance, toute l'expérience de la défense des places que suppose et qu'exige la charge de gouverneur.

P. 140, on lit dans le sommaire des chapitres x à xv ces mots « guerre avec Ali Pacha, l'adjudant général Rosa » ; mais ce passage a été omis dans le texte, et je le regrette ; car ce *Rosa* était sûrement cet intéressant Nicolas Roze, Marseillais et fils de Marseillais, qui avait passé cinq ans en Morée chez un oncle, qui savait l'espagnol, l'italien, le grec et la langue franque, qui fut chef d'état-major de Gentili et de Chabot, qui épousa une grecque de Janina, Zoïtza aux yeux noirs, qui crut par là resserrer l'amitié de la France avec Ali-Pacha et qui, livré par Ali à la Turquie, mourut en 1799 au château des Sept Tours [1].

P. 186, la scène du 6 juin est, comme dit Lamare, attendrissante : les vieux soldats courant voir une dernière fois le drapeau tricolore et pleurant en l'embrassant ; le général Boulnois a donc raison de parler, en un mémoire inédit, de l'« aveugle idolâtrie » de la garnison de Corfou pour Napoléon et des difficultés qu'il rencontra dans sa mission.

P. 226-233. On sera reconnaissant à l'éditeur de la publication d'un petit mémoire du colonel Goris qui « offre quelque intérêt psychologique » ; c'est un mémoire sur les meilleurs moyens de faire fleurir l'agriculture à Corfou et l'auteur, Goris, né à Catillon-sur-Sambre, devait être nommé au mois d'août 1811 général de brigade ; la *Revue des études historiques*, d'avril-juin 1917, a publié l'analyse de ses mémoires inédits [2].

Les chercheurs reprocheront peut-être à M. Hubert Pernot de n'avoir pas donné à la fin du volume une table des noms propres et de ne pas les orthographier exactement dans le texte même de l'ouvrage : qu'importe que Lamare ait écrit *Courrier* au lieu de Courier [3] ?

Mais nous lui sommes très obligés d'avoir publié ces Mémoires qu'Albert Sorel avait lus et loués, car Sorel avait à Honfleur connu

1. Lire p. 135 et 145, Cardenau et non *Cardeneau*, p. 174 et 175, Stieler et non *Styler*.

2. P. 190 la note sur Charles Dupin devrait figurer plus haut, p. 45, où se présente pour la première fois le nom du capitaine et futur membre de l'Institut.

3. Pareillement, il eût peut-être dû imprimer ses propres remarques en petits caractères et les distinguer ainsi du texte de Lamare.

le docteur Lamare et il le tenait avec raison pour un homme de savoir, d'imagination, de vaste curiosité et d'une admirable mémoire.

A. CHUQUET.

Général J.-B. DUMAS. **Un fourrier de Napoléon vers l'Inde. Les papiers du lieutenant-général Trézel** 1re partie, 1780-1812, 2e édition, avec croquis hors texte. Paris, Charles-Lavauzelle, 1915. In-8°, 137 p.

On ne peut que remercier le général J.-B. Dumas d'avoir tiré des papiers de son bisaïeul national, le lieutenant général Trézel, l'étude que nous annonçons Ce n'est que la première partie du travail ; mais elle traite de la période impériale. Nous voyons Trézel, élève de l'École polytechnique, employé à la « carte de l'Empereur », au service topographique de la Grande Armee (1805-1807), et s'appliquant, comme disait l'Empereur, à prolonger Cassini. Il accompagne le général Gardane en Perse et le mémoire qu'il composa alors, offre le plus haut intérêt ; M. le général Dumas n'a pas manqué de joindre aux plus remarquables passages de ce mémoire des lettres familières de Trézel à sa famille (à noter surtout la lettre du 22 mai 1808). Au retour de sa mission, Trézel traverse le Caucase et il voit l'armée russe ; il note, en passant, les jugements que les officiers supérieurs de cette armée portent sur leurs généraux ; il raille Paulucci qu'il tient avec raison pour bavard et vaniteux ; il décrit Tiflis, Moscou, Smolensk, ses notes ont dû certainement retenir l'attention de Napoléon. Devenu aide de camp de Guilleminot, il est attaché à la commission des frontières en Illyrie et en Istrie, puis se rend en Catalogne où il fait la campagne de 1810. Envoyé en 1811 avec Guilleminot pour délimiter les départements hanséatiques, il prend part en 1812 à l'expédition de Russie. On n'a pas malheureusement son carnet ; on n'a que quelques notes et quelques lettres. brèves d'ailleurs et réservées. Mais la publication de M. le général Dumas qui est un travailleur distingué, instruit et très au courant, mérite notre gratitude. Il y a dans les journaux et missives de Trezel quantité d'informations ; comme dit son biographe, le futur maréchal et ministre fut vraiment un fourrier de Napoléon et il prépara les étapes de l'Empereur vers l'Inde et vers Moscou. Nous attendons avec impatience la seconde partie qui sera consacrée aux dernières années de l'Empire (campagne de Saxe, défense de Mayence, bataille de Ligny), à l'expédition de Morée et à l'Algérie [1] ».

A. CHUQUET.

Henri MALO. Les pêches maritimes. **Un tour sur le Dogger-Bank.** (Une carte et huit photographies). Paris, Bossard, 1918. In-12, 127 p., 3 fr. 90.

L'historien naval se place par ce livre au nombre des promoteurs

1. P. 21. Thiébault n'était pas aide de camp de Desaix : p. 35 lire Reinhard et non *Reinhardt*, et p. 106 et 108, Salme et non *Salm*.

de nos organisations économiques maritimes. Il a navigué sur la mer du Nord, à bord des chalutiers anglais ; il a visité les ports de pêche de la Grande-Bretagne, ses stations océanographiques et ses laboratoires marins; il admire tout ce parfait outillage et les résultats de toutes ces recherches ; poissons frais, abondant et bon marché, et, en outre, bien-être et aisance des pêcheurs. Naturellement, nous n'avons en France rien de semblable, et naturellement, c'est un ingénieur français qui a fourni les données sur lesquelles a été établi Grimsby, le plus grand port de pêche de l'Angleterre et du monde. M. Malo insiste avec raison sur les causes de notre infériorité dans la pratique et l'exploitation de la pêche maritime : « incompréhension de la force de l'association et de la coopération ; particularisme étroit qui se résout en un égoïsme aussi féroce qu'inintelligent ; défaut absolu d'esprit public, aboutissant à l'impuissance, à la stagnation, au recul » (p. 122). Faut-il ajouter que l'auteur n'a nullement négligé le côté pittoresque de son excursion ? On sait qu'il est poète, qu'il voit et fait voir ; son livre très utile et qui doit initier les Français à des choses qui ne leur sont pas familières, est en même temps plein d'intérêt, plein de vie et de couleur.

A. Chuquet.

Commandant A. Grasset, **Vingt jours de guerre aux temps héroïques** (août 1914). Paris, Berger-Levrault, 1919. In-8°, 279 p. 4 fr. 50.

M. Grasset a commandé au début de la guerre une compagnie d'infanterie, et dans son journal il note scrupuleusement ses souvenirs depuis le 1er juillet 1914.

Il raconte d'abord l'enthousiasme de la mobilisation, le départ des soldats, les premières journées de bivouac et d'ennui en Lorraine, puis l'entrée en Belgique et le contact pris avec l'ennemi. Le 21 août le bataillon où sert M. Grasset, est à Gomery. Mais notre capitaine remarque autour de lui trop d'insouciance. Son hôte belge le met en garde contre les Allemands qui s'approchent : « Si vous avez une fougue admirable, vous êtes trop confiants ». Son camarade, le pessimiste Fougières, lui assure qu'on manque tout à fait de renseignements, que les cavaliers et les aviateurs sont nuls, que les Français, n'ayant pas le génie d'organisation, ont élevé le débrouillage à la hauteur d'une institution.

Le 22, éclate la bataille d'Ethe. L'auteur l'expose longuement et l'explique très bien. On croit y être. Lui même court de grands périls dont il fait un récit très saisissant. Rien de plus dramatique, de plus poignant que l'analyse de ses impressions, et, par exemple, que cette idée qui le poursuit et l'obsède, qu'un tireur boche s'acharne à le viser et à le manquer.

Mais il nous faut renvoyer le lecteur aux pages mêmes de M. Gras-

set. Nous voyons le champ de l'action, et le défilé, la « souricière » où se sont engagés les Français, et les blessés qui tombent lourdement, et la grêle dense des balles, et la mitraille qui furieuse bat, crible et retourne tout le terrain. Pourtant, l'ennemi fûit, et, pour se venger, il brûle le pauvre village d'Ethe.

Les Français se retirent et avec eux notre capitaine qui s'est battu en héros et qui a reçu une grave blessure, mais que ses soldats ont sauvé et qu'un train sanitaire emmène jusqu'à Versailles.

Le livre ne se termine pas là. M. Grasset nous dit le sort de ses camarades restés malgré eux avec les Allemands après la bataille. Il juge avec raison que les Boches ont au soir du 22 août à Ethe et le 23 à Gomery commis tout ce qu'on peut imaginer d'horreurs ; qu'à Ethe leurs actes ont été « répugnants de sadisme et de lâcheté » ; qu'à Gomery ils ont perpétré de sang-froid les plus odieux massacres; que leurs généraux et leurs officiers se sont déshonorés dans ces deux journées et que les régiments qui participèrent aux crimes des 22 et 23 août ont sali leur drapeau ; qu'un article spécial du traité prochain devrait viser les assassins de tous grades qui se sont rendus coupables de ces monstrueux forfaits.

A. Chuquet.

Hugh Gibson, **La Belgique pendant la guerre** (juillet-décembre 1914), traduit de l'anglais par le lieutenant comte Louis d'Ursel, secrétaire de la légation de Belgique à Berne. Paris, Hachette. In-8°, 251 p. 4 fr. 50.

C'est un des volumes les plus interessants, les plus saisissants de la collection « Mémoires et récits de guerre ».

L'auteur, M. Gibson, premier secrétaire de la légation americaine, raconte les scènes auxquelles il assista dans les derniers mois de 1914 : la violation de la neutralité belge; l'entrée des Allemands dans Bruxelles — où ils défilèrent triomphalement, superbes, crânes, arrogants, étalant un materiel de guerre qu'il fallait admirer — ; la vaillante résistance de l'armée belge qui à Anvers lutta au delà des forces humaines; l'obstination des habitants qui, comme témoigne M. G. dès la fin d'août, tiendront jusqu'au bout et resteront évidemment libres ; le courage du roi, calme, résolu, plein de confiance dans son peuple, quelquefois triste, mais ne proferant aucune plainte, ne craignant pas le danger, ne négligeant aucun détail.

M. G. montre, en outre, comment les Allemands terrorisèrent la population vaincue, comment ils moissonnèrent une belle récolte de haine, et il rapporte leurs réquisitions énormes, leurs pillages, leurs razzias, leurs destructions.

Il a vu tant de villes en ruines qu'il en a le cauchemar. Au mois d'octobre, de Bruxelles à Anvers, sur un chemin tout jonche de bouteilles vides, il n'a rencontré que des paysans errant parmi des decombres, des enfants sur le seuil des maisons abandonnées, des

chiens affamés. A Visé, au mois de décembre, il n'a trouvé qu'un chat, deux enfants et un pauvre vieux qui revenait d'Allemagne et qui, pleurant, ne savait où aller.

Notre Américain confirme les « atrocités ».

Il s'est entretenu avec un homme de Tamines dont la bonne foi n'était pas douteuse et dont le récit « donnait froid dans le dos ».

Il dit la vérité sur Aerschot, sur Andennes où les Allemands se sont conduits « comme des sauvages », sur Dinant où les gens lui ont raconté des choses qu'il n'ose écrire — mais, malgré le soin que les Boches mettent à détruire les documents, il possède la liste des victimes.

Il a fait une enquête à Louvain et il rejette toute la responsabilité sur les envahisseurs : les soldats étaient ivres depuis plusieurs jours, et un officier lui a dit que Louvain serait un désert, que les générations futures y viendraient apprendre à respecter l'Allemagne. M. G. affirme que le gouvernement allemand a menti impudemment et que la destruction fut conduite systématiquement et avec préméditation.

On notera ce que dit M. G. de Herbert Hoover, cet inspecteur des mines qu'il voit à Londres. Dès le premier entretien il remarque que Hoover « a donné quelques suggestions pratiques et pourrait bien être capable de faire davantage ». Il ne s'étonne donc pas que plus tard Hoover « s'attaque à une des plus grosses entreprises du moment », que cet « énergique » et « admirable » Hoover rallie autour de lui des hommes de première valeur et devienne la cheville ouvrière du Comité de ravitaillement des Belges : « Hoover va droit au but et ne s'occupe qu'après coup des autorisations, formules et autres détails ».

Mais nous ne louerons pas moins la belle et inlassable activité que M. G. a déployée. Il est partout, à Bruxelles, à Anvers, à Flessingue, à Londres, au Havre, à Dunkerque, à la Panne ; il se prodigue, se multiplie ; il dort à peine ; il brave les balles et les obus. Il a été membre du Comité dirigé par Hoover, et c'est lui qui organisa le premier ravitaillement de la province de Liège. Avec les représentants de la fondation Rockefeller il a durant plusieurs jours parcouru presque toute la Belgique.

Le journal de M. G. ne dépasse pas l'année 1914. Pourtant, à la fin de son volume, l'auteur relate le procès et l'exécution de miss Edith Cavell. Il glorifie l'attitude courageuse et franche de cette Anglaise qui, selon le mot d'un aumônier allemand, était heureuse de mourir pour sa patrie et qui eut la mort des héros. Mais quel crime odieux ! Vainement M. Gibson a plaidé auprès de Lancken et de Harrach la cause de la prisonnière ; vainement il a, au nom des services qu'il avait rendus aux Allemands, sollicité un jour de répit ; vainement il a représenté que miss Cavell avait soigné nombre de blessés allemands et que sa condamnation, après l'incendie de Louvain et le

torpillage du *Lusitania*, ferait grand tort à l'Allemagne : Lancken refusa d'en référer à l'empereur Guillaume et Harrach répliqua qu'il regrettait de ne pas avoir trois ou quatre autres vieilles Anglaises à fusiller! [1].

A. Chuquet.

Paul Bonnefon, **Le premier As. Pégoud**. Préface du colonel-aviateur Girod, député du Doubs. Paris, Berger-Levrault, 1918. XII et 143 p. 3 fr. 50.

M. Bonnefon a eu entre les mains les papiers de Pégoud, du premier as, et il a tiré de ces lettres et notes un livre très attachant.

Il retrace d'abord la carrière sportive de Pégoud qui s'exerçait presque quotidiennement à manier les modèles les plus divers, à vaincre les difficultés et, sans se mesurer à l'impossible, à tenter des coups d'heureuse audace. Avec raison il insiste sur l'expérience du looping qui fut un « triomphe stupéfiant » : Pégoud montrait ainsi tout ce que peuvent le sang-froid et l'initiative dans la conduite d'un avion ; il donnait aux aviateurs un précieux encouragement, leur prouvait qu'ils peuvent rester toujours maîtres de leur appareil et le ramener à sa position normale.

Durant la guerre, Pégoud qui remplit mission sur mission, fut cité trois fois à l'ordre du jour de l'armée. Il est employé au service d'exploration ; il fait ce qu'il nomme des reconnaissances offensives, plaçant au mieux soit des obus, soit des fléchettes, veillant sur Verdun, puis sur Sainte-Menehould, puis sur l'Alsace, plein de décision et de promptitude, debout à la moindre alerte, toujours prêt à partir.

On sait que, malheureusement, à Petit-Croix, le 31 avril 1915, il fut frappé au cœur par une balle et tomba de deux mille mètres.

L'auteur mérite tous les éloges. Il parle de l'aviation comme un homme du métier et en même temps il expose les motifs qui déterminent les actes de Pégoud. Il fait voir tout ce que le jeune et héroïque pilote avait de volonté consciente, d'énergie et d'adresse, de hardiesse et de loyauté. Il relève sa digne attitude, sa bonne humeur, son caractère jovial et primesautier, son langage simple et pittoresque, le tour quelquefois profond et philosophique de sa pensée, et il ne néglige pas d'indiquer que Pégoud finissait par être insoucieux du péril et comptait peut-être trop sur sa force et sa présence d'esprit.

Surtout, il met en relief l'exemple frappant, entraînant que donna Pégoud, le courage et la confiance qu'inspira l'homme, les leçons qui se dégageaient de ses prouesses.

En terminant, n'oublions pas que M. Bonnefon nous communique de copieux extraits du journal que Pégoud tenait de ses exploits aériens et un récit inédit de sa mort, un récit émouvant qu'un lieutenant, témoin oculaire, traça sous le coup de l'émotion, — et, comme dit

---

1. P. 125, lire Ruremonde et non *Roermond*.

M. Bonnefon, inclinons-nous bien bas devant le dauphinois Pégoud, devant ce « Bayard de l'azur » qui fut, lui aussi, sans peur et sans reproche.

A. Chuquet.

Joseph Reinach, La guerre de 1914-1918. **Les Commentaires de Polybe**, xve série. Paris, Fasquelle, 1918. In-8°, 457 p. 3 fr. 50.

La plupart des articles (1er octobre 1917-13 janvier 1918) que renferme cette quinzième série, sont consacrés à l'unité de commandement que voulait le bon sens, que reclamait le cri général et que des ministres, des parlementaires repoussaient. Il fallut, pour qu'elle fut établie, le mouvement offensif des Allemands au printemps de 1918; il fallut la défaite pour que la vérité pût s'imposer. Avec sa clairvoyance coutumière et sans jamais se lasser, Polybe n'a pas cessé de demander le commandement unique, « l'instrument du salut » (p. 226). Il faut l'en féliciter, autant que du coup d'œil qu'il jetait sur les différents théâtres de la guerre et des jugements qu'il portait sur les combattants. Les historiens devront lire ce « fourrier de l'histoire » (p. 127); ils le liront non seulement avec un vif intérêt, mais avec grand profit.

A. Chuquet.

Capitaine R. Christian-Frogé, **Les Captifs**. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 210 p. 4 fr. 50.

Le capitaine Christian-Frogé raconte dans ces pages douloureuses les épreuves de son frère qui fut blessé et traîné pendant trois ans dans les geôles allemandes. Il écrit, comme on sait, avec ardeur, avec fougue, avec passion, et, pour exprimer son intense émotion, il emploie une langue originale. On reconnaîtra qu'il a surpeindre les « heures atroces » que certains captifs ont dû passer sur la terre et parfois sous la terre allemande, « terre d'épouvante ». Quelle résignation, quel stoïcisme il leur fallait pour supporter une pareille existence! On comprend la colère qui gonfle leur cœur; on comprend leurs cris de vengeance et la haine sacrée que leur inspirent leurs bourreaux. Ce livre offre donc les qualités que nous avons déjà louées dans l'auteur de *Morhange* et de *Sous les rafales*. Un des meilleurs morceaux, à notre avis, est *l'évasion* : les aventures du capitaine Bollack qui a communiqué ses notes à Christian-Frogé sont vraiment poignantes et nous suivons avec un frémissement de cœur à travers l'Allemagne, de Wiesa à la frontière hollandaise, par les voies ferrées, par Berlin « où règne une noce crapuleuse » par Düsseldorf, par la forêt de Kaldenkirchen, ce vaillant Bollack qui réussit à force de patience et de ruse, de sang-froid et d'audace à s'échapper de la géhenne [1].

A. Chuquet.

---

1. Lire p. 29, Herbesthal et non *Halberstadt*.

Georges LAFENESTRE, membre de l'Institut. **Gloires et deuils de France.** Durant la tourmente 1914-1917. Avant la tourmente, 1880-1914. Paris, Hachette, 1918. In-8°, 219 p. 4 fr. 50.

M. Lafenestre a voulu, comme il dit dès les premiers vers de son recueil, léguer aux Français un souvenir de l'atroce et glorieuse crise que nous venons de traverser. Il chante donc le départ de nos enfants, enflammés par l'idéal des aïeux et guidés par la justice qui leur promet la Victoire; il flétrit les crimes des envahisseurs et prédit à ces démons du Nord qu'après leur rude assaut viendra le fatal désastre ; il exalte la grande Amérique qui se rappelle fidèlement Lafayette et qui crie « courage et espoir » aux bons soldats de France ; il célèbre le « couronnement de l'épopée ». Au présent se mèle le passé : *Débat des quatres Dames* d'après Alain Chartier ; *Vieux parler* ; *Au val de Loire* ; *L'Annonciade* où paraît la Pucelle qui dans son simple cœur a porté la patrie ; *La veillée de la Reine*. M. Lafenestre a su ainsi évoquer les « gloires et les deuils » de la France. Ses vers sont ceux d'un cœur généreux qui aime la patrie, les vers d'un vrai poète qui manie à merveille notre langue,

langue sonore et bien trempée.

A. CHUQUET.

Vouk PRIMORATZ, **Trieste et l'Istrie;** in-8°, 78 pages ; édition de la *Yougoslavie*, 118, rue d'Assas, Paris, 1918.

Cette fois, M. Vouk Primoratz a jugé bon de placer une préface au seuil de son petit volume ; comme elle est signée E. Denis, il pourra arriver que le lecteur, renseigné par le préfacier sur les intentions de l'auteur, juge inutile de lire l'ouvrage lui-même; par là, l'auteur aura nui à la portée de son travail. Il vient pourtant bien à son heure et tous ceux que le sort de la Yougoslavie intéresse auraient grandement tort de ne point se donner le plaisir de le lire attentivement.

La question posée, on la traitera à fond au prochain congrès de la paix définitive, est de savoir à qui doit appartenir la presqu'île de l'Istrie, ou encore les terres à l'est de l'Isonzo que Napoléon considérait comme la limite naturelle du monde latin et du monde slave : aux Italiens qui n'y sont qu'une petite minorité sauf dans les villes de la péninsule, comme Trieste, Pola et Fiume ; ou bien aux Yougoslaves qui y sont implantés depuis de longs siècles et solidement, autrement dit au royaume des Serbes-Croates et Slovènes nouvellement fondé et dont l'existence est une réalité historique et vivante, — tout comme la République tchéco-slovaque et la République polonaise, — depuis le 4 décembre 1918.

Il semble naturel et juste que le pays des Slovènes appartienne enfin aux Slovènes ; malheureusement, le gouvernement italien, par le pacte de Londres du 26 avril 1915, s'est fait reconnaître des droits de conquête sur les territoires actuellement contestés, et les Yougo-

slaves ne sont pas contents ; on n'a, pour s'en assurer, qu'à lire les dix derniers numéros du journal *la Serbie*, qui paraît à Genève et qui est dirigé par M. Lazare Markovitch, professeur de droit international à l'université de Belgrade.

On pourrait dire à propos de Trieste et de l'Istrie ce que M. E. Denis écrivait naguère dans son livre la *Grande Serbie* (Delagrave, Paris, 1915), à propos des côtes de la Dalmatie et des îles voisines : « la question de la côte orientale de l'Adriatique n'intéresse pas seulement l'Italie et la Serbie; c'est une question d'ordre universel et il n'y a aucune exagération à dire que l'avenir du monde peut dans une large mesure en dépendre » (p. 320). La gravité de ce problème n'a pas échappé à nos hommes d'Etat, en particulier à M. Clemenceau qui, dans une conversation récente (15 décembre 1918), avec un journaliste italien, s'est exprimé ainsi : « la conférence examinera avec soin cette importante question (de Trieste). S'il faut à un moment que ses membres concilient les intérêts de l'Italie et ceux de la Yougoslavie qui ne sauraient être méconnus, ils jugeront avec des sentiments de grande sympathie et de cordiale amitié. *Si le malheur voulait que des discordes subsistent, basées sur l'irrédentisme, ce serait non seulement pour l'Italie, mais pour l'Europe entière, un grand malheur* ».

Pour qu'on puisse se faire une idée de l'état des esprits en Yougoslavie, je citerai le fait suivant qui me paraît significatif. Lorsque les Serbes, le 13 novembre 1918, sont arrivés, à 7 heures du soir, à Doubrovnik-Raguse, le maire de la ville, un octogénaire, est allé au-devant de leurs soldats, ses frères, et leur a dit, en substance, qu'il les saluait avec reconnaissance, eux et leurs grands alliés, la France, l'Angleterre et l'Amérique ; mais qu'il se refusait à adresser ses remerciements à l'Italie dont « la politique à double face » l'écœurait. Voilà le langage d'un Dalmate instruit ; je ne pense pas que celui des Slovènes soit différent; les uns et les autres ont souffert de la domination austro-magyare dont les chauvins italiens ont été les alliés pendant plus de trente ans.

A mon sens, la solution de ce problème délicat entre les délicats, doit se trouver dans une transaction et c'est, je crois, ce à quoi l'on a dû songer, lorsqu'on a fait occuper Pola par une escadre américaine. Les plus ardents ennemis des revendications yougoslaves me paraissent, peut-être à tort, être précisément ceux qui, en 1915, en Italie, manquèrent chasser du gouvernement les ministre interventionnistes Salandra et Sonnino : c'est d'abord le chauvinisme aveugle, le nationalisme étroit des trop rouges irredenti ; c'est ensuite l'opposition tenace, fondée sur la peur, des catholiques romains qui craignent le voisinage immédiat d'un nouvel Etat de religion schismatique. La tâche presente est d'éclairer la religion des uns, d'apaiser la religion des autres ; et ce qu'il faudra aux diplomates chargés de régler le sort de la Dalmatie et celui de l'Istrie, c'est, dans la tête, une notion bien

exacte de la justice et du désir des peuples; et, dans le cœur, un amour débordant de bonne foi pour cette même justice.

Félix BERTRAND.

QUESTIONS ET RÉPONSES

1142. — BALZAC FUT-IL DÉCORÉ ?

— Le *Moniteur universel* du 1er mai 1845 annonce qu'il vient d'être décoré avec Frédéric Soulié et Alfred de Musset.

1143. — BARÈRE. Il était, comme on sait, le correspondant de Napoléon; mais que pensait Napoléon de Barère ?

— En 1804, Napoléon écrit que Barère a peu de talent, et que ses déclamations, ses sophismes ne sont pas en harmonie avec sa colossale réputation.

1144. — EN BUSTE. « Je ne me suis peinte qu'en buste ». De qui ce mot ?

— De Mme de Staal-Delaunay.

1145. — CABALE. On dit que ce mot signifiait autrefois « grève ».

— On disait, en effet, au XVIIIe siècle *cabale* et non pas « grève ». Faire grève, c'était *cabaler*. Les grévistes étaient des *cabalistes* et, pour dire qu'ils se cotisaient, qu'ils « formaient des amas d'argent » afin de vivre pendant la grève, ils disaient qu'ils devaient *boursiller*.

1146. — CAUTÈLE CAUCHOISE. Où se trouve cette expression ?

— Dans *Madame Bovary* Flaubert parle d'un homme habile, qui, « né Gascon, mais devenu Normand, doublait sa faconde méridionale de cautèle cauchoise ».

1147. — CÉLÉRITÉ ET CONGRÈS. On a dit que la célérité ne fut jamais le mérite d'un congrès ; de qui est ce mot ?

— « Célérité, écrit Castlereagh le 15 janvier 1815, ne fut jamais le mérite caractéristique d'un congrès ».

1148. — CHIMIE (LA) A LA GUERRE. N'a-t-on pas, sinon employé la chimie, du moins prêché son emploi à la guerre durant la Révolution ?

— Westermann écrit le 27 novembre 1793 au Comité qu'il faut, pour en finir avec les rebelles de la Vendée, leur envoyer six livres d'arsenic dans une voiture d'eau-de-vie. Quelques jours auparavant, le 11 novembre, Rossignol prie le Comité de lui dépêcher Fourcroy, membre de la Montagne, qui l'aidera de ses lumières et de son talent en chimie pour détruire les brigands. Déjà, au mois d'août, Santerre résumait ainsi la tactique qu'on devait adopter : « Des mines, des mines à force ! Des fumées empoisonnantes, soporatives ! Et tomber dessus ! » Voilà des généraux qui, eux, jugeaient que la République avait besoin de chimistes.

1149. — CIGALE ET FOURMI. Qui a tenté de répondre à La Fontaine et de réhabiliter la fourmi qui « n'est pas prêteuse » ?

— Dans un sonnet, Autran dit que la fourmi n'est pas ce qu'on a

conté, qu'elle a le cœur bon et qu'elle dit à la cigale qui lui demandait la charité :

...ouvrez mon armoire,
Je m'ennuie un peu sous la terre noire,
Dans ces trous obscurs où je vis sans feu,
Mangez et chantez, aimable personne !
Vos chants me feront revoir le ciel bleu,
Et me rendront plus que je ne vous donne !

1150. — Corinne. Quel est le contemporain de Mme de Staël qui lorsqu'on lui parla de *Corinne*, crut que c'était une ville d'Italie ?

— Le général Miollis. « Je lui ai parlé de *Corinne*, écrit Mme Récamier en 1813, il ne savait pas ce que je voulais dire, il a cru que c'était une ville d'Italie qu'il ne connaissait pas ». — C'est ainsi que Racan, entendant parler de la *Cassandra* de Lycophron, demandait à Malherbe si Lycophron était la ville natale de cette Cassandra. Mais n'en voulons pas trop à Miollis et rappelons-nous que c'est lui qui, lorsqu'il défendait le poste de Saint-Georges, répondait le 15 janvier 1797 à une sommation de l'autrichien Provera : « Je me bats et ne me rends pas ».

1151. — Corse. De qui sont les *Lettres humoristiques sur la Corse*, par un Continental, parues sans indication du lieu d'impression et sous la date mai 1883 ?

— Du docteur Daremberg.

1152. — Cousin. Avait-il, comme il le croyait et comme l'ont répété certains critiques, le style du pur XVIIe siècle ?

— « C'en est peut-être le simulacre, disait Sainte-Beuve, mais non la vraie et naïve ressemblance qui ne se sépare jamais de la convenance même ; il est possible que les mots soient tous du XVIIe siècle, mais les mouvements n'en sont point ; le style de Cousin, dans ces matières aimables, est plein de mauvais gestes. Le défaut de Cousin est l'exagération, et le propre de cette belle époque est la mesure ».

1153. — Cygne de l'Avon. C'est le surnom qu'a reçu Shakspeare qui naquit et vécut à Stratford sur l'Avon ; de qui tient-il ce surnom ?

— C'est Ben Jonson qui l'a nommé « doux cygne de l'Avon », *sweet swan of Avon*, et Ben Jonson pensait sans doute à l'expression d'Horace qui nomme Pindare « le cygne de la fontaine Dircé », *Dircaeum cycnum*.

1154. — Danser. Mieux vaut danser devant l'arche que devant le buffet. Qui a dit ce mot ?

— On le trouve dans une pièce contemporaine, *Les Plumes du paon*, de Bisson et Berr de Turique (I, 8) : Raoul. « Tu n'es qu'un histrion, tu danses devant l'Arche ! » Henri. « Ça vaut mieux que de danser devant le buffet ».

1155. — Démordre. A-t-on des exemples de ce verbe au sens actif, au sens de lâcher ce qu'on mord ?

— Brantôme dit que le Turc, alarmé par une diversion, « démordit Vienne ».

1156. — Mme Deshoulières. Comment Voltaire la jugeait-il ?

— Il dit, dans une lettre du 20 août 1756, qu' « il y a des pièces de Mme Deshoulières qu'aucun auteur de nos jours ne pourrait égaler ».

1157. — Entre la coupe et les lèvres. Musset a fait un petit poème dramatique *La coupe et les lèvres* auquel il donne pour épigraphe cet ancien proverbe : « Entre la coupe et les lèvres il reste encore de la place pour un malheur ». Que sait-on, en outre, de cette expression ?

— On la trouve déjà dans le Roman de Renart,

Entre bouche et cuillier
Avient souvent grand encombrier,

et le poète allemand Kind, dans sa pièce de vers *Ancée*, a écrit :

Zwischen Lipp'und Kelchesrand
Schwebt der finstern Mächte Hand.

L'expression existe en anglais :

There is many a slip
t' wixt cup and lip,

et les Latins disaient déjà :

Multa cadunt inter calicem supremaque labra

C'est la légende grecque d'Ancée, tyran de Samos, à qui l'on prophétisa qu'il ne boirait pas le vin de ses vignes :

Πολλὰ μεταξὺ πέλει κύλικος καὶ χείλεος ἄκρου.

1158. — Épouvante. Une fin qui épouvante vaut mieux qu'une épouvante sans fin. De qui est ce mot ?

— Le major Schill, pris et tué à Stralsund en 1809 à la tête d'une bande de révoltés, se servait volontiers de cette expression : *Lieber ein Ende mit Schrecken als ein Schrecken ohne Ende* (comparer la locution biblique *ein Ende mit Schrecken nehmen*) et le 12 mai 1809, sur la place d'Arnebourg, il employa ces mots dans une allocution qu'il fit à sa troupe.

1159. — Facilone. Qui a dit de Charles Lenormant que c'était un *facilone* et que signifie le mot ?

— Le peintre Gérard disait de Charles Lenormant que c'était un *facilone*, c'est-à-dire un homme qui trouve tout facile, qui ne voit de difficulté à rien.

1160. — Fénelon et la Terreur. On dit que les terroristes ont cité Fénelon pour justifier la Terreur ?

— Laveaux cite, en effet, dans le n° 100 de son *Journal de la Montagne* (10 septembre 1793) une maxime de Fénelon qu'il juge salutaire et indispensable : « C'est une clémence que de faire d'abord des exemples qui arrêtent le cours de l'iniquité ; pour un peu de sang répandu à propos, on en épargne beaucoup, et l'on se met en état d'être craint, sans user de rigueur ».

1161. — Germinant. A-t-on des exemples de cet adjectif ?

— Le marquis de Mirabeau dit une fois que son cœur, chaud, riche et *germinant*, lui a rendu familier le genre épistolaire.

1162. — Idéophobe. Les « idéologues » nommèrent ainsi Napoléon ; qui inventa le nom ?

— Non pas Mme de Staël, comme le dit Napoléon, mais Rœderer, comme a dit Lucien.

1163. — Jacobins a la demi-solde. Qui disait en 1815 que les libéraux étaient des jacobins à la demi-solde ?

— Le mot est rapporté par la *Quotidienne* (26 février) qui l'attribue à un homme d'esprit.

1164. — Lachambeaudie. Qu'est-ce que le dernier recueil de ce fabuliste démocrate qui parut en 1861, d'après Larousse, sous le titre *Fleurs et Villemomble*, noms des deux villages de la Dordogne qu'il habita ?

— Larousse se trompe. Il n'y a pas en Dordogne de village du nom de Fleurs, et Villemomble où une rue porte le nom du fabuliste démocrate, est un village de la Seine ; le recueil de 1861, paru à Villemomble chez l'auteur, a pour titre, non pas « Fleurs et Villemomble », mais *Les fleurs de Villemomble* !

1165. — Les Heures. On a dit d'elles que toutes blessent, et que la dernière tue, *vulnerant omnes, ultima necat*. Y a-t-il en français une traduction plus expressive ?

— Théophile Gautier a dit :

Chaque heure fait sa plaie et la dernière achève.

1166. — Histoire littéraire. Qui a dit qu'elle est à refaire tous les quinze ans ?

— Le libraire Ladvocat qui, comme quelques éditeurs, affectait un air impertinent, eut l'aplomb de dire ce mot à Ampère : « L'histoire littéraire ! C'est à refaire tous les quinze ans » !

1167. — Masque. Pour porter la couronne, il faut porter un masque. Où se trouve ce mot ?

— C'est le mot que le héros du roman de Thackeray, Henry Esmond, dit au chevalier de Saint-George deguisé et sur le point de se trahir (*Henry Esmond*, III, 9) : « A prince that will wear a crown must wear a mask ».

1168. Mémoire. De qui ce mot, que la mémoire n'est qu'une sensation continuée ?

— De Voltaire qui croyait que nous commençons par sentir, et qui dit, avec Condillac — qu'il nommait un grand philosophe — que la sensation enveloppe toutes nos facultés.

1169. — Mérimée et l'Alsace. Comment Mérimée jugeait-il l'Alsace ?

— Il écrit en octobre 1850 : « J'ai joui très complètement des montagnes, des bois et d'un air que la fumée de charbon de terre

n'a jamais vicié. J'éprouvais un vif plaisir au milieu de ces lieux sauvages et je me demandais comment on pouvait vivre ailleurs. Les bois sont encore verts et ont des odeurs délicieuses ».

1170. — MIRABEAU. Sait-on combien d'argent la cour lui donna?

— Louis XVI paya toutes ses dettes — 208.000 livres — lui donna 6.000 livres par mois et lui fit quatre billets, chacun de 250.000 livres; mais ces billets que Mirabeau devait encaisser à la fin de la session, furent gardés par La Marck et remis au roi après la mort de l'orateur.

1171. — MILITARISER. On voudrait d'anciens exemples de ce mot.

— Je trouve dans une lettre du général Beker, du 30 mars 1809 : « Les Autrichiens travaillent à militariser la nation. »

1172. — MOI, LEUR AMI, J'AIME MIEUX QU'ILS ME PENDENT! Qui a prononcé cette fière parole que je ne cite pas exactement?

— André Chénier, parlant de ses adversaires politiques, disait : « S'ils succombent, il sera honorable d'avoir contribué à leur chute : s'ils triomphent, ce sont des gens par qui il vaut mieux être pendu que regardé comme ami. »

1173. — OFFICIERS. N'était-ce pas le nom qu'on donnait jadis aux membres du bureau d'une assemblée?

— C'est ainsi, en effet, qu'on appelait le bureau, président et secrétaires. On lit dans les documents de la Révolution et du Consulat que la Convention et l'Institut ont procédé à la nomination de leurs officiers.

1174. — OUTIL UNIVERSEL. On a dit qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle le latin était l'outil universel. De qui est ce mot?

— De Cherbuliez.

1175. — PAIX BOITEUSE ET MALASSISE. Quelle est cette paix de jadis et pourquoi eut-elle ces surnoms?

— C'est la paix de Chartres, conclue en 1568, pendant le siège de Chartres, attaqué par Coligny. On la nomma plaisamment la boiteuse parce qu'un des négociateurs, Biron, était boiteux, et la malassise, parce qu'un autre des plénipotentiaires, M. de Mesmes, était seigneur de Malassise.

1176. — PEINE : LE ROI (LA) EST LA PAIX DU SAVANT. De qui est ce mot?

— C'est un beau mot, mais ce n'est pas sa forme exacte. Au fort du procès de Biron, Henri IV disait à Casaubon : « Vous voyez combien j'ai de peine afin que vous puissiez étudier en paix. »

1177. — PLANCHER. Qui a parlé du triomphe et de son cruel plancher?

— Dans sa lettre à Voltaire sur Fontenoy, d'Argenson dit que le triomphe est la plus belle chose du monde, mais que « le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine »

1178. — PRAEFKE. C'est le nom, étrange certes, d'un général du Consulat et de l'Empire; qui était-ce au juste?

— Jean-André Praefke était né en 1758 à Neu-Brandenbourg,

dans le Mecklenbourg-Strelitz. Élu chef d'un bataillon de la Gironde en 1792, puis nommé dans un bataillon de ligne, il est colonel du 28e léger en 1800 et admis le 19 mai 1811 à la retraite de général de brigade ; deux jours auparavant, il était mort au camp d'Albuera.

1179. — Rabelais et Mézeray. Quel est l'écrivain qui trouvait plus de vérités dans Rabelais que dans Mézeray?

— Courier qui préférait la connaissance de l'homme moral à la connaissance de l'histoire.

1180. — Santillane. Les Français passèrent évidemment à Santillane pendant les guerres d'Espagne ; pensèrent-ils à Gil Blas ?

— Castellane y passa le 18 novembre 1808 : « Avez-vous, dit-il à une femme, des nouvelles de Gil Blas? — Qui est-ce? répondit la femme, sa famille est tout à fait inconnue dans la ville ».

1181. — Serurier. Est-il vrai que les Lucquois aient surnommé Serurier « la Vierge d'Italie », parce que ce général qui commandait à Lucques en 1799, avait montré le plus grand désintéressement ?

— On a dit récemment que ce surnom était une légende et que tout le monde à Lucques ignorait l'origine et même l'existence du mot. Ce mot existe pourtant; Mallet du Pan, dans le *Mercure britannique* du 10 février 1799, assure que l'intégrité de Serurier contrastait tellement avec les rapines des autres généraux qu'on l'avait surnommé la Vierge de l'armée.

1182. — Surnoms de corps d'armée. On dit qu'en 1859, à l'armée d'Italie, les corps avaient des surnoms.

— En effet, deux corps qui n'avaient pas fait tout ce qu'ils auraient pu faire, furent surnommés, l'un, *La Providence des familles*, l'autre, *La cinquième roue*. Le 2e corps (Mac-Mahon) fut appelé *Le corps de la victoire*.

1183. — Treschier. Qu'est-ce que ce mot en ancien français ?

— *Treschier* ou *tresquer* signifie « sauter » : le vivier où Ysengrin devait pêcher, était si gelé « qu'on pooit par dessus treschier ». Cf. encore ce passage de *Bauduin de Sebourc* : « adés dansent et tresquent ».

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 31 janvier 1919.* — M. Maurice Croiset annonce que la commission du prix de Chénier a partagé ce prix de la manière suivante : 1,500 fr. à M. Paul Mazon, pour son édition des « Travaux et des Jours » d'Hésiode ; — 500 fr. à M. Hubert Pernot, pour sa *Grammaire du grec moderne*.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, communique, de la part de M. Schœntjes, recteur de l'Université de Gand, la liste des professeurs qui ont accepté une chaire dans la *Vlamsche Hoogschool*, organisée par les Allemands pendant l'occupation de la Belgique.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — **15 février** — **1919**

Ibn al Ahmar. La Rawda, trad. Ghaoutsi bou Ali et G. Marçais (M. G. D.).
Constans, Gightis (M. Besnier).
Brienne, Mémoires, II, p. Bonnefon (R.).
Un journal du Parlement de Paris pendant la Fronde, p. H. Courteault (R.).
Casier, Documents sur l'Eglise réformée de Pau (R.).
Jorga, Histoire des relations entre la France et la Roumanie (R.).
A. Pingaud, Bonaparte président de la République italienne (A. Chuquet).
Salvioli, Le concept de la guerre juste, trad. Hervo (H. Baguenier-Desormeaux).

Ibn el Ahmar : *Histoire des Beni Mérin, intitulée* **Rawdat en Nisrin**, éditée et traduite par Ghaoutsi Bou Ali et Georges Marçais. (Public. Fac. Lettres Alger t. LV. Paris, Leroux, 1917).

L'ouvrage qui paraît pour la première fois dans une bonne édition, avec une traduction exacte et de copieuses notes, a été composé par un membre de la famille royale de Grenade, les Benou Naçr ou Benou l'Ahmar, réfugié en terre africaine. Il se mit au service des souverains mérinides et écrivit, vers l'an 1397, une petite histoire de ses maîtres, un peu sèche, mais qui précise des noms et des dates d'une partie très intéressante de l'histoire maghrébrine; malgré la valeur des livres d'Abd er Rahman Ibn Khaldoun et de son frère Yahya, on ignore toujours beaucoup sur l'histoire de ce temps. On trouvera notamment (p. 14, trad. p. 66) la date précise et les circonstances de la pose de la première pierre de la *Ville Blanche* de Fez (Fez la Neuve), avec les notes de Bel. — D'une façon générale l'annotation est très bonne et contient des renseignements précieux sur les personnages cités.

Dans l'introduction, G. Marçais a exposé une petite découverte bibliographique intéressante. La *Rawdat en Nisrin* est un pamphlet en deux parties : l'une exalte les vertus des Mérinides ; c'est celle qui est publiée aujourd'hui ; l'autre rabaisse et injurie leurs adversaires, les Abd el Wadites de Tlemcen ; elle a été traduite en 1844 par Dozy, dans le journal asiatique, d'après un manuscrit de Leyde. On la trouvera à la fin du présent ouvrage, avec le commentaire de Dozy et une annotation nouvelle.

A la fin de l'introduction, G. Marçais a développé l'intérêt que plusieurs passages de la *Rawda* présentent pour l'histoire des titres cali-

fiens au Maghreb. Dans l'excellent travail qu'il a publié sur cette question dans le *Journal asiatique* (mars-août 1907), Max Van Berchem les avait déjà signalés ; et G. M., par la publication du texte et le commentaire dont il l'a accompagné, apporte une de ces contributions que Van Berchem souhaitait et qui permettront de faire l'étude complète des titres de calife, imam, *amir al mouminin*, *amir al mouslimin*, etc. au Maghreb.

Le souverain mérinide, dont le règne occupe les dernières pages de la *Rawda* et auquel Ibn al Ahmar a dédié son livre, porte dans la dédicace le titre d'*amir al mouminin* et dans la notice historique celui d'*amir al mouslimin*. G. Marçais a discuté cette divergence, et il n'y a rien à ajouter à sa discussion : mais on possède, dans le *Çubh al 'Achā* de Qalqachandi, en cours de publication au Caire, une lettre de ce même souverain au sultan mamluk du Caire, Abou s Sa'adat Faradj, qui est datée du second tiers de *cha'ban* 804 (16-25 mars 1402) et dont il est intéressant de comparer le préambule avec la dédicace de la *Rawda* :

« De l'esclave et auxiliaire (*wali*) d'Allah, 'Othmān, *amir al mouslimin*, qui fait la guerre sainte sur le chemin du maître des mondes, sultan de l'Islām et des Musulmans, qui étend sur les Mondes le tapis de la justice, imitateur des exemples de ses nobles pères..... muraille de ses provinces et de son pays, sabre d'Allah tiré contre ses ennemis..... ombre d'Allah très-haut sur la terre, énergique défenseur de sa *sounna* et de ses obligations, pilier de la vie temporelle et spirituelle, science des imams qui montrent la bonne voie, fils de notre maître (*maoulānā*) le sultan victorieux (*al Mouzaffar*), *al Qān*, *al Khalifa*, *al Imām*, roi des rois puissants, conquérant des pays et des contrées..... *amir al mouslimin*, qui fit la guerre sainte sur le chemin d'Allah maître des mondes, Abou l 'Abbās, fils de notre maître, *amir al mouslimin*, qui fit la guerre sainte...., fils de notre maître, *amir al mouslimin*....., Abou l Hassan, fils de notre maître, *amir al mouslimin*..... Abou Sa'id, fils de notre maître, *amir al mouslimin*, Abou Youssef Yaqoub ben 'Abd el Haqq. »

Ce document, où l'on n'a traduit que ceux des titres honorifiques qui ont semblé intéressants, est très net en ce qui concerne les titres protocolaires des souverains mérinides qu'il énumère : Abou Youssef Yaqoub (657-685 hégire), Abou Saïd Othman (710-732), Abou l Hassan Ali (732-749), Abou l 'Abbās Ahmed (776-786 et 789-796), Abou Said Othman (800-824). Il leur donne à tous le titre de *amir al mouslimin* : or c'est bien le titre qui est attribué par la plupart des documents à tous les Mérinides, si l'on excepte Abou Inan Fares et quelques-uns de ses successeurs ; et c'est en ce qui concerne ces derniers que la question de l'emploi du titre *amir al mouminin* reste indécise. Reprenons chacun des noms du préambule de la lettre d'Othman.

Abou Youssef Yakoub et Abou Saïd Othman eurent pour titre *amir al mouslimin*, sans aucun doute. — La question est moins nettement résolue pour le sultan audacieux, vainqueur, légendaire, Abou l Hassan 'Ali, qui doit avoir au moins pensé à prendre le titre califien que son beau-père, le sultan Hafside de Tunis, portait sans éclat. Van Berchem (op. l. p. 70 s. a discuté le passage du *Ta'rif* d'al 'Omari qui, dans un protocole, donne à Abou l Hassan, le titre de *amir al mouminin*, et il a mis en parallèle une lettre citée par Slawi qui semble indiquer que le copiste du *Ta'rif* a fait erreur. Je me permets d'ajouter que l'hypothèse de V. B. me paraît être confirmée par le silence du *Masâlik* du même auteur et par des lettres que reproduit Qalqachandi (l. c.) et dont je donnerai prochainement la traduction.

Ibn Khaldoun, dans un passage des Prolégomènes (Van Berchem, p. 74) a affirmé que les successeurs d'Abou Inan Fâres avaient porté, comme lui, le titre d'*amir al mouminin*. Le paragraphe tout entier (Prolég. trad. I. 466 s.) a été résumé par Qalqachandi (l. c. V. 487), qui termine ainsi : « Abou Inan Fares, l'un des descendants (*ahfâd*) du sultan Abou l Hassan 'Ali, prit le titre d'*amir al mouminin* : la correspondance de ce souverain qui est parvenue au Caire, est rédigée avec ce titre, et les souverains de cette dynastie qui sont venus après lui l'ont imité en cela. »

Van Berchem, et G. Marçais après lui, ont montré qu'il règne une grande indécision sur l'attribution du titre d'*amir al mouminin* à Fares et à ses successeurs. Je me permets d'ajouter un nouvel exemple à ceux qu'ils ont donnés. Dans une lettre du sultan de Grenade, Abou l Hajjaj Youssef, composée par Ibn al Khatib, ce roi ne donne à « son frère », le « sultan Abou 'Inan Fâres, fils du sultan Abou l Hassan 'Ali », aucun titre califien : il s'y intitule lui-même *amir al mouslimin* ; et il est permis de se demander si la sécheresse des titres appliqués aux sultans marocains n'est pas un moyen habile de ne lui donner ni le titre d'*amir al mouslimin* qui le froisserait, ni celui d'*amir al mouminin*, qui impliquerait une sorte d'hommage. Le sultan nasride n'est pas d'humeur à le manifester : il annonce en effet la mort de Ferdinand de Castille sous les murs de Gibraltar (757=1350) et la débandade de son armée, événements qui permettent au monarque grenadin de relever la tête devant « son frère » du Maroc (Qalqachandi, l. c. VII. 41).

Les titres du sultan Abou l 'Abbas Ahmed sont imprécis (Van Berchem, p. 75), et la lettre traduite ci-dessus augmente la confusion. En effet, si elle nomme *amir al mouslimin* ce bien mince souverain de Fez, plus tard sultan du Maroc entier, mais si peu solide sur son trône qu'il suffit d'un geste du souverain vacillant de Grenade pour le renverser, du reste remonté sur le trône après trois années d'exil et reconquérant son royaume, elle lui attribue des titres bien sonores ; non seulement il est *al Muzaffar* « vainqueur », *laqab* qui lui fut sans

doute donné postérieurement à la composition de la *Rawda*, non seulement il est *al Qān*, titre turc équivalent, à *Khān* et à *Khāqān*, qui détonne un peu à la cour marocaine et qui est sans doute une imitation maladroite de la titulature des Mameluks ; mais il est aussi le calife, et encore l'imām, titre califien entre tous. — On peut supposer, pour sortir de cette confusion, l'hypothèse si commode d'une erreur ou d'une « correction » de copiste, ayant remplacé par *amir al mouslimin* le titre califien d'*amir al mouminin* qui cadrait pourtant avec les autres. On peut croire encore à un flottement et à des tentatives, plus ou moins habiles, pour imposer dans les chancelleries une titulature flatteuse pour l'amour-propre des Mérinides, d'autant plus jaloux de la splendeur de leur façade que leur pouvoir se lézardait plus largement à l'intérieur.

Le pauvre sultan Abou Said Othman, tout en consacrant le titre modeste d'*amir al mouslimin*, n'hésite pas à se conférer des titres copiés sur ceux des sultans mameluks et passablement sonores, tels que *ẓillu llahi taʿālā fi ardihi*. D'autre part, il parle à plusieurs reprises du califat du sultan mameluk, impropriété qui équivaut à celle relevée plus haut. — D'ailleurs, le sultan marocain s'adresse à « son frère » du Caire avec une cordialité qui frise la condescendance : il a appris que l'ennemi d'Allah a profité d'un mouvement d'inattention « de son califat suprême » pour atteindre les frontières de l'Egypte, mais qu'Allah a frustré ses espérances. Dès que la nouvelle du danger lui était parvenue, il avait résolu d'envoyer ses armées innombrables et conquérantes et ses flottes invincibles. Pour manifester sa constante amitié, il envoie au sultan en ambassade le cheikh Abou ʿAbd Allah Mohammed, fils du cheikh Abou ʿAbd Allah Mohammed ben Abi l Qāsim ben Nafis al Hassani al ʿIraqi. — Il s'agit sans doute de la campagne de Tamerlan en Syrie, et il serait intéressant de connaître la réponse du sultan mameluk. On devait se souvenir au Maroc du temps où Saladin demandait à Abou Youssef Yaqoub des secours contre les Croisés.

M. G. D.

L. A. Constans, **Gightis, Etude d'histoire et d'archéologie sur un emporium de la petite Syrte** (Extrait des *Nouvelles archives des missions scientifiques*, 14e fascicule, 1916. Paris, E. Leroux, in-8°, 116 p., 14 planches et 3 figures).

La ville punique et romaine de Gightis, aujourd'hui Bou-Ghara, était située au fond d'un golfe de la côte orientale de Tunisie. Ses ruines, découvertes par Victor Guérin en 1860 et fouillées en partie par Paul Gauckler de 1901 à 1906, ont été explorées méthodiquement, en 1914 et 1915, par M. Constans, qui nous donne dans les *Nouvelles archives des missions* le compte rendu de ses recherches ; son travail est en même temps une monographie très complète et très précise de la cité retrouvée.

Les ruines occupent une superficie d'environ 50 hectares. Divers édifices, temples de Liber Pater, d'Hercule, de la Concorde, d'Apollon, tribune aux harangues, basiliques, etc., se groupent autour de l'esplanade dallée du Forum, rectangle de 32 mètres sur 23 mètres 50, bordé de portiques sur trois côtés. Par une particularité remarquable, le principal temple à l'Ouest, s'il faut en juger d'après les fragments de sculptures qu'on y a retrouvés, était non pas un Capitole, mais un sanctuaire des divinités alexandrines. Entre le Forum et la mer on a reconnu les vestiges d'un autre temple de grandes dimensions, une place entourée de basiliques, un temple d'Esculape et le quartier maritime avec ses dalles et sa jetée. Deux établissements de bains, dont l'un très vaste et luxueusement orné, un marché, plusieurs cours et maisons, une citadelle byzantine, une ville suburbaine, un temple de Mercure complètent la liste des monuments déblayés.

Comme la plupart des villes de l'Afrique romaine, Gightis fut surtout florissante aux IIe et IIIe siècles de notre ère. L'architecture et la décoration des temples de Liber et de Mercure, le profil de certains chapiteaux ioniques, l'emploi très fréquent des revêtements en stuc peint autorisent M. Constans à penser que les influences puniques et égyptiennes ont victorieusement résisté sur les rives des Syrtes à la pénétration romaine et que dans une certaine mesure l'art de cette région a su conserver sous l'Empire un caractère original.

M. Besnier.

Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, publiés d'après le manuscrit autographe par Paul Bonnefon. Tome deuxième, Paris, Société pour l'Histoire de France, 1917. 390 p. grand in-8°. Prix : 12 fr.

M. Paul Bonnefon ne nous a pas fait attendre longtemps le second volume de l'édition plus complète des *Mémoires* de celui qu'on appelait le « jeune Brienne » dans les dernières années de la régence d'Anne d'Autriche, mémoires qui méritaient, à coup sûr, d'être reproduits plus amplement et plus exactement que ne l'avait fait Fréd. Barrière en 1828. En rendant compte autrefois du premier volume [1], j'ai rappelé les vicissitudes singulières de la vie de l'auteur, ses brillants débuts comme compagnon de jeux de Louis XIV enfant, puis comme secrétaire d'État, en survivance de son père, comme envoyé extraordinaire aux cours de Danemark et de Suède, sa disgrâce dont les causes sont encore assez obscures, ses nouveaux voyages à l'étranger, le tout aboutissant à son internement à Saint-Lazare, où il a passé derrière les verroux le reste de ses jours qui « s'achèvent, dit-il, en soupirs et en pleurs [2] ». J'ai dit alors les

1. *Revue critique* du 16 décembre 1916.
2. Mémoires, II, p. 99.

motifs qui doivent faire accueillir avec une grande réserve certains récits, certaines affirmations du narrateur, qu'il est seul à garantir [1] étant, comme le fait observer justement M. Bonnefon » un homme qui eut toujours plus d'imagination que de raison » (II, p. 21) Cette raison elle-même ne semble pas absolument solide par moments, et soit que l'équilibre mental lui ait fait défaut dès ses débuts [2], soit que sa longue captivité (durant laquelle il composa ses écrits) l'ait altéré peu à peu, il est certain que très souvent Brienne *déraille*, si je puis dire, dans son récit; qu'il s'en va d'un sujet à l'autre, divaguant avec une facilité désastreuse [3]. Il mêle tout, les affaires sérieuses et frivoles, les anecdotes grasses et les méditations religieuses, les révélations politiques et les souvenirs de voyage, les vers latins et les rondeaux français, qu'il produit avec une facilité égale et qu'il reproduit avec une vanité naïve [4].

Avec tous ses défauts et ses tares, l'ex-secrétaire d'État, le pensionnaire de Saint-Lazare tel qu'il se présente aujourd'hui à nous dans l'édition du conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, ne laisse pas d'intéresser et, dans une certaine mesure, de captiver le lecteur. Il a fréquenté de bonne heure le monde politique et les cours, il a beaucoup vu, bien observé, et quelles qu'aient été ses excentricités postérieures, il a puisé, malgré sa jeunesse dans la société de son père, dans celle de Mazarin lui-même, quelque connaissance des grandes affaires du temps. Il a entendu raconter et commenter par le vieux secrétaire d'État, le règne de Louis XIII ou plutôt celui de Richelieu et sa mémoire a conservé le souvenir des âpres rivalités qui, durant son ministère et après sa mort, se sont disputé l'exercice du pouvoir au nom du roi, de la reine régente, du nouveau roi déclaré majeur. Les confidences paternelles ont commencé de bonne heure, puisqu'il s'agissait pour Loménie de Brienne de préparer son fils, qu'il aimait beaucoup, à l'exercice de sa charge future. On rencontre parfois dans nos mémoires des détails curieux, des traits frappants, qu'on voudrait bien croire authentiques; mais une fois la mentalité du narrateur dûment constatée, l'historien critique se sent obligé de poser sans

1. Et surtout quand il ne les garantit pas lui-même, comme par exemple II, p. 45, où il écrit assez naïvement, à propos d'une anecdote relative au cardinal Mazarin, qu'il « doute fort de la vérité de ce fait mais qu'il est trop plaisant pour ne pas le placer dans son récit. »

2. On pourrait le croire, puisqu'il nous raconte que déjà, comme adolescent à Mayence, il avait eu la velléité de se faire chartreux.

3. Comme un spécimen caractéristique de cette *divagation* à outrance on peut citer les pages (II, p. 123-133) consacrées à Strasbourg où il réussit à parler des choses les plus disparates, les enchevêtrant les unes dans les autres de façon à donner le vertige.

4. Un des épisodes où sa suffisance se marque de la façon la plus amusante, c'est celui de son séjour à la cour de Mitau, où il prétend qu'une des princesses de Courlande devenue amoureuse de lui, fit tout le possible pour se faire épouser par le jeune comte.

cesse la question préalable : est-il bien certain que cela soit vrai ? Ce n'est pas seulement parce que l'auteur écrit un quart de siècle ou trente ans plus tard, et qu'on craint que ses souvenirs ne se soient effacés, mais on a le sentiment vague qu'il laisse volontiers *courir la folle du logis* et, pourvu qu'il s'amuse un moment, qu'il lui est assez indifférent de *broder* quelque peu sur le canevas que sa mémoire lui fournit [1]. J'ajouterai volontiers qu'il écrit bien, généralement, quand il ne se passionne pas trop, quand sa plume ne prend pas le mors aux dents ; certains récits, celui de l'agonie de Mazarin, par exemple, sont des pages d'historien [2].

Les cent premières pages environ de ce second volume terminent la *première partie* des mémoires, celle qui se rapporte à la régence d'Anne d'Autriche, au ministère de Mazarin [3] ; elle s'arrête au moment où Louis XIV prend la direction personnelle des affaires du royaume.

La *deuxième partie*, contenant les livres V-VII, est plus spécialement une autobiographie partielle du futur secrétaire d'Etat. Louis-Henri de Loménie y raconte, avec assez de détails, ses longues pérégrinations à travers l'Europe centrale et septentrionale. Envoyé tout jeune à Mayence pour faire sa philosophie au collège des Jésuites et pour y apprendre l'allemand (1652), il assiste à Ratisbonne, en juin 1653, au couronnement du roi des Romains (Ferdinand IV), qui devait mourir dès l'année suivante. Il visite ensuite la Hollande, le Danemark, la Suède, pousse jusqu'en Laponie, passe par la Finlande, la Livonie, la Courlande et revient en Allemagne par Koenigsberg et Danzig (1655).

M. Bonnefon a emprunté le texte français de cette relation de voyage à un manuscrit de la Bibliothèque municipale d'Auxerre [4]. C'est en somme une paraphrase, notablement élargie, de l'*Itinerarium* latin que le jeune diplomate avait rédigé, dès son retour et qui parut à Paris, chez Cramoisy, dès 1660 [5]. Il est certain qu'on lit avec un intérêt véritable bien des pages de son récit (audiences aux cours

1. Ainsi l'on hésite un peu (bien qu'il affirme avoir été témoin de la chose), à le croire sur parole quand il nous montre Mazarin, au cours d'une visite de la reine-mère, sortant ses jambes amaigries et ses cuisses avariées de dessous ses couvertures, exhiber à sa souveraine devant ses dames d'honneur ce spectacle douloureux (II, p. 23).

2. Mémoires, II, p. 30-36.

3. Brienne défend naturellement l'innocence absolue de sa protectrice royale contre les bruits qui couraient alors sur son intimité avec le cardinal. « La galanterie de la reine, dit-il, s'il y en a eu, n'a jamais été que spirituelle. Les Espagnoles les plus vertueuses... ne pensent pas commettre un crime en aimant ceux qui leur plaisent, de la manière dont les anges s'aiment dans le ciel ». — (II, p. 3).

4. Manuscrit, n° 102.

5. Il faut que cette première esquisse ait eu quelque succès car, en 1662, Guy Patin en donnait une nouvelle édition.

royales ou princières, traits de mœurs, aventures de voyages, etc.) parce que, tout d'abord, il se promène dans des régions rarement fréquentées alors, mais aussi parce qu'on y rencontre des détails précis, parfois terre à terre, parfois crus et même repoussants, mais qui permettent de juger du degré de civilisation d'un peuple ou d'une époque [1]. J'ajouterai que, le jugeant d'après son propre récit, ce n'est pas toujours notre touriste, quoiqu'il se pique d'être un gentilhomme raffiné, qui peut figurer au milieu de ces demi-barbares comme représentant d'une civilisation bien supérieure [2].

L'éditeur a joint à son texte des notes abondantes et variées, où je n'ai relevé à la lecture que quelques petites erreurs typographiques [3]. Nous espérons qu'il nous donnera bientôt le troisième volume de ces amusants Mémoires et qu'il y joindra l'introduction biographique promise, nous orientant définitivement sur le bizarre personnage qui en est à la fois l'auteur et le héros et qu'il nous fournira en même temps tous les renseignements bibliographiques sur le sort de ses écrits après sa mort.

R.

Un journal inédit du Parlement de Paris pendant la Fronde (1er décembre 1651-12 avril 1652) publié et annoté par Henri Courteault, conservateur-adjoint aux Archives nationales. Paris, 1917 (Extrait de l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, 153 p. in-8°.

On sait que Louis XIV, conservant un souvenir cuisant des avanies infligées jadis à sa jeune majesté par les frondeurs parlementaires, ordonna la saisie des registres du Conseil secret du Parlement qui s'étendaient de novembre 1645 à octobre 1652, et les fit détruire par le garde des sceaux, en même temps que les « minutes des guerres de Paris ès années 1648-1652 ». Mais ce fut une démonstration de colère plutôt vaine, puisque des copies, plus ou moins complètes, des déli-

---

1. Nous citerons comme exemples curieux les détails sur la malpropreté de l'ambassadeur Chanut (p. 181); le portrait si peu ragoûtant du « gros et monstrueux » roi de Suède, Charles-Gustave (p. 253); les « intempérances » de langage de la reine Christine (p. 304) qui emportait son Pétrone comme livre de messe à l'église (p. 307), etc.

2. Voir la façon dont il raconte l'histoire des femmes de Liskoeping (p. 237) ou comment il parle du cadeau d'un bijou, à lui donné par sa mère, à Marion « la fille de chambre de ma femme », dont il a fait sa maîtresse (p. 254).

3. P. 130, le beau volume de M. le chanoine Dacheux sur la *Cathédrale de Strasbourg* — je le sais bien, puisque j'en ai écrit la préface — n'a pas paru de *1878*, mais de *1898* à 1900. — P. 147, il est question d'un empereur *Léopold IV*, au lieu de *Léopold Ier*. — P. 198, lire *Embden* pour *Embdem*. — P. 124, au lieu de citer l'étude assez superficielle de Hermile Reynald sur le baron de Lisola, il aurait fallu mentionner les nombreux travaux consacrés par M. A. F. Pribram à cet énergique et capable diplomate impérial, principalement son volume *Franz Paul Freiherr von Lisola und die Politik seiner Zeit* (1613-1674), Leipzig, 1894, in-8°.

bérations et des actes de l'assemblée rebelle avaient été faites par les conseillers intéressés et même en partie imprimées sur le champ, au cours des événements eux-mêmes. Ces recueils manuscrits se trouvent en nombre aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale, à la Mazarine, à l'Arsenal, au Sénat, à la Chambre des députés, etc. [1]. Le grand Roi n'a donc pas réussi, comme il se l'imaginait peut-être, à *occulter* cette courte éclipse de son long règne. D'ailleurs, à défaut de ces recueils manuscrits, nous aurions encore la riche collection de Mémoires contemporains, ceux du cardinal de Retz, d'Omer Talon, le *Journal* d'Olivier d'Ormesson, celui de Dubuisson-Aubenay, celui de Jean Vallier, les différentes parties du *Journal du Parlement* publiées à Paris de 1648 à 1652.

Bien que les documents utiles ne fassent donc aucunement défaut, nous ne nous en féliciterons pas moins de voir ajouter un document inédit d'un intérêt considérable à cette littérature sur la Fronde, si abondante déjà. Nous le devons à l'érudit éditeur du *Journal* de Jean Vallier, M. Henri Courteault, conservateur-adjoint aux Archives nationales. Il l'a trouvé dans le manuscrit 3883 de la Bibliothèque de l'Arsenal, où il fait partie des vingt-quatre volumes de la collection formée par le bibliographe bourguignon Du Tilliot. Il porte le titre, assez peu suggestif, de *Mémoire de ce qui s'est passé au Parlement de Paris en l'année 1651 sur le sujet de la retraite de M. le Prince et du cardinal Mazarin* [2], alors qu'il se rapporte surtout au premier trimestre de 1652. Mais des quatre mois et demi qu'embrasse le récit du narrateur anonyme, on peut affirmer qu'il nous donne un tableau des plus vivants et des plus fidèles ; comme le dit l'éditeur : « aucune relation du temps n'atteint à l'exactitude scrupuleuse du présent *Journal* : l'auteur, on le sent, n'a qu'un souci : rapporter tout ce qu'il a vu et entendu, saisir tous les mouvements des séances, noter la moindre interruption.... Ce *Journal* n'a aucune prétention littéraire; il ne vise qu'à l'exactitude. De la masse de renseignements nouveaux qui y fourmillent, un écrivain de talent comme Retz ou La Rochefoucauld eût tiré de saisissants tableaux de la vie et des mœurs parlementaires... L'ensemble reste terne et la lecture, par endroits, paraîtra fastidieuse; mais n'était-ce pas le propre de ces interminables séances parlementaires, d'être, suivant le mot de Retz déjà cité, « ennuyeuses et insupportables » ? (p. 32).

Ce léger inconvénient n'empêchera pas les historiens du présent et de l'avenir (qui auront d'ailleurs à dépouiller souvent des procès-ver-

1. Voy. pour les détails, l'introduction de M. H. Courteault, p. 3.

2. Le *Mémoire* n'est pas un document original, mais une copie du temps, car des 94 feuillets dont se compose le manuscrit, les 52 premiers sont seuls remplis, et le récit s'arrête brusquement au milieu de la séance du 12 avril ; il est difficile d'admettre que l'auteur n'ait pas au moins poussé sa narration jusqu'au combat du faubourg Saint-Antoine et au massacre de l'Hôtel-de-Ville en juillet 1652.

baux de séances parlementaires autrement ennuyeuses et parfois écœurantes) d'apprécier à sa juste valeur cette « exacte sténographie » du temps de la Fronde que leur offre M. Courteault et d'être très reconnaissants à l'éditeur de ce savoureux morceau.

R.

Documents inédits sur l'Eglise réformée de Pau avant la Révocation de l'Edit de Nantes. Extraits d'un registre des Actes du Consistoire (1668-1681) par le pasteur Cadier d'Osse. Pau, imprimerie Garet-Haristoy. 1918, 155 p. in-8, (Tirage à part du *Bulletin de la Société des sciences lettres et arts de Pau* 2e série, tome XLI).

M. le pasteur Alfred Cadier porte un nom bien connu de tous ceux qui se sont jamais occupés du passé du Béarn. Il est le frère du regretté Léon Cadier, l'archiviste paléographe, l'ancien élève de l'Ecole de Rome, mort à vingt-sept ans, en 1890, après avoir publié sur l'histoire de son pays natal de nombreux et savants travaux. M. A. Cadier lui-même publiait, il y a tantôt un quart de siècle, un volume sur *Osse, histoire de l'Eglise réformée de la vallée d'Aspe* (1893), rédigé surtout d'après les registres des délibérations du Consistoire d'Osse, datant de la seconde moitié du XVIIe siècle, et renfermant bien des détails curieux sur les vicissitudes du protestantisme dans cette vallée perdue des Pyrénées. Le nouveau travail de l'auteur, que nous annonçons ici, a pris sa source dans une documentation analogue. Il y a bien une soixantaine d'années qu'un pasteur parcourant les campagnes béarnaises, entra chez un paysan en train de chauffer son four avec un amas de vieux papiers. En examinant de plus près l'un des cahiers, il lut au haut du feuillet : *Livre du Consistoire de Pau* et s'empresse de sauver de la destruction ce qui en restait. Malheureusement les soixante-dix premières pages avaient déjà flambé et les derniers feuillets avaient été pareillement détruits ; mais le gros du manuscrit subsistait, étant heureusement humide et quelque peu moisi. Séché, réparé dans la mesure du possible, il figure aujourd'hui aux archives du Consistoire de Pau. M. Cadier père en avait pris une copie, et son fils vient de tirer de ce registre mutilé ce qu'il appelle avec raison « une page absolument inédite de l'histoire de Pau » (p. 3) [1].

Il ne s'est pas contenté — ce qui aurait été plus facile, — de mettre au jour le document lui-même, en l'annotant, laissant à ses lecteurs le soin de l'exploiter eux-mêmes. Pour leur épargner ce travail, M. C. a minutieusement dépouillé le registre en question, en a classé toutes les données sous un certain nombre de rubriques, et nous a donné, de la sorte, non seulement la *topographie*, si je puis dire, de l'Eglise réformée de Pau, de 1668 à 1681, mais encore une esquisse très vivante de la société protestante béarnaise d'alors, dans ces couches

---

1. Il faut dire pourtant que M. Léon Soulice, l'érudit béarnais récemment décédé, connaissait le manuscrit et l'a quelquefois cité.

diverses, nobles propriétaires, bourgeois, marchands pour la plupart, hommes de loi, hommes de finance ou simples artisans [1]. Les sept chapitres de l'étude de M. C. s'occupent donc successivement des localités cultuelles, du temple, de la maison d'école du cimetière ; des ministres qui ont desservi la paroisse, Isaac de la Cottière, Jourdain d'Olivier, Lambert Danau, petit-fils du célèbre théologien de ce nom, professeur à l'Académie d'Orthez, à la fin du XVIe siècle ; ces deux derniers sont morts en exil, en Hollande. Nous étudions ensuite avec lui la composition, le rôle du Consistoire, son activité disciplinaire au point de vue des bonnes mœurs et de la pureté de la foi [2]. Nous sommes initiés à la gestion financière des revenus de l'Eglise, rentes, dons et legs divers [3]. Un dernier chapitre nous montre les épreuves de plus en plus multipliées que le mauvais vouloir du parlement de Navarre infligea, longtemps avant la Révocation aux réformés béarnais et dont l'arbitraire dut être réimprimé plus d'une fois par les ordres de la Cour elle-même, sollicité par le député Charles d'Autune [4]. Il refusa même longtemps d'enregistrer l'Edit de 1668, comme trop tolérant, bien qu'il réduisit à une vingtaine les lieux de cultes hérétiques pour tout le Béarn.

Le travail de M. Alfred Cadier se recommande non seulement par les nombreux détails nouveaux et précis qu'il renferme, mais surtout aussi par l'esprit purement scientifique qui l'a inspiré et la sérénité calme avec laquelle il parle des maux dont ses coreligionnaires ont souffert jadis. C'est une de ces monographies d'histoire locale, substantielles et solides qui font vraiment avancer notre connaissance du passé, et comme des travailleurs consciencieux, ecclésiastiques de tous les cultes, instituteurs, professeurs de collège, en pourraient fournir un bien plus grand nombre, s'ils recevaient davantage les instructions préliminaires nécessaires à de pareils travaux. Nous souhaitons vivement que ce ne soit pas le dernier dont nous serons redevables à M. Cadier.

R.

---

1. Sur 3,000 habitants environ que Pau comptait sous Louis XIV la ville renfermait à peu près 1,500 réformés, au moment où fut rendu l'Edit « perpétuel et irrévocable » qui réglait la situation des Eglises du Béarn en 1668.

2. On peut signaler, comme preuve de la moralité des fidèles, le fait que dans toute la période de ces treize ans, le registre du Consistoire ne note que *trois* faits d'inconduite ayant donné lieu à une action disciplinaire.

3. Ces dons et legs sont considérables pour l'époque et la localité ; près de 9,000 livres en une douzaine d'années.

4. On peut s'étonner que, en présence des véritables persécutions qu'ils éprouvaient déjà, les prétendus réformés aient encore gagné des partisans hors de leur Eglise ; pourtant le registre mentionne plusieurs cas de conversion, de 1670 à 1678. Le plus curieux est celui d'un Père Jésuite de Pau, Nicolas de Vaudbrun, qui insista pour abjurer, en 1676 ; on l'admit enfin parmi les fidèles, à sa demande réitérée, mais on se hâta de l'éloigner, sans procéder à une abjuration publique, de peur de provoquer la vindicte des lois.

N. Jorga, professeur d'histoire à l'Université de Bucarest, **Histoire des relations entre la France et les Roumains.** Préface de M. Charles Bémont, directeur de la *Revue Historique*. Paris, Payot et Comp. 1918, 282 p. in-18°; prix : 4 fr. 50.

Nous avons, bien des fois déjà, signalé aux lecteurs de la *Revue Critique* les savantes publications de M. Nicolas Jorga, professeur à l'Université de Bucarest et membre de l'Académie roumaine, sur l'époque des croisades, sur l'histoire de l'empire ottoman, sur celle de son propre pays. Le présent volume n'est pas précisément une œuvre d'érudition mais un travail d'*orientation*, si je puis dire, en même temps que de *vulgarisation*, dans le meilleur sens qui s'attache à ce mot dont on a si souvent abusé. L'auteur nous y fournit un tableau sommaire, mais lucide et vivant, des rapports qui se sont établis, plus ou moins intimes, plus ou moins suivis, surtout au cours des trois derniers siècles, entre les Latins d'Occident, les Français et les Latins d'Orient, les Roumains. Contacts individuels et de hasard d'abord amenés par les expéditions guerrières de nos croisés, par des voyageurs aventureux, de zélés missionnaires de l'Eglise, les occasions de rapprochement se sont multipliées plus tard. Quand, vers le milieu du XVIIIe siècle, le goût de la culture occidentale s'est répandu davantage entre les Carpathes et le Bas-Danube, les Roumains, qui s'arrêtaient autrefois en Italie, ont poussé jusqu'en France et sont venus, de plus en plus nombreux, au cours du dernier siècle, puiser dans nos auteurs, dans notre enseignement public, dans notre législation, dans nos faits et gestes politiques, des ferments de civilisation, des encouragements, un appui matériel et moral que nous ne leur avons pas toujours assez largement fourni.

L'étude de M. Jorga n'est pas absolument inédite. Elle avait déjà paru à Jassy, en 1917, avant la catastrophe momentanée qui, pour un temps, a brisé l'élan de la Roumanie et l'oblige à ajourner ses plus chères et ses plus légitimes espérances [1]. Mais il était quasiment impossible de se la procurer à Paris et l'on ne peut donc que se féliciter de la voir rééditée chez nous. En tête de cette édition nouvelle, M. Charles Bémont, professeur de l'Ecole pratique des Hautes Etudes et l'un des directeurs de la *Revue historique*, a mis une préface dans laquelle il présente à nos compatriotes l'auteur de l'*Histoire de Roumanie* et de l'*Histoire de l'Empire ottoman*, bien connu sans doute dans le monde scientifique mais dont le nom n'est point encore familier au grand public. Celui-ci lira certainement avec plaisir et avec fruit cette esquisse, tracée de la main la plus compétente, et qui lui donne le tableau des relations, surtout intellectuelles, entretenues au cours du XVIIIe et du XIXe siècle et au début du XXe, entre la France et cette colonie latine, qui a su se maintenir, à travers les âges, aux confins

1. Elle avait même été annoncée dans notre recueil par M. Louis Leger (*Revue Critique*, 29 septembre 1917).

de l'Europe orientale. L'auteur peut être assuré des sympathies des lecteurs pour lui-même et pour son pays, aujourd'hui presque écrasé entre les Magyars, les Turcs et les Bulgares, mais qui renaîtra demain, plus grand et plus prospère, quand la victoire de l'Entente mondiale sur les empires centraux et leurs alliés sera définitive.

R.

Albert Pingaud, **Bonaparte président de la République italienne**. Paris. Perrin, 1914, 2 vol. in-8 XXIX et 490 p., 529 p.

M. A. Pingaud nous expose d'abord ce qu'il nomme les « précédents du régime », ce qu'étaient avant l'arrivée des Français les gouvernements et les institutions de l'Italie du nord, les hommes et les idées, le pays et la société. Pour tracer ce tableau, M. P. a consulté toutes les sources imprimées et manuscrites accessibles, et ce tableau est complet et imposant : rôle de l'Etat qui respecte les privilèges et n'exige pas de taxes excessives, mais qui ne sait ni maintenir la sécurité ni développer les intérêts matériels et moraux ; indifférence du peuple et absence d'esprit public et national, mais rivalités sociales et locales qui favorisent l'éclosion d'une révolution ; des talents, des vertus individuelles qui facilitent une rénovation ; le nom d'Italie qui représente de grands souvenirs historiques et une civilisation glorieuse.

A ce tableau succède un rapide récit de la conquête. Le peuple, à l'entrée des Français, éprouve de la curiosité et de la sympathie. Puis, malgré un commencement de réaction, a lieu l'établissement de gouvernements provisoires. Enfin, après Léoben, les deux républiques cispadane et lombarde se réunissent en une République, la première république cisalpine.

M. P. retrace l'histoire de cette première Cisalpine. Asservie à la France et à son ambassadeur Trouvé qui a charge de perpétuer la sujétion, contrainte à un traité d'alliance onéreux, entretenant une armée d'occupation qui commet des excès, la première Cisalpine est en proie à l'anarchie ; les éléments avancés prédominent ; la réforme violente exécutée par Trouvé, puis abrogée par le Directoire, est mise en vigueur par Rivaud ; il y a donc eu trois coups d'Etat et bientôt la Cisalpine voit arriver les soldats de la seconde coalition qu'elle salue comme des libérateurs. Toutefois les Italiens ont compris qu'ils devront agir par eux-mêmes et ils ont désormais la notion de l'unité.

Après les « Treize mois », lorsque la France revient, la Cisalpine à qui les Autrichiens n'ont infligé que déceptions et misères, est provisoirement rétablie ; elle s'accroit du Novarais et du Véronnais. Mais promptement renaissent les mêmes maux et reparaissent les sentiments antérieurs à la Révolution : abus de l'occupation, réquisitions et vexations, désarroi des finances, impuissance du gouvernement,

désorganisation administrative et aussi développement du particularisme, esprit de localité, manque de patriotisme italien et cisalpin. Les habitants se déclarent prêts à se donner aux Turcs ou au diable. Enfin, deux députés, Aldini et Serbelloni, se rendent à Paris pour porter au premier consul les doléances du pays et le prier de mettre fin à une déplorable situation.

Que fera Bonaparte? Il a dit plus tard qu'il voulait constituer la nationalité italienne. Mais, comme le prouve l'auteur, l'Italie n'a jamais reçu de Napoléon que des agrandissements déterminés par l'intérêt de Napoléon ou de la France et non par l'interêt italien. Napoléon a même refusé à l'Italie d'utiles et nécessaires accroissements, et c'est au détriment de l'Italie qu'il a opéré certaines annexions. Il voulait, pense M. P., diviser pour régner et craignait la création de grands Etats sur les flancs de son Empire.

La consulte de Lyon se rassemble. M. P. étudie sa genèse avec grand soin et aussi exactement qu'on peut le faire; il indique le premier consul, Melzi, Roederer comme les principaux auteurs de la Constitution et marque leur part dans l'œuvre commune; il analyse clairement le projet; il montre que Bonaparte avait rapidement compris que ni Joseph ni Louis ne pouvaient exercer dans le nouvel Etat le suprême pouvoir — ce fut le premier essai de sa politique de famille — et que lui seul avait assez de prestige pour assumer la charge de président.

Aussi, comme disait l'un des députés, tout leur était préparé d'avance et la convocation de la consulte se réduisit à une simple formalité. Les députés se répartirent en cinq sections dont les travaux furent précipités et insuffisants; ils adoptèrent le texte soumis à leur approbation; ils choisirent comme président de la République italienne Bonaparte et comme vice-président Melzi.

Notre auteur ne croit pas néanmoins que l'œuvre de Lyon soit une parodie de consultation nationale. Bonaparte, selon M. P., dut agir comme il agit. Créée artificiellement par la France, la Cisalpine ne pouvait être maintenue que par des moyens artificiels et sous la tutelle du premier consul qui saurait imposer à tous le respect de son autorité; notre protectorat était en 1801 « un mal nécessaire ».

Melzi organise donc la République italienne. C'était le seul qui, avec Dandolo, eût fixé le choix de Bonaparte, et Haller le regardait dès 1798 comme la première tête du pays. Mais les hommes qui devaient le seconder étaient rares. Prina qui administrait les finances, Prina qui eut un esprit inlassablement actif et une énergique volonté — il fut assez ferme pour renouveler entièrement son personnel et destituer en un jour cent trente-trois commis! — Prina qui, selon le mot de Melzi, était admirablement doué pour conduire les subalternes, Prina que Napoléon nommait l'homme essentiel et le seul homme de sens et de capacité, Prina fut une exception. Le per-

sonnel manqua. Melzi n'avait découvert des ministres qu'à grand peine et, lorsqu'il voulut nommer des préfets, il ne trouva même pas de candidats ; ce ne fut qu'au bout de trois mois qu'il dénicha les douze préfets dont il avait besoin. Tous nos Cisalpins invoquèrent des raisons de santé, de famille ou d'affaires, et vainement Bonaparte s'irritait qu'ils missent leurs commodités au-dessus du bien public.

Tel est, en raccourci, le premier volume de l'ouvrage. Dans le second, M. P. montre comment se constitua l'administration, se dirigea le gouvernement, se forma l'esprit public de la Cisalpine. Le nouveau régime fonctionna deux ans, de 1802 à 1804. Mais les ministres, comme nous l'avons dit, étaient médiocres, et leurs commis les servaient mal. La consulte d'Etat fut aussi maladroite qu'elle était superflue. Le Conseil législatif n'avait pas confiance dans l'avenir et ne pensait qu'à défendre contre l'intérêt général les intérêts particuliers. Quant aux assemblées locales, la plupart de leurs membres, après avoir accepté leur mandat à contre-cœur, le remplissaient sans conviction. Bref, l'éducation politique faisait défaut; « la machine politique ne marche pas, disait Murat, c'est une véritable pétaudière ».

Mais Murat lui-même qui commandait à Milan l'armée d'occupation et qui voulait jouer au souverain, combattait Melzi, le denigrait, cherchait à le pousser au bout, à le perdre dans l'esprit du premier consul. Il fallut que Bonaparte intervînt. Murat eut ordre de ne plus renouveler des « tracasseries de petite ville » et, quoi qu'il advînt, de « rester uni avec le gouvernement ». D'ailleurs Murat qui ne pouvait secouer l'influence de ses entours ni changer son humeur versatile, consentit enfin à s'éloigner et à devenir gouverneur de Paris.

Toutefois une armée s'était formée. Il y eut désormais une force pour résister à l'Autriche et il y eut un principe de discipline, d'ordre, d'unité; il y eut une idée de nationalité puisqu'en un premier essai de conscription se réunissaient sous le même uniforme vert et à l'ombre du même drapeau des milliers de jeunes Italiens.

Le concordat italien signé en septembre 1803 assura, malgré les lacunes et d'inévitables difficultés, la paix des consciences et l'unité ecclésiastique; les rapports du pouvoir civil avec le clergé étaient uniformément réglés sur tout le territoire.

Les tribunaux se réorganisèrent très lentement. Mais les questions relatives au fonctionnement de la justice furent examinées avec attention, et les solutions que le nouveau régime indiqua sur plusieurs points, devaient prévaloir dans le royaume d'Italie.

On projeta de tracer des routes nouvelles et on n'eut guère le temps de les exécuter. Mais la route du Simplon bien qu'imparfaite encore et traversant en beaucoup d'endroits de provisoires ponts de bois, fut alors construite. Entreprise qui eut autant de retentissement que plus tard la percée du mont Cenis et l'ouverture du canal de Suez! Il est

vrai qu'elle était l'œuvre de Bonaparte qui ne cessait de demander quand ses canons passeraient le Simplon et qui voulait qu'une pièce d'artillerie pût rouler de Paris à Milan sans être démontée comme au Saint-Bernard.

C'est encore à l'initiative de Bonaparte qu'on doit les grands résultats qui furent obtenus sur le domaine de l'instruction publique. On tenta de créer un Institut national et de réorganiser universités, académies, lycées, établissements scientifiques et sociétés savantes. On encouragea les littérateurs et les artistes. M. P. n'oublie pas à cette occasion de décrire le réveil de l'activité intellectuelle et d'apprécier au passage Foscolo, Monti et autres.

On eut le souci de l'hygiène publique ; on réglementa les établissements de bienfaisance ; on prit des mesures pour introduire la pratique de la vaccine.

Mais les changements qui se faisaient en France nécessitaient de pareils changements au delà des Alpes, et la seconde Cisalpine, la République italienne constituée en 1802 et organisée en 1803, dut se transformer en 1805. Il fallait que Napoléon devenu empereur établît en Italie la forme monarchique : il se fit offrir la couronne par une députation italienne et il prit pour lui le titre de roi ; le prince Eugène fut vice-roi. Lui-même vint ceindre la couronne des rois lombards dans la cathédrale de Milan et il sut s'emparer des imaginations, il sut gagner ses sujets, les entraîner, les faire passer de l'indifférence à la sympathie et de la sympathie à l'enthousiasme. Comme toujours, son prestige puissant agit efficacement et produisit le plus grand effet.

Si brève qu'eût été sa destinée, la République italienne n'avait pas fait œuvre inutile. Elle avait, comme s'exprime M. P. dans sa conclusion, fixé les résultats, assis les intérêts et consacré les principes de la Révolution. Elle mit fin à la période d'exploitation financière ; elle compensa la lourdeur des charges publiques par une circulation plus active et une répartition plus égale de l'argent ; elle augmenta le bien-être, et jamais Milan n'avait été plus brillant, plus prospère. Elle modifia l'ordre social : les nobles et les ecclésiastiques gardèrent encore l'ascendant, mais ils ne jouèrent plus le même rôle dans l'État ; ils acceptèrent des emplois, ils réduisirent leur train de maison. D'autre part, le tiers-état, éclairé et agissant, grandissait en nombre, en influence, et une nouvelle génération s'élevait qui avait le goût des idées françaises, l'esprit d'innovation, l'impatience de sortir de l'ancienne torpeur. Un gouvernement national, unitaire, constitutionnel, n'avait-il pas succédé au pouvoir absolu, à la domination étrangère, à l'inégalité politique ? Il y avait une hiérarchie centralisée des fonctionnaires ; il y avait des services publics organisés et gérés par des méthodes uniformes ; il y avait une armée recrutée dans les

couches profondes du pays ; il y avait un parti gouvernemental qui tenait le pouvoir et qui comprenait l'élite intellectuelle de la nation ou, comme écrit Méjan, le tiers des habitants, un tiers qui se ralliait à la France, mais sans se soumettre à elle, dans le dessein de résister à l'Autriche et avec l'arrière-pensée de se servir du régime nouveau pour arriver un jour à l'indépendance complète.

Tel est le livre de M. P., trop long peut-être et qui parfois — ce qui d'ailleurs est immanquable puisqu'il se compose d'un millier de pages — offre des répétitions, mais plein de détails et de jugements de toute sorte.

Il présente le tableau complet, entier, définitif de la domination française dans l'Italie du nord ou Lombardie pendant dix ans de 1796 à 1805 : jamais encore on n'avait traité le sujet avec cette ampleur et cette maîtrise.

On y trouve un important épisode de la vie de Napoléon ; on y voit Bonaparte assumant, dirigeant un grand territoire, employant en un pays de conquête ses ordinaires procédés de gouvernement et les appliquant avec plus de liberté qu'ailleurs, comme s'il voulait tenter sur un champ d'expériences les réformes qu'il projetait d'introduire en France. Sûrement il a mésusé de sa force; il a trop exigé de la République italienne ; il l'a exploitée en prétendant la protéger. Mais il fonda cette République et l'éleva au rang d'un État. Grâce à lui le nom d'Italie qui n'était encore qu'une expression géographique, devint une réalité. Il fit briller aux yeux des Italiens un idéal politique et il jeta du grandiose, comme dit Stendhal, dans leur civilisation.

On trouve enfin dans le livre de M. Albert Pingaud un portrait ressemblant de ce Melzi dont l'image, ce semble, était assez flottante. Évidemment, Melzi a joué par instants un rôle équivoque. Il est entré trop tôt et trop souvent — par l'intermédiaire du baron de Moll qui n'était qu'un espion — en communication directe avec l'Autriche. Marescalchi lui disait justement qu'il encourait le reproche de duplicité et M. P., malgré sa sympathie pour Melzi, reconnaît que le vice-président de la République italienne eut tort de prendre un ministre étranger pour confident de ses sentiments intimes. Ce qu'on doit blâmer surtout dans Melzi, c'est son caractère indécis et sa conduite irrésolue. Il ne croyait pas à la République cisalpine et ne la regardait pas comme viable : la transformer en une monarchie unie par un lien fédératif aux autres États de l'Italie du nord et qui aurait été un pays neutre entre la France et l'Autriche, tel était, au fond, son dessein. Était-ce un politique, un homme d'État ? Étranger jusqu'alors aux grandes affaires, aimant l'intrigue et les petits moyens de police, perdu dans le détail, manquant de vigueur et de largeur d'esprit, voyant partout des complots, âgé, goutteux, sujet à des accès de découragement, il n'avait pas le ferme espoir de réussir, il n'avait pas

la foi, il se doutait qu'il échouerait, et il devait échouer. Mais il fut intègre, désintéressé, exempt de calcul personnel, épris de l'indépendance nationale ; il savait représenter : il eut une tâche immense ; que faire contre des coutumes séculaires et des préjugés universels ? Nous lui pardonnons donc ses travers et ses fautes. Après tout, son œuvre, bien qu'inspirée par l'imitation des lois françaises plutôt que par l'état des besoins du pays, a été considérable ; il a aidé l'Italie du nord à se transformer ; il a, en trois ans, dans tous les sens, non sans un sourire sceptique, tenté de généreuses réformes.

Pour composer son ouvrage, M. Pingaud a fait durant plusieurs années de patientes recherches dans les archives de France et de l'étranger. Mais ce laborieux et actif chercheur ne s'est pas contenté de rassembler des documents ; il en a extrait l'essentiel ; son récit, si plein, si abondant, et dont notre article ne donne qu'une faible idée, est, malgré la quantité d'informations, fort intéressant, je dirai même attrayant. Nous avons lu rarement une œuvre de telle envergure, solidement construite et clairement ordonnée, écrite d'après les sources les plus copieuses avec justesse, avec goût, avec talent ; une œuvre où rien n'est omis, où aucun côté du sujet n'est négligé, où tous les aspects d'une vaste matière sont examinés avec détail ; où la part du bien et du mal est toujours faite avec équité ; où les personnages vivent et respirent ; une œuvre grande et belle, digne assurément d'une récompense académique bien plus haute que celle qu'elle a obtenue.

Arthur Chuquet.

Joseph Salvioli, **Le concept de la guerre juste** d'après les écrivains antérieurs à Grotius. Traduit par Georges Hervo. Paris, Bossard, 1918, 128 p. in-16 3 fr.

M. Salvioli, professeur à l'Université Royale de Naples, fait autorité dans le monde, en matière de droit international moderne. Dans le petit ouvrage qui m'occupe ici, il examine savamment cette question si pleine d'actualité : La guerre peut-elle être juste ? Dans quelles conditions peut-elle l'être ? Et, comme il est indubitablement convaincu qu'il y a des guerres justes, il s'applique, à l'aide d'une critique historique bien documentée, à dégager le critère de telles conceptions et son évolution à travers les âges.

Je ne comprends pas très bien pourquoi il néglige les civilisations antérieures au Judaïsme dans lesquelles il eût pu facilement trouver tantôt l'idée religieuse, tantôt l'idée nationaliste, souvent les deux mélangées. Quoi qu'il en soit, c'est par les Hebreux qu'il débute. Pour ceux-ci, aucun doute ne peut subsister : toute Guerre entreprise contre les ennemis de leur religion était juste. Les Grecs estimaient que la guerre, comme toute lutte, d'ailleurs, doit servir pour réaliser la justice et qu'elle est un élément nécessaire pour la vie des sociétés.

Ce qui est utile à la Patrie est beau et juste en soi, même quand les peuples attaqués en pâtissent. Leurs poètes et leurs philosophes voient surtout dans la guerre une grande école d'héroïsme qui apprend à subordonner l'intérêt personnel à celui de la Cité C'est, on le voit, le pur concept nationaliste. Il en est de même dans l'antiquité romaine. Puis, à mesure que se développe la finesse latine dans l'art de la politique, les Romains peuple-roi, maîtres du monde, rompus aux subtilités du Droit qu'ils ont établi et de la procédure qu'ils ont créée, en arrivent à proclamer justes toutes leurs guerres. Pour eux, *Bellum Justum* ne signifie point une guerre équitable en soi, mais toute guerre ou les formes rituelles ont été scrupuleusement observées. Par exemple, l'intervention prealable des féciaux. C'est le triomphe du Droit positif independant de toute loi morale. L'Empire fortifie encore cette théorie. C'est l'Empereur qui devient seul juge de la paix et de la guerre. Sous son hégémonie, c'est déjà, si j'ose dire, comme une société des nations.

Avec les doctrines d'amour apportées par le Christ, le critère de la Guerre Juste se transforme, en s'élevant à une singulière hauteur philosophique. Bientôt même, toute guerre quelque soit sa nature apparaît aux canonistes, comme un crime dont les peuples ne sauraient être reconnus coupables et dont la responsabilité incombe uniquement aux maîtres de ces peuples. C'est la théorie de saint Augustin, notamment. Saint Thomas d'Aquin la précisera encore davantage et aura la gloire de donner à la doctrine officielle de l'Église sa formule la plus parfaite en cette matière. Dante concrétisera encore cette doctrine et y appuiera tout son système de la Société des nations : le Pape est le Chef unique de la Chrétienté. Appuyé sur l'Empereur son vicaire séculier, il est le garant de la paix mondiale. Seul, il lui appartient de décider de la Guerre Juste et d'autoriser à la déclarer les rois et les chefs des peuples. Car tous ces rois, tous ces chefs tiennent leur pouvoir du seul représentant de Dieu sur la terre, le Souverain Pontife. Et on aperçoit tout de suite la justification des Croisades et, des guerres dites de Religion.

Mais les peuples se développent rapidement et, en même temps, leur indépendance au regard du Pape. D'autant plus que le Saint-Empire s'effrite et craque de toutes parts. Machiavel puis notre Jean Bodin proclament et perfectionnent la théorie de la raison d'État. La Guerre est Juste quand elle est nécessaire, prononcent-ils, ce qui, d'après M. S. revient à dire que « la Guerre est en dehors de la justice et en dehors du droit ». Regression évidente de l'esprit tant philosophique que religieux ramené ainsi au concept grec de la Guerre Juste, c'est-à-dire : toute guerre qui est utile à une nation, est juste même quand elle porte détriment à une autre.

Après des vicissitudes nées de la casuistique, très divergente d'abord puis très rapprochée des théologiens et des légistes, le critérium de

la Guerre Juste s'établit définitivement d'après la valeur morale des causes qui engendrent le conflit. Pour Grotius il n'existe pas de critère objectif permettant de justifier la Guerre. Celle-ci, déclare-t-il, est conforme au Droit de la nature, à l'ordre des choses et, parfois même, nécessaire, selon les causes qui la déterminent. Si ces causes mêmes sont susceptibles d'une estimation juridique, la guerre sera juste selon son motif et son but. Ainsi donc si l'on pousse jusqu'au bout de leurs conséquences les principes formulés par le philosophe hollandais, la Guerre conserve toujours le caractère d'*être* juridique. Juste dans sa cause, elle apparaît comme l'arme qui protège le droit; injuste, comme la violation du droit, comme un acte illicite. M. S. repousse cette doctrine parce que d'après lui, « la Guerre est en dehors de la justice et en dehors du droit », selon le principe de Machiavel qu'il épouse complètement. Mais alors que devient le droit international moderne que professe si brillamment notre auteur ? « La Guerre échappe à sa compétence quant à son intrinsèque légitimité », répond celui-ci. Pour qualifier licite ou illicite un acte quelconque il faut « une volonté supérieure aux coassociés et pouvant leur imposer des règles de conduite ». Or cette volonté supérieure qui existe, sous une forme ou une autre *dans chaque Etat*, n'existe pas *entre les Etats*. Donc le droit international public n'existe pas en réalité et, seule, la Ligue des nations pourrait créer cette volonté supérieure qui, à son tour, engendrera et imposera le Droit. Je suis contraint, bien à regret, de m'incliner devant tout ce que cette conclusion logique d'un spécialiste expert renferme de pénible pour mon amour-propre de citoyen du monde ayant eu foi entière, jusqu'ici, dans les vertus du droit international qu'on nous a tant promis, et si indûment! si j'en crois M. Salvioli lui-même.

L'ouvrage paraît avoir été fidèlement traduit par M. G. Hervo; je dirais même avec élégance, si le texte n'était pas trop souvent émaillé de ces mots à prétention faussement scientifique, platement empruntés à l'abominable jargon forgé par les cervelles fuligineuses allemandes et qui ne saurait plus être admis par des savants respectueux d'eux-mêmes et de leurs adeptes.

H. Baguenier Desormeaux.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — **1er mars** — **1919**

Université de Pennsylvanie. Publications de la section babylonienne, VIII. X, XI, XII. Chiera, Documents des dynasties d'Isin et de Larsa ; Listes de noms propres et de noms accadiens ; Langdon, Textes liturgiques sumériens, L'épopée de Gilgames, Textes grammaticaux sumériens (C. Fossey).

Holbrook, Etude sur Pathelin ; Merlant, La France et la guerre de l'indépendance américaine ; Chardon, Fox et la Révolution française ; Hamilton, Sources de l'élément religieux dans Salambo ; J. Reinach, Mes comptes rendus, IV, (L. R.).

Vergeot, Le crédit et l'industrie, la conception du saint-simonisme (E. d'Eichthal).

Cammaerts, A ma patrie enchaînée ; Bocquet et Hosten, Les tirailleurs noirs sur l'Yser ; Hourticq, Récits et réflexions d'un combattant ; Henches, A l'école de la guerre ; Julia, La mort du soldat ; Magne, Heures de guerre ; Libermann, L'infanterie héroïque et douloureuse ; Green, Un prisonnier anglais à Wittenberg ; Hélys, Les provinces françaises pendant la guerre ; Général X***, Vaincre (F. Bd.).

Académie des Inscriptions.

University of Pennsylvania. The University Museum. Publications of the Babylonian Section. Vol. VIII, n° 1 : Legal and administrative documents from Nippur, chiefly from the dynasties of Isin and Larsa, by Edward Chiera, 1914 ; 110 p. 41 pl. autograph., X pl. phototypie. — Vol. X, n° 2 : Sumerian liturgical texts, by Stephen Langdon, 1917 ; 105 p., LVI pl. autog. — Vol. X, n° 3 : The Epic of Gilgamesh, by Stephen Langdon, 1917 ; 20 p., 6 pl. autog., 2 pl. phot. — Vol. XI, n° 1 : Lists of personal names from the temple school of Nippur : a syllabary of personal names, by Edward Chiera, 1916 ; 88 p., XXXIII pl. autog., IV pl. phot. — Vol. XI, n° 2 : Lists of personal names from the temple school of Nippur ; lists of akkadian personal names, by Edward Chiera 1916 ; 81 p., XXXI pl. autog., 2 pl. phot. — Vol. XII, n° 1 : Sumerian grammatical texts, by Stephen Langdon, 1917 ; 44 p., LVIII pl. autog. — Philadelphia, published by the University Museum, in-4°.

Les cent deux documents publiés par M. Chiera appartiennent à la catégorie déjà fort nombreuse des documents juridiques et administratifs, actes de vente, de location, de partage, pièces comptables, etc. A en juger par les vingt-six spécimens traduits dans l'introduction, le principal intérêt de ces textes est dans les formules de dates qu'ils nous apportent. Pour la plupart, en effet, ils ont été rédigés sous les dynasties d'*Isin* et de *Larsa* dont la chronologie est encore fort incomplète, et la liste des noms d'années dressée par M. C., p. 68-83, permet de constater que sa publication nous rend un nombre appréciable de formules nouvelles. M. C. ne pouvait manquer d'exa-

miner à cette occasion la question si controversée de la date de la prise d'*Isin* par *Rim-Sin*, question capitale dans la chronologie encore un peu flottante de l'ancienne Babylonie. Sa conclusion est que la prise d'*Isin* par *Rim-Sin* se place aux environs de la 23e année de *Hammurapi* [1]. Les textes sont copiés suivant les principes de scrupuleuse exactitude qui caractérisent les publications de l'Université de Pennsylvanie. Dans la description des tablettes, p. 104-109, je supprimerais volontiers les indications relatives aux dimensions. Je ne crois pas que ces renseignements aient jamais été de la moindre utilité pour aucun lecteur ; on pourrait y renoncer comme on a renoncé aux indications sur la nuance de l'argile qu'on a si longtemps notée avec un soin quasi religieux. Au lieu de ces mesures parfaitement oiseuses, on pourrait indiquer d'un mot si la tablette contient un acte de vente ou de location, de partage ou d'adoption, etc. ; cela abrégerait beaucoup les recherches de ceux qui veulent utiliser ces textes dont la lecture est d'autant moins aisée que la copie est plus fidèle.

J'ai déjà eu l'occasion [2] de critiquer la manière dont M. Langdon pratique la publication et la traduction des textes sumériens. Toutes les observations que j'ai faites à ce sujet, je pourrais les refaire à propos de ses *Sumerian liturgical texts*. Je constate toujours la même insuffisance du commentaire là où il faudrait soit justifier la traduction proposée, soit indiquer qu'elle est purement conjecturale. Par exemple, p. 122, l. 8, M. L. traduit : « In the fields rain is not ; the land is watered not » (sic). Le mot traduit par « rain » est ŠE-GU, qui ne se trouve pas dans les répertoires de Brünnow et de Meissner. Ou bien M. L. a découvert dans les textes publiés postérieurement à ces deux ouvrages un équivalent accadien de ŠE-GU, qui justifie sa traduction, « rain » ; ou bien il considère ŠE-GU comme une graphie phonétique de *šeḫ(a)* qui est toujours écrit idéographiquement A-AN ; ou bien, il a simplement deviné ou cru deviner un sens qui est en effet acceptable mais reste conjectural. Le lecteur devrait être immédiatement fixé sur ce point. P. 123, l. 20 et 21, la transcription porte NI-ŠEŠ ŠEŠ et GIG-GA-BI-IM ; mais dans la copie je lis NI-ŠEŠ (sans redoublement) et GIG-GA-BI-IM-ME. Encore le signe lu ŠEŠ mériterait-il une note. Je suppose que, dans la pensée de M. L. il s'agit de Br. 10815, car je ne vois pas d'autre signe à qui conviennent cette lecture et la traduction « weeps ». Mais alors je voudrais savoir sur quoi se fonde l'identification faite ainsi tacitement par M. L., car sa copie me présente une forme très éloignée de Br. 10815, et les recueils de Amiaud et Méchineau, de Thureau-Dangin ou de Barton ne me fournissent aucune forme intermédiaire ; la forme néo-babylonienne donnée par Reisner SBH, p. 159, n° 375, est, comme la forme assyrienne, compo-

1. King, *History of Babylon*, arrive à un résultat différent : *Hammurapi*, 2123-2081 : prise d'*Isin*, 2115. Cf. *Revue crit.*, 1916², p. 181-182.

2. *Rev. crit.* du 5 mai 1917.

sée matériellement des signes SIG+LAM et c'est ce qu'on attendrait aussi pour une forme babylonienne plus archaïque. Le signe lu ŠES par M. L. serait bien plutôt une forme néo-babylonienne du signe GUB, KAB (Br. 2631); et, bien que M. Langdon (p. 121) semble attribuer la copie qu'il reproduit à l'époque de la dynastie d'*Isin*, rien ne me paraît nous obliger à la faire remonter à une époque si reculée. Si donc M. L. a de bonnes raisons pour préférer la lecture ŠEŠ, il devrait nous les faire connaître. Je suis d'autant plus porté à me méfier des copies ou des lectures de M. L. que, précisément pour le passage en question, nous possédons la reproduction d'un texte parallèle [1] publié par M. L. lui-même dans ses *Historical and religious texts* (BE, XXXI), n° II, et que, à côté des variantes authentiques, nous y trouvons des lectures divergentes qui paraissent s'appliquer à des textes identiques et attester simplement les incertitudes de M. L. Pour qui connaît l'écriture cunéiforme, il n'est pas douteux que le texte, lu d'une part EDIN-NA-AŠ-DU-A (UP, X², p. 123, l. 22) et d'autre part EDIN-NA-DIM-ME (BE, XXXI, p. 3, l. 5), ne soit écrit sur les deux tablettes avec les mêmes caractères; de même E-ID-BIL-LA (UP, l. 23) et GE A-DUR ŠAL-LA (BE, l. 6); ŠAG-BA NI-BAL-BAL (UP, l. 25) et ŠAG MA-NI-IB-BAL-BAL (BE, l. 7; cf. l. 9 la forme du signe MA); DUR (UP, l. 18) et GUN (BE, l. 2); ^{d}EN-LIL-LI URU-NI (UP, l. 19) et EN-LIL-LI-GE-NI (BE, l. 3). Il est assez inquiétant que M. L. traduise avec une égale facilité deux copies dont l'une au moins est sûrement fautive. En présence de textes publiés et interprétés aussi légèrement, la critique la plus bienveillante ne peut que conseiller aux historiens étrangers à l'assyriologie de n'en point faire usage et de considérer comme pures rêveries les théories que M. L. se hâte d'échafauder sur ce sable mouvant. Avant d'épiloguer sur le messianisme sumérien sous les dynasties d'*Ur* et d'*Isin* et sur l'origine sémitique de l'épopée de *Gilgameš* « évidemment due à la vague de pessimisme qui suivit l'échec du royaume messianique » (BE, X², p. 106-109), il faudrait nous apporter des textes bien établis et des traductions sinon certaines, ce qui est manifestement impossible dans un trop grand nombre de cas, du moins présentées de telle manière que tout lecteur puisse apprécier les raisons qui ont conduit à choisir une solution plutôt qu'une autre et puisse faire le départ de ce qui est vraiment traduit et de ce qui est simplement conjecturé. Ceux qui connaissent le zèle infatigable de M. L. ne peuvent pas s'empêcher de souhaiter que son ardeur soit mieux dirigée.

Avec le fascicule 3 du tome X, dû également à la plume de M. L., nous sommes sur un terrain plus solide. Il s'agit d'une tablette, de provenance incertaine (peut-être *Warka*), contenant primitivement 240 lignes de la fameuse « épopée » de *Gilgameš*, et dont 35 lignes

1. Copie plus ancienne que le texte de UP, X², bien que M. L. attribue les deux tablettes à la même époque (UP, X², p. 121).

seulement ont été enlevées par les cassures. Une trentaine de lignes des deux premières colonnes de la face et quatre lignes de la troisième colonne de revers reproduisent des passages déjà connus. C'est donc au total environ 180 lignes absolument inédites que nous rend le texte de M. L., et les trente lignes déjà connues sont loin d'être sans intérêt, car elles présentent des variantes importantes et sont des plus utiles pour déterminer la place du nouveau fragment dans l'ensemble de l'œuvre, et même, comme on le verra plus loin, la place de deux fragments de *Kuyundjik*. La publication de M. L. est donc du plus haut intérêt ponr la reconstitution d'une des œuvres les plus considérables de la littérature assyro-babylonienne. M. L. a dégagé le sens général de son texte, mais sur d'assez nombreux points de détails il y aurait lieu, je crois, de modifier son interprétation. Voici quelques-unes des observations qu'on pourrait lui proposer. Col. I, l. 1, *ipaššar* ne peut guère se traduire « interpreting » : *Gilgameš* « expose » son rêve, et c'est sa mère qui l'interprète. L. 2, il faut restituer *kî(ma) kiḫrum*, par comparaison avec le texte de Londres. L. 8, lire *u-ni-iš-šu-ma* « je cherchai à le secouer », et non *ilam iš-šu-ma* « he bore a net ». L. 11, entendre, « mais les hommes embrassaient ses pieds », non « that heroes might kiss his feet ». L. 12, « j'appuyai mon front », plutôt que « he stood over against me ». L. 24, *ittilamma itamar šanitam šunata*, « s'étant couché, il eut un second rêve », non *ištinamma* (= *ištanamma* ! ?) « again he dreamed and saw another dream ». Colonne II, l. 19, *nepisitim*, « œuvres, constructions », non « souls », qui traduirait *napšâtim*. L. 24, la copie porte *imtaḫar* et non *imtagar*. Colonne III, l. 2, *itennik* signifie « il têtait » et non « he drank » ; ce trait doit se rapporter à la sauvagerie primitive d'*Enkidu*, qui ne savait même pas traire les bêtes avec qui il vivait. L. 4, *iptek* signifie « il regarda », non « he broke bread » et la note qui appuie cette traduction est à supprimer. L. 14, lire *šikaram šiti* « bois de la bière », au lieu de *bišiti* « conditions » : je crains que la traduction « it is the conformity of life, of the conditions and the fate of the land » ne soit pas plus claire pour M. L. que pour moi. L. 19, *inangu* signifie « était joyeux », non « shouted loudly, » qui se dirait *iggu(a, i)g*, prs. *inagag*. L. 27, *kima muti ibašši* « il est comme un époux », non « even as does a husband ». Revers, colonne I, l. 1, *ulsam*, « joie », non « glad ». L. 7, *zikiršu*

1. Accessoirement, bien que la chose ne soit pas sans intérêt pour ceux qui ont à utiliser les publications de l'Université de Pennsylvanie, on pourrait demander à M. L. 1° d'adopter un numérotage uniforme pour les copies et pour les traductions, au lieu de numéroter les copies, de 1 à 23 et de donner à la traduction le numéro de catalogue de la tablette ; 2° de numéroter les lignes de la même manière dans la copie et dans la traduction, au lieu de compter 19 (face) + 16 (revers) dans la copie, alors que la transcription compte de 1 à 35 (n° 4); 3° de vérifier le compte des lignes, pour que la même ligne ne soit pas numérotée 10 dans la copie et 12 dans la transcription (n° 1, col. II, obv.)

lussu, « que je détruise son nom », au lieu de « I would forget the memory of him », le prétendu verbe *nasù*, « oublier », rentrant dans le néant. L. 10 ne signifie pas « she sorrowed and was astonished », le sens de *edil* étant « ferma », et la copie ne se prête guère à une restitution *e-eš-ta-ḫi- ta]-am*. L. 17, *ṣi-en* « remplis », non « put (upon thy head) ». L. 19-23, la traduction de M. L. me paraît inintelligible. Colonne II, l. 8, *pi-it-tam* appartient à la ligne 9. L. 28, restituer *ip-ta-ra[-as a-la]-ak-tam*, d'après KB, VI, 152, 37. Colonne III, l. 4, « his hair » correspondant à *pirtasu*, restitution problématique, devrait être entre crochets; « like the corn » est ajouté arbitrairement en souvenir de Tab. I, col. II, l. 37. L. 19, « the wall they demolished » ne peut pas être une traduction exacte : *igarum* est sujet, car le texte porte partout l'accusatif régulier en *am*. L. 28, la copie a omis le dernier clou vertical du signe *id*. Dans la notule finale, *4 su-ši*, donné par la transcription, n'apparaît ni sur la copie autographiée, ni sur la photogravure. J'ai l'impression qu'une nouvelle collation du texte permettrait de résoudre quelques-unes des nombreuses difficultés qui subsistent. Je ne trouve pas que la nouvelle tablette diffère « *radicalement* » du texte ninivite dans les quelques lignes où elle le double (p. 208) : les deux traditions se ressemblent au contraire assez étroitement, avec des différences de détail qu'il eût valu la peine de relever. Il n'est pas exact non plus qu'avec la colonne II commence une partie jusqu'ici inconnue de l'épopée ; les lignes 6 à 24 reproduisent au contraire, avec des variantes et des additions, les lignes 21 à 40 de la tablette I, colonne IV, du texte de Londres, dans lesquelles l'hiérodule engage *Enkidu* (*Eabani*) à quitter la vie sauvage pour venir à *Uruk*. La tradition suivie par la tablette de Philadelphie ne racontait-elle pas cette scène avant les songes de *Gilgameš*, comme le fait la tablette de Londres? On n'a pas le droit de l'affirmer, car elle a pu la raconter avant et après les songes, la répétition étant, comme on le sait, un des procédés favoris de la littérature babylonienne. Au revers, col. II, l. 20, 22-23, 28 et col. III, 8-14, reproduisent KB, VI, p. 152-154, l. 45, 44, 35 (donc dans un ordre inverse), 46-48 et 50. Donc les fragments n° 9 et 45 de Haupt, que Jensen, suivi par Dhorme, avait rapportés à la quatrième tablette, appartiennent à la seconde. Ungnad et Gressmann l'avaient déjà reconnu et leur déduction se trouve décidément confirmée. Une note de M. L. p. 210, 1, montre qu'il ne s'en est pas aperçu. Le numéro 5 de Haupt, attribué par Jensen à la septième tablette, par Dhorme à la deuxième, avait été attribué à la troisième par Ungnad dès 1911 ; M. L. paraît l'ignorer (p. 210, milieu) :

Les documents que M. Chiera a publiés dans les deux premières parties du onzième volume sont d'origine bien humble : ils représentent de simples brouillons d'écoliers s'exerçant à écrire. Ils sont pourtant très intéressants, car ils contiennent des listes de noms propres établies avec une certaine méthode. Or il suffit d'une très

courte pratique des cunéiformes pour comprendre l'importance des noms d'hommes et les difficultés de lecture et d'interprétation qu'ils présentent souvent. La publication de M. Chiera pourra donc rendre de très grands services le jour où elle sera complète et pourvue des tables qui en faciliteront l'emploi. Les deux premières parties contiennent au total plus de treize cents noms. Les tablettes qui nous les ont conservés ne sont pas des fragments d'un seul et même ouvrage. M. C. distingue d'abord ce qu'il appelle fort improprement « a syllabary of proper names », qui aurait fourni au moins deux tablettes. Ce mot de *Syllabaire,* pour un assyriologue, éveille tout d'abord l'idée d'une liste de signes avec l'indication de leur nom et de leurs valeurs (syllabaire A), ou d'un lexique sumérien-accadien (syllabaire B), ou d'une combinaison de ces deux types (syllabaire C). Le terme, à peine acceptable pour le syllabaire A, n'a pu être étendu aux deux autres que par un abus de langage, contre lequel il serait temps de réagir. L'emploi que fait M. C. du terme « Syllabaire » pour désigner sa première classe de documents est tout à fait injustifié, car nous avons évidemment là autre chose qu'une liste de syllabes et, si nous trouvons des noms sumériens et des noms accadiens, ils sont présentés pêle-mêle, ceux-ci n'étant pas la traduction de ceux-là. C'est donc « lexique de noms propres de personnes » qu'il eût fallu dire. — Le second ouvrage qui a servi de modèle aux écoliers de *Nippur* est une liste de noms accadiens. Sur beaucoup de points on pourra contester les lectures et les explications de M. C. Mais il faut reconnaître que la copie des fragments utilisés était particulièrement difficile, en raison de l'inexpérience des élèves scribes et le travail de M. C. est des plus méritoires.

Je pourrais dire sans trop exagérer qu'il n'y a pas un seul texte grammatical dans les *Sumerian Grammatical Texts* de M. Langdon. En effet, sur les 56 fragments contenus dans ce volume, je trouve, d'après l'inventaire de M. L. lui-même, deux rituels avec incantations, deux fragments de code, trois contrats, deux lettres, trois hymnes, neuf textes religieux, une « Tammuz liturgy », soit vingt-deux textes qui n'ont absolument rien de grammatical et qui eussent été mieux placés dans d'autres volumes de la collection. Le temps de ces pots pourris est passé et il faut absolument se tenir à une publication méthodique des textes suivant leur contenu. Les 34 fragments restant ne sont point non plus des textes grammaticaux, car ce ne sont pas des paradigmes, mais, pour la plupart, des lexiques, ou plus modestement des listes de mots ou de formules, groupés non pour l'étude des formes grammaticales mais pour celle du vocabulaire. Il serait donc plus exact de les appeler « textes lexicographiques ». Dans le recueil de M. L. je ne verrais guère à classer sous la rubrique « textes grammaticaux », que le n° 12, qui donne une série d'exemples de l'emploi des adverbes « où » et « ainsi » en sumérien et en accadien, et les numéros 19 (revers) et 20, qui constituent de véritables *syllabaires*,

c'est-à-dire des syllabes classées suivant certains principes, comme *ur*, *ar*, *ir* : *gu*, *ga*, *gi*, et représentent au moins une phonétique rudimentaire. Le n° 4 contient quelques formes verbales qui pourraient justifier sa présence dans ce volume. Le trop court fragment n° 8 est peut-être plus qu'une « selected list of famous rulers », soit une chronique ou une légende : la ligne 2 n'est pas un nom propre ; l. 4, noter la graphie *Šár-ka-ni-šár-ru* qui met à néant tous les arguments proposés pour maintenir l'ancienne lecture du nom de Sargon d'Agade. *Šargani-šar-ali*. Le n° 10 est plus qu'une « liste de signes » ; c'est un « syllabaire », qui donne des valeurs intéressantes pour des composés du signe KA. Le n° 14 aurait dû être rapproché du n° 6, dont le revers, l. 15-20 contient une liste de noms de pierres elle-même apparentée à II R 37 n° 2, rev. (= CT, XIV, 3, obv). Le n° 45, obv. aurait dû être rapproché du n° 42 obv., col. II. Le n° 52 me paraît être un texte magique, plutôt qu'un texte religieux.

C. Fossey.

Richard Th. Holbrook. **Etude sur Pathelin**. Essai de Bibliographie et d'Interprétation (*Elliott Monographs*, 6). Baltimore, the Johns Hopkins Press et Paris, Champion, 1917, grand in-8°, p. 115. Fr. 6 25.

Le travail de M. Holbrook est double : il comprend d'abord une bibliographie critique des premières éditions imprimées et des manuscrits de *Pathelin*, puis un commentaire de certains vers de sens douteux. Il a dû se restreindre pour faire tenir dans le nombre de pages dont il disposait ce qu'il avait à dire de nouveau sur une question difficile et renvoyer parfois à des articles qu'il a publiés ailleurs ; mais même dans ces discussions limitées, son étude est des plus substantielles. Dans la première partie M. H. s'est proposé d'étudier la généalogie des plus anciens textes de *Pathelin*, en s'arrêtant après l'édition de Galiot du Pré de 1532. Par l'examen des variantes, des fautes d'impression, des erreurs du typographe dans la composition du texte, par la comparaison des illustrations, des marques de libraire [1] et d'autres preuves encore il s'est efforcé d'établir la filiation des seize éditions qu'il a étudiées et d'en fixer la date. La première est le *Pathelin* de Guillaume Le Roy de 1485 ou 1486 ; l'auteur inconnu (peut-être Guillaume Alecis) a pu avoir des relations personnelles avec l'imprimeur et corriger les épreuves de sa pièce. En tous cas, ce *Pathelin* est antérieur au suivant, celui de Pierre Levet, considéré jusqu'ici comme la source originale de tous les autres, mais qui n'a pu paraître qu'entre 1489 et 1490. Les éditions qui ont suivi, celles de Germain Beneaut, de Pierre Le Caron, de Marion Malaunoy, de Jean Herouf, les trois éditions de Treperel, un *Pathelin* de la

1. Dans la marque d'imprimeur de P. Levet, le *cœur* figure la lettre *v*, de sorte que l'ensemble présente le nom entier.

Bibliothèque de l'Arsenal, un autre du British Museum et deux autres de la Bibliothèque Nationale sont étudiés avec le plus grand soin dans leurs relations réciproques et leurs rapports avec Levet qu'ils reproduisent le plus fréquemment. L'auteur arrive ainsi à la dernière édition, celle de Galiot du Pré, dont le texte sera dès lors à peu près conservé par la plupart des libraires et qui devait donc fournir la limite naturelle de cette enquête. Quant aux manuscrits que M. H. a étudiés, ils remontent tous aux imprimés dont il vient de s'occuper et ne peuvent avoir qu'une importance secondaire.

La seconde partie de l'étude, le commentaire, pose une série de petits problèmes pour lesquels M. H. propose une solution provisoire. Dans ces 14 passages qu'il a examinés il a eu surtout pour but de provoquer les recherches des spécialistes, il y discute lui-même les opinions de ses devanciers, Génin, Lacroix, Nyrop, Picot, Schneegans, en donnant les arguments qui les lui font parfois rejeter. Il n'est pas possible ici de reprendre chacune de ces discussions, mais on doit signaler l'esprit dans lequel l'auteur les a conduites et souhaite les voir conduire. Il demande avec raison qu'on se place dans la situation des contemporains qui lisaient ou écoutaient cet admirable petit chef d'œuvre, que les habitudes du français de ce temps, sa syntaxe et sa prononciation soient respectées. Aussi cherche-t-il l'explication d'une locution obscure dans des passages équivalents d'œuvres contemporaines, et il nous semble qu'il a le plus souvent éclairé de façon satisfaisante le sens qu'il a adopté[1]. C'est là une méthode scientifique qui inspire plus de confiance que le procédé des critiques *corrigeant* le texte et le modernisant d'une manière arbitraire. A la suite de ce qu'il appelle trop modestement un essai de commentaire, M. H. a signalé un grand nombre de vers qui demanderaient à être étudiés avec la même rigueur. L'auteur a entrepris depuis longtemps la publication d'une édition critique de *Pathelin*; il la promet pour 1920; souhaitons qu'il puisse tenir sa promesse. Son étude est en tout cas un sûr garant que ce texte difficile sera publié avec la science et la précision qu'il mérite. Il faut aussi remercier M. H. d'avoir écrit son travail dans notre langue et dans un français où l'on ne sent jamais l'étranger[2]. Il convient enfin de louer le soin avec lequel les fac-similés et les bois de *Pathelin* (en tout 23 planches) ont été reproduits.

L. R.

Joachim Merlant. **La France et la guerre de l'Indépendance américaine**, Paris, Alcan, 1918. In-8°, p. 190. Avec 6 planches et une carte hors texte. Fr. 3 50.

Le capitaine Merlant, qui était avant la guerre professeur-adjoint à

1. Tout au plus pourrait-on trouver un excès de subtilité dans les n°s 7 et 8.

2. Seulement p. 72, une légère tache : *qui qu'il soit*, pour quel qu'il soit, et p. 1. l'*affiliation* pour la filiation.

l'Université de Montpellier, a fait en Amérique en 1916 un séjour de cinq mois et il a tenu à remercier nos Alliés de l'accueil qu'il en a reçu en écrivant pour le grand public un bref récit de la participation de la France à la guerre de l'Indépendance. C'est un « livre d'amitié » et non pas une étude érudite qu'il a voulu composer; d'autres, auxquels il renvoie, ont retracé cette histoire avec l'information scrupuleuse et l'étendue qu'elle comportait. Pour lui, il s'est borné à puiser dans les mémoires, les journaux de campagne, les correspondances des principaux acteurs de cet épisode, maintenant si rapproché de nous par les événements, des pages caractéristiques, souvent savoureuses, où l'anecdote a trouvé sa part. D'ailleurs les loisirs limités dont il disposait n'ont pas dû lui permettre de s'entourer d'une documentation rigoureuse ou abondante et de composer une étude fortement liée; si nous prenons les dates qui terminent le volume, quatre mois ont été employés à écrire ce récit. Il ne faut donc pas s'étonner s'il est par endroits trop rapide et présente des lacunes considérables. Les faits s'y succèdent dans un enchaînement un peu superficiel et on ne saisit pas bien les évolutions brusques qui en traversent le cours. Il eût fallu pour cela entrer dans plus de détails sur la situation intérieure des Etats insurgés, sur leur ressources, sur la politique du Congrès, sur celle de l'Angleterre. M. M. ne pouvait le faire dans une si brève esquisse; il s'est contenté d'indiquer les grandes lignes des événements et de nous rendre familières les figures de nos compatriotes qui s'éprirent de la cause de la liberté américaine. Je lui reprocherai seulement, puisqu'il voulait surtout faire parler les témoins et acteurs français de ce fragment de l'histoire des Etats-Unis, de ne pas avoir signalé à ses lecteurs les sources qu'il utilisait; beaucoup auraient été curieux de compléter par des lectures personnelles son raccourci de la croisade française en Amérique.

Malgré ces lacunes volontaires, son étude conserve un réel intérêt. Il a bien mis en lumière la politique habile et généreuse de Vergennes, les sacrifices en hommes, en argent, en approvisionnements libéralement consentis, la prudence de notre ministère pour ne pas éveiller le soupçon d'une intervention égoïste; il a souligné également le rôle important et l'autorité grandissante de notre plénipotentiaire Gérard. Les faits de guerre, actions navales et campagnes, ont été retracés avec plus de détails encore, car ici il tenait à laisser parler les acteurs eux-mêmes; les deux expéditions de La Fayette, le rôle de Rochambeau, prudent et méthodique, la belle conduite de d'Estaing et de Grasse, tous ces faits d'armes jusqu'au dénouement d'Yorktown constituent un récit alerte et attachant. M. M. a été séduit par ces figures brillantes de jeunes officiers, étourdis et héroïques, charmants et compromettants, Mauduit, Pontgibaut, Fersen, Armand, etc.; il les met souvent en scène, en faisant parler Chastellux et Ségur. Il nous fait saisir la sympathie qu'ils surent s'acquérir dans un pays si différent,

si plein de préventions à leur égard et travaillé par des aspirations et des intérêts si divers. Ce dut être une tâche immense que d'arriver au but à travers tous les obstacles que créaient les ennemis et les amis, et même dans le récit coupé de M. M. on devine l'effort inouï de volonté et de sagesse qu'il dut falloir à Washington dont la noble figure, quoiqu'elle reste au second plan, domine toute cette histoire, pour préserver de tant d'orages la jeune liberté de l'Amérique. L'étude de M. M. appartient à une collection dont le comité France-Amérique a provoqué la publication ; parmi ces livres qui travaillent à développer les sympathies unissant les deux peuples, le sien, où nous en trouvons la première manifestation si ardente et si féconde, sera justement un des plus utiles et des plus goûtés.

L. Roustan.

Ary-Henri Chardon. **Fox et la Révolution française**. Paris, Bossard, 1918, in-16, p. 140. Fr. 3.

Le grand public aime à retrouver dans le passé les sympathies naissantes de nos alliés d'aujourd'hui pour notre pays. C'est, je pense, pour répondre à ce désir que M. Chardon lui a brièvement retracé les dernières années d'un des plus illustres chefs du parlementarisme anglais, de Fox, au moment où la Révolution avait tourné contre nous tous les États monarchiques de l'Europe. L'auteur n'a pas repris la biographie antérieure de Fox qu'il n'eût pas été inutile pour la plupart de ses lecteurs de résumer dans une rapide esquisse. Il le prend aux débuts de sa carrière politique, quand il entre dans le ministère de North, signale en quelques pages ses plaidoyers en faveur de la tolérance religieuse, de la liberté de la presse, de l'abolition de la traite, puis à partir de 1789, entre dans plus de détails sur son attitude à l'égard de la Révolution française. Il reproduit par fragments certains de ses discours dans les retentissants débats où il engagea la lutte avec son ancien ami, le plus vigoureux adversaire de notre nouveau régime, Burke. Il suit les grands événements de la Révolution, journée du 10 août, expédition de Brunswick, bataille de Valmy, exécution du roi, qui firent de plus en plus de l'Angleterre un milieu nettement anti-révolutionnaire. D'une séance à l'autre, le parti whig groupé autour de Fox s'émiette et en 1793 son ancien leader tombe dans la plus complète impopularité. Fox l'avait courageusement bravée en s'obstinant dans l'idée que la guerre où l'Angleterre allait s'engager pour vingt ans aurait pu être évitée. C'est aussi l'opinion de son biographe. Mais n'y avait-il pas d'autres intérêts en jeu plus puissants qui, en dehors de la défense des principes abstraits de liberté et de démocratie, poussaient l'Angleterre de Pitt dans la voie qu'elle choisit ? Il y a forcément dans les courtes études du genre de celles de

M. Ch. un angle visuel un peu étroit, je crois, qui empêche de saisir la réalité complexe et ici l'échec fatal auquel était vouée la généreuse tentative de Fox [1].

L. R.

Arthur Hamilton. **Sources of the religious Element in Flauberts Salammbô** (*Ellioth Monographs*, 4). Baltimore, the Johns Hopkins Press et Paris, Champion, 1917, grand in-8°, p. 113. Fr. 6. 25.

La collection de travaux entreprise par la section de littérature romane de l'Université de Baltimore semble avoir fait de Flaubert son champ d'études favori ; voici déjà que des six monographies publiées jusqu'à la date de 1917, quatre lui ont été consacrées dont trois se rapportent à *Salammbô*. Celle de M. Hamilton s'est proposé de nous renseigner sur l'origine des connaissances archéologiques du romancier, en tant qu'elles intéressent l'élément religieux dont l'importance est capitale pour l'idée essentielle du roman. Elle se ramène pour lui à une lutte entre les deux divinités carthaginoises, Tanit et Moloch. L'auteur a fort méthodiquement distribué son enquête, en étudiant la nature, les noms, les attributions des deux divinités, puis leurs temples, leurs prêtres et leur culte, nous renseignant aussi sur les autres dieux secondaires qui sont mêlés au récit. Pour chaque point particulier il a relevé les passages des ouvrages étudiés et excerptés par Flaubert, en les mettant en regard du texte correspondant du roman. Ces livres, qui nous sont connus par la correspondance, par des notes abondantes, enfin par le livre de prêt de la bibliothèque de Rouen, sont fort nombreux, 150 environ ; mais les auteurs auxquels Flaubert a fait le plus d'emprunts sont, parmi les anciens, outre la Bible dans la traduction de Cahen, Lucien, Diodore de Sicile, Plutarque, Apulée, Pline, et parmi les modernes, Selden, Creuzer, Dureau de la Malle, Dufour et différents mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il faut ajouter à cette documentation les informations tirées des médailles, des musées, des renseignements oraux, fournis par des contemporains, par Renan, par exemple, et des notes prises par Flaubert au cours de ses voyages. Il ne reste ainsi que très peu de détails pour lesquels l'érudition de M. H. s'est trouvée à court d'une explication. Quant à la manière dont Flaubert a utilisé ses sources, elle est fort libre, et presque toujours consiste à fondre ensemble des indications d'origine très diverse, à les condenser, pour aboutir à l'expression la plus saisissante et la plus pittoresque. Flaubert semble ne demander à ses sources que des suggestions qui fécondent son imagination, et il ne cherche à atteindre en archéologie qu'une certaine probabilité. Cette patiente investigation,

---

1. P. 9, lire Midhurst, et non *Minhurst* ; p. 113, stathouder, et non *Stathuder*, et corriger p. 82 un vilain lapsus, *s'acquéreront*.

non moins que la correspondance, fait apparaître la gêne croissante où se débattait le romancier dans cette matière ingrate qui fut après tout pour le grand artiste un choix malheureux. M. H. a nettement fait ressortir la différence de valeur littéraire entre les deux parties du roman traitant de scènes religieuses. A son étude si consciencieuse l'auteur a joint les pièces de la controverse avec Fröhner et une bibliographie des ouvrages constituant les sources de *Salammbô*. Sur ce point nettement circonscrit de l'œuvre de Flaubert je crois qu'il sera difficile après lui d'apporter du nouveau [1].

L. R.

Joseph Reinach. **Mes Comptes rendus**. Discours, propositions et rapports. Tome IV, 1912-1914. Paris, Alcan, 1918, in-16, p. 459. 4 fr. 55.

Quand j'ai annoncé aux lecteurs de la *Revue* (V. 15 août 1918) les *Comptes rendus* de M. J. Reinach, il manquait aux trois volumes qui nous retracent son activité parlementaire le dernier, celui qui clôt la précédente législature. Ce que j'ai dit des premiers me permettra d'être plus bref pour celui-ci. On y retrouve des questions déjà abordées dans les débats antérieurs de la Chambre, sur la réforme électorale, sur les projets de loi destinés à assurer la liberté et la sincérité du vote, sur la limitation des débits de boissons, et plus généralement sur la campagne contre l'alcoolisme. Les mêmes qualités de démonstration lucide et de discussion serrée et pressante, le même esprit de justice démocratique et de libéralisme éclairé distingue ces nouveaux discours et il n'est pas nécessaire d'y insister davantage. Mais il y a dans ce dernier volume des pages auxquelles les événements contemporains ont donné un intérêt plus vif, je veux parler de l'intervention du député des Basses-Alpes en faveur du relèvement de notre force militaire. A diverses reprises, au cours de l'année 1912, il a signalé dans ses discours sur les troupes de couverture, sur la constitution des cadres et des effectifs de l'infanterie, sur le même sujet pour la cavalerie, l'infériorité numérique et l'infériorité d'instruction de nos armes comparées à celles de nos voisins de l'Est et réclamé une amélioration urgente. En 1913 dans la discussion de la loi de trois ans il a montré avec plus d'insistance encore l'imminence du danger des mesures militaires qu'allait voter le Reichstag et l'inéluctable nécessité pour la France d'y parer par un accroissement de ses effectifs en prolongeant la durée du service Ces débats si graves sont présents à toutes les mémoires ; ils se terminèrent heureusement par la victoire des plus

---

1. P. 47, l'introduction du singe dans la statue de Moloch, qui est particulière à Flaubert, a pu lui être suggérée par la ressemblance dans le texte de Selden de *simila* avec *simia*. P. 27, *brodequin* est sans doute là pour baldaquin.

clairvoyants. Mais avec d'autres défenseurs de la nouvelle loi M. R. dut faire l'expérience que si l'on est quelquefois prophète dans son pays, ce n'est jamais impunément. La loi militaire lui coûta à lui aussi son siège. Les événements lui ont donné raison contre ses adversaires ; sans s'arrêter à cette mesquine satisfaction, il aura la légitime fierté d'avoir été de ceux qui avant l'orage ont su donner le coup de barre sauveur [1].

L. R.

Le Crédit et l'Industrie. La Conception Saint-Simonienne. J.-B. Vergeot docteur en droit, gr. in-8° 303 p. Jouve, éd. 1918.

Le Saint-Simonisme, après bien des années de raillerie ou d'oubli, est redevenu l'objet de nombreuses et sérieuses études historiques ou analytiques. M. J.-B. Vergeot, à son tour, vient de lui consacrer des pages intéressantes en choisissant spécialement dans l'œuvre et les doctrines des Saint-Simoniens ce qui a trait aux matières industrielles et financières. « On est frappé, écrit-il, lorsqu'on parcourt les brochures et les journaux des Saint-Simoniens, par la hardiesse et la largeur de leurs prévisions sur l'avenir de la société, par la fécondité de leurs plans de réformes pratiques, réformes réalisables, très souvent même déjà réalisées sous nos yeux, par leur observation très juste des courants économiques qui commençaient de se produire de leur temps et par leur intuition quasi divinatoire de ce qui devait être l'objet des préoccupations de notre époque.. Il est regrettable, ajoute-t-il, que l'enveloppe extérieure de leur construction théorique et les détails pittoresques de leur vie commune aient entouré leur histoire d'une légende qui a obscurci la réelle valeur de leur système et de leur action... L'Ecole Saint-Simonienne est bien morte, mais elle est un peu comme un foyer éteint d'où la chaleur a rayonné et persiste dans l'air. »

De ce foyer l'auteur étudie principalement trois modes d'activité : le système politique, l'organisation économique, le programme social. C'est au projet d'organisation économique que, comme l'indique le titre de sa publication, il consacre le plus d'espace et de recherche, se contentant sur le reste de résumer ce que d'autres en ont dit, et de signaler les points de contact entre les idées Saint-Simoniennes et bien des réalités — quelques-unes regrettables — d'aujourd'hui ou de demain.

En ce qui concerne le crédit, il signale le peu de développement qu'il avait pris en France, lorsque les Saint-Simoniens commencèrent leurs études sur l'état social contemporain. Cette partie objective de son volume est une des meilleures et des plus instructives. Elle le con-

---

1. P. 221, corriger *Gaudenz* en Graudenz. Il y a çà et là quelques négligences dans l'impression.

duit à analyser les écrits de l'école si nombreux sur cette matière et où l'organisation et la fonction des banques jouent un si grand rôle — avec quelques exagérations sur ce que l'auteur appelle la « théocratie bancaire », mais avec de justes prévisions sur les institutions de crédit de l'avenir.

Parmi celles-ci une des premières, fondée précisément par d'anciens Saint-Simoniens, les frères Pereire, fut le *Crédit mobilier* qui date des années de début de l'Empire, et qui a eu une existence mouvementée. M. Vergeot a pensé devoir consacrer à cette institution qui, dit-il, « n'a jamais été l'objet d'une étude impartiale » une enquête très documentée : elle lui a été facilitée par l'accès, dont il a pu profiter, aux archives de la famille des fondateurs. Ce n'est pas ici le lieu de le suivre dans cette enquête détaillée dont les conclusions mettent en plein relief les grands services rendus par le groupe financier d'alors au développement des chemins de fer et d'autres entreprises industrielles. L'auteur cherche ensuite à expliquer en détail les causes de son déclin. Dans cette partie, le volume de M. Vergeot tourne trop à une monographie. On voudrait dans son ouvrage plus de respect des proportions, et un plan mieux assuré. En tout cas il faut le féliciter d'avoir réuni tant de documents sur un moment important de notre histoire financière.

E. D'EICHTHAL.

---

1. Émile CAMMAERTS, **A ma patrie enchaînée,** poèmes; 64 pages; G. van Oest et Cie, éditeurs, Bruxelles et Paris; 1918; 1 fr. 20.

2. Léon BOCQUET et Ernest HOSTEN, **Un fragment de l'épopée sénégalaise**. les tirailleurs noirs sur l'Yser; douze croquis inédits de Lucien Jonas; 64 pages; ibid.; 2 francs.

3. Louis HOURTICQ, **Récits et réflexions d'un combattant** (Aisne, Champagne, Verdun) 1915-1917; 212 pages; Hachette, Paris, 1918; 3 fr. 50.

4. Commandant J.-E. HENCHES, **A l'école de la guerre,** lettres d'un artilleur, août 1914-octobre 1916; 212 pages; ibid., 3 fr. 50.

5. Émile Fr. JULIA, **La mort du soldat**; 258 pages; Perrin et Cie, Paris, 1918, 3 fr. 50.

6. Vital MAGNE, **Heures de guerre,** d'Afrique en Flandre et en Champagne, 194 pages; ibid., 3 fr. 50.

7. Henri LIBERMANN, **L'infanterie héroïque et douloureuse**, récits vécus d'un officier de ligne; 240 pages; ibid.; 3 fr. 50.

8. Arthur GREEN, **Les souvenirs d'un prisonnier de guerre anglais** au camp de Wittenberg; 162 pages; ibid.; 2 fr. 50.

9. Marc HÉLYS, **Les provinces françaises pendant la guerre**; 300 pages; ibid.; 3 fr. 50.

10. Général ***, **Vaincre**; 56 pages; Payot, Paris, 1918; 1 franc.

1. Les poèmes de M. Cammaerts sont comme une source de fraîcheur et de mélancolie où se peuvent mirer la nostalgie des exilés et

la bravoure des héros belges. Il y a là de bien jolis vers à la manière de Verhaeren dont quelques-uns ont été mis en musique et qui sont comme une anticipation d'avenir heureux :

..... « Qu'importe !... — Pourvu qu'il nous soit donné de voir, — du seuil de notre porte, — Tandis que les cloches — Sonneront l'hallali, — Le dos gris — Du dernier Boche ». —

2. Il n'est pas long de dresser la liste des ouvrages qui relatent les hauts faits des tirailleurs sénégalais : I. Un article des *Lectures pour tous*, numéro du 1er septembre 1915 ; — II. Un article de l'*Illustration*, numéro du 9 septembre 1916 ; — III. Le numéro si documenté de la *Dépêche coloniale illustrée*, de février 1917 ; — IV. Le petit volume de MM. Bocquet et Hosten que j'ai sous les yeux ; et Dieu sait si ces exploits sont nombreux et variés ! Pour quelqu'un qui a vécu dans l'intimité des tirailleurs sénégalais pendant de longs mois, au front ou à l'arrière, dans les usines, les ateliers et dans les hôpitaux, qui les a fait parler, qui s'est plu à reconstituer la longue carrière de certains d'entre eux, et qui s'est mis à les aimer comme on aime des braves, c'est vraiment bien peu. Ils méritent mieux que cela, nos tirailleurs ; mais une étude d'ensemble sur les prouesses de leurs bataillons, ne pourra être tentée que lorsque chaque bataillon aura eu son historiographe. Quoi qu'il en soit, *Un fragment de l'épopée sénégalaise* est un bon et beau livre que l'on s'arrachera des mains à Dakar, à Kati et à Konakry. Il s'ouvre naturellement par le cliché inévitable de « l'âme obscure » du soldat indigène noir.

3. Dans le volume de M. Hourticq, il y a plus de *Réflexions* que de *Récits* ; cela tient probablement à ce que nous n'avons pas proprement affaire à un vrai combattant, mais à un travailleur, à un ravitailleur, à un terrassier, qui tout en dirigeant ses équipes, a eu le loisir d'observer, de méditer, d'annoter. Parmi ces réflexions, il y en a de très vraies, de douteuses et de fausses, c'est-à-dire qui ont été démenties par les événements ; mais elles seront toujours goûtées des lettrés et des artistes qui auront le plaisir d'y rencontrer Tacite, César et Virgile que l'auteur connaît bien et se rappelle et cite avec à propos. Mais je dois dire que son livre *desinit in piscem* : les réflexions s'arrêtent, alors qu'elles auraient pu continuer longtemps encore. Blessure ? lassitude ?

4. D'humble condition, le commandant Henches s'était donné, bien avant la guerre, l'âme d'un soldat, brave et généreux ; à *L'école de la guerre*, il s'est forgé l'âme d'un héros à la Marc-Aurèle ; et comme les trois quarts de nos héros, il a été tué ; « le 16 octobre 1916 au soir, le chef d'escadron Henches était tué à son poste de commandant avec deux de ses officiers. Ils reposent tous les trois au cimetière de Bray-sur-Somme » ; ainsi se terminent ces lettres nettes et sobres

qu'un ami a réunies pieusement et dont je veux citer au moins quelques lignes : « quand on place dans sa vie le succès comme idéal, on est bien mal préparé à l'effort. Ce n'est pas sans risques que l'on oriente consciemment sa vie ou sa mentalité vers la politique du résultat. La crainte que l'officier détrône le bourgeois est superflue. Ceux qui font le mieux leur devoir sont ceux qui comprennent que c'est un devoir et ne demandent aucun profit. Ceux qui auraient l'énergie de faire quelque chose se fondront dans la nation après la lutte et ne tiendront pas au militarisme, puisqu'ils souffrent et s'exposent pour le détruire du monde. Les autres se contenteront d'un galon de plus, d'une apparence de respect, de flatteries mondaines, moyennant quoi ils accepteront ce qu'on voudra » (p. 116).

5. C'est un docteur qui a écrit *La mort du soldat,* du petit Pierre, parisien courageux qui meurt en disant simplement : « j'y suis ! », en vrai zouave. Avec sa naïveté dans l'enthousiasme et sa foi dans l'amour de la patrie, Pierre, nous dit le docteur Julia, est un sacrifié; nos soldats ont été les sacrifiés et « c'est pourquoi le tribut d'admiration auquel ils ont droit, doit se doubler d'une immense pitié » (p. 137). Le maréchal Joffre a, dans son discours de réception à l'Académie, dit à peu près les mêmes mots. *La mort du soldat* est une glose éloquente et fouillée qui mérite d'être relue; et c'est aussi une excellente contribution à la psychologie du soldat d'élite.

6. Durant les loisirs forcés que lui donnèrent une grave blessure, M. Vital Magne, officier d'Afrique d'une grande valeur, a vu apparaître en lui certaines heures particulièrement éclatantes, a retrouvé des impressions fugitives, des visions aiguës, des gestes qui lui parurent beaux, des paroles qu'il crut vraies, — je ne fais que reproduire ses propres expressions, — comme du fond d'un étang montent le soir des vapeurs qui en illuminent la surface : la mobilisation à Alger ; le départ sur le Duc-de-Bragance ; l'arrivée à Marseille (il n'y a pas d'arbres sur la Canebière) ; les Flandres, Dixmude et l'Yser ; puis l'Argonne ; puis la Champagne où il est atteint au début même de l'offensive du 16 avril 1917. Esprit lucide qui voit juste et sait empoigner son lecteur.

7. Le capitaine H. Libermann est l'auteur connu de *Face aux Bulgares*, ce beau livre dont j'ai déjà parlé ici-même. Son nouveau volume offre les mêmes qualités que l'autre et aussi les mêmes petits défauts. Les descriptions sont d'un relief ramassé et puissant ; les situations nettes et bien choisies ; les personnages humains et vivants ; pas ou peu de fantaisie, mais un réalisme de très bon aloi. Toujours quelques clichés par ci par là (franche gaieté), et le tort, pour ne pas dire *je* ou *moi*, de se peindre soi-même sous les traits d'un autre. La manière du capitaine Libermann me semble être exactement le con-

traire de celle de M. Hourticq (cf. n° 3) ; chez lui, point de récits ; de très rares réflexions et résumées d'un mot ; par contre, beaucoup d'action, on pourrait même dire, seulement de l'action, de l'élan, de la vigueur lancée en avant ou qui va se détendre et bondir.

8. Le soldat Arthur Green du 1er régiment d'infanterie légère du comté de Somerset, la cuisse brisée, a été fait prisonnier le 26 août 1914. On l'a brimé, souffleté ; on lui a craché au visage, comme à un vil mercenaire ; au camp de Wittenberg, il a dû partager un seul pain avec dix de ses camarades ; on lui a volé souvent le contenu des paquets qu'on lui envoyait d'Angleterre ou de Hollande ; il a vu ses camarades frappés à coups de nerf de bœuf par le sous-officier allemand qu'ils avaient surnommé le Taureau ; il en a vu aussi fusillés, pour le plaisir, à moins de cent mètres ; « comment nous auraient-ils manqués » ? (p. 95) ; et il jure sous parole d'honneur que tout ce qui est écrit dans son livre est strictement vrai.

9. Le tour de France que Mme Marc Hélys a fait pendant la guerre, est comme une suite de tableaux exacts et véridiques (je m'en suis bien rendu compte pour les deux provinces que je connais plus particulièrement), où sont retracés les efforts ingénieux de charité agissante accomplis pendant les trois premières années de la guerre, un peu partout, dans la France apitoyée. Je recommande à l'attention l'œuvre considérable des trois capitales provinciales, Lyon, Marseille et Bordeaux ; les villes mêmes, avec leurs caractéristiques propres, leur cachet, y sont habilement croquées ; ce livre est comme un supplément original et touchant au tour de France en cinquante volumes d'Ardouin-Dumazet que les touristes aiment à feuilleter.

10. Le général ***, dans *Vaincre*, étude déjà parue dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril, nous dit *pourquoi* nous étions obligés de vaincre par les armes, ou de disparaître comme nation libre de l'Europe ; *comment* nous le pouvions, malgré la défection des Russes et le désastre italien à Caporette, malgré celui, qu'il ne pouvait prévoir, de la 5e armée anglaise sur la Somme, grâce au patriotisme de nos soldats et de leurs chefs, grâce à l'effort américain dont il prévoyait l'ampleur. Bien que la guerre soit terminée sur notre front, il est bon encore de lire cette étude qui n'a pas été réfutée par les événements ultérieurs à sa publication, mais qui semble au contraire en avoir reçu une éclatante confirmation : « Dans une guerre des peuples, la conduite des opérations militaires et la conduite de toutes les affaires sont intimément mêlées, la stratégie suit la politique ; mais il n'y a qu'une politique : vaincre » (p. 56).

F. Bd.

1. Frano Cviétisa, **Las Yougoslaves**, avec 2 cartes 148 pages ; éditions Bossard, Paris, 1918 ; 3 fr. 60.

2. V. Djeritch, **Ethnographie des Slaves de Macédoine** ; 28 pages, extrait des nos 5-8 de la *Patrie serbe* ; éditions de la *Yougoslavie*, Paris, 1918.

1. Le livre de M. Cviétisa, qui n'est pas une *brochure*, et qui veut nous faire connaître au moins en gros les problèmes nationaux de l'Autriche-Hongrie (*informatif* n'est pas français), est clair et précis. Je n'en pense que du bien et je le dis. J'ajoute qu'il sera utile : son auteur fera bien, s'il en a les moyens, de le faire lire à tous nos parlementaires qui ont bien besoin d'être informés. Aujourd'hui, c'est la troisième partie du volume qui mérite de retenir l'attention de tous ceux qui veulent voir clair dans la difficile question de l'Adriatique, où l'Italie voudrait injustement régner seule, en maîtresse, pour prendre ses précautions stratégiques. De quoi a-t-elle peur? Elle occupe Valona depuis le 25 octobre 1914 ; d'Otrante à l'île de Sasseno, il y a à peine 100 kilomètres ; un triple barrage de mines suffit à boucher le canal d'Otrante, comme un vulgaire Gibraltar. D'autre part, la possession de Trieste et de Pola, la position du mont Gargano (1,060 mètres) en face de Kotor, ne lui assurent-elles pas une maîtrise suffisante dans l'Adriatique ? Et pourquoi, dans ces conditions, réclamer la Dalmatie où vivent 650,000 Yougoslaves ? Parce que Venise y régna jadis ? Pourquoi, à ce compte, ne pas réclamer la Corse et Nice, et la Narbonnaise, *provincia romana* ? On l'a dit justement : « Personne ne peut décider à quel État telle ou telle nation doit appartenir avant d'avoir entendu cette nation elle-même et d'avoir négocié avec elle ».

Je propose donc un referendum en Dalmatie, présidé et contrôlé par des commissaires américains, impartiaux par excellence, parce qu'indifférents au débat. Il n'y a pas, à mon avis, de meilleur moyen de le trancher. Ainsi on connaitra la volonté expresse des Dalmates ; on conviendra qu'elle n'est pas à négliger.

2. M. V. Djeritch prouve que les Macédoniens sont plus Serbes que Bulgares. La Macédoine est le prolongement naturel par la vallée du Vardar et de ses affluents de la rive droite de la Serbie ; elle est au contraire nettement séparée de la Bulgarie par de très hautes montagnes. D'autre part, l'opinion de presque tous les linguistes slaves contemporains qui se sont occupés des dialectes slaves macédoniens est que ces dialectes sont en général des dialectes intermédiaires entre la langue serbe et la langue bulgare. Comme les différences qui existent entre la langue serbe et la langue bulgare ne sont pas très nombreuses (verbes sans infinitif, et noms sans déclinaison, voilà les principales pour le bulgare), et que le vocabulaire est pour ainsi dire le même, il est évident qu'un Serbe sera toujours très bien compris d'un Macédonien. Si enfin, on laisse aux instituteurs serbes

le soin de défaire le mauvais travail fait en Macédoine par les instituteurs bulgares durant ces trois dernières années, avant qu'il soit longtemps, la Macédoine pourra être vraiment appelée une terre serbe, ce qu'au fond elle n'a jamais cessé d'être.

F. BERTRAND.

Jules ROCHE, ancien ministre, député, **Quand serons-nous en République ?** 256 pages; Payot, Paris, 1918 : 4 fr. 50.

Pour M. Roche, la République française est une machine innommable, une caricature de démocratie. L'assemblée qui a élaboré la constitution de 1875 n'avait pas mandat pour ce faire ; — les représentants du peuple sont élus d'une façon injuste et ridicule ; par exemple, dans les Basses-Alpes, une circonscription comptant 3,422 électeurs inscrits, nomme un député, tout comme cette circonscription de la Haute Vienne qui, comptant 33,116 électeurs inscrits, ne nomme aussi qu'un seul député ; — le Président de la République ne reçoit pas de la nation cette autorité morale sans laquelle le pouvoir n'est qu'un vain mot ; il n'a pas non plus cette responsabilité directe sans laquelle la conscience ne peut éprouver dans son intensité nécessaire le sentiment du devoir (p. 275) ; etc.

Il faut donc reviser la constitution, ou mieux nous en donner une véritable, qui serait fondée sur « la leçon des choses », c'est-à-dire sur les expériences qui ont réussi, en Amérique par exemple, à établir un gouvernement responsable aux yeux des citoyens dont la liberté et la sécurité sont garanties. La séparation des pouvoirs, réelle et effective, étant la première des conditions d'un gouvernement libre, on aurait I un Président de la République, élu par le peuple, exerçant le pouvoir exécutif ; — II une *ou* deux assemblées exerçant le législatif ; — III une Cour suprême, comme dans toutes les Republiques, chargée de la garantie des droits de l'homme et du citoyen.

Tout n'est pas original dans le livre de M. Roche et les propositions de revision de notre constitution ne se comptent plus depuis 1875 ; mais son étude des constitutions étrangères qu'il nous propose comme modèles, est intéressante. Ce qui est le plus à méditer, c'est ce qu'il écrit : « les droits essentiels de l'individu doivent être placés au-dessus et en dehors de l'action de l'État » (p. 115 et sqq.). Chez nous, cela est impossible, à présent du moins, tant que durera notre système politique actuel que l'auteur appelle, non sans raison, un « absolutisme polycéphale ». Les ministres qui veulent *durer*, ne peuvent gouverner ; ce sont des fonctionnaires de rang inférieur qui sont omnipotents en raison même de l'impuissance, ou de l'incompétence, du ministre ; c'est le gâchis administratif, le régime du bon plaisir, ou du petit bonheur. Où est le droit ? demandera M. Roche : qui gouverne ? dira-t-il en insistant ; et de ses questions pressantes, dont la solution ne paraît pas malheureusement prochaine, se dégage comme

une amère mélancolie, un indéniable découragement. Il ne servirait pourtant de rien d'avoir peur, de trembler devant le mal qui est profond ; il faut seulement s'appliquer à voir juste et puis, d'une main sûre, porter le bistouri aux bons endroits.

F. Bd.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 février 1919.* — M. Henri Cordier propose, au nom de la commission de la fondation Benoît Garnier, d'accorder une subvention de 5,000 francs à M. A. Foucher pour une série d'explorations archéologiques dans le Sud-ouest de l'Inde. — Adopté.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. l'abbé Thédenat, décédé. Votants, 39; majorité, 20.

	1er tour	2e tour	3e tour	4e tour
MM. Blanchet	16	17	18	21
Boucher	2	0	1	0
Brutails	6	5	2	3
Paris	15	17	17 et un bulletin marqué d'une croix	15

M. Blanchet est proclamé élu.

L'Académie procède ensuite à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. le marquis de Vogüé, décédé.

	1e tour	2e tour	3e tour
MM. Capitan	8	8	5
de Castries	6	7	6
Cochin	11	7	7
Espérandieu	13 et un bulletin nul	16 et un bulletin avec une croix	20 et un bulletin avec une croix

M. le commandant Espérandieu est proclamé élu.

Les deux élections seront soumises à l'approbation de M. le Président de la République.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 14 février 1919.* — M. René Cagnat, secrétaire perpétuel, introduit en séance M. Adrien Blanchet, élu membre libre dans la dernière séance et dont l'élection a été approuvée par M. le Président de la République.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de remerciement de M. le commandant Espérandieu, présentement en mission à Charleville, qui a été élu dans la même séance et dont l'élection a été également approuvée.

Mgr Bulić, correspondant de l'Académie à Spalato, assiste à la séance.

M. Henri Cordier annonce que la commission du prix Stanislas Julien a décerné ce prix à M. Samuel Souling, de Chang-Haï, pour son *Encyclopædia sinica*.

M. Cagnat communique une lettre du lieutenant Albertini qui a découvert, sur la Chaussée Brunehaut allant de Senlis à Soissons, et sur le territoire de la commune de Bétheny-Saint-Martin (Oise), une borne milliaire prouvant définitivement que la chaussée était une voie romaine.

M. Glotz commence la lecture d'un travail sur les fêtes d'Adonis au temps de Théocrite d'après un papyrus gréco-égyptien.

M. le comte Durrieu fait une communication sur les tableaux de la collection du duc Jean de Berry. Il a entrepris, en prenant pour point de départ les inventaires manuscrits, de rechercher s'il ne subsisterait pas encore en Europe quelques tableaux provenant des collections de ce personnage. Il commence à exposer les résultats de son enquête en signalant d'abord un petit tableau du Musée de Troyes qui représente une « Pitié de Nostre Seigneur », c'est-à-dire le Christ mort soutenu par la Vierge avec l'aide de saint Jean et de deux anges.

M. Eude donne lecture d'une note sur les mosaïques de Ravenne. — M. Diehl présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — **15 mars** — **1919**

El Khazradji, Histoire du Yémen (M. G. D.).
Tafrali, Mélanges d'archéologie et d'épigraphie byzantines; Topographie de Thessalonique (My);
Jovy, Lettres de La Rochefoucauld et de Le Sage; Whitford, La réputation de Mme de Staël en Angleterre (L. Roustan).
A. Leroux, La colonie germanique de Bordeaux (Louis Davillé).
Gourko, La guerre et la Révolution en Russie; Chopin, Le complot de Sarajevo; Lichtervelde, Le 4 août 1914 au parlement belge; Mansfield, Gallipoli (S. Reinach).
Rémo Tenda, L'effort. (Marc Citoleux).
Académie des Inscriptions.

The pearl-strings, **a history of the resuliyy dynasty of Yemen by.... El Khazredjiyy,** texte arabe, édité par Chaikh Muhammad 'Asal, avec des index de Nicholson. Fond. Gibb. vol. III, t. V, (2e partie du texte). Leyden. Brill. 1918. In-8°, xviii, 486 pp.

L'histoire du Yémen d'el Khazradji (mort en 1409) s'étend sur les années comprises entre 1229 et 1400; l'auteur est donc contemporain d'une partie des événements qu'il raconte. Sans doute le royaume rasoulite n'a pas joué un rôle considérable dans l'histoire de l'Orient, et dans l'introduction du présent volume, Brown a montré qu'il vient même en marge des faits généraux de l'histoire : cependant l'ouvrage a son importance, et il me semble que B. l'a apprécié avec quelque sévérité, tout en indiquant fort bien un certain nombre de passages très intéressants, qu'il n'y a pas lieu de reprendre ici après lui; il y en a beaucoup d'autres, et, en ce qui me concerne du moins, j'y ai trouvé beaucoup à glaner.

Mais B. n'a été que bien exactement juste en critiquant énergiquement la méthode qui en a dirigé la publication et les résultats qu'elle a produits : c'est-à-dire une traduction en deux volumes qui ne concorde avec les deux volumes de texte, ni par l'étendue de celui-ci, car de nombreux passages ont été omis par le traducteur (voir le t. V, p. xvii et xviii), ni par le contenu même du texte, car l'éditeur n'a tenu aucun compte des corrections du traducteur; enfin un volume isolé de notes, ce qui est décidément la plus incommode des dispositions, annotation intéressante souvent, médiocre parfois, en somme très

insuffisante. Il faut bien avouer que voilà la seconde publication du fonds Gibb qui n'est pas parfaite. — On ne saurait être trop reconnaissant à Nicholson d'avoir assumé la tâche rebutante d'améliorer ces volumes par d'excellentes index critiques qui au moins les rendront utilisables ; mais peut-être eut-il été préférable de mettre au pilon le volume de notes et de charger Nicholson de la rédaction d'un autre volume d'additions, de corrections, de commentaires et d'index, travail qui, non seulement eut été plus digne de son savoir, mais aussi qui aurait, si j'ose dire, remis sur pied la publication toute entière.

Le texte est émaillé d'erreurs de noms propres que les index de Nicholson ont patiemment rétablis et de fautes d'impression sans grande importance dont la correction encombrerait ce compte rendu, où l'on se contentera d'indiquer quelques passages intéressants.

B. a signalé (p. XIV) les honneurs rendus à deux ouvrages offerts au sultan et récompensés par lui. Le premier est un commentaire de droit chaféite, le *tafqih* du cadi Jamal ad din Mohammed ben ʿAbd Allah er Raimi (de Raiman au Yemen : voir Yaqout, 2, 888) sur le *tanbīh fī furūʿi ṣ ṣafiyya* d'Ibn Ali Chirâzi, mort en 1083 ap. J.-C. Hadji Khalfa. (2, 43) dit : « El Achraf Ismaïl, « souverain du Yémen, « raconte dans son histoire : au début de zou le qâda 788 — novem- « bre 1386, le cadi Jamal ad din nous apporta son livre intitulé « *tafqīh fī šarhi t tanbīh*, et nous ordonnâmes qu'il fut porté sur la « tête des étudiants en droit ; il comprenait vingt-quatre volumes ; « nous lui donnâmes quarante-huit mille dirhems ». C'est un résumé du texte d'El Khazradji que Redhouse à traduit (2, 167), mais sans aucune référence ; ce qui est plus grave, c'est qu'il a laissé de coté, avec les autres biographies des « gens de plume », celle du même cadi, décédé en 793 (1390-1). Or on y apprend qu'il avait servi trois sultans : el Mujahid, et Afdal, et el Achraf qui l'avait nommé *cadi des cadis* de tout le Yémen. « Il réunit des biens tels qu'aucun juriste n'en réunira « jamais : c'était de sources diverses : qu'Allah lui pardonne ! Du « moins, il avait une nature généreuse et il prodigua sa personne et « ses biens pour les étudiants. Il avait recueilli des livres dont le « nombre était considérable et dont les étuis (bi. *aghmūd*) étaient d'un « grand prix. » — Et une petite question se pose : ou le texte d'Hadji Khalfa est fautif, ou il existait une histoire du Yémen, qu'avait rédigée le sultan el Achraf lui-même et dont Khazradji n'aurait pas parlé.

Le second ouvrage est l'*Isʿād* de Firouzabadi, cadi du Yémen et auteur du *Qamous*, (t. 2, 297 ; trad. 2, 266). A la note 1600 de R., on peut ajouter que H. Kh. dit que l'ouvrage comprenait trois volumes et fut dédié à el Achraf Ismaïl (I, 284). Il semble être perdu (Ges. Ar. Lit. de Brockelmann. 2, 181).

Le sultan Malik el Afdhal a composé des ouvrages que Kh. énumère (t. p. 158 ; tr. p. 139) ; les notes de R. se contentent d'en donner les titres en arabe ; ces ouvrages sont connus : voir H. Kh. et Brockelmann

(I, 328) qui a omis le troisième comme étant perdu : c'est un abrégé du *Kitâb al Wafayât* (voir de Slane, introd. à la trad. de Ibn Khalliqan p. XIV).

L'histoire du Yémen renferme des renseignements intéressants sur les fonctionnaires de la cour yéménite dont les titres sont calqués sur ceux de la cour des Mamelouks, et sur les insignes royaux, étendards et batteries de tambour (*tabalkhaneh*) qui la copient eux aussi. — Dans ses notes, R. n'a pas cherché à comprendre nettement le mécanisme des impôts sur lesquels le texte contient des détails précieux (notamment p. 126, 140, 158, 164, 172, 174, 181, etc) qu'il serait utile d'étudier. — En énumérant les pieuses fondations des sultans et des grands personnages, Kh. nous renseigne sur l'enseignement : les médrassât comprennent un imam, un muezzin, un directeur *qayyim*, un *muderres* pour le droit *fiqh*, chafé'ite et hanéfite, pour le *hadith*, pour la grammaire *nahwu* et la littérature *adab*, un maître de Coran, parfois un chéïkh soufi ; des habous assurent leur subsistance et celle des étudiants *talaba*, et aussi des orphelins *aitâma* qui apprennent le Coran : et cela confirme l'impression que les indications précédentes donnent, qu'il y avait au XIVe siècle au Yémen une certaine vie intellectuelle. — Les samedis *subût* de la fête des palmiers seraient à étudier de près (p. 192, 273, 289, etc.). — Sur les cérémonies funèbres, il y a des renseignements utiles : pour la mère des fils du sultan, femme d'un eunuque et particulièrement regrettée, les sept jours de récitation du Coran s'éternisent en un service permanent, assuré par la fondation d'un véritable couvent ; mais ces pratiques orthodoxes n'excluent ni les repas funèbres, ni les sacrifices de bétail sur le tombeau (p. 158, 164, 190, 252, 263, 265, etc.).

Il eut été préférable de traduire tous les vers ; je note surtout quelques variantes de traduction : — (p. 74, tr. 62) « tous, au turban de blancheur éclatante » ; — (p. 90, tr. 90) « enfin, quand furent dressées pour lui les tentes rondes, tous, bédouins et citadins, crièrent le nom d'Allah ! » — (p. 125, tr. p. 107 vers 7). « Je suis pareil au lion quand il rugit : ma droite contient les dons et la mort » ; vers 71 « quand les hommes sont injustes, je les terrasse » etc. — (p. 131, vers 3) ce vers d'une pièce non traduite n'est pas sans intérêt nautique : « Tu es entré aux abîmes de la mer, alors qu'elle bouillonnait ; quand on entre en la vague écumante, on y rencontre le requin » — (p. 202) dans une pièce non traduite, le vers 2, assez suggestif des valeurs réciproques des capitales de l'Islam à cette époque : « une dynastie qui a élevé la gloire de Zabid (Yémen) au-dessus de Bagdad ; que dis-je, au-dessus du Caire ! » — (p. 223, tr. 196). « Hélas, ta main s'est desséchée, ô Salah, et le destin fatal a hâté la fin de tes jours », etc.

M. G. D.

O. Tafrali. **Mélanges d'Archéologie et d'Epigraphie Byzantines.** Paris, Geuthner, 1913 ; 95 p.

Le même : **Topographie de Thessalonique**. Préface de Ch. Diehl. Avec 14 figures dans le texte, 32 planches et 2 plans. Paris, Geuthner, 1913 ; 6 p. notées A-F, XII et 220 p.

Ces deux volumes ont été publiés par M. Tafrali peu de temps avant la guerre ; l'auteur, sans nul doute, était loin de penser alors que les événements ajouteraient à l'intérêt qu'ils ont par eux-mêmes. L'un d'eux, sur les cinq articles dont il se compose, en contient trois qui ont déjà paru dans la *Revue archéologique* en 1909 et 1910 : 1) *Sur la date de l'église et des mosaïques de Saint Démétrius de Salonique*; 2) *Sur les réparations faites au* VIIe *siècle à l'église de Saint Démétrius de Salonique*; 4) *Les monuments roumains d'après les publications récentes*. Les autres étaient inédits : 3) *Le* τρίβηλον *de Saint Démétrius de Salonique*; 5) *Inscriptions chrétiennes du Sinaï*. On notera particulièrement la dissertation sur le τρίβηλον ; M. T. me semble avoir fort bien déterminé le sens de ce mot, en s'appuyant sur des textes comme les *Actes* de Saint Démétrius, ainsi que sur diverses mosaïques et miniatures qui en donnent une représentation. On remarquera aussi, dans un autre ordre d'idées, les passages des deux premiers articles relatifs à la date de la restauration de l'église de Saint Démétrius ; M. T. a dû sur ce point renoncer à ses conclusions, qui reposaient sur une inscription mal lue ; fait aujourd'hui assez rare, il est vrai, mais qui montre qu'on ne saurait être trop circonspect dans la lecture et l'interprétation des inscriptions.

La *Topographie de Thessalonique* est le fruit des laborieuses recherches auxquelles l'auteur s'est livré pendant plusieurs années. Thessalonique fut, aux temps byzantins, une importante cité riche en monuments, ceinte de remparts subsistant encore en partie, et qui a de nos jours attiré l'attention de nombreux voyageurs et savants. M. T. s'est proposé d'en décrire les murailles et les monuments religieux, et il l'a fait minutieusement, avec un luxe de détails vraiment évocateurs. Deux livres composent l'ouvrage : l'un, après un chapitre consacré à la fondation et à la situation de la ville, s'occupe des remparts et particulièrement de leurs portes ; dans l'autre, M. T. reconstitue, autant qu'il est possible d'après les sources, l'intérieur de la ville aux temps anciens et pendant la période byzantine ; puis il décrit les églises byzantines qui existent encore, mentionne les églises modernes construites sur l'emplacement d'autres plus anciennes, et énumère celles qui ont disparu. Pour augmenter l'intérêt de son ouvrage, M. Tafrali l'a illustré de nombreuses planches et figures dans le texte, et de deux plans, l'un des murs, l'autre de Thessalonique ancienne. M. Diehl, en quelque lignes de préface, présente le livre au

lecteur; c'est donc qu'il l'a jugé très recommandable, et il l'est en effet[1].

MY.

Ernest Jovy. **La Correspondance du duc de La Rochefoucauld d'Enville et de Georges Louis Le Sage.** Paris, Leclerc, 1918, in-8°, p. 71.

M. Jovy avait déjà tiré en 1916 des papiers du physicien genevois, Le Sage, conservés à la bibliothèque de sa ville natale, d'intéressantes lettres qu'il avait échangées avec le directeur de Saint-Sulpice, le P. Emery. Il nous donne aujourd'hui du même savant sa correspondance avec le duc de La Rochefoucauld d'Enville, le grand seigneur épris de philosophie et de science, qui joua dans les premières années de la Révolution un rôle destiné à finir si tragiquement. Il avait reçu à dix-neuf ans à Genève les leçons de Le Sage, et il s'établit entre eux des relations affectueuses dont ces 27 lettres font preuve. Celles de La Rochefoucauld sont cordiales, mais brèves ; on le sent absorbé par des soins divers, quoique son goût pour les recherches scientifiques ait persisté et qu'il suive avec intérêt les travaux de son ancien maître, la publication toujours promise et jamais réalisée de ses ouvrages. Les lettres de Le Sage, plus longues, plus cérémonieuses, d'un tour assez pénible, sont remplies de compliments et de remercîments pour des envois de livres, parfois aussi de nouvelles politiques sur les divisions intérieures du gouvernement genevois, mais surtout elles nous apportent des renseignements sur les propres recherches du physicien, sur le monde savant de Genève et de l'étranger, sur les publications nouvelles en astronomie et en physique. Il y aura là pour l'historien du développement scientifique au XVIIIe siècle quelques utiles détails à glaner. Le Sage paraît appartenir à la lignée des savants philosophes curieux d'accorder les calculs mathématiques et les observations de physique avec d'ingénieuses hypothèses cosmogoniques. De là son dédain pour les recherches qui restent trop étrangères à la physique spéculative. Je relève dans ses lettres un curieux jugement sur la direction que les études scientifiques avaient prise dans notre pays; Le Sage critique vivement les Français pour leur mépris de la théorie et l'intérêt trop exclusif qu'ils portent aux seules applications pratiques de la science. Ce reproche de préoccupations utilitaires qu'on n'est pas habitué à entendre adresser à nos savants méritait d'être signalé. Il est superflu de louer le soin avec lequel M. J. a publié ces lettres : une introduction précise suit la carrière de La Rochefoucauld et la correspondance est pourvue de toutes les notes nécessaires.

L. ROUSTAN.

---

1. L'éditeur de la *Chronique de Morée*, publiée à Londres en 1904, se nomme *Schmitt* et non *Smith*.

Robert C. Whitford, **Madame de Staël's Literary Reputation in England.** University of Illinois, 1918, gr. in-8°, p. 60. Doll. 0 75.

On sait que Mme de Staël fit en Angleterre différents séjours et que dans les années 1813 et 1814 en particulier elle fut le *lioness* de Londres. M. Withford a voulu étudier en détail l'étendue et la nature de cette réputation, en en recherchant même les traces avant son arrivée chez nos voisins et en les suivant jusqu'après sa mort. Il a relevé dans la correspondance et les mémoires des contemporains de nombreux témoignages ; mais il a surtout consulté et résumé pour nous les abondants articles que publièrent les revues anglaises du temps. Ces morceaux louangeurs, mêlés de quelques rares réserves, étaient souvent inspirés ou même écrits par des admirateurs passionnés qui firent plus pour la gloire de l'auteur que ses ouvrages. Pour ne citer ici que les principaux, et sans parler des femmes de lettres, c'est à Mackintosh, à Jeffrey et aux deux Anglais qui connaissaient le mieux la littérature allemande, Henry Crabbe Robinson et William Taylor, que Mme de Staël dut la fortune brillante que firent ses livres en Angleterre. Il arriva même à une critique mal informée de prêter à ce riche et de lui attribuer les mémoires de Mme de Staal-Delauney ; mais il est ordinaire à toute idolâtrie de s'égarer et il ne faut pas tenir rigueur au public anglais de ces petites bévues. D'ailleurs autant que ses livres, ce fut la personnalité brillante de l'écrivain et le charme si souvent vanté de sa conversation qui séduisirent la société de Londres.

Le premier séjour de Mme de Staël en Angleterre en 1791 ne fut pour la réputation qu'elle devait y rencontrer plus tard que de peu d'importance ; il s'écoula surtout à la campagne dans un milieu d'émigrés français. Même le roman de *Delphine*, qui devait commencer sa gloire, y souleva beaucoup de protestations. *Corinne* au contraire y devient très populaire, Mackintosh et Jeffrey la portèrent aux nues et préparèrent l'accueil triomphal qui allait être réservé à la visiteuse. Elle semble bien avoir étourdi et un peu choqué ses hôtes, mais l'impression dominante fut la curiosité et une admiration parfois embarrassée. Ce fut l'apparition du livre de l'*Allemagne* qui mit le sceau à sa réputation ; elle bénéficiait naturellement de l'hostilité de Napoléon. Mais comme elle fut aussi louée par des critiques qui avaient pratiqué la littérature et la philosophie allemandes, ces éloges compétents fondèrent solidement sa gloire. Dans les dernières années de sa vie les appréciations sont plus mêlées ; ses amis, comme Byron, joignent les réserves et même les ironies à leurs compliments ; d'autres, comme Walter Scott, restent entièrement réfractaires ; les plus justes furent Jeffrey et Carlyle, qui dix ans après la mort de l'auteur, l'apprécièrent sans les exagérations de l'ancien engouement, mais avec une clairvoyante sympathie.

M. W. s'arrête à cette date. Il ne nous dit rien sur ce que la postérité des contemporains de Mme de Staël a pensé de son œuvre ; nous

aurions aimé à le connaître dans quelques pages supplémentaires. Mais sa monographie, telle qu'il l'a délimitée, sera la bienvenue de tous les historiens de Mme de Staël. Il y a une réunion de documents et un dépouillement d'articles dispersés sur les écrits originaux et les traductions anglaises de l'auteur qu'il était utile de faire et difficile à un chercheur français de tenter. Après la courte étude de miss Doris Gunnel qui avait entamé le sujet en 1913, on saura gré à M. W. de l'avoir traité avec autant de patience et de scrupule.

L. R.

Alfred Leroux, **La colonie germanique de Bordeaux**. Etude historique, juridique, statistique, économique, d'après les sources allemandes et françaises. Bordeaux, Feret, 1918, in-8° de XII-630 pages en deux tomes.

M. A. Leroux connaît à fond l'Allemagne : il en a fréquenté les Universités dans sa jeunesse et n'a pas cessé, dès lors, de se tenir en quelque mesure au courant de sa production scientifique. Il s'était fait jadis l'historien des relations de la France et du Saint-Empire au moyen âge ; il vient récemment d'étudier les rapports que la ville de Bordeaux a entretenus avec le monde germanique des débuts des temps modernes jusqu'à la guerre actuelle et nous présente aujourd'hui les résultats de ses recherches dans un ouvrage considérable.

Cet ouvrage est, au meilleur sens du mot, un livre d'histoire, où l'érudition minutieuse est utilisée par un esprit pénétrant. Les sources d'information en ont été abondantes. L'auteur a consulté la plupart des documents qui étaient à sa disposition : actes divers, registres, mémoires et correspondances, statistiques, fiches policières et inscriptions mortuaires, livres, journaux et revues ; il n'y a guère que les archives du Port, les minutes des notaires et les dossiers de familles qu'il n'a pas recherchées, car leur dépouillement l'aurait entraîné trop loin. A cette masse de renseignements écrits, il a joint, pour la période contemporaine, des sources d'information orales, tirées d' « une trentaine de personnes, que des relations d'affaires ou de société avaient mises en rapport avec la colonie austro-allemande de Bordeaux ». Tous ces témoignages sont allégués, sous forme de références, dans des notes très nombreuses et très riches ; une partie en a été reproduite *in extenso* aux tomes LI et LII des *Archives historiques de la Gironde*. Outre trois appendices, ce livre est suivi de rectifications, d'additions et d'un index de noms de personnes cités. Chacun des tomes se termine par une table analytique des matières qui résume les différents chapitres et leurs divisions. Rien ne paraît donc manquer à ce volume au point de vue de l'érudition.

Mais M. L., en véritable historien, est loin de se borner à cet appareil. Il sait combien « la méthode documentaire » est insuffisante « à nous donner la représentation de la réalité historique », puisque les textes même les plus circonstanciés n'atteignent jamais le fond des

âmes (p. 238-9). Aussi part-il des « enseignements » du présent et de certaines « circonstances significatives » pour interpréter les documents (p. 1-11). De sa connaissance « de la mentalité allemande », de « l'observation de faits quotidiens » et de « confidences » personnelles, il tire d'intéressants développements de « psychologie historique » (p. 435, note). Ses hypothèses, généralement très plausibles et très prudentes, sont fondées sur des raisonnements déductifs ou analogiques d'une grande portée. D'ailleurs, si les circonstances ont inspiré à M. L. son ouvrage, elles n'ont jamais nui à l'impartialité de ses jugements; comme il nous en prévient dans l'Avertissement au tome II, il a voulu « écrire moins un livre de guerre qu'un livre d'après guerre, c'est-à-dire une œuvre d'histoire véridique et réfléchie, qui puisse servir à l'instruction de nos descendants et à leur gouverne ». Il nous semble y avoir réussi.

Pour abondante que soit la documentation de son ouvrage, elle se répartit fort inégalement : jusqu'en 1870, elle était si pauvre qu'elle n'a permis à l'auteur « que de retracer synthétiquement l'histoire des quatre premiers siècles de la colonie » ; depuis 1871, elle devenait si considérable qu'elle lui a donné le moyen de traiter le sujet tout entier d'une manière analytique. C'est pourquoi le livre a été partagé en deux tomes, dont le premier, bien que le plus court (p. 1-285), va jusqu'à la guerre franco-allemande, et dont le second, beaucoup plus long (p. 265-582), embrasse simplement la période de « l'entre-deux-guerres ». Le tome I présente moins d'unité et de vie que le tome II, parce que la colonie allemande de Bordeaux y est presque constamment mêlée aux autres éléments étrangers de la ville et que l'étude en reste nécessairement un peu extérieure; aussi est-il plus malaisé à résumer que l'autre. Nous ne nous y occuperons, d'ailleurs, que de ce qui se rapporte strictement à l'Allemagne.

Dès le xve siècle, la Hanse teutonique envoyait à Bordeaux des marchands et des marins, auxquel Louis XI donna en 1462 un statut légal. La Renaissance et la Réforme y fit joindre des artisans et des pédagogues, mais au xvie siècle les Allemands proprement dits restèrent beaucoup moins nombreux que les Hollandais. Sous Louis XIV, la confirmation des privilèges de la ville libre de Hambourg (1655) et l'établissement de la Ligue du Rhin (1658) déterminèrent l'arrivée à Bordeaux de nouveaux sujets de l'Empire; mais les Néerlandais conservèrent leur importance. Ce fut seulement au xviiie siècle que l'immigration allemande devint prépondérante; influencée peut-être par le « nationalisme » de Leibniz et favorisée surtout par l'intendant de Tourny, elle introduisit à Bordeaux, de 1700 à 1790, au moins 180 personnes; ainsi, « à la veille de la Révolution, la colonie germanique » de cette ville, « considérée seulement *dans ses éléments supérieurs et permanents*, était plus nombreuse qu'elle ne sera en 1914 », si « ses éléments inférieurs et flottants étaient plus rares ». La plupart

de ces étrangers s'établirent au Nord de la ville, sur les bords du port, dans le quartier des Chartrons : c'étaient surtout des commissionnaires, expédiant par Hambourg les vins du Médoc et important en Gascogne les produits de l'Allemagne ou les blés de la Pologne, principalement dans les années de disette. Ils avaient leurs consuls ; ils réclamèrent en vain la liberté de leur culte, mais finirent par obtenir un cimetière particulier.

La Révolution, qui apportait aux colons allemands de Bordeaux les libertés dont ils avaient été privés, les trouva généralement bien disposés ; les négociants étrangers n'en furent pas moins persécutés pendant la Terreur et la colonie se désagrégea [1]. Elle ne se reconstitua qu'à partir de 1796 et surtout après 1815 ; de 1796 à 1870, il s'établit à Bordeaux environ 145 Allemands ou Autrichiens, formant une centaine de familles, sans compter les gens de petit métier et la population flottante. Ils reprirent leurs relations avec les pays du Nord et, sous le Second Empire, les menèrent à la fois par terre et par mer ; quelques-uns de ces chefs de maison, devenus propriétaires de vignobles, s'intéressèrent vivement à la viticulture : l'un d'eux, Wilhelm Franck, essaya pour la première fois de classer scientifiquement les crus du Bordelais (1824). Parmi les esprits les plus remarquables qu'ait produits la colonie, figurent le juriste Henri Barckhausen, qui a tant fait pour l'étude des œuvres de Montesquieu, et Franz Schrader, géographe estimé, auteur d'atlas et de manuels classiques de valeur. Les consulats germaniques s'étaient réorganisés à partir de 1800 ; il y en eut, un moment, jusqu'à 17, qui furent peu à peu réduits à 7. Après la Révolution, les Luthériens allemands s'unirent aux Réformés français pour restaurer publiquement le culte protestant et furent aidés par les Frères Moraves ; ce mouvement aboutit en 1856 à la création d'une église autonome, dix ans après, une Société civile se fonda pour construire une chapelle. Depuis qu'au XVIIIe siècle le compositeur François Beck avait développé à Bordeaux le goût de la musique allemande, celle-ci n'avait cessé de s'y répandre ; en 1864, les colons fondèrent un cercle musical sous le nom de *Germania*. Ainsi, en 1866, la colonie germanique de Bordeaux possédait ses organes essentiels ; jusqu'en 1870, elle exerça sur la ville une influence considérable et lorsqu'éclata la guerre avec la Prusse, les Bordelais ne considéraient pas encore les Allemands comme des ennemis.

La troisième et dernière période, qui va de 1871 à 1914, nous a paru la plus intéressante. M. L. en étudie successivement l'histoire externe et l'histoire interne. La première comprend la statistique des colons allemands et autrichiens, qui revinrent s'installer à Bordeaux en 1872, affluèrent surtout après 1880, lors de l'expansion coloniale

1. M. A. Mathiez, dans son récent ouvrage sur *la Révolution et les étrangers*, 1917, ne s'occupe que de la colonie de Paris, alors que Lyon, Marseille et Bordeaux par exemple, ont eu les leurs d'assez vieille date.

allemande, diminuèrent de 1888 à 1889 au moment du boulangisme, mais qu'on retrouve ensuite d'une façon ininterrompue jusqu'à la grande guerre. De 1871 à 1912, il vint s'établir à Bordeaux environ 109 colons germaniques, comprenant une quarantaine de familles et une cinquantaine de célibataires, disséminés dans tous les quartiers excentriques de la ville ; c'étaient surtout des négociants en vins et spiritueux ou dans les industries s'y rattachant, comme celle du bois, et leurs commis ou commissionnaires ; ils venaient principalement de la région du Rhin ou des bords de la Baltique, quelquefois de l'Allemagne intérieure et de l'Autriche, comme du Hanovre, des villes de Berlin et de Vienne. A côté de ces « sédentaires », il y avait un nombre bien plus élevé de colons « temporaires », commis, employés et domestiques des deux sexes, ouvriers, religieuses et institutrices, qui, en 1914, s'élevait à environ 350. On peut évaluer entre 4.500 et 5.000 le nombre total des Austro-allemands qui ont séjourné à Bordeaux dans ces quarante-trois années, poussés par le surpeuplement de leur pays et attirés par la grande liberté qu'ils trouvaient chez nous où, de 1901 à 1905, les étrangers ne furent même plus obligés de faire de déclaration à la police

A l'histoire interne de la colonie appartient l'examen de ses principaux organes, organes officiels comme les consuls commerciaux, les églises protestante, catholique et israélite, et organes spontanés comme le cercle des étrangers qui dura de 1876 à 1896 pour les sédentaires, et les divers cafés où se réunissaient les temporaires. Ces différents organes sont examinés dans le détail, sauf les derniers, sur lesquels l'auteur n'a pu nous donner que des renseignements généraux. L'étude de ces diverses institutions et associations constitue ce qu'on peut appeler la « dynamique » de la colonie ; pour établir « la statique du groupe au repos, c'est-à-dire les rapports de connexité que soutenaient entre eux ses différents éléments » (p. 433-4), l'auteur examine ensuite les sentiments et les croyances, les mœurs et les tendances des divers colons, dans leurs rapports avec le milieu bordelais, en distinguant soigneusement les deux sortes de colons. Il montre comment les sédentaires s'absorbaient facilement dans la population indigène, par naturalisation ou par mariage, tandis que les temporaires se montraient réfractaires à tout ce qui était français et imbu de pangermanisme ; il établit aussi combien les Français de Bordeaux ont suivi de près le mouvement intellectuel de l'Allemagne à la fin du XIXe et au début du XXe siècles, soit dans la musique, soit surtout dans le haut enseignement universitaire, et indique avec raison quelle influence ce mouvement a exercée sur nous.

Mais, si profonde que soit cette étude psychologique et morale, elle est loin d'épuiser le fond du sujet, puisque les Austro-Allemands sont venus à Bordeaux pour y faire du commerce et très souvent pour y pratiquer l'espionnage. Aussi M. L. étudie-t-il de très près l'activité

économique de la colonie : il montre pourquoi ces commis allemands étaient si bien accueillis dans la ville, comment ils étaient soutenus par une triple institution, l'*Institut des renseignements commerciaux* créé à Bordeaux en 1904, sous le nom d'Institut Schimmelpfang, l'*Association des employés de commerce allemands* et l'*Union nationale des auxiliaires de commerce allemands*, dont les deux derniers étaient des filiales de sociétés siégeant à Hambourg; il établit que, si la colonie allemande a contribué à developper le commerce des vins de Bordeaux dans son pays d'origine, son activité a été surtout utile à celui-ci; il étudie les rapports de la « place » avec l'Allemagne et l'Autriche, les moyens d'exportation et de commerce des Allemands et l'invasion de leurs produits dans les dernières années; il conclut en déclarant que, pour le monde germanique, « Bordeaux était moins une colonie de peuplement et d'exploitation qu'une colonie de passage », sauf naturellement pour les sédentaires. Enfin dans un dernier chapitre, il traite des questions en rapport avec les événements de 1914 : tout en reconnaissant que Bordeaux ne figurait pas, après Paris, parmi les les quatre grands centres d'espionnage en France, Reims, Creil, Nice et Cherbourg, il montre que cette grande ville devait, avant la guerre, attirer l'attention de l'État-major allemand, comme l'embouchure de la Gironde attira ensuite celle de l'Amirauté; il nous apprend que l'espionnage s'y répandit dès le transfert du gouvernement, en septembre 1914. Après avoir traité l'exode de la colonie, la réquisition des immeubles et la mise sous séquestre des biens mobiliers, M. L. termine en disant que, si les Bordelais ont montré avant la guerre trop de confiance vis-à-vis des Allemands, ceux-ci ont désormais perdu, par leur faute, toute la bienveillance qu'on avait pour eux.

Il y a donc entre les colonies germaniques d'avant et d'après 1870 une différence capitale; autant dans la première période, l'action de l'Allemagne paraît ouverte et son « germanisme » naturel, autant, depuis la guerre franco-allemande, l'influence exercée par les empires centraux semble occulte et le « pangermanisme » agressif. Telle est la conclusion du long travail de M. L., qui vaut sans doute pour d'autres villes que Bordeaux. Outre ces résultats, les passages d'un intérêt général ne manquent pas dans l'ouvrage : citons, entre autres, ceux qui concernent les relations intellectuelles de la France et de l'Allemagne au XIXe siècle et les motifs réciproques de sympathie des deux pays (p. 244-6), la définition du pangermanisme et de la Kultur (p. 454-7), ou encore, parmi les pages de fine psychologie dont l'étude est parsemée, celles qui concernent les Allemands (p. 297) et leurs « types généraux » (p. 300-1 et 428-9). Nous espérons ainsi avoir donné une idée approximative de la valeur de ce beau livre, si bien documenté, si fortement pensé et si finement écrit par un bon Français, très suffisamment averti des choses de l'Allemagne.

Louis Davillé.

Général Basile Gourko. **Memories and impression of War and Revolution in Russia.** Londres, Murray, 1918 ; in-8°, avec cartes et portraits. 18 shillings.

Fils du maréchal que rendit célèbre la guerre des Balkans en 1877, le général Gourko a exercé des commandements importants pendant la dernière guerre ; il fut chef d'État-major général de novembre 1916 à mars 1917, commandant en chef des armées de l'ouest de mars à juin 1917. Destitué par Kerenski, emprisonné à la forteresse de Pierre et Paul, il put cependant, sans être autrement molesté, se rendre par Arkhangel en Angleterre ; c'est là et à Paris surtout qu'il a rédigé ses souvenirs.

Ces souvenirs sont d'un grand intérêt, car l'auteur ne parle, que de ce qu'il a vu lui-même ou su par des témoins immédiats ; aussi n'y faut-il point chercher une histoire générale et suivie de la guerre soutenue par la Russie sur quatre fronts, mais des impressions vives et des détails authentiques sur des épisodes de la guerre à l'ouest, où le général G. a exercé ses hautes fonctions. La franchise de l'écrivain inspire confiance ; il n'est pas un admirateur du régime tsariste ; il reconnaît que des fautes graves ont été commises ; il ne rejette pas sur la Révolution la responsabilité entière de l'effondrement de son pays et de ses armées, parce qu'il a vu, dès l'entrée en campagne, combien la Russie était mal outillée pour une grande guerre, dans quel état d'infériorité elle se trouvait même vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie. Presque dès le début, les munitions se firent rares ; l'artillerie et l'aviation étaient tout à fait insuffisantes, les voies ferrées encore davantage ; si le recrutement donnait des millions de soldats, il était impossible de les équiper tous et les officiers instruits, que les classes moyennes ne fournissaient qu'en petit nombre, faisaient défaut. Grâce à l'énergique concours des Alliés [1], la Russie se trouvait relativement bien pourvue au moment où le pricaze n° 1 abolit la discipline ; alors même que cette malheureuse innovation, destinée d'abord à la seule garnison de Petrograd, n'aurait pas été presque aussitôt généralisée, le manque d'officiers, auquel on ne pouvait porter remède, et celui de voies de communition à l'arrière, eût continué à mettre les généraux russes dans l'impossibilité de poursuivre de grands desseins. L'expérience a montré qu'une offensive russe, même très heureuse au début, comme celle de Broussilov, était fatalement vouée à l'impuissance, parce que les approvisionnements ne pouvaient suivre la marche des troupes et que les meilleures, celles qu'on employait seules pour l'attaque, ne pou-

1. Il y a, chez l'auteur, un fonds de mauvaise humeur contre les Alliés, qu'il accuse d'avoir attendu des Russes plus qu'ils ne pouvaient faire eux-mêmes. Mais comment le public des pays de l'Entente pouvait-il se douter de l'impuissance presque absolue des grandes usines russes, alors que le pays possédait en abondance toutes les matières premières ? La main d'œuvre russe n'a certainement pas fait tout son devoir.

vaient être remplacées par des forces équivalentes et disposant de bons cadres. En outre, quand les Allemands étaient sur la défensive, ils pouvaient toujours, grâce à leur réseau ferré et à leurs innombrables automobiles, amener des troupes des secteurs voisins à l'aide de celles qui étaient en péril ; les Russes ne le pouvaient pas, même quand ils étaient adossés à une voie transversale, parce que les locomotives, les wagons et le personnel technique faisaient défaut. Cela obligea le commandement russe à accumuler des troupes en profondeur sur presque toute l'immense étendue du front, pour y constituer une muraille continue ; il en résulta que, tout en disposant, sur le papier, de millions d'hommes, les Russes eurent presque toujours l'infériorité numérique là où ils furent assaillis par les Allemands. S'ils purent néanmoins remporter sur les Autrichiens, mieux armés et mieux outillés, d'éclatantes victoires, c'est parce que les qualités militaires des soldats russes étaient généralement très supérieures à celles des soldats de la double monarchie — *Pantoffelsoldaten*, comme les appelaient les Allemands.

Un des chapitres les plus émouvants de ce livre est celui qui relate le désastre de Tannenberg. Cela ne ressemble pas du tout à la version accréditée qui montre le vieil Hindenburg attirant les Russes dans le dédale des lacs mazuriens, connu de lui seul, et les noyant quand il ne pouvait les prendre. Dans le récit détaillé du général G., il n'est même pas question des lacs. La bataille fut engagée par Samsonov en avant du bois de Tannenberg ; il avait au centre, sous son commandement direct, deux corps d'armée ; deux autres avaient mission de protéger ses flancs. Mais le service télégraphique et même le service d'estafette étaient si mal organisés que Samsonov, d'ailleurs trop en flèche, resta sans nouvelles des deux corps placés à ses ailes. Ceux-ci furent refoulés par les Allemands (on lit entre les lignes qu'ils firent peu de résistance) [1], tandis que Samsonov poussait de l'avant et faisait quelques milliers de prisonniers. Tout à coup, mais trop tard, il s'aperçut que les Allemands avaient tourné son flanc droit et son flanc gauche ; quand il ordonna la retraite, le seul chemin praticable le conduisit dans le bois de Tannenberg, où ses deux corps d'armée furent cernés et pris. Samsonov lui-même ne fut pas tué par un éclat d'obus, comme on l'a dit, mais tomba victime d'une faiblesse de cœur, dont il souffrait depuis longtemps, au cours d'une retraite rapide à travers les bois.

Entre Samsonov qui opérait au sud et Rennenkampf qui opérait au nord, il n'y avait pas de liaison ; le corps d'armée qui devait l'établir

1. M. G. dit un mot du traître Miassoiédov, mais dans son récit de la campagne de Tannenberg, il ne fait pas la part de la trahison. Il n'est pourtant pas douteux qu'elle ait été importante et peut-être même essentielle. Samsonov, tout au moins, a été abusé par de faux rapports sur la force des ennemis qu'il avait devant lui.

n'était pas prêt. Rennenkampf l'attendait pourtant d'un instant à l'autre ; quand il apprit la défaite de Samsonov, il n'en prit pas moins l'offensive Ce qui se passa alors n'a pas, que je sache, été raconté. L'armée allemande du nord s'était renforcée par l'arrivée rapide d'une partie des vainqueurs de Tannenberg. Une force de cavalerie allemande, qu'on dit peu considérable, avec une seule batterie, pénétra par surprise dans les lignes russes et ouvrit subitement le feu sur la ville et la gare de Gumbinnen. Une panique se déclara parmi les nombreux équipages russes. Rennenkampf, averti, ne comprit pas que la prise de la gare de Gumbinnen menaçait sa retraite. C'est seulement le lendemain qu'il se décida à rétrograder, son flanc gauche déjà sérieusement entamé. Mais alors il perdit la tête ; ayant donné des instructions à son chef d'Etat-major, auquel il prescrivit de regagner le plus vite possible la frontière russe, il s'enfuit en automobile, laissant son armée, qui s'en tira honorablement, se dépêtrer comme elle pouvait. C'est le même chef qui, au mois de novembre 1914, sur la Vistule, permit, par son incurie, à deux corps allemands, complètement encerclés, d'échapper à une capitulation qui aurait racheté le désastre de Tannenberg. Alors seulement il fut relevé de son commandement ; mais, dit le général G , il est douteux que ses successeurs fussent plus habiles que lui et il est possible que les erreurs commises l'eussent instruit à n'en point commettre de nouvelles. M. G., on le voit, n'est pas dépourvu d'indulgence : le seul de ses compatriotes de l'ancien régime qu'il traite sévèrement (et qui le mérite) est le protégé de l'impératrice Alexandra, Protopopov.

Il me semble qu'en parlant de cette campagne de la Prusse orientale, qui, en rappelant des troupes allemandes de l'ouest, a exercé une influence décisive sur toute la guerre, M. G. s'est contredit sur un point important. On lit (p. 61) : « Le général Rennenkampf résolut d'envahir la Prusse orientale sans attendre que ses arrières fussent complètement organisés. Ce qui le poussa à cette décision, fut son désir de prendre l'initiative et de tirer avantage du petit nombre d'Allemands concentrés sur la frontière. » — P. 96 : « A cette époque (1915), les Alliés ne coordinaient nullement leur action. L'avance opportune de l'armée de Rennenkampf, qui eut tant d'effet sur la bataille de la Marne, ne fut pas le résultat d'un plan médité ni d'un accord des Alliés ». Or, on lit plus loin (p. 240) : « Lorsque la France demanda au Grand-Duc Nicolas de faire pression sur l'Allemagne pour aider les Français à arrêter l'avance allemande, il ne se contenta pas d'approuver le mouvement en avant de l'armée de Rennenkampf dans la Prusse orientale (août 1914), mais, en outre, il ordonna à Samsonov de hâter son avance, bien qu'il sût à quel point nos troupes manquaient de choses nécessaires pour un mouvement continu. » La contradiction n'est peut-être qu'apparente ; Rennenkampf, parti de son propre chef, a été encouragé à poursuivre :

Samsonov a été lancé en avant, malgré son état insuffisant de préparation. Mais Rennenkampf pouvait-il opérer sans l'appui de Samsonov ? Les attaques de ces deux généraux n'étaient-elles pas nécessairement conjuguées et nées d'une pensée commune ? On voudrait ici des dates précises ; mais elles manquent trop souvent dans une relation écrite en exil, loin des documents officiels, et c'est un motif qui doit éveiller notre méfiance lorsque nous lisons ce récit de la guerre sur le front russe, encore si imparfaitement connue [1].

S. Reinach.

Jules Chopin, **Le complot de Sarajevo.** Paris, Bossard, 1918, in-16, 128 p.

Les conclusions de l'auteur, déjà indiquées à plusieurs reprises dans la presse, se formulent ainsi (p. 112) :

« Le crime de Sarajevo se divise en deux affaires distinctes : l'affaire des bombes et l'attentat à coups de revolver. Les coups de revolver ont été tirés par un nationaliste exalté, surexcité par la provocation que constituait la visite archiducale en un jour aussi solennel pour les Yougoslaves, et par l'exaspération causée par les bombes de Cabrinovic. Le crime de Princip, commis à un endroit où le cortège ne devait pas passer, ne se rattache en rien à celui de Cabrinovic. L'affaire des bombes est, au contraire, le résultat d'un complot. Qui a poussé Cabrinovic, fils d'un mouchard autrichien, à lancer des bombes ? La Serbie ne pouvait avoir aucun intérêt à une affaire de ce genre, susceptible d'amener un conflit où, elle en avait l'amère expérience, l'Europe ne la soutiendrait pas ».

L'intérêt du parti militaire autrichien, servi par la police la plus infâme qui ait jamais existé, était au contraire évident. Même si le second attentat n'avait pas réussi, le premier devait suffire à provoquer des réclamations diplomatiques et des exigences, formulées sur un ton tel que la Serbie devrait choisir entre la guerre et le déshonneur. Dès le 9 décembre 1914, dans une lettre insérée par le *Temps*, j'ai montré le caractère suspect de cette affaire, qui se produisait au moment le plus opportun pour une entrée en campagne et à l'époque où le parti militaire l'emportait définitivement à Vienne comme à Berlin. Depuis, j'ai consigné au jour le jour, dans la *Chronologie de la guerre*, bien d'autres indices qui disposent à recevoir avec faveur la thèse développée par M. Chopin.

Cet écrivain, très familier avec les affaires austro-hongroises, ne s'est d'ailleurs pas contenté d'arguments logiques ; il a étudié, d'après les récits du temps et ce qu'on sait du procès des meurtriers, toutes les circonstances du voyage de l'archiduc et des deux attentats. La preuve paraît faite, d'une manière définitive, que l'association patriotique serbe, la *Narodna Odbrana*, fut absolument étrangère au

1. Le 6 octobre 1914, le Grand-Duc Nicolas annonça au général Joffre sa grande victoire d'Augustovo ; il n'y a pas un mot de cela chez M. G. En revanche, il parle (p. 95) d'une défaite russe dans les bois d'Augustoff que je ne connais pas et dont la date n'est pas indiquée.

complot. On peut douter, malgré des présomptions singulières, que l'archiduc l'ait inspiré lui-même, comptant s'en tirer à bon compte (pourquoi aurait-il exposé sa femme?) et y trouver l'occasion rêvée d'écraser la Serbie; mais les grands personnages militaires et civils qui formaient son entourage auront fort à faire, si la justice s'occupe d'eux un jour, pour se disculper à cet égard. Ce qui s'est tramé à Konopischt (début de juin 1914) entre Guillaume II et l'archiduc, concernait sans doute une guerre prochaine, où il fallait que les Empires centraux fissent mine d'être attaqués ; rien n'indique pourtant que le complot policier de Sarajevo ait été préparé dans cette entrevue, et cela est même très invraisemblable. Le voyage de l'archiduc en Bosnie-Herzégovine constituait par lui-même, à ce moment, une provocation à l'adresse de la Serbie, et cette provocation, M. C. l'a montré, était voulue; mais c'est seulement quand on vit la Serbie rester en apparence insensible que l'affaire fut « corsée » par ceux qui voulaient la guerre, et la guerre conduite par l'archiduc ami de Guillaume II.

S. Reinach.

L. de Lichtervelde, **Le 4 août 1914 au Parlement belge**. Bruxelles et Paris, G. van Oest, 1918; in-8, 61 p.

Le matin du 4 août, à l'heure même où les Allemands franchissaient la frontière et se ruaient sur Liège, le Parlement belge, d'abord convoqué pour le 6, s'assembla pour recevoir le Roi. La séance fut présidée par le doyen d'âge, Fréd. Delvaux, l'octogénaire député d'Anvers (mort depuis). La Reine arriva la première avec ses enfants, puis le Roi, accueilli par des clameurs sans fin. « Dans l'enthousiasme général, aucune nuance ne permettait de deviner les frontières qui séparaient jadis les partis ». Le Roi avait rédigé son discours la veille et l'avait soumis, le matin, au Conseil des ministres ; il ne répondait plus exactement à la situation, car il laissait encore percer un vague espoir de solution pacifique, alors que le ministre d'Allemagne, quelques heures auparavant, avait notifié à M. Davignon que l'Empire exécuterait, au besoin par la force, ce qu'on osait appeler « les mesures de sécurité indispensables vis à vis des menaces françaises ». On ignorait cela dans la salle. Quand le Roi, d'une voix militaire, prononça cette phrase : « Un seul devoir s'impose à nos volontés : la résistance opiniâtre ! », le Parlement sentit que la nation avait reçu un mot d'ordre. « Il n'y a qu'un seul parti, poursuivit-il, celui de la Patrie ! » Et à la question : « Êtes-vous décidés, inébranlablement, à maintenir intact le patrimoine de vos ancêtres ? », une tempête de « oui ! oui ! » fut la réponse, à laquelle s'associa le public des tribunes. Le Roi sortit brusquement et monta à cheval, « comme s'il allait gagner son poste de combat ».

Contrairement à l'usage, la Chambre et le Sénat ne se séparèrent

pas tout de suite. Le ministre de la guerre fit connaître l'ultimatum allemand et la réponse belge, élaborée dans le Conseil nocturne du 2 août. La phrase finale, contenant le refus définitif, fut longuement acclamée. Ensuite le baron de Brocqueville donna lecture de la troisième et dernière pièce du procès : c'était la déclaration de guerre, remise par M. von Below à six heures du matin et où « le mensonge continuait à se mêler à la brutalité ». Le ministre ne cédait pas à un facile optimisme ; frappant du poing la tribune, il avoua que le peuple belge pouvait être vaincu, mais ajouta qu'il ne serait jamais soumis. « Nos cœurs sont avec le gouvernement ! Nous lui crions : Vive la Belgique ! Par l'énergie des Belges, elle ne périra pas ! » C'est ainsi que le doyen d'âge, député libéral d'Anvers, repondit au ministre catholique ; c'était l'affirmation la moins équivoque de l'union sacrée.

Les sénateurs s'étant retirés, la Chambre valida en bloc les pouvoirs des nouveaux députés et réélut par acclamation l'ancien bureau. Schollaert reprit le fauteuil et raconta la nuit du dimanche où il avait été appelé au Palais. La Chambre vota un crédit de 200 millions. Tout à coup M. de Brocqueville reçoit un pli : « J'ai le douloureux devoir de communiquer à la Chambre que le territoire est violé ! » Le crime avait été accompli à huit heures du matin à Gemmenich, dans le Limbourg ; à une heure, les Allemands étaient à Verviers. « Des incendies et des fusillades à Soiron, à Fouron-le-Comte, à Berneau, à Warsage et à Battice montraient immédiatement le caractère féroce de l'invasion ».

L'auteur dit que M. Henderickx, représentant d'Anvers, témoigna d'une froideur qui frappa plus d'un observateur au milieu de l'élan général ; pourtant, lors du vote, sa voix se joignit à celles de ses collègues. Il n'a que trop justifié, dans la suite, la méfiance dont il fut alors l'objet.

En ville, l'effervescence patriotique était telle que Bruxelles prit — et conserva jusqu'à l'occupation — l'aspect d'une capitale en fête. On racontera un jour comment la bonne humeur bruxelloise sut s'accommoder, pendant quatre ans de souffrances, d'un régime qui a laissé dans toutes les âmes une blessure inguérissable. Mais M. de L. a voulu seulement mettre en lumière l'attitude du Parlement belge en cette grande journée ; il l'a fait avec talent et avec cœur. « Quels étaient donc les hommes, demandera l'histoire, qui composaient cette assemblée de Romains ? C'étaient des Belges, ni meilleurs ni pires que leurs concitoyens ». Ces hommes avaient appris à admirer, dès les bancs de l'école, « l'effort séculaire poursuivi par les aïeux contre l'oppression étrangère » ; chrétiens ou agnostiques, ils se retrouvèrent ce jour là les fils des *Gueux*.

S. Reinach.

John Mansfield. **Gallipoli**. London, Heinemann. 1916 ; in-8, VIII-183 p.

Ce récit très détaillé et dramatique — l'auteur n'indique pas ses sources, sans doute en bonne partie officielles — a été écrit pour répondre à des questions souvent posées à M. M., au cours d'un voyage aux États-Unis, par des gens qui, ignorant le terrain et les immenses difficultés de ravitaillement, ne comprenaient pas que les forces anglaises, soutenues par de puissantes escadres, n'eussent pas triomphé de la résistance des Turcs. Pourquoi n'a-t-on pas pris terre sur l'isthme à Boulaïr? Pourquoi n'a-t-on pas poussé avant, le soir même du débarquement au cap Hellès (25 avril 1915)? Pourquoi n'a-t-on pas mieux préparé et conduit l'attaque du 28 juin? A tout cela les réponses données sont concluantes : un débarquement à Boulaïr ne pouvait qu'aboutir promptement à un désastre; le soir du 25 avril, la petite armée, après des efforts surhumains, était épuisée; l'attaque du 28 juin fut si bien conduite qu'elle se termina par une incontestable victoire. Mais les succès remportés par les Alliés dans la péninsule devaient rester stériles, faute de réserves et de munitions suffisantes; ils combattaient à une distance énorme de leurs bases, tandis que les Turcs pouvaient continuellement se renforcer. Dès le début de mai, l'opération se trouva gravement compromise par le fait que les Russes, qui devaient attaquer en nombre sur la Mer Noire, en furent empêchés par leurs revers en Pologne. Pourtant, entre le 7 et le 10 août, il s'en fallut de très peu que le débarquement à Suvla et l'attaque simultanée sur Sari-Baïr n'infligeassent aux Turcs une défaite irremédiable, qui aurait fait tomber les défenses des Dardanelles. En cette occasion, à Suvla, du temps fut perdu, des fautes furent commises que M. M. ne tente pas de dissimuler, mais qu'atténuent une chaleur torride et le manque presque absolu d'eau potable. Après le revers anglais du 10 août, les Turcs, qui avaient éprouvé des pertes beaucoup plus grandes, étaient découragés; mais la dyssenterie enlevait aux Anglais 1,000 hommes par jour et les renforts promis n'arrivaient pas. Un désastre dont il a été peu question, le cyclone du 26 au 28 novembre, coûta aux Anglais un dixième de leurs effectifs[1] D'autre part, la campagne des Empires centraux et de la Bulgarie contre la Serbie changeait complètement l'aspect de la guerre dans l'Est : il était plus nécessaire de conserver Salonique que de s'obstiner à forcer la route de Constantinople. L'évacuation de la presqu'île fut décidée au mois de novembre. Les agents allemands aux États-Unis ont prétendu que si les Anglais avaient pu se rembarquer, presque sans pertes, à Suvla et à Anzac (19-20 décembre), c'est que les généraux turcs avaient été achetés par eux. M M. mentionne ce bruit, qui a été, en effet, très répandu, mais pour

1. Chose singulière, l'épidémie de dyssenterie cessa immédiatement; bien que le temps se fût remis au chaud après cette tourmente glaciale, il n'y eut plus de cas de cette maladie.

montrer qu'il ne repose sur rien. En revanche, il avoue ne pouvoir répondre nettement à la question : « Si les Turcs ont été trompés par vous à Anzac et à Suvla, ils ont dû savoir que vous quittiez le cap Hellès (8-9 janvier 1916). Pourquoi ne vous ont-ils pas attaqué là au cours de l'embarquement? » Il est possible que les Turcs n'aient pas su qu'on évacuait le cap, bien qu'après l'évacuation de Suvla leurs avions l'aient fréquemment survolé. Il est possible aussi que le cyclone de novembre, dont les Turcs avaient encore plus pâti que les Anglais, les eût mis, moralement surtout, hors d'état de tenter une attaque où ils auraient avancé sous l'artillerie des escadres. Il faut attendre que les Turcs eux-mêmes nous renseignent à cet égard.

M. M. est un poète très connu en Angleterre par *The Everlasting Mercy* (1911), *Dauber* (1912), *The Daffodil Fields* (1913), et d'autres ouvrages en vers et en prose. Celui ci suffirait à le classer parmi les écrivains les plus pittoresques et les plus nerveux de son temps. Il est accompagné de 18 photogravures et de 3 cartes, d'une irréprochable execution.

S. Reinach.

Rémo Tenda. **L'Effort**. Paris, Berger-Levrault, 1919, in-18, 71 pages.

Passé du collège aux armées, un tout jeune homme, sous le pseudonyme de Rémo Tenda, vient de publier ses pensées de soldat et de poète, dans un ouvrage de bonne foi. Ses pensées, quelles furent-elles? Eh! ce qu'elles étaient toutes. Mais R. T. est de bonne foi et il a l'originalité d'avoir osé le dire. Tous, dans les tranchées, nous continuions en imagination notre vie précédente et civilisée. Notre collégien, devant des ennemis d'ordinaire invisibles et lointains, chante les combats corps à corps de l'antiquité, les luttes du rétiaire et du mirmillon, et s'il voit des Tanks il songe aux éléphants d'Annibal : les souvenirs de son enfance studieuse lui remontent au cœur. Dans cette vie sauvage et parfois lacustre du soldat moderne, lui qui s'éveillait aux beaux arts, s'imagine voir glisser sur le Grand Canal de Versailles le traîneau de la Pompadour, tel le cygne de Léda ; et surtout il s'amuse — que cela est vrai! — oubliant son quart et sa gamelle, à évoquer les ciselures d'un Cellini, l'émail d'un Palissy.

Ce qui ne l'empêche pas de regarder autour de lui. Comme il est artiste, le poilu boueux lui apparaît semblable à une statue de terre glaise ; et comme il admire ses compagnons d'armes, en un sonnet superbe d'allure, il les voit d'avance défilant sous l'Arc de Triomphe :

Lorsque vous passerez sous l'arche triomphale,
Couronnés de lauriers et marchant sur des fleurs,
Vous tous (de tous les temps les plus nobles vainqueurs),
Acclamés et fêtés par notre capitale,
Lorsque dans le ciel pur, la vieille cathédrale,
Unissant sa prière à celle de ses sœurs,

Lançant un anathème aux Germains destructeurs
Semblera vous bénir de sa voix pastorale,
Vous verrez tout à coup, surgir du monument,
La *Marseillaise* ailée en son fier mouvement,
Qui, le glaive tiré, montrera la Victoire...
Planant sur les drapeaux, les faisant frissonner,
Elle vous guidera sur la route de gloire,
Aux accents immortels qui savent entraîner.

La longueur d'une guerre tenace aviva en lui le sentiment de l'effort. De là le titre du livre ; de là, les dernières poésies consacrées au labeur rustique, symbole de l'effort humain ; de là cette peinture savoureuse de la vieille paysanne qui n'attend quelque douceur que de la mort.

D'une nature fine et délicate, ne parlant jamais de lui, n'exprimant ses idées, ses sentiments que quand ils se ramènent à une vision d'art, et avec une sobriété qui étonne d'un si jeune guerrier, R. T. nous apparaît harmonieusement épris de l'effort et de la beauté.

Marc Citoleux.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 21 février 1919.* — M. le commandant Espérandieu, élu membre libre il y a quinze jours et dont l'élection a été approuvée par M. le Président de la République, est introduit en séance.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un rapport de M. Gabriel Millet, en mission au mont Athos.

M. Leger communique une lettre de l'Académie tchèque des sciences qui demande à être affiliée à l'Association internationale des Académies. — Cette lettre est renvoyée à la commission récemment créée pour réorganiser l'Association.

M. Théodore Reinach communique une note sur un bronze récemment découvert dans les fouilles de Volubilis par le lieutenant Louis Chatelain et représentant un éphèbe dans l'attitude d'un cavalier.

L'Académie décide que l'exposé des titres des candidats aux places de membre ordinaire vacantes par suite du décès de M. Paul Meyer et de M. Maxime Collignon aura lieu, pour la première de ces places, le 21 mars, et pour la seconde, le 9 mai.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 28 février 1919.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. J. Loth qui pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite de la mort de M. Paul Meyer.

M. Bernard Haussoullier annonce, au nom de la commission du prix extraordinaire Bordin, que ce prix a été partagé de la manière suivante : 1500 francs à M. Henri Focillon, pour son livre sur *G. B. Piranesi* ; — 1500 francs à M. Jacques Zeiller, pour son ouvrage intitulé : *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'empire romain.*

M. le comte Durrieu continue sa communication sur les tableaux encore existants qui ont pu faire partie des collections du duc de Jean de Berry. Il signale, comme répondant vraisemblablement à un article de l'inventaire mortuaire des biens de ce prince, dressé en 1416, un diptyque du Musée de l'Ermitage. Cette identification serait extrêmement intéressante ; car, suivant M. Durrieu, on doit reconnaître dans ce diptyque une œuvre de jeunesse des Van Eyck. Ainsi, grâce au duc de Berry, la France aurait encouragé, dans sa période d'éclosion, le génie de ces maîtres. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — **1er avril** — **1919**

Duine, Sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne ; Paetow, Manuel bibliographique de l'histoire du moyen-âge (H. Stein).
Vaccari, Fragments grecs d'Ezéchiel ; Butler, Dieu connu et Dieu inconnu (A. L.).
Rosenberg, Antiquités en fer et en bronze (A. de Ridder).
Olsen, Inscriptions runiques, II, 2 (L. P.).
Edmonds, Histoire grecque pour les écoles ; Mattingly, Histoire ancienne. (My).
Corpus scriptorum latinorum Paravianum (S. Chabert).
Zeiller, Étude de terminologie historique (P. de Labriolle).
Plessis et Lejay, Œuvres de Virgile (F. Bertrand).
Sudre, Grammaire française, cours moyen (Prospero).
Seillière, Mme Guyon et Fénelon ; Cardinal Mercier, Le christianisme dans la vie moderne ; Mgr Tissier, Tâches idéales ; Pareto, Sociologie générale ; Huot et Voivenel, La psychologie du soldat ; Grasset, La science et la philosophie ; Les ambitions de l'Allemagne en Europe (F. Bd.).
Publications scandinaves (L. P.).
Académie des Inscriptions.

F. Duine. **Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne.** 1re partie (Les fondateurs et les primitifs, du ve au xe siècle). Rennes, Bahon-Rault, 1918 ; in-8°, 215 p.

Très honorablement connu déjà par d'importantes publications d'hagiographie, de liturgie, de folklore et de littérature, qui toutes ont la Bretagne pour objet, M. l'abbé Duine développe, en un copieux mémoire, l'étude bibliographique des recueils généraux et des textes hagiographiques séparés concernant les plus anciennes vies de saints bretons. C'est une énumération critique, remplie d'observations judicieuses et parfois neuves (par ex. sur saint Tudual, p. 62), où l'auteur ne craint pas de dénier à beaucoup de ces textes toute valeur historique, et où il se montre de fort méchante humeur à l'égard du tome I de l'*Histoire de Bretagne*, de A. de La Borderie, qu'il va jusqu'à qualifier parfois de roman. Son étude aidera sans doute à jeter quelque clarté sur ces innombrables légendes bretonnes dont quelques érudits modernes (Lot, Latouche, etc.) ont essayé de découvrir l'origine et l'évolution, en en dégageant tout ce que l'imagination populaire y a introduit. L'ensemble, qui ne se réfère pas à moins de 250 personnages, réels ou supposés avoir vécu entre le ve et le xe siècle, est des plus satisfaisants.

Par l'index seulement nous apprenons que ce travail est extrait des *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*. Mais l'index renvoie aux pages de ces *Mémoires*, et non à celles du tirage à part : ce qui n'est point fait pour simplifier les recherches. N'eût-il pas mieux valu renvoyer aux numéros des articles, qui eussent été les mêmes dans les deux cas, ou bien faire figurer, par un procédé trop peu en usage, la numérotation du volume des *Mémoires* à côté de la numérotation spéciale du tirage à part? Et comment n'y a-t-on pas songé?

Henri Stein.

Louis John Paetow. Associate professor of mediaeval history in the University of California, **Guide to the study of medieval History for students, teachers and libraries.** Berkeley, University of California press, 1917. In-8°, XVIII-552 p. Prix : 2 dollars.

D'Amérique nous arrive un manuel bibliographique de l'histoire générale du moyen-âge, que l'auteur destine à la fois aux étudiants, aux professeurs, aux bibliothécaires. C'est une œuvre considérable, préparée avec soin par un auteur suffisamment documenté et qui n'a point ménagé sa peine en vue de l'accomplissement d'une tâche bien définie. Le Moyen Age, pour M. Paetow, s'étend de 500 à 1500, et, pour cet espace de mille années, l'ensemble de son travail est ainsi conçu : Une première partie, consacrée aux ouvrages généraux, comprend cinq chapitres respectivement relatifs aux bibliographies, aux livres de référence, aux sciences auxiliaires de l'histoire, aux travaux généraux modernes (par matières et par pays), et aux collections générales ou particulières de sources originales. Une deuxième partie, consacrée à l'histoire générale du moyen âge, ne comprend que deux divisions (avant et après 1100), de même que la troisième partie, consacrée à la civilisation médiévale (sujets déterminés, par exemple. L'héritage classique, L'âge de Charlemagne, La civilisation arabe dans l'ouest de l'Europe, Paris au moyen âge, Abélard et saint Bernard, Les hérésies et l'inquisition, Les Universités médiévales, La langue et la littérature latines aux XIIe-XIIIe siècles, Livres et bibliothèques au moyen âge, L'art médiéval, etc.).

Chaque rubrique comporte elle-même plusieurs subdivisions : d'abord un aperçu général des questions traitées, puis les lectures spécialement recommandées pour l'étude de chacune d'elles (le plus souvent, renvois à des livres écrits en langue anglaise), enfin une bibliographie étendue, et généralement bien choisie, signalant des ouvrages en toutes langues. Assurément, le choix n'est pas toujours impeccable; l'on pourra s'étonner de voir traiter d'ouvrage fondamental les deux volumes de Siméon Luce, *La France pendant la Guerre de Cent ans*, simple recueil d'articles variés n'ayant entre eux d'autre lien que la contemporanéité des faits racontés; de voir présen-

ter comme la meilleure histoire de cette période la publication de Denifle, *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la Guerre de Cent ans*, qui ne contient guère que l'analyse de documents principalement extraits des archives du Vatican et pour les années 1340-1380 ; de voir classer dans la bibliographie de ce temps le livre beaucoup plus ample de Paul Fournier, *Le royaume d'Arles et de Vienne*. — Il n'est pas dans nos habitudes de dire ou d'écrire que le *Roman de la Rose* est l'œuvre de « W. Lorris et J. Clopinel ». — Les ouvrages indiqués sur Jeanne d'Arc sont loin d'être toujours les meilleurs. — Pour le règne de Louis XI, je ne vois point cité le livre de Lejeay, à mentionner malgré son insuffisance, ni la *Correspondance* publiée par Charavay-Vaesen, ni le livre de Samaran sur la maison d'Armagnac, qui est définitif. — Pour le règne de Charles VIII, il faudrait indiquer les divers travaux de Pélicier. — Des *Layettes du Trésor des Chartes*, l'auteur du « Guide » ne connaît que les trois premiers volumes (il y en a cinq). — Par contre, il accorde généreusement 7 volumes à Borrelli de Serres, *Recherches sur divers services publics*, dont l'ensemble ne forme que trois. — Maugis a publié sur le *Parlement de Paris* un tome III qui a été omis (cf. *Revue critique*, 1918, pp. 82-88). — Le livre de Desmaze sur la Sainte-Chapelle et le Palais de Justice de Paris (p. 389), et celui de Pottet sur la Sainte-Chapelle (p. 476), auraient pu être avantageusement remplacés par une autre monographie parue en 1912, généralement considérée avec plus de faveur. — Certains ouvrages recommandés sur l'histoire de Paris sont ou médiocres ou insuffisants ; et l'on estimera sans doute que les descriptions imaginées par Balzac dans les *Proscrits*, par Hugo dans *Notre-Dame de Paris*, mentionnées il est vrai au titre de fictions, auraient pu être aisément passées sous silence, malgré toute leur valeur littéraire. — D'autre part, manquent certains ouvrages fondamentaux comme ceux de Championnière et de Flach (*Institutions*), Paul Meyer (représenté seulement par son *Alexandre le Grand*), Chénon (*L'alleu*), Landry (*Mutations des monnaies*), du comte de Laborde, du comte Durrieu, de Brutails (*Conditions des populations rurales du Roussillon*), de Dupont-Ferrier (*Officiers royaux des bailliages et sénéchaussées*), de Curie-Seimbres (*Villes fondées... sous le nom de bastides*), de Prou, Tardif, Bonvalot, Cabié, Jarriaud et autres sur les *Coutumes*, de Bémont (*Rôles gascons*), de Viard (*Journaux du Trésor*), de Levillain (*Chartes de Corbie*), de Bruel (*Chartes de Cluny*), de Briquet (*Filigranes*), de Douët d'Arcq, Demay, Lecoy de la Marche, Coulon, sur les *Sceaux*, de Guiffrey (*Nicolas Bataille*, *Inventaires du duc de Berry*), de Lacombe (*Livres d'heures des* XVe *et* XVIe *siècles*), etc. — Il y a confusion entre deux publications de Longnon, *Le livre des vassaux* et les *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie*. — Les bibliographies italiennes mentionnées sont très incomplètes : l'indication

de celle de Soranzo (Venise) aurait dû être précédée de celle de Cicogna, qu'elle continue, tandis que la grande publication de Manno sur la Savoie, celle de Bigazzi sur Florence, et beaucoup d'autres, sont omises, ainsi que les bibliographies similaires françaises. — Les publications générales sur les incunables (Hain, Copinger, Proctor, Pellechet), sur l'imprimerie (Bernard, Claudin, Baudrier, etc.), sur les livres liturgiques, sont absentes. — On s'apercevra également que le côté artistique du « Guide » a été un peu trop négligé : si nous y voyons figurer Enlart et Mâle, nous cherchons vainement les noms de Caumont et Detzel; si nous apercevons la monographie de la cathédrale d'Amiens, nous ne trouvons pas citée celle de la cathédrale du Mans; Revoil (*Architecture du midi de la France*) méritait une place à côté de Ruprich-Robert (*Architecture normande*); Vitzthum (*Die Pariser Miniaturmalerei)* à côté d'Henry Martin (*Miniaturistes français*); les ouvrages récents de Mengin sur *Benozzo Gozzoli*, de Kleinclausz sur *Claux Sluter*, de Girodie sur *Martin Schongauer et l'art du Haut-Rhin au* xve *siècle*, de Sanpere y Miquel sur les *Cuatrocentistas catalanes* (je prends ces exemples entre cent) n'ont pas été jugés dignes d'une mention. M. Paetow me fera sans doute observer qu'il s'est systématiquement abstenu de signaler des monographies, préférant s'en tenir aux généralités; mais n'était-il pas nécessaire de faire connaître quelques-uns des livres publiés sur des artistes de premier plan et caractéristiques d'une époque, et ne pourra-t-on lui reprocher quelque peu d'avoir sacrifié Van Eyck et Robert de la Pasture, alors qu'il a été prodigue de détails sur saint Anselme, sur Yves de Chartres, sur Guillaume de Champeaux et sur Jem de Garlande ?

Qu'on ne croie pas qu'en présentant ces observations, en signalant ces omissions, je veuille discréditer une bibliographie qui rendra de réels services et qu'on peut dire satisfaisante dans son ensemble. Je serais au regret de laisser supposer que l'auteur n'a pas consciencieusement rempli le programme qu'il s'était tracé. Il a laissé seulement subsister quelques imperfections qu'il lui sera loisible de faire disparaître dans une prochaine édition. Mais, si cette édition doit venir, je supplierai M. Paetow de vouloir bien réfléchir à la possibilité d'introduire quelques modifications dans le plan de son travail, et aussi de soigner davantage la correction des épreuves, où les noms propres français sont de beaucoup les plus maltraités [1].

---

1. *Andouin* pour Audouin (p. 245); *Deniel* pour Doinel (p. 245); *Irmion* pour Irminon (p. 164); *Laysterie* pour Lasteyrie (p. 477); *Lyons* pour Lyon (p. 368, 400); *Douais* pour Douai (p. 402); *Dinant* pour Dinan (p. 402); *Rheims* pour Reims (p. 341, 368, 446); *Lateran* pour Latran (p. 348); *Gont* pour Gout (p. 472); *Bournou* pour Bournon (p. 387); *Vancandard* pour Vacandard (p. 401); *Villadrano* pour Villandrando (p. 282); *Croisset* pour Croiset (p. 397), etc. On trouve tour à tour les formes « Iorga » et Jorga, Mortet et « Niortet »; on trouve « Bernard Guido »; on lit « De scholis Lerinensi, » etc.

La modification essentielle que je me permettrai de lui proposer serait la suppression, dans beaucoup de cas, de la distinction qu'il a créée, plus théorique que pratique, entre les « lectures recommandées » et la partie bibliographique proprement dite. Dans l'état actuel, le lecteur, s'il n'y prend garde, risque fort de fermer le livre avant d'avoir terminé l'examen, qu'il a cru complet, des différents paragraphes consacrés à la question qui le préoccupe. Je m'explique, en choisissant quelques exemples. Sur les écoles à l'époque mérovingienne, voilà un premier paragraphe à la page 359, signalant des travaux de Wilde et de Vacandard, classés parmi les « lectures recommandées », et voici un autre paragraphe à la page 360, signalant des livres de Denk, de Kurth, de Lahargou, classés à la rubrique « bibliographie ». Entre ces deux paragraphes, d'autres sujets sont traités, qui permettent de laisser croire qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la recherche plus avant. Les deux notices sur Alcuin (p. 366 et 367), tout à fait indépendantes, gagneraient à être réunies, car il est à peu près impossible de discerner pourquoi telle publication a été classée plutôt dans la seconde notice que dans la première. On en pourrait dire tout autant de celles qui ont pour objet Roswitha, Gerbert, la philosophie islamique, Abélard, saint Bernard, saint Thomas d'Aquin, Roger Bacon, La médecine au moyen âge, La littérature latine au moyen âge, Les troubadours, L'art byzantin, L'architecture gothique, et d'un grand nombre d'autres. On est un peu désorienté de rencontrer, p. 249, l'indication, insuffisante d'ailleurs, des ouvrages concernant la peste noire de 1348, et plus loin, p. 253, une longue énumération de livres relatifs aux épidémies ; — et la même observation peut être faite pour les monnaies (p. 246 et 254), le commerce (p. 248 et 255), les découvertes géographiques (p. 249, 257, 259). On trouvera sans doute étrange que le livre de Luce, *Histoire de Du Guesclin*, soit mentionné, p. 263, à l'article « Chevalerie », alors qu'il existe, p. 279, une rubrique « Du Guesclin » où il ne figure pas.

Que M. Paetow y veuille bien réfléchir. Il est tout près d'avoir publié un très bon répertoire bibliographique ; il est capable de le rendre excellent.

Henri Stein.

Codex Melphictensis rescriptus. Ezechielis fragmenta graeca edidit et commentario critico instruxit P. A. Vaccari, Rome, Institut biblique pontifical, 1918 ; gr. in-8°, 61 pages.

Trois planches phototypiques accompagnent cette publication, qui est très soignée. Il s'agit d'un palimpseste qui contient d'importants fragments grecs d'Ezéchiel, sous un commentaire du Cantique des cantiques. Description et histoire du manuscrit, qui, en sa forme actuelle, peut être rapporté approximativement au XIIe siècle. Description minutieuse des fragments bibliques et de leurs particularités

d'écriture. Édition desdits fragments : *Ezéchiel*, IV, 9-V, 12 (sauf lacune dans V, 5-6, 7-9, 11.) ; XXI, 6-17 (sauf lacune dans 7-9, 11-12, 14-15) ; XXVIII, 25-XXIX, 19 ; XXXIX, 8-18 ; XL, 13-25. Comparaison de ce texte avec celui des principaux témoins connus. Conclusion de l'auteur : « Codex P nil novi affert, quod ad crisin versionis graecae usui sit ; at in universum optimum textum praebet, et accedit nunc unicus comes, inter codices unciales, egregii codicis B (c. Vaticanus). Ejus proinde editio tum ab antiquitate scripturae (l'éditeur n'en détermine pas autrement la date), tum a bonitate textus doctis viris sese commendat ».

A. L.

God thé Known and God the Unknown, by Samuel BUTLER. New Haven, Yale University Press, 1917 ; in-12, 91 pages.

Recueil d'articles publiés en 1879 dans *the Examiner*, et qui sont réédités par les soins de M. R. A. Streatfield. L'auteur, après une critique sommaire du panthéisme et du théisme orthodoxe, y développe une métaphysique assez curieuse, dont le principal défaut, — étant admis qu'il s'agit d'une hypothèse, un peu trop présentée comme une thèse, — pourrait bien être l'espèce d'équivoque résultant de l'emploi des termes familiers à l'ancienne philosophie, à commencer par le mot « Dieu ». Le « Dieu connu » est la vie ou l'évolution de la vie sur la terre, évolution qui procédant d'un unique principe est comme un vivant unique constitué par tous les êtres doués de vie qui ont existé, qui existent et qui existeront sur notre globe : le rapport de ce vivant universel avec le vivant individuel est à concevoir d'après l'analogie des vivants que nous connaissons ; ce rapport est le même que celui qui existe entre le végétal ou l'animal vivant et les cellules qui le constituent. De même, on peut concevoir et l'auteur conçoit notre Dieu, la vie de notre planète comme une cellule dans l'univers vivant, lequel serait « le Dieu inconnu ». Mais le premier même est-il tellement connu ? Est-il conscient ? Est-il Dieu ? Et où apparaît cette conscience commune et perpétuelle de la vie terrestre ? Dans l'hypothèse, ne serait-ce pas la planète entière qui devrait être considérée comme le corps du « Dieu connu » ? Et l'on ne s'aperçoit pas que la terre soit ce grand vivant.

A. L.

G. A. ROSENBERG, **Antiquités en fer et en bronze**, leur transformation dans la terre contenant de l'acide carbonique et des chlorures et leur conservation. In-8°, p. 1-92, fig. 1-20, Copenhague, Gyldendalske Boghandel, 1917.

Le sujet traité par R. intéresse au plus haut point les conservateurs de musées. Aussi comprend-on aisément que son mémoire ait été publié par les soins et sous les auspices de la fondation Carlsberg : de fait, l'auteur s'appuie sur des expériences répétées faites dans le

laboratoire que possède le musée de Copenhague. La méthode de conservation, en partie nouvelle, qu'il préconise, a été reconnue bonne pour les antiquités découvertes dans les houillières scandinaves : appliquée ailleurs et à d'autres objets, il y a chance qu'elle rende également service, car elle est à la fois scientifique et pratique. La principale cause d'altération des ustensiles et des armes de fer devant être cherchée dans les chlorures qu'ils contiennent, pour éliminer ceux-ci dans la mesure du possible, il faut, après un décapage mécanique, faire pas er les objets à chaud dans une solution de carbonate de soude ou d'hydrate de potassium (p. 40-2). Le traitement est plus délicat pour les bronzes, dont les diverses patines tiennent à l'action de l'acide carbonique et des chlorures avec lesquels ils se sont trouvés en contact dans la terre ou dans l'eau. Ici encore un décapage préalable est nécessaire ou recommandable (p. 84), mais il ne saurait suffire dans les cas, très nombreux, où le métal n'est pas « sain », et où il risquerait de se décomposer à l'air extérieur. Il faut, là où on le peut, percer, au moyen d'un couteau ou d'une fraise rotative, les verrues qui se forment à la surface et, pour éliminer le chlorure de cuivre, le réduire au moyen d'une « tournure » d'étain ou d'aluminium. Ces métaux sont employés, soit en baguettes, soit en feuilles dont on entoure en chambre humide l'antiquité qui est en traitement et qui a été enduite au préalable d'une couche de gélatine : au bout de quelques jours, la réduction sera terminée et l'on pourra enlever la couche de gélatine en se servant d'un bain d'eau chaude (p. 85-92). Le procédé est ingénieux et il semble qu'il doive être efficace.

A. DE RIDDER.

Magnus OLSEN : **Norges Indskrifter med de ældre Runer.** II, 2, Christiania, 1917.

Dans ce fascicule du très important ouvrage autrefois publié par MM. Sophus Bugge et Magnus Olsen, maintenant par celui-ci seul, depuis la mort du premier, sont étudiées, expliquees, avec autant de science que de sagacité, une demi douzaine d'inscriptions runiques de Nordhuglen, Gersvik, Flœksand, Strœm, etc. et qui comptent parmi les plus anciennes de la Norvège. Et voici que le commentaire auquel elles donnent lieu devient un véritable chapitre de religion primitive. Ces runes sont des caractères magiques dont tels avaient le pouvoir fatal de faire naître ou de tuer l'amour. Leur rattachement au culte phallique semble évident. A ce sujet, maints curieux détails, dont certains nous expliqueraient pourquoi l'on frotta d'ail les lèvres d'Henri IV le jour de sa naissance et dont tels autres me rappellent des pratiques en grand honneur il y a une cinquantaine d'années dans nos campagnes La critique m'entraînerait trop loin. Je ne puis ici qu'attirer l'attention sur cette publication capitale pour la connaissance non seulement des anciens Scandinaves, mais peut-être des origines mêmes de la pensée religieuse.

L. P.

EDMONDS. **Greek History for schools**. Cambridge, Univ. Press. 1914; XVIII-330 p.
MATTINGLY. **Outlines of ancient History** from the earliest times to the fall of the Roman empire in the West, A. D. 476. Cambridge, Univ. Press, 1914; XII-482 p.

I. La manière dont M. Edmonds a conçu et exécuté le plan de son *Histoire grecque* justifie de tout point les mots *for schools* ajoutés au titre. Dans une succession de chapitres dont chacun forme un tout homogène, l'ouvrage expose l'histoire des principales cités grecques, leurs relations entre elles et avec les états voisins, leur politique et les événements qui en résultèrent. Le récit est clair; rien d'important n'a été omis, et le choix des détails, puisque la nature du livre exigeait que certains fussent sacrifiés (*Préface*, p. v), a été compris de telle sorte que seuls des faits d'ordre secondaire et de moindre intérêt ont été passés sous silence. On remarquera que M. E. évite avec soin toute discussion sur des points insuffisamment éclaircis, ce qui en effet ne convient pas dans un manuel scolaire, et d'autre part qu'il fait une large place à l'anecdote, sans doute, pour relever et soutenir l'intérêt de ses lecteurs, les jeunes étudiants, pour qui il estime, je suppose, que l'histoire de la Grèce ancienne ne doit pas avoir un caractère trop austère. C'est aussi à cette idée qu'il faut attribuer, semble-t-il, la forme originale que M. E. a donnée à l'un de ses chapitres, intitulé *La vie athénienne*. Il s'y représente, parlant à la première personne du pluriel, comme le guide d'une bande de touristes qui visitent l'Athènes de Périclès, en admirent les monuments, puis se mêlent à la foule sur l'agora, assistent à une représentation dramatique, et terminent leur journée dans un festin chez un citoyen de fortune moyenne. Juger de ce qui peut ou doit être laissé de côté est d'ailleurs une affaire d'appréciation; si M. E. n'a pas spécifié, par exemple, que Démosthène se donna la mort dans le temple de Poseidôn, dans l'île de Calaurie, ou bien n'a pas précisé comment finit la lutte entre Séleucus et Lysimaque, c'est qu'il ne l'a pas jugé à propos, et la critique ne doit pas se montrer trop sévère. Il y a cependant dans son livre quelques faits qui sont rapportés d'une façon peu exacte; des expressions comme celles-ci : Philippe Arrhidée « ne vécut pas longtemps », Roxane et son fils « cessèrent d'exister », manquent de précision, et le lecteur est insuffisamment renseigné; ces personnages furent mis à mort, et il était nécessaire de le dire. Quoi qu'il en soit, on ne peut avoir qu'une opinion favorable de l'ouvrage de M. E. Les étudiants le liront avec d'autant plus d'intérêt et de profit qu'il est orné de reproductions photographiques, au nombre de trente-sept, et de quatorze cartes et plans. Ajoutons qu'à la fin de chaque chapitre M. Edmonds pose quelques questions qui ont pour but de faire étudier ce chapitre de plus près, et « d'indiquer que lire un chapitre et l'étudier sont deux choses bien différentes ». (*Préface*, p. VI).

II. Quand un auteur avertit qu'il n'ose pas espérer avoir évité les

erreurs et les jugements entachés de partialité, le critique le plus bienveillant est porté pour ainsi dire malgré lui à rechercher ces fautes ; et j'avoue que j'ai lu l'ouvrage de M. Mattingly avec l'idée de le prendre en défaut. Je ne puis dire que je n'ai rien trouvé à critiquer dans ce livre de près de 500 pages, où est simplement esquissée l'histoire des peuples orientaux, de la Grèce et de Rome anciennes; mais les erreurs de fait sont rares (par exemple, p. 226, Démosthène fut « mis à mort » ; p. 350, César fut assassiné « dans le forum »), et quant aux appréciations portées sur les hommes et sur les événements, elles sont généralement plus impartiales que certaines lignes de l'introduction ne pourraient le donner à croire ; qu'on lise, par exemple, les jugements sur Démosthène, Alexandre, César et d'autres. Ce que l'on peut reprocher à M. M. serait plutôt de ne pas rechercher assez la précision historique, et de négliger certains détails qu'il serait utile de faire connaître. Il est dit, par exemple, p. 280, que les consuls Néron et Livius Salinator infligèrent une défaite complète, sur les bords du Métaure, à Hasdrubal : ce n'est pas suffisant; il fallait ajouter qu'Hasdrubal périt dans la bataille. P. 233, on lit que Lysimaque fut battu et tué par Séleucus dans une bataille en Phrygie : on ne connaît pas, il est vrai, l'emplacement exact du champ de bataille, mais on en sait le nom, Koroupédion, qu'il n'était pas inutile de mentionner. P. 110, « c'est seulement en 478 que Xanthippe revint à Athènes avec sa flotte ». Mais qui est ce Xanthippe ? Le nom n'est cité qu'une fois auparavant (p. 104) dans cette courte phrase : « X. fut banni en 484 », sans qu'on sache de qui il est question. M. M., qui ne dit même pas que c'était le père de Périclès (ni ici ni quand il arrive à Périclès), oublie également de dire que c'est lui qui commandait l'escadre athénienne dans la flotte du roi spartiate Léotychidas, qui vainquit les Perses à Mycale. Faute de ce renseignement, la phrase de la p. 110 est incompréhensible. Ce sont là sans doute des détails qui ne sauraient diminuer les mérites de l'ensemble de l'ouvrage; mais l'historien, dans l'exposé des faits, doit rechercher la clarté et ne rien négliger de ce qui peut y contribuer. Une observation encore : p. 82, M. M. nous dit que la littérature et l'art d'un peuple font partie de son histoire, et que, même dans une esquisse comme la sienne, il vaut la peine de donner de temps en temps, sans prétendre à être complet, de brefs aperçus des progrès réalisés dans le domaine intellectuel. Voilà qui est fort juste ; et en effet, dans la partie du livre consacrée à l'histoire grecque, nous rencontrons une section intitulée *La culture grecque au* VIe *siècle*, une autre *Le siècle de Périclès à Athènes*, une troisième *La culture de la période de réaction*[1]. Pourquoi ne lit-on rien de pareil pour Rome ? M. Mattingly a

1. Par ce mot *période de réaction* M. M. entend la période qui va de la chute d'Athènes à la mort de Philippe (404-436) : j'avoue que cette expression ne me satisfait guère.

illustré son livre de trente photographies, la plupart des statues ou des bustes d'hommes célèbres ; de cinq planches de monnaies décrites pp. 463-466 ; et de douze cartes.

MY.

Corpus scriptorum latinorum Paravianum, 20 vol. parus (ensemble l. 50, 25). Turin, Paravia et Cie, s. d., petit in-8°.

Sous la haute direction de M. C. Pascal, professeur à l'Université de Pavie, la maison Paravia et Cie de Turin a courageusement abordé, dès 1915, la publication sur plan nouveau des textes latins classiques, à l'usage et à la portée des étudiants de tous pays.

Dans cette intention, les éditeurs ont rédigé en latin, langue internationale des érudits, les préfaces, références et appendices ; ils se sont interdit un pédantisme orthographique qui eût souvent risqué de déconcerter les lecteurs sans avoir toujours le mérite de l'exactitude, puisque rien ne fut plus « incertain, instable et inconstant » que l'orthographe des anciens : voir à ce sujet la préface notamment de l'*Énéide* et celle des *Histoires* de Tacite ; ils ne se sont pas interdit l'emploi des caractères U et v ; ils ont distingué les propositions explicatives des propositions déterminatives, en ne plaçant pas d'office une virgule devant tous les conjonctifs.

L'impression est nette, agréable à l'œil, les lignes convenablement espacées, la lecture facile. Chaque fascicule, de format 19 1/2 × 13, est couvert d'un cartonnage souple, nuance bleu vif, avec un arc de triomphe (celui de Titus) sur la première page.

Vingt volumes ont paru déjà, quatre autres sont annoncés, attestant chez les éditeurs la volonté et la capacité d'aboutir. Ce sont, dans l'ordre chronologique de la littérature latine : Plaute, *Captivi*, *Stichus*, prochainement *Miles Gloriosus* ; Catulle ; Cicéron, *de Re Publica*, *pro Milone* et *pro Archia*, prochainement *pro Roscio Amerino* et *de Imperio Cn. Pompei* ; César, *de Bello Civili* ; Virgile, opuscules divers, *Bucoliques*, *Æneid.* I-VI ; Ovide, *Ars Amatoria*, *Tristia* ; prochainement Perse ; Sénèque, *Phaedra*, *Thyestes*, prochainement *de Ira* ; Tacite, *de Oratoribus*, *Agricola*, *Germania*, *Histor.* I-II ; Minucius Félix, *Octavius* ; *Carmina ludicra Romanorum*.

Ces éditions, ayant pour objet précis de présenter des textes d'authenticité justifiée et de maniement commode, ont écarté de propos délibéré toute explication d'ordre grammatical et littéraire, toute interprétation ou traduction, et même tout luxe exagéré de critique. La disposition générale est la suivante : d'abord une préface, généralement sobre, relative surtout aux vicissitudes du texte manuscrit ou imprimé, parfois un rapide exposé des circonstances de l'apparition du livre, avec sommaire s'il y a lieu. Vient ensuite, en plus gros caractères, le texte pur et simple, sans nul commentaire ni renvoi. Enfin, c'est l'appendice critique, avec éclaircissements divers, témoi-

gnages anciens, tables alphabétiques des noms propres, etc. Les collaborateurs de M. Pascal, éditeur à lui seul de six volumes, ont été jusqu'ici MM. Annibaldi, Bassi, Colombo, Galbiati, Landi, Lenchantin de Gubernatis, Marchesi, Moricca, Sabbadini, Valmaggi, Wick et Zuretti ; d'autres noms, ceux de MM. Barriera et Ramorino, sont déjà donnés à propos des prochains volumes. Cette diversité d'auteurs assure à l'œuvre une prompte réalisation, une base large, une autorité certaine.

Sans nous arrêter ici aux observations ni aux critiques de détail que pourrait suggérer la rédaction de tel ou tel volume, nous devons dès aujourd'hui saluer l'apparition en Italie d'une collection pareille. C'est le retour sur la terre natale de l'humanisme et de la Renaissance d'une tradition précieuse; c'est un effort consciencieux et soutenu pour affranchir la philologie latine d'une servitude allemande qui devenait lourde et qui n'avait jamais cessé d'être anormale. Il faut maintenant souhaiter à l'œuvre si bravement entreprise un heureux achèvement. On a souvent reproché aux Latins leur incapacité de pousser jusqu'au point final; puisse l' « explicit feliciter » de celle-ci nous servir bientôt d'encouragement et d'exemple !

Samuel CHABERT.

Paganus. Étude de terminologie historique, par Jacques ZEILLER, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). Paris, E. de Boccard, 1917. In-8°, p. 112. Prix : 7 francs.

Le travail de M. Zeiller sur le mot *paganus* n'apporte pas une interprétation nouvelle, mais il confirme avec force l'interprétation qu'on peut qualifier de « traditionnelle », et comme celle-ci glissait à un certain discrédit, il lui donnera un regain de vitalité.

La question se pose ainsi.

Les chrétiens de langue latine se servirent d'abord, pour désigner les non-chrétiens, des substantifs *nationes* et *gentes*, des adjectifs *gentilis* et *ethnicus*. *Paganus* n'apparaît pas, dans cette acception, avant les premières années du IVe siècle (*CIL* X², 7112 : inscription de Catane).

Ce vocable, *paganus*, était couramment employé dans la langue profane, quand le Christianisme s'en empara. Il comportait deux significations : l'une (conforme à son étymologie, *pagus*), celle de « rural », par opposition à citadin ; l'autre, inconnue à l'époque républicaine, mais qui se rencontre déjà chez Tacite et Juvénal, celle de « civil » ou de « bourgeois », par opposition à « militaire ».

La plupart des historiens ont fait dériver de la première de ces deux acceptions le sens chrétien de *paganus*. Le Christianisme n'avait-il pas été une religion de cités ? L'activité de ses missionnaires ne s'était-elle pas portée d'abord sur les grandes agglomérations où leur prosélytisme pouvait se promettre de plus amples conquêtes ? Puis l'attache-

ment du rural à ses habitudes, à ses traditions, à ses dieux, la lenteur ordinaire de sa compréhension, n'avaient-ils pas rendu sa conversion beaucoup plus lente que celle des milieux cosmopolites? N'était-ce pas parmi les paysans, les « *pagani* », que les rites païens avaient dû trouver leurs plus obstinés fidèles? — En 1899, Th. Zahn étaya d'arguments non méprisables une autre exégèse, déjà proposée au XVIIe siècle par Godefroy dans son *Commentaire* du code justinien. Il contesta, au nom de l'histoire, que les villes fussent vraiment, dès le IVe siècle, des centres de vie chrétienne. Il rappela que, dans la langue ecclésiastique, une série de métaphores tendaient, depuis saint Paul, à assimiler le chrétien à un soldat, engagé dès cette terre dans la *militia* du Christ, à qui il avait juré fidélité en articulant les paroles décisives du *sacramentum* baptismal. Dès lors, pourquoi le *paganus* ne serait-il pas en face du « soldat de Dieu », le « profane », le « civil », celui qui ignore le *sacramentum fidei* et ne s'est pas enrôlé sous la bannière divine? Quand ces formules militaires se démodèrent, on cessa de comprendre l'analogie d'où cet emploi de *paganus* était sorti, et ceux qui voulurent rendre compte de l'expression (Orose, prudence) imaginèrent l'explication devenue depuis courante.

Entre ces deux thèses, M. Z. donne nettement sa préférence à la première; et ses conclusions reposent sur une si grande abondance de textes (transcrit au complet, p. 71-102), sur une considération si attentive des faits, tels que les révèlent l'histoire et l'épigraphie, sur un choix si prudent dans les arguments dont il use, qu'on peut, à mon gré, les considérer comme acquises [1].

P. DE LABRIOLLE.

---

1. Je groupe ici quelques menues observations: p. 8, le titre des *Institutions* de Lactance est donné inexactement; p. 10 : le *Contra Faustum* de saint Augustin est de 400, et ne doit pas être cité comme un texte du milieu du IVe siècle; p. 11 : on aimerait que M. Z. eût tenté un essai d'explication de l'inscription de Lanciani; *ibid.*, l. 26, les mots « vers 250 » ont l'air d'être de Gennadius, ce qui prête à confusion; p. 23, note 3 : lire Juvénal, Sat., XVI, 32; p. 37, M. Z. ne conteste pas que la majorité du Sénat ne fût païenne dans la seconde moitié du IVe s. : il aurait pu le contester, sur le témoignage explicite de saint Ambroise, *Ep.*, XVII, 9 « Cum *maiore* iam curia christianorum numero sit referta; voir aussi Prudence, *Contra Symm.*, I, 544 et s.; p. 46 : l'argument n'aurait de portée que si nous possédions une littérature mithriaciste de quelqu'ampleur; p. 51 : mettre Niceta de Remesiana au dessus de Paulin de Nole, c'est à quoi nul ne consentira qui aura lu l'un et l'autre; p. 58 (cf. p. 14) : j'estime que nous devrions renoncer absolument, dans tout travail scientifique, à décocher des malices de ce genre à l'érudition allemande; p. 68, l. 2 : écrire Eusèbe, V, XVI, 17. Les fautes d'impression sont assez nombreuses (p. 9, l. 11; p. 15, l. 13; p. 37, n. 4; p. 51, n. 4 (*R.* Holl); p. 61, note (Jullicher); p. 65, 17; la phrase p. 47, l. 5 et s. est à remanier; de même, p. 48, l. 26).

J'observe enfin que dans la *Vie de saint Martin*, § XIII à XV. Sulpice-Sévère désigne les « païens » par le mot *rustici*; de même Grégoire de Tours, *liber uitae Patrum*, XVII, 5 (*Mon. Germ. Hist.*, *A. A.*, I, p. 732, l. 30) et *de Vlrt. Mart.*, L (p. 522, 22) : M. Z. n'a pas relevé ces faits, qui viennent à l'appui de son opinion.

F. Plessis et P. Lejay, **Œuvres de Virgile,** texte latin, avec introduction, notes, gravures, cartes et un index; in-16, cxxxviii et 904 p.; Hachette, Paris, 1914; 3 fr. + 3 fr.

Travail considérable de plusieurs années, digne pendant de l'édition d'Horace, où les étudiants trouveront leur compte, mieux que dans l'édition de Eugène Benoist qui date de 1873, qui a longtemps suffi à nos élèves et qui a indiqué aux maîtres la bonne route à suivre [1].

M. Plessis s'est réservé les *Bucoliques*, a écrit la *vie de Virgile* dont il s'était déjà occupé dans sa *Poésie latine* (Paris, 1909), et dressé l'*index des noms propres*. M. Lejay s'est réservé les *Géorgiques*, l'*Enéide* et le choix des *illustrations* qui sont nombreuses et exclusivement empruntées aux monuments de l'antiquité. L'*index* est soigné et très détaillé; les deux cartes sont très nettes; les notes critiques, destinées aux grands étudiants, sont un travail très copieux, de mise au point et de mise à jour [2]. Quant à la bibliographie, elle est plus que suffisante pour les besoins de nos classes [3]. Dans les morceaux que j'ai lus avec une attention spéciale, je n'ai point relevé de coquilles et cela est assez rare aujourd'hui pour qu'on le signale. A noter quelques changements dans l'orthographe familière aux élèves : *voltus* pour *vultus*; la gravure de la page 233 n'est pas indiquée à la table. Parmi les illustrations, il en est de fort belles; le portrait de Virgile, d'après la mosaïque de Sousse, qui est au frontispice du volume, — le vieux paysan qui va au marché, d'après un bas relief, sont admirables. — Le malheur est que plus on prend de la peine pour intéresser les élèves et frapper leur attention, moins ils semblent mordre au latin : *tantae molis erat.*

Félix Bertrand.

Léopold Sudre, **Grammaire française**, cours moyen, in-12, 180 pages, Delagrave, Paris, 1917; onzième édition; 1 fr. 50 + 1 fr. 50.

Petit livre agréable à manier, un peu abstrait peut-être pour des élèves de 6e et de 5e, mais qui va s'améliorant à chaque édition. En se plaçant au point de vue pédagogique qui convient quand il s'agit d'un livre de classe, on présentera les observations suivantes :

(1) La vingt-troisième édition de Virgile par Benoist, revue par Duvau (1917) compte xii et 596 pages (Hachette); c'était déja assez joli; mais les notes explicatives avaient besoin d'être rajeunies et complétées.

(2) On remarquera certainement le jugement porté sur l'œuvre de Ribbeck (1827-1898), p. lxxxix : « Au bout de près d'un siècle de philologie germanisée, les manuscrits de Virgile ne sont pas encore collationnés ».

(3) L'édition publiée chez Nicolas Lallemant (Rotomagi, 1751), qui est, je crois, la première édition classique complète, munie d'un petit index, dont l'éditeur s'enorgueillit naïvement parce que c'est une innovation pour l'époque, n'est pas citée. Quand on a sous les yeux les deux éditions, celle de 1751 et celle de 1919, on voit bien les progrès accomplis en France dans l'étude de Virgile, en particulier, et l'établissement d'un texte, en général.

1. Il serait bon de supprimer les trois préfaces, ou de les fondre en une seule ; dans l'une, en effet, on se plaît à faire remarquer l'importance de l'analyse grammaticale et logique, et dans une autre, on se félicite d'avoir supprimé, à partir de la 7e édition, les modèles d'analyse, alors que, dans les *Exercices*, on maintient des devoirs d'analyse pour lesquels l'élève ne trouvera aucun secours pratique dans sa grammaire. De plus, la préface n° 2 pèche par excès de franchise, où il est dit que « la théorie du complément indirect était non seulement vague, mais encore inexacte, pour ne pas dire complètement fausse ». On ne peut mieux induire son lecteur en défiance.

2. Il ne paraît pas que la théorie des propositions subordonnées soit parfaite, ni définitive (p. 29 sqq.) ; les complétives y sont supprimées, mais les principales, qui sentent de loin leur collège municipal, y sont maintenues. Il y aurait peut-être avantage à ne plus distinguer que des propositions complètes (indépendantes), complétées (principales) et complétives (subordonnées) ; — et à bien distinguer ce que l'élève doit entendre par fonction et nature des propositions, sur quoi l'on veut attirer son attention dans les *Exercices* correspondants.

3. On ne dit pas, tout au début, en quoi les mots populaires et les mots savants diffèrent ; on ne donne point d'exemples ; or, il en faut aux élèves.

4. Le chapitre II sur *la proposition* n'est qu'artificiellement, et sans utilité pour la clarté, séparé du chapitre III sur *la phrase* On pourrait, ne disons pas les condenser, mais les fondre en un chapitre unique qu'il serait assez naturel de trouver dans un livre où la morphologie n'a, — judicieusement, — pas été séparée de la syntaxe.

5. On pourrait ajouter en note (p. 35) un tout petit modèle résumé d'analyse logique ; il y a la place suffisante et les élèves s'en trouveraient bien, car c'est pour eux qu'est la grammaire.

6. A propos du genre dans les noms d'êtres animés (p. 38), pourquoi ne pas donner d'exemples au dernier alinéa du n° 71 ? par contre, tous les exemples (p. 42), du n° 83 seraient mieux à leur place dans le livre des *Exercices*.

7. Le chapitre IX sur *le verbe* qui occupe presque le tiers du livre (p. 106-158), semble le meilleur de tous, vraiment simple et complet : mais pourquoi (p. 130) revenir aux termes de passé défini et de passé indéfini que l'on croyait abandonnés ?

8. Si l'on veut, dans l'étude de la grammaire, graduer les difficultés, pourquoi invariablement réserver pour la fin les *mots invariables* ? ne devrait-on pas, au contraire, les placer avant l'étude de la proposition dont ils sont, trois sur quatre, des éléments nécessaires ? avant l'étude des *mots variables*, partant plus compliqués ?

PROSPERO.

Ernest Seillière, **Madame Guyon et Fénelon précurseurs de J.-J. Rousseau,** in-8°, 394 pages; Alcan, Paris, 1918; 10 fr.

L'idée générale de cette étude nourrie et précise, revient à dire ceci que la doctrine de Fénelon est le trait d'union entre la mystique chrétienne et la prédication rousseauiste, ou mysticisme chrétien hérétique. La correspondance échangée entre le grand prélat et Madame Guyon, publiée dès le milieu du XVIIIe siècle, et sur laquelle Pierre-Maurice Masson avait attiré l'attention des historiens dans son livre intitulé *Fénelon et Mme Guyon* (Hachette, 1908), permet de mieux comprendre et de juger l'action de celui que l'on a appelé « le fondateur de l'ère moderne ». Dans cinq livres, écrits d'une plume nerveuse, celle d'un homme qui serait en même temps que psychologue, médecin des maladies mentales, M. Seillière, nous parle I. de la jeunesse de Jeanne de la Motte, née à Montargis, le 13 avril 1648 et morte à l'âge de 69 ans, et du père Lacombe, le « directeur dirigé »; — II. de la conquête de Fénelon par Mme Guyon; de leur réciproque adaptation mentale; de leur amitié spirituelle; de l'assurance sans cesse accrue de la directrice; — III. de Fénelon sur les voies du prophétisme [1]: des conférences d'Issy, d'après Noailles, évêque de Châlons; — IV. de la controverse du quiétisme, qui me paraît être le plus intéressant de l'ouvrage; — V. de la direction fénelonienne et de sa vertu thérapeutique. Le livre s'achève par un appendice sur le *Système métaphysique de Mme Guyon* dont la section III (de l'état déiforme, vers la religion de Rousseau) est plus spécialement à relire et à méditer.

F. Bd.

---

1. Cardinal Mercier, **Le christianisme dans la vie moderne,** pages choisies recueillies par L. Noel, professeur à l'Université de Louvain : in-16, 310 pages, librairie académique Perrin et Cie, Paris, 1918; 3 fr. 50.

2. Mgr Tissier, évêque de Châlons, **Tâches idéales**, religieuses, éducatrices, patriotiques; in-12°, 386 pages; Téqui, Paris, 1918; 3 fr. 50.

1. La personnalité du cardinal Mercier s'est surtout affirmée depuis 1914, depuis l'occupation de la Belgique par les Allemands; contre eux, il a osé proférer des protestations hautaines et dures. Il en a souffert, sans jamais être abattu, ni découragé. Il a été un conducteur d'âmes de premier ordre. Sa philosophie l'avait préparé à ce rôle; il a été pour les Belges un réconfort, puisant lui-même l'énergie dans sa foi catholique et dans la certitude de sa logique de penseur, familier d'Aristote, de Descartes et de Kant, sans oublier saint Thomas d'Aquin, cher à Léon XIII.

Il naquit le 21 novembre 1851, à Braine l'Alleud, en Brabant, fut ordonné prêtre en 1874; nommé professeur de philosophie au séminaire de Malines en 1877; et de 1882 à 1906, il enseigne la philo-

---

1. *Prophétisme* ou *fanatisme?* (p. 124).

sophie thomiste à l'Université de Louvain. En 1906, il devient archevêque de Malines et primat de Belgique (7 février). De 1906 à 1914, il se fait remarquer par son action pastorale et sociale ; il organise la lutte contre l'alcoolisme et fait la charité à domicile; il s'acquiert un renom d'apôtre et de saint et rappelle, « dans un cadre très moderne, les grands évêques du passé ». Depuis 1914, c'est le patriote conscient de la justice de la cause belge, que l'on s'accorde universellement à respecter.

Les pages colligées par M. Noël sont empruntées aux travaux du grand prélat, depuis 1892 : extraits de rapport sur les études philosophiques, — de discours d'anniversaires, — d'articles de revue, — de livres publiés, comme celui, si pénétrant, des *Origines de la psychologie contemporaine* (1897). De ces pages, celles qui me paraissent le plus capables de bien faire connaître la pensée originale, — et féconde aussi, puisqu'il y a une école de Louvain, — les préférences, les tendances du philosophe belge, sont celles qui sont consacrées aux points suivants : les catholiques ne doivent pas rester isolés, car cela serait contraire à la foi et à la science ; — le néo-thomisme, compris comme une synthèse moderne, sans rien de fossile, des travaux de nos plus grands penseurs et croyants ; — le problème de la conscience moderne, chapitre qui est comme un résumé de l'histoire de la philosophie moderne et qui aboutit à ceci que, « la néo-scolastique unifie tous les effluves du courant : elle féconde et elle préserve » (p. 135). — Dans la deuxième partie intitulée *Le Christianisme et la vie*, ce sont des problèmes pratiques d'éducation, de décence familiale, d'art religieux, d'apaisement social, qui préoccupent le pasteur des âmes. — Deux seuls chapitres, I. vers l'unité intérieure ; II. les progrès de l'Église, composent la troisième partie, *Le Christianisme de l'avenir*. Eminemment sincère et dévoué à toutes les bonnes causes, le cardinal Mercier est une force de synthèse comme il en est peu aujourd'hui ; c'est un metteur au point : « dans le royaume de la philosophie, l'unité est la loi, mais le sceptre ne peut appartenir qu'à l'intelligence » (p. 285), à la raison réfléchissante. Et par là, on pourrait bien le comparer à notre Malebranche qui fut, comme on l'a appelé, un chrétien raisonnable.

2. Le livre de Mgr Tissier est un ouvrage de circonstance ; c'est le septième qu'il a écrit depuis cinq ans ; c'est peu, ou beaucoup. Il s'adresse aux Français survivants, de préférence aux catholiques, pour les inviter à accomplir ce qu'il nomme la *tâche religieuse*, et qui consiste à rendre à Dieu la place sociale qui est la sienne dans notre nation ; — la tâche *éducatrice*, ou façonner les prochaines générations de telle sorte qu'elles soient aptes à restaurer ce que la guerre a détruit ; — la tâche *patriotique*, qui fera reprendre à la France, « au ciel de l'histoire, sa mission séculaire de fille aînée de l'Église ». —

De ces trois tâches, celle qui me paraît exposée de manière à intéresser le lecteur, quel qu'il soit, c'est la deuxième ; on y trouvera des lieux communs, assurément, mais écrits avec une telle familiarité de bon sens et de goût, qu'on serait presque disposé à les accueillir.

F. Bd.

Vilfredo Pareto, **Traité de sociologie générale**, édition française, revue par l'auteur, par Pierre Boven ; volume I ; in-8°, LXII et 784 pages ; Payot, Paris, 1917 ; 15 fr.

Énorme recueil de faits, où les notes ne sont pas plus à négliger que le texte du *Traité*. L'auteur procède à la manière du naturaliste qui observe patiemment tel organe, puis tel groupe d'organes, puis tel organisme complet et qui, sur le tard de sa vie, classe non moins patiemment ses observations, les compare entre elles et essaie d'en tirer, très prudemment, une, ou deux, ou trois conclusions générales. Et ainsi, il semble bien que cette *sociologie générale*, qui est positive, puisque c'est une science de faits, sans pour cela être positiviste, échappe aux objections que l'on adresse d'ordinaire aux sociologues contemporains, d'être de grossiers métaphysiciens, inférieurs à tout ce que la pensée universelle a pu produire dans le champ, aussi vaste que stérile, de la pure spéculation. A ce point de vue, on lira avec intérêt les pages acerbes et vigoureuses consacrées à la démolition du père de la sociologie française moderne, A. Comte (p. 519 et sqq.). Ce qui plaira sans doute aussi au lecteur, c'est le souci que l'auteur a de dégager sa sociologie de toute préoccupation morale. La morale, science des devoirs, ou simplement des mœurs, n'est pas le commencement de la sociologie, pas plus qu'elle ne doit être celui de l'esthétique. Morale et sociologie sont indépendantes, parallèles si l'on veut, mais bien distinctes ; on n'aperçoit point leur confluent. Ceux que M. V. Pareto nomme avec mépris les *vertuistes*, c'est-à-dire ceux qui font maladroitement la police des mœurs, dans les rues, au théâtre, etc., autrement dit les disciples du sénateur Bérenger, passent de bien mauvais quarts d'heure (pp. 4, 117, 746). — Si M. Salomon Reinach est abondamment cité et combattu en particulier pour ce qui a trait à la magie primitive (p. 391), ni Espinas ni Durkheim ne sont nommés. — S'il y a beaucoup de catégories et de sous-catégories dans ce gros volume, cela tient à la méthode même de l'auteur ; on voit mal d'ailleurs comment il eût pu faire autrement, entouré qu'il était d'une masse de faits dont il n'a pas voulu être accablé et dont il a réussi à ne pas nous accabler ; une table analytique des matières et une table des auteurs et des ouvrages cités permettent un maniement facile de l'ouvrage, filon abondant d'une mine profonde.

F. Bd.

1. Docteurs L. Huot et P. Voivenel, **La Psychologie du soldat**; vol. in-18, 168 pages; Paris, La Renaissance du livre, 1918; 2 fr. 50.

2. Docteur Grasset, **La Science et la Philosophie**; in-18, 196 pages; ibid., 1918; 2 fr. 50.

1. Le soldat, ou civil transformé, étudié dans cette *psychologie* attrayante, c'est le noble, découvrant qu'il n'a pas l'apanage de l'héroïsme et qui dans la tranchée, subit l'influence du rustre, du *villanus*; c'est le prêtre admirable de courage calme sous les obus, qui ose parfois faire passer le devoir religieux avant le devoir militaire, et dont les sermons sont moins écoutés et moins suivis à partir de 1916; c'est l'intellectuel revenu de ses rêves de fraternité humaine; le bourgeois qui a ouvert, ou découvert, toutes les portes de sortie possibles et imaginables; l'ouvrier, forte tête, ou blagueur, entraîneur d'escouade; enfin c'est le paysan, le vrai défenseur du sol de la patrie, de son sol à lui, le vrai héros français; « sur 10,000 soldats combattants présents dans les tranchées, on compte en moyenne 7,360 paysans, 2,160 ouvriers, employés, camelots, marchands, etc. et 480 intellectuels ou exerçant une profession libérale » (p. 70).

Comment le civil est devenu le poilu, et comment le poilu était tout bonnement en train de redevenir civil sur le front même; comment le soldat combattant était traité par l'amour (p. 157), voilà deux points qui intéresseront le plus le lecteur dans la deuxième et la troisième parties. Nous avons dans ce nouveau petit livre né de la guerre, un bon essai de synthèse expérimentale, plein d'intelligence et de verve; les termes techniques, médicaux, y sont rares (éréthisme, moxa), et bien qu'on ne puisse le mettre entre toutes les mains [1], il mérite d'avoir beaucoup de lecteurs.

2. Comme s'il avait senti prochaine sa fin, le docteur Grasset avait, ces deux dernières années, beaucoup écrit, fait beaucoup d'efforts, s'était donné beaucoup de mal pour répandre ses idées. Dans ce livre, qui est probablement le dernier auquel il ait pu mettre la main, il veut montrer que la science et la philosophie peuvent bien s'accorder en amies, non pas comme si l'une était la servante de l'autre. Il pense y avoir réussi en partant des données d'une biologie purement humaine: les objections d'un Le Dantec, d'un Fouillée, de M Étienne Rabaud, ne le démontent pas. Son siège est fait; d'ailleurs ses concessions à la critique moderne sont assez considérables, puisqu'aux yeux de ce catholique que fut le docteur Grasset, l'Église a eu néanmoins des torts sérieux (p. 184). Quant à son système, qu'il appelle

1. « Ne croyez pas qu'au front, il pense tant que ça à la bagatelle; entre le pinard, *se la caler* et faire l'amour, il n'hésite pas...; il y pense fort peu, il en parle rarement.... Au village bien entendu, s'il a l'occasion, il ne boude point. A tel village par exemple, où la mère et les deux filles reçoivent à cœur ouvert, les poilus font la queue jusque dans la rue; certains cassent la croûte en attendant... » (p. 161).

l'*idéalisme positif*, nous craignons qu'il subisse le sort de tant d'autres qui furent éphémères.

F. Bd.

Divers, **Les ambitions de l'Allemagne en Europe**, préface de Paul Deschanel, in-16, 232 pages; Alcan, Paris, 1918; 3 fr. 50.

La *Société de géographie* avait organisé dans les arrondissements de Paris des conférences pour faire connaître au peuple parisien la politique agressive de l'Allemagne. En 1916-1917, M. Henri Lichtenberger parle du *Mitteleuropa*; M. Georges Blondel, des ambitions germaniques et de ce que serait la paix allemande; M. Joseph-Barthélemy, du militarisme allemand; M. Georges Bienaimé, des appétits de la Prusse; M. Fernand Engerand, de la politique houillère de l'Allemagne et des charbons de la Sarre; M Émile Haumant, de l'agression allemande et des buts de guerre russes. De ces causeries, celle qui a le plus vieilli aujourd'hui, est la dernière; elle n'en est pas pour cela moins intéressante; celle qui est encore la plus actuelle est celle de M. Engerand, où l'on aperçoit les raisons qui nous feront reprendre le bassin de la Sarre, perdu en 1815. L'éloquente préface de M. Deschanel est un exposé précis de l'œuvre considérable et du plus pur patriotisme, accomplie par la Société française de géographie qui, depuis sa fondation (1821) « s'était créé tant de titres à la reconnaissance du pays et qui, depuis la guerre, a su en acquérir encore de nouveaux ». Son initiative des conférences parisiennes aurait dû, semble-t-il, être poursuivie et continuée à travers les provinces; car, pourquoi s'arrêter en chemin, en si bonne voie?

F. Bd.

Publications scandinaves. — Les publications que nous aurions dû signaler depuis ces dernières années et que les événements nous ont fait négliger, sont nombreuses. Un peu au hasard je citerai parmi les plus importantes de celles qui me sont parvenues les 1er et 2e fascicules du tome II A et le 1er du même tome B de *Den norsk-islandske Skjaldedigtning* (Copenhague, Gyldendal, 1914), de Finnur Jónsson. Ce sont les chants scaldiques des XIIIe et XIVe siècles, texte d'après les manuscrits, notes, texte rectifié et traduction. Ces chants n'ont pas seulement leur valeur historique qui est réelle tant pour les faits qu'ils rappellent et les personnages que par tous les traits de mœurs qu'ils contiennent. Plusieurs sont également précieux au point de vue littéraire et proprement poétique. Je n'en donnerai qu'une preuve. C'est cette « Jómsvikingadrápa », dont l'auteur, l'évêque Kolbeinsson, vers 1222, proteste dans la deuxième strophe, si curieuse, qu'il n'a point été instruit sous une cascade; qu'il ne s'est jamais appliqué aux formules magiques; que jamais, non jamais, il n'a appris la poésie « aux pieds d'un pendu ». Il chante les exploits, et quels exploits! des chefs qui ont juré de chasser Hakon du pays ou de le tuer. Mais, comme un refrain, le souvenir de la femme aux beaux bras, qui lui fut cause de tant de peines, sans cesse lui revient...

— Du même Finnur Jónsson, la commission des sources de l'histoire de la

Norvège a édité de 1913 à 1916 quatres fascicules de *Eirspennill* (Kristiania), et qui contiennent les sagas des rois de Norvège de Magnus gódi à Háhon gámli, 664 pp.

— Cette commission a également publié (chez Grœndahl, Kristiania), le « Registre du chapitre d'Oslo, 1606-1618 », 1er et 2e fascicules, ainsi que les « Délibérations » du dit chapitre, 1609-1616, 1er fascicule. Documents locaux intéressants. A citer au même titre le « Registre d'Akershers, 1622 », édité par G. Tank, aussi chez Grœndahl.

— Dans les *Ældre norske sprogminder*, II, le vocabulaire de Robyggjelaget, de la fin du XVIIe siècle (Kristiania, Grœndahl), et III, le dictionnaire norvégien ou glossaire de Christen Jensœn (1915) m'ont plus particulièrement frappé par leur valeur au point de vue linguistique, mais aussi par les nombreux détails relatifs aux mœurs et coutumes. De même, le 1er fascicule des *Norske folkeminne* qui nous donne *100 gamle Bonde-Regler*, d'après un manuscrit de 1687, est tout à fait précieux pour la connaissance des superstitions norvégiennes. On voudrait avoir l'occasion de les comparer aux anciennes croyances et pratiques des paysans de chez nous. Beaucoup sont d'une ressemblance vraiment étonnante.

— A signaler dans un tout autre ordre d'idées dans les *Historische Samlinger*, III, 3 (Kristiania, Dybwad, 1914), les actes et documents concernant la fondation de l'Université de Kristiania, 1793-1813, par Dr Yngvar Nielsen.

— La Bibliothèque de l'Université Cornell continue la publication de ses *Islandica*. Le vol. VII, 1914, est consacré à l'*Histoire de Griselda et Islande*. Il contient, en outre de la préface explicative, les trois poèmes d'Eggert Jónsson, de Thorwaldur Rögnvaldsson et de Tómas Jónsson, le texte de « l'aventure d'un duc appelé Valtari », les deux sagas de « Grisheldi la patiente » et de « Grisheldi la bonne ». Le vol. VIII, 1915, donne une satire islandaise, le *Mendacii Encomium* de Thorleifur Halldórsson, écrite au commencement du XVIIIe siècle et qui est le premier symptôme en Islande d'une tendance réaliste et rationaliste, de l'esprit sceptique qui ose se dresser contre l'orthodoxie régnante. — Le vol. IX, 1916. des livres imprimés en Islande au XVIe siècle. Le premier est un Breviarium, de 1534, avec quelques planches dont un curieux médaillon de Luther.

L. P.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 mars 1919.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture de lettres de MM. Bémont et Michon, qui posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite de la mort de M. Paul Meyer.

L'Académie déclare la vacance de la place de membre ordinaire précédemment occupée par M. Edouard Chavannes, décédé.

M. Henri Cordier annonce que la commission de la fondation Benoît Garnier propose d'accorder à M. Maurice Courant une subvention de 3,000 francs pour une mission dans le Sud de la Corée. — Adopté.

MM. Mâle et Prou sont nommés membres de la commission instituée près le Ministère de l'instruction publique pour la reconstruction des édifices civils et religieux détruits par les Allemands au cours de la guerre.

M. le comte Alexandre de Laborde lit une notice sur M. Charles Joret, son prédécesseur à l'Académie.

M. Ernest Babelon commence la lecture d'un travail sur la collection de Vogüé au Cabinet des médailles. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — **15 avril** — **1919**

Boeser, Les cercueils du Nouvel Empire (A. Moret).
Alfaric, L'évolution intellectuelle de saint Augustin ; Les Ecritures manichéennes, I (A. Loisy).
Boèce, p. p. Stewart et Rand (Fr. Picavet).
O. H. Kahn, Le droit au dessus de la race ; Amiral marquis de Milford Haven, La marine britannique, 1815-1915 (S. Reinach).
J. Laborde, Il n'y a plus de Pyrénées (R. Lantier).
Pilant, Le sentiment français en Alsace ; Desthieux, L'évolution régionaliste ; Truc, D'une organisation intellectuelle du pays ; Lémonon, L'après-guerre et la main-d'œuvre italienne en France ; Gascoin, Les victoires serbes de 1916 ; Paulin, Le fer et le charbon, conditions de la paix future ; Ch. Briand, Le dépeuplement de la France (F. Bertrand).
Publications scandinaves (suite) : Heiberg et Kuhr, Papiers ds Sœren Kierkegaard, etc. (L. P.).
Académie des Inscriptions.

P. A.-A. Boeser, **Mummiekisten van het nieuwe Rijk**, II série. 1917. petit in-folio, 17 p. 31 fig. et 12 pl. dont une en couleur ; III série, 1918, 13 p. 42 fig. 10 pl. (Beschrijving van de Egyptische Verzameling in het Rijksmuseum van Oudhedente Leiden). — S. Gravenhage, M. Nijhoff — (chaq. vol. 20 fl.).

Le Dr Boeser, l'érudit conservateur du musée égyptien de Leide, poursuit avec méthode sa belle publication des cercueils du Nouvel Empire, et donne successivement deux volumes, qui forment les deuxième et troisième parties. Dans la deuxième, trois cercueils : ceux du prêtre d'Amon Amenhetep, du prêtre d'avant de Khonsou Nesipanebaouib [1], et du jardinier (ou architecte ? = K'*wtj*) du temple d'Amon Neseramon ; dans la troisième un seul cercueil, celui du divin père, aimé du dieu Amon-Ra, Ḏed-Montou-iouf-ankh. En bois stuqué, chaque cercueil momiforme est peint de couleurs vives, décoré d'une profusion d'emblèmes, de figures divines, de tableaux mystiques, de textes liturgiques qui assurent la protection du cadavre dans la nécropole ou décrivent les voyages de l'âme dans les paradis. L'intérêt réside moins dans les textes, qui n'offrent rien de nouveau, que dans la décoration très complexe où des milliers de motifs se superposent ou s'enchevêtrent, sans confusion et avec une réelle harmonie tant la composition en est sûre et le dessin précis. Les planches, de

1. M. Boeser transcrit Nesipanebaou, sans lire *ib* à la fin du nom ; le « cœur » est cependant un élément phonétique de l'épithète *aou-ib*.

grandes dimensions, en phototypies excellentes, rendent avec une netteté admirable tous les détails, malgré la grande difficulté que ces monuments polychromes offrent à la reproduction photographique. L'exécution matérielle est hors de pair; aucun musée égyptien du monde n'a été plus magnifiquement publié; il faut en faire le compliment bien sincère à M. Boeser et à son éditeur.

Les « introductions » reproduisent les textes en caractères lithographiés, et en donnent une traduction sommaire, sans commentaires, ni développements d'aucune sorte. Cette discrétion est sans doute voulue; elle nous semble un peu exagérée; si les textes liturgiques n'offrent pas d'intérêt spécial, les titres de ces prêtres, qui appartiennent à cette période de la XXe à la XXIIIe dyn., où la théocratie thébaine s'établit solidement jusqu'à prendre la royauté dans le Sud, mériteraient d'être examinés et expliqués. M. Boeser a mis toute sa coquetterie à présenter magnifiquement les beaux cercueils de Leide; il les laisse parler au lecteur, mais ne leur sert pas de truchement. Voyons donc ce qu'ils nous disent.

1° Amenhetep (II, pl. 1-10) est « prêtre d'Amon et de Mout » et, en même temps, « prophète du Double-Cœur d'Amon » (*pa ibtj n Amon*); cette épithète bizarre « double cœur » [1] ou « celui qui est cœur à cœur avec Amon », désigne le roi Amenhetep Ier; le défunt était donc attaché comme prophète au temple funéraire de ce roi de la XVIIIe dyn. Ceci nous explique que le roi Amenhetep Ier, avec sa mère Aah-hetep d'une part, et avec sa femme Aahmes Nefertari d'autre part, soit représenté sur le couvercle du cercueil, parmi les dieux auxquels le défunt fait offrande.

2° Nesipanebaouib (pl. XI) est un « prêtre d'avant » de Khonsou, le dieu de Thèbes surnommé le « bon conciliateur » *Nefer-hetep*. On sait qu'à cette époque la juridiction des tribunaux ecclésiastiques se développe au point d'éclipser celle des tribunaux royaux; elle s'exerçait par des oracles ou « réponses » de tout genre que le dieu, représenté par la statue déposée en sa barque, donnait aux prières, aux requêtes, soit qu'il reçût plaignants ou fidèles dans son sanctuaire, soit qu'il allât, porté dans sa barque sur les épaules des prêtres, là où on lui demandait conseil. Khonsou jouissait d'une grande réputation pour ses oracles et ses décisions judiciaires; de là le surnom de « bon conciliateur » (cf. la stèle de la Bibliothèque Nationale relative à la princesse de Bakhtan). C'étaient des prêtres qui portaient sa barque dans ses déplacements : il y avait les porteurs d'avant et les porteurs d'arrière, suivant la place dévolue à l'équipe, en avant ou en arrière l'arche sainte; comme « prêtre d'avant » notre Nesipanebaouib était « porteur d'avant ». Cette fonction n'était humble qu'en apparence : de grands personnages, tels qu'Ouser le vizir de Thoutmès III, se

1. Cf. H. Gauthier, *Livre des Rois*, II, p. 200, 206.

vantaient d'être prêtre porteur ; car celui-ci vivait en contact avec la statue divine, et servait de témoin [1] dans les audiences secrètes ou publiques accordées par la statue aux gens qui s'adressaient aux tribunaux ecclésiastiques. Nesipanebaouib est donc une sorte de juge; comme « scribe des jeunes gens de Khonsou » [2] il exerce aussi des fonctions administratives ; ainsi jouait-il un rôle dans une des institutions les plus curieuses de l'époque.

3° Ded-Montou, le possesseur du très beau cercueil qui remplit à lui seul la troisième partie de la publication, était un personnage du même milieu, mais de plus haut rang. En tant que prêtre, il n'est que « divin père », soit prophète de quatrième classe d'Amon ; cependant il se vante d'être « chef du secret, chef des écritures de la maison d'Amon, ouvreur des portes du *ciel* (le sanctuaire où réside la barque du dieu) dans Karnak ». Lui aussi est un administrateur plutôt qu'un prêtre ; ses fonctions réelles sont résumées par un titre qui apparaît par deux fois (p. 5 et 8 ; pl. III et VII) « directeur de tous les *seshemou* ». Le verbe *seshem* signifie « conduire une procession » ; le nom qui en dérive désigne la procession ou l'objet porté en procession, soit la barque du dieu soit la statue qui y est cachée [3]. Le titre signifie à peu près : « directeur des processions ou du cérémonial de la barque sacrée. C'est pour cela que Dedmontou « ouvrait les portes du sanctuaire d'Amon » où était remisée l'arche. Il présidait aussi les audiences données par Amon en sa barque ; de là son titre de « chef du secret » et de « chef des scribes du temple d'Amon » ; en fait, il dirigeait probablement le tribunal ecclésiastique de Thébes. Comme il arrive souvent en Égypte, le père de ce grand fonctionnaire appartenait déjà au même service, mais comme simple « prêtre d'avant », ou porteur de la barque d'Amon.

Il reste à signaler que Dedmontou adore, lui aussi, le roi-dieu Amenhetep Ier, dont il se vante de « satisfaire le cœur » (III, pl. VII et p. 8). Cette dévotion s'explique par le fait que le temple funéraire d'Amenhetep Ier (aujourd'hui disparu) était voisin de la nécropole de Drah Aboul Neggah et de Gournah, où les prêtres d'Amon avaient eux-mêmes leurs sépultures (c'est non loin de là, à l'est de Deir el Bahari que Grébaut retrouva, en 1851, un nombre considérable de cercueils des prêtres de Montou et d'Amon, mis à l'abri des voleurs dans une cachette). Or Amenhetep Ier et les reines de sa famille ont reçu un culte spécial de ceux qui dépendaient à un titre quelconque

1. Cf. la stèle que j'ai publiée aux *C. R. Ac. des Inscriptions*, 1917, p. 157, relatant *un jugement de dieu au cours d'un procès sous Ramsès II.*

2. Sur ces *neferou* « beaux jeunes gens », cf. l'hypothèse émise par Maspero, *Guide du Musée de Caire*, (4e édit.), p. 277, qui ferait d'eux l'équivalent masculin des courtisanes sacrées.

3. Cf. le dernier mémoire du regretté G. Legrain sur *les barques sacrées et les statues des dieux*, ap. *Bulletin de l'Institut français du Caire*, XIII, p. 2, 35.

de la grande nécropole : Dedmontou n'a point manqué à l'usage de se recommander au glorieux patron [1] qui veillait sur sa dernière demeure. C'est ce fait qui nous vaut la mention d'un roi du début de la XVIIIe dynastie sur des cercueils plus récents de quelques siècles.

A. Moret.

L'évolution intellectuelle de saint Augustin. I. Du manichéisme au néoplatonisme, par P. Alfaric. Paris, Nourry, 1918 ; gr. in-8°, IX, 556 pages.

Les Ecritures manichéennes. I. Vue générale. par le même auteur. Même éditeur ; gr. in-8°, III, 154 pages.

Thèses pour le doctorat ès-lettres, très remarquées et très remarquables. Premières assises de travaux importants et déjà importantes par elles-mêmes. L'étude sur saint Augustin comprendra deux autres parties : du néoplatonisme au catholicisme ; du catholicisme à l'augustinisme. Un second fascicule sur les Ecritures manichéennes contiendra la discussion et l'analyse de ces sources, pour autant qu'elles sont connues.

I. La pièce principale est l'étude sur Augustin, la plus complète sans doute et à certains égards la plus pénétrante qui ait encore été tentée. M. Alfaric s'attache directement à la pensée de son héros : naturellement, il va chercher la pensée dans les écrits, analysés avec une patience et une minutie au-dessus de tout éloge, — car Augustin a beaucoup, beaucoup écrit, et il n'y a jamais eu sur la terre grand nombre de gens qui l'aient lu bien attentivement d'un bout à l'autre ; — mais M. A. s'efforce d'expliquer la pensée par la vie et d'après le milieu social. Une introduction nous dit donc la formation d'Augustin, à Thagaste, à Madaure, à Carthage, et la psychologie d'Augustin, esprit, cœur, volonté. Suivent trois parties non moins régulièrement construites que cette introduction générale et qui concernent le manichéisme d'Augustin, le scepticisme d'Augustin, le néoplatonisme d'Augustin, correspondant aux trois phases de l'évolution que résume le titre spécial du présent volume.

Chaque partie est pourvue de son introduction particulière. L'introduction à la première dit comment Augustin fut amené au manichéisme et quels sont les documents qui nous renseignent sur sa pensée manichéenne. Ces documents sont les œuvres de Mani et d'Adimante son disciple, selon qu'elles avaient cours parmi les manichéens d'Afrique, celles de certains de ces manichéens, les écrits d'Augustin lui-même. A vrai dire, ces écrits sont la source principale et tout ce qu'on peut tirer d'ailleurs n'est que pour leur

1. Comme d'usage en pareil cas, le scribe qui a rédigé les légendes, a introduit dans le cartouche-nom d'Amenhetep Ier des épithètes de caractère funéraire qui ne se retrouvent pas sur les monuments contemporains du roi : « Amenhetep ce puissant » (*sekhem pen*), et « Amenhetep dont la grandeur dépasse la terre » (*per ta 'aaf*).

éclaircissement. Car ni les écrits de Mani ni ceux de ses sectateurs africains ne nous ont été conservés dans leur intégrité ; c'est par Augustin lui-même que l'on sait ce qu'il en a lu et ce qu'il y a trouvé. Mais ces écrits ne sont pas de l'Augustin manichéen, ils sont de l'Augustin transfuge du manichéisme, devenu néoplatonicien et catholique, écrivant pour réfuter ce que jadis il a cru et qu'il présente maintenant, non sans quelque raison, comme un tissu d'extravagances. Ce n'est pas ainsi, évidemment, qu'il considérait ces doctrines dans le temps où il en faisait profession. M. A. observe fort justement que, pour comprendre la foi manichéenne d'Augustin, il faut se remettre au point de vue du croyant, abstraction faite des critiques inspirées par d'autres doctrines et une autre foi. Il conviendrait néanmoins de remarquer que, si l'on peut reconstituer ainsi la croyance manichéenne d'Augustin, on ne peut pas se flatter de rétablir intégralement la forme personnelle et vivante de cette foi. Cette forme est irrécouvrable dans une certaine mesure, parce qu'Augustin n'a ni pu ni voulu la mettre dans les écrits où il combat le manichéisme. La méticuleuse analyse de M. A. nous restitue donc fort exactement ce que croyait Augustin manichéen, elle ne nous dit pas, elle n'a pas pu nous dire comment il sentait personnellement cette foi, ni même tout à fait comment il la justifiait à ses propres yeux. Sans doute la défendait-il par les arguments que plus tard il réfute chez Fauste et autres manichéens. Mais il y a tout de même une certaine part d'artifice littéraire à présenter sans réserve comme étant d'Augustin manichéen l'argumentation de Fauste. Du reste, rien n'est qu'à louer dans le très lumineux exposé de la foi manichéenne (dogmatique, morale, eschatologie), et de la critique manichéenne (critique du paganisme, du judaïsme, du catholicisme).

Développement parallèle de la seconde partie. Cette symétrie, que d'aucuns trouveront peut-être un peu scolastique, sert à maintenir dans un exposé très chargé, très minutieux, une parfaite lucidité. L'introduction traite des influences intellectuelles, morales, sociales, qui ont contribué à détacher Augustin du manichéisme, des facteurs religieux et profanes qui l'ont orienté vers la nouvelle Académie, des documents qui nous renseignent sur le scepticisme d'Augustin, documents antimanichéens et documents antidogmatiques (*Contra Academicos*, etc.). Application de la méthode critique déjà employée dans la partie précédente : les ouvrages antimanichéens d'Augustin ayant été composés lorsqu'il était pleinement catholique, est à relever seulement comme primitive dans sa critique du manichéisme ce qui n'est pas d'apologétique biblique ou de philosophie néoplatonicienne ; de même c'est d'écrits catholiques, où Augustin apprécie ou réfute la nouvelle Académie, qu'il convient d'extraire les opinions d'Augustin quand il s'inspirait franchement de Cicéron. La méthode s'impose en effet, mais il importait ici encore d'accentuer davantage que les résul-

tats n'en peuvent être tout à fait complets, et que si elle doit nous restituer approximativement les opinions d'Augustin sceptique, elle ne nous rend pas précisément sa mentalité ni l'évolution intime de celle ci. Aussi bien M. A., qui excelle dans l'analyse des idées, a-t-il donné peut-être un peu moins d'attention à la psychologie de son auteur. A la vérité, il a pris comme sujet « l'évolution intellectuelle » d'Augustin », mais cette évolution ne fut pas seulement celle d'une pensée philosophique, ce fut celle d'une foi. On nous décrit à la perfection toutes les idées qui se sont succédé dans l'esprit d'Augustin ; nous voyons moins bien leur vie dans son âme. Les chapitres concernant la crtique de la dogmatique, de la morale, de l'eschatologie manichéennes ne laissent pas d'être du plus haut intérêt, et pareillement ceux qui concernent la critique du dogmatisme philosophique, ainsi que les remarques finales sur la nature du scepticisme d'Augustin.

L'introduction à la troisième partie traite de la conversion intellectuelle, de la conversion morale et des documents sur le néoplatonisme d'Augustin. Ici certains ouvrages d'Augustin sont contemporains de la conversion et ne donnent pas, on l'a remarqué depuis longtemps, la même impression que le récit des *Confessions*, qui est notablement postérieur. Le fait est pourtant qu'à cette date Augustin a reçu le baptême chrétien, qu'il se considère et qu'on le considère comme chrétien depuis ce temps-là, en sorte que M. A. pourrait bien avoir forcé au moins l'expression quand il dit qu'Augustin se convertit alors au néoplatonisme, ayant été amené d'ailleurs à voir dans le catholicisme une simple forme de cette philosophie : cela peut être vrai en un sens, mais ce ne doit pas être toute la vérité. Pour être contemporains de la conversion, les écrits de Cassiciacum et de la période dite néoplatonicienne ne représentent pas toute la vie intérieure d'Augustin et ils ne sont pas destinés à le représenter ; ils continuent d'une certaine façon la carrière du rhéteur, ils attestent l'influence croissante du néoplatonisme sur sa pensée, ils ne touchent qu'incidemment le fait de la conversion, et ils ne permettent pas de contrôler à fond, supposé qu'un tel contrôle soit indispensable, le récit des *Confessions*. Il n'est pas douteux qu'à cette date l'intelligence d'Augustin se pénètre de néoplatonisme, mais d'un néoplatonisme qu'il trouve moyen d'adapter au dogme chrétien; et il n'est pas moins certain que par l'âme et le régime de vie Augustin se fait décidément chrétien. La conversion morale au christianisme n'est pas moins réelle que l'évolution néoplatonicienne de la pensée. Sans contredire sur aucun point notable la méticuleuse critique de M. A., il semblerait indiqué d'atténuer en maint endroit la rigueur de ses conclusions. Rien n'est plus facile que d'opposer les textes, mais il importe d'en mesurer la portée avant d'affirmer la contradiction. Ainsi le passage du *Contra Academicos* II, 5, dont M. A. se sert pour battre en brèche le récit des *Confessions*, VII, 29, le confirme plutôt, si l'on a égard au caractère

respectif des deux écrits, et l'on peut s'étonner de voir alléguer que le passage de *Romains*, XIII, 13-14, entendu selon sa signification littérale, ne pouvait pas produire sur Augustin une impression très profonde. Il s'agissait bien d'interprétation littérale et de lecture critique! Dans une circonstance comme celle dont parle Augustin, dans la disposition d'esprit où il était, on ne regarde pas de si près au sens des textes et on y lit ce dont on est préoccupé. Où en serions-nous, grands dieux! s'il fallait supprimer la part du contresens dans l'histoire des croyances religieuses et de l'exégèse biblique? Il est donc permis de regretter que, sur cette affaire de la conversion, M. A. n'ait pas nuancé un peu plus ses conclusions avec le concours de la psychologie religieuse, au lieu de pousser si avant ses discussions de critique textuelle et ses arguments de raison pure. On n'en louera et n'en admirera pas moins la patiente analyse et le clair exposé des doctrines d'Augustin en ce qui regarde la reherche de la vérité et la vraie philophie. Somme toute, l'œuvre de M. A. est capitale, et l'on ne peut que souhaiter d'en voir paraître la suite aussitôt que faire se pourra.

II. Pour éclairer le manichéisme d'Augustin, M. A. est remonté à l'histoire du manichéisme et il a poussé très loin ses recherches sur les Écritures manichéennes, où plutôt sur les débris et les traces qui subsistent de ces Écritures. Dans le présent fascicule deux sections : constitution des Écritures manichéennes, leur histoire. Les Écritures manichéennes procèdent de l'activité littéraire des gnostiques, dont plusieurs écrits furent adoptés par les manichéens, surtout de l'activité littéraire de Mani et de celle des manichéens eux-mêmes. M. A. décrit l'enseignement et la forme littéraire de ces œuvres ; leur histoire est celle de leur propagation, puis de leur disparition et de leurs survivances soit dans les auteurs chrétiens et non chrétiens qui en ont parlé, soit dans les manuscrits manichéens provenant des fouilles récentes de Tourfan et de la bibliothèque de Touen Houang. Documentation abondante et disposée en bon ordre. Le tout constitue une sorte d'histoire documentaire du gnosticisme et du manichéisme, qui ne manque pas d'intérêt. L'auteur est si bien informé et si exact qu'on ne trouve guère à compléter ou à rectifier ses indications. Notons cependant, contrairement à l'assertion de M. A., p. 7, que la mention des « archontes » célestes dans I Cor. II, 17 ; Éph., I, 21 ; Col. I, 16, ne constitue pas même un semblant d'allusion à la secte des archontites. Ces textes prouvent seulement que l'on pourrait à bon droit parler d'une gnose paulinienne. P. 10, il y avait lieu de signaler, à propos des *Odes de Salomon* citées dans la *Pistis Sophia*, que la collection d'où proviennent ces Odes a été retrouvée naguère et publiée. A propos du Nouveau Testament de Marcion, p. 14, il y avait à dire que son « Apôtre » comprenait les Épîtres de Paul aux communautés, à l'exclusion de Philémon et des Pastorales, et que

l'Épître aux Éphésiens figurait dans ce canon sous le nom d'Épître aux Laodicéens (ce qui paraît bien être le titre primitif de cette Épître, d'ailleurs apocryphe). — M. A. rattache à bon droit le manichéisme aux hérésies gnostiques; cependant le manichéisme tient plus étroitement que toutes les formes connues de gnosticisme à la tradition religieuse de la Perse, et sans doute pourrait-on reprendre utilement l'examen de son rapport avec la religion de l'Avesta.

Alfred Loisy.

Boethius, *The theological Tractatus with an english translation by* H. F. Stewart, *DD fellow of Trinity College, Cambridge, and* E. K. Rand, *Ph. D. professor of latin in Harvard University*; *The Consolation of Philosophy with the english translation of* « J. T. » *(1609) revised by* H. F. Stewart, *London, William Heinemann*; *New-York, G. P. Putnam's Sons, 1918, 1 vol. de* xiv-420 *p.*

Le Rev. H. F. Stewart, doyen de S. John College à Cambridge, est connu par un essai sur Boèce, par des conférences sur Pascal. Il a fait paraître en 1917 un commentaire de Remi d'Auxerre sur la Consolation de Boèce dans le *Journal d'Etudes théologiques*. Le professeur E. K. Rand, professeur à Harvard, s'est occupé des ouvrages théologiques attribués à Boèce. L'un et l'autre sont au courant des travaux sur les philosophies médiévales et en particulier sur Boèce.

M. Rand a préparé le texte de la Consolation, en utilisant l'édition de Peiper (Teubner 1871), en consultant les manuscrits et surtout en prenant pour guide l'article d'Engelbrecht dans les Sitzungsberichte de l'Académie de Vienne, 1902. Pour les *Opuscula Sacra*, il s'en est rapporté à ses propres collations des manuscrits les plus importants. Il annonce une édition prochaine, avec un apparatus critique complet dans le *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum* de Vienne. Il se propose de montrer ailleurs que l'histoire du texte des *Opuscula Sacra* est intimement liée à celle du texte de la Consolation.

Dans l'introduction qu'ils ont écrite en commun, les éditeurs rappellent les traductions, les commentaires de Boèce, ses traités sur les syllogismes hypothétiques et catégoriques, sur la division et les différences topiques, sur l'arithmétique et la musique, récemment encore en usage à Oxford et à Cambrige. Ils voient en lui le « dernier des philosophes romains et le premier des théologiens scolastiques ». Avec Gibbon, ils estiment que la Consolation est un « livre d'or, digne d'un lecteur de Platon et de Cicéron ». A coup sûr le livre présente une certaine originalité, mais il rappelle bien aussi le Plotinien qui voulait concilier Platon et Aristote. Dans l'auteur des Opuscula Sacra, ils voient un précurseur de S. Thomas. Les cinq ouvrages théologiques attribués à Boèce portent sur la Trinité (qui est un seul Dieu et non trois Dieux) p. 1-31; sur le Père, le Fils, le Saint-Esprit (p. 32-37), sur les substances, p. 38-51; sur la foi catholique (p. 52-72); Contre Eutychès et Nestorius p. 73-127). On sait quelles

controverses a suscitées la question de savoir si le Plotinien Boèce a été chrétien, s'il est l'auteur des traités théologiques qui lui ont été attribués et qui ont tenu une grande place dans les controverses du XIe et du XIIe siècle [1]. M. Rand avait d'abord pensé (p. 52) que le quatrième n'était pas authentique, mais il estime aujourd'hui que les *Cogitata dogmatica* attribués par Cassiodore à Boèce ne peuvent s'appliquer qu'à la Foi catholique, et les deux éditeurs (p. 52) ne mettent pas en doute l'attribution des cinq opuscules à Boèce. On pourrait ainsi rapprocher Boèce de Synésius, le disciple d'Hypatie, qui demeura plotinien en devenant évêque, comme il arriva plus d'une fois d'ailleurs à une époque où S. Basile, S. Augustin, S. Cyrille, sans compter le Pseudo-Denys l'Aréopagite, unissaient si étroitement les doctrines de Plotin aux doctrines chrétiennes [2].

La traduction de la Consolation est peut-être de Jean Thorie, un Flamand né à Londres en 1568; celle des Opuscules sacrés, qui apparaît comme la première dont nous ayons connaissance, a été facilitée par deux commentaires, l'un de Gilbert de la Porrée (Migne LXIV), l'autre de Jean Scot, édité par Rand dans les Quellen und Untersuchungen de Traube vol. I, p. 2, Munich 1906. Le savant érudit et philosophe E. J. Thomas, d'Emmanuel College, leur a fourni, pour la traduction, un certain nombre de renseignements intéressants.

Le texte latin est bien constitué. Les traductions anglaises, placées en regard, aident considérablement à l'intelligence du texte. Les notes très sobres sont placées aux endroits qui conviennent. On comprend que l'ouvrage ait été bien accueilli en Angleterre et en Amérique.

Nous souhaitons que MM. Rand et Stewart continuent leurs études sur Boèce. Il reste bien des choses à éclaircir, surtout les questions suivantes : 1° quelles sont exactement les traductions d'Aristote qui avaient été faites par Boèce ? En particulier, celle de la Métaphysique, qui n'apparaît qu'au XIIIe siècle et pour laquelle on a inventé un Boèce de Dacie, est-elle bien du Romain mort en 525 ? Et en ce cas, comment expliquer que cette traduction soit restée encore plus longtemps inconnue que la Métaphysique d'Aristote, d'après le récit légendaire de Strabon ? 2° quelles sont les relations qu'on peut établir entre les opuscules théologiques et la Consolation de la philosophie ? entre le plotinien et le chrétien ? 3° quelle a été l'influence théologique, philosophique et littéraire de Boèce, spécialement en notre pays, où de bonne heure nos écrivains en français se sont inspirés de la Consolation et ont à plusieurs reprises essayé de la faire passer en notre langue ?

François PICAVET.

---

1. Voir Roscelin d'après l'histoire et d'après la légende, chap. III, 4.

2. Hypostases plotiniennes et Trinité chrétienne, Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, section des sciences religieuses, 1917.

Otto H. Kahn. **Le droit au-dessus de la race.** Traduit de l'anglais par le lieutenant Louis Thomas, avec une préface de Théodore Roosevelt et une notice biographique. Paris, Perrin, 1919; in-8°, xxxi-167 p. 3 fr.

Le titre de ce volume s'explique par la phrase que voici (p. 91), imprimée en italiques :

« Nous ne permettrons pas au sang qui coule dans nos veines d'étouffer la voix de la conscience dans nos cœurs. Nous entendrons l'appel de l'honneur avant d'écouter l'appel de la race ».

L'auteur, né à Mannheim, devenu un notable financier aux Etats-Unis, a été, dans ce pays, un des propagateurs les plus ardents de la cause des Alliés, identifiée par lui à celle de la vieille tradition allemande, qui a été dévoyée ou étouffée par le prussianisme. Ce changement, d'après M. K., daterait d'une trentaine d'années seulement ; Guillaume Ier était encore, à l'en croire, un homme de la vieille Allemagne. Il y a là certainement quelque illusion; mais, dans son ensemble, la thèse soutenue paraît exacte. Les Rhénans n'ont été prussianisés dans l'âme qu'après 1870 et sous l'influence des professeurs et instituteurs exploitant les victoires de la Prusse. Cette transformation a été rendue facile par l'esprit de servilité qui caractérise des populations où la domination du haut clergé et des nobles s'est continuée presque sans résistance jusqu'à nos jours.

M. K. s'est aussi préoccupé de réfuter une calomnie propagée aux Etats-Unis par les amis ou les stipendiés de l'Allemagne, à savoir que la guerre, faite par les pauvres, ne profiterait qu'aux riches. Les gros revenus, aux Etats-Unis, ont été imposés plus lourdement qu'ailleurs (67 pour cent) ; les petits revenus sont assujettis à des taxes très inférieures à celles dont ils sont grevés en Grande-Bretagne. Alors que l'impôt anglais ne s'applique qu'aux bénéfices de guerre, exemptant les bénéfices normaux, les Etats-Unis ont taxé tous les profits dépassant le pourcentage du revenu produit par le capital investi dans l'affaire. Enfin, l'impôt américain sur les héritages est plus élevé aux Etats-Unis que dans tout autre pays (maximum 27, 5 pour cent, contre 20 pour cent en Angleterre). En ce qui touche la conscription, les fils des riches ont été appelés en plus grand nombre que ceux des pauvres, puisque les jeunes gens ayant des charges de famille ou reconnus nécessaires aux industries de guerre n'ont pas franchi le seuil des casernes.

Contrairement à ce qu'on pouvait attendre d'un homme occupant la situation financière de M. K., son livre n'apporte guère d'informations nouvelles sur les origines de la guerre. La seule qui mérite d'être signalée est une lettre d'un personnage du ministère des Affaires étrangères austro-hongrois, datant du 20 juillet 1914 : « Nous entrerons en Serbie et y occuperons Belgrade ; mais, ayant assuré la Russie que nous ne priverons pas la Serbie de son indépendance et ne toucherons pas à son intégrité, et étant donné que ni la Russie

ni les Alliés [1] ne sont prêts à la guerre, tout cela ne sera qu'une promenade militaire sans conséquences sérieuses ». Cette lettre ne paraît pas avoir été écrite pour tromper. L'Autriche-Hongrie croyait, comme lors de l'annexion de la Bosnie, pouvoir se tirer d'affaire à bon compte ; elle le crut encore au dernier moment, quand elle consentit à négocier avec la Russie. On sait comment l'Allemagne intervint alors pour brusquer le dénouement, en se mêlant des affaires de sa voisine alors qu'elle avait déclaré, jusque-là, vouloir la laisser en tête à tête avec la Serbie.

La préface de Th. Roosevelt, datée de juin 1918, est intéressante. L'ancien président des Etats-Unis montre comment l'Allemagne, se croyant immunisée contre le bolchévisme, en a fait un article d'exportation, non seulement en Russie, mais aux Etats-Unis, où la main et l'argent de l'Allemagne sont visibles dans l'agitation, alors à ses débuts, des I. W. W. (*industrial workers of the world*). Depuis que cela fut écrit, l'Allemagne vaincue a connu aussi le bolchévisme, mais l' « immense esprit de solidarité » du peuple allemand reste un obstacle à la contagion de ce fléau. En revanche, dans les pays ennemis de l'Allemagne, la propagande bolchéviste continue, aggravée par la menace ouverte d'en faire un instrument de vengeance contre les vainqueurs : c'est ce qu'on a justement appelé le « chantage bolchéviste », et cela constitue pour le monde épuisé, un péril d'une singulière gravité.

La notice biographique, qui vante les services rendus à la cause française par M. K., aurait pu être supprimée sans inconvénient ; elle est d'ailleurs, comme tout le volume, rédigée sans correction. On s'étonne que l'éditeur n'ait pas confié la revision de ces pages à une personne plus familière avec notre langue.

S. Reinach.

Admiral the marquess of Milford Haven. **The Royal Navy, 1815-1915.** Cambridge, University Press, 1918 ; in-8°, 48 p.

Cette causerie d'un vieux « loup de mer » — il est entré dans la carrière il y a un demi-siècle — expose brièvement l'histoire de la marine britannique de 1815 à 1915, rappelant les services divers qu'elle a rendus et les transformations profondes qu'elle a subies. Une page intéressante concerne le changement de front nécessité par l'énorme accroissement de la flotte allemande, alors que la France n'était plus comptée comme une ennemie éventuelle, mais comme une alliée. La côte Est de la Grande-Bretagne est peu favorable à la défense ; Harwich ne convient qu'aux petits navires, le Humber n'est

1. Evidemment, l'Autrichien a dû écrire « son alliée », pensant à la France. Le texte imprimé fait anachronisme.

qu'une large embouchure. C'est seulement en Ecosse qu'on trouve deux excellents et spacieux mouillages, le Forth et Cromarty. La guerre éclata avant que les travaux entrepris à Rosyth dans le Forth eussent sensiblement progressé ; il n'y avait pas de cales sèches, pas d'ateliers de réparation. En revanche, la situation de l'Allemagne était très forte. Toutes les nécessités de la marine de guerre, tous les mouillages protégés étaient comme concentrés dans les angles intérieurs de deux mers voisines réunies par un canal. Les côtes de la mer du Nord, défendues par des chaînes d'îles et des bas-fonds, sont d'un accès très difficile. A cet égard, la cession d'Helgoland à l'Allemagne n'a pas eu l'importance qu'on lui a attribuée ; non fortifié, sans port même pour les petits navires, Helgoland était sans valeur ; si l'Angleterre y avait entrepris les travaux exécutés depuis par l'Allemagne, elle aurait risqué la guerre pour un résultat de valeur médiocre ; l'îlot étant trop près de la côte pour être employé comme base navale.

L'auteur ne s'est permis que deux réserves à l'endroit de la marine anglaise de 1914. Ses cuirassés de trop grandes dimensions trouvent difficilement les cales sèches et les ports qui leur conviennent ; les croiseurs de bataille, où l'armement est sacrifié à la vitesse, témoignent aussi par leur tonnage, d'une certaine mégalomanie. On en était encore à ces critiques d'ordre secondaire lorsque la publication de l'amiral Jellicoe est venue causer à nos voisins une douloureuse surprise. Si la flotte britannique a presque paralysé la flotte allemande, ce n'est pas, suivant lui, à cause de sa supériorité réelle, mais de celle que les Allemands lui attribuaient. C'est eux qui avaient l'avantage, mais qui n'ont pas su ou n'ont pas osé en tirer parti. Que de volumes n'écrira-t-on pas d'ici peu pour discuter les conclusions de celui-là !

S. Reinach.

Jules Laborde, **Il y a toujours des Pyrénées** (Bibliothèque politique et économique). 1 vol. in-16 de 256 pages. Paris, Payot et Cie, 4 fr. 50.

La presque totalité de nos contemporains ignorent tout de l'Espagne ou, sur la foi de récits visant uniquement au pittoresque, ne voient dans notre sœur latine que la terre du soleil, des guitares et des courses de taureaux. Quant à l'Espagne qui pense, travaille et tente de réformer ses mœurs politiques, de renaître au point de vue économique, on ne s'en doute même pas. Il a fallu la guerre de 1914 pour que l'opinion française s'inquiétât de ce qui se passait au-delà des Pyrénées. Et comme nous étions persuadés que l'Espagne n'avait qu'amour et tendresse pour la France, nous sommes tombés dans un douloureux étonnement devant les manifestations de sympathie qu'une notable partie de la population adressait aux Empires du Centre.

Il faut savoir gré à M. Jules Laborde d'avoir, dans le présent

volume, essayé de dire la vérité et recherché les causes qui, dans chaque camp, ont amené des heurts et, disons-le, parfois des haines violentes. Pendant les quelques années qui ont précédé la guerre, le public français a été soigneusement laissé dans l'ignorance des manifestations hostiles qui éclatèrent dans la Péninsule contre les *franchutes*. Certains journaux, dont l'action se fait souvent heureusement sentir pour guider le sentiment français en politique extérieure, ont gardé le silence, se renfermant dans un optimisme béat. La propagande allemande eut beau jeu, dans ses campagnes d'avant-guerre, pour donner corps à des griefs qui, sans être oubliés, n'étaient le plus souvent que vaguement exprimés et du domaine des journalistes et hommes politiques (p. 17-24).

Quels sont donc ces griefs ? A la base de ce malentendu qui divise la France et l'Espagne, il y a « cet événement toujours présent à l'esprit de nos voisins, — il y a l'invasion française » (p. 37-62). Si nous avons oublié, trop légèrement peut-être, le rôle joué contre nous par l'Espagne de Charles-Quint et de Philippe II, les Espagnols ont gardé le souvenir de l'occupation française de 1808 et le *Dos-de-mayo* est devenu injustement la fête nationale de la nation. Si l'on se rappelle le souvenir exécré de *Pepe Botella* et les répressions sanglantes du soulèvement populaire, on a totalement oublié les bienfaits de l'administration de Joseph Ier et l'on glorifie les exploits des chefs de bande. Il y a peut-être là l'explication de l'indifférence avec laquelle l'opinion espagnole a presque toujours accueilli le récit des atrocités allemandes ou autrichiennes en pays envahi.

« A ce grief historique des Espagnols contre nous est venu s'en ajouter un second du même ordre; notre protectorat au Maroc » (p. 63-82). Encore une fois, l'Espagne ne veut pas oublier ses rêves de domination sur les pays musulmans et laisse volontairement se perdre le souvenir du secours que nous lui prêtâmes dans sa lutte contre l'Infidèle. On se heurte perpétuellement à ce patriotisme étroit, rempli des souvenirs glorieux d'un passé trop tôt évanoui et d'un sentiment de rancœur devant la puissance et l'influence de nations jadis humiliées par elle. Aussi l'Espagne ne peut-elle nous pardonner l'occupation du Maroc et la guerre napoléonienne. Gibraltar, c'est l'étranger sur le sol national ; la Belgique et l'Angleterre, ce sont la guerre des Flandres et la perte de l'invincible *Armada* ; les États-Unis lui rappellent les Philippines et Cuba.

Voilà pour les causes politiques. Si maintenant on recherche les facteurs moraux de ce malentendu au moment où se déchaîna le conflit mondial, on est amené à constater une différence totale entre la France et l'Espagne dans la façon de concevoir le gouvernement des peuples. L'alliance étroite de la monarchie et de l'autel leur paraît l'idéal et nos idées et nos conceptions françaises n'ont pas eu d'adversaire plus acharné que le clergé espagnol, séculier ou régulier. De

même, qu'au temps du roi intrus les prêtres espagnols s'étaient tournés vers l'Angleterre, maintenant ils cherchent la lumière dans l'admiration du germanisme. Faites intervenir la propagande allemande qui n'avait pas attendu 1914 pour jeter ses filets sur la Péninsule et vous comprendrez facilement les raisons de la germanophilie d'une notable partie de la nation (p. 83-97).

Notre ignorance des choses d'Espagne, notre façon de concevoir la propagande française à l'étranger, les « gaffes » monumentales de certaine presse parisienne, la terrible crise économique qui fut la conséquence de quatre années de guerre ont encore plus largement creusé le fossé qui sépare les deux voisins (p. 98-200).

Ce n'est pas toutefois que toute l'Espagne se soit tournée vers les Empires du Centre. Dans les milieux politiques, scientifiques et littéraires la France et ses alliés ont trouvé des amitiés sincères. Si Benavente nous en veut de ne pas avoir suffisamment cru en son réel talent de dramaturge ; si Pio Baroja a cherché avant tout dans sa germanophilie « une attitude », Perez Galdos, Valle Inulan, Armando Palacio Valdes, Blasco Ibañez, Miguel de Unamuno, Azorin, Melgar ont apporté à la cause que nous défendons l'appui de leur talent et de leur chaude sympathie. Dans le haut clergé, l'archevêque de Tarragone, Mgr Lapez Pelaez, mort récemment, avait rapporté de sa visite au front un souvenir inoubliable. A la cour, le roi lui-même a souvent manifesté sa sympathie pour les Français.

De l'étude de M. Laborde, il ressort avant tout que les deux nations ont besoin l'une de l'autre. De lourdes fautes, habilement exploitées par nos ennemis, ont été commises de part et d'autre. Il est facile de les réparer, mais pour cela il est de première nécessité que la France et l'Espagne apprennent à se mieux connaître. Ce sera l'œuvre de l'avenir.

Raymond Lantier.

---

1. Paul Pilant, **Essai sur le sentiment français en Alsace** ; in-16 ; 136 pages ; 1918 ; 3 francs.

2. F.-Jean Desthieux, **L'évolution régionaliste**, du félibrige au fédéralisme ; in-16 ; 240 pages, 1918, 3 fr. 60.

3. Gonzague Truc, **D'une organisation intellectuelle du pays** ; in-16 ; 114 pages, 1918, 2 fr. 40. Paris, Bossard.

1. Le livre de M. Pilant, écrit avant la victoire, est bien d'actualité. Il sera lu avec profit par nos fonctionnaires et nos officiers d'Alsace et de Lorraine ; ils y verront comment il faut *prendre* nos chers compatriotes, comment on peut et l'on doit parler à leur cœur ; pourquoi les Allemands n'ont pu réussir à s'attacher les deux provinces ennemies. Bismarck, parlant au Reichstag le 3 mars 1874, ne disait-il pas : « nous n'avons pas fait l'annexion pour rendre heureux les Alsaciens-Lorrains » ? Ainsi, il a précisé le but que nous devons viser, nous

Français, dans les pays recouvrés ; nous avons à les rendre heureux tout simplement. Reste à savoir si nous commençons à nous y prendre comme il faut ; des correspondances déjà échangées il serait presque permis d'en douter ; et c'est bien regrettable. Ceux qui ont lancé cette formule lapidaire : *vite et tout*, devraient bien songer à la faire appliquer là où c'est de toute première nécessité.

2. Les origines du fédéralisme, dont M. Hennessy s'est spécialement occupé, se trouvent dans le félibrige ; car, c'est du midi que nous vient la lumière ; qui en doute ? L'idée régionaliste a été lancée par Frédéric Mistral, le patriarche de Maillane, qui aimait sa grande patrie tout autant que la petite. En quoi consiste-t-elle ? en ceci que, pour résoudre les difficultés de tous ordres qui se présentent à l'heure actuelle dans notre France, — économiques, sociales, politiques, d'éducation, etc. — le mieux est encore de les diviser. Mais ceci n'est plus du F. Mistral, c'est du Descartes. Il faut décentraliser le pouvoir ; il faut créer des régions, surtout des régions économiques, où l'on tiendra mieux compte des tendances et des vœux des producteurs parce qu'on les connaîtra mieux, qu'on n'assimilera plus le régime du minerai de Briey au régime des fraises de Carpentras. La carte proposée par M. Vidal de la Blache en 1910 et que M. Hennessy a adoptée pour sa proposition de loi du 29 avril 1915, divise la France en 17 régions ; cette carte est claire, fondée sur la connaissance des besoins de la *cellule régionale* ; elle mérite, ainsi que les idées qu'elle illustre, d'attirer ou de retenir l'attention.

3. Le livre de M. Gonzague Truc est comme je les voudrais tous : courts, clairs et utiles. Pour les idées qui y sont exposées, il est digne d'être mis à côté de celui de M. Dugard, *la culture et la vie*, et de celui de M. Gaston Riou, *aux écoutes de la France qui vient*, dont j'ai entretenu les lecteurs de cette *Revue*. Artistes, professeurs, journalistes, écrivains de toutes catégories auront du profit à s'en inspirer, à s'en nourrir. Elles ne plairont guère, je le pense, aux primaires qui y sont assez malmenés, non sans raison, plutôt l'institution que les hommes qui la soutiennent. — M. Truc propose la suppression de l'enseignement primaire supérieur ; des écoles normales primaires départementales, et de Fontenay et de Saint-Cloud ; il remplace ces institutions par des cours normaux auprès des Facultés pour le recrutement du personnel ; il y aurait un diplôme commun, le baccalauréat ; partant, plus de primaires, plus de jaloux ; une culture à base commune pour tous. — M. Truc n'est pas moins sévère pour cette sorte de presse que l'on pourrait appeler primaire, où trônent le reportage à sensation, le roman feuilleton et la politique sectaire, et où « une rédaction anonyme et famélique se dispute les maigres restes qu'abandonnent les creux et retentissants protagonistes imposés par le

compagnonnage et la finance, au dépit non pas seulement du bon sens et de la pensée, mais du simple français » (p. 82). — M. Truc veut que l'on travaille, à l'école où l'on devrait un peu moins faire de la copie, et dans les salles de rédaction où l'on tire trop à la ligne, hâtivement ; car, sans le travail, il est inutile de penser à accorder la culture et la technique ; car sans lui, il est oiseux de parler de reclasser et de regrouper les forces intellectuelles, libres ou non, de notre pays. Il faut « préluder par le travail de la délivrance au travail du salut » (p. 111). Qui donc nous débarrassera des fainéants ?

F. Bd.

Ernest Lémonon, **L'après-guerre et la main-d'œuvre italienne en France**, 4e édition ; 90 pages ; Alcan, Paris, 1918 ; 2 francs.

En 1906, il y avait en France environ 240,000 Italiens, qui résidaient principalement dans le bassin du Rhône, à Paris, en Lorraine, à Briey notamment, où l'industrie du fer, en pleine prospérité réclamait sans cesse des bras. Depuis 1906, et surtout à partir de 1915. ce nombre de travailleurs n'a fait que croître ; on estime à bon droit qu'il a doublé. Quelle doit être, au point de vue légal et social, leur situation ? Les sociologues italiens demandent qu'il ne soit fait entre eux et les nationaux aucune différence ; ils voudraient par exemple que leurs compatriotes résidant en France jouissent de tous les avantages, sans exception, de notre loi sur les retraites, (p. 40) ; ils voudraient, à travail égal, des salaires égaux ; ils voudraient faire contrôler le travail de leurs émigrés par leurs consuls ou des fonctionnaires du service de l'émigration, etc. Toutes ces demandes ne sont pas également accueillies chez nous avec faveur ; si les unes sont acceptées purement et simplement et ont été adoptées par les propositions de lois qui réglementeront la matière, les autres ont été modifiées ; c'est ainsi que l'on pense à constituer au Ministère du travail un corps de contrôleurs *français*, chargés spécialement de la protection des ouvriers émigrés, pour éviter l'ingérence sur notre territoire de fonctionnaires étrangers (p. 66). On voit par cet aperçu rapide que l'accord qui nous unit avec l'Italie sera d'autant plus étroit, si nous savons défendre nos intérêts et comprendre en même temps ceux de notre alliée transalpine. C'est ce que montre bien l'excellente brochure de M. Lémonon.

F. Bd.

---

1. Eugène Gascoin, **Les victoires serbes de 1916**, 20 photographies et une carte hors texte ; in-8°, 152 pages ; 4 fr. 80.

2. Honoré Paulin, ingénieur, **Le fer et le charbon** conditions de la paix future, avec une carte ; brochure in-8°, 30 pages ; 1 fr. 50.

3. Charles Briand, **Le dépeuplement de la France**, son état actuel, ses remèdes ; in-16, 96 pages ; 2 fr. 40. Paris, Bossard, 1919.

1. M. Eugène Gascoin a puisé aux bonnes sources pour écrire d'une

façon quasi officielle, c'est-à-dire précise, exacte et sans éclat, l'aube de la revanche serbe, autrement dit l'histoire des belles victoires remportées par les Serbes récupérés à Corfou, à Bizerte et à Marseille, en Macédoine (1916), avec l'aide d'une brigade russe, de deux divisions françaises sous les ordres du général Cordonnier et d'une brigade italienne qui se distingua à la côte 1212, en avant de Bitolié, par son élan et sa ténacité.

Ce qui est nouveau dans ce volume, c'est la monographie superficielle et trop courte d'ailleurs, consacrée au prince Alexandre et à ses collaborateurs immédiats, les généraux Boyovitch, Michitch, Stépanovitch, Vassitch, si peu connus en France et qui méritent tant de l'être, que l'*Illustration* par exemple devrait ajouter à la belle galerie de ses portraits de généraux français et étrangers ; ils y feraient, on peut le dire, meilleure figure que certain général italien.

Il est regrettable que les autres photographies soient aussi pauvres et mal triées ; on n'avait que l'embarras du choix ; j'en connais au moins deux collections se rapportant précisément à l'année 1916, encore entre les mains de deux officiers serbes de ma connaissance et qui sont autrement parlantes au cœur et aux yeux que celles de ce volume-ci. Quand donc le gouvernement serbe se décidera-t-il à réunir tous ces documents de la guerre et à les publier ? N'a-t-il pas sa section photographique de l'armée ? Je ne crois pas qu'il soit passé 200 mille Serbes à Corfou ; à peine 150 mille ; la présence du 6e bataillon de chasseurs alpins dans l'île grecque n'est pas mentionnée ; il y a pourtant séjourné quatre mois.

2. Au moment de faire la paix, il faudra s'occuper de nos ressources en fer et en charbon et de celles des Allemands. Je cite la judicieuse conclusion de cette brochure courte et lumineuse : « après la réparation intégrale par l'Allemagne des dommages matériels subis par les pays envahis, réparation dont nul ne pourra contester la légitimité, nos diplomates, qu'il faudra doubler de techniciens, devront songer aux mesures indispensables pour que le lendemain de la paix ne soit pas pour notre industrie et pour les populations dont elle doit assurer l'existence, une période de troubles et de misères. Pour cet objet, ils devront exiger de l'Allemagne tout le *charbon* dont nos usines auront besoin en dehors de celui que le bassin de la Sarre leur fournira. — En second lieu, les Alliés devront s'entendre pour que l'Allemagne ne reçoive, en *minerais de fer*, que les quantités nécessaires pour la marche de ses usines, à l'exclusion de celles consacrées à la fabrication des engins et des munitions de guerre » (p. 30).

M. Honoré Paulin me semble avoir parfaitement raison.

3. Après MM. Rossignol et Bureau, après E. Zola M. Charles Briand, avocat à la cour d'appel, jette un cri d'alarme dans la nuit des

temps égoïstes. La France se meurt ; notre armée, notre économie sociale, sont de plus en plus compromises dans leur avenir de ce fait étrange que les Français ne veulent plus avoir d'enfants, ou se contentent d'en avoir un, du moins dans les centres. En 1880, la France comptait 37.200.000 habitants ; en 1913, elle en comptait 39.500.000, y compris, je pense, les étrangers. Que faire là contre ? — Si j'avais à donner une suite au livre si généreux de M. Briand, je développerais les trois idées que voici : I. Les femmes du pays de France ont peur de subir les affres de l'enfantement ; — payons des médecins qui rechercheront le moyen de supprimer de telles douleurs ; II. Elles disent encore : les enfants coûtent beaucoup trop à élever ; il faut être riche pour se payer le luxe de devenir plusieurs fois mère ; — allouons des indemnités, des allocations progressives à partir du second fils, ou de la troisième fille ; III. Enfin, quand nos enfants sont grands, on les envoie se faire tuer à la guerre ; — supprimons donc la guerre, travaillons à la société des nations. — La certitude séculaire de la paix sera plus convaincante et efficace que le droit de vote familial ; tel est du moins mon avis [1].

Félix Bertrand.

— M. Halldór Hermannsson a également publié (Oxford, University Press, 1918), le *Catalogue of Runic Literatur forming a Part of the Icelandic Collection de Willard Fiske*, léguée à la Cornell University Library. Utile index alphabétique.

— Enfin, je dois mentionner de Bruce Dichins les *Runic and heroic Poems of the old teutonic peoples* (Cambridge, University Press, 1915). Ce sont, texte, traduction et notes, les « poèmes runiques » anglo-saxon, norvégiens et islandais, d'une part ; puis les poèmes héroïques de Waldherre, de Finn, de Deor, de Hildebrand. Très belle édition.

— A Stockholm, le prof. Ad. Noreen avance considérablement sa monumentale grammaire du suédois moderne, *Vart Sprak* (Lund. Glœrup.) Sont d'ores et déjà terminés les tomes I, Introduction générale et Phonologie. II, Phonologie. III, Phonologie. V, Sémantique. Le tome VII, Morphologie, est en cours. On sait que l'ouvrage complet doit comprendre neuf volumes.

— Remarqué le Catalogue de la « Collection des vues anciennes des villes et des planches historiques » de Magnus Gabriel de La Gardie, aujourd'hui à la Bibliothèque Royale, 187 numéros minutieusement décrits par Isak Collijn et 13 planches remarquablement soignées du XVIe et du commencement du XVIIIe siècle. La moins curieuse n'est point celle qui représente le camp de Charles V près de Wittemberg, 1547.

MM. P.-A. Heiberg et V. Kuhr continuent pieusement leur édition des *Papiers de Sœren Kierkegaard*. Depuis 1913, cinq volumes ont paru, de V à VIII, le VIIe en deux parties, comprenant les notes, toujours divisées en trois séries : A, de caractere biographique ; B, tirées des manuscrits de ses ouvrages ; C, se rapportant à ses lectures. V s'étend de mars à fin décembre 1844 ; VI, à décembre 1845 ; VII,

---

1. M. Ch. Briand dédie son livre à son père ; c'est très bien ; mais j'aurais préféré, on le comprend, qu'il le dédiât à ses enfants, ou à ses petits-enfants.

1er au 24 janvier 1847, à l'exception du « Livre sur Adler » et des « Skriftl. Prœver », qui constituent la deuxième partie de ce volume. VIII, 1 contient la première série seulement des notes du 24 janvier 1847 au 15 mai 1848. Au dernier moment me parvient la deuxième partie du vol. VIII, qui comprend donc les séries B et C. Ample matière où il y a, certes, à butiner. Dans la première série notamment les remarques profondes abondent, réflexions originales, souvent pittoresques ou humouristiques, et de temps, à autre, comme des cris de souffrance, devinés plutôt qu'entendus, qui aident tant à caractériser le singulier esprit que fut l'auteur de « Enten-Eller », sinon toujours à le faire comprendre. Et que de critiques acerbes, que de coups de griffe, égratignant au sang non pas seulement les compatriotes, prêtres et écrivains, mais les héros de la littérature allemande elle-même, Gœthe et Hegel ! De ci de là aussi des aperçus, des visions qui font tableau. Partout le travail d'un cerveau puissant en ébullition. C'est en somme, dans ces fragments, en particulier dans le « Livre sur Adler », la pensée danoise vers la fin de la première moitié du XIXe siècle qui fermente, philosophique et religieuse, mystique et étrangement inquiète.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 14 mars 1919.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture de lettres de MM. Delachenal, P. Lejay et G. Glotz, qui posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Paul Meyer.

M. H.-François Delaborde propose, au nom de la Fondation Piot, d'attribuer : 2,000 francs au R. P. Delattre, pour continuer ses fouilles à Carthage ; 3,000 fr. à M. Millet, pour poursuivre ses recherches au mont Athos ; 2,700 fr. à M. Hébrard, pour faire le relevé de divers édifices de Salonique. — Adopté.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, annonce qu'il a adressé les remerciements de l'Académie à M. Chr. Nyrop, de Copenhague, pour le discours qu'il a prononcé, le 11 janvier dernier, au Cercle des étudiants de Copenhague, à l'occasion de la réception en cette ville des soldats français rapatriés.

M. Ernest Babelon continue sa communication sur la collection de Vogüé au Cabinet des médailles — MM. Clermont-Ganneau, Monceaux et Cagnat présentent quelques observations.

M. Pottier fait une lecture sur une statuette d'albâtre appartenant à M. Vlastos, collectionneur grec de Marseille. Cette statuette reproduit les traits et l'attitude de la Vénus dite de Médicis. M. Pottier étudie en particulier le type du visage et montre qu'il imite un modèle antérieur à celui de la Vénus de Florence, modèle probablement créé au Ve siècle.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 21 mars 1919.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Léon Dorez qui pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Paul Meyer.

Il communique ensuite une lettre de M. le général Dumas qui fait don à la Bibliothèque de l'Institut de plusieurs cartons de documents sur les ateliers monétaires recueillis par son père, J.-B. Dumas, ancien directeur de l'hôtel des monnaies de Bordeaux.

M. Paul Girard, président, signale la présence de M. Charles Michel, correspondant de l'Académie à Liège, qui a subi, pendant l'occupation allemande, de nombreuses vexations de la part de l'ennemi.

M. Clermont-Ganneau commente une inscription hébraïque sur mosaïque, découverte aux environs de Jéricho par des officiers du corps expéditionnaire anglais.

M. Ernest Babelon continue la lecture de son étude sur la collection de Vogüé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 28 mars 1919.* — M. le comte Durrieu signale une découverte que vient de lui communiquer M. Victor Fris, archiviste de Gand. Parmi les documents les plus importants concernant l'histoire de Paris au moyen âge se range une description de la ville composée par un certain Guillebert de Metz que l'on sait, d'autre part, avoir exécuté des travaux de librairie pour les ducs de Bourgogne Jean sans Peur et Philippe le Bon. Le nom de cet écrivain a été orthographié : de Metz (avec un z) et l'on a

voulu en faire un Messin. M. Fris a constaté que le véritable nom était de Mets (avec un s), ce qui correspond en flamand au nom français de Maçon, et que l'auteur de la « Description de Paris » était un Flamand habitant la petite ville de Grammont en Belgique où il fut échevin, receveur communal et tenancier d'une hôtellerie à l'enseigne de l'Ecu de France. Le français était donc, il y a cinq siècles, concurremment avec le flamand, la langue des lettrés belges.

La commission du prix Saintour a ainsi partagé ce prix : 1,500 francs à M. Edmond Courbaud, pour son livre sur *Les procédés d'art de Tacite dans les Histoires*, et 1.500 francs à M. François Villeneuve, pour ses *Essais sur Perse*.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Paul Meyer, décédé.

Il y a 32 votants ; majorité, 17.

	1er tour	*2e tour*	*3e tour*
MM. Bémont	3	5	2
Delachenal	9	5	4
Dorez	5	0	1
Glotz	7	4	1
Lejay	3	6	2
Loth	4	9	18
Michon	1	3	4

M. Girard, président, proclame élu M. Loth. — Cette élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Camille Jullian donne lecture d'un travail sur les origines topographiques de Strasbourg.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 avril 1919.* — M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts communique une lettre du Secrétaire général du gouvernement de l'Algérie annonçant qu'il a décidé de préparer la publication du recueil des inscriptions latines de l'Algérie et invitant l'Académie à dresser le plan de ce recueil.

M. Homolle communique un rapport du sergent Rey, chargé de la direction du service archéologique de l'armée d'Orient, sur les tumuli de la Macédoine.

M. Girard, président, donne lecture du décret approuvant l'élection de M. J. Loth comme membre ordinaire, en remplacement de M. Paul Meyer. — M. Loth est ensuite introduit en séance.

M. le comte Durrieu annonce que la Commission des Antiquités nationales a décerné : la seconde médaille à M. le chanoine Deslandes, pour son *Etude sur l'église de Bayeux* ; — la troisième médaille à M. l'abbé Galabert pour son ouvrage sur *Montpezat-de-Quercy* ; — la première mention à M. Henri Stein, pour ses publications intitulées : *Pierre Tristan, chambellan de Philippe-Auguste* ; *Conjectures sur l'auteur du « Livre de justice et de plet »* ; *Recherches sur quelques fonctionnaires royaux du Gatinais* ; — la deuxième mention à M. l'abbé Duine pour son *Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne* ; — la troisième mention à M. H. Morel pour son ouvrage sur *Le Croisic*.

M. Henri Cordier annonce que la Commission du prix H. A. Giles a alloué : 600 fr. à M. Georges Maspero pour sa *Grammaire de la langue cambodgienne* ; et 200 fr. au capitaine André Silvestre (disparu dans le naufrage de l'*Athos*, torpillé le 17 février 1917) pour ses recherches sur les Thaï blancs.

M. Omont donne lecture d'une note du R. P. Delahaye, correspondant de l'Académie à Bruxelles, sur le mot grec *miereus* qui se trouve dans de nombreux textes hagiographiques. Le P. Delahaye montre que le sens de ce mot, que plusieurs éditeurs avaient regardé comme suspect, n'est pas douteux ; il signifie « prêtre indigne » ou « sacrilège ».

M. le chanoine Van den Gheyn, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, expose comment il a pu soustraire à tous les dangers, pendant l'occupation allemande, le retable de l'*Agneau mystique* de Van Eyck, conservé dans la cathédrale Saint-Bavon.

M. Paul Monceaux commente une inscription de Madaure, récemment découverte par M. Joly. Cette inscription, qui date du quatrième siècle, figurait sur le tombeau d'un vétéran chrétien.

M. Adrien Blanchet étudie un passage de Suétone d'après lequel l'empereur Auguste aurait reçu dans son enfance le surnom de Thurinus, tiré du nom de Thurium, ville d'où sa famille était peut-être originaire. Le texte de Suétone est confirmé par de nombreuses monnaies d'Auguste où est représenté un taureau, type particulier des anciennes monnaies de Thurium.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — **1er mai** — **1919**

King, Légendes de Babylone et d'Égypte et tradition israélite (A. Loisy).
Favez, La Consolation à Helvie (S. Chabert).
Berenson, La peinture siennoise (S. Reinach).
Lote, Les intellectuels dans la Société française de l'ancien régime à la démocratie (E. Seillière).
Ripert, La versification de Mistral ; La renaissance provençale (F. Bertrand).
A. Gérard, Ma mission en Chine, 1893-1897; Duff, Réalités et problèmes russes; Bareilles, Les Turcs (S. Reinach).
Académie des Inscriptions.

Legends of Babylon and Egypt in relation to Hebrew Tradition, by L. W. King (*The Schweich Lectures*, 1916). London, Milford, 1918, gr. in-8, IX-155 pages.

L'objet de ces conférences, on nous en prévient dès l'abord, n'a pas été de reprendre un sujet déjà souvent traité, mais de montrer surtout ce que les documents fournis par les fouilles américaines à Nippur y apportent de nouveau. Le plus remarquable de ces documents est un texte sumérien, autour duquel il s'est déjà fait quelque bruit, qui présente, tout comme la Genèse, un récit poétique de la création, de l'histoire antédiluvienne et du déluge même ; et ce récit est beaucoup plus ancien que la Genèse, puisqu'il remonte à la fin du troisième millénaire avant l'ère chrétienne. Il est à noter de plus que le texte sumérien se trouve aussi, par son contenu, plus rapproché de Bérose que les documents assyriens antérieurement connus.

Développée en un large chapitre, la première conférence offre un exposé très documenté des origines et du développement des anciennes civilisations égyptienne, babylonienne, palestinienne, d'après les sources dont dispose actuellement l'archéologie. La description des fouilles et des monuments s'entremêle quelque peu à celle de l'histoire, mais sans que la clarté en souffre, ni par conséquent l'intérêt. Bien qu'il considère comme postdiluviennes et non comme conçues indépendamment au déluge les dynasties mythiques de Kish et d'Erek, M. K. n'hésite pas à identifier « le pasteur Daônos », sixième roi antédiluvien de Berose, au « pasteur Etana », douzième roi de Kish, où il régna six cent trente-cinq ans, et Amménôn, quatrième roi antédiluvien de Bérose, à Enmenunna, quatorzième roi de Kish, où il régna six cent onze ans. Ces identifications sont très vraisemblables. Mais le rapport

de Bérose avec ces anciennes listes de rois mythiques n'en est que plus difficile à déterminer. L'analogie de ces longs règnes avec la longévité des patriarches bibliques antédiluviens n'est pas niable. M. H. se montre sceptique, et avec raison, quant à la correspondance des noms dans la Genèse et dans la liste de Bérose. Pourtant ce ne doit pas être par une rencontre fortuite que Euédorachos, le septième roi antédiluvien de Bérose, c'est-à-dire le roi mythique de Sippar, Enmeduranki, que la tradition babylonienne regardait comme révélateur de la divination, a pour pendant Hénoch, que la Genèse dit avoir été ravi au ciel, et que la tradition juive regardait comme un prophète, révélateur de la cosmologie. Il est même permis, sans y attacher plus d'importance qu'il ne convient, de remarquer l'assonance qui existe entre le nom biblique et la finale du nom sumérien. A propos des rois d'Erek Meskingasher et Gilgamesh, dont l'un était fils du Soleil et l'autre fils d'une déesse, M. K. rappelle la légende biblique des héros issus de l'union des « fils de Dieu » avec les « filles de l'homme » (*Gen.*, VI, 1-4). On pourrait ajouter que Nemrod est encore assez clairement présenté dans la Bible comme un de ces héros (cf. *Gen.*, X, 8-9; VI, 4).

La version sumérienne du déluge, apparemment plus ancienne que les textes babyloniens déjà connus, qui s'est trouvée parmi les documents de Nippur, fournit des éléments nouveaux pour la comparaison avec les récits bibliques. M. K. la discute dans sa seconde conférence. Ce qui caractérise le nouveau texte, indépendamment des particularités qu'il présente dans le récit même du déluge, est que celui-ci n'y paraît point isolé mais comme introduit par un récit sommaire de la création du monde et de la fondation de villes antédiluviennes. Le texte est malheureusement fragmentaire, et si les lacunes peuvent donner lieu à d'ingénieuses hypothèses, elles ne sont pas comblées pour autant. Les hommes ont été créés pour le service des dieux; Anu, Enlil, Enki et la déesse Ninkharsagga ont créé l'humanité, puis les plantes(?) et les animaux. C'est l'ordre que suit pour la création des êtres terrestres le récit iahviste de la Genèse. Mais il y a un mot douteux (*niggilma*), qui, d'après M. K., ne signifierait pas les plantes en général, mais une plante magique. M. K. s'abstient toutefois de marquer une référence à l'arbre de vie, et l'on ne peut qu'approuver cette réserve, bien que plus loin l'objet désigné par ce mot douteux soit qualifié « conservateur de la race humaine ». Entre la création et le déluge, fondation de cinq villes dont la première est Eridu, la dernière Shuruppak, mentionnée aussi dans le poème de Gilgamesh, et comme patrie d'Uta-napishtim, le héros du déluge. On ne saurait dire si cette ville était, dans la légende sumérienne, la patrie du même héros, dénommé là Ziusudu. Les noms, sumérien et babylonien, du personnage se correspondent. Le héros sumérien du déluge est roi et prêtre, qualités qui ne lui sont point données dans le récit babylonien ni dans le

récit biblique, mais on sait que Bérose fait de lui le dixième roi antédiluvien. L'assiduité de Ziusudu à ses fonctions religieuses se trouve faire pendant à la piété du juste Noé dans le récit biblique. Ziusudu est averti, à ce qu'il semble, dans un songe, et par le dieu Enki, du déluge qui va venir. Le déluge arrive dans une terrible tempête qui dure sept jours et sept nuits, après quoi le soleil se montre : dans le récit babylonien, la tempête dure six jours et six nuits, et l'accalmie se produit le septième jour ; dans la Bible, la version iahviste fait durer la pluie quarante jours, et la version sacerdotale cent cinquante. Ziusudu ouvre la lucarne du grand bateau, la lumière du dieu Soleil y pénètre, et Ziusudu offre un sacrifice au dieu Soleil. Le récit babylonien conduit le bateau sur le mont Nisir, signale l'envoi de trois oiseaux et un sacrifice offert à tous les dieux sur la montagne. Dans la Genèse, le récit iahviste mentionne l'envoi de deux oiseaux, mais en trois fois, à sept jours d'intervalle, et le sacrifice offert à Iahvé par Noé sorti de l'arche ; le récit sacerdotal conduit l'arche au mont Ararat et fait sortir Noé de l'arche un an après qu'il y était entré. Les lacunes du texte sumérien rendent obscure la conclusion : une divinité prescrit de conjurer Anu et Enlil par le ciel et par la terre, en vue d'assurer la croissance du *niggilma*. Ziusudu s'incline devant les dieux Anu et Enlil ; on le fait dieu en lui donnant l'immortalité, et on le transporte en un lieu convenable à sa nouvelle condition. Ainsi est-il fait pour Uta-napishtim et sa femme dans le récit babylonien ; mais le texte sumérien ne parle que de Ziusudu. La recette de conjuration paraît donnée en vue de l'avenir, afin d'apaiser les dieux qui ont assumé la responsabilité du déluge et qui sont capables de le recommencer. C'est un point de vue plus primitif que celui du récit babylonien et des récits bibliques, qui s'accordent pour garantir équivalemment que le déluge ne reviendra pas. On n'est pas étonné de trouver dans la Bible, au lieu d'une apothéose, la bénédiction de Noé et de sa famille. Nonobstant les lacunes du texte sumérien, et bien que la légende du déluge semble y avoir été plutôt résumée qu'intégralement transcrite, il ne paraît pas douteux que la légende sumérienne représente le type d'où procèdent les récits plus récents de la tradition babylonienne et de la Genèse ; et comme Bérose et la Bible s'accordent sur certains points qui ne se retrouvent pas dans le poème de Gilgamesh, il en faut conclure que la tradition sumérienne n'a pas laissé de se perpétuer à côté de la forme babylonienne que représente le poème.

M. K. estime avec beaucoup de vraisemblance que la légende sumérienne se présente comme encadrée dans une incantation et comme en faisant partie. La légende faisait partie d'un rituel. Cette circonstance pourrait être à considérer pour expliquer l'origine du mythe. D'aucuns ont pensé à un mythe solaire. A meilleur titre M. K. et d'autres cherchent sur la terre la clef de notre légende ; le point de départ serait un cas notable d'inondation de la vallée de l'Euphrate

dans les temps anciens. Mais de ces cas, qui durent être nombreux, le mythe est plutôt typique, et deux traits s'y rencontrent qui ne peuvent être négligés dans l'explication : le récit ne concerne pas un simple débordement de fleuve mais une inondation résultant de pluies surabondantes ; de plus, il est coordonné à une conjuration du fléau. Il en faut conclure tout simplement que nous sommes en présence d'un mythe originairement rituel, partie intégrante d'une liturgie instituée pour régler le régime des eaux. L'auteur, mythique aussi, cela va de soi, de ladite liturgie, est le rescapé du déluge, le divin Ziusudu. Il n'est que de pratiquer la même conjuration, le même sacrifice, en racontant son histoire, pour prévenir le fléau. On ne doit pas être surpris de trouver un mythe de déluge en rapport avec le rituel par lequel on se flatte d'empêcher le déluge.

La troisième conférence a pour objet la création et le mythe du dragon, puis la question générale du rapport entre la tradition israélite et la tradition suméro-babylonienne. La comparaison avec la mythologie égyptienne sur le premier point aboutit à une conclusion négative. La tradition suméro-babylonienne elle-même offre des variantes, et le rôle de Marduk dans le poème babylonien de la création est en rapport avec l'hégémonie de Babylone et la prépondérance qui en est résultée pour son dieu. M. K. discute les différents textes connus et conclut à une combinaison de mythes dans le poème babylonien : les principaux mythes ainsi combinés seraient d'origine sumérienne. On l'a contesté pour la lutte contre le monstre Tiamat, que le poème introduit dans la cosmogonie, et si les arguments de M. K. établissent que les sumériens connaissaient le mythe du dragon, il semble qu'on doive admettre une large part d'adaptation originale dans le mythe babylonien. D'après M. K., ce mythe serait originairement en rapport avec la crue des fleuves, et subséquemment avec la conquête politique, interprétée comme organisation du chaos. Nonobstant l'appel au code civilisateur de Hammurabi, ce dernier point mérite autant de réserves que l'idée tout abstraite et presque théologique, émise par d'autres, du triomphe d'une force divine intelligente sur une force naturelle désordonnée : Tiamat ne personnifie point les cités conquises par Babylone, et si elle est une puissance de désordre, elle n'est aucunement conçue comme une force brutale et inintelligente. Le mythe est fondé sur cette idée, que la terre est sortie de l'eau par la puissance d'un dieu de lumière et d'ordre ; ce dieu est Marduk, on le dit commissionné par d'autres, parce qu'il a, comme dieu de Babylone, usurpé la place que d'autres divinités avaient occupée d'abord dans la légende cosmogonique ; cette légende est le mythe rituel du nouvel an, et elle est en rapport avec la grande fête de Marduk au commencement de l'année ; Marduk y fixait les sorts de l'année commençante ; ainsi avait-il fait au commencement des temps, arrangeant l'ordre de l'univers. Le dieu d'Israël en a fait autant. Cependant

la Genèse, d'accord en ce point avec les anciens textes sumériens, ne parle pas de lutte à propos de la création, quoique la création du firmament au-dessus de la terre soit en rapport avec le partage de Tiamat en ses deux moitiés dans le poème babylonien; et l'idée de la lutte contre le monstre des eaux se rencontre ailleurs dans la Bible. L'influence des mythes babyloniens sur l'imagerie d'Ezéchiel n'est pas douteuse. Mais l'influence de la tradition suméro-babylonienne sur la tradition israélite n'a pas commencé au temps de l'exil. Avec raison M. K. s'abstient de fonder aucune hypothèse sur la légende biblique d'Abraham; la correspondance qui existe entre certaines parties de la législation mosaïque et le code de Hammurabi ne lui paraît pas non plus prouver que la Loi dépende du code babylonien; il n'en est pas moins vrai que les israélites en Canaan furent atteints par l'influence babylonienne qui s'était longuement exercée sur ce pays; et plus tard, dans les derniers temps de la monarchie, l'influence assyrienne s'exerça directement; ce que l'exil put apprendre aux captifs de Babylone n'était pas entièrement nouveau pour eux.

Alfred Loisy.

Charles Favez, **L. Annaei Senecae Dialogorum liber XII. Ad Helviam matrem de Consolatione**, texte latin publié avec une introduction et un commentaire explicatif. Lausanne et Paris, Payot et Cie, 1918, in-8°, pp. LXIX-109.

M. Ch. Favez nous apporte une contribution fort opportune à la collection française des textes classiques latins. En attendant l'exécution des projets nés de la guerre, on appréciera cette édition de la *Consolation à Helvie*, présentée par son auteur sous un aspect nettement exégétique. Sans négliger les récents travaux de J. D. Duff (Cambridge, 1915), M. F. s'applique à situer l'ouvrage, aussi bien par rapport au moment, au milieu, à l'activité antérieure de l'exilé, que dans la série des « Consolations » antiques, dans ce que Brunetière aurait appelé l'évolution du genre Consolation. L'introduction nous offre donc, à côté des détails biographiques nécessaires, une étude précise, sinon toujours bien neuve, sur les caractères du genre, sur l'esprit et la composition du traité de Sénèque, enfin, en ce qui touche la forme, des pages remarquablement justes sur l'influence de la déclamation.

Le texte, en principe, est celui de Gertz (Copenhague, 1886); l'orthographe, conformément à la tradition carolingienne, ne connaît ni *j*, ni *v* ou *U*; l'œuvre date cependant d'une époque où le besoin de signes nouveaux pour la discrimination de *v* consonne et de *u* voyelle se faisait vivement sentir; Quintilien, notamment, l'affirme et approuve sur ce point l'initiative de Cláude; pourquoi dès lors ne pas maintenir cette distinction, à la fois si logique, si commode, si conforme à nos habitudes et à ce que nous savons de la phonétique ancienne?

Mais c'est le commentaire qui doit surtout retenir notre attention. Or, il est aussi judicieux qu'il est bien disposé, en ce sens qu'il est facile à suivre et que seules sont relevées les particularités vraiment intéressantes. Parfois, la rédaction en eût été plus claire, si l'éditeur les eût présentées comme des rappels, des renvois à un manuel autorisé, au lieu d'exposer *in extenso* des règles de syntaxe ou des biographies de personnages. Ainsi, p. 56, à propos du verbal en *-urus*; p. 90, à propos des formes temporelles marquant l'effort; il y a excès de développement dans les explications relatives au mot *ambitiosus* (p. 101 et 104), à la *salutatio* (p. 100), au prestige de Caton d'Utique (p. 45), que Sénèque avec raison se contentait de nommer. Deux lignes pouvaient suffire, ici et ailleurs.

L'auteur a sans doute obéi à un excès de conscience et, quoique ses éclaircissements en souffrent ça et là, il faut le louer d'avoir accumulé dans ces notes tant d'informations précieuses, souvent indispensables, qu'il s'agisse de grammaire, de littérature, de chronologie, de philosophie surtout. Ce dernier point était capital : outre que nous sommes en présence d'un livre stoïcien, les menus détails de l'histoire des sectes anciennes nous sont assurément moins familiers que tout le reste, et il importait de mettre en pleine lumière les sources plus ou moins secrètes auxquelles notre consolateur avait puisé. Le répertoire établi par M. F. ne pourrait-il être complété, pour le lieu commun de la fin, par une mention de Virgile (*G.* II, 475 sqq.)? Sénèque le cite souvent et s'inspire de lui plus souvent encore. Louons aussi M. F. de s'être borné aux traductions nécessaires : celles, par exemple, de mots usuels pris dans un sens technique, sur lesquels un lecteur mal averti risquerait si souvent de se tromper.

Les fautes d'impression, insignifiantes en somme, ont été corrigées dans une page d'errata, — dont la dernière ligne appellerait elle-même une correction. P. III, n. 8, le renvoi à Tacite (*Ann.* II 85) ne proviendrait-il pas d'un lapsus? D'autre part, *nec* (X 3) ne pourrait-il s'interpréter autrement que par *ne... quidem*? Simples détails : cette édition, vraiment explicative, sera la bienvenue ; il était bon qu'après les travaux de Juste-Lipse, de Ruhkopf, de Duff, et les fines analyses de C. Martha, Sénèque trouvât chez nous un éditeur et un commentateur autorisé. Mais cette exégèse serait heureusement complétée par celle des deux autres « Consolations » du même auteur; ainsi serait constitué une sorte de *Corpus*, singulièrement démonstratif, auquel la partie la plus originale de l'Introduction de M. F. pourrait servir de préface.

S. Chabert.

B. Berenson. **Essays in the study of Sienese painting**. New-York, Sherman, 1918; in-8, XIII-112 p. avec 60 planches.

On trouvera réunis, dans ce volume, une série d'articles sur des

peintures siennoises conservées dans des collections américaines, éclairées par des comparaisons très instructives avec des œuvres des mêmes maîtres existant ailleurs. — I. *Nativité* d'Ugolino Lorenzetti (Fogg Museum, à Cambridge, Mass.) Étonnant petit tableau (1340). La Vierge, assise près du berceau de l'Enfant, ne le regarde pas, mais se tourne vers des bergers venant de droite. Ce motif est unique; M. B. se demande s'il n'a pas été inspiré à l'auteur par la représentation récente de quelque Noël. Le nom d'*Ugolino Lorenzetti* est une invention de M. B., pour désigner un maître inconnu qui fut probablement élève d'Ugolino et influencé par les Lorenzetti; le même peintre serait aussi l'auteur d'une *Crucifixion* du Louvre (n. 1665). — II. Deux tableaux de Lippo Vanni (Pinacothèque du Vatican et collection Walters à Baltimore). M. Mason Perkins a récemment revendiqué pour ce maître, avec l'approbation de M. B., une *Vierge* exilée au Musée du Mans par les gens, aussi ignares que paresseux, qui ont dispersé aux quatre vents le Musée Campana. — III. Cola di Petruccioli. Deux tableaux signés de ce médiocre artiste d'Orvieto, l'un à Spello (daté 1385), l'autre à Orvieto même (1380) ont permis à M. B. de reconstituer son œuvre, dont la pièce la moins médiocre est une *Assomption* à Bettona. — IV. L'*Enlèvement d'Hélène*, par Girolamo da Cremona, *cassone* au Havre. C'est (M. B. ne l'a pas dit) le n° 234 du *Catalogue des tableaux da Musée Napoléon III* (1862), où il est ainsi désigné : « L'enlèvement d'une Vestale ». — V. Un plateau de mariage ferrarais au Musée de Boston. M. B. a parfaitement raison d'attribuer cette peinture (Salomon et la reine de Saba) à l'école de Cossa, et non, comment a fait M. O. Sirén, à l'Ombrien Boccati (autrefois à Paris dans la collection Chabrière-Arlès) [1]. Si cet article, déjà publié en français dans la *Gazette des Beaux-Arts*, est inséré dans un recueil concernant les peintres de Sienne, c'est que les Ferrarais Tura et Cossa paraissent avoir subi l'influence du Siennois Matteo di Giovanni, auquel M. B. avait autrefois attribué le plateau de Boston. Le même mémoire entre dans des détails nouveaux sur Boccati et sur Cossa. — VI. Guidoccio Cozzarelli et Matteo di Giovanni. Intéressante tentative pour distinguer l'œuvre du second, qui est le plus original des Siennois du xve siècle, de celle de son élève et imitateur. M. B. a le mérite d'être un des très rares connaisseurs qui, sans refuser son tribut sentimental aux maîtres de Sienne, a fait effort pour discerner leurs personnalités un peu fugitives et, au prix des comparaisons les plus étendues et les plus minutieuses, a réussi à en marquer les caractères. Morelli, Cavalcaselle et Venturi avaient laissé plus qu'à glaner dans ce domaine. Il peut ne pas être inutile de signaler l'attribution faite à Cozzarelli, par M. B., de deux panneaux du Musée de Cluny (le retour d'Ulysse); l'auteur omet de dire qu'il s'agit du n° 235 du *Musée Napoléon III* (Cluny, n. 1705-6).

1. M. B. écrit à tort *Chambrière*.

Après plus de trente ans d'études continues sur l'art de la Renaissance italienne, M. B. est aujourd'ui en pleine possession de ses moyens. Les découvertes qu'il nous communique dans ses courts ouvrages ne sont, si l'on peut dire, que les arrérages d'un capital immense de connaissances personnelles. Capital d'ailleurs intransmissible, car, alors même que l'incomparable collection de photographies réunies par M. B. devrait être un jour dans le domaine public, qui pourra se flatter d'avoir une mémoire assez vaste, un diagnostic visuel assez aiguisé pour l'utiliser comme il le fait ? Aussi devons-nous souhaiter qu'il nous livre le plus et le plus tôt possible les revenus de son savoir accumulé, qui constituent des enrichissements durables pour la science. Qu'importe, en présence de tels services rendus aux études d'art, ce qu'il peut y avoir d'agaçant dans la manière de l'auteur, soit qu'il développe trop longuement des vérités évidentes, soit qu'il exprime un peu indiscrètement ce qu'il pense d'autrui et de lui-même? On ferait œuvre d'ingrat à critiquer la parure d'un portefeuille aussi bien garni.

S. Reinach.

René Lote, **Les intellectuels dans la société française de l'ancien régime à la démocratie.** Paris, Alcan, 1918. In-18, 3 fr. 50, pp. vi et 215.

Parmi les hommes d'étude et de réflexion qui avaient porté leur attention du côté de l'Allemagne avant la guerre, que l'agression teutonne n'a pas pris à l'improviste et qui se trouvent bien préparés de la sorte à dégager les conséquences théoriques de la crise matérielle et morale dont le monde vient d'être secoué, il faut compter M. René Lote. Ce jeune universitaire scruta de façon fort pénétrante à la veille du cataclysme, *les origines mystiques de la science allemande* et de cette « conception germanique du monde » qui tenait tant de place dans la littérature philosophique d'Outre-Rhin. Il vient de nous donner, dans un mince volume, qui se révèle singulièrement riche de substance à la lecture, une philosophie de l'histoire littéraire française au cours des trois derniers siècles. Le titre choisi par lui ne dit même pas assez l'effort de synthèse que représente son livre dont l'objet est de faire mieux comprendre l'idéal classique en montrant comment cet idéal est né, s'est épanoui, puis s'est altéré par suite de certaines outrances dont peut-être il portait en lui le germe.

Au xviie siècle, une véritable discipline consciente, voulue, raisonnable — ou tout au moins le souci de créer une telle discipline, — se manifeste dans les œuvres littéraires, l'éducation, la vie mondaine, l'activité organisatrice des hommes d'État. Il se fait chez nous un considérable effort pour l'éducation de soi-même, le Français se considérant comme le type d'une humanité supérieure qui doit être entretenue, perfectionnée par les bons usages à force d'expérience et de

réflexion. Seule parmi les nations modernes, écrit M. Lote, l'Allemagne a tenté depuis deux siècles un pareil effort dans l'œuvre patiente de ses philosophes et de ses savants ; elle a recommencé contre nous notre ancienne tentative, avec un développement pratique, une ampleur de moyens toute moderne. Par bonheur, ce fut avec infiniment moins de finesse et de pénétration psychologique, — qu'on se rappelle plutôt sur ce point les commentaires de Frédéric Nietzsche —; avec plus de documents et de savoir accumulé, mais avec moins d'expérience vraie de l'esprit humain. L'homme supérieur, on n'en saurait douter, — quels qu'aient pu s'étaler aux yeux, pendant un demi-siècle, les succès matériels d'une Allemagne aussi renseignée qu'outillée — l'homme supérieur n'est pas le « surhomme » outrecuidant du Germanisme, mais plutôt « l'honnête homme » conforme à l'idéal de notre grand siècle

La raison classique fut chez nous l'œuvre d'une époque d'énergie, à l'intérieur comme à l'extérieur, d'une ère d'autorité dans la bonne administration de la chose publique : cette impression de rigueur utile, de santé morale jusque dans l'arbitraire, de bon sens pratique sous l'*a priori* des règles et l'abstraction des formules, elle se dégage de la politique d'un Richelieu comme des chefs-d'œuvre d'un Corneille ou d'un La Rochefoucauld. Cette politique, aussi bien que ces chefs-d'œuvre sont les produits d'une haute tenue intellectuelle et morale, capable d'organiser une vie sociale à la fois digne et courtoise, propre à inspirer de belles actions. Tels sont apparus nos classiques à l'Europe entière : non comme des tyrans qui brutalisent, mais comme des maîtres qu'on choisit volontiers de suivre.

Ensuite, ce fut l'entrée en scène du dix-huitième siècle qui se prétend l'apôtre de la raison. Seulement, ce qu'on appelle « raison » dans le milieu encyclopédique, surtout après l'apothéose de Rousseau, n'est trop souvent qu'idéologie indiscrète ou mysticisme masqué; la sensibilité, indulgente à ses impulsions d'ordre divers, se persuade que tout en elle est vertu dès qu'on cesse de la contraindre par des préceptes ou par des lois. Déjà Vauvenargues nous informe qu'il a pris « la sévérité en horreur » et qu'il préfère l'esprit, fût-il corrompu, au mérite dur et rigide. Que sera-ce après la prédication de Jean-Jacques, le cœur sensible par excellence qui, avec bien moins de délicatesse, sacrifiera les vertus « factices » des stoïciens à une soi-disant vertu « naturelle » qui lui laisse le droit de tout faire. C'est alors que, profitant du relâchement simultané de la raison et de la puissance guerrière en France, l'Allemagne s'affranchit de notre hégémonie. Lessing, notre élève infidèle et jaloux, Klopstock, le barde germain, commencent à insulter notre esprit, nos mœurs, notre société décadente et corrompue. Le génie allemand est invité, avec une outrecuidance grossière, à se passer de nos leçons : il s'empresse de suivre le conseil : un mystique orgueil qui médite d'impo-

ser son joug à l'Histoire et à la Science afin de « régénérer » l'humanité déchue, s'exprime dans la philosophie romantique d'Outre-Rhin avec une volonté tenace et se prétend apte aux réalisations laborieuses. Et les appétits de race qui se dissimulent sous ce rousseauisme rajeuni par l'érudition ne sont pas suffisamment aperçus des romantiques français qui s'empressent de faire le jeu de l'adversaire. Longtemps on ne discernera chez nous dans l'âme allemande qu'un idéalisme transcendant, ami des plus sentimentales rêveries, un mystérieux domaine de fantaisie poétique, quelque chose comme la patrie de « nos habitants », ces fantômes qui peuplaient le songe éveillé de Jean-Jacques, et dont les disciples du Promeneur solitaire conservent tous plus ou moins l'obsession.

On sait que, parallèlement à son action esthétique, le mysticisme de Rousseau exerça constamment une influence morale et sociale, dont procèdent et le socialisme romantique qui nous enveloppe, et cette nuance moins marquée de l'utopie contemporaine qu'on peut appeler le romantisme social, la tendance à substituer partout, dans les codes aussi bien que dans les mœurs, l'inspiration affective à la prescription rationnelle. M. Lote a des pages excellentes sur cet autre obscurcissement de l'idéal classique. Il conclut que Savoir afin de Prévoir est la formule de tout effort intellectuel fécond ; que l'expérience souveraine, avec les conseils qu'on en déduit par le raisonnement, doit être la règle de toute innovation viable en matière de discipline sociale.

Ernest Seillière.

Emile Ripert, I, **La versification de Frédéric Mistral**, in-8°, 162 pages ; Paris, Champion ; Aix-en-Provence, Dragon ; 1918 ; 6 fr.

— II, **La Renaissance provençale** (1800-1860), in-8°, 554 pages ; ibid. 1918 ; 15 fr.

Le félibrige a enfin un historien digne de lui, je veux dire un lettré, un poète, un homme de goût, qui a des idées générales, qui sait les présenter et les exposer avec méthode, patience et clarté, dans leur ensemble ; à qui le détail probant n'échappe pas, puisque mieux que personne, à présent, il connaît ce dont il parle, en professeur, en érudit. M. Émile Ripert qui a obtenu, en 1912, le prix national de poésie avec son volume *la Terre des lauriers*, nous offre aujourd'hui deux belles études solides, complètes, définitives, *sur la versification de F. Mistral*, et sur la *Renaissance provençale*, autrement dit sur la poésie des félibres pendant les 60 premières années du XIXe siècle, qui feront le plaisir de tous les provençalisants, de Bayonne à Menton ; la première, est une étude de détail, fouillée et précise, sur un point particulier de l'art profond et majestueux du Maître de Maillane ; l'autre est une vue générale sur cette renaissance poétique du midi, qui commence vers 1800 et aboutit à *Mireille*, parue en 1859.

I. Quels moyens techniques Mistral a mis au service de son inspiration, en quoi consiste son art propre, avec sa forme et son mécanisme, voilà ce qui fait l'objet particulier de la première de ces études. Nous y voyons ce que Mistral s'est permis de liberté en ce qui concerne l'hiatus, la contraction, l'élision, les consonnes euphoniques ; — quelle était pour lui la valeur des syllabes, des rimes, et avec quelle maîtrise il a rimé ; — quel emploi il a fait de la prose rythmée, lui qui écrivait naturellement en vers, on s'en rend compte rien qu'à lire les préfaces qu'il faisait pour des poèmes de ses amis et de ses disciples ; — quelle est l'originalité de la strophe nouvelle de *Mireille*, sa souplesse et sa force, jamais égalées par aucun félibre ; — comment il n'a cessé, au cours de sa longue carrière poétique, d'assouplir le rythme de ses vers ; dans quelle mesure il a pratiqué l'enjambement et où il place harmonieusement les césures dans ses vers ; — comment les assonances et les allitérations servent à la musique de ses strophes ; — quels rythmes lyriques il a de préférence employés ; — pourquoi, en somme, il a écrit si peu de sonnets, alors que d'autres félibres, comme Prosper Estieu en ont tant écrit ; — quelle est enfin la profonde originalité du *Poème du Rhône*, que Mallarmé admirait surtout. La versification de Mistral se résume en deux mots : la règle jointe à l'harmonie ; ou encore l'accord de la loi et de la nature, de la volonté et de la spontanéité artistique. Mistral n'est pas un virtuose qui se plaît aux fantaisies d'un Banville ; il est resté sérieux dans la pratique de son art et il a su presque toujours endiguer, réprimer sa facilité à écrire en vers ; une seule fois, il a été au-dessous de lui-même, comme charmeur de l'oreille, dans la *reine Jeanne*, parce que là, il a voulu mouler son drame dans le moule que lui offrait la tragédie française, classique et traditionnelle. La technique de F. Mistral est « robuste et gracieuse tout ensemble ; comme des oliviers poussés en pleine terre, ses poèmes dressent des rameaux délicats sur le bois robuste des branches noueuses, rattachées au tronc solide ; ou mieux encore, on songe, en les examinant de près, en les palpant pour ainsi dire d'une main attentive, à ces meubles d'autrefois sculptés en plein chêne, où la solidité du bois accusait encore la finesse du travail ; l'artiste patient qui l'exécutait faisait sans hâte son œuvre dans une petite ville, avec la conscience qui récompense le bon ouvrier : mais il avait droit au titre de maître » (p. 160). Et cela est fort bien dit[1].

1. M. Ripert est obligé de dire que c'est un Allemand qui a étudié le premier la technique de Mistral : Arthur Buchenau, dont la *dissertation inaugurale* parut en 1901, à Marburg. Et cela me fait penser que l'unique bonne étude d'ensemble qui existe sur Th. Aubanel est encore d'un Allemand ; on l'a d'ailleurs traduite en français ; — p. 11 note, en quoi *Nerto* est-il l'abrégé de *Nerto* ? ; — p, 14 : « le provençal.... langue pratiquée par des populations indolentes qui suivent la loi du moindre effort » ; je proteste ; le Provençal est paysan et marin, deux professions où les indolents ne pullulent pas ; pour expliquer les élisions et les con-

II. Si, comme il est permis de le supposer, M. Emile Ripert a été nommé, après la publication de ces deux études qui pourraient fort bien être deux thèses pour le doctorat, professeur de littérature provençale à la Faculté des Lettres d'Aix, ce sera pour le plus grand profit des lettres provençales et de ses étudiants actuels. Ceux-ci eo effet, plus et mieux que leurs devanciers, pourront entendre retentir la douce « lengo meïralo », que leur vieux maître, un érudit, surtout à l'aise avec les textes du moyen âge, ne consentait à leur parler qu'une fois dans l'année, le jour où l'*Armana prouvençau* leur arrivait, tout frais, d'Avignon. On aime à croire en effet que M. Ripert continuera, à Aix, les expériences tentées naguère, à Marseille, dans sa classe de rhétorique et dont il a si aimablement parlé, qu'il lira encore à ses nouveaux auditeurs des pages de Mistral, de Roumanille et d'Aubanel. On aime à croire, ce qui importe surtout, qu'il formera des élèves dignes de lui et qu'il saura les diriger dans leurs travaux [1].

M. Ripert a tout lu, textes et critique, textes surtout, et ils abondent ; il connaît tous les félibres, les grands et les petits (il m'en a révélé plus d'un), et chacun est apprécié à sa valeur, chacun est bien mis à sa place, chétif ou musclé comme Gelu. Des silhouettes apparaissent même comme ineffaçables désormais ; entre autres, celles de Raynouard, de qui date en France le réveil des études romanes ; de M. Morel ; de Victor Gelu, le réaliste inimitable ; de Crousillat et de Roumanille, les deux initiateurs ; d'Anselme Mathieu ; de Tavan, l'obscur félibre de l'*armado* ; de Th. Aubanel, le pur lyrique d'Avignon, qui étaient à Font-Ségugne le 21 mai 1854, auprès de Mistral, « pour concerter dans un banquet d'amis la restauration de la littérature provençale ».

Outre la maîtrise des portraits et la sûreté ordinaire des jugements portés sur les œuvres, ce qui plaît dans ce livre, c'est la netteté avec laquelle sont déterminés les divers courants qui ont abouti à Roumanille et à F. Mistral, puisque, aussi bien, ceux-ci ne pouvaient pas ne pas naître pour l'épanouissement naturel et parfait de leur temps, de leur civilisation. Ces trois courants, ou forces, on en discernerait difficilement un quatrième, sont : l'érudition mise au service du patriotisme local ; les érudits retrouvent dans les bibliothèques les « titres oubliés » de la vieille langue d'oc ; — les poètes-ouvriers qui furent si nombreux en Provence de 1820 à 1848 et que Lamartine, George Sand encouragèrent ; — la protestation du peuple du midi

sonnes euphoniques, il faudra donc trouver autre chose ; — p. 147, il faudrait lire : « on peut considérer comme des sonnets très réguliers *ceux du* type » etc... ; — et pourquoi n'en avoir pas transcrit au moins un, de ces rares sonnets du Maître ? faites donc voir ce dont vous parlez.

1. Ne pourrait-on tenter par exemple une histoire de la *galéjado*, entreprendre une série de monographies sur les auteurs provençaux et languedociens, comparses comprls, envers qui on semble un peu dur, p. 462 ; ainsi, Denis Cassan n'a pas été un figurant inférieur et muet ; c'était un type original.

que l'on force à apprendre le français et qui, menacé de perdre sa langue maternelle, veut la parler de plus belle, de plus belle la fait chanter; car, à vrai dire, toujours « quelque poète çà et là chantait ». Et il se rencontre que par la suite, « le fleuve formé par ces trois rivières venues de points très différents s'appelle le Félibrige » (p. 15).

Ce qui plaira enfin dans ce livre, c'est le ton même dans lequel il est écrit, qui est celui de la bonne critique, objective et avertie; point d'hyperbole, mais au contraire de la mesure, du tact, comme il convient à un méridional qui prétend louer des Provençaux; qui ne veut pas gonfler le mérite de ses compatriotes, quand mérite il y a, par des épithètes qui font naître le sourire. Tous les félibres ne sont pas des génies, tant s'en faut; beaucoup n'ont été que des médiocres et des ratés, sans courage et sans talent [1]; comme Boileau qui appelait un chat, un chat, M. Ripert sait dire la vérité au sujet des mauvais poètes, des rimailleurs qui ont encombré la voie triomphale, mais qui pourtant, malgré leur nullité, n'ont pas toujours été d'un exemple absolument inutile.

Le livre n'a pas de bibliographie; la raison donnée est qu'elle se trouve déjà constituée et utilisée dans les *catalogues* de M. Edmond Lefèvre; cette raison ne paraît pas des meilleures, surtout aux yeux de quelqu'un qui n'a pas ces fameux catalogues sous la main. Ce qui manque tout à fait à ce gros livre de plus de 500 pages, c'est une table onomastique; néanmoins, le lecteur attentif dès sa première lecture pourra toujours s'y retrouver.

Voilà maintenant les Félibres en possession d'une bonne histoire de leur littérature rénovée; les tentatives antérieures de systématisation n'avaient pas réussi; elles étaient confuses, décousues, sans méthode, sans vues d'ensemble, mal écrites; leurs auteurs ne manquaient que d'esprit critique ou de culture. Quel usage vont-ils en faire? quelles leçons vont-ils y puiser? Je voudrais, pour ma part, que les jeunes, ou ceux qui en sont encore à chercher leur voie, lisent de près, au lieu de les feuilleter d'un doigt impatient ou distrait, les pages consacrées aux plus obscurs de leurs aînés; ils s'en réjouiront peut-être en pensant à eux-mêmes; peut-être aussi y puiseront-ils une leçon de modestie, une invite indirecte au silence. Et cela vaudrait mieux [2].

Félix Bertrand.

A. Gérard. **Ma Mission en Chine (1893-1897)**. Avec un portrait et quatre cartes. Paris, Plon-Nourrit, 1918; in-8°, LI-347 p.

La guerre du Japon contre la Chine pour l'autonomie de la Corée

1. A ce propos, il me semble que les sept pages consacrées à Charles Poncy (205-213) sont à condenser.

2. M. Ripert a bien raison de réserver la question délicate de l'immortalité du provençal; ce qui est sûr, c'est qu'il survivra au moins dans l'œuvre de Mistral.

(1894-5) obligea la Chine vaincue à s'appuyer sur la Russie et sur la France; ces Puissances obtinrent le prix de leur concours en se faisant ouvrir les portes de l'Empire. A cette nouvelle phase des destinées de la Chine présida un homme d'État « vraiment génial », Li Hong-Tchang, dont le portrait figure en tête de l'intéressante relation de M. G. Ambassadeur de France à Pékin de 1893 à 1897, M. G. a vu de près les événements qui ont préparé la « curée européenne », vers les ports chinois et rendu inévitable la réaction xénophobe des Boxers (1900) qui précipita la ruine des Mandchous. Un épilogue raconte les événements survenus de 1897 à 1917. Nous avons ainsi, soit en détail, soit en résumé, vingt-quatre ans d'histoire chinoise, exposée par un observateur très bien placé ; malgré quelque prolixité diplomatique, c'est une lecture instructive et même attachante, où bien des figures, comme celles du prince Kong, du baron Hayashi, du prince Ouchtomski, de l'impératrice Tseu-hi, se détachent nettement et prennent du relief.

Grâce à l'intervention de la France et de la Russie qui, appuyées par l'Allemagne, obtinrent de notables adoucissements au traité de Simonosaki (1895), la situation de la France à Pékin permit à M. G. d'achever le règlement des questions en suspens touchant la détermination de la frontière indo-chinoise et les relations commerciales entre les deux pays (juin 1895); ainsi fut complétée l'œuvre commencée en 1885 par le traité de Tien-Tsin. Le mois d'après, malgré les manœuvres hostiles de l'Angleterre et de l'Allemagne, un emprunt chinois, avec garantie russe, était souscrit douze fois à Pétersbourg et à Paris. Le correspondant du *Times* remarquait, à cette époque, l'incontestable ascendant de l'influence franco-russe à Pékin. M. G. eut alors le mérite d'obtenir pour la France la première concession de chemin de fer en Chine (Dong-dang à Long-Tchéou); la Russie vint ensuite, avec son projet beaucoup plus vaste du passage du Transsibérien par la Mandchourie. L'Allemagne ne voulut pas rester en arrière. A défaut d'un territoire, qu'elle se réservait de réclamer à la première occasion, elle reçut des quartiers séparés à Tien-Tsin et à Hankéou, avec la promesse de participer au prochain emprunt, des commandes d'armes et de navires. Lorsque Li Hong-Tchang, au cours de son ambassade en Europe, s'arrêta à Berlin, Guillaume II lui déclara nettement qu'il voulait obtenir une station navale sur les côtes de Chine. Le baron de Heyking, ministre d'Allemagne, fit, à cet effet, une première démarche auprès du Tsong-li ya-men (janvier 1897). Le gouvernement chinois répondit que, s'il accédait à ce desir, d'autres Puissances élèveraient des prétentions analogues. Irritée d'un refus pourtant très légitime, l'Allemagne tira prétexte du massacre de deux de ses missionnaires pour occuper en pleine paix, le 14 novembre 1897, la baie et le territoire de Kiao-tchéou. Ce brigandage provoqua en Chine une émotion durable ; c'était donc à tort qu'elle

avait cru, deux ans plus tôt, à l'appui de trois grandes Puissances européennes, qui se portaient garantes de son intégrité! M. G. dit avec raison que Guillaume II, en s'installant à Kiao-tchéou, ouvrait au tsar le chemin de Port-Arthur. De cette déviation imprimée à la politique russe, jusque-là fort sage, par l'annexionisme allemand, naquirent l'alliance anglo-japonaise de 1902 et la guerre russo-japonaise de 1904-5, guerre malheureuse où l'esprit de *défaitisme* fit son apparition dans la société russe, projetant une ombre menaçante sur l'avenir de l'aristocratie.

Un des chapitres les plus intéressants de ce livre est celui qui concerne les réformes intérieures de la Chine (1895-1897), sous l'influence prépondérante de Tchang-tche-tong, vice-roi des deux Hou, qui prêchait aux Célestes l'acquisition de la science européenne, la « science du dehors, répondant aux nécessités de la vie extérieure ». L'empereur Kouang-sin donna son adhésion au plan de réformes et en prescrivit l'application dans tout l'Empire. On fonda à Pékin les *Nouvelles publiques de tous pays*, des écoles de langues étrangères; des étudiants chinois furent envoyés en Europe, les missionnaires promirent ou apportèrent leur concours. La Chine se décidait à construire des chemins de fer, à exploiter des mines, à se procurer des capitaux en Europe et à établir un budget. Au milieu de ce développement pacifique survint, par la faute de l'Allemagne, la « curée des ports », désaveu formel de la politique de 1895 (mars-avril 1898). Ici se place un des épisodes les plus curieux de l'histoire chinoise, la période du 10 juin au 15 septembre 1918, qu'on peut appeler, avec M. G., le règne des Cent Jours. Libéré pour un temps de la domination de l'impératrice douairière, l'empereur tenta sincèrement de secouer la torpeur de l'Empire, de le transformer à coups de décrets. Mais quand le fourbe Yuan che K'ai, grand-juge au Tche-li, reçut l'ordre de confiner l'impératrice dans le Palais d'Été, il hésita et avertit sous mains la vieille dame; celle-ci, prenant les devants, fit arrêter et séquestrer son fils, occupa le pouvoir et détruisit, par une série nouvelle de décrets, toute l'œuvre réformatrice de son fils. La réaction mandchoue lia partie avec la secte révolutionnaire des Boxers et déchaîna l'insurrection qui obligea une armée internationale à intervenir, pour sauver la vie des Européens menacés et venger ceux qui avaient été massacrés. L'occupation de Pékin par les Alliés, la fuite de la Cour à Si-ngan-fou, semblèrent sonner le glas de l'Empire. Ce furent encore la France et la Russie qui le sauvèrent du partage que l'Allemagne paraît avoir désiré. Pour faire contrepoids aux arrangements sino-russes, le Japon s'allia à l'Angleterre (janvier 1902). Le choc fatal entre le Japon et la Russie se produisit au début de 1904; la Chine, quoique neutre, fut le champ de bataille et aussi la victime de cette guerre, tous les avantages que la Russie s'était assurés par les traités de 1898 et de 1902 devant être, par le traité de Portsmouth, transférés au Japon.

Entre temps, l'impératrice-mère s'était ralliée discrètement à la politique des réformes; dans l'automne de 1905 parut un décret du souverain annonçant l'octroi d'une constitution. Cette promesse ne fut pas tenue. L'empereur et sa mère moururent en novembre 1908, à quelques heures d'intervalle. Aussitôt s'ouvrit une période d'agitation sourde qui se termina, le 10 octobre 1911, par une révolution singulière; la dynastie mandchoue décréta sa propre fin et la création d'une République chinoise, sous le gouvernement de l'astucieux Yuan che-K'ai.

C'était l'Empire sans l'empereur mandchou; la tête politique seule avait changé. M. G montre comment Yuan, par sa souplesse, ses ménagements hypocrites à l'égard des républicains du Sud, s'assura une forte autorité; puis, lorsqu'il se crut tout à fait le maître, écrasa le Sud (1913). Après avoir renvoyé le Parlement, il promulgua une constitution nouvelle qui faisait de lui le dictateur d'une République unitaire (mai 1914).

Dès le début de la grande guerre, les Japonais, alliés des Anglais, saisirent l'établissement allemand de Kiao-tchéou (11 novembre 1914), qu'ils promirent de rendre à la Chine; en revanche, ils mirent en avant des exigences nouvelles pour ouvrir la Chine tout entière à l'expansion de leurs intérêts. La Chine dut céder (8 mai 1915); c'était, avec l'assentiment de l'Europe, la revision, au profit du Japon, du traité de Simonosaki. De l'œuvre de 1895, il ne restait rien.

Le 5 juin 1916, Yuan, qui avait songé à se faire proclamer empereur, mourut subitement. Le nouveau président, Li, n'eut pas l'autorité de son prédécesseur. La rupture diplomatique de la Chine avec l'Allemagne (14 mars 1917) donna lieu à des agitations fomentées par les agents germaniques. Un général tenta de restaurer la dynastie mandchoue au profit d'un prince de onze ans (30 juin 1917); mais les républicains s'unirent contre le nouveau pouvoir et le renversèrent en quelques jours. Alors, le 14 août, la Chine déclara la guerre à l'Allemagne et devint ainsi l'alliée des États-Unis, du Japon et des grandes Puissances libérales de l'Europe. Cela fut sans influence sur la marche des événements militaires et ne suffit pas à rétablir la paix intérieure; mais c'était la fin définitive, irrévocable, de la vieille politique d'isolement et d'indifférence. Les délégués chinois, à la Conférence de la paix, demandent la revision du traité de 1915, imposé, en pleine guerre européenne, par le Japon. Il faut espérer qu'on les écoutera. Le monde civilisé doit comprendre le danger d'une Chine livrée au Japon comme l'Allemagne l'a été à la Prusse, disciplinée, militarisée peut-être et pouvant devenir, aux ordres d'un suzerain ambitieux, d'un Hohenzollern d'Extrême-Orient, le plus inépuisable réservoir de ressources et de soldats

S. Reinach.

Russian Realities and Problems. Edited by J. D. Duff. Cambridge, University Press, 1917; in-8, vi-229 p.

Au mois d'août 1916, l'Université de Cambridge organisa une série de conférences sur la Russie et la Pologne. Des Russes célèbres dans la vie politique et dans la science, P. Milioukov, P. Struve, A. Lappo-Danilevsky, le Polonais Roman Dmowski et le meilleur connaisseur anglais des choses slaves, Harold Williams, entretinrent leurs auditeurs de la politique balkanique, de l'avenir économique de la Russie, du développement de la science dans ce pays, de l'ancienne et de la nouvelle Pologne, enfin des nationalités de l'Empire russe. Bien que cet Empire n'existe plus que sur nos atlas, les leçons professées à Cambridge n'ont rien perdu de leur intérêt. Personne ne croit que le bolchevisme soit destiné à un autre rôle que celui d'intermédiaire entre l'aristocratie et la démocratie; personne ne doute que les tronçons divisés du grand Empire slave ne soient destinés à se rejoindre, du moins sous une forme fédérative. Ce n'est pas la première fois que l'histoire de la Russie offre une de ces crises de désordre et d'anarchie où la civilisation menace de sombrer tout entière, mais d'où elle émerge. Un caractère commun des conférenciers de 1916 etait la confiance dans le grand rôle que les différentes nationalités de la Russie sont appelées à jouer dans l'avenir. « Ce sera, disait M. Harold Williams, comme un chœur de voix nombreuses, avec de divers et merveilleux instruments, chantant un hymne joyeux de conquête sur le mystère dont nous sommes tous entourés ». « Il existe dans la pensée russe, dit M. Lappo-Danilevsky, une divergence entre la pensée et la vie, divergence pernicieuse à l'une et à l'autre; cela ne sera plus quand le peuple russe sera devenu une nation, consciente d'elle-même, agissant par elle-même ». Ceux qui veulent croire en l'avenir économique de la Russie, quelle que soit sa détresse présente, trouveront mieux qu'un optimisme officiel dans les deux conférences très bien informées de M. P. Struve : « La Russie est un pays de forces et de possibilités immenses au point de vue agricole. Cette place occupée par l'agriculture dans la vie économique de la Russie assure en même temps son développement industriel. La Russie agricole est le marché sans cesse accru sur la base duquel se bâtit l'industrie russe. La démocratie paysanne de ce pays est encore dans les langes; son développement, dans une atmosphère d'indépendance économique et de liberté politique, signifiera la croissance de l'industrie dans tout l'Empire. Malgré les nombreux défauts qui sont inhérents à notre caractère, il n'y a en Russie aucun symptôme de dégénérescence ou de sénilité ». M. Struve a rappelé que, depuis vingt-cinq ans, il affirmait que le développement économique de la Russie était essentiellement semblable à celui des États-Unis. Les économistes américains se sont ralliés à cette manière de voir, que l'un d'eux a résumée dans cette image frappante : « La

Russie et l'Amérique sont les deux ailes du grand mouvement économique qui, parti de l'Europe occidentale il y a un peu plus d'un siècle, s'est répandu de là vers l'est et vers l'ouest. L'une et l'autre ont emprunté à ce centre le machinisme nouveau et l'ont adapté à leurs besoins similaires ». Parmi les collaborateurs de ce volume, un seul, M. Harold Williams, a paru prévoir, dès 1916, les grandes secousses qui allaient ébranler la Russie; mais il l'a fait en des termes qui montraient à la fois ses justes préoccupations et sa confiance : « Il y a de violents conflits entre les nationalités, et ces conflits sont souvent plus violents que ceux mêmes entre la Russie et l'une quelconque de ces nationalités. Il y a conflit, il y a mouvement, il y a progrès; il y a découragement, il y a espoir; il y a tragédie. Dans le vaste devenir qu'est la Russie, il semble que des forces cosmiques soient en travail, des forces démesurées pour le mal comme pour le bien, sur une échelle que nous ne pouvons même pas imaginer dans notre Empire plus paisible. Et dans cette lutte cosmique il y a tragédie, tragédie profonde, et je crois que la note tragique ne fera jamais entièrement défaut dans l'histoire russe, à cause de la grandeur même du pays et de la tâche immense qui lui incombe. Nous ne pouvons éliminer la tragédie ; mais en même temps, malgré les luttes et les souffrances, il y a de la joie en Russie, la joie de tous ces peuples si divers qui créent des types nouveaux d'existence, de nouvelles manifestations de la puissance de l'esprit humain qui apportera au monde la richesse, le pouvoir et le bonheur. A cause de cette grande joie, on peut supporter la douleur et la tragédie ».

Nous sommes en pleine tragédie; ayons confiance, avec M. H. Williams, dans un lendemain de paix et de joie.

S. Reinach.

Bertrand Bareilles, **Les Turcs**. *Ce que fut leur Empire. Leurs comédies politiques*. Préface de J. de Morgan. Paris, Perrin, 1917; in-8, xvi-313 p.

Ce qui intéresse l'auteur de ce livre n'est pas les *turqueries*, mais ce que mon spirituel ami Hamdi-bey appelait les *turquitudes*, faits et méfaits du gouvernement turc sous les divers déguisements dont il s'affuble et qui ne se dissimulent son fanatisme, sa corruption, son exclusivisme incurables qu'aux yeux des étrangers naïfs et des amateurs de pittoresque. M. B. a longuement résidé en Turquie; il a vu de près la Porte, le Sérail, Yildiz, les ministères, les konaks, les valis, les espions et les ministres. Quelques documents d'une réelle importance lui ont été communiqués, par exemple une relation du Congrès de Berlin par Carathéodory pacha, qui présente sous un jour nouveau le rôle de Bismarck en 1878, et les preuves que l'Autriche-Hongrie, à l'instigation de l'Allemagne, faisait sa cour à Abdul-Hamid en s'opposant aux projets de réformes appuyés par l'Angleterre, la France et la Russie. Les chapitres relatifs au règne du *Sultan*

rouge et à la révolution jeune-turque ont toute la valeur d'une déposition faite par un témoin parfaitement informé. On y voit grandir l'idée panislamiste, mise en avant par un Turc dès 1865, avec le principe, tacitement approuvé par l'Allemagne, que l'Empire doit régler seul ses affaires intérieures, opprimer et exterminer à sa guise les Infidèles. Non seulement la révolution de 1908 ne fut pas libérale, mais elle marqua un violent mouvement de recul dans le sens du despotisme asiatique et de l'intolérance. Ce n'était pas la première fois que la Turquie trompait ainsi l'Europe : les prétendues réformes de 1839 et de 1876 n'avaient pas été de moins sinistres comédies. En 1908, le résultat devait être plus grave, car le triomphe de Talaat, de Nazim, et d'Enver, des Turcs soi-disant positivistes et civilisés à l'occidentale, fut la préface et l'une des causes de la grande guerre. Dans cette guerre, on peut dire que l'intervention de la Turquie, outillée avec l'argent des emprunts français payé à Krupp, fut une véritable catastrophe pour l'Entente et la cause indirecte de la ruine de la Russie. La vieille ou jeune Turquie, elle aussi, y trouvera sa ruine si la diplomatie évite de se laisser tromper une fois de plus en prêtant l'oreille aux appels éloquents des amis des Turcs. L'histoire est là pour la mettre en garde contre la tentation de ménager le régime de Constantinople par respect pour les « bons Osmanlis ». On a dit que les Turcs étaient les meilleurs des gouvernés et les pires des gouvernants ; c'est ce qui explique la différence radicale d'opinion entre ceux qui ont étudié les uns plutôt que les autres. Mais, dans une Turquie indépendante, ce n'est jamais le bon Osmanli, fait pour obéir et d'ailleurs indifférent, qui gouvernera : ce sera la canaille famélique de Yildiz, plus ou moins habilement maquillée et travestie. Il faut, dans l'intérêt des Osmanlis, qui sont réellement de braves gens, leur donner un gouvernement exercé par des hommes qui n'aient pas reçu, comme un héritage inaliénable, la tradition de la violence et de la fraude. M. B. et M. J. de Morgan, qui a écrit la préface de ce livre avec l'autorité d'un connaisseur du monde islamique, ne veulent pas exterminer les Turcs ni les refouler sur les hauts plateaux de l'Asie, ce qui serait imiter les pires gouvernants de la Turquie depuis Mahomet II ; mais ils demandent qu'on mette un terme à la domination la plus sanguinaire et la plus inique qui ait jamais pesé sur les hommes. Là où M. de Morgan va trop loin, c'est quand il écrit (p. xv) : « Le Turc est un être qui jamais n'acceptera les lois de la civilisation. Gouverné par un régime européen, contraint au respect d'autrui, menacé par les sévérités de justes lois, il cachera dans les replis les plus profonds de son cœur ses haines, ses colères, ses appétits brutaux ; mais jamais il ne sera dans sa conscience un être civilisé ». Voilà une condamnation sommaire contre laquelle protesteront tout d'abord des milliers de prisonniers français et anglais qui, revenus de captivité, ont rendu hommage à la mansuétude, à la bonté même des

Turcs, contrastant avec la brutalité, la méchanceté germaniques. Le Turc, même très mal gouverné, a des qualités que pas un voyageur n'a méconnues; bien gouverné, par des gens qui l'estimeront et le protégeront contre l' « esprit de Croisade », il n'aura sans doute pas l'intelligence déliée d'un Arménien ou d'un Hellène, mais il sera, dans les campagnes et les villes, un élément de bien-être, de propreté physique et morale, le plus honnête et le plus paisible des agriculteurs ou des artisans [1].

S. Reinach.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 11 avril 1919.* — M. Omont communique une lettre de M. Giroux relative à l'interprétation du mot grec *miéreus* donnée par le R. P. Delehaye dans une note lue au cours de la précédente séance.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Bémont qui pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Maxime Collignon.

M. Thomas annonce que la commission du prix de La Grange a partagé ce prix de la manière suivante : 600 francs à M. C. Brunel, pour son édition de la *Vie de sainte Enimie* écrite en vers provençaux par Bertrand de Marseille; — 400 francs à Mme Nicod, pour son édition des *Jeux partis* d'Adam de la Halle.

M. Paul Foucart commence la lecture d'une étude sur le décret qui gratifia les combattants de Phylé d'une somme d'argent et d'une couronne de feuillage, et qui ordonna de graver une inscription en leur honneur. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

Le prince Michel Soutzo communique une étude sur les origines et les rapports de quelques poids assyro-chaldéens. — M. Dieulafoy présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 16 avril 1919.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. G. Glotz, qui pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Collignon.

M. Paul Foucart achève la lecture de son mémoire sur un décret athénien de l'année 401. Ce décret statuait sur les récompenses à décerner aux métèques et aux étrangers qui avaient concouru au renversement des Trente et à la restauration de la démocratie. On n'a pas retrouvé le monument dans son intégrité, mais seulement un fragment considérable, qui a été étudié à plusieurs reprises par les savants allemands. Prenant comme point de départ la publication la plus récente qui a paru dans l' « editio minor » du Corpus de Berlin, M. Foucart montre que les restitutions proposées ne sont pas satisfaisantes et que l'économie générale du décret a été méconnue. En réalité, les Athéniens établirent deux classes de récompenses et fixèrent avec précision les services qui donnaient droit à l'une ou à l'autre. Le droit de cité fut conféré à tous les métèques qui étaient descendus de Phylé avec la petite armée de Thrasybule ou qui l'avaient aidée à occuper le Pirée. La liste des nouveaux citoyens était gravée sur le revers du marbre. La seconde classe des bénéficiaires comprenait les métèques et les étrangers qui s'étaient enrôlés postérieurement et qui avaient pris part au combat de Munychie ou avaient fait toute la campagne contre les oligarques d'Athènes jusqu'à la victoire complète de l'armée du Pirée. En vertu d'une promesse formelle des généraux, qu'a rapportée Xénophon, tous reçurent le privilège de l'isotélie, qui les mettait sur le même pied que les citoyens pour les charges fiscales. En terminant, M. Foucart fait remarquer que le renversement des Trente ne rendit pas complètement à Athènes son ancienne indépendance. La ville avait recouvré son autonomie intérieure. Mais, à l'égard de Sparte, elle resta dans un état de vassalité humiliante; des témoignages, en partie nouveaux, ont montré avec quelle rigueur les Spartiates maintinrent, jusqu'à la guerre de Corinthe, les dures conditions imposées par la capitulation de 404. — MM. Maurice Croiset et Théodore Reinach présentent quelques observations.

Léon Dorez.

---

1. M. B. écrit *Basilleus* (p. 30, 34) et *Bassileus* (p. 61). L'ambassadeur allemand ne s'appelait pas *Vauguheim*, mais *Wangenheim* (p. 280). Çà et là, le style rapide laisse à désirer, mais il n'est jamais terne ni prétentieux.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — **15 mai** — **1919**

Bel, Les industries de la céramique de Fez (M. G. D.).
Sautel, Les antiquités de Vaison (S. Chabert).
Sartiaux, L'archéologie française en Asie-Mineure (P. Alfaric).
Libro de Apolonio, p. p. Marden (G. Cirot),
Bellessort, Le nouveau Japon ; L. Maury, Le nationalisme suédois et la guerre : Annuaire de la Fondation Carnegie, VII : Zoretti, Education, un essai d'organisation démocratique : La vie catholique dans la France contemporaine ; Goyau, Ce que le monde catholique doit à la France ; Mgr Gibier, Patrie (L. Roustan).
Susmel, Le droit italique de Fiume (F. Bertrand).
Académie des Inscriptions.

Alfred Bel, **Les industries de la céramique à Fez**, Alger (Carbonnel) et Paris (éd. Leroux), 1918, in-8°, 319 pp. avec 216 fig.

M. Alfred Bel a donné, en collaboration avec M. Ricard, un volume très neuf sur l'industrie de la laine à Tlemcen. Le présent ouvrage traite, avec la même précision et la même nouveauté, des industries céramiques à Fez. Origine des matériaux, composition de la pâte, technique de la fabrication des objets, vernissage, ornementation, aucune des questions que soulève la fabrication de la brique ordinaire, de la brique émaillée, de la faïence commune et des pièces plus délicates n'a été négligée par A. B. ; elles ont été toutes traitées avec la même compétence et le même souci du détail exact.

Il est difficile de parler ici de l'essentiel d'un tel livre : l'ignorance de la technique de l'industrie céramique m'interdit toute observation en cette matière. Je dirai seulement qu'un spécialiste a été frappé de l'exactitude des descriptions de A. B. et a manifesté le désir de collaborer au relèvement d'une industrie très intéressante, que la concurrence européenne menace de faire presque entièrement disparaître, après en avoir détourné même les derniers restes vers des emplois étrangers et malencontreux.

Mais l'ouvrage de A. B. est riche de renseignements historiques et linguistiques, qu'il importe de signaler. Les termes techniques employés pour préciser les diverses étapes de la fabrication, le nom des outils, des formes et des décors constituent la matière d'un lexique, d'autant plus précieux que chaque expression est accompagnée d'une explication très claire et précisée par une figure ; il eût été souhaitable

que ce lexique apparut, sous la forme d'un index à la fin du volume, analogue à celui qui accompagne le « travail de la laine à Tlemcen », et aussi qu'il fût complété par des notes linguistiques. — Des raisons pécuniaires n'ont malheureusement pas permis à l'auteur d'ajouter à son volume l'index désiré. Quant à l'étude linguistique, il l'a, avec raison, réservée pour un autre travail, et il a livré là les documents sans commentaire. Cette terminologie, mi-arabe, mi-berbère, est d'un grand intérêt : les remarques que j'y pourrais ajouter sont trop peu nouvelles pour que j'ose en encombrer ce compte rendu.

Sur une question, dont je ne saurais trop souvent redire l'importance, celle de l'organisation des corporations d'ouvriers, A. B. ne donne que peu de renseignements (p. 24), car l'industrie céramique en décadence n'est plus exercée à Fez que par un petit nombre d'artisans et d'artistes qui sont à peu près isolés.

La fabrication des carreaux émaillés (*zellij* plur. *zelâlij*) qui jouent un rôle si important dans l'ornementation des édifices de l'Orient, du Maghreb et de l'Espagne, où ils semblent inviter la lumière à combiner avec eux les harmonies les plus complexes et les plus vivantes, est soigneusement étudiée par A. B., non seulement dans sa technique, mais dans son histoire. Au texte du *Qirtōs*, dont il a fort heureusement rétabli la traduction, je me permets d'ajouter quelques lignes du *Masâlik al Abçâr* d'Ibn Fadhl Allah al 'Omari (vers 1329), dont le texte arabe n'est plus inédit depuis la publication du *çubh al a'chá* de Qalqachandi qui le reproduit.

« A Fez, les maisons [des grands] sont pavées de carreaux de faïence « *zullaij*, qui sont une sorte de brique [revêtue d'un enduit coloré], « semblable au *qachâni*, blancs, bruns, (noirs), bleus, jaunes, verts ou « composés de ces diverses couleurs, mais le bleu foncé est la cou- « leur dominante. Il y a des habitants qui l'emploient pour le revê- « tement des murs, et alors ces maisons sont parées de briques que « l'on nomme *al mazhari*[1] »

Il est intéressant de noter que ce texte compare tout naturellement les carreaux émaillés de Fez aux faïences persanes de Qâchân, qui étaient célèbres dans tout l'Orient[2]. La gamme des couleurs que le *masâlik* attribue aux *zelâlij* de Fez est celle que donne A. B. pour les briques actuelles (p. 128 s.) ; mais la phrase qui signale la prédominance du bleu foncé (*al azraq al kohli*) soulève une difficulté d'interprétation. Si on la comprend en ce sens que c'est la faïence de Qâchân où domine le bleu foncé, c'est simplement la constatation d'un fait bien connu. Mais si, comme le contexte semble l'indiquer, cette phrase signifie que le bleu foncé, c'est-à-dire, le bleu franc, est la couleur la plus fréquente des carreaux de faïence de Fez, elle semble

1. Qalqachandi (t. V. p. 156) reproduit librement le texte du *masâlik*, avec deux additions ajoutées entre crochets ; il omet la dernière phrase de la citation.

2. Barbier de Meynard, *Dictionnaire de la Perse*, p. 434 s.

être en contradiction avec la réalité ; suivant les observations de W. et G. Marçais et de A. Bel [1], les bleus sont rares dans la décoration des monuments mérinides du XIVe siècle, et cette couleur ne s'est vulgarisée que plus tard dans la décoration.

La dernière phrase du *masâlik* donne le seul exemple que je connaisse du mot *mazhari*, qui dans la terminologie actuelle des artisans de Fez désigne les carreaux de brique avant qu'ils ne reçoivent le revêtement d'émail. (A. Bel, p. 156).

Le terme est un peu étrange en ce sens, car il éveille l'idée d'un parterre de fleurs, donc celui, sinon de reproductions florales véritables, au moins de couleurs variées en imitant l'éclat. Les premiers *mazhari* furent sans doute émaillés et colorés.

Le décor des vases a suggéré à A. B. des remarques, dont la principale concerne la rareté du décor floral, la médiocrité de son expression et sa stylisation grossière. La rose, le jasmin, la marjolaine, la rose grimpante, le noyau d'olive sont les seuls noms qu'on retrouve comme un souvenir lointain des objets que prétendent reproduire les motifs décoratifs ainsi appelés. Ce trait, ajouté à la facilité d'adaptation aux formes européennes, que quelques artistes manifestent, est à retenir sans doute pour la compréhension de leur mentalité et pour leur utilisation. — Je me permets d'ajouter que le mot *tesjîr* « arborescence », terme vague qui convient bien à un motif vaguement stylisé, est dans des textes assez anciens, notamment dans un passage de l'espagnol Ibn Jobair (XIIe s.), qui, parlant des murs intérieurs de la Ka'ba de la Mekke, dit que les marbres qui les revêtent ont « de curieux dessins d'arborescences et de branchages » *muchajjara mughaççana*.

Je ne sais si le livre de A. Bel sera le point de départ d'une renaissance de l'art du potier à Fez : je le souhaite. Mais il restera, en tout cas, un recueil de documents artistiques, industriels et linguistiques de premier ordre.

M. G. D.

Abbé Joseph Sautel. **Catalogue descriptif et illustré des Antiquités Romaines du musée municipal de Vaison**. Avignon, François Seguin, 1918, in-8°, pp. XV-104.

Avec beaucoup de raison, M. l'abbé Sautel n'a pas voulu attendre la construction d'un musée définitif pour rassembler en un même lieu les antiquités romaines conservées à Vaison (Vaucluse) et nous en donner le catalogue : index provisoire, mais dont les cadres recevront aisément, au fur et à mesure de nouvelles découvertes, les objets encore enfouis dans le sol de la cité Voconce. Le même plan sera suivi sans doute dans l'édition, annoncée comme prochaine

1. Op. l., p. 131, qui reproduit un passage des *Monuments arabes de Tlemcen* (p. 81 s.).

(p.1, note), d'un *Catalogue des objets antiques trouvés à Vaison*, au nombre de plus de 2,000, dispersés un peu partout; la méthode a fait ses preuves dans l'établissement des grands recueils épigraphiques : il faut louer l'auteur de l'avoir suivie.

On sait à quel point M. S. était et demeure qualifié pour mener à bien cette belle œuvre. On ne sera donc pas étonné, ceux d'entre nous surtout qui l'aurons vu au travail, que cette publication couronnant dix années de recherches et de fouilles, notamment au théâtre, soit excellente dans l'ensemble. Les 305 numéros ne sont pas seulement définis, décrits, discrètement appréciés ; l'origine et l'histoire en est toujours rappelée et 77 illustrations, assez bien venues, en représentent les principaux. Ce sont, tour à tour : 17 inscriptions, déchiffrées et traduites en français; 169 monuments figurés ; 23 objets en bronze; 51 objets ou groupes de débris d'objets en terre cuite; 30 objets en verre et un groupe de débris de verrerie ; 14 objets ou groupes d'objets divers. Un court appendice, orné de 8 illustrations, rappelle que l'archéologie de Vaison n'est pas exclusivement gallo-romaine : il s'y trouve aussi des monuments du moyen âge et d'époques plus modernes.

Nous pourrions nous demander, à propos des monuments figurés, s'il convenait d'abord de les répartir en deux groupes, marbre et pierre, alors que les conditions de la statuaire sont en somme pareilles pour l'une et l'autre matière : la liste des statues ou bas-reliefs, interrompue au n° 59, reprend du n° 102 au n° 112; plus loin, les n° 187-8, il est vrai sous la rubrique « objets d'ornement », nous ramènent encore à des statues. D'autre part, l'index méthodique des matières (p. xv) serait mieux placé à la fin du volume. N'importe : l'introduction historique, la bibliographie, l'index alphabétique ne permettent guère de s'égarer. Tous les amis de l'antiquité romaine et de notre passé national joindront leurs encouragements et leurs éloges à ceux que le président du Comité d'archéologie, M. Héron de Villefosse, a justement prodigués à M. S. dans la lettre imprimée en tête de ce Catalogue.

S. Chabert

Félix Sartiaux, **L'archéologie française en Asie-Mineure et l'expansion allemande**. Paris, Hachette, 1918, in-8°, 36 pages.

M. Félix Sartiaux est un adepte fervent de l'hellénisme et il l'a particulièrement étudié sur la côte asiatique. En 1911 il en décrivait les principales ruines dans ses *Villes mortes d'Asie-Mineure* (Paris, Hachette). Et en 1913 il commençait à Phocée, l'antique métropole de Marseille, une série de fouilles, interrompues par la guerre, auxquelles il a consacré une autre publication (*De l'ancienne à la nouvelle Phocée* (Paris, Hachette). Entre temps, il rendait compte de travaux analogues entrepris sur d'autres points par des savants de

divers pays (*Troie, la plaine de Troie et les origines préhistoriques de la question d'Orient*, Paris, Hachette, 1915; *Les sculptures et la restauration du temple d'Assos en Troade*, Paris, Leroux, 1915). Dans un nouveau travail, d'un caractère plus général, il montre que depuis le XVIe siècle l'archéologie française a été très active en Asie-Mineure. Mais il fait voir aussi qu'après avoir frayé les voies nous nous sommes laissé dépasser par d'autres plus hardis et mieux organisés. Puis il conclut en demandant que nous reprenions sans retard notre place traditionnelle et pour cela que ayons un programme plus ample servi par des crédits plus larges. On ne peut que partager ces vues et ces désirs. Aussi est-il à souhaiter que l'exposé de M. Félix Sartiaux soit lu et que son appel soit entendu par tous ceux qui peuvent y répondre.

Prosper ALFARIC.

Libro de Apolonio, an old Spanish Poem, edited by C. Carroll MARDEN. *Part. I, Text and introduction.* (*Elliott Monographs in the romance languages and literatures edited by* Edward C. Armstrong, 6). Baltimore, The Johns Hopkins Press; Paris, Champion. LVII-76 pages et deux planches.

Le premier éditeur de ce poème, ainsi que le rappelle M. Carroll Marden, croyait avoir affaire à une œuvre de pure invention. Il se trompait à ce point qu'aujourd'hui on est fort embarrassé pour préciser, entre beaucoup qui paraissent possibles, la véritable origine : française, provençale, latine ? En faveur de l'origine provençale, on invoquait surtout certains provençalismes, mais l'étude des dialectes de la péninsule a réduit l'importance de cet argument, en montrant la diffusion de ces formes dans les dialectes péninsulaires à l'époque probable de la composition du poème. *Qui* pour *quien*, *si* (latin *sic*) pour *asi*, se rencontrent dans le Poème du Cid (Menendez Pidal, *Cantar de Mio Cid*, II, p. 815 et 851) : si l'on trouve dans l'*Apolonio*

> ... *Si* Dios te faga a tu casa tornar,
> Que me digas el nombre que te suelen llamar..

on lit dans *Mio Cid*

> *Si* vos vala el Criador, Cid Campeador,
> Que plega a dona Ximena e primero a vos..

d'autres formes, mises en avant par Mila y Fontanals, étaient devenues aragonaises. Que le poète fût originaire de l'Aragon, comme le dit M. Fitzmaurice-Kelly (*Littérature espagnole*, p. 25)[1], c'est tout ce qu'on pourrait en conclure. En faveur de l'origine française du poème, il y a l'existence d'un fragment de 52 vers publié par Schulze en 1909 et correspondant aux strophes 22-28 de l'*Apo-*

1. Le même auteur, même endroit, dit que « les quatrains monorimes de quatorze syllabes sont des indications d'une origine française ou provençale ». Je suppose qu'il veut simplement dire que le poète, appartenant à une école poétique *afrancesada*, devait volontiers chercher en France son inspiration.

lonio ; M. Marden, comparant les détails de part et d'autre, n'a pas de peine à nous convaincre (surtout étant donné que pas une des rimes du fragment n'a inspiré la rime équivalente dans le poème espagnol) que c'est d'un autre côté qu'il faut chercher, à savoir dans les deux versions de l'*Historia Apollonii Regis Tyri* publiées par Riese (2e éd. 1892), et étudiées à ce point de vue par Baist, puis par Klebs, qui a démontré que l'*Apolonio* ne dépend précisément ni de l'une ni de l'autre de ces deux versions, mais d'une troisième, perdue, apparentée à l'une et à l'autre. Ainsi l'une d'elles nous montre Apollonius relisant ses auteurs chaldéens, l'autre, ses auteurs grecs et latins : le poème lui fait lire

las fazanyas passadas
Caldeas e latines tres o quatro vegadas.

Il y a aussi une plaisante méprise du poète espagnol en regard du texte latin : une *carta plumbea* destinée à rendre imperméable le coffre dans lequel la femme d'Apollonius est enfermée avant d'être jetée à l'eau, devient une lamelle de plomb sur laquelle une pointe d'acier trace une inscription. Du reste, un ou deux détails prouveraient que la *Gesta Romanorum* et le *Pantheon* de Godefroy de Viterbe ont été connus soit de notre poète, soit de son original latin, comme ils l'ont été de Gower, dans sa *Confessio amantis*.

Mais, bien que les versions françaises (en prose) soient toutes plus récentes que le *Libro de Apolonio*, supposé avec raison dater du XIIIe siècle, il reste possible qu'une de ces versions remonte à un manuscrit original antérieur qui pourrait avoir été la source, directe ou indirecte, du poète espagnol. M. Marden a eu l'idée ingénieuse de comparer les formes des noms propres de part et d'autre avec celles qu'on trouve dans l'*Historia* : le résultat serait plutôt favorable à la relation directe du poème avec les originaux latins. Je ferai observer pourtant que l'hypothèse où se place M. Marden implique la possibilité de transformations assez graves dans la graphie des noms propres, depuis l'original hypothétique jusqu'aux manuscrits français actuellement connus. Il y aurait donc à défalquer quelque peu sur la conclusion de M. Marden, mais pas assez sans doute pour en affaiblir vraiment la portée. En revanche, du reste, M. Marden relève la traduction de *in subsannio* (*navis*) par *sossanyo*, si proche du latin, quel qu'en soit d'ailleurs le sens, alors que les versions françaises rendent par des mots ou expressions bien différentes.

La question des sources a donc été éclaircie autant qu'elle peut l'être par le nouvel éditeur. D'autres, non moins intéressantes, sont examinées avec l'attention qu'elles comportent : celle de la diffusion de la légende en Espagne, celles de l'auteur et de la date du poème.

En ce qui concerne la première, M. Marden ne peut que constater l'amorce de l'histoire d'Apolonio dans *la Grande General Estoria* attribuée à Alphonse le Sage, et l'impossibilité de trouver un exem-

plaire de cette *Estoria* qui contienne la *quinta parte*, où devaient se trouver narrés les faits et gestes du roi de Tyr. Il semble bien, comme le pense M. Marden, que la source devait être le *Pantheon*. On s'attendrait presque à voir le *Libro de Apolonio*, antérieur sans doute à la compilation de l'*Estoria*, utilisé par celle-ci, comme le *Fernan Gonzalez*, qui est de la même école, si ce n'est du même auteur, l'a été par la Chronique générale attribuée au même monarque. En tout cas, l'histoire d'Apollonius ne devait pas être tellement répandue à cette époque, puisque le précepteur de Sanche IV, Gil de Zamora, dans cette espèce d'encyclopédie qu'il a intitulée *Liber virorum illustrium* ou *Historia canonica et civilis*, ne mentionne, en fait d'*Apollonius*, que le « confesseur ».

Je ne suivrai pas M. Marden dans l'exposé très intéressant qu'il fait des allusions faites au *Libro de Apolonio* ou à sa légende postérieurement au XIIIe siècle. Je me contenterai aussi, en ce qui concerne la paternité de l'œuvre, de dire que les observations du nouvel éditeur, touchant les similitudes ou identités de nombreux vers ou hémistiches en regard des autres poèmes du *mester de clerecia*, nous amènent, sinon à attribuer l'*Apolonio* à Berceo, du moins à constater un air de famille, plus que cela, un certain sans-gêne entre les auteurs, qui s'empruntaient sans le moindre scrupule comme si tout était à fonds communs. M. Morel-Fatio avait déjà noté une de ces coïncidences entre l'*Apolonio* et l'*Alexandre*, ainsi que le rappelle M. Marden, qui, à celle-là et à quelques autres relevées par Emil Müller, en ajoute un très grand nombre.

Je n'ai d'ailleurs pas l'intention de résumer toutes les conclusions du savant professeur américain, qui, par sa remarquable édition du *Fernan Gonzalez*, s'était déjà mis au premier rang des hispanisants. Son édition de l'*Apolonio*, qu'il promet de faire suivre d'un volume contenant le commentaire, l'étude de la langue et le vocabulaire, comblera une lacune importante dans la connaissance des œuvres de l'école à laquelle appartient Berceo, et complètera heureusement les travaux de MM. Morel-Fatio et Fitz-Gerald.

G. Cirot.

André Bellessort, **Le nouveau Japon**. Paris, Perrin, 1918. In-16, p. 312. Fr. 4,50.

D'un premier voyage au Japon, entrepris il y a quinze ans, M. Bellessort avait rapporté un livre qui fut très remarqué et dont une cinquième édition vient d'attester le succès. Il avait voulu vers le milieu de 1914 revoir ce pays toujours assez énigmatique pour les Occidentaux et constater si la fièvre d'européanisation qui le travaillait depuis longtemps déjà, l'avait profondément transformé. La guerre qui survint ne lui a sans doute pas permis de pousser très loin son explora-

tion, il a dû au bout de quelques mois rentrer en France et n'a pu nous livrer sur le *nouveau Japon* que les résultats d'une enquête rapide et fragmentaire. L'impression générale qui se dégage de cette seconde visite, c'est que l'empire nippon a moins changé que le laisserait croire une observation superficielle. Les villes, d'après l'auteur, sont restées les mêmes, enlaidies seulement, pour la capitale surtout, de grandes bâtisses administratives. Les mœurs ne se sont modifiées qu'à la surface; nos tramways, nos bars et nos cinémas voisinent à côté des *kuruma*, des théâtres de récitatifs lyriques et de monologues; mais la société japonaise a conservé la même structure, L'organisation familiale est demeurée intacte, le féminisme n'a fait aucun progrès, le socialisme paraît incapable de s'y constituer en parti d'avenir. La religion serait peut-être ce qui aurait été le plus profondément modifié; elle évolue vers une sorte de doctrine quasi officielle, le *bushido*, qui n'est qu'une forme nouvelle du patriotisme ou du nationalisme japonais condensé dans la fidélité à l'empereur. Il est vrai que l'auteur qui a voyagé au Japon surtout en artiste, semble n'avoir voulu y retrouver que ce qu'il y avait déjà admiré, et il a été plus frappé des survivances de l' « éternel Japon » que des apparences rénovées d'un Japon européanisé. Ce qu'on retiendra surtout de ces notes rapides, c'est la volonté intense et unanime chez ce peuple de s'organiser en une puissante nation, en faisant tout converger vers un rôle futur d'hégémonie asiatique, en conservant ou abandonnant de son passé ce qui le rapproche de ce but. L'aventure qu'a longuement contée M. B. de Lafcadio Hearn, ce métis de Grecque et d'Anglais, naturalisé Japonais, professeur à l'Université de Tokio, un des plus étranges cas de tératologie psychique qui puisse se rencontrer, montre bien clairement le dédain du Japon pour les Occidentaux insensibles à ses triomphes modernes et uniquement épris de son passé artistique. Le chapitre final de l'auteur, son excursion à Séoul, où il présente un saisissant raccourci de l'ancienne civilisation coréenne et des transformations que les Japonais ont déjà fait subir à leur dernière conquête, est une autre preuve de l'énergie et de l'esprit de méthode qui inspire un commencement d'emprise sur le monde asiatique. Encore quelques décades, et nous pourrons assister à la japonisation du vaste empire chinois.

Si la littérature est l'expression d'une civilisation, les lettres japonaises auraient pu donner à l'auteur quelques explications. Il leur en a demandé, mais il se trouve que la littérature là-bas retarde beaucoup sur les faits. Le peu qu'il nous dit du théâtre et du roman rappelle plus l'ancien Japon que le nouveau. On lira dans la seconde partie de plaisantes adaptations du *Cid* de notre Corneille, et on reste déconcerté par toutes ces transformations subtiles ou saugrenues que doit subir l'honneur castillan pour satisfaire aux exigences de l'honneur nippon. Les littératures occidentales ne semblent devoir s'acclimater

que difficilement au Japon ; tout au plus pourrait-on faire une exception pour le roman russe. M. B. qui a traduit au cours du volume quelques échantillons de poésie japonaise, y a ajouté à la fin des versions de récits et de nouvelles : le fameux morceau des quarante-sept Ronin, l'illustration la plus populaire du dévouement obligatoire du vieux *samuraï*, et une nouvelle assez terne d'un romancier moderne, M. Hakucho, d'un réalisme minutieux et appliqué.

Le livre de M. B. est agréable et instructif, mais c'est le livre d'un touriste. Il nous faudrait sur le *nouveau Japon*, sur sa force militaire et navale, sur son industrie et son commerce, sur ses écoles et son activité scientifique, une étude plus vaste et de plus de portée pour être dûment renseignés.

L. Roustan.

Lucien Maury. Les Problèmes scandinaves. **Le Nationalisme suédois et la Guerre 1914-1918**. Paris, Perrin, 1918, in-16, p. 469. Fr. 6.

Quelle a été l'attitude de la Suède, notre alliée d'antan, avant et pendant cette guerre? que promet-elle d'être dans l'avenir ? Il y a là un problème, sinon capital, du moins d'un haut intérêt pour nous. M. Maury qui s'est fait une spécialité de l'étude des questions scandinaves, l'a examiné avec une grande abondance de documents, avec beaucoup de sympathie pour la nation suédoise et les vrais amis que nous y comptons encore, mais sans ménagements pour le parti qui avait pris par surprise le pouvoir en 1914 et s'est trop prêté au jeu des tenants de l'Allemagne. Il y a un nationalisme suédois, assez apparenté à l'ancien mouvement romantique, qu'on a vu refleurir vers 1890. Comme lui, il s'est nourri du culte des héros d'un brillant passé historique, de la merveilleuse expansion suédoise des Gustave Adolphe et des Charles XII ; il a de nouveau subi l'attrait de la politique orientale, rêvé d'une reprise de la Finlande, d'un empire baltique, d'une hégémonie scandinave qui serait une compensation glorieuse à l'abandon des frères norvégiens. Il a habilement exploité le péril russe par la propagande de Sven Hedin, plus adroit vulgarisateur que véritable savant, par les livres et les articles de professeurs d'Universités, tels Hjärne et Kjellén, aussi aveuglés par les prestiges de la science allemande et les succès politiques du régime allemand que pleins de préventions pour les démocraties anglaise et française. L'évolution des partis avait amené au pouvoir la Droite qui s'est appuyée sur ce mouvement nationaliste. Le dernier ministère libéral, celui de Staaff, est tombé en février 1914 sous cette coalition que la cour dont on connaît les attaches avec Berlin, avait certainement favorisée. Mais le nationalisme n'a éveillé aucun écho profond dans la masse du peuple qui est restée froide, pondérée, soucieuse de ses véritables intérêts. En revanche, il a inspiré les démarches de la propagande bruyante d'un parti remuant d'*activistes*. Ceux-là veulent introduire en Suède la doc-

trine de l'Etat fort et le culte de la guerre ; ils ont été dans cette idéalisation de la force armée jusqu'à renier leur propre histoire, en la mutilant de tous les enseignements d'indépendance qu'elle recèle, en la prussianisant.

Quand en 1914 la guerre éclata, ils conseillèrent une intervention aux côtés de l'Allemagne, ou du moins une neutralité active : la sécurité de la Suède, le règlement de la question finlandaise, l'union de la Scandinavie qu'il fallait réaliser par une politique bismarckienne, l'exigeaient également. L'Allemagne a profité de ces hautes ambitions en encourageant la *mission germanique* de la Suède, en jouant du péril russe ; en fait elle ne cherchait qu'à affaiblir la Russie au nord et à faire de la Finlande un Etat vassal. Pendant la guerre la Suède a montré pour l'Allemagne une neutralité ultra-bienveillante ; les cabinets Hammarskjöld et Swartz ont manifesté ouvertement des sympathies étranges aux puissances centrales, alors qu'ils ne témoignaient qu'intransigeance et raideur dans tous les arrangements avec l'Entente. A la date où M. M. a arrêté son étude, automne 1917, le parti de l'étranger avait dû cependant abdiquer et le ministère Eden où libéraux et socialistes se sont associés [1], a pris la place de Swartz, sans avoir pu éviter au pays les pénibles contre coups de la guerre.

Dans la dernière partie M. M. résume ses observations pour essayer d'en tirer quelques conclusions sur l'orientation future de la Suède. Il détaille toute l'étendue de l'emprise allemande dans la nation, la défiance de l'élite à l'égard des autres cultures, sa réceptivité aveugle pour tout ce qui vient de Berlin ; elle va jusqu'à refuser d'admettre l'évidence des crimes allemands et la conduite barbare de la guerre. Il montre les relations que la Suède a eues jadis avec l'Angleterre et avec la France et ce qu'elles pourraient redevenir, si elle suivait ses véritables intérêts en les renouant. Un dernier chapitre résume à grands traits le mouvement intellectuel et marque l'orientation de la jeune école qui, tournant le dos au romantisme de 1890, s'attache à l'observation, à la vérité, à une notation fidèle de la vie contemporaine.

Il y a beaucoup à apprendre dans ce livre solide, qui est en outre écrit avec verve. Il est d'un observateur très attentif à toutes les manifestations de la vie suédoise, et il serait à souhaiter que nous eussions beaucoup de ces spécialistes bien informés et clairvoyants ; nos rapports avec des Etats où nous avons laissé perdre de notre influence, y gagneraient, et la lutte perfide que l'Allemagne a partout entreprise contre nous s'en trouverait atténuée.

L. R.

---

1. M. M. y donne de grands éloges à Branting qu'il appelle « la conscience du peuple suédois ». On aurait souhaité quelques détails sur son rôle dans la réunion de la fameuse conférence de Stockholm : M. M. est muet là-dessus. — Lire p. 222 Tsoushima ; p. 322, acquis ; p. 359, strafe, au lieu de *Toushima, acquit straffe*. P. 299, les *gulasch* sont des pots de vin, et non des spéculateurs.

Year Book of the Carnegie Endowment for International Peace 1918. N° 7. Washington, gr. in-8°, p. 272.

Parmi les œuvres nombreuses de bienfaisance dues à la libéralité de M. Andrew Carnegie une de celles qui intéressent le plus les étrangers est la magnifique dotation faite depuis environ huit ans en faveur de la paix internationale ; nous sommes heureux de signaler aux lecteurs de la Revue, l *Annuaire* que publie l'association fondée pour réaliser les vues généreuses du grand philanthrope. Il les renseignera sur son organisation actuelle, ses origines et ses statuts. Les rapports présentés aux assemblées ordinaires par le comité exécutif, par le secrétaire, par les directeurs des trois sections entre lesquelles se partage l'association — relations et enseignement, économie et histoire, droit international — leur présenteront un tableau d'ensemble de l'activité de la société au cours de la dernière année. Le conflit mondial où l'Amérique s'est trouvée engagée à son tour n'a pas interrompu le rôle d'une œuvre qui s'était proposé de remplacer par des arrangements pacifiques la brutale solution des armes. La société du *Carnegie Endowment* a pris d'abord nettement position dans la guerre et s'est prononcée à diverses reprises pour sa continuation énergique jusqu'à la destruction du militarisme allemand; elle a coupé court aux manœuvres de l'ennemi tendant à exploiter contre l'Amérique même les sentiments pacifistes que symbolisait l'initiative du fondateur. Mais la société a fait plus encore. Elle a mis à la disposition du gouvernement une partie de ses locaux, de son personnel, la bibliothèque et toutes les ressources de sa section de droit international ; son siège à Washington est devenu ainsi une annexe du Département d'Etat et a rendu à titre de bureau d'information de signalés services au ministère des affaires étrangères. Plusieurs de ses membres et de ses fonctionnaires ont servi dans les armées ou les organisations destinées à l'armée ; d'autres ont collaboré à la tâche des missions interalliées venues en Amérique ; son président, MM. Root a été le chef de la mission américaine envoyée en Russie après la révolution. La société a tenu encore à étendre aux victimes de la guerre son assistance : elle a voté un secours de 500.000 dollars pour la reconstruction des maisons dévastées dans les territoires envahis des Alliés.

Dans les rapports résumant le rôle des différentes sections on trouvera d'intéressants renseignements sur les associations, les œuvres, les revues et les livres soutenus par la *Fondation-Carnegie* ; sur les efforts qu'elle continue (bourses d'études et tournées de conférences) pour répandre une connaissance plus complète du droit public et des possibilités de substituer l'arbitrage aux conflits armés ; surtout sur les publications entreprises par les sections d'ouvrages servant la cause de la paix internationale. La largeur de vues, l'attention et l'activité avec lesquelles la réunion, l'édition et la diffusion de ces documents sont poursuivies par la société, est digne de tous les éloges. Il y a là

un effort si étendu, si coordonné et si positif pour grouper tous les éléments destinés à pénétrer le public américain et étranger des bienfaits de l'arbitrage qu'il ne peut manquer de porter ses fruits. Tout ce dernier exposé de la troisième section est un véritable répertoire critique de droit international appelé à rendre les plus grands services ; il mériterait lui-même un compte rendu analytique que je ne peux aborder ici. Des rapports financiers détaillés sont naturellement insérés à la suite des précédents exposés, et comme ils rappellent les chiffres des années antérieures, ils donneront aussi une idée des progrès de l'activité déployée par la société. Je dois enfin mentionner les articles nécrologiques des quatre membres de la société décédés en 1917 et dont les portraits de l'exécution la plus soignée ornent l'*Annuaire* ; deux de ces notes, celle du vice-président M. Choate par le président M. Root et celle de M. Foster par le secrétaire M. Brown Scott sont de véritables biographies retraçant d'une manière attachante la carrière de deux grands citoyens américains.

L. Roustan.

Ludovic Zoretti, **Education**. Un essai d'organisation démocratique. Paris, Plon, 1918, in-16, pp. 18 et 286. Fr. 4 50.

La nécessité de réorganiser notre enseignement public en l'adaptant davantage aux conditions nouvelles imposées par l'évolution de notre démocratie et les exigences nées de la guerre, préoccupe depuis longtemps beaucoup de bons esprits. J'ai déjà eu l'occasion de signaler aux lecteurs de la *Revue* les études suggestives de M. Gromaire et de M. Hersent. Voici un nouvel appel plus urgent encore que M. Zoretti, professeur de mécanique à l'Université de Caen, adresse au public. Son livre ne propose rien moins qu'une refonte complète de tout notre enseignement, au moins à ses deux premiers degrés, et il veut l'effectuer au nom des principes socialistes. Mais écrivant pour des non-socialistes, M. Z. s'est gardé dans son programme d'éducation de toute espèce d'intransigeance de doctrine ; il y reste cependant assez du ton décisionnaire des partis radicaux, accru encore ici par les habitudes de la culture scientifique. Ce qu'il demande avant tout, c'est que notre enseignement cesse d'être un enseignement de classe, qu'il devienne véritablement national, en s'inspirant d'un haut idéal de justice et de solidarité, qu'il vise enfin à mettre le futur citoyen en mesure de donner au pays le rendement de ses facultés le plus complet possible.

Avant d'exposer son projet de réforme, M. Z. a tenu à présenter du développement de notre enseignement depuis la Révolution un tableau d'ensemble pour en faire saisir toute l'incohérence et le manque d'accord avec nos besoins actuels. Il ne lui a pas ménagé les critiques qui d'ailleurs ne sont pas seulement réservées à ce coup d'œil rétrospectif ; d'une manière nette, coupante, presque brutale il a signalé

toutes les lacunes et les erreurs d'organisation, les doubles emplois et les insuffisances de notre instruction primaire et surtout secondaire. Je ne m'arrêterai pas à cet exposé, où, à côté de beaucoup de vérités, on peut relever des exagérations et quelques injustices ; je préfère indiquer brièvement les solutions que propose l'auteur. Il veut mettre à la base du nouvel organisme pour tous les enfants jusqu'à 15 ou 16 ans un enseignement identique, qui sera laïque et obligatoire, commun aux deux sexes, sans monopole d'ailleurs pour l'Etat, mais diversifié d'après les régions, différent aussi suivant qu'il s'adressera à des ruraux ou à des citadins. Le premier stade de cet enseignement primaire commun jusqu'à 10 ans est surtout une éducation libre des facultés de l'enfant, autant amusement qu'instruction, du Fröbel adapté à nos goûts, et il sera confié à des femmes. Dans le second stade M. Z. admet pour la formation générale les programmes de 1882 avec de légères retouches ; il fait bon marché de l'enseignement purement intellectuel, mais réclame une méthode objective et concrète pour les disciplines scientifiques et la part la plus large pour les travaux pratiques ; l'instruction se partage entre l'école et la ferme-école à la campagne ; à la ville, entre l'école et l'atelier, avec la pratique des divers organismes politiques et économiques de la cité. A la suite de cet enseignement élémentaire commun vient un enseignement moyen de trois ans donné dans les lycées ; une sélection confiée aux maîtres, en proscrivant rigoureusement les examens, guidée par l'observation des aptitudes et des qualités intellectuelles des enfants, dirigera les meilleurs vers les études secondaires, tandis que les autres qui auront abordé la carrière de leur choix, continueront à recevoir jusqu'à 18 ans une instruction postcolaire obligatoire. Dans les lycées, l'enseignement des spécialités, comme à l'école primaire, sera conservé, mais avec une base de culture commune à la fois scientifique et littéraire. Les programmes garderont le moins possible de leur caractère encyclopédique, et ici encore le travail manuel dont M. Z. ne se lasse pas d'exalter les bienfaits et l'heureuse discipline intellectuelle et morale, tiendra la plus large place. Enfin dans cette élite une nouvelle sélection, toujours sans le moindre examen, décidera de ceux qui sont aptes à recevoir l'enseignement supérieur, à la fois enseignement de culture générale et enseignement technique, également gratuit, comme aux deux premiers degrés.

Telle est dans ses grandes lignes l'économie du projet de ce nouvel organisme. Il faudrait entrer dans le détail de chacune des réformes proposées et reprendre l'argumentation de l'auteur pour lui ôter ce qu'il peut présenter d'utopique dans ce schéma grossier qui éveille un rapprochement inquiétant avec le fouriérisme. Il est regrettable que depuis tant d'années où des idées analogues ont été exprimées on n'ait pas fait l'épreuve sur quelques-uns de nos établissements d'instruction des plus essentielles de ces réformes, d'autant que des expé-

riences ont été tentées dans d'autres pays. M. Z. qui est pour la doctrine du tout ou rien, n'accepterait pas une application aussi modeste de son programme, mais un changement si radical de tout le système de notre enseignement, même quand il s'est attaché à tout prévoir, jusqu'aux besoins de nouveaux locaux scolaires, jusqu'aux effectifs des élèves et des maîtres, jusqu'aux frais qu'il exigerait, jusqu'à la concurrence inévitable de l'enseignement libre, risquerait tout de même de ne pas s'accomplir sans se heurter à des difficultés inattendues. Il n'en reste pas moins que ce système d'éducation est plein de vues neuves, fécondes, et qu'il est inspiré par un véritable esprit de justice et de liberté De plus, si l'auteur n'a pas une compétence universelle, s'il s'est trop souvent laissé influencer par une expérience personnelle forcément restreinte, il a du moins sur la question capitale du rôle des sciences dans notre éducation moderne une autorité incontestable, et il y aura profit à méditer les objections qu'il adresse à notre système de recrutement des grandes écoles, au régime des examens et des concours, à toute l'organisation encore à peine ébauchée d'un véritable enseignement technique.

L. Roustan.

La Vie catholique dans la France contemporaine. Publication du Comité catholique de propagande française à l'étranger. Paris, Bloud, 1918. In-8°, pp. 16 et 529. Fr. 5.

Georges Goyau, **Ce que le monde catholique doit à la France**. Paris, Perrin, 1918. In-16, p. 190. Fr. 3,60.

Mgr Gibier. **Patrie**. Religion, Famille, Patrie. Paris, Téqui, 1919. In-16, pp. 26 et 462. Fr. 3,50.

I. Pas plus que les autres ordres sociaux, les Églises ne sont demeurées indifférentes à la guerre. On connaît ce que la littérature des *Feldprediger* et des pasteurs de l'arrière en Allemagne a produit d'étrangetés au nom de la formule du *Gott mit uns*, et les catholiques allemands ne sont pas restés au-dessous des pangermanistes luthériens pour dénaturer et calomnier le catholicisme français. De justes répliques ont répondu chez nous à ces accusations perfides qui triomphaient des premiers succès de nos adversaires et se refusaient avec indignation à supposer « la défaite de Dieu », à la veille même de la victoire de l'Entente. Il est heureux qu'une riposte de notre côté l'ait devancée. Le *Comité catholique de propagande française à l'étranger* a demandé aux plumes les plus autorisées de tracer un tableau aussi complet et aussi neuf que possible de la vie religieuse de la France pendant ces quarante dernières années. Nous l'avons maintenant dans un volume publié sous l'inspiration de Mgr Baudrillart, qui en a écrit la préface et présenté les collaborateurs aux lecteurs.

Ce résumé des divers aspects du monde catholique français, il convenait d'abord de l'offrir dans son ensemble : c'est ce qu'a fait

l'évêque de Châlons, Mgr Tissier, dans une esquisse nourrie de faits et de chiffres. Il s'est attaché à prouver la persistance du sentiment religieux dans les pratiques de dévotion, l'attachement de la majorlté de la population à la vie de l'Église, l'activité des œuvres d'enseignement et de charité qu'elle a suscitées et soutenues, le rayonnement de ses entreprises d'apostolat à l'étranger, enfin la haute dignité, l'esprit discipliné de son clergé. Ce tableau si séduisant est-il fidèle? La thèse de l'auteur d'une France officielle irréligieuse, répudiant le Concordat, et d'une France réelle, profondément catholique, passionnément dévouée à Rome, répond-elle à la réalité? Nous n'avons pas ici à l'examiner. Le chapitre suivant sur la famille, qu'a écrit le regretté M. Étienne Lamy, est emprunté à des articles qu'il avait donnés à la *Revue des Deux-Mondes*. Il est, je crois, entré un peu artificiellement dans cette enquête catholique, en dépit de quelques notes accessoires au bas des pages. Il soulèverait en tout cas plus d'objections encore, et la thèse que la fécondité de la famille française est liée à la sincérité de ses croyances aurait besoin d'être contrôlée sans aucune espèce de de prévention confessionnslle. Un autre membre de l'Institut, M. H. Joly, a résumé le mouvement social catholique et fait l'histoire des œuvres de mutualité et de solidarité qui ont cherché à concilier l'esprit démocratique avec la foi religieuse sous l'inspiration d'un de Mun, puis des fondateurs du *Sillon* et de ceux qui après sa condamnation l'ont renouvelé en 1917 sous le nom de *Sillon catholique*.

Les études qui suivent envisagent moins le rôle social du catholicisme que la place qu'il a tenue dans l'activité intellectuelle de la France contemporaine. M. L. de Grandmaison a esquissé le mouvement des études religieuses depuis 1870 dans le domaine de l'apologétique, de l'exégèse, de l'histoire et de la philosophie. Il a retracé l'évolution des tendances, caractérisé les principales personnalités, jugé souvent avec beaucoup d'éloges, mais aussi avec les réserves nécessaires, les œuvres marquantes et relevé les résultats les plus importants. Ce chapitre si bien documenté sera un répertoire intéressant à consulter pour le lecteur désireux de se faire une idée de l'activité scientifique du monde religieux chez nous. Celui de M. l'abbé Michelet sur la renaissance de la philosophie chrétienne eût pu être fondu dans le précédent. Il semble que l'importance de cette question envahissante de la néo-scolastique ait paru aux éditeurs mériter une étude à part. L'auteur a résumé les tendances que suivait l'Église, avant que l'encyclique *Æterni Patris* l'eût franchement orientée vers le thomisme, qui aborde maintenant, avec la plus entière confiance et un mépris peu voilé des anciennes solutions cartésiennes et spiritualistes, le problème de la conciliation de la science et de la métaphysique, de la foi et de la raison. Il est vrai que ce concept de raison subit d'étranges déformations et autorise bien des rapprochements

inattendus. Quoi qu'il en soit du fond de la doctrine, toutes les recherches de détail poussées dans ce sens, dans le clergé et hors du clergé, l'activité des Universités catholiques dirigée vers le champ d'études le plus fameux du moyen âge, sont pour l'auteur le signe évident d'un renouveau de la spéculation religieuse et une promesse de fécondes moissons.

Le mouvement littéraire d'un pays, en tant qu'il est représenté par des écrivains catholiques s'efforçant de faire passer dans leurs œuvres de critique et d'imagination les enseignements de l'Église, est aussi une manifestation importante de sa vie religieuse, et il ne devait pas être négligé. M. Strowski lui a consacré une étude très attrayante, fort différente des chapitres plus sévères qui précèdent, mêlée de souvenirs personnels, d'anecdotes et de copieuses citations. Un don généreux d'admiration circule à travers ces pages qui ont heureusement caractérisé les figures les plus en vue de la restauration chrétienne : les uns, comme Barbey d'Aurévilly, Verlaine, Huysmans, Bourge et les autres vieux diables devenus ermites, ne sont allés au catholicisme qu'après une évolution dont on lira la curieuse analyse ; d'autres, comme Veuillot, Hello, Brunetière, Wyzéwa (qui a reçu un bien grand piédestal), représentent des directions plus constantes et plus fermes de l'esprit religieux. Dans ceux de la dernière génération, Paul Claudel, Francis Jammes, Péguy, André Lafon, Psichari, M. Strowski aperçoit le plein épanouissement de cet art nouveau, si profondément pénétré de spiritualité catholique, réintroduisant dans les lettres le sentiment de l'invisible et de la liberté que le positivisme et le déterminisme des générations précédentes en avaient presque exclu.

Enfin M. Henry Cochin a fait pour les artistes, dans le chapitre qui lui était réservé, le même choix que M. Strowski pour les poètes et les romanciers ; il a signalé l'inspiration religieuse de quelques maîtres que peut revendiquer l'art chrétien, sinon le catholicisme : les frères Flandrin, Puvis de Chavannes, Albert Besnard, Eugène Carrière. Mais il a aussi serré de plus près son sujet et caractérisé les tendances nouvelles de l'architecture religieuse, en tenant compte des besoins que l'emploi de matériaux nouveaux, la réparation des dévastations de la guerre et d'autres exigences inconnues des époques antérieures imposent aux constructeurs d'aujourd'hui. Il a insisté sur la nécessité de se rattacher dans cette recherche à la tradition, à la liturgie plus fidèlement suivie et montré éloquemment de quel renouveau fécond l'attachement au passé était susceptible dans la résurrection brillante de l'ancienne musique religieuse que de nos jours la *Schola cantorum* a su véritablement populariser.

Les éditeurs auront ainsi réussi dans leur tâche et présenté un tableau, embelli peut-être, de la vie catholique en France, mais riche et vivant. Même pour ceux qui restent étrangers aux intentions

d'apologie ou de prosélytisme qui ont guidé les auteurs, mais gardent la curiosité des tendances, de quelque ordre qu'elles soient, qui se partagent les esprits, il offrira un ensemble de précieux renseignements.

II. Comme les éditeurs du précédent volume, M. Goyau a été inspiré par l'idée de défendre devant les étrangers les titres trop méconnus de l'Église catholique de France. Il a repris deux articles donnés, il y a un an environ, à la *Revue des Deux Mondes*, où il retraçait à grands traits l'évolution de l'esprit religieux dans notre pays et toutes les manifestations de la foi nationale dont le monde catholique a pu bénéficier : luttes de nos premiers souverains contre les hérésies et l'islamisme, appui donné par eux au Saint-Siège, rayonnement des grands ordres religieux préparant un renouveau de la vie chrétienne, et surtout croisades et protectorats en Orient aux siècles lointains, apostolats et missions de tout genre et par tous pays dans notre époque contemporaine. Les directions imprimées à la pensée religieuse par nos docteurs du moyen âge et du XVIIe siècle, à la piété générale par nos dévotions et nos sanctuaires, à l'art chrétien par nos architectes et nos sculpteurs, à l'évangélisation par nos missionnaires, et jusque dans la dernière histoire de nos ennemis même, l'action bienfaisante de notre clergé sur sa vie spirituelle ; toutes ces influences variées ont été sobrement mais nettement caractérisées. M. G. a su retenir les traits les plus expressifs et par un heureux choix de citations dans une littérature qui lui est familière donner à ce bref raccourci de notre histoire religieuse peu connue des profanes un attrait véritable. Mais il est bien entendu que les lecteurs ne devront pas attendre de ce petit livre autre chose que le chaud plaidoyer que pouvait écrire *pro aris et focis* ce zélé et érudit défenseur du catholicisme.

III. Le livre de Mgr Gibier est le troisième d'une série qu'annonce le sous-titre et qui, à en juger par ce dernier, paraît destinée à offrir au clergé du diocèse un ensemble d'idées directrices dans la conduite de ses fidèles. Le souci d'une distribution claire et de l'enchaînement des développements, le fréquent emploi des citations, l'ampleur de la table analytique, tout semble indiquer la préoccupation de servir avant tout d'inspiration et de guide à ceux qui ont charge d'âmes. Le nouveau volume, sous la forme d'homélies d'un tour abondant et facile, dans un plan assez lâche où ne manquent pas les redites, expose les devoirs généraux et particuliers envers la patrie, la triple obligation de la connaître, de l'aimer et de la servir, la nécessité de constituer une France organisée, vivante, rayonnante à l'étranger, unie au dedans et par dessus tout religieuse et catholique. C'est un véritable manuel d'instruction civique où l'activité politique, économique et

intellectuelle de l'État, le rôle du pouvoir, les rapports de gouvernants à gouvernés sont exposés, naturellement dans l'intention constante de les confronter avec ce que réclame la collaboration de l'Église. L'auteur s'est attaché à montrer combien dans le passé cette collaboration a été large et féconde, comment tous les véritables progrès réalisés dans l'évolution de nos sociétés modernes n'ont été qu'une application des doctrines chrétiennes, et fidèle au principe de ralliement inauguré jadis par Léon XIII, il ne se lasse pas d'établir que la forme démocratique de nos institutions actuelles est en complète harmonie avec les enseignements de l'Église catholique et les préceptes du plus pur thomisme. On ne saurait s'étonner qu'un pareil livre exalte les mérites de l'Église, mais il faut lui reconnaître un certain libéralisme dans la pensée, un prudent ménagement des convictions étrangères, un ton conciliant plutôt que les amères récriminations si fréquentes sous les plumes religieuses (je n'ai trouvé nulle part une réclamation formelle en faveur du rétablissement du Concordat).

L. Roustan.

Édouard Susmel, **Le droit italique de Fiume** ; brochure de 20 pages ; Bologne, Nicolas Zanichelli, éditeur, 1919.

Depuis le mois de janvier de cette année, les Italiens ont fait un coûteux effort de propagande pour démontrer que la Dalmatie et l'Istrie doivent appartenir à l'Italie [1]. De toutes les brochures qu'ils ont payées pour l'édification des neutres et de la France, je n'ai lu que celle que je vous présente aujourd'hui, 20 mars. L'auteur qui n'a pas, semble-t-il, un nom proprement italien, parle cependant en Italien : « c'est à Rome que remontent les premières origines de notre droit » (p. 7). La thèse soutenue par lui est que Fiume (Riéka pour les Serbes) a le droit souverain de proclamer son union à l'Italie ; c'est ce qu'elle a d'ailleurs fait le 30 octobre 1918, par la voix de son *conseil national italien* qui a voulu user du droit d'auto-décision des peuples (p. 18). Ainsi, la ville de Fiume ne veut être ni croate, ni serbe. L'auteur, pour conclure, s'exprime ainsi : « Personne en ce monde ne peut ni ne doit faire marché de notre ville, parce que personne n'en a le droit. Fiume repousse tout pacte, Fiume refuse tout échange.... Seuls, les barbares d'hier osent disputer à l'Italie notre droit. Mais nous jetons le cri de notre droit, le cri de notre justice, le cri de notre revendication contre la barbarie. Que peut valoir l'effort des barbares contre la loi de Rome ? C'est là où Auguste jeta la

1. On peut dire que l'Italie a, en l'espèce, adopté la manière de l'Allemagne chez les neutres en 1915. Un journaliste américain, M. John L. Baldenton a révélé que du mois d'août 1914 au mois de mai 1915, en neuf mois, l'Allemagne a dépensé 250 millions en Italie pour sa propagande. Pauvres Italiens !

semence de Rome que l'Italie devra en recueillir le fruit.... Personne ne pourra effacer la loi de Rome » (p. 20).

Bien que je ne sois pas de Fiume, je présenterai quelques petites observations :

1. Un peu déclamatoire et théâtrale la conclusion, n'est-ce pas? mais chez un Italien, rien de plus naturel ; et c'est, après tout, d'Annunzio qui donne le ton ; d'ailleurs, là où l'on ne raisonne plus, il est bien permis de faire résonner la voix, *modi discordes*.

2. Mais il ne l'est pas du tout d'injurier ceux qui ne sont pas de votre avis, voire de les menacer ; et je me figurais que les seuls barbares de notre époque étaient les Allemands, les Magyars, les Bulgares et les Turcs. M. Édouard Susmel en imagine d'autres.

3. On oublie de nous dire comment il se fait que Fiume qui compte dans sa population 33,000 Yougoslaves (y compris ceux de Suchak son faubourg), d'après le recensement autrichien de 1910, possède un conseil national italien où les Yougoslaves n'ont pas voix au chapitre. C'est que probablement, il n'a jamais été question à Riéka de représentation proportionnelle [1].

4. Les 26,000 citoyens italiens de Fiume ne veulent pas devenir sujets croates ou serbes, ce qui est la même chose. Mais, demanderai-je, est-ce que les 33,000 Yougoslaves toléreront d'être transformés en sujets du royaume d'Italie ?

5. Il n'y a pas qu'à Fiume-Riéka que les césars romains ont jeté la semence de Rome. En 1914, il y avait à Menton 10,000 Italiens, près de 100,000 à Marseille, environ 300,000 dans toute la Provence. M. Édouard Susmel voudrait-il faire recueillir le fruit de cette semence mentonnaise, marseillaise, provençale, à nos excellents cousins de la Gaule cisalpine ?

6. L'auteur dédie sa brochure au président Wilson ; il ne pouvait mieux faire ; les Serbo-Croates-Slovènes n'ont jamais souhaité autre chose que d'avoir le président Wilson pour arbitre dans leur différend avec l'Italie.

7. Si mes lecteurs veulent se renseigner d'une façon précise sur Riéka, ils n'ont qu'à lire ce que M. Vouk Primoratz en dit dans son excellent livre, dont j'ai parlé ici même : *la Question yougoslave*, pp. 164-175. Je puis les assurer qu'ils ne trouveront là aucune déclamation, aucune rhétorique de mauvais aloi, mais des faits positifs et de bonnes raisons capables d'éclairer leur conscience.

Félix Bertrand.

---

1. Je dois à la vérité de dire que presque tous les Italiens de Riéka que la statistique donne pour tels, ne sont autre chose que des Slaves italianisés, des Italiens de fraîche date, ou maquillés. Ils n'ont d'ailleurs jamais autorisé leurs frères de la veille à ouvrir à Riéka seulement une école primaire.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 25 avril 1919.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture de lettres de MM. Delachenal, Dorez, Fougères et Michon, qui posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Maxime Collignon.

M. Pierre Paris annonce que l'Ecole des hautes études hispaniques vient de reprendre les fouilles entreprises à Bolonia. On a mis à jour une nouvelle usine de salaisons dont les dimensions montrent que l'industrie du poisson salé avait là une importance exceptionnelle. Sur l'emplacement de la nécropole on a découvert de nombreuses urnes funéraires, des objets divers et une inscription où on relève pour la première fois le nom de la cité de Belo (Bolonia).

M. François Thureau-Dangin donne lecture d'un travail sur un acte de donation du roi Marduk-Zahir-Schum. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 2 mai 1919.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Paul Lejay, qui pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Maxime Collignon.

M. Cagnat communique un extrait d'une lettre de M. R. Lanciani, annonçant que des fouilles ont été commencées avec succès sur l'emplacement du temple de Jupiter Capitolin (ancien Institut archéologique allemand).

M. Ch.-V. Langlois annonce que le prix Chavée est décerné à M. F. J. Tanqueray pour son ouvrage intitulé : *L'évolution du verbe en anglo-français* (XII-XIVe *siècles*).

M. H.-Fr. Delaborde annonce que le prix du baron de Courcel n'est pas décerné.

M. Dieulafoy présente une solution toute nouvelle du problème que pose le chapitre cinquième du Livre de Daniel consacré au festin de Baltasar. Il pense que Baltasar, Belsourouçour en assyrien, était le fils supposé de Nabonid qui régna sous le nom de Nabuchodonosor III et que Darius le Mède n'est autre que Darius fils d'Hystaspes. Jusqu'ici les commentateurs orthodoxes et rationalistes ont tous placé la scene sous le règne de Nabonid et à l'époque de la prise de Babylone par Cyrus en 539 avant J.-C. M. Dieulafoy lui donne pour cadre la reprise de la ville par Darius en 520, à la suite d'une révolte suscitée, comme le révèlent les textes cunéiformes, par un pseudo-fils de Nabonid et un pseudo-frère du véritable prince héréditaire appelé précisément Belsourouçour, du nom même que la Bible donne au roi de Babylone. Quant à la nationalité de Mède attribuée à Darius, elle répond aux habitudes de l'antiquité qui appelait *médiques* les guerres entre la Grèce et la Perse et qui qualifiait également de Mède Cyrus, lequel était fils d'un roi d'Anzan, roi d'Anzan lui-même, et qui devint roi de Perse. Dans cette hypothèse, tous les détails historiques cadrent exactement avec le récit biblique. Notamment la mort de Baltasar, le soir de l'entrée de Darius à Babylone, répond à celle du chef de l'insurrection, Nabuchodonosor III, dans les mêmes conditions, alors que Nabonid fut épargné par Cyrus et survécut longtemps à la perte du trône.

M. J. Loth signale l'apparition d'un ouvrage écrit en français par le professeur de celtique de Christiania, M. Carl J. S. Marckander, sur le caractère indo-européen de la langue hittite. Divers savants l'avaient affirmé. M. Marckander entreprend de le prouver. Son travail se base surtout sur les formes flexionnelles des pronoms, des noms et des verbes. Le résultat de ses recherches serait que le hittite appartient au même grand groupe européen occidental que le germanique, l'italo-celtique, le grec, et qu'il serait plus étroitement apparenté à l'italo-celtique et au tokharien (langue récemment découverte en Asie centrale). De toutes les langues indo-européennes, c'est le hittite qui possède les textes les plus anciens : ils remontent au XVe siècle avant J.-C.

M. Paul Foucart fait une seconde lecture de son mémoire sur le décret en faveur des combattants de Phylé.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — **1er juin** — **1919**

Cuq, Les nouveaux fragments du Code de Hammourabi; Conteneau, Umma sous la dynastie d'Ur (C. Fossey).
Conway, Le point de vue vénitien dans l'histoire romaine (S. Chabert).
H. Coutant, La Marseillaise, son histoire depuis 1792 (H. Baguenier Desormeaux).
Mrs O'Shaugnessy, Une femme de diplomate aux Mexique, 1913-1914, trad. Altiar (A. Waddington).
Mgr Landrieux, La cathédrale de Reims (H. de Curzon).
La Vie catholique dans la France contemporaine (A. Houtin).
B. Shaw, La conférence de la paix; L. Rosenthal, Villes et villages français après la guerre; Victoroff-Toporoff, La première année de la Révolution russe; Armène Ohanian, La danseuse de Shamakha (S. Reinach).
Académie des Inscriptions.

E. Cuq. **Les nouveaux fragments du Code de Hammourabi sur le prêt à intérêt et les sociétés.** Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XLI. Paris, Klincsieck, 1918, 112 p. in-4°.

La grande lacune du code de *Hammurapi* (col. XVII-XXIII) se comble peu à peu grâce à la découverte de nouvelles copies. Le dernier fragment retrouvé appartient au Musée de l'Université de Pennsylvanie. Il a été publié par Pœbel et traduit par Scheil. M. Cuq nous en donne le commentaire juridique. Les cent six lignes nouvelles contiennent sept articles sur le prêt à intérêt, un article sur le contrat de société en général et le début d'un article (dont nous avions déjà la fin) sur les sociétés en participation. M. C. estime que le Code devait contenir huit articles sur le prêt et trois sur les sociétés en général. Les articles relatifs au prêt à intérêt représentent la plus ancienne législation sur la matière. Les Babyloniens n'ont jamais douté de la légitimité du prêt à intérêt, à la différence des Grecs, des Romains et du moyen âge, dont M. C. rappelle les conceptions fondées principalement sur la prétendue stérilité de l'argent. Mais à côté du prêt à la production, consenti à titre onéreux, les Babyloniens ont pratiqué un prêt à la consommation, le plus souvent gratuit, un prêt en cas de maladie, consenti par les administrateurs du temple de *Samaš* au profit des malades et remboursable seulement en cas de guérison. Le taux de l'intérêt n'est d'ailleurs pas laissé à l'arbitraire du prêteur; il est fixé par la loi à 33,33 pour cent pour le blé (et autres produits agricoles), à 20 pour cent pour l'argent, ce qui ne devait pas être

excessif, vu la fécondité du sol et la rareté de l'argent. A l'époque néobabylonienne le taux de l'intérêt est uniformément de 20 o/o. Les parties ont naturellement été libres de convenir d'un taux moins élevé. M. C. insiste avec raison sur la stabilité du taux et compare sur ce point les diverses législations anciennes. Les Babyloniens ont encore connu un prêt affecté par contrat à l'achat de produits agricoles et remboursable en nature à l'époque de la récolte ; le cours des denrées ayant baissé entre les semailles et la moisson, le prêteur recevait une quantité supérieure à celle qu'il aurait pu acheter avec son argent à l'époque du prêt : l'écart représente son bénéfice ou l'intérêt de son argent. Enfin on a pratiqué à Babylone un prêt gratuit avec clause pénale obligeant l'emprunteur à doubler le capital prêté, s'il ne l'a pas remboursé à l'échéance. — Comme sanction à l'article fixant un maximum au taux de l'intérêt, le code de *Hammurapi* condamne le prêteur à perdre ce qu'il a prêté ; moins sévère que les législations postérieures, il a probablement mieux réussi à réfréner l'usure. Pour prévenir une majoration frauduleuse de l'intérêt, le Code punit le prêteur qui, après avoir reçu l'intérêt convenu, prétend qu'on ne l'a pas payé (la sanction n'a pas été conservée), condamne à la restitution du double le prêteur remboursé partiellement qui n'a pas donné décharge de la partie reçue, ou qui a ajouté au capital restant dû l'intérêt non payé, pour faire payer à l'emprunteur l'intérêt de l'intérêt et finalement un taux supérieur au taux légal. Enfin le code condamne à la perte de la chose prêtée le prêteur qui a trompé l'emprunteur sur la quantité, soit au moment de la livraison, soit au moment du remboursement. Pour faciliter la libération de l'emprunteur, la loi oblige le prêteur d'argent à accepter le payement en blé, si l'emprunteur n'a pas d'argent, mais l'intérêt est calculé au taux du blé et non de l'argent. D'une manière plus générale, quel que soit l'objet du prêt, l'emprunteur qui ne peut pas rendre un objet de même nature peut offrir en paiement toute espèce de biens en sa possession.

Un nouvel article du code traite du partage des sociétés dans lesquelles l'un des associés a fait un apport en argent, l'autre (suppose-t-on) ne fournissant que son industrie ; le partage des bénéfices et des pertes se fait par moitiés. L'article suivant (dont manquait le commencement) traite de la société en participation et distingue deux cas, suivant que le commis fait ou ne fait pas de bénéfices ; dans le premier cas, le commis rembourse simplement à son mandant les diverses avances que celui-ci lui a faites (cet article ne dit rien du partage des bénéfices) ; dans le second cas, il rembourse le double de ce qu'il a reçu. M. C. n'a pas limité son étude aux articles contenus dans le fragment de Philadelphie ; il l'a naturellement étendue aux articles déjà connus sur les sociétés et complétée par les contrats de prêt et de société. Peut-être les chapitres VIII et IX, sur le rôle du blé et de l'argent chez les Babyloniens et sur la valeur relative du blé et de diverses mar-

chandises, risquent-ils un peu d'être perdus dans un travail où on ne pensera pas à aller les chercher. Voici quelques observations de détail. Est-il exact de dire (p. 2) qu'*aucun fait* n'était venu confirmer l'existence d'exemplaires portatifs du code, à l'usage des professeurs et des étudiants, puisque, comme on le rappelle trois lignes plus loin, de tels exemplaires existaient dans la bibliothèque d'*Ašur-ban-aplu* ? — La restitution proposée par Scheil pour la première ligne de l'article 90 et adoptée par M. C. (p. 8) ne me paraît pas satisfaisante : si la première partie de l'article traite du prêt de [blé ou] d'argent, on ne comprend pas l'utilité de la seconde partie qui traite du prêt d'argent, ni comment on peut concilier la première partie, qui fixe à 33 o/o l'intérêt d'un prêt de [blé ou] d'argent, avec la seconde qui fixe à 20 o/o l'intérêt d'un prêt d'argent, ni même comment, si on prête [blé ou] argent, on peut prendre comme intérêt 100 *ḳa* de blé par *gur*, ces mesures s'appliquant au blé seul. P. 20, la vente à réméré n'est un prêt à 100 o/o que si, le prix de rachat étant double du prix de vente, le rachat a lieu au bout d'un an. P. 26, note 3, la référence à Schorr, *Altbabylonische Urkunden*, 70, est vague et inexacte : aucun des trois fascicules de cet ouvrage ne contient à la p. 70 l'explication citée ; lire *Urkunden des altb. ziv. und. proz. Rechts*, p. 69-70. P. 59, lire *esip*, « récolte », non *ezib* qui signifierait « laisse ». P. 87, l. 11, *pašâru* signifie « vendre » et non « négocier » qui est « acheter et vendre »

C. Fossey.

G. Conteneau. **Umma sous la dynastie d'Ur**. Paris, Geuthner, 1916 ; 109 p. in-8°.

Le titre choisi par M. C. pourrait faire illusion. Son livre n'est pas une histoire d'*Umma* au xxive siècle av. J. C. — une telle histoire est encore impossible — mais une publication de cent dix tablettes de comptabilité groupées sous les chefs suivants : céréales ; vivres ; bétail ; salariés ; batellerie ; industrie du vannier ; argent, achats et ventes ; rôle du patési ; divers. En tête de chaque section, M. C. a résumé les renseignements fournis par ses tablettes. Le tout est précédé d'une introduction de six pages qui forme un tableau de la vie à *Umma* et suivi de dix pages sur la sigillographie. Des documents nouveaux sont toujours les bienvenus, même lorsqu'ils appartiennent à une catégorie déjà fort nombreuse et de contenu assez uniforme. M. C. aurait donc pu se dispenser de considérations générales qui, on s'en aperçoit vite à son annotation, sont fondées principalement sur les textes publiés antérieurement par lui ou par d'autres. L'histoire est bien la fin dernière de la philologie, mais il n'y a pas lieu de la refaire à propos de chaque document nouveau. Au lieu de l'introduction et des résumés, qui seraient mieux à leur place dans une étude d'ensemble sur les textes d'*Umma* ou même les textes de toutes prove-

nances appartenant à la même période, M. C. nous eût plus utilement donné une transcription et une traduction suivies (il résume les textes plus qu'il ne les traduit), avec un commentaire nourri et serré pour les termes ou les formules dont le sens reste discutable, et un index. Voici, au hasard, quelques observations de détail, parmi celles que j'ai notées en marge du livre de M. C. P. 14, le GÙ ne serait pas le millet, d'après Hrozny, cité à la ligne suivante, mais des légumes (ulsenfruchte); P. 17, le « vieil amidonnier » (ZIZ BAD) ne serait-il pas plutôt le blé de semence (ZIZ NUMUN)? P. 19, n° 25, je lirais ŠE-NI-ḪA-AN plutôt que SE-NI-ḪA-ḲA. P. 20, « orgeat » est du genre masculin. P. 22, le bétail « suite aux bœufs » est une expression inintelligible. P. 30, n° 53, KA ID-DA ne peut guère être « le quai du canal; plutôt « l'embouchure » (?). P. 31, n° 57, lire NE-D(G)UG-GA, plutôt que NE-KA-GA. P. 35, les expressions du genre de IGI 4 GAL ne « viennent pas d'être élucidées »; Brünnow en donne déjà l'équivalent accadien. P. 35, n° 79, on peut douter que ŠES-A-NI soit un nom propre; c'est peut-être tout simplement « son frère ». P. 36, n° 80, je ne vois pas comment M. C. peut lire UD-DI après KU-BABBAR; au lieu de « 3 sicles d'argent pour UD-DI », il faut entendre « 3 sicles d'argent pour un bracelet » (ḪAR, *šemiru*!). P. 39-40, M. C. traduit DUB par « compte »; dans le n° 92, il traduit DUB ARAD NI-GAL « le cachet d'Arad a été apposé »; ne serait-ce pas plutôt « compte d'ARAD-NI-GAL »? La question serait tranchée en faveur de M. C. si le cachet avait été apposé sur la tablette, mais M. C. ne le dit pas. P. 40, n° 93, dans un nom propre tel que EN-D.-IMU, DINGIR ne peut guère être un déterminatif; il faut donc lire EN-DINGIR-MU N° 94, dans le nom LU-DINGIR-RA, le dernier signe me paraît mal lu (ou mal copié?); ne serait-ce pas plutôt UKKIN (Br. 900)? P. 43, la traduction de GIŠ-MA-GEŠTIN, par « figuier-vigne, cep de vigne » demanderait à être appuyée de preuves solides. Trop souvent des détails, des lignes entières, sont omis dans la traduction résumée, sans que rien en avertisse le lecteur. Des expressions telles que « Les tablettes de Dréhem sont riches en bétail » p. 21; « scription » p. 35, ne devraient pas se rencontrer dans un livre écrit par un Français.

C. FOSSEY.

R. S. CONWAY, **The Venetian point of view in Roman history**. A lecture delivered at the John Rylands library on the 10th october 1917. Manchester, University Press Longmans, Green and C°, 1917-1918, in-8°, 22 pp.

Sous ce titre, un peu énigmatique au premier abord, M. R. S. Conway esquisse une thèse imprévue dans ses conclusions, sinon dans son principe : les habitants de la Vénétie, enfants d'une même race vivant sous un même ciel, se ressembleraient assez à travers les âges pour qu'il soit aisé de découvrir, chez le Padouan Tite-Live, les qualités propres d'un peintre vénitien du XVIe siècle, d'affirmer que sa façon de présenter l'histoire romaine peut être qualifiée de « point

de vue vénitien ». Les *Décades* seraient une succession de scènes, de tableaux, raccordés entre eux par des récits.

C'est ce qu'on a dit parfois de l'*Enéide* et, sans doute, M. C. aurait pu tirer argument de ce fait que Virgile est à peu près du même pays. Il s'est borné à l'examen plus que sommaire du texte de l'historien. Les divers passages invoqués, les « exemples » de l'esprit courtois, tendre, chevaleresque avec lequel Tite-Live parlerait des femmes, sont d'autant moins probants que de simples citations, même empruntées à une traduction ancienne, ne sauraient tenir lieu de démonstration.

M. C. a la sagesse de ne pas imiter la partialité d'un Mommsen en faveur de Polybe à propos du passage des Alpes, et il s'en faut que tout soit à blâmer dans ces pages ; certains détails sont fort curieux ; mais les déductions paraissent bien fragiles, excessives tout au moins, et le mot de Quintilien sur les « effectus, praecipue eos qui sunt dulciores » (X, 1, 101) n'autorisait pas, semble-t-il, cette interprétation de la problématique *patavinitas*, qui ferait de Tite-Live l'ancêtre d'un Giorgione ou d'un Titien.

S. Chabert.

Henry Coutant. **La Marseillaise, son histoire depuis 1792.** Paris, chez Roger Tricot et aux Editions Picart (1919), 32 p. in-8°, ill., 3 fr.

Aux *Invalides*, le 14 juillet 1915, lors de la translation des cendres de Rouget de Lisle, M. le Président de la République proclamait : « Partout où elle retentit, *la Marseillaise* évoque l'idée d'une nation souveraine qui a la passion de l'indépendance et dont tous les fils préfèrent délibérément la mort à la servitude... Ses notes éclatantes parlent une langue universelle et elles sont aujourd'hui comprises du monde entier ». Reprenant cette idée, l'auteur de la jolie plaquette qui m'occupe ici déclare que le *Chant de guerre de l'armée du Rhin* — tel fut le premier titre donné à *la Marseillaise* — est devenu pour tous les peuples libres, comme un second chant national qui vient s'ajouter au leur », parce que, cet hymne martial est, par dessus tout, l'affirmation de « l'imprescriptible volonté de la France de vivre libre de toute servitude ». C'est vraiment « l'âme éternelle de la patrie » qui s'exprime dans ses strophes enflammées. En un style toujours agréable et facile, M. H. C. fait rapidement l'historique de notre hymne national. Il constate que les circonstances qui l'ont fait éclore, il y a maintenant 125 ans passés, sont, à peu de chose près, celles plus tragiques encore et plus grandioses qui, aujourd'hui, lui donnent tout son sens et toute sa portée. Le 26 avril 1792 au matin — et non le 25, comme une coquille typographique malheureuse l'a laissé imprimer (p. 17) — Rouget de Lisle portait son œuvre composée, la nuit même, à Dietrich, le maire de Strasbourg qui, la veille au soir lui avait demandé de composer un chant de circonstance. L'Assem-

blée législative venait, en effet, de contraindre — le 20 — le malheureux Louis XVI à déclarer la guerre à l'Autriche et par là même à la Prusse. Diétrich fait asseoir sa nièce au clavecin et, de sa belle voix de ténor, lui-même, il entonne :

Allons, enfants de la patrie !...

Car c'est Diétrich qui chanta et non Rouget, comme l'indique le célèbre tableau de Pils qui a propagé cette erreur. Rouget de Lisle avait voulu créer un hymne guerrier. Les circonstances devaient bientôt en faire également un hymne politique. C'est dans ces conditions qu'un décret du 26 messidor an III proclama officiellement *la Marseillaise* chant national de la République française. Interdite après le dix-huit brumaire, Napoléon l'aurait pourtant entonnée lui-même, dit-on, le 25 novembre 1812, au bord de la Bérésina, pour électriser les débris de la Grande Armée. Proscrite sous la Restauration, elle accompagne la Révolution de 1830 et les émeutes assez fréquentes sous la monarchie de Juillet, puis la République de 1848. Le second Empire devait à son tour, l'interdire. Cependant, et contrairement à ce que paraît croire M. H. C. (p. 31-32) le Gouvernement impérial autorisa ou, tout au moins toléra qu'elle fût déclamée et chantée lors de la guerre avec la Prusse, de fin juillet à fin août 1870. La Révolution du Quatre Septembre lui rendit toute sa vogue ; mais, pendant les années qui suivirent la paix désastreuse de 1871, elle cessa d'être admise dans les cérémonies officielles. Une loi du 14 février 1879, votée sur la proposition de M. Talandier, député de la Seine, déclara de nouveau *la Marseillaise* l' « hymne national de la France ». Loi inutile, d'ailleurs, car le décret de l'an III n'avait jamais été abrogé. Seulement personne ne s'en doutait. On sait quel a été son essor prodigieux depuis le 2 août 1914 et comment elle a été acceptée, célébrée même, par nombre de Français patriotes, auxquels son origine et sa carrière révolutionnaires l'avaient rendue parfaitement antipathique à l'intérieur de nos frontières.

La brochure qui nous occupe est très bien présentée, imprimée avec luxe et illustrée de onze reproductions de vues et d'œuvres d'art judicieusement choisies, parmi lesquelles le beau médaillon de Rouget de Lisle par David d'Angers.

H. Baguenier Desormeaux.

E. O' Shaughnessy. **Une femme de diplomate au Mexique pendant la dramatique période du 8 octobre 1913 au 23 avril 1914**. Traduction de E. Altiar, in-12, II-344 p., Paris, Plon, 1918.

La jeune Française, à l'esprit diligent, qui se cache sous le pseudonyme d'Altiar, a déjà publié plusieurs ouvrages agréables ; je me borne à rappeler son *Journal d'une Française en Amérique*, qui retrace avec humour les hésitations du Président Wilson et de son

peuple en face de la grande guerre, jusqu'aux résolutions d'avril 1917. Elle nous donne cette fois, en traduisant les lettres de Mrs O' S., femme du chargé d'affaires américain à Mexico, un tableau des plus intéressants du conflit survenu en 1913-14 entre le Mexique et les États-Unis.

La correspondance de Mrs O' S. avec sa mère constitue un journal des événements qui se sont déroulés durant cette période critique, journal précieux non seulement par son exactitude, mais encore, ce qui ne gâte rien, par un style élégant et coloré, que n'a pas trahi la traductrice, sans oublier un sentiment de la justice, étranger à tout parti-pris, à tout point de vue étroitement américain ; ces qualités très méritoires donnent au récit le caractère d'un véritable document historique. Nous possédons ainsi de nombreux renseignements : d'abord sur le pays américain, depuis les côtes basses et malsaines de la Vera-Cruz jusqu'au haut plateau de Mexico, étalant au pied de ses volcans géants la riche végétation des tropiques, sous un climat sain, dont les conquistadors espagnols ont subi, dès le XVIe siècle, l'emprise enchanteresse ; en lisant Mrs O' S., on croit relire Prescott et ressentir les vives impressions de Cortès, dans ce cadre admirable où rayonne la gloire du soleil, de l'aube rose étourdissante de lumière à la pourpre des couchants, et qu'embaume « un air exotique, chaud et parfumé ». Ensuite, sur la mentalité des habitants, peuple bigarré, descendant des Aztèques ou Toltiques, relativement civilisés, de tribus indiennes sauvages, et des conquérants espagnols ; peuple à la fois grossier et intelligent, avec des naïvetés de primitifs et des raffinements de Latins, avec une foi abondante en pratiques et un sens critique parfois aigü ; peuple d'aristocrates et de *paons*, de bandits et d'artistes, justement célèbre pour l'éclatante beauté de ses femmes, susceptible d'enfanter des brutes sanguinaires comme Villa « le boucher », et des dictateurs avisés comme Diaz et Huerta ; peuple pauvre et orgueilleux, aussi doué qu'indiscipliné, également accessible aux élans les plus généreux et au fanatisme le plus aveugle. Mrs O' S. a décrit de la manière la plus heureuse ses fêtes et ses cérémonies religieuses, ses coutumes, ses mets et ses vêtements, ses joies et ses souffrances. Enfin, elle a bien dépeint la rencontre de cette race, au génie si ondoyant, si original, si mystérieux (13 millions d'Indiens sur 15 millions d'âmes), avec les Américains du Nord, pratiques, méthodiques, raisonneurs, mais à peu près incapables, malgré toute leur bonne volonté, même le Président Wilson, de comprendre l'âme mexicaine, partant de s'entendre avec elle.

Dès octobre 1913, le conflit en puissance ne cesse de se rapprocher, inévitable, quasi fatal pour des yeux clairvoyants, comme ceux de Mrs O' S., jusqu'au moment où il éclate, irréparable, avec l'occupation de la Vera Cruz par la flotte de l'amiral Fletcher. La figure de Huerta, du « vieux », impassible et impénétrable, « qui n'attache pas une

importance exagérée à la vie humaine », ni à la sienne, ni à celle des autres, domine tout ce drame d'une hauteur tragique ; on suit, dans tous les incidents de sa vie privée et publique, ce petit homme aux yeux vifs et scrutateurs sous ses larges lunettes, tantôt bénissant le mariage d'un fils, tantôt buvant avidement des *copitas* au restaurant, tantôt passant des revues, décorant le drapeau d'un régiment d'élite, recevant gravement les diplomates européens au palais des Etapultepec, ou haranguant avec énergie le Parlement mexicain ; sachant toujours, lui l'illettré, trouver le mot juste au bon moment, pour parler aux troupes, aux députés, ou boire à la « gran Nacion del Norte » (les États-Unis) ; capable de galante courtoisie vis-à-vis des dames et de déférence vis-à-vis des hauts personnages auxquels il marque sa cordialité par un « abrazo » ; et quand il renonce à être compris, après avoir juré qu'il n'a pas fait tuer Madero, ce qui paraît vrai (voir p. 213), qu'il ne poursuit que le rétablissement de l'ordre, voire de la prospérité dans son pays, demandant seulement qu'on le laisse tranquille, ce type étrange d'Indien, rusé et violent, mais au demeurant plein de bonnes intentions, nous demeure sympathique ! Le lecteur ne peut s'empêcher de plaindre ce lutteur, qui avait en lui « une force latente », peut-être celle qu'il fallait pour recommencer Diaz, et qui est condamné d'avance par l'intransigeante attitude des États-Unis ; il ne peut s'empêcher de plaindre en même temps le peuple mexicain, livré pour des années à toutes les horreurs de la guerre civile, à l'anarchie, à la misère et à la mort ! Mrs O' S. l'a dit et redit à satiété : « Si seulement le pauvre vieux Huerta avait pu commencer d'une autre manière qu'en entrant à cheval dans la capitale sur un chemin rouge du sang versé, il aurait probablement pu être reconnu et faire aussi bien que d'autres, et mieux que la plupart » (p. 122). « Dans sa petite patte douce (et sans doute sanglante aussi), il y avait les possibilités d'un renouveau de prospérité, après les rêves qu'avait conçus Madero et qu'il n'aurait jamais pu revêtir de réalité » (p. 268) etc., etc. Mais l'esprit « militaire » de Huerta était l'opposé de l'esprit « universitaire » de Wilson, et ils n'ont pas pu se comprendre !

Une conclusion s'impose. Les principes ne sont pas tout en politique, parfois même ils peuvent nuire. Quel enseignement pour le Président des États-Unis, et quel avertissement de ne pas tenir avec trop de rigueur à des idées, même excellentes, que les conditions de la vie internationale peuvent interdire d'appliquer, du moins immédiatement !

Albert WADDINGTON.

Mgr LANDRIEUX, **La Cathédrale de Reims**. Un crime allemand. Paris, H. Laurens, in-8° de 238 p. avec 96 planches phot. Prix : 14 francs.

La grande martyre de notre architecture nationale a déjà été l'objet de plus d'un livre. On en a dit les beautés, on en a évoqué les sou-

venirs, on en a chanté la gloire tragique. Aucun n'en a fait surgir en quelque sorte autant d'émotion que l'actuel évêque de Dijon, curé de la Cathédrale de Reims de 1912 à 1916, dans les pages que nous signalons ici. Il semble que chacune des pierres du noble édifice nous crie sa douleur en même temps que sa constance inlassée. Nous le sentons palpiter sous l'attaque lâche et infâme, et concentrer ses forces séculaires pour résister jusqu'au bout. Nous comptons, — avec cette obsession intérieure que les « Berthas » ont apprise jusqu'aux Parisiens, — ces quelque 300 obus reçus de jour en jour, et meurtrissant, défigurant, cherchant sournoisement à déshonorer, et glorifiant au contraire, leur indomptable ennemi. 105 photographies, et un plan spécial, témoins authentiques, nous font assister à cette œuvre impie, tandis qu'une chronique minutieusement documentaire, d'autant plus éloquente qu'elle chercha moins à l'être, confronte les bourreaux à la victime et nous prend à témoins.

Ce livre, ces idées, ces observations, ces conclusions, font le plus grand honneur à celui qui a eu le courage de prendre la plume pour les répandre. Que d'ailleurs il termine en insistant sur la possibilité, donc la nécessité, d'une restauration de la cathédrale, c'est trop juste ! Je ferai remarquer, pour ma part, une fois de plus que Notre-Dame de Paris et la basilique de Saint-Denys n'étaient pas dans un état beaucoup moins désastreux avant leur restauration.... Et qui s'en souvient aujourd'hui ?

Henri DE CURZON.

La vie catholique dans la France contemporaine. Paris, Bloud et Gay, 1918, in-8°, XVI-529 p. — Prix, 5 fr., et « majoration temporaire ».

Le tableau est composé de sept études :

I. « La vie religieuse », par Mgr Tissier, évêque de Châlons (118 p.). — L'auteur assure que la vie du catholicisme en France est « intense », « prodigieuse ». La France n'est pas « anticléricale ». Elle « reste le pays du monde où le catholicisme a la vie intellectuelle, morale et sociale, la plus forte, la plus réelle, la plus profonde, et où il est à la veille peut-être d'absorber tous ces hérétiques de réflexion et de bonne foi ». « La foi en France monte et croît tous les jours, A) par un catholicisme viril et de grand jour, B) par un catholicisme social et conquérant, C) par un catholicisme discipliné, hiérarchique, organisé », etc.

Les grands A. B. C... F. G. (qui, naturellement, sont de l'auteur) donnent à son augmentation une apparence solidement charpentée. N'aurait-il pas mieux valu cependant servir des chiffres, c'est-à-dire des statistiques diocésaines quinquennales ou décennales sur les communions pascales, les ordinations, les paroisses sans desservants, le traitement du clergé, les écoles catholiques, leur budget, le denier du culte, les divorces ? Ces tableaux justificatifs font totalement défaut. D'autre part, les autorités alléguées sont parfois contestables. Mgr Tissier cite, par exemple, le général Chertils, grand stratège

certes, mais qui ne paraît pas qualifié pour garantir que « cette guerre resplendit de surnaturel ». Il cite deux fois « Yves de La Brière », sans indiquer ses qualités de prêtre et de jésuite. Seraient-elles donc des objections contre son témoignage dans un pays où « la foi monte et croît tous les jours » ? La manière dont l'auteur raconte les événements les plus connus n'a pas toute la précision désirable. « On fit, dit-il, à grand-fracas, l'inventaire des églises, non sans effusion de sang çà et là ». Le « grand fracas » fut mené, — il n'aurait pas été inutile de le dire, — par des catholiques, et le sang versé fut moins celui des confesseurs de la foi que celui d'infortunés fonctionnaires. L'auteur raconte que les évêques refusèrent d'accepter la loi de séparation « sur l'ordre exprès de Rome ». Il aurait été encore plus exact d'ajouter qu'avant cet « ordre exprès » la majorité des évêques était d'avis d'accepter la loi.

II. « La famille », par M. Etienne Lamy, de l'Académie française (58 pages). — Ces pages sont extraites d'articles publiés dans la *Revue des Deux-Mondes* sous le titre : « La France ne doit pas s'éteindre » (novembre-décembre 1917). L'auteur note que les régions « où la population décroît le plus vite et le plus constamment » sont celles « où l'irréligion personnelle des habitants a pour preuves l'abandon général des pratiques religieuses et où les églises sont des solitudes ». Ces dernières expressions ne s'accordent guère avec les affirmations de Mgr Tissier, qui nous montre « les églises de nos villes regorgeant de monde dès les messes matinales, les dimanches et jours fériés. »

III. « Le mouvement social catholique », par M. Henri Joly, de l'Institut (63 pages). — L'auteur étudie « l'héritage révolutionnaire et ses charges », puis « les doctrines anti-révolutionnaires », Frédéric Le Play, Albert de Mun, etc. Il assure que Le Play aboutit au « catholicisme intégral », ce qui est faux. Il gaze quelque peu l'opposition que le comte Albert de Mun fit aux idées modernes. Raconter qu'il déploya le drapeau du syllabus et de « la Contre-Révolution irréconciliable » eût cependant mieux expliqué l'insuccès du paladin. Notons encore que M. Joly ne mentionne même pas ce bon abbé de Tourville dont le nom, assure M. Paul Bureau, professeur à l'Institut catholique, mérite « de prendre rang à côté des plus grands dont l'humanité conserve le souvenir ».

IV. « Les Hautes Études Religieuses », par le R. P. Léonce de Grandmaison, de la Compagnie de Jésus (61 pages). — L'auteur répartit en trois classes les publications faites par ses coreligionnaires : 1° Études doctrinales et apologétiques ; 2° Études d'exégèse et de théologie positive ; 3° Histoire et littérature religieuses. L'inventaire ressemble tantôt à un palmarès, tantôt à une circulaire de réclame, tantôt à un tribunal de censure. Quoique membre de l'Académie fran-

çaise et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Mgr Duchesne reçoit sa petite semonce. Le R. P. de Grandmaison ne rappelle pas la très grande part qu'a prise le savant prélat dans la prétendue renaissance des études ecclésiastiques en France. Un moment fut même où, malgré tous les érudits que cite glorieusement l'auteur, « l'abbé Duchesne » paraissait incarner en lui seul la science cléricale. Taine, notant, le 3 avril 1890, une conversation avec Mgr d'Hulst, écrivait en effet avec justesse : « Insuffisance pour la haute science, l'érudition, la culture supérieure dans le clergé français (c'est ce que lui objecte le clergé bavarois, M. l'abbé Duchesne, seul, excepté) ». Est-il besoin d'ajouter que, conformément aux traditions de sa compagnie, l'auteur a donné à ses confrères une large place dans ses palmarès et réclame ?

V. « La renaissance de la philosophie chrétienne en France », par M. l'abbé Georges Michelet, professeur à l'Institut catholique de Toulouse (81 pages). — La « philosophie chrétienne », c'est la scolastique, dont la restauration dans l'enseignement catholique a été ordonnée par l'encyclique *Æterni Patris*, en 1879. L'auteur, pour la plus grande gloire de la France, s'efforce de prouver que les Universités catholiques françaises, les séminaires, nombre de prêtres, de religieux et même de laïques français ont contribué à cette renaissance. Il signale, « parmi les facteurs de cette rénovation scolastique », une certaine « Académie de saint Thomas d'Aquin » qui, dit-il, fut « une société d'études très vivantes, où les principales thèses caractéristiques du thomisme étaient discutées, approfondies, défendues et confrontées avec les résultats scientifiques actuels ». Quoi qu'en dise M. Michelet, cette académie vivota toujours obscurément et péniblement. Jamais son « action sur le public » ne fut « appréciable ». Six ans après son établissement, le plus distingué des Sulpiciens, M. Hogan, qui venait sans doute d'en entendre parler pour la première fois, demandait ce qu'était « cette société de saint Thomas fondée aux Carmes ». Et, trois ans plus tard, il écrivait encore : « Quand est-ce donc que votre Académie de saint Thomas sortira de ses questions subtiles et stériles pour la plupart et entrera enfin dans un monde d'idées plus vivant et plus réel ? » Pour se rendre compte de la justesse des appréciations de M. Hogan, il suffit de lire les comptes rendus des séances de la société, publiés dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, auxquels M. Michelet ne renvoie pas.

Cet exemple montre la méthode historique de l'auteur. Dans le désir d'établir sa thèse, il exagère toutes choses et présente comme ouvrages de valeur de pauvres élucubrations où sont lamentablement cuisinés des textes du Docteur angélique. Pour employer une expression vulgaire, anoblie par M. Claudel, on dirait qu'il veut faire prendre des vessies pour des lanternes.

Il n'en est pas moins vrai qu'à la suite de l'encyclique *Æterni Patris*, il fut de mode, dans un certain monde religieux en France, de célébrer saint Thomas. Les dames (M. Michelet ne parle pas d'elles), les dames elles-mêmes se lancèrent dans les directions pontificales. Une lettre du P. Didon à Mlle Thérèse Vianzone (à la date du 29 mars 1881) en est une preuve. Seulement, comme le P. Didon finit sur cette remarque : « O imbécillité humaine ! Et dire que tu règnes obstinément sur notre pauvre petite cervelle », le document n'est pas de bonne édification. Aussi M. Michelet l'ignore-t-il. Il préfère affirmer que Littré est mort « chrétiennement ».

VI. « La littérature », par M. Fortunat Strowski, professeur à la Sorbonne (107 pages). — « La période actuelle, qui commence vers 1885, a été précédée de quelques années assez dures pour les catholiques. La faveur et l'estime du public éclairé s'en allaient vers des hommes qui avaient consacré leur talent et leur autorité à détruire les éléments essentiels de toute croyance religieuse. A peine quelques âmes plus fortes et plus indépendantes défendaient encore l'excellence de la foi. On ne les écoutait guère. Non pas que le génie leur manquât... » Ces âmes « fortes » et de « génie » « étaient, entre plusieurs autres, Veuillot, Barbey d'Aurevilly, Hello, Verlaine lui-même ».

Vinrent « la libération de la littérature et le renouveau catholique » : Huysmans, Teodor de Wyzewa (« puissant cerveau », « il laisse après lui des livres immortels »), Barrès, Bourget, Brunetière, etc... Ces écrivains préparèrent « le retour à la raison et à la réalité », où l'on voit M. Louis Bertrand (« totalement converti »), l'*Action française*, les Pères Monsabré, Coconnier et Sertillanges, M. Paul Thureau-Dangin, Mme Lucie Félix-Faure-Goyau, etc., etc. Enfin on arrive à « Aujourd'hui », où brillent des critiques comme « René Doumic, Henri Bremond, Victor Giraud, André Beaunier »; des romanciers, comme René Bazin, Henry Bordeaux, etc. ; deux hommes de « génie », qu'on ne peut « mettre sous aucun titre général » : Paul Claudel et Francis Jammes; puis les écrivains morts à la guerre : Lotte, Péguy, Lafon, Psichari ; enfin, en bloc, « Nos évêques ». « Dans tout pays catholique, il y a toujours une littérature épiscopale. En France, à cette heure, la littérature épiscopale semble avoir reconquis le haut rang qu'elle avait mérité, même dans les lettres, au temps de Bossuet et de Fénelon. » L'étude finit sur ces mots : *Ubi Gallia, ibi Crux*.

Pour faire valoir le talent de Louis Veuillot, M. Strowski cite « le portrait qu'il a dessiné de Chateaubriand ». Selon son habitude, il n'indique pas sa source. De plus, il ne dit pas que, quinze ans auparavant, Louis Veuillot avait joyeusement et souverainement tenté contre l'illustre écrivain un féroce éreintement. Ce détail prouve qu'il arrivait à Veuillot de se contredire (même assez souvent), ce

qu'a oublié de remarquer M. Strowski. De plus, dans l'article qu'il cite, M. Strowski a supprimé, sans en avertir son lecteur, la sottise qui, au fond, constitua toujours la pensée de Veuillot sur Chateaubriand, à savoir qu'il n'en reste plus rien. Dans l'article si admiré par M. Strowski, Veuillot dit : « Voilà près de trente ans qu'il est mort. Sa littérature aussi est morte. » Dans *Çà et là*, en 1859, Veuillot avait pareillement conclu : « Chateaubriand a péri tout entier. »

M. Strowski choisit donc parmi les textes et dans les textes eux-mêmes. Voici un autre exemple de la manière. En rapportant (naturellement toujours sans indication de source) le récit de la conversion de M. Paul Claudel, écrit par cet homme de « génie » lui-même, il en supprime (toujours sans avertissement) les lignes les plus intéressantes, les suivantes : « J'avais eu tout à coup le sentiment déchirant de l'innocence, de l'éternelle enfance de Dieu, une révélation ineffable. » Quand un homme de génie, — puisqu'au dire de M. Strowski, M. Claudel a du génie, — nous affirme qu'il a eu « une révélation ineffable », « le sentiment déchirant de l'innocence, de l'éternelle enfance de Dieu », on n'a pas le droit de taire une partie de son témoignage, pas plus qu'on n'a le droit d'escamoter celui de Descartes ou de Pascal. Est-ce que M. Strowski trouve que nous avons trop de ces témoignages-là? Ou bien pense-t-il que celui de M. Claudel laisse tout de même à désirer et pourrait faire tort à la cause ?

VII. « L'art chrétien sur les confins du XIXe et du XXe siècle », par M. Henry Cochin, député du Nord (34 pages). — La plus grande partie de l'article est prophétique et par conséquent échappe à la critique. Puissent les vues de l'auteur sur l'avenir être plus exactes que celles qu'il expose sur le passé et sur le présent !

Le livre est une publication du « Comité catholique de propagande française à l'étranger ». Si le livre a été écrit pour les catholiques étrangers, comme l'assure Mgr Baudrillart dans sa préface, on n'a pas oublié non plus la propagande catholique en France. Ce n'est pas un livre d'histoire : c'est un double, ou même, si l'on veut, un triple livre de propagande.

Albert HOUTIN.

Bernard SHAW, **Peace Conference Hints**. Lendon, Constable, 1919 ; in-8°, 108 p. ; 1 sh. 6 d.

Ceux qui ont lu, au début de la guerre, une brochure violemment anti-anglaise de M. B. S., humoriste irlandais, ne seront pas étonnés du ton de celle-ci. Ils ne s'en scandaliseront pas davantage, l'auteur ayant l'habitude, comme on dit de l'autre côté du Canal, de « tirer la jambe » à ses lecteurs. Voici la thèse historique, si l'on ose s'exprimer ainsi, de M. B. S.

L'Angleterre n'a jamais pu tolérer que sa suprématie sur les mers fût mise en question, ni qu'une Puissance quelconque exerçât l'hégé-

monie en Europe. Suffisamment protégée par sa propre marine, elle a noué des coalitions sur le continent contre les Puissances trop ambitieuses : c'est ainsi qu'elle a combattu Louis XIV, Napoléon Ier, Nicolas Ier et Guillaume II. Le Foreign Office s'est conformé à cette tradition. Sans tenir compte de l'opinion du pays, il a lié partie avec le tsarisme scélérat et préparé avec la France, que déshonorait l'alliance russe, l'encerclement de l'Allemagne. Il a négocié avec la Belgique pour le cas où elle serait envahie et s'est engagé à y intervenir en armes, qu'elle le voulût ou non (p. 14). Quand la guerre éclata, l'Angleterre, dans la limite des engagements qu'elle avait pris, était de beaucoup le mieux préparé des belligérants (p. 15) [1], alors que l'Allemagne l'était assez mal, à preuve qu'elle ne disposait pas d'une torpille pour couler les transports anglais et qu'elle dut attaquer Liège avec des canons de campagne, attendant l'arrivée des canons de siège autrichiens (p. 16).

Les Serbes (*the Serbs*) assassinèrent le prince héritier d'Autriche [2] ; celle-ci adressa un ultimatum furieux à la Serbie ; la Russie se leva pour secourir les Slaves et mobilisa contre l'Autriche. L'Allemagne, alliée de l'Autriche [3], sachant bien (*sic*) que la France était l'alliée de la Russie, se jeta sur la France dans l'espoir de l'écraser avant que les lourdes masses russes pussent intervenir efficacement. Alors seulement la batterie britannique se démasqua et l'embuscade fut déchaînée (*the ambush let loose*) sur les Empires condamnés (*doomed*), qui avaient osé contester la suprématie navale de l'Angleterre et faire un pas vers Anvers [4].

« Quand j'appelai cela [en 1914] « le dernier bond du Lion Britannique », le Lion fut si satisfait qu'il ne put s'empêcher d'applaudir à ma remarque, tout en grinçant des dents avec fureur parce que je déchirais la peau de mouton sous laquelle il continuait à se masquer ».

Jusqu'au bout, Sir Edward Grey s'accrocha à cette peau de mouton. Il aurait pu, même à la onzième heure, empêcher la guerre, en déclarant, comme l'en suppliaient Sazonov et Cambon [5], que la Grande-Bretagne interviendrait si l'Allemagne attaquait la France, en disant au Kaiser que, si la Russie l'attaquait, les démocraties d'Occident lui laisseraient toute liberté contre son voisin barbare de l'Est [6]. Mais Sir Edward ne fit rien ; il dit tout, excepté ce qui aurait pu arrêter le bras

1. Mensonge ; voir les rapports de French et le livre récent de Jellicoe sur l'état de la marine.

2. Mensonge ; le seul assassin fut un Bosniaque, sujet austro-hongrois.

3. Qu'elle empêcha de négocier avec la Russie, ce que M. B. S. se garde bien de dire.

4. C'est tout ce que M. B. S. dit ici de la violation de la Belgique.

5. C'est donc que la Russie et la France étaient pacifiques, que l'Angleterre seule voulait la guerre ? C'est le comble de l'absurdité.

6. C'eût été livrer lâchement la Serbie aux massacreurs autrichiens et combler les vœux de l'Allemagne, qui demandait que le conflit fût « localisé ».

de l'Allemagne levé contre la France. S'il avait dit cela, il aurait retenu le bond du Lion Britannique. Or, le Lion ne voulait pas être retenu. Dès lors, jusqu'au moment où le Lion tint sa proie sans défense entre ses griffes, il n'y eut qu'un seul mot valable en Angleterre au sujet de la paix, à savoir que ceux qui le prêchaient étaient les ennemis de leur pays. Les propositions de paix venues d'ailleurs furent qualifiées d'offensives de paix (p. 29).

Au point de vue moral, les belligérants se valent : ils ont obéi, avec plus ou moins d'intelligence, à l'instinct de conservation ; ils ont été obligés de recourir aux armes pour se défendre parce qu'il n'existait aucune loi internationale pour en tenir lieu (p. 91).

Qu'on ne parle donc pas de la neutralité belge ! Cette neutralité n'existait pas ; il ne peut y avoir de neutres. Gladstone avait reconnu, en 1870, que l'accord de 1839 était caduc [1]. L'Angleterre avait attiré la Belgique dans l'orbite de ses combinaisons militaires [2]. Et comment les Alliés se sont-ils conduits envers la Grèce neutre (p. 87) ? [3].

Ne parlons pas des atrocités ; la guerre en comporte toujours, et à foison. Mais quoi de plus atroce que le blocus de l'Allemagne, auquel la guerre sous-marine sans merci ne fut qu'une réponse ? N'est-ce pas aussi ce blocus qui obligea l'Allemagne à piller la Belgique jusqu'au dernier couvercle de casserole (p. 81) [4] ? Faut-il oublier, d'autre part, que l'Allemagne a soigné et guéri des milliers de blessés anglais, qu'au camp de Ruheleben des soldats allemands faméliques remettaient exactement aux Anglais les vivres qui leur étaient adressés (p. 101) ?

Il vient un scrupule à M. B. S. Peut-être a-t-il présenté le cas de l'Allemagne plus favorablement que ne l'eût fait un Allemand même. Sans doute, mais, en cela, il s'inspire de l'exemple du chirurgien anglais qui remet la jambe fracturée d'un blessé allemand mieux qu'un chirurgien allemand n'eût pu le faire (p. 104). L'Allemagne est blessée ; M. B. S. la soigne ; voilà tout.

Bien entendu, le maintien du blocus après l'armistice a été un crime ; les réclamations financières de l'Entente sont injustes et absurdes ; l'Allemagne doit faire partie de la Ligue des Nations, avec Parlement et tribunal suprême, dès qu'elle aura un gouvernement démocratique ; la France et l'Italie, dont les initiatives sont inquiétantes, doivent être tenues en échec par les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne réconciliées ; il faut boucher les trompettes

1. Mensonge inventé par John W. Burgess, le 11 septembre 1914 (voir *Voix américaines*, I, p. 30). Au Reichstag, Bethmann n'avait allégué que la nécessité et avait avoué que l'Allemagne violait un accord international.

2. Mensonge réfuté par les textes mêmes qu'on allègue.

3. Mensonge familier aux plumitifs à la solde du baron Schenk.

4. Ainsi l'Angleterre est responsable des pillages allemands ! Mais comment expliquer la destruction d'usines en vue d'abolir la concurrence ? M. B. S. ne touche pas à cette question.

et entonner l'hymne de la paix, même si la musique est celle d'un de ces Huns notoires qui s'appelaient Händel, Mozart, Beethoven et Wagner. Surtout, il faut renoncer à toute hypocrisie, à tout orgueil. « Le vieux lion triomphe sur la crête de la montagne, mais la crête de la montagne est aussi le bord de l'abîme » (p. 108).

J'oubliais — après tant d'autres — la perle que voici (p. 54) :

« Les Puissances qui entretiennent actuellement le Kaiser en Hollande (car aucune personne informée dans la Société de Londres n'est dupe des bêtises de la presse, suivant laquelle Guillaume aurait choisi cette résidence et y serait un hôte indésirable) sont bien plus disposées à le rétablir à Berlin qu'à courir le risque d'une République sociale démocratique ».

Faisons donc, dans tout ce qu'écrit M. B. S., la part du poseur de banderilles et du poseur tout court. N'incriminons pas ses sentiments patriotiques, car la vérité passe avant tout et l'on admire avec raison la droiture de quelques Allemands sincères, l'auteur de *J'accuse*, Lichnowsky, Muehlon, Fernau, etc. La maxime *Right or wrong, my country!* ne vaut que dans le domaine de l'action ; elle n'a pas retenu la plume des Pro-Boers, dont était M. Lloyd George, et le jingoïsme mérite souvent la qualification du Dr Johnson : *the last refuge of a scoundrel*. Mais, tout cela dit, il reste que M. B. S. altère sciemment et malicieusement la vérité. Les hommes, pas plus que le Dieu de Job, n'ont besoin de mensonges, et M. B. S., qui se dit leur ami, a le tort de verser le mensonge à pleines mains. S. Reinach.

L. Rosenthal. **Villes et villages français après la guerre**. Paris, Payot, 1918; in-8°, 288 p. 4 fr. 50.

Au printemps de 1917, sur l'initiative d'un architecte belge réfugié à Paris, s'est créée une *Ecole supérieure d'art public* dont l'objet est de former des techniciens initiés à toutes les questions que comportent l'organisation et le développement des cités modernes. De cette science indispensable — alors surtout qu'il s'agit de relever tant de villes et de villages, victimes de la guerre ou d'un abominable vandalisme — M. R. a donné un véritable manuel, pourvu des indications bibliographiques les plus précises et embrassant toutes les questions qui peuvent se poser aux architectes, aux hygiénistes, aux municipalités, à l'Etat, dans la grande œuvre de réfection, d'agrandissement et d'assainissement qui leur incombe. Ni l'esthétique, ni le souci des traditions régionale ne sont oubliées : il ne s'agit pas de construire des *Mannheim*, ni d'enlever leur physionomie à nos vieilles villes [1]. Mais ce qui est urgent, c'est de procéder avec ordre, avec méthode, suivant des plans étudiés, au lieu d'abandonner au hasard, au caprice individuel, aux suggestions de la cupidité, ce qu'il y a peut-être de plus important dans l'organisation des groupements humains, de plus essentiel à leur

1. M. R. a trop de bon sens pour ériger en dogme le respect de la saleté, fût-elle pittoresque; voir ses justes observations, p. 79.

santé physique et morale. A cet égard, quoi de plus tristement instructif qu'une promenade dans la banlieue de Paris ? D'admirables emplacements ont été gâtés par des morcellements opérés sans surveillance, avec la seule préoccupation de revendre au mètre ce qu'on avait acheté à l'hectare, au mépris des exigences d'air, de lumière, de propreté, en sacrifiant toute végétation et toute perspective. Des projets de loi ont été déposés ; on ne les a pas discutés encore. On craint de blesser des intérêts, de soulever des protestations pareilles à celles qui faillirent jadis rendre odieux le grand nom du préfet Haussmann. Il convient sans délai de passer outre, de briser des résistances malfaisantes qui savent d'ailleurs, quand il le faut, s'affubler de masques. Ainsi, depuis qu'il est question de livrer aux maçons la zone des fortifications de Paris, on entend dire, on lit un peu partout qu'il n'en faut rien faire, qu'il faut, dans l'intérêt de la santé parisienne, convertir tous les terrains devenus disponibles en parcs, en terrains de jeux, en espaces libres [1]. Allez au fond de ce contre-projet, qu'y découvrez-vous ? L'action puissante des propriétaires du centre de Paris, effroyablement surpeuplé, qui craignent de voir diminuer leurs énormes bénéfices si des milliers de maisons nouvelles appellent leurs locataires vers la périphérie de la ville. Ce sont des conspirations analogues qui ont jusqu'ici interdit aux voies du Métropolitain de pousser leurs souterrains jusqu'en pleine banlieue. — On ne saurait souhaiter trop de lecteurs au livre de M. R., écrit avec une indéniable compétence, inspiré par le souci le plus intelligent du bien public.

S. R.

La première année de la Révolution russe. Faits, documents, appréciations. Sous la rédaction (*sic*) de V. Victoroff-Toporoff. Agence de Presse russe, Berne, 1919 ; in-8°, IX-243 p.

Voici le premier ouvrage documentaire relatif à la Révolution russe, dont la bibliographie est déjà très considérable. Publié par l'agence de la presse russe à Berne, il comprend : 1° Une bibliographie relative à la Russie en général et à la Révolution russe, suivie d'une liste de périodiques ; 2° Un solide mémoire de M. Victoroff-Toporoff sur la première année de la Révolution ; 3° Une chronologie très détaillée (27 février 1917-22 mars 1918) ; 4° Une statistique des principales institutions politiques (les quatre Doumas d'Empire, le Comité provisoire du 12 mars, le Gouvernement provisoire du 14 mars au 7 novembre, le Comité exécutif du Soviet, la Conférence nationale de Moscou, l'Assemblée Constituante, etc.) ; 5° Des documents reproduits in extenso (acte d'abdication de Nicolas II, actes de constitution du comité exécutif de la Douma, du Conseil des délégués des

1. M. R. paraît compter parmi les dupes de cette campagne, oubliant que la périphérie de Paris, saut-au nord et au nord-est, est très suffisamment pourvue d'espaces libres. L'essentiel est d'en décongestionner le centre.

ouvriers et soldats, du gouvernement provisoire, résolutions votées par les Soviets concernant les buts de guerre et les conditions de la paix, actes concernant la Constituante etc.) ; 6° Discours prononcés à la Conférence de Moscou, 25-29 août 1917; 7° Les partis politiques en Russie ; 8° La vie économique de la Russie, par M. Chabad ; 9° La Russie et la Société des Nations, par M. Victoroff-Toporoff ; 10° Index des noms propres et tableau des partis politiques russes.

La bibliographie, qui ne comprend pas moins de 66 titres, est le catalogue raisonné de la bibliothèque réunie par l'agence de la presse russe à Berne. On peut y ajouter (sans parler d'ouvrages tout récents) le livre de la princesse Catherine Radziwill, *Russia's decline and fall, the secret history of a great debacle* (Londres, Cassell, 1918) et surtout l'excellent exposé de M. E. Denis dans la *Nation tchèque* (1917, p. 356 et suiv.) Dans la bibliographie relative à la Russie avant la Révolution, ainsi que dans la liste des périodiques, il manque l'importante série d'un journal anglo-russe publié à Londres, dans l'esprit du parti cadet, de 1912 à juillet 1914, sous le titre de *Darkest Russia.*

Le point de vue des auteurs est nettement marqué dans les phrases que voici, empruntées à l'exposé de M. Victoroff :

« L'opinion publique en Russie a accepté la guerre mondiale comme une dure épreuve, mais en même temps comme un moyen de libération ; libération extérieure du joug allemand, qui menaçait sérieusement la Russie ; libération intérieure de l'autocratie, qui cherchait sa justification dans le péril allemand... En rejetant le programme des éléments modérés de l'opinion, l'autocratie a fait le jeu de ceux pour qui la guerre n'était pas un moyen de défendre, de consolider et d'agrandir la patrie, mais pour qui elle était avant tout le point de départ de la Révolution. »

Cette manière de voir est à la fois simple et conforme aux faits. En 1914, l'ancien parti panslaviste avait perdu tout crédit ; la masse intellectuelle russe ne réclamait pas une Russie plus grande, mais une Russie libre. Les uns espéraient conquérir la liberté par la victoire ; les autres étaient disposés à l'acheter, mais à l'intérieur seulement, par la défaite, qui signifiait la ruine de l'autocratie. Ces *défaitistes* ont naturellement pris le dessus, avec l'aide de la propagande allemande, lorsque la faiblesse militaire de la Russie, aggravée par les tergiversations et les revirements du Gouvernement tsariste, est devenue évidente à tous les yeux. Dans cette crise, qui devait aboutir à l'anarchie actuelle, la bourgeoisie russe aurait dû jouer un rôle modérateur, en formant bloc contre les internationalistes et les communistes ; elle n'en eut ni la force ni le courage. La politique de Kerenski fut aussi vacillante et inconséquente que celle de Nicolas II ; ce fut un « tsarisme déliquescent ». La démobilisation rapide de l'armée russe fut le résultat le plus net de la nouvelle « discipline consciente » qu'il crut y introduire. Pour la première fois, au début de 1918, l'armée russe était bien équipée, bien pourvue de munitions, avec des réserves

d'hommes considérables ; en quelques mois, tout s'est effondré. C'est qu'il n'y avait que l'apparence d'un gouvernement. L'autorité véritable était exercée par des gens qui rêvaient uniquement d'une guerre de classes, qui disaient avec Lénine : « L'idée socialiste ne connaît pas de frontières ; ce n'est pas pour des frontières que le prolétariat versera son sang, mais pour l'amour de la révolution sociale ». De véritable esprit démocratique, il n'est plus question dans le régime bolchéviste ; ce n'est même pas la dictature du prolétariat, qui n'est pas appelé à exprimer librement sa volonté ; c'est la dictature de quelques bandits, en possession des réserves énormes d'armes et de munitions accumulées en Russie par l'Entente ; c'est, suivant une expression qui mérite d'être conservée par l'histoire, le « tsarisme crapuleux ».

S. Reinach.

Arménè Ohanian. **La danseuse de Shamakha**. Préface de M. Anatole France. Paris, Grasset, 1918 ; in-8°, 385 p., 3 fr. 50.

Ce n'est pas un roman, mais un fragment d'autobiographie, singulièrement vivant et émouvant par endroits. L'autrice décrit son enfance heureuse en Arménie, puis à Shamakha « jadis terre arménienne, devenue principauté des Khans tartares, indépendante et somptueuse jusqu'à sa prise par les Cosaques ». Un tremblement de terre destructeur oblige la famille à chercher refuge à Bakou ; là, un soulèvement organisé par les autorités russes, un progrom anti-arménien, la ruine. La danseuse part pour la Perse où, dans l'intimité de la famille du Shah, elle assiste à des scènes pittoresques du harem et de la rue. Puis son existence errante la conduit à Constantinople, en Grèce, en Egypte, où elle a l'occasion d'observer de près, et sans sympathie, le « monde » levantin. Depuis quelques années, elle habite Paris ; elle s'est révélée, pendant la guerre, comme une de ces filles de l'Orient qui ont un sentiment personnel de notre langue et l'écrivent d'autant mieux qu'elles n'ont suivi les cours d'aucune Faculté pour y apprendre à écrire comme tout le monde [1].

Mme A. O. s'est naturellement demandé pourquoi les Arméniens ont eu tant à souffrir des Turcs. Une des causes de ces malheurs séculaires a été l'intensité de leur foi chrétienne :

« C'est le fanatisme qui extermina toute notre race d'âmes puissantes, absolues et loyales en tout. Pour vivre, il suffisait de consentir pendant les massacres à embrasser le mahométisme, c'est-à-dire à se soumettre au rite de la circoncision... Plus pratique que nous, l'Occident seul a su mettre les utopies du Christ à la portée des hommes pour qu'ils puissent s'y adapter impunément. Il ne nous reste qu'à regretter qu'au temps de la grandeur des infaillibles Papes nos orgueilleux rois n'aient pas consenti, pour la défense contre l'Islam envahisseur, à se soumettre à la puissance de Rome. Armés contre les doctrines sublimes du

---

1. Le reviseur a laissé échapper quelques fautes faciles à corriger. Je note (p. 71) deux exemples de *secoure* pour *secourt* ; le verbe *secourir*, comme le verbe *conclure*, tend vers la première conjugaison.

Christ par la Sainte Inquisition, nous n'aurions pas été réduits, en quelques siècles de christianisme fanatique, de trente millions à trois millions de malheureux. Sans doute l'élasticité de la devise de Loyola nous aurait même permis, pour échapper à la mort, de nous convertir en mahométans, tout en restant chrétiens dans l'âme et les enfants aimés du Vatican. »

Il peut y avoir du vrai dans cette manière de voir ; mais on objectera l'exemple des Slaves du Sud qui, convertis de force à l'islamisme, ont fait souche de musulmans fanatiques. La première génération d'Arméniens circoncis serait peut-être restée chrétienne dans l'âme; les suivantes auraient oublié le christianisme. Ce qui est exact et méritait d'être mis en lumière, c'est l'austérité, l'intransigeance de la religion populaire de l'Arménie :

« Mystique et exaltée, elle est, à vrai dire, le seul chevalier qui, inlassablement, a mené la croisade jusqu'à nos jours. Qu'on trouve en Arménie un seul bourgeon qui ne soit pas ensanglanté au nom du Christ ! Et dire que les Européens nous jugent, tout un peuple, d'après quelques marchands de cacaouettes qui leur arrivent de l'Arménie, ou, mieux encore, d'après la calomnie des Turcs, des Turcs embellis par nos vierges et enrichis de la sueur de nos infatigables laboureurs ! »

Mais la raison principale du long martyre de l'Arménie est d'ordre économique, à tel point que le fanatisme ne paraît souvent qu'un prétexte, comme dans les *pogroms* anti-juifs de Russie :

« Nous sommes seuls, Arméniens et Turcs, à connaître l'essentielle cause de ces carnages : la crainte des Turcs de voir leur pays envahi en cinquante ans par des Arméniens qui se multiplient comme toutes les races saines et conscientes. »

Les apologistes des Turcs, comme M. Loti, « sont les admirateurs non des Turcs, mais de la femme turque, qui est vraiment belle et digne d'admiration ».

« Mais ces admirateurs ignorent que ce sont les plus belles Arméniennes qui, depuis six siècles, embellissent cette race Mongole aux larges pommettes. Ils ignorent aussi le nombre des adolescents arméniens qui ont disparu dans les harems turcs. Pendant six siècles, nous reçumes l'ordre de présenter à telle époque tant d'or, tant de chevaux, et tant de vierges et d'adolescents. »

Il n'est pas inutile que la danseuse de Shamakha ait répondu ainsi à ceux qui, pour excuser les Turcs, osent prétendre sans rire (en 1919) que « les Arméniens ont commencé ».

S. Reinach.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 9 mai 1919.* — M. J.-B. Chabot rend compte du voyage d'études qu'il vient d'accomplir pour le *Corpus inscriptionum semiticarum* en Tunisie et en Algérie.

M. Monceaux établit que le nom commun *florentia* ne désigne pas, ainsi qu'on le croit généralement, d'après une interprétation erronée d'un texte altéré de Pline, un plan de vigne spécial, mais une couronne de fleurs, comme le prouve un des sermons de saint Augustin.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — **15 juin** — **1919**

L. Cadière, Le culte des arbres chez les Annamites ; Aalders, La propriété israélite (A. L.).

Ullman, Le latin substitué à l'allemand ; Cicéron contre Catilina (S. Chabert).

Godefroy, Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution (E. Welvert).

Saintville, Pages choisies de Stapfer ; Dartigue, Paul Stapfer (L. Roustan).

Rovère, L'affaire de Saverne ; Cerf, L'Alsace-Lorraine depuis 1870 ; Rouayroux, Un mot sur l'Alsace et les traités de Westphalie ; Eccard, L'Alsace sous la domination allemande ; Duhem, Vue générale sur la question d'Alsace-Lorraine (R.).

Savadjian, Revue des Balkans, 4 ; La paix par le droit, février-mars 1919 ; Smodolaka, Les revendications territoriales yougo-slaves ; Moravec, L'Italie et les Yougoslaves (F. Bertrand).

Croyances et pratiques religieuses des Annamites dans les environs de Hué. I. Le culte des arbres, par L. Cadière, dans le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, XVIII, 7. Hanoï. Imprimerie d'Extrême-Orient, 1918, in-4, 60 pages.

Cette étude, bien documentée et bien ordonnée, comprend deux parties : énumération des documents, discussion des faits. La première partie est un recueil d'observations distribuées en séries : arbres ayant une simple influence surnaturelle (un cas) ; arbres considérés comme étant en relation avec un serpent et un esprit (deux cas) ; arbres considérés comme étant en relation avec un démon (quatre cas) ; arbres considérés comme étant en relation avec un esprit féminin (vingt-sept cas). La dernière catégorie est de beaucoup la mieux fournie, mais on aurait pu y distinguer les cas d'arbres occupés par une *con tinh*, espèce de démon succube assez dangereux, et les cas d'arbre où habite la « Dame Feu », qui est un génie plus respectable, bien qu'il soit aussi à redouter. La discussion des faits accuse un peu d'embarras. L'auteur aurait pu se borner à reproduire les faits, avec les explications qu'en donnent les indigènes, en renvoyant les considérations générales à une étude ultérieure plus ample, ou bien aux personnes exercées à la comparaison des croyances populaires. L'explication, même hypothétique, du premier cas par le totémisme était à peine à indiquer, la considération pour un bosquet plus ou moins sacré n'ayant probablement rien à voir avec le totémisme. L'auteur paraît d'abord admettre, sans autre examen, que le rapport de l'esprit

avec l'arbre est accidentel, et seulement à la fin de son étude il s'avise que l'esprit a dû être originairement une personnification de l'arbre. Ce n'est pas pour rien que la plupart de ces esprits sont femelles, mais ce ne doit pas être, comme le suggère M. C., parce que les arbres auraient été assimilés à la terre, principe femelle. On lira, du reste, avec le plus grand intérêt, tous les renseignements que M. C. a rassemblés touchant le caractère et les mœurs des *con tinh* et la croyance populaire qui en fait des jeunes filles mortes avant le mariage ; de la Dame Feu, dont M. C. a très naturellement expliqué le rapport avec les arbres par la pratique d'allumer le feu par friction de deux morceaux de bois, etc. etc. A. L.

De Profeten des Ouden Verbonds, door G. C. Aalders. Kampen, Kok, 1919; in-8, 287 pages.

Pour critiquer dans le détail l'œuvre de M. Aalders il faudrait avoir de la langue hollandaise une connaissance que le soussigné ne se flatte point de posséder. Autant qu'il en peut juger, le présent livre est une étude très consciencieuse, complète à sa façon, de la prophétie israélite. Au point de vue de la critique littéraire et historique, bien qu'on y ait mis à contribution les travaux les plus récents, l'œuvre est conçue dans un esprit de très prudente conservation. Et, quant au fond, la philosophie de l'auteur est une théologie, expression quelque peu modernisée de la croyance traditionnelle. L'histoire humaine n'a rien produit qui se laisse comparer même de loin au prophétisme israélite; la religion de Iahvé est une création originale pour laquelle la science comparative des religions ne fournit aucune explication ; la prophétie israélite est une énigme que l'histoire et la psychologie ne suffisent pas à expliquer; des forces plus qu'humaines ont été là en jeu pour faire connaître aux hommes la volonté de Dieu : telles sont les conclusions générales de M. A. Pour autant que ces principes sont fondés en réalité, et abstraction faite de la terminologie théologique, on pourrait mettre ainsi hors de comparaison toutes les grandes œuvres de l'humanité, l'art grec et le droit romain, par exemple, comme le remarquait Renan. La spécialité d'Israël a été la morale sociale et humaine. Mais les formules de M. A., prises à la lettre, comme il les entend, ne sont pas à discuter par ceux qui ne réussissent plus à y trouver de sens qu'en les transposant en termes de commune philosophie.

Alfred Loisy.

B. L. Ullman, **Latin in place of German**, extrait de « and School Society », vol. VIII, n° 195, pp. 337-341, 21 sept. 1918, Pittsburg, In-8°.

— **Political questions suggested by Cicero's Orations against Catiline**, Bulletin de l'Université de Pittsburg (Bulletin latin, n° 3), 30 sept. 1918. In-8°, 9 p.

I. Un questionnaire ayant été adressé en juin 1918 aux écoles et

collèges d'une partie des États-Unis d'Amérique sur la question « du latin substitué à l'allemand », le professeur Ullman, de l'Université de Pittsburg, a résumé les réponses qui lui sont parvenues. Il en résulte que, dans l'ensemble, les études latines ont profité du discrédit relatif dans lequel, du fait de la guerre, tombaient les études germaniques. Motifs de sympathie, et aussi de circonstance : les Commentaires de César, par exemple, décrivent des champs de bataille devenus familiers aux Américains. Motifs enfin d'ordre scientifique : le latin est un type de langue à flexions plus riche encore que l'allemand, plus utile d'ailleurs à connaître, puisque le français et l'espagnol, très en vogue aux États-Unis, sont des langues néo-latines. Nous devons espérer que cette orientation nouvelle, provoquée par les événements, va concourir pour sa part à développer chez nos alliés d'Outre-Mer l'enseignement de notre langue.

II. La littérature latine, aux yeux de M. B. L. Ullman, n'a pas seulement une valeur linguistique ou littéraire : elle se prête, si on l'entend bien, à maints rapprochements avec la vie moderne ; elle aide spécialement à comprendre l'histoire contemporaine de l'Amérique. Tel est aussi l'avis du sénateur James Hamilton Lewis, dans son livre intitulé « Les deux grandes Républiques : Rome et les États-Unis ». Qu'il s'agisse de campagnes électorales, de police, de discussions parlementaires, on trouve, notamment dans les Catilinaires de Cicéron, de véritables documents humains, politiques, d'intérêt permanent. Il est probable que le professeur Ullman ne doit pas s'interdire les allusions au fait du jour et, si des anachronismes risquent de s'ensuivre dans son enseignement, ses auditeurs n'ont dû le trouver dépourvu ni d'intérêt ni surtout d'actualité.

S. Chabert.

Jean E. Godefroy. **Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution.** Paris, Champion, 1918, in-12, 322 pages. Prix : 5 fr.

Un peu languissant au début, l'intérêt de ce livre va croissant. Des deux plus grands rameaux de l'ordre de Saint-Benoît dont se composait la congrégation de France au XVIIIe siècle, — Saint-Maur et Saint-Vanne, — le dernier était le plus faible dans tous les sens du mot. L'auteur commence par nous exposer la composition et l'organisation de Saint-Vanne, la décadence de cette congrégation qu'il attribue d'abord à la mise en commende des principales abbayes, puis à l'infiltration du jansénisme, enfin au souffle des idées du temps. Il faut attendre son chapitre V, « les prodromes de la Révolution » pour le voir entrer dans le vif de son sujet.

Tout en pressentant le sort qui menace les congrégations, les fortes têtes, pour la plupart francs-maçons, commencent par acclamer la Révolution. A part quelques exceptions, les « Vannistes », dans l'en-

semble, protestèrent faiblement contre les suppressions de la Constituante. Mais l'obligation des inventaires jeta l'émoi dans la congrégation. « Pour la première fois, dit l'auteur, municipalités et villageois allaient mettre le nez dans les comptes des abbayes, avoir une idée nette des propriétés, des biens fonciers, des titres, des meubles, pénétrer dans l'intimité d'une existence toujours défendue jusque-là des indiscrétions ». Les premiers inventaires (avril 1790) conservent encore les marques extérieures du respect qu'inspiraient les bénédictins. Mais les derniers (nov., déc.) attestent les progrès de la révolution religieuse : à la campagne surtout, le peuple, heureux de faire sentir son pouvoir nouveau, se détend avec insolence.

Les religieux, libres de sortir de leurs couvents, qu'allaient-ils devenir ? L'auteur suit les divers courants qui se formèrent alors, celui des vieux moines trop âgés pour prendre un autre état, sans famille où se réfugier ; celui des jeunes, impatients de rentrer dans le siècle ; celui des sans vocation, avides de goûter les joies du mariage. Au début, la plupart demeurent indécis. En réunissant toutes les déclarations connues dans 39 maisons, on compte 144 religieux sur 437 qui préférèrent la vie régulière dans les maisons conservées, 229 la vie privée, et 64 qui ne voulurent pas se prononcer. Mais à la fin de l'année, en novembre, lors du récolement, dans 30 maisons, sur 351 religieux, 83 seulement s'entêtèrent pour la vie monastique, tandis que 268 se décidèrent pour la sortie du cloître. Ces défections, dit encore l'auteur, « augmentent le mérite de ceux qui persévérèrent, mais n'en portent pas moins un témoignage accablant contre la congrégation. » Tout le long de l'annee 1791, les cloîtres se vident. Il ne reste même plus assez de religieux pour peupler le petit nombre des maisons de réunion fixé par la loi. Quelques rares Vannistes persistèrent dans la vie régulière : la majeure partie des victimes de la guillotine et des déportations provient de cette élite.

Jansénistes, les moines de Saint-Vannes devaient accueillir avec sympathie la Constitution civile du clergé. Bon nombre d'entre eux furent choisis pour vicaires épiscopaux. Vers le milieu de l'année 1791, l'Eglise constitutionnelle est formée : un quart de la congrégation y figure à des rangs divers.

Le décret du 14 août 1792 obligea tous les prêtres jureurs ou non à « s'engager à rester fidèles à la Nation, à maintenir de tout leur pouvoir la liberté et l'égalité et à mourir pour la défendre ». On sait quelles divisions ce décret suscita parmi le clergé. Des évêques consultés les uns permirent ce serment, les autres le réprouvèrent avec horreur. La presque unanimité des bénédictions de Saint-Vannes le prêta. Mais, à la fin de 1792, le culte constitutionnel est déjà sur son déclin. La Terreur commence. L'auteur, qui illustre de temps en temps son récit d'ensemble par la biographie d'un membre type de la congrégation, nous offre ici celle de Dom Poirot, curé assermenté de

Mirecourt, modèle de ceux qui hurlèrent avec les loups. Assez tiède d'abord, il se laisse entraîner par le courant, se fait néanmoins accuser de modérantisme, est traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris où il a la chance d'être acquitté. Il se hâte d'abdiquer, se fait affilier au club des Jacobins de Toul où il manifeste l'intention de se marier et disparaît depuis lors dans la foule. Cet épisode touche à la fin de la Terreur et la peint en raccourci.

De mars à juin 1794, la plupart des Vannistes livrèrent leurs lettres de prêtrise ; les apostasies furent innombrables, presque générales dans la congrégation. Furent-elles sincères ? L'auteur, se fondant sur de nombreux subterfuges, sur l'équivoque de beaucoup de déclarations, estime que la peur, beaucoup plus que la conviction, fut la cause de cee défaillances. « Tous ces religieux, dit-il, tiennent à se soustraire aux persécutions ».

Et en effet, dès les premiers mois de 1793, les prêtres soupçonnés d'incivisme avaient été internés. Toutes les prisons des anciens centres de la congrégation recelaient des bénédictins, quelques-uns moururent en captivité, d'autres montèrent à l'échafaud, la plupart subirent les tortures des pontons de Rochefort ou de la déportation. Beaucoup se marièrent. mais, s'il faut en croire les témoignages recueillis, plutôt par nécessité que par attrait. Lorsque la tourmente irréligieuse s'apaisa, un grand nombre d'anciens Vannistes qui avaient prêté les divers serments révolutionnaires se remirent à dire la messe sans scrupules apparents. Mais les fidèles, soucieux de rester en communion avec Rome, les considéraient comme des prestiférés et leur refusèrent toute confiance. La plupart cependant se contentèrent de vivre.

Sans trop insister sur la recrudescence des persécutions qui signala le coup d'Etat de fructidor et qui sévit tout particulièrement sur les débris de la congrégation de Saint-Vannes, l'auteur en arrive au Concordat. De l'enquête demandée aux préfets par Portalis sur les prêtres « méritant la confiance du gouvernement » il y a peu à tirer sur les bénédictins. Les évêques les casèrent dans les cures vacantes. A part dom Grappin, nommé vicaire général de l'archevêque de Besançon, aucun n'occupa de situation éminente.

L'auteur s'étend sur les réhabilitations des Vannistes mariés : il y eut des résistances, des discussions des deux côtés, tant des évêques que des anciens moines, ce qui prouve, mieux que beaucoup d'autres faits, combien la Constitution civile du clergé avait faussé les idées sur la discipline ecclésiastique. Quelques bénédictins songèrent à la reconstitution de leur ordre. Mais ces velléités, contraires d'ailleurs aux vues de Napoléon, se bornèrent à quelques associations sans lien entre elles et sans durée.

L'auteur termine son étude par le portrait de deux bénédictins fort opposés, dom Grappin et dom Fréchard, l'un constitutionnel impénitent, et l'autre moine de la plus rigoureuse observance.

« Grande voie encombrée de débris », telle est donc, comme dit l'auteur, la congrégation de Saint-Vanne pendant la Révolution. A part quelques notables exceptions, ces moines furent au-dessous des événements. Pour quelles causes ? La vie religieuse s'était desséchée en eux faute de continuité dans la direction de l'ordre, par l'infection janséniste et par les préoccupations matérielles. Le monde ayant cessé de comprendre l'utilité des cloîtres, les Vannistes eux-mêmes avaient fini par ne plus la voir. De là l'inévitable déchéance.

Ce livre repose sur une documentation très forte et aussi très méritoire, car, outre les Archives nationales à la portée de tous, l'auteur a fouillé maints dépôts de manuscrits disséminés en province et d'où il a ramené les plus utiles de ses matériaux. Il est écrit avec une grande sympathie pour son sujet qui le rend souvent éloquent, mais en même temps avec une saine clairvoyance et un jugement droit qui inspirent toute confiance.

Eugène WELVERT.

Georges SAINTVILLE, **Un humoriste moraliste. Pages choisies dans l'œuvre de Paul Stapfer** et précédées d'une introduction. Avec un portrait et un autographe. Paris, Fischbacher, 1918, in-16, pp. 14, 328.

Henry DARTIGUE, **Paul Stapfer**, 1840-1917. Avec un portrait. Ibid., 1918. In-8°, p. 72.

I. Les lecteurs de Paul Stapfer comprendront et admettront le titre choisi par M. Saintville pour leur présenter ces *Pages choisies*, mais le public ignorant de son œuvre — et Dieu sait si l'auteur des *Réputations littéraires* en avait mesuré l'étendue — risquera d'être égaré. Avant d'être humoriste et moraliste, Stapfer a été surtout critique littéraire, et dans son anthologie M. S. n'a pu faire qu'une bien petite place à la spéculation proprement dite. Les chapitres que l'éditeur a intitulés *Philosophie et Religion, Morale et Histoire* ne sont que des considérations générales développées à propos de Pascal, de Montaigne, et plus souvent encore la reprise du thème favori de l'auteur, la survie de l'écrivain dans ses livres, l'incertitude et les mécomptes de la gloire littéraire. Le moraliste et le philosophe interviennent plus directement, quand il aborde des questions religieuses contemporaines qu'a posées l'évolution du protestantisme français, ou encore dans ces toutes dernières années, quand l'ancien doyen de Bordeaux dans sa villégiature de la Charente prit la place du pasteur mobilisé et adressa à la petite communauté de Mansle ses *sermons de guerre*. Il y a là un côté original de l'activité du critique et M. S. a bien fait d'en retenir l'aspect imprévu. Ce besoin de prêcher et de diriger trahit les origines suisses de P. Stapfer. Il en est un autre, né de la même source et qui justifiera pour les familiers de son œuvre le premier titre de l'éditeur, le besoin de se confesser et d'apporter dans ces confidences à la fois de la candeur et de la malice, l'ironie de l'écrivain se prenant

lui-même pour objet. C'est la propre manière de Töpffer et de Petit-Senn, d'un Jean-Paul aussi, aux heures rares où il garde quelque réserve, avec cette différence que l'humour ici ne sort guère des préoccupations ordinaires de l'auteur, la condition de l'homme de lettres, ses joies et ses déceptions. L'œuvre qu'a laissée P. Stapfer est considérable, plus de trente volumes. Une première partie serait déjà oubliée, si l'auteur ne l'avait fait passer en la modifiant dans ses livres ultérieurs. De ceux-ci que restera-t-il? La qualité de la forme à laquelle Stapfer attachait tant de prix, suffira-t-elle à les préserver de l'oubli? Il est certain que cette critique porte la marque d'une personnalité, sinon puissante, du moins aimable et par endroits originale.

M. S. a donc bien fait d'en donner au grand public comme un extrait pour lui inspirer la curiosité d'en connaître davantage. Son anthologie a un autre mérite : elle nous offre la dernière forme que Stapfer avait conservée à ses livres, car l'éditeur a pu profiter des corrections manuscrites de l'auteur; les curieux du travail de style pourront comparer ces pages avec celles des éditions originales. Je regrette que des notes ne nous aient pas signalé les cas les plus intéressants [1]. Un autre regret que j'exprimerai, c'est qu'il manque une véritable introduction au livre. Dans ce genre d'ouvrages qui ne nous livrent que des fragments, c'est un indispensable devoir de l'éditeur de fournir au lecteur tout ce qui lui permettra de garder de ces morceaux une impression une et harmonieuse.

II. L'introduction que M. Saintville a négligé de nous donner, M. Dartigue l'a écrite au lendemain de la mort de Paul Stapfer. Parue d'abord dans la *Revue chrétienne*, qui avait accueilli ses premiers articles, l'étude vient d'être publiée en brochure. Si brève qu'elle soit, cette esquisse sera la bienvenue. L'auteur a une connaissance intime de l'œuvre de Stapfer et il est très renseigné sur le mouvement religieux vers lequel le critique s'était tourné à la fin de sa carrière avec une visible sympathie. M. D. nous a donné sur ses origines les détails indispensables, retracé la part que l'aïeul, Philippe Albert Stapfer, a prise aux études philosophiques; il fut l'ami intime de Mérimée et en France l'un des plus anciens initiateurs du kantisme qu'il révéla à Maine de Biran; un de ses fils, Albert Stapfer, introduisit le premier le *Faust* de Gœthe chez nous. Des études mêmes de Paul Stapfer, de la direction qu'imprimèrent à ses idées l'influence de Hegel et les leçons de Vacherot, de ses premiers essais de critique et de ses relations à Guernesey avec V. Hugo nous avons un court mais suffisant aperçu. En 1874 commence la carrière du professeur, à Grenoble d'abord, ensuite à Bordeaux depuis 1883, et

1. Je dois avouer que la confrontation que j'ai pu faire pour les morceaux pris dans la deuxième série des *Réputations littéraires* et les *Dernières variations* n'a donné que des résultats nuls ou insignifiants.

son histoire ne peut être que l'histoire de ses livres. Longtemps il ne sort pas du domaine de la critique littéraire, et M. D. a jugé avec sympathie, mais en toute indépendance, cette activité de Stapfer; il a signalé son érudition variée et étendue, son goût classique et respectueux de la tradition, ses préférences marquées pour certains auteurs, Montaigne et Rabelais avant tous les autres, et la nature particulière de son humour qui ne fut chez lui qu'un procédé, un tour d'esprit qu'il s'est volontairement donné, bien plus que le fond de sa nature. La philosophie de Stapfer paraît plus difficile à saisir, et jusqu'en 1898 il semble avoir assez répugné à prendre parti au milieu des tendances divergentes de son église. L'*Affaire* le tira de son scepticisme apparent ; il voit dès lors dans la religion une force morale qui, indépendamment de toute métaphysique, conserve une haute valeur de direction pratique et de perfectionnement intérieur qu'il serait coupable de laisser perdre. Il s'est ainsi rapproché des conceptions du fidéisme et du protestantisme libéral ; sa préparation théologique qui était insuffisante ne lui a pas permis d'aller au-delà. Les dernières pages analysent rapidement le talent d'écrivain de Stapfer, essayant de rechercher les causes de la notoriété restreinte qu'il connut seulement. La véritable raison n'a pas échappé à M. D. : Stapfer s'est trop dispersé et cette activité éparpillée d'où n'est sortie aucune œuvre forte ne pouvait être que suivie distraitement par le public. M. D. a joint à son étude une bibliographie des œuvres de Stapfer et une page inédite de son journal intime. Aux lecteurs curieux de pénétrer dans l'intimité de l'auteur des *Réputations littéraires* il faut signaler cette biographie écrite d'une note juste, pleine d'une affectueuse admiration qui ne s'est pas interdit les franches réserves.

L. Roustan.

Julien Rovère, **L'affaire de Saverne.** Novembre 1913-janvier 1914. Paris, Bossard, 1919, 74 p. in-16. Prix : 1 fr. 50.

Cette petite plaquette raconte d'une façon très vivante les détails de la fameuse « Affaire de Saverne » et les faits et gestes du sous-lieutenant von Forstner, dans cette petite garnison alsacienne à la fin de l'année 1913. Elle révéla à l'Europe stupéfaite l'insolence et la puissance de la clique militaire aristocratique de Berlin, souleva l'opinion publique en Alsace, poussa même, un instant, le Parlement allemand lui-même à balbutier une protestation timide contre les excès du militarisme, protestation que M. de Bethmann-Hollweg repoussa d'ailleurs avec sa morgue accoutumée, inaugurant ainsi la série de ses « discours historiques » de l'année 1914, qui lui assurent une célébrité peu enviable dans les annales de l'histoire contemporaine. L'*affaire de Saverne* fut comme le prologue satirique du grand drame qui allait s'ouvrir quelques mois plus tard. Pour tout obser-

vateur attentif, il dévoilait, dès novembre 1913, le fol orgueil du militarisme prussien, son mépris profond pour l'opinion publique allemande, qui osait à peine s'affirmer et sa haine vivace contre la France dont von Forstner invitait ses recrues à souiller le drapeau.

R.

Alsace-Lorraine since 1870, by Barry Cerf, University of Wisconsin. New-York, The Mac-Millan Compagny, 1919, VIII-190 p. in-18, carte. Prix : 1 dollar, 50 cent.

Ce volume nous présente un résumé court mais substantiel de l'histoire d'Alsace-Lorraine, depuis la guerre de 1870, écrit spécialement à l'intention du grand public américain, pour l'orienter sur ce chapitre particulier de la grande crise mondiale actuelle. L'auteur s'est efforcé d'approfondir son sujet, de l'étudier d'une façon impartiale, en consultant les sources allemandes comme les sources françaises [1]. Puis quand sa conviction a été faite, il est parti pour l'Europe, laissant à deux amis et collègues universitaires le soin de corriger ses épreuves et il a pris du service, comme capitaine, dans les rangs de l'armée des Etats-Unis. On peut dire que M. Barry Cerf a condensé dans un petit nombre de pages tous les faits plus importants de cette période presque semi-séculaire de l'histoire d'Alsace, sans omettre aucun des traits qu'il importait de mettre en pleine lumière. Il y expose les prétentions de l'Allemagne, la résistance des populations conquises, les longues et mesquines persécutions éprouvées par elle, la soi-disante tentative d'une Constitution autonome faite en 1911, l'échec à peu près complet de la *germanisation* officielle et le redoublement de souffrances amené par la guerre. L'auteur explique l'inutilité d'un plébiscite, réclamé maintenant par l'Allemagne vaincue, alors qu'elle l'a toujours refusé après sa propre victoire et les faits eux-mêmes, l'enthousiasme avec lequel les libérateurs ont été reçus par l'Alsace entière, sauf le clan des immigrés teutons, lui ont donné depuis singulièrement raison. On lira, avec un intérêt particulier le chapitre qu'il consacre, en Américain pratique, au côté *économique* de la question d'Alsace et dans lequel il montre combien les conquérants allemands ont su, pendant leur occupation, exploiter les territoires conquis. Il termine en déclarant que le traité de paix prochain (l'avant-propos est daté de juillet 1918) ne peut qu'annuler le traité de Francfort et restituer l'Alsace-Lorraine à la France.

Je me sentirais plus à l'aise pour louer ce petit volume si M. Cerf ne déclarait, dans sa préface, et en parlant de moi dans des termes que ma modestie m'oblige à décliner, qu'il s'est beaucoup servi pour son étude de quelques-uns de mes ouvrages et particulièrement de mon *Histoire d'Alsace*. Mais cela ne peut m'empêcher, en tout cas,

1. Voy. p. 181-182 la *Bibliographie*. Depuis juillet 1918 elle pourrait être singulièrement allongée.

de souhaiter qu'il trouve beaucoup de lecteurs au-delà de l'Atlantique, et j'espère que mes compatriotes d'Outre-Vosges aussi lui seront reconnaissants de ce plaidoyer, si simple et si sincère, en leur faveur, même après que le succès des armées alliées l'a rendu moins nécessaire.

R.

Georges Rouayroux, professeur de l'Université. **Un mot sur la question d'Alsace et les traités de Westphalie.** *Essai d'interprétation nouvelle de l'article 87.* Montpellier, Imprimerie de l'Economiste méridional, 1918, 22 p. in-16.

M. Georges Rouayroux, professeur d'allemand à Château-Gontier, s'est appliqué, après bien d'autres, à l'interprétation de l'article 87 du traité de Munster (et non pas *des traités* de Westphalie)[1], qu'il trouve comme tout le monde en contradiction avec le texte des articles 75 et 76. Il croit avoir trouvé le mot de l'énigme ainsi posée aux jurisconsultes et aux historiens, qui se fatiguent depuis plus de deux siècles et demi à commenter le *Teneatur Rex Christianissimus.... Ita tamen*, etc., paragraphe rédigé avec une obscurité très évidemment voulue par les deux parties contractantes, qui se réservaient ainsi des chances d'avenir, (et des « semences de guerres nouvelles » comme le disait dès alors un diplomate avisé). Rien n'est plus simple, paraît-il, quand on se décide à étudier la question, « non pas avec une mentalité de vaincus, mais avec le sentiment de notre gloire » ; il suffit d'introduire dans le texte deux mots « *qui étaient alors sûrement dans la pensée de tous,* Français et Allemands, le mot de *personnalistes* pour les princes et les chevaliers et le mot *d'étrangers* pour les villes » (p. 22). Il n'y a qu'un léger inconvénient à cela, c'est que précisément ces « deux mots » ne figurent pas dans le texte et qu'aucun des nombreux savants qui se sont occupés de ce texte ne s'est jamais avisé de leur absence. L'auteur annonce d'ailleurs que ne « disposant pas de ses notes et cahiers » à cause de la crise des transports, il fera suivre sans doute cette brochure, « fruit de longues réflexions et de recherches tout à fait personnelles », d'un travail « plus considérable et plus documenté ». Nous attendrons patiemment cette étude pour examiner, s'il y a lieu, « l'interprétation nouvelle » de M. Rouayroux.

E.

L'Alsace sous la domination allemande, par Frédéric Eccard. Paris, A. Colin 1916, XVIII-309 p. in-8°. Prix : 4 fr.

M. Frédéric Eccard, membre du barreau de Strasbourg dans les dernières années du régime allemand, collaborateur distingué de la

1. A vrai dire, l'auteur aurait dû parler de l'article 89. Depuis que M. Vast a donné son édition des *Grands traités de Louis XIV*, c'est d'après sa numération nouvelle qu'on cite le texte des paragraphes du traité de Munster, qu'il a numérotés, d'après l'expédition authentique aux Archives Etrangères.

Revue alsacienne illustrée du Dr Pierre Bucher, qui défendait alors si vaillamment la cause de la civilisation française contre les intrus pangermanistes, actuellement magistrat dans l'Alsace libérée, était particulièrement qualifié pour nous donner le présent ouvrage. Il y retrace l'histoire de la province aujourd'hui récupérée, pendant le demi-siècle qu'elle a vécu, de 1870 à 1918, sous le dur joug teuton. Observateur attentif et sagace, volontairement modéré dans ses jugements sur les hommes et les choses de son pays natal, il a compris que son récit aurait d'autant plus d'autorité qu'il laisserait la parole aux événements et qu'il « éviterait toute déclamation et toute fausse sensibilité » (p. IV). Ce n'est pas d'ailleurs un travail improvisé dans l'ardeur de la lutte. L'auteur nous apprend que « son livre était presque entièrement achevé quand la guerre éclata » et s'il a été complété depuis « conformément aux exigences de l'heure présente (septembre 1918), le ton général n'en a pas été modifié ».

Dans les seize chapitres de son volume, M. E. a résumé, en un peu plus de trois cents pages, l'histoire de « quarante-quatre années d'oppression, de quarante-quatre années de résistance opiniâtre, de quarante-quatre années de lutte sans merci entre l'organisme de domination le plus perfectionné de l'histoire et un petit peuple, livré à lui-même mais dur et tenace... ». Il l'a fait en un langage très simple et d'autant plus prenant, sans aucun appareil érudit, sans renvois aux sources ; mais on voit bien qu'il a puisé ses informations aux meilleures de celles qui sont accessibles aujourd'hui, en contemporain de la plupart des faits qu'il raconte, et ceux qui ont vécu, avant lui et en même temps que lui, dans ce milieu si tourmenté, si fiévreux de l'Alsace d'alors ne peuvent que rendre témoignage à la probité de son récit et à l'impartialité de ses jugements.

Après un aperçu rapide sur le développement politique, économique et social du pays depuis la Révolution, et sur les vieilles revendications de l'Allemagne produites depuis 1814 et 1815 et surtout depuis que 1866 eût réveillé les appétits du pangermanisme issu d'un Jahn, d'un Arndt et d'un Goerres, M. E. esquisse les défaites de 1870, la prise de possession de l'Alsace et de la Lorraine, après les capitulations de Strasbourg et de Metz ; il nous montre la confiance naïve des vainqueurs (de certains des vainqueurs tout au moins) croyant qu'on allait les y recevoir comme des libérateurs et des frères [1] ; il nous raconte comment l'Alsace avait répondu à ces appels lyriques par l'envoi des députés protestant à Bordeaux, en février 1871, en termes inoubliables, contre la séparation d'avec la mère-patrie. Puis, aux belles promesses faites à Berlin, que les

1. Je viens de retrouver, en classant mes papiers, une pièce, *Salut d'une femme allemande à ses sœurs d'Alsace*, rédigé au début de l'année 1871, par Mlle Louise Büchner, la sœur du docteur Louis Büchner, le philosophe matérialiste, où cette façon de voir s'étale de la façon la plus naïve.

Alsaciens vivraient désormais « presque en république », avaient succédé l'introduction du service militaire obligatoire, de l'instruction obligatoire d'après les programmes de l'Etat, des restrictions au droit d'option, consigné au traité de Francfort, le déchaînement du *Kulturkampf* religieux, où la main de fer du chancelier se faisait sentir sous le gant de velours. Aussi l'Alsace répond-elle, en 1874, en envoyant au parlement de Berlin, une députation chargée d'y renouveler la protestation de Bordeaux. Et alors commence l'âpre lutte quotidienne qui n'a plus cessé depuis jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918.

Aussi longtemps que régna Bismarck, les mesures dictatoriales se succèdent, quel que soit l'administrateur supérieur du Pays d'Empire, qu'il s'appelle M. de Moeller, le maréchal de Manteuffel, le prince de Hohenlohe-Schillingsfürst, le prince de Hohenlohe-Langenbourg, le comte de Wedel, etc. Tout au plus peut-on constater sous le stadhoudérat de Manteuffel une légère atténuation des mesures de rigueur. Après sa mort, quand, en 1887, l'Alsace-Lorraine se dresse, dans un magnifique élan, presque unanime, contre le régime allemand, par le scrutin du 21 février, le chancelier de fer emploie les grands moyens; il veut détruire tout ce qui rappelle encore des souvenirs français; il décrète l'isolement total du pays par le régime odieux des passeports et par d'autres mesures de rigueur telles que M. de Hohenlohe lui-même croit y voir — il l'a écrit dans ses Mémoires — l'intention bien arrêtée de pousser les Alsaciens désespérés à la révolte, afin de pouvoir abolir toutes les concessions, plutôt apparentes, qu'on leur avait faites peu à peu. Et la situation ne devint pas plus tolérable pour eux quand le chancelier disparut à son tour dans le conflit aigu entre son orgueil de ministre indispensable et la vanité du jeune empereur qui se croyait un génie supérieur au sien.

A la fois pesante et maladroite, une poigne de fer maintient la compression des esprits en Alsace et tourmente ses blessures mal cicatrisées. Pourtant, à un moment donné, le vainqueur s'imagina toucher au but. La France déchirée d'ailleurs par des luttes politiques intestines semblait s'absorber dans des conquêtes lointaines et se désintéresser des provinces perdues. Dans le pays même, des conflits politico-religieux et sociaux, des préoccupations matérielles envahissaient les esprits et faisaient oublier « l'union sacrée » des années après 1870. De nouveaux partis se formaient, s'alliaient plus ou moins ouvertement aux partis d'outre Rhin et ces alliances allaient si loin qu'on vit le gouvernement impérial lui-même favoriser les candidats socialistes contre ceux de la bourgeoisie protestataire. On put craindre alors un affaissement partiel de la conscience publique, dans les dernières années du XIXe siècle. Les générations d'avant 1870 avaient presque disparu, et ceux qui quittèrent alors l'Alsace, où ils avaient lutté jusque là, afin que leurs fils, plus heureux, pussent vivre sous le drapeau de la

France, et s'ils devaient combattre et mourir, mourussent au moins à l'ombre des trois couleurs, envisageaient avec tristesse un avenir de plus en plus sombre pour leur terre natale. Mais ce ne fut là qu'une défaillance momentanée. Par une réaction merveilleuse de l'âme alsacienne, réaction dûe surtout aussi aux femmes d'Alsace, on vit surgir en ces années si troublées, une génération nouvelle, celle à laquelle appartient l'auteur du présent ouvrage. Elle n'avait plus vu de ses yeux l'Alsace française; elle n'avait plus connu les institutions d'alors; mais elle se passionnait pour la *culture française* et repoussait la *Kultur* germanique avec d'autant plus d'énergie qu'on voulait la lui imposer d'une façon plus tyrannique. Dans un cadre moins absolu en apparence, que celui de la protestation radicale de 1871, 1874 et 1887, elle reprenait sa lourde tâche et la continuait avec une ténacité qui lui permet de regarder aujourd'hui son œuvre avec une fierté légitime.

On trouvera dans les derniers chapitres de M. E. le récit empoignant de cette longue lutte si inégale, avec tous les incidents divers que la brutalité voulue ou la maladresse inouie des piètres gouvernants du pays d'Empire, dociles instruments de la camarilla militaire de Berlin, firent surgir successivement (octroi de la Constitution fallacieuse de 1911, érection de la statue de Guillaume I dans Strasbourg bombardé par ses ordres, affaire de Graffenstaden, affaire de Saverne, etc.). Alors arrive le moment fatidique — mais fatal aussi pour lui — où le pangermanisme, enivré de son triomphe, se croyant assuré de la victoire, jette le masque pacifique pour écraser la France sous le poids de ses armées, et pour en finir avec la rébellion de l'Alsace, en la rayant des cadres de l'Empire.

La « juste cause » a triomphé depuis que M. Eccard a terminé son récit. Nos troupes victorieuses ont fait, à Mulhouse, à Colmar, à Metz et à Strasbourg des entrées triomphales; l'auteur les racontera sans doute dans une prochaine edition de son livre. L'enthousiasme avec lequel elles ont été reçues partout a dû convaincre les plus hésitants et les plus sceptiques que dans nos villes et nos campagnes les cœurs étaient restés français. C'est un témoignage glorieux et touchant pour ces populations fidèles; c'est un témoignage glorieux aussi pour la France qui a su leur inspirer un pareil amour.

R.

Jules Duhem, **Vue générale sur la question d'Alsace-Lorraine** (avec une carte). Paris, Bossard, 1918, 137 p., in-16. Prix : 3 fr. 60 c.

La *Vue générale sur la question d'Alsace-Lorraine* de M. Jules Duhem a paru, une première fois, dans le *Mercure de France* en juillet 1917, et vient d'être remaniée par l'auteur au moment de l'armistice, en partie du moins, semble-t-il, pour défendre la thèse, non seulement du retour aux frontières de 1870, mais encore à celles

de 1814 (p. 36). M. D. a divisé son étude en trois chapitres. Il y examine successivement le *sens géographique*, le *sens historique* et le *sens juridique et politique* de la question d'Alsace-Lorraine et dans chacun d'eux on trouvera des développements intéressants et des réflexions judicieuses, mêlés pourtant à des affirmations qui provoqueraient à coup sûr, sur bien des points, une réplique de la part des spécialistes compétents si le temps ne leur manquait absolument pour se dépétrer de l'avalanche de brochures et de volumes relatifs à nos provinces perdues et maintenant récupérées, qui s'abat depuis peu sur le grand public des deux mondes.

J'ai si souvent, depuis cinquante-trois années que j'écris dans cette Revue, entretenu ses lecteurs des choses d'Alsace — et cela tout récemment encore — que je dois être bref. Je me bornerai donc à dire que la partie historique du travail de M. D. est la moins satisfaisante. Fruit d'études en apparence un peu hâtives, s'appuyant de témoignages de valeur très inégale, elle s'aventure à des affirmations comme celle-ci, qu'il y avait, en 1648, « un fonds commun d'aspirations et de souvenirs qui unissait l'Alsace à la France » (p. 40). Elle se risque à donner un démenti catégorique à M. Albert Petit qui s'était permis d'énoncer cette incontestable vérité que « l'Alsace n'était pas française au moment de son annexion par Louis XIV » (p. 40). Ailleurs nous voyons l'auteur se laisser aller à la singulière illusion que l'Alsace a conservé durant les longs siècles du moyen âge « le caractère d'une marche gauloise en deçà du Rhin » (p. 41). On ne peut s'empêcher de sourire en apprenant par M. D. que « *Albert* de Wissembourg [1], Conrad Fleck, Materne Berler « attestent » les origines celto-latines de l'Alsace » (p. 48), alors que chacun sait, que, dans le prologue de son *Krist*, le moine de Wissembourg fait le panégyrique de la langue teutonne et que Berler, le bon curé de Gueberschwihr, était allemand de langue et de cœur. Que dire aussi de cette affirmation de l'auteur que les Armagnacs du dauphin Louis, descendus en Alsace en 1444, furent « accueillis avec de grandes démonstrations d'amitié » (p. 49), alors que tous les chroniqueurs alsaciens contemporains protestent avec indignation contre les atrocités sans nom commises par ces féroces pillards ? Placer la ville de *Hanau* en Alsace (p. 52), alors qu'elle est située près du Mein, énumérer les margraves de *Brandebourg* parmi les princes possessionnés en Alsace au moment de la Révolution [2] (p. 63) ne prouve pas non plus une initiation parfaite au passé de la province dont on prétend enseigner l'histoire.

Il est regrettable qu'avec les meilleurs intentions du monde, on offre actuellement au public français, qui ne s'en méfie pas assez, des pages où les renseignements erronnés, les données à moitié exactes

1. *Sic*, pour *Otfrit* de Wissembourg.
2. L'auteur voulait parler sans doute des margraves de *Bade*.

seulement sont fréquentes. Et pourtant ce déploiement d'érudition superficielle est tellement inutile! Car enfin, s'il est un fait patent, indiscutable, c'est que l'*Alsace actuelle est française* de cœur, même dans la personne de ceux de ses enfants qui ne sont pas encore Français de langue et qui ne furent jamais des Latins par la race. A quoi bon chercher d'autres arguments, bien moins solides, pour répondre aux pangermanistes de notre temps et de tous les temps? La vérité historique « non habillée », la voici. Grâce au voisinage immédiat de la France, l'Alsace a subi, dès les siècles du moyen âge, plus directement que d'autres parties du Saint-Empire, l'influence de la civilisation gallo-romaine et de la civilisation franco-romaine qui l'a suivi; cette influence s'est fait sentir de bonne heure dans sa littérature, dans ses créations artistiques; mais, dans son ensemble, l'Alsace est restée par ses mœurs et ses idées, foncièrement semblable aux autres habitants des deux rives du Rhin jusque vers le milieu du XVIe siècle. Alors est intervenue la question religieuse; l'Alsace protestante a cherché auprès de la couronne de France un appui contre la tyrannie des Habsbourgs, sans songer encore, le moins du monde, à aliéner son indépendance politique. Puis est survenue la grande crise de la guerre de Trente Ans; l'Alsace ruinée, abandonnée par l'Empire, est tombée plus qu'elle ne s'est jetée dans les bras de la France victorieuse. Elle est *devenue française peu à peu*, grâce au régime intelligent et généralement débonnaire des Bourbons, qui se sont gardés de violer ses vieilles habitudes et ses traditions. Quand éclata la Révolution, elle fut bientôt passionnément française, se confondit de plus en plus avec la masse du peuple français, et les guerres de l'Empire napoléonien continuèrent cet amalgame plus intime, commencé par les guerres de la République. Cette union des cœurs est devenue plus passionnée encore, après la séparation brutale de 1871, quand l'Alsace a pu comparer, sous le joug étranger, le passé qu'elle regrettait et le présent détesté. Elle *veut être française*; cela suffit, ce me semble, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des fictions historiques pour étayer une volonté si ferme et si tenace. Il ne faut pas imiter la méthode des historiens d'outre Rhin qui se fatiguent à démontrer, en sens inverse, aux Alsaciens d'aujourd'hui, qu'ils sont tenus, de par leur race, leur langue et leur histoire, à se considérer comme leurs frères germaniques.

R.

Revue des Balkans, directeur Léon Savadjian; n° 4, avril 1919; rue Lafayette, 94, Paris; un an, 30 fr.

Utile, élégante revue dont le dernier numéro contient des articles propres à faire réfléchir. I. *L'historique de l'armée d'Orient*; « .....l'armée serbe, après une résistance héroïque, était écrasée;... l'expédition franco-anglaise à Gallipoli était dans une situation très

grave... Le maréchal Kitchener conseille le rembarquement de toutes les troupes d'Orient... Le gouvernement britannique avait même arrêté les envois des troupes... étant donné que l'entrée en campagne de la Grèce ne se réalisait pas. C'est alors que M. Briand, président du Conseil, refusa de rembarquer le corps expéditionnaire français et fit comprendre aux Alliés, non seulement la nécessité de ne pas rembarquer les troupes, mais de constituer à Salonique un vaste camp retranché qui servirait de base à la future grande armée d'Orient »..... — Ceci se passait durant l'été et le commencement de l'automne 1915 [1]. Les Serbes ont bonne mémoire et se souviennent des services rendus.

II. *Une solution du problème italo-yougoslave* : refuser à l'Italie de poser sa poigne sur Fiume et la Dalmatie et la consoler en lui donnant une colonie allemande à administrer, à gérer. — Cela me fait penser à un projet que j'avais fait en août 1916, de remettre le Togoland aux Serbes pour les indemniser des ravages systématiques commis en Serbie par les Bulgares, les Magyars et les Allemands. Ce projet pourrait bien être repris et adopté, puisque nous Français, nous prenons le bassin de la Sarre pendant 15 ans, pour nous indemniser de tout le mal que l'Allemagne nous a fait, en saccageant nos départements du Nord. Ce qui est bon pour l'un, convient aussi à l'autre.

III. *Mémoire concernant le problème de la Dalmatie* : la Dalmatie ne veut pas être italienne. — A ceux qui poussent les Italiens à s'y installer injustement (car je ne sais rien de plus raisonnable que cette formule de Mazzini : *les Balkans aux peuples balkaniques* »), je dirai : vous ne devez guère aimer les Italiens, car vous les poussez en réalité à une aventure qui sera comparable à celle d'Adoua (1896), ou à celle plus récente, mais non moins cruelle, de Tripoli. Certes, qui veut la fin, veut les moyens ; mais, attendons la fin. Je pressens que cette fin sera désastreuse pour les lecteurs de l'*Idea nazionale*, car ce sont bien eux qu'il faut réfréner, détourner de la surenchère et de l'incontinence ; *suum cuique*.

IV. *La Bulgarie et la question des réparations* : la Bulgarie paiera en argent et en matières premières, comme l'Allemagne ; et l'ancien tsar Ferdinand devra être jugé et puni, comme le sera Guillaume.

V. Quant aux Français qui veulent faire du commerce avec la Serbie, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Nicolas Petrovitch, 41 boulevard Georges Favon, à Genève, qui leur donnera tous les renseignements utiles. Voilà du nouveau.

Félix Bertrand.

1. Voir Dunan, *l'Été bulgare*, 1915.

La Paix par le Droit, rédacteur en chef Th. Ruyssen; numéro de février-mars 1919; administration, 10, rue Monjardin, Nîmes; un an, 3 fr.

Ce numéro est spécialement consacré à la Société des nations; on s'y est proposé simplement de faire connaître divers aspects modernes de cette idée, à la fois une et multiple, du rapprochement pacifiste des peuples de la terre. L'article qui m'a le plus frappé est celui de M. Georges Bourgin : *Notes sur le mouvement pacifiste actuel en Italie*. Les Français qui poussent les neveux de Garibaldi et de Mazzini à prendre la Dalmatie yougoslave sont plus *irredenti* qu'un grand nombre de bons et purs patriotes italiens; ils sont plus royalistes que le roi lui-même. Il y a, en effet, en Italie, maintenant des hommes qui sont épouvantés de voir où la folie impérialiste et annexioniste de certains d'entre eux va, sans aucun doute, mener leur pauvre pays. Ces hommes qui ne sont pas, à la rigueur, des amis des Yougoslaves, prêchent l'entente avec eux et voudraient au moins que l'on s'abstînt de les froisser, car ils sont susceptibles et fiers, avec raison. Si le *Giornale d'Italia*, le *Resto del Carlino*, l'*Idea nazionale*, ne cessent d'exciter les esprits contre les Slovènes et les Croates, il faut dire, en l'honneur de nos alliés, que des hommes comme Bissolati, Pirolini, Canepa, Turati, Repossi, le professeur Mondolfo, Caldara, et quelques autres encore, à des titres divers, ont entrepris, en Italie même, une propagande active en faveur d'une politique franche et loyale et juste à l'égard d'un peuple qui fut parmi ceux que l'Autriche-Hongrie opprimait, ou, d'une façon plus générale, en faveur des idées qui nous reviennent d'Amérique. Je souhaite que leur activité porte des fruits comme en portent les beaux arbres sains et robustes et qu'ils soient un jour récompensés de leurs efforts et vengés des injures qu'on leur prodigue honteusement en leur propre langue [1]. F. Bd.

---

1. M. Smodolaka, député de Spalato, **Les revendications territoriales yougoslaves**; brochure 16 pages; Paris, imprimerie Lang, Blanchong et Cie, 7, rue Rochechouart, 1919.

2. Zdenko Moravec, **L'Italie et les Yougoslaves**; brochure 48 pages; même imprimerie, 1919.

1. Le député de Spalato (Split) en Dalmatie, membre de la délégation du royaume des Serbes, Croates et Slovènes au congrès de la paix, a fait, le mardi 11 mars 1919, une excellente conférence, sobre, nourrie, catégorique, à l'union des grandes associations françaises contre la propagande ennemie. C'est cette conférence, qu'on a eu bien raison de faire imprimer, que j'ai sous les yeux.

Le député de Spalato ne veut pas que Split devienne italienne, pas plus que Zadar, pas plus que Chebenik. Au nom des Dalmates, il soutient que la Dalmatie doit aller à la Yougoslavie, tout entière. On

---

1. On connaît l'attitude adoptée par le poète d'Annunzio; on ne distingue pas assez nettement celle de l'historien Ferrero. Qui nous renseignera là-dessus ?

doit reconnaître que son témoignage est puissant, d'un grand poids, irréfutable ; c'est celui d'un homme qui connaît bien son pays et ceux qui voudraient mettre la main sur lui, brutalement [1].

Son idéal est celui de ses commettants : la libération de tous les Yougoslaves du joug étranger et leur union en un Etat national à l'intérieur de leurs frontières ethniques.

Les revendications territoriales yougoslaves sont exclusives de toute idée de domination ou d'agression. Les Serbes, Croates ou Slovènes restent fidèles au vieux proverbe national : respecte les autres et sois fier de ta patrie.

Ils ont des raisons aussi légitimes que nombreuses d'être fiers et de leur histoire et de leur civilisation ; il n'y a pas lieu en effet de croire que le paysan yougoslave est inférieur en quoi que ce soit au terrassier italien. L'Italie méridionale compte 75 o/o d'illettrés.

Ils sont les seuls qui n'aient jamais tenté, au détriment de l'Italie, la moindre conquête; ils l'ont toujours respectée; maintenant, ils veulent être respectés d'elle.

Entre l'Italie et la Yougoslavie, il ne peut y avoir qu'un seul motif de conflit dans l'avenir : la prétention de l'Italie à vouloir gouverner, malgré le refus des populations, des contrées purement yougoslaves [2].

Contre les Turcs, contre les Magyars, contre les Bulgares, les Serbes ont commencé à faire leur unité, tout seuls ; aidés des Croates et des Slovènes, ils l'achèveront, si on les y oblige, contre l'impérialisme italien.

Les Italiens auront peut-être, dans ce conflit possible, les Roumains pour alliés ; mais les Serbes comptent, dès maintenant, sur le concours des Grecs qui ont évolué en bien, depuis 1915.

Il faudra donc s'attendre encore à la guerre, à moins que ne soit adopté le point de vue suivant, exposé précisément par un journal italien, le *Corriere della Sera*, de Milan, n° du 16 janvier 1919 : « La Dalmatie a été une terre romaine, comme tous les territoires de la Méditerranée. Toutefois, ce fait ne justifie pas l'annexion de la Dalmatie, pas plus qu'il ne justifierait les visées impérialistes italiennes sur l'Espagne, sur la Provence ou sur la Roumanie. Au VIIe siècle, y arrivèrent les Slaves qui y demeurèrent. Depuis cette époque, donc depuis douze siècles, la Dalmatie est restée un pays en majorité slave [3] ..... La Dalmatie qui n'a jamais été italienne, mais seulement romaine et néo-latine, a été slavisée à la suite de l'invasion et de la conquête, ou plutôt à la suite d'un phénomène de caractère plus natu-

1. On trouvera le très clair exposé des prétentions italiennes dans l'*Illustration* du 5 avril 1919.

2. Le 6 avril dernier, notre ministre des Affaires étrangères, M. Pichon, a reçu une délégation des communes dalmates occupées par les troupes italiennes et qui s'y comportent comme en pays conquis.

3. Je précise en disant que sa population actuelle est de 630 mille yougoslaves et de 18 mille Italiens.

rel que militaire, à savoir la migration des peuples. La tâche de l'Italie est de constituer son unité nationale et non pas de reconstituer l'empire vénitien ».

Voilà ce que M. Wilson qui, pas plus que le roi Pierre I de Serbie, n'a signé le traité de Londres du 26 avril 1915, a dû se faire un devoir de répéter à M. Orlando, à Paris, en mars 1919.

Et voilà ce que, nous Français, nous ne devons pas ignorer; connaissant cela, et le passé historique de l'Italie, nous pourrons trouver étonnant qu'elle ait la prétention de s'arroger le droit et le devoir exclusifs de défendre l'Adriatique contre les visées allemandes. Vae soli!

2. M. Zdenko Moravec nous offre un exposé des relations italo-yougoslaves pendant la guerre, avec des documents à l'appui. Sa brochure n'est qu'une réponse « à des assertions odieuses portées contre une nation ». Il montre comment les Yougoslaves (Croates, Slovènes, Dalmates) ont été massacrés : fusillés, pendus, noyés, enterrés vivants, affamés ; — comment ils ont grossi les rangs des armées alliées dans la proportion de 80 à 100 mille *volontaires combattants* ; — comment le différend italo-yougoslave, suivant que la situation militaire de l'Italie, était bonne ou mauvaise, a pris l'apparence d'un simple malentendu, ou d'un conflit extrêmement grave ; — comment la diplomatie italienne qui a refusé de placer l'Italie à la tête des opprimés pour les conduire à l'indépendance, l'a ainsi empêchée d'acquérir une gloire éternelle ; — comment sans l'aide indiscutable, formelle, indéniable des Yougoslaves, groupés en associations révolutionnaires, ou déserteurs de l'armée autrichienne, l'Italie ne serait jamais venue à bout des Austro-Magyars ; — comment cette aide réelle a, en somme, été reconnue à Rome le 10 avril 1918, lors des congrès des nationalités opprimées de l'Autriche-Hongrie, à Rome « où l'on acclamait les Yougoslaves avec un enthousiasme qui paraissait sincère » ; — comment le commandant italien Rizzo torpilla l'énorme cuirassé autrichien « Saint-Etienne », le 16 juillet 1918, à proximité de Zadar ; — comment aujourd'hui les Italiens se proposent de reconnaître les services rendus par les Yougoslaves, les insultes qu'ils leur prodiguent.

Tout cela, je veux dire l'attitude italienne, est assez déconcertant pour un Français. A propos de l'Adriatique et des Balkans, les Italiens ont signé deux documents ; l'un à Londres, en l'absence des Serbes et contre eux, le second à Rome, avec les Yougoslaves amis et alliés. Or, à cette heure, ils ne parlent plus que du premier en date. C'est comme si un notaire nanti de deux testaments olographes supprimait celui qu'il aurait reçu en dépôt le dernier, pour donner lecture aux héritiers effarés du premier seulement, de celui que régulièrement il devrait considérer comme annulé.

Je comprends que par surenchère préventive, et de peur qu'on leur ôte Trieste et Pola, les Italiens réclament *unguibus et rostro* Rieka

en Croatie et la Dalmatie; mais ce que je ne puis m'empêcher de noter c'est le ton froid, poli, pincé et très menaçant au fond, de la conclusion, à la page 22 : les propagandistes italiens « se hasardent trop en insinuant que les Yougoslaves sont des complices volontaires de l'Autriche-Hongrie. On sait que l'union yougoslave est accomplie..., il n'y a plus aujourd'hui de frontières entre Serbes, Croates et Slovènes. Pour accomplir cette œuvre, la petite Serbie a perdu presque autant de ses fils que l'Italie. L'insinuation a donc une portée beaucoup plus grande qu'il ne semble, car l'honneur de la Serbie même s'y trouve mis en question ».

L'Italie traite les Yougoslaves en ennemis, du moins la presse italienne, et veut, contre eux, prendre des précautions, tout en les injuriant.

Les Yougoslaves disent : nous ne sommes pas encore ennemis; mais nous le serons certainement si l'Italie s'annexe des territoires slaves en Istrie et en Dalmatie.

Pour ma part, je ne vois rien en Europe de plus poignant que la situation sans cesse compromise de l'Etat serbe, ou yougoslave. Il a manqué être, je l'ai déjà dit, la proie des Turcs, des Hongrois et des Bulgares. Il pourrait prétendre à quelque répit, à un repos qui semble mérité au delà de toute expression. Pas du tout; le voilà menacé de deux côtés à la fois, du côté italien et du côté bolchéviste [1].

Dans ces conditions, et puisqu'un homme d'Etat italien a parlé un jour « d'égoïsme sacré », je demande : où est l'intérêt de l'Italie, où est l'intérêt de la France républicaine ? Allons-nous humilier et morceler une nation pleine d'honneur et de fierté qui peut, une fois encore, nous servir de cuirasse ou de pare-éclats ? Et nous, que dirions-nous, si pour des raisons stratégiques, les Anglais revendiquaient Cherbourg et la Manche?

Nous voici arrivés au moment de la paix des peuples; c'est le moment « pour les vainqueurs de montrer, sans hésitations possibles, qu'ils étaient pleinement dignes de vaincre »; car, en ce moment, « les peuples fêtent la fin d'une hantise effroyable et l'aurore lumineuse d'une ère de véritable paix ».

Hier, il fallait vaincre; aujourd'hui, il faut être justes, sans phrases.

Félix Bertrand.

1. Que d'amertume dans cette note de la presse de Belgrade, publiée le 9 avril : « le gouvernement yougoslave a repoussé la demande que l'Entente lui avait adressée en vue d'obtenir la coopération de l'armée yougoslave à une action contre le gouvernement des soviets hongrois. Il a motivé son refus par le fait que l'Entente n'a pas encore reconnu l'État yougoslave. Il a exposé qu'il y avait à la frontière hongroise deux gouvernements reconnus par l'Entente, mieux qualifiés par conséquent que l'État yougoslave pour une intervention. L'État yougoslave n'a aucune raison d'intervenir tant que ses aspirations légitimes n'auront pas été satisfaites. » — Je dis qu'il n'a que trop raison.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 1er juillet — 1919

Revue du Musée de l'Université de Pensylvanie (C. Fossey).
Journal de Jean Vallier, IV, p. H. Courteault (R).
Mémoires du maréchal duc de Richelieu, p. A. de Boislisle (R.).
Brown Scott, Le conflit sur les droits des neutres entre les États-Unis et la France, 1799-1800 ; Les neutralités armées de 1750 et de 1800 ; La déclaration d'indépendance de 1776 (E.).
A. Stern, Histoire de l'Europe, 1815-1871, III, 2e édition (R.).
N. P. Commène, La Dobroudja (E.).
L'Italie, la Yougoslavie et le traité secret de Londres ; France et Italie ; Farcitch, Ce que j'ai souffert (F. Bertrand).
P. Raphaël, La France, l'Allemagne et les Juifs (A. Dufourcq).
Martin-Mamy, Lille pendant l'occupation allemande (H. Buffenoir).
G. Wldenstein, Un pastel de La Tour (H. Buffenoir).
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

University of Pennsylvania. The Museum journal. Philadelphia, published by the University Museum, 9 vol., in-8, 1910-1918.

Depuis l'année 1910, le musée de l'Université de Philadelphie publie une revue trimestrielle destinée à informer le grand public de ses progrès et de son développement : constructions, acquisitions, fouilles, publications, budget, etc. Ce musée, fondé en 1889, a reçu pour la première fois en 1916 une subvention des pouvoirs publics, 25,000 dollars offerts par la ville de Philadelphie. C'est dire qu'il est essentiellement une entreprise privée, soutenue exclusivement par la générosité des amis de l'art. Il avait pourtant en 1917 un budget de 264.309 dollars, que pourraient envier beaucoup de musées d'Etat. En 1916 il recevait de Coxejr un legs de 580 mille dollars ; en 1917, l'ensemble des donations et souscriptions atteignait pour cette seule année 123.425 dollars. Avec de pareilles ressources, le Musée peut tout entreprendre et doit devenir un jour un des premiers du monde. Il s'est d'abord installé dans une construction spacieuse, susceptible d'agrandissements presque illimités, conçue pour obtenir la meilleure mise en valeur des objets exposés et pourvue d'un vaste amphithéâtre. La direction en effet ne se contente pas d'exposer ses richesses ; elle organise des visites et des séries de conférences, auxquelles elle invite les nombreuses écoles de la ville ; elle ne paraît pas croire qu'un musée soit un organe créé spécialement pour les

conservateurs, mais pour le public, et c'est sans doute pourquoi le public ne lui ménage pas son concours, non seulement sous forme de dons et de legs, en argent ou en nature, mais aussi sous forme de prêts temporaires d'objets. Une autre caractéristique du Musée de Philadelphie est qu'il ne se contente pas d'acheter ce que les hasards du commerce mettent à sa disposition, mais qu'il compte bien plutôt sur les explorations et les fouilles qu'il subventionne dans les régions les plus diverses. C'est ainsi qu'en 1916, il n'a pas attribué moins de 160.000 dollars à sept expéditions, contre 60.000 en 1914. Je ne puis naturellement donner qu'un aperçu très incomplet du travail effectué dans ces neuf dernières années et résumé dans le *Museum Journal*.

L'ethnographie est très largement représentée au musée de Philadelphie. Parmi les acquisitions de ces dernières années, je note celle de la collection Clark, formée dans les îles du Pacifique sud, la Nouvelle Zélande et la Nouvelle Calédonie, et qui comprend une série de têtes de Maoris tatouées ; une collection de photographies prises dans l'est africain (II, 2) ; une collection de *snow-shoes* (II, 4) ; des bronzes et des ivoires du Bénin (III, 4) ; la collection Frobenius comprenant plus de 2,000 objets du Congo (IV, 1) ; une robe de peau de buffle ornée de dessins, qui a donné lieu à l'exposé de curieuses coutumes des Indiens Ojibways (VII, 2) ; une collection formée chez les Bagobos, Philippines (VII, 3) ; une série de dieux des tribus Yoruba, Lagos (VIII, 1) ; une collection de poterie de la Guyane hollandaise (VIII, 3). Une expédition a été envoyée en Sibérie, en collaboration avec l'université d'Oxford (V, 4; VII, 1). Les deux Amériques sont tout naturellement l'objet d'une attention particulière. Une expédition a été envoyée dans des parties encore inexplorées du bassin de l'Amazone (IV, 1 ; VI, 1, 2 ; VII, 4 ; VIII, 1). Tous les éléments d'information sont réunis : on enregistre au phonographe des contes indiens ; on demande à un Indien cultivé et à sa femme d'expliquer la construction et la décoration d'une maison et d'exposer la vie d'une jeune fille chez les Chilkat, Alaska (IV, 3). Le *Museum Journal* ne se borne pas à signaler les acquisitions du musée et à décrire les plus importantes. On y trouvera encore des études variées, par exemple sur les mythes du Guatemala (VI, 3) ; les Copper Eskimos (VI, 4), sur le *wampun* (VII, 2) ; l'art indigène du Honduras, qui a atteint dans la sculpture sur pierre un degré de perfection surprenant ; le mythe du dragon d'or dans l'Amérique centrale ; les légendes indiennes et les *totem-poles* de la Colombie britannique ; le travail des dards du porc-épic dans l'Amérique du Nord ; l'art décoratif dans l'Amazone et la légende du mariage de l'*electric eel* (IX, 1).

La section d'Extrême-Orient a acquis des bronzes dorés du Thibet, une collection de céramique chinoise et de céladons, un sceptre impérial en jade (V, 1) ; la collection Alex. Scott, formée au Thibet et au Népal, et dans laquelle on remarque une tablette d'ivoire du ve ou

VIe siècle représentant les principaux épisodes de la vie du Bouddha, une statue de Dolma ou Tara (V, 2); une statue d'un *Lo-han* trouvée près d'Ichou, province de Chihli, œuvre d'une perfection rare; une tête de Buddha, art de Gandhara; une tête de Kuan-Yin de l'époque Tang (V, 3); deux vases de bronze chinois et deux têtes colossales de Bodhisattva (IX, 2). A plusieurs reprises, M. Bishop a été envoyé en Extrême-Orient et a visité le Japon et le pays des Ainos, la Corée, la Chine, et particulièrement le Yang-tsé, le Sétchouan, les grottes de Kiating-fu (VIII, 2) de Lung-Men (VIII, 3). Notons encore une étude sur l'art thibétain (V, 4) et une autre sur deux piédestaux bouddhistes chinois du VIe siècle déjà décrits par Chavannes (VII, 4).

Le musée de l'Université de Philadelphie a fait faire des fouilles à Anibeh et Halfa, Nubie (I, 1), à Karanog où a été trouvée la stèle peinte de Mery et un vase crétois attribué au XVIe siècle av. J.-C. (I, 3). L'université a travaillé avec Petrie à Memphis et acquis un sphinx de granit rouge trouvé dans le grand téménos du dieu Ptah et couvert d'inscriptions (V, 2). Fisher, délégué par le musée, a fouillé à Tanis (Delta), à Gizeh (VI, 2) où il a déblayé un cimetière royal et exhumé notamment la stèle de Medady et une table d'offrandes de Ruwz et de sa femme (VIII, 1); à Memphis où il a dégagé un palais de Merenptah très intéressant, et à Denderch où il a travaillé dans la nécropole (VIII, 4).

J'ai eu trop souvent l'occasion de signaler aux lecteurs de la *Revue Critique* l'œuvre accomplie à *Nippur* par l'Université de Pennsylvanie, pour qu'il soit nécessaire d'insister à nouveau. Je signalerai simplement quelques études publiées dans le *Museum Journal*, sur la charrue babylonienne, et sur un vase de Xerxès par Clay (I, 1); sur un crâne à inscription magique (araméenne?) par Montgomery (II, 3); sur une brique *Šarganišarri* (sic) par Clay (III, 2); sur l'écriture syriaque employée par les Manichéens du Turkestan chinois, et qui est presque identique à celle de certaines coupes magiques de *Nippur* par Clay (III, 2); sur les tablettes cappadociennes par Sayce (IX, 2); enfin des articles de Langdon sur la Descente d'*Ištar* aux enfers (VII, 3), sur une carte babylonienne (VII, 4), sur l'épopée de *Gilgameš* (VIII, 1), sur un rituel d'expiation pour un roi babylonien (VIII, 1), sur le culte des dieux en *Sumer* (VIII, 3), sur une ode au Verbe (IX, 2), sur le symbolisme babylonien (IX, 2). — En 1913, le musée possédait dix-sept mille tablettes babyloniennes.

Parmi les antiquités grecques acquises par le musée de l'Université, il faut citer deux amphores représentant la naissance d'Athéna (III, 4); des vases attiques provenant d'Orvieto, amphores à figures noires, kylix à figures noires et à figures rouges (IV, 4); un bas-relief néo-attique représentant la consécration du trépied (V, 1); une amphore à figures rouges signée de Meno, déjà publiée par Noël des Vergers en 1864, mais dont les inscriptions n'ont été complètement déchiffrées

qu'à une date récente (V, 1) ; un stamnos à figures rouges de l'époque de Périclès (V, 1) ; une lame de poignard crétois représentant une chasse au sanglier et deux taureaux affrontés (prêt temporaire, V, 3) ; une amphore ionienne, deux amphores italo-ioniennes et deux vases de Chalcis (V, 4) ; deux amphores d'Orvieto à figures noires représentant Héraclès et le lion de Némée et la mort d'Achille (VI, 2) ; un torse de marbre du IVe ou du IIIe siècle (VII, 2) ; une pyxis à figures rouges du style de Panticapée (VII, 4) ; un bas-relief funéraire du IVe siècle, une amphore du style du Dipylon, deux lécythes blancs attiques du Ve siècle, dont l'un, dédié à Diphilos, provient de la collection Borelli, deux amphores attiques à figures rouges, du milieu du Ve siècle, dont l'une a été trouvée à Capoue (VIII, 1) ; une œnochoé corinthienne, une amphore attique à figures noires, un cratère apulien (VIII, 3). Des fouilles ont été faites en Crète à Gourna (I, 1), à Kavousi et à Vrokastro (III, 3). D'excellentes reproductions d'art crétois et mycénien ont été exposées (V, 3).

L'art romain est représenté notamment par des moulages de l'arc de Trajan à Bénévent (I, 1) ; un haut relief de Pozzuoli, du IIe siècle ap. J.-C. où sont figurés trois soldats romains (IV, 4) ; une tête de marbre, portrait de femme, du Ier siècle, trouvée en Sardaigne (V, 1) ; un Eros bandant son arc et un faune, trouvés au lac Némi, copies romaines d'œuvres grecques (I, 2) ; un Dionysos assis, marbre grandeur nature (IV, 4) ; une statuette de femme marchant, copie d'une œuvre grecque (V, 2) ; une tête de Ménandre (? V, 2) ; cinq mosaïques (VII, 1).

Le *Museum Journal* est richement illustré et constitue un recueil important pour l'ethnographie et l'histoire de l'art.

C. Fossey.

Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du Roi (1648-1657), publié pour la première fois pour la Société de l'histoire de France par Henri Courteault. Tome quatrième, Paris, Société de l'histoire de France, 1918, 410 pages gr. in-8°. Prix : 12 fr.

Nous avons déjà parlé à trois reprises différentes, aux lecteurs de la *Revue* de l'intéressante publication de M. Henri Courteault [1] en leur en signalant le mérite et en notant l'importance du *Journal* du bon maître d'hôtel du Roi pour l'histoire des mouvements de la France tant à Paris que dans les provinces. Nous pouvons donc nous contenter d'indiquer ici que ce nouveau tome — le quatrième — embrasse les événements du 1er août 1652 au 31 décembre 1653. Vallier nous y raconte les événements de ces dix-sept mois, en dépassant par moments les frontières du royaume, mais se restreignant

1. Voy. *Revue critique* du 13 octobre 1902, du 22 février 1913, et du 14 juillet 1917.

d'ordinaire aux faits et gestes des partis de France tant dans la capitale que dans les provinces et se guidant, dans son récit sur ses propres souvenirs d'après la *Gazette ordinaire* et *extraordinaire* qu'il extrait évidemment avec soin. Il accompagne fréquemment son récit de considérations qui témoignent de l'instransigeance de sa foi monarchique. Il lui est odieux de voir que « l'autorité souveraine souffre d'être diminuée ou affaiblie par le caprice des peuples, qui veulent quelquefois, et toujours mal à propos, et à leur confusion, pénétrer jusque dans le ministère et en demander la réformation » (p. 13). Il se permet pourtant de critiquer certains actes du pouvoir, mais en mettant le blâme sur le dos des ministres. C'est ainsi qu'il fait des réflexions assez intéressantes sur « la faute que M. Servien avait faite à Munster en 1648... en ne conservant pas à nos rois la part et l'intérêt particulier qu'ils pouvaient raisonnablement prétendre dans toutes les affaires de l'Empire en qualité de ducs d'Alsace.... faute d'autant plus grande qu'elle nous ôtait toute sorte d'union avec les princes d'Allemagne et nous fermait la porte à jamais de leurs diètes » (p. 235). Il est l'adversaire déclaré des Anglais qu'il traite de « lâches » et de « nation barbare » (p. 65) et Cromwell surtout lui semble un monstre, après le procès du roi Charles Ier. « Tout le monde avait appris avec horreur, s'écrie-t-il, cet inhumain et détestable parricide commis en la personne sacrée du dernier et du meilleur des princes qui aient régné en Angleterre » (p. 397). Et c'est l'auteur de cette « barbare exécution » qui est maintenant « assis sur le trône royal » ! Il y aurait presque lieu de douter de la Providence !

Vallier s'occupe aussi parfois, mais avec une extrême prudence, des questions religieuses. Quand le nonce vient exposer au jeune roi, en juin 1653, les mesures prises à Rome au sujet des propositions condamnées de l'*Augustinus*, de Jansénius, feu l'évêque d'Ypres, il avouera que « ceux qu'on appelle jansénistes, vivent dans une si grande pureté de mœurs et dans un si merveilleux détachement de ce monde qu'il est malaisé de ne pas déférer à leurs opinions ». Mais il se hâte d'ajouter : « Comme la matière de la grâce est très délicate et que c'est un abîme si profond qu'il est dangereux de s'en approcher de trop près, ou plutôt une lumière si brillante et si vive qu'elle éblouit et consume bien plus souvent qu'elle n'éclaire et n'échauffe ceux qui veulent pénétrer trop avant dans ses secrets incompréhensibles, il ne faut pas s'étonner si le zèle trop ardent de tant de gens de bien fut condamné d'erreur et d'hérésie par le Saint-Siège » (p. 253).

Notre narrateur est parfois aussi d'un optimisme extraordinaire. Ainsi nous le voyons terminer son récit, en décembre 1653, par une description de l'état de paix en France tout à fait étonnante chez un esprit généralement assez sagace. « L'autorité royale, écrit-il, est à son plus haut point, les peuples n'y respirent que l'obéissance, les désordres domestiques y sont entièrement assoupis, etc. » (p. 400). On

était pourtant loin de compte à ce moment et la lutte contre Condé rebelle et les Espagnols allait continuer encore pendant bon nombre d'années. C'est Jean Vallier lui-même qui nous l'apprendra dans les volumes suivants de M. Henri Courteault, que nous souhaitons prochains [1].

R.

Mémoires authentiques du maréchal duc de Richelieu (1725-1757), publiés d'après le manuscrit original par A. DE BOISLISLE, membre de l'Institut. Paris, Société de l'histoire de France, 1918, XCIV-295 p. gr. in-8°. Prix : 12 fr.

Ces fragments de *Mémoires*, réunis dans le présent volume, ont été copiés, il y a plus d'un demi-siècle, par M. A. de Boislisle dans les archives des héritiers du maréchal duc de Richelieu. D'autres travaux d'importance majeure — nous nous bornerons à rappeler la magistrale édition des *Mémoires de Saint-Simon* — ont empêché le savant membre de l'Institut d'en entreprendre lui-même la publication, et c'est à son fils, M. Jean de Boislisle et à M. Léon Lecestre, que nous devons la mise au jour de son travail posthume dans la collection des travaux de la Société de l'histoire de France ; ils ont mis au point l'introduction dont nous parlerons tout à l'heure et complété les notes qui commentent le texte.

Ce texte lui-même, encore qu'il ne nous apporte pas des révélations bien nouvelles pour l'histoire diplomatique ou militaire du temps, ne laisse pas de présenter un intérêt assez sérieux. Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur les qualités professionnelles du maréchal et quelque peu d'estime il inspire comme homme privé, il sera toujours utile pour l'historien du règne de Louis XV, de posséder une édition, désormais authentique, des quelques chapitres du tableau de sa carrière officielle — chapitres parfois très courts — que le maréchal a trouvé le loisir, dans sa vie dissipée, soit de dicter à ses secrétaires, soit de rédiger lui-même. Non qu'il faille lui accorder une confiance aveugle quand il nous raconte son ambassade à Vienne (1725) ou sa mission à Dresde (1746), la bataille de Fontenoy (1745), l'expédition de Minorque ou la capitulation de Closter-Zeven (1757). Il est encore plus sujet à caution, peut-être, quand il nous introduit dans les intrigues de la cour, qu'il nous édifie — avec des réticences — sur ses relations avec Mesdames de Mailly, de Vintimille et de Chateauroux, nous fait assister à la maladie du roi à Metz (1744), à la disgrâce du comte d'Argenson, à l'avènement au ministère de l'abbé de Bernis (1757). Les contemporains nous affirment que le maréchal était un causeur spirituel ; ce qui est certain, c'est qu'il n'était pas un écrivain et qu'il n'a aucun droit à ce titre, bien qu'il fût de l'Académie fran-

---

1. P. 32 on lit : le comte de *Cernay* ; p. 375, le même personnage est appelé le comte de *Cerny*.

çaise [1]. Mais les personnages historiques doivent toujours être entendus quand ils viennent déposer au tribunal de l'histoire et ça et là l'on rencontre dans les dictées, parfois embrouillées, du vieux duc quelques détails curieux sur les affaires de l'époque.

La partie de beaucoup la plus intéressante du volume est la longue et érudite *Introduction* qui précède le texte même de ces *Notes historiques* détachées [2]. L'auteur y a tiré au clair, avec une patiente sagacité, l'histoire des pseudo *Mémoires du maréchal de Richelieu*, mis au jour par l'abbé Jean-Louis Soulavie, en même temps qu'il nous donne une biographie complète et une bibliographie de ce polygraphe dont l'impudence égalait la fécondité (1752-1813). Il nous le montre s'insinuant dans nombre de familles illustres de l'époque et aussi auprès du maréchal, y obtenant communication de papiers d'importance diverse, et fabriquant ensuite, avec ce fonds, considérable par le nombre des pièces (dont quelques-unes de grande valeur) une série de Mémoires de personnages connus, dès que la Révolution eut libéré la presse et délié la langue de ses apologistes. Son éditeur Buisson et lui, ont lancé dans le public, dans les douze années de 1789 à 1800, les Mémoires de Saint Simon, les Mémoires du duc de Choiseul, les Mémoires du duc d'Aiguillon, les Mémoires de Louis XV, ceux de Mme de Pompadour, de M. de Maurepas, de Louis XVI, etc., mêlant à des documents authentiques des extraits de paperasses plus que suspectes, compilant, en flattant le goût du jour, sans critique et sans vergogne, tantôt au profit des tendances révolutionnaires, tantôt de la réaction conservatrice, mais affirmant toujours, avec une audace tranquille, l'authenticité parfaite de ses productions et demandant à l'historien « une exactitude si sévère que c'est en lui un vrai crime de renforcer ou d'affaiblir les couleurs, de taire les vérités importantes ou de les altérer » (p. LIX). On voit ce que peuvent présenter de garanties les *Mémoires du maréchal de Richelieu*, rédigés par cet homme de lettres, et publiés d'abord en quatre volumes en 1790, puis complétés en 1791 et réimprimés, avec de nouvelles intercalations, en 1792 et 1793. On suivra avec un vif plaisir la démonstration topique du savant éditeur à ce sujet. Si même la réputation du maréchal ne profitait guère de la publication de ses dictées authentiques, l'analyse si pénétrante donnée par M. de Boislisle de l'activité littéraire de Soulavie empêchera qu'il se trouve désormais des historiens assez mal avisés pour citer comme des sources à utiliser les nombreuses élucubrations à demi-fausses ou tout à fait mensongères de l'ex-abbé, encore qu'il soit mort « dans de grands sentiments de piété ». R.

---

1. Je ne parle pas de son orthographe dont on trouve un spécimen p. 168-173, dans la notice autobiographique dont le manuscrit original subsiste ; on sait avec quel sans gêne grands seigneurs et grandes dames la méprisaient alors.

2. Ce titre conviendrait mieux en effet au volume : celui de *Mémoires* est peut-être trop ambitieux.

The controversy over neutral rights between the United States and France, 1799-1800. A collection of American State papers and judicial decisions, edited by James Brown Scott. New-York, Oxford University Press, London, H. Milford, 1918, XXI, 698 p. gr. in-8°. Prix : 21 fr.

The Armed Neutralities of 1750 and 1800, a collection of official documents, preceded by the views of representative publicists edited by James Brown Scott. New-York, University Press, London, H Milford, 1917, VIII, 510 p. gr in-8°. Prix : 15 fr.

Ces deux gros volumes relatifs aux *droits des neutres* et à la *neutralité armée* ont été mis au jour par M. James Brown Scott, président de la section de législation comparée de la Fondation Carnegie, pour répondre à des besoins pratiques et guider l'opinion publique américaine plutôt que pour satisfaire les érudits. Ils sont nés, si je puis dire, de l'adresse du 26 février 1917, dans laquelle le président Wilson, exposant au Congrès, à Washington, les rapports entre les Etats-Unis et l'Allemagne, préconisait cette neutralité armée, « pour laquelle on trouvait de nombreux précédents » dans le passé de son pays. Depuis, les Etats-Unis ont passé de la neutralité armée à la participation directe et décisive à la grande lutte mondiale, mais les deux recueils de M. Scott (qui ne nous sont parvenus que tout récemment), peuvent être signalés comme intéressant non seulement les jurisconsultes de profession et les diplomates mais encore les historiens. On n'y trouvera pas d'exposé systématique de cette branche spéciale de la législation internationale, encore moins un récit historique proprement dit [1]. M. S. s'est borné à réunir les documents eux-mêmes, correspondances officielles et décisives judiciaires relatives à la neutralité maritime, et aux doctrines très divergentes soutenues et appliquées par les gouvernements engagés dans cette controverse. Dans le premier recueil (*Controversy*, etc.), on trouvera le dossier du conflit entre la République française et celle des Etats-Unis, les messages du président Adams au Congrès (1797-1800), les Actes du Congrès (1798-1800), les opinions de l'*attorney général* et les jugements de la Cour suprême des Etats-Unis, une quinzaine d'arrêts longuement motivés [2], enfin les traités d'amitié et de commerce signés entre les deux Etats en 1778, 1788, 1800. Dans le second recueil, l'éditeur a réuni une *bibliographie* assez étendue ; de nombreux extraits de jurisconsultes et d'économistes américains, français, anglais, italiens, hollandais, etc. sur ces questions des droits des neutres, véritable anthologie sur la matière [3], sans exprimer d'ailleurs aucune opinion personnelle, pour ne pas influencer le jugement du lecteur ; un grand nombre de correspondances diploma-

1. L'*Introduction historique* d'une vingtaine de pages n'est qu'un extrait de l'ouvrage de J. Bancroft Davis, *Notes sur les conventions entre les Etats-Unis et d'autres puissances* (éd. de 1873).

2. Ils remplissent le gros du volume, p. 99-440.

3. P. 1-273.

tiques et de déclarations gouvernementales relatives aux deux périodes de 1780 et 1800, où éclate le conflit au sujet des neutres, depuis la déclaration de l'impératrice Catherine II (28 février 1780) jusqu'au traité de Versailles (20 janvier 1783) et depuis la déclaration du roi de Danemark du 22 février 1793 jusqu'à celle du 18 déc. 1807. En *appendice*, l'éditeur a ajouté encore une vingtaine de pièces oubliées (1780-1801). Tous les textes sont donnés dans la version anglaise, sauf une demi-douzaine de traités et dépêches (dans les deux appendices surtout) où l'on a ajouté le texte français.

Les notes explicatives sont rares et l'on désirerait parfois quelque commentaire. Ainsi, dans le premier recueil, on voit figurer, immédiatement après les pièces de 1800, à la p. 92, un *Acte du 20 janvier 1885*, relatif aux réclamations des citoyens américains spoliés par les Français *avant 1801*, sans que rien vienne expliquer la raison d'être de ce document si moderne. — P. 22, même volume, il faut lire : *je renonce*, au lieu de *je nonce*.

E.

The Declaration of Independance. The Articles of Confederation. The Constitution of the United States, edited with an introductory note by James Brown-Scott. Oxford, University Press, London, Humphrey Milford, 1917, xix-94 p. gr. in-8°.

La Fondation Carnegie pour la paix internationale a fait réimprimer en un mince volume les trois principaux documents sur lesquels s'est fondée la grande république actuelle des États-Unis : la Déclaration d'indépendance, du 4 juillet 1776 ; les Articles de la Confédération nouvelle, du 15 novembre 1777 ; la Constitution des États-Unis, arrêtée le 17 septembre 1787. M. James Brown Scott, directeur de la section de législation internationale de la Fondation Carnegie y a joint une introduction d'une vingtaine de pages, qui oriente le lecteur sur les délibérations qui ont précédé le vote de ces documents historiques qu'on peut méditer avec fruit encore de nos jours, au moment où se créent et se reforment, dans notre vieille Europe, tant de nouveaux États, en quête de Constitutions.

E.

Alfred Stern, **Geschichte Europa's seit den Vertraegen von 1815 bis zum Frankfurter Frieden von 1871. Erste Abteilung : Geschichte Europa's von 1815 bis 1830**. Dritter Band, zweite Auflage. Stuttgart u. Berlin, Cotta, 1919, xii-421 p. gr. in-8°.

Il y a plusieurs mois déjà que nous annoncions ici le *septième volume* de la grande *Histoire de l'Europe de 1815 à 1871*, entreprise par M. Alfred Stern, professeur d'histoire à l'Université de Zurich, depuis 1894 et vaillamment continuée depuis ; ce septième volume racontait l'année révolutionnaire 1848 et ses conséquences plus ou

moins immédiates jusqu'en 1851. Mais déjà le succès de l'ouvrage de M. Stern avait rendu nécessaire une seconde édition pour les volumes les plus anciennement parus, et c'est le *troisième* volume de cette édition nouvelle que nous venons de recevoir. N'ayant pas sous la main la première, je n'ai pu vérifier à fond si l'auteur a fait subir des modifications plus considérables à son travail, mais je ne le crois pas, si je puis me fier à mes souvenirs. C'est un travail très bien ordonné ; la narration est toujours lucide et animée ; elle est faite en vue du grand public, dans le meilleur sens de ce mot. Les jugements sont calmes et pondérés, comme il convient à un esprit critique et judicieux, et la figure des personnages principaux du temps ressort, comme il convient, sur le fond du tableau [1]. Nous nous bornerons donc à rappeler que les dix chapitres du troisième volume s'occupent principalement de l'histoire de l'Europe orientale dans les années qui précédèrent la révolution de Juillet. Pour la Russie, c'est l'avènement de Nicolas Ier et la guerre russo-turque de 1828 à 1829 ; c'est encore la guerre d'indépendance en Grèce et la bataille de Navarin. Deux chapitres sont consacrés aux révolutions d'Espagne et de Portugal ; un autre à l'émancipation des catholiques en Angleterre ; un autre au règne de Charles X jusqu'à la promulgation des ordonnances de juillet 1830. L'histoire de l'Allemagne n'est représentée que par un chapitre d'une quarantaine de pages, sur le développement intérieur de la Confédération germanique et les progrès économiques de la Prusse jusqu'en 1830. Tel de ces chapitres paraîtra peut-être un peu écourté à qui désirerait y trouver des détails plus abondants sur un personnage ou un événement spécial ; il ne faut pas oublier que le livre de M. Stern est une *histoire générale* d'Europe et non celle d'un pays en particulier. Dans son ensemble, elle satisfait certainement à tout ce qu'on peut demander équitablement à une œuvre de proportions pareilles, sur une période déjà si éloignée de nous, bien que nous l'appelions encore, par une vieille habitude, l'histoire contemporaine, habitude qui disparaîtra bientôt avec nous-mêmes.

R.

N. P. Comnène, **La Dobrogea** (**Dobroudja**), essai historique, économique, ethnographique et politique (avec 10 cartes), Paris et Lausanne, Payot, 1918, 207 p. in-18. Prix : 3 francs.

Le « problème oriental » peut paraître insoluble, même à des esprits optimistes, tant il semble impossible d'en débrouiller les éléments, vu l'incroyable mélange de races étrangères, et la diversité des groupements religieux et politiques disséminés sur la superficie de la péninsule balkanique et des régions immédiatement adjacentes. On serait

1. Nous citerons par exemple les portraits d'Alexandre Ier, de Nicolas Ier, de Canning, de dom Miguel, de Charles X, etc.

presque tenté de souhaiter, en désespoir de cause, qu'un conquérant victorieux et juste vînt opérer le triage de cette poussière de nationalités irréconciliables, en regroupant de force les parcelles éparses de chacune d'elles sur un territoire alloti par sa toute puissance, où, désormais, elle vivrait, avec ses congénères récupérés en une paix ordonnée et surveillée par la Société des nations, s'occupant de son propre développement harmonieux et ne jalousant plus celui du prochain. Mais la possibilité d'une *transplantation* pareille paraît bien chimérique et quelles que soient les solutions données par le Congrès de la paix à toutes les questions posées au sujet de la péninsule des Balkans (prise dans son extension la plus large), il est fort à craindre que pour un ou deux satisfaits elle ne fasse beaucoup plus de mécontents. On n'a qu'à voir la quantité d'ouvrages, de brochures, de mémoires, de *Bulletins*, qui surgissent de toutes parts, nous apportant les doléances et les revendications des Grecs, des Epirotes, des Albanais, des Serbes, des Macédoniens, des Croates, des Monténégrins, des Roumains, des Kouzo-Valaques, des Bulgares, des Musulmans de Bosnie, des Yougo-slaves dalmates et des Dalmates italiens, pour se rendre compte qu'aucune solution, quelle qu'elle soit, ne réussira pas sans doute à effacer le souvenir des vieilles haines séculaires, ni surtout à contenter tout le monde dans le présent. Il est relativement facile de proclamer, en toute sincérité, la nécessité d'une justice égale pour tous ; mais comment le tribunal suprême le plus impartial formulera-t-il en arrêt qui ne renferme pas, malgré lui, des semences de guerres nouvelles ?

L'étude de M. N. P. Comnène sur la *Dobroudja*, qui nous inspire ces réflexions préliminaires un peu pessimistes, est une réponse « à l'immense vague d'ouvrages de propagande, déferlée en Suisse seulement par les Bulgares et leurs amis allemands et autres [1] » et une réponse qui nous paraît concluante sur les points essentiels [2]. Tout le monde sait que la Dobroudja est ce quadrilatère assez irrégulier compris entre le Danube, la Mer Noire et une ligne plus ou moins sinueuse allant de Silistrie à cette mer, jusqu'aux environs du port de Mangalia. C'est une région naturellement pauvre, une steppe privée d'arbres et de cours d'eau, aux pluies rares, balayée par des vents impétueux, entrée relativement très tard dans le monde civilisé. Connue sous le nom de *Scythia minor* par les Romains, elle doit son nom aux Tartares Toproutches, et n'a guère fait parler d'elle avant que le Congrès de Berlin (1878) n'en octroyât la partie septentrionale à la Roumanie comme récompense, absolument dérisoire, des services rendus, devant Plewna à la Russie en lui reprenant d'ailleurs la Bessarabie, que le

1. On en trouvera la liste à la page 203-204 du travail de M. Comnène.

2. Peut-être le style pourrait être, çà et là, un peu moins véhément. Nous n'aimons guère des phrases comme celle-ci : « Le peuple bulgare écumait de rage à la vue des progrès vertigineux de la Roumanie » (p. 154).

tzar Alexandre II avait perdue par le traité de Paris (1856). Quant à la partie méridionale, les Roumains l'obtinrent par le traité de Bucarest (1913) après la trahison et la défaite des Bulgares, d'abord leurs alliés puis leurs ennemis. Ces derniers l'ont repris, comme on sait, au cours de la présente guerre et les Roumains font valoir ici leurs droits historiques et ethnographiques à la revendication d'un territoire qui, depuis le moyen-âge, fut contesté entre Roumains de souche latine et immigrants de souche ouralo-altaïque, Huns, Magyars, Turcs et Bulgares. L'auteur expose d'abord les vicissitudes politiques de la région qui resta sous l'obéissance des voïvodes de Valachie, vassaux de la Porte, après la disparition de l'empire bulgare à la fin du IVe siècle. Ethnographiquement, la majorité de la population n'est nullement bulgare [1] et si ceux-ci ont augmenté en nombre dans les dernières années, il est constaté qu'il y a cinquante ans, ils n'y formaient qu'une faible minorité [2]. Mais ce qui justifie surtout les revendications de la Roumanie, c'est qu'elle a pu, la première, mettre en valeur ce pays si peu favorisé par la nature; qu'elle y a répandu l'agriculture, l'industrie ; qu'elle y a desséché les marais, créé des ports, des écoles, etc. Elle est donc en droit de réclamer son bien, que Ferdinand de Cobourg-Kohary a perfidement et violemment enlevé à Ferdinand de Hohenzollern, ruinant de son mieux au profit de ses propres ports de mer, celui de Constanza qui avait coûté tant de millions, et qui est l'unique débouché important *direct* des Roumains sur la Mer Noire, puisque Braïla et Galatz sur le Bas-Danube sont bloqués par les glaces pendant plusieurs mois de l'année. La Roumanie a trop souffert pour s'être placée dans le conflit européen à nos côtés, sans que nous ayons pu la secourir alors efficacement, pour qu'à l'heure de la victoire des Alliés, elle ne récupère pas à la fois la Bessarabie sur la Russie démembrée et la Dobroudja sur les Bulgares. Les populations l'appellent ; la justice et l'intérêt politique demandent cette restitution et la civilisation générale ne pourra que profiter de ce retour de la Dobroudja à une nation civilisée, et capable de l'ouvrir de plus en plus à la civilisation.

E.

1. Consulter à ce sujet la planche IX du volume. Nous devons ajouter qu'en voyant certaines des cartes allemandes, bulgares, etc. reproduites par l'auteur et prétendant chacune traduire l'état de choses véritable en fait des origines ethnographiques des habitants actuels de la Dobroudja, nous sommes pris d'une défiance générale à l'égard de toutes ces *graphies* prétendues scientifiques qui varient si considérablement avec la nationalité des auteurs.

2. Voy. les calculs de G. Lejean dans les *Mittheilungen* de Petermann, 1861.

1. **L'Italie, la Yougoslavie et le traité secret de Londres**; brochure de 8 pages; extrait de *the new Europe* du 28 novembre 1918;

2. **France et Italie**, brochure de 8 pages; extrait de *the new Europe* du 20 février 1919;

3. **Ce que j'ai souffert**, par Antoine Farcitch; brochure de 20 pages; — toutes trois éditées à Paris, imprimerie Lang, Blanchong et Cie, 7, rue Rochechouart, 1919.

Voici encore trois brochures qu'il faut avoir lues pour se faire une idée nette et j'ose dire véridique, de ce qui se passe maintenant en Italie. La péninsule romaine traverse une crise curieuse de nationalisme entreprenant et dangereux au premier chef pour ses voisins étonnés; rien ne manque en effet à cette explosion d'un patriotisme intransigeant : les foules bêtes et déchaînées ; les discours ronflants et grandiloquents ; les menaces, les insultes directes, les provocations [1] repercutées aux quatre coins du monde grâce à une censure nationale des plus obligeantes ; les gestes larges, pathétiques ; les appels tragiques au peuple qu'il faut soulever, mais qui préférerait certainement son farniente habituel; etc. De sorte qu'à lire les trois quarts des journaux italiens, on a l'impression de se trouver au milieu d'un champ de foire, avec en face soi, une baraque de saltimbanques-lutteurs qui offrent, d'un torse avantageux, la moustache en crocs, le poing sur la hanche, le jarret tendu, le caleçon au premier venu de ces messieurs. C'est grotesque, c'est triste, c'est affreux.

1. La cause de tout le mal se trouve dans le traité secret conclu par la Grande-Bretagne, la France et la Russie tsariste avec l'Italie, le 26 avril 1915. En abandonnant à une domination étrangère près d'un million de Slaves, les hommes d'Etat de l'Entente ont démenti le programme des droits des petites nations qu'ils avaient si souvent proclamés. Il est vrai que trois sur quatre des ministres des Affaires étrangères qui ont conclu ce traité, sont tombés depuis longtemps. Seul, le baron Sonnino reste toujours à son poste et avec un entêtement extraordinaire, cherche à tenir les Alliés à leur engagement.

Il est plus que probable que les Yougoslaves ne se laisseront pas transformer en monnaie d'échange, qu'ils ne toléreront pas d'être le bétail, *pecunia*, de personne. Un commencement de preuve de cette résistance fondée en raison, est l'avis formel adressé le 15 novembre 1918 par le maréchal serbe Michitch aux Italiens qui marchaient sur Lioubliana, que tout essai d'occuper la capitale slovène serait repoussé par la force des armes.

Le seul moyen pour les Alliés d'empêcher un conflit armé de se produire entre les Yougoslaves et les Italiens, est de convier ces der-

1. Je n'invente rien ; j'ai sous les yeux l'exposé fait par M. St. Protitch, président du Conseil des ministres du nouveau royaume yougoslave, devant la chambre des députés, à Belgrade, sur sa politique extérieure. Et en aucune façon, il n'y a lieu de mettre en doute sa parole et son autorité qui est indiscutable.

niers, s'il en est temps encore, de retourner au principe du Congrès de Rome, tenu au Capitole du 8 au 10 avril 1918.

Il est temps que l'Italie se rappelle qu'elle est une grande puissance libérée et que tout effort qu'elle fera pour remplacer l'Autriche dans ses rapports avec les races adriatiques et balkaniques, ne peut que la mettre en contradiction avec les meilleures de ses traditions et lui aliéner la sympathie des autres nations.

2. Mais, si l'on considère l'entêtement de ses dirigeants et des groupes chauvins à réclamer une part du gâteau plus grosse que celle que le traité secret de Londres lui avait octroyée, — il semble bien que l'appétit vienne en mangeant, — on peut, à bon droit, douter de l'efficacité des objurgations de M. Wilson à l'Italie [1]. Celui-ci, au dire de certains Italiens n'est qu'un hypocrite aux intentions douteuses, un tricheur de mauvaise foi. Quant à la France, disent-ils, elle ferait bien mieux de se taire. C'est l'Italie qui a sauvé la France trois fois en trois ans : I en ne l'attaquant pas au mois d'août 1914 ; II en intervenant au mois de mai 1915 ; III en tenant en échec toute l'armée austro-hongroise après la défection russe, au cours de l'été 1917. Par reconnaissance du ventre seulement, la France devrait se désintéresser du problème de l'Adriatique et le laisser résoudre dans un sens favorable à la grande nation italienne. En tout cas, la France devrait d'elle-même, sans qu'on l'y force, fermer les yeux sur le crédit dont elle jouit encore en Serbie, en Grèce, en Dalmatie et rester sourde aux acclamations qui accueillent son drapeau sur la côte est de l'Adriatique.

Certes, tel n'est pas le langage de tous les Italiens ; certes, M. M. Bissolati, Canopa, della Torre, aimeraient assez pousser leurs compatriotes sur la voie des transactions, de la modération, de l'amitié et du silence. Il n'en est pas moins vrai que les anciens germanophiles neutralistes, ceux qui ont fait si bon accueil aux millions allemands jusqu'en mai 1915 et même plus tard, d'une part, et les nationalistes, braillards et patriotards de l'autre, désolés de voir l'Allemagne vaincue, voudraient bien substituer l'Italie à la France, partout où cela est possible et désirable : d'abord dans la Méditerranée ; et, c'est pour cela qu'ils voudraient que l'Italie eût, pour commencer, la suprématie dans l'Adriatique. Sur ce point, en particulier, neutralistes et nationalistes sont bien d'accord. Quand on ne craint pas de mécontenter la vieille Grèce en occupant le Dodécanèse et Valona ; d'invectiver longuement la Yougoslavie naissante et abhorrée, y aurait-il donc quelques ménagements à garder avec la France, cette sœur apeurée ?

---

1. L'Italie ne doit pas perdre de vue que le *généralissime*, le maréchal Foch, n'a donné au général Diaz l'ordre d'attaquer sur le Piave l'armée austro-hongroise, que 21 jours après l'enfoncement du front central bulgare en Macédoine par l'armée serbe, aidée d'une division yougoslave et de deux divisions françaises, la 122e et la 17e D. I. C.

3. L'Italie n'est peut être pas toute entière impérialiste, chauvine et annexioniste ; mais ce qui est hors de doute, c'est que les policiers italiens ne sont pas tendres pour les Dalmates qui se disent yougoslaves et qui prennent leur mot d'ordre à Zagreb comme pour les Slovènes qui tournent leurs regards vers Lioubliana [1]. Témoin cette odyssée de l'instituteur Antoine Farcitch, né à Velaluka dans l'île de Curzola. A peine sorti des prisons autrichiennes de Gratz, où il avait été envoyé pour accomplir une peine de 8 ans de travaux forcés, à peine rentré chez lui, il fut arrêté, le 30 décembre 1918, par les soldats du commandant Ezzio de Michelis, embarqué à bord d'un torpilleur italien, conduit sur le navire de guerre *Europa*, puis sur le *Schwarzenberg* ; emprisonné à Ancône, où il trouve plusieurs de ses compatriotes qui, comme lui, ne savaient ni pourquoi ils furent arrêtés, ni la raison du traitement qui leur était infligé ; entre autre, un légionnaire yougoslave, Simunovitch, de Raciste (Curzola), qui avait fait la campagne des Balkans comme volontaire, venu d'Amérique pour se battre contre les Austro-Magyars et les Bulgares et qui fut arrêté dans son village, encore vêtu de l'uniforme serbe.

Le 16 janvier 1919, il quitte Ancône, menottes aux mains, enchaîné avec un assassin condamné à 25 ans de travaux forcés, tandis que son père, car son père lui aussi a été arrêté et déporté, est enchaîné avec un ancien gendarme autrichien, un bourreau des Dalmates sous l'ancienne Autriche. Le voilà à Foggia, où ses liens trop serrés le font crier de douleur ; puis à Potenza, où il est interné, et où on le laisse libre de circuler dans la ville, à la condition de n'en point sortir.

Le 1er février, on lui apprend qu'il va être interné en Sardaigne, « pour avoir fait de la propagande contre l'Italie et que son silence lui évitera des mesures coërcitives. » Mais, le 2 au matin, il parvient à s'évader après mille obstacles et il arrive à Paris le 25 février, où on lui donne les moyens de raconter son aventure et ses souffrances [2].

De ce qui précède, que ressort-il ? C'est que les rapports internationaux sont viciés aujourd'hui par trois erreurs où gouvernants et peuples ont leur bonne part. La première de ces erreurs, ou de ces fautes, consiste dans certains termes de rédaction du traité secret du 26 avril 1915, pour ne pas remonter plus haut ; avant de signer un tel traité, présenté par l'Italie aux ambassadeurs alliés, il fallait se renseigner sur sa portée théorique et pratique véritable ; or, je doute que les rares hommes qui, en France, pouvaient le mieux connaître la question adriatique, aient été consultés par les ministres éphémères

1. De janvier à mai 1919, on a arrêté, dans la seule ville de Trieste, plus de 3000 Yougoslaves pour la seule raison qu'ils ont refusé de signer les déclarations demandant la réunion des provinces de la côte au royaume d'italie.

2. Je fais remarquer que M. Antoine Farcitch est le frère de Radislav Farcitch, grâce à qui le commandant italien Rizzo put heureusement torpiller le cuirassé autrichien *Saint-Etienne*.

qui allaient, pour toujours, engager notre pays. Et c'est grand dommage ; car, du fait de ce simple oubli, la France, sous le remords, va, je le crains, bientôt recommencer à porter sa croix séculaire.

La deuxième faute commise, beaucoup moins grave, a été commise par la presse italienne qui s'est laissée aller, depuis de longs mois, à des écarts de langage vraiment déplorables à notre endroit : je ne veux pas rappeler les articles de la totalité des journaux de la péninsule durant la neutralité (août 1914-mai 1915) observée à l'égard des Empires centraux, ni les articles de la moitié au moins d'entre eux, durant la neutralité habilement (?) maintenue à l'égard de l'Allemagne. Je vise seulement les articles et les informations insérés dans les journaux à fort tirage, depuis le mois de décembre 1918, au lendemain de l'armistice, et qui sont nettement hostiles à la politique, à l'armée, au peuple français.

La troisième faute n'est autre que l'attitude prise par les trois quarts du peuple italien dans ses rapports avec la Yougoslavie ; la diplomatie italienne essaie bien d'établir un distinguo entre la Serbie héroïque et la Croatie honnie ; on dit bien que le roi d'Italie a décoré, *proprio motu*, le prince régent Alexandre ; le peuple, moins subtil, est incapable de telles distinctions ; sa haine est générale. Comment s'en étonner, puisqu'on autorise la lecture et la méditation de phrases sonores dans le genre de celles-ci : « ramassis de Slaves méridionaux qui, sous le masque de la jeune liberté et sous un nom bâtard, cachent mal le vieux museau odieux en continuant à nous disputer ce que nous avons conquis par nos seules armes et par notre seule action et que nous voulons garder éternellement[1] ».

Il faut espérer que les erreurs et les fautes commises pourront être encore corrigées et réparées. Il sera bon, d'abord, de laisser dire aux Dalmates, s'ils le désirent, qu'ils aiment la Serbie et qu'ils sont Yougoslaves ; autrement dit, il faudra se hâter de donner l'exemple de la conciliation. Il sera bon, ensuite, d'empêcher la presse chauvine d'exciter le peuple ignorant, un peu plus chaque jour ; que la censure italienne soit moins tolérante vis-à-vis d'elle. Enfin, il faudra bien avouer, publiquement ou non, que désormais, il ne s'agit plus de question d'intérêts particuliers et divers, mais de la justice internationale dont l'amour doit, avant toutes choses, se manifester par le maintien de la paix.

Félix Bertrand.

Paul Raphaël, **La France, l'Allemagne et les Juifs. Antisémitisme et Pangermanisme**. Paris, Alcan, 1916. In-16 de 91 pages.

Les Allemands ont voulu tirer parti des *pogroms* russes et de l'*antisémitisme* français « pour faire croire aux Israélites des nations neu-

1. G. d'Annunzio, *lettre aux Dalmates*, dans *Popolo d'Italia*, 4° du 15 janvier 1919.

tres que la victoire des empires centraux serait le signal de l'émancipation des Juifs ». Pour démolir cette impudente allégation, M. P. Raphaël nous présente, en un tableau très clair et précis, les faits qui montrent la situation des Juifs sous le régime français et sous le régime allemand, à la veille et au lendemain de la Révolution. En 1914 encore l'empire allemand interdisait aux Israélites l'accès du corps d'officiers et de toutes les fonctions publiques, « à l'exception du professorat » et du barreau.

A. Dufourcq.

Quatre ans avec les Barbares. — Lille pendant l'occupation allemande, par Martin-Mamy. 1 vol. in-18 jésus, 292 pages. Prix : 4 fr. 50, à la Renaissance du Livre.

Cet ouvrage est l'historique du martyre de Lille, pendant la grande guerre. L'auteur est un témoin qui a vu et a partagé les souffrances des Lillois. Rédacteur en chef du *Progrès du Nord*, il était qualifié pour suivre de près les événements, pour les raconter, et donner le relief nécessaire à toutes les misères subies par les habitants, à toutes les infamies commises par l'ennemi.

Dans une lettre-préface, le maire de Lille pendant l'occupation, M. Charles Delesalle s'exprime ainsi en s'adressant à M. Martin-Mamy : « Pendant quatre ans, vous avez été le témoin des exactions et des violences dont le récit provoquera dans tout le monde civilisé une légitime indignation. Vous avez vu, en dépit des proclamations mensongères, nos concitoyens violentés dans leurs personnes et opprimés dans leurs droits, leurs maisons pillées et leurs usines détruites. Vous avez suivi les lamentables cortèges d'enfants et de vieillards déportés par les Boches.... Rien ne vous a échappé des épisodes du grand drame que devaient marquer tant d'infamies ».

Nous avons donc là, année par année, depuis 1914 à 1918, le récit des faits essentiels pris sur le vif, récits d'un homme qui, comme il le dit, apporte sa déposition sans chercher les ornements de la littérature, et les apprêts de l'art.

L'émotion saisit à la lecture de ces pages rapides, claires, très simples. Parmi les plus impressionnantes, il faut signaler celles qui sont consacrées à Eugène Jacquet et à ses trois amis, assassinés par les Boches.

A la fin du livre, nous avons noté le passage où l'auteur apprend que Lille est délivrée, 17 octobre 1918, et écrit : « On a vécu pendant quatre ans dans un tombeau, sans nouvelle de sa patrie et des êtres chers, on a assisté, les poings serrés, à la dévastation de son foyer, on a connu l'humiliation d'entendre les cris de joie des ennemis de la France, on a été humilié, volé, insulté, incarcéré, on a eu froid, on a eu faim, on a souffert, on a pleuré. Et puis un matin — ce matin — on a entendu une voix de femme au dehors qui criait, par une fenêtre

ouverte : « y en a plus un dans la rue ! » Une autre voix, — celle d'un vieil agent de police — a répondu : « y en a plus un dans toute la ville ! »...

Martin-Mamy est appelé à l'Hôtel de Ville : « On s'embrasse, on s'étreint, on prononce des mots sans suite. Des larmes coulent de nos yeux, mais ce sont des larmes de joie ».

L'ouvrage est orné de nombreuses photographies, et comprend un appendice où figurent les documents officiels, relatifs aux faits saillants de l'occupation Lilloise. On ferme le livre avec tristesse et colère. Quelles souffrances ! Quel martyre !

Hippolyte BUFFENOIR.

Un pastel de la Tour, le Président de Rieux, par Georges WILDENSTEIN. Plaquette in-4°, avec deux reproductions. Emile Paul éditeur. Paris, 1919.

M. G. Wildenstein fait l'historique d'une œuvre inconnue de La Tour, œuvre considérable, qui peut faire pendant à l'admirable portrait de Madame de Pompadour, qui est au Louvre. Il s'agit d'un pastel qui mesure, hors cadre, deux mètres 10 de hauteur, sur un mètre 51 de largeur, et qui représente en pied Gabriel Bernard de Rieux, revêtu du costume de sa charge de président au Parlement de Paris.

Ce pastel, de premier ordre, était conservé depuis cent soixante-quinze ans en Normandie, au château de Glisolles. « Il n'a figuré, dit son historien, à aucune exposition rétrospective, car sa grandeur et son poids ne permettaient pas de le déplacer. Il n'a été reproduit ni par la gravure, ni par la photographie. Seuls ont pu l'approcher quelques voyageurs avertis et favorisés ».

Ce portrait, de dimensions vraiment extraordinaires pour un pastel, fut exposé au Salon de 1741. Il y fit sensation, d'après les écrits du temps. Il constitue, dit M. Wildenstein, « l'effort le plus considérable que La Tour ait jamais fait. Jamais le peintre n'avait exécuté d'œuvres aussi grandes ; jamais il n'en devait refaire de cette dimension ».

L'auteur se demande s'il faut attribuer une semblable entreprise à la volonté de l'artiste, ou au désir du président. Nous pensons que c'est ce dernier qui a voulu être peint d'une façon aussi fastueuse, et qui a largement payé La Tour pour un pastel de cette envergure qui, je crois, est unique dans l'histoire de l'art.

Si jamais cet étonnant pastel quitte la Normandie, et est exposé à Paris, il fera l'admiration de tous. Il est, en effet, un résumé frappant du génie artistique du XVIIIe siècle, personnifié ici par La Tour, comme il résume aussi le faste savant et quelque peu vaniteux des hauts personnages de l'ancienne magistrature, amateurs éclairés, donnant des fêtes, se frottant aux gens de lettres, menant de front la besogne de leurs charges, la vie mondaine, les intrigues de l'ambition

et de l'amour, et autres projets que suggèrent l'opulence et le pouvoir : relisons La Bruyère et Saint-Simon sur la matière.

M. Georges Wildenstein annonce d'autres études sur l'art au XVIIIe siècle. Nous les suivrons avec tout l'intérêt que mérite d'abord cette révélation sur une œuvre de La Tour, et qui s'attache d'avance aux travaux de cette nature, exécutés par un connaisseur éclairé.

Hippolyte BUFFENOIR.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 16 mai 1919.* — M. Paul Girard, président, souhaite la bienvenue à M. Henri Pirenne, associé étranger de l'Académie, qui avait été emmené en captivité par les Allemands durant l'occupation de la Belgique.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture de lettres de MM. Fougères et Michon qui retirent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Maxime Collignon.

Il annonce ensuite que la médaille de la Société centrale des architectes français a été attribuée à M. Louis Chatelain pour ses fouilles à Volubilis.

Le prix Bordin est partagé de la manière suivante : 2.000 fr. à M. R. Weill pour son livre intitulé : *La fin du moyen empire égyptien* : 1.000 francs à M. Carlo Conti-Rossini pour sa *Notice sur les mss. éthiopiens de la collection d'Abbadie.*

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Collignon, décédé. — Votants : 35, puis 34 ; majorité, 19, puis 18.

	1er tour	2e	3e	4e	5e	6e	7e
MM. Bémont	6	8	10	11	12	15	20
Delachenal	6	8	8	7	5	3	0
Dorez	7	1	0	0	0	0	0
Glotz	9	10	9	11	11	12	11
Lejay	6	8	8	6	7	3	2
Fougères	»	»	»	»	»	1	»
Bull. blancs	1	»	»	»	»	1	1

M. Bémont est proclamé élu. — Cette élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 23 mai 1919.* — M. Paul Girard, président, annonce la mort de M. Emmanuel Cosquin, correspondant de l'Académie depuis 1902.

Il donne ensuite lecture du décret approuvant l'élection de M. Bémont en remplacement de M. Maxime Collignon, décédé. — M. Bémont est introduit en séance.

M. Edmond Pottier donne lecture d'une lettre de M. Mouret relative aux fouilles qu'il poursuit à Ensérune, près de Béziers, sur l'emplacement d'une nécropole du Ve siècle. On y a découvert des vases grecs et ibériques, ainsi qu'une idole d'argile rouge.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum.* — M. Huart est élu.

Le prix Emile Le Senne est attribué à M. Hoffbauer, et le prix Auguste Prost à M. Davillé, pour son étude sur *Bar-le-Duc à la fin du* XVIe *siècle.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 30 mai 1919.* — M. Henri Cordier annonce la mort du Dr Victor Segalen, qui fut chargé de plusieurs missions en Asie par l'Académie.

Le R. P. Scheil et M. le comte Durrieu, originaires l'un du pays messin et l'autre de Strasbourg, sont délégués pour représenter l'Académie à la séance publique annuelle de l'Académie de Metz.

M. Théodore Reinach communique et traduit un fragment d'un dithyrambe de Pindare récemment découvert en Egypte et publié par MM. Grenfell et Hunt. Ce fragment prouve aussi, contrairement à l'opinion des érudits allemands, que les dithyrambes de Pindare avaient encore la structure en strophes. Le dithyrambe libre, avec sa mélodie continue, variée d'un bout à l'autre, est une création d'un poète plus récent, Mélanippidès ; il atteste un nouvel affinement du sentiment musical, un besoin plus grand d'expression et de vérité dans l'adaptation de la mélopée au texte poétique. — MM. Alfred et Maurice Croiset et M. Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 6 juin 1919.* — M. Prou annonce que la commission de la fondation Pellechet a alloué sur cette fondation 3.000 fr. pour l'achèvement de la réparation de l'église de Villebret (Allier), et 3.000 fr. pour la réparation de l'église de Nailly (Yonne).

L'Académie procède à un vote pour l'attribution des prix Gobert. Le premier prix est attribué à M. F. Lot, pour son livre sur le *Lancelot en prose* ; le second, à M. Philippe Barrey, pour son étude sur *Les origines de la colonisation aux Antilles.*

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 juin 1919.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie, qui relate de nouvelles découvertes à Bolonia (province de Cadix).

M. Prou annonce que la commission du prix ordinaire ou du budget a décerné ce prix à M. d'Espezel (sujet proposé : *Les institutions militaires de la France depuis la mort de Louis XI jusqu'à la fin des guerres d'Italie*).

M. Cordier annonce que la commission du prix du duc de Loubat a décerné ce prix au R. P. Laurent Le Goff, pour son *Dictionnaire français-montagnais.*

M. Bernard Haussoullier donne lecture d'un mémoire de M. Pierre Roussel, professeur à l'Université de Strasbourg, sur un édit de Ptolémée Philopator trouvé récemment dans un cartonnage égyptien. Cet édit est relatif au culte de Dionysos. Le roi, qui avait pour ce dieu une dévotion particulière, veut recenser et organiser le clergé qui desservira le culte officiel. — MM. Alfred Croiset, Salomon Reinach, Paul Monceaux, Bouché-Leclercq, Clermont-Ganneau et Maurice Croiset présentent quelques observations.

M. Gustave Schlumberger fait une communication sur les fouilles de Jean Maspero à Baouît.

M. Paul Monceaux communique une inscription chrétienne d'Algérie, récemment découverte par M. Gsell dans les ruines de Ksiba (l'anc. *Civitas Popthensis*), près de la frontière de Tunisie. C'est l'épitaphe d'un clerc nommé Rogatianus, un clerc de condition très modeste, de rang inférieur, mais tout dévoué à son église, qui passa toute sa vie dans le sanctuaire, et qui mourut à l'âge de 78 ans. C'était un contemporain de saint Augustin.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 20 juin 1919.* — M. Carlo Conti-Rossini, auquel l'Académie a attribué 1.000 francs sur le prix Bordin, écrit au Secrétaire perpétuel pour le prier de remettre cette somme à la Société de secours aux blessés militaires, en souvenir du marquis de Vogüé.

M. Girard, président, rappelle que les obsèques de M. Héron de Villefosse, membre de l'Académie, ont eu lieu il y a deux jours, et qu'il y a pris la parole au nom de la Compagnie.

En commémoration du quatrième centenaire de la mort de Léonard de Vinci, M. le comte Durrieu commence la lecture d'une étude sur les relations de Léonard avec Jean Perréal, qui fut peintre en titre de Charles VIII, Louis XII et François Ier. L'existence de ces relations est attestée par une note autographe de Léonard. M. Durrieu s'est demandé si l'on ne pourrait pas trouver d'autres témoignages du fait, qui viendraient, non plus du côté de Léonard, mais du côté de Perréal. Il signale à ce propos qu'une figure publiée en 1529 par Geoffroy Tory, dans son *Champ-fleury*, et que Tory affirme être « pourtraite » de la main de Jean Perréal, est en réalité une imitation très reconnaissable d'un dessin de Léonard, dont l'original existe à l'Académie des Beaux-Arts de Venise. M. Durrieu ajoute qu'on peut aussi retrouver des traces de ces relations de Perréal avec Léonard dans certains mss. faits pour des amis intimes de Perréal, Jacques Le Lieur et Pierre Sala, et que M. Durrieu a étudiés à Paris et à Londres.

(*A suivre.*)

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — **15 juillet** — **1919**

LAURAND, Manuel des études grecques et latines, 1, 4, 5, 6; LEPSIUS, Rapport secret sur les massacres d'Arménie; TCHOBANIAN, La Roseraie d'Arménie; MACLER, La version arménienne des Sept Sages; DZREWIECKI, Le genre personnel dans la déclinaison polonaise. (A. Meillet.)
Aline de L. LE DUC, Gontier Col et la Renaissance française (L. R.).
J. PAQUIER, Luther et l'Allemagne (Ch. Pfister).
H. C. BARNARD, Extraits des ouvrages de Port-Royal sur l'éducation (L. R.).
C. A. FUSIL, La poésie scientifique de 1750 à nos jours; L'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac (L. R.).
M. MARION, Histoire financière de la France depuis 1715, II (E. Welvert).
BIOTTOT, L'Europe qu'il nous faut faire (L. R.).
J. AULNEAU, Au front britannique (H. Baguenier-Desormeaux).
L.-H. LABANDE, Inventaires du palais de Monaco, 1604-1731 (E. Welvert).

L. LAURAND, **Manuel des études grecques et latines.** Fasc. I. Géographie, histoire, institutions grecques (2e édit. 1918), XII-98-8* p. — Fasc. IV. Géographie, histoire, institutions romaines, 1917, p. 379-488 et 25*-32*. — Fasc. V. Littérature latine, 1918, p. 489-622 et 33*-40*. — Fasc. VI. Grammaire historique latine, 1918, p. 623-741 et 41*-48*. Paris (Auguste Picard), in-8°.

Le *Manuel de philologie classique* que M. Salomon Reinach a composé au sortir de ses années d'école, qui a rendu tant de services et qui a guidé tant d'étudiants — et de maîtres — est maintenant vieux de près de quarante ans. Il ne répond plus à l'état actuel des connaissances. Le R. P. Laurand a entrepris de le remplacer, sur un plan tout nouveau. Quatre fascicules de ce *Manuel des études grecques et latines* sont en vente dès maintenant. Le second fascicule est en voie de réimpression. Le fascicule III a été imprimé en Belgique et ne peut être distribué pour le moment.

Le P. Laurand n'est pas seulement un philologue érudit, largement informé sur tout ce qui concerne l'antiquité. C'est aussi un professeur qui sait ce que le lecteur désire trouver dans un manuel de cette sorte, et qui l'indique clairement.

Des bibliographies choisies et critiques précèdent chaque fascicule et chaque chapitre de chaque fascicule. Le lecteur est à même de trouver ainsi l'indication de tous les livres utiles. Toutefois on regrettera que les périodiques où figurent tant de mémoires originaux et de notes soient systématiquement omis. On regrettera aussi quelques im-

précisions ; par exemple, pour l'*Atlas antique* de Kiepert, il n'est rien dit ni du format ni de la date des éditions ; et l'on ne se rend pas compte de fait que l'*Atlas antique* de van Kampen est un atlas de poche ; la date n'est pas indiquée non plus.

Traiter de l'histoire, de l'archéologie, de la littérature et de la langue de la Grèce et de Rome est, pour un seul homme, un tour de force. Ce n'est pas faire du P. Laurand un mince éloge de dire qu'il s'en est, en général, tiré à son honneur. Et il est heureux que le P. Laurand ait pu tout faire par lui-même ; l'unité d'auteur est une condition nécessaire pour que l'ouvrage soit bien proportionné et pour qu'il soit équilibré d'un bout à l'autre.

Bien entendu, il résulte de là quelques imprécisions. Ainsi, quand il parle de la Crète, le P. Laurand écrit : « Dès l'époque préhistorique, de magnifiques palais s'élevèrent » : époque préhistorique n'a aucun sens précis ; or, on sait à peu près quelle est la date de la civilisation minoenne. Il ajoute ensuite : « Plus tard, la Crète fut colonisée par les Doriens ». Mais il ne faut pas oublier que, entre la plus vieille civilisation crétoise et l'époque dorienne, il y a eu une première colonisation grecque : les Doriens ne sont pas les premiers Hellènes qui se soient établis en Crète. Un peu plus loin, p. 15 du fascicule I, il est dit que, à l'époque homérique « la charrue est connue, tandis qu'à la même époque les pays d'occident l'ignorent » ; mais comment expliquer alors la racine indo-européenne signifiant « labourer » et le fait que cet héritier de l'indo-européen figure en latin, en irlandais en germanique, en lituanien, tout comme en grec?

D'autre part, l'auteur n'étant pas un spécialiste pour la plupart des matières qu'il expose, manque nécessairement de décision pour les idées générales. Sans doute ce qu'on cherche dans un *Manuel* comme le sien, ce sont avant tout des faits particuliers bien classés ; mais il est utile aussi que ces faits soient reliés par quelques idées dominantes. Or, ces idées ressortent peu. Par exemple, s'il s'agit de littérature latine, l'influence grecque est signalée comme il convient. Mais, le lecteur ne retirera pas l'impression que la littérature latine est avant tout une transposition de la littérature grecque. Il y a un très beau chapitre, riche, nuancé, proportionné à l'importance du sujet, sur Cicéron, mais l'on n'y voit pas que l'un des grands mérites de Cicéron a été de créer pour ainsi dire le vocabulaire de la philosophie et de la critique littéraire en versant dans des mots latins les valeurs grecques, ce qui est un des grands faits de l'histoire littéraire et de l'histoire du vocabulaire. Il aurait été bon aussi de montrer à quel point les poètes latins sont peu romains : Ennius vient de Calabre, Plaute d'Ombrie, Térence d'Afrique, Catulle de Vérone, Virgile de Mantoue ; Horace était fils d'un affranchi ; en somme la poésie latine est presque toute entière l'œuvre d'hommes qui sont devenus des Romains, mais qui ne l'étaient pas de naissance.

Les menues imprécisions et la timidité de la théorie sont la rançon des qualités de l'ouvrage. On souhaitera que l'auteur puisse l'achever prochainement ; il est sûr que tous ceux qui s'intéressent à l'antiquité classique l'auront sans cesse sous la main.

A. MEILLET.

LEPSIUS. **Rapport secret sur les massacres d'Arménie**, publié avec une préface par René Pinon. Paris (Payot), 1919, in-16, xx-332 p.

On sait comment le gouvernement jeune-turc a déporté et, par ce moyen, exterminé une grande partie de la population arménienne de l'Arménie turque. Il existe à ce sujet plusieurs publications, et notamment un livre bleu anglais, qui a été presque tout entier traduit en français. Un Allemand distingué qui dirigeait les missions allemandes en Asie-Mineure et qui depuis longtemps s'occupe des choses d'Arménie, M. Lepsius, a rédigé sur le même sujet un long rapport qu'il a fait imprimer et qu'il a soumis aux autorités de son pays. L'édition — qui n'était pas destinée à la publicité et qui devait rester strictement confidentielle — a été supprimée par le gouvernement allemand comme dangereuse pour son allié turc. Mais l'auteur en avait envoyé des exemplaires à quelques personnes ; l'un de ces exemplaires est parvenu aux autorités arméniennes ; le tout traduit en entier est maintenant à la disposition du public. Il suffit de le signaler : c'est le plus dur des réquisitoires contre les Turcs — et, du même coup, contre les Allemands alliés des Turcs qui n'ont rien fait pour empêcher déportations et massacres. M. Lepsius a pu observer et s'informer sur place, de sorte que ses informations sont certaines ; elles apportent aux informations déjà publiées à la fois une confirmation et des compléments. Tous les efforts qu'on pourra faire pour innocenter et excuser les Turcs viendront se heurter à cette collection de faits, recueillis de première main par un homme impartial, désintéressé et qui n'a contre les Turcs aucune haine.

A. MEILLET.

A. TCHOBANIAN. **La Roseraie d'Arménie**. Tome premier. ABAKEL DE SUNNI. Pages choisies. Traduction précédée d'une étude et suivie de notes. Paris (Leroux), 1918, in-8°, VIII-120 p. (avec 29 hors texte et 26 gravures).

Un éminent poète arménien, M. Tchobanian, s'est donné pour mission de faire connaître ce qu'il y a de vraiment poétique et de vraiment original dans la littérature de sa nation. On a lu son volume sur les *Trouvères arméniens*. Cette fois, il a fait choix d'un auteur de la fin du XIVe et du commencement du XVe siècle ; il le présente dans une vivante introduction ; il le traduit en poète, avec le talent qui lui permet de faire sentir la valeur de l'original, et de plus il l'a entouré de reproductions de miniatures et de dessins qui mettent le lecteur dans le milieu artistique même qu'a pu connaître

l'auteur ou dans des milieux tout voisins. En faisant acte de piété envers un des poètes de sa nation, il a su lui-même faire œuvre d'art, et son volume montrera à ceux qui l'ignorent ce que vaut pour l'art et pour la littérature, la nation arménienne

A. MEILLET.

FR. MACLER. **La version arménienne de l'histoire des Sept Sages de Rome**, mise en français. Introduction par Victor CHAUVIN. Paris (Leroux), 1919, in-18, XXXII-220 p

Comme le montre, dans son *Introduction*, le regretté Chauvin, le texte arménien des *Sept Sages* traduit par M. Macler sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale est traduit du texte latin. Le manuscrit est de 1614 et a été écrit en Pologne. Si la version est en langue orientale, elle n'est donc pas orientale, et elle date du temps où le texte latin était imprimé. Néanmoins Chauvin a jugé qu'il valait la peine de le traduire, et M. Macler a fait la traduction et l'a fait figurer dans sa *Petite bibliothèque arménienne*.

A. MEILLET.

K. DRZEWIECKI. **Le genre personnel dans la déclinaison polonaise**. Paris (Champion), 1918, in-8°, 56 p. (*Collection linguistique publiée par la Société de linguistique de Paris*, vol. 6).

C'est un trait remarquable du polonais que de pousser à l'extrême certaines tendances caractéristiques des langues slaves. Le slave commun a créé au masculin singulier une opposition du genre animé et du genre inanimé, par ceci que le masculin complément direct a la même forme que le génitif s'il désigne un être animé, la même forme que le nominatif s'il désigne un être inanimé. Au cours de sa période historique, entre le XIVe et le XVIIe siècles, le polonais a constitué parallèlement, pour le nominatif et l'accusatif pluriels masculins, une distinction entre les noms des personnes et ceux d'êtres non personnels, de sorte que, à côté des sous-genres animé et inanimé, au singulier, il a créé, au pluriel, une distinction de personnel et non personnel. M. Drzewiecki décrit clairement l'état actuel de la langue et montre comment cet état s'est réalisé. Son exposé, bien précis, montre l'un des développements les plus originaux de la langue originale qu'est le polonais et un aboutissement curieux d'une tendance slave commune ; il a par là un intérêt qui dépasse et le polonais et même le slave.

A. MEILLET.

Alma de L. LE DUC, **Gontier Col and the French Pre-Renaissance**. Lancaster, 1918, 8°, p. 103.

Gontier Col, né entre 1350 et 1360, mort en 1418, appartient au petit groupe littéraire qui représente chez nous vers la fin du XIVe siè-

cle les précurseurs de la Renaissance. On n'a sur lui que d'assez pauvres renseignements. Mlle Le Duc les a tous, imprimés ou manuscrits, diligemment réunis et mis en œuvre pour nous retracer la carrière du négociateur et le rôle du lettré. Ce sont les missions diplomatiques où fut employé Col en sa qualité de notaire-secrétaire du roi qui ont fait son importance, et encore n'y a-t-il joué aucun rôle de premier plan. Il fit partie en 1395 de l'ambassade des ducs de Berry, de Bourgogne et d'Orléans envoyée à Avignon pour essayer de mettre fin au schisme; en 1396 il vint à Florence pour négocier avec la république un traité au nom de Charles VI, et plus tard, à différentes reprises, il fut adjoint à des missions en Angleterre, d'abord pour le mariage de Richard II, puis pour le retour de sa veuve, enfin pour discuter les prétentions de Henri V sur les terres de France. Ses passages bien que rapides à la cour papale et en Italie, ses relations avec des princes connus pour leurs goûts de collectionneurs, tels que le duc de Berry, durent éveiller son intérêt pour l'humanisme et les arts et le rapprocher de ceux qu'attirait le premier mouvement de la Renaissance. L'auteur a soigneusement étudié le rôle qu'a joué Col dans la fameuse querelle du *Roman de la Rose* où il prend contre Christine de Pisan la défense de Jehan de Meung. Cette attitude antiféministe si naturelle aux hommes de la Renaissance ne l'empêcha pas de devenir membre de la *cour amoureuse* fondée en 1401 sous les auspices du roi. Mlle L. D. s'est arrêtée assez longuement sur les relations de Col avec Jehan de Monstereul et elle nous donne les lettres qu'il écrivit pour défendre son ami contre un obscur humaniste italien, Ambrosius de Miliis. Col ne fut en somme, comme conclut l'auteur, qu'un amateur éclaire [1]; il marque simplement avec quelques autres les premiers débuts d'un mouvement des esprits qui allait devenir si essentiel dans l'évolution des lettres françaises.

L. R.

J. Paquier, **Luther et l'Allemagne**. Paris, Lecoffre, 1918. In-12, xx-287 p. Prix : 4 fr. 80.

M. l'abbé Paquier, dans sa préface, réclame le droit de dire de Luther et de Calvin tout ce qu'il pense, et il a mille fois raison ; nous reconnaissons que liberté entière lui devait être laissée d'écrire le livre qu'il a écrit et nous lui saurions mauvais gré si, pour ménager, en ce temps d' « union sacrée », les luthériens de France et d'Alsace, il avait déguisé ou même adouci sa pensée. De notre côté, nous demandons la permission d'exprimer très nettement notre opinion sur son ouvrage et de porter sur lui un jugement motivé.

Luther mourut, dans la nuit du 17 au 18 février 1546, dans le vil-

1. M. Arthur Tilley dans son ouvrage si copieux sur les origines de la Renaissance française ne le nomme qu'en passant.

lage d'Eisleben où il était né. Il serait curieux de relever la manière dont ce fait est exprimé par les divers historiens. Du côté protestant, Koestlin écrit : « Il s'endormit doucement dans le Seigneur » ; Kuhn, « Il respira doucement, profondément et dans ce soupir il rendit l'esprit » ; Hausrath, « Vers trois heures du matin, il avait terminé sa vie ». Côté catholique, Janssen, « Dans la nuit du 17 au 18 février, son âme parut devant le Juge éternel » ; Grisar, « Vers les trois heures, expira Luther, après un profond soupir pour déposer son âme entre les mains de Celui qui pèse le bien et le mal ». M. J Paquier écrit, lui : « Le 17 février 1546, Luther mourait *subitement* à Eisleben » (p. 31). Mais cet adverbe que nous soulignons est un trait qu'il lance contre sa mémoire. Le sens de cet adverbe se trouve à la page 111 : « Luther meurt subitement à Eisleben, foudroyé *vraisemblablement* par une attaque d'apoplexie, maladie qui, par parenthèse, frappe volontiers les buveurs », et il cite le témoignage du pharmacien catholique Jean Landau qui assista le Réformateur et la pitoyable dissertation de N. Paulus. Nous serions prévenus de la sorte dans quel esprit M. Paquier parlera dans ce volume de Luther, si nous ne l'avions pas déjà deviné par sa traduction du P. Denifle, qui a gardé contre le Réformateur l'antique haine des Dominicains. Le présent livre reproduit les idées du P. Denifle ; il consiste en réalité en une énumération des défauts et des vices de Luther. A chacun des vices essentiels est consacré un chapitre et les chapitres sont au nombre de sept : Luther au-dessus de la vérité et du droit ; au-dessus de la morale ; au-dessus de la tempérance ; au-dessus de la loyauté ; au des sus de la civilisation (dans ce chapitre au titre énigmatique sont examinées les idées de Luther sur les relations du chrétien et de l'autorité temporelle) ; au-dessus de l'Église et du pape ; Luther se considérant comme l'élu de Dieu. On peut se demander pourquoi l'abbé Paquier s'en est tenu là ; il aurait pu écrire d'autres chapitres : au-dessus de la charité ; au-dessus de l'espérance ; au-dessus de la chasteté, etc. Et croit-il faire bien connaître de la sorte l'homme ? Une biographie consiste à suivre un homme de l'enfance à sa mort, à montrer la formation de ses idées, l'action de son époque sur lui et la manière dont il a réagi sur son époque, ses œuvres au fur et à mesure qu'elles se produisent, ses variations, et elles ne manquent point dans la carrière du moine augustin devenu le docteur Martin ; mais est-il bien sérieux de revenir sept fois sur la vie de Luther pour signaler à chaque fois un autre vice ? C'est s'exposer souvent à des redites et parfois à des contradictions. Ni les unes ni les autres ne font défaut dans cet ouvrage. Combien de fois a-t-il dû rappeler les quatre-vingt-quinze contre les indulgences ! P. 80-81, il est question des richesses de Luther : « Tout en menant large vie, il put laisser à sa mort, semble-t-il, de huit à neuf mille florins, c'est-à-dire à peu près 200.000 francs de notre monnaie » ; p. 243-244, on lit au contraire :

« Il ne fut jamais riche..., aux environs de 1522, il supporta, avec une bonhomie dépourvue d'affectation, un état voisin de la gêne et même de la pauvreté. Après sa mort, sa veuve, dit-on, fut obligée pour vivre de tenir une petite pension de famille. » Sur la date où Luther a conçu sa théorie de la corruption radicale de l'homme déchu et de la justification par la foi sans les œuvres — théorie qui est au fond du protestantisme et qui nous paraît être sa grande faiblesse — l'accord n'est pas complet entre les pages 23, 46, 249 et 268, encore qu'à la discussion de ce problème ait été consacrée une partie de l'ouvrage de Denifle.

A son livre sur ou plutôt contre Luther, M. l'abbé Paquier a juxtaposé après coup, ce nous semble, une thèse qui lui a permis d'en faire un ouvrage de guerre et une suite de conférences données, les trois premiers mois de l'année 1918, à l'église de la Trinité à Paris. La même thèse a été soutenue récemment par le Père Bernard dans une série d'articles sur *Luther et l'esprit de la race* parus dans les *Études* des Pères Jésuites. Ce serait faire grand tort à l'abbé Paquier de le comparer au Père Bernard ; il a étudié les œuvres de Luther ; il est au courant de la bibliographie très étendue du sujet ; il a fait des efforts sérieux pour connaître Luther sinon pour le comprendre, et de la lecture de son volume l'on peut tirer quelque profit ; il montre par exemple assez bien comment le nominalisme a conduit Luther a ses opinions théologiques[1] ; il signale quelques négligences dans les citations que Luther fait d'un ou deux passages de saint Bernard ; ses observations sur la bigamie du landgrave de Hesse et sur la conduite assez pitoyable de Luther en cette affaire sont sensées. Mais la thèse, soutenue également par le Père Bernard et l'abbé Paquier, que Luther serait responsable des crimes commis par les Allemands dans la guerre récente, nous paraît bizarre. Sans doute, Luther est un Allemand, et, en fixant la langue, il a rendu à son pays un grand service; mais quelle différence entre l'Allemagne princière de son époque et l'Allemagne impériale de notre temps ! Luther a été un partisan de l'individualisme ; il a flétri dans la personne de l'empereur Charles-Quint le despotisme et la soif de domination. Et puis, en vain on voudrait nous persuader que la dernière guerre a été une guerre religieuse ; elle a eu des causes politiques, économiques, sociales ; seules les causes religieuses manquent. M. l'abbé Paquier perd sa peine lorsque, p. 206, il essaie de nous persuader que les Allemands se sont acharnés contre Louvain parce qu'à Louvain fut préparée la bulle *Exsurge*, du 15 juin 1520, qui condamna Luther. En vérité les auteurs de ce crime ne nous paraissent pas avoir lu une excellente thèse sur Jérôme Aléandre. Dans les rangs de nos ennemis

1. Observons que ces nominalistes, Guillaume Occam, Duns Scot, Gabriel Biehl, ne sont pas des Allemands ; observons aussi que le réalisme a exercé la plus grande influence sur Jean Hus.

ont combattu plus de catholiques que de protestants ; et le P Denifle eût été, s'il avait vécu, dans un camp opposé à celui de son traducteur. Nous n'avons point trouvé d'un côté des luthériens ou des protestants, de l'autre des catholiques. Le cardinal Hartmann a eu sur l'hégémonie de l'Allemagne les mêmes idées que le pasteur Dryander; et avec nous sont les Anglais et les Américains, en grande majorité protestants. Le fait nous paraît d'une évidence telle que nous nous reprochons d'insister. Laissons Luther de côté, bien qu'il ait été fortement compromis par quelques écrivains de la ligue évangélique allemande. Tous les Français se sont unis dans une commune haine contre l'Allemagne envahissante, dominatrice, qui n'a voulu reconnaître que la Force brutale et a ignoré jusqu'à la notion du Droit [1].

Ch. Pfister.

H. C. Barnard. **The Port-Royalists on Education**. Extracts from the educational writings of the Port-Royalists, selected, translated and furnished with an introduction and notes. Cambridge, University Press, 1918, in-16, p. 276.

M. Barnard avait déjà publié une excellente étude sur les *Petites écoles*, *The little Schools of Port-Royal* (Cambridge, 1913) dont j'ai rendu compte (v. *Revue* du 25 juillet 1914). Il vient de donner un complément à ce travail, en traduisant pour le public anglais les passages les plus importants des ouvrages que suscita la réforme pédagogique de Port-Royal. Ces livres ne sont pas tous accessibles, quelques-uns sont devenus rares; par exemple, aucune des bibliothèques anglaises ne possède les *Règles* de Coustel. Il n'était donc pas sans intérêt d'en extraire la substance et de présenter le résumé des principes et des méthodes d'enseignement d'une institution qui, si elle fut éphémère, offrait beaucoup de côtés originaux et dont les nouveautés ont été reprises et introduites dans nos habitudes actuelles d'instruction publique. M. B. a eu souvent l'occasion de signaler le caractère moderne à beaucoup d'égards de l'œuvre tentée par les Solitaires. Ses extraits sont groupés sous quatre rubriques et suivent le plan de son étude de 1913 : théories pédagogiques, où la religion tient naturellement la première place ; méthodes générales d'éducation, qui à Port-Royal ne pouvaient que subordonner l'instruction à la morale ; méthodes particulières d'enseignement, représentant pour nous la partie la plus neuve ; enfin éducation des filles, le chapitre au contraire qui nous est le plus étranger, car il n'offre en fait guère plus qu'une introduction à la vie monastique. Les auteurs où M. B. a le plus souvent puisé sont Saint-Cyran, Fontaine, Lancelot, Coustel, Nicole, Arnauld et Jacqueline Pascal. Ce sont donc à la fois les initiateurs et les directeurs de l'œuvre, et aussi, pour quelques-uns,

1. P. 125, il ne s'agit certainement pas de Lothaire, fils de Louis le Pieux, mais du saxon Lothaire III de Supplimbourg.

les élèves mêmes formés par les *Petites Ecoles*, par conséquent des témoignages de première valeur. Il est regrettable que pour ceux de ces livres qu'il a le plus longuement cités, M. B. ne nous ait pas donné quelques renseignements de plus sur leurs intentions et leur but; il est vrai que nous avons son travail sur les *Petites Ecoles* auquel il faudra se reporter. Il a d'ailleurs entouré la publication de ses extraits de l'information indispensable. Une bonne introduction résume la situation de l'enseignement primaire et secondaire en France au XVIIe siècle : premiers essais d'instruction populaire avec J.-B. de la Salle, universités, collèges des Jésuites et des Oratoriens, éducation des filles ; le mouvement janséniste est brièvement esquissé ensuite. Des notices sur les auteurs précèdent les extraits, et des notes à la fin du volume les complètent. L'ensemble forme un livre utile, indispensable à tous ceux qui en Angleterre voudront connaître sous un de ses aspects les plus originaux et les plus féconds l'histoire de Port-Royal.

L. R.

C. A. Fusil. **La Poésie scientifique de 1750 à nos jours.** Son élaboration. Sa constitution. Paris, Editions Scientifica, 1917. Gr. 8°, p. 320. Fr. 7.50.

— **L'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac.** Contribution à l'étude de la pensée philosophique et scientifique dans le premier tiers du XVIIIe siècle. Ibid., 1917. Gr. 8°, p. 164. Fr. 4.50.

I. On a souvent étudié les rapports de la poésie avec la philosophie, beaucoup moins ceux qu'elle a entretenus avec la science; mais les deux questions se pénètrent étroitement. M. Fusil, qui a voulu se borner à l'étude de la seconde, qui s'est efforcé de la délimiter, n'a pas échappé lui non plus à la complexité du problème, et la philosophie joue un rôle au moins aussi important que la science presque chez tous les poètes qu'il examine. C'est, il est vrai, d'une philosophie résultant d'hypothèses scientifiques qu'il s'est exclusivement occupé, et de plus il aura eu le mérite d'avoir présenté de cet aspect particulier du développement poétique un tableau d'ensemble pour une longue période. Comme point de départ, il s'est fixé le milieu du XVIIIe siècle, peut-être un peu arbitrairement, car bien avant cette date la science a inspiré les poètes; mais il a tenu apparemment à mieux étudier notre époque contemporaine, en abandonnant pour les temps plus éloignés de nos jours une matière d'ailleurs assez ingrate. Pour lui, la poésie proprement scientifique ne s'est constituée que vers 1850; les cent années qui ont précédé n'ont été qu'une période de préparation, remplie par l'école descriptive et didactique du XVIIIe siècle et par le mouvement romantique. Les premiers initiateurs de la poésie scientique veulent être surtout des vulgarisateurs, préoccupés d'ajouter les charmes de la fiction aux découvertes des savants ou de célébrer leur génie ou de chanter les applications heureuses nées de

leurs inventions. M. F. a exhumé beaucoup d'œuvres oubliées dont quelques-unes lui ont paru intéressantes, parce qu'elles contiennent en germe des thèmes repris plus tard d'une façon plus brillante et plus originale. Avec raison il s'est arrêté davantage sur des œuvres plus connues, sinon plus populaires, et en a heureusement dégagé les tendances, les procédés, les lacunes et les mérites : celles de Fontanes, de Daru, de Delille, de Chênedollé, d'André Chénier, de Lemercier. Les poètes romantiques, qui par essence sont rebelles à l'esprit rigoureux de la science, ont cependant contribué à l'essor de cette poésie scientifique ; quand ils se sont laissé guider par la science, ils l'ont fait avec une note d'émotion personnelle ignorée de l'école descriptive. M. F. l'a montré pour Lamartine dans de rares morceaux où le naturaliste Ch. Bonnet l'a inspiré ; plus aisément pour Vigny qui prépare le mouvement philosophico-scientifique de l'école positiviste ; quant à Hugo, ses prétentions à la science sont de qualité douteuse et il règne dans ses idées scientifiques comme dans sa philosophie une confusion extrême.

Vers le milieu du XIXe siècle, le positivisme s'est installé en maître dans la science qui est dominée par les grandes idées du transformisme et du monisme. La littérature prétend à la même objectivité que la science, elle affecte l'impersonnalité et l'impassibilité, mais aboutit naturellement au pessimisme. Un des types les plus expressifs et les plus oubliés de cette poésie qui veut se contenter d'être *exposante* est l'ami intime de Flaubert, Louis Bouilhet ; dans ses *Fossiles* il emprunte à Cuvier la thèse des créations successives. La découverte ou plutôt la vulgarisation des grands poèmes de l'Inde, la connaissance plus intime de la philosophie bouddhique apportent aux poètes comme une confirmation de la doctrine évolutionniste, avec la conviction de plus en plus affirmée du perpétuel écoulement des choses, de l'éternelle illusion, la *maya*, où se déroule la vie de l'humanité ; il en résulte un pessimisme résigné et héroïque, un dédain des sociétés industrielles et mécaniques. Les plus complets représentants de cette forme de pensée se rencontrent dans Leconte de Lisle et Jean Lahor. Plus nombreux encore sont les poètes qui mêlent aux données de la science leurs tentatives d'explication philosophique, toutes caractérisées par un malaise douloureux que leur impose le déterminisme des savants : Mme Ackermann, E. Dupuy, et le plus riche de tous en nuances et aussi le plus entouré de disciples, Sully-Prudhomme, M. F. a analysé en détail les pièces les plus caractéristiques et les grands poèmes du maître, *la Justice*, *le Bonheur* ; il a déterminé l'origine de ses idées, signalé tout le raffinement de son art subtil et parfois précieux ; il voit en lui le créateur de ce qu'il appelle « l'élégie scientifique ». Toute cette partie, par sa précision et son information sûre et abondante, est une des meilleures de l'étude. Dans Richepin apparaît un élément nouveau, le lyrisme nourri de science ; il procède

de Darwin et de Hœckel, et son critique relève dans les poèmes de la *Mer* d'ingénieuses applications du parallelisme établi par les savants entre l'évolution de l'embryon et celle de l'espèce. Mais quant à vouloir faire de la poésie la *conservatrice* de la science et donner les vers des poètes comme un recueil fidèle où la postérité retrouvera mieux que dans les livres des savants les grandes hypothèses d'une époque, c'est une prétention bien excessive. Elle n'apparaît en tout cas guère justifiée dans les longs poèmes que M. F. examine ensuite et qu'il appelle des *de Natura rerum*, vastes compositions restées le plus souvent inachevées, confuses ou abstruses, auxquelles manque surtout l'unité d'inspiration. Il étudie ainsi en détail les *Origines* de Warnery et la *Genèse universelle* de Strada. Ces analyses sont méritoires, car elles portent sur des œuvres assez oubliées, quelques unes difficilement accessibles, n'existant plus en librairie. Enfin un dernier chapitre est consacré aux relations des poètes symbolistes avec la science; elles n'apparaissent plus bien nettement et les observations intéressantes d'ailleurs que fait M. F. sur J. Laforgue, Verhaeren ou René Ghil sont plutôt du domaine de la poésie simplement philosophique.

Arrivé au terme de sa longue étude, M. F. veut en tirer des conclusions qui nous paraissent bien ambitieuses. Il trace comme un programme de la future poésie scientifique qui à ses yeux est la véritable poésie. Il faut s'entendre : s'il veut dire que le poète doit être pénétré des conceptions scientifiques de son temps, c'est un truisme, car il en a été ainsi à toutes les époques; s'il entend qu'il doit choisir comme sujet des thèmes scientifiques, les exemples abondent dans sa thèse pour prouver que ceux qui l'ont fait avec le plus de fidélité sont justement les plus oubliés. Que l'accord ou le désaccord de nos aspirations avec les explications imaginées par les savants soit une source de beautés poétiques, nul ne le lui contestera, mais là doit s'arrêter cette fécondation de la poésie par la science.

L'étude de M. F. est agréablement écrite; mais, est-ce un effet des lectures si diverses qu'il a dû entreprendre, on y relève des bizarreries de style qui la déparent [1]. Les fautes d'impression y sont aussi en trop grand nombre et la page et demie d'*errata* aurait pu être facilement allongée [2].

II. Dans l'étude dont il vient d'être question M. F. a rencontré au

1. En voici un échantillon, p. 99 : Toujours lyriques, toujours romantiques, ils (les poètes) écouteront parler leur cœur, et qu'il s'agisse des brûlures de la passion ou des angoisses du mal metaphysique, le festin qu'ils serviront sera celui du pélican.

2. Ecrire p. 31, Burke; p. 46, Hartsœker; p. 47, genre; pp. 51 et 95, Chateaubriand; p. 62, 1827; p. 69, Playfair; p. 100, Virchow; p. 114, parcourront; p. 153, Salomon de Caux; p. 107, Bockh; p. 220, exubérances; au lieu de *Burche*, *Hartstœker*, *Germe*, *Châteaubriand*, *1727*, *Playfer*, *Wirchow*, *parcoureront*, *S. de Caus*, *Bœkh*, *exubérences*

début de sa route l'imposant monument de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac. Il s'est proposé, sa tâche principale terminée, d'y revenir, de l'examiner et de nous en rendre familières l'architecture et les beautés. L'œuvre a certainement excité beaucoup d'admiration du vivant de l'auteur; elle a bénéficié de sa haute situation, de ses illustres relations ; la diligence de l'abbé Rothelin et de l'éditeur Le Beau à la présenter au public, le zèle des traducteurs ont assuré encore son succès pour quelques années. Mais a-t-elle vraiment assez de valeur pour être commentée, livre par livre, avec le scrupule qu'y a apporté M. F.? Quelle que soit la virtuosité du cardinal à développer en hexamètres latins les explications les plus malheureuses de Descartes sur les tourbillons et l'automatisme des bêtes, il est permis de penser que c'est pousser bien loin l'admiration d'une simple curiosité littéraire. Un résumé des principales intentions du cardinal, jaloux de démontrer les erreurs de la thèse matérialiste et déterministe sur les ruines de laquelle il veut fonder son système spiritualiste, c'est tout ce que l'*Anti-Lucrèce* méritait. Je doute qu'en dehors de quelques spécialistes, beaucoup de lecteurs aient le courage de reprendre une lecture suivie des neuf chants du poème. C'est du moins l'impression que laisse la patiente analyse que nous en donne M. F. Il est vrai qu'il s'est efforcé de nous présenter l'*Anti-Lucrèce* comme un document imposant des survivances que le cartésianisme présentait encore dans le premier tiers du XVIIIe siècle, de la résistance que rencontraient les théories de Newton sur l'attraction universelle ou la philosophie panthéiste de Spinoza ou encore les premiers essais timides d'une explication transformiste de l'origine du monde. Mais il était permis de replacer le poème dans son temps sans nous en infliger un commentaire aussi minutieux et de si copieuses citations [1].

L. Roustan.

Marcel Marion, **Histoire financière de la France depuis 1715**. Paris, Rousseau, 1919, in-8, XI-390 pages. Prix : 12 fr. 50.

Continuant l'œuvre monumentale dont il a posé les premières assises en 1914 avec son volume sur les institutions financières de la France à la fin de l'ancien régime, M. Marion nous présente aujourd'hui le tableau des institutions financières des deux premières assemblées de la Révolution. Lorsqu'on se rappelle que c'est l'Assemblée constituante qui, presque d'un seul coup, a jeté à bas tout l'appareil fiscal de l'ancienne France, qui a dépouillé le clergé de ses biens pour mettre cet immense butin à la disposition de la nation aux abois, qui a créé les assignats-monnaie, la contribution foncière, la contribution mobilière et la patente, qui a organisé la trésorerie et la comp-

1. Ecrire p. 15, Zuilichen ; p. 32, dilemmes ; p. 48, Boulainvilliers, et non *Zuitlichem, dilemnes, Boulainvillers*. P. 63, corriger le lapsus : rien n'empêchait à Polignac.

tabilité publique sur des bases entièrement nouvelles, on peut juger à la fois de la grandeur et de l'intérêt de la tâche assumée par ce laborieux ouvrier.

Si touffu cependant, si complexe que soit un pareil sujet, si passionnés qu'aient été les débats qu'il a occasionnés, M. Marion, grâce à sa profonde connaissance des matières financières, à la méthode rigoureuse de sa composition, à la clarté de son exposition, à la sereine liberté de ses jugements, domine sa matière. Il n'épargne pas la louange à l'occasion, mais il n'hésite pas à critiquer, quand il y a lieu. Enfin, si le véritable historien n'est pas celui qui se contente de raconter — vain jeu de l'esprit — les événements passés, mais celui qui sait en tirer des leçons pour le présent et l'avenir, on peut donner ce titre à M. Marion. Peu de livres, en effet, sont aussi instructifs que le sien. Qu'on lise et surtout que l'on médite cette page de sa préface : « Un bouleversement complet, en pleine guerre, d'un système fiscal séculaire; un si prodigieux développement des dépenses publiques, que les revenus normaux n'arrivent plus à en couvrir qu'une infime partie; un accroissement énorme de la circulation fiduciaire, le relèvement excessif des prix, et le remède traditionnel qu'on s'obstine toujours à apporter à ce mal, la funeste taxation, qui a pour but de faciliter la consommation, alors qu'il faudrait la restreindre, et pour effet d'arrêter la production et la circulation, alors qu'il importerait le plus de les activer; la disparition ou la raréfaction d'une foule de choses de première nécessité; la ruée du public vers des stocks de plus en plus réduits, comme il arrive toujours lorsque toutes les perspectives sont pour la diminution de la valeur de l'argent et l'augmentation de celles des marchandises; la crainte et parfois la réalité de la disette, la nécessité du rationnement; l'alimentation, le chauffage, l'éclairage devenus autant de redoutables problèmes; tous ces maux dont la Révolution a tant souffert, et dont nous pouvions croire le retour à tout jamais impossible, quatre années d'une guerre générale en ont refait des réalités ». Quoi de plus vrai encore que ces quelques lignes si désabusées sur les fameux dons patriotiques : « Des charités, plus ou moins étendues, voilà ce qu'on peut, en tout temps, attendre de la générosité publique; lui demander davantage, compter sur elle pour procurer à cet être abstrait qu'est l'État des ressources vraiment importantes, est pure illusion; et cette illusion est plus grande encore lorsqu'une révolution formidable ébranle toutes les situations et inspire à chacun la terreur du lendemain ». Que d'autres enseignements ne tirerait-on pas encore de ce précieux livre, dont il faudrait pour cela reproduire presque toutes les pages! Devant cette impossibilité, bornons-nous du moins à résumer les conclusions de M. Marion sur l'œuvre financière de l'Assemblée constituante.

Le système financier élaboré par la Constituante lui paraît mêlé de bien et de mal, inspiré par les idées les plus généreuses et les plus

élevées, dominé par le sincère désir de respecter la liberté et la sécurité des contribuables et de réaliser la justice fiscale, mais gâté par beaucoup d'inexpérience et par de graves illusions. Trois mois avant de se séparer, l'Assemblée célébra elle-même, dans une adresse aux Français, la nouvelle organisation des impôts. Mais la preuve était déjà faite de la répugnance des populations à apporter leur contingent aux contributions nouvelles. En dépit des appels et des rappels les plus pressants des pouvoirs publics, les rôles des contributions ne s'établissaient pas et les caisses du trésor restaient à peu près vides. Malgré les assertions réitérées soit de l'Assemblée soit de la presse que, sous le régime nouveau, la France allait se trouver sensiblement moins imposée que sous l'ancien, malgré tous les tableaux de comparaison entre les anciennes impositions ou perceptions et les nouvelles, il était certain que la terre allait être maintenant beaucoup plus imposée qu'autrefois, puisque la propriété foncière était la base essentielle des impositions nouvelles, alors que les anciennes en avaient un très grand nombre.

Cette base même était si étroite que la moindre déception dans le produit des contributions replongeait le pays dans l'abîme du déficit. « Le relèvement fiscal, conclut donc M. Marion avec une sagesse qu'on ne saurait trop louer et qui caractérise toute son œuvre, aurait exigé beaucoup de pondération et d'expérience, beaucoup de fermeté contre les violences et les résistances populaires, beaucoup de discernement pour, en jetant à bas le système financier de l'ancien régime, en conserver cependant les quelques éléments qui pouvaient être utilisables, tels que l'administration des vingtièmes ; beaucoup de sens gouvernemental pour maintenir contre l'antipathie publique certaines taxes de consommation, impopulaires, mais absolument indispensables ; beaucoup de sens pratique pour mener à bien cette opération éminemment délicate qui consiste à établir de toutes pièces, au milieu d'une crise politique et sociale extrêment grave, un nouveau régime fiscal ; or, ces qualités n'étaient pas certainement les qualités dominantes des hommes de 1789. Sans doute les difficultés avec lesquelles ils furent aux prises étaient absolument formidables ; sans doute, ayant à se défier de la cour, ils ne pouvaient déployer contre l'élément populaire toute l'énergie désirable : mais, d'autre part, les ressources que mettait à leur disposition cette superbe dot des biens nationaux qu'une heureuse fortune réservait à la nouvelle France et dont on sut si mal profiter, étaient tout à fait exceptionnelles. Sans doute aussi on ne saurait s'étonner du peu d'éducation politique et administrative des Constituants, qui n'avaient pas été à même d'acquérir à cet égard beaucoup d'expérience. N'oublions pas cependant qu'un exemple tout récent, celui de la révolution américaine, dont l'histoire financière offre avec celle de la révolution française le plus curieux et le plus frappant parallé-

lisme [1], aurait dû mettre mieux en garde contre le grand danger de laisser dépérir les revenus réguliers et de se trouver réduit pour toute ressource à un papier-monnaie fatalement destiné à se laisser déprécier par l'abus qui ne pouvait pas ne pas en être fait. La Constituante aurait pu mieux profiter de cette leçon plusieurs fois rappelée (pas toujours d'ailleurs avec beaucoup de compréhension des choses) à sa tribune. Quelques considérations que l'on puisse faire valoir à sa décharge, il n'est malheureusement que trop certain qu'avec les meilleures intentions la Constituante laissa un budget en déficit, des impositions inapplicables, de précieuses ressources bien compromises, et qu'en conséquence le jugement d'ensemble à porter sur cette partie de son œuvre ne saurait manquer d'être sévère. » Si long que soit ce dernier extrait, j'ai tenu à citer textuellement, une fois de plus, M. Marion. Nous avons ainsi un ensemble d'échantillons de sa manière d'apprécier l'œuvre de la Constituante. Cette manière, on le voit, est aussi éloignée de l'administration béate des partisans quand même de la Révolution que de la critique niaise et ignorante de ses adversaires : grand et trop rare mérite [2].

Eugène WELVERT.

Colonel BIOTTOT. **L'Europe qu'il nous faut faire**. La guerre. La paix. L'organisation du Droit-Force. Paris, Fournier, 1915, in-16, p. 99.

Bien qu'elle leur soit signalée assez tard, la brochure de M. le colonel Biottot n'aura pas perdu pour les lecteurs de la *Revue* tout son intérêt d'actualité. L'auteur s'est déjà fait connaître par d'importantes études militaires sur les ressources défensives de la France dans le cas d'une invasion allemande victorieuse débouchant par la Belgique. Vingt ans avant qu'il ne fut réalisé, le colonel Biottot avait compté avec ce plan stratégique de nos adversaires et recherché en détail les moyens de réaction que nous pouvions opposer à l'attaque brusquée dont nous étions menacés. Je renvoie le lecteur à sa triple étude de la *Péninsule normande*, de la *Normandie méridionale* et du *Morvan*. Ce sont naturellement des livres écrits pour des spécialistes, mais même le profane en fera son profit ; il y trouvera avec de scrupuleuses descriptions géologiques et géographiques d'intéressants chapitres de l'histoire militaire dont ces régions ont été le théâtre.

---

1. Ce parallélisme, établi ici dans une note de M. Marion, est en effet des plus impressionnants.

2. M. Marion est professeur, et cela se voit. Son livre est non seulement divisé en chapitres, comme tous les livres d'histoire, mais chaque chapitre est subdivisé en paragraphes. Non seulement chaque chapitre a son titre général, mais chaque paragraphe a son sous-titre particulier. On dirait d'un manuel à l'usage des candidats au baccalauréat. Cette observation n'est pas une critique ; ce serait plutôt un éloge, car, en pareille matière, on ne saurait mettre ni trop d'ordre ni trop de clarté.

Dans le dernier de ces travaux, à propos de tactique gauloise et romaine, l'auteur ne s'est pas interdit les considérations philosophiques sur la mentalité des races, et c'est, je pense, l'attrait des problèmes ethniques qui l'a conduit à s'occuper plus particulièrement de Jeanne d'Arc dont les faits de guerre sont étudiés à leur place dans sa *Normandie méridionale* et son *Morvan*. La thèse qu'il soutenait dans ce nouveau livre (*Les grands inspirés devant la science. Jeanne d'Arc*) se ramène à considérer le rôle de Jeanne comme un sursaut d'énergie de la race qui se défend à un moment critique de son évolution, à la manière de l'intervention leucocytaire dans les sociétés cellulaires de l'organisme. La démonstration n'est pas toujours convaincante, car il y a dans cette poursuite un peu vaine d'une interprétation biologique un trop grand abus du raisonnement analogique, le plus spécieux de tous les raisonnements, mais la discussion garde son intérêt.

La présente brochure, pour y revenir, est écrite en partie dans le même esprit, avec un mélange pareil d'aphorismes philosophiques, de comparaisons scientifiques et d'appels aux lois de la biologie. A l'époque où la guerre ne faisait à peine que commencer, l'auteur a réfléchi sur ce que devrait être la paix qui la terminerait. La paix, si elle veut éviter d'être dans l'avenir cause de guerre, devra organiser la force au service du droit. Le colonel Biottot réclame dans ce but pour toutes les nations, même pour les neutres, un service militaire obligatoire et égal de trois ans; il voit d'ailleurs dans ce stage pour la jeunesse de tous pays la plus bienfaisante des éducations. (Convertira-t-il les Anglo-Saxons?). Mais il importe auparavant d'assurer à chaque Etat la constitution de son territoire national, celui que la géographie, la race et l'histoire lui ont assigné. Il existe, il est vrai, des nationalités encore mal définies et dont les prétentions adverses peuvent être source de conflits; celles-là auront à se soumettre au protectorat d'un Etat voisin qui se fera leur tuteur jusqu'à ce qu'une évolution plus complète leur permette de diriger elles-mêmes leurs destinées. L'auteur a anticipé sur les travaux des politiques occupés à élaborer la nouvelle Ligue des nations; la carte de l'Europe future qu'il dressait en 1915 ne saurait évidemment ressembler à celle qui sortira des patients efforts de l'Entente.

L. R.

J. Aulneau. **Au Front britannique**. Paris, Renaissance du livre, s. d. In-16. 3 fr. 50.

Le lieutenant J.-A. avait déjà publié des études remarquées sur les pays balkaniques qu'il connaît bien. Ayant été envoyé en mission dans les Flandres, comme officier de liaison auprès d'un état-major britannique, il publie maintenant un ensemble d'observations, également prises sur le vif, chez nos superbes alliés, particulièrement les

Australiens et les Canadiens et chez nos admirables et héroïques populations ouvrières du Nord. Son livre n'est pas à proprement parler un récit de guerre, bien que la bataille y apparaisse à toutes les pages. C'est, dans le cadre de descriptions exactes, minutieuses même, par endroits, une série de notes et d'études sur l'esprit, les idées, les mœurs, le courage tranquille des soldats et des civils, administrateurs, instituteurs, ouvriers agricoles, mineurs et autres avec lesquels l'auteur a vécu au cours de sa mission. Les incidents de cette vie de campagne mouvementée lui sont un prétexte à exposer ce qu'ils lui suggèrent. S'effaçant toujours derrière des initiales qui ne sont pas les siennes, il groupe beaucoup de renseignements géographiques, sociologiques, économiques ou autres. C'est ainsi que son arrivée à une batterie australienne lui est prétexte à décrire cette belle race de colons si vivace et son endurance venue de ses qualités natives (1, 24-36). Il précise pourquoi les ouvriers anglo-saxons peuvent fournir en moins de temps que les français une somme de travail utile plus considérable justifiant des salaires plus élevés (11). Quand il parle des Flandres, dont il donne succinctement l'histoire et qu'il décrit avec soin (56-71), on dirait que, terrien de Vendée, il est frappé de certaines similitudes des *Moëres*, des *Polders* et des *Waterinques* avec le *Marais* et la *Plaine* de son pays natal. L'activité industrielle du Nord, les filatures, les tissages, le commerce et ses vicissitudes, la concurrence anglaise et autres sont présentées et étudiées avec soin. De même, les dévastations opérées par l'Allemand maudit, sans aucun intérêt militaire (96-111). A noter également, dans cette partie, le juste hommage rendu « au courage, à l'assiduité, à l'abnégation des contre-maîtres et ouvriers », dans ces usines, dans ces ateliers qui continuèrent à travailler sous le feu de l'ennemi jusqu'au désastre final.

C'est avec émotion que M. A. parle de la Belgique et des villes martyres : Ypres, etc. (155). Mais à mon humble avis, la partie la plus saisissante de son livre est celle qu'il a intitulée « Au Pays noir » : Béthune, Bruay, Marles, Liévin, Lens et le reste des houillières (182-266). Il y célèbre avec émotion l'héroïsme des cultivateurs, des ouvriers de fabrique et des mineurs, continuant, hommes et femmes, leur pénible labeur alors qu'on se bat autour ou au-dessus d'eux. La destruction systématique des mines est sobrement indiquée en un témoignage qui me semble devoir demeurer (187-189, 228-233).

On peut critiquer la méthode suivie d'un bout à l'autre de son livre par l'auteur, et que j'ai déjà signalée, de mettre sur les lèvres de personnages ayant existé sans doute, mais dont les initiales elles-mêmes sont défigurées, — à juste titre, dirai-je, puisque ce sont les idées, — les études même de M. A. que reproduisent ces personnages. Il me paraît, je le confesse, que tout cela aurait gagné *en autorité* à être présenté par M. A. lui-même, parlant en son propre nom et avec sa compé-

tence indiscutable. Reste à savoir si, sous la forme un peu trop conventionnelle, à mon avis, où il est présenté, l'ouvrage n'a pas été lu davantage et si, en raison de la situation officielle de l'auteur, celui-ci pouvait faire autrement. L'Académie française a approuvé sa façon de faire, puisqu'elle vient de lui décerner un prix important pour ce volume.

J'ai le regret, en terminant, de constater un trop grand nombre de coquilles typographiques à peu près tout au long du livre. Une lecture un peu plus sérieuse de l'imprimeur les aurait facilement évitées.

H. Baguenier Desormeaux.

L. H. Labande. **Inventaires du palais de Monaco** (1604-1731). Paris. Picard, 1918, in-8°, ccxxxii-376 pages.

Pour le grand public sinon pour les spécialistes, des livres comme celui-ci ne valent que par la préface. Aussi est-ce à bon droit que M. Labande a consacré plus de deux cent-trente pages à son introduction. Il y fait montre d'une connaissance approfondie non seulement de l'histoire de Monaco, mais encore de l'histoire artistique générale des xvie, xviie et xviiie siècles.

Son introduction est divisée en trois grands chapitres : les anciens inventaires du palais de Monaco — le palais lui-même — son mobilier. Chacun de ces chapitres est subdivisé en un certain nombre d'articles : les deux premiers dans l'ordre chronologique, le dernier dans l'ordre des matières. C'est très clair, bien ordonné, commandé par la nature même des choses. Toutefois, à la place de M. Labande, j'aurais volontiers sacrifié le premier de ces chapitres, « Les anciens inventaires du palais ». Il y a là plus de trente pages qui sont un peu monotones, sinon fastidieuses ; placées à l'entrée même de l'ouvrage, elles disposent mal à en poursuivre la lecture. Il me semble que ce chapitre aurait gagné à être élagué[1] et fondu dans le texte ou rejeté en appendice, comme « pièces justificatives ».

Le véritable intérêt du livre de M. Labande ne commence donc

---

1. Exemple, p. xxii-xxiii : « Le 19 avril, on devait pénétrer dans la secrétairerie française, pour y prendre les cachets ; le 20, on se préoccupait de loger la suite de la princesse Louise-Hippolyte ; le 25, on ouvrait la salle Grimaldi, où les Monégasques devaient être rassemblés pour prêter serment à leur nouvelle souveraine ; le 28, l'auditeur général se rendait à Menton et inventoriait toutes les pièces du palais des Grimaldi, afin de permettre également aux habitants de cette ville d'être reçus par Louise-Hippolyte. Les 2, 3, 4 et 5 mai, il rentrait au palais de Monaco pour rendre accessible à tous l'appartement du prince Antoine, la chambre des évêques, celle de l'Alcôve dorée et de l'Alcôve de marbre, avec toutes leurs dépendances. Le 17 mai, le prince Jacques I (Jacques-François Léonor de Matignon) s'annonçait, etc., etc. » Des pages comme celle-ci peuvent avoir leur raison d'être dans le Journal de Dangeau ou dans les Mémoires du duc de Luynes. Mais ne sont-elles pas des hors-d'œuvre ici ?

qu'avec le chapitre II de son introduction. C'est là qu'il décrit les anciens bâtiments du palais de Monaco. Encore les inventaires qui lui servent de base sont-ils souvent peu précis. Mais en combinant ces inventaires avec d'autres sources, l'auteur arrive à des identifications très vraisemblables. Il s'étend particulièrement sur les grands travaux ordonnés au XVIIe siècle par Honoré II et conduits par le maître des œuvres Jacques Cantone. Honoré II ne fut pas seulement un grand bâtisseur. Mais, riche par son alliance avec les Trévulce de Milan, encouragé par son oncle, le prince de Valdetare, il s'employa à orner son palais de meubles précieux, de tentures et tapisseries, de tableaux, d'estampes, de livres, d'orfèvreries et de toutes sortes d'œuvres artistiques. A cette fin, il entretenait à Gênes et à Paris des agents qui lui signalaient constamment des objets dignes de sa curiosité. Lui-même il voyageait beaucoup, visitait les ateliers d'art, s'inspirait de ce qu'il voyait dans les belles résidences, et, comme il avait du goût, il ne tarda pas à former à Monaco des collections importantes, bientôt célèbres. M. Labande passe successivement en revue les collections de tableaux, de tapisseries et d'étoffes de prix, d'argenterie, d'orfèvrerie, d'objets de curiosité ou d'instruction dont le prince, ses prédécesseurs et successeurs s'étaient constitué de magnifiques ensembles. Malheureusement les inventaires sur lesquels il s'appuie pour ces énumérations ne contiennent presque jamais le nom des artistes qui ont travaillé pour les princes de Monaco ou dont les œuvres ont enrichi leur palais. C'est à peine si l'on sait qu'il y avait une *Vénus* du Parmesan, une autre de Titien avec quatre portraits du même, un *Père éternel* de Raphael, deux têtes d'apôtres de Rubens, une tête du Sauveur d'Albert Dürer, un Christ de Carrache. De telle sorte que, pour les autres tableaux, où il s'en trouvait cependant d'admirables, on est réduit à des conjectures d'attribution plus ou moins fondées.

Les seigneurs ou princes de Monaco ont été pour les artistes des Mécènes. Presque tous ont eu le goût des œuvres peintes : l'un d'eux, Antoine Ier, laissa à sa mort douze cent quatre-vingt-dix tableaux. Non seulement ils achetaient à grands frais les originaux, mais ils employaient des quantités d'artistes du pays dont les copies emplissaient les salles de leur palais. M. Labande énumère longuement ceux dont les actes d'état civil lui ont permis de suivre la trace et dont les principaux sont J.-A. Vento, Horace Sigaldi et Dominique-Joseph Bressan. Les talents assez médiocres de la plupart de ces artistes locaux ne méritaient peut-être pas un tel luxe de renseignements généalogiques.

Avec une complaisance plus justifiée, M. Labande nous décrit les anciennes tentures dont les princes de Monaco, et particulièrement Honoré V, avaient paré leurs demeures. On sait quelle mode c'était autrefois, et surtout au XVIIe siècle, d'orner de tapisseries les grandes résidences, et quels chefs-d'œuvre ce goût nous a laissés. La collection

des princes de Monaco, qui compta jusqu'à cent quatre-vingt-quinze pièces constituant vingt-cinq séries, pouvait passer pour une des plus riches.

Quant à leur argenterie, elle était digne d'une maison royale. L'ameublement, les carrosses, les chaises à porteurs, les objets de crédence et de curiosité, rassemblés à Monaco, le cédaient peu aux peintures et aux tapisseries.

Enfin, la bibliothèque devait son origine à deux prélats humanistes de la maison de Grimaldi : d'eux provenaient tous les ouvrages imprimés au xve siècle et au début du xvie. Au surplus, toutes les catégories de la bibliographie étaient copieusement représentées à Monaco par des ouvrages en latin, en espagnol, en italien et en français. M. Labande signale spécialement une belle collection d'œuvres musicales due au prince Antoine Ier.

Aujourd'hui toutes ces richesses ne sont plus qu'un souvenir. Dès le milieu du xviiie siècle, les princes délaissèrent Monaco pour Paris où ils possédaient un magnifique hôtel dans la rue de Varennes. Peu à peu leurs collections prirent le chemin de Paris. La Révolution acheva cette dispersion. A lui seul, un juif niçois acquit un premier lot d'argenterie pesant 1,053 marcs, poids de Paris. 317 marcs d'argenterie furent livrés au directoire du département des Alpes-Maritimes, le 22 ventôse an II, sans parler de l'argenterie d'église. Pendant les premiers temps de la Révolution, le palais fut comme un magasin de meubles où l'on puisait pour le service des diverses administrations. En l'an IV, on mit en adjudication ce qui subsistait du mobilier. Comme il fallait s'y attendre, cela fut vendu à vil prix : un bureau avec marqueterie d'ivoire sur ébène fit 16 livres 10 sous. Au retour du prince héréditaire en 1815, le palais était dans un état lamentable : il n'y restait plus que de misérables épaves.

Telle est en résumé l'étude que M. Labande a écrite sous forme d'introduction à sa publication. Cette étude met en relief l'importance des collections réunies par les princes Honoré II, Louis Ier et Antoine Ier ; elle explique comment elles se sont formées, quels artistes y furent employés, comment elles ont disparu. C'est en un mot, l'histoire de la vie artistique de la Principauté pendant près de deux siècles, du milieu du xvie au milieu du xviiie siècle. Pour écrire cette histoire, M. Labande s'est inspiré de l'enseignement de son maître, Anatole de Montaiglon, et de l'exemple de Jules Guiffrey. On ne peut que l'en féliciter.

Eugène Welvert.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — **1er août** — **1919**

ALBERT, PRINCE DE MONACO, La guerre allemande et la conscience universelle : ROCHES, Manuel des origines de la guerre ; général BERTHAUT, L' « erreur » de 1914 ; E. BUISSON, Les Bolchéviki ; GRUMBACH, Brest-Litowsk ; GALZY, La femme chez les garçons (S. Reinach).

MARKOVITCH, La Serbie et l'Europe, 1814-1898 ; Manifeste yougo-slave : A tous les peuples amis ; La Rose Rouge (Félix Bertrand).

SARTIAUX, Kant et la Révolution (Prosper Alfaric).

Académie des Inscriptions.

ALBERT, PRINCE DE MONACO. **La guerre allemande et la conscience universelle**. Paris, Payot, 1919, in-8°, 170 p., 3 francs.

Cette lettre ouverte à Guillaume II, datée d'octobre 1918, est l'éloquent commentaire des sentiments que le prince Albert, seul parmi les neutres, exprima au président Poincaré dès le 21 septembre 1914, alors que les premiers obus allemands atteignirent la cathédrale de Reims. « De tels actes, écrivait-il, condamnent pour toujours un peuple, une armée, un règne, une dynastie. » Pendant dix-huit ans, le prince de Monaco fut lié avec Guillaume II (p. 7), qui sut même obtenir sa participation financière à l'Association *Kaiser-Wilhelm* pour le progrès des sciences (p. 154). A diverses reprises, sans mandat officiel, le prince profita de ses relations avec l'empereur pour essayer d'écarter les menaces de guerre et de promouvoir une politique de fraternité. On trouve, épars dans ce volume, des textes que l'histoire diplomatique doit recueillir ; voici les plus importants :

P. 69 : « Vous n'avez pas su faire prévaloir en Allemagne une lumière que j'avais vu s'allumer dans votre âme quand vous me faisiez sentir votre fierté légitime devant la naissance de progrès scientifiques pleins de promesses pour la paix du monde, et quand vous me conduisiez devant les premières lueurs du sens artistique à Berlin, en me disant que sans lui une civilisation est incomplète : lorsque vous faisiez au génie de la musique française, comme à ses interprètes que je vous amenais, un accueil triomphal » (avril 1907).

P. 73 : « Je suis demeuré longtemps sous l'impression d'un entretien que j'avais eu avec vous le jour où fut inaugure l'observatoire météorologique de Ledenberg. Comme je condamnais le militarisme des peuples à cause des obstacles que cet état présente au développement de la personnalité humaine, vous m'avez décrit l'avantage qu'une telle forme de l'éducation nationale réalise en dehors de nos objectifs purement militaires, parce qu'elle enlève à l'homme fruste la lourdeur de ses allures : c'était le but principal que vous envisagiez dans un système dont l'application inquiétait le monde. Aujourd'hui, après avoir compris mieux la pen-

sée allemande..., on reconnaît votre but véritable et votre erreur profonde. On surprend l'œuvre d'une caste noble qui façonne l'âme du peuple allemand pour lui donner une force inconsciente... »

P. 132 : « Après quarante-cinq ans de visites à l'Allemagne et mes entretiens avec vous depuis 1898, j'ai pu croire dans la soirée du 14 avril 1907 au Château de Berlin que la solution du problème franco-allemand avait pris dans votre pensée une forme digne des consciences responsables de l'honneur et du droit chez deux grandes nations. J'ai pu le croire surtout lorsque vous-même, visiblement gagné par une émotion semblable, vous me reteniez longtemps à l'heure de mon retour vers Paris; lorsque vous m'avez fait ensuite accompagner jusqu'à la dernière minute par votre fils le prince Oscar, qui prolongeait ainsi dans mon esprit le sentiment de confiance et d'espoir nouvellement survenu chez vous, peut-être, comme chez moi. Aujourd'hui je pense que les militaristes de l'Allemagne vous avaient permis de jouer, pendant une période de votre règne qui se termine vers 1910, et sans doute pour égarer les soupçons du monde, avec un désir général de paix. Vous avez alors contemplé une vision de la France ramenée vers vous par une illusion et vous apportant sans le savoir un concours pour l'accroissement de la puissance impériale; mais plus tard j'ai vu comment la folie allemande vous dominait... »

P. 151, post-scriptum d'une lettre de Guillaume II au prince Albert, datée de Berlin le 30 janvier 1910 : « Quel événement tragique que l'inondation de Paris! Comme je plains les pauvres habitants, en admirant la bonne tenue des Parisiens! Dieu veuille que la catastrophe n'ait pas de conséquences trop graves pour leur santé! La « Journée Française » (le 26) à Berlin a eu un grand succès! L'exposition est très belle, faisant honneur à l'art et au goût français, en même temps que je suis très flatté et reconnaissant de l'empressement avec lequel un grand nombre de Messieurs et de dames françaises ont bien voulu l'enrichir par les chefs-d'œuvre qu'ils ont envoyés à Berlin. »

Jusqu'en 1910 (mais non au-delà) le prince Albert ne cessa d'affirmer à ses amis de France que Guillaume II était pacifique, qu'il tenait en main son fils et sa camarilla militaire. Le prince était tout à fait sincère et avait probablement raison. C'est en 1913 seulement que notre ambassadeur à Berlin déclarait sans ambages que l'empereur avait *cessé* d'être pacifique. Bien avant cette date, les symptômes de l'influence croissante du parti militaire n'avaient pas manqué. Continuons à donner quelques extraits :

P. 96 : « Un jour je vous avais transmis une parole autorisée qui venait de France et qui affirmait la certitude d'une paix durable en Europe si vous tranquillisiez le monde par une simple démonstration d'équité envers l'Alsace-Lorraine. Il suffisait de faire luire sur une population opprimée depuis quarante ans quelques rayons d'une politique moderne... Mais vous m'avez répondu que le droit d'accomplir un tel acte appartenait seulement au Conseil de l'Empire... Si vous m'avez dit, un jour, qu'il n'était pas conforme à votre droit d'accomplir l'acte qui aurait conservé la paix au monde, vous m'avez dit le 28 juin 1914 sur le yacht *Meteor*, en apprenant le meurtre de l'archiduc Ferdinand : « Maintenant, je dois tout recommencer [1] ». L'histoire trouvera dans ces deux manifestations contraires de votre conscience la preuve de votre responsabilité dans la préparation d'une guerre voulue, stupide et féroce. D'un entretien que j'ai eu avec vous sur le

1. Ces mots restent très difficiles à interpréter, car nous ignorons les conventions secrètes qui avaient été conclues (probablement à Konopisht) entre l'archiduc et Guillaume II. Peut-être s'agissait-il de la création du *Mittel-Europa*, avec annexions autrichiennes dans les Balkans.

même yacht et dans la matinée du même jour, je note certains points... Comme je vous avais dit, une fois de plus, que je croyais la majorité des Français ralliée à l'opinion qu'un rapprochement avec l'Allemagne était nécessaire, vous m'avez répondu, avec plus d'insistance que jamais, ce qui suit : « Oui ! mais il faut se presser, ou bien il sera trop tard et d'autres arrangements auront fixé les positions en Europe. Voici que les Anglo-Saxons ont compris leur véritable intérêt et veulent se grouper dans une protection commune contre les peuples jaunes. Cette année même, le président Wilson et l'Angleterre ont tenu le même langage diplomatique ; ils ont compris aussi qu'il n'y avait rien d'autre à faire aujourd'hui devant l'Allemagne que de l'accepter comme elle est. » Vous avez ensuite longtemps parlé pour me convaincre que jamais vous n'aviez eu aucun mauvais sentiment à l'égard de la France, ni à l'égard de personne, en me faisant observer que vous auriez pu tomber sur la Russie quand elle était déjà ruinée par sa guerre avec le Japon et sur la France cette année-ci lorsque trois cent mille de ses soldats se trouvaient dans les hôpitaux [1]. Mais lorsque je vous ai répondu que les intentions pacifiques de la France étaient encore bien mieux marquées par sa tendance à réduire ses forces militaires, vous n'avez plus rien ajouté. »

P. 100 : « La transformation de votre mentalité était devenue évidente pour moi en juin 1914 lorsque, sur le pont du *Hohenzollern* à Kiel, vous m'avez dit avec une irritation injustifiable, en fixant l'escadre anglaise venue pour vous saluer : « Ah ! si on m'oblige à faire la guerre, le monde verra ce qu'il n'a encore jamais connu ! » Votre esprit était-il touché par une dernière lueur de clairvoyance ?... Vouliez-vous chasser l'obsession monstrueuse, sans cesse ramenée par les criminels et les fous, qui réclamaient la guerre allemande ? Peut-être, car vous avez ajouté aussitôt : « Pourtant, sur ces bateaux où des officiers anglais vont rire et danser comme des camarades avec nos jeunes femmes, on semble bien loin de songer à se faire la guerre ! » Que n'avez-vous élargi ce regard et cette pensee jusque sur la France laborieuse ! »

P. 102 : « Vous auriez servi l'Allemagne comme l'humanité en résistant aux orgueilleux dont j'ai vu la sottise. Car j'étais avec vous en juin 1913 quand le Roi et la Reine d'Italie sont venus à Kiel où une foule exaltée par le pangermanisme, peu démonstrative sur votre passage, acclama le Kronprinz déjà reconnu par elle comme le chef des inconscients qui cherchaient la guerre. Et ces acclamations de Kiel résonneront pendant des siècles jusqu'au fond des sépultures de l'Aisne et de l'Oise, de la Belgique et de la France !... Si je remonte plus loin dans le passé, j'y retrouve le souvenir de la malveillance témoignée par vous à une politique conciliatrice (celle du Tsar Nicolas II). Vous m'avez découvert un jour votre pensée véritable sur ces idées très nobles en me faisant remarquer avec un sourire que vous aviez bien participé aux réunions provoquées par le Tsar, mais en y déléguant, pour vous représenter, le plus vigoureux des généraux allemands. »

Dans une autre occasion, Guillaume II livra au prince philosophe un des coins sauvages de sa pensée :

P. 29 : « Maintenant plus que jamais, devant la cruauté des Allemands, je songe à l'effet produit sur moi par les paroles d'indulgence envers les Turcs, opposées par l'empereur à l'indignation que je lui exprimais autrefois en voyant l'Europe monarchique tolérer de pareils crimes. Et je comprends : l'assassinat du peuple arménien élargissait la place des invasions allemandes, le champ que l'Allemagne convoite pour exercer un instinct qui s'étend depuis le vol malpropre des biens particuliers jusqu'au vol impérial d'une province ou d'un royaume ».

---

1. Exagération ridicule d'un bruit qui courut pendant la discussion de la loi des trois ans.

Le prince Albert a connu particulièrement et hautement estimé un ambassadeur de Guillaume II à Paris, Polonais d'origine, le prince Radolin ; mais, comme cet autre Polonais ambassadeur à Londres, Lichnowsky, Radolin n'était pas écouté et ne parvenait même pas à se faire entendre :

P. 75-79 : « Le prince Radolin voyait les menaces du militarisme et du pangermanisme qui tendaient à isoler l'Allemagne... Vous l'avez découragé, disgracié... J'ai eu moi-même la certitude que ses rapports les plus importants au Chancelier ne vous étaient pas communiqués lorsqu'on pensait qu'ils pouvaient vous influencer dans un sens contraire à la politique malfaisante dont le monde entier subit maintenant les effets ».

P. 108 : « Plusieurs fois, d'accord avec vous et avec le prince Radolin, j'ai entretenu le prince de Bülow, chancelier de l'Empire, des rapports de la France et de l'Allemagne, troublés volontairement par des crises que déchainaient des militaires barbares ou des ministres résolus à empêcher un rapprochement. Mais le Chancelier m'a toujours laissé avec l'impression de son parti pris. En comparant l'esprit de paix dont j'étais imprégné, comme les hommes éclairés de tous les pays, lorsque je quittais mes amis de France ou d'Angleterre pour Kiel ou Berlin, avec celui que je rencontrais autour de vous, je suis frappé de leur opposition; et la vérité sur l'origine de la guerre m'apparaît plus certaine chaque année. Elle devient saisissante lorsque je songe à l'expression narquoise qui se marquait vers la fin de ces derniers temps sur la physionomie de votre entourage ».

P. 78. Le 17 février 1914, Radolin, en disgrâce à Jarotschin, écrit au prince Albert cette lettre très importante : « Où cela nous mènera-t-il ? Je crains une grosse catastrophe. L'affaire de Saverne vous donnera, Monseigneur, une idée de la note qui règne... Nous payons maintenant le premier milliard pour nous habituer — je suppose — à en payer sous peu le second, dans l'idée qu'avec ces sommes énormes toute rivalité sera exclue : mais il me semble que cela ne sera pas possible et que les autres Puissances trouveront les mêmes moyens, et alors on sera revenu au même point, avec la seule différence que toutes les Puissances seront armées jusqu'aux dents. Comment éviter alors une épouvantable catastrophe qui ruinera le monde civilisé, car de nos jours une grande guerre est funeste pour le victorieux comme pour le vaincu ; c'est la ruine générale. Je suis malheureux de tout ce que je prévois et je trouve que l'horizon se noircit de plus en plus ».

Bien que le Kronprinz n'ait cessé de protester, depuis 1915, qu'il n'avait pas poussé à la guerre, le prince Albert, qui l'a vu de près, n'a aucun doute sur son rôle et allègue à cet égard des faits précis :

P. 65 : « Le 18 novembre 1908, à la résidence de Kreuth, en Bavière, le Kronprinz allemand, dans une conversation avec moi, et comme je qualifiais en termes élogieux pour vous l'offre que vous aviez transmise à la France de porter l'affaire des déserteurs de Casablanca devant le Tribunal de La Haye, l'héritier du trône me répondit avec vivacité que le Chancelier avait eu tort d'accepter cet arrangement. « Quoique, dit-il, les Français aient raison dans cette circonstance, un Etat puissant ne doit point, sous peine de perdre son prestige, reculer, même s'il a tort, devant les probabilités d'une guerre ». Tels sont la sagesse et le jugement du Kronprinz. »

On a publié, puis démenti une lettre de Guillaume II remplie de passion contre le catholicisme ; cette disposition d'esprit fanatique est confirmée par le prince :

P. 38 : « Vous avez permis la destruction de très nombreuses églises catholiques

et la persécution tendancieuse de leurs prêtres. Et tandis que vous traitiez ainsi le catholicisme, *contre lequel, d'ailleurs, vous m'aviez souvent exprimé votre hostilité*, vous n'hésitiez pas à l'employer pour la réalisation de vos buts de guerre ».

Prince catholique lui-même, hôte du Vatican, le prince n'est pas indulgent pour la Curie romaine. Il écrit :

P. 39 : « On a vu une partie de l'Espagne très catholique gagnée à votre guerre barbare et le Vatican fermer les yeux devant les plus grandes atrocités jamais commises dans le monde, en opposant la timidité de son jugement à la sévérité de la conscience publique. Le Vatican, d'où la politique éloigne progressivement la religion, n'a pas mis en œuvre sa puissance morale pour atteindre les forfaits de l'Allemagne quand toutes les âmes justes souhaitaient qu'il entrât dans ce rôle... Et peut-être dira-t-on demain que le Vatican a glissé vers l'abîme creusé par l'Empire allemand. »

Le prince Albert est un marin et un savant, non un écrivain. Mais l'incorrection même de ce très important volume en augmente le prix ; c'est la déposition franche et sans retouche d'un témoin, d'un ami désabusé qui a soulagé sa conscience en disant la vérité comme les princes ne sont habitués ni à la dire ni à l'entendre. « Aujourd'hui, conclut-il, mon domaine de Marchais ravagé par la main des Allemands suffit pour pour me placer au rang le plus digne que je puisse ambitionner. » Ces mots aussi, l'histoire les retiendra.

S. Reinach.

F. Roches. **Manuel des origines de la guerre**. Paris, Bossard, 1919; in-8, 496 p.

On a beau connaître dans leurs détails l'histoire de la politique allemande depuis Agadir et celle des douze jours qui ont précédé la guerre mondiale : ce n'est jamais sans un sentiment d'indignation et de dégoût qu'on en relit le récit impartial. Celui de M. R. est du nombre; il est clair, simplement écrit, fondé sur des textes irrécusables et consciencieusement allégués. L'auteur a su tirer parti des documents publiés, en dehors des différents recueils officiels, par Lichnowsky, Muehlon, Lerchenfeld, Vestnitch, etc. Avant de terminer l'impression de son travail, il a eu connaissance de celui de M. Oman et a pu en accueillir ou en discuter certaines conclusions. Depuis longtemps, comme l'a dit M. Pichon, la cause est entendue, bien qu'il reste beaucoup de sourds qui ne veulent pas entendre et dont la mauvaise foi parvient quand même à faire des dupes. M. Gauvain écrivait dans les *Débats* du 8 juin : « On entend dire à des meneurs de grèves (en France) que l'Allemagne n'est pas responsable de la guerre, que la guerre a été provoquée par la mobilisation russe... Déjà, aux moments critiques de la guerre (1917), la Fédération des métaux répandait des brochures rejetant la responsabilité de la guerre sur les gouvernements russe et français. Par les mêmes canaux, les mêmes légendes empoisonnées circulent et pénètrent. » Cela est malheureusement trop vrai. La propagande allemande, après avoir rejeté

la faute sur l'Angleterre, la France, la Belgique, s'est arrêtée depuis deux ans au système qui consiste à incriminer la mobilisation russe. On s'appuie surtout sur les révélations du procès Soukhomlinov, dont il n'existe aucun compte rendu authentique, dont les pièces elles-mêmes n'ont pas été publiées. Des articles de journaux, d'ailleurs contradictoires, qui concernent cette affaire (1917), il résulterait que le tsar, ayant signé le 29 juillet l'ukase de mobilisation générale, décida de le révoquer le même jour à 11 heures du soir, ayant reçu dans l'intervalle un télégramme de l'empereur d'Allemagne qui s'engageait, si la mobilisation générale n'était pas décrétée, à conserver leur caractère amical aux relations de l'Allemagne et de la Russie. Ce télégramme n'a pas été produit, on en ignore le texte exact, alors qu'il est manifeste que l'Allemagne aurait eu tout intérêt à le publier dès 1914, pour attester sa volonté de paix. Dans le tableau synoptique et récapitulatif qui termine son ouvrage, M. R. en fait état; il a tort. On n'opère pas sur des documents connus seulement par des allusions et des on-dit. Ce qui paraît certain, c'est que le tsar voulut retirer son ukase et en avisa Soukhomlinov, lequel objecta des impossibilités techniques. La mobilisation effective commença le 30, *mais ce n'était pas la mobilisation générale*, qui fut proclamée seulement le 31. On s'obstine, avec mauvaise foi, à confondre la mobilisation du sud (contre l'Autriche-Hongrie) avec la mobilisation générale (contre l'Allemagne). Comme le remarque très justement M. R. (p. 388) : « Il est contradictoire de vouloir faire signer en même temps au tsar une mobilisation spéciale et une mobilisation générale pour le même jour. Nous savons que la mobilisation *partielle* a été décidée, à toute éventualité, le 28, promulguée le 29, et exécutée le 30, et que la mobilisation *générale* a été décidée, en principe, le 29, signée le 30 et affichée le 31. » Du reste, nous avons, pour le 29 juillet, à 3 heures, le témoignage formel de l'attaché militaire allemand à Saint-Pétersbourg : le général Soukhomlinov lui a donné sa parole qu'aucun ordre de mobilisation n'a été lancé, qu'on a pris seulement des mesures préservatrices préliminaires. A ce moment, Soukhomlinov avait l'ukase de mobilisation dans sa poche ; le tsar venait seulement de le signer. Cette mobilisation *partielle* ne commença que le 30; la mobilisation allemande avait été décidée le 28 (p. 238).

Sur un autre point, celui de la dépêche de Bethmann à Tschirsky, je n'accepte pas la thèse de M. R., qui lui est commune avec M. Oman, à savoir que ce serait une pièce « forgée », c'est-à-dire fabriquée de toutes pièces pour tromper l'opinion anglaise. J'ai déjà dit (*Revue*, 1917, I, p. 216) pourquoi cette pièce est authentique, bien que probablement tronquée. Elle commence par une allusion à un rapport de Pourtalès qui n'a pas été publié ; elle fait allusion à un malentendu dont on ne saisit pas nettement le caractère ; ce n'est pas ainsi que l'on rédige des dépêches après coup pour abuser le monde. L'autre

dépêche du même jour (29 juillet), qui a été lue par Bethmann au Reichstag le 9 novembre 1916, n'est pas non plus un faux ; elle atteste seulement, ce dont nous avons d'autres preuves (voir *Revue*, 1916, II, p. 106), qu'une tendance conciliante, née de la crainte d'une intervention anglaise, domina pendant quelques heures à Berlin. L'histoire serait trop simple si, en présence de décisions aussi graves, il ne s'était pas produit des fluctuations, des déplacements d'influences. Du reste, il est évident que d'autres documents, tous à la charge de l'Allemagne, nous échappent encore. Kurt Eisner fut assassiné pour en avoir révélé quelques-uns et promis d'autres. La commission présidée par Kautsky, qui devait publier un nouveau recueil de dépêches, n'en a rien fait, effrayée sans doute de ce qu'elle serait obligée de faire connaître.

Ces documents cachés, il n'est pas téméraire de le supposer, établissent non seulement la complicité de la diplomatie allemande avec celle de l'Autriche dans l'affaire serbe, mais les encouragements donnés dès le début au Ballplatz par Berlin, à partir du 25 juillet, alors que la réponse serbe était d'abord considérée comme satisfaisante et que l'opinion autrichienne se contentait d'un succès diplomatique. S'il est un fait établi sans contestation possible, c'est que le parti militaire à Berlin était décidé à la guerre dès 1913 ; les témoignages à cet effet sont tellement abondants et irrécusables que les menus incidents de juillet 1914 s'effacent devant la constatation de cette volonté. La preuve n'est pas moins faite qu'aucune des Puissances de l'Entente ne voulait la guerre et qu'elles ont été, pour l'éviter, jusqu'à l'extrême limite de la patience et des concessions. J'ajoute que le reproche, fait à l'Angleterre par M. Shaw et autres, d'avoir trop tardé à déclarer qu'elle ne permettrait pas un bouleversement général de l'Europe, ne tient pas devant le texte de la dépêche de Bethmann à Tchirsky, que je crois authentique : « Nous irions, écrivait Bethmann, au devant d'une conflagration *dans laquelle l'Angleterre serait contre nous* ». En France, on a pu craindre un instant que l'Angleterre voulût rester neutre ; en Allemagne, on n'a pu se faire d'illusions à ce sujet. L'immense et rapide développement de la marine allemande, les accumulations de denrées exotiques en Allemagne depuis 1913, prouvent assez que l'intervention de l'Angleterre entrait dans les calculs de la coterie militaire et qu'on joua à Berlin une comédie de plus en feignant d'en être surpris et scandalisé [1].

S. Reinach.

---

1. Je ne comprends pas (p. 476) la phrase : « Le révolutionnaire Bourtsev a jeté aux vents tous les documents trouvés dans les Archives impériales russes, du moins ceux susceptibles de discréditer la politique tsariste ». Il est souverainement injuste d'accuser le patriote russe Bourtsev d'avoir fait un choix parmi les textes publiés.

Général Berthaut. **L'« erreur » de 1914.** Paris et Bruxelles, G. van Oest, 1919; in-8°, 205 p.

Avec simplicité et bonhomie, mais non sans fermeté, le général B., retraité d'avant la guerre, répond aux censures, parfois violentes et injustes, adressées à notre haut commandement pour la conduite qu'il a tenue en 1914. Le critique des critiques classe ces reproches sous différents chefs, les résume avec exactitude et en montre le mal fondé par des arguments qui relèvent moins de la stratégie que du bon sens. Son livre est à lire et à méditer ; il est, à tous égards, excellent.

Qui de nous n'a entendu ceci : « La violation de la neutralité belge était certaine ; les voyageurs eux-mêmes s'en étaient assurés rien qu'à l'inspection des quais allemands à la frontière ; nombre d'écrivains militaires allemands et français l'avaient nettement annoncée. Pourquoi donc a-t-on mobilisé (*sic*) face à l'Est, suivant de vieux plans, au lieu de porter tout l'effort vers la frontière belge menacée » ?

Réponse : « Depuis 1876, la possibilité de la violation de la Belgique était prévue ; celle de la violation de la Suisse l'était aussi ; mais on prévoyait également que l'Allemagne userait d'une de ces menaces ou des deux à la fois pour nous induire à dégarnir notre centre [1]. Une fois l'attaque sur Liège commencée, une grosse armée française envoyée en Belgique pouvait être tournée et acculée à la mer par des forces supérieures ; ou bien, l'attaque sur la Belgique n'étant qu'une feinte, le centre français pouvait être enfoncé. Il fallait donc attendre, voir venir, et l'on ne pouvait attendre utilement que dans une position centrale, d'où la droite allemande, marchant sur Paris, pût être attaquée de flanc, ce qui eut lieu en effet. Si les Allemands ou les Autrichiens avaient, comme Schwarzenberg en 1814, manœuvré à travers le Jura suisse, l'armée française aurait pu les menacer sur le flanc droit. La pire stratégie aurait consisté à porter toutes nos forces vers le Nord, d'où elles eussent bientôt été coupées de Paris ».

On dit encore : « Etant inférieurs en nombre et privés de l'avance qu'assurait aux Allemands une mobilisation secrète, nous devions du moins défendre l'intégrité de notre territoire, ne pas permettre que Briey et Lille tombassent aux mains des Allemands. Nos chefs ignoraient les tranchées, les leçons de la guerre de Mandchourie, etc. Ils ont laissé nos forteresses sans défense, ils n'ont pas su arrêter l'ennemi par un front continu et inexpugnable ».

Réponse : « Le mieux eût été assurément de pouvoir combattre les Allemands en Allemagne. Comme c'était impossible, il fallait, de toute nécessité, prendre du champ en France, reculer pour manœuvrer. L'idée qu'on peut défendre une longue frontière par un cordon de troupes est puérile ; c'est le sûr moyen d'être le plus faible partout. Briey, trop près de Metz, n'était pas défendable ; Lille aurait pu être

1. Si l'Allemagne a autorisé ses écrivains militaires à prévoir si sûrement l'invasion de la Belgique, c'est probablement qu'elle voulait nous tromper.

comprise dans nos lignes, comme l'a été Arras, mais ce ne serait plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. Notre état-major n'ignorait nullement les tranchées et les leçons des dernières guerres; mais ce ne sont pas les tranchées, si bien qu'on les construise, qui peuvent établir l'équilibre entre deux forces; elles marquent plutôt l'établissement de cet équilibre. Les forteresses ne valent que comme points d'appui d'armées; livrées à leurs propres ressources, elles sont vite masquées ou dépassées, quand on ne veut pas prendre la peine de les détruire par l'artillerie. Aucun front n'est inexpugnable; il n'y a d'inexpugnables que les troupes qui défendent un front, tant qu'elles peuvent être secourues à temps en cas d'attaque (Verdun) ».

Tout cela est très juste; mais M. le général B. aurait dû reconnaître que notre outillage pour la construction des tranchées et leur protection par des fils barbelés était déplorablement insuffisant au début de la campagne; il y a pourtant quelqu'un qui est responsable de cela.

En ce qui concerne les premiers événements militaires, le général B. fait, comme on dit, la part du feu. L'invasion de l'Alsace fut une faute, une concession à la politique.

L'incursion en Lorraine, bien qu'elle ait mal fini, ne fut pas une faute, car elle dégagea les abords de Nancy et permit ultérieurement de sauver cette ville. Mais ce qu'on appelle la bataille de Charleroi fut une faute — la moins grave pourtant que l'on pût commettre à cette heure tragique où l'on était contraint, par l'état de l'opinion, d'en commettre une. Pourquoi? L'explication est très ingénieuse. En présence de la poussée allemande au-delà de la Meuse, la Belgique criait au secours; la France et l'Angleterre brûlaient de répondre à son appel. Or, si l'on entrait profondément en Belgique, c'était le refoulement, l'encerclement, probablement le désastre; ce qu'il eût fallu, dès la chute de Liège, c'est que Belges, Anglais, Français battissent franchement et rapidement en retraite, préparant dès lors ce qui a été l'offensive victorieuse de la Marne. Comme l'opinion publique n'aurait jamais admis cela, il fallait risquer une attaque : on fut battu, l'armée anglaise risqua d'être enveloppée, mais enfin la retraite s'opéra et la victoire, comme l'état-major en était convaincu depuis longtemps, se trouva mûre et prête à être cueillie au terme de la retraite.

On pourrait ajouter ici (puisque l'auteur ne s'occupe pas des critiques de cet ordre) que le manque de chevaux et de munitions, qui empêcha de tirer parti de la victoire de la Marne, doit tout de même être imputé à d'autres qu'aux politiciens; on pourrait rappeler les paroles (censurées) du maréchal Joffre lui-même sur les fautes graves commises tout le long de l'offensive dont la bataille de Charleroi ne fut qu'un épisode. Mais le général B. répondrait : « Regardez le peuplement de Limoges; si les fautes n'étaient pas prévues par le haut commandement, elles n'ont pas été non plus amnistiées ».

Que Limoges cherche à prendre sa revanche, c'est dans la nature des choses ; nous avons encore bien des plaidoyers à entendre. Celui-ci — car c'en est un — est très solide ; il en ressort avec évidence que notre situation initiale étant mauvaise, presque désespérée, le fait d'avoir pris devant l'ennemi une position stratégique centrale était la seule solution raisonnable d'un problème angoissant. A ceux qui regretteront désormais qu'on n'ait pas étalé nos effectifs au lieu de les concentrer, ou qu'on n'ait pas effectué la concentration sur la frontière belge, pour compenser l'insuffisance des défenses naturelles de cette frontière, il suffira de faire lire l'ouvrage du général B. Il y a eu sans doute *des erreurs* françaises en 1914, mais l'idée *d'une erreur fondamentale*, d'une erreur de principe ou de méthode, est nettement à rejeter ; c'est un point acquis.

S. Reinach.

Etienne Buisson. **Les Bolchéviki** (1917-1919). *Faits, documents, commentaires*. Paris, Fischbacher 1919; in-8°, 236 p.

Le moment n'est pas encore venu de composer le « dossier du bolchévisme », de réunir toutes les lois, circulaires, etc., le plus souvent restées lettre-morte, qui sont émanées de cette oligarchie. On a essayé récemment, aux États-Unis, de tromper l'opinion en publiant un recueil de ce genre, sans dire — ce qui était pourtant l'essentiel — de quels effets ces pages d'écriture souvent puériles avaient été suivies. M. E. B. n'a donné *in-extenso* que la Constitution de la République socialiste fédérative des Soviets (10 juillet 1918) et la *Déclaration* adressée à la Ligue française des Droits de l'homme par les délégués du parti socialiste-révolutionnaire (12 décembre 1918), laquelle demeure l'acte d'accusation le plus formel et le mieux motivé contre un gouvernement d'usurpateurs et de tyrans. Comment ce gouvernement s'est emparé du pouvoir — non pas avec l'appui des Soviets, mais seulement des soldats et matelots déserteurs de Pétrograd — quel usage il en a fait, comment il a institué la Terreur, condamné la Russie à la famine, généralisé les habitudes de paresse et de violence, enfin séduit au dehors quelques assembleurs de nuages et quelques amateurs de paradoxe, voilà ce qu'on lira, du moins en partie, dans ce volume, sous forme de nombreux extraits ou de traductions reliés par quelques observations judicieuses [1]. L'auteur a tiré bon parti des deux publications les plus importantes qui ont précédé la sienne, celles de Victorof (*La première armée de la Révolution russe*) et de la Ligue des Droits de l'homme ; il a aussi trouvé « un précieux collaborateur russe », qu'il a dû s'abstenir de nommer, pour ne pas le

1. M. E.-B. s'est prudemment abstenu d'utiliser les textes suspects dits *Documents Sisson*, publiés dans la *France Libre* par P.-G. La Chesnais. Il a aussi fait preuve d'esprit critique en n'attribuant pas aux bolchévistes, mais à d'obscurs anarchistes, les singuliers décrets pour la socialisation des femmes (p. 88).

désigner aux vengeances « des maîtres actuels de Moscou ». Beaucoup d'articles intéressants parus dans les journaux russes, le *Vorwärts*, la *Gazette de Francfort*, se trouvent ainsi préservés de l'oubli et mis au service des historiens. M. E. B. n'essaie pas de répondre à cette question qui se pose tous les jours : « Comment la Russie supporte-t-elle un pareil régime » ? Il ne suffit pas, je crois, de parler de la *veulerie russe*, bien qu'elle soit un élément du problème. Le pouvoir des chefs du bolchévisme, comme celui des tsars, est à base militaire : ce sont les ressources accumulées en Russie par l'Entente qui leur permettent de se maintenir. Quand la bande bolchéviste n'aura plus de munitions, les paysans garderont leurs terres, mais ils ne garderont pas les bolcheviks, qui seront pendus.

S. Reinach.

S. Grumbach. **Brest-Litowsk**. Paris, Payot, 1918; in-8°, 134 p., 3 fr.

Deux révolutionnaires russes, Steinberg et Grumbach, ont protesté avec éloquence contre la paix infâme de Brest-Litowsk (9 déc. 1917-18 fév. 1918). Nous avons ici la traduction anonyme d'un grand discours prononcé par le second contre cette paix à la Maison du Peuple de Berne (24 janvier 1918). Familier depuis longtemps avec Lénine et Trotski, Grumbach affirme que ce ne sont pas des vendus ; mais ils ont trahi à la fois la Russie et la Révolution ; ils se sont laissé stupidement tromper, dès le début, par l'agent le plus véreux de l'espionnage turco-allemand, le dénommé Parvus. Le 17 novembre 1917, le *Messager de la Révolution Russe*, organe bolchéviste de Stockholm, annonçait que le « camarade Parvus » venait d'apporter à la représentation bolchéviste à l'étranger les salutations du comité directeur du parti socialiste majoritaire allemand. « Ce comité se déclare solidaire du prolétariat russe qui réclame un armistice immédiat et des négociations de paix sur la base démocratique, sans annexion ni indemnité. La majorité des social-démocrates allemands veut donner à ces sentiments de solidarité une expression énergique ». Cette entrevue avec Parvus a été le point de départ des négociations de Brest. Trotski, Lénine et Radek connaissaient cet homme, dont Grumbach raconte la picaresque histoire (p. 22) ; ils le traitaient de vaurien et de vendu, d'individu ignoble, etc. Or, c'est ce Parvus qui s'embouche avec Radek et, par son entremise, jette les bases d'une paix déshonorante que le Reichstag approuva (mars 1918) ; les social-démocrates majoritaires ne votèrent pas contre le traité, mais se contentèrent de s'abstenir. En vain dira-t-on que la dissolution de l'armée russe acculait la Russie à l'acceptation d'une paix quelconque. D'abord, si cette armée avait été profondément ébranlée, c'était par la propagande de Lénine et de ses complices ; puis, si ces hommes l'avaient voulu, dans la Russie qui regorgeait des armes et des munitions envoyées par l'Entente, où des millions d'hommes n'ayant jamais

vu le feu encombraient les dépôts, elle aurait pu mettre sur pied de nouvelles armées pour empêcher du moins l'Allemagne, victorieuse à l'est, d'envoyer un million d'hommes contre les Alliés mêmes de la Russie. La victoire finale n'a pas effacé cette honte, que Lénine paraît avoir aggravée encore, s'il était possible, en offrant à l'Allemagne une alliance offensive contre l'Entente (*Frankfurter Zeit.*, 18 nov. 1918). — Le discours de Grumbach est instructif à d'autres égards, car il ne démasque pas seulement Parvus, mais un autre vendu, « le triste inquisiteur en miniature Robert Grimm », rédacteur de la *Berner Tagwacht* [1].

S. Reinach.

J. Galzy. **La femme chez les garçons.** Paris, Payot, 1919 ; in-8°, 267 p., 4 fr. 50.

Très intéressant témoignage sur le rôle des femmes dans l'enseignement secondaire des garçons pendant la guerre et sur la psychologie, patiemment étudiée, de ces jeunes sauvages. L'autrice, agrégée des lettres, fut appelée à professer dans sept classes transférées à l'Université de Montpellier, le lycée étant devenu un hôpital. Elle y apporta un zèle, une intelligence, une originalité qui font encore l'attrait du livre où elle raconte ses expériences pédagogiques, non sans retours sur des tristesses qu'elle laisse deviner dans des moments de lassitude et d'énervement. Mais que d'efforts pour éveiller et attacher ses élèves ! Elle leur parle de contrées lointaines, de montagnes couvertes de neige, des « architectures de songe » d'Angkor ; elle les initie aux belles œuvres de la Renaissance, fait circuler et explique des images ; elle essaye de combattre leur goût naturel pour les lieux communs, pour les clichés, pour les phrases qu'on répète parce qu'on les a lues, la timidité de dire ou d'écrire ce que l'on sent. Naturellement, elle parle aussi de la guerre ; mais les enfants n'en paraissent pas trop émus. « Qu'on ne dise pas d'eux qu'ils n'auront pas eu d'enfance ! L'irremplaçable, insouciante et insensible enfance, ils l'auront eue. La guerre n'est pour eux qu'un thème autour duquel évolue leur imagination. Elle sert à les récréer bien plus qu'à les émouvoir ». En quatrième et en troisième, elle a causé avec des enfants à qui leurs parents avaient déjà dit que la guerre faisait beaucoup de vides et qu'ils trouveraient plus facilement à se placer ! « Sans doute, quand le malheur les approche, ont-ils une autre mentalité. Mais l'anxiété de toutes les heures leur reste inconnue. Ils ne la sentent qu'à travers une autre douleur, comme le gamin de troisième qui m'a dit un jour : Je n'ai pu apprendre ma leçon, ma mère avait trop de chagrin ! » Ce que les enfants ne voient pas n'existe pas pour eux. Leur insouciance est d'ail-

1. Il est curieux de trouver (p. 124) la mention d'articles allemands qui, à propos du message des quatorze points, accusent Wilson « de l'idée criminelle d'anéantir l'Allemagne ». Depuis, c'est aux quatorze points que la presse allemande a fait appel pour échapper à une tentative de l'« anéantir ».

leurs un bienfait ; grâce à elle, ils se développent normalement, à l'abri de l'angoisse et même de la haine. « Dans un monde remanié, libérés des rancœurs, exempts du souci des vengeances, eux pourront apporter l'esprit de paix ».

Chaque classe, chaque groupe d'enfants a sa physionomie, son caractère propre. Il y a des grands qui s'aperçoivent trop que leur professeur est une femme, qui jouent avec elle aux jeunes gens du monde, se précipitant à six pour lui ouvrir une porte ou lui passer un livre ; il y a les moyens et les petits chez qui « l'adaptation est venue assez vite » et qui bavardent, font du bruit avec leurs pieds et se donnent des coups de coude comme si la classe était faite par un des leurs. Une fois pourtant, un gosse apporta une rose dans son cartable, mais il n'osa pas l'offrir à Mademoiselle ; il fallut, pour l'enhardir, qu'un camarade le trahît. C'était pourtant une rose bien gagnée !

S. REINACH.

Lazare MARKOVITCH, professeur à l'Université de Belgrade, **la Serbie et l'Europe, 1914-1918** ; vol. in-8°, 334 pages ; Georg et Cie, Genève, Bâle et Lyon, 1919 ; 8 fr.

Le directeur de l'excellent et vaillant journal *la Serbie* (69, rue du XXXI décembre, Genève), rédigé en français, informé de première main, et dont j'ai, à deux reprises déjà, signalé l'existence aux lecteurs de la *Revue critique*, a eu la bonne idée de réunir en volume les principaux articles que lui et vingt-huit de ses collaborateurs ont publiés dans son journal. Il a ainsi fait l'exposé de la politique serbe depuis l'ultimatum autrichien à la Serbie (juillet 1914) et l'attentat de Serajevo, jusqu'en février 1919, jusqu'après la victoire sur les Magyars, les *Schwabe* et les Bulgares, jusqu'à la veille du conflit italo-yougoslave, prévu, exposé, résolu dans le détail et clairement, sans la collaboration du président Wilson, dont la déclaration à la presse du 24 avril 1919, est une preuve péremptoire qu'il possède à fond le problème délicat de l'Adriatique [1].

Le volume comprend dix chapitres ; en voici les titres : I *La Politique de la Serbie* (29 articles) ; II *l'Union des Serbes-Croates et Slovènes* (16 articles) ; III *la lutte contre l'Autriche-Hongrie* (16 articles) ; IV *la Politique de la Bulgarie* (26 articles) ; V *la Serbie et l'Italie* (15 articles, p. 225-271) ; VI *la Serbie et l'Allemagne* (8 articles) ; VII *la Serbie et la Russie* (3 articles) ; VIII *la Politique de la Rou-*

---

1. Il doit donc ne pas ignorer que du mois d'août 1914 au mois de mai 1915, l'Italie neutre essayait des combinaisons avec l'Autriche sur la base de compensations dans les Balkans, en vertu de l'article VII du traité secret de la Triple-Alliance. Il ne doit pas ignorer non plus que l'Italie menait aussi des pourparlers avec l'Entente, « pourparlers restés secrets et dont le livre vert italien, ni aucun livre diplomatique allié ne souffle le moindre mot » (p. 268) et pour cause. Je veux dire par là que le Président Wilson doit être suffisamment édifié sur le compte de l'Italie diplomatique.

manie (6 articles); IX *les Rapports serbo-grecs* (2 articles); X *Atrocités austro-germano-bulgares* (4 articles). Par cette simple énumération, on voit que l'ouvrage forme un tout complet et cohérent; c'est le problème serbe sous toutes ses faces, vu par un Serbe éclairé, patriote certes, mais que sa connaissance particulière des problèmes européens éloigne des vues étroites et chauvines, de la haine injustifiée, et dont tous les articles ont un air remarquable de logique et de sérénité peu communes.

La Politique de la Serbie tient en somme en six points essentiels : 1 union en un seul État autonome, indépendant, de tous les Yougoslaves (Serbes, Monténégrins, Croates, Dalmates, Bosniaques, Herzégoviniens, Slovènes) aux aspirations identiques et de même langue; 2 respect, jusqu'à la mort, des traités signés et fidélité inaltérable aux grands alliés de la première heure, Russie, France, Angleterre; 3 méfiance légitime à l'égard de la Bulgarie dont il importe de se garantir à l'avenir; 4 maintien catégorique des revendications territoriales contestées, à l'est par la Roumanie, à l'ouest par l'Italie; 5 entente de plus en plus étroite, fondée sur les besoins réciproques, avec la Grèce vénizéliste, dont la Serbie alimentera toujours en grande partie les marchés en porcs, céréales, fruits et bois, sans parler de l'énergie électrique que la Serbie pourrait fournir à tous les Balkaniques; 6 union fraternelle des partis à l'intérieur.

Le chapitre qui doit attirer le plus l'attention des lecteurs, non parce qu'il est le plus actuel, mais surtout parce qu'on y voit bien les dangers qui peuvent menacer l'avenir du nouveau Royaume des Serbes-Croates-Slovènes (SHS), est le chapitre V *la Serbie et l'Italie*. Pour ne pas revenir sur ce point que j'ai à plusieurs reprises examiné ici même dans de précédents comptes rendus, et sur lequel je crois avoir suffisamment attiré l'attention bienveillante de mes lecteurs, pour ne pas insister, je me bornerai à transcrire, pour leur complète édification, le texte du pacte de Rome, signé le 10 avril 1918 au Campidoglio [1], après les émouvants discours de M. Barzilaï et de M. Trumbitch; de M. Orlando et de la plupart des hommes politiques italiens qui renient aujourd'hui leur œuvre et feignent d'ignorer l'existence même du Congrès tenu du 8 au 10 avril. Le texte de ce pacte se trouve à la page 253 du volume; le voici :

« Le Congrès de Rome a adopté la résolution suivante » : « Les rapports particuliers entre les Italiens et les Yougoslaves seront fondés désormais sur la reconnaissance de l'unité et de l'indépendance yougoslaves, d'un intérêt vital pour l'Italie, de même que l'achèvement de l'unité italienne nationale est d'un intérêt vital pour les Yougoslaves. Les deux nations s'engagent à résoudre les controverses territoriales éventuelles, sur la base du droit des peuples à disposer de

1. Ou Capitole.

leur sort, de manière à ne pas léser les intérêts vitaux des deux pays, tels qu'ils seront définis au moment de la paix. Les minorités restant enclavées dans les territoires étrangers obtiendront la liberté linguistique et culturelle et l'on assurera la sauvegarde de leurs intérêts économiques et moraux ».

On connaît d'autre part, d'après le *Journal des Débats* du 25 avril 1918, quel langage le ministre président Orlando tenait à M. Pierre Quirielle qui l'interrogeait sur le traité secret de Londres du 26 avril 1915, que l'on venait de publier en France le 17 février 1918 : « Le fameux traité de Londres? oh ! c'est bien simple. Quand il a été négocié et conclu, il visait une Autriche contre laquelle il était nécessaire pour l'Italie de prendre le plus de garanties possibles. Vis à vis d'un État yougoslave ami, la situation change ». Ce qui prouve bien qu'on avait raison de penser que le traité de Londres était caduc et que les relations futures entre les deux riverains de l'Adriatique seraient réglées sur la base des résolutions du Campidoglio. Ce qui prouve bien que l'on ne pensait pas soutenir la thèse, pour le moins surprenante et byzantine, que le pacte de Rome et le traité de Londres pouvaient rester en vigueur tous les deux [1].

Mais, en voilà assez; ne polémiquons pas; laissons aux chauvins italiens toute la responsabilité du refroidissement italo-slavo-serbe, et peut-être de la brouille définitive entre deux peuples qui pourraient bien s'entendre et travailler de concert à la civilisation dans l'Europe orientale. Quant à la presse française, on peut déplorer qu'elle n'ait pas toute cru devoir contribuer, pour sa bonne part, à faire une lumière suffisante sur ce différend regrettable, si préjudiciable aux intérêts de tous les Alliés.

Félix Bertrand.

Manifeste Yougoslave, **A tous les peuples amis**, 4 pages; Paris; sans indication d'éditeur; daté du 16 juin 1919.

Seize Yougoslaves ont signé ce manifeste au nom de ceux qui, réunis en congrès à Paris, veulent que leur nation vive sans subir de morcellement. Ces seize hommes, aux noms célèbres ou respectés de tous, protestent contre l'attitude des impérialistes de la nouvelle Italie qui veulent mettre le poing sur l'Istrie et la Slovénie occidentale, « en reprenant pour leur compte tous les odieux procédés et la casuistique d'un Empire qui s'est effondré sous le poids de ses crimes ».

En réalité, — je l'avais déjà suggéré ici même, — les discussions publiques au sujet de la Dalmatie et de Fiume ne sont qu'une habile

1. M. Lazare Markovitch fait remarquer avec juste raison (p. 268) que « les représentants yougoslaves commirent à cette occasion la faute de ne pas réclamer, comme condition préalable de leur participation, la renonciation formelle au traité de Londres, en tant qu'il touchait aux territoires yougoslaves ». Et c'est là à mes yeux, un oubli aussi incompréhensible que la rapacité italienne.

diversion, fondée sur la surenchère, pour que l'Italie puisse se faire attribuer *a fortiori*, et sans que l'on songe à contester ses prétendus droits, une vaste région habitée par 500 mille Croates et Slovènes depuis treize siècles.

« A la faveur d'un traité immoral et périmé, le gouvernement italien a concerté tous ses efforts apparents sur Fiume et la Dalmatie, pour dissimuler le larcin politique qu'il est en train d'accomplir en Istrie et en Slovénie occidentale ».

« C'est cet escamotage qu'il importe de dénoncer à la face du monde civilisé ». Les seize signataires du manifeste déclarent « solennellement qu'une paix juste et durable ne saurait être fondée sur la rapine et la violence » ; ils protestent « de toutes leurs forces contre l'attribution à l'Italie de l'Istrie et de la Slovénie occidentale ». Les Yougoslaves lutteront jusqu'au bout, « jusqu'à la reconnaissance intégrale du droit de vivre et de mourir tous ensemble groupés autour du foyer ancestral ».

Pendant plus de trente ans, les Italiens, par égoïsme et par peur, ont été les alliés des Croates sujets de l'Autriche ; par intérêt encore, ils pourraient l'être maintenant de ces mêmes Croates citoyens de la libre Yougoslavie; mais, comme ils pensaient ne plus avoir à les redouter, ils ont préféré s'en faire des ennemis. Et cela m'apparaît comme définitif. Les Yougoslaves ont mis huit mois à relever le gant; mais ce manifeste-ci n'est autre chose qu'une déclaration de guerre. Le jour où le gouvernement S. H. S. voudra publier son livre bleu, préliminaire obligé de toute action armée, il n'aura qu'à rassembler les feuillets hebdomadaires du *Bulletin Yougoslave* qu'on peut se procurer gratuitement 17 rue Cadet, à Paris. Il y a là matière surabondante à légitimer toute intervention par les armes, toutes mesures de protection en faveur de nationaux molestés.

Le gouvernement italien a fait fausse route, il s'est trompé; reste à savoir si le peuple italien, en grande partie ignorant du premier mot de la question, voudra faire les frais de cette erreur nouvelle. Pour ma part, je crois qu'il s'y refusera carrément et il aura bien raison. Les peuples doivent être amis en toute cordialité, après n'avoir été qu'associés par intérêt.

Mais, voyez le spectacle que nous offre la politique italienne depuis 1914. La France mal préparée à se battre, est assaillie, envahie, saccagée. L'Angleterre, écœurée par l'invasion de la Belgique, nous envoie, au lendemain du 5 août, son corps expéditionnaire ; l'Amérique, soulevée par la mort du *Lusitania*, effrayée des menées boches sur son propre territoire, par reconnaissance enfin pour le geste de notre La Fayette, se met avec nous ; la pratique Amérique ne revendique ni terres ni indemnité. Que fait l'Italie depuis 5 ans ? elle ne cesse de marchander ; il lui faut Trente ; il lui faut Trieste ; il lui faut 50 millions de livres sterling ; il lui faut des lambeaux de colonies

françaises ; il lui faut Pola : il lui faut Riéka ; il lui faut 300 kilomètres de côtes dalmates ; il lui faut Valona ; il lui faut le Dodécanèse ; il lui a fallu les cent mille poilus que M. Painlevé lui a prêtés en octobre 1917.... Cela, c'est de l'histoire toute nue : marchandages avant la guerre et marchandages depuis. Nos grands-pères disaient : pas d'argent, pas de Suisse. Et nous, qu'allons-nous devoir dire ? Et quel est l'usurier qui s'est jamais acquis la reconnaissance de son débiteur ?

Félix BERTRAND.

Lieutenant François MAURY, l'**Apogée de l'Effort militaire français**, édition complète, vol. in-8° 160 pages ; *union des grandes associations françaises*, 3, rue Récamier, Paris.

Lisez, faites lire autour de vous ce très louable effort de synthèse dont nos historiographes ne pourront se passer. Ceux d'entre vous qui auront besoin par exemple d'un résumé clair et fidèle de la campagne des Balkans durant les mois de septembre et d'octobre 1918, le trouveront là ; comme je n'en connais pas d'autre qui soit exact et complet, je vous le signale d'une façon toute particulière [1]. Aujourd'hui, je limiterai mes citations et mes emprunts au succinct exposé des services que nous avons rendus aux Italiens et que certains Italiens nient précisément avec une effronterie ahurissante. Il est des vérités que l'on ne doit pas se lasser de dire, même si la modestie en doit souffrir quelque peu, dans l'intérêt primordial de l'histoire.

En décembre 1917, le lieutenant François Maury écrit : « voici longtemps que la France donne son concours matériel à l'Italie. Elle lui a cédé un important outillage d'aviation et un non moins important matériel d'artillerie lourde, des centaines de mortiers ou canons de tranchée ; elle entretient l'approvisionnement en obus et en bombes nécessaire à ces engins. Elle contribue maintenant à la reconstitution de l'énorme matériel perdu sur l'Isonzo et le Tagliamento. Enfin elle n'a cessé d'exporter outre-monts un gros tonnage de charbon, d'acier, d'aluminium, de produits chimiques, en un mot de matières nécessaires à la production de guerre.... Quant aux canons de campagne, aux 75, la France en a doté l'Italie qui a construit des 75 sur les plans du colonel Deport »..... (p. 12-13).

« Les Italiens sont rejetés en deçà de l'Isonzo, en deçà du Tagliamento, en deçà du Piave. Aussitôt, sur leur invitation, un grand général français et ses officiers d'état-major, le général Foch, puis le général Fayolle, va aider de sa haute compétence et de sa haute expérience les généraux italiens », (p. 20).

« Anglais et Français refoulent les impériaux sur l'Yser et les arrêtent en avant de l'Adige. Grâce à leur concours, l'Italie se ressaisit et de nouveau, fait face courageusement au Boche », (p. 29).

---

1. Voir pages 91-98.

« L'Italie était absorbée par la reconstitution de ses forces, gravement atteintes par le désastre de Caporetto (25 oct.-nov. 1917 » (p. 38).

De mars à juillet 1918, l'Italie participe à l'œuvre de redressement de l'Entente « en donnant à la France, outre de nombreux travailleurs, un corps d'armée [1] et en repoussant glorieusement sur le front des Alpes et du Piave, avec le concours des renforts franco-anglais, la grande offensive austro-hongroise du 15 juin », (p. 48).

En octobre 1918, « le maréchal Foch *réclamait instamment* » une attaque sur le front d'Italie ; elle commença les 23, 24, 25 et 26 octobre par de vigoureuses démonstrations dans le secteur montagneux, entre Brenta et Piave. Les troupes françaises (24e division) se distinguèrent notamment au mont Sisemol, dans ces engagements qui donnèrent aux alliés près de 4.000 prisonniers (p. 107).

« Parmi les unités chargées de forcer le passage du Piave, dans la nuit du 26 au 27 octobre, figurait au poste d'honneur, la 23e division française...; à 2 heures du matin, le 107e R. I. est passé...; en face, l'armée ennemie ; au dos un fleuve infranchissable ; ni renfort, ni retraite possible ! nos soldats paient d'audace, ils attaquent, ils progressent, ils font 219 prisonniers » (p. 107).

« La 24e division en secteur aux Hauts-Plateaux demande à attaquer, le 1er novembre elle part à l'assaut. Elle avance isolément, les troupes alliées étant, à ses côtés, arrêtées dès le début de l'opération. Elle s'obstine..., elle enlève le mont Baldo (2 novembre) ; victorieuse, elle s'efface devant les troupes italiennes » (p. 108).

Pendant que le lieutenant François Maury écrivait, p. 52, « une seconde victoire de la Marne récompensait le tenace héroïsme de nos soldats ; victoire française, plus de 70 o/o des combattants étant des Français de France ; victoire alliée, Américains, Anglais, Italiens s'étant battus à nos côtés avec une bravoure obstinée » ; — le grand poète et aviateur Gabriele d'Annunzio, — c'est là où je voulais en venir, tout simplement, — avait le front de s'écrier que la victoire du Piave, sans précédent dans les annales du monde, est l'œuvre exclusive des soldats italiens [2]. Qu'auraient dit les poilus du 107e R. I., recrutés à Bellac, à Laval, à Angoulême, s'ils avaient pu l'entendre ! Il y a cinquante ans, un fin méridional a tracé un portrait durable de l'inoffensif Tartarin qui n'avait rien écrit et qui ne brillait guère dans l'art avantageux de la parole. Quand on se mêlera de voir ce qu'il y a au fond des discours sténographiés de cet excitateur populaire, de

---

1. Si je me souviens bien, 40.000 terrassiers non-combattants, et le corps d'armée de la Brenta à deux divisions, soit 30 mille fantassins.

2. La grande nation italienne, l'alliée sans pareille, a mobilisé 57 divisions d'infanterie et 4 divisions de cavalerie ; un jour viendra peut-être où nous serons obligés de nous excuser de n'avoir levé et entretenu que 113 divisions de combat, soutenues par 180 mille Sénégalais, et de n'avoir eu qu'un million 600 mille tués et disparus, avec 3 petits millions de blessés. (Voir l'annexe, p. 156).

ce fauteur inassouvi de meurtres, sous le clinquant des mots sonores et creux, *flatus vocis*, ce n'est pas l'image d'un Tartarin d'Italie qui apparaîtra aux yeux du psychologue et de l'historien, mais plutôt celle d'une espèce de Torquemada du chauvinisme hideux.

Félix BERTRAND.

La Rose Rouge, direction MAURICE MAGRE et PIERRE-SILVESTRE, revue hebdomadaire, 9, rue Volney, Paris ; un an 26 francs.

Il y a lieu de signaler en toute sympathie cette nouvelle *Revue*, vivante et généreuse qui n'a pas grand chose de commun avec les revues à la mode, anciennes ou récentes, cette revue, utile et personnelle dans le bon sens du mot.

Son programme ? « contre la sottise, la routine littéraire, défendre de toute son énergie, sans haine de parti pris, sans amitié complaisante, ce qui est beau, jeune et humain ». Les numéros parus à ce jour me semblent bien tenir les promesses faites.

Les collaborateurs de M. Maurice Magre, le Toulousain quadragénaire, qui charma nos vingt ans avec sa *Chanson des Hommes* (1898), entonnent, sous sa direction lucide et volontaire

le cantique profond de nos cœurs incompris,

et je constate qu'ils soutiennent bien sa voix.

Les idées, elles sont nombreuses ; j'en signalerai deux, 1° « que les écrivains d'art et les poètes se sauvent eux-mêmes du dénuement et de l'impuissance en se groupant pour exploiter à leur tour le patrimoine intellectuel universel tombé dans le domaine public et les œuvres des écrivains qui ne cessent d'y tomber ; il faut que les morts nourrissent les vivants » (Jehan Rictus) ; — II « le théâtre français n'exprime pas l'âme française; l'idée dramatique française... n'a point au théâtre, les comedies et les drames que nous méritons » (Henry-Marx). Rien ne me paraît plus juste ni plus attristant.

Et la critique littéraire, la critique des idées, la critique des critiques y sont traitées fort habilement et judicieusement et joliment par des hommes que le dégonflement des outres contemporaines stupidement adorées n'effraie nullement et qui s'y emploient de leur mieux, *impavido animo*.

Pour se rajeunir, reverdir et fleurir, il est bon de se piquer à la *Rose Rouge* [1].

Félix BERTRAND.

Félix SARTIAUX. **Kant et la philosophie française du XVIIIe siècle. Kant et la Révolution.** Riom, Fonfraid, 1919, in-8°, 29 pages.

On répète souvent que Kant a subi dans une large mesure l'in-

1. Il y a, p. 87, deux crapauds étranges qui font penser à quelque drapeau interallié par leur nouveauté orthographique.

fluence des philosophes français du XVIIIe siècle. M. Félix Sartiaux, qui a autant de sympathie pour ces derniers que d'antipathie pour leur prétendu disciple, s'attache à montrer et il établit d'une façon très nette que la pensée kantienne est diamétralement opposée à celle de nos grands encyclopédistes, qu'elle s'est formée dans un milieu fermé à leur influence, qu'elle a été dédaignée en Allemagne par leurs principaux disciples, qu'elle a été introduite et maintenue chez nous par leurs ennemis avérés. Kant ne se rattache ni à Voltaire, ni à Diderot, ni à d'Alembert, mais seulement et encore dans une assez faible mesure à Jean-Jacques Rousseau, qui n'appartient point à l'encyclopédie mais commence plutôt à en combattre les doctrines.

On dit encore couramment qu'il a salué avec enthousiasme la Révolution française. M. Sartiaux montre très justement qu'on ne peut invoquer à l'appui de cette affirmation qu'une phrase tardive et alambiquée du *Conflit des Facultés* qui s'accompagne de très graves réserves. Dans aucun de ses autres écrits, Kant ne parle de nos grands révolutionnaires que pour critiquer vertement la condamnation de Louis XVI. Et il ne discute l'idée générale de Révolution que pour la rejeter avec horreur. Une telle attitude est d'autant plus surprenante qu'elle contraste avec celle d'nn grand nombre de ses compatriotes qui montrèrent un esprit plus ouvert et plus libre. Ici encore l'esprit de parti a faussé étrangement les faits.

Il faut savoir gré à M. Sartiaux de ces remarques. Elles contribueront à dissiper le mirage kantien qui a exercé une influence parfois funeste sur la pensée française. Prosper ALFARIC.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 20 juin 1919* (Suite). — M. L. Bréhier fait une communication sur une patène d'argent du VIe siècle, provenant d'Antioche, qui porte au revers quatre poinçons de contrôle au nom des fonctionnaires impériaux de ce service. Elle fournit en outre le plus ancien exemple connu du Christ représenté deux fois comme un prêtre derrière un autel et distribuant le pain et le vin aux apôtres. On sait quelle vogue ce motif eut dans l'art byzantin. Par le groupement et le style de ses figures, la patène en question prouve la persistance en Syrie de la tradition antique et peut être rapprochée des plats d'argent de Chypre conservés au Musée Britannique et dans la collection Pierpont Morgan. Elle confirme l'importance de l'influence syrienne sur le développement de l'art chrétien.

M. Cuq lit une note sur une tablette de cire qui formait le milieu d'un triptyque et qui, trouvée récemment dans une terramare du N. de la Hollande, au bourg de Tzum, à l'O. de Leeuwarden, est conservée au Musée de cette dernière ville. Elle contient une inscription en lettres cursives qui a été publiée par MM. Vollgraff, Roos et Boissevain. On y remarque diverses abréviations que l'on n'a pu jusqu'ici expliquer d'une manière satisfaisante. M. Cuq définit la nature et la portée de l'acte consigné sur la tablette et qui est du Ier siècle de l'ère chrétienne. C'est une convention relative à la vente d'un bœuf par un paysan de la Frise au profit d'un citoyen romain. Le prix a été payé d'avance ; la livraison, différée jusqu'au 9 septembre, est garantie par deux vétérans du voisinage de la ferme habitée par le vendeur. L'acheteur renonce à la résiliation pour vice rédhibitoire et à toute chicane fondée sur le droit civil, mais il tient à avoir la libre disposition du bœuf à la date convenue. Cet acheteur, qui se présente avec deux centurions pour témoins, paraît être un fournisseur de l'armée, chargé de la ravitailler en viande fraîche. Il va dans les fermes acheter des bêtes sur pied, en échelonnant les livraisons suivant ses besoins. L. DOREZ.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE

N° 16 — **15 août** — **1919**

KILIAAN, Le javanais ; LAURAND, Manuel des études grecques et latines, I ; J. CHARPENTIER, Les désinences verbales en r. (A. Meillet).
SCHULE, Grammaire allemande ; Idiotikon suisse, 84-85 (F. Piquet).
FRANKOWSKI, Palafittes d'Espagne (R. Lantier).
SARTIAUX, L'archéologie française en Asie-Mineure et l'expansion allemande (L. R.).
Max CARON, L'amiral de Grasse (L. R.).
F. ROCHES, Manuel des origines de la guerre (H. Buffenoir).
CONTRERAS, Le Chili et la France (L. R.).
A. LOISY, De la discipline intellectuelle (P. Alfaric).
H. BERGSON, L'énergie spirituelle (E. Seillière).
René BAZIN, Les nouveaux Oberlé (E. Seillière).
BOUDHORS, Les horizons du rêve (M. Citoleux).
GOHIN, Albert Samain (M. Citoleux).
Académie des Inscriptions.

H. N. KILIAAN. **Javaansche Spraakkunst**. La Haye (M. Nijhoff), 1919, in-8°, XXXI-368 p.

Ce qui manque le plus, pour la plupart des langues du monde, ce sont des descriptions complètes, précises, nuancées qui présentent chaque idiome avec son caractère propre, et qui en suivent les détours délicats. On éprouve une joie à voir l'une de ces descriptions faite par un savant compétent. Le livre de M. Kiliaan ne servira pas seulement à tous ceux qui s'intéressent au javanais en particulier, ou d'une manière plus générale, à l'indonésien et au malayopolynésien, mais aussi à la linguistique générale. Il est à la fois complet et bien équilibré. On regrettera seulement qu'il n'ait pas d'index pour faciliter les recherches.

A. MEILLET.

L. LAURAND, **Manuel des études grecques et latines**. Fascicule I. *Géographie, histoire, institutions grecques*, 2e édit. Paris (Picard), in-8°, XII-98-8* p., et 1 carte.

Une seconde édition du 1er fascicule du *Manuel* du P. Laurand qui a déjà été annoncé ici est devenue nécessaire. C'est dire combien ce manuel répond à un besoin.

Si l'on rapproche le sujet et le nombre de pages, on voit immédiatement quel est le degré de condensation du texte. L'auteur a cherché à ne dire que l'essentiel, et il y a en général réussi. Peut-être pourra-t-il condenser encore sur certains points : ce qui est dit la première enfance

est en partie superflu, et, par la faute de nos connaissances, peu précis. En revanche, la colonisation, qui est le fait fondamental de l'histoire grecque, est traitée en une page et demi dans la géographie, en quatre lignes vagues et incomplètes dans l'histoire, en une dans les Institutions, où le caractère de la colonisation ne ressort pas assez : on ne voit pas, dans l'exposé du P. Laurand, que les Grecs sont un peuple de la mer avant tout.

A. Meillet.

Jarl Charpentier, **Die verbalen r-Endungen der indogermanischen Sprachen.** Upsal (Akademiska Bokkandeln), [1917], in-8°, 120 p. (*Skrifter utgivna af K. Humanistika Vetenskaps-Samfundet i Uppsala*, 18, 4).

Les désinences verbales caractérisées par *r* sont obscures. Jusqu'ici, elles n'étaient connues qu'aux extrémités du domaine indo-européen, en indo-iranien, où elles fournissent une troisième personne du pluriel, et en italo-celtique, où elles servent surtout à caractériser le passif et le déponent. L'arménien a aussi des désinences en *-r*, mais surtout à la 2e personne du singulier, c'est-à-dire là justement où ni l'indo-iranien ni l'italo-celtique n'en possèdent, et la tentative que, non sans hésitation, fait M. Charpentier pour rattacher les faits arméniens à ceux des autres langues, est trop hypothétique pour avoir grande importance. La découverte de nouvelles langues en Asie vient d'élargir nos connaissances : la « tokharien » (en ce qui concerne le dialecte B, M. S. Lévi a démontré que « koutchéen » est le nom juste) a fourni des faits très voisins de ceux que présente l'italo-celtique. M. Charpentier a combiné toutes les données et mis très heureusement au point ce que l'on peut dire actuellement de ces désinences. Si la doctrine que le hittite — dont M. Charpentier n'a pas encore fait état — est bien une langue indo-européenne se confirme, on y trouvera la confirmation d'une des principales conclusions de l'auteur, conclusion qui paraît du reste bien fondée en elle-même, à savoir que la désinence en *-r* n'avait place d'abord qu'à la 3e personne; en effet, M. Marstrander, dans ses études sur le hittite, enseigne que la désinence en *-r* s'y trouvait seulement à la 3e personne. Quoi qu'il en soit, le mémoire de M. Charpentier, complet, précis, bien construit, fixe d'une manière satisfaisante le problème des désinences verbales indo-européennes en *-r*, tel qu'il se présente actuellement.

A. Meillet.

Hans Schulz : **Abriss der deutschen Grammatik** (Trübners Philologische Bibliothek I). Strasbourg, Trübner, 1914. In-8°, VIII-137 pp., 2, 35 M.

Ce livre n'est pas écrit pour des débutants, l'auteur le déclare expressément. Il est destiné à des étudiants qui sont initiés à la connaissance de la grammaire des dialectes germaniques et qui désirent trouver dans un précis méthodique un résumé des faits essentiels.

Considéré de ce point de vue, le manuel de M. Schulz est presque parfait. C'est un répertoire des lois qui dominent l'évolution de la langue allemande depuis la période du germanique primitif jusqu'aux temps modernes. Il est divisé en quatre parties correspondant aux quatre époques de la langue : germanique primitif, ancien-haut-allemand, moyen-haut-allemand, haut-allemand moderne. Dans chaque partie sont traités les chapitres correspondant aux groupements imposés par la nature des choses : phonétique, comprenant le vocalisme et le consonantisme, et morphologie, c'est-à-dire déclinaison et conjugaison. L'exposition est soignée, les exemples bien choisis, l'exactitude presque toujours aussi certaine qu'il est possible d'y atteindre.

Est-ce à dire que le spécialiste ne trouvera rien à reprendre dans un ouvrage qui touche à tant de questions, dont certaines sont ardues? A l'égard de la disposition même d'un sujet certains penseront probablement que le plan adopté par l'auteur, encore qu'il soit justifié à certains égards, ne laisse pas de prêter à l'objection. Exposer successivement l'état du germanique primitif, de l'ancien-haut-allemand, du moyen-haut-allemand et du haut-allemand moderne, c'est présenter pièce à pièce les détails d'un organisme, mais non en montrer le développement. Il semble qu'une autre disposition, qui aurait envisagé chaque ordre de faits depuis l'origine jusqu'à nos jours aurait eu des avantages : éviter des redites, de fréquentes références, des reprises d'exposition, et surtout elle aurait fait voir l'évolution ininterrompue des divers sons et formes dont l'histoire est envisagée. On peut remarquer aussi qu'un certain manque d'équilibre se fait sentir entre les diverses parties. Au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'époque moderne l'auteur se presse, au point que le haut-allemand moderne est presque sacrifié.

Comme ces observations, les critiques de détail qu'on peut adresser à cet ouvrage n'ont pas grande importance. En voici quelques-unes. M. Sch. formule la loi de Verner (p. 22 et 28) comme on était accoutumé à la lire jusqu'à ces dernières années. Il aurait pu tenir compte des travaux récents, qui obligent à serrer les faits de plus près [1]. A l'occasion de la mutation de *p* et *k* devant *t* (p. 23 s.) il semblerait désirable, puisque l'auteur tente une explication du phénomène, qu'il eût dû ajouter que les deux occlusives *p* et *t*, ainsi que *k* et *t* des groupes *-pt-* et *-kt-* sont devenues probablement toutes deux spirantes et que, sous l'effet de la première spirante du groupe, la seconde a recouvre son caractère d'occlusive. Il y aurait aussi à signaler quelques légères obscurités d'exposition et une confusion de graphies. Le lecteur ne sait au premier abord si *Spirantenverschiebung* (p. 66 au bas) désigne la mutation des spirantes ou la mutation en spirantes, le terme *Tennisverschiebung* (p. 65 au bas) s'appliquant partiellement

1. V. *Revue critique*, n° 32 (1913), p. 107.

au même fait ; d'autre part un signe unique *x* sert à représenter tantôt le groupe *k* + *s*, tantôt la spirante gutturale (ou vélaire comme le veut M. Sch.) sourde p. 3, 4, etc.).

En somme ce précis est un bon livre, qui rendra d'utiles services au public pour lequel il a été écrit et qui décèle chez son auteur une science étendue et un incontestable don pédagogique.

F. Piquet.

Schweizerisches Idiotikon. Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache. LXXXIV. et LXXXV. Heft. Bearbeitet von A. Bachmann und E. Schwyzer, O. Gröger. Frauenfeld, Huber und Co., 1918.

Ces deux nouveaux fascicules du si important ouvrage auquel M. Bachmann et ses collaborateurs consacrent un soin aussi diligent qu'éclairé contiennent, comme les précédents, des faits intéressants et des observations utiles. Les citations sont nombreuses et bien choisies, les recherches étymologiques témoignent d'un vaste savoir et d'une grande prudence. A signaler les mots *Schërer* désignant diverses professions, *Geschirr* aux sens si nombreux, les composés de *Schärling* (Schierling), le curieux *Schürlez*, ingénieusement tiré de *superpellicium* et ainsi apparenté à notre *surplis*, l'abondante famille de *schërm* et enfin l'indécent *schissen* et ses composés et dérivés. On peut regretter que, par suite de la disposition adoptée, des formes différentes d'un même mot soient séparées. On voudrait trouver *schersant* à côté de *Schargant* et *Schurt* I parmi les dérivés de *schëren*.

F. Piquet.

Eugeniusz Frankowski, **Horreos y palafitos de la Peninsula iberica**. *Memoria nº 16 de la Comision de Investigaciones paleontológicas y prehistóricas*, 1 vol., in-4º de 154 pages, 51 figures et XXIII planches hors-texte. Madrid, Museo de ciencias naturales, 1918.

Un certain nombre de légendes particulières à la province de Galice et quelques très rares découvertes de palafittes en certains points du territoire espagnol peuvent être considérées comme preuves de l'existence de ces établissements dans la Péninsule ibérique aux âges de la pierre et du bronze. Ce genre de construction a laissé des traces reconnaissables dans les maisons populaires élevées sur piliers des provinces basque et navarraise et dans le centre de la Péninsule. Ces survivances sont particulièrement reconnaissables dans le grenier à céréales porté sur des piliers de pierre ou de bois, couronnés de disques en pierres plates, commun au pays basque, aux Asturies, à la Galice et au nord du Portugal, et dont l'étude fait l'objet de la présente monographie. Comme il est naturel, l'auteur a été amené à rechercher le prototype de ce genre d'édifices et à étudier la construction palafittique, particulièrement dans la Péninsule ibérique.

La partie la plus nouvelle et la plus intéressante du volume est consacrée aux représentations de palafittes sur les peintures rupestres des grottes d'*Altamira*, *Castillo*, *Pileta*, *Tajo de las Figuras*, *Peñalsordo*. Du nord au sud de la Péninsule, on reconnait des figurations plus ou moins précises de ces sortes d'établissements. M. Frankowski croit que les *tectiformes*, de même que les signes montrant un espace circulaire entouré de rayons doivent être interpretés comme des représentations de maisons bâties sur pilotis. Il appuie sa démonstration par la publication de dessins très suggestifs empruntés aux indigènes de la Malaisie et aux habitants des provinces du nord de l'Espagne. A travers le temps et l'espace ces essais de reproductions de maisons ou d'objets présentent de curieuses analogies d'interprétation. Il y a dans ce travail une heureuse tentative de lecture des signes rupestres à la lumière des données fournies par l'ethnographie comparée, qui est appelée sans aucun doute à donner les plus intéressants résultats. Cependant si l'interprétation des tectiformes d'*Altamira* en tant que représentation de palafitte est très *plausible*, nous devons encore réserver notre jugement sur les autres hypothèses proposées par M. Frankowski qui paraissent encore soumises à la discussion.

Raymond LANTIER.

Félix SARTIAUX. **L'Archéologie française en Asie-Mineure et l'Expansion allemande.** Les Fouilles et le sac de Phocée. Paris, Hachette, 1918, in-8°, p. 56. Fr. 2. (Vendu au profit des Phocéens expulsés de leurs foyers).

Il faut remercier M. Sartiaux d'avoir voulu faire profiter le grand public de l'intéressante conférence qu'il a donnée le 15 février 1918 à la Société de géographie. Il y a présenté un résumé sobre mais très précis des rapports de la France avec cette portion de l'Orient si féconde en révélations de tout genre sur la première civilisation du monde antique ; il a signalé les diplomates, les voyageurs, les savants, les institutions et les ouvrages qui pendant trois siècles avaient fait de l'Asie-Mineure une province de la science française. Dans la seconde moitié du XIXe siècle sont apparus des rivaux dont le dernier venu se trouva le plus redoutable : par ses méthodes plus tenaces et par l'esprit d'avidité propre à la race l'archéologie allemande a dépossédé la France des fruits qu'elle avait longuement préparés. M. S. a donné un raccourci saisissant de cette activité intense des explorateurs allemands et autrichiens, en montrant que sur tous les points où ils ont remporté des succès, nous avons été évincés et frustrés de nos efforts honorables mais trop peu coordonnés. Dans les dernières années qui ont précédé la guerre la France s'était cependant ressaisie et avait abordé la lutte contre la concurrence de la science allemande. L'auteur lui-même était en 1913 chargé de la mission d'explorer les ruines de Phocée, l'aïeule de notre grand port méditerranéen. Il nous renseigne sur les

travaux qu'il a entrepris là bas et les résultats appréciables qu'ils ont déjà donnés. Mais l'Allemagne, jalouse de chasser tous ses rivaux de ce qu'elle considérait comme son domaine exclusif, n'a pas hésité à exciter le panislamisme des Jeunes Turcs pour brutaliser et ruiner les populations grecques de la côte. L'explorateur raconte en termes émouvants comment le 12 juin 1914 la petite ville de Phocée fut complètement mise à sac et ses malheureux habitants sauvés à grand peine par l'intervention de la mission française. Tous les nouveaux lecteurs de M S. ne pourront que s'associer à ses vœux de voir la France reprendre une vieille tradition et retrouver en Asie-Mineure l'influence qu'elle y a autrefois possédée.

L. R.

Chanoine Max. Caron, **L'amiral de Grasse**. Paris, Téqui, 1919, in-16, p. 275. Fr. 4.50.

Bien que Provençal, de Grasse finit sa carrière dans un château de Seine-et-Oise, près de Houdan, à Tilly, et c'est dans l'église de Tilly qu'il a voulu que son cœur fût déposé. La restauration de cette pauvre église de village qui lui avait été chère, fut l'occasion en 1900 d'une cérémonie où l'oraison funèbre de l'amiral fut prononcée par M. le chanoine Caron, alors directeur du petit Séminaire de Versailles qui était devenu le propriétaire du château de Tilly. Il était naturel qu'au moment où le concours de l'Amérique rappelait l'attention sur les Français qui s'étaient mis autrefois au service de la jeune république, l'ancien panégyriste de Grasse revînt à cette glorieuse figure pour la faire mieux connaître du public français et américain. Mais ce n'est pas une étude érudite qu'il a voulu écrire : sa nouvelle biographie n'est qu'un éloge plus développé, d'un tour plus familier que le discours de 1900, bref un livre de vulgarisation, dont il se prépare aussi une traduction anglaise. Après quelques chapitres d'introduction sur les origines de la guerre d'indépendance des États-Unis, l'auteur conte brièvement la carrière de Grasse, ses campagnes contre les Barbaresques et les Anglais, son active intervention dans la baie de la Chesapeake qui décida de la prise d'Yorktown, son désastre à l'île des Saintes et sa captivité à Londres ; les cinq dernières années s'écoulèrent à Tilly dans le silence, presque dans l'oubli. Dans cette biographie aux larges lignes le récit de M. le chanoine C. est sobre, simple, mais tout pénétré de patriotisme ; l'évêque de Versailles, Mgr Gibier, l'en a justement loué dans une chaude préface. L'auteur, qui glorifiait un des fondateurs de la liberté américaine, ne pouvait, à la veille de la victoire de l'Entente, que payer un naturel tribut de remerciements à nos nouveaux alliés et il l'a fait avec beaucoup d'enthousiasme. Mais pourquoi ne reprendrait-il pas son sujet pour tenter après cette simple esquisse une véritable histoire de

l'amiral ? Cette première investigation et ses relations avec les descendants de Grasse lui permettraient plus qu'à un autre de s'acquitter de cette tâche et de nous donner l'étude documentée et précise que mérite le vainqueur d'Yorktown.

L. R.

Manuel des origines de la guerre, par Fernand Roches, 1 vol. in-16, 500 pages. Paris, Editions Bossard, prix : 6 fr. 60.

Voilà un livre qui correspond au besoin qu'éprouve tout Français de savoir exactement à quoi s'en tenir sur la guerre. Il sera très lu, très consulté, et prendra place, comme son titre l'indique, à côté des manuels et dictionnaires des bibliothèques, qu'on interroge souvent pour donner une base sûre à ses connaissances, à ses souvenirs.

M. Fernand Roches met en tête cette dédicace : *A mes Camarades de régiment morts pour la Patrie.* Vient ensuite une préface de M. de Lapradelle, professeur à la Faculté de Droit de Paris. L'auteur écrit au début : « Ce livre n'est pas de propagande. Son but n'est pas de convertir, mais d'exposer. Il ne contiendra rien qui ne soit connu et prouvé. Il repose uniquement sur des documents. Il n'a considéré que les actes et n'a laissé parler que les textes officiels, en ayant soin de ne leur faire dire que ce qu'ils veulent dire ».

Dans une première partie, l'auteur expose les causes lointaines de la guerre. La cause immédiate est présentée dans une seconde partie, conflit Austro-Serbe, négociations européennes, inutilité des efforts diplomatiques, la guerre éclate. Dans une troisième partie, nous voyons surgir les à-côté du conflit, documents émanant des chefs d'État, moyens et procédés de l'Allemagne et de l'Autriche, manifeste des 93, etc.

L'ouvrage de M. Fernand Roches est donc une mise au point approfondie, scrupuleuse, exacte de l'ensemble de la question. C'est un résumé clarifié, sous une forme simple et didactique, des événements politiques qui, à partir de 1878, ont abouti à la grande guerre.

L'auteur, à côté des documents produits, ne craint pas de porter des jugements sur les hommes, sur les peuples. Ainsi, à la fin de son Manuel, nous lisons : « Sur qui, demandera-t-on, le jugement des générations futures fera-t-il retomber la responsabilité de cet effroyable cataclysme ? Sera-ce sur les dirigeants de Berlin, de Vienne et de Budapest ? — Oui, car ce sont eux les coupables. L'esprit, non pas militaire, mais militariste, autrement dit d'asservissement intérieur et de conquête extérieure, a déchaîné la guerre. Cet esprit ne regnait qu'en Allemagne et chez les alliés de celle-ci ».

Et plus loin : « La cause des causes est l'envie et l'orgueil allemands... L'orgueil des dirigeants s'était communiqué aux masses, et c'est l'orgueil des masses qui a poussé les dirigeants à risquer le coup de l'hégémonie mondiale ».

Ces citations permettent de juger le but patriotique que M. Fernand Roches s'est proposé, en publiant son livre. C'est un bon manuel, un memento précis sur les causes lointaines et immédiates de la guerre, sur la mentalité criminelle des dirigeants de l'Allemagne, mentalité approuvée, aimée, suivie pour toute cette nation.

Hippolyte Buffenoir.

Francisco Contreras. **Le Chili et la France.** Paris, Bossard, 1919, in-16, p. 164. Fr. 3 fr. 60.

M. F. Contreras est un publiciste chilien, ami de la France, qui a déjà fait paraître dans notre presse beaucoup d'articles en faveur d'un rapprochement entre son pays et le nôtre. Il a repris, en les retouchant, une série de ces articles pour en faire la présente brochure destinée à faire connaître les ressources et les intérêts divers qu'offrirait le Chili à l'activité de nos industriels et de nos commerçants. Les lecteurs y trouveront de claires notions sur le pays, sa population et son climat, les trésors variés de son sous-sol, dont le principal est le salpêtre, ses richesses agricoles, ses voies ferrées et les lignes de navigation qui le mettent en communication avec l'Europe ; de plus encore, quelques brefs renseignements sur son armée et sa marine, l'organisation de ses écoles, le mouvement intellectuel des dernières années et la place qu'y ont tenue des savants français. La dernière partie de la brochure est consacrée à exposer la politique du Chili dans son union avec le Brésil et l'Argentine, l'ABC, pour assurer le libre développement de l'Amérique latine et apporter à la doctrine de Monroë le correctif nécessaire que réclamait l'avenir des républiques hispano-américaines. La grande guerre européenne a tourné aussi la politique du Chili vers l'ancien monde. L'attitude du pays au cours du conflit et sa sympathie pour l'Entente ont été exposées avec chaleur par M. C. Mais ce que l'auteur réclame avec insistance, c'est l'établissement de relations plus étroites et plus intenses de notre commerce avec le Chili pour le profit des deux pays. Il appelle notre attention sur les efforts faits déjà par les Etats-Unis et le Japon, sur les progrès qu'avait réalisés l'Allemagne et qu'avait favorisés notre inertie. L'armée chilienne a été formée par des instructeurs allemands parce que nous n'avions pas accueilli la demande d'envoi d'officiers français ; il y avait à Santiago trois banques allemandes et il n'y en a pas de française ; la France manque également parmi les compagnies de navigation desservant le Chili. Dans l'effort économique qui va s'imposer à nous le Chili ne doit donc pas être oublié. La brochure de M. C. ne saurait fournir qu'une orientation très générale ; loin des sources, l'auteur n'a pu apporter les chiffres et les statistiques nécessaires ; mais tel quel, son petit livre n'aura pas été inutile, s'il ramène l'attention vers un pays que nous avons jusqu'ici trop négligé.

L. R.

Alfred Loisy. **De la discipline intellectuelle**. Paris, Nourry, 1919, in-12, 192 pages.

Après avoir exposé dans un récent ouvrage l'idée qu'il s'est formée de la religion, M. Loisy présente maintenant celle qu'il se fait de la science. Et, tandis que souvent on oppose ces deux grandes rivales, il s'efforce plutôt de les mettre d'accord. Dans son dernier livre il s'appliquait à montrer qu'une certaine religion, celle de l'humanité, s'impose aux savants les plus positifs. Il soutient aujourd'hui que toute science, ou, pour mieux dire, toute vie intellectuelle, doit s'accompagner d'une soumission religieuse à l'égard de cette même humanité.

L'intelligence est la faculté que nous avons de sentir, de penser, de nous exprimer par des signes et la science n'est, en somme, qu'un répertoire plus ou moins logique de nos acquisitions intellectuelles concernant l'ensemble de l'univers, le monde physique ou l'être humain Or l'une et l'autre ne se forment et ne se développent que grâce à une sorte de dressage social. Mais, dans la mesure même où elles vont en se perfectionnant, l'une et l'autre s'efforcent de se soustraire à toute autorité, de se suffire à elles-mêmes.

La discipline des anciennes théologies, qui a trouvé sa forme la plus parfaite dans le catholicisme, se préoccupe uniquement de maintenir intacte sa tradition initiale et organise pour la défendre une sorte de police intellectuelle, mais elle n'aboutit par là qu'à étouffer toute vie de l'esprit. Celle de la science moderne, réagissant contre la précédente, fait passer avant tout le principe de la libre pensée, mais elle ne fait par là qu'instituer un dogmatisme à rebours. La seule qu'on puisse pratiquement admettre est celle qui affranchit l'esprit de tous les dogmes soit théologiques, soit rationnels et qui l'assujettit aux règles de la morale humaine. Puisque toute intelligence et toute science viennent de la société et subsistent par elles, tous les hommes qui pensent et tous les savants doivent se mettre à son service et s'appliquer à comprendre et à réaliser de mieux en mieux son idéal traditionnel. Ainsi se concilient la vraie autorité et la vraie liberté.

L'ensemble de ces idées fait penser à Auguste Comte. La forme même de l'exposé présente quelque analogie avec celle du *Système de politique positive*. Comme le fondateur du Positivisme et plus encore, M. Loisy cherche à conserver les formes du Catholicisme, tout en leur donnant un sens nouveau. Le procédé n'est pas sans quelque danger. Il peut donner lieu à des malentendus. Tandis que des croyants verront dans cette œuvre une menace pour leur foi, des libres penseurs l'interpréteront comme une apologie pratique des vieilles croyances. Ni les uns ni les autres ne pourront en contester la « bonne foi », ni l'esprit élevé. Tous gagneront à la connaître. Ils apprendront ainsi à se comprendre mieux et à mieux s'apprécier.

Du même auteur on lira avec profit la leçon d'ouverture du cours de l'histoire des religions au Collège de France, prononcée le 2 décembre 1918 et publiée récemment en brochure à la même librairie, sur *La paix des nations et la Religion de l'avenir*.

P. A.

Henri Bergson. — **L'énergie spirituelle.** Essais et Conférences. — Paris, Alcan. 1919. — in-8°. — 227 pp. — 6 francs. —

Ces études n'abordent pas les problèmes de l'intuition, mais résument excellemment néanmoins tout un aspect de la philosophie bergsonienne : elles permettent de mieux comprendre la renovation spiritualiste qui est issue de cette philosophie si largement influente.

La *Conscience et la vie* offre un aperçu de l'évolution universelle telle que l'état présent de la science permet d'en discerner l'allure à la lumière de la synthèse mentale la plus vigoureuse. On y goûtera les images heureuses qui se détachent çà et là sur la trame serrée de l'exposition méthodique, chez le philosophe de l'Elan vital : et par exemple, un trait particulièrement heureux sur les succès artistiques de l'effort humain : « Dans cet épanouissement dont la beauté « signifie puissance, écrit M. Bergson, la vie manifeste pourtant un « arrêt de son élan, et une impuissance momentanée à pousser plus « loin, *comme l'enfant qui arrondit en courbe gracieuse la fin de sa glissade !* » Les poètes seuls ont de ces trouvailles : aussi bien ces vues profondes sur la nature de la matière et celle de l'esprit se présentent elles dans leur ensemble comme un beau poème de la Nature qui invite la pensée à de féconds essors.

L'Ame et le corps résume les vues de l'auteur sur le rôle du cerveau humain dans les relations qui s'établissent entre la matière et l'esprit. Organe de *l'attention à la vie*, notre cerveau doit être considéré comme l'ensemble des dispositifs qui permettent à l'esprit de répondre à la pression des choses par des réactions motrices, effectuées ou esquissées seulement, mais dont la justesse assurera en toute occurence la parfaite insertion de l'esprit dans la réalité. Les divers degrès de l'aphasie morbide qui ont fourni naguère à M. Bergson de prophétiques aperçus sur les prochaines conclusions de la science médicale, le persuadent que nos cellules cérébrales ont pour emploi de rendre le souvenir conscient, en esquissant d'avance les mouvements par lesquels ce souvenir, s'il était présent à la pensée, se prolongerait en acte. L'activité de ces cellulles est donc un extrait mimé de l'activité mentale, nullement un équivalent de cette activité : leur mécanisme se montre capable d'extraire du passé tout ce qui est utilisable pour l'action présente, quitte à obscurcir temporairement du même coup la plus grande partie de ce passé.

La conférence sur les *Fantômes de vivants* faite à la Société londonienne pour les Recherches Psychiques a pour objet de justifier la

méthode d'investigation de cette société célèbre dont les membres procèdent comme des historiens scrupuleux ou comme des juges d'instruction expérimentés en présences des phénomènes jusqu'ici mystérieux dont ils s'efforcent de découvrir les lois. Elle se termine par un bien intéressant exposé de ce qu'aurait pu devenir la pensée contemporaine si la science moderne, au lieu de partir du point de vue mathématique avec la tradition grecque, les Kepler, les Galilée et les Newton, pour s'orienter aussitôt dans la direction de la mécanique et travailler sur la matière, avait débuté par l'investigation de l'esprit et par la psychologie méthodique. Alors, sans doute une biologie vitaliste, toute différente de la nôtre, serait allée chercher derrière les formes sensibles des êtres vivants la force intérieure invisible dont ces formes manifestent la présence : il aurait surgi une médecine qui eût remédié directement aux insuffisances de la la force vitale. Mais, ajoutait l'orateur français de Londres, guidé par sa haute conscience de savant, on aurait lâché la proie pour ce qui n'est peut-être qu'une ombre : on n'aurait point conquis la précision, la rigueur, le souci de la preuve, l'habitude de distinguer entre ce qui est simplement possible ou probable et ce qui est certain. Ce sont là de trop précieuses conquêtes pour qu'on puisse regretter la décision initiale dont elles sont devenues les conséquences.

L'étude sur *le Rêve* nous familiarise avec le mécanisme des visions de notre sommeil. On y trouvera une belle page sur la ressurection de nos souvenirs à la faveur de ce passager désintéressement de l'action que signifie notre dormir. Alors, expose M. Bergson, les souvenirs que toute mémoire conserve immobiles dans ses plus obscures profondeurs sentant que vient de se soulever la trappe qui les maintenait dans le sous-sol de la conscience, se lèvent, s'agitent, exécutent dans la nuit de l'inconscience une immense danse macabre, puis tous ensemble courent à la porte qui vient de s'entrouvrir ; mais, parmi ces souvenirs fantômes qui aspirent à se lester de couleur, de sonorité, de matérialité enfin, ceux-là seuls y réussissent qui peuvent s'assimiler les phosphènes de la rétine du dormeur, les bruits du dehors ou du dedans qui parviennent à son tympan : émancipés pour un instant de la sorte, ils formeront la trame capricieuse de ses songes. — N'est-ce pas la *Nekuia,* l'évocation homérique des morts qui est ici transposée dans le domaine de la psychologie avec la plus délicate sûreté de main ? — Le rêve utilise au besoin notre passé mental tout entier qu'il ne cherche pas à concentrer pour le pousser en avant dans la mêlée vitale : il a pour caractère l'abondance du souvenir, mais abondance, dans le domaine de l'esprit, ne signifie pas effort ; ce qui exige de l'effort, c'est la *précision de l'ajustement.*

L'étude suivante est un examen très approfondi de cette bizarre sensation du « déjà vu » qui a été décrite maintes fois et qui, dans

sa forme la plus instructive peut être nommée la *Fausse reconnaissance*. Cet examen aboutit à un nouvel et très suggestif exposé de la théorie *utilitaire* du souvenir et de la reflexion qui domine la psychologie contemporaine et doit tant à M. Bergson. *En droit*, le passé ne revient à la conscience que dans la mesure où il fait comprendre le présent et prévoir l'avenir, il est un éclaireur de l'action. La perception présente n'attire jamais les souvenirs à elle sans une *arrière pensée d'utilité*, escomptant ce fait que les circonstances, qui ont accompagné la situation passée, jetteront quelque lumière sur la situation actuelle : ils indiqueront la voie qu'il convient de suivre pour en sortir à notre honneur.

Le chapitre sur *l'Effort intellectuel* apporte de précieuses indications sur le travail mental de l'inventeur. Dans l'esprit tendu de celui-ci, le schèma initial de l'invention cherche, au prix de concessions réciproques, à s'annexer et à s'ajuster des images qui le renforceront et le préciseront. Tout se passe, dit l'auteur dans une instructive comparaison, comme si l'on tendait une rondelle de caoutchouc dans divers sens en même temps, pour l'amener à prendre la forme géométrique de tel ou tel polygone : en général, le caoutchouc se rétrécira sur certains points à mesure qu'on tentera de l'allonger sur d'autres. Il faudra s'y reprendre, fixer chaque fois le résultat obtenu, modifier au besoin durant l'opération la forme d'abord assignée au polygone qui sert de plan à l'opération. De même la conscience de l'inventeur se remplit, par l'effort créateur, d'un nombre croissant de détails, le développement du schéma de l'invention se faisant par l'absorption de tous les souvenirs et de toutes les images qu'il est parvenu à s'assimiler. Ce rôle laissé à l'effort soutenu et à la richesse de l'expérience antérieure dans l'invention est un avertissement donné aux mystiques de l'illumination géniale.

Enfin le dernier chapitre du volume présente une réfutation fort serrée de cette thèse d'origine cartésienne qui tient si grande place dans la philosophie moderne : l'équivalence ou plutôt le parallelisme de l'état psychique et de l'état cérébral.

De l'ensemble de ce recueil, appelé au même retentissement que les précédents ouvrages de M. Bergson, se dégage une persuasive conclusion spiritualiste : il nous impose la conviction que le domaine de l'esprit renferme encore bien des provinces ignorées qu'il faudra mettre en valeur par l'exploration patiente et par l'investigation méthodique.

Ernest Seillière.

René Bazin, **Les nouveaux Oberlé**, roman. Paris, Calmann-Lévy, 1919, 551 p., 4 fr. 50.

Le nouveau roman de M. René Bazin nous conte les destinées d'une famille alsacienne pendant la guerre qui vient de s'achever. —

Par sentiment de son devoir local, l'industriel Ehrsam n'a pas cru opportun de quitter l'Alsace pour s'établir en France après 1870 : attaché à sa vallée vosgienne, il a jugé qu'il servirait encore la patrie ancienne s'il lui conservait sous le joug étranger un attachement inviolable, en attendant l'heure de la justice. Il est mort en 1910, laissant une veuve aussi française de cœur que lui-même et deux fils, qui, élevés dans les écoles allemandes, se sont fait sur son attitude protestataire deux opinions fort diverses que la guerre de 1914 va les obliger de traduire en actes.

La psychologie de ces jeunes Alsaciens typiques est tracée avec une belle pénétration par l'auteur des *Oberlé*. L'aîné, Pierre, a les yeux très bruns, le visage régulier, avenant, plein de vie : il est grand, élancé, souple d'allure, bien parlant, vite emporté par la colère, mais vite incliné au pardon. Héritier, pour une part, de grands-pères franc-comtois qui eurent dans les veines du sang espagnol, il est de type si nettement latin que son professeur allemand de Colmar le lui a signifié en ces termes, lors des examens qui ont terminé ses études secondaires : « Pierre, vous êtes le plus latin des hommes que j'aie ren-« contré, et ce n'est pas un compliment que je vous fais, croyez-le ! »

Le cadet Joseph Ehrsam est un blond aux yeux bleus, le corps tassé et solide, l'esprit un peu lent, la parole rare, sincère jusqu'à la brutalité, d'une sensibilité extrême et pudique, d'une incroyable susceptibilité, gauche en présence des femmes, rarement en colère, mais difficile à réconcilier : au demeurant l'homme du monde le plus sûr et le plus droit qu'on puisse imaginer.

Aussitôt après la déclaration de guerre, Pierre passe la frontière vosgienne pour s'engager dans l'armée française : Joseph rejoint son régiment allemand pour éviter le séquestre et la ruine à sa mère : mais il servira sans conviction et le moins possible sous le drapeau germanique : car les deux frères sont l'un et l'autre de trop bonne souche alsacienne pour ne pas sentir leur supériorité sur les Teutons et ce qu'il y a d'essentiel dans l'antagonisme des deux peuples.

Avec un haut courage civique, M. Bazin a tracé le tableau des tribulations, des hésitations de Pierre lors de son premier contact avec le pays qu'il vient défendre au prix de son sang, mais qu'il ne connaît pas encore. Reçu à la frontière par une brigade de douaniers engourdis, puis par des officiers subalternes sans ordres précis, il s'étonne et presque s'indigne. « Vous m'avez l'air peu commandés, dit-il ! » Et déjà cette âme aux sensations vives, commence de souffrir à cause de sa patrie nouvelle et de la trouver mal ordonnée.

Ses critiques se préciseront bientôt dans les lettres qu'il adresse à sa mère d'abord, puis à des Français qui l'ont accueilli sous leur toit : « Les Français sont des hommes d'illusion, écrit-il à la pre-« mière : ils croient que tout s'improvise, ils ignorent leur ennemi « faute d'études, faute de sérieux. Ce peuple est désuni, car l'amour

« propre est partout, l'envie aussi, on la cultive comme un légume. « Combien n'ont-ils pas d'écervelés, d'indisciplinés. Ils en fabriquent ! « Nous avons lutté toute notre vie pour une France qui avait cessé de « se défendre, qui s'amusait à se tuer, comme les morphinomanes ».

« Je n'attaque pas la France, expose-t-il à des Français ses amis, mais « la manière dont elle est éduquée, administrée, gouvernée. Vous êtes « l'exemple miraculeux d'un peuple qui fait tout pour mourir et qui ne « meurt pas. J'arrive d'un pays où tout est prévu et vous ne prévoyez « rien ; vous vivez dans le provisoire ; vos cinquante dernières années « ne se rattachent à aucune grande conception française, car vos « colonies sont un collier de perles destiné aux voleurs... Pensez-vous « que nous ne lisions pas vos livres en Alsace ! Eh bien votre esprit « s'affinait jusqu'à perdre sa solidité. Nous sentions bien que votre « énergie baissait : vous balanciez, vous discutiez, vous mettiez en « parallèle toutes les idées, les bonnes et les mauvaises. Voyant ce « scepticisme, cette absence d'audace, ce goût de la vie facile qui sont « des signes de décadence, nous commençions de pleurer sur vous « et de nous détacher... Dans les villages, la démoralisation est « presque universelle, les femmes deviennent folles, il n'y a point de « morale, point de fidélité, point d'honneur ».

Mais ces impressions trop hâtives vont être corrigées par d'autres qui leur feront équilibre. Aussi bien ont-elles été accueillies par les intéressés avec tolérance : « Ne vous pressez pas de nous juger, a « seulement dit à Pierre un des premiers chefs qui aient essayé de le « comprendre. Cela viendra en son temps... N'hésitez pas, a repris « un de ses correspondants civils, à dire du mal de celle que je ne « prétends pas sans défaut, mais qui n'est pas responsable de plu- « sieurs de ses chutes ». En général, les sympathies de ses auditeurs ne font pas défaut à ce fils revenu récemment au foyer de famille, et qui, en exprimant ses griefs contre la France, se montre malgré tout si Français.

L'incroyant va trouver au surplus son chemin de Damas. Envoyé dans une ambulance méridionale, il y est soigné par une de ces Française de franche race, non gâtées par le romantisme ambiant, dont M. Bazin nous a tracé tant de réconfortants portraits. Marie de Clairépée donne à qui l'observe l'idée d'une vie confiée à un plus grand que soi, et partant intrépide ! Active et silencieuse, être de droiture et de raison, elle a ce regard maternel que les jeunes filles ont chez nous de bonne heure lorsqu'elles sont de France et bien gardées : une physionomie intéressante, d'un calme trompeur, et qui laisse deviner, à des signes certains, le mouvement d'un esprit et d'un cœur pleins de nuances : une âme ardente que le monde juge froide parce qu'elle ne veut pas se dépenser pour lui. — On le voit, c'est Eugénie de Guérin douée de beauté ou une Colette Baudoche à l'autre extrémité du territoire national.

La camaraderie du combat, l'amour surtout, ameneront bientôt Pierre à une plus entière clairvoyance : il concevra d'abord que la France peut corriger ses faiblesses et que l'Alsace reconquise la peut assister dans cette œuvre de longue haleine : « Vous avez besoin, « dit-il, de notre entêtement, et vous l'aurez, de notre esprit de com- « mandement, et vous l'aurez : vous avez besoin de renouveler votre « industrie et de vous répandre par le monde : vous avez besoin d'un « élément solide, volontaire, résistant, pour parfaire le caractère « national qui est votre vraie richesse : c'est nous qui vous l'apporte- « rons ! » — Au surplus mainte expérience de détail lui laisse entrevoir ce qui demeure du « chef d'œuvre abîmé » qui est encore si beau. Ce peuple, jugera-t-il enfin, est extraordinaire : il fait tout ce qu'il faut pour se faire mal juger ; puis, tout à coup, il impose l'estime et l'admiration au monde. La France est quelque chose de bien puissant, de mystérieux, plus peut-être, quelque chose de divin. « Celle que les nations ont regardée comme une marchande de « modes et de plaisirs n'est, au vrai, qu'une sainte femme mal « mariée ! » Aphorisme qui pourrait servir d'épigraphe à l'œuvre entière de M. Bazin, cette source de rafraichissement moral dans une époque qui montre tant de mares stagnantes et de boueux torrents !

Pendant ce temps, Joseph Ehrsam, poussé à bout par les suspicions brutales et par les sournoises persécutions allemandes, a déserté pour s'engager dans l'armée française à son tour. L'ouvrage laisse les deux frères en plein combat, mais en pleine espérance. Souhaitons qu'aujourd'hui, rentrés à Masevaux sans dommage, ils fassent mieux connaître la France à l'Alsace et préparent la marche en avant de la patrie commune sur le chemin de la prévision à longue échéance qui est celui de la raison.

Sur cette énergique étude sociale, l'auteur a jeté le vêtement de poésie exquise qui fait l'habituelle parure de son œuvre, et ses notations subtiles d'observateur-né des choses de la campagne. On y trouvera les arbres de Provence avec leur pointe inclinée vers le sud par le mistral, flexible perchoir où l'oiseau de passage se pose un moment « dressé, les cuisses hors de la plume », et aussi les forêts plus drues des Vosges, que Pierre traverse pour entrer en France : « Le vent qui « poussait les nuées accumulées ne descendait pas jusqu'aux pointes « des hêtres, même sur ces hauts contreforts. Rien ne luttait, ni racine, « ni branche, ni feuille : toute la vie s'abreuvait aux sources du sol et « de l'air : toutes les cellules ouvraient leurs lèvres invisibles et le « parfum des bois, chef-d'œuvre de la vie et de la mort associées, « s'échappait de la forêt par toutes ses ogives ».

Ernest Seillière.

Ch. H. Boudhors. **Les Horizons du Rêve.** Paris. Éditions de la Revue des Poètes. Jouve, 1910, grand in-8°, 290 p.

Est-il trop tard pour parler de ces vers où le poète ne veut oublier ni l'Alsace-Lorraine ni les exploits de la France chevaleresque? Après l'Alsace-Lorraine retrouvée, après la victoire du Droit, ne convient-il pas au contraire de les lire avec d'autant plus d'attention qu'ils sont antérieurs à 1919? Les écrire aujourd'hui serait d'un moindre mérite; mais en 1910 à une époque d'oubli pour les uns, de prudence pour les autres, et pour la plupart d'un silence qui n'était pas toujours du recueillement, il y fallait presque du courage.

Et en effet, à côté de rares qualités, intellectuelles et poétiques, *les Horizons du Rêve* nous révèlent un homme d'énergie et de cœur. Dès le début, dans une *Dédicace filiale*, M. B. remercie ceux qui lui enseignèrent la noblesse

Des cœurs disciplinés et des devoirs certains.

En présence de Tristan et d'Iseult, il remarque,

Qu'une autre, la belle Aude, et qu'un autre, Roland
Courbaient leur grand amour sous un devoir plus grand.

(*Le Philtre*).

Aussi regrette-t-il l'époque des Roland et des Olivier :

Je sais : le temps n'est plus des guerriers héroïques
Qui pour combattre seuls contre cent ennemis
Levaient l'âme et les yeux vers le clair paradis
Et tirant leur épée, en baisaient les reliques.

(*La Légende Française*).

Aux rêves vaguement humanitaires le poète préfère les fortes et patriotiques volontés. Il se trace donc un viril *Programme* : « Ne jamais te mentir à toi-même », ni étouffer « le reproche éclos en ta pensée »,

Reconnaître dans tout homme qui souffre un frère
Un exemple chez qui s'affranchit du bonheur,

et surtout suivre jusqu'au bout

La route volontaire où ton effort s'exerce.

Cette route, il ne l'imagine guère plate et aisée. Car il aime la montagne et les rudes sentiers. Parce que la montagne ne se laisse escalader qu'aux marcheurs tenaces, il lui consacre maints poèmes dont l'émotion et la vérité doivent toucher quiconque a connu le triomphe des ascensions :

Ainsi de vagues d'ombre en vagues de lumière,
Lentement élevés sur mon dos sinueux,
Au rythme ralenti de vos jarrets nerveux
Vous pourrez vous hisser jusqu'à la cime fière ;

(*L'Accès de la Montagne*).

A la montagne M. B. demande non seulement un robuste exercice,

mais une révélation de la Nature. La Nature en effet peut consoler un instant les cœurs solitaires. Mais le poète résiste à ses prestiges. D'abord elle la révolte ; car il la voit avec les yeux de Joseph de Maistre : Elle veut vivre, et pour vivre, elle tue. Elle paraît paisible, et c'est une lutteuse éternelle. Elle est belle, et la mort est l'ouvrière de sa beauté (*L'Éternelle Lutteuse*). Due aux infiniment petits, à l'impondérable éther, aux atomes vibrants, la beauté de la Nature est d'ailleurs décevante (*Hommage aux Petits*). Bref la Nature ne vaut même pas l'Homme. Elle vit seulement ; tandis que l'Homme, en recherchant le bonheur, atteint la douleur et l'idéal (*Vivre*). Aussi que dans sa course vagabonde, le poète aperçoive une mère qui parle à son enfant « le charme est rompu », et il sent se « réveiller en lui l'humanité ».

Mais dédaigneux d'une humanité restreinte par l'égoïsme à notre personne, il revient non à lui-même mais aux hommes.

M. B. est un poète universitaire dont nous avons le droit d'être fier. Appartenant par sa famille et par son caractère à l'ancienne Université, il a su honorer un nom qu'il avait reçu sans tache.

Marc Citoleux.

Ferdinand Gouix, **L'œuvre poétique de Albert Samain** (1858-1900). Pages I-IV; 85. Paris, Garnier, 1919.

M. G. commence par rappeler l'article de Coppée dans le *Journal* du 15 mars 1894 qui révéla au grand public Albert Samain ; article qui fait grand honneur non seulement à la générosité, mais à la largeur d'esprit du vieux Parnassien, dont la poésie en veston ou bourgeron s'opposait à la poésie aristocratique et fastueuse du jeune inconnu. Les titres mêmes de Samain, *Au jardin de l'Infante*, *Aux flancs du Vase* évoquent les exquises attitudes des personnages de Watteau ou des artistes grecs.

Subissant l'influence des Parnassiens, mais surtout des Symbolistes, Samain nous apparaît cependant soucieux d'être lui-même, c'est-à-dire de s'isoler, de s'interroger, de se reconnaître et vraiment de se retrouver.

Enfermé en lui-même, le poète d'*Au jardin de l'Infante* savoure le plaisir délicat mais égoïste des sensations raffinées et des sentiments subtils. Puis il se détache de sa propre personne, et le poète d'*Aux flancs du Vase* observe avec un art réaliste les scènes les plus variées de la vie. Déjà on devine que son âme élargie, lasse des notations exceptionnelles s'élève aux sentiments plus amples et plus féconds, le sentiment de la famille, le sentiment religieux, dont l'expression se manifeste surtout dans le recueil posthume du *Chariot d'or*.

L'on regrette que fût si courte la carrière d'un poète dont l'inspiration grandissait sans cesse, d'autant plus que M. G. excelle à nous

montrer la douceur musicale de ses vers. M. G. nous a habitué à ces délicates et précises analyses qui, lorsqu'il nous définissait ces richesses qui semblent comme indéfinissables de la langue française, lui valurent à l'Académie le prix d'Eloquence; et nous les retrouvons ici, quand il nous fait goûter le charme d'une poésie qui suggère plutôt qu'elle n'exprime des sentiments fugitifs, des impressions indéfinies : « Une harmonie subtile et diffuse enveloppe la phrase d'un rythme léger comme le souffle de la brise sur l'eau calme d'un lac, comme le frisselis d'une étoffe légère ou soyeuse ; et c'est en vérité comme une phrase de velours ou de mousseline ».

Marc Citoleux.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 27 juin 1919.* — M. Paul Girard, président, annonce la mort de M. Edoardo de Hinojosa, correspondant de l'Académie à Madrid.

Il annonce ensuite que l'Académie propose pour le prix ordinaire ou du budget le sujet suivant : « Etudier les Etats d'une province française depuis les origines ».

M. Jules Maurice rappelle que les canons des conciles ne permettaient pas à l'empereur Constantin, devenu chrétien de cœur et de sentiment, d'entrer dans l'Eglise tant qu'il remplirait les fonctions de grand-pontife. Sur quel titre s'appuierait-il pour accomplir son œuvre chrétienne ? Ce fut, selon Eusèbe, celui de « serviteur de Dieu ». Mais il voulut protéger l'Eglise du dehors, comme les évêques la dirigeaient du dedans. Il transforma le droit romain, y fit pénétrer la morale de l'Evangile, la charité, le respect de la famille, surtout le principe de la responsabilité morale, vertus nouvelles qui, en se combinant avec les grandes idées païennes de justice et d'équité, donnèrent naissance à l'honneur, sur lequel a reposé la civilisation de l'Europe occidentale. — MM. Bouché-Leclercq, Cuq, Fournier, Alfred Croiset et Emile Mâle présentent quelques observations.

M. le comte de Castries fait une communication sur le nom d'Alhambra donné au palais des souverains à Merrakech et à Grenade. — MM. Huart, Clermont-Ganneau et Dieulafoy présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 juillet 1919.* — M. Paul Girard, président, annonce la mort de M. W. Radloff, correspondant de l'Académie à Pétrograd.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la commission des médailles, en remplacement de M. Héron de Villefosse, décédé. — M. Monceaux est élu.

M. Omont annonce que Mme la comtesse de Charencey vient de faire don à la Bibliothèque nationale d'une vingtaine de mss. en différentes langues anciennes du Mexique et de l'Amérique centrale.

M. Pottier communique, de la part de M. Mouret, des photographies des fouilles d'Ensérune. On y remarque de beaux spécimens de vases attiques et campaniens, de vases ibériques, et surtout une figurine de femme assise, de type grec, qui confirme l'active pénétration de l'hellénisme dans la Gaule pré-romaine.

M. Alfaric lit une note sur les fragments d'un ms. latin du ve siècle, récemment découvert en Algérie, et montre que l'on doit y voir une apologie du manichéisme ou, plus précisément, une lettre de Mani lui-même. — MM. Monceaux et Salomon Reinach présentent quelques observations.

M. Maurice Besnier examine les textes de Pline l'ancien relatifs au travail des mines en Italie sous la République. Un règlement des censeurs limitait à 5,000 le nombre des ouvriers employés à l'extraction de l'or dans le pays des Victimuli en Cisalpine ; un sénatus-consulte défendait toute exploitation minière dans l'Italie péninsulaire. Les deux mesures ont dû être prises à la même époque, au temps des Gracques, et pour les mêmes raisons. Ces dispositions avaient pour but d'empêcher la formation de grosses agglomérations d'esclaves trop près de Rome au moment des guerres serviles, de porter un coup sensible à la puissance financière des publicains, fermiers des mines, et d'orienter vers les riches gisements métalliques de l'Espagne, récemment conquise, l'activité des Italiens. — MM. Cumont, Fournier et Théodore Reinach présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 11 juillet 1919.* — M. Sénart donne quelques détails sur la vie et les œuvres de M. Radloff, correspondant étranger, dont la mort a été annoncée à l'Académie dans la dernière séance. — M. Sénart ajoute qu'il tient d'un témoin digne de foi, et qui vient de faire un long séjour en Russie, qu'aucune des collections des grands musées de ce pays n'a été pillée et qu'elles avaient été mises à l'abri par le monde savant russe.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Louis Chatelain, annonçant la découverte d'une nouvelle inscription latine à Volubilis (Maroc).

M. Clermont-Ganneau lit une lettre du R. P. Vincent renfermant des détails sur la mosaïque avec inscription juive découverte aux environs de Jéricho à la suite de l'explosion d'un obus turc dans les tranchées anglaises.

M. Théodore Reinach communique un papyrus grec du Musée de Berlin au verso duquel sont inscrits cinq petits fragments de musique grecque. Ce papyrus a été publié, mais sans aucune tentative de l'interpréter ou de le transcrire en notation moderne. M. Reinach a entrepris cette traduction et la restitution du texte poétique mutilé par une grande déchirure. Il fait connaître le résultat de son travail et exécuter sur la flûte ces mélodies ressuscitées.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 18 juillet 1919.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pierre Paris qui expose les nouveaux résultats de ses fouilles à Bolonia où, en dehors de la nécropole, on a découvert les vestiges d'une des grandes portes de la cité.

Les PP. Jaussen et Savignac entretiennent l'Académie de la mission à Palmyre dont l'Académie les avait chargés en 1914. Ils ont recueilli 250 estampages, de nombreuses photographies, des dessins, etc. — M. J.-B. Chabot présente quelques observations.

M. Blochheim fait une communication sur les nombreuses gloses françaises en caractères hébreux contenues dans les commentaires talmudiques du rabbin Raschi de Troyes (1040-1105). Les trois quarts des mots français qu'on relève dans ces gloses sont les plus anciens exemples que l'on en connaisse jusqu'ici.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 25 juillet 1919.* — M. Omont signale le don récemment fait à la Bibliothèque nationale par M. Hubert Giraud, vice-président de la Chambre de commerce de Marseille, de trois fragments de manuscrits rapportés d'Orient par Minoïde Mynas. Le premier, du xiᵉ siècle, contient le texte complet de la Loi maritime des Rhodiens, dont c'est l'un des plus anciens exemplaires. Le second est une copie du xvᵉ siècle d'un petit manuel de droit byzantin (*Epanagoge aucta*). Le troisième enfin est un fragment du journal de la mission de Mynas au mont Athos en 1841. On y trouve des détails sur les bibliothèques des couvents d'Iviron, de Stavronikita et de Pantocrator.

M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, communique une note sur une inscription grecque découverte à Rome en 1912 dans le mithréum des Thermes de Caracalla. M. Louis Canet a remarqué que le nom de Mithra, gravé en surcharge, y avait été substitué à celui de Sarapis, l'un et l'autre dieu étant identifiés au Soleil. Ce texte leur donne le titre rare de *kosmokrator* ou « maître du monde » que l'astrologie appliquait aux planètes et particulièrement au soleil, et qui passa de cet astre aux empereurs romains, pour devenir à l'époque chrétienne (*Ephes.* VI, 12) par une métamorphose explicable une appellation des démons célestes. — MM. Clermont-Ganneau et Théodore Reinach présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 1ᵉʳ août 1919.* — M. le commandant Espérandieu lit une note sur la Maison carrée de Nîmes. On voyait autrefois, sur la frise et l'architrave de ce monument, une inscription de deux lignes, formée de lettres de bronze dont il ne reste plus que les trous de scellement des tenons qui les fixaient à la pierre. En s'aidant de ces trous, Séguier parvint, en 1758, à reconnaître que l'édifice portait une dédicace, de l'an 1ᵉʳ de l'ère chrétienne, ou peu postérieure, à Caius et Lucius Césars, petits-fils de l'empereur Auguste. Mais il restait des trous de tenons non utilisés par Séguier. La plupart des commentateurs ont cru à des erreurs commises par l'ouvrier qui avait été chargé de la mise en place des lettres. D'autres ont pensé que la dédicace à Caius et Lucius avait remplacé un autre texte. Quelques-uns ont même contesté, au moins en partie, la lecture de Séguier et conjecturé que le monument ne datait

que du règne d'Hadrien. M. Espérandieu, par l'utilisation de tous les trous de tenons, a pu non seulement constater l'exactitude du texte de Séguier, mais encore reconstituer une inscription plus ancienne : *M. Agrippa, L. f., cos. III. imp. tribun. potest. III. col. Aug. Nem. dat.* C'est donc par les soins d'Agrippa, gendre d'Auguste, que la Maison carrée fut bâtie pour être offerte à la colonie des Nîmois. Ce personnage mourut en Campanie vers la fin de mars de l'an 12 a. C. La Maison carrée fut probablement commencée en l'an 20, lors d'un séjour de plusieurs mois qu'Agrippa fit à Nîmes, à son retour d'une expédition contre les Cantabres. Dans les conditions où il se produisit vers l'an Ier de l'ère chrétienne, le remplacement du texte primitif, bien loin d'être une offense, fut au contraire un honneur rendu à la mémoire d'Agrippa.

M. J. Lot appelle l'attention de l'Académie sur une expression qui figure dans les *Annales Cambricae*, chronique galloise rédigée en latin au xe siècle. On y lit : *David episcopus moni Iudeorum*. Le siège épiscopal de saint David s'appelait en gallois *Moniu*. D'autre part, il est sûr qu'une partie de la grande tribu irlandaise des Desi émigra au IIIe siècle p. C., dans le S. des Galles et précisément dans la région de Moniu. Dès lors on peut se demander s'il ne faut corriger *moni Iudeorum* en *moniu Desorum*. Les chroniqueurs, au bout de quelques siècles, ayant perdu tout souvenir des Desi, auront cru à une erreur de copiste et écrit *moniu deorum* ou *iudeorum*.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres — *Séance du 8 août 1919.* — M. le commandant Espérandieu, revenant sur la communication qu'il a faite dans la précédente séance, met sous les yeux de l'Académie une mise au net de sa restitution de la plus ancienne des deux inscriptions gravées sur la frise de la Maison carrée de Nîmes. Cette inscription commémorative d'une donation faite par Agrippa, et celle d'une dédicace à Caius et Lucius César, découverte par Séguier en 1758, utilisent tous les trous des tenons des lettres de bronze. Ainsi paraît démontrée l'exactitude de l'un et de l'autre texte.

M. Paul Monceaux commence la lecture d'un travail sur Donat de Carthage.

M. Lefort, professeur à l'Université de Louvain, fait une communication sur le texte original de la règle monastique de saint Pachôme dont il a découvert des fragments importants dans un manuscrit copte du VIe siècle conservé à la Bibliothèque nationale de Paris. Cette règle n'était connue jusqu'ici que par la traduction latine de saint Jérôme.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 août 1919.* — M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, fait une communication sur les représentations des Muses dans la sculpture funéraire des anciens. Un grand nombre de sarcophages romains — l'un des plus remarquables est au Musée du Louvre — sont décorés des figures de ces déesses. On y voit d'ordinaire des « tombeaux de poètes ». En réalité, suivant les croyances répandues dans l'antiquité, les neuf sœurs, qui présidaient à l'harmonie des sphères célestes, éveillaient en l'homme par la musique et par la science le désir des vérités divines. Après la mort, elles appelaient à elles dans les cercles étoilés l'âme qui s'était purifiée en les servant. C'est pourquoi les artistes ont si souvent orné les sépulcres d'images des Muses, et l'idée qu'ils voulaient exprimer explique certaines compositions restées jusqu'ici incomprises. — MM. Salomon Reinach et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Clermont-Ganneau commente une inscription nabatéenne récemment entrée au Musée du Caire. C'est une dédicace à une divinité, très probablement une déesse, dont le nom a disparu; elle est datée du règne d'un des derniers Ptolémées, et par conséquent, autant qu'on peut l'établir, contemporaine de Cléopâtre. — M. Babelon présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 1er septembre — 1919

O. Bloch, Les parlers des Vosges méridionales (E. Bourciez).
Regard, Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau Testament (My).
Zeiller, Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain (P. de Labriolle).
Palgrave, Histoire de Normandie et d'Angleterre, 1-2 (E. Welvert).
V. Giraud, Histoire de la grande guerre, 1 (A. P.).
Aeschimann, Le Coureur d'azur ; E. de Ganay, Le poème des Jardins (H. Buffenoir).
Ginisty, Les Artistes morts pour la Patrie (H. de C.).

Oscar Bloch, **Les parlers des Vosges méridionales** *arrondissement de Remiremont, étude de dialectologie.* Paris, H. Champion, 1917 ; un vol. in-8°, de xxi-343 pages.

La région étudiée linguistiquement par M. Bloch comprend vingt-deux localités, dont une partie sont dans la vallée de la Haute-Moselle, les autres dans celle de la Moselotte, et qui toutes se trouvent plus ou moins groupées autour de Remiremont. Comme à l'Est cette région s'adosse à la chaîne des Vosges, et forme la frontière de l'Alsace ; comme, d'autre part, elle est limitée au sud par les Faucilles, elle offre donc un intérêt linguistique incontestable : car si, en somme, elle se rattache encore plutôt à la Lorraine, il est certain qu'elle constitue également une sorte de transition entre les parlers lorrains et ceux de la Franche-Comté. De plus, elle a l'avantage d'avoir pour centre Remiremont, dont la puissante abbaye date de la fin des temps mérovingiens, et a joué, au cours de l'histoire, un rôle prépondérant pour répandre autour d'elle les rudiments de la civilisation.

« Dans cette étude, nous dit l'auteur, on a pris pour base l'état « actuel des parlers. La méthode qui consiste à partir du latin à « propos de parlers populaires contemporains a fait son temps : « appliquée surtout à la phonétique, elle date d'une époque où on « les considérait comme le résultat d'une évolution du latin importé « en Gaule par la conquête romaine ; elle était commode mais « mécanique, entraînait à des redites fastidieuses, et surtout ne « mettait pas en valeur les faits intéressants, c'est-à-dire les innova- « tions qui résultent de l'activité des parlers. » Voilà une déclaration de principes à laquelle je ne saurais pour ma part qu'applaudir, et j'ai trop souvent, ici même, exposé des idées ou des critiques ana-

logues [1] pour qu'il soit encore besoin d'y revenir. Toutefois, si cette façon de procéder est excellente en soi, et théoriquement la seule admissible, je crois bien aussi que dans la pratique il est bon de lui apporter quelques tempéraments. Lesquels ? Il est difficile de le déterminer à priori, et suivant la matière qu'on s'est proposé d'étudier, suivant les ressources dont on dispose pour cette étude, ils pourront être évidemment de nature assez différente. Mais en tout cas ce dont on doit se préoccuper, c'est de permettre au lecteur d'embrasser avec une facilité relative l'ensemble des faits exposés. Ici les faits m'ont paru très dispersés, très morcelés, précisément parce que M. B. a voulu appliquer sa méthode d'une façon rigoureuse, et que les détails qui se rapportent par exemple à l'évolution de tel ou tel phonème se trouvent disséminés dans une série de chapitres intitulés : *Traitements communs réguliers*, *Traitements communs irréguliers*, *Traitements convergents*, *Traitements divergents*, etc. Il en résulte, il me semble, un certain décousu, faute d'un point de départ un peu fixe auquel on aimerait par moments à pouvoir se reporter ; et il en résulte aussi qu'on ne saisit pas toujours facilement sur quel fond se détachent les innovations analogiques ou autres. Je sais qu'il est assez difficile d'obvier à cet inconvénient, et que ce que je demande là est en quelque sorte contradictoire avec les prémisses auxquelles j'applaudissais tout à l'heure. Pas tout à fait cependant, et il y avait peut-être moyen de remédier dans une certaine mesure à cette excessive dispersion de la matière, en partant d'une façon plus systématique d'une étape de langue antérieure, et en exploitant davantage par exemple les chartes provenant de l'abbaye de Remiremont. J'ajoute qu'à ceci près, et cette réserve une fois faite, l'exposé phonétique tel qu'il se présente dans les cent-cinquante premières pages de ce volume est plein d'intérêt : si je n'ai pas toujours pu le suivre d'une façon absolument complète, cela tient sans doute à ce que je n'avais pas sous les yeux cet *Atlas linguistique des Vosges méridionales* « sans lequel il pourra difficilement être lu ou utilisé », d'après ce que dit la Notice préliminaire. A la page 7 et suiv. M. B. émet l'hypothèse que l'*è* et l'*ò* ouverts devant un yod auraient bien pu, dans l'Est comme ailleurs, passer par une étape *iei*, *uoi* : j'avoue qu'il ne m'a pas convaincu, et jusqu'à nouvel ordre je m'en tiens encore à la théorie de la non-diphtongaison. En ce qui concerne l'adjectif *vyé* fém. *vèy*, qui est un des principaux arguments invoqués ici, je ne répugnerais pas trop, pour l'expliquer, à admettre un couple hybride *vetu*, *vecla*.

Voici quelques-unes des remarques que j'ai faites, au courant de ma lecture, sur les chapitres relatifs aux formes grammaticales. A la p. 171 il est dit que « parfois c'est l'emploi particulier d'une forme qui constitue la survivance, comme par exemple l'emploi de *leur* avec

1. Voir notamment *Revue critique* du 1er février 1913, page 98.

la valeur du français *eux, elles* ». Mais tout ce qui suit ne me paraît pas d'une clarté parfaite : est-ce bien pour échapper à une confusion que *lu r*, a été remplacé par *zo* et *zol* ? Je suis bien d'avis qu'une forme *illurum* pour *illorum* (provenant sans doute de l'influence de *illui*) doit être très ancienne, et il faudrait même ajouter qu'elle n'est point particulière à l'Est, puisqu'elle se retrouve dans une grande partie du midi de la Gaule : mais le fait caractéristique pour l'Est, celui qui est intéressant et d'accord avec l'italien, c'est toujours la construction *ad illorum dixit*, et je ne vois guère qu'il soit ici bien mis en lumière. P. 175, à propos de la fameuse 1re pers. en *-ois* ou *-oi* de l'indicatif présent, M. B. ne se prononce pas entre une propagation analogique venue de la finale *-izo* (Suchier), ou de *-esco* (Philippon) : peut-être est-ce prudent, j'avoue cependant que je pencherais pour la seconde hypothèse. P. 179, l'extension de *-i* (= itis) à la 2e pers. du pluriel de tous les verbes, dans la majeure partie du domaine ici étudié, est évidemment un fait remarquable : en revanche je ne m'explique guère la finale *a* ou *e* qu'on trouve ailleurs, et il me paraît difficile en effet qu'elle se rattache à *-etis*, comme l'auteur le déclare phonétiquement possible. Je ne saisis pas très bien non plus ce que veut dire M. B., lorsqu'à la p. 188 et à propos des célèbres imparfaits lorrains en *-or*, il écrit que l'adverbe « s'est soudé au verbe quand il avait encore le sens temporel, mais... c'est aussi parce qu'il a perdu sa valeur propre d'adverbe de temps qu'il a pu se réduire au rôle de simple particule verbale ». N'y aurait-il pas là une sorte de tautologie ? Car enfin, ainsi présentée, la chose est tellement évidente qu'elle ne vaut guère la peine d'être dite, et je ne vois pas la portée de cette observation mise ici sous le couvert du nom de M. Meillet. P. 195 « l'explication du groupe *les* + *i*, qui équivaut au fr. *leur*, est incertaine », dit M. B. Pour ma part, elle me semble au contraire assez certaine. Je ne doute point qu'on ait à faire à *i* (ibi) servant à renforcer *les* (illis), qui par lui-même n'était plus suffisamment senti comme un datif. En tout cas, ce qui est sûr, c'est que cette forme *lesi* (aussi *lisi* par assimilation) n'est point spéciale à l'Est, et elle a au contraire, dans beaucoup de nos patois de France, une assez large extension, qu'il resterait d'ailleurs à déterminer, et à étudier historiquement. Enfin, à la p. 197, le fait que le relatif *qui* a pu devenir *qué* (possible au point de vue phonétique, dit l'auteur un peu dubitativement) me paraît une hypothèse fort inutile : on a évidemment à faire ici à un phénomène d'ordre syntaxique, cette tendance du relatif à devenir une particule invariable, qui s'est réalisée depuis si longtemps en Italie et en Espagne, et qui, si elle n'a jamais prévalu complètement sur le territoire de l'ancienne Gaule, y a cependant laissé des traces appréciables. J'ajoute, à propos de ces constructions relatives du type *quand est-ce que ? quel âge est-ce que tu as ?* etc., qu'il s'agit en réalité de faits très généraux, très répandus dans tout le nord de la France, et même dans

la langue littéraire depuis longtemps : M. Bloch le dit bien, mais un peu entre parenthèse, et il ne faudrait pas que certains de ses lecteurs crussent ces « innovations analogiques » confinées au fond de la vallée de la Moselotte. — Quoi qu'il en soit, c'est là une bonne étude, solide dans son ensemble, attestant des recherches étendues, et dont je n'ai pu donner ici qu'une idée bien fragmentaire. Elle fait honneur à son auteur; elle sera consultée avec fruit, et devra l'être désormais par tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de nos parlers de l'Est.

E. Bourciez.

Paul F. Regard, **Contribution à l'étude des prépositions** dans la langue du Nouveau Testament. Avec une préface de A. Meillet. Paris, Leroux, 1919; xx-695 p.

Le même : *La phrase nominale* dans la langue du Nouveau Testament. Paris, Leroux, 1919 ; 225 p.

I. L'ouvrage de M. Regard n'est, comme l'indique le titre et comme l'auteur le remarque lui-même p. 34, qu'une *contribution* à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau Testament, ce qui signifie que la matière n'a pas été épuisée. M. R. a laissé de côté les évangiles selon Matthieu et selon Marc, et les épîtres, sauf les trois épîtres de Jean et l'épître de Paul aux Romains. Il est évident que, si tous les textes du N. T. étaient venus en ligne de compte, le livre, tel que l'a conçu l'auteur, aurait augmenté sensiblement de volume. M. R., dans sa première intention, ne devait faire état que des écrits de Jean, c'est-à-dire des trois épîtres, de l'évangile et de l'Apocalypse : ce n'est qu'après ce premier dépouillement qu'il a abordé les autres textes, « pour une raison semblable », dit-il (p. 33) ; cette raison semblable, pour le dire en passant, je l'ai vainement cherchée. Quelle qu'elle soit, on ne saurait reprocher à M. R. d'avoir fait un choix ; on pourra cependant, sans être trop exigeant, regretter qu'il l'ait fait de la manière que nous voyons adoptée ici. Il fallait, nous dit-on, se limiter, ce qui pouvait se faire de deux façons : « la limitation pouvait porter soit sur le nombre des prépositions étudiées, soit sur le nombre des textes dépouillés à fond ». C'est pour la seconde alternative que M. R. s'est décidé, et avec raison ; mais il y avait, à ce qu'il me semble, un autre moyen de ne pas enfler le volume outre mesure, tout en explorant les deux évangiles laissés à part. M. R. s'est cru obligé de citer dans leur texte tous les exemples d'emploi des prépositions, y compris les prépositions improprement dites, car, dit-il (p. 34), « la valeur d'une forme est entièrement dans le contexte où on la puise ». Juste observation ; mais si le contexte est identique, à quoi bon citer *in extenso* tous les passages ? S'il « suffit, en linguistique, de savoir si un tour est d'un emploi plus ou moins constant, d'un emploi plus

large ou plus restreint », je ne vois aucune nécessité de consigner mot pour mot tous les passages où la même préposition est employée dans les mêmes conditions. Est-il nécessaire d'accumuler les citations lorsqu'elles sont du même type ? Est-il même utile, pour donner un exemple, de reproduire toutes les phrases où ἀπὸ + génitif signifie le point de départ ? M. R. nous dit quelque part que « les exemples exactement comparables entre eux sont rares » ; admettons ; mais on demandera s'il y a une différence, ou même une simple nuance, entre ἐξέρχεσθαι ἀπὸ τῆς πόλεως, ἀπὸ Σοδόμων, ἀπὸ τῆς φυλακῆς, ἀνάγεσθαι ἀπὸ τῆς Πάφου, ἀπὸ τῆς Τρωάδος, ἀπὸ τῆς Ἐφέσου, ἀπὸ τῆς Κρήτης, κατέρχεσθαι ἀπὸ τῆς Ἰουδαίας, ἀπὸ Μακεδονίας, ἀπὸ Ἱεροσολύμων, ἀπὸ τοῦ ὄρους, etc., où ἀπό + génitif a exactement la même valeur. De même, pour donner un type encore plus caractérisé, nous voyons p. 185-186 les exemples suivants, où ἔρχεσθαι est construit avec εἰς et l'accusatif d'un nom de ville : ἐλθόντες εἰς Ἀντιόχειαν, ἦλθον εἰς Ἰκόνιον, ἦλθον εἰς Θεσσαλονίκην, ἦλθεν εἰς Κόρινθον, ἤλθομεν εἰς Μιτυλήνην, ἤλθομεν εἰς Μίλητον, ἦλθον εἰς Δαμασκόν, etc. Cette avalanche de citations textuelles était d'autant moins nécessaire que c'est là un usage classique ; des références suffisaient. Avec un ou deux exemples cités expressément, et de simples références, complètes, pour les autres, beaucoup de place eût été gagnée ; nous aurions pu avoir ainsi l'usage de Matthieu et de Marc, et le but de M. R. eût été beaucoup mieux atteint. Je dois dire que M. R. a procédé ainsi à propos de quelques tournures, ayant compris, je suppose, qu'il valait mieux éviter l'encombrement ; mais c'est bien rare. Cette remarque, est-il besoin de le dire, porte sur un détail de composition purement extérieur ; mais la manière dont est disposé le catalogue appelle d'autres observations plus importantes. Indiquons auparavant comment M. R. a compris le plan de cette « contribution » ainsi limitée. L'ouvrage débute par une préface de quatre pages, due à la plume compétente de M. Meillet ; et quelques mots de cette préface, chose curieuse, semblent écrits pour excuser M. R. d'avoir employé le procédé dont je viens de parler. « Si M. R. ne donnait pas », y est-il dit, « la liste complète des exemples, on ne saurait apprécier au juste la portée de la confusion de εἰς avec l'accusatif et de ἐν avec le datif ». On dira aussitôt que la portée de cette confusion serait bien plus justement appréciée si les deux premiers évangiles étaient également mis à contribution ; et M. R. n'ignore pas combien cela importait, puisque, précisément dans le chapitre auquel fait allusion M. Meillet, il a su faire plusieurs fois des rapprochements avec ces deux textes, et même avec quelques-unes des épîtres qu'il a laissées de côté ; ce dont il faut grandement le louer. Mais laissons cette question et poursuivons l'analyse du livre. La préface de M. Meillet est suivie de trois pages d'avant-propos, après quoi vient une préface de l'auteur, de trente-sept pages, dont la première partie est un éloge enthousiaste de F. de Saussure et de M. A. Meillet, et des services rendus par eux

aux études linguistiques ; la seconde partie, à la fin de laquelle M. R. expose le plan de son ouvrage, renferme des considérations d'ensemble, très justes en général, sur la κοινή et particulièrement sur la langue du N. T. On y constate sans peine l'influence du maître français, dont le beau livre *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* a souvent, pour ce qui concerne la nature et le développement de la κοινή, été mis à contribution. Enfin, une bibliographie choisie de six pages. M. R. a encore ajouté une introduction de dix pages, relative au rôle des prépositions, à leur importance linguistique dans l'évolution de la langue grecque, et à leur aspect dans les parlers dialectaux. Le corps de l'ouvrage est compris, avec la conclusion, entre la page 65 et la page 688, et le volume se termine par une page d'errata, contenant la correction d'une trentaine de fautes typographiques. Il y en a environ cinq fois plus ; mais c'est tolérable, eu égard au nombre des pages.

M. R. a adopté, pour son *Catalogue des prépositions*, la disposition suivante : Un tableau statistique où est indiquée la fréquence de l'emploi dans chacun des textes étudiés ; puis ce qu'il appelle la « description » ; c'est-à-dire la collection complète des exemples, suivant l'ordre des textes, distribués sous différents titres, qui varient suivant la nature de la préposition. C'est généralement la série « exemples spatiaux, exemples temporels, exemples divers », mais compliquée d'autres subdivisions, telles que « phrases nominales, phrases verbales », ou encore « avec différents verbes indiquant une action faite ou subie » ; les exemples sont alors rangés selon l'ordre alphabétique des verbes. Il va de soi qu'il y a des chapitres séparés pour les prépositions construites avec plusieurs cas. On voit qu'une classification qui repose sur des données de ce genre n'est pas sans danger pour la clarté ; et certaines rubriques devaient être, ce qui est arrivé en effet, la source de quelque confusion. Par exemple, l'expression « verbes indiquant une action faite ou subie », qui revient plusieurs fois dans les listes, n'est ni claire ni exacte ; on admettra un groupe pour les phrases avec εἶναι ; c'est en effet un type particulier ; mais ces exemples mis à part, M. R. connaît-il des verbes qui signifient autre chose qu'une action « faite ou subie » ? C'est la signification même du verbe, et même quand il exprime une manière d'être, il l'exprime comme une action soufferte par le sujet. Ou bien M. R. veut-il dire simplement « verbe actif » et « verbe passif » ? De toute façon il y a là un manque de précision, et le trouble ainsi causé s'aggrave d'autre part par la manière dont les exemples sont cités. M. R. ne tient pas toujours suffisamment compte du rapport de l'expression prépositionnelle avec le verbe cité ; il arrive en effet très souvent que la préposition dépend nettement du verbe, mais fréquemment aussi qu'elle n'a aucun rapport grammatical avec lui. Cela constitue deux types très différents : dans l'un la preposition et son cas se rattachent étroitement au verbe et en déterminent plus ou moins la signification ; dans l'autre le

cas avec la préposition forme une expression indépendante du verbe; ici le verbe peut varier sans que le sens de l'expression prépositionnelle soit modifié, là la préposition et son cas complètent le sens du verbe et ne peuvent en être séparés. Par exemple (p. 99) la phrase χορτασθῆναι ἀπὸ τῶν πιπτόντων est bien citée sous χορτάζεσθαι; l'expression prépositionnelle est en effet inséparable du verbe; de même sous ἀπόλλυσθαι (p. 98) la phrase οὐδενὸς ὑμῶν θριξ ἀπὸ τῆς κεφαλῆς ἀπολεῖται; au contraire (p. 546) la phrase ἐθαύμασεν ὅτι οὐ πρότερον ἐβαπτίσθη, πρὸ τοῦ ἀρίστου n'est pas à sa place sous le mot βαπτίζεσθαι, car avec la préposition le verbe pourrait être quelconque. Les exemples de ce rangement inexact sont assez nombreux, et M. R., il est juste de le remarquer, comprend lui-même qu'il y a dans son procédé quelque inconvenient; nous lisons en effet p. 545 : « les exemples temporels sont habituellement moins liés que les autres à ce qui les entoure », et dans l'une de ses listes (p. 200) il prévient le lecteur, à propos de deux citations, que, la préposition est « assez indépendante du verbe ». Un autre inconvénient du classement adopté, c'est que M. R. met dans la même liste des phrases où la même préposition a des sens bien différents : p. 503, *s. v.* ἀπάγειν, μετὰ πολλῆς βίας ἀπήγαγε, et *s. v.* διδάσκειν, διδάσκοντες μετὰ καὶ ἑτέρων πολλῶν; p. 174, *s. v.* ἀποτινάσσειν, τὸν κονιορτὸν... ἀποτινάσσετε εἰς μαρτύριον ἐπ' αὐτούς, et *s. v.* ἀποφέρεσθαι, ἀπενεχθῆναι... εἰς τὸν κόλπον τοῦ Ἀβραάμ. On notera encore, toujours à propos de l'ordre des citations, que parfois le verbe n'est pas bien choisi pour lemme, la préposition dependant non de ce verbe, mais d'un autre mot du texte : les deux exemples suivants de διά + accusatif, ἵνα ἐπιγνῷ δι' ἣν αἰτίαν οὕτως ἐπεφώνουν αὐτῷ et ἐπιγνῶναι τὴν αἰτίαν δι' ἣν ἐνεκάλουν αὐτῷ, sont rangés à tort *s. v.* ἐπιγινώσκειν; la préposition se rattache à ἐπιφωνεῖν et à ἐγκαλεῖν. Il y aurait à faire beaucoup d'autres observations de détail sur la manière dont M. R. a disposé ses listes; à examiner, par exemple, selon quel principe il cite ou ne cite pas les auteurs classiques; pourquoi ici est fait sans nécessité un rapprochement, alors qu'il s'agit d'un fait courant dans toute la langue, et là, où pourtant ce serait utile, n'est faite aucune comparaison. C'est, dit-il, pour ne pas surcharger le volume qu'il s'est abstenu, « pour les choses ordinaires »; or nous avons vu qu'il y avait un moyen bien simple d'éviter cette surcharge. La méthode, en somme, n'est pas heureuse.

Les exemples cités sont accompagnés de la traduction, ce qu'il faut approuver; la valeur de la preposition est ainsi mieux appréciable; ce qu'il convient également de louer, et qui est du reste le but de toutes ces listes, ce sont les *Remarques* qui suivent chaque catalogue, et qui résument en quelque sorte l'ensemble des observations faites; M. R. y établit une comparaison entre l'usage classique, celui de la κοινή du N. T. et celui du grec moderne; on prend ainsi sur le vif le développement de la langue, et l'on voit comment a évolué l'emploi de chaque préposition, comment les unes ont gagné du terrain au détriment de

certaines autres, et comment quelques manières de s'exprimer en sont arrivées graduellement à disparaître. Un chapitre que je considère comme le meilleur du livre est particulièrement instructif à cet égard : c'est celui qui a pour titre *Réduction du datif*, dans lequel sont examinées la substitution de εἰς à ἐν et inversement, puis l'addition de ἐν au datif et la suppression de ἐν ; bien que les faits y soient présentés avec quelque confusion, on voit dans ce chapitre, en coordonnant les données qu'il renferme, sinon le commencement, car quelques-uns de ces faits sont déjà antérieurs au N. T., au moins le développement d'un usage qui deviendra de plus en plus constant, et qui se terminera, comme on le sait, par la disparition totale du datif. M. R. a complété son ouvrage par une étude, faite sur le même plan, des fausses prépositions ou prépositions improprement dites ; d'abord le catalogue des exemples, puis des remarques ; mais dans cette partie quelques erreurs se sont glissées çà et là. Je donne seulement quelques exemples. Il n'est pas exact d'attribuer au mot ἅπαξ la valeur d'une préposition construite avec le génitif dans ἅπαξ τοῦ ἐνιαυτοῦ, non plus qu'au même mot dans l'expression d'Hérodote ἔτεος ἑκάστου ἅπαξ, citée en comparaison, non plus qu'au mot δίς dans δὶς τοῦ σαββάτου. Si M. R. voit dans ces phrases un « emploi prépositionnel » de ces mots avec le génitif, comment explique-t-il le génitif dans ces phrases d'Hérodote II, 77 : συρμαΐζουσι τρεῖς ἡμέρας ἐπεξῆς μηνὸς ἑκάστου, et IV, 98 : λύετε ἅμμα ἓν ἑκάστης ἡμέρας ? A l'article ἐντός, nous lisons que τὸ ἐντὸς τοῦ ποτηρίου et τὸ ἐκτὸς αὐτοῦ sont des exemples précaires ; ils sont simplement à supprimer, les mots ἐντός et ἐκτός faisant fonction non de prépositions, mais de substantifs ; cf. les articles ἔξωθεν et ἔσωθεν. Il n'est pas utile d'ajouter, à cette critique déjà longue, d'autres détails qui ne feraient d'ailleurs que confirmer l'impression produite par un examen attentif de l'ouvrage ; je ne veux plus dire qu'un mot de la conclusion. M. R. a résumé clairement, dans une sorte de synthèse, les faits principaux qui ressortent de son patient travail. La κοινή du N. T. est pour ainsi dire à un tournant de l'évolution du grec, et l'étude des prépositions et de leur rôle éclaire d'une vive lumière ce stade de la langue ; les caractères qui plus tard seront ceux du grec actuel y sont en germe et y apparaissent, avec plus ou moins de précision, il est vrai, mais ils sont visibles pour un œil exercé, et d'ailleurs M. R. a su les rendre visibles. « La langue du Nouveau Testament — je cite la dernière phrase — est du grec ancien, mais on y voit poindre le grec moderne ». On dira peut-être que cette constatation n'est pas neuve ; mais elle n'était faite encore que pour l'ensemble de la langue, et M. Regard a droit à nos remerciements pour l'avoir faite dans un domaine particulier.

II. Je n'hésite pas à dire que le mémoire sur la phrase nominale, malgré des imperfections de détail et quelques théories contestables,

est plus solide, plus précis, et, surtout dans la seconde partie, plus méthodiquement composé. Il comprend un court avant-propos, suivi d'une préface de quatre pages, dans laquelle est exposé le plan d'ensemble du travail : deux parties, l'une « consacrée à la phrase nominale en général », l'autre à « une étude détaillée de la tournure périphrastique avec le participe et l'adjectif verbal ». La première s'appuie sur des exemples tirés de quelques textes seulement ; dans la seconde, qui peut être considérée comme complète, les exemples sont puisés dans tout le N. T. Suit une bibliographie choisie de deux pages, et avant d'aborder le sujet, M. R. ajoute encore une introduction de treize pages. Il y indique ce que l'on entend par phrase verbale et phrase nominale, phrase nominale pure et phrase nominale à copule, types amplement représentés dans la langue du N. T., qui les a hérités vraisemblablement l'un de l'attique, l'autre de l'ionien ; c'est un exposé clair et sobre, qui prélude bien à l'ensemble de l'ouvrage. Après une énumération, illustrée par des exemples, des différents cas où apparaît chacun de ces deux types, M. R. dresse le catalogue des exemples, répartis en deux chapitres, intitulés « la phrase nominale pure et la phrase à verbe *être* », et « les tournures avec le participe et avec l'adjectif verbal », ce dernier comportant deux subdivisions : « tournures périphrastiques, avec copule », et « tournures sans copule ». Telle est la disposition générale de l'ouvrage ; la lecture en est fort instructive, et il est intéressant de voir comment la langue du N. T. a fait usage de ces deux types ; la conclusion de chaque chapitre, pages 107 et 220, résume, en donnant à ces types toute leur portée, les résultats qui découlent des nombreux exemples recueillis, et discutés quand il le faut, dans les catalogues. On pourra toutefois n'être pas toujours d'accord avec l'auteur dans l'appréciation des tournures citées ; voilà pourquoi j'ai parlé d'imperfections et de théories discutables ; et cela ne peut guère surprendre M. R., qui écrit p. 7 : « l'appréciation de nombreux passages est sujette à varier, non seulement de savant à savant, mais aussi d'un moment à l'autre chez le même observateur. » Je vais donc, laissant les détails, soumettre à M. R. quelques questions de principe. A la page 64 commence l'étude de la phrase à verbe « être », et les diverses valeurs du verbe εἰμί sont classées. On distingue en premier lieu εἰμί « verbe d'existence » ; mais pour déterminer exactement ce qu'on entend par « verbe d'existence », il fallait définir ce terme, ce qui n'est pas, dit M. R., aussi facile qu'il semble à première vue ; et après quelques considérations assez vagues, il se décide pour cette formule (p. 67) : « Il y a verbe d'existence lorsque εἰμί a le sens plein. » Mais que signifie « sens plein ? » Nous lisons plus haut (p. 64) : Le verbe « être » a la valeur pleine de « exister » ; alors la formule devient : « Il y a verbe d'existence lorsque εἰμί a le sens de « exister », ce qui est bien voisin de la tautologie, et en tout cas ne renseigne guère sur la nature des cas où

ce sens doit être reconnu. De cette définition imparfaite résulte, et il ne pouvait en être autrement, un certain flottement dans l'appréciation des exemples cités. M. R. a également été embarrassé, semble-t-il, pour définir la tournure périphrastique avec le participe. Il répète à ce sujet (p. 111) la phrase de la page 7 citée plus haut, déclare cette définition peu aisée, et la donne dans la forme suivante : « Il y a tournure périphrastique lorsque la phrase comporte non pas une forme verbale pure, mais un participe avec copule exprimée. » Cette définition n'est pas, à proprement parler, inexacte ; mais elle manque de rigueur et est incomplète ; il convient d'ajouter « dont l'union est équivalente à une forme verbale pure » ; autrement l'expression n'est plus une périphrase, et les deux mots, « être » et le participe, gardent chacun leur valeur. Qu'il y ait une nuance entre les deux manières de s'exprimer, cela va de soi ; mais cette nuance, précisément, n'apparaît, plus ou moins sensible, que dans le type où le groupe verbe « être » avec le participe est l'équivalent d'une forme verbale pure ; dans les deux autres cas posés par M. R., « participe assimilable à un adjectif », et ce qu'il appelle « combinaisons lâches », les phrases citées comme exemples de périphrases ne peuvent être considérées comme telles. La phrase suivante, par exemple (p. 120), ἔστιν δὲ ἐν τοῖς Ἱεροσολύμοις... κολυμβήθρα... πέντε στοὰς ἔχουσα, rentre bien dans la définition de M. R., participe avec copule ; mais on ne saurait admettre l'équivalence entre ἔστιν ἔχουσα et ἔχει ; ἔστιν ἔχουσα n'est pas une tournure périphrastique.

Dans la fin de son livre, M. R. traite de questions fort intéressantes, qui ne me semblent pas avoir reçu jusqu'ici de solution satisfaisante de tout point. Il s'agit des tournures sans copule, avec le participe, et notamment de la tournure impérative. On rencontre fréquemment, dans les épîtres de Paul et dans celles de Pierre, des séries de phrases au participe, avec cette particularité que ces participes semblent en dehors de toute construction, abstraction faite de leur genre et de leur nombre; ce sont pour la plupart des participes présents au nominatif. M. R. voit dans ces tournures des impératifs périphrastiques sans copule ; mais il ne me semble pas qu'il ait suffisamment approfondi la question. On sent, à la manière dont il s'exprime, qu'il a son siège fait, qu'il attribue par avance à ces participes une valeur impérative, et que cette valeur doit nécessairement se retrouver dans tous les cas ; et alors il oubliera que ces séries de participes sont le plus souvent précédées ou suivies d'un ou plusieurs impératifs au sujet desquels ils se rattachent, ou bien il ne tiendra pas compte de ce qui précède la phrase qu'il cite, ou encore il déclarera que l'explication par l'impératif sans copule supprime une prétendue irrégularité. Je ne nie pas, qu'on veuille bien le remarquer, que dans de telles constructions le participe soit assimilable pour le sens à un impératif, et que l'on puisse penser, comme on l'a dit, à un ἔστε non exprimé;

il est bon cependant d'y regarder de plus près ; et à part quelques passages sur lesquels il est difficile de se prononcer, car « tout n'est pas lumineux dans cette question », il me semble préférable de considérer ces participes comme construits comme attribut ou en apposition ; quant aux ruptures d'accord, les anacoluthes sont assez nombreuses et assez légitimes pour qu'on ne cherche pas à les éliminer à l'aide d'une interprétation pour le moins aussi incertaine. Quelques exemples : p. 214 ἐπὶ πᾶσιν ἀναλαβόντες τὸν θυρεὸν τῆς πίστεως. M. R. prononce sans plus : « l'explication de cet exemple par apposition n'est pas bonne ». Mais reportons-nous au texte quelques lignes plus haut : στῆτε οὖν περιζωσάμενοι τὴν ὀσφὺν ὑμῶν... καὶ ἐνδυσάμενοι τὸν θώρακα τῆς δικαιοσύνης, καὶ ὑποδησάμενοι τοὺς πόδας... ἐπὶ πᾶσιν ἀναλαβόντες, etc. ; est-il besoin de remarquer que ces participes se rattachent à στῆτε, et que leur assimilation à des impératifs trahit l'esprit de système ? P. 211 ὁ λόγος τοῦ Χριστοῦ ἐνοικείτω ἐν ὑμῖν πλουσίως, ἐν πάσῃ σοφίᾳ διδάσκοντες καὶ νουθετοῦντες ἑαυτούς ; « l'acceptation de l'impératif sans copule fait disparaître une prétendue rupture d'accord ». Il suffit de renverser les termes de la phrase de M. R. : « l'acceptation d'une rupture d'accord fait disparaître un prétendu impératif sans copule ».

Je m'arrête ici, bien qu'il y ait encore ample matière à discussion ; mais ce seraient des points de détail que j'aurais à examiner, et mon opinion sur l'ensemble de l'ouvrage ne serait nullement modifiée. Laissons là les critiques : le travail de M. Regard est des plus intéressants, et a une réelle valeur pour l'étude de la κοινή du Nouveau Testament et de ses sources. Non seulement il ne le cède pas, sous ce rapport, à l'ouvrage dont j'ai parlé en premier lieu, mais encore, à mon avis, il lui est supérieur ; les faits de langue y sont, en général, mieux analysés, coordonnés avec plus de précision, et ils mettent mieux en relief les relations entre la κοινή et d'une part l'attique, de l'autre l'ionien ; les historiens de la κοινή le consulteront avec profit, et ses imperfections même suggéreront d'intéressantes observations.

MY.

Les Origines chrétiennes dans les Provinces Danubiennes de l'Empire romain, par JACQUES ZEILLER, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Université de Fribourg-en-Suisse, Paris, E. de Boccard, 1918, IV-667 p. avec une carte.

L'ample travail de M. Zeiller est une étude critique qui embrasse l'histoire du christianisme dans les provinces riveraines du moyen et du bas Danube, depuis la période obscure de la première évangélisation jusqu'aux temps des invasions barbares. M. Zeiller a donc concentré ses recherches sur le Norique, la Pannonie et la Mésie, à l'exclusion de la Rhétie et de la Dalmatie. Aux origines chrétiennes en

Dalmatie, il avait déjà consacré un ouvrage spécial en 1906[1]. Ce nouveau volume, de proportions beaucoup plus vastes, et où se décèle une méthode en pleine possession de ses ressources, est réservé à ces provinces frontières auxquelles leur situation même entre le monde oriental et le monde occidental, assigna un rôle particulier et fort considérable dans les destinées du Christianisme primitif.

La tâche entreprise par M. Zeiller était difficile. Mis à part l'ouvrage vieilli de Ch.-J. Révillout, *De l'Arianisme des peuples germaniques qui ont envahi l'Empire romain* (Paris et Besançon, 1850), aucune étude d'ensemble n'avait précédé la sienne. En outre, si ardente qu'ait été la vie religieuse dans les Eglises illyriennes, les talents de quelque relief y furent rares. Elles n'ont produit ni un Tertullien, ni un Origène, ni un saint Ambroise, — ni même un saint Paulin de Nole ou un saint Hilaire. C'est une mauvaise fortune pour un historien que de rencontrer une telle pénurie d'écrivains de grande envergure dans le domaine qu'il s'est proposé de parcourir. M. Zeiller a essayé de son mieux d'étoffer des personnalités aussi chétives que Victorin de Pettau, mais sans trop y réussir. Il a dû opérer le plus souvent sur des textes où le goût littéraire ne recueille que de faibles consolations, — passions de martyrs, lettres pontificales, actes conciliaires, monuments épigraphiques et archéologiques, commentaires sur l'Ecriture sainte. Quantité de menues discussions critiques, indispensables, mais un peu usantes, ont à chaque instant ralenti son élan. Il faut le louer d'avoir dominé comme il a su le faire cet épineux sujet, et d'avoir réussi à construire avec des matériaux ingrats une histoire bien aménagée, aussi solide qu'elle pouvait l'être, et où le lecteur se laisse conduire non sans agrément, tant son guide a de clarté dans l'esprit, d'exactitude dans l'information et de bon sens critique.

La première partie (p. 11-204) traite de « la conquête chrétienne et de l'organisation ecclésiastique » dans l'Illyricum. Je me contente d'y relever quelques particularités intéressantes. Les origines du Christianisme dans ces contrées restent mystérieuses. Pendant tout le cours du second siècle et une bonne partie du IIIe il n'est point fait mention d'église constituée. Mais, de ce silence de l'histoire, on ne doit pas conclure à une stagnation de la foi nouvelle, car brusquement, lors de la persécution de Dioclétien, cette foi affirme sa vitalité, en suscitant nombre de martyrs. M. Zeiller a étudié avec une prudence très circonspecte les « passions » de ces martyrs illyriens. Je n'oserais approuver de tout point l'interprétation ingénieuse qu'il suggère à propos de certain prodige mentionné dans la passion de saint Quirin, lequel, précipité dans les eaux du Sibar avec une meule au cou aurait surnagé assez longtemps pour endoctriner les chrétiens témoins de son supplice, et adresser à Dieu une prière. M. Z. admet que la pierre,

1. 155 fasc. de la Bibl. de l'Ec. des Hautes-Etudes, Sect. des Sc. hist. et philol.

mal attachée, avait dû s'en aller toute seule au fond de l'eau (p. 69). Ce genre d'exégèse, qui n'est point nouveau, n'a jamais satisfait personne. Je n'oserais guère non plus, pour prouver l'ancienneté d'un document, invoquer ce fait qu'une citation de saint Matthieu n'y est pas reproduite d'après la Vulgate, « dont l'usage, à partir des dernières années du IVe siècle, se substitue à celui de toutes les autres versions latines antérieures » (p. 96). Cet évincement a été, je crois, trop long et trop capricieux pour fournir un repère si précis. — En revanche, M. Z. reconstitue avec beaucoup de sagacité les listes des évêques illyriens à partir du IVe siècle, et il retrouve, pour la description détaillée des basiliques dont quelques ruines subsistent, sa maîtrise d'archéologue, telle qu'elle s'était affirmée déjà dans son magnifique volume sur le *Palais de Dioclétien à Spalato*[1].

La seconde partie (p. 205-406) raconte l'histoire intérieure des Eglises illyriennes, du IVe au VIe siècle. Les controverses religieuses y rencontrèrent un écho prolongé. Quiconque s'est intéressé aux luttes ariennes se rappelle les noms de Valens de Mursa et d'Ursace de Singidunum, qui en furent les protagonistes. Très peu favorable à l'arianisme, M. Z. explique avec une remarquable lucidité les difficultés intellectuelles qui le recommandèrent d'abord à tant d'esprits (p. 226 et s.). A partir du concile de Sardique, vers 343, le rôle soutenu par les éléments illyriens dans ces joutes passionnées fut de premier plan : il y eut une véritable main-mise de l'arianisme sur l'Illyricum. Prépondérance éphémère du reste, car dès 381 les derniers évêques ariens étaient expulsés de leurs églises.

Mais l'arianisme danubien avait engendré l'arianisme barbare, dont une troisième partie (p. 407-587) retrace la genèse et le développement. C'est là un fait dont l'importance fut grande, et dont les conséquences se déroulèrent pendant des siècles. Quand les Goths se mirent en marche vers l'occident, l'arianisme « chemina dans leurs bagages », selon l'expression de Mgr Duchesne, et pénétra de nouveau dans les pays catholiques, d'où il avait fallu tant d'efforts pour l'éliminer. Les résistances qu'il y devait rencontrer contribuèrent largement à la dissolution finale des royaumes burgonde, vandale, ostrogothique.

On sait que l'entrée collective des Goths dans l'arianisme fut due pour la plus large part à l'évêque Ulfila, arien décidé (quoi qu'on en ait dit), et qui transposa en gothique, à leur usage, la bible latine. S'aidant des plus récents travaux, sans jamais s'asservir aux hypothèses incertaines, M. Z. a fait revivre cette énergique figure, de même qu'il a su restituer avec tact et finesse une sorte de vitalité à tel personnage jusqu'ici mal connu comme Niceta de Remesiana, l'apôtre du catholicisme parmi les populations danubiennes, l'auteur probable de ce

1. Paris, 1912, en collaboration avec E. Hébrard.

Te Deum qui retentit encore dans les chrétientés modernes aux heures des grandes joies nationales.

La riche bibliographie qui clôt l'ouvrage (p. 605-630) appelle quelques menues observations. Le *De excidio urbis Hierosolymitanae libri quinque* imprimé au tome XV de la *Patrol. lat.* n'est pas de saint Ambroise. — La publication des lettres de saint Augustin a commencé dans les tomes XXXIV (non XXIV) et XLIV du *Corpus script. eccl. latinorum* : en outre, les lettres 185 à 270 ont paru dès 1911 au tome LVII de la même collection. — P. 608 : le tome du *Corp. script. hist. byz.* n'est pas indiqué pour le *Chronicon Paschale*, lequel au surplus figure dans Migne, *P. G.* tome XCII. — *Ibid.*, la *Collecto Avellana* est au tome XXXV (non XXV) de la *Patr. latine*. — P. 611, ligne 32, lire non pas « Berlin, 1866, p. 875 », mais « 1866-1875 ». — P. 622 : les *Historiae* d'Orose sont au tome V du *Corp. script. eccl. latin.*, publié en 1885. — P. 625 : le *De Adulteratione librorum Origenis*, de Rufin, se lit dans Migne, P. G., XVII, 615-632. — Quelques noms sont estropiés : Juellicher, Ehrard (au lieu d'Ehrhard), Pichlmayer (pour Pichlmayr), etc. Les fautes d'impression abondent, du reste, dans tous les chapitres.

Les longues files de chiffres notés dans l'*Index* ne peuvent guère servir, pratiquement Pour faire un bon *Index*, il faut se pénétrer des principes très simples indiqués par E. Renan en tête de son propre *Index* des *Orig. du christianisme* qui, en son genre, est un modèle.

Au total, ce nouveau volume comble une lacune importante dans les travaux relatifs à l'antiquité chrétienne, et, par l'ampleur des recherches, par la modération toujours raisonnable de la critique, par la distinction de la forme, il fait honneur à la science française, et à l'Université d'où il est sorti.

Pierre DE LABRIOLLE.

Francis PALGRAVE, **The History of Normandy and of England.** Cambridge, at the University Press, 1919, 2 vol. in-8°. Tome I, 560 pages; tome II, 588 pages. Portrait, introduction et cartes.

On ne peut pas dire que la réimpression des œuvres de l'historien Francis Palgrave s'imposât. Cependant, à la façon dont l'un des fils — le dernier survivant — de l'auteur a conçu cette entreprise, nombreux sans doute seront les lecteurs qui lui en sauront gré.

Cette réimpression débute par l'Histoire de Normandie et d'Angleterre qui aura quatre volumes et dont les deux premiers viennent de paraître. Une large introduction est consacrée d'une part à la biographie de l'auteur et d'autre part à la methode qui préside à cette réimpression. Dans Palgrave, on nous montre d'abord l'homme en général, puis l'historien en particulier. Comme homme, Palgrave fut un des caractères les plus représentatifs du type anglo-saxon moderne.

Né dans une famille aisée, il s'apprêtait à jouir des faveurs de la fortune, lorsqu'une faillite de son père l'obligea à gagner lui-même son pain. A quinze ans, il entra chez un homme de loi, et tout ce qu'il y gagna d'argent fut employé à payer les dettes paternelles. Comme il avait une forte instruction, il envoyait des articles aux revues, et c'est le produit de cette copie qui le faisait vivre. En 1821, il soumit à lord Spencer un plan de classement des collections du Public Record Office, et ce plan ayant été agréé, c'est à lui que fut confiée, de 1822 à 1838, la publication des Parliamentary Writs et des Calendars de l'Echiquier. Entre temps, il poursuivait d'autres travaux purement littéraires, tandis que, inscrit au barreau, il continuait à plaider, surtout dans les causes de généalogie dont il s'était fait une spécialité. Nommé conservateur adjoint du Record Office en 1838, il conserva cette place jusqu'à sa mort, en 1861 : il avait alors soixante-treize ans

Palgrave a beaucoup écrit et dans des genres divers ; mais c'est surtout comme historien que son nom s'impose à l'attention publique. Malheureusement, soit par la méfiance ou l'indifférence des éditeurs, soit faute de ressources personnelles, il n'a pu livrer à la publicité tout ce qui est sorti de sa plume. Beaucoup d'études historiques de lui étaient restées à l'état d'articles de revues ; d'autres n'avaient été publiées qu'après sa mort ; d'autres enfin demeuraient manuscrites. De telle sorte que lorsque nous parlons de réimpression, le mot n'est pas tout à fait exact. Le véritable titre de l'œuvre entreprise par sir Inglis Palgrave est celui qu'il lui a lui-même donné : *The collected works of sir Palgrave.* En effet, sir Inglis compte réimprimer d'abord les chapitres publiés du vivant de l'auteur dans la première édition de son Histoire. Il y ajoutera d'autres chapitres publiés après sa mort ou restes manuscrits jusqu'à ce jour, et il y incorporera les articles de revue qui devaient en faire partie. Ce système n'est sans doute pas sans inconvénients. Il y a beaucoup de chances pour que Palgrave, s'il avait vécu, ait remanié, en vue d'une publication homogène et suivie, les articles qu'il avait disséminés dans les périodiques de son temps : un article de revue est une chose, un chapitre de livre en est une autre.

Palgrave, avons-nous dit, a beaucoup écrit ; il avait aussi beaucoup lu. Au centre même d'un des plus riches dépôts d'archives qu'il y ait, il a passé sa vie à déchiffrer des chartes ; il a dépouillé toutes les grandes collections d'imprimés ; enfin il a beaucoup voyagé pour comparer l'état présent des lieux à leur état ancien. Ce fut un historien consciencieux, candide et abondant. Un des premiers dans le siècle dernier, il eut l'intuition que l'histoire, telle que l'avaient écrite la plupart de ses prédécesseurs, n'enseignait pas grand'chose ; il fut un des premiers à comprendre que, pour rendre des services, l'historien ne devait pas se confiner dans le récit des faits, mais qu'il lui

fallait encore embrasser le caractère des populations, pénétrer le sens de leurs lois et de leurs institutions politiques, économiques et sociales. Aujourd'hui c'est une vérité banale. En 1831, époque à laquelle Palgrave commença à écrire, c'était une nouveauté. Mais si les livres de Palgrave sont remplis d'aperçus nouveaux, ils manquent de composition. Pour comprendre l'un, il faut en avoir deux sous les yeux ; celui qu'on lit et celui qui en est le commentaire ou l'explication. Quoi qu'il en soit, et tout en tenant compte de cette observation, son Histoire de Normandie et d'Angleterre, dont les deux premiers volumes viennent de paraître, seront lus ou relus avec le même plaisir en France qu'en Angleterre. Depuis leur première apparition, la science historique a fait des progrès ; bien des questions obscures alors ont été élucidées depuis ; des problèmes que Palgrave ne soupçonnait peut-être même pas ont été posés et ne sont pas encore tous résolus. Le nouvel éditeur s'est tenu au courant de la marche de la science ; il a fait suivre ces deux volumes de notes abondantes qui donnent au livre de son père un regain de jeunesse. Quelques-unes de ces notes étaient peut-être inutiles, comme trop élémentaires. Mais qui s'en plaindrait? Ne vaut-il pas mieux enfoncer des portes ouvertes que de les tenir fermées à tous ?

Eug. Welvert.

Victor Giraud, **Histoire de la grande guerre**, t. I; un vol. gr. in-12 de XII-179 p. Paris, Hachette, 1919.

L'histoire de la guerre européenne ne sera pour longtemps encore que la version plus ou moins rapprochée d'un texte que personne ne connaît à l'heure actuelle. Si les grandes lignes peuvent en être retracées dès maintenant dans une étude d'ensemble, les détails ne s'en dégageront que dans quelques années, comme après 1870, d'abord des polémiques personnelles entre les principaux protagonistes du drame, puis des publications officielles dans lesquelles les Etats-majors et les chancelleries livreront peu à peu leurs secrets. C'est le sentiment très juste de ces difficultés qui a inspiré la composition du livre de M. G. et c'est la manière dont elles ont été surmontées qui en fait le mérite et la supériorité.

Le premier des cinq volumes annoncés conduit en quatre chapitres le lecteur des origines de la guerre à la fin de la bataille de la Marne. L'auteur y a limité aux faits essentiels et au mouvement général des opérations la part faite aux événements militaires, prépondérante jusqu'ici dans les autres publications du même genre : précaution fort sage si l'on songe de quelle ombre est encore enveloppée cette tragique « bataille des frontières » dont les particularités sont encore si mal connues et les dessous sujets à tant de controverses. Les événements diplomatiques, sur lesquels les « Livres » multicolores publiés par les

divers gouvernements ont jeté une plus abondante lumière, sont traités avec plus de détail et d'ampleur dans les chapitres I (*Les origines de la guerre*) et II (*La semaine tragique*). Mais c'est surtout sur l'histoire morale de la guerre que l'auteur manifeste une predilection qu'affirment certains de ses titres (*Les mobilisations morales... La situation morale... Conséquences morales de la victoire*). Il excelle à esquisser en quelques traits la psychologie d'un homme (Guillaume II, Benoît XV, Jaurès) ou d'un peuple ; il sait faire revivre, en des peintures où l'émotion contenue de l'observateur s'ajoute à la réalité saisissante du tableau, l'état d'esprit, les angoisses et les espérances des armées et des foules pendant les grandes journées de la guerre. Par là son ouvrage unit à l'exactitude d'une histoire le mouvement d'un journal ou d'une chronique et évoque avec une singulière intensité de vie les impressions de ceux qui ont vécu ces premières semaines de la crise européenne. Une bibliographie abondante et choisie termine chaque chapitre [1].

A. P.

Le Coureur d'Azur, poèmes, par Paul Aeschimann, 1 vol. in-12 carré. Crès, éditeur. Paris, 1918.

Parmi les jeunes poètes, dont la lyre résonne dans les échos de la renommée, M. Paul Aeschimann s'avance avec une œuvre originale, le *Coureur d'Azur*, recueil en vers libres, plein d'observations fines, d'analyses sentimentales très poussées, d'images saisissantes empruntées à la vie moderne.

L'auteur a trente ans : il nous le dit dans une pièce émouvante, la *Grande Lumière*, sorte d'examen intime où il résume les expériences de sa première jeunesse.

> Cheminement des jours à travers trente années,
> Enfance en bateau sur un lac,
> Enfance au grand air bleu des vives matinées,
> Mon enfance mystérieuse, ô souterraine
> Et délirante ardeur en moi d'une âme neuve
> Qui craque et s'ouvre aux passions de mille ancêtres,
> Découverte du monde au toucher du soleil,
> Du vent, de la musique, et d'un premier départ...

Après l'enfance, l'adolescence avec ses aventures, sa poésie, ses orages :

---

1. P. 14, lire *Haeseler* pour *Haesseler* ; p. 37, *Aehrenthal* pour *Aerenthal* ; p. 44, *Ischl* pour *Itschl* ; p. 97, *Hæleu* pour *Hælen*. L'auteur est-il sûr (p. 78) que l'Allemagne ait levé « six millions de soldats de plus que la France » et que (p. 79) l'armée française ait possédé sur son adversaire « l'énorme avantage de posséder une doctrine » ?

O songe vague et chaud qui devient brusquement
La forme d'un corps moité aux blancheurs révélées,
Délice tournoyant du baiser, mains brûlées
De désir, sang qui roule un aveugle bonheur,
Que vous descendez vite, à travers ma mémoire,
Le courant du passé, dans le remous des fleurs
Que je vous ai portées, mes amantes perdues !

La leçon qui se dégage de cette période de sa vie, c'est qu'il a pour devoir d'écouter et de célébrer « la musique humaine, le chant du monde et de lui-même ».

Dans un poème intitulé l'*Angoisse*, Paul Aeschimann analyse des sensations ressenties dans une nuit d'insomnie. Le matin arrive :

Pour ne plus écouter la rafale éperdue,
On se prend à rêver d'une belle étendue
Du passé riche et dru, dont on serait le maître;
Et puérilement on croit se reconnaître
Dans ce vieillard illustre et grave, qui sourit
A sa vie fécondée d'où le laurier jaillit....

J'ai lu avec émotion la pièce les *Saisons* : le poète revoit son passé, au cours des printemps et des hivers, et ressuscite ses joies envolées; il s'écrie :

Où sont-ils, mais où sont-ils ceux qui m'aimaient ?
J'ai besoin d'eux ce soir, comme jamais;
Je les sens loin, de la distance de la mort
Pour quelques-uns, et les vivants sont plus lointains encor !...

Paul Aeschimann a connu, comme soldat, les souffrances et les dangers de la grande guerre dont nous sortons : il les rappelle dans plusieurs poèmes; dans l'un il dit :

Ainsi que la novice entre en religion,
Je me suis engagé pour la sainte patrie
Du Louvre et de Ronsard, des églises fleuries,
Du fin parler divin qui surpasse en douceur
La plainte d'Antigone....

Ce recueil justifie bien son titre; l'auteur est un Coureur d'Azur délicat, avide de beauté, de lumière, d'idéal, très humain dans la psychologie de son âme : de là le mérite de son livre.

Hippolyte Buffenoir.

Le Poème des Jardins, par Ernest de Ganay, 1 plaquette in-4°, sur papier vergé d'Arches, Crès, éditeur, Paris, 1919.

Le comte Ernest de Ganay, à qui nous devons déjà divers recueils poétiques, la *Cendre des Heures*, les *Fleurs du Silence*, le *Vol de la Victoire*, publie aujourd'hui le *Poème des Jardins*, évocation élégante, en l'Ile de France, des demeures célèbres du XVIIIe siècle, dont les noms rayonnent dans l'histoire avec une magie attendrissante, et nous font rêver à des plaisirs délicats, disparus à jamais de la scène du monde.

« L'art des jardins, dit l'auteur en sa préface, est une des plus touchantes manifestations du Beau : elle est une des plus nécessaires à notre vie de chaque jour.... Un jardin, c'est un bonheur de tous les temps.... Ce sont les jardins de l'Ile de France, où nous vivons, qui ont reçu notre amour et nos chants : en peut-il exister, au reste, de plus representatifs de ce que la France a produit de magnifique et de délicat dans cet art ».

Plus loin, M. de Ganay écrit : « Puisse ce poème contribuer dans sa mesure à faire aimer davantage tous ces beaux jardins qui symbolisent tour à tour la grandeur et la noblesse, l'élégance et le charme de notre bien aimée terre de France ».

Les jardins et les parcs du XVIIIe siècle ont été le cadre d'une vie fortunée, de beaux jours créant dans les âmes des souvenirs enchantés. M. de Ganay a un sentiment très vif de ces bonheurs, de ces élégances du passé ; il nous les communique.

Son poème, dédié à M. de Nolhac, bien désigné pour cet hommage, débute ainsi :

Je vous aime à jamais, ô parcs d'Ile-de-France !
Dans mes heures d'exil, je sens quelle souffrance
Peut endurer un cœur soudain privé de vous,
Et ce qui manque en lui de puissant et de doux....
Les premiers à mes yeux en vos robes royales,
Jardins à la Française aux lignes si loyales,
Soumis à ce bel ordre où se forme l'ardeur,
Vous venez me combler d'émouvante grandeur !

Le poète d'abord passe en revue les jardins et parcs de Saint-Cloud, Marly, Meudon, Chantilly, Pontchartrain, La Muette, Dampierre, Maintenon, Courance, Saint-Germain, Rambouillet, Fontainebleau, et combien d'autres lieux célèbres... Transporté d'admiration, il s'écrie :

Splendeur de beaux jardins familiers à ma vue,
Ou noblesse d'un parc un seul jour entrevue,
Inlassables ce soir, toutes vos visions
S'en viennent m'enchanter de leurs illusions !

Voici ensuite des invocations au parc d'Ognon, au décor de Bagatelle, de Louveciennes, de Neuilly, de Bellevue, de Monceau. Pourrais-je oublier de citer cette strophe sur Ermenonville :

Dominant votre lac, le bois se glorifie
Du monument offert « A la Philosophie »,
Ermenonville, ô vous à qui vient se lier
La gloire d'un Tombeau que ceint le peuplier !

M. de Ganay a une tendresse speciale pour les attraits defunts de Méréville ; il leur consacre deux pages émues. On sait que le domaine de Méréville était devenu, entre les mains de M. de Laborde, une des plus belles demeures du XVIIIe siècle. Ce n'est plus qu'un souvenir, le lotissement moderne a détruit ce domaine enchanteur.

La fin du *Poème des Jardins* est consacrée à Versailles, aux Trianons, dont les fastes d'antan ont inspiré et inspireront toujours l'âme vibrante des poètes : faut-il citer André Chénier, Musset, Henri de Régnier! M. de Ganay célèbre avec amour ces lieux privilégiés, heureusement conservés pour charmer le flot mouvant des générations.

Peu de lecteurs pourront apprécier le mérite de ce *Poème des Jardins*, car il est tiré à petit nombre d'exemplaires, et avec luxe. Pourquoi, dirons-nous à l'auteur, ne pas faire une petite édition à bon marché? Les admirateurs, les amis des jardins et des parcs sont nombreux. Le recueil qui nous occupe leur donnerait une grande joie. Poète, songez à propager votre culte!

Hippolyte BUFFENOIR.

Les Artistes morts pour la patrie (1914-1918), par Paul GINISTY : tome premier, avec une préface de M. Dalimier ; tome second, avec une préface de M. Lafferre. Paris, Alcan, 2 vol. in-8° de 172 et 162 pp. Prix 1 fr. 50 chaque.

Sous ce titre, M. Paul Ginisty, qui s'est prodigué, pendant la guerre, à la fois comme inspecteur des monuments historiques et comme reporter aux armées, dans nos régions dévastées, a trompé sa propre douleur (il a perdu son fils unique, avocat distingué, officier héroïque) en réconfortant celles de tout le monde artiste, le monde des peintres, des sculpteurs, des architectes, des musiciens, des comédiens... Sans phrases, chacun de ceux qui sont tombés au champ d'honneur est rappelé par une courte biographie, ses œuvres principales sont mises en lumière, quelques mots émus évoquent son caractère, sa personnalité, son avenir si prématurément arrêté.

Il a voulu, d'autre part, que chacune de ces catégories d'artistes fût saluée par un maître. Ainsi, le premier de ces deux volumes, qui comporte la période août 1914-décembre 1915, contient des introductions de MM. *Bonnat*, pour les peintres et les graveurs, *Bartholomé*, pour les sculpteurs et les médaillistes, *Widor*, pour les musiciens, *Pascal*, pour les architectes, et de Mme *Bartet* pour les artistes dramatiques et lyriques. Le second, qui le complète, nous fait lire, avant tout, des pages très nobles et élevées de M. François *Flameng* pour les peintres et graveurs, et des introductions de MM. *Sicard*, pour les sculpteurs, *Bruneau*, pour les musiciens, Paul *Léon*, pour les architectes, *Gémier* pour les artistes dramatiques. L'administration des Beaux-Arts n'a pas été oubliée (M. *d'Estournelles de Constant*) non plus que les Ecoles d'art et les manufactures (MM. *Geffroy*, *Bourgeois*, *Lechevallier-Chevignard*, *Morand*)

H. DE C.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — **15 septembre** — **1919**

ALFARIC, Les Écritures manichéennes. II. Étude analytique ; FRAZER, Le folklore de l'Ancien Testament ; COULTON, Jésus, François d'Assise et aujourd'hui (A. Loisy).
LESQUIER, L'armée romaine d'Égypte (P. Collart).
LACHÈVRE, Blot. (L. R.)
GUENEAU, L'organisation du travail et les conditions de la vie à Nevers, 1660-1790 (A. Waddington).
AULARD, La Révolution française et le régime féodal (E. Welvert).
SÉCHÉ, Les guerres d'enfer (L. R.).
ANDLER, Le socialisme impérialiste dans l'Allemagne contemporaine (L. R.).
BOUVET, Les Couperin. (H. de Curzon).
GRASSET, La faillite de la morale (F. B.).

Les Écritures manichéennes; II. Étude analytique, par P. ALFARIC. Paris, Nourry, 1919 ; gr. in-8, 240 pages.

La première partie de cette étude a été précédemment annoncée (*Revue*, 15 avril 1919). Dans la seconde sont énumérés les livres qui ont été en crédit chez les manichéens, et l'on y discute, autant qu'il est besoin, le caractère de ces écrits et leur emploi. Deux sections générales : Écritures proprement manichéennes, écrits de Mani, principaux et secondaires, écrits des manichéens, écrits historiques, didactiques, liturgiques; Écritures adoptées par les manichéens, Écritures juives, canoniques et apocryphes, Écritures chrétiennes, canoniques et apocryphes, écrits païens, helleniques, mazdéens, bouddhiques. Même abondance et exactitude de documentation que dans la première partie. La discussion des écrits de Mani offre un intérêt spécial.

Selon M. Alfaric, le livre de Mani intitulé « Évangile » ou « Évangile vivant » était un commentaire très large de l'apocryphe judaïsant connu sous le nom d'*Évangile des douze apôtres*. De cet apocryphe on ne possède que de maigres fragments; et il en est de même pour l'œuvre de Mani. Mais M. A. ne s'est pas aperçu qu'un des textes de Tourfan, cité par lui (p. 38-39), est en rapport avec un apocryphe connu. Le texte est ainsi conçu : « ... si (? en vérité il est le Fils de Dieu ». Et Pilate répondit : « Je suis innocent du sang de ce Fils de Dieu ». Les officiers et soldats reçurent alors de Pilate l'ordre de garder ce commandement (? secret..... ». — Ce passage n'est pas un

fragment de commentaire, c'est un fragment de récit évangélique. Et le passage ne concerne pas la comparution du Christ devant Pilate, mais la recommandation faite aux gardiens du tombeau de se taire sur la résurrection de Jésus. On lit, en effet, dans l'*Évangile de Pierre* (fragment Bouriant, vv. 45-49) : « Ayant vu ces choses (le Christ sortant du tombeau entre deux anges, et la croix derrière eux), ceux (des anciens) qui étaient avec le centurion s'en allèrent promptement trouver Pilate pendant la nuit...., disant « *C'était vraiment le Fils de Dieu* ». *Pilate leur répondit en disant* : « *Je suis innocent du sang du Fils de Dieu.* C'est vous qui avez voulu cela ». Venant ensuite le trouver tous (les anciens) le prièrent de commander au centurion et aux soldats de ne pas dire ce qu'ils avaient vu..... *Pilate ordonna donc au centurion et aux soldats de ne rien dire* ». La correspondance est aussi exacte que possible. Mais il est à noter que la même correspondance n'existe pas pour le fragment suivant (cité p. 39), qui se rapporte à la visite des femmes au tombeau (cf. *Év. de Pierre*, vv. 50-57).

M. A. dit (p. 162) que Marcion admettait dans son *Apôtre* l'Épître aux *Éphésiens*, et plus loin (p. 169) que l'utilisation de l'Épître apocryphe aux *Laodicéens* par les manichéens pourrait remonter jusqu'à l'origine de la secte, vu que « Mani dépendait de Marcion », et que « le *Canon de Muratori* mentionne déjà une Épître aux Laodicéens comme une œuvre marcionite ». Ces conjectures pourraient bien être superflues. Il est certain, par le témoignage de Tertullien, que, Marcion admettait toutes les Épîtres attribuées à Paul, sauf *Hébreux*, *Timothée*, *Tite* et *Philémon*, mais qu'*Éphésiens* figurait dans son recueil sous le nom de *Laodicéens*. Cette attribution marcionite a chance d'être primitive. D'autre part, le *Canon de Muratori* connaît une Épître aux *Laodicéens*, distincte de l'Épître canonique aux *Éphésiens*; cette Épître est probablement celle qui s'est conservée dans certains manuscrits du Nouveau Testament, et qui n'a rien de marcionite. L'auteur du *Canon de Muratori* a pu la qualifier telle parce qu'il ne s'était pas rendu compte que l'Épître aux *Laodicéens* de Marcion était en réalité l'Épître canonique aux *Éphésiens*. Les manichéens n'auront connu l'Épître apocryphe aux *Laodicéens* que par leur propagande dans les milieux chrétiens où ce document avait cours

Alfred Loisy.

Folk-lore in the Old Testament, Studies in comparative religion, legend and law, by sir James George Frazer. Londres, Macmillan, 1919; trois in-8, xxv, 569, 571 et 566 pages.

Il est tout naturel qu'on applique à l'histoire de la religion israélite la méthode comparative qui est maintenant d'un emploi général dans l'histoire des religions. Toutefois cette application n'en est encore qu'à ses débuts, parce que la religion israélite est la religion de l'An-

cien Testament et que l'on s'était accoutumé à lui faire une place à part comme au fondement révélé du christianisme. C'est donc une véritable et très utile initiative qu'a prise Sir J. Frazer en instituant une comparaison des traditions et coutumes attestées ou sanctionnées dans l'Ancien Testament, et les croyances ou pratiques analogues qui se rencontrent dans les cultes dits païens de l'antiquité ou du temps présent. La méthode pourra être utilisée régulièrement dans le commentaire des livres bibliques; mais, pour l'objet que se proposait l'auteur, il convenait de choisir certains traits où la comparaison est particulièrement instructive.

L'ouvrage comprend quatre parties qui concernent respectivement les premiers âges du monde, l'âge patriarcal, le temps des juges et des rois, la Loi. Dans la première partie, cinq chapitres : la création de l'homme, la chute de l'homme, la marque de Caïn, le déluge, la tour de Babel. Le mariage du fils de Dieu avec les filles de l'homme aurait pu fournir la matière d'un autre chapitre. Le chapitre de la création est un recueil de mythes où l'homme apparaît ou bien façonné avec de la terre et animé par un être supérieur, ou bien procédant, par une sorte de métamorphose ou d'évolution, d'arbres et surtout d'animaux. La genèse de ces mythes reste à instituer, mais l'affinité des mythes bibliques, surtout du récit iahviste, avec les mythes des peuples les plus primitifs est de toute évidence. — Le récit dit de la chute est un mythe explicatif de la mort : de nombreux mythes, chez les peuples africains, expliquent la mort par l'accident d'un message échangé ou mal rempli ; ailleurs, on croit que les serpents sont immortels parce qu'ils changent de peau, et que les hommes sont mortels parce qu'ils ont perdu ou manqué d'acquérir la faculté de se rajeunir ainsi. La présence du serpent dans le récit de la *Genèse* induit Sr. F. à conjecturer qu'il y a derrière ce récit un mythe où le serpent acquérait l'immortalité pour lui-même, et en privait l'homme, en mangeant le fruit de l'arbre de vie. L'hypothèse est ingénieuse, mais elle est quelque peu fragile, puisqu'elle s'autorise de mythes où l'immortalité du serpent est attribuée à une tout autre cause. On pourrait admettre, avec Sr. F., en laissant de côté l'immortalité du serpent, que le mythe primitif plaçait deux arbres au milieu du jardin, l'arbre de vie et l'arbre de mort, le rôle du serpent ayant simplement consisté à faire prendre à l'homme celui-ci pour celui-là; et le mythe babylonien d'Adapa pourrait être cité à l'appui de cette conjecture. — La Bible dit que Jahvé mit une marque à Caïn, pour qu'on ne le tuât point, et les commentateurs n'ont pas fini de disserter sur la nature de cette marque : Caïn, observe Sr. F., n'avait pas besoin d'être protégé contre des hommes qui n'existaient pas, mais contre l'esprit de sa victime, et la marque était une sorte de déguisement, comme il se pratique chez les peuples incultes. Cependant l'hypothèse n'est pas exclusive de telle ou telle autre qui a déjà été proposée. Car il est probable que le signe de

Caïn est un signe coutumier de telle tribu dont Caïn était censé l'ancêtre, et qu'on expliquait l'origine de ce signe en disant que Caïn l'avait pris comme meurtrier de son frère. — Le chapitre du déluge est un des plus longs, parce qu'il comporte d'innombrables récits parallèles : tous ces récits ne procèdent pas d'un fait universel ni d'une tradition unique, mais beaucoup reflètent des souvenirs réels se rapportant à des inondations provoquées par diverses causes, et quelques-uns sont purement mythiques ; celui de la *Genèse* serait en rapport avec une crue extraordinaire du Tigre et de l'Euphrate dans les anciens temps. Peut-être convenait-il, pour ce récit et pour quelques autres, de faire une place à l'hypothèse d'un mythe rituel (cf. *Revue* du 1er mai 1919, p. 163). — Le récit de la tour de Babel présente une originalité relative, et l'on n'y a pu comparer que des mythes concernant certains édifices inachevés ou en ruines, ou bien d'autres explications mythiques de la pluralité des langues.

Huit chapitres sur dix, dans la seconde partie, concernent la légende de Jacob ; le premier chapitre a pour objet la promesse solennelle faite par Iahvé à Abraham ; le dernier, la coupe divinatoire de Joseph. — Le récit de la promesse (*Genèse*, xv, 9-21) donne lieu à des rapprochements intéressants. Le rite auquel Iahvé s'est soumis pour garantir sa parole se rencontre avec deux applications différentes : on passe entre les morceaux de victimes coupées en deux, lorsque l'on fait un serment imprécatoire, ou bien, et plus souvent, par manière de purification, pour se dégager de toute mauvaise influence, impureté ou maladie. Les deux sens ne sont point connexes et rien n'oblige à les supposer réunis dans tous les cas où le rite est pratiqué. Ni dans le cas de la promesse, ni dans le cas du serment signalé au livre de Jérémie (xxxiv, 18), il ne saurait être question de purifier ou de protéger les contractants. Le sort fait à la victime figure le sort qui atteindra le parjure, et il ne fait pas que le figurer ; c'est, originairement, un rite magique destiné à procurer éventuellement, si le contractant devient parjure, la mort de celui-ci, mystiquement identifié à la victime. Ce n'est pas précisément un rite d'alliance, et dans le cas d'Abraham il n'y a pas d'engagement réciproque (non plus dans Jérémie, *loc. cit.*) : Iahvé seul promet et accomplit le rite du serment. Dans les cas de sacrifice purificatoire, la victime est plutôt substituée qu'identifiée à ceux qui passent entre les morceaux ; car ils ne passent pas pour s'associer au sort qui lui est fait, mais pour se dégager sur elle, se sauver par elle du mal qui les poursuit. C'est, semble-t-il, d'après ces deux idées qu'aurait pu se faire un classement logique des exemples apportés par Sr. F. — D'après la *Genèse*, Jacob aurait, par ruse, dérobé à Ésaü le droit d'aînesse : Sr. F. défend la mémoire du patriarche contre sa légende en alléguant le droit d'ultimogéniture qui se rencontre chez maint peuple. Ces rapprochements ne laissent pas d'être instructifs, mais l'apologie pourrait être inutile, si le prétendu larcin de Jacob

n'est qu'un mythe populaire pour expliquer ou signifier la supériorité d'Israël sur Édom. — Non moins curieux, et peut-être plus opportuns, sont les rapprochements faits à propos de Jacob se couvrant de la peau d'un chevreau pour être béni par Isaac à la place d'Ésaü : le revêtement de la peau se rencontre en beaucoup de sacrifices; à propos de Jacob à Béthel : pour les oracles de songe, l'échelle qui monte au ciel, les pierres sacrées; à propos de Jacob rencontrant Rachel à la source : pleurs de salutations chez les primitifs; à propos du mariage de Jacob avec Lia et Rachel : longue dissertation sur les mariages de cousins chez les différents peuples, sur le sororat et le lévirat, perspective largement ouverte, à l'occasion du mariage patriarcal, sur les origines de la famille et du mariage; à propos des mandragores de Ruben : charme de fécondation très répandu; à propos du pacte conclu entre Jacob et Laban sur le tas de pierres : les pierres témoins, et le repas pris sur un tas de pierres en gage de paix durable; à propos de Jacob au gué du Iabbok : l'être divin avec lequel Jacob est censé avoir lutté devait être originairement l'esprit de la rivièrs, sorte de Protée.

Les dix-neuf chapitres de la troisième partie sont d'inégale importance et d'inégale étendue. Les plus remarquables sont ceux qui concernent la fable de Iotham : fables diverses sur la rivalité des arbres; Samson et Dalila : histoires merveilleuses de gens dont la force était localisée dans leurs cheveux ou dans quelque autre objet; la pythonisse d'Endor : diverses formes de la nécromancie et de l'évocation des morts; la colère de Iahvé à propos du renoncement effectué par David : probablement à expliquer par la crainte suspertitieuse qu'ont souvent les primitifs de se compter, de compter leurs troupeaux, etc; « les gardiens du seuil » : ils n'auraient pas été chargés de surveiller l'entrée du temple, mais d'empêcher qu'on ne foulât le seuil en entrant (quoi qu'il en soit de l'hypothèse, tout ce qui est rapporté des diverses superstitions et pratiques en rapport avec la considération du seuil est du plus haut intérêt); les chênes et les térébinthes sacrés : nombreux cas de culte des arbres dans l'antiquité biblique et survivances de ce culte en Palestine.

Outre un chapitre d'introduction, sur la place de la Loi dans l'histoire juive, la quatrième partie contient six chapitres d'objet très spécial. — Ne pas cuire le chevreau dans le lait de sa mère, interdit qui serait à expliquer par le tort qu'aurait été censé faire à la chèvre la façon de traiter le lait. Et l'hypothèse est justifiée par de nombreux cas d'un pareil scrupule; mais on y peut objecter que, si le scrupule avait existé en Israel, il n'aurait pas été nécessaire de le formuler en loi, et que l'insistance qu'on met à rappeler l'interdit ferait plutôt supposer une pratique réelle, qui serait combattue comme abusive, n'étant pas conforme au détail qui doit être observé dans les sacrifices de Iahvé. Néanmoins cette hypothèse n'exclurait pas necessairement

celle de Sr. F. — Percer l'oreille de l'esclave israélite qui ne veut pas reprendre sa liberté au bout de sept ans : longue dissertation sur le percement des oreilles et ses motifs chez les anciens peuples, sur les déguisements et mutilations dont on use pour protéger la vie des enfants dont les aînés sont morts, sur l'amputation du bout du doigt pratiquée chez beaucoup de non civilisés, etc.; la coutume israélite aurait été un moyen magique d'assurer le droit, désormais perpétuel, du maître sur l'esclave en question. Et l'hypothèse est très plausible, puisqu'il s'agit d'une marque, on pouvait dire d'un sacrement de propriété. — Les rites du deuil, incisions, coupe des cheveux, déchirement des habits : les deux premières pratiques se sont rencontrées chez beaucoup de peuples et sont originairement en rapport avec le culte des morts, auxquels sang et cheveux étaient censés d'utilité ; ce doit être à cause de ce rapport que les réformateurs de la religion israélite les ont condamnées. — L'ordalie de l'eau amère : comparée avec l'ordalie du poison chez les peuples africains, à Madagascar et dans l'Inde. Le rite hébreu est d'une magie moins brutale que l'ordalie du poison ; mais l'idée de faire absorber une malédiction d'épreuve à la femme suspecte d'adultère, en diluant, dans l'eau qu'on lui administre, cette malédiction fraîchement écrite, est de pure magie. — Le châtiment du taureau meurtrier : coutumes analogues chez différents peuples, procès d'animaux au moyen âge ; la mentalité primitive attribue une certaine personnalité aux animaux et même aux objets inanimés, elle leur attribue de la même façon la responsabilité. — Les clochettes d'or au bas de la robe du grand-prêtre : emploi des cloches, clochettes, gonds, chez différents peuples, généralement pour chasser les mauvais esprits, écarter la foudre, etc., ce qui donne à penser que leur emploi comme moyen d'appel et d'attraction est moins ancien. Le texte biblique (*Exode*, XXVIII, 35) ne donne pas clairement le motif : c'est afin qu'on entende le pontife « quand il entrera au sanctuaire devant Iahvé et quand il sortira, pour qu'il ne meure point ». Les clochettes ne sont donc pas pour avertir et charmer le dieu mais pour la protection du prêtre. Sr. F., estime que c'est probablement pour le garantir contre les mauvais esprits qui rôderaient à la porte. Cependant, comme il s'agit évidemment de protéger la vie du prêtre, non précisément quand il franchit le seuil du temple, mais quand il s'approche du lieu très saint où Iahvé demeure, il n'est pas très indiqué, d'admettre là de mauvais esprits. Ne s'agirait-il pas simplement de tenir en respect les génies gardiens du réduit sacré, qui sont supposés ne laisser approcher personne?

Alfred Loisy.

Christ, St Francis and to-day, by G. G. Coulton. Cambridge, University Press, 1919, in-8°, 203 pages.

Œuvre du modernisme le plus éclairé, tendant à fournir aux

communions chrétiennes une base d'accord et à dégager l'anglicanisme du dogmatisme traditionnel, même de tout dogmatisme, afin de le fonder sur la seule foi au Christ. Le grand argument est l'impossibilité de maintenir l'idée théologique du dogme immuable, révélé une fois pour toutes et gardé par la tradition apostolique. Cette notion catholique du dogme ne semble pas à l'auteur plus réelle ni plus réalisable que la quadrature du cercle ; rien d'étonnant à ce que les Églises qui s'y obstinent voient leur clientèle se disperser ; elles adressent à l'humanité nouvelle un langage obscur ou équivoque, plein de réticences. Impossible d'instituer maintenant sur une telle base la communion religieuse et morale entre les hommes. En fait, remarque pour commencer M. Coulton, l'Église n'était pas prévue dans l'Évangile, et le cas de Jésus est le même que celui de François d'Assise. Car ce n'est pas l'ordre franciscain qui a existé après lui que François avait voulu établir : François revenait à l'Évangile, qui était, — disons : qui aurait été — la religion de l'esprit. Il n'y aurait maintenant qu'à revenir au message du Christ, dont la vérité ne se démontre point par ses miracles extérieurs, mais se juge par ses fruits.

M. C. n'ignore pas le modernisme catholique, et il en parle souvent avec sympathie, mais comme si Rome n'avait pas déjà réussi à paralyser ce mouvement de réforme. Le programme de M. C. a-t-il devant lui un meilleur avenir, il est, semble-t-il, permis d'en douter, et pour la raison essentielle qui explique l'avortement du modernisme catholique. Une parole de l'Évangile nous est restée pleinement intelligible, et c'est la remarque : « On ne met pas le vin nouveau dans de vieilles outres ». Or ni le dogme chrétien ni l'Évangile ne sont actuellement des outres neuves. Le modernisme catholique, qui ne proposait pas un retour au pur Évangile, a échoué parce qu'il voulait adapter les croyances et l'institution ecclésiastiques à la science et à la conscience du monde contemporain : il n'a pas pu éviter l'équivoque, il n'a pas réussi à persuader l'Église ni à gagner le siècle, il est tombé sous la condamnation de l'une et sous l'indifférence de l'autre. M. C. propose de faire l'union sur le symbole johannique : Dieu est esprit, lumière, amour ; Jésus est le Fils de Dieu, et Dieu nous a donné en lui la vie éternelle. C'est une ancienne définition du mystère chrétien sur laquelle les diverses communions chrétiennes pourraient s'entendre, si elles jugeaient à propos de ne se plus combattre. Mais leur situation à toutes en serait-elle grandement améliorée par rapport à l'évolution actuelle de l'humanité ? Ces termes d'un mysticisme transcendant offrent-ils à notre mentalité un sens plus net que le symbole de Nicée, les décrets du Concile de Trente et du Vatican, et sont-ils plus aptes à traduire l'idéal qui tend à se faire jour dans le chaos du temps présent ? Certes, il faut à la paix humaine, à la société des peuples, à l'homme nouveau qui se

crée, un principe idéal ; mais convient-il de chercher ce principe dans l'ancienne métaphysique religieuse, ou bien ne faut-il pas s'adresser directement au cœur même de l'humanité ?

Alfred Loisy.

Jean Lesquier, **L'armée romaine d'Egypte d'Auguste à Dioclétien,** in-4°, I-XXXI, 586 pp. et une carte. (Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. 41).

L'objection hâtive qu'on pourrait lui faire avant d'ouvrir son livre, en regardant le titre, M. L. l'a rendue vaine au début de sa préface. S'il a arrêté son étude à Dioclétien (et non, par exemple, à 395) ce n'est pas sans de bonnes raisons. De Dioclétien date en effet une transformation profonde de l'armée : suppression de l'engagement volontaire, obligation pour les grands propriétaires fonciers de fournir un contingent déterminé, avec faculté de rachat par le versement de l'*aurum tironicum*, incorporation des esclaves et des barbares, distinction entre le commandement militaire et l'autorité civile.

Le corps de l'ouvrage, dont nous allons faire une analyse objective, très brève, se compose de neuf chapitres : I Histoire de l'armée. II Les corps, les effectifs et les armes. III Le commandement et les états-majors. IV De l'ἐπίκρισις. V La patrie et la condition des recrues. VI La vie militaire et privée. VII Les vétérans. VIII Les fournitures militaires. IX De l'occupation territoriale.

De l'histoire générale de l'armée romaine d'Egypte, nous ne pouvons retenir dans ce résumé que les grands faits : intervention de Gabinius en 55, occupation d'Alexandrie par César et Antoine, conquête d'Octavien, expédition offensive d'Arabie avec Aelius Gallus, campagne défensive d'Ethiopie avec le préfet Petronius, répression des séditions antisémites dans la capitale au Ier siècle, serment prêté à Vespasien, soulèvement général des Juifs sous Trajan, crise de 153 causée par les fugitifs devant l'impôt, tourmente de 166 provoquée par la détresse économique et financière, par des menaces aux frontières du Nord de l'Empire, révolte des Boucolia et soumission à Avidius Cassius, empereur provisoire, enfin au IIIe siècle luttes contre les Blemmyes, contre les Palmyréniens, désignation de Probus à l'Empire. — L'histoire particulière des corps est étudiée en détail : trois légions (*XXII Dejotariana. III Cyrenaica. II Trajana Fortis*) sept *alae* et sans doute quatorze cohortes auxiliaires ont passé en Égypte. M. L. les suit depuis leur création ou leur apparition sur le territoire, les identifie, reconstitue leurs déplacements et leurs états de service à l'aide des inscriptions, papyrus et ostraca. La flotte, vaisseaux de ligne et croiseurs, défendait les côtes d'Egypte et escortait les transports frumentaires jusque dans les eaux italiennes. — Le préfet d'Égypte, chef suprême de l'armée en paix et en guerre, avait un état-

major que nous connaissons partiellement. Sous Auguste et Tibère, il y avait un préfet de légion (commandement tactique) deux fois primipilaire et un préfet de camp (administration) simple primipilaire. Dans la suite le préfet de camp a cumulé les deux fonctions et a été choisi parmi les *primipili bis*. Nous savons d'une manière plus ou moins complète quels étaient les officiers des légions et des autres corps, quelles étaient leurs attributions au camp ou dans les *præsidia* et les *stationes*, quels membres enfin composèrent les *officia* des tribuns angusticlaves des légions, des préfets d'ailes et de cohortes.

On distinguait naguère une *épicrisis* militaire (examen qui précéderait l'enrôlement, la réforme, la mutation, la libération), une *épicrisis* fiscale (contrôle des preuves fournies par les privilégiés et une *épicrisis* éphébique (vérification des pièces requises pour être éphèbe). Il n'y a plus, il n'y a jamais eu qu'une *épicrisis* : la démonstration en est faite, et bien faite, dans ce chapitre. Il y a eu erreur dans l'interprétation des papyrus invoqués comme preuves de l'*épicrisis* militaire et les textes relatifs à l'éphébie prouvent que l'ἐπίκρισις n'est qu'une condition préalable des formalités à remplir : il faut être d'abord ἐπικεκριμένος pour présenter à l'examen d'éphébie (εἴσκρισις) les pièces justificatives nécessaires. Quant à l'*épicrisis* fiscale, elle nous est surtout connue pour les classes privilégiées de la χώρα et des métropoles. On l'a crue distincte de celle du τόμος ἐπικρίσεων, registre du préfet où nous voyons inscrits des vétérans libérés et des civils, à cause de différences aisées à expliquer. Si on trouve des femmes inscrites au τόμος, d'ailleurs en très petit nombre, c'est que dans des cas exceptionnels elles ont dû faire établir officiellement leur statut personnel. Que l'âge d'inscription ne soit pas toujours quatorze ans, époque normale, sinon légale, de la puberté, cela va de soi : on peut se faire inscrire plus tôt puisque mention est faite de l'année à dater de laquelle on jouira du privilège ; on peut aussi se faire inscrire plus tard si on a été absent, si on vient d'arriver en Égypte, si on vient seulement d'être libéré du service. Les différences qu'on relève dans la forme des opérations sont aussi toutes superficielles : la comparution personnelle est, en tout cas, obligatoire. Que Romains et Alexandrins aient dû produire une σημίωσις, signalement qui avait pour objet d'empêcher les substitutions de personnes, tandis que les gens de la χώρα en étaient dispensés parce qu'on se référait, dans leur dossier, au précédent εἰκονισμὸς où étaient déjà consignés les renseignements voulus ; que Romains et Alexandrins aient argué de leur *civitas* et de leur πολιτεία, tandis que les habitants des métropoles et de la χώρα faisaient valoir leur descendance, leur γένος, cela ne change rien au but de l'opération dite *épicrisis*, qui est de faire établir son statut personnel, afin d'en recueillir les avantages fiscaux, politiques et juridiques. Les bénéficiaires de l'*épicrisis* jouissent de l'exemption totale de la capitation (Romains, citoyens des πόλεις grecques, catœques

d'une part, ἀπὸ γυμνασίου, membres de l'aristocratie provinciale, d'autre part) ou de l'exemption partielle, à un taux variable d'une ville à l'autre. En principe, le préfet, en fait, un fonctionnaire délégué par lui examine les Romains et les Alexandrins ; dans les métropoles fonctionne une commission formée par ordre préfectoral, sous la présidence du stratège.

Le recrutement des légions fut d'abord oriental et celui des cohortes auxiliaires se fit, à l'origine, dans la province dont elles portent le nom ; dès le IIe siècle il devint local et fut assuré surtout par les naissances illégitimes dans les camps des différentes garnisons. Le légionnaire doit être citoyen pour être enrôlé, en réalité souvent l'incorporation lui donne la *civitas*. Le vétéran au contraire ne la reçoit qu'après sa libération, mais cette perspective le rapprochait du légionnaire dans l'estime des Égyptiens. Les recrues de la flotte, malgré leur nom latin, ne recevaient pas la latinité lors de leur enrôlement. — Les chefs de subdivisions tactiques, employés des *officia*, détenteurs de fonctions personnelles étaient *immunes* Les *munifices* assuraient les *stationes*, les *praesidia* et le service de planton, *comes*. A Alexandrie des soldats travaillaient au port, aux docks, aux papyrus, à la Monnaie; ils collaboraient dans la χώρα au service de police, à l'exploitation des carrières, à l'entretien des voies de communication. Leurs ressources comprenaient le *donativum*, aubaine exceptionnelle, et le *stipendium*, solde quadrimestrielle, variable selon les dates. L'État leur faisait subir des retenues pour l'entretien et l'armement ; mettait sous séquestre jusqu'à leur libération certaines sommes (*seposita*) et gardait à la disposition des titulaires leurs économies volontaires (*deposita*). Le mariage – question extrêmement controversée — a été défendu à tous jusqu'en 197 et permis alors, au moins aux soldats citoyens, dont la *Constitutio Antoniniana* augmenta tant le nombre. En fait l'Empire s'est efforcé, tout en restant dans la légalité, de consolider les unions illicites des soldats pour faciliter le recrutement. Tous ces hommes avaient un culte officiel, celui du Génie de l'Empereur, et des cultes locaux ou personnels : Jupiter-Sarapis, Isis Ammon, etc. — Les pièces remises aux vétérans libérés étaient : 1° le diplôme de bronze, qui accorde lors de la libération un certain nombre de privilèges (et, à ce propos définition des οὐετρανοὶ χωρὶς χαλκῶν) ; 2° la *tabula honestae missionis*, le congé lui-même délivré par le préfet ; 3° dans un cas exceptionnel, M. Valerius Quadratus, vétéran libéré avec congé honorable, de la *legio X Fretensis*, a reçu un diptyque de bois, le fameux diptyque de Philadelphie longuement étudié par M. L. L'État accorde au légionnaire le *conubium* avec la pérégrine, sa compagne ; au soldat des auxilia le *conubium* avec sa concubine, la *civitas* pour lui-même et parfois pour ses enfants. Après Auguste les empereurs ont mieux aimé donner aux vétérans de l'argent que des terres. Toutefois des

vétérans pouvaient se rendre acquéreurs de terres fertiles ou de terres en friche, ces dernières au prix établi de vingt drachmes l'aroure. A ce dernier usage se rattache le mot κολωνία, question encore obscure. Des édits d'Octavien, de Domitien, de Titus, on peut conclure que les vétérans étaient exemptés des *tributa*, libérés de toute obligation militaire, dispensés des *munera publica*, sans limite de durée, eux, leur femme et leurs enfants. Des textes des jurisconsultes du IIIe siècle, il résulte que s'ils étaient libérés *ignominiosa missione*, ils n'avaient aucun privilège ; *causaria missione* (réforme), ils avaient des exemptions viagères ou temporaires, selon les dates ; *honesta missione*, ils étaient dispensés des *munera personalia* (non compris les *vectigalia*) et des *munera patrimonii*, avec obligation d'être tuteurs des fils de leurs camarades.

Il n'y avait pas de service spécial d'intendance ; les fournitures militaires relevaient du diocèse et de son administration. Elles étaient procurées par l'imposition et la réquisition. Les céréales et les vivres provenaient d'un impôt supplémentaire annuel, l'annone : ἀννῶνα ; les réquisitions n'avaient lieu que dans la mesure où l'annone était insuffisante. Un impôt de fourniture de vêtement aux troupes semble avoir atteint les bourgs ou des corporations comme celle des tisserands. Pour les convois (nous ne savons rien des chevaux de selle) on ne procédait au contraire que par réquisition. Un recensement annuel des chameaux permettait d'organiser cette opération et de choisir un point de concentration des animaux. Ils étaient ou loués temporairement : ἐπὶ μισθοφορᾷ ou achetés : πανόνι. — La tâche des troupes a été avant tout d'assurer l'ordre intérieur et de garder l'Égypte à Rome. Les textes épigraphiques, les papyrus et les ostraca, la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin ont permis à M. L. de dresser une carte de l'occupation. Trois points stratégiques étaient tenus en Basse-Égypte : Alexandrie (camp de Nicopolis), Péluse et Babylone. Les postes de la vallée du Nil sont mal connus jusqu'à Coptos, mais nous savons qu'ensuite Coptos, Thèbes et Syène avaient des garnisons importantes. Sur les troupes détachées dans l'Oasis Ammoniakè nos renseignements sont nuls, médiocres sur celles de la Petite Oasis, moins vagues sur celles de la Grande. Le désert oriental et les routes de l'Erythrée avaient un grand intérêt au point de vue commercial, à cause des ports de l'Erythrée : Bérénikè et Myos Hormos et des carrières de la chaîne arabique. Le tracé des routes dans cette région, l'emplacement des points d'eau et des stations a été établi aussi complètement que possible. Enfin l'occupation de la frontière du sud, la plus difficile à défendre à cause des peuplades mal soumises et remuantes du voisinage, a varié selon les dates, pour être finalement arrêtée à la première cataracte, après les révoltes des Blemmyes, mais la Basse-Nubie avait été occupée pendant plus de deux siècles.

La bibliographie (XI-XXXI) n'est pas une sèche énumération alpha-

bétique ou chronologique des sources et des ouvrages utilisés, c'est un classement méthodique et un jugement impartial, c'est une introduction documentaire raisonnée, comme celle des *Institutions militaires des Lagides* du même auteur, comme celle qu'a mise en tête de sa *Vie Municipale* le savant trop modeste auquel l'ouvrage est dédié, Pierre Jouguet, « qui a renouvelé l'étude des papyrus en France ». Sous forme d'Appendices, M. L. a publié : 1° 45 inscriptions peu accessibles, dont plusieurs fort amendées; 2° *P. Lond* 482 inédit; 3° *P. Berlin* 1033 avec des améliorations; 4° Un commentaire très suggestif au *P. Gen. latin* 4; 5° Une liste des préfets d'Égypte, d'Auguste à Dioclétien, basée sur les travaux de Cantarelli, complétée et rectifiée; 5° La prosopographie de l'armée d'Égypte, officiers, gradés et soldats: par ordre alphabétique, avec leur affectation et la référence aux textes.

La bibliographie, les appendices, les quatre index si commodes procèdent manifestement de la même intention : travailleur, M. L. a voulu être utile aux travailleurs. Il n'a pas seulement étudié à fond une question ; pour des œuvres futures il a catalogué des matériaux, il en a fixé la valeur : son livre nous sera un instrument de travail pratique. A ce mérite, qui n'est pas mince, l'auteur en joint de plus précieux. Il a les qualités particulières du bon papyrologue (faut-il rappeler sa réédition des *P. Magdôla*, sa collaboration aux *P. Lille* et antérieurement aux *B. G. U?*) : la circonspection, l'habileté minutieuse à confronter, à « vider » les textes. Il a les qualités générales du bon historien : la claire vision des faits, la netteté du raisonnement. C'est plaisir de le voir (dans le chapitre IV, par exemple) poser franchement une question, prévoir les objections avec finesse, faire disparaître un à un les obstacles, les obscurités, les théories fausses, puis, le champ devenu libre, asseoir fermement, en pleine lumière, une construction logique et solide. Il se peut que des trouvailles complètent et précisent, durant les prochaines décades, des points de détail dans cette encyclopédie de l'armée romaine d'Égypte. Le fond de l'ouvrage n'en sera pas atteint : c'est assez dire qu'il est d'un maître.

Paul Collart.

Frédéric Lachèvre. **Claude de Chouvigny, baron de Blot l'Eglise,** 1919 (sans lieu d'édition). In-8°, p. 48.

M. Lachèvre poursuit sa fructueuse exploration de la littérature licencieuse du XVIIe siècle. Comme il l'avait fait pour l'œuvre de Claude Le Petit, il vient de préparer une édition des *Chansons libertines* de Blot, autre successeur de Théophile ; il l'a fait précéder également d'une notice biographique dont j'annonce ici le tirage à part. Les détails qu'on a pu réunir sur Blot sont plus pauvres encore que pour Claude Le Petit ; à défaut de renseignements précis

sur sa vie, M. L. a glané parmi ses chansons tout ce qui peut fournir quelques indications biographiques. Originaire d'une vieille famille d'Auvergne, Blot a dû naître vers 1605 et entrer de bonne heure dans la maison de Gaston d'Orléans dont il fut gentilhomme ordinaire. Sa verve fut vite appréciée ; on l'appelait Blot l'Esprit, et Mme de Sévigné, tout en condamnant l'homme de mauvaise compagnie, louait ses couplets pour leur « diable au corps ». Il fréquentait la société de Dassoucy, Chapelle, des Barreaux, et même ce Miton qu'on rencontre un moment parmi les familiers de Pascal ; Voiture s'est aussi trouvé sur son chemin. Il partageait les equipées de son maître qu'il ne ménageait pas plus dans ses vers que la reine et Richelieu. M. L. nous le donne comme le type du noble frondeur, épicurien forcené, se targuant de son irréligion. La ferme main de Richelieu lui imposa quelque réserve ; mais après la mort du ministre sa verve caustique n'épargne plus personne, ni Mazarin, ni Anne d'Autriche, ni ses demoiselles d'honneur, ni Louise de Gonzague, ni Condé. Blot mourut à Blois en 1655, et il avait cessé au moins avant 1644 d'appartenir à la maison de Gaston, mais en conservant ses relations avec le prince. C'est un curieux médaillon de plus à ajouter à la galerie déjà nombreuse qu'a réunie l'érudition patiente de M. Lachèvre.

L. R.

L. Guéneau, **L'organisation du travail (industrie et commerce) à Nevers, aux XVIIe et XVIIIe siècles** (1660-1790), in-8°, xv-634 p., Paris, Hachette, 1919. **Les conditions de la vie à Nevers (denrées, logements, salaires), à la fin de l'ancien Régime**, in-8°, 125 p., *ibid.*, 1919.

Les thèses de doctorat de M. G., rédigées au milieu et en dépit des préoccupations de la grande guerre, sont le résultat d'un énorme labeur, et apportent une utile contribution à l'histoire économique de la France d'autrefois.

L'œuvre s'appuie sur une vaste documentation dont témoigne la bibliographie placée en tête de la première thèse : tous les dépôts de la ville de Nevers, voire ceux des Archives départementales de la Nièvre et de l'Allier, et des Archives nationales, ont été mis à contribution, ainsi que les monographies anciennes ou récentes des savants de la région. Aussi trouve-t-on dans ces deux volumes une foule de choses nouvelles et d'aperçus suggestifs. L'époque est bien délimitée, du début de l'administration de Colbert à la Révolution : c'est le moment le plus brillant d'un système dont on voit ensuite le déclin. Certains chapitres particulièrement intéressants font revivre des institutions et des coutumes d'antan et permettent au lecteur de se représenter la vie à Nevers sous l'ancien Régime : telle la description des conditions administratives, avec les organes du pouvoir royal, du pouvoir ducal (les ducs de Nevers, des Mancini depuis 1661, s'étant maintenus jusqu'à la Révolution), et du pouvoir municipal ;

telles les pages sur les compagnonnages à Nevers, sociétés de secours mutuel et aussi de résistance aux patrons ; tels les chapitres sur les transports par terre et par eau, avec leurs difficultés, leur inconfort et leurs dangers, sur la « marine » de Nevers, corporation d'un caractère original, sur la taxe du pain et de la viande, sur les industries et commerces propres au pays (faïence et verrerie, métallurgie, commerce des bestiaux), sur le naturel des habitants, leur violence, leur ignorance, leur piété souvent superstitieuse, sur leurs charges militaires et financières, et, particulièrement dans la seconde thèse, sur les conditions de leur vie matérielle.

Le tableau d'ensemble est satisfaisant et les détails en sont très fouillés d'ordinaire, bien que sur quelques points, notamment pour l'évaluation des fortunes, il ait fallu se contenter de données incomplètes, partant peu concluantes.

S'il y a ample matière à l'éloge, la critique ne perd pourtant pas ses droits [1]. Tout d'abord, ici comme dans tout ouvrage d'histoire économique, l'auteur n'a pu éviter des développements trop généraux et trop vagues, s'appliquant à toutes les provinces de France, sans réussir toujours à dégager ce qui signalait spécialement la ville de Nevers : l'étude du cadre corporatif, avec ses maîtrises et jurandes, celle des impôts royaux et des droits féodaux, et, dans la petite thèse surtout, celle des procédés d'éclairage et de chauffage, des vêtements ou du mobilier des bourgeois à Nevers, pourraient en grande partie convenir aussi bien à d'autres villes et à d'autres bourgeois. D'autre part, quelques chapitres sont un peu secs, comme ceux de l'introduction, quelques-uns sont confus (ceux qui concernent les *idées*, c'est-à-dire l'instruction ou les droits politiques des habitants de Nevers), quelques-uns aboutissent à des constatations discutables (sur les fortunes). Enfin les conclusions m'ont paru écourtées.

Malgré ces légers défauts, le travail de M. G. reste une de ces analyses consciencieuses, grâce auxquelles les historiens pourront édifier un jour quelque magnifique synthèse, une des pierres angulaires sur lesquelles s'élèvera le monument de la science économique du passé, condition nécessaire des progrès de l'avenir. On peut en retirer dès à présent deux ou trois enseignements importants : 1° l'œuvre de Colbert, malgré l'activité et le dévouement du grand ministre, n'a pu porter à Nevers que peu de fruits, et c'est une preuve de plus qu'elle n'a pas eu les conséquences incalculables qu'on lui a prêtées parfois; 2° beaucoup des abus de l'ancien Régime, signalés par les cahiers de 1789, se trouvaient en réalité moins criants alors qu'à la fin du règne de Louis XIV ; 3° la France du xxe siècle possède certaines institutions administratives et sociales qui ressemblent fort à celles

1. Je n'insiste pas sur de petites lacunes, comme par exemple, dans la bibliographie, la distinction insuffisamment nette des sources et des ouvrages de seconde main, ou la citation d'une revue bourguignonne, sans indication d'année.

du XVIIIe : sans pousser trop loin le rapprochement, M. G. n'a pas eu tort peut-être de comparer nos préfets aux intendants, et nos syndicats aux compagnonnages.

Albert WADDINGTON.

A. AULARD, **La Révolution française et le régime féodal.** Paris, Alcan, 1919, in-12, IV-286 pages. Prix 3 fr. 50.

La thèse de M. Aulard est celle-ci : Jusqu'en juillet 1793, la Révolution n'ayant aboli qu'une faible partie des droits féodaux, n'était qu'ébauchée. La loi du 17 juillet de cette année, en supprimant complétement et sans indemnité toutes les redevances seigneuriales, consomma l'œuvre de la Révolution. Voilà ce que M. Aulard a entendu démontrer.

A l'appui de sa proposition, M. Aulard nous apporte, mais ne nous apporte qu'un texte de loi. Nous eussions aimé qu'il nous apportât aussi des faits, autrement dit qu'il nous montrât comment fut appliquée cette loi. Tout ce que nous trouvons dans son livre à ce sujet, c'est une note, en quelque sorte posthume et que voici : « Ce volume était imprimé, quand M. l'abbé Uzureau a publié une brochure intitulée : *Les Brûlements d'Archives à Angers pendant la Révolution* (Angers, Grassin, 1914, in-8°). L'auteur y montre comment fut appliqué, à Angers, l'article du décret du 17 juillet 1793 qui ordonnait de brûler tous les titres relatifs aux droits féodaux ». C'est très bien, mais c'est très peu. C'est trop peu, car d'abord Angers n'est pas toute la France. Ailleurs comment s'y prit-on ? Ensuite, à Angers même, si M. l'abbé Uzureau a rendu compte du brûlement des Archives, M. Aulard ne nous devait-il pas au moins un résumé de son étude ? Enfin, si la loi du 17 juillet 1793 a ordonné le brûlement de tous les « titres constitutifs ou recognitifs des droits supprimés », comment se fait-il que nos archives nationales et départementales soient encore si abondamment fournies de ces titres si essentiellement féodaux ; et ce fait ne laisse-t-il pas supposer que la loi fut bien mal exécutée ? Dès lors, si cette loi fut si imparfaitement obéie, pourquoi lui donner tant d'influence dans l'histoire de la Révolution ?

D'autre part, en brûlant partout, dès 1789, les châteaux et tout ce qu'ils contenaient, les paysans n'avaient-ils pas donné en fait à la Révolution toute la signification que la loi du 17 juillet 1793 acheva de lui donner en droit ? Dès lors, encore une fois, pourquoi attacher tant d'importance à un simple texte de loi que les faits avaient devancé et débordé depuis longtemps et de toutes parts ?

L'originalité de la méthode de M. Aulard, c'est d'avoir introduit le « texte » dans l'histoire de la Révolution. De là ces immenses et interminables compilations dont il a donné lui-même l'exemple à une armée de disciples et d'imitateurs, compilations fort onéreuses à

l'Etat qui les paye et sous le poids desquelles fléchissent les rayons de nos bibliothèques.

Mais, en histoire, que prouve, à lui seul, un texte, fût-ce un texte de loi ? Il ne suffit pas d'exhumer du *Moniteur* le texte d'un décret, ou des cartons de nos archives le texte d'une instruction de représentant en mission. Il importe bien davantage de vérifier si et comment ce décret, ces instructions ont été exécutés, si ce texte et ces instructions ont changé quoi que ce soit à la réalité des choses. Car, ce n'est pas ce qu'on a *dit* qui compte en histoire, mais ce qu'on a *fait*.

Quelque intérêt qu'ait donc l'étude de M. Aulard, elle demeurera incomplète, tant qu'il n'y aura pas ajouté une deuxième partie : Quelle fut en fait la portée de la loi du 17 juillet 1793 ?

Eugène Welvert.

Alphonse Séché. **Les guerres d'enfer.** Nouvelle édition. Paris, Payot, 1919, in-16, p. 302. Fr. 4 fr. 50.

M. Séché avait publié son livre pendant la première période de la guerre, au milieu de 1915 ; il en donne aujourd'hui une nouvelle édition qui ne fait que reproduire l'ancienne avec quelques suppléments, une préface de M. Laurent Tailhade, une lettre ouverte à M. Romain Rolland, etc. et de courtes notes commandées par les événements. Le livre contient trois parties : des critiques sur la fausse conception qu'on a eue de la guerre européenne, des conseils sur ce qu'il aurait fallu faire pour l'empêcher ou prévenir celles qui ne manqueront pas de la suivre, enfin des prévisions sur ce que seront l'organisation et la conduite des formidables conflits de l'avenir. M. S. a insisté avec raison sur la transformation de la guerre devenue un choc d'intérêts économiques, une lutte où toute la nation est engagée et même un groupe de nations réunies par des intérêts communs ; la distinction entre combattants et non-belligérants est devenue vaine, de même que le code édicté par un droit des gens périmé. La guerre n'est plus qu'une question de force, une loi de la concurrence impitoyable entre les peuples où le plus faible, le plus imprévoyant est anéanti. L'auteur reprend donc à son compte les théories allemandes, celles de Lasson, par exemple, qu'il cite souvent ; il en accepte à son tour toutes les conséquences monstrueuses qui en découlent, autant lorsqu'il s'agit de soutenir victorieusement la guerre où nous étions alors engagés, que de se préparer à prévenir et à affronter les luttes futures. Si ces conflits de races ou d'appétits, le nom n'importe guère, sont devenus pour l'avenir une nécessité inéluctable, il importe de s'y préparer, ou bien il faut se résigner à périr. M. S. esquisse donc le tableau de l'organisation de notre Sparte future. La guerre survient-elle, tous les citoyens, sans exception, même les femmes, sont militarisés ; tous les moyens de production, tout l'outillage économique, toute la

fortune des particuliers passent entre les mains de l'Etat. Le pays n'est plus qu'un gigantesque phalanstère guerrier, tant que les hostilités ne permettent pas la reprise de la vie normale. D'ailleurs pendant la paix aussi la jeunesse aura à subir un entraînement militaire qui en fera au jour venu une force de résistance toute prête, adaptée d'avance aux défenses dont le pays sera hérissé, à l'outillage complexe dont il sera pourvu.

La dernière partie du livre de M. S. agréera aux lecteurs de Wells ; l'auteur français, comme l'anglais, se plaît au jeu des *anticipations*. Il consiste à prendre dans la série des inventions modernes celles qui ont frappé le plus en raison d'une efficacité insoupçonnée et à en intensifier encore le rendement par un effort d'imagination qui tâche néanmoins de se conformer aux données scientifiques. Je ne suivrai pas l'auteur dans toutes ses déductions sur la guerre de l'avenir, qui pour lui sera surtout une guerre sous-marine et aérienne ; acceptons les canons flottants, les tanks de l'air, les plates-formes aériennes, les machines-tempêtes, toutes les éblouissantes promesses de la féerie électrique. M. S. nous avait avertis qu'il entrait dans le domaine du prévisible et il lui est permis de laisser un libre cours à son imagination. Mais on pourra regretter que dans les parties antérieures où il y a beaucoup d'excellentes observations, une perception nette des transformations apportées dans la vie des nations et le régime des guerres par l'évolution économique et le progrès des sciences et de la technique, trop de conclusions outrées ou illusoires se mêlent à un examen pénétrant des réalités [1].

L. R.

Charles Andler. **La Socialisme impérialiste dans l'Allemagne contemporaine**. Dossier d'une polémique avec Jean Jaurès (1912-1913). Paris, Bossard, 1918, in-16, p. 250 Fr. 4,50.

Au commencement de 1913 un conflit s'élevait dans le parti socialiste à propos d'un article de revue de M. Andler paru quelques mois plus tôt : l'auteur y dénonçait d'une manière probante, mais troublante pour les assurances pacifistes de l'internationale, une déviation nettement impérialiste de quelques éléments de la social-démocratie allemande. La campagne pour et contre la loi militaire de trois ans passionnait alors chez nous les esprits. On peut penser si la presse conservatrice sauta avec empressement sur les arguments que lui offrait un des historiens les mieux informés du socialisme allemand, et si de son côté l'*Humanité* fit feu de toutes ses caronades. Par trois fois Jaurès prêta sa véhémence ordinaire aux réponses préparées par le *Parteivorstand* de Berlin ; mais sauf sur un point de détail où il se donnait un avantage apparent et facile, la démonstration de son

1. P. 225, l'expérience du physicien Charles est de 1783 et non de 1763. P. 73, écrire Bluntschli, au lieu de *Bluntschi*.

contradicteur restait entière. Dans une conférence faite devant un groupe du parti socialiste unifié M. A. apporta sa défense, en reprenant, précisant ou rectifiant les arguments de son premier article. Ce sont les pièces de ce procès qu'il réimprime aujourd'hui ; il y a joint une brève discussion, qui en fut comme l'épilogue, engagée avec un autre socialiste universitaire, M. F. Challaye.

Ce litige, inévitable, parce que le critique venait heurter de front des tacticiens, est oublié aujourd'hui, bien qu'il garde son importance pour le futur historien de notre parti socialiste. Mais la question qui le provoqua, l'évolution inquiétante d'un groupe de la social-démocratie allemande, a reçu des derniers événements et de leur formidable répercussion un intérêt renouvelé qui justifie de reste la publication du dossier. M. A. a formellement dégagé dans les théoriciens du parti G. Hildebrand, M. Schippel, L. Quessel, *Atlanticus*, Hilferding, Südekum, K. Leuthner, des aspirations colonialistes et impérialistes, une solidarisation de plus en plus avouée avec les ambitions conquérantes du capitalisme et du militarisme, la nécessité proclamée par cette aile droite du parti d'ouvrir les consciences populaires aux espérances des *Machtideen*. Sa conclusion était que l'évolution du socialisme allemand, son accession au pouvoir se ferait dans le sens de ces gages donnés à l'impérialisme M. A. a eu souvent l'occasion au cours de son étude de signaler le caractère d'impuissance du parti socialiste à l'égard du gouvernement, l'obligation où il est de rester encastré dans l'Etat, de suivre l'impulsion des détenteurs du pouvoir. La tendance qu'il dénonçait était sans doute celle d'un groupe de néo-révisionnistes, mais l'inquiétant était qu'on la relevât justement dans celui qui avait le plus d'avenir ; l'auteur évaluait alors à 400,000 le nombre de ses électeurs, nombre destiné à s'accroître. D'ailleurs il a montré dans le vieux parti socialiste aussi des allures non moins troublantes. Bebel fut à l'occasion plus marocain que Bülow, l'attitude du *Parteivorstand* dans la crise d'Agadir resta équivoque. Les socialistes, si disposés à absoudre le passé de la politique étrangère allemande, devaient accepter aussi légèrement qu'en 1870 le légende d'une guerre défensive imposée à leur pays. Moins sourd à l'avertissement qu'on lui donnait, le parti eut pu chez nous, sinon supprimer, du moins reconnaître et atténuer les dangers de cette déviation. En attendant des études approfondies sur le rôle et les responsabilités des partis politiques dans les origines de la guerre, les sondages qu'a opérés M. A. avant la crise restent toujours instructifs.

L. R.

Charles Bouvet, **Une dynastie de musiciens français.** Les Couperin organistes, de l'église Saint-Gervais. — 1 vol. in-8° de 306 p. avec 16 pl. Paris, Delagrave, Prix : 15 fr.

M. Charles Bouvet est un bel exemple de ce que peut faire un

artiste désireux d'approfondir son art et de ne pas se borner à l'exercer. Violoniste et professeur éminent, il s'est intéressé de bonne heure, d'une façon toute spéciale, à la plus ancienne musique instrumentale, aux maîtres des XVIIe et XVIIIe siècles ; il a organisé des concerts historiques (la *Fondation Bach*) et les a commentés (*Huit années de musique ancienne*, Chaix, 1917), — et je citerai en passant cette monographie toute recente : *Une leçon de Giuseppe Tartini et une femme violoniste au* XVIIIe *siècle* (Paris, Senart, 1918). — D'autre part, l'église de Saint-Gervais, à Paris, s'est trouvée l'objet particulier de ses recherches, à cause de son orgue historique, à cause de ses tapisseries. — Déjà un travail de lui a paru sur *Les tapisseries de Saint-Gervais et leurs cartons* (Paris, Champion, 1914). — Enfin voici l'ouvrage définitif, depuis maintes années entrepris, où prennent place, à la fois, la vieille église parisienne, et la dynastie de ceux qui en furent organistes.

Il est tout à fait remarquable et digne d'un éloge sans réserve. Au point de vue technique, l'information est des plus sûres, cela va sans dire : au besoin, M. Ch. M. Widor, qui a écrit quelques pages de préface, s'en porterait garant. Au point de vue historique, on est surpris de la richesse d'investigations mises en œuvre, de la dextérité avec laquelle l'auteur a fouillé livres et périodiques du temps et jusqu'aux cartons de nos Archives nationales. Au point de vue artistique, enfin, on est charmé du goût avec lequel est mis en valeur, soit le talent d'un compositeur ou d'un exécutant, soit le charme d'une peinture, d'un instrument, soit la beauté d'un édifice, d'un effet de lumière, l'attrait d'un souvenir. — La documentation est aussi poussée jusqu'au scrupule, soit dans l'iconographie des Couperin, soit dans la bibliographie critique de leurs œuvres. Mais ici encore, il y a du goût.

Dans le tableau généalogique qui figure en tête de l'ouvrage, et qui embrasse une période d'un siècle et demi, du milieu du XVIIe siècle au premier quart du XIXe, on compte 14 Couperin musiciens. Chacun sait qu'ils furent surtout clavecinistes. Mais, en leur qualité d'organistes aussi, ils ont été novateurs, créateurs, et laissent un souvenir inoubliable. M. Ch. Bouvet a su les faire revivre dans leur temps, dans leurs œuvres, dans l'opinion de leurs contemporains ; et cette évocation est d'un extrême intérêt.

Elle est d'ailleurs comme actuelle encore. La « maison des Couperin » est toujours debout, appuyée au chevet de l'église Saint-Gervais, et le vieil orgue, étudié et photographié ici dans le détail, garde encore comme la trace de cette lignée de musiciens qui l'ont rendu si éloquent. (Il a subi de graves dégats, lors du bombardement de 1918, mais réparables).

On le voit, il y a là une monographie parisienne et d'histoire sociale, en même temps qu'une étude musicale. Cette dernière est

sans doute la plus précieuse, au surplus, au point de vue critique comme à celui des documents nouveaux qu'elle apporte. Je faisais allusion à la Bibliographie : on jugera de son importance en pensant qu'il s'agit surtout là d'exemplaires uniques, et, par exemple, des manuscrits de l'inestimable collection de Charles Malherbe, aujourd'hui au Conservatoire.

D'excellentes photographies et une impression d'une rare élégance achèvent de donner au volume un cachet vraiment artistique.

Henri DE CURZON.

Docteur J. GRASSET, **La guerre a-t-elle décrété la faillite de la morale?** brochure de 20 pages, extrait de la *Grande Revue*, mai 1917, 37, rue de Constantinople, Paris.

Le regretté maître Félix Le Dantec, mort si prématurément, écrivait il y a quelques mois à peine que « la guerre actuelle vient de décréter la faillite de la morale ». Aussitôt le docteur Grasset, catholique, prit sa plume pour réfuter les idées de Le Dantec athée ; et il écrivit un article dans le genre de celui que nous avons naguère analysé ici même et à qui la *Revue philosophique* avait donné l'hospitalité. Dans l'un comme dans l'autre article, avec les mêmes mots, et souvent les mêmes phrases, hélas ! le professeur de Montpellier soutient la thèse de la liberté qui est le problème fondamental du débat; il *croit* que l'homme est libre et Le Dantec croyait qu'il ne l'est pas ; tous deux sont des savants et parlent au nom de la science ; tous deux tiennent *mordicus* à leurs idées et n'ont aucune envie de se laisser convaincre ; le dernier billet du maître disparu le dit nettement. Peut-être que M. E. Rabaud pris à partie deux fois en note au cours de l'article extrait de la *Grande Revue*, essaiera, d'une manière définitive, de mettre les choses au point. Il est permis à tous d'entonner un petit couplet pour la liberté ; mais il ne l'est guère de discuter sur des croyances [1]. Croire, est-ce moins ou plus que savoir ? Dans *laborare* il y a *orare* ; mais dans *orare*, y a-t-il *laborare*? Je ne sais pas si je suis libre ; mais je suis sûr que la guerre a décrété la faillite de la moralité boche.

Félix BERTRAND.

1. M. Grasset dit p. 11 en note : je *crois* que les caractères du psychisme humain, tels que je les indique, sont bien réellement spécifiques de l'espèce humaine et n'appartiennent qu'à elle ».

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 1er octobre — 1919

H. Harvitt, Eustorg de Beaulieu (J. Plattard).
G. Goyau, Une Ville-Eglise, Genève (E. Seillière).
J. Méline. Le Salut par la Terre (Souchon).
Arnaoutovitch, Un poète de l'unité yougoslave ; A. Moulins, L'Université française et la jeunesse serbe ; Rivet, En Yougoslavie ; Chaboseau, Les Serbes croates et slovènes ; Markovitch, La Macédoine ; E. Denis, Du Vardar à l'Istrie (F. Bertrand).

Hélène Harvitt, Ph. D. **Eustorg de Beaulieu a disciple of Marot. 1495 (? - 1552.** Lancaster, in-8° de 163 p.

Eustorg de Beaulieu, qui enseigna la musique, fut prêtre catholique et mourut ministre calviniste, a publié quelques livres de vers dans le goût des grands rhétoriqueurs et de Marot ; *Les gestes des Solliciteurs, Les divers rapports, La chrestienne Resjouyssance.* C'est peut-être le meilleur disciple de Marot. Toutefois la valeur propre de sa poésie ne justifierait pas à elle seule une étude spéciale de cet écrivain sans originalité. Mais le nombre est grand des personnages avec lesquels il a été en relations et miss H. Harvitt a fort judicieusement conçu sa monographie d'Eustorg de Beaulieu comme une contribution à la connaissance des artistes, des savants, des musiciens, des poètes et des reformés pour qui il a composé ses poèmes. On pourrait tracer un tableau d'histoire avec les seules pièces liminaires de maints livres de la Renaissance : les recherches de miss Harvitt sur les correspondants d'Eustorg de Beaulieu enrichiront certainement de quelques paragraphes certains chapitres de notre histoire littéraire du XVIe siècle.

Nombreux et variés furent, en effet, les amis et protecteurs d'Eustorg de Beaulieu. A Tulle, où il montrait à une jeune dame à jouer de l'épinette, il correspondait avec les légistes de Bordeaux, en particulier avec l'avocat Lahet, protecteur du musicien Janequin. A Lyon, il a pour écolière Hélène de Gondi, fille de Marie de Pierrevive. Dans le salon de celle-ci, il rencontre Jean du Peyrat, fils du lieutenant général, Antoine du Moulin, Maurice Sceve, Loyse Perréal. Il fréquente le médecin Rondelet, le musicien Layolle, le peintre

Corneille. Il compose pour les peintres lyonnais un dizain sur la *statue de Bacchus de neige qu'ils firent pour leur plaisir*, un autre *sur le may qu'ils plantèrent en leur rue* en 1536, cinq placards destinés à être appendus autour de l'échafaut où ils *jouèrent le murmurement et fin de Choré, Dathan et Abiron*. Enfin il s'attache à Marot.

A l'exemple de son maître, il composa des cantiques religieux sur des airs populaires : c'est le recueil de *La chrestienne Resjouyssance* Une excellente table bibliographique de ces cantiques et de leurs prototypes populaires a été dressée par miss Harvitt avec le concours de M. Emile Picot qui avait fait des recherches très étendues sur les chants populaires au XVIe siècle.

Cette étude sur Eustorg de Beaulieu fait le plus grand honneur à son auteur ; une documentation solide y est présentée avec les qualités de goût et de mesure les plus propres à recommander l'érudition et la philologie. On saura gré à miss Harvitt d'avoir cité un grand nombre de poèmes d'Eustorg de Beaulieu, dont les livres ne se trouvent pas facilement. Elle n'a pas transcrit servilement les textes ; elle en a modifié l'orthographe et la ponctuation pour les rendre plus intelligibles [1].

Jean PLATTARD.

Georges GOYAU, **Une Ville-Eglise. Genève** (1535-1907). 2 vol. in-16, XXVI et 246, VIII et 317 pp. Paris, Perrin, 1919, 7 francs.

Après un intervalle d'activité pratique au service du pays pendant la guerre, M. G. Goyau revient à ses travaux d'histoire religieuse et nous donne une étude sur l'évolution politique d'une moderne cité de Dieu, de là Sion des contreforts alpestres, de la Genève calviniste qui s'est, au cours de ces années dernières, placée plus près que jamais du cœur de la France. L'enquête a été conduite « avec autant de déférence que d'attrait » par ce catholique de ferme croyance : et, certes, la possibilité d'une pareille attitude morale fait honneur aux deux confessions qui, jadis cruellement hostiles l'une à l'autre, savent aujourd'hui chercher dans leurs communes origines chrétiennes des motifs de se tolérer et des raisons de se comprendre.

Les origines du gouvernement théocratique de Calvin sont d'abord exposées, par M. Goyau, de façon fort clairvoyante. Il dit la pression morale exercée sur la Genève de 1530 par le voisinage de Berne, déjà protestante, la molle action défensive de l'évêque, Pierre de La Baume et de ses chanoines, les maladroites ingérences de la catholique

---

1. Il reste quelques imperfections : page 17, lire v. 12 *quaquetz* au lieu de *quaquetez* ; *ibid.*, v. 22, lire : *Labeur* et non *labeur* (il s'agit évidemment du personnage qui symbolisait les gens mécaniques et les paysans). P. 83, v. 1, lire : *qu'a* au lieu de *qui a*, *ibid.*, v. 2, ceux-là que j'*ai* dict ; *ibid.*, v. 9, lire : Et *ensuyvre* au lieu de *ensuyvez*.

Savoie dans les affaires intérieures de la cité voisine. Dès 1535, la Réforme y prend pied. En 1536, Calvin, traversant la ville, s'y arrête sur la sollicitation de Farel, mais ses prétentions despotiques l'en font chasser deux ans plus tard. En 1540, il y revient en maître pour n'en plus sortir, sa foi dans sa mission divine, dans l'alliance de privilège avec le Très-Haut le qualifiant en effet comme chef d'état, comme organisateur du groupe humain qui rejetait d'un cœur léger tant de traditions longuement tutélaires à son passé.

Il fit bien voir que la Réforme avait été un mouvement mystique, nullement rationnel en son essence et que la liberté d'examen ne fut qu'un prétexte, sur les lèvres de certains Réformateurs, pour imposer autour d'eux leur propre interprétation, soi-disant inspirée, de la parole divine : de même que, dans ce mysticisme d'un autre caractère qui est le rousseauisme révolutionnaire, la revendication de l' « égalité » n'est trop souvent qu'une étape conseillée par la prudence à l'imprescriptible « impérialisme » de l'être humain sur la voie de la supériorité escomptée. « Je pense, disait l'auteur de l'*Institution chré-* « *tienne* énivré par son érudition théologique, je pense avoir tellement « compris la source de la religion chrétienne et l'avoir digérée en tel « ordre que celui qui a bien saisi la forme d'enseignement que j'ai « suivie pourra aisement juger et résoudre ce qu'il doit chercher en « l'Écriture et à quel but il faut rapporter le contenu d'icelle » ! Dans l'exploration du dédale biblique, commente ici M. Goyau, la liberté des autres devait se soumettre à Calvin : non pas peut-être à l'autorité de Calvin, car il prétendait sincèrement n'en avoir aucune, mais à la parole de Dieu, lue par les yeux, expliquée par les lèvres de Calvin. Il jugeait en effet *théoriquement impossible* que la parole intérieure de Dieu, retentissant au fond de chaque conscience genevoise, ne fît pas écho à cette parole extérieure, contenue dans la Bible certes, mais déterminée par Calvin dans son sens exact. Que l'écho ne fût pas servilement fidèle, c'était le Genevois qui avait tort et l'honneur de Dieu exigeait sa mise à la raison ! Servet en sut quelque chose ! Constatant que ce réprouvé semblait se recueillir dans une prière suprême au milieu de son atroce supplice, son juge inexorable se montra surpris, naïvement surpris, tant il aurait cru dévoué par anticipation au désespoir impie de l'enfer un homme assez osé pour le contredire !

Aussi quelles précautions prises contre le « libertinage » spirituel et contre le mysticisme individuel qui se croit si facilement en directe communication d'alliance avec la divinité, cependant que cette alliance et cette confiance mystique devaient demeurer le monopole du *Définiteur de la foi !* De là ces sermons violents contre ceux qui prétendent juger selon leur faible entendement les saints mystères de Dieu, contre ceux qui quittent l'Écriture « pour voltiger après leurs « fantaisies, sans ombre de révélation du Saint-Esprit ».

Une si imperturbable attitude messianique devait conduire au dogme de la prédestination et à la négation du mérite des *œuvres*. Toutefois cette dernière assertion mystique serait étrangement dangereuse en pratique si elle était prise à la lettre ; la conclusion qui en a été tirée tant de fois, c'est que l'inamovible élu n'a pas à se préoccuper de bien faire. Au XIXe siècle, lorsque Calvin se verra discuté, condamné dans la ville qu'il avait si longtemps régie, l'auteur protestant de la *réfutation du méthodisme*, Pouzait, ne proclamera-t-il pas que « tout calviniste rigide, s'il veut être conséquent, peut devenir « impunément un scélérat ! ». — On pense bien que des hommes de gouvernement n'acceptèrent jamais cette conséquence de leur instinctive affirmation d'impérialisme irrationnel. Le chrétien réformé doit faire des œuvres, enseigne Calvin, non certes pour acquérir des mérites puisque cela est de toute impossibilité, mais pour trouver dans le fait même de ses bonnes œuvres, une présomption de sa foi sincère, pour se prouver à lui-même cette foi. Il faut accomplir des œuvres non pour être sauvé, mais pour *croire à son salut* avec sincérité, ce qui assurera ce salut ! Un homme ne saurait fournir une présomption de damnation plus certaine que de croire et de dire : « Si je fus élu de « toute éternité, il s'ensuit que je peux mal faire ! » Cette doctrine illogique en apparence — au fond rationnelle par son adroite utilisation de l'enthousiasme mystique suffisamment encadré de discipline morale — fut acceptée des Genevois du XVIe siècle sous l'influence du patriotisme exalté par la crainte. Leur situation critique entre la Savoie et la France demeura, pendant plus d'un demi-siècle, celle que la France connut plus tard pour quelques années, de 1792 à 1799 environ, sous la menace de l'Europe coalisée contre le mysticisme rousseauiste aux prétentions menaçantes. L' « escalade » savoyarde de 1602 qui faillit clore prématurément les destinées de la « Ville Eglise » ne fut qu'une alerte au cours d'une longue veillée d'armes. Pouvait-on, écrit M. Goyau, pleurer Servet, lorsque la flamme de son bûcher conjurait la colère de Dieu et donnait aux gardiens des remparts de la foi la certitude du triomphe final ?

La Genève calviniste devint bientôt une sélection de tous les chrétiens de scrupule intense, c'est-à-dire de haute ambition morale, qui trouvèrent derrière ses murs un refuge : chrétiens de France d'abord, puis d'Italie, car la seule ville de Lucques devait fournir à la République nombre de familles plus tard remarquables. La Saint-Barthélemy, puis la révocation de l'édit de Nantes achevèrent d'y renforcer l'élément étranger par des recrues de choix, accourues surtout des pays latins. Et Genève devint ainsi quelque chose comme la quintessence morale de ces races latines qui, dans leur ensemble, demeurèrent fidèles à l'Eglise romaine, moyennant la réforme mitigée qui s'accomplit dans le sein de cette Eglise après le milieu du XVIe siècle.

Le XVIIe laisse encore Genève métropole du protestantisme. Son

rôle prépondérant au synode de Dordrecht, en 1618, ses formulaires de 1647 et 1649, son *consensus* de 1678 sont des témoignages de son autorité doctrinale. Mais l'âge encyclopédique l'incline vers le déisme et vers le philosophisme en lui laissant toutefois sa préoccupation morale, pour une grande part. Enfin l'âge contemporain la contraint à la tolérance et rend au catholicisme le droit de cité dans son sein comme M. Goyau l'expose en des pages excellentes. On a souvent considéré Rousseau comme un continuateur de Calvin et la Révolution française comme une seconde Réforme procédant de la première par Jean-Jacques. C'est, croyons-nous, n'apercevoir pas suffisamment les différences essentielles qui séparent le mysticisme protestant initial du mysticisme rousseauiste. Certes le porte-parole du Vicaire savoyard dut beaucoup à son éducation calviniste. Il ne lui dut pas toutefois le trait essentiel de ses convictions et de son enseignement qui le mettent en contradiction essentielle avec la Réforme : l'assise de son mysticisme conquérant est en effet non pas l'exagération du péché d'origine et de la native concupiscence de l'homme, mais au contraire la proclamation de la « bonté naturelle ». Il n'a de commun avec ses compatriotes réformés que certaines convictions rationnelles qui pouvaient tout aussi bien procéder en lui de son siècle et de son contact avec ses contemporains. Nous avons tenté naguère de montrer qu'il se rattachait de plus près à un autre mysticisme chrétien, celui dont Fénelon fut l'aboutissement exquis et dont la racine doit être cherchée non dans le paulinisme ou l'augustinisme restaurés, mais dans l'érotisme platonique romanesque et courtois. Aussi les résultats moraux de l'une et l'autre Réforme ont-ils été singulièrement différents.

M. Goyau termine ce considérable ouvrage par une excellente analyse du tempérament des Genevois. Ils jouissent par l'orgueil et par les passions tenaces, a dit d'eux le rousseauiste Stendhal qui n'avait rien d'un calviniste. Mais l'orgueil éclaire n'est-il pas garant de force morale, artisan de vertu, conseiller de sincérité virile ? Le caractère genevois s'est assurément maintenu à un niveau moral que les observateurs sérieux ne refuseront jamais de constater. « Il y a « beaucoup d'âmes dans ce pays, écrivait de son côté la duchesse de « Broglie née Staël, et la statistique qui se sert de ce terme si mal à « propos, a raison de l'employer à Genève ! »

Ernest Seillière.

Méline. **Le salut par la Terre.** Paris, Hachette. In-8°, 272 p.

La publication de ce volume a vivement intéressé tous les milieux agricoles dans lesquels l'autorité de M. Méline est si grande.

Il n'est pas douteux que notre production culturale doit dans l'après-guerre garder son rôle de tous temps primordial en notre pays. On doit même faire en sorte que la terre de France donne à l'avenir plus

de richesses encore et il ne semble pas que ce soit impossible. Mais pour un pareil résultat, les efforts de l'ordre technique ne suffiront pas. Des questions seront aussi à résoudre qui sont du domaine économique et social. M. M. nous met en face des plus grands problèmes qui vont se poser ainsi, et pour chacun d'eux il nous apporte sa solution.

Je me borne à marquer les points essentiels sur lesquels a insisté l'auteur.

L'insuffisance de la natalité et l'exode vers la ville ont, dans les années qui précédèrent la guerre, beaucoup nui à l'agriculture. M. M. s'attache donc aux questions de main-d'œuvre et d'absentéisme. Il montre à la bourgeoisie française tous les bénéfices matériels et moraux qu'elle pourrait tirer du retour à la campagne, et nous devons ajouter que de pareilles exhortations seront sûrement entendues : le nombre apparaît considérable des jeunes gens qui, après des années de vie guerrière, voient avec terreur s'ouvrir devant eux la perspective d'une carrière bureaucratique et qui pensent à l'agriculture comme au meilleur moyen d'avoir une vie saine et indépendante.

Il sera peut-être plus malaisé de garder des ouvriers agricoles. Les salaires si élevés de l'industrie, la loi de 8 heures qui nécessite tant d'équipes nouvelles, les morts et les infirmités de la guerre aggraveront une crise déjà intense. M. Méline ne manque pas de s'en préoccuper. Il dresse l'inventaire un peu décourageant des ressources que nous pouvons espérer d'auxiliaires étrangers. Il rappelle que le meilleur moyen d'avoir des ouvriers est pour les exploitants de leur assurer de bons logements et de s'assurer à toutes les mesures qui les conduisent à la petite propriété. Il indique les réformes d'enseignement primaire qui pourraient enrayer l'exode vers la ville : trop souvent l'instituteur cherche à peupler les écoles normales plutôt qu'à conserver au village ses meilleurs enfants, et la hausse considérable des traitements va encore aider à de telles suggestions.

Remarquons aussi que l'étatisme fait courir à notre agriculture un danger sans cesse croissant. La guerre a été une bien mauvaise école : elle a apporté ses nécessités de réglementation et les Ministères ont leur psychologie qui ne comporte pas des renoncements faciles aux mainmises administratives. Le Ministère de l'Agriculture publiait récemment un programme de rénovation culturale : On semblait y compter plutôt sur la direction de l'Etat que sur la libre initiative de nos millions d'exploitants. Ce n'est pas le sentiment de M. M. et, dans des pages très vigoureuses, il s'inscrit en faux contre de pareilles tendances.

Mais M. Méline n'est pas dédaigneux de toute force organisatrice. Il entrevoit le développement continu et presque infini de nos associations agricoles, et les pages qu'il leur consacre sont de celles qu'il convient de signaler ici. Il a même une faveur très marquée pour les

tentatives encore imprécises de confédération générale agricole, de C. G. A. en face de la C. G. T. Un avenir prochain nous dira dans quelle mesure ces espérances sont réalisables. Elles ne pouvaient pas être, en tous cas, affirmées avec plus d'autorité.

SOUCHON.

Alexandre ARNAOUTOVITCH. **Un poète de l'unité yougoslave**, brochure de 28 pages; *Questions contemporaines*, n° 12 ; Ligue des universitaires serbo-croates-slovènes, 60, rue des Écoles, Paris; 1919.

Avant de nous occuper du poète, disons un mot de quelques événements récents pour en bien marquer la date. Le 24 novembre 1914, le gouvernement serbe affirme devant la Chambre des députés qui siégeait à Nich, que la guerre de 1914 est la guerre de la délivrance de tout le peuple yougoslave.

Le 15 avril 1915, la Chambre des députés et le gouvernement serbe déclarent que l'union intégrale des Yougoslaves est la garantie de la paix en Europe.

Le 9 mai 1915, vingt mille Yougoslaves réunis à Nich demandent l'union de tous les Yougoslaves en un seul peuple uni et fort. Depuis cette dernière date, le *Comité yougoslave*, présidé par M. Anté Trumbitch, installé d'abord à Londres, puis le 2 mai 1915 à Paris (17, rue Cadet), n'a cessé d'agir en vue de l'union des Serbes-Croates-Slovènes en un seul Etat, maître de ses nouvelles destinées ; il n'a cessé de proclamer cette volonté, soit lorsqu'il a notifié sa propre formation ; soit à l'occasion de l'avènement au trône de Charles de Habsbourg ; soit dans la célèbre déclaration de Corfou du 20 juillet 1917 ; soit au moment de la paix de Brest-Litovsk, 31 janvier 1918 ; soit enfin, à Rome, au Capitole, les 8-10 avril 1918 ; et à Vienne, le 7 mai 1918, quand le *Club Yougoslave* organisa l'action contre le gouvernement de Vienne et la défense suprême de la patrie [1].

Ce mouvement heureux d'émancipation et d'unité avait eu des précurseurs, des annonciateurs, des promoteurs, non seulement en vieille Serbie, mais en Dalmatie, en Croatie, en Slovénie, partout en Yougoslavie. De ceux-là fut Pierre Préradovitch et la place que, parmi eux, il occupe, est des plus enviables, des plus belles, car il aida puissamment à la résurrection d'un peuple, du sien.

Il naquit au village de Grabovnitza, département de Bélovar en Croatie, en 1818 ; il perdit son père à l'âge de dix ans ; quitta sa mère, pauvre et besogneuse, qui le plaça à l'école militaire de Neustadt, après s'être converti par ordre, au catholicisme ; oublia sa langue maternelle ; apprit le magyar et l'allemand ; « pendant huit ans, de 1830 à 1838, jusqu'à sa vingtième année, il n'entendit plus un seul

1. Cf. du même auteur, le n° 13 des *Questions contemporaines*, intitulé *de la Serbie à la Yougoslavie*, extrait de la *Revue Yougoslave*.

mot serbo-croate » (p. 5). En 1838, nommé lieutenant dans l'armée autrichienne, il voulut revoir sa mère au village natal, avant de rejoindre sa garnison ; « émouvante rencontre que celle de la mère ne sachant pas d'autre langue que la sienne et du fils qui a oublié cette langue » ! Je ne pouvais, racontait plus tard le poète, ni l'entendre, ni me faire entendre d'elle.

Or en 1840, dans le régiment où l'Autriche l'avait envoyé (quel était-il ce régiment ; où tenait-il garnison) ? se trouvaient des officiers croates, poètes, animés du plus pur esprit national. Préradovitch se lia avec eux, se mit à apprendre sa douce patrie, à écrire, à admirer la poésie nationale populaire [1]. En 1842, son régiment part pour la Dalmatie, passe par Venise, où était un autre régiment dont de nombreux officiers étaient ses compatriotes. C'est à Venise que notre lieutenant reçut « son second baptême national » (p. 9).

A partir de ce moment, on peut dire qu'il est plus poète serbo-croate qu'officier de la monarchie. Après une *Epître* enflammée, viennent le *Voyageur égaré*, le *Salut à la Patrie*, *Aieul et petit-fils*, où d'une manière pour ainsi dire détournée, par allusions, il montrait la voie aux jeunes patriotes qui voulaient secouer le joug de la cruelle Autriche. Et sa renommée, tout de suite, fut grande.

De 1860-1867, l'absolutisme autrichien s'étant un peu relâché, Préradovitch reprend plus ouvertement son action apostolique d'éveilleur d'âmes ; il défend la langue maternelle, comme un peu plus tôt, en Provence, l'avait fait Frédéric Mistral ; car, au fond, la Patrie, c'est la langue ; *le peuple qui garde sa langue, tient la clef qui le délivre de ses chaînes*. Telle est l'idée maîtresse de ses poèmes : *l'ode à la langue*, *le Croate et le Dalmate*, *les Frères*, *le Croate et le Serbe*, *le Rêve de la Fée*, etc. Il fut le frère prêcheur de la Concorde nationale. Son hymne *au Slavisme* (1865) est un vrai cri d'amour pour la grande famille slave, dont il prévoyait le splendide avenir. Quant à son épopée de *Marko Kralievitch*, commencée en 1848, il en parlait à tous ses amis « comme de son testament national » (p. 19 note).

Mais en 1867, l'Autriche se met à persécuter ceux des Slaves qui avaient pris part au Congrès slave de Moscou [2] ; alors, Préradovitch chante la *Consolation* des patriotes opprimés, et les *morts chéris* (1868). Colonel, général autrichien, le poète qui fut « tour à tour illyrien serbo-croate, slaviste, panslaviste, finit par devenir et rester jusqu'à sa mort, qui survint en 1872, l'apôtre du Yougoslavisme » (p. 24). D'abord ensevelis à Vienne, ses restes furent en 1879 transportés à

1. C'est à partir de 1835 que L. Gaï accomplit en Croatie la grande réforme de la langue littéraire croate et fit sentir les charmes et la puissance de cette belle et fraîche langue nationale qui allait dépérissant. Cf. *Bibliothèque yougoslave*, n° 3, p. 27.

2. Sur ce Congrès de Moscou, voir le beau et bon livre de M. Louis Leger, le *Panslavisme et l'intérêt français* (Paris, Flammarion, 1917), p. 211 à 250, ch. xv.

Zagreb. « Quand la Yougoslavie aura élevé dans la plaine de Kossovo son temple national que Mechtrovitch, le grand sculpteur dalmate, se prépare à ériger, elle y mettra la statue de Prérądovitch à côté de celle du *Gouslar*, du chantre national » (p. 27) ; et, pour lui, sur le marbre, on gravera ces deux vers qu'il composa à la mémoire d'un autre aède illustre :

> « La chanson conquit pour lui cette demeure,
> Et vivante, elle y vibre pour toujours ».

Félix Bertrand.

Amédée Moulins, **L'université française et la jeunesse serbe** ; vol. in-8°, 122 pages, orné de 8 gravures hors texte : G. van Oest et Cie, Paris, 1917 ; 3 fr.

Ouvrage intéressant, à relire même aujourd'hui ; car il est bon de se remémorer certains événements avec leurs détails originaux et vivants, datés avec précision. L'hommage rendu aux universitaires français, inspecteurs généraux, recteurs, inspecteurs d'académie et primaires, directeurs d'écoles, proviseurs, etc. qui se sont dévoués aux élèves serbes, est très mérité ; tous se sont dépensés, comme ils le devaient. Par contre, il est regrettable que l'auteur ne se soit pas renseigné sur ce qui a été fait à l'hôpital supplémentaire n° 56, situé à Saint-Joseph, village de la banlieue marseillaise qu'il appelle l'école Saint-Eloi, où plus de 1,800 évacués serbes ont été hospitalisés du 20 janvier au 25 mai 1916 et qui était dirigé par M. Lachaux, médecin-chef, secondé par M. Mazeran, officier d'administration. Cet hôpital, organisé par le service de santé de la rue de Lodi, — après trois mois de nettoyage à fond, de recurage, de cirage, de polissage, d'installation, du 29 septembre à la fin décembre 1915, — était sur le point de recevoir des blessés français, lorsqu'il fut brusquement requisitionné par le préfet des Bouches-du-Rhône, M. Schrameck, devenu depuis gouverneur de Madagascar. Les Serbes arrivaient ! On les gardait quelques jours au lazaret du Frioul, en observation ; puis de là, on les dirigeait sur les écoles de la rue François-Moisson, ou bien sur l'hôpital 56. Le refuge François-Moisson fut fermé à la fin mars, du 20 au 25 ; l'hôpital 56 fut, dès ce moment, seul dans Marseille, affecté aux réfugiés serbes. On y en hébergea jusqu'à 800 à la fois. On avait mis des couchettes de varech même dans la chapelle de l'ancienne école. Les fonctionnaires de la police serbe ; les étudiants militarisés ; les jeunes filles ; les femmes ; les ménages dont les membres avaient pu se réunir, etc., étaient groupés, chacun dans une salle spéciale, portant un nom spécial (salle de France, Joffre, Galliéni, etc.) ou dans une petite chambre particulière, à l'aise, bien couchés dans de bons lits, bien éclairés à l'électricité. Un infirmier militaire rasait les uns, coupait les cheveux aux autres ; un second les photographiait, pour établir les fiches individuelles ; un troisième préparait bains et douches à leur

usage. Deux réfectoires leur étaient réservés ; ils étaient servis en deux fois (première et deuxième soupe), parce que trop nombreux, durant les deux premiers mois. Aucune difficulté grave ne surgit ; il n'y eut qu'une question de « patates » ; les étudiants se refusaient pour la plupart à éplucher les pommes de terre ; ils finirent par entendre raison. Il ne s'y produisit en somme qu'un seul incident sérieux ; parmi les réfugiés, s'étaient glissés au cours de la *béjania* ou retraite, en Albanie, des prisonniers autrichiens qui avaient fini par se faire passer pour Serbes. Un major et un soldat furent arrêtés à l'hôpital un soir, pour propos outrageants à l'adresse de la France et de ses alliés, et emprisonnés au fort Saint-Jean, sur la dénonciation des étudiants qu'ils avaient indignés.

Un député serbe visita l'hôpital 56 en détail, un dimanche. Après avoir tout regardé, du haut en bas, après avoir goûté le pain blanc que l'on donnait à ses malheureux compatriotes, il voulut voir le cantonnement sommaire des cinquante infirmiers français qui assuraient le service intérieur ; il vit leurs pains de munition. Il fut ému et, en s'en allant, dit à celui qui le guidait : « c'est toujours ainsi ; les Français donnent ce qu'ils ont ! ils gardent pour eux ce qui reste ». Après lui vinrent d'autres députés ; un préfet, celui de Nich ; un ministre... Toujours le dimanche, après-midi (jour de visite mal choisi, car l'hôpital était presque désert le dimanche). Leur gratitude, qui ne pouvait toujours s'exprimer (rares étaient ceux qui parlaient français), n'en était pas moins sincère et visible. Et il y a lieu de penser que les Serbes qui ont vécu à Saint-Joseph, dans l'hôpital complémentaire n° 56 (ne disons plus, s'il vous plaît, à l'école Saint-Eloi) [1], ont gardé un bon souvenir de leur séjour dans le premier petit village de France qu'ils ont connu, où ils ont pu se refaire.

Les preuves, les témoignages de reconnaissance abondent, autrement éloquents que les insignifiantes cartes qui se trouvent à l'*Annexe* du livre de M. A. Moulins. Voici une lettre, qui est un document, dont il faut respecter la teneur authentique :

« Lorgues, 7 avril 1916 — Monsieur le sergent, La nouvelle situation, à vrai dire, m'empêchait de vous écrire jusqu'à maintenant, ce que ne justifie pas cependant mon silence si prolongé.

« Je m'empresse, monsieur le sergent, de vous remercier pour votre bonté paternelle tant de fois prouvée, envers mes camarades ainsi qu'à moi-même !

« Ce qui est le plus digne de vous, c'est votre bonne disposition à mettre d'accord et à arranger les malentendus de quelques-uns de mes compatriotes qui malheureusement n'étaient pas bien commodes.

1. L'école libre de Saint-Eloi, à Saint-Joseph (succursale de l'école Saint-Eloi d'Aix-en-Provence, préparatoire aux arts et métiers), est située dans l'ancien couvent des Dames du Sacré-Cœur, où il y a une trentaine d'années, les Marseillais cossus mettaient leurs demoiselles en pension.

« C'est, parait-il, vous seul qui avez le mieux compris la situation pénible où nous nous trouvons.

« Eh bien ! Monsieur, l'un de ceux qui sont restés sans patrie et qui l'ont retrouvée en France, vous salue en criant de tout son cœur : **Vive la France !**

« Agréez, Monsieur, les plus sincères salutations de votre nouvel compatriote, si vous le permettez de le dire, de votre dévoué.

Nicolas L... étudiant serbe, couvent Saint-Louis, à Lorgues (Var) [1] ».

Ce que M. Moulins ne dit pas non plus dans son livre, pourtant fort bien documenté, c'est le rôle si utile, parfaitement rempli par une demi-douzaine d'étudiants serbes qui s'exprimaient facilement et avec assez de correction dans notre langue. Ceux de l'hôpital 56 furent d'un dévouement remarquable ; deux surtout se firent apprécier de ceux qui eurent besoin de leurs services, la nuit comme le jour : Alexandre Vidakovitch, André Bogdanovitch : d'humeur égale, souriants, toujours prêts à obliger quelqu'un. Sans cette demi douzaine d'interprètes volontaires, on se demande comment inspecteurs et recteurs se seraient acquittés de leur tâche; sans ceux-là, impossible d'établir jamais une fiche individuelle, complète, claire, utilisable. Aussi, n'ont-ils jamais été remerciés, comme ils le méritaient. On essaye aujourd'hui de réparer cet oubli injuste; que M. Amédée Moulins le répare à son tour, dès que cela lui sera possible, si son livre a une deuxième édition, ce que je souhaite sincèrement.

Félix Bertrand.

---

1. Charles Rivet, **En Yougoslavie,** la Yougoslavie des Yougoslaves et la grande Serbie des Diplomates ; vol. in. 8°, 266 pages et XV ; Perrin et Cie, **Paris, 1919 ; 3fr.50 et 30°/₀ en plus.**

2. A. Chaboseau, **les Serbes Croates et Slovènes** ; vol. in. 16 ; 110 pages : **éditions Bossard, Paris, 1919 ; 1fr80.**

M. Charles Rivet, l'auteur retentissant du *dernier Romanof* (101e édition), envoyé spécial du *Temps* en Yougoslavie, en a rapporté un livre curieux, original, vivant, naïf et décevant. Je dis naïf, parce que c'est, à mon sens, de la naïveté que de s'attendre à trouver tout parfait dans un pays qui a la volonté de s'unir, mais qui formait encore quatre morceaux séparés deux mois avant la visite même du publiciste; parce que c'est de la naïveté que de s'étonner qu'une machine délicate et compliquée ait des *ratés* au départ. Je dis décevant, parce qu'on pensait y voir plus d'optimisme, ou si l'on préfère, plus de confiance en un peuple jeune et vigoureux, qui a le sens de l'honneur et de la fidélité, et qui semble conduit par

1. Cet établissement ne figure pas, parmi ceux mentionnés à l'*Annexe*, p. 100 **et suivantes ; mais c'est là une omission sans grande importance.**

un jeune sage vers un avenir de prospérité digne et respectée. [1] Livre curieux, original, vivant, on s'en fera une idée rien qu'à le parcourir, on s'en convaincra à le relire ; car il mérite d'être relu. [2]

Dans ce nouveau volume de M. Ch. Rivet, j'ai trouvé quelques jugements qui méritent d'être mis en lumière et médités.

I. Une critique vigoureuse de notre politique étrangère qui laisse sans direction, sans instructions, aux Balkans, où l'on a, plus qu'ailleurs, besoin de voir net et d'agir ferme, nos représentants civils et militaires, au point de les placer dans des situations fausses, puisqu'ils y tiennent des rôles inférieurs.

II. Des reproches très nets adressés à un certain nombre d'officiers serbes, subalternes et supérieurs, sur leur manque d'éducation et leur grossiéreté à l'égard des nôtres. « Le maréchal Stépanovitch, commandant la 2e armée en formation à Saraïevo, fait sentir son impatience de nous voir partir avec autant d'ingratitude que d'incorrection », (p. 209). Si le maréchal est incorrect, comment doivent se tenir les jeunes sous-lieutenants? Mais cela demanderait à être vérifié et prouvé strictement.

III. Pourtant, on nous attend, on nous réclame en Croatie, à Zagreb, où tout est à fournir. « La guerre aura-t-elle changé nos commerçants, timorés.... tous les Balkans attendent comme le Messie notre commis-voyageur, le messager d'après-guerre dont l'heure est depuis longtemps venue » (p. 65). Je crois, pour ma part, que la guerre ne changera rien du tout, nulle part, chez nous, j'entends dans nos idées, nos routines et nos préjugés.

IV. Un tableau peu flatteur de la politique de M. Pachitch qui fut si longtemps premier ministre serbe, mais qui ne l'est plus, puisque le prince Alexandre l'a prié de s'en aller (p. 240-241 note), mais qui est en somme un dirigeant avec lequel il faut toujours compter, puisque c'est son ami intime M. Stoyan Protitch qui le remplace au ministère et qu'il a été délégué à Versailles, en compagnie de M. Vesnitch, « le ministre si parisien de la balkanique Serbie » (p. VIII) et de M. Trumbitch, dont il n'aime guère les vues yougoslaves, larges et comme européennes Cet antagonisme Pachitch-Trumbitch est troublant, bien qu'à la réflexion, il apparaisse comme assez nature ;

1. Décevant et peut-être même contradictoire, car si les Serbes sont réellement, comme on nous les représente, de très médiocres organisateurs, ils ne pourront pas jouer, ce que l'on redoute expressément, — dans les Balkans, le rôle que les Prussiens avaient si bien rempli dans l'Allemagne confédérée. Je présume par contre que ce que les Serbes ne feront pas, les Bulgares l'auraient rapidement accompli en cas de victoire; ils n'auraient pas manqué de bulgariser à la prussienne la malheureuse peninsule slavo-grecque.

2. Comment se fait-il que notre *nouvelliste* ne se soit pas arrêté quelques jours à Trieste et à Riéka ? Il fallait absolument se renseigner sur les lieux mêmes

ces deux hommes ne représentent-ils pas deux époques, deux politiques différentes ?

V. Car, il faut le noter, et c'est le point le plus curieux de ce livre curieux, les ministres serbes seraient des chauvins bons, tout au plus, à faire du *Serbisme*, cette étape nécessaire, mais perimée du yougoslavisme. Ici, serbisme, ou serbisation, et Yougoslavie fédéraliste, sont nettement opposés; les politiciens, croates, surtout croates, regarderaient de travers leurs confrères de Belgrade groupés en camarilla prétentieuse, hautaine, sectaire, aux rancunes tenaces. Il n'y aurait pas de trop du calme réfléchi du prince regent pour mettre d'accord de ridicules personnages qui se jalousent les uns les autres, [1] qui veulent s'imposer durement les uns aux autres, qui en realité ne sont pas mûrs pour la vie politique où l'on se heurte, mais où l'on se fait aussi des concessions ; il ne serait pas du tout de trop, le sourire honnête, derrière son pince-nez, du prince qui a su dire : « il n'entre pas du tout dans nos intentions de serbiser la Yougoslavie» (p. 124), mais qui passe pour être le seul vrai Yougoslave de Belgrade.

VI. « Le Croate s'aperçoit qu'une idée fondamentale le sépare du Serbe de Belgrade. Celui-ci voit en Serbe ce que le Croate considère en Slave. La Yougoslavie implique pour ce dernier une idée de communauté libre de peuples frères. Pour quelques personnalités serbes au contraire, la Yougoslavie n'est qu'un agrandissement géographique de leur patrie. Il y a conflit évident », (p. 55). Voilà l'idée maîtresse du livre, exposée à propos des Slovènes, répetée à propos des Croates, des citoyens de Saraïevo, des Musûlmans, des anciens sujets du roi de Monténégro. Il était intéressant de la connaitre, mais il serait exagéré de croire que le conflit s'éternisera. En France, de 1871 à 1875, quand il s'est agi de poser une constitution, nous avons vu des inquiétudes, des heurts, des protestations de toute nature se manifester, se produire, s'élever ; nous avons connu l'ère des complots contre la République mal assise. Quoi d'étonnant à ce que la Yougoslavie, émanation de la Grande Serbie, connaisse à son tour les secousses, les cahots inévitables lors d'une première mise en marche ? Où trouver d'ailleurs une machine humaine qui soit parfaite ? Pascal a déjà developpé ce thème et d'autres encore avant lui. Attendons les Yougoslaves à l'œuvre ; donnons-leur d'abord le temps d'agir et puis nous les jugerons. Rien d'ailleurs de plus propre que les exhortations et les conseils de M. Ch. Rivet à les faire réfléchir, à leur faire éviter les faux pas vers l'abîme. Comme ils sont pleins de bonne volonté, on peut croire qu'ils en tiendront compte.

VII. La question de l'entrée de la Bulgarie dans la Yougoslavie a

1. La jalousie slave, polonaise ou balkanique, est un point que M. Leger a toujours bien su mettre en lumière et que l'on a tort de laisser dans l'ombre.

sollicité aussi l'attention du journaliste. Comme j'ai déjà, à plusieurs reprises, exposé ici-même mon avis sur cette collaboration possible des Bulgares avec les Yougoslaves, je n'y insisterai pas aujourd'hui davantage. Je reconnais que « c'est encore trop frais [1] », pour pousser les Serbes dans les bras des Bulgares ; mais il faut bien avouer que si la Serbie Yougoslave a un jour des démêlés sérieux avec l'Italie impérialiste, elle aura besoin d'être absolument sûre de la tranquillité bienveillante de ses voisins à l'Est. La crainte de l'Italie sera le commencement de la sagesse. Cette crainte a fait, en trois mois, la Yougoslavie une ; cette crainte fera un jour l'union des Bulgares et des Balkaniques ; nous y viendrons peu à peu ; telle est du moins ma conviction.

VIII. Les Italiens ont essayé de soulever le Monténégro contre les Serbes, en faveur du roi Nicolas qui n'y a plus mis les pieds depuis son départ, 8 janvier 1916. Les Italiens ont échoué, et le roi Nicolas, bel et bien détrôné, n'a plus osé reparaître là où l'on ne semble plus l'attendre. J'ai déjà informé mes lecteurs de tout cela. Là encore, M. Ch. Rivet me paraît avoir noirci la teinte et ses confidents, payés par lui, sont trop sujets à caution (p. 215).

IX. Les Italiens de l'autre côté de l'Adriatique, comme à Trieste, comme à Fiume, ne sont sûrs que d'une chose : de la haine des Yougoslaves. Ils ont tout fait pour se l'attirer. Ils récolteront ce qu'ils auront semé chez leurs voisins, dès que ceux-ci seront bien organisés.

X. Ils commencent même à récolter chez nous : « Nous ne sommes pas de ceux, écrit notre auteur à la page 261, que séduisent les sourires de nos « frères » latins, car nous les avons vus à l'œuvre. Autre chose est de dire et de faire. Partout, en Autriche, en Yougoslavie même, comme chez les Tchécoslovaques, nous avons vu les Italiens *contre nous*. Si ce malheureux pacte de Londres n'avait pas lié nos gouvernants, il eût été impossible, honnêtement, de ne pas abandonner l'Italie officielle à sa jalousie de faible, à ses rancœurs comme à ses appétits. Wilson a eu le courage de le faire. Qu'on sache en Yougoslavie que sa parole a été un soulagement pour la conscience française [2] ».

Le malheur est qu'en France, les clairvoyants comme M. Ch. Rivet sont rares. L'opinion, éclairée tout de travers par une presse qui perd chaque jour de sa dignité à répandre des informations con-

1. Cette expression pittoresque est du prince Alexandre.

2. Notre honnêteté nous fait exécuter à la lettre le traité secret de Londres du 26 avril 1915, devenu public en février 1918. On n'a pourtant pas assez remarqué que l'Italie qui se chargeait de mener la guerre avec tous les moyens dont elle disposait, d'accord avec la France, la Grande-Bretagne et la Russie, contre *les États qui sont en guerre* avec ces puissances » (art. 2), n'a déclaré la guerre, le 24 mai 1915, qu'à l'Autriche-Hongrie. Ainsi, dès le début, l'Italie manquait à sa parole.

tradictoires et tendancieuses, ou à garder sur certains faits un silence aussi méthodique que le doute cartésien, mais moins désintéressé, l'opinion française est incapable de se prononcer dans la question de l'Adriatique que le bon sens d'un enfant serait apte à résoudre. Puisse au moins, pour que la vérité sur les rapports franco-italo-yougoslaves apparaisse aux yeux de nos compatriotes conscients, ce nouveau livre avoir autant de lecteurs que celui que je citais au début de mon compte-rendu : il fait la lumière.

2. M. Chaboseau, que je ne connais pas, a l'air lui aussi de bien connaître les Yougoslaves. Il se présente comme « un Français qui ne dissimule point une serbophilie, d'ailleurs prouvée par lui à maintes reprises, dix, quinze, vingt ans avant 1914 » (p. 57). Son livre, que je dirai animé d'un optimisme propret et insécable comme les atomes d'Épicure, contraste parfaitement avec l'ouvrage chagrin de M. Ch. Rivet. Le problème délicat de la serbisation de la Yougoslavie, du peu d'empressement des Croates à faire de la centralisation proserbe l'idéal de leur politique militante, lui échappe complètement ; ou, ce qui est plus probable, si ce problème ne lui échappe pas, il n'en dit pas un traître mot, volontairement, de peur de « bousculer l'idole serbe », ce que ne craint pas de faire l'envoyé spécial du *Temps*.

Aux yeux de quelqu'un qui commence à avoir un peu l'habitude de lire la *littérature* balkanique, — et cette habitude-là ne s'acquiert qu'à la longue, je puis vous l'assurer, — le livre de M. Chaboseau semble bien n'avoir été écrit que pour diminuer un peu l'effet déconcertant que pourrait produire, sur certains esprits portés au pessimisme, le livre de M. Ch. Rivet. Je lis en effet à la page 51, à propos de la royauté serbe qui ne serait au fond qu'une « république à présidence héréditaire », comme la Grande-Bretagne, la Belgique, ou la Norvège : « C'est du reste pourquoi les républicains de Croatie, et même de Slovénie, ont si peu hésité à se rallier au gouvernement de Belgrade, malgré sa façade monarchique, et en dépit de ce que racontent certains interviewers, moins soucieux d'impartialité qu'attentifs à développer les diatribes des gens dont la liste leur a été transmise par la direction de leur journal ».

Autrement dit, le livre de M. A. Chaboseau me semble tout bonnement un livre inspiré. L'attaque contre M. Ch. Rivet est à peine déguisée, et la critique de son livre ne peut échapper à personne ; je n'ai donc aucun mérite à la signaler, à la relever.

Un livre inspiré a ses qualités ; s'il glisse sur les difficultés, s'il escamote les questions indiscrètes, il dit bien d'habitude, avec précision, avec force, ce qu'il veut dire, ce sur quoi il veut que la lumière soit faite. Les froissements avec la Roumanie, le conflit plus grave avec l'Italie, les rectifications de frontière du côté de la Bulgarie sont nettement exposés en raccourci. Pour le reste, c'est-à-dire pour le

résumé de l'histoire des Serbes, avant et après Kossovo, 15 juin 1389, avant et depuis les Karageorges ; pour ce qui concerne la vie sociale, le régime politique, l'avenir économique de la Yougoslavie, la langue, les cultes, etc., je ne vois dans le livre de M. Chaboseau qu'un simple démarcage du livre de E. Denis sur la *Grande Serbie*, dont M. Ch. Rivet ne veut pas entendre parler, ou de celui de M. Vouk Primoratz sur la *Question yougoslave*, ou de celui de M. Auguste Gauvain qui porte le même titre que ce dernier : trois ouvrages qui dispensent de lire tous les autres, jusqu'à aujourd'hui du moins, sauf cependant celui de M. Ch. Rivet.

Un livre inspiré peut rendre des services ; il défend une cause avec chaleur et conviction ; or, comme il s'agit ici de la défense et illustration d'un peuple pour qui en France on nourrit beaucoup de sympathie, il sera lu avec plaisir de tous ceux qui veulent qu'on leur donne des raisons de persister dans leur sympathie, mais de ceux-là seulement.

Le volume porte en épigraphe le mot de Gambetta : « Quand les Serbes auront créé la Slavie du Sud, les Prussiens auront vécu comme dictateurs de l'Europe » (lettre du 11 sept. 1874 à Juliette Adam). Ce n'était pas trop mal dit pour l'époque.

Félix Bertrand.

---

1. V. Markovitch, docteur ès-lettres, La Macédoine a-t-elle été considérée comme pays bulgare par les Serbes du moyen âge? vol. in-8°, 72 pages, Alean, Paris, 1919 ; 2 fr. 50.

2. Ernest Denis, Du Vardar à l'Istrie, brochure 28 pages ; ligue des universitaires S. H. S., 60, rue des Écoles, Paris, 1919.

Le problème de savoir ce qu'a été et à qui a été le pays macédonien est un problème des plus intéressants à examiner, toujours résolu, toujours repris, toujours actuel. En France, les contemporains me paraissent être d'avis à peu près tous, sauf deux ou trois, et non des moindres, que la Macédoine est serbe. Pourtant, les Bulgares, installés en Suisse depuis 1916, pour la propagande politique et y combattre l'action énergique des Serbes, ont bien travaillé à défendre leur thèse et leurs revendications macédoniennes. Ils ont exhumé les vieilles statistiques, ou récentes, comme celle de Kantchov qui peuple en 1900, la Macédoine de un million deux cent mille Bulgares ; ils ont invoqué toutes sortes d'arguments historiques, archéologiques, linguistiques ou philologiques, ethnographiques ; ils ont fait donner les savants russes comme N. S. Derjarine, et defunt Grigorovitch ; — tchèques, comme Niederlé ; — français comme L. Leger ; — serbes, même !... Et surtout pendant trente-six mois d'occupation, institu-

1. Cf. J. Ivanoff, *La région de Cavalla* ; — D. Micheff, *La vérité macédonienne* ; — Ischirkoff, *La Macédoine et la constitution de l'exarchat bulgare* ; — S. Kitintcheff, *Quelques mots de réponse aux calomniateurs macedoniens* ; — G. Lépide, *La*

teurs et popes bulgares, vaillamment secondés par la soldatesque brutale, ont bulgarisé en fait le pays que les avocats et les professeurs commodément installés à Berne ou à Lausanne bulgarisaient en droit. Mais les théoriciens bulgares ont eu leurs contradicteurs ; en voici deux que je vous présente ; l'un serbe, l'autre français, *non levis momenti*.

1. M. V. Markovitch démolit la thèse de ceux qui, comme Ischirkoff, ou Tchilinghiroff et H. Wendel, député allemand, veulent prouver que la Macédoine a, de tout temps, été regardée comme pays bulgare ; il réduit à néant cet argument bulgare que les Serbes du moyen-âge eux-mêmes la considéraient comme telle. Son examen détaillé et à peu près complet de toutes les chartes du roi Miloutine (1281-1321), du roi Stéphan Detchauski (1321-1331), du roi, puis empereur des Serbes et des Grecs, Stephan Douchan (1331-1355), du tsar Ouroche, fils de Douchan (1355-1371), du tsar Simeon, frère de Douchan (1356-1371) ; des princes qui ont régné sur la Macédoine depuis la désagrégation de l'Empire des Némagnitch jusqu'à sa conquête par les Turcs ; et des archevêques, des patriarches serbes du moyen-âge, nous amène à cette conclusion : « cent quarante-cinq chartes en tout nous sont parvenues des princes et seigneurs serbes qui ont régné sur la Macédoine. Quatorze de ces chartes n'ont pas encore été publiées et je n'ai pu en avoir vingt et une pour la circonstance. Sur les cent cinq chartes[1] que j'ai étudiées, le nom de Bulgare n'apparaît que dans deux chartes authentiques et dans trois d'une authenticité douteuse. Prétendre, dans ces conditions, que le nom de Bulgare apparaît dans le titre des souverains et seigneurs serbes du moyen âge, du fait de leur règne sur la Macédoine, n'est pas autre chose qu'une falsification notoire », p. 53. — Evidemment, au point de vue purement chartiste, il faudrait encore examiner les quarante titres des quarante chartes que M. Markovitch n'a pu lire, pour se faire une opinion définitive *ne varietur* sur la question ; néanmoins, la contribution apportée par l'auteur de ce travail très consciencieux, est des plus sérieuses et des plus méritoires. On pourra en faire état dans les discussions à venir, comme d'une base solide, ou d'un témoignage de première main.

2. Dans la magistrale brochure de M. E. Denis, il y a trois ou quatre idées très fortes : des conseils à la Roumanie, une exhortation à l'Italie, où le maître ne barguigne pas, et naturellement, un traité en

Macédoine indivisible devant le Congrès de la paix ; — G. Strézoff, *Les luttes politiques des Bulgares macédoniens* ; — Ischirkoff, *Le nom de Bulgare* ; — B. Vélianoff, *Un peuple calomnié* ; — Iv. Mintschew, *La Serbie et le mouvement national bulgare* ; — éditées à Berne, chez Paul Haupt, ou à Lausanne, à la librairie centrale des nationalités, 1918.

1. Ici, il doit y avoir une erreur ; 145 — 14 + 21 = 105 chartes ? ! ?

raccourci de la question macédonienne. Les arguments de M. E. Denis sont tout autres que ceux de M. Markovitch ; ils n'en sont pas d'un moins grand poids. Ils se heurtent en outre, de front si je puis dire, avec ceux que M. Louis Leger avait émis dans son livre récent (mais où il y a des pages qui datent de trente ans et plus), *le Panslavisme et l'intérêt français* (Flammarion, août 1917, Paris), dont je citerai quelques lignes. Dans ce livre en effet, on peut lire, pages 12-13 : « la Macédoine, disais-je [1], malgré les affirmations contraires des Grecs et des Serbes, est à peu près entièrement peuplée de Bulgares. Les prétentions des Grecs et des Serbes ne sauraient prévaloir contre les constatations précises des ethnographes indépendants tels que Lejean, Kiepert, Rittich, Grigorovitch, Hilferding, Mackenzie. En réalité, le mont Char (Char Dagh) indique la limite des nationalités bulgare et serbe.... Les Slaves Macédoniens se considèrent comme Bulgares et parlent un dialecte bulgare. Ce n'est qu'après le traité de Berlin, lorsque la Serbie s'est vu définitivement enlever la Bosnie et l'Herzégovine que certains de ses hommes d'Etat ont eu l'idée de chercher une compensation du côté de la Macédoine et de supposer des Serbes dans des pays peuplés de Bulgares ». « Voilà ce qu'écrivait en 1888, un savant [2] français très slavophile, parfaitement impartial et désireux de voir s'établir sur les débris de l'empire ottoman une confédération balkanique ». Après quoi M. Louis Leger invoque l'autorité de Niederlé qui a publié vers 1909 un bon livre sur *la race slave*, (3e édition).

Or, que nous raconte M. E. Denis dans sa brochure, M. Denis qui lui aussi est un savant français, très slavophile, parfaitement impartial ? Il nous dit avec clarté et énergie (12-18) : « la Macédoine n'est pas Bulgare, la Macédoine est serbe. Elle est serbe d'abord du point de vue ethnographique.... la Bulgarie est séparée de la vallée du Vardar par une série de montagnes qui comptent parmi les plus difficiles et les plus hautes de la Péninsule. Il y a un véritable paradoxe économique, politique et géographique, à vouloir rattacher à la partie orientale de la Péninsule la Macédoine que tout, au contraire, relie à la partie occidentale. Dans le passé, la Macédoine n'a jamais été réunie à la Bulgarie que par exception et jamais cette union n'a pu se maintenir... L'histoire en Macédoine est purement serbe, les traditions sont serbes... Les faits les plus essentiels, ceux qui révèlent le plus profondément l'âme populaire, sont restés serbes.... Les légendes et les chants populaires sont serbes. Le *facies* des habitants est serbe et n'a rien de commun avec le type oriental et touranien des Bulgares. Les Bulgares jouent sur les mots quand ils essaient d'exploiter à leur profit le principe des nationalités.... Ils parlent volontiers — ce qui à

1. M. Louis Leger cite ici son article de la *Grande Encyclopédie*, paru en 1888.

2. On appelle de nos jours couramment M. Louis Leger *le patriarche des études slaves* en France.

mon sens est un sacrilège — d'une Alsace-Lorraine bulgare en Macédoine[1]. Il n'y a aucun rapport entre les deux pays... Quant à leur affirmation que les Macédoniens sont Bulgares et non pas Serbes, les Bulgares se sont démentis eux-mêmes par la façon dont ils ont traité ce pays »... — Suit le récit des infamies commises par les Bulgares sur leurs prétendus compatriotes *heureusement* retrouvés. Nous Français, nous sommes autrement comportés à Metz, à Strasbourg, à Mulhouse à l'égard des vrais Alsaciens-Lorrains. Et cet argument de M. E. Denis ne me paraît pas négligeable. Dira-t-on qu'il est partial ?

« Quant à la langue, ou au dialecte, que parlent les Slaves macédoniens, et que M. Louis Leger affirme être un dialecte bulgare, voici ce que M. A. Meillet qui n'est pas, lui non plus, un inconnu des lecteurs de cette *Revue*, en dit dans son livre *Les langues dans l'Europe nouvelle* (Payot, Paris, 1918) dont nul linguiste ne peut négliger les très impartiales et très documentées conclusions : « les parlers en Macédoine sont une partie de l'ensemble slave méridional ; ceux qui les parlent pourront, suivant les circonstances, prendre pour langue commune le serbe ou le bulgare. *Leurs parlers, différents entre eux, ne sont ni vraiment serbes ni vraiment bulgares*[1]. Les maîtres d'école bulgares ou bulgarisés ont exercé en Macédoine une forte action ; et c'est ce qui a donné occasion aux Bulgares de revendiquer le pays pour leur langue commune. Mais si les politiciens ont réclamé les parlers de la Macédoine pour tel ou tel groupe, les linguistes désintéressés ont toujours réservé leur opinion. En réalité, ces parlers n'appartiennent en propre ni à l'un ni à l'autre des deux groupes (serbo-croate et bulgare) qui se les disputent. C'est la politique qui décidera de l'avenir linguistique de la Macédoine » (p. 167-168, et aussi p. 254).

Si maintenant on me permet d'apporter mon faible témoignage dans la discussion, je dirai que les Macédoniens de Macédoine (qui n'étaient pas des fonctionnaires serbes exerçant en Macédoine) à qui j'ai eu l'occasion de parler, ou que j'ai vus et entendus dans des conversations tenues avec des Serbes de Belgrade, de Pojarevatz ou de Lazarevatz —, et qui étaient originaires de Bitolié, de Chtip, de Prilep, de Velès et de Kavadar —, je dirai qu'ils n'avaient aucune peine à se faire comprendre, ou à entendre ce qu'on leur disait. Ils me paraissaient parler le serbe, comme des paysans de Gap ou de Briançon parlent le provençal, le font retentir aux oreilles d'un rhodanien, d'un comtadin par exemple.

---

1. Cf. L. Leger, « la Bulgarie est restée hypnotisée sur cette Macédoine qui était son Alsace-Lorraine et que les Serbes et les Grecs s'étaient coalisés pour lui arracher ». — (*Les luttes séculaires des Germains et des Slaves*, p. 56, Paris, Maisonneuve, 1916). Comme on le voit, le désaccord entre les deux *slavophiles* français est catégorique. Mais ceux qui ne sont pas slavophiles à quel saint vont-ils pouvoir se vouer ?

1. C'est moi qui souligne cette phrase.

Enfin, M. Alexandre Belitch, professeur à l'université de Belgrade, apporte dans le débat un argument qui est loin d'être dénué de valeur, quand il expose que les Macédoniens *apprennent plus facilement le serbe que le bulgare*[1] ; il le prouve en faisant remarquer avec juste raison I que le courant serbe, par le Vardar, a apporté aux Macédoniens le lexique, le vocabulaire serbe ; II que la langue littéraire serbe est la langue du peuple, tandis que la langue littéraire bulgare est devenue, par ses nombreux emprunts à la langue russe, incompréhensible à ceux qui n'ont qu'une instruction primaire, et à plus forte raison aux illettrés.

Dans son éloquente brochure, M. E. Denis parle avec indignation de la « conduite navrante » des Bulgares en Macédoine ; il dit « qu'il y a eu un plan méthodique pour exterminer cette race macédonienne qu'on prétendait vouloir affranchir » (p. 17). Les atrocités bulgares ont bien eu cette fois pour auteurs des Bulgares. Par contre, je puis dire que les Serbes ont agi d'une façon bien différente envers les Macédoniens : ils ont recueilli les orphelins de ceux que les Bulgares avaient assassinés. J'ai vu à Menton, et j'ai vécu dans leur familiarité, *dans cet orphelinat serbo-américain de Garavan dont je n'ai entendu parler jusqu'ici par personne, cent cinquante enfants de deux à douze ans, pour la plupart macédoniens*, recueillis sur le front de Bitolié en 1916-1917, ou ramassés sur les routes et dans les villages ruinés de l'Albanie. J'ai vu trois de ces innocents qui avaient été enlevés par la directrice serbe de l'orphelinat du cadavre même de leur mère asphyxiée par les gaz. On peut donc dire à leur décharge (?) que ce n'étaient pas leurs sœurs que violaient les Bulgares en Macédoine, et que c'étaient bien leurs propres frères, ou leurs propres fils, qu'adoptaient, pour les soigner, les Serbes pitoyables.

Félix Bertrand.

1. Voir *la Nature*, n° 2235, du 30 avril 1918.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 15 octobre — 1919

RISTELHUEBER, Traditions françaises au Liban (I. DEBY).

STOREY, Le Fakhir (M. G. D.).

THOMSEN, Articles et études, I; DAHLERUP, Dictionnaire de la langue danoise, I, 1 (L. P.).

MUNIER JOLAIN, Le cardinal Coullet; E. HUBERT, Dépêches inédites de Mercy-Argenteau et de Blumendorf (R.).

WELVERT, Notes et Souvenirs de Th. de Lameth (A. Chuquet).

PRICE, Bibliographie des influences anglaises et allemandes (L. R.).

CHOPIN, L'unité de la langue italienne; LEMONON, La politique coloniale de l'Italie (A. P.).

DANIEL, Le baptême du sang (A. Houtin).

TCHERNOFF, Les nations et la Société des nations (A. Meillet).

LUGAN, Les problèmes internationaux et le Congrès de la paix; SCOTT, Les neutralités armées, Une cour de justice internationale, Les conventions et déclarations de La Haye (S. Reinach).

FOREL, Pour le peuple bulgare; MICHEFF, Les liens moraux de l'Amérique et de la Bulgarie; LORIN, L'héroïque Serbie; DUBOSCQ, La Hongrie d'hier et de demain; L. de VOINOVITCH, Yougoslavie et Autriche.

René RISTELHUEBER, consul de France. **Traditions françaises au Liban**. Préface de M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. Avec deux cartes dans le texte et deux fac-similé hors texte. Paris, Félix Alcan, 1918. XIII-314 pages, in-8°.

Né à Pékin, parlant le chinois de naissance, M. Ristelhueber paraissait destiné aux études d'Extrême Orient. Mais après avoir donné d'intéressants articles sur les Musulmans en Chine (dans la *Revue du Monde musulman*), c'est vers le proche Orient que s'est tournée sa curiosité. Suivant l'exemple d'un autre diplomate — qui, sous le pseudonyme d'Aubin, rapporte de chacun de ses postes un livre, M. Ristelhueber a marqué son passage à Beyrouth et, plus récemment, à Athènes par des œuvres agréables et alertes.

Celle dont nous voulons dire ici quelques mots n'est pas seulement l'expression d'une vive sympathie pour ce Liban qui, malgré son aspect aride, sait si bien exercer une forte emprise sur quiconque s'y est attardé. C'est aussi une œuvre sérieuse, solide parce que documentée, participant, avec moins de minutie, aux qualités de relief et d'animation qu'on retrouve dans les écrits de Lenotre et de ceux qui,

au lieu de travailler sur des ouvrages de seconde main, puisent directement à des sources authentiques.

Un heureux hasard de carrière a permis à l'auteur de consulter les archives du Ministère des Affaires Étrangères pour ainsi dire sans se déplacer et de compléter ainsi les renseignements qu'il avait déjà recueillis dans les papiers de famille des Khazen, cheikhs du Kesrouan.

Il a pu ainsi faire sur notre consulat de Baruth (Beyrouth) pendant le XVIIe siècle, une vivante étude qui complète avantageusement celles que M. Boppe a consacrées à nos postes consulaires du Levant [1].

C'est au chapitre V (page 128) que commence l'histoire de cette « famille maronite de consuls de France » et c'est à cet endroit que l'ouvrage, qui constitue par ailleurs un exposé clair et intéressant de l'histoire du développement de notre influence au Liban, devient vraiment original et d'une lecture attachante qui fait qu'on ne quitte plus le volume avant de l'avoir lu jusqu'à la fin.

Ceux qui connaissent les personnages influents du Liban d'aujourd'hui retrouveront avec plaisir en plein XVIIe siècle les mêmes silhouettes, habillées en consuls de France. C'est le même appétit de domination, le même désir d'avoir une clientèle, de jouer un rôle « politique » dans son fief, la même ténacité dans la recherche des honneurs. Les Khazen luttent pour conserver l'uniforme consulaire par les mêmes procédés que le ferait aujourd'hui un caïmacam du Liban pour conserver son district. C'est le même mélange d'âpreté osée et de souplesse rusée. Le rapprochement s'impose et, si l'auteur ne l'a pas relevé expressément, c'est qu'il a peut-être jugé inutile de tomber dans une satire trop facile qui aurait pu par surcroît déplaire à ses amis Libanais.

Il faut reconnaître d'ailleurs que les contemporains et collègues des consuls indigènes de Baruth, les bons consuls Français de Seïde (Sidon ou Saïda) prêtent aussi à la critique, notamment par leur esprit de lucre. On sait que nos anciens agents étaient surtout des commerçants. Les consuls actuels ne le sont plus (faut-il toujours s'en féliciter?) et n'ont même pas le droit de l'être. Nous avons fait des progrès et la probité de l' « Agent » moderne s'accommoderait mal de certains procédés de ses prédécesseurs du temps de Louis XIV, mais le Libanais a moins changé dans sa montagne encore un peu féodale et c'est cela qui fait d'ailleurs son charme. Le cheikh Abou Naufel El-Khazen, son fils Abou Cansau et les autres membres de cette dynastie de consuls devaient ressembler à ce brave Rechid El-Khazen, sorte de sanglier débonnaire, ami éprouvé de notre pays qu'on a pu voir exercer son ascendant sur le Kesrouan encore au commencement de ce siècle.

---

1. Auguste Boppe, *Les consulats du Levant*. Nancy, 1902.

Et comme pour donner un exemple de ce que les Libanais deviendront lorsque la civilisation occidentale les aura pénétrés davantage, le même cheïkh Rechid avait pour neveux Philippe et Ferid El-Khazen, modèles du Libanais affiné, mais ayant conservé de fortes qualités, parmi lesquelles un noble attachement à leur petit pays. C'était aussi un bel exemple d'union fraternelle, union qui les a fait collaborer étroitement en communiant dans une vive sympathie pour la France. C'étaient nos amis sincères, sincères jusqu'à avoir payé leur dévouement du tragique sacrifice de leurs vies.

On devrait, pour leur rendre un éclatant hommage, consacrer à leur famille une monographie dont leur martyre serait comme le couronnement.

M. Ristelhueber est tout qualifié pour nous donner cet ouvrage auquel l'ont préparé les « Traditions françaises » au Liban qui sont une œuvre bien conçue et intéressante.

Ajoutons que le livre de M. Ristelhueber vient à son heure, parce qu'il montre l'importance de notre influence au Liban et à Beyrouth. D'ailleurs le seul fait que l'auteur ait pu employer le titre de « Traditions » sans risquer d'amphibologie (par confusion avec « traditions populaires, légendes ») prouve combien notre prépondérance là bas est une chose réelle et présente à tous les esprits. Aussi peut-on se montrer surpris qu'il se trouve en Europe des gens capables de l'oublier ou d'affecter de l'oublier. Si nous sommes réduits à discuter ces choses incontestables, le livre de M. Ristelhueber figurera à un bon rang dans la polémique.

Signalons enfin, à la dernière ligne de la page 9 une inadvertance : les Jacobites y sont dits partisans de Nestorius (au lieu d'Eutychès). Il suffit, d'ailleurs, de lire toute la phrase où la conjonction « et » est répété deux fois (au dernier mot de la page 9 et au premier mot de la page 10), pour se rendre compte qu'il s'agit d'un passage déformé et tronqué qui a passé inaperçu à la correction des épreuves.

Jean DENY.

---

1. Les frères El-Khazen ont publié un ouvrage intitulé *Istimrârou istiqlâli Libnan et-techri'i wa-l-qadâi*. « Continuité de l'indépendance du Liban au point de vue législatif et judiciaire ». Nous avons également entre les mains leur *'Medjmou'at ul-mouharrerât es-siyâsiya wa-l-moufawadât ed-douwaliya 'an Souriya wa Libnan*. « Recueil des écrits politiques et des accords de puissances relatifs à la Syrie et au Liban » (pour la période allant de 1840 à 1910), publié à Djounié (Liban), imprimerie Es-Shabr en 1910 et 1911. Trois volumes de 480, 480 et 462 pages in-4°. Cette publication a été faite d'après notre Livre Jaune, le Livre Bleu anglais et le Recueil des Traités de l'Empire Ottoman par le baron de Testa.

L'article sur « le Liban et ses privilèges » publié dans « l'Asie Française » (sept. 1911, pages 405 à 413) comme émanant d'un notable Libanais, paraît avoir été fait d'après l'ouvrage en question. Peut-être est-il dû à la plume des Khazen eux-mêmes.

The Fākhir of al-Mufaddal Ibn Salama, éd. C. A. Storey M. A. Leyden. Brill., 1715. De Goeje Fund, 80-260 pp.

On reprocherait volontiers à M. Storey de n'avoir pas indiqué, dans son introduction, l'importance de l'ouvrage qu'il a publié pour la première fois. C'est un livre ancien, de la grande période de la philologie arabe ; l'auteur est un disciple des grammairiens illustres de l'École de Coufa, el Farrā et el Kisāi, et c'est avec raison, semble-t-il. que M. St. repousse la date de 920 av. J.-C. que Brockelmann a adoptée pour sa mort ; il est probable qu'il faut reculer jusque vers 860 l'époque où el Mufaddal a composé son ouvrage.

Il traite « des proverbes et des expressions employées couramment par les Arabes, sans qu'ils en connaissent exactement le sens ». La tâche de l'auteur consiste à préciser cette signification, et à l'illustrer par une citation d'un ou plusieurs vers ou par la reproduction d'une vieille histoire traditionnelle. Ces « témoins » sont des documents précieux pour l'histoire de la langue et pour celle des mœurs, bien que les explications qu'ils fournissent ne soient souvent qu'apparentes. Parmi ces expressions mal comprises, mais d'un usage courant, il en est beaucoup qui ne survivent précisément que parce qu'elles sont contenues dans un vers célèbre et souvent cité, dont le sens exact échappe déjà aux « savants » du IXe siècle.

On a publié déjà soit en Orient, soit en Europe, un grand nombre d'ouvrages qui traitent de ces choses, plus ou moins directement, et il n'est point nécessaire d'avoir une bien vaste lecture de la littérature arabe pour retrouver à chaque page du *Fakhir* de vieilles connaissances. D'ailleurs la bibliographie de M. St., qui n'est nullement d'apparat et dont on retrouve dans les notes ajoutées à toutes les pages de son livre l'utilisation consciencieuse et sagace, prouve que beaucoup de ces jolies histoires et de ces faits linguistiques et sociologiques si intéressants ont été déjà imprimés.

Mais le *Fākhir* les groupe et les classe dans un ensemble, qui a le grand mérite d'avoir été formé à une date ancienne et de ne pas réaliser une mosaïque de morceaux de styles disparates. Je redirai plus loin que l'edition même de M. St. en rend la lecture plus aisée et plus profitable. C'est donc un ouvrage qui doit prendre place parmi ceux qu'il y aurait avantage à faire lire aux étudiants ayant acquis déjà quelque connaissance de l'arabe classique. Outre une ouverture suggestive sur les procédés et les résultats de la philologie arabe, ils y trouveront, racontées en une très bonne langue, vive, concise, violente, souvent difficile à interpréter, les belles histoires de l'Arabie, avant et après le Prophète. Ils y verront la rapine avouée comme un moyen unique et glorieux de subsistance, et la guerre composée d'assassinats successifs et de grands combats où quatre ou cinq guerriers restent sur le carreau ; ils apprendront que le meurtre a trois formes et trois noms : « *fatk* : un homme vient en trouver un autre qui est

sans défiance et qui ignore ses intentions, et il le tue ; — *ghîla :* un homme, par traitrise, fait venir un autre homme dans un endroit où il s'est mis en embuscade, et il le tue ; — *ghadr :* on donne à quelqu'un garantie de vie sauve, et on le tue » (p. 194). Ils y liront des histoires féminines qui parlent d'autre chose que d'honneur et de droiture ; et tout cela leur donnera, non seulement une connaissance plus étendue d'une admirable langue, mais une méfiance salutaire pour les ouvrages où l'Arabie nous est présentée comme le berceau de toutes les vertus de l'Occident. C'est d'ailleurs une question dont je reparlerai ici bientôt.

L'ouvrage est un recueil excellent de cette morale en action un peu spéciale, et les notes de M. St. permettront aux lecteurs une série de petites études comparatives très intéressantes, en même temps qu'elles les inciteront à faire connaissance avec le *Lisan el 'Arab*. M. St. n'a pas étendu ses notes aux recueils modernes, et il a eu raison ; je ne vois qu'un recueil ancien qu'il ait négligé : c'est le *Kitâb el mahâsin wal 'addad* d'al Jâhiz, édité par Van Vloten. Plusieurs chapitres, notamment celui des proverbes, lui auraient fourni des rapprochements intéressants ; les deux ouvrages sont de dates voisines et leurs textes concordent en général. On retrouve, par exemple, dans le *mahâsin*, l'histoire de la marchande violée (n° 147, p. 70-71), qui a été atténuée et transformée dans les recueils des facéties de Si Djoha.

Mais, et c'est là que je reprends ma querelle à M. St., il me semble qu'il y a beaucoup de récits dont la forme n'était pas connue ainsi, et même passablement d'inédit. Le conte de la p. 138 où le légendaire Khourafa est censé raconter au Prophète son aventure avec les djinns, a été traduit par Rene Basset, d'après le commentaire d'Ech Cherichi aux séances de Hariri : cet auteur le rapporte d'après les proverbes d'El Mofaddal, c'est-à-dire les *Amthal el 'Arab* d'El Mofaddal ad Dabbi, où R. B. l'a cherche en vain : voilà le texte copié par Eich Cherichi [1].

J'ai déjà parlé de l'annotation de M. St. Elle est complétée par une bibliographie étendue, par six index fort commodes et par une liste d'additions et de corrections qui me dispense de toute observation utile. L'ouvrage est de tout point digne du « De Goeje Fund ».

M. G. D.

VILH. THOMSEN : **Samlede Afhandlinger.** I. B. Copenhague, Gyldendal, 1919. 23 Kr.

Le nom du professeur Vilhelm Thomsen, de l'Université de Copenhague, est universellement connu. Ses écrits l'étaient peut-être

1. Voir René Basset, in *Rev. Tradit. Populaires* t. XVI, p. 30 et ma traduction des Cent et Une Nuits (p. 171).

moins qu'ils l'auraient dû. Cela tenait, évidemment, à la difficulté qu'éprouvaient les intéressés à se les procurer, disséminés qu'ils se trouvaient dans les revues les plus diverses. Cet inconvénient n'existera plus. M. le professeur Thomsen, cédant aux instances de ses amis, a heureusement entrepris de les réunir en une édition complète, sauf cependant ses « Beröringer mellem de finske og de baltiske (litanisk-lettiske) Sprog » (1890) et les « Inscriptions de l'Orkhon déchiffrées » (1896), qui continueront de constituer des ouvrages à part. Cette édition doit, en principe, comprendre trois volumes d'articles et études classés non par ordre chronologique, mais d'après les sujets traités. Le premier qui vient de paraître, avec en tête un fort beau portrait de l'auteur, contient comme préambule, un bref résumé de l'histoire de la philologie, un article sur la philologie orientale en Danemark et des biographies de philologues danois : Kr. Rask, N. L. Westergaard, C. W. Smith, K. Verner, Sœren Sœrensen ; puis, une vue d'ensemble sur la civilisation des anciens Aryens et, enfin, une importante série d'études sur « La fondation de l'empire russe par les Scandinaves » ; les Slaves et leurs voisins ; Nestor et la fondation de l'Etat russe ; Russes et Grecs ; les Russes et les écrivains mahométans ; les noms des chutes du Dnjepr ; Les noms russes de personnes ; les sources nordiques et les trouvailles archéologiques ; Rus, Rûs ou Rhôs ; Varæger, Væringer, Varinger ; l'élément nordique en Russie ; vieux noms russes de personnes d'origine nordique ; remarques sur la question des Varæger...

Cette partie, de beaucoup la plus étendue, environ 200 pages sur 400, sera, dans les circonstances actuelles, particulièrement appréciée de tous ceux, et ce ne sont pas que les philologues et les historiens, que préoccupent les questions de races et de nationalités. Je la leur signale comme ce qui a vraisemblablement été écrit de meilleur sur le sujet.

L. P.

Ordbog over det danske Sprog grundlagt af Verner Dahlerup, Copenhague Gyldental, 1918. I, 1, A. Anledning. LII-639 pp. 6 kr.

C'est pour moi un plaisir d'autant plus grand d'annoncer ce premier tome du « Dictionnaire de la langue danoise », dont Verner Dahlerup a entrepris la publication, que je puis dire que j'ai assisté, il y a déjà bien des années, à sa toute première ébauche. Ce ne devait être alors, en somme, qu'un dictionnaire ordinâire, destiné seulement à remplacer celui de Molbech en le développant et en l'enrichissant. C'est devenu une œuvre monumentale, qui comprendra de 15 à 17 forts volumes, une œuvre à soutenir sans crainte la comparaison avec les meilleurs dictionnaires des langues française, anglaise ou allemande.

Je n'en dirai point la genèse. Elle se trouve tout au long dans la

préface de l'auteur et l'introduction signée de Lis Jacobsen et de H. Juul-Jensen. Des collaborateurs de M. Dahlerup, je ne citerai que sa femme qui, dès la première heure, l'assista en se chargeant d'une tâche de révision qui demandait autant de labeur que d'attention, de finesse d'esprit et de savoir.

J'indiquerai seulement les principaux principes d'après lesquels c travail a été conçu.

Le Dictionnaire doit comprendre *tous* les mots danois de 1700 à nos jours, inclus ceux de la « Christian V^e danske lov » (1683) et les « Psaumes de Kingo » (1699). Des mots étrangers on ne prend que ceux qui sont tout à fait passés dans l'usage commun ; mais, par contre, tous les termes dialectaux qui se rencontrent dans les ouvrages écrits en danois courant. La prononciation est figurée d'après le système d'Otto Jespersen. Tous les mots sont rangés dans l'ordre strictement alphabétique. L'article consacré à chacun se divise en deux parties : dans la première le mot et sa forme principale, sa catégorie grammaticale, sa prononciation, ses flexions autrefois et maintenant, son étymologie et son histoire ; dans la seconde sa signification et toutes les acceptions dans lesquelles il peut être employé avec citations et renvois.

Les philologues de métier pourront y chercher matière à critique et à discussion : aucun ne pourra contester la conscience avec laquelle ce travail a été entrepris : ni qu'il fait le plus grand honneur aux auteurs et à leur pays.

L. P.

J. Munier-Jolain, **Le Cardinal Collier** [1]. Paris, Payot et Cie, 1918, 238 p. in-12. Prix : 4 fr. 50.

Le lecteur qui prendrait en main ce volume, espérant y trouver une étude tant soit peu complète sur la carrière politique du prince Louis-Edouard de Rohan, cardinal et prince-évêque de Strasbourg, risquerait fort d'être absolument trompé dans son attente. C'est à peine si l'auteur consacre une dizaine de pages, très superficielles d'ailleurs, à l'activité dudit cardinal pendant la période révolutionnaire, la seule qu'il soit intéressant d'étudier au point de vue de l'histoire générale de l'époque. M. Munier-Jolain s'est à peu près exclusivement borné à nous raconter, sommairement, la jeunesse du coadjuteur de Strasbourg, puis, avec plus de détails, son ambassade à Vienne (1772-1774), enfin « le duel du prince Louis et de Marie-Antoinette » et les origines du fameux procès du Collier, ainsi que ce procès lui-même. Il l'a fait sans apporter des matériaux nouveaux à la discussion de cette fameuse affaire, en négligeant même certains travaux récents publiés sur ce

1. Ajoutons que le volume porte en sous-titre : *Lettres et prophéties de Marie-Thérèse. L'embûche autrichienne.*

sujet [1], et en s'appuyant trop souvent sur des « sources » fort sujettes à caution [2]. Son appréciation des qualités de cœur et d'esprit du cardinal Collier n'est d'ailleurs nullement favorable à ce dernier et l'on peut acquiescer, en général, aux jugements sévères qu'il porte sur la conduite de ce grand seigneur aussi orgueilleux que criblé de dettes, libertin sans scrupules d'abord et posant plus tard comme martyr pour la foi [3]. Mais l'auteur — et c'est là peut-être la seule note originale dans son étude — a trouvé pourtant une circonstance très atténuante à l'attitude de l'ex-ambassadeur, prince de l'Eglise, Rohan, aurait été, selon lui, un patriote à sa façon ; « la duplicité autrichienne était devenue pour lui le dogme essentiel, capital ; la France partageait sa croyance... Voilà le point à mettre en lumière » (p. 209). « Peut-être pensa-t-il accomplir un acte de vertu politique quand il profanait l'objet de l'aversion générale (Marie-Antoinette) » (p. 213). Il est difficile de prendre au sérieux une explication aussi paradoxale des tentatives effrontées faites par le grand-aumônier de la Cour pour obtenir les faveurs de la reine de France [4]. Il est plus difficile encore de comprendre comment l'auteur a pu voir dans cet ambassadeur frivole et libertin qui fit de l'ambassade de France « de petites Capoues élégantes... où l'on conversait particulièrement et amoureusement » (p. 57) un « digne adversaire des grands politiques de l'Europe du XVIIIe siècle » (p. 65).

Je ne parle pas d'un assez grand nombre d'erreurs de détail qui ne sont pas toutes des *coquilles* imputables au typographe ; on en trouvera quelques exemples en note, qui suffiront à montrer que l'auteur n'a pas assez patiemment étudié son sujet et qu'il aurait dû revoir plus soigneusement ses épreuves [5].

R.

---

1. Ainsi il semble ne pas connaître l'étude de M. Louis Ehrhard, *L'ambassade du prince L. de Rohan à la Cour de Vienne*, Strasbourg, 1901, in-8° et la *Correspondance du duc d'Aiguillon et du prince de Rohan* publiée par le même dans la *Revue d'Alsace*, de 1903 à 1907.

2. On le voit citer les *Mémoires* de Mme Campan, si justement suspectés, comme « un livre qu'il faut toujours avoir sous la main au sujet de Marie-Antoinette » (p. 218). C'est faire trop d'honneur aux racontars d'une femme de chambre.

3. Pourtant c'est forcer la note que d'écrire qu'il était « prêt à toutes les apostasies » et que, de même que ses ancêtres avaient biaisé du côté de Calvin, il va faire risette aux philosophes... Cela est bien Rohan ; tous restaient dans leur ligne de conduite, les ennemis éternels de l'Etat » (p. 45).

4. M. Munier-Jolain reproche cependant au cardinal de n'avoir pas compris qu'en combattant l'Autriche il favorisait un ennemi plus dangereux. « Le facteur prussien sortait de l'ombre... Le grand Frédéric nous inondait de ses espions ; il achetait nos tableaux et notre opinion publique ; il nous aveuglait et nous nous aveuglions » (p. 208).

5. P. 57 on mentionne le premier commis *Girard* ; il s'agit de *Gérard de Rayneval*. — P. 59 on parle d'un prince de Saxe-*Hilburghausen* (pour *Hildburghausen*). — P. 124 on mentionne « le jeune secrétaire *Raymond Carbonnières* », il

Le comte de Mercy Argenteau et Blumendorf. **Dépêches inédites tirées des Archives impériales de Vienne** (5 janvier 1792-23 sept. 1792), publiées par Eugène Hubert, professeur à l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, etc. Bruxelles, Jules Lebègue, 1919. 219 p. in-4°. Extrait des Mémoires de l'Académie Royale de Belgique.

M. Eugène Hubert, auquel nous devons déjà tant d'intéressants travaux sur l'histoire des Pays-Bas aux XVIIe et XVIIIe siècles, vient de mettre au jour une nouvelle collection de documents qui intéressent plus particulièrement, cette fois, notre histoire nationale au moment de la crise révolutionnaire. Il s'agit de la correspondance adressée au comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur des empereurs Joseph II et Léopold II, à la cour de France, par le conseiller d'ambassade Joseph Zigeiner de Blumendorf, chargé d'affaires à Paris, durant l'absence prolongée de Mercy aux Pays-Bas, où l'avait envoyé Léopold II pour y consolider l'autorité impériale, restaurée depuis peu. On sait combien l'influence de Mercy était grande à la cour de Louis XVI. Confident de Marie-Thérèse, il avait été choisi par l'impératrice comme le conseiller officieux de sa fille quand la dauphine Marie-Antoinette débutait à Versailles et, Mentor habile, il avait su gagner la confiance de la fille après avoir obtenu celle de la mère. Au début de la Révolution, comme avant, les conseils du comte furent plus d'une fois demandés, sinon toujours suivis, et il y eut, pour lui, peu de secrets dans la politique tortueuse et à double face que la reine et son insignifiant et faible époux menèrent en ces années troublées vis-à-vis de leurs sujets émancipés et de leurs confrères couronnés d'Europe.

Blumendorf, diplomate de second ou de troisième rang, mais intelligent, actif, très dévoué à Mercy, s'est efforcé, une fois son chef parti pour Bruxelles, de le tenir au courant de ce qui se passait à Paris, des luttes politiques, des rumeurs diverses, des intrigues multiples qui se nouaient et se dénouaient dans les huit premiers mois de l'année 1792, qui devait être fatale à la royauté constitutionnelle. Les 37 dépêches publiées et abondamment annotées par M. E. Hubert, qui s'étendent de janvier à septembre 1792 (Blumendorf quitte Paris après le 10 août), renferment une série d'aperçus curieux sur les hommes et les choses du temps, sur les discussion de l'Assemblée nationale, sur la chute de Waldeck de Lessart, sur l'attitude de son successeur Dumouriez, etc. On lit avec intérêt les effusions du conseiller d'ambassade impérial, qui soupire après la délivrance de ce milieu de plus en plus révolutionnaire, où il se sent de plus en plus mal à l'aise, mais qui garde

---

s'agit de *Raymond de Carbonnière*, le futur député à la Législative. — P. 125 la baronne *d'Oberkirch* devient la baronne *d'Oberkursch*. — P. 189, L'abbé Zipp était curé de *Schneeriem*, et non de *Schnerich*. — P. 210, il faut lire *Neisse* pour *Neiss*. — Ce n'est pas le *13 juillet 1791* que fut décrétée l'arrestation du cardinal; c'est le *4 avril* que l'Assemblée nationale vota le décret et le roi le sanctionna dès le *6 avril*.

néanmoins les yeux ouverts et note les détails de cette crise dernière que chacun sent venir et dans laquelle sombrera le trône des Bourbons. On ne peut que remercier le savant professeur de Liège d'avoir tiré de la poussière des Archives impériales de Vienne ces pièces, qui, sans apporter des *révélations* nouvelles sur la politique européenne d'alors, sont riches en détails nouveaux et viennent corroborer les faits déjà connus [1].

R.

Notes et Souvenirs de Théodore de Lameth faisant suite à ses Mémoires publiés par Eugène Welvert. Paris, Fontemoing, 1914, in-8°, VI et 445 p. 7 fr. 50 [2].

Après avoir publié les *Mémoires* de Théodore de Lameth, M. Welvert nous donne de nouveaux papiers de ce remarquable personnage.

En lisant des livres qui paraissaient sur les événements et les hommes de la Révolution, Lameth, dont les souvenirs se réveillaient, jetait des notes sur le papier.

Ce sont ces notes que M. W. a fait paraître.

Il y a d'abord des notes sur les *Souvenirs de la marquise de Créquy* composés par un sieur Coursen qui s'était octroyé le titre de comte de Courchamps. Notre Lameth n'a pas soupçonné la supercherie. Mais il s'est amusé à prendre Courchamps en flagrant délit de mensonge, d'erreur et d'ignorance ; il achève donc de démontrer la fausseté des *Souvenirs*, et il ajoute en même temps sur les faits et gestes de nombres acteurs de la Révolution une quantité de détails personnels.

Viennent ensuite des notes de Lameth sur les deux premiers volumes des *Mémoires d'un homme d'Etat* écrits par Alphonse de Beauchamp, sur le *Mirabeau* de Dumont, sur l'*Assemblée constituante* de Lacretelle. Nous n'avons pas à résumer ces notes ; elles contiennent, comme les précédentes, une foule de particularités intéressantes. C'est ainsi que Lameth, dans l'analyse du livre de Dumont, assure que Mirabeau n'a jamais improvisé dix minutes durant ; que la faiblesse et la vanité firent de Barère, comme de Collot d'Herbois, un monstre ; que Cordorcet, au lieu d'être tout à la patrie, était à lui seul.

A ces notes et souvenirs de Théodore de Lameth, M. W. a joint, dans un appendice, quelques notices sur les Lameth et leur intime ami Du Port. Il nous raconte, par exemple, d'après le dossier administratif de Théodore de Lameth, la lutte émouvante, stupéfiante

---

1. En dehors des fautes d'impression corrigées dans l'*Errata* (p. 204), je note encore p. 38, qu'il faut lire Georges III au lieu de Georges II ; p. 173, il faut lire *Froeschwiller* pour *Froschweiler*.

2. Nous venons de retrouver cet article égaré pendant la guerre et nous excusons de le publier si tard.

que l'émigré dut engager contre le gouvernement pour rester en France, et le gouvernement, chose inouïe, confondit avec les premiers émigrés l'émigré de la dernière heure, Théodore de Lameth, le fondateur de la liberté, le pionnier de la France nouvelle, Théodore de Lameth qui n'avait fui que les échafauds de la Terreur. M. W. nous retrace pareillement le sort de Charles et d'Alexandre de Lameth : Charles devint lieutenant général ; Alexandre fut sous l'Empire préfet de la Roer, du Po et de la Somme, et sous la Restauration député de la Seine-Inférieure. Enfin M. W. note la fin cruelle d'Adrien Du Port qui mourut dans le canton d'Appenzell en 1798 dans les souffrances et presque dans la misère.

Un opuscule rarissime de Théodore termine le volume. C'est un pieux et touchant plaidoyer que Théodore écrivit à 87 ans pour défendre ses frères Charles et Alexandre maltraités par la *Biographie universelle* ; il renferme nombre de renseignements qui ne se trouvent que là sur le groupe des Lameth et sur leur famille.

Mentionnons, pour terminer, un index des noms cités et félicitons M. W. de ce volume qui rendra de grand services à l'histoire. M. Welvert n'est pas un enfonceur de portes ouvertes ; c'est un de ces rares auteurs qui travaillent sans fracas et sans réclame et qui font imperturbablement une très bonne et utile besogne. Les deux volumes du vaillant et modeste chercheur sur les Lameth sont pleins de choses — et de choses nouvelles. Il les a publiés avec un soin extrême en les accompagnant de préfaces et de commentaires qui témoignent d'une profonde connaissance du XVIIIe siècle et de la Révolution.

Arthur CHUQUET

Lawrence Marsden PRICE, **English-german Literary Influences. Bibliography and Survey** *Part I. Bibliography*, University of California Press, Berkeley, 8°, p. 111.

Un répertoire complet, tenu à jour, permettant au chercheur de s'orienter dans le champ si vaste des rapports des littératures anglaise et allemande n'existait pas encore, et M. Price aura rendu aux germanistes un signalé service en établissant sa bibliographie des influences anglaises ou américaines sur la littérature allemande à l'époque moderne. La disposition de ces riches matériaux patiemment réunis — il n'y a pas moins de 1015 numéros — nous a paru d'un caractère pratique et très propre à abréger les recherches. Dans un groupe initial, sorte d'introduction, sont rangés les ouvrages théoriques de littérature comparée ou traitant en général de l'influence des lettres

(1) P. 125 le nom *Villiers*, que M. W. n'a pas trouvé, doit être lu « Vuillier ». — P. 250 *Arimaze* n'a, en effet, rien de commun avec Brissot ; il faut lire Ahrimane ou Ahriman, qui, dans la religion de Zoroastre, est le principe du mal et des ténèbres, l'ennemi d'Ormuzd, principe du bien et de la lumière. — P. 369 lire Mengaud au lieu de *Maingaud* et *Maingot*.

anglaises. La bibliographie spéciale est distribuée en trois parties : le dernier et l'avant-dernier siècle, et entre les deux, Shakespeare. La première partie est donc consacrée au XVIIIe siècle, avec quelques références pour le XVIe et de plus abondantes pour le suivant, en particulier sur l'importante question des comédiens anglais en Allemagne. Pour le XVIIIe siècle même on nous donne d'abord les études générales qui le concernent, puis l'influence de la littérature anglaise sur des auteurs allemands déterminés, et enfin l'influence d'auteurs anglais déterminés sur la littérature allemande ou tel écrivain allemand particulier, en suivant dans les deux cas l'ordre alphabétique par nom d'auteur. Le même plan est adopté pour le XIXe siècle; les auteurs américains y apparaissent en nombre imposant à côté des anglais. Entre les deux siècles a été introduit Shakespeare, qui n'est pas représenté par moins de 335 numéros, le tiers de tout le répertoire; les études qui le concernent ont été distribuées siècle par siècle, suivant les auteurs allemands qu'elles visent.

M. P. n'a pas cherché à relever tout ce qui a été écrit et il a sacrifié sans hésiter les articles vieillis et difficilement accessibles. Il faut se féliciter de cet esprit critique qui pénètre les bibliographies; c'est le seul moyen de les sauver de l'encombrement et de les rendre vraiment utiles. A cet égard, les chercheurs sauront gré à l'auteur des brèves appréciations dont il a fait suivre certains des ouvrages cités, comme des renvois aux comptes rendus publiés dans les revues spéciales. Ces précieux renseignements seront évidemment complétés et coordonnés dans l'esquisse qui doit accompagner la bibliographie; je regrette de n'avoir pu la joindre à ce bref compte rendu [1].

Les publications relevées dans le répertoire s'arrêtent à l'année 1914, mais un supplément le complétera à bref délai pour tout ce qui aura été mis au jour jusqu'en 1920.

L. R.

JULES CHOPIN, **L'unité de la politique italienne**, 1 vol. in-16 de 138 pp. Paris. Bossard, 1919. — ERNEST LEMONON, **La politique coloniale de l'Italie**, 1 vol. in-18 de XV-75 pp. Paris, Alcan 1919.

Ces deux brochures, composées au moment où la Conférence de la Paix commençait ses travaux, un peu dépassées maintenant par

1. J'ajoute en note la mention de quelques livres me paraissant mériter d'être signalés à l'attention de M. P.; chacun pourra faire de petites additions de ce genre. Dans la partie générale, les *Hauptströmungen* de Brandes; pour le XVIIIe siècle, O. Bürger, *die Robinsoninsel*, Leipzig, 1909; pour Shakespeare, Paulsen, *Schopenhauer, Hamlet, Mephistopheles*, Berlin, 1900; R. Saitschick, *Genie und Charakter. Shakespeare, Lessing, Schopenhauer, R. Wagner*, Berlin, 1900; pour le XIXe siècle : Imelmann, *Donec gratus eram tibi. Nachdichtungen und Nachklänge aus drei Jahrhunderten*, Berlin, 1899; Bohn, *die Nationalhymnen der europäischen Völker*, Breslau, 1908. Enfin la *Festschrift zum 14 Neuphilologentage in Zürich*, 1910, contient deux articles sur Meredith et Gibbon.

les incidents auxquels elle a donné lieu, apportent une utile contribution à la connaissance de cet ensemble de doctrines et d'ambitions qu'on a appelé l' « imperialisme italien ». M. Chopin, qui lui assigne une origine historique et le rattache aux souvenirs de la Rome antique, s'attache surtout à montrer comment ce besoin d'expansion extérieure a fait toute l'unité de la politique étrangère de l'Italie depuis 1870. Jusqu'en 1914, il prend conscience de lui-même, se précise sous la forme d'aspirations à la maîtrise de la Méditerranée, explique, par l'opposition de l'Italie à l'occupation de la Tunisie, son accession à la Triple Alliance et l'entraîne enfin à la conquête de la Tripolitaine. Pendant la guerre européenne, le même sentiment détermine son intervention dans une lutte dont elle espère sortir avec la domination exclusive de l'Adriatique et la possession d'une partie de l'Asie-Mineure. Elle va chercher maintenant à atteindre ou à consolider ces résultats par l'établissement d'une *pax romana* qui rencontrerait l'hostilité ouverte des Yougo-slaves et des Grecs, les défiances intéressées de la France et de l'Angleterre, et dont l'auteur cherche à montrer les périls pour elle-même. Une curieuse statistique (autrichienne) des territoires qu'elle revendique termine ce travail, manifestement favorable au point de vue yougo-slave [1].

C'est un côté plus restreint du même problème qu'examine M. Lémonon en exposant, d'après les publications nationalistes, le programme du parti colonial italien, notamment en Anatolie et dans l'Afrique du Nord. Il s'attache surtout à montrer comment dans cette dernière région il ne pourrait être réalisé qu'au détriment d'intérêts à la défense desquels la France ne saurait renoncer. Un tableau rétrospectif de l'histoire coloniale de l'Italie depuis 1882 et de l'évolution des doctrines nationalistes complète cette étude, qu'anime et que nourrit une abondante documentation. L'auteur a soin de marquer que les convoitises dont il présente à la fois l'exposé et la critique ne sont que le fait d'une minorité et ne sont partagées ni par le gouvernement ni par l'ensemble de l'opinion. Il est encore trop tôt pour rechercher quels correctifs l'attitude de l'Italie pendant les négociations de paix semble devoir apporter à ces restrictions.

A. P.

Abbé Dasiel, **Le Baptême du sang**. Histoire d'un complot au Vatican contre la France (Paris, Albin Michel, éditeur, s. d. février 1919), in 12, 255 p. 4 fr. 50).

Les Jésuites allemands, maîtres du Vatican, voulurent faire de Guillaume II « l'exécuteur des vengeances divines », le héros qui terrasserait la France impie. Telle fut, selon l'auteur, l'origine de la

---

1. p. 55 lire *Whitney Warren* pour *Witney Warren* ; p. 56 *Corriere della Sera* pour *della Serra* ; p. 60 *Amalfi* et *Lucques* pour *Almafi* et *Luques*.

grande guerre. Trois hommes auraient pu faire obstacle à cette boucherie : le cardinal Rampolla, Pie X, le cardinal Ferrata. Ils furent empoisonnés. Le général des jésuites, le P. Wernz, bien que gagné à la cause, disparut aussi opportunément. Deux élus de Berlin prirent la direction de l'Église pour le service de l'empereur : Benoît XV, « le pape-blanc », et le P. Ledochowski, « le pape-noir ».

Le véritable promoteur du complot, assure encore l'auteur, fut le prédécesseur du P. Wernz, le P. Martin. L'auteur ajoute : « Le P. Martin, il est vrai, n'était pas un Boche, mais un Français à mentalité boche, ce qui vaut deux Boches. » — Or, le P. Martin était Espagnol. D'un nom qui lui a paru essentiellement français, l'auteur, coutumier de suppositions faciles, a conclu à la nationalité.

Le livre se donne comme l'œuvre d'un « prêtre de l'église catholique romaine ». Prêtre, l'auteur à certes pu l'être autrefois, mais, pour écrire de telles élucubrations, il a dû se mettre, déjà depuis longtemps, à l'école d'Eugène Sue.

Albert Houtin.

J. Tchernoff. **Les Nations et la Société des Nations dans la politique moderne,** Paris Alcan. in-16, xvii-200 p.

Faute de connaître les origines d'une institution nouvelle, on y voit souvent une nouveauté, alors qu'elle est le produit naturel d'un long développement historique. C'est ce que montre M. Tchernoff pour la *Société des Nations*. Bien des gens s'imaginent sans doute que c'est une idée toute neuve, sortie de la tête de quelque politicien. En réalité, l'idée a mûri de manière indépendante en Angleterre, en France, en Amérique ; elle n'apparaît si neuve qu'à ceux qui n'ont pas, comme M. Tchernoff, étudié l'histoire politique du xixe siècle.

L'Angleterre a eu autrefois des colonies. Mais, avertie par le détachement des Etats-Unis d'Amérique et par l'indépendance qu'ont acquise les Etats de l'Amérique du Sud vis-à-vis de l'Espagne, elle a depuis longtemps renoncé à gouverner de Londres les vastes territoires qui se rattachent politiquement à la Grande-Bretagne. Elle n'a plus eu de colonies, mais des *Dominions* associés à la Grande-Bretagne : et l'empire britannique est un *Commonweath* de nations ayant chacune leur autonomie.

En France, depuis le congrès de Vienne, la politique du parti républicain a favorisé les nationalités. Les républicains n'ont jamais cessé de réclamer la restauration de la Pologne, l'unification de l'Italie, l'indépendance de la Hongrie (ils ne se doutaient pas, pour la Hongrie, qu'ils faisaient le jeu d'une petite oligarchie qui imposait aux paysans magyars et à des paysans slovaques, roumains et serbes la pire des tyrannies).

Quant aux Etats-Unis, ils se sont constitués en une fédération d'E-

tats autonomes; la liberté y a fait partie dès l'abord de la vie politique; elle a préexisté à l'Etat; elle ne se discute pas. M. Tchernoff voit, avec beaucoup de pénétration, que « si les Américains conçoivent très bien la lutte pour l'autonomie des groupements nationaux, ils ne s'enflamment pas de la même ardeur pour l'idée de l'indépendance absolue des nations ».

En somme, l'idée de la *Société des Nations* sort naturellement de la pratique britannique et américaine et de la tradition républicaine en France. Bourré de citations caractéristiques, l'ouvrage de M. Tchernoff éclaire les messages du président Wilson : il montre que la *Société des Nations* qu'a instituée le traité de Versailles n'est pas un accident; le développement de tous les grands peuples libéraux y conduisait naturellement. M. Tchernoff est de ceux qui ont foi dans l'institution : il ne se laisse pas effrayer par la défiance qu'elle suscite nécessairement : et il la voit se conciliant avec les mouvements sociaux et conduisant à les rendre ordonnés.

Le livre n'est pas toujours bien écrit. Le mot *nation* y est peu défini, et pris au sens anglais plus qu'au sens français, comme il est pris d'ailleurs dans le nom même de la *Société des Nations*, qui est un calque de l'anglais; dans la résolution du congrès de Lausanne d'août 1870 (M. Tchernoff, qui ne donne pas assez de dates, ne la date pas), il est question d'une fédération des peuples, non pas des nations. Il y a trop de fautes d'impression.

Parlant de l'autonomie à conférer aux Juifs qui vivent en minorités compactes dans certains pays de l'Europe orientale, M. Tchernoff dit qu' « en Amérique et dans les colonies anglaises, cette autonomie résulte du jeu des institutions locales. » On aimerait à savoir quelles réalités le juriste précis qu'est l'auteur met sous cette phrase.

M. A. Thomas, qui a préfacé le livre, signale aussi incidemment une assez grave lacune : le mouvement italien n'est pas étudié; il n'est signalé qu'incidemment. Or, il y a eu là tout un développement dont le nom de Mazzini suffirait à lui seul à indiquer l'importance. Il est à souhaiter que, dans une seconde édition, M. Tchernoff comble cette lacune.

A. MEILLET.

A. LUGAN, **Les problèmes internationaux et le Congrès de la Paix**. Paris, Bossard, 1919; in-8°, II-119 p., 3 fr. 90.

Il était difficile de faire tenir en si peu de pages un résumé clair et correct des multiples problèmes qui, suivant l'expression de l'auteur, « se posent aujourd'hui et se poseront demain » dans le domaine de la politique internationale. M. L. n'en a esquivé aucun et les a étudiés, sans prétendre les résoudre, dans un ordre logique : résurrection des nationalités sous la forme d'Etats nouveaux; achèvement des natio-

nalités déjà existantes. Les « grands problèmes » sont posés par l'effondrement de l'Autriche-Hongrie, de la Turquie, de la Russie ; les problèmes secondaires, par les questions de l'Escaut, de la rive gauche du Rhin, du Slesvig, du Trentin, du Tyrol, du Saint-Siège, etc. Une troisième partie est employée à un examen critique du programme de Wilson dans ses relations avec la question des indemnités et annexions, celle des colonies allemandes, de la liberté des mers, de la limitation des armements, de la Société des Nations. L'auteur, qui ne fait pas mystère de ses tendances personnelles, bien que son jugement soit remarquablement impartial, demande, en terminant, que le Pape soit admis à la Société des Nations, « non comme souverain d'un Etat, mais comme chef d'une puissance à part », solution envisagée déjà, fait-il observer, au Congrès de la Haye (elle l'avait été bien antérieurement, en 1877, dans un livre publié par le vieux juif saint Simonien Isaac Pereire).

Une observation très juste et qui mériterait d'être répétée dans la presse, c'est que chaque pays, en présence de cette œuvre gigantesque de la refonte de l'Europe, s'imagine que ses réclamations sont les plus importantes et ne voit pas que les problèmes des voisins ne sont pas moins redoutables, parce que la paix future du monde dépend d'une solution juste de tous ces problèmes, et non pas d'une ou de deux seulement. On approuvera sans réserves ces lignes :

« L'égoïsme sacré, d'où qu'il vienne, s'il ne veut soulever contre lui les autres égoïsmes sacrés, doit connaître leurs exigences et s'adapter à ces exigences, au moins par intérêt. Se croire seul sur la planète à pouvoir jouir du soleil est aussi dangereux pour les peuples que pour les individus. L'Allemagne en a fait l'expérience. La Société des Nations, si elle se réalise, naîtra de la conscience collective du plein droit à la vie de chaque famille humaine ».

A quoi l'on peut ajouter que le bienfait principal attendu de la Société des Nations est une atténuation graduelle, mais effective, de cet isolement moral impliqué par le tracé des frontières. L'avenir est à une fédération, à une *Respublica europaea*, équivalente de la *Respublica christiana* invoquée, mais non réalisée au XVIe siècle. On peut, sans être utopiste, rêver d'une fédération qui ne supprimerait pas les patries, mais ferait disparaître peu à peu les antagonismes par le sentiment d'une unité supérieure. Ce sentiment existe depuis de longs siècles, mais, si l'on peut dire, à l'état philosophique seulement ; le monde nouveau commencera quand il passera dans la pratique [1].

S. Reinach.

---

1. P. 57, à propos du Sionisme, M. L. écrit que le programme n'est pas viable « et n'est d'ailleurs proposé que par quelques juifs ». C'est là une erreur, car l'énorme majorité des juifs est sioniste. Ce qui est vrai, c'est que la chimère sioniste séduit peu de juifs *de l'Europe occidentale* ; à quoi les autres, dix fois plus nombreux, répondent que ceux-ci n'ont pas voix au chapitre, n'étant qu'une infime minorité d'assimilés.

James Brown Scott. I. **The Armed Neutralities of 1780 and 1800.** II. **Une Cour de justice internationale.** III. **Les Conventions et Déclarations de La Haye.** 3 vol. gr. in-8 de xxxi-698, vi-269, xxxiii-318 p., publiés par la Dotation Carnegie pour la Paix internationale. New York, University Press, 1918.

Ces trois beaux volumes font honneur à la diligence de M. Scott directeur de la section de législation internationale à la Dotation Carnegie (*Carnegie Endowment*). L'auteur a été délégué technique des Etats-Unis auprès de la deuxième Conférence de La Haye.

I. Le 26 février 1917, après avoir exposé l'état des relations entre les Etat-Unis et l'Allemagne et l'impuissance de la diplomatie à sauvegarder les droits des neutres sur mer, le président Wilson disait : « Il peut n'y avoir d'autre recours que la neutralité armée ; nous saurons la maintenir, car il existe de nombreux précédents américains à ce sujet. » Ces précédents ont fait l'objet d'un volume publié par la Dotation Carnegie sous le titre : *La controverse au sujet des droits des neutres entre les Etats-Unis et la France, 1797-1800*. Mais il y avait aussi des précédents européens ; en 1780 et en 1800, les principales Puissances neutres de l'Europe s'entendirent pour protéger leurs droits contre les atteintes des belligérants, au besoin par la force des armes. Le présent volume reproduit les textes qui ont constitué les neutralités armées de 1780 et 1800, en même temps que les ordres donnés pour en assurer l'effet et la correspondance diplomatique qui les concerne. Tous ces documents ont été transcrits ou traduits en anglais. Pour mieux faire comprendre l'origine, la nature et la portée de la neutralité armée, M. S. a réuni dans la première partie du volume les opinions exprimées à ce sujet par les principaux publicistes américains et autres ; on y trouvera des extraits de plus de trente auteurs, parmi lesquels Pradier-Fodéré et Rivier représentent la science française. Une liste considérable d'ouvrages sur le droit international et les événements de 1780 et 1800 est imprimée à la suite de l'Introduction.

II. On a traduit ici en français un Memorandum adressé le 12 janvier 1914 par M. James Brown Scott à M. Loudon, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, au sujet de la création d'une Cour de justice internationale qu'on espérait constituer à La Haye en 1915. A la suite sont réunis des textes concernant les deux Conférences de La Haye, notamment la fâcheuse impossibilité où s'est trouvée la seconde de créer une Cour permanente. Comme 44 Etats y étaient représentés, on a vainement cherché à réduire le nombre des juges permanents à quinze, sans exclure ceux de quelques Etats participants (système rotatif). Alors que la Délégation des Etats-Unis se déclarait prête à accepter n'importe quelle entente, même si aucun citoyen des Etats-Unis ne devait siéger au tribunal futur, cette manière de voir, dégagée de tout nationalisme, ne trouva pas d'écho. « Il est grande-

ment à regretter, dit M. S., que la Cour n'ait pas été créée à la Conférence ; mais ce n'est qu'en mythologie que Minerve sort tout armée et équipée du cerveau de Jupiter » (p. 209). On peut faire aujourd'hui des réflexions analogues au sujet de la Ligue des Nations ; mais l'important, à cet égard, c'est qu'il n'y a pas eu avortement. M. Wilson avait raison de dire, le 1er février 1916 : « Vous savez, citoyens, qu'il n'y a pas de tribunal international. Je prie Dieu que, si cette lutte n'a pas d'autre résultat, elle ait au moins celui de donner naissance à un tribunal offrant des garanties communes de paix. » Pour la réalisation, du moins partielle, de ce vœu, il a fallu l'intervention militaire des Etats-Unis ; mais la nouvelle Minerve est bien loin d'être « armée et équipée ! »

III. Réimpression des conventions et déclarations signées à la première et à la deuxième Conférence de La Haye, avec les réserves formulées par les différentes Puissances et renvois aux procès-verbaux, actes et documents publiés à La Haye en 1907. Une introduction un peu courte, due à M. S., retrace l'histoire de ces Conférences depuis la note Mouravieff du 24 août 1918. L'esprit de cette note fut obstinément méconnu, surtout par la faute de l'Allemagne ; au lieu de poser les bases d'un désarmement progressif et simultané, on légiféra sur le droit des gens en temps de guerre et l'on mit sur pied une Convention relative à l'établissement d'une Cour de justice internationale qui resta un *pium desiderium*. Des hommes politiques allemands ont reconnu depuis combien la conduite de l'Allemagne, au cours des deux Conférences, fut contraire aux vœux des démocraties et de l'humanité tout entière. Par sa duplicité et son orgueil, l'oligarchie prussienne perdit alors l'occasion qui s'offrait à elle de retarder indéfiniment la ruine qu'elle avait déjà si amplement méritée.

S. Reinach.

---

1. A. Forel. **Pour le peuple bulgare**, brochure, 16 pages ; librairie Paul Haupt, Berne ; 1918.

2. D. Micheff. **Les liens moraux de l'Amérique et de la Bulgarie** ; brochure, 16 pages ; librairie centrale des nationalités, Lausanne ; 1918.

1. Dans cette brochure, datée d'Yvorne le 8 octobre 1918, le docteur Forel s'exprime ainsi : « ...maintenant que l'armée bulgare a dû capituler, toute ma sympathie va à son peuple. Ce dernier s'est distingué, dès sa délivrance du joug turc, par son âpre et persévérant travail, par ses écoles, par son intelligence et par ses bonnes mœurs sexuelles. Sans doute, il a ses défauts : méfiance, tendance à l'intrigue, ruse, etc. Mais c'est bien moins le peuple que ses nombreux arrivistes meneurs et l'ambition de son dernier souverain qui l'ont conduit à l'abîme par leur triste et astucieuse diplomatie »..... De la sorte, il désolidarise le peuple de son mauvais roi.

Si *toute* la sympathie des Français ne va pas au peuple bulgare et ne peut de longtemps y aller, — nos prisonniers revenus de Bulgarie diront pourquoi mieux que je ne saurais le faire, — du moins, approuveront-ils le jugement porté par le docteur suisse sur le roi Ferdinand, ce corbeau déçu d'une curée inachevée et troublée, et ses honteux ministres germanophiles. Le jour où cette bande de rapaces aura subi le châtiment qu'elle mérite et qu'on ne lui fait pas assez entrevoir, alors, on pourra songer chez nous à la façon dont nous pourrons témoigner au peuple, victime de ses dirigeants, un peu de cette vague sympathie que des peuples qui s'ignorent, peuvent nourrir les uns pour les autres.

2. M. Micheff, membre de l'académie des sciences bulgares, développe cette idée que « entre l'Amérique et la Bulgarie, il y a incontestablement des liens moraux » (p. 13). Le but visé apparaît nettement : plaider les circonstances atténuantes auprès du président Wilson dont le présumé idéalisme démocratique, ou le sentimentalisme international, laisse espérer, sinon le pardon total des fautes et des crimes commis, du moins une rémission partielle et un emprunt de liquidation à d'avantageuses conditions. Je n'irai pas jusqu'à dire que ce que le Bulgare aime par dessus tout c'est l'argent, chose que des connaisseurs lui ont reprochée amèrement; mais, il me semble bien que c'est d'un esprit avant tout pratique que de rechercher les liens moraux qui peuvent exister entre la pensée de quelques Américains d'élite et de quelques Bulgares à une époque où il n'y avait pour ainsi dire pas de Bulgarie, où il s'agissait de l'arracher aux mains des Turcs, de créer sous le soleil un peu plus de liberté humaine. Et puis, quand on a bien posé et défini les liens moraux, il est plus facile de parler d'intérêts matériels. Cher Bulgare, on t'entend venir de loin avec tes petits sabots[1] !

Félix Bertrand.

---

1. Henri Lorin, **L'héroïque Serbie**. brochure, 40 pages ; in-16 ;

2. André Dubosco, **La Hongrie d'hier et de demain** ; id., 58 pages ;

3. Louis de Voinovitch, **Yougoslavie et Autriche** ; id., 46 pages ; — chez Bloud et Gay, Paris-Barcelone ; collection **Pages actuelles** 1914-1918 ; 0 fr. 60.

1. Cette conférence de M. H. Lorin, du 28 novembre 1914, n'a pas vieilli ; on la dirait d'hier. On n'en peut dire autant de toutes les brochures parues à la même époque. Grâce à elle, on pourra se faire une idée précise de quelques épisodes de l'histoire balkanique, ce qui n'est pas inutile même à présent. Grâce à elle, on saura pourquoi il n'est plus permis à personne de dire : « Tous ces Balkaniques se valent ! » — A relever une erreur et un cliché. L'erreur est à la

1. On sait que l'Amérique n'a pas déclaré la guerre à la Bulgarie.

page 31 : « le second attentat est l'œuvre d'un fou ; c'est un aliéné qui a commis le geste de sang » ; — Prinzip n'était pas un fou ; mais tout simplement un patriote, un enthousiaste, un jeune. — Le cliché se trouve à la page 28 : « la *Sainte* Russie... » ; — c'est un de ceux qui ne peuvent plus avoir cours chez nous.

2. Le court travail de M. André Duboscq sur *la Hongrie d'hier et de demain*, terminé en août 1916, vise aussi à nous renseigner sur un peuple et un pays que nous connaissions alors fort mal. Le comte Etienne Tisza y est jugé comme il convient : « c'est un des hommes qui porteront devant l'histoire la plus lourde part des responsabilités de cette guerre ». Quand on a lu les pages que l'auteur consacre à notre « erreur hongroise », c'est-à-dire à nos illusions sur les Magyars, on comprend pourquoi ceux-ci ont été « inébranlables dans leur dévouement aux Allemands » (p. 34) et pourquoi ils doivent subir le châtiment qu'ils méritent pour « s'être rangés du côté de l'Allemagne dans la guerre comme dans la paix » (p. 57).

3. Dans cette conférence prononcée le 30 janvier 1918, M. de Voinovitch montre, avec force et clairvoyance, *les titres d'ancienneté du mouvement unitaire serbe*. On a là comme une histoire abrégée, succincte de l'unité yougoslave, exposée par un esprit qui domine son sujet, par un philosophe habitué aux idées générales et aux vues d'ensemble [1]. Le latinisme dont parle l'auteur, à la page 28, n'est point si mort qu'il se le figure ; depuis la Révolution qui parut l'avoir tué, on dirait plutôt qu'il a fait des petits. C'est la seule réserve que je pense devoir faire, sans insister.

Félix Bertrand.

1. M. de Voinovitch est l'auteur de ce beau livre *La monarchie française dans l'Adriatique* (Bloud et Gay) dont j'ai parlé ici même et que l'Académie des sciences morales et politiques a depuis récompensé.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE

N° 21 — **1er novembre** — **1919**

E. d'Eichthal, Quelques âmes d'élite (A. Chuquet).
Journal américain d'archéologie, XXII et XXIII (A. de Ridder).
Melander, Étude sur Magis; Les pronoms personnels régimes (C. Brunel).
Barto, Tannhauser et la montagne de Vénus (L. R.).
Chinard, Chateaubriand, Les Natchez (L. R.).
Shortt, Les effets économiques de la guerre sur le Canada; Rowe, sur le Chili; Gephart, sur l'assurance; I. O. Andrews, sur les femmes et les enfants en Grande Bretagne (L. R.).
Darde, Vingt mois de guerre à bord du croiseur Jeanne d'Arc (S. Reinach).
Pepp et Erdelyi, Les Magyars peints par eux-mêmes; Velinoff, Un peuple calomnié; G. Bourdon, Ce qu'est devenue en Orient la politique de la victoire (F. Bertrand),

---

Eugène d'Eichthal, membre de l'Institut. **Quelques âmes d'élite, 1804-1912.** Esquisses et souvenirs. Paris, Hachette, 1919. In-8°, 189 p. 3 fr.

C'est dans les derniers jours de la guerre que M. d'Eichthal a écrit les pages que nous annonçons. Il a volontiers évoqué quelques-uns des « nobles » qu'il a connus. Ne furent-ils pas comme des étoiles bienfaisantes qui planèrent et qui planent encore sur sa vie? Ne sont-ce pas des hommes remarquables, des hommes éminents qui n'eurent pas de petitesses et qui montrèrent

l'accord d'un beau talent et d'un beau caractère?

M. d'E. nous présente d'abord son père Gustave d'Eichthal qui fut un apôtre et qui, après s'être donné corps et biens au Saint-Simonisme, étudia les origines de la civilisation méditerranéenne, publia un important ouvrage sur les *Evangiles* et jusqu'au bout de sa verte vieillesse crut toujours à un avenir meilleur, eut toujours confiance dans la démocratie. D'attachants extraits de la correspondance et des écrits de Gustave d'Eichthal se mêlent à cette notice que nous avons lue avec un très vif intérêt. Nous n'avons pas connu Gustave d'Eichthal; mais nous savons désormais ce qu'il fut et pourquoi il eut tant d'amis qui l'estimèrent, l'aimèrent, l'admirèrent.

Nous avons connu ceux que M. d'E. étudie ensuite, Gaston Paris, Sully-Prudhomme, Gabriel Monod, Emile Boutmy, Anatole Leroy-Beaulieu, et nous les trouvons tout à fait ressemblants :

Paris, « directeur d'hommes », épris de la vérité, généreux de cœur et d'esprit, conseillant ses amis et ses disciples en toutes choses, créant

la *Revue* où paraissent ces lignes, créant la *Romania* et la Société des anciens textes français, répandant en France et dans le monde la connaissance de notre moyen âge.

Sully-Prudhomme, dont Paris fut l'intime ami et le meilleur commentateur ; Sully-Prudhomme, dont l'œuvre, le caractère et même la douce figure avaient une sorte de mélancolie tragique et respiraient, non un orgueilleux pessimisme, mais un superbe et digne stoïcisme ; Sully-Prudhomme, « à la fois grand poète et noble martyr ».

Gabriel Monod en qui brûlait une vraie flamme, et en qui s'assemblaient, sans se nuire et se détruire, tant d'influences, tant de cultures variées et profondes.

Boutmy, ce fin psychologue, cet observateur pénétrant qui allait jusqu'au tuf des âmes et qui sut avec tant d'intelligence analyser les institutions de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Anatole Leroy-Beaulieu, le sagace historien de la Russie et de la politique contemporaine, écrivain aux vues lumineuses et parfois prophétiques, l'éloquent et résolu défenseur des idées libérales, l'intrépide champion de la justice et du droit.

Tels sont les hommes d'élite auxquels M. d'Eichthal a consacré ce livre. Tous portaient en eux une humanité supérieure à celle qui les approchait ; tous méritent de vivre dans notre mémoire. M. d'Eichthal a très habilement, en un style simple et grave, avec une émotion contenue, marqué les traits essentiels de ces grandes figures. Nous comprenons qu'il ait été l'ami de ces « hommes d'élite ». Lui aussi est, comme eux, polyphile, et Sully-Prudhomme lui dit une fois (p. 180) : « Vous êtes musicien en même temps que lettré ». Il a leur ardeur, leur persistante jeunesse de sentiment, leur chaud libéralisme, leur passion de la vérité, leur belle impartialité.

Arthur Chuquet.

American journal of archæology, XXII (1918), p. 361-467, XXIII (1919), p. 101-218.

Deux vers, souvent cités, de l'Iphigénie en Tauride semblent établir que les métopes des temples doriques étaient ou pouvaient être vides. Mais la conclusion que Winckelmann tirait déjà de ce texte serait illégitime pour des raisons qui expose fort bien Washburn (1918, p. 434-7). — Les curieuses plaques étrusques en terre cuite qu'avaient publiées Stephen Bleecker Luce et Leicester B. Holland (1917, p. 297 ; 1918, p. 319-339) sont difficiles à dater, de même qu'il est malaisé d'en déterminer l'emplacement exact et la destination. Douglas Van Buren, qui a pu étudier les riches collections de la Villa Giulia, ne croit pas que la frise de Philadelphie soit antérieure au IIIe siècle et n'admet pas l'existence de deux plaques juxtaposées qui se dresseraient au-dessus de la poutre faîtière formant le grand

axe d'un temple (1919, p. 157-160). M. Luce (*ibid.*, p. 161-4) conteste ces conclusions, sauf en ce qui regarde la date possible de la frise en terre-cuite. — L. R. Dean (1919, p. 163-174) continue la publication des inscriptions latines découvertes à Corinthe, parmi lesquelles on peut relever une dédicace à Agrippa et six pierres portant le nom de Cnæus Babrius Philinus.

Si l'on passe à l'époque chrétienne, C. R. Morey (1919, p. 101-125, fig. 1-10) ne croit pas que le coffret d'argent découvert en 1894 dans l'église Saint Nazaire de Milan puisse remonter, comme on l'a cru presque unanimement, aux premiers siècles de notre ère. Non seulement le style s'y oppose, mais l'iconographie est toute différente sur les monuments qui sont sûrement datés. Or on ne rencontre pas une mention certaine du coffret avant les fouilles que saint Charles Borromée fit faire dans la vieille église en 1578 : si l'on place vers cette époque l'exécution des reliefs, on s'expliquera sans peine ce qu'ils ont de donatellesque et même de michelangelesque, de même qu'on ne s'étonnera pas d'y trouver des détails et des libertés qu'on chercherait en vain dans les incunables de l'art chrétien. — D'où vient l'emploi de l'arc outrepassé ou en fer-à-cheval dans l'architecture de l'Espagne septentrionale ? La réponse la plus vraisemblable à cette question est que les Maures en ont apporté avec eux le secret, qu'ils auraient appris de leur maîtres orientaux. Le « nationalisme « espagnol se refuse à reconnaitre cet emprunt, mais, comme le montre bien Leicester B. Holland (1918, p. 378-398, fig. 1-9), ce qui tranche la question est que nous ne connaissons en Espagne aucun exemple d'arc outrepassé dont la date soit sûrement antérieure à la fin du IXe siècle. La seule exception qu'on puisse citer serait les stèles romaines de Léon, dont le registre inférieur montre deux ou trois arcs en fer-à-cheval contigus, mais les légionnaires dont ce symbole décorait les tombes appartenaient de toute évidence à quelque religion orientale analogue au mithræisme, ce qui confirme l'origine étrangère du motif. — Un problème plus difficile dont entreprend l'étude A. Kingsley Porter (1918, p. 399-427, fig. 1-24) est de chercher les origines de la sculpture romane. La question est si complexe et les monuments du XIIe siècle sont si mal connus et si mal datés que le savant spécialiste n'ose se flatter d'aboutir à une solution qui soit satisfaisante. Du moins répond-il par de bons arguments aux critiques de Mâle et montre-t-il que la sculpture lombarde, quoique fortement influencée par les monuments transalpins, n'a pas été sans originalité et qu'elle a dû et pu rayonner au dehors : on lui devrait, entre autres, l'idée d'adosser des statues aux jambages des portes, invention féconde et dont notre école française devait tirer le plus brillant parti. — Un triptyque d'ivoire, récemment acquis par l'école de dessin de Rhode Island, est manifestement imité des sculptures qui décorent le portail de Notre-Dame de Paris, mais la reproduction est si grossière et l'on

y relève de telles fautes d'iconographie qu'il semble difficile de croire avec Fern Helen Rusk à l'authenticité du monument (1918, p. 428-433, fig. 1-3). — Allan Marquand (*ibid*, p. 361-377, fig. 1-2) réunit et publie à nouveau, plus correctement qu'on ne l'avait fait avant lui, les documents d'archives relatifs à l'hôpital du Ceppo, à Pistoia. Il en résulte que Benedetto Buglioni modela le couronnement de la Vierge et un médaillon avec armoiries, que Giovanni della Robbia est l'auteur de cinq médaillons et des quatre demi-médaillons qui ornent les écoinçons et qu'on doit à Santi Buglioni six des sept œuvres de la Miséricorde ; le septième panneau, qui est en stuc, fut exécuté en 1585, probablement par Paladini. — Bertha Knickerbocker Straight (1919, p. 126-156, fig. 1-13), dans un ingénieux et souvent pénétrant article, part de ce principe que toute sculpture est ou surtout réaliste ou surtout décorative : ces deux qualités sont contradictoires et ne se rencontrent au même degré d'intensité qu'à de très rares moments de l'histoire de l'art et, même chez de très grands maîtres, on ne les trouve réunies qu'à titre tout exceptionnel. Si l'on examine à ce point de vue les sculptures italiennes de la Renaissance, on s'aperçoit que le puissant Jacobo della Quercia n'atteint l'harmonie parfaite que dans le tombeau d'Ilaria del Carretto (dont il n'est pas très sûr qu'il soit l'auteur), que Ghiberti vaut surtout par la grâce et Donatello par l'intensité de la vie, ce qui ne l'empêche pas d'avoir créé le relief pittoresque, que Luca della Robbia est toute simplicité, toute logique et tout charme, qu'Agostino di Duccio est éminemment décoratif, qu'Antonio Rossellino possédait à un moins haut degré que son frère Bernardo le sens de la composition, que Desiderio da Settignano et Mino da Fiesole semblent autant de contradictions vivantes à l'œuvre et aux tendances de Verrocchio. — Outre ces divers mémoires, chacune des livraisons comprend à l'ordinaire un répertoire bibliographique (1919, p. 207-218) et une revue des publications relatives à l'archéologie (1918, p. 430-467 ; 1919, p. 175-205).

A. DE RIDDER.

J. MELANDER, **Etude sur *magis* et les expressions adversatives dans les langues romanes.** Thèse pour le doctorat ; Upsal, Imprimerie Almquist et Wiksell, 1916, in 8° VII - 168 pp.

Ce livre est la première partie, consacrée au français, d'une étude syntaxique et sémantique des expressions adversatives dans les diverses langues romanes. Il témoigne d'une grande finesse d'analyse qu'un bon sens très sûr ne laisse pas s'égarer. M. Melander a eu le mérite d'aborder un domaine aride, difficile, peu exploré, il a réussi à y tracer les voies principales et les a indiquées avec netteté. Il faut concevoir les meilleures espérances de la suite de ses recherches.

Notre conjonction *mais* a deux sens, elle introduit une proposition

qui modifie ou qui exclut l'idée exprimée dans la proposition précédente. Cette nuance dans l'adversation est accusée par l'allemand qui use dans le premier cas de *aber* et, dans le second, de *sondern*. En latin *autem* n'était que modifiant, *sed* était à la fois excluant et modifiant. Ni l'un ni l'autre mot ne se sont conservés dans les langues romanes. L'ancien français emploie à leur place *mais* et *ains*. Sur l'évolution sémantique du latin *magis*, M. Melander adopte l'opinion de Mlle Richter. Le mot a perdu son sens quantitatif, il a pris la valeur purement qualitative de *potius*. Dans notre ancienne langue, *mais* s'est employé pour introduire une proposition qui modifie l'idée précédemment énoncée. Il a été aussi en usage au sens excluant, mais, dans ce cas, uniquement devant une proposition incomplète (type : *il n'est pas petit, mais grand*). Il ne peut jamais être suivi d'un verbe à un mode personnel, sauf à l'impératif et à l'optatif. *Ainz*, sur l'étymologie duquel l'auteur ne prend pas parti, est un adverbe qui, de la signification temporelle de *auparavant*, *plus tôt*, a pris la valeur qualitative de *plus volontiers*, *plutôt*. Il ne s'emploie que dans le sens excluant, devant une proposition adversative complète (type : *n'est pas petit, ainz est grand*). Par suite de son origine adverbiale, cette conjonction est immédiatement suivie du verbe. Elle s'en détache au début du XIVe siècle et se comporte comme *mais*. Elle perd en même temps son originalité sémantique et petit à petit elle est rejetée comme une superfétation. Telles sont les principales positions de la thèse de M. Melander.

Ce nouveau livre témoigne de la valeur et de la vitalité de l'école romaniste scandinave, dans laquelle les études de syntaxe paraissent particulièrement en honneur. Le succès avec lequel des étrangers peuvent étudier des nuances aussi délicates de notre langue prouve avant tout leur profonde connaissance du français, mais il semble aussi indiquer que les recherches syntaxiques sur un idiome qui n'est pas parlé dès l'enfance sont susceptibles d'une perspicacité particulière, comme si l'usage instinctif d'une langue émoussait notre faculté d'observation rationnelle.

C. Brunel.

J. Melander. **Les formes toniques des pronoms personnels régimes après quelques particules dans l'ancien français.** Upsal, Almquist et Wiksell, 1917, in 8°, 86 pp. **Studier modern Sprakvetenskap**, VI, 8.

M. Melander recherche dans cette brochure les causes de l'alternance des pronoms toniques et atones en ancien français après quelques particules introduisant la phrase : *qui*, *que*, *se* (< *si*), *com*, *quant*, *dont*, *où*, *car*, *ne* (< *nec*), *ou* et *mais*. L'accentuation de la particule n'y serait pour rien, les raisons du phénomène seraient purement d'ordre logique ou syntaxique. L'usage de la forme tonique se remarquerait devant les verbes impersonnels. La forme atone s'emploierait

devant les verbes personnels, sauf quand l'écrivain a voulu insister sur le pronom pour produire un certain effet. L'habitude d'avoir recours à la forme atone dans tous les cas s'est généralisée au milieu du XIIIe siècle. L'auteur a senti lui-même la faiblesse de son système quand il a reconnu la part d'arbitraire qui entre nécessairement dans l'appréciation de l'emploi emphatique ou non du pronom personnel. Il n'en reste pas moins que son idée est intéressante et aidera à la solution du problème, s'il peut jamais être expliqué de façon qui force l'assentiment.

C. Brunel.

Philip-Stephan Barto. **Tannhäuser and the Mountain of Venus.** A Study in the legend of the germanic paradise. New-York, Oxford University Press, 1916, in-16, pp. 13, 258. Prix : shill. 5.

On a déjà accumulé beaucoup de discussions sur les origines du *Venusberg* et de la légende de Tannhäuser. M. Barto, qui les a clairement résumées dans son introduction, avait lui-même abordé le problème dans des articles de revue ; il a depuis entrepris d'en donner une étude suivie groupant tous les documents jusqu'à présent connus, et il nous semble être arrivé à des conclusions fort satisfaisantes. Le mythe est à ses yeux d'origine purement germanique et remonte à une très vieille tradition, se confondant avec celle du Gral. Seulement ce Gral n'est plus la relique mystique de la passion du Christ ; il représente un paradis terrestre païen, localisé dans les alentours souterrains d'une montagne mystérieuse. M. B. a réuni un très grand nombre de témoignages, dont le plus ancien se place au XIIIe siècle, établissant la croyance à ce séjour de délices, que l'auteur de la *Wartburgkrieg* et d'autres sources aussi nous présentent comme la résidence du roi Arthur.

Le terme de *Venusberg* apparaît pour la première fois vers 1440 et on trouve dès lors pour les XVe et XVIe siècles une cinquantaine d'allusions, références ou descriptions se rapportant au royaume de dame Vénus. M B. les passe successivement en revue et nous en donne l'original dans ses notes. La littérature des voyages, les récits abondants sur les *vagants*, les farces de carnaval, la poésie des satiriques, quelques passages de Hans Sachs, les pièces de procès de sorcellerie nous renseignent sur ce séjour de divinités païennes qui devint naturellement inséparable de pratiques de magie. Quelques-uns des auteurs à qui nous devons ces informations ont essayé de localiser la montagne de Vénus; ce sont en général des humanistes disposés à accorder la légende avec leurs connaissances de la mythologie classique. Certains ont été amenés à identifier le *Venusberg* avec le mont de la Sibylle dans les Apennins. M. B. établit alors une discussion très serrée sur l'origine italienne du mythe soutenue par quelques savants invoquant surtout les témoignages de Barbarino et de La

Salle ; il prouve que les traditions conservées par les auteurs italiens remontent à des sources allemandes et que la croyance au séjour souterrain de la Sibylle italienne n'est qu'une transposition du mythe germanique du *Venusberg*.

La démonstration de M. B. emprunte une grande force d'un rapprochement curieux qu'il a fait entre ce mythe et la légende très ancienne du chevalier au cygne. Le chevalier mystérieux qui a reçu plus tard le nom d'Helias, puis de Lohengrin, vient, nous dit la *Chronique saxonne* de Caspar Abel, d'un paradis terrestre « où Vénus est dans le Gral ». D'autres témoignages encore confirment cette origine ; il s'y mêle des traits chrétiens, en particulier celui d'une pénitence à accomplir. Elle surprend dans le cas du chevalier au cygne, mais devient naturelle si on la considère comme provoquée par le souvenir lointain du crime de l'audacieux qui a pénétré dans le séjour défendu du paradis païen. C'est là le germe même de la légende ultérieure : Helias, ou Lohengrin, aura pour successeur le chevalier Tannhäuser.

Dans la dernière partie de son étude M. B. s'occupe plus spécialement de la légende de Tannhäuser qui nous est connue par un très grand nombre de versions du chant populaire. M. B. en a dressé la liste avec les dates, autant qu'on peut les fixer. Il a pu ainsi nous signaler 48 textes différents dont 32 des plus significatifs ont été reproduits par lui dans l'appendice. Si différents qu'ils soient, tous sont constitués par trois éléments essentiels : la tentative du chevalier pour s'arracher aux délices du *Venusberg*, le voyage à Rome, enfin le retour, avec le miracle du bâton fleuri. Par une analyse rigoureuse de ces trois parties M. B. nous montre que la version qui est restée le plus fidèle à la tradition germanique du *Venusberg* est celle de la chanson flamande de *Heer Danielken*. Les autres ont ajouté des surcharges motivées surtout par des tendances antipapistes : l'auteur a longuement commenté ces additions, en les expliquant d'après les intentions des contemporains. Quant à la portée même du chant, il représente une condamnation sévère de tous ceux qui ont cherché l'accès du paradis païen et qui ont commis le crime d'apostasie par une alliance avec les démons. L'idée religieuse du pardon mérité à force de contrition, l'idée de la protestation contre l'ingérence du pape s'y sont ajoutées plus tard par surcroît. M. B. qui considère la chanson de *Danielken* comme la plus ancienne et la plus originale, est tout disposé à expliquer par le nom du personnage le choix de Tannhäuser ou Danhäuser comme héros du chant allemand ; il va encore plus loin en assimilant ce Dan à Wodan. Les derniers rapprochements nous ont paru un peu aventureux ; mais dans l'ensemble l'étude représente un travail solide, établi sur une documentation abondante, probante et clairement ordonnée.

L. R.

Gilbert CHINARD. **Chateaubriand. Les Natchez. Livres I et II.** Contribution à l'étude des sources de Chateaubriand (*University of California Publications in modern Philologie*. Vol. 7, n° 5, pp. 201-264). In-8°, University of California Press, 1919.

M. Chinard continue son exploration dans l'œuvre américaine de Chateaubriand. Il vient d'aborder maintenant l'étude des *Natchez*, celle des productions du grand romantique dont on s'est le moins occupé et qu'on a le plus sévèrement jugée. M. Ch. s'est borné pour le moment à l'examen des sources dans les deux premiers livres de l'épopée. Tandis que Chateaubriand n'avouait qu'une seule référence, Charlevoix, son critique a réuni dans les notes de sa publication fragmentaire de nombreux passages tirés de Lafitau, Casteby, Dumont de Montigny, Le Page du Pratz, Carver, Bartram, Imlay, pour lesquels les emprunts ne sont pas moins évidents. Ils sont d'ailleurs souvent mélangés et combinés, augmentés parfois de souvenirs personnels [1], et peut-être aussi de simples suggestions de l'imagination, lorsque le conteur se laisse entraîner sur la pente du symbolisme [2]. Il reste en tout cas peu de détails sur l'origine desquels l'érudition de M. Ch. n'ait pu nous fournir d'indications. Il est inutile d'ajouter qu'en dehors de la documentation intéressant le décor et les mœurs de l'Amérique, d'autres réminiscences nombreuses d'Homère, de Virgile et du Tasse ont été signalées. Des analogies frappantes entre certains passages des *Martyrs* et le premier livre des *Natchez* sont indiquées à leur place. Elles soulèvent l'intéressante question que M. Ch. a posée dans son introduction : la date de composition des *Natchez*. En l'état actuel des documents elle paraît bien difficile à résoudre. Parmi les derniers critiques de Chateaubriand beaucoup ont l'air de flairer partout quelque mystification ; M. Ch. est au contraire disposé à faire confiance à ses affirmations : il accepte ce que l'auteur a raconté de la genèse de l'épopée, en n'admettant que de légers remaniements au moment de la publication en 1826. Il avoue néanmoins qu'il est trop tôt pour se prononcer définitivement ; alors les doutes sont encore permis. Par exemple, dans le passage du dénombrement de l'armée de Chépar, la description de l'armement, des uniformes, des manœuvres, etc. est-elle conforme à ce qu'était une armée française, non pas sans doute en 1727, mais entre 1792 et 1799 ? ou bien n'a-t-elle pas été involontairement colorée par des souvenirs de l'armée napoléonienne ? Il y aurait là un contrôle à entreprendre que la critique ne devrait pas négliger. En tout cas l'étude méthodique des sources, telle qu'elle a été commencée ici, ne peut manquer d'éclairer ce problème délicat de la composition des *Natchez*. Dès à

1. M. Ch. en a noté plusieurs. Ne faut-il pas y joindre, p. 232, l'énumération des officiers qui ont tout l'air de camarades de l'armée des Princes ? ce serait à rechercher.

2. Ainsi le sacrifice des feuilles de saule, p. 227.

présent, M. Ch. aura mérité la reconnaissance du futur auteur d'une édition critique de l'œuvre de Chateaubriand.

L. R.

Carnegie Endowment for International Peace (Division of Economics and History). **Preliminary Economic Studies of the War** :

I. Adam Shortt, **Early Economic Effects of the European War upon Canada.** — L. S. Rowe, **Early Effects of the European War upon the Finance, Commerce and Industry of Chile.** New-York, Oxford University Press, 1918, gr. 8°, p. 101.

II. William F. Gephart, **Effects of the War upon Insurance.** Ibid., 1918, gr. 8°, p. 302.

III. Irene Osgood Andrews, **Economic Effects of the War upon Women and Children in Great Britain.** Ibid., 1918, gr. 8°, p. 190.

I. La section d'économie politique et d'histoire de la *Fondation Carnegie pour la Paix internationale* a prévu une série d'études sur la répercussion de la guerre dans l'ordre économique. M. D. Kinley, professeur d'économie à l'Université d'Illinois, en a assumé l'édition. Les deux premières dont la *Fondation* vient d'entreprendre l'impression, en les réunissant dans le même volume, se rapportent à deux pays avec lesquels les Etats-Unis entretiennent d'étroites relations. Si elles offrent un intérêt plus direct pour le public américain, elles méritent aussi d'être signalées à tous les lecteurs pour les divers points de comparaison qu'elles peuvent suggérer.

La première de ces monographies, celle de M. Shortt, président de la commission du *Canadian Civil Service*, est relative au Canada. Dans la décade qui a précédé immédiatement la guerre le Dominion venait d'éprouver un développement économique d'une intensité un peu factice. Né d'un accroissement subit de l'immigration et de l'afflux des capitaux étrangers, il s'était manifesté dans une expansion brusque du mouvement commercial, surtout pour les importations, dans une multiplication surprenante des voies ferrées et la construction de villes et d'aglomérations qui en avaient suivi le tracé, enfin dans une élévation de la dette nationale. Vers 1913, la fièvre d'entreprise et de spéculation avait déjà commencé à tomber et le Dominion travaillait, non sans difficultés, à se réadapter à une situation plus normale, quand la guerre survint. Une des premières conséquences fut que l'excès de travailleurs sans emploi facilita dans des proportions inattendues le recrutement des volontaires : 500,000 hommes ont été levés en janvier 1916. La nécessité de produire rapidement et en abondance les fournitures de guerre provoqua une demande intense de la main d'œuvre, avec un accroissement considérable des salaires, suivi là comme ailleurs d'une augmentation générale du coût de la vie et d'un besoin de dépense anormal. Le commerce s'est puissamment développé; les importations se sont accrues pour l'année fiscale 1916-1917

de 66 o o et les exportations de 68 o/o. Les relations ont été actives surtout avec l'Angleterre et les Etats-Unis ; les chiffres relatifs aux autres pays de l'Entente, France, Russie et Italie, se sont également accrus dans de hautes proportions. Il y a dans tout ce développement anormal de l'évolution économique du pays se greffant sur une situation déjà délicate un tableau instructif pour augurer de l'orientation nouvelle que prendra l'activité industrielle et commerciale au Canada.

La seconde étude, de M. Rowe, professeur à l'Université de Pensylvanie, concerne un pays plus en dehors des relations ordinaires des Etats-Unis et de l'Europe. Il s'agit du Chili que l'auteur a visité dans le milieu de 1915, et quoique son étude, écrite au mois de septembre de cette même année, vise une époque révolue, elle n'en conserve pas moins tout son intérêt. Comme l'auteur de la précédente enquête, M. R. établit la situation commerciale et financière du Chili avant la guerre Le Chili a dans le monde économique une situation exceptionnelle : détenteur des gisements les plus abondants de salpêtre, il est le fournisseur privilégié de ce produit, tout son commerce tient à peu près dans l'exportation du salpêtre, son régime fiscal est fondé sur les taxes fournies par le salpêtre. Toutes les fluctuations dans les demandes que fait l'étranger de ce produit se répercutent sur la vie économique du pays. En 1913 elle présentait une dépression inquiétante résultant d'une diminution de près de moitié de l'exportation du salpêtre. Le malaise était aggravé par un régime financier des plus fâcheux qui maintenait la variabilité du cours de la monnaie nationale ; il s'est traduit par un affaiblissement de la puissance créditive des banques, par une crise de la main d'œuvre, qui obligea le gouvernement à transporter dans les régions agricoles du centre plus de la moitié des ouvriers mineurs du nord. A la fin de 1915, au moment où l'auteur achevait de mettre en œuvre les documents recueillis, la crise était, il est vrai, surmontée, la guerre ayant redonné à l'extraction du salpêtre son ancienne activité et au delà. Mais les difficultés avec lesquelles le pays a été aux prises, les mesures qui se sont imposées au gouvernement ont révélé plus que jamais l'urgence qu'il y avait à modifier le régime fiscal du Chili, à introduire la fixité dans le cours de la monnaie ; elles ont en outre montré le danger pour les entreprises chiliennes à rester dans la dépendance des capitaux étrangers, enfin la nécessité pour le peuple de s'habituer à l'épargne, afin d'offrir à l'initiative indigène des ressources nationales.

Ici encore, comme pour le Canada, on est en présence d'une crise économique palliée ou dérivée par une cause étrangère agissant d'une manière brusque et aigüe. Elle révèle à la façon d'un réactif puissant des situations toutes spéciales, parfois délicates ou inquiétantes. L'intérêt des deux études si largement documentées que nous devons au zèle des éditeurs de la *Fondation Carnegie* est justement de les signaler par une scrupuleuse comparaison des conditions écono-

miques avant la guerre et après son intervention. Maintenant qu'elle est terminée, une réadaptation s'imposera au Canada comme au Chili ; pour la guider sagement ou l'apprécier dans ses tentatives les études du genre de celles de MM. Shortt et Rowe seront des plus instructives.

II. M. Gephart, professeur d'économie politique à l'Université Washington de Saint-Louis et spécialiste en matière d'assurances, ne s'est fait aucune illusion sur le caractère provisoire de son étude qui ne peut être qu'un travail d'attente ; elle n'en reste pas moins très utile pour dégager dès maintenant certaines tendances et préparer l'œuvre de réorganisation qui suivra la paix. Dans son introduction l'auteur a signalé dans leur généralité les changements apportés par l'état de guerre au régime des assurances : nouveaux risques conduisant à des formes nouvelles de contrats, développement particulier pris par l'assurance sociale pour venir en aide aux familles des mobilisés, situation spéciale des compagnies étrangères appartenant aux pays ennemis, organisation des séquestres pour en gérer les affaires, intervention de l'Etat, soit pour diminuer les risques des assurances, soit pour alléger les charges des assurés, dans certains cas, substitution de l'Etat aux compagnies, etc. On voit de combien de questions nouvelles s'est compliquée l'organisation de l'assurance, tant par le fait du trouble que l'état de guerre introduit dans ce qui en fait la base, l'appréciation de plus en plus rigoureuse des probabilités, qu'à la suite de l'ingérence des pouvoirs publics dans une entreprise privée.

Après ce premier chapitre d'introduction, M. G. examine successivement les quatre formes d'assurance différentes en raison de leur objet ; il en étudie la situation aux Etats-Unis principalement et aussi dans la plupart des Etats européens, en donnant une attention plus complète à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la France, plus rapide à la Russie, à la Suisse, à la Suède, à l'Italie, au Danemark et au Japon. Les assurances sur la vie par lesquelles l'auteur commence sa revue, autrefois très florissantes aux Etats-Unis, ont vu diminuer le nombre de leurs souscripteurs, en raison surtout de l'augmentation des tarifs par l'introduction de la clause de guerre, le non-paiement des primes, de fréquentes demandes d'emprunts sur la police ou des retraits de polices. La situation financière des compagnies a été vivement atteinte, non seulement par la réduction du revenu des primes, mais aussi par les moratoria, par la dépréciation des fonds de reserve affectés aux placements, par la participation aux emprunts nationaux, par l'élévation des taxes gouvernementales. Une des influences les plus intéressantes à observer a été l'intervention de l'Etat comme assureur : M. G. nous décrit en détail le fonctionnement de cette assurance adoptée par les Etats-

Unis, assurance à terme, convertible au bout de cinq ans, garantissant en outre une indemnité à l'assuré en cas d'invalidité. Certaines municipalités, comme celle de Toronto au Canada, avaient déjà devancé les Etats-Unis dans cette voie et assumé l'assurance de 7.600 citoyens auprès de compagnies privées. Cette initiative représenterait le mode le plus nouveau et le plus heureux de l'assurance sociale qu'examine ensuite l'auteur. Elle avait reçu aux Etats-Unis un développement moins intense qu'en Australie, par exemple, ou dans certains Etats de l'Europe, tels que l'Allemagne, dont l'organisation déjà ancienne, imitée ailleurs, est grandement louée par M. G. Il énumère les divers systèmes d'allocations adoptés par les différents Etats pour venir en aide aux familles des mobilisés, et on ne sera pas surpris d'apprendre que cette assistance n'a été nulle part plus libérale qu'aux Etats-Unis. M. G. s'arrête longuement sur le régime des pensions dont il nous explique le fonctionnement dans son pays ; il insiste pour signaler les inconvénients d'une institution qui, pleine d'inégalités et d'injustices, se prête trop aisément aux surenchères de la politique. Il voit le remède dans la substitution du régime des assurances au système des pensions et souhaite que l'initiative prise par le gouvernement sous l'influence de la guerre soit généralisée après la paix.

On devine que sur l'assurance maritime l'action de la guerre n'a pas été moins profonde, et ici c'est en Angleterre que ses effets en sont le plus intéressants à observer. Les risques de guerre s'étaient accrus dans de telles proportions que l'Etat seul pouvait les assumer ; mais au lieu de créer un organisme nouveau, il a conservé le régime des compagnies privées, en jouant seulement le rôle de réassureur, et il a ainsi réussi « to help a lame dog over a stile ». En réalité, et si surprenant que le fait paraisse à première vue, les compagnies d'assurance maritime ont joui à cette époque d'une véritable prospérité ; en Allemagne comme aux Etats-Unis la situation a été plus difficile. Le dernier chapitre de M. G. traite de la répercussion de la guerre sur l'assurance contre l'incendie. Il y signale comme ailleurs les risques nouveaux nés d'une situation nouvelle. Ces risques, déjà en temps de paix si difficiles à prévoir, avaient provoqué dans les dernières décades un développement intense des compagnies de réassurance. L'Allemagne, servie par l'activité de ses agents et l'appui de son gouvernement, en détenait, peut-on dire, le monopole ; nos compagnies françaises en particulier étaient largement tributaires des réassureurs allemands : en primes elles leur apportaient environ cent millions par an. Il y aura de la part des nations alliées un effort vigoureux à faire pour lutter contre l'emprise de l'Allemagne sur ce point du marché international. Mais dans l'ensemble la situation des compagnies d'assurance contre l'incendie a été plus florissante qu'on ne l'aurait cru au premier abord, même en France et même chez nos ennemis.

Le travail de M. G., très précis dans les conclusions limitées qu'il s'est proposé de tirer de l'examen de la première période de la guerre, est plein d'enseignements précieux et s'appuie partout sur une abondante documentation de statistiques et de pièces officielles. Il échappe par sa nature à un rigoureux compte rendu analytique, mais il faut le signaler à l'attention de tous les économistes.

III. Une des conséquences économiques les plus générales de la grande guerre a été la participation intense des femmes au travail industriel ou autre. Mᵉ Andrews, qui appartient à l'*American Association for Labour Legislation*, l'a étudiée pour la Grande Bretagne pendant une période s'étendant jusqu'à la fin de 1917, dans l'intention de faire profiter ses compatriotes d'Amérique des expériences faites en Angleterre. Avant la guerre, il y avait chez nos voisins d'Outre-Manche environ six millions de femmes ouvrières ou employées ; plus des deux tiers étaient occupées dans les manufactures, en particulier dans l'industrie des textiles et du vêtement, et elles recevaient en général des salaires très bas. Il se produisit dans les premiers mois qui suivirent les hostilités une crise de chômage pénible, surtout aux femmes, car elle affectait les industries de luxe, et ce n'est qu'en avril 1915 que le chiffre des ouvrières atteignit le niveau d'avant-guerre ; mais en juillet 1917 il y en avait plus d'un million de plus qu'en juillet 1914. C'est surtout dans les usines de munitions qu'elles sont le plus nombreuses ; à l'arsenal de Woolwich seulement on en compte 25.000 en 1917 ; elles remplacent de plus en plus les hommes dans la conduite des machines et se tirent avec succès de leur nouvelle tâche ; 80 o o des explosifs sont de fabrication féminine. Certaines d'entre elles constituent aussi en arrière des lignes du front de France un véritable corps de troupes auxiliaires. Mᵉ A., qui a suivi dans son étude les fluctuations du chiffre des ouvrières employées, nous expose ensuite les efforts pour le recrutement de ce nouveau personnel, les différents accords passés avec les syndicats pour donner un accès de plus en plus large à la main-d'œuvre féminine et accroître la proportion de femmes remplaçant des hommes, le système de ce qu'on a appelé la *dilution*. La résistance des syndicats n'était pas facile à vaincre, parce qu'ils redoutaient de cette concurrence des femmes un avilissement des salaires. D'où venait cette armée d'ouvrières ? D'abord des industries qui avaient cessé d'avoir une importance essentielle, puis, surtout dans les usines de guerre, des femmes de soldats désireuses de substituer un gain rémunérateur à l'allocation du gouvernement ; de toute façon, une large proportion d'entre elles ne s'était livrée à aucun travail avant la guerre. Pour préparer ces recrues certaines usines avaient été spécialement chargées d'organiser des cours destinés à donner une initiation rapide, mais la majorité a appris son métier à l'atelier, sans préparation préalable.

L'arrivée de ce nombreux personnel féminin a peu modifié l'organisation des syndicats ouvriers où les femmes étaient faiblement représentées ; le chiffre des syndiquées n'a augmenté que légèrement, les syndicats s'étant toujours montrés hostiles à leur admission. Mais les femmes ont trouvé leur petite place dans les organes de contrôle et de discipline composés d'employeurs et d'employés. Me A. a examiné avec un soin minutieux la question des salaires et des heures de travail. Tandis qu'autrefois les femmes recevaient un salaire qui n'était qu'un peu plus de la moitié du salaire des hommes, elles ont été assimilées aux ouvriers dans les usines du gouvernement qui a de plus en plus appliqué le principe de « salaire égal à travail égal ». Le rendement a-t-il été vraiment le même ? Il est assez difficile de l'admettre, car la substitution de la main-d'œuvre féminine à l'autre n'a été intégrale que pour les métiers faciles et s'est produite ailleurs assez indirectement. Le nombre d'heures de travail pour les femmes était de dix heures avant la guerre ; mais dans la pratique on a accordé souvent des heures supplémentaires et même le travail du samedi soir et du dimanche. Plusieurs rapports communiqués par l'auteur ont appelé l'attention du gouvernement sur les inconvénients d'un excès d'heures qui fut loin d'être favorable au rendement. D'intéressants détails nous sont donnés aussi sur les mesures prises pour assurer la santé et le confort des ouvrières.

Un dernier chapitre est consacré à l'emploi des enfants dont 600.000 ont été occupés pendant la guerre. Le défaut de surveillance et les salaires élevés n'ont pas été sans exercer une influence fâcheuse sur cette partie de la population ouvrière ; on a constaté un accroissement de 34 o/o dans la criminalité juvénile. Au contraire pour l'ensemble des femmes l'effet moral a été plutôt heureux ; il a provoqué un développement de la personnalité, plus d'initiative et d'esprit critique. Mais il restera de cette participation un problème redoutable pour l'avenir : la concurrence de la main-d'œuvre féminine. Pour faciliter la solution de ces questions difficiles et pressantes, il faut souhaiter la publication d'études aussi précises et aussi substantielles que celles que vient d'écrire Me Andrews.

L. R.

Fernand Darde, lieutenant de vaisseau. **Vingt mois de guerre à bord du croiseur « Jeanne-d'Arc »**. Paris, Perrin, 1918 ; in-8, 279 p., 3 fr. 50.

Du 9 août au 21 décembre 1914, le vieux croiseur cuirassé *Jeanne d'Arc* a patrouillé dans la Manche ; notons quelques faits à retenir. Le 29 août, à Cherbourg, le fameux communiqué « de la Somme aux Vosges » fut corrigé au crayon ; on écrivit « de la Sambre » (la même rectification a été faite ailleurs, tellement l'opinion était mal préparée à la vérité). Le 30, ordre de dépêcher à Paris les sections de mitrail-

leuses de l'escadre. Le 3 septembre, départ précipité pour Boulogne, où une compagnie de débarquement doit protéger le port contre les Allemands qu'on dit tout près, alors qu'ils sont à 80 kilomètres. « Le sous-préfet avait demandé que notre compagnie de débarquement ne reste pas à terre, de façon à ne pas enlever à Boulogne sa qualité de ville ouverte » (p. 18). Après cette fausse alerte, la croisière recommence : « Ainsi sont gardées nos côtes et nul ne passe sans être visité deux et même trois fois. » La vie est dure parmi les tempêtes et les brumes glaciales : « On n'a pas plus froid dans les tranchées, mais nous possédons l'avantage d'une chambre tiède et close au terme de notre quart, et cela nos chers soldats ne l'ont pas. » Après quatre mois de guerre, « nous n'avons pas encore tiré un coup de canon, mais notre rude navigation est indispensable. C'est notre tâche : elle n'est pas tout à fait sans danger et va chercher le meilleur de nous-mêmes dans nos âmes : la volonté, la persévérance, l'effacement » (p. 48).

Le *Jeanne-d'Arc*, après s'être radoubé à Brest, part pour les Dardanelles. Le jour du débarquement (25 avril 1915), le croiseur bombarde furieusement Yenisher. Le 27 au soir, il est envoyé à Alexandrette; le *Latouche-Tréville*, récemment arrivé, le remplace.

« Il est évidemment logique que cette division française, comprenant un croiseur russe, le plus vieux cuirassé de notre flotte, le *Jauréguiberry*, le plus vieux garde-côtes, le *Henri IV*, comprenne de même le plus vieux croiseur cuirassé en service, le *Latouche-Tréville*. Cependant 70 navires de guerre français de tous tonnages tournent en rond dans la Méditerranée, occupés à bloquer l'escadre autrichienne, immobile dans ses ports. Pas un vraiment ne peut venir soutenir l'honneur de nos armes dans les combats d'aujourd'hui, les seuls peut-être où nos bâtiments de guerre auraient à tirer le canon ! L'historien, plus tard, écrira les raisons de ces choses que nous savons tous ici. Que son verdict impitoyable n'épargne personne ! »

La croisière de Syrie commença le 8 mai 1915. Le 11, destruction d'un dépôt de pétrole à Port-Makry ; le 17, rentrée à Alexandrie avec 8 voiliers turcs capturés. La campagne reprend le 26 pour rechercher les dépôts de pétrole sur la côte ; mais l'éveil a été donné partout : « Nous serons bredouilles désormais ; le pétrole est bien caché. » Il paraît l'avoir été surtout à Beyrouth, où un sous-marin allemand passa une fois quarante-huit heures sans être molesté. — Le 31 mai, bombardement du Consulat allemand à Caïffa, parce que le consul a fait détruire la stèle élevée en 1860 sur le Mont Carmel en mémoire des soldats français massacrés pendant la retraite de Saint-Jean-d'Acre. Le 4 juillet, bombardement du Consulat allemand d'Alexandrette.

« En visitant les baies nous rencontrons la *Lorraine* qui patrouille comme nous sur la côte. Que font ces immenses paquebots devant ces rivages déserts, gaspillant d'énormes quantités de charbon ? Leur place n'est pas ici. »

A partir du 25 août, le blocus de la côte turque est effectif. L'îlot de Ruad, habité par des Syriens, demande la protection française et

la permission de faire naviguer les 60 goëlettes réfugiées dans son port. Sur un ordre de Paris, Ruad est occupé le 31 août.

« Etrange pays! Un tas de ruines habitées, partout des colonnes brisées, des chapiteaux à demi enterrés, des débris de tous âges. Voici une construction sans toits avec une cour intérieure à arcades gothiques, des colonnes cannelées surmontées de chapiteaux grecs, une pierre tombale aux inscriptions effacées. Cette maison sera le *home* provisoire des marins. La citadelle est inhabitable. La petite vérole sévit dans l'île, et les malades venaient se reposer entre les créneaux. »

De septembre à novembre 1915, circuits en Méditerranée, sous la menace continuelle des sous-marins.

« Pourquoi les Grecs allument-ils et éteignent-ils ces feux pareils à des signaux sur la pente des îles entre lesquelles nous passons? »

A Malte (6 octobre), il y a dix grands cuirassés français « attendant, dans une forme parfaite, une improbable sortie de l'escadre autrichienne. »

« Propos de camarades de la grande escadre immobile ici depuis cinq mois : Nos bateaux sont au point; nous sommes prêts; nous l'avons toujours été; mais quelle force inemployée! Les Anglais ne veulent pas laisser aller dans le Nord nos superdreadroughts! Pourtant, là se livreront de grandes batailles navales. Tout va bien sauf le moral, car l'inaction est pire que la défaite. »

A Salonique, le 5 octobre, visite du général Sarrail :

« Il nous dit : « Soyez fermes. La guerre durera au moins huit ans! » Nous le serons, mon général, et notre grand bateau usera plus vite ses chaudières que notre patience inébranlable ne se lassera ».

Un transport anglais, venant d'Alexandrie et non convoyé, est torpillé le 23 octobre; les petits navires français joints aux *scouts* de Lemnos sauvèrent plus de 400 hommes sur 600.

« Le paquebot une fois coulé, le pirate s'amusait à mitrailler embarcation et radeaux. Un certain nombre de soldats passagers et trois *nurses* furent tués ainsi » (p. 213).

Après avoir (16 décembre) détruit une usine allemande à Caïffa, le croiseur occupa le 28 l'île de Castellorizo. Cette île s'était déclarée indépendante pendant la seconde guerre balkanique et avait reçu de la Grèce un gouverneur samien. Celui-ci se trouva bientôt en conflit avec un pillard du nom de Lakerdis qui, se posant en ami de l'Entente, profita de la protection française pour voler davantage. Un jour, il se proclama gouverneur et mit le Samien sous les verroux. Le navire grec *Hellé* fut envoyé à Castellorizo, avec un nouveau gouverneur et 35 gendarmes. A son arrivée, il trouva l'île au pouvoir des Français, Lakerdis et ses flibustiers formant la garde de l'amiral. Le navire grec s'éloigna, après avoir embarqué le gouverneur samien et sans avoir essayé de substituer celui qu'il amenait à l'officier français installé dans ses fonctions. Ainsi finit la comédie des trois gouverneurs; mais elle eut un fâcheux épilogue que nous révèle M. D. Située en face de Castellovizo, la bourgade d'Antiphilo avait une garnison

turque ; pour la chasser, on joignit aux compagnies de débarquement du *Jeanne-d'Arc* les 100 brigands de Lakerdis. Il en résulta que, tandis que les marins français occupaient la petite ville, les Grecs la pillaient de fond en comble (26 janvier) :

« Ce soir là, je revis une de ces expéditions de l'antiquité où deux villes rivales se pillaient tour à tour, après quelque coup de main heureux ; je revis le retour de la flotte pavoisée, les combattants aux armes pittoresques assis sur le butin entassé, les femmes battant des mains sur le rivage ».

Le gouverneur français de l'île eut l'énergie d'arrêter ces barques de pirates et de faire déposer une bonne partie du pillage dans un magasin dont des marins gardèrent l'entrée.

Un des croiseurs de l'escadre, l'*Amiral Charner*, fut coulé le 8 février ; de 14 hommes, derniers survivants, qui s'étaient réfugiés sur un radeau, 13 périrent emportés par les vagues ou moururent de faim. Une cérémonie où officia le père dominicain Jaussen, l'archéologue connu, embarqué sur le *Jeanne-d'Arc* comme conseiller pour les affaires de Syrie, eut lieu en l'honneur des victimes à Port-Saïd. M. D. laisse entendre que, dès le 10 février, le croiseur aurait dû appareiller à la recherche des naufragés, alors que les chalutiers envoyés en exploration étaient paralysés par le mauvais temps. Quelques jours après, la *Provence* était torpillée ; il y eut 1000 victimes. Ce grand paquebot n'était pas convoyé !

Vu la fatigue du croiseur, on le renvoya en France au mois de mars 1916 ; de passage à Salonique, il prit part à un combat contre des avions allemands venus sur la ville. Il rentra sans encombre à Brest le 12 avril, ayant échappé, jusqu'au dernier moment, à la vigilance aggressive des sous-marins.

Ce journal de bord est bien écrit, on y trouve de courtes descriptions vraiment saisissantes ; il n'y a pas une page qui fasse longueur. Lu à haute voix dans une école, en présence d'une bonne carte, le livre de M. D. paraîtra aussi séduisant qu'il est instructif.

S. Reinach.

V. Papp et J. Erdélyi, **Les Magyars peints par eux-mêmes**, préface de **Pertinax** ; vol. in-8°, 142 pages ; Berger-Levrault, Nancy, Paris, Strasbourg, 1919 ; 2 fr. plus majoration temporaire.

Jusqu'en novembre 1913, on comptait dans la Hongrie des Habsbourg environ 22 millions d'habitants, dont près de 10 millions de Magyars, les persécuteurs des Serbes, et qui voulaient, en cas de victoire, s'approprier Belgrade. La presse magyare, comme la presse turque, bulgare et allemande, n'a cessé de défendre la politique des Empires centraux, de la force, du mensonge, de l'orgueil. Les extraits traduits en français du *Pester Lloyd*, de l'*Az Ujsag*, de *Világ*, des *Pesti Hirlap*, etc... parus d'octobre 1914 à la fin de 1918, sont instructifs à plus d'un titre ; ils témoignent avant tout d'un aveuglement

profond. Le dogme admis, étalé ou sous-entendu, exprès ou implicite, est celui de la force indomptable de l'Allemagne organisée ; depuis le 11 novembre 1918, on a dû en rabattre à Pest, à Vienne, à Sofia. Néanmoins, il y a quelques détails vrais et qui, par leur vérité même, pouvaient faire accepter des lecteurs le reste des articles tendancieux, contribuer à la diffusion du mensonge et de l'erreur. Les journalistes magyars ont voulu peindre ce qu'était l'Entente contre eux, en général ; ensuite la France en particulier ; l'Angleterre, sur qui ils se sont surtout acharnés ; puis les Etats-Unis ; l'Italie ; enfin la Belgique. Là, vous apprendrez par exemple que « de la conversation des Belges s'exhale une odeur d'excrément » (p. 133) et que le ministre Vandervelde « n'a jamais été un homme véritable » ; — qu'en France, « c'est la démagogie à la bouche empoisonnée, en Angleterre et en Amérique, c'est une bande d'usuriers et de sangsues qui causent le prolongement de la guerre » (p. 40) ; etc... Les reproches adressés à l'Italie sont plus précis, plus catégoriques que les précédents : « tous les faux-fuyants inventés ne peuvent supprimer ce fait que l'Italie, pour commencer cette guerre, a dû d'abord rompre le plus solennel de tous les traités, et faire fi de tous ses serments de loyauté. L'Italie se souille elle-même, enfreint ses traités et détruit l'ordre moral universel. L'histoire ne connaît aucun exemple d'une telle infamie »,... (p. 126). — Sidney-Sonnino est « le grand prêtre du mensonge » ; la « veule Italie » est la « terre classique du linge sale » et de la « lâche perversité ».

Ce faisant, les journalistes magyars se sont peints eux-mêmes, d'où le titre du volume ; en prêtant à leurs ennemis des sentiments, des motifs d'action qui ne leur appartenaient ordinairement pas, ils ont dévoilé quels étaient leurs propres sentiments véritables ; leurs insultes rejaillissent sur eux-mêmes et l'immoralité qu'ils prétendaient dévoiler chez leurs adversaires, n'est que leur immoralité personnelle. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, les Magyars sont vaincus ; nous les connaissons bien maintenant par leurs crimes, leurs défaites, leurs écrits, leurs journaux et l'astuce de leurs prétentions toujours renouvelées ; ce sont des ennemis vaincus ; ne poussons pas notre bon garçonnisme trop loin ; traitons-les en ennemis et en vaincus ; évitons les *combinazione* subtiles et décevantes, soyons durs et clairvoyants.

Félix Bertrand.

---

1. Vélianoff, **Un peuple calomnié**, brochure 40 pages ; librairie centrale des nationalités, Lausanne, 1919 ; 1 fr.

2. Georges Bourdon, **Ce qu'est devenue en Orient la politique de la victoire**, brochure 38 pages : éditions de la Ligue Droit et liberté, 77, rue Blanche, Paris, 1919 ; prix ?

1. Le peuple calomnié est, on le devine, le peuple bulgare qui « de tout temps a été en lutte aux calomnies les plus monstrueuses » (p. 4).

« L'enquête de la commission Carnegie faite dans des conditions exceptionnelles d'impartialité, d'autorité et de courage, établit la vérité sur les *crimes bulgares* en 1913. A la lumière des faits qui constituent l'énorme dossier de cette enquête ; il ressort une chose monstrueuse : les Grecs n'ont fait qu'attribuer aux Bulgares les horreurs dont ceux-ci, loin d'être les auteurs, n'ont été que les victimes ! » (p. 8). — Voilà pour les Grecs que personne ne s'avise de calomnier. Voici maintenant pour les Serbes, ces bons apôtres : « plus on fouille dans le dossier du procès intenté par les Serbes aux Bulgares, mieux on se rend compte que les Serbes, dignes émules en cela des Grecs, n'ont fait, durant toute la campagne, que charger les Bulgares des crimes qu'ils avaient déjà commis eux-mêmes dans les pays annexés par eux » (p. 31).

Conclusion : les Grecs et les Serbes sont d'ignobles menteurs, de fieffés coquins, de sadiques tortionnaires. Il n'y a sans doute que les Bulgares qui soient de petits saints.

Vous voilà perplexe, ami lecteur ; et vous êtes en train de vous demander où peut bien être la vérité qui, vous le sentez, vous est cachée dans les livres composés à l'ombre protectrice de pommiers et de chênes aussi neutres que justificateurs. Aussi bien, direz-vous *in petto*, le mieux serait de se payer un petit voyage en Macédoine et en Thrace ; ainsi on pourrait juger par soi-même, sur place et *de visu*, des crimes abominables commis par des bandits dont la nationalité nous échappe. C'est précisément ce qu'a fait M. Georges Bourdon. Il est allé là-bas ; il a vu ce qu'il fallait voir et il a dit ce qu'il avait vu.

2. Sa brochure est belle et triste, amère et courageuse ; ses auditeurs de la *Ligue de l'Enseignement*, saisis par la vigoureuse franchise des thèses, par la netteté et l'éclat de la forme, l'ardeur convaincue qui animait le conférencier le mercredi 11 juin 1919 ont demandé que l'on voulût bien imprimer son discours.

Donc, M. Georges Bourdon est allé en Grèce, en Asie-Mineure, à Constantinople, en Thrace, en Bulgarie et en Macédoine ; et tout en « dénonçant les dangers où la rencontre d'une politique aveugle et d'intérêts égoïstes menace de précipiter une glorieuse et terrible victoire », il nous fait un petit portrait des Bulgares, des Turcs et de leurs bons amis..., les Italiens sur lequel il est profitable de s'arrêter quelques instants.

Méditez la simple histoire de cette fillette grecque, Anna, âgée de 13 ans, que le colonel bulgare Venedikof nourrit naturellement comme un père et qu'il ne veut plus rendre à sa mère bien que celle-ci la réclame depuis des mois au général français qui commande à Sofia.

Méditez aussi ces lignes : « les autres — il s'agit en premier lieu des Français — semblent ignorer tous les abominables excès commis par les Bulgares contre les Grecs et les Serbes, et une telle méconnaissance aboutit aux plus regrettables complaisances » (p. 10).

Et celles-ci encore : « Quand une race, historiquement et psychologiquement dressée au culte de la force, n'en sent pas sur elle le poids et que ceux qui la détiennent pour des fins équitables semblent s'ingénier aux abdications ; quand un vainqueur, installé en pays vaincu, paraît n'avoir d'autre pensée que de faire oublier qu'il est le vainqueur, comment s'étonner que le vaincu, gardant l'illusion qu'il possède la force, revienne à son arrogance ancienne et que, par astuce, par marchandage, ou, le cas échéant, par des violences que l'on se réserve le moyen de désavouer, il tente d'arracher en détail à la faiblesse de son vainqueur une partie de ce qu'il a perdu d'un coup ? » (p. 6).

Et ce tout petit détail : « un capitaine d'état-major français est accosté avec insolence par un commandant bulgare qui prétend recevoir de lui le salut que les simples soldats bulgares refusent à nos officiers » (p. 7). — A n'en pas douter, les vaincus c'est nous.

Appréciez comme il convient ces lignes : « ce que les Bulgares appellent la justice, c'est toujours une opération aux dépens de leurs voisins. Si on ne leur cède un peu de Roumanie, un peu de Serbie et beaucoup de Grèce, entendons-les crier à la rapine » (p. 9).

Notez que M. Georges Bourdon est bien d'avis de donner la Bulgarie aux seuls Bulgares (p. 38), mais rien que la Bulgarie ; mais notez aussi qu'il trouve mauvais qu'en mars dernier, le colonel bulgare du 38e régiment ait pu dire à ses hommes qui allaient être démobilisés : « il est possible que vous soyez bientôt rappelés sous les armes pour chasser ces sales chiens de Franco-Anglais qui ont infesté notre pays » (p. 15).

Remarquez que le colonel bulgare ne souffle mot des Italiens ; il a ses raisons que M. Georges Bourdon nous énumère d'ailleurs fort clairement, après une enquête personnelle ; enquête que d'autres encore auraient tentée, si notre service de propagande à l'étranger avait daigné les aider.

Félix Bertrand.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — **15 novembre** — **1919**

R. Weill, La fin du moyen empire égyptien (E. Naville).
Hoppin, Manuel des vases attiques, I (S. Reinach).
Burney, L'établissement d'Israël en Canaan ; Weiter, Le fils de Dieu (A. Loisy).
J.-B. Scott, Notes de Madison sur la Convention fédérale de 1787 (E.).
Arnaoutovitch, Revue Yougoslave ; Radonitch, Histoire des Serbes de Hongrie ; St. Stanoyevitch, Le rôle des Serbes de Hongrie ; Agnelli et Cabiati, Fédération européenne ou Ligue des nations ? (F. Bertrand).
Monsieur Lebureau et Monsieur Leparlement ; Verrier, Le Slesvig (P. O...

La fin du moyen empire égyptien par Raymond Weill. 2 vol. Auguste-Picard, 1918.

Le travail de M. Weill, qui est la reproduction d'une série de mémoires lus à la Société asiatique sur la XIIe dynastie et celles qui suivirent, est précédé d'une préface dans laquelle il pose le principe qui est à la base. Ce principe est celui-ci : on ne peut considérer comme véritables que les chiffres de la chronologie courte. Cette chronologie est celle d'Eduard Meyer, l'historien de Berlin, à laquelle l'école de Berlin s'est rangée sans discussion. Mais ce n'est pas seulement la chronologie elle-même que M. Weill a adoptée, c'est la forme sous laquelle Eduard Meyer la présente, et qui caractérise un grand nombre de travaux d'Outre-Rhin. Tout ce qu'on pourrait produire en opposition avec cette chronologie courte n'est pas scientifique, ce ne sont que « des habitudes anciennes dont on ne saurait faire table rase que... si la critique historique s'était exercée jusqu'à ce jour, de plus générale et de plus pénétrante façon dans l'ordre des documents égyptologiques ». Tous les arguments que nous pourrions produire contre le système ne sont que des tendances conservatrices respectables qu'on a de la peine à abandonner, « ce sont de vieilles notions scientifiques tenaces parce qu'on ne les approche que respectueusement et prudemment, « et qui dureront jusqu'au jour où nous verrons « s'instaurer enfin pour le service de l'histoire les indispensables méthodes d'une critique précise et proprement scientifique ». Il est donc inutile que Maspero, Petrie et Budge en Angleterre, moi-même et d'autres nous élevions des objections contre la chronologie d'Eduard Meyer exposée par M. Weill ; nous ne sommes que des conservateurs auxquels on concède qu'ils sont dignes de respect, mais nous ne parlons pas un langage scienti-

fique. Il semblerait, à lire cette préface, qu'elle soit traduite de l'allemand.

Les résultats fondamentaux auxquels M. Weill est arrivé sont d'abord qu'il faut se défaire de « l'inconscient respect de la tradition manéthonienne ». Il faut résolument mettre de côté, non seulement Manéthon, chez qui la tradition est déjà altérée et considérablement alourdie de chiffres injustifiés, l'Africain qui n'a fait que bouleverser et réparer maladroitement l'œuvre de son prédécesseur, mais aussi le papyrus de Turin, ce document égyptien qui date du Nouvel Empire. Dès l'instant qu'on abandonne la tradition telle que les documents et surtout les deux premiers nous la présentent, on peut conclure avec M. Weill qu'il n'y a jamais eu d'invasion Hyksos et que l'épithète de « rois pasteurs » a été appliquée à tort à des souverains qui étaient égyptiens.

Pour établir sa thèse, M. W. étudie tous les documents dans lesquels on croyait retrouver une allusion aux Hyksos plus ou moins clairement exprimée. Certains documents littéraires qui parlent de discorde, de violence dans le royaume, doivent être reportés à la XIIe dynastie, et l'on ne saurait y voir aucune allusion à une invasion étrangère à main armée. Lorsqu'il s'agit ensuite d'inscriptions hiéroglyphiques qui parlent clairement d'occupation étrangère, et de la prise d'Avaris qui délivra le pays, M. W. s'exprime ainsi : « quelques siècles plus tard, les Égyptiens du Nouvel Empire étaient persuadés, tout au contraire, que le Delta avait été aux mains des Barbares. On racontait qu'à la faveur du désordre et de la disparition de l'autorité royale, les Asiatiques s'étaient emparés du pays du Nord et, installés dans Avaris, s'étaient livrés à toutes les impiétés et à toutes les déprédations ». Plus tard, on fit des Hyksos « les impurs », et les Juifs d'Alexandrie, s'emparant de cette légende, l'ont rattachée à l'Exode, ce que l'on retrouve déjà dans certains fragments attribués à Manéthon et qui sont des raisons de plus pour écarter cette source.

Dans ce système, l'on ne tient pas compte d'autres fragments du prêtre de Sébennyte, que Josèphe cite comme textuels, et qui décrivent en détail une invasion de l'Egypte par des populations de l'Orient, la conquête du pays, la fondation d'Avaris par le roi Salatis, auquel plusieurs successeurs sont indiqués, ainsi que le nom de Hyksos. Nous avons là la démonstration de la méthode qui a présidé à tout le travail de M. Weill.

La reconstruction de la période allant de la fin de la XIIe dynastie à l'avènement de la XVIIIe serait la suivante : A la XIIe dynastie succédèrent des princes probablement usurpateurs qui ne réussirent qu'à former de petites dynasties confinées en Thébaïde. Un souverain cependant, qu'on a toujours considéré comme le plus grand prince de la XIIIe dynastie, réussit à réunir toute l'Egypte sous son sceptre. Pendant la période d'anarchie qui précéda son règne, et même de son

temps, le Delta était occupé par d'innombrables petits princes du type asiatique, que nous ne connaissons que par des scarabées. Ce ne sont que de petits chefs locaux plus ou moins habilement déguisés en rois à l'égyptienne qui plus tard se nomment chefs de tribus. Mais, tandis que la puissance du Sud continue à déchoir, ces Asiatiques deviennent les rois Tanites qui assujettissent toute l'Egypte. Ils étaient ou étrangers ou membres de la famille pharaonique de Tanis. L'occupation par ces princes de la Haute-Egypte devait se fixer dans la tradition égyptienne sous la forme des Hyksos dévasteurs. « Il n'y eut en réalité sans doute ni dévastation ni conquête ». Sous leur règne, l'un des princes thébains se souleva et rejeta les envahisseurs de l'Egypte méridionale. La conquête de l'Egypte entière fut rapidement achevée par son successeur et le pays entier fut débarrassé de cette domination partie du Nord : La durée maximum de la période allant de la fin de la XIIe dynastie au début de la XVIIIe serait ainsi de 250 ans représentant les dynasties XIII à XVII de Manéthon, et sans l'interruption attribuée à la période des Hyksos, puisque celle-ci n'existe pas. C'est là le chiffre des partisans de la chronologie courte. Les partisans de la chronologie longue, sans aller aussi loin que l'Africain qui admet 1590 ans, ont des chiffres beaucoup plus élevés que M. W. C'est qu'ils ne suppriment pas les Hyksos.

Telles sont les conclusions du travail de M. W. auquel on ne saurait refuser de grandes qualités, une connaissance très complète des textes, et souvent beaucoup de sagacité et de finesse d'observation. Quant au jugement à porter sur sa valeur historique, il dépend du point de vue du lecteur. Ce travail est fait entièrement d'après la méthode critique allemande et surtout celle d'Eduard Meyer, qui est caractérisée par un très faible respect des textes. Ceux-ci ne doivent pas être lus et pris à la lettre, ils doivent être interprétés suivant une certaine idée que s'est formée l'auteur. Et, chose curieuse, tandis que des textes dont on ne peut pas nier l'importance, comme Manéthon, sont traités avec une grande désinvolture, une valeur exagérée est attribuée à des objets tels que les scarabées dont l'usage comme preuve historique est fort contestable, et demande une grande prudence. A quelle école historique se rattache le lecteur? C'est là ce qui déterminera son opinion du travail de M. W. qui est le fruit de longues et souvent difficiles recherches. Je suis le premier à en reconnaître le mérite, tout en me séparant de la méthode qu'a suivie l'auteur, et des conclusions auxquelles cette méthode l'a conduit. Du reste, à Berlin même, Eduard Meyer rencontre maintenant des opposants. Un savant de cette ville, l'un des adhérents les plus convaincus de l'école, le professeur Borchardt a publié récemment un travail où il conteste les chiffres d'Eduard Meyer, et allonge fortement sa chronologie.

Edouard NAVILLE.

J. C. Hoppin. **A handbook of Attic red-figured vases.** Tome I. Cambridge (U. S.), Harvard University Press, 1919; in-8°, xxiv-472 p.

Les *Meistersignaturen* de Klein (1886) ayant depuis longtemps vieilli et le mémoire de M. Nicole intitulé *Corpus des Céramistes grecs* étant incomplet et semé d'erreurs (*Rev. arch.*, nov.-déc. 1916), il y avait lieu de publier, sur les vases signés de noms d'artistes, un ouvrage conforme à l'état de nos connaissances. Mais M. Hoppin a entendu faire plus et moins. *Plus*, parce qu'il a tenu compte non seulement des signatures, mais des attributions, qu'elles soient de Furtwaengler, de Hartwig ou de Beazley, comme si une attribution sans contrôle possible, souvent lancée sans éléments suffisants de comparaison, était un fait archéologique à retenir; *plus* aussi, parce qu'il a donné un grand nombre de bonnes illustrations; *moins*, parce qu'il n'a enregistré que les vases à figures rouges, ou rouges et noires alternativement, excluant aussi les maîtres non-attiques qui ne paraissent pas avoir travaillé à Athènes et ceux qui ont signé des vases plastiques ou dépourvus de décor. Les *Meistersignaturen* restent donc indispensables, et le mémoire de M. Nicole aussi.

Dans son louable désir de faciliter la besogne d'autrui, M. H. a classé les peintres et potiers par ordre alphabétique; les œuvres de chaque artisan, signées ou seulement attribuées, sont rangées par ordre alphabétique des musées ou collections ou elles se trouvent; quand un vase est signé à la fois du potier et du peintre, il faut le chercher — et c'est justice — sous le nom du peintre. Chaque nom de potier ou de peintre est suivi de références bibliographiques; d'autres références sont données pour chaque vase. Disons tout de suite que ces références sont très précises et qu'on ne trouverait rien d'important à y ajouter [1]. A la fin de l'énumération de l'œuvre d'un potier ou d'un peintre, chaque vase étant désigné par un numéro d'ordre, on trouve un index récapitulatif des sujets : bacchique, athlétique, genre, etc., avec renvois aux numéros, ainsi qu'un index des formes : rhyton, kyathos, canthare, etc. Tout cela témoigne non seulement de soin et de compétence, mais de dévouement.

Pourtant, il y a des objections sérieuses à faire. La plus grave, c'est l'absence, en tête de chaque page, du nom de l'artisan ou du nom assigné par les fabricants modernes d'attributions à des groupes de vases anonymes (peintre du plat de Cerbère, du stamnos de Chicago, de Colmar, de la péliké de Deepdene, de la péliké naine, etc.). Ouvrez le livre au hasard : vous y trouverez des listes de vases, sans pouvoir deviner à quel artisan ils appartiennent. Une autre objection concerne la disposition des références bibliographiques : chacune, quelque courte qu'elle soit, occupe une ligne, par exemple. *Cat.*, III, p. 86. C'est de la prodigalité : il fallait imprimer les références à la suite, séparées par des tirets. Enfin, si les index des formes sont

1. Pour Brygos n° (p. 119), voir Nuesch, *Guida del Museo di Napoli*, p. 479.

utiles, on ne peut en dire autant des index des sujets. Par exemple (p. 143), à la fin du catalogue de Brygos, on lit *Bacchic* suivi de quatorze chiffres, et *Komastic*, suivi de trente-deux chiffres. Qui aura l'idée de s'y reporter ? Ne sera-t-il pas toujours plus simple et plus court de parcourir le catalogue lui-même à la recherche de quelque motif ? Enfin, il aurait fallu donner une liste des abréviations adoptées pour les références, ce qui aurait permis à la fois de les abréger et de les rendre uniformes. Seuls les initiés devineront que « Beazley, VA. *MS* » signifie : « le manuscrit de l'ouvrage de Beazley, *Vases in America* ». Le *Jahrbuch* de l'Institut allemand est tantôt abrégé *Jahrb.* (p. 123), tantôt *Jhb.* (p. 42) ; « Duruy, *Hist.* » est un renvoi insuffisant, parce qu'on peut hésiter entre les éditions illustrées de l'*Histoire des Romains* et de l'*Histoire des Grecs*. Il m'a fallu quelque réflexion pour reconnaître que « Panofka, *Griech. u. Gr.* » renvoie à l'opuscule de cet archéologue sur les Grecs et les Grecques. On pourrait multiplier les critiques de cet ordre, qui ne sont jamais sans importance, mais qui le sont surtout à l'endroit d'un manuel.

Je ne comprends pas (p. XXII) les éloges donnés à l' « *intelligent discrimination* » du duc de Luynes, dont le livre sur les vases grecs ne vaut que par les planches. Ce qui est dit de l'*Élite céramographique* n'est pas moins inexact ; il fallait faire observer que, dans cet ouvrage, la très grande majorité des planches ne sont que des copies de planches plus anciennes ; c'est une compilation comme celle d'Inghirami, encore utile surtout par l'index très complet du tome IV. Il ne me semble pas juste, même dans un historique très bref, de passer sous silence la publication du catalogue du British Museum. Quant à l'admiration que l'auteur manifeste pour les travaux divinatoires de M. J. D. Beazley — comparé à Leverrier — il faudrait beaucoup de place pour la discuter. D'ailleurs, M. H. semble dire lui-même : « N'en versez plus ! » Je traduis ces lignes (p. X) : « Je voudrais ici protester contre l'habitude arbitraire (*indiscriminate*) d'attribuer des vases. Personne probablement n'a frappé une note plus importante [1] dans l'étude des céramiques grecques que M. Beazley, et qu'on accepte ses attributions ou non, on doit reconnaître que leur auteur a fait une très complète étude du sujet et possède un œil merveilleux pour des détails stylistiques. Mais tous les étudiants ne sont pas des Beazley et à moins qu'ils ne possèdent des caractéristiques similaires ils feront bien de marcher avec prudence sur ses pas » [2]. Ils feront mieux encore, je crois, de s'en détourner un peu.

S. Reinach.

---

1. Je traduis littéralement, et l'on peut voir par ce spécimen que M. H. n'écrit pas correctement. P. XXIII, à propos du recueil Furtwaengler-Reichhold, je note cette phrase barbare : « *F.'s untimely death* did not serve to *interrupt its publication.* »

2. M. E. Pottier a fait des objections autrement graves à la méthode de Beazley, sorte de *morellianisme* exaspéré (*Gaz. des Beaux Arts*, oct.-déc. 1917, p. 440).

Israel's settlement in Canaan. The biblical tradition and its historical background, by C. F. Burney (*The Schweich Lectures*, 1917), London, Milford, 1918, in-8°, 104 pages, avec index et cartes.

Œuvre de sage et pénétrante critique, où l'érudition ne fait point tort à la clarté. On sait que les traditions bibliques touchant l'occupation de Canaan par les tribus israëlites sont assez incohérentes. Derrière la conception systématique de la conquête générale et presque simultanée, au temps de Josué, on entrevoit, notamment dans le premier chapitre des *Juges*, mais aussi bien dans certains passages des *Nombres* et de *Josué*, que l'œuvre de la conquête a été autrement longue, et lente, et complexe, que le voudraient faire croire les derniers compilateurs des vieux textes. La fortune des tribus a été diverse. La thèse principale de M. Burney, thèse très séduisante et très vraisemblable, appuyée sur certaines données bibliques et sur celles de l'archéologie, est que la légende de la servitude en Egypte et de l'exode sous la conduite de Moïse ne concerne, au fond, que les tribus de Joseph, et que ce sont ces mêmes tribus qui, ayant passé le Jourdain sous la conduite de Josué, réalisèrent des conquêtes importantes dans le centre de la Palestine. Bien longtemps auparavant les autres tribus avaient pénétré en Canaan dans des conditions différentes. Juda, Siméon et Lévi étaient dans le sud de la Palestine avant l'exode, mais les deux dernières tribus avaient subi de grands revers de la part des cananéens (affaire de Sichem; *Genèse*, xxxiv, et bénédiction de Jacob, *Gen.*, xlix, 5-7); Juda, allié à des clans arabes (Kaïn, Ierachmel, Caleb), est remonté directement du désert dans le Négeb. D'autres conjectures plausibles sont proposées pour les autres tribus et leurs migrations. M. B. s'abstient de préciser le rapport des migrations anciennes avec l'invasion des Hyksos; mais il admet que les agissements de certaines tribus sont compris dans ce que la correspondance d'El-Amarna dit des Habiris, qui seraient les Hébreux, vers 1375, et c'est à ce temps-là que pourraient se rapporter les faits de Siméon et de Lévi dont il vient d'être parlé. La tribu de Joseph aurait été en Egypte vers le même temps; Ramsès II resterait le pharaon oppresseur, et l'exode aurait eu lieu sous Minephtah, ce qui n'empêcherait pas un « Israël » d'avoir existé alors en Palestine, comme l'atteste une inscription du même Minephtah. Il va sans dire que tout cela comporte une bonne part de conjectures, mais l'ensemble se tient fort bien et fait droit à toutes les sources d'informations actuellement connues, en en fournissant une interprétation suffisamment probable. M. B. maintient l'historicité de Moïse et de son rôle comme fondateur de religion : Iahvé (ou Iahu) aurait été originairement le dieu lune des Amorites, honoré comme tel en Canaan avant l'arrivée des tribus israëlites; Aser (Asher) aurait été un de ses noms, et il avait pour déesse parèdre Ashéra, d'où venait la présence constante du symbole de celle-ci à côté des autels de Iahvé; l'histoire ancienne de

la religion israélite ne serait pas précisément la lutte de Iahvé contre les dieux de Canaan, mais la lutte d'une conception morale de Iahvé contre la conception naturaliste, plus ancienne, de la même divinité. Pour la preuve et le développement de ces hypothèses, M. B. renvoie à un commentaire des *Juges* dont la publication a été retardée par les récents événements.

Alfred Loisy.

« **Der Sohn Gottes** ». Eine Untersuchung über den Character und die Tendenz des Johannes-Evangeliums, zugleich ein Beitrag zur Kenntnis der Heilandsgestalten der Antike, von G. P. Wetter. Dans *Forschungen zur Religion und Literatur des alten und neuen Testaments*, N. F. 9. Göttingen, Vandenhoeck, 1916; in-8°, v-201 pages.

Cette étude est une des plus originales et des plus suggestives qui aient été publiées depuis longtemps sur le sujet, si difficile et toujours si discuté, du quatrième Évangile. Le seul défaut qu'on y pourrait critiquer, et que nous signalons d'abord parce qu'il est sensible surtout dans les pages d'introduction, est une certaine tendance à regarder comme de nulle portée les travaux antérieurs qui ont été dominés par la préoccupation du symbolisme johannique ou par celle des sources que l'on suppose entrées dans la composition du livre. Il est assez malaisé de comprendre comment un livre qui roule en quelque façon sur les deux idées de lumière et de vie, idées qui sont colorées de métaphore au point que l'on fait dire au Christ qu'il a parlé en paraboles dans tous ses discours jusqu'à la veille de sa mort, un livre dont les récits ont si bien le caractère des discours que les deux principaux miracles du Christ, la guérison de l'aveugle-né et la résurrection de Lazare, sont présentés le premier en illustration de la parole : « Je suis la lumière du monde », le second en illustration de la parole : « Je suis la résurrection de la vie », un livre où un discours sur le pain de vie sert de commentaire à la multiplication des pains, pourrait être dit exempt d'allégorie. Certes, il s'agit d'un symbolisme réel et non abstrait ; l'auteur entend bien que ses miracles sont arrivés, même ceux qu'il a construits, et, pour ce qui regarde la lumière et la vie, les conceptions matérielles et figuratives ne sont pas exclues par la signification spirituelle, mais le symbolisme n'en existe pas moins, et jusque dans la nature même du Christ Verbe incarné, la forme terrestre de ce Christ étant comme l'expression sensible de sa nature céleste. La thèse de M. W. sur le caractère cultuel du titre de Fils de Dieu, sur le caractère rituel de la dernière cène, est parfaitement compatible avec le symbolisme au sens qui vient d'être indiqué : l'on peut même dire que sa thèse implique un tel symbolisme ; car tout rituel est symbolique en ce sens-là. Même remarque pour ce qui est de la composition du livre. La thèse de M. W. sur les emprunts de Jean au langage des mystères peut expliquer certaines particularités que

l'on s'était trop pressé de regarder comme des indices de double rédaction, mais elle est loin de rendre compte de toutes les incohérences, elle n'explique pas pourquoi le chapitre XXI vient en appendice contradictoire au chapitre XX, pourquoi l'on trouve après le dernier repas deux discours parallèles qui se superposent, pourquoi les passages qui concernent Jean-Baptiste viennent en surcharge dans le prologue et en dérangent l'économie régulière, etc., etc.; tout bien compté, cette thèse laisse intact le problème littéraire du quatrième Evangile. Ce n'est pas que M. W. ne fasse avancer beaucoup le problème historique et le problème littéraire que pose ce livre extraordinaire; mais tout le travail qui s'est fait avant lui ne semble pas avoir été vain.

M. W. prend pour point de départ le passage de Celse (Origène, *c. Cels.* VII, 8-9) sur les faux prophètes qui parcouraient la Syrie et la Palestine en se proclamant « dieu, ou fils de dieu, ou esprit divin », annonçant la fin du monde, promettant la vie éternelle à ceux qui croiraient en eux, et le feu éternel à ceux qui ne les écouteraient pas. Origène conteste que le portrait convienne aux prophètes de l'Ancien Testament, il ne nie pas que de telles manifestations se soient produites dans le passé; mais il semblerait, à le lire, que plus rien de tel n'existe de son temps au pays de Syrie. Le dire de Celse n'est pas à suspecter quant au fond, mais on pourrait le soupçonner d'avoir quelque peu arrangé sa description des faux prophètes en caricature de l'Evangile; car ce n'est pas aux anciens prophètes, c'est au Christ évangélique bien plutôt que ressembleraient les prétendus « fils de dieu ». Origène en convient ailleurs (VI, 11) mais il répond en disant que les imposteurs tels que Simon et Dosithée sont jugés par le fait que leurs sectes ont à peu près disparu. Somme toute, le témoignage de Celse est fondé en histoire, et M. W. n'a pas de peine à le démontrer par de nombreuses citations; il montre aussi qu'Apollonius de Tyane, Pythagore, Jean-Baptiste, Mani ont été considérés comme des hommes divins, et l'empereur romain aussi était dieu et « fils de dieu ». M. W. discute les autres titres qui ont été attribués aux « fils de dieu »: prophète, apôtre ou ange de Dieu, révélateur, Logos; le caractère de mystagogue qui appartient à plusieurs fils de dieu, la part qui leur est faite dans le culte; la grande variété de nuances qui se rencontre dans l'application pratique des conceptions relatives aux « fils de dieu ». Il expose ensuite comment le Christ du quatrième Evangile est présenté en docteur, envoyé de Dieu et révélateur de Dieu, possesseur et distributeur de l'esprit, mystagogue instituteur de sacrements (baptême et cène. On lit, p. 60, une note, que je ne me charge pas de comprendre, où il est expliqué que la multiplication des pains et le discours sur le pain de vie sont en rapport avec la cène chrétienne, mais que la multiplication des pains ne la « symbolise » pas. Autant dire que le récit mythique de ce qui est pour l'évangéliste comme la première cène ne figure pas son objet, l'insti-

tution eucharistique. Ce sont les miracles qui recommandent un homme comme « fils de dieu » et « prophète » ; ainsi l'entend bien le quatrième Evangile, où Jésus dit à plusieurs reprises que ses œuvres, des œuvres que nul autre n'a faites, témoignent pour lui. — Ici sortie contre les allégoristes qui ont volatilisé ce qui était pour l'évangéliste une preuve irrefragable de la mission du Christ. L'argument porte, en effet, contre ceux qui ont compris les récits en pure allégorie, mais il n'atteint pas ceux qui ont dit que l'évangéliste présentait les faits miraculeux comme des réalités symboliques de l'œuvre spirituelle accomplie par le Christ ; il faut même l'entendre ainsi pour que la preuve tienne debout, les faits bruts de miracles n'étant pas du tout hors de comparaison avec ce que l'on racontait d'autres « fils de dieu ».

Un « fils de dieu » est censé rempli de l'esprit divin ; pour ceux qui ne croient pas en lui, c'est le possédé d'un démon ; les chrétiens ont traité Simon de magicien et agent du diable ; mais Celse dit que Jésus était possédé d'un démon, et déjà le quatrième Evangile connaît cette objection, à laquelle il s'efforce de répondre. Plusieurs passages de Jean sont grandement éclairés par cette remarque : la polémique a eu son actualité dans le milieu où l'Evangile fut écrit. Souvent le « fils de dieu » est compris comme un être surnaturel, venu du ciel et qui doit y retourner, et l'on entend même parfois la filiation au sens naturel : le Christ johannique ne se lasse pas de répéter qu'il vient d'en haut, qu'il est descendu du ciel, et il se dérobe à l'objection tirée de son origine terrestre, parce que le milieu chrétien où furent composés ses discours ignorait la conception virginale. — Cette dernière assertion de M. W. paraît contestable : l'idée de la conception miraculeuse n'était que trop facile à trouver, et comme, après tout, le quatrième Evangile tient à démontrer que Jésus est l'unique « fils de Dieu », hors de comparaison avec ceux qui ont usurpé le même qualité, il a bien pu répudier la conception miraculeuse comme peu digne de son Christ et peu compatible avec l'origine éternelle du divin Monogène. — Comme les « fils de dieu » doivent monter au ciel, le Christ johannique annonce plusieurs fois qu'il y remontera, et l'accentuation de ce trait va dans un sens contraire à l'idée primitive de la *parousie*. Les « fils de dieu » distribuent la recompense et le châtiment éternels, et ils sauvent ceux qui croient en eux : le Christ johannique déclare que qui croit au Fils a la vie éternelle, et que quiconque ne croit pas au Fils subira la colère de Dieu ; toutefois, si les formules se ressemblent, le ton n'est pas le même, car le jugement du Christ n'est pas arbitraire comme celui des « fils de dieu », et il ressemble encore moins à celui des magiciens qui vendent le salut à prix d'argent ; au fond, c'est le Père qui décide et qui donne au Christ ses fidèles ; sur ce point de la prédestination et de l'élection, le quatrième Evangile s'accorde avec les cultes de mystères. De tous les Evangiles, le quatrième est de beaucoup celui qui parle le plus souvent de

« croire » et de « foi » ; et le « croire » y tient de près au « connaître », la « foi » à la « gnose » ; cette foi a un objet, le mystère du salut; mais le mystère cru, la foi subjective est en eux comme une force divine agissant dans le croyant comme elle agit dans le mystère même et dans ses rites ; et il va de soi qu'une telle conception de la foi est étroitement liée à celles d'esprit, vié, vérité, grâce, qu'elle se rattache au culte personnel d'un sauveur, dieu ou « fils de dieu » ; cette conception de la foi est antérieure au christianisme, et Paul n'a fait que se l'approprier ; même dans les Synoptiques, la foi qui obtient les miracles implique autre chose que la confiance dans le pouvoir de Jésus, elle implique la foi en lui comme Seigneur, Christ et « fils de Dieu » ; de là vient que les chrétiens sont dits simplement « croyants », et leur foi est proprement la foi au Christ; ainsi cette notion de la foi n'est pas juive, la foi, dans la tradition de l'Ancien Testament, n'étant pas autre chose que la confiance en Dieu.

Mais l'application au Christ du titre de « fils de Dieu » ne s'expiquerait-elle pas suffisamment par la tradition juive et l'interprétation messianique du *Psaume* II, 7 ? En fait, il n'apparaît pas que la formule « fils de Dieu », ait été anciennement dans la tradition juive comme la définition du Messie, ce qu'elle est dans la tradition chrétienne. M. W. remarque fort à propos que, dans les synagogues, ce sont les démons qui appellent Jésus » fils de Dieu », et même, dans le récit de la tentation, c'est le diable en personne. C'est la conception hellénistique du pouvoir des fils de dieu sur les démons (comparer la façon dont le centurion de Capharnaüm comprend le pouvoir de Jésus sur les démons des maladies, *Matthieu*, VII, 8-9), et quand Satan propose à Jésus, s'il est fils de Dieu, de s'envoler du haut du temple, il lui propose de faire ce qui est raconté du « fils de dieu » Simon le Magicien. La première tentation, le changement de pierres en pains, est conçue dans le même esprit. La troisième, la proposition des royaumes, paraît plutôt, selon M. W., en rapport avec les espérances messianiques du judaïsme, et de là viendrait que le diable ne répète pas « si tu es fils de dieu ». — L'indice est fragile, et il serait singulier que le récit de la tentation, si bien équilibré dans sa structure extérieure, fût si peu homogène dans sa conception. Est-ce qu'il n'existait pas alors, — entendons à l'époque où fut conçu le récit, — un « fils de dieu » à qui le diable, prince de ce monde, avait donné tous les royaumes de la terre avec leur gloire, et n'est-ce pas, en quelque façon le rôle de César, à la condition où, dans l'Apocalypse par exemple, César est censé le posséder, que Satan offre à Jésus ? Les Juifs ne comprenaient pas du tout ainsi le règne du Messie ; et le tentateur ne dit pas cette fois : « si tu es fils de dieu », parce qu'il ne s'agit plus d'un prodige à réaliser. — Le centurion témoin de la mort de Jésus l'appelle « fils de dieu » au sens hellénistique de la formule, et Jésus lui-même est censé s'être reconnu tel en ce sens

lorsque, répondant affirmativement à l'adjuration du grand-prêtre : « Es-tu le Christ fils de Dieu », il se voit accusé aussitôt de blasphème. — C'est, dit M. W., un anachronisme des évangélistes ; mais il se presse un peu trop de ranger hypothétiquement dans la même catégorie la parole sur le temple à détruire pour le rebâtir en trois jours. Ceci n'a rien à voir avec le « fils de Dieu », et comme la tradition a été fort embarrassée de ce propos, elle n'a pas dû l'inventer : c'est le signe que Jésus avait annoncé comme caractéristique de son avènement messianique, et la parole a pu être alléguée réellement devant Pilate en témoignage de sa prétention. Le trait n'est pas sans analogie avec celui de Theudas garantissant à ses adeptes que le Jourdain s'ouvrirait, comme devant les Israélites et Josue, pour leur livrer passage, et avec celui d'un autre prétendant messianique, l'Égyptien dont parlent les *Actes* (XXI, 38), qui avait conduit ses partisans sur le mont des Oliviers en leur promettant que les murs de Jérusalem tomberaient à sa voix, comme jadis les murs de Jéricho. Cette parole sur le temple, qui est peut-être la mieux attestée de toutes celles qui sont attribuées à Jésus, est dans l'esprit du messianisme juif. — Dans le récit du baptême où Jésus reçoit l'esprit, il est qualifié fils de Dieu par le Père céleste lui-même, et M. W. admettrait volontiers que, dans ce passage, l'influence du Psaume II aurait contribué à faire appeler Jésus fils de Dieu au sens messianique. Mais quelle que soit l'influence du Psaume (celle d'Isaïe est plus sensible dans le texte traditionnel), le titre de « fils de Dieu », en cet endroit, ne désigne pas simplement Jésus comme Messie, elle le considère comme l'instituteur du mystère chrétien, le baptême de Jésus étant, à proprement parler, le mythe d'institution du baptême. M. W. observe avec beaucoup de raison que l'influence de la terminologie biblique sur le langage chrétien ne se confond pas avec celle de la pensée biblique sur la pensée chrétienne, vu que l'exégèse de ce temps était plutôt l'art de retrouver dans l'Écriture des idées qu'on portait en soi.

Bien que le point de vue messianique reste dominant dans la tradition évangélique avec l'attente du grand avènement, il y a eu intrusion de la notion du « fils de Dieu » dans celle du Messie, et c'est cette intrusion qui en réalité a produit ce que certains critiques ont appelé l'anticipation de la gloire messianique dans la carrière de Jésus ; cette anticipation n'était point aussi naturelle qu'elle nous paraît, et l'on aurait pu garder plus longtemps la position des premiers croyants et de Paul, pour qui la gloire du Christ commençait avec la résurrection ; la légende évangélique nous le fait voir agissant en sauveur et se démontrant comme « fils de Dieu » par miracles et prophéties. Comme les « fils de dieu » ont paru surtout en Samarie et en Syrie, il se pourrait que dans certains cercles palestiniens, spécialement en Galilée, la notion du Messie fût déjà contaminée par celle du « fils de dieu » avant la naissance du christia-

nisme. — Dans ces conditions, l'on pourrait demander à M. W. si d'aventure la contamination n'aurait pas déjà eu lieu en Jésus lui-même ; le fait est cependant que Jésus et Simon le Magicien, bien que contemporains ne se ressemblent pas, et que le « fils de Dieu » paraît véritablement adventice à Jésus Messie. — La confusion des notions n'est point achevée dans la tradition synoptique, elle existe déjà, inconsciente mais fort sensible, chez Paul, qui aurait été influencé en cela par ses communautés de païens convertis. — M. W., par extraordinaire, garde là une vieille opinion qui appelle peut-être certains correctifs : à en croire Paul lui-même on supposerait plutôt que sa notion du Christ a été influencée dès le temps de sa conversion par les idées hellénistiques de sauveurs divins, antérieurement connues de lui. — Le culte du Christ s'adresse au « fils de Dieu » et réagit sur l'évolution de sa légende ; sa vie terrestre prend de l'importance, une importance que n'a pas celle des dieux de mystère, et devient comme l'épiphanie de sa divinité, parce qu'il a été assimilé aux « fils de dieu » qui ont vécu en ce temps-là. Ainsi son passage sur la terre et l'œuvre qu'il y a réalisée ont acquis plus d'importance que la parousie à venir.

Le quatrième Évangile a vu le jour dans un milieu où le christianisme était en concurrence avec des « fils de dieu » et où les chrétiens eux-mêmes concevaient la vie du Christ comme celle d'un « fils de dieu », d'un dieu en chair, réalisant sur la terre sans hésitation ni défaillance son œuvre de salut. De là vient qu'on y retrouve tous les traits caractéristiques des « fils de dieu », voyages, grands miracles, accusations et apologie, mystagogie. Le Christ johannique est le véritable et unique « fils de Dieu »; le quatrième Évangile a été écrit pour le démontrer tel (*Jean*, xx, 31), à l'exclusion de tous les sauveurs dont se réclament telles ou telles sectes, et à commencer par Jean-Baptiste et Moïse. Ainsi s'explique la forme des discours qui reflètent ici la liturgie de la communauté, là des polémiques actuelles. Une différence essentielle existe entre le Christ et les « fils de dieu » de l'hellénisme; le Christ demeure dans la dépendance de Dieu, se subordonne à son Père, l'objet de la religion est Dieu, non le Divin. Ce trait, le christianisme le tient de Jésus et du judaïsme, il l'a gardé sous les formes helléniques dont il a revêtu le Christ et s'est revêtu lui-même. — Que ce trait suffise à donner à Jean la valeur d'une source historique, comme le suppose M. W., sur certains points où le quatrième Évangile s'écarte de la tradition synoptique, il est permis d'en douter, d'autant que, pour tel de ces points, par exemple pour le jour de la passion, Jean pourrait dépendre de la même tradition que les Synoptiques tout en les contredisant. — La mort de Jésus est un autre trait que le distingue du commun des « fils de dieu », et le fait entrer dans la catégorie des dieux de mystère, avec cette différence, que le Christ a sur ces dieux l'avantage de l'historicité. Par là s'explique la fortune du quatrième Évangile. — Notons, en passant, que les « fils de dieu » se

posaient plus ou moins en initiateurs d'un mystère de salut et se rattachent ainsi aux cultes de mystère ; si la légende évangélique a été influencée par les idées courantes sur les « fils de dieu », la notion qu'on s'est faite du Christ et de son rôle salutaire, aussi de son rôle cosmique, a été plutôt influencée par celle des dieux sauveurs, aussi dieux solaires et demiurges. — Pour finir, M. W. se demande d'où vient la notion du « fils de dieu », et il répond qu'elle doit être orientale : c'est en Orient que les empereurs ont été d'abord appelés « fils de Dieu »: Celse a rencontré ses prophètes en Palestine et en Syrie ; le rapport de l'idée avec l'astrolâtrie indique la même origine ; de même la signification un peu vague de la formule, qui, de soi, ne veut pas dire enfant de telle divinité, — ce qu'elle signifierait pour un Grec, — mais membre de la tribu divine. Mahomet, Ali chez les Nosairîs, tiennent beaucoup des « fils de Dieu «. La notion du « fils de dieu » avait probablement une longue histoire quand elle atteignit le monde hellénistique. — Remarquons ici que, dans les textes magiques babyloniens auxquels renvoie M. W. (p. 186), la formule : « Mon fils, que ne sais-tu pas ?... ce que je sais tu le sais », ne concerne pas le prêtre magicien, mais Marduk lui-même, qui est un dieu fils, et non seulement un fils de dieu, un démiurge, non seulement un dieu guérisseur, — on sait que d'après Bérose, il se fit couper la tête pour donner avec son sang la vie aux hommes et aux animaux, — bref un ancêtre des grands dieux du mystère et un lointain prototype du Christ agent universel de la création et du salut.

M. W. a publié en ces derniers temps divers articles sur certains points particuliers se rapportant au même sujet : « *Ich bin das Licht der Welt* », et *Die Verherrlichung im Johannes-Evangelium* (dans *Beiträge zur Religionswissenschaft*, herausg. von d. religionswiss. Ges. in Stockholm, I, 1914; II, 1915) ; « *Ich bin es* (dans *Theol. Studien und Kritiken*, 1915, Heft, 2) ; *Eine gnostische Formel im vierten Evangelium* — il s'agit de *Jean*, VIII, 14 : « Je sais d'où je suis venu et où je vais » — (dans *Zeitschrift für die neutest. Wissenschaft*, 1917).

Alfred Loisy.

James Brown Scott. **Notes de James Madison sur les débats de la Convention fédérale de 1787 et la relation avec une plus parfaite Société des Nations**, traduit par A. de Lapradelle, professeur de droit des gens à l'Université de Paris. Paris, Bossard, 1919, XX, 160 p. in-8. Prix : 4 fr. 50.

Nous avons rendu compte, récemment, de quelques publications de M. James Brown Scott, président de l'Institut américain de droit international et ancien délégué des Etats-Unis au second Congrès de La Haye. En voici une nouvelle, inspirée comme les autres, moins par le désir d'exposer, pièces en main, un point d'histoire, que par

celui de contribuer à la solution pratique des problèmes internationaux de l'heure présente, en invoquant les leçons et les exemples du passé. L'auteur rêve la création d'une véritable Société des Nations du sein de laquelle toutes les querelles politiques et économiques seraient à jamais bannies ou du moins promptement étouffées, sans cette monstrueuse effusion de sang dont nous venons d'être les témoins attristés. Pour montrer qu'une telle création n'est pas une chimère, une irréalisable utopie caressée par quelques esprits fantasques, planant au-dessus des réalités terrestres, M. B. S. nous raconte, comment, il y a cinq quarts de siècle, une pareille Société se formait de l'autre côté de l'Atlantique et comment du pacte volontaire et mûrement débattu des treize anciennes colonies anglaises, devenues Etats souverains par suite de la guerre d'Indépendance, est née la première grande Spciété des nations, ces États-Unis dont nous avons été à même de constater et d'admirer la puissance. L'histoire des débats dont est sortie la forme nouvelle de la Constitution de la république américaine a été consignée avec un soin minutieux dans les papiers de James Madison, le délégué de la Virginie au Congrès de 1787 et le futur président des États-Unis; ces procès-verbaux et les correspondances d'alors ont permis à l'auteur d'exposer en détail les tractations entre les différents partis politiques qui existaient dans l'Union et les concessions mutuelles qu'ils durent se faire pour arriver à un résultat désiré par la grande majorité des représentants des treize Etats. « Ils firent une Constitution qui suffit aux besoins d'une union plus large qu'ils ne pouvaient le prévoir. Cette Union composée aujourd'hui de 48 Etats égale en nombre les membres de la Société des Nations et les délégués officiels des Etats souverains, libres et indépendants d'Amérique rencontrèrent et résolurent dans leur conférence les problèmes qui se présenteront aux délégués officiels des Etats composant la Société des Nations lorsqu'un jour leurs délégués officiels se réuniront en conférence et se constitueront en commission pour l'Etat de la Société » (p. 96).

Benjamin Franklin, lui aussi délégué au Congrès, dit au moment de la signature de l'acte constitutionnel : « Maintenant j'ai le bonheur de savoir que c'est un soleil levant et non un soleil couchant ». M. Scott ajoute : « C'est encore un soleil levant... ». De même que « l'union imparfaite sous les articles céda la place à l'union plus parfaite de la Constitution, l'union imparfaite de la Société des Nations peut céder la place à une association plus parfaite combinée dans une Conférence de Nations... Il y a plus qu'un commencement de fait. Une Société des Nations n'est pas seulement une théorie ; c'est un fait exposé en termes clairs dans le préambule de la Convention du règlement pacifique rédigé en 1899 par les délégués officiels de 26 Etats réunis en conférence et agissant sur instructions » (p. 99).

Depuis une guerre mondiale a montré combien fragiles étaient

encore les bases de cette Société future. C'est pour en hâter la constitution, que l'auteur a composé son écrit, en homme d'esprit pratique et sans trop s'abandonner à des rêves d'avenir peut-être illusoires dans la disposition présente des esprits. On ne peut que faire des vœux pour que, tôt ou tard, ces rêves se changent en réalités et remercier en attendant les hommes énergiques et courageux qui ne reculent pas devant la tâche immense de les faire passer de la théorie dans le domaine des faits.

E.

Revue Yougoslave, rédacteur en chef A. Arsiovovitch ; bi-mensuelle, politique et littéraire ; direction, *Ligue des universitaires serbo-croates-slovènes*, 60, rue des Écoles, Paris ; un an, 50 fr.

Cette nouvelle *Revue* me paraît être la meilleure des trois ou quatre que les Serbes, ou Yougoslaves, ont jusqu'ici publiées en français. Elle constitue un effort sérieux de propagande honnête, un effort mesuré, perspicace et de bon ton. Elle instruit son lecteur, sans le fatiguer, bien qu'elle sente un peu, parfois, son professeur, je veux dire l'homme qui veut convaincre, parce qu'il connaît la vérité, *illa redolet disciplinam;* et ceci est moins une critique qu'un hommage. J'en ai deux numéros sous les yeux, seulement ; celui d'avril et celui de juin dernier, qui tous deux sont doubles. Dans le premier des deux, qui en est comme illuminé, se trouve un excellent morceau allégorique de Victor Bérard, *la pierre de Kossovo*, sorte de poème en prose dramatique, empoignant au possible ; — à noter aussi dans ce numéro le rapport de M. Yovan Jovitovitch (j'écris ce non comme on le prononce) sur le *rapprochement universitaire franco-serbe*, qui contient de bonnes idées, des vues ingénieuses et qui ne seront probablement jamais appliquées (c'est trop beau !) ; — des précisions sur le *problème italo-yougoslave* (dont il est si peu facile d'entretenir l'opinion en France), et sur le *différend roumano-yougoslave*, auquel les trois quarts de mes compatriotes sont étrangers. — Dans la partie finale *notes et documents*, à remarquer l'essai de synthèse historique *de la Serbie à la Yougoslavie*, faisceau de documents historiques mis en ordre, donc utilisables (pourquoi, p. 207, n'avoir pas daté la *Déclaration* faite lors du couronnement de l'empereur et roi Charles de Habsbourg ?). — A la page 220, on regrette d'avoir cité et inséré des articles de M. Ch. Rivet, envoyé spécial du *Temps* en Yougoslavie, qui depuis... ; on a tort ; s'il y a erreur chez le journaliste, il faut la discuter, la démolir ; mais jamais, au grand jamais, il ne faut proclamer que l'on va pratiquer la méthode du silence à son sujet.

Dans le numéro de juin, je retrouve avec plaisir le *manifeste Yougoslave*, dont j'ai parlé ici récemment ; *à tous les peuples amis*, est une protestation contre les désirs annexionistes des chauvins d'Italie ; — viennent ensuite : des notes instructives sur le grand évêque Stross-

mayer, dont M. Louis Leger a été un des premiers à parler en France; sur ce jeune maître Yovan Skerlitch, disciple évident de nos Sainte-Beuve, de nos Brunetière et de nos Lanson, trop tôt enlevé à la civilisation orientale et aux lettres; — *le salut serbe à la France*, adieu cordial et ému des étudiants serbes sur le point de regagner la terre des ancêtres, après trois longues années d'études, que l'on veut croire fructueuses, dans nos Facultés. — Dans la *Chronique politique*, signée d'un docte, d'un éloquent professeur, je relève, page 393, une phrase qui ne me plaît pas du tout : « Ah! le secours spontané, l'Europe ne nous l'a jamais apporté à nous autres Yougoslaves. Il nous a fallu toujours le conquérir, l'arracher ». — De quoi vous plaignez-vous? Est-ce que l'Angleterre a appelé les Russes à son secours pour supprimer l'un de ses rois; et nous, n'avons-nous pas suffi seuls à la tâche, qui nous incombait, de divorcer avec l'ancien régime? C'est dans l'ordre; on ne tient bien qu'aux réformes qu'on a voulues entre soi, qu'on a réalisées sans secours étranger. Au lieu de vous indigner et de vous attrister, au lieu de prendre des airs penchés et mélancoliques, pleurards et chagrins, soyez fiers au contraire, si vous ne devez qu'à vous votre unité et votre liberté. Tel peuple, en Europe, ne pardonne pas à son voisin de lui avoir apporté son aide en des moments si critiques que, seul, il était absolument incapable de les traverser; le souvenir de cette intervention bienfaisante lui apparaît parfois comme insupportable; à vous, au contraire, ce qui est insupportable, c'est l'abstention provisoire du même peuple à vous reconnaître comme Etat autonome [1]. Tel le hait par intervalles, pour s'être mêlé de ses affaires; tel autre lui reproche de ne s'en être mêlé que trop tard. Soyons justes; ne faisons pas subir à cette pauvre France, déjà si meurtrie, le sort de celui qui, voulant généreusement intervenir dans une rixe, vit les deux adversaires soudain réconciliés, tomber sur lui à bras raccourcis. N'oublions pas enfin les mois d'octobre 1915 à Salonique, et de janvier 1916 à Corfou; ne nous laissons pas entraîner à une vaine rhétorique; soyons calmes, avec le sourire.

Félix Bertrand.

---

1. Yovan Radonitch, **Histoire des Serbes de Hongrie**, vol. in-8°, 296 pages.

2. St. Stanoyévitch, **Le rôle des Serbes de Hongrie**, brochure 48 pages; — chez Bloud et Gay, Paris, Barcelone, Dublin, 1919.

1. Le premier volume seulement de cette *Histoire* de M. Y. Radonitch vient d'être publié; le second ne saurait tarder; l'année 1699, où fut signé le traité de Karlovizi, constitue une date mémorable entre toutes pour les Serbes de Hongrie; c'est à partir de cette année

1. La France n'a reconnu officiellement le nouveau royaume des Serbes Croates et Slovènes que le 6 juin 1919; soit quatre mois après l'Amérique et deux jours après l'Angleterre.

qu'ils se préparent à soutenir la lutte contre les Magyars et les Habsbourg. Cette date est le point terminus où nous conduit le premier volume du travail du savant professeur à l'université de Belgrade. Du VIe siècle au XVIIe « les Serbes de Hongrie n'ont pas seulement joué un rôle prépondérant dans l'histoire de ce pays ; ils ont encore exercé une grande influence sur les Serbes des Balkans au point de vue de la civilisation ». Leurs épreuves furent nombreuses, mais grâce aux renforts qui leur arrivaient périodiquement des péninsulaires, du Vardar, de la Morava, de la Koloubara ou du Timok, ils purent conserver leur nationalité au milieu des éléments étrangers qui vivaient avec eux en Transylvanie, dans le Banat et la Batchka.

Elle est bien curieuse l'histoire de ce moyen age serbe en Hongrie, et les quelques pages, trop brèves à mon sens, consacrées aux Choktzi et aux Bounievtzi, qui sont des Serbes catholiques installés dans la Batchka et la Baranta, sont parmi les plus attrayantes du volume ; l'*index* final, clair et complet, est la preuve que nous n'avons pas affaire à une œuvre hâtive de propagande, mais à un ouvrage sérieux, documenté, utile.

2. M. St. Stanoyevitch s'est appliqué à montrer d'une façon toute particulière que dans la vie nationale du peuple serbe, les Serbes de Hongrie (Srem, Banat, Batchka) ont joué un grand rôle. Il nous les montre luttant d'abord pour un territoire séparé, appelé la Voivodina; ensuite luttant pour leur existence nationale. Dans les dix dernières pages de sa claire étude, il nous donne un aperçu de cette civilisation serbe en Hongrie, qui se manifesta par la création d'écoles de toutes sortes (en 1791, ouverture du premier lycée serbe à Karlovtzi) et l'essor rapide de la littérature. La capitale de la Batchka, Novi-Sad, longtemps appelée l'Athènes Serbe, est encore, pourrait-on dire presque, le centre de la vie intellectuelle serbe : « la majeure partie des intellectuels y ont fixé leur résidence ». — Cette brochure complète utilement le livre précédemment signalé de M. Radonitch.

Félix BERTRAND.

AGNELLI et CABIATI, **Fédération européenne ou ligue des nations ?** vol. in-8°, 154 pages ; Giard et Brière, Paris, 1919.

« Notre avis, sans hésitation, est que, si l'on tient pour de bon à rendre impossible en Europe le retour du phénomène de la guerre, une seule voie est ouverte, qu'il faut avoir la hardiesse de considérer : *la fédération des États Européens sous un pouvoir central qui les régisse et les gouverne*. Toute autre vision plus ténue n'est qu'un trompe-l'œil », p. 65) : telle est la thèse que les auteurs, un industriel de Turin et un professeur de Gênes, nous présentent avec clarté, logique et vigueur. Je la signale volontiers à nos politiciens, à nos sociologues, à nos réformateurs, parce qu'elle me paraît profondé-

ment juste en elle-même, encore qu'elle soit en réalité moins neuve que ses récents propagateurs le disent.

Une ligue de nations égales en droit sera toujours quelque chose de précaire, de toujours menacé dans son existence, parce que non assez homogène, non assez cohérent, non assez désintéressé, dépourvu d'un pouvoir central qui seul peut assurer la continuité des vues, la pratique d'une méthode d'action, et donner des résultats positifs non pas pour un seul associé, mais pour tous. « L'Europe fédérale pourra seule nous donner la réalisation la plus économique de la division du travail, par la chûte de toutes les barrières douanières. Il suffit de penser à l'énormité de l'outillage artificieux qui pèse sur presque toute l'Europe continentale ; aux *doublets* industriels que la production a créés ; à la quotidienne destruction de richesses qui en dérive ; aux entraves mises à la rapidité des échanges et de la circulation des biens, à la confuse législation économique que tout cela entraîne, pour comprendre comment il suffirait d'extirper ce cancer de l'Europe pour nous dédommager en peu de temps des efforts auxquels nous a astreints la guerre. Quelle personne raisonnable peut, sans trembler, envisager la possibilité qu'après un conflit aussi gigantesque que l'actuel, on ose se remettre à une politique économique de préférences, d'exclusivismes, de localisations et en faire retomber le poids sur les consommateurs épuisés ? » (p. 109). C'est bien dit et un Charles Gide ne s'insurgerait pas là contre.

La difficulté initiale est de persuader aux rois de l'Europe, de s'en aller et de confier à d'autres leurs pouvoirs dont ils sont si jaloux, à commencer par le roi de Monténégro et le roi d'Italie, le beau-père et le gendre, de les remettre entre les mains de conseillers fédéraux, obéissant eux-mêmes à un pouvoir central, résidant à Madrid, à Moscou, à Berlin, à Rome, à Paris ou à Londres. Cette difficulté. Kant l'avait aperçue, Kant dont on ne parle pas, Kant qu'on ne nomme pas dans la bibliographie liminaire, d'où sont absents aussi quelques Français de poids, où ne figure pas un seul auteur français des temps passés ou de l'heure présente, que le problème capital d'une fédération des *États-Unis d'Europe* avait déja préoccupés. Evitons d'enfoncer des portes ouvertes au préalable par les Suisses dont on tait l'existence politique et sociale, l'exemple international, le premier en date sur la planète, si je ne m'abuse, et qui a le mérite aussi de durer.

Félix Bertrand.

Justin, **Monsieur Lebureau et Monsieur Leparlement**, vol. in-16, 90 pages ; éditions Bossard, Paris, 1919 ; 1 fr. 80.

Encore un pseudonyme pour cacher un fonctionnaire sans doute, un timoré ; étonnante démocratie où l'on n'ose pas signer son écriture. Titre un peu long qui marque mal l'opposition, le contraste, ou peut-

être l'identité foncière de nos administrations et de notre représentation nationale. L'idée générale n'est ni ingénieuse, ni nouvelle ; elle est acceptable : « Le Parlement ne peut espérer rien réformer dans le pays tant qu'il ne sera pas réformé lui-même » (p. 79 et *passim*).

Or, qu'y a-t-il dans notre Parlement ? « Des individus peu sérieux, des intrigants, des canailles » (p. 27)..... « Les intrigants et les canailles étant sur le même pied que les braves gens, prennent le pas sur eux et se débrouillent »..... « En un pareil milieu, la morale usuelle fléchit »...

Qu'est-ce que les parlementaires peuvent reprocher aux bureaux de nos administrations ? Rien, car « dès que le député a dans son entourage quelqu'un qui n'est bon à rien, il le case dans un bureau » (p. 28), et du même coup, il lui clôt le bec. Vous connaissez la formule : pas d'histoires.

« Le mal est dans cette habitude que tous ont prise de s'effacer devant les dépravés de l'ambition et de l'arrivisme, au lieu de faire bloc contre eux et de leur rendre la partie difficile » (p. 31).

Mais où est le remède ? Dans un changement de régime ? Non pas ; car plus cela change, plus c'est la même chose ; et on ne trouverait pas du jour au lendemain des hommes nouveaux capables de remplacer l'ancien personnel politique et administratif. Le même écureuil fera mouvoir la même cage.

Il faut réformer l'administration, en développant et élargissant l'instruction professionnelle des fonctionnaires ; en s'entourant de garanties sérieuses pour la désignation des hauts fonctionnaires ; en accordant aux fonctionnaires des garanties professionnelles au lieu de les soumettre au régime du bon plaisir (p. 55).

Cette réforme est-elle possible ? non, parce que nos parlementaires, qui seuls pourraient la réaliser, la croyant contraire à leurs propres intérêts, ne l'entreprendront jamais (p. 73).

Alors, que faire ? changer notre Parlement dont les membres « songent seulement à se conserver l'âme légère, à esquiver les responsabilités et, en face des attaques, à se cacher derrière M. Lebureau » (p. 87). Mais, dirai-je à mon tour, cela même est impossible aussi ; un Parlement ne peut être renouvelé en bloc par le moyen légal des élections ; ce sont toujours ou presque les mêmes arrivistes et les mêmes nullités qui sont réélus à coup sûr et qui se chargent de faire l'éducation intime des nouveaux venus, des réformateurs ingénus et intègres. Là aussi, il y a une mise au pli et les rétifs se comptent. Réformer les mœurs politiques des citoyens ? l'éternité n'y suffirait pas, et les démagogues auront beau jeu *per sæcula* ; quelle foule n'aimera plus être flattée, en France, comme ailleurs ; car, le mal est général.

Pour ne pas recommencer la *République* de Platon —, en vérité

tout mène à tout, — je me bornerai à dire que le livre de Justin manque de portée pratique ; il fait réfléchir certes, il ouvre les yeux sur certains points ; il contient de petits détails bien choisis et intéressants ; mais il ne changera rien à rien. — Qu'en savez-vous, me dira-t-on. Je répondrai : Un quart, peut-être, de la presse contemporaine française, essaye de réformer les mœurs ; on signale les abus, on fait de la critique sociale et l'on tend au perfectionnement civique [1]. Quels sont les résultats ? Montrez-les moi, je vous prie ; le *piston* par exemple sévit-il moins aujourd'hui qu'il y a vingt ou trente ans ? Il a de beaux et longs jours à couler ; c'est une denrée dont les ligues de consommateurs ne se préoccupent pas encore : il est sans prix, ou mieux, il est normal dans un milieu anormal.

P. O.

Paul Verrier. **La question du Slesvig,** 50 pages, Alcan, Paris 1919, 1 fr. 10.

Le Slesvig méridional et le Slesvig moyen comptent ensemble 340,00 habitants ; le Slesvig septentrional, à peu près grand comme notre Cotentin, en compte 167,000. L'article V du traité de Prague (août 1864), inséré grâce à l'intervention de Napoléon III, portait que « les populations des *districts du Nord du Slesvig* seront de nouveau réunis au Danemark si elles en expriment le désir par un vote librement émis ». Les Allemands ont eu beau biffer, en 1878, cet article V ; ils ont eu beau persécuter, tracasser, expulser, traquer, germaniser les habitants du nord ; ils ont eu beau affirmer que « contre les Danois, tout était permis » ; les *Slesvigois du nord* ont résisté ; ils se sont groupés ; ils ont travaillé, tant et si bien que les habitants du *Slesvig moyen* eux-mêmes ont le droit d'exprimer, s'ils le désirent, leur volonté de retourner au Danemark. Les peuples ont-ils, oui ou non, le droit de disposer d'eux-mêmes ? Si oui, au nom de ce droit jadis proclamé par nous et imposé par nous dans l'article V du traité de Prague, laissons les Slesvigois choisir leur propre nationalité. Telle est la conclusion de cette étude écrite par un homme dont il était nécessaire de connaître l'avis.

P. O.

---

1. Oyez ce mot de M. J.-H. Rosny aîné : « il y a des jours où le Parlement me fait l'effet d'un asile d'aliénés », la *Dépêche* du mardi 2 septembre 1919. — Il est évident, ou presque, que de la collaboration de Justin, au pâle pseudonyme, de Rosny aîné et des trois ou six douzaines de citoyens conscients, avertis et écœurés que la France compte en ce moment, il pourrait résulter quelque chose de bon pour le pays. Oui ; mais collaboreront-ils jamais ?

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE

N° 23 — **1er décembre** — **1919**

Collecion Estève, les auteurs français du programme (P. O.).
Jovy, Pascal et le P. de Frétat; Les archives du cardinal Alderano Cybo à Massa (L. Roustan).
J. B. Scott, Les notes de Madison en 1787; Tschernoff, Les nations et la Société des nations; E. Lambert, L'enseignement du droit comparé (L. Roustan).
Sevestre, Étude critique des sources de l'histoire religieuse de la Révolution en Normandie (E. W.).
Devigne, Constantin Meunier (S. Reinach).
Sokolow, Histoire du sionisme (S. Reinach).
V. Margueritte, La voix de l'Egypte (S. R.).
Vuillame, Morceaux choisis de la guerre libératrice (P. O.).
Varenne, L'Allemagne dans la guerre mondiale (L. Roustan).
Larmeroux, La politique extérieure de l'Autriche-Hongrie; Derjavine, Les rapports bulgaro-serbes et la question macédonienne; Mintschev, La Serbie et le revirement national bulgare; Strejoff, Les luttes politiques des Bulgares macédoniens; Ischirkoff, Le nom de Bulgare; Djuvara, La guerre roumaine (F. Bertrand).
Quiroga, Les Allemands en Belgique (P. O.).
J. Desjardins, Jokonoshi, conte japonais (L. R.).

Les auteurs français du programme, collection Estève; 1. Classes de 5e A. B., in-8°, 422 pages, 32 illustrations; 2. Classes de 4e A. B., in-8°, 408 pages, 21 illustrations; librairie Ch. Delagrave, Paris, 1919; 6 francs net chacun.

De même que M. H. Bornecque et ses collaborateurs l'ont fait, à la même librairie, pour les auteurs latins du programme, M. E. Estève, professeur à l'université de Nancy, aidé de plusieurs collègues de Paris et de province, a voulu « grouper en un recueil unique, d'un format maniable et d'un prix abordable, d'abondants extraits de tous les textes — sans exception — inscrits au programme » de nos classes.

Commodité, économie, tels sont les deux principaux avantages d'une telle publication; c'est dire qu'elle est opportune; elle conjure, dans une large mesure, la crise dite du livre classique : pas d'achats inutiles; pas de doubles emplois; satisfaction des parents.

Quant aux maîtres, ils trouveront, dans ces recueils, unité de plan et de méthode dans l'explication par les notices et les courts commentaires des annotations. Le malheur est que de tels livres sont à la merci d'un changement de programme; qu'un auteur nouveau soit introduit en classe de 4e, notre économie sera diminuée d'autant, s'il nous faut l'acheter.

1. Dans le volume pour la 5e, on aurait pu borner le choix des *fables* de La Fontaine aux six premiers livres, d'après le programme même : — les extraits des *Aventures de Télémaque* commencent au livre IV (n'y avait il rien à prendre au livre II ?), pour sauter au livre IX (n'y avait-il rien à glaner au livre VI ?) ; — pourquoi n'avoir pas fait un ou deux emprunts de plus à Tallemant des Réaux, si amusant, si intéressant, si peu connu de la plupart ? — de même pour P. Mérimée qui a le don de captiver.

2. Dans le recueil destiné à la 4e, on aurait peut-être bien fait de donner de Voltaire, de Vigny [1], de Hugo, des pages qu'on n'aurait pu trouver ailleurs ; ici, il semble qu'il eût fallu viser à la nouveauté, à l'originalité, donc éviter des morceaux comme *Jeannot et Colin*, *la Frégate la Sérieuse*, *la Conscience*, archi connus depuis l'école primaire et qui traînent partout. On aurait peut-être bien fait aussi de réserver Leconte de Lisle pour la 3e, ou la 2e, et de pousser jusqu'à A. Samain dont l'œuvre clôt si dignement le XIXe siècle poétique, jusqu'à A. Angellier, si classique, si humain ; on aurait très bien pu leur octroyer à tous deux les quatorze pages que ce volume compte de moins que le volume précédent.

Ni l'un ni l'autre recueil n'ont de table des gravures.

P. O.

Ernest Jovy. **Pascal et le P. de Frétat.** Une nouvelle version d'un fait relatif à Pascal. Vitry-le-François, 1919, in-8°, p. 44.

Le fait dont il s'agit intéresse l'histoire de la publication des *Provinciales*, et la nouvelle version dont le témoignage serait accablant pour Pascal, pris en flagrant délit de mensonge, est fournie par un ami de Port-Royal. Quelle confusion posthume pour la secte ! a pensé M. Jovy en exhumant ces pages des mémoires manuscrits de Beaubrun. Nous savions que Pascal s'était alors logé à Paris incognito à l'auberge du roi David, rue des Poirées, pour y travailler aux *Petites Lettres*. Son beau-frère Périer, qui l'avait suivi dans cette retraite, y reçut un jour la visite d'un parent commun, le P. de Frétat, qui venait l'avertir que l'anonymat de l'auteur était percé et qu'il serait sage d'abandonner l'entreprise. Florin Périer éconduisit avec des denégations assez vagues le visiteur, qui n'eut pas le temps d'apercevoir cachées derrière les rideaux du lit les feuilles de la septième ou huitième lettre, toutes humides de l'imprimerie. Ce récit, nous ne le connaissions que par Marguerite Périer qu'ont suivie tous les historiens de Port-Royal ; mais aux yeux de M. J., c'est un témoin suspect. Beaubrun, au contraire, qui fut étroitement lié avec Nicole, qui

1. La tombe de A. de Vigny est au cimetière Montmartre ; mais est-il mort à Paris, comme il est dit dans les notices des deux volumes, ou bien dans son château du Maine-Giraud, à Blanzac (Charente) ?

devint son exécuteur testamentaire, qui avait réuni les matériaux d'une histoire des Solitaires, nous fournit une version méritant plus de confiance. Or dans le récit de Beaubrun, ce n'est pas Florin Périer qui éconduit les Jésuites (ils sont deux dans sa version), c'est Pascal lui-même, et c'est lui qui doit porter la responsabilité de la réponse équivoque par laquelle furent accueillis les avertissements du P. de Frétat. Que faut-il conclure ? Faut-il avec M. J. faire honte à Pascal d'avoir ce jour-là pratiqué la doctrine des réticences et des restrictions mentales qu'il flétrissait chez ses adversaires, et sacrifié la vérité aux intérêts du parti? L'incident est assez mince. Nous ignorons en réalité la réponse exacte qui fut faite au Père, et malgré ses attaches avec Port-Royal et Nicole, est-il absolument certain que Beaubrun, à cinquante ans de date, ait rapporté d'un fait qu'il ne connaissait pas directement, la version véritable? L'investigation sagace de M. J. garde tout son mérite; elle est présentée avec le soin ordinaire qu'il apporte dans ces piquantes découvertes, mais il est permis, sans encourir le reproche de préventions jansénistes, de restreindre la portée du témoignage de Beaubrun.

L. Roustan.

Ernest Jovy, **Les Archives du Cardinal Alderano Cybo à Massa.** Paris, Leclerc, 1919, in-8°, p. 178.

Les recherches de documents inédits par lesquelles M. Jovy s'est si souvent signalé aux lecteurs de la *Revue*, l'ont conduit jusqu'à Massa ; comme le héros de Musset, il en a rapporté « un bon cadeau ». L'ancien palais ducal y abrite la collection imposante (95 registres !) des manuscrits du cardinal Cybo qui fut de 1676 à 1689 secrétaire d'Etat du pape Innocent XI, et à ce titre se trouva en relations avec une foule de personnages de marque. En réalité, il a été surtout chargé de l'administration des biens temporels du Saint-Siège, et il fut plus intendant que diplomate. Mais ses attaches avec la France (il en recevait une pension secrète depuis 1671) l'avaient rapproché de beaucoup de nos compatriotes qui eurent souvent recours à son intermédiaire. Ce sont surtout des lettres de recommandation ou de remercîments que présente l'extrait que nous donne aujourd'hui M. J. du volumineux *archivio* qu'il a catalogué en indiquant les pièces les plus curieuses pour les historiens français. Les requêtes personnelles, les compliments, les protestations de dévouement tiennent dans le recueil du savant éditeur une large place ; néanmoins on y glanera d'intéressants détails sur les affaires religieuses du temps et la question janséniste.

Mettant à part et en tête le roi, M. J. a classé par ordre alphabétique les vingt autres correspondants du cardinal. Il a pourvu chacun d'eux d'une notice substantielle, accompagnée parfois de renseignements inédits, il a expliqué l'occasion des lettres adressées à Rome et

entouré chaque nom et chaque pièce de l'information la plus érudite. Des 16 courtes lettres de Louis XIV il y a peu à dire; ce sont surtout des actes de politesse. Mais dans le reste de la correspondance il convient de signaler les lettres de Condé et de son fils pour réclamer l'héritage du roi de Pologne, Jean Casimir ; celles de l'ancien ambassadeur à Constantinople, le marquis de Nointel, sur les campagnes de Duquesne contre les barbaresques et le bombardement d'Alger en 1683. Il est naturel qu'on rencontre parmi les correspondants du cardinal surtout des prélats et des hommes d'église; il faut citer dans ce groupe le cardinal d'Estrées ; le P. de la Chaise ; l'évêque de Beauvais, Forbin Janson ; le prédécesseur de Bossuet à Meaux, M. de Ligny ; l'évêque de Saint-Pons, Percin de Montgaillárd, ardent défenseur de Pavillon ; l'austère évêque d'Arras, M. de Rochechouart, qui versa dans le jansénisme; l'illustre abbé de Rancé. Parmi les théologiens et les savants : les libraires imprimeurs lyonnais Jean et Jacques Anisson, l'hébraïsant Louis Ferrand, le savant Huet, le P. Maimbourg, dont M. J. tente une réhabilitation, Pellisson, après sa conversion, enfin le jésuite Gui Tachard, qui avait dirigé la mission scientifique de Siam. Cette simple énumération donnera une idée de la variété du recueil édité par M. J. et de l'importance du dépôt qu'il représente. Pour être complet, je mentionne encore la pièce finale, étrangère à la correspondance française du cardinal, mais utile pour l'histoire du Comtat Venaissin et le retour de la principauté d'Orange à la France, qui s'accompagna en 1682 d'une première application du système des dragonnades. Tous les chercheurs sauront gré à M. J. de leur avoir signalé le riche dépôt de Massa et de leur en avoir offert avec autant de soin ce curieux aperçu.

L. Roustan.

James Brown Scott, **James Madison's Notes of Debates in the Federal Convention of 1787** and their relation to a more perfect Society of Nations New-York, Oxford University Press, 1918, in-8°, pp. 18 et 149. Dollar : 2.

J. Tchernoff, **Les Nations et la Société des Nations** dans la politique moderne. Préface d'Albert Thomas. Paris, Alcan, 1919, in-16, pp. 27 et 200. Fr. 3.50.

Edouard Lambert, **L'Enseignement du Droit comparé**. Sa coopération au rapprochement entre la jurisprudence française et la jurisprudence anglo-américaine (*Annales de l'Université de Lyon*. Nouvelle série, II, fascic. 32), Lyon, Rey et Paris, Rousseau, 1919, gr. in-8°, p. 118. Fr. 6.

I. On sait la part importante que James Madison, le futur quatrième président des Etats-Unis (1809-1817), prit aux travaux de l'assemblée de 1787, d'où sortit la constitution actuelle de l'Union. Le journal qu'il avait tenu, tant que durèrent les débats des cinquante-cinq délégués des treize Etats primitifs, avec une ponctualité et une

impartialité admirables, est une source capitale pour l'historien des origines de la république américaine. C'est en utilisant comme fil conducteur les notes de Madison que M. Scott a voulu nous retracer à grandes lignes l'œuvre de l'assemblée constituante de 1787, mais avec l'intention particulière de la proposer comme un modèle aux hommes politiques qui auront la tâche délicate d'organiser la Société des Nations. Il s'agit pour eux aussi d'établir une fédération d'Etats autonomes, de délimiter les pouvoirs qu'ils abandonnent et ceux qu'ils conserveront, de constituer enfin l'organisme législatif, exécutif et judiciaire qui assurera l'existence de ces nouveaux et plus vastes Etats-Unis. Là où triomphèrent à force de patience et de clairvoyance, en suivant un prudent esprit de concession, les délégués américains de 1787, les représentants de la conférence internationale, s'ils s'inspirent de leur sagesse conciliante, ne sauraient échouer. Les rivalités entre les petits et les grands Etats de la jeune république, l'opposition foncière entre esclavagistes et antiesclavagistes, le heurt d'intérêts de toute nature ne rendaient pas la tâche aisée aux pères de la constitution ; ils s'en tirèrent pourtant à leur honneur, et avec tant d'habileté prévoyante que ce cadre politique, fait pour la république naissante de quelques colonies, devait abriter plus tard les quarante-huit Etats de l'Union avec ses cent millions de citoyens. M. S. a insisté surtout sur le rôle d'une Cour suprême chargée d'arbitrer les conflits surgissant entre différents Etats. Il montre habilement comment par la constitution de cet organe des questions que nous sommes habitués à porter dans le domaine de la politique, peuvent tomber naturellement sous la compétence d'un tribunal, et il cite dans la pratique un grand nombre de cas où la cour de justice américaine a eu à intervenir ; depuis son origine il n'y a pas eu moins de trente-un Etats qui ont fait appel, le plus souvent pour des questions de frontière, à l'arbitrage de la Haute Cour. L'exemple que M. S. propose aux fondateurs de la Société des Nations est certainement des plus utiles à méditer. Mais que d'avantages ont servi les fédéralistes de 1787, et que de difficultés que ceux-ci ne pouvaient même pas entrevoir, s'offrent à ceux qui voudront reprendre et élargir leur œuvre ! Remercions du moins l'auteur de nous avoir offert ce point de comparaison et donné à ses lecteurs français l'occasion de connaître plus complètement et plus près de ses origines la constitution américaine, ce modèle de justice et de sage liberté.

II. M. Tchernoff a fait de l'histoire des idées démocratiques dans notre pays pendant le XIXe siècle son champ d'étude favori ; il a d'autre part une connaissance intime de la littérature politique anglaise et américaine : il était donc bien préparé pour aborder les questions difficiles que pose l'organisation d'une Société des Nations. A vrai dire, ce ne sont guère que les origines historiques du problème qui

l'ont intéressé aujourd'hui. Il s'est préoccupé de montrer l'intérêt que l'Angleterre, la France et les Etats-Unis ont porté à une tentative de solidarisation des diverses collectivités politiques, non moins qu'à l'affranchissement de nations opprimées sous un joug étranger. La cause de l'indépendance nationale a été défendue par les hommes d'Etat anglais, les Castlereagh, les Palmerston, les Russell, plaidant tour à tour en faveur de la Pologne et de l'Italie. Quand l'Allemagne eut retourné contre nous le principe des nationalités, pour nous arracher deux provinces profondément françaises par leur histoire, sinon par leurs origines, de vigoureux publicistes anglais, tels que F. Harrisson et Dilke, ont flétri ce déni infligé à un peuple de suivre volontairement ses destinées. Mais l'Angleterre a fait mieux : elle a appliqué chez elle-même le respect de l'autonomie des peuples ; de ses anciennes colonies, de ses *dominions*, elle a fait de véritables nations, reliées maintenant en un vaste groupement, le *commonwealth* de l'empire britannique. En France le principe de l'indépendance nationale, affirmé par la Révolution, est repris par les démocrates de 1830 et 1848, mais en accusant davantage la volonté d'intervenir, l'obligation de se porter au secours des nationalités opprimées et des efforts de la démocratie arrêtés par la réaction. M. T. a retracé les débats qui sous la seconde République et le second Empire furent engagés pour ou contre l'intervention. Mais ce n'est qu'à la fin de l'Empire et assez timidement que s'esquisse un mouvement pacifiste accompagnant les premières tentatives de l'Internationale ouvrière. En Amérique, au contraire, il y a eu, sinon une politique, du moins une tendance plus continue vers l'idéal que la future Société des Nations aspire à réaliser. Les lecteurs de M. T. seront peut-être surpris de l'entendre faire sortir de la doctrine de Monroë le nouvel évangile. Mais il montre avec assez de force que cet aspect le plus familier du fameux dogme de l'Amérique aux Américains ne représente que le côté défensif de la politique des Etats-Unis. Il y a, au contraire, chez Jefferson, le conseiller de Monroë, chez Webster et d'autres encore une tradition fidèlement suivie pour soutenir les aspirations démocratiques des autres nations, lutter contre l'égoïsme et les ruses des gouvernements absolus. C'est avec cette tradition que le président Wilson a renoué ; ses déclarations que cite et que commente M. T., sont d'accord avec ses prédécesseurs pour défendre l'autonomie des petites nations et substituer au vieil équilibre européen fait d'injustices et de privilèges une organisation loyale, construite sur le modèle de la fédération américaine.

La démonstration de M. T. eût gagné à être plus serrée, mieux reliée au cours de ces trois chapitres trop indépendants, souffrant de redites ou de brusques transitions ; ils donnent presque l'impression d'articles de revue dont le rapprochement en un même volume ferait seulement l'unité. Mais malgré les tours et détours de la route, on

suivra avec profit le guide dans son exploration des pays où se preparait lentement l'avenir de la Société des Nations [1].

III. Le Conseil de la Faculté de Droit de Lyon, suivant les traditions et l'esprit d'initiative de la cité cosmopolite, avait depuis quelque temps envisagé la creation d'un Institut de Droit comparé. Une commission avait été chargée de la mise au point du projet, et l'étude dont j'ai transcrit plus haut le titre en est le rapport que vient de publier un de ses membres, M. Lambert, un spécialiste des questions de droit étranger. Les exigences d'une clientele internationale de plus en plus nombreuse a Lyon, la préparation de nos juristes chargés d'importer au dehors le droit français, enfin l'education meme de nos propres étudiants, si elle doit repondre a tous les besoins modernes, montrent assez l'intérêt que présenterait l'enseignement du droit compare dont le nouvel Institut serait l'organe. Son principal avantage serait de renouer entre la jurisprudence française et la jurisprudence anglo-américaine des liens qui pourraient devenir très étroits et resserrer encore entre le monde latin et les pays anglo-saxons l'union fondée par la guerre. Il rendrait enfin d'appréciables services aux organisateurs de la future Société des Nations, en permettant d'élaborer, au moins dans certains domaines, la première esquisse d'un droit commun.

M. L. a d'abord indiqué les raisons de ce rapprochement sur le terrain de l'histoire du droit. L'Angleterre a répandu dans le monde le droit de la mère patrie, son *common law*, qui, en dépit d'une évolution, dont l'auteur a finement marqué les nuances, est resté le fond du droit américain. Or l'histoire du *common law* est dans d'étroites relations avec l'histoire du droit français. Il présente une coloration normande très accusée jusqu'au XIIIe siècle ; s'il differe ensuite davantage, il reste toujours par la langue apparenté à notre propre droit. Jusqu'au commencement du XVIIe siècle les livres faisant autorite, la litterature des précédents judiciaires, les *law-reports*, les manuels de pratique procedurale et les formulaires, tout est écrit en français. Ainsi la période capitale de l'histoire de la législation anglaise, commune à l'Amérique, se trouve écrite dans notre langue. M. L. n'a pas de peine à souligner l'importance qu'offre à des savants français cette étude du droit anglais et les avantages qu'elle présente même pour l'enseignement du droit romain. Non moins fecond serait le rapprochement sur le terrain de la jurisprudence pratique et de la critique législative. Dans cette seconde partie de son rapport, M. L. a exposé avec beau-

1. Il est facheux que les lapsus soient si nombreux. En voici quelques-uns : p. 18 et passim, *Castelreagh*, *Russel* ; p. 25, *Riscorgimento*, *Schelley* ; p. 64, *Pollack* ; p. 101, *Dembuski*, *Gorgèy* ; p. 121, *Schultz Delitsch* ; p. 137, appui *royal* ; p. 141, *Wesbster* : au lieu de Castlereagh, Russell, Risorgimento, Shelley, Pollock, Dembinski, Gorgei, Schulze-Delitzsch, loyal, Webster. Et encore : *au* Haiti, coup d'Etat de 1852, *cette* hémisphere, le siècle *auquel* nous vivons, etc., etc.

coup d'intérêt l'orientation particulière de la branche américaine du *common law*. Par l'entrée dans l'Union de populations régies à l'origine par des coutumes françaises ou espagnoles, par le prestige qu'a exercé au commencement du dernier siècle la codification de nos lois, par d'autres raisons encore d'ordre historique et économique, le droit américain a subi une évolution profonde qui l'a presque complètement dégagé des survivances d'institutions féodales et nobiliaires et rapproché de notre jurisprudence. M. L. en donne un exemple concret très saisissant dans la transformation du *mort-gage* anglais devenu presque notre hypothèque. De plus l'interpénétration des droits particuliers aux différents Etats de l'Union, une tendance dans les cours américaines à s'affranchir du respect excessif, si caractéristique de la procédure anglaise, qui s'attache à la chose jugée, au précédent ; bref un ensemble de conditions favorables ont préparé en Amérique la formation d'un droit commun national qui est destiné par ses aspirations à devenir le trait d'union entre le droit anglais et les droits continentaux. Si l'étude de la jurisprudence comparative s'impose aux savants d'Amérique, elle ne devient pas moins indispensable aux nôtres. Elle a besoin chez nous d'un organe spécial qui serait le nouvel Institut. M. L. esquisse dans sa conclusion ce qui constituerait ses moyens d'action : une bibliothèque d'études dont il énumère les instruments de travail les plus nécessaires, et un enseignement donné par une chaire d'histoire comparative du droit, une seconde de législation comparée et une troisième de droit commercial comparé. Il faut vivement souhaiter que les pouvoirs publics ne restent pas sourds à l'appel de la Faculté de Droit de Lyon et que l'Institut, dont M. L. a montré avec tant d'autorité et une si savante précision les multiples avantages, devienne bientôt une réalité.

L. Roustan.

Em. Sevestre, **Etude critique des sources de l'histoire religieuse de la Révolution en Normandie** (1787-1801). Paris, Picard, 1916. in-8°, VII-276 pages. Prix : 12 francs.

Ce livre — résultat de longues années de labeur — est aussi original que curieux. Il fournit à tous ceux que captive le problème religieux de l'époque révolutionnaire une quantité de matériaux propres à en faciliter l'étude. De ces matériaux beaucoup étaient déjà connus et en état d'être utilisés ; mais d'autres l'étaient peu ; beaucoup étaient ignorés et même insoupçonnés. Pour ne citer qu'un exemple, qui est-ce qui s'est donné la peine de dépouiller les mandements que les évêques adressèrent à leurs diocésains sur la Constitution civile du clergé pendant les six derniers mois de 1790 et au début de 1791 ?

Les documents indiqués ici ne sont pas tous d'origine exclusivement ecclésiastique. Beaucoup d'autres, les textes législatifs, les débats

des assemblées, les actes du pouvoir exécutif, des autorités administratives ou judiciaires, les correspondances diplomatiques ou privées, la presse, les mémoires, etc., renferment des renseignements qui intéressent directement ou indirectement l'histoire religieuse de la Révolution. C'est un des mérites de l'auteur et non des moindres, de s'être plongé dans cet océan pour en signaler les textes ou les passages se rapportant à ce sujet.

Mais il ne lui a pas suffi de dresser, sous forme de répertoire, la sèche nomenclature de ces matériaux. Le titre même de son livre indique qu'il en a fait une « étude critique ». De là un second mérite qui augmente singulièrement le premier. N'importe quel commis de librairie, le *Manuel* de Brunet en mains, peut dresser une bibliographie plus ou moins scientifique d'un sujet donné. Mais vivifier une bibliographie par un examen raisonné des ouvrages ou documents énumérés, c'est faire œuvre savante. L'auteur de ce livre n'est pas un débutant : il s'est déjà fait connaître par de nombreuses publications, presque toutes sur l'histoire religieuse de la Normandie pendant et après la Révolution. C'est dire qu'il s'est acquis sur ce sujet une compétence et une expérience longuement prouvées. Par conséquent, si ses jugements peuvent ne pas être du goût de tout le monde, malgré leur modération, je dirais même parfois leur timidité, on peut être assuré qu'ils sont motivés.

Souhaitons que des ouvrages de ce genre, encore trop peu nombreux, se multiplient, au grand profit de l'histoire religieuse de la Révolution, encore si mal connue, dans les diverses provinces de la France. Ceci dit, je suis plus à l'aise pour exprimer à demi-voix un regret. A force de révéler ainsi au public tant de « sources » historiques, n'est-il pas à craindre qu'on finisse par amoindrir le mérite et le plaisir d'écrire l'histoire ? J'en appelle à tous ceux qui s'y sont employés. Après la jouissance de la recherche personnelle où, faute de baguette divinatoire, on tâtonne quelquefois, mais où souvent on se découvre un sixième sens, qu'y a-t-il de plus délicieux que de rencontrer une pièce ignorée de tous au fond d'un carton où l'on ne comptait pas l'y trouver ? Lorsque tous les cartons et tous les registres des archives, tous les manuscrits et tous les livres des bibliothèques auront été pourvus d'inventaires analytiques, adieu ces trouvailles, adieu ces joies.

E. W.

Les grands Belges. M. Devigne. **Constantin Meunier**. Turnhout, Brepols, 1919; in-8°, 28 p., avec portrait.

Au grand musée de moulages qu'est l'*Albertinum* de Dresde, G. Treu avait autrefois réservé une salle à l'œuvre de Rodin, une autre à celle de Meunier. Il est difficile, en effet, d'admirer un de ces maîtres sans aimer l'autre, et c'est un même critique, Octave Mirabeau, qui eut

le mérite de se faire leur patron en France, auprès d'un public surpris et hésitant. Meunier, d'abord sculpteur à la façon de son maître Fraikin, faible imitateur de Canova (1853), se tourna vers la peinture sous l'influence de Navez, imitateur de David. Il n'y avait pas, dans cette double éducation, le germe d'un renouvellement de l'art belge. Mais Meunier fut lié avec De Groux, le « peintre des petites gens », qui procédait de Millet et de Courbet; il vit Rodin travailler en Belgique (1870-1874), y sculpter l' « Homme au nez cassé » et « l'Age d'airain. » Presque subitement, après avoir peint beaucoup de moines et de tableaux historiques, qui ne sont pas des chefs d'œuvre, après avoir vu de près, dans un voyage entrepris avec Lemonnier, la vie des ouvriers belges, qui lui inspira des croquis sombres et réalistes, il revint à la sculpture, exposa à Paris le « Marteleur » (1886), à Bruxelles le « Puddleur » (1887). Professeur à l'Académie de Louvain de 1886 à 1896, il y réalisa une grande partie de son œuvre, « poème du travail rude et sévère, travail qui n'a de poésie que parce qu'il est la lutte de la vie contre la mort, contre la menace sournoise de la terre, de la mer, de la mine. » Jules Leclercq n'avait pas tort, en 1896, de saluer en lui un frère cadet plus tragique de Millet, sans qu'on puisse parler d'imitation consciente. Les dix dernières années de la vie de Meunier furent des années de gloire; le monde entier, à commencer par Paris, consacra le triomphe de l'artiste belge. De la période de transition où le dur travail manuel n'a pas encore été allégé ou supprimé par le machinisme, mais a plutôt été aggravé par le machinisme encore imparfait, Meunier a fixé des types et des épisodes qui comptent parmi les manifestations les plus élevées de l'art, parce que la beauté de l'exécution s'y éclaire de sympathie et de pitié.

La monographie de M. D. est un modèle de ce que devrait être la biographie d'un artiste; personne ne la lira sans éprouver le désir de connaître plus complètement l'œuvre du maître. On voudrait en voir une édition illustrée, où l'œuvre des maîtres de Meunier, si différente de la sienne, ne serait pas négligée.

S. Reinach.

Nahum Sokolow. **History of Sionism,** 1600-1918. Londres, Longmans, 1919. 2 vol. gr. in-8° de L-313, LXIII-480 p., avec 89 portraits et illustrations choisis et classés par I. Solomons.

Sans faire tort aux intéressants ouvrages de M. Gottheil (1914) et de quelques autres, on peut dire que nous avons ici, pour la première fois, une histoire et un exposé complet du Sionisme. Il faut savoir

gré à l'auteur, qui est Polonais, d'avoir divisé judicieusement son vaste sujet, de l'avoir traité avec clarté et modération, d'avoir toujours indiqué ses sources. Le livre a paru sous les auspices de M. Balfour, qui l'a fait précéder d'une préface sympathique. Son objet principal est de mettre en lumière la part prépondérante prise par l'opinion anglaise dans l'élaboration de l'idée sioniste, dont les origines bibliques ou plutôt biblistes sont fort bien marquées dans le chapitre initial (*England and the Bible*) et dans les suivants (p. 146); mais les précurseurs français, depuis le XVIIe siècle, ne sont pas non plus oubliés (Isaac de La Peyrère, 1643). M. S. a reproduit (t. II, p. 220) ces deux curieuses notes insérées dans le *Moniteur* du 3 prairial et du 9 messidor 1799 :

« Bonaparte a fait publier une proclamation dans laquelle il invite tous les juifs de l'Asie et de l'Afrique à venir se ranger sous ses drapaux pour rétablir l'ancienne Jérusalem. Il en a déjà armé un grand nombre et leurs bataillons menacent Alep...

« Attendons la confirmation de ces heureuses nouvelles. Ce n'est pas seulement pour rendre aux juifs leur Jérusalem que Bonaparte a conquis la Syrie, etc.

Plus tard, comme on le vit lors de la réunion du Grand Sanhédrin à Paris en 1806, Napoléon parla un autre langage : de *sioniste* il semble être devenu ce qu'on appelle aujourd'hui *assimilationiste*. Mais il faut noter qu'en 1799 il ne s'adressait qu'aux juifs d'Afrique et d'Asie et qu'il considérait dès lors les juifs de l'Europe comme citoyens des pays où ils étaient nés. Le changement d'idées est donc plus apparent que réel.

J'ignorais que le sionisme de langue française eût été représenté, sous le second Empire, par J.-H. Dunant, l'initiateur de la Croix Rouge, qui exerça de l'influence sur Napoléon III. Sa *Lettre ouverte* de 1866 (t. II, p. 259) propose la formation d'une société universelle « pour le renouvellement de l'Orient », qui obtiendrait du Sultan, en échange de facilités financières, des privilèges pour la mise en valeur de la Palestine, avec le concours des juifs de tous pays. Sionisme modéré, étranger à toute idée de restauration nationale juive, mais sionisme pourtant, puisque les intérêts particuliers du judaïsme en Palestine y sont expressement reconnus.

Bien plus intransigeant est le système du peintre anglais Holman Hunt, exposé en février 1896 (t. I, p. 298), dans une lettre qui semble aujourd'hui presque prophétique. Hunt annonçait une guerre imminente « qui aurait pour conséquence la mort ou la mutilation d'innombrables légions des meilleurs hommes parmi les races les plus nobles du monde civilisé », en même temps que « la disparition de la richesse et la ruine des plus opulents ». Comme remède contre ce fléau menaçant, il proposait de rendre la Palestine aux juifs, non seulement dans l'intérêt des juifs, mais pour écarter une cause de discorde entre les Puissances européennes :

« La Palestine deviendra bientôt un terrible champ de rivalité pour les forces infernalement armées des Puissances; il en résultera pour le monde une catastrophe effroyable. La Russie et la Grèce soutiendront les intérêts de l'Eglise grecque, la France et l'Italie les intérêts latins, la Prusse et l'Autriche les intérêts politiques allemands. *L'Angleterre s'ajouterait au nombre des compétiteurs qui se disputeraient la Palestine* ».

H. Hunt s'exagérait l'importance et l'attrait de la Terre Sainte : c'était l'Anatolie tout entière qui devait être l'enjeu de la lutte future. Mais sa pensée est claire : la Grande Bretagne doit patronner le sionisme qui, à cette époque, à la veille du premier Congrès de Bâle (29 août 1897), était presque exclusivement austro-allemand et russe. C'est la politique même qui, pendant la guerre, inspira la fameuse déclaration de M. Balfour (2 novembre 1917), début d'une ère nouvelle dans l'histoire du sionisme, désormais orienté vers les pays de langue anglaise où on lit encore l'Ancien Testament et faisant ainsi retour au bercail. Il est vrai que la France officielle n'est pas restée indifférente à ce mouvement. M. St. Pichon, qui a écrit une courte introduction au t. II du grand ouvrage de M. S., rappelle que la France, protectrice des opprimés, réserve un bon accueil à la « généreuse initiative » des sionistes et ajoute : « Qui donc, sans avoir perdu les plus élémentaires sentiments d'humanité et de justice, pourrait refuser aux exilés de revendiquer leur place, au même titre que les autres éléments indigènes, dans cette Palestine où un contrôle collectif des Puissances européennes assurera désormais à chacun le respect de ses droits les plus sacrés? » Il termine en réitérant « les vœux que le gouvernement de la République n'a cessé de faire pour le triomphe final d'une cause qui rallie tant de sympathies françaises ». Si c'est là du sionisme, alors tout homme libéral et de bon sens est sioniste ; mais il ne faut pas jouer sur les mots. Le sionisme de MM. Sokolow et Weiszmann, les chefs actuels du mouvement, est tout autre chose que l'idéal d'une Palestine bien gouvernée et ouverte à tous. Il est vrai qu'il y a des sionistes d'extrême droite et d'extrême gauche, avec bien des nuances intermédiaires ; mais on a déjà trouvé un terme pour désigner les libéraux qui ne sont pas sionistes : ce sont des *Palestinophiles* ou *Palestiniens*. Le sionisme authentique, en vertu même de son histoire, implique une revendication nationale et territoriale sur laquelle il n'est pas sage de fermer les yeux.

Dans le tome II de l'ouvrage de M. S. sont réunis beaucoup de documents intéressants; quelques-uns sont en même temps inédits, notamment une curieuse lettre de Dumas fils au sujet de la *Femme de Claude* (1873). En général, ces documents auraient pu être résumés et écourtés ; cela aurait fait de la place pour un chapitre qui manque et que la complexité de la question rendait indispensable : une chronologie. Il y a de nombreux portraits dont l'origine est toujours indiquée avec soin, une riche bibliographie et un index détaillé.

S. Reinach.

Victor MARGUERITTE, **La voix de l'Égypte**. Préface d'Anatole FRANCE, Paris, Plon, 1919; in-8°, II-69 p.

La Conférence de la paix a sanctionné le protectorat anglais sur l'Égypte. Ce protectorat est-il un joug tyrannique? On le dit, mais il est permis de n'en rien croire. Laissons les déclamations pour ce qu'elles valent; quels sont les griefs des Égyptiens? L'éducation de l'Égypte est faite, nous dit-on; la domination anglaise ne peut plus être que restrictive. L'Angleterre favorise peu l'instruction des masses populaires; quant aux classes intellectuelles, elle les détourne de la civilisation française, objet seculaire de leurs préférences. L'Angleterre encourage surtout la culture du coton; craignant pour son industrie, elle restreint l'essor des fabriques égyptiennes. « La politique sociale du protectorat est, comme sa politique intellectuelle, inexistante. Et cependant le peuple égyptien est mûr pour le bon grain démocratique. » Voilà ce que l'éloquent interprète des réclamations de la « Jeune Égypte » trouve à reprocher au protectorat. Ceux qui ne sont pas sensibles à ces doléances et que l'absence d'un Parlement égyptien ne tourmente pas, disent que le protectorat anglais a élevé l'Égypte à un degré merveilleux de prospérité, qu'il y fait régner une paix qui n'est pas plus l'oppression que le régime français en Tunisie; quand on les presse un peu, ils ajoutent que des Égyptiens demi-savants et très fiers, comme les Jeunes-Turcs, de leur demi-science, voudraient bien disposer, pour eux et leurs amis, des ressources immenses amoncelées en Égypte par un protectorat intelligent qui a quelque peu découronné le sultan *bakchich*.

S. R.

C. VUILLAME, **Morceaux choisis sur la guerre libératrice 1914-1918**; vol. in-8°, 310 pages, relié; Hachette, Paris, 1919; 2 fr. 50.

Cet intéressant recueil, le premier en date de ce genre, comprend 7 parties et une conclusion : I. C'est la guerre; II. La ruée; III. Dans les tranchées; IV. Dans l'air et sur l'eau; V. Ceux qui souffrent; VI. Héros et victimes; VII. Autour de la bataille; conclusion, la victoire.

Les écoliers français « puiseront dans ces pages le sentiment du devoir et l'amour de la patrie, avec le légitime orgueil de la vaillance de leurs devanciers et le noble désir de les imiter », si c'est jamais nécessaire.

Les extraits, bien choisis, sont pittoresques et vivants; le plan est clair et judicieux dans lequel ils sont rangés.

On regrette de ne rien lire dans ce volume touchant notre armée à Salonique, à Monastir; il y avait dans *Face aux Bulgares* de Libermann au moins une page à extraire.

Rien non plus sur nos troupes coloniales, sur nos Sénégalais, nos Malgaches dont certains drapeaux ont été décorés.

Une source précieuse n'a pas été utilisée; je veux parler des *Lettres du front* de la *Revue pédagogique*; lettres de collègues presque tous cités à l'ordre du jour, morts ou mutilés. C'est bien dommage [1].

P. O.

Gaston VARENNE. **Deutschland im Weltkriege 1914-1918**, Eine Sammlung von deutschen Zeugnissen. Paris, Vuibert, 1919, in-16°, p. 179.

Le petit recueil où M. Varenne a réuni quelques témoignages allemands sur la grande guerre sera le bienvenu de la jeunesse de nos écoles. Elle y trouvera en raccourci l'image monstrueuse que nos ennemis par anticipation s'étaient faite du conflit, les prétentions cyniques des pangermanistes qui en ont préparé l'éclosion, les mensonges des chefs suprêmes, empereur ou chancelier, pour imposer au peuple l'illusion d'une guerre défensive, les preuves accablantes de l'inhumanité avec laquelle la lutte a été conduite par l'Allemagne, et enfin, quand les forces militaires d'un adversaire obstiné dans son aveuglement furent abattues par l'Entente victorieuse, des velléités d'expliquer les causes de l'échec d'une entreprise insensée, des aveux d'une erreur de calcul, mais non du crime commis. Quelques voix rares et éloquentes avaient même en Allemagne et dès les premiers mois de la guerre dénoncé le crime et entrevu l'erreur, sinon les conséquences tragiques de l'un et de l'autre. On se souvient du retentissement du livre de l'auteur de *J'accuse*; après le Dr Grelling, ce fut le tour d'un membre du *Directorium* des établissements Krupp, le Dr Muehlon, d'un maître de l'Université de Berlin, le professeur Nicolaï, puis même d'un diplomate, l'ancien ambassadeur à Londres, prince Lichnowsky, d'autres encore moins haut placés, sans parler de quelques neutres impartiaux : tous ont mis au-dessus d'un patriotisme égaré l'amour de la vérité et de la justice. Ce sont justement ces témoignages que M. V. a le plus largement accueillis dans son petit livre. Ils y avaient certainement leur place, mais je ne sais pas si cette condamnation de l'Allemagne par des Allemands ne risque pas de donner une idée un peu inexacte de l'état d'esprit de la nation. J'aurais préféré voir l'auteur adopter une proportion inverse et accorder la première place aux témoignages directs de l'ennemi, à ceux qui déposent le plus violemment contre lui dans leur naïve insolence. Il y avait encore d'autres pangermanistes que Tannenberg à citer; à côté de l'empereur, il était bon de faire parler le kronprinz, et aussi les généraux et les amiraux; à côté du manifeste des 93, il y avait des déclarations des savants de l'Allemagne à nous faire connaître, les Ostwald, les Hæckel, les Harnack, celles de ses poètes, les Hauptmann, les Dehmel, tous ceux qui ont accepté jusqu'au bout la coupable solidarité du militarisme prussien. Je crois que M. V. eût

1. A la page 15, il y avait bien un mot à expliquer en note; non pas *Teuton* mais *Kultur*.

ainsi réuni un faisceau de preuves encore plus redoutable pour l'Allemagne. Mais tel qu'il est, son livre rencontrera néanmoins le but qu'il s'est proposé, d'éclairer pour nos élèves le nouvel esprit germanique façonné par la Prusse [1].

L. Roustan.

Jean Larmeroux, **La politique extérieure de l'Autriche-Hongrie, 1875-1914**; tome second, **La politique d'asservissement, 1908-1914**; vol. in-8°, 476 pages; Plon-Nourrit, Paris, 1918; 10 fr.

Travail consciencieux de mise au point, clair et complet, et aussi d'enchaînement méthodique; c'est en somme l'histoire de toute la politique étrangère en Europe, envisagée du point de vue autrichien La politique extérieure autrichienne se résume en quelques mots : fourberie fondée sur la force brutale; quand l'une manque, l'autre apparaît; quand il s'agit de commander en divisant, tous les moyens sont bons; tous, surtout à l'encontre des Slaves et des Yougoslaves. Ce n'est pas d'amoralisme, mais de canaillerie, de gueuserie politique, qu'il faut parler, lorsqu'il s'agit de Vienne et de Budapest. — Vassale de Berlin, l'Autriche a voulu dominer dans les Balkans en se servant tour à tour des Serbes, des Bulgares, des Roumains, les lançant les uns contre les autres, selon ses intérêts du moment. Méprisée ou haïe, accumulant les fautes, plus que jamais cynique, après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, mais comptant sur la veulerie de tous les États pour aboutir à ses dernières fins et consommer l'écrasement de la Serbie qui seule l'empêchait d'arriver à Constantinople, elle est morte des dernières convulsions dont elle voulait à tort que le monde fût secoué à son profit. Cet ouvrage de M. Larmeroux est important; il fait honneur au barreau dont l'auteur fait partie; le souci de clarté est visible jusque dans la table qui est détaillée à souhait. Ce qui manque peut-être le plus à un travail de ce genre, c'est l'absence ordinaire de l'indication des sources. Prenons par exemple dans le chapitre II, *la guerre italo-turque* (pp. 109 sqq.); nous n'y trouvons pas une référence, pas une note, rien; la bibliographie n'existe pas; de sorte que ces vingt pages ont l'air d'avoir été bâties avec des coupures de journaux, ou grâce à l'*Almanach Hachette*, ou grâce au *Larousse mensuel*. On a l'essentiel, si l'on veut, des événements qui sont présentés, j'aime à le répéter, avec ordre et clarté;

---

1. Je relève quelques menus lapsus. Il faut lire p. 49, Weisheit; p. 76, von; p. 136, tatsächlichen, au lieu de *Weissheit*, *vor*, *tatachlichen*. Le fameux livre du général von Bernhardi, *Deutschland und der nächste Krieg* (non pas, *der künftige Krieg*) est de 1911, et non *1912*. P. 151, *ein tumber Streiter*, l'auteur pense plutôt à l'acception qu'avait le mot en mhd, et non à l'ahd. P. 115, un passage bien connu de l'*Eneide* est cité de travers et inexactement traduit, par Lichnowsky : *Tu regere imperio populo Romano, memento* (ce qui est un vers faux) au lieu de : Tu..., Romane, memento; et *debellare* n'est pas des *Krieges zu entwöhnen*. Une note devait relever cette double erreur.

mais on a l'impression, très nette aussi, que ce que l'on lit est superficiel. N'y avait-il pas lieu de nous dire par exemple, si la visite que M. Kiderlen-Waechter, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, fit à Rome en 1912, précéda ou suivit l'affaire du *Carthage*, ce bateau-poste français arrêté en mer et amené à Cagliari. — si, en cette pénible circonstance, l'Italie Triplicienne ne voulait pas donner à ses chers alliés du centre un gage de son amitié, ou l'occasion de nous attaquer? Est-on si sûr que l'on paraît l'être de l'objet réel de cette visite à Rome du ministre allemand, pour écrire « que le gouvernement italien ne l'accueillit qu'avec réserve et qu'il n'obtint aucun succès » (p. 119)? Ici, un peu de véritable critique historique s'imposait : *sagax* qui potuit rerum.....

Félix Bertrand.

N. S. Derjavine, **Les rapports bulgaro-serbes et la question macédonienne**, in-8°, 164 pages; librairie centrale des nationalités, Lausanne; 1918; 3 francs.

Cet ouvrage a été traduit du russe par on ne sait qui; et cette traduction française ne porte pas le visa du professeur de Pétrograd, auteur du travail; de sorte que, n'ayant pas l'original sous les yeux, je ne puis garantir la fidélité, ni l'intégrité de la traduction qui est datée de Genève, janvier 1918.

Ma réserve faite, je dirai que M. Derjavine fait passer, dans son travail qui, je dois le confesser, paraît sincère et consciencieux, de bien mauvais moments aux intellectuels serbes, qui se sont mêlés de supposer, d'affirmer que la Macédoine était serbe : M. M. Bélitch, Tsviitch, Tsémovitch, Andonovitch, Voukitchevitch, Vessélinovitch, Goptchévitch, etc. Il les secoue rudement, comme de vieux pruniers véreux, et il en fait tomber un à un les fruits pourris sur le sol dur. Car la Macédoine est bulgare, pour M. Derjavine, comme pour ses prédécesseurs : Grigorovitch (1844-1848), Kondakoff (1909), Niederlé (1901); comme pour Gustave Weigand qui visita la Macédoine en 1886, 1889, 1890 et qui publia à Leipzig, en 1898, une étude sur *les aspirations nationales des peuples des Balkans*, où il est écrit : « hormis les émigrés, il n'y a pas de *Serbes purs*, en général, dans toute la *Macedoine méridionale*, à partir de la frontière serbe et du mont Char. »

Vous lisez bien, des Serbes *purs*; mais y a-t-il en Macédoine des *Bulgares purs*? Remarquez en outre que les Serbes ne revendiquent pas du tout la *Macédoine méridionale*; elle est grecque.

A la page 11, il est question « des masses de réfugiés macédoniens affluant périodiquement en Bulgarie par milliers ». Cela s'explique, parce que c'est précisément sur les frontières de la Bulgarie que les Turcs procédaient méthodiquement à leurs massacres de Macédoniens; les survivants passaient la frontière la plus proche; ils n'avaient pas le choix; ils étaient pressés. Comment, par contre, expliquer qu'après

l'armistice imploré par la Bulgarie (octobre 1918), des dizaines de Macédoniens habillés en soldats bulgares, se soient glissés dans les rangs des prisonniers serbes rapatriés, se soient grimés, se soient cachés au milieu d'eux, pour déserter, pour être évacués avec eux, qu'ils aient échappé ainsi aux recherches effectuées par les officiers bulgares en gare de Sofia, le 24 octobre 1918 par exemple [1] ?

Ne serait-ce pas par hasard que ces Macédoniens en avaient assez de la Bulgarie et que dans les camps de Kasskovo et de Karadjali, ils avaient, dans leur cœur, opté pour la Serbie ? Qu'ils étaient Bulgares malgré eux ?

Félix BERTRAND.

---

1. Iv. MINTSCHEV, **La Serbie et le mouvement national bulgare** : in-8°, 104 pages ; librairie centrale des nationalités, Lausanne ; 1918 ; 2 francs.

2. Georges STRÉZOFF, **Les luttes politiques des Bulgares macédoniens** ; in-8°, 154 pages ; édition Atar, Genève, 1918 ; 3 fr. 50.

3. A. ISCHIRKOFF, **Le nom de Bulgare** ; in-8°, 68 pages ; librairie centrale des nationalités, Lausanne ; 1918 ; 1 fr. 50.

Ces trois études ont été écrites et éditées en 1918, aux environs du mois de juin. Les Allemands, à cette date, n'étaient pas tout à fait vainqueurs ; mais nous Français, étions assez anxieux ; c'était même le moment culminant de notre anxiété qui a duré jusqu'à cette offensive du 15 juillet au matin, que nous ne mîmes que trois jours à enrayer. Les Bulgares qui se croyaient solides et inexpugnables, installés pour l'éternité en Macédoine ils pouvaient le croire depuis décembre 1915 ne s'occupaient plus que de travailler l'opinion publique en Europe. A vrai dire, ils pratiquaient à merveille ce que nos chers soldats ont appelé « le bourrage de crânes » ; publicistes, professeurs, agents d'informations, abondamment pourvus de cette cavalerie spéciale qui marche à la suite de Saint-Georges, nullement en peine de se ravitailler en papier, ce qui n'est pas facile aujourd'hui encore chez nous, s'y employaient de leur mieux. Et comme ils aimaient à s'adresser de préférence aux Français, pour les détacher des Serbes ; comme ils avaient à leur disposition des *teinturiers* gagés connaissant assez bien notre langue, c'était des références d'auteurs français, morts ou vivants, qu'ils aimaient à mettre sous les yeux de leurs lecteurs. C'est ainsi que MM. Louis Leger, Georges Bousquet, et feu Cyprien Robert, les ont, par leurs écrits antérieurs à la guerre 1914-1918, aidés à nous renseigner sur les qualités du peuple bulgare, travailleur, instruit, économe ; — sur le désir avéré que la Macédoine entière avait de rester, ou de devenir, bulgare ; — sur la mauvaise foi grecque ; — sur la manière forte des Serbes.... Juin 1918 ! que d'espoirs déçus,

1. Je tiens ce fait, d'une vérité absolue, d'un homme qui a favorisé un cas collectif de désertion macédonienne.

depuis cette époque, en Bulgarie ; et que de haines accumulées pour les lendemains de la paix subie ! Tant de héros tombés en vain ; tant de papier noirci pour rien, à la veille précisément de la reddition en rase campagne d'une armée de 80 mille hommes ; avec, aux frontières bulgares, une Serbie changée en Yougoslavie ! Pauvres livres, mélancoliques à feuilleter, où la victoire est chantée et où la défaite si proche est imprévue ; où il est parlé du « voleur attrapé et puni », — et de « la morale de l'histoire », et « des droits imprescriptibles de la Bulgarie » ; — fruits laborieux d'une propagande forcenée, combien il aurait mieux valu que vous n'ayez jamais vu le jour ! Prévoir, tout est là, ou se taire.

Félix Bertrand.

Mircea Djuvara, **La guerre roumaine**, 1916-1918, vol. in 8e, 336 pages ; Berger-Levrault, Paris, 1919 ; net 10 fr.

En 1899, la Roumanie comptait une population de 5.913.000 habitants sur une superficie de 131·000 kilm. carrés. C'était à cette époque le plus grand des Etats balkaniques. En 1913, sa population était de 7.500.000 habitants. Aujourd'hui, le royaume de Roumanie s'est agrandi, depuis le 9 avril 1918, de la Bessarabie (qui a cessé d'être russe), capitale Kichineff, peuplée de près de 2 millions d'habitants. En outre, les revendications territoriales roumaines s'étendent sur la Transylvanie proprement dite, avec une partie des comitats limitrophes de Hongrie, en tout 85.800 km. carrés environ ; II, sur le Banat de Temesvar, 28.000 km. carrés ; III, la Bukovine, 10.000 kilomètres carrés. S'il est probable que la Roumanie n'obtiendra pas la totalité du Banat, il est à peu près certain que la Bukovine et la Transylvanie deviendront terres roumaines. Cela va bientôt être fixé à Versailles. Ainsi la Roumanie recevra la récompense de ses efforts et de ses déboires, de ses sacrifices et de ses souffrances. Par sa superficie, elle se trouvera placée sur le même rang que sa voisine la jeune Yougoslavie et que sa vieille parente, l'Italie. On le voit, les résultats obtenus par le peuple roumain sont très appréciables, assez en rapport avec l'opportunité et le prix de son intervention contre l'Autriche-Hongrie, le 28 août 1916, à la suite du traité secret signé par les Alliés le 17 août, onze jours auparavant.

Le livre de M. Djuvara intéressera les lecteurs français qui y trouveront une étude détaillée du traité signé à Bucarest le 7 mai 1918 par lequel l'Allemagne et ses acolytes pensaient avoir brisé la Roumanie pour toujours (p. 161-258).

Ils y verront aussi un hommage à la France qui a aidé la Roumanie aux jours d'épreuves. « La mission française, qui était venue dans le pays, comprenait 500 officiers et 500 gradés ou spécialistes et avait à sa tête un des plus brillants chefs de l'armée française, le général

Berthelot... le 15 mars 1917, une nouvelle armée roumaine, forte de 15 divisions d'infanterie et de 2 divisions de cavalerie, admirablement équipée, était toute prête » (p. 113). C'est cette armée qui mit en fuite les troupes de Mackensen les 24-25 juillet 1917 dans la région de Marasheshi et qui, au début d'août, sauva la Moldavie et tout le front oriental d'une contre-offensive ennemie menée avec 14 divisions dont 10 allemandes massées en un seul point. Cette bataille, la dernière, dura trois semaines et fut une grande victoire des alliés, en tête desquels on peut nous placer en Roumanie... et ailleurs.

Félix BERTRAND.

Facundo QUIROGA, citoyen argentin, résidant à Anvers, **Les Allemands en Belgique**, 1914-1918; vol. in-8°, 382 pages; Belin frères, Paris, 1919; prix ?

Témoignage, ou plutôt réquisitoire, qui n'est en rien désuet ou vieilli, en rien périmé, que la défaite allemande n'annule pas, n'annulera jamais. Livre toujours bon à mettre sous le nez de nos actuels internationalistes, de nos pleureurs invétérés qui ne cessent de plaindre cette pauvre Allemagne à qui on a imposé inconsciemment (!) un traité de paix trop dur et inhumain...

« La République Argentine était intéressée autant que quiconque à connaître la vérité au moyen d'un temoin, à elle, qui se trouverait sur les lieux, à même de s'informer personnellement des faits principaux, éloigné le plus possible de la passion patriotique et des causes d'erreur qui trompent les témoins de faits controversés » (p. VII).

Ce temoin elle l'a eu en la personne de M. Quiroga, dont « les antécédents personnels de publiciste, modeste mais sincère, lui faisaient un devoir de conscience d'observer et d'examiner ».

Son ouvrage comprend deux parties, deux livres : I l'*Invasion*; II l'*Occupation*. Pour que le souvenir des crimes allemands soit perpétué et que l'historien de l'avenir puisse se documenter un peu par la voie même de cette *Revue*, j'y ferai les quelques emprunts suivants :

« Il est constant que nulle part les troupes allemandes n'ont eu la moindre hésitation sur les plus petits sentiers à prendre pendant l'invasion » (p. 27). « Un nombre considérable de femmes ont été violées par des soldats et même par des officiers, à tel point que, ainsi qu'on l'a publié, la pudique Albion a dû établir des cliniques d'avortement pour celles qui s'étaient réfugiées en Angleterre » (p. 67).

« A Dinant, il y eut une bataille entre des combattants réguliers (15 août) et six jours après la retraite de ceux-ci (21 août) un massacre des habitants » (p. 83); 1.450 maisons incendiées sur 1.600; toutes les banques incendiées et les bijouteries de préférence; on a exhumé et identifié 720 cadavres de fusillés (p. 87). De même à Louvain, de même à Aerschoot, que l'on peut citer comme « type du sac d'une ville » (p. 98).

« A Dinant, durant le combat du 15 août, des soldats allemands combattaient derrière un rempart vivant de femmes et de civils..., les femmes de Micheroux durent partir à l'assaut du fort de Fléron, à Hofstade, une jeune femme entièrement nue » (p. 105-106). « La consigne était de dépouiller le territoire de toutes les richesses utilisables et de détruire le reste » (p. 160) ; « les plus beaux arbres des propriétés privées ont été abattus pour construire des tranchées et surtout pour être revendus en pays neutre » (p. 182).

« L'autorité militaire imposait cent mille francs d'amende à la ville chaque fois qu'une affiche allemande était lacérée », (p. 211) ; — « les agents provocateurs pullulaient à Anvers « p. 212) ; — la confiscation fut une chose courante », p. 222).

« On n'a jamais su combien de gens ont été fusillés, car les exécutions autant que les sentences étaient secrètes », (p. 227).

« Le 1er novembre 1917, les jeunes filles de Courtrai furent mobilisées pour le travail des chambrées avec ce qui s'ensuit de moralité », p. 291) ; — « la procréation était réglementée ; quand une femme avait été possédée par un Allemand. s'il naissait un enfant mâle, il était envoyé en Allemagne comme graine de soldat ; si c'était une fille, elle restait pour compte à la malheureuse victime », p. 292).

« Le 12 septembre 1918, à Langemark, l'armée allemande était en retraite et les hommes de 16 à 60 ans furent convoqués pour la suivre et la servir ; sur 900 convoqués, 340 s'étaient enfuis ; poursuivis, ils furent fusillés et lardés à la baïonnette » (p. 303, note). Voilà quelques faits, rapidement choisis, pour donner une pâle idée du crime sanglant commis par le fanatisme militaire et de la rapine ignoble qui en a été la suite ; voilà qui permettra de voir ce qu'il y avait encore à exiger du bon apôtre que veut paraître le Boche vaincu, mais non repentant. C'est un Américain du sud qui requiert de punir sans faiblesse.

P. O.

Jacques Desjardins. **Iokonoshi. Conte japonais**. Paris, Champion, 1918. In-8°, 35 p., 2 fr. 50.

La légende d'Héro et de Léandre, transposée dans un cadre japonais, a donné à M. Jacques Desjardins l'occasion de reprendre agréablement le vieux thème de l'amour jeune bravant au mépris de la mort les obstacles accumulés devant lui. Avec quelle fidélité le romancier a-t-il su reproduire le paysage et le caractère nippons, c'est affaire aux spécialistes de le dire. Je signale à leur intention (et ce sera l'excuse d'annoncer dans cette revue des pages qui n'en relèvent guère) l'interprétation que M. D. a ingénieusement mêlée à sa fiction de quelques pièces curieuses de la collection Arthur Kay.

L. R.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE

N° 24 — 15 décembre — 1919

Iunker, La légende d'Onouris (E. Naville).
Mercer, Liste des signes assyriens (C. Fossey).
Goldziher, Ghazâli et les Bâtinites (M. G. D.).
Zoepf, Marguerite Ebner; Uhl, Winifrod, 2; Lindemann, La langue du Siegfried corné (F. Piquet).
Suès, La restauration genevoise, par A. Guillot; Rodes, La Chine (R. G.).
Kidd, La science de puissance; Jaworski, L'Humanité et les étapes de l'histoire (F. Bd.).
Ancel, L'unité de la politique bulgare (F. Bertrand).
V. Giraud, Histoire de la grande guerre, 2 et 3 (A. P.).
Gheusi, Guerre et théâtre; Rémon, En pays occupé; Fochillon, Les pierres de France; Levé, La tapisserie de Bayeux; Kufferath, La Flûte enchantée (H. de C.).
Allem, Anthologie poétique française du xviiie siècle (H. Buffenoir).
Nicolaï, Ruses légales et roueries financières (L. R.).

Die Onurislegende, von Hermann Iunker, Kaiserliche Akademie der Wissenschaften in Wien, Denkschriften, 59. Band, 1917.

Le Dr. Iunker, membre correspondant de l'Académie de Vienne, s'est depuis plusieurs années consacré à l'étude des textes ptolémaïques et romains, avec un succès dont nous ne pouvons que le féliciter. Ces textes ont trop longtemps été laissés de côté. On reculait quelquefois devant la difficulté qu'il y a à les déchiffrer, en raison du grand nombre des signes, et de la valeur donnée à ces signes, très différente de celle que nous connaissons par les textes pharaoniques. Il semblait qu'il y eût là affectation de jeux de mots, recherche de la bizarrerie, et qu'on se fût beaucoup écarté de ce qui était proprement égyptien.

Et cependant la grande quantité de ces textes aurait dû au contraire attirer l'attention des égyptologues de ce côté. Car nous en avons une abondance qui dépasse de beaucoup ce que nous avons conservé des époques pharaoniques. Les textes ptolémaïques et romains recouvrent entièrement les murs de grands temples tels que Dendérah, Edfou, Ombos, Philae et d'autres, et ils sont encore loin d'être tous publiés. Duemichen et Brugsch ont été les premiers à en faire grand usage; mais le Dr. Iunker les a pris pour son domaine spécial, et nous ne saurions que l'encourager à y continuer ses travaux. A tout prendre les Ptolémées ont peu innové, et ce qui nous paraît quelquefois étrange

dans leur style et leur écriture, est moins une influence étrangère, que le développement poussé à l'extrême de principes anciens. La grammaire n'est pas compliquée, et c'est là que nous avons souvent à chercher la solution de problèmes qui nous arrêtent aux époques précédentes.

« Die Onurislegende » est un travail volumineux dans lequel le Dr. I. cherche à reconstituer la légende d'un dieu dont le nom sous sa forme grecque est *Onouris*, et, transcrit de l'égyptien, *Anhour*. C'est le grand dieu de la ville de This dans la Moyenne Égypte, une ville qui ne tarda pas à être supplantée par Abydos, et dans la Basse Égypte par celle de Sebennyte. Il est certain qu'Onouris est souvent assimilé à Horus le guerrier, de là vient que les Grecs l'appellent Mars; et aussi au dieu Schou, celui qui soulève le ciel et le sépare de la terre. Pour cette raison on a souvent donné au nom d'Anhour le sens de « celui qui soulève le ciel ». Le Dr. I. repousse cette interprétation. Sa thèse est que le rôle d'Onouris est tout autre, et que sa légende est l'une des plus anciennes de la mythologie. Elle a été mêlée à d'autres surtout à l'époque grecque, et plus ou moins déformée. Aussi dans le syncrétisme des Ptolémées, le Dr. I. cherche à en retrouver la forme première. Son travail est fondé presque entièrement sur les textes de basse époque. Quelquefois il recourt à ceux des pyramides, mais ce n'est que rarement, et cela ne paraît que l'accessoire.

On ne peut qu'admirer la connaissance étendue qu'a notre auteur, des textes ptolémaïques, et l'aisance avec laquelle il les traduit. Il surmonte sans aucune peine les difficultés de l'écriture, laquelle n'a plus pour lui de secrets. Le nombre considérable d'exemples qu'il a à son commandement témoigne de recherches approfondies dans les textes publiés, et aussi de travaux sur les lieux, devant ces murs qui sont de vrais livres, dont la lecture coûte souvent de grands efforts. On pourrait même reprocher à l'auteur la surabondance de textes qu'il apporte à l'appui de son dire. Souvent le lecteur se trouve dans un fourré où il a quelque difficulté à reconnaître son chemin. On ne peut pas dire que la clarté soit la qualité dominante de ce travail, si méritoire à d'autres égards. Nous voudrions voir le savant Viennois renoncer à une habitude qui est celle d'autres écrivains de langue allemande. Pourquoi ne pas mettre les nombreuses références en notes au bas des pages, au lieu de les intercaler au cours du texte? Il est clair qu'une phrase un peu longue, qui est souvent interrompue par des noms d'ouvrage en abrégé, et des numéros de pages et de lignes n'est pas d'une lecture facile ni agréable.

Onouris Anhour ne veut pas dire celui qui soulève le ciel, mais celui qui « amène celle qui est éloignée », c'est à dire l'œil divin, la déesse qui doit être ramenée en Égypte, du désert oriental. C'est le dieu guerrier, le héros coiffé d'un casque surmonté de quatre plumes qui accomplit cet exploit; dans le désert il tue la gazelle qui s'était

emparée de l'œil du dieu de la lumière ; et tous les jours il perce de sa lance le serpent Apophis, et la tortue, les démons de l'obscurité. Telle est la légende primitive, qu'on trouvera à toutes les époques, mêlée à d'autres, obscurcie par l'invasion du culte d'Heliopolis, et des dieux qui s'y rattachent, mais cependant ayant persisté au travers de tous les temps.

Ce n'est pas qu'on rencontre très fréquemment le dieu portant le nom d'Onouris, mais un grand nombre de dieux ne sont qu'une forme de cette ancienne divinité ; et aussi toutes les fois que le roi paraît coiffé d'un casque à plumes et armé d'une lance, cela veut dire qu'il est Onouris et qu'il accomplit un des actes du dieu. En particulier Horus l'ancien dieu guerrier qui est devenu Haroeris, est la même divinité qu'Onouris. On le retrouve dans les principales localités de la Haute et de la Basse Égypte ; et ce qui assimile Horus à Onouris, ce n'est pas qu'on lui donne ce nom, mais c'est parce qu'il reçoit les épithètes qui appartiennent à un combattant vainqueur, ou parce que le roi qui est devant lui a les attributs d'Onouris, ou parce que sa compagne est la déesse à tête de lionne qui vient du désert. Horus lui-même change de caractère. Après avoir pris la place de divinités locales plus anciennes, il subit l'influence de la théologie d'Héliopolis, qui envahit tout le pays avec son groupe de divinités, et dont le grand dieu est *Ra* (appelé par l'école allemande *Ré*). Il se produit alors une fusion entre les deux systèmes, de laquelle il résulte qu'Horus n'est plus qu'à la seconde place, il devient le fils de Ra, et conquiert l'Égypte pour son père.

Il est certain que ce syncrétisme est surtout l'œuvre de l'époque des Ptolémées et l'on peut se demander si c'est le résultat du hasard et de l'arbitraire, ou si l'on peut y reconnaître une tendance bien définie, un système arrêté. Le Dr I. n'hésite pas à se prononcer pour le système, qui ressort clairement de l'arrangement des tableaux, du choix des représentations, des inscriptions qui s'adaptent rigoureusement aux divinités dont on voit la figure, et aux cérémonies du culte qu'on leur rend. Il en est de même dans les versions des mythes. « Tout cela s'explique par le fait que même à l'époque des Ptolémées il y avait une sorte de théologie systématique qui était enseignée dans les écoles des temples, qui s'appuyait sur des documents, des listes, des copies, etc., qui ne reposait pas uniquement sur les traditions locales, mais qui était en relation avec les autres écoles ».

Cette assertion nous étonne, parce qu'elle va à l'encontre de la conception de la religion égyptienne qui nous semble ressortir de l'étude des textes. Ce qui, à notre sens, caractérise cette religion, c'est précisément qu'il n'y a pas de système unique qui règne sur tout le pays. Il y a un certain nombre de cultes qui sont avant tout d'origine locale, et qui en raison de l'importance de la ville dans laquelle ils dominaient, ou de la puissance des souverains qui en étaient les sec-

tateurs, arrivèrent à gagner une partie du pays. De ces cultes celui d'Héliopolis, d'An, la ville des Anou, l'ancienne population indigène, doit être l'un des plus anciens. Celui d'Horus, du dieu faucon doit avoir été introduit en Égypte par les conquérants africains du Midi qui subjuguèrent les Anou. Avec Horus est associé le dieu Apouatou en forme de chacal, celui qui « ouvre les chemins », l'étendard derrière lequel marchent les conquérants. D'après les plus anciennes inscriptions que nous ayons conservées, ce dieu avait un sanctuaire à Abydos, tout près de This, cette ville dont il n'est pas question dans ces vieux textes, pas plus que d'Onouris. Le culte d'Osiris, le principal d'Abydos, ne vint, que plus tard. Il paraît certain que c'est la XIe dynastie qui introduisit le culte d'Amon, d'abord dans la région de Coptos, puis à Thèbes. On peut voir d'après les monuments quelle grande place prit le culte de ce dieu, qui, suivant son rôle et ses attributs, se nomme Amon, Min, ou Menthou ; et cependant le Dr I. n'attribue à ce culte qu'une importance secondaire.

Ce qui frappe dans l'étude du panthéon, c'est que les attributs des dieux ou déesses, avec quelques différences, sont cependant fort semblables. Cela doit tenir à ce que les conditions physiques et climatériques sont absolument les mêmes dans toute la longueur de la vallée du Nil. Si l'on prend un pays comme la Grèce où, suivant les localités, la nature varie beaucoup, on verra que les dieux de la montagne ne sont pas les mêmes que ceux de la région maritime ou de la plaine. En Égypte cette variété n'existe pas, la nature est tout à fait uniforme, la conformation du sol, la faune et la flore sont les mêmes partout. Les dieux fort semblables conservent néanmoins leur individualité. Dans les tableaux des temples où ils s'accordent l'hospitalité les uns aux autres, le texte qui donne le nom du dieu indique en général le lieu où il réside, ce qui lui conserve son caractère d'étranger, et marque que ce n'est pas celui qu'on adore dans cette localité.

Aussi ce que le Dr I. appelle un système théologique, nous paraît être un rituel, un code cérémoniel qui aurait été généralement adopté. une loi religieuse réglant les formes du culte, bien plutôt que ce n'est une doctrine. C'est là ce qui ressort de l'exposé que fait notre auteur, de ce qu'il appelle théologte. Personne mieux que lui ne saurait reconstituer ce rituel, et avec une connaissance plus complète des textes. Il ne s'agit pas simplement de décrire une cérémonie telle qu'on la voit sculptée sur le mur d'un temple, mais d'en rechercher la raison d'être, d'expliquer pourquoi tel sujet a été choisi pour une place donnée, pourquoi c'est une certaine offrande qui est apportée ; puis ce qui à cette occasion règle les attributs donnés au dieu ou le costume de l'officiant ? Il y a là tout un ordre d'idées qui n'a pas encore été abordé et que nous engageons le Dr I. à développer à l'aide des nombreux documents de basse époque qu'il a recueillis et qu'il interprète en maître.

Les limites de cet article ne me permettent pas de revenir sur plusieurs points qui demanderaient une discussion détaillée. Je voudrais en finissant engager le Dr I., comme je l'ai déjà fait précédemment, à secouer les lisières dont l'école de Berlin ne permet pas à ses disciples de se débarrasser ; en particulier à rejeter la transcription allemande. Il est évident par exemple que le nom d'Héliopolis écrit en hiéroglyphes *Annu*, prononcé probablement *On*, comme le lisent les Septante et le copte, ne doit pas être transcrit *Iwnw*, qui est ni de l'égyptien ni du grec, c'est un mot reconstitué d'après le principe que l'égyptien doit être une langue semitique. Si le Dr I. utilise la riche collection de matériaux qu'il a recueillie à étudier l'égyptien pour lui-même, sans vouloir le faire rentrer dans un cadre grammatical tracé d'avance, nous ne doutons pas qu'il n'arrive à des résultats fort intéressants, peut-être même inattendus, et en tous cas très profitables à la science.

Edouard Naville.

S. A. B. Mercer, **A Sumero-Babylonian Sign List** to which is added an assyrian Sign List and a Catalogue of the numerals, weights and measures used at various periods. New-York. Columbia University Press, 1918. 224 p. in-4°.

L'écriture dite cunéiforme a beaucoup varié depuis le pictogramme linéaire primitif jusqu'au signe de l'époque d'*Asur-bani-aplu* qui a servi de modèle à nos caractères d'imprimerie. Les formes qu'a pu prendre un signe tant soit peu compliqué sont pratiquement en nombre illimité. De bonne heure les assyriologues ont éprouvé le besoin de répertoires enregistrant au moins les formes les plus caractéristiques. Le plan de ces répertoires peut être conçu de deux manières absolument différentes et dont chacune présente des avantages particuliers. On peut grouper ensemble, dans l'ordre chronologique, toutes les formes d'un même signe et classer les groupes ainsi formés dans l'ordre adopté par les modernes pour les signes ninivites ; c'est le système ordinairement suivi. On peut au contraire classer pêle-mêle les formes de tous les signes, d'après le nombre et la disposition des traits ou des clous qui les composent, ce qui conduira à rapprocher des signes fort éloignés l'un de l'autre sous leur forme ninivite ; à ma connaissance ce principe n'a été suivi que par Brünnow dans la partie des *Indices* de sa *Classified List* où il a réuni les formes de signes cataloguées par Amiaud et Méchineau suivant le premier système. Le classement chronologique permet de suivre l'évolution de chaque signe et de vérifier rapidement l'identification hypothétique d'un signe embarrassant. Le classement morphologique permet de retrouver la forme classique d'un signe archaïque tout à fait inconnu du lecteur et facilite la lecture d'un texte ancien non transcrit

à qui n'a pas encore une longue pratique de la paléographie babylonienne. C'est celui qu'a adopté M. Mercer et, malgré ma préférence très nette pour le premier système, je ne le regrette pas : il était bon que le travail fait par Brünnow d'après un dépouillement antérieur à l'année 1886 fût refait et enrichi des nombreuses formes révélées par les textes publiés depuis cette date. Je dois pourtant en signaler les inconvénients. Un classement morphologique de formes cursives ne peut pas être rigoureusement établi; il garde toujours quelque chose de subjectif et d'arbitraire et le lecteur risquera souvent de ne pas chercher une forme à la place où l'auteur l'a mise. M. Mercer a paré, en partie, à cet inconvénient, en insérant une même forme en différentes places; il aurait pu, en outre, renvoyer dans sa liste des signes assyriens, à toutes les formes babyloniennes d'un même signe dispersées par le classement morphologique : cela l'eût obligé à numéroter ces formes et eût permis au lecteur de citer son travail avec précision. On pourrait surtout reprocher à M. Mercer de n'avoir pas suivi strictement l'ordre morphologique qu'il avait déclaré adopter et d'avoir réuni sur une même ligne des formes d'un même signe qui auraient dû être séparées. Par exemple, les deux dernières formes du signe *pal* (p. 13, l. 10) auraient dû être rapprochées du signe *gin*, p. 35, 1; la quatrième forme du signe *biltu* (p. 17, l. 12) sera cherchée aux environs de la page 50; etc., etc. Je regrette que M. M. ait borné son dépouillement aux textes babyloniens et laissé de côté les textes assyriens antésargoniques, qui ne sont pas moins intéressants. Mais le plus grave reproche qu'on pourra lui faire sera de n'avoir donné aucune référence permettant de remonter aux sources qu'il a consultées. Il est donc impossible 1° de vérifier avec quelle exactitude il a reproduit les travaux qu'il a utilisés ; 2° de savoir quand il reproduit une photographie et quand un fac-simile, et de qui est le fac-simile (tous ne sont pas d'une égale fidélité) ; 3° de préciser l'époque à laquelle appartient une forme, M. M. s'étant borné à l'attribuer à l'une des six périodes qu'il distingue d'*Ur-Nina* à *Nabû-naid* et dont une compte plus de 700 ans ; 4° de savoir si une forme appartient à l'écriture lapidaire ou à l'écriture cursive ; 5° de contrôler les identifications pour lesquelles la forme du signe n'est pas décisive et qui sont fondées sur le sens du contexte. Or, pour insister un peu sur ce dernier point, un certain nombre des identifications de M. Mercer me paraissent sujettes à discussion. Ainsi, p. 13, dernière ligne, la première forme du signe *ig*, m'est connue comme une forme du signe *šaḫ*, *subur* (ex. CT, VIII, 15a, 10); je ne crois pas l'avoir rencontrée avec la valeur *ig* et, en l'absence de toute référence, je dois la tenir pour suspecte. Cette réserve faite, je dois dire que l'exécution matérielle de l'ouvrage est parfaite, la calligraphie élégante et le tirage très soigné.

C. Fossey.

Ignaz Goldziher. **Streitschrift des Gazali gegen die Batiniya-Sekte**. Publication de Goeje, n° 3. Leide. Brill. 1916, in-8°, 113-81 pp.

Cette publication est d'une forme qui ne saurait être approuvée que quand elle est adoptée par un savant aussi sûr que Goldziher : lire seulement des extraits d'un ouvrage peut laisser l'arrière-pensée que ce qui en a été omis pouvait être, pour chaque lecteur en particulier, aussi intéressant que ce qui en a été conservé. Ici, je le répète, cette critique ne s'applique point, et G. nous donne certainement tout l'essentiel de l'ouvrage de Ghazāli, qu'il résume en allemand et dont il édite 81 pages en arabe.

Par suite de circonstances politiques qui ne sont point tout à fait claires, Ghazāli a été conduit à défendre la légitimité du calife el Mustazhir (487-512 hég.) contre les Fatimides, Batinites, Ismailis, Carmates, comme on voudra les appeler ; et il y a successivement employé les deux méthodes de la polémique, l'attaque, en critiquant violemment les doctrines bâtinites, et la défense, en célébrant les mérites du calife régnant.

L'exposé des doctrines bâtinites par Ghazāli n'ajoute rien à ce qui en est bien connu aujourd'hui, sauf sur un point : il combat tout particulièrement la doctrine suivant laquelle l'imām fatimite est infaillible pour résoudre les questions mal fixées de la théologie et du droit : c'est une application de la théorie qui écartant tout effort personnel d'interprétation (*nazar*, *ijtihād*) confie à l'opinion d'une personnalité ou d'un groupe la décision des difficultés que ne dénouent point les moyens classiques (*Coran*, *Sunna*, *consensus*). C'est le *taqlid*, auquel Gold. a consacré une introduction très intéressante.

Les huit premiers chapitres du *Kitāb Fadāih al Bâtiniyya* (Gold., p. 36 à 80) exposent et discutent les doctrines bâtinites : le résumé, très net, est accompagné d'une précieuse annotation. Le dernier de ces chapitres contient un développement sur les moyens de violer ses serments, qui rappelle les théories des meilleurs casuistes occidentaux ; on a quelque regret de les retrouver sous la plume de Gh.-Gold. en donne un exemple p. 78 ; on en trouvera p. 57, l. 16 du texte arabe, un autre qui est un peu long pour être traduit ici.

Le chapitre neuvième commence l'exposé des preuves de la légitimité du pouvoir d'el Mustazhir, qui se développe sous une forme très simple : après avoir indiqué quelles sont les vertus exigées d'un imām de la communauté musulmane, Gh. démontre que le calife abbasside « régnant » les possède à un degré éminent, soit par lui-même, soit par ses auxiliaires turcs ou ses conseillers. Il y a là des pages de pure polémique qui ne sont pas toujours très solides ; Gold. a souligné (p. 89) le passage où Gh. insiste sur les espérances que l'on peut d'ailleurs fonder sur la jeunesse du souverain ! Mais d'une façon générale, tout ce développement est très intéressant : d'autant

plus que l'on est un peu trop disposé à restreindre la littérature politique et économique des Arabes à deux ouvrages : *Ahkâm as sultaniyya* de Mawerdi et les Prolégomènes d'Ibn Khaldoun : il est utile de constater que les questions, qu'ils exposent d'ailleurs avec intérêt, n'ont point été découvertes par eux [1]. Les pages qui traitent du budget califéen (texte 73-75) sont à retenir.

Aux pages où Gh. énumère les qualités qu'on exige d'un parfait calife, Gold. ajoute des indications très utiles sur *at Tibr al masboûk* du même auteur et sur la place qu'occupe le *Kitâb Fadâih* dans la suite de ses œuvres.

Le texte arabe a quelques fautes d'impression qui se corrigent d'elles-mêmes. Certains mots sont douteux : parmi eux, p. 60, l. 16, *fitnatun*, au lieu de *fi'atun*, paraît être autorisé par la graphie, par le sens et par l. 17 de la p. 68 ; — p. 71, l. 5, peut-être *tusaddu*, malgré l'absence d'*ellati*, « des faits délicats qui échappent à l'atteinte des gens d'expérience » ; — p. 79, l. 4, faut-il lire *al'amalu ?*

L'ouvrage, bien édité par la maison Brill, fait honneur à la fondation de Goèje, dont il est la troisième publication.

M. G. D.

Dr Ludwig Zoepf, **Die Mystikerin Margaretha Ebner** (c. 1291-1351). (Beiträge zur Kulturgeschichte der Mittelalters und der Renaissance hgb. von Walter Goetz. Bd. 16.) Leipzig-Berlin, Teubner, 1914. In-8°, x-178 pp., 6 m.

Margaretha Ebner n'est pas une des grandes figures qui ont illustré le mysticisme allemand au moyen âge. Elle ne saurait même supporter la comparaison avec une Mathilde de Magdebourg ni avec son homonyme Christine Ebner, qui déjà sont des seconds rôles. Elle mérite cependant l'attention des historiens du mysticisme, et M. Zoepf, en lui consacrant une diligente étude, a bien employé son temps.

Il faut convenir que M. Z. se place sur le terrain religieux. C'est un croyant qui a examiné la vie d'une croyante. Il s'est attaché à détruire la thèse rationaliste que publia en 1911 M. O. Pfister, sous le titre significatif : *Hysterie und Mystik bei Margaretha Ebner*. D'autre part, il met en lumière la simplicité, la profondeur de sentiment, l'amour de la vérité, la bonne foi de son héroïne. Entrée toute jeune au couvent, Magaretha y passa une vie assez longue, assombrie par la maladie, mais illuminée par l'ardente flamme de l'amour divin. Comme beaucoup de mystiques elle eut des extases, des songes révélateurs, des visions, des apparitions. Comme tous elle s'efforça d'atteindre l'anéantissement en Dieu. Ses récits ne témoignent pas d'un don poétique élevé et la langue en reste assez médiocre. Ce qui leur confère de l'intérêt, ce sont, outre les confidences qu'on y trouve sur la nature

---

1. Voir notamment l'article de Hellmuth Ritter sur le *Kitâb al ichâra* in *der Islam* 1917, p. 1 s.

du mysticisme dans une âme simple et droite, les relations qu'elle a eues avec Henri de Nördlingen.

Tout en montrant une vive sympathie pour la mystique dont il nous présente l'histoire, M. Z. ne tombe pas dans le panégyrisme aveugle. Il discute les faits d'ordre physiologique qui peuvent intervenir dans les manifestations extatiques et leur fait la part qu'il tient pour legitime. Est-il allé assez loin dans cette voie? Quelques-uns pourront le contester. Ce qui est assuré, c'est qu'il a reussi à replacer Margaretha Ebner dans le milieu si particulier où elle a vecu, qu'il nous a mieux fait comprendre sa vie en montrant l'influence qu'ont eue sur elle les mœurs contemporaines et que sa studieuse monographie ajoute à la connaissance que nous avons de l'histoire du mysticisme au début du XIVe siècle.

F. Piquet.

Winiliod von Wilhelm Uhl. II. **Teil** (Teutonia. Arbeiten zur germanischen Philologie hgb. von Dr phil. Wilhelm Uhl. 5. Heft, Supplement). Leipzig, Haessel, 1913. In-8°, XIV-156 pp. avec un portrait et 19 planches, 6 m.

En 1908 M. Uhl a publié sous le titre *Winiliod* un volume dont j'ai souligné l'importance ici même [1]. Quelques années plus tard il a fait paraître un « supplément « à ce travail. C'est ce supplément qu'il s'agit d'examiner.

Dans son premier ouvrage M. U. avait cru pouvoir établir que les *uninileodi*, qu'un capitulaire de Charlemagne interdit aux nonnes de « scribere vel mittere », ne sont pas des chansons d'amour comme le croient la plupart des médiévistes, mais des chansons relatives au travail physique. Aujourd'hui il professe une autre opinion. Après avoir examiné et comparé les divers mss. qui nous ont transmis le texte des capitulaires, il est convaincu que l'énigmatique *uuinileodi* est une erreur. L'archétype présentait des ligatures qui n'ont été rendues exactement que par le seul ms. de Paris n° 4613. La bonne lecture serait *ubi melius dis* (*-cribere*), groupe devenu *uuinileodos* dans les autres mss. Il ne peut donc plus être question de chansons, de quelque nature qu'elles soient, si l'on admet la leçon du ms. de Paris, dont le sens serait : (l'abbesse doit se garder de répartir ou d'envoyer les nonnes là où il fait meilleur que dans le cloître).

Il appartient aux paléographes de juger la valeur des arguments mis en ligne par M. U. pour fonder sa thèse. Ces arguments sont abondants et M. U. n'a rien négligé de ce qui pouvait assurer du crédit à son opinion. Si même il s'est trompé, ses contradicteurs ne pourront méconnaître qu'il a soigneusement étudié les textes ainsi que l'histoire de l'établissement et de la transmission des mss.

M. U. a donc, avec une belle franchise, reconnu son erreur et

1. Voy. *Revue critique*, 1909, t. I, p. 110 ss.

renoncé à sa première interprétation de l'obscur *uuinileodi*. S'ensuit-il que sont devenues caduques les observations qu'il a présentées sur les « chansons de travail » ? Il ne le pense pas et il a raison. Aussi ajoute-t-il de nombreuses remarques et références à ce qu'il a dit de ce sujet dans sa première étude. On ne saurait trop louer la diligence avec laquelle il a recueilli de nombreux documents et puisé aux sources les plus diverses. Peut-être lui reprochera-t-on — et c'est le jugement d'un critique auquel M. U. veut bien attribuer quelque prix — d'avoir apporté des faits sans grande utilité et fait confiance à quelques témoignages de faible valeur. F. Piquet.

Theodor Lindemann, **Versuch einer Formenlehre des Hürnen Seyfrid** mit den 24 Holzschnitten des neuentdeckten Strassburger Druckes von 1563 als Anhang. Halle a S., Niemeyer, 1913. In-8°, 82 pp. et 12 planches, 4 m.

Le *Hürnen Seyfrid* (Siegfried à la peau cornée) est un poème assez court, mais fort intéressant à l'égard de l'histoire et de l'interprétation de la légende de Siegfried. Ce n'est toutefois pas sous cet aspect que M. L. l'a examiné.

Conservé dans des textes imprimés entre environ 1530 et 1611 le *Hürnen Seyfried* offre un spécimen de la langue qui constitue la période de transition entre le moyen-haut-allemand et le haut-allemand moderne. Cette langue que l'on peut appeler pré-haut-allemand moderne a été jusqu'ici imparfaitement étudiée.

Le *Hürnen Seyfrid*, comme les documents de son époque, présente une diversité de graphies et une variété de formes dont les unes sont dues à des exigences de rythme et de rime, mais dont les autres marquent les tendances de l'évolution qui a imprimé à la langue moderne les traits qui la différencient de l'allemand ancien. M. L. s'est appliqué à mettre de l'ordre dans des faits confus et a donné en quelque sorte un chapitre de la grammaire du pré-haut-allemand moderne. C'est surtout la morphologie qui a fourni des résultats satisfaisants. En établissant les paradigmes des déclinaisons et des conjugaisons et en signalant les divergences rencontrées M. L. a donné de la façon la plus claire [1] l'état de la morphologie du *Hürnen Seyfried*. Quand un certain nombre de monographies conçues sur le même plan nous auront été livrées, nous connaîtrons beaucoup mieux les caractères de l'évolution qui a fait du mha. l'allemand littéraire moderne.

M. L. a, de plus, comparé aux textes déjà connus le texte de Strasbourg de 1563, récemment découvert à Colmar, et en a reproduit les bois, utile contribution à la connaissance des illustrations des œuvres du XVIe siècle. F. Piquet.

---

1. En un point cependant M. L. n'a pas mérité cet éloge. C'est dans l'indication des schèmes des séries apophoniques. Pour la première série on ne voit pas à quoi correspond l'indication : nhd. *ei-i*, *ie-i*, *ie-i*, *ie*. Notons aussi que dans la première ligne de ce tableau il aurait fallu imprimer, au lieu de mhd. *i*, mhd. *î*.

Journal de Marc-Jules Suès pendant la Restauration Genevoise (1813-1821), publié par Alexandre Guillot, Genève, Jullien, 1913, in-12, XII-299 p. (portrait) ; prix : 3 fr. 50.

Marc-Jules Suès est un bon type de petit bourgeois genevois. Pendant 30 ans, il a exercé la pacifique profession de secrétaire du bureau de l'Etat civil, et cependant poursuivi une carrière militaire, jusqu'au grade de capitaine d'artillerie, sans parler de son rôle actif dans la musique rouge de la garde nationale, où il jouait de la clarinette, au Cercle des Mignons ou dans la loge l'Union des Cœurs. Sa vie, ou ce qu'il en raconte, n'a pas un intérêt qui dépasse les bornes de l'histoire ou même de la chronique locales.

On trouvera pourtant dans ce journal, qui a le mérite d'une extrême précision et d'une sincérité évidente, des articles utilisables sur l'occupation de Genève par les Alliés en 1814, sur les inquiétudes inspirées à la population par les prétentions et les intrigues des Savoyards, sur la famine de 1816-1817, etc. L'édition est faite avec soin. On souhaiterait quelques notes biographiques, et il aurait fallu relever quelques erreurs : par exemple p. 258 où il est parlé de la bravoure des Gardes Suisses « à la Bastille, en 1792 ».

R. G.

Jean Rodes, **Le Chine et le mouvement constitutionnel** 1913, 258 p.

— **Le Céleste Empire avant la Révolution**, 1914, 237 p. Paris, Alcan, 2 vol. in-16, prix : 3 fr. 50 l'un.

Dans le premier de ces deux volumes, M. R. donne une suite à son précédent ouvrage sur la *Chine Nouvelle*. C'est un travail méthodique, un peu sommaire par endroits, mais bien composé et qui donne, surtout dans la première partie (la Réforme constitutionnelle et les fluctuations politiques) un exposé clair et commode des faits et de leur développement jusqu'à la veille de l'insurrection. Il sera fort utile, et l'auteur doit en être remercié.

L'autre livre tient plus du grand reportage que de l'histoire. Un nouveau séjour dans les diverses provinces, des observations plus étendues motivées par une double mission, ont fourni à M. R. de nouveaux détails sur le sujet qu'il avait déjà traité. De là ce second volume, qui est une sorte de tableau général de la Chine entre 1900 et 1911. Peut-être aurait-il mieux valu repondre et compléter au besoin le ou les précédents. On n'en accueillera pas moins volontiers les quelques documents nouveaux et les nombreuses remarques pittoresques que contient celui-ci.

R. G.

---

1. Benjamin Kidd, **La science de puissance,** traduit de l'anglais par Henry de Varigny, vol. in-16°, 320 pages; Payot, Paris, 1919; 6 fr.

2. Dr Hélan Jaworski, **Le plan social,** I. **l'Humanité, sa croissance**, vol. in-8°, 224 pages; 4 fr.

3. — II. **les Étapes de l'Histoire**, in-8°, 322 pages: 4 fr.; chez Maloine et fils, — Giard et Brière; Paris, 1918.

1. Benjamin Kidd, né le 9 septembre 1858, voyageur et sociologue, est mort en 1918. Son ouvrage principal, *l'Évolution sociale*, est de 1894. Pour lui, contre H. Spencer, l'avenir n'appartient pas à l'individu, mais à la société organisée. Dans la *Science de puissance*, la même idée est développée avec clarté et vigueur. La question posée est de savoir si l'on peut changer la face du monde, si l'idéal peut corriger les peuples, s'il y a une puissance capable de transformer le monde. Kidd soutient que cette puissance existe.

Son point de départ est que le savoir occidental a fait faillite; qu'une révolution universelle est annoncée; que cette révolution reposera non pas sur la raison froide, mais sur une émotion collective en qui s'épanouiront les raisons individuelles; que la femme, centre psychique de puissance par excellence, la femme qui a plus souci de la race que de l'individu, doit être l'instrument, ou l'agent principal, de l'évolution mondiale.

Schopenhauer qui haïssait la femme, qui en avait peur, a eu le grand mérite, que l'humanité ne doit pas méconnaître, d'avoir marqué ce souci primordial de l'espèce chez la femme. Et Kidd fait grand cas de cette découverte de Schopenhauer; sur elle se bâtit sa théorie nouvelle de la puissance.

Guillaume II et ses compatriotes éclairés ont eu le tort de ne pas comprendre « que le type de Puissance gagnant, reposent sur les principes qui nous subordonnent à l'universel » (p. 317), que la Puissance sous sa plus haute expression, est la science de l'organisation de l'âme individuelle au service de l'universel ». — Conclusion : « donnez-nous les jeunes et nous créerons une nouvelle terre en une seule génération » (p. 318).

2. Les deux volumes du docteur Jaworski, essayiste de sociologie, ne doivent, dans la pensée de leur auteur, effrayer ni les croyants, ni les matérialistes, car les manifestations objectives de la vie n'ont rien de redoutable pour eux. S'il y est beaucoup emprunté à Spencer, c'est que ce travail n'est que la suite des siens. L'inconnaissable ne l'est pas autant qu'on se le figure en philosophie classique et au moyen de la « philosophie vérifiable » du docteur, vous pouvez, si le cœur vous en dit, essayer de faire « un pas dans l'essence des choses ».

La croissance de l'humanité, l'histoire universelle, sont les sujets que s'est proposé de traiter l'auteur. La durée de la naissance de l'humanité est indéterminée; mais on peut l'évaluer à quarante siècles.

Son évolution est une croissance ; l'histoire renferme l'humanité et il y a un parallélisme entre les différentes étapes historiques et les phases de la vie individuelle ; l'histoire est la seule croissance, puisque la croissance de l'individu n'en est qu'une répétition déformée et abrégée ; une année humaine n'est qu'un jour de la vie de l'individu ; 365 années et un quart de l'histoire correspond à une année de la vie de l'individu ; ce chiffre, appliqué à l'histoire, cadre parfaitement avec les divisions générales admises.

3. Si, dans le travail de B. Kidd, on est amené à songer aux impératifs kantiens de l'universalité, dans celui du docteur Jaworski, on a comme des réminiscences de Hégel s'occupant de la science de l'être. Tous deux tendent à un principe synthétique de compréhension et d'action. Mais ils s'écartent l'un de l'autre dans l'application pratique et la vérification des thèses proposées. Le premier veut créer une nouvelle âme et une nouvelle terre en une seule génération d'hommes. Le second, supputant les étapes par lesquelles passera l'humanité en route vers sa maturité, assigne à l'an 3301 cette maturité. Kidd va peut-être un peu vite ; le docteur Jaworski a le tort de fixer une date trop précise, même à des gens qui ne seront plus là, pour lui donner tort ou raison. Animés tous les deux du désir du mieux, ils ont fourni un effort louable pour amener l'humanité douloureuse à se mieux connaître, à mieux savoir ce qu'elle peut, et à le mieux vouloir.

F. Bd.

Jacques Ancel, **L'unité de la politique bulgare, 1870-1919 ;** une carte hors texte ; in-16, 78 pages ; édition Bossard, Paris, 1919 ; 2 fr. 40.

L'auteur dédie cet opuscule aux « bulgarophiles impénitents », en souvenir de ses « camarades tombés devant les tranchées de Monastir » (p. 8). C'est dire que les Bulgares, sur le compte desquels on a essayé de nous apitoyer, y sont jugés camme il sied, un peu rapidement peut-être (le papier est toujours si cher !) mais sûrement, je veux dire sévèrement.

Il y a eu, depuis 1870, de l'unité dans l'impérialisme bulgare ; par le moyen de l'exarchat (11 mars 1870), de l'agitateur Stamboulof, assassiné en 1895, et du roi Ferdinand, la politique bulgare s'est toujours montrée favorable à l'extension en Macédoine, en Thrace et sur les bords de la Morava, de l'influence spirituelle ou religieuse, et matérielle, économique, du nom bulgare. Il fallait créer par toutes les voies une grande Bulgarie ; on s'adressait tantôt à l'Autriche, tantôt à la Russie, mais surtout à l'Autriche ; on obtenait des avantages de l'une et de l'autre. Et cela a duré jusqu'au jour où l'on s'est opposé, à Sofia, à ce que la grande libératrice russe s'installât à Constantinople et sur le détroit, jusqu'à ce que l'Allemagne y eût pris définitivement

la direction des affaires. Ce jour là, les Bulgares slavisés n'ont plus été que des ouralo-touraniens, cousins germains des Turcs et des Magyars, prêts à se débarrasser de voisins qu'ils jalousaient dans le fond de leur cœur, des Roumains, des Serbes et des Grecs honnis. Avec l'aide des cousins et alliés, on tramera la perte des faux frères ennemis. Toute la politique bulgare, depuis 45 ans, tient dans ces quelques lignes. Quand on prend du bien on n'en saurait trop prendre, affirme un dicton populaire ; ou mieux, quand à tout prix, l'on veut s'enfler, on finit toujours par crever. La Bulgarie a crevé comme une pitoyable grenouille ; maintenant ses hommes plaident les circonstances atténuantes à Paris, à Versailles et à Neuilly; en Suisse, il y a quelques mois, ils plaidaient non-coupables. Après avoir escompté que « la paix balkanique ne sera point fondée sur la base fragile de la Force, qui est passagère, mais sur les assises solides du Droit, qui est immuable »; — déçus dans leurs vains espoirs, — sans ménagements et à la façon des brutes démasquées, ils fulminent de plus belle contre nous et les Anglais; l'insulte suit l'insulte. Pourtant, si on sait les mater, ils savent se dire francophiles. Théodorof démissionne, mais Stambouliski signe le traité de paix.

M. Ancel présente tout cela avec beaucoup de clarté et de vigueur ; le chapitre original et nouveau de son livre est celui où il expose la crise terrible par laquelle la Bulgarie a passé de février à septembre 1918 (p. 45 à 69), et qui laissait prévoir la catastrophe désormais historique, *exitium imminens*.

Quant à ceux qui se font des illusions sur les intentions et les procédés des Italiens en Bulgarie, et qui n'ont pas été satisfaits des explications, aussi claires que copieuses, fournies par MM. E. Denis et G. Bourdon dans des conférences recensées ici même, je leur signalerai les douze lignes, éloquentes en leur sobriété, que M. Ancel leur consacre à la page 72 de son petit livre. Ils seront édifiés.

Félix Bertrand.

Victor Giraud, **Histoire de la Grande Guerre**. Deuxième et troisième parties (pp. 177-451). Deux vol. in-12. Hachette, 1919.

Les 2e et 3e fascicules de cette histoire de la guerre embrassent toute la période comprise entre le début de la bataille de l'Aisne et la fin de l'année 1916 et comprennent huit chapitres : l'*Yser* (V); *La cristallisation des fronts et les caractères de la guerre nouvelle* (VI) : *L'effort allié en 1914-1915* (VII) ; *De l'Yser à Verdun* (VIII) ; *Verdun* (IX) ; *L'effort inter-allié en 1916* (X) ; *La Somme* (XI) ; *Les offensives de paix et la guerre sous-marine* (XII). Le seul énoncé de ces titres indique assez quelle idée maîtresse a présidé à la composition de l'ouvrage. L'auteur s'est attaché avant tout à rendre, dans un tableau d'ensemble, toute la complexité d'aspects qui a caractérisé la

guerre mondiale. Il l'a étudiée en Orient comme en Occident, sur mer comme sur terre, et dans l'âme des peuples comme dans les opérations des armées, mais il a cherché avec une visible prédilection à en retracer l'histoire morale ; il en a décrit ce qu'il appelle les « fronts intérieurs » avec la même exactitude que les champs de bataille.

Avec les mêmes intentions, on retrouve dans ces deux volumes les mêmes qualités dominantes que dans le premier : pour le fonds, une puissance de synthèse qu'accuse l'harmonie des proportions, la claire ordonnance et le rythme large du récit, pour la forme, une concision animée qui rappelle un peu la manière des frères Marguerite dans leur petite *Histoire de la guerre de 1870* et qui se manifeste surtout, soit par le mouvement de la narration, soit par l'art du portrait ; pour l'inspiration enfin, un souffle d'ardent patriotisme qui anime et vivifie toutes les pages du livre. L'optimisme même avec lequel l'auteur apprécie du point de vue français les événements de la guerre, a pour avantage de faire revivre à notre esprit les espérances et même les illusions par lesquelles nous avons tous passé, et l'indulgence, naturelle ou voulue, qu'il apporte à juger les grands chefs alliés n'exclut pas chez lui un sens critique très averti. Il suffit pour le reconnaître de noter les réserves qu'il sait à l'occasion formuler d'un mot, soit sur les responsabilités de l'Angleterre (p. 260), soit sur les dangers du « grignotage » (pp. 278 et 295), soit sur les lacunes de la défense de Verdun (p. 326), soit enfin sur les fautes commises lors de l'offensive de la Somme (p. 420) [1].

A. P.

P. B. Ghrusi. **Guerre et théâtre 1914-1918**. *Mémoires d'un officier du général Gallieni et journal Parisien du directeur du théâtre national de l'Opéra Comique pendant la guerre*. Paris, Berger-Levrault éd. 1 vol. in-8° de 384 p. Prix : 10 francs.

Ce n'est pas une chose banale que le « carnet de notes » d'un officier-directeur de théâtre. Sans doute, il intéressera surtout, et d'une façon spéciale, les Parisiens qui n'ont pas quitté Paris pendant les mois terribles de 1914-1915 : ils y retrouveront un peu des impressions ressenties par eux-mêmes, ils y revivront, pour mieux dire, ces heures si longues qu'ils ont su passer avec confiance. Mais il captivera aussi, d'une façon générale, maint lecteur plus lointain, soit par les documents précieux qu'il contient : lettres, articles, témoignages inédits, soit par la verve vigoureuse du style, et la personnalité de la pensée.

La physionomie du général Gallieni reste le centre de ces pages

1. P. 185, lire *Baeseler* pour *Besseler* ; p. 252 *Atmara* pour *Amara* ; p. 276 *Cortinà d'Ampezzo* pour *la Cortina d'Ampezzo* ; p. 222 *Boehm Ermolli* pour *Ermolli* ; pp. 338 et 344 *de Bazelaire* et *de Lardemelle* pour *Bazelaire* et *Lardemelle* ; p. 869 *Sette Comuni* pour *Communi*, p. 378 *Pflanzer-Baltin* pour *Pflantzer-Baltin*. P. 378. Verdun en 1870 a été pris par des troupes prussiennes et non par l'armée saxonne.

souvent vibrantes, toujours sincères, et c'est avec émotion qu'on en suit les traits si purs, qu'on en voit rayonner la gloire si indépendante. Mais le récit militaire ne reste jamais distant du récit artistique, et si c'est un officier qui tient la plume, c'est aussi un directeur de théâtre lyrique ; et il est autant, et aussi entièrement, l'un que l'autre. Ce carnet journalier en prend une couleur originale qui restera documentaire à sa façon et piquera bien des curiosités. Les théâtres de Paris ont passé par bien des épreuves, avec leur personnel de tout ordre, pendant ces années de guerre, et ils font partie si intégrante de la vie de Paris, celui de l'Opéra Comique en particulier, que c'est un coin d'histoire générale que leur histoire particulière. M. Gheusi a su y intéresser même ceux qui y fréquentent le moins. Il y a là des opinions personnelles, des sujets à discussion, des odeurs de bataille, des fouettements d'épée, mais il y a des idées, et beaucoup. Une copieuse table des noms cités termine l'ouvrage.

H. DE C.

Marcel RÉMON. **En pays occupé sur la rive gauche du Rhin**. Paris, Hachette in-18.

Sous ce titre, et dans le format et l'aspect typographique des *Guides Joanne*, M. Rémon offre aux officiers, aux touristes, aux habitants, un petit manuel commode où ils trouveront l'histoire, très claire et très documentée pourtant, de la région Rhénane, depuis l'époque Romaine jusqu'à nos jours, de son organisation pendant la Révolution et l'Empire, époque où elle était nôtre, de son caractère et de son esprit ; puis, des renseignements géographiques et pratiques sur le pays : Bade, Hesse, Palatinat, province Rhénane, et sur chacune des villes principales ; enfin des éléments de grammaire et de phraséologie allemandes, des cartes et des plans.

H. DE C.

Henri FOCILLON. **Les Pierres de France**. Paris, Laurens, in-8o de 60 p. avec 61 reproductions (Collection « Les Evocations françaises ». Prix : 7 francs.

« Les Pierres de France », quel joli titre ! Exact, d'ailleurs, car l'auteur, évoquant les monuments qui sont la gloire de l'architecture française, depuis les ruines de l'art gallo-romain jusqu'au Petit Trianon ou au vaste Panthéon, a grand soin de désigner expressément quelles pierres ont été choisies par les constructeurs. Le cloître de Saint-Trophime-d'Arles est de marbre gris, la cathédrale d'Amiens est en pierre dure, Notre-Dame la Grande de Poitiers est en calcaire tendre, Notre-Dame du Port de Clermont est en granit.... et certes il n'est pas sans intérêt de le savoir, comme caractère du pays et du temps. Ce détail est cependant accessoire, et M. Focillon s'attache

surtout à souligner l'évolution de l'art de construire, de dresser, de grouper, de tailler ces pierres. Il le fait avec goût, il le fait avec légèreté, car il disposait de peu de place et il fallait dire tant de choses! Il montre l'œuvre commune nationale, de toutes les classes, au profit de ces monuments de sincérité et de foi, grâce auxquels « l'histoire n'est pas une méditation aride, un recul dans le temps : c'est la mémoire des peuples ». Oui, « une immense alluvion de labeur, d'intelligence et de volonté recouvre le plan sur lequel se sont établis les ancêtres... »

Il était intéressant de l'expliquer et de le confirmer par une sorte de voyage à vol d'oiseau par toute la France et à travers tous les siècles. De bonnes photographies aident à la démonstration.

Ce volume est le premier d'une nouvelle collection d'art ajoutée à tant d'autres par l'éditeur, sous le titre *Les Evocations françaises* : l'histoire, la géographie et l'art s'y doivent tenir étroitement, et c'est « l'âme française » qui est l'évocation cherchée.

H. DE C.

A. LEVÉ. **La Tapisserie de Bayeux**. Paris, H. Laurens éd. 1 vol. in-8° avec reproduction intégrale de la tapisserie ; prix : 10 fr. 80.

Cette publication est la bienvenue. On attendait depuis longtemps une étude critique de la fameuse « tapisserie » de la Reine Mathilde, et qui mît à portée de tous sa reproduction intégrale par la photographie. Le travail auquel s'est livré M. Levé, président de la Commission historique du Nord, est aussi décisif que possible, et témoigne d'un goût aussi fin qu'éclairé.

On sait que cette bande de *toile brodée de laine* (de deux espèces et de huit tons), d'une longueur de 70 mètres, d'une hauteur courante de 50 centimètres, en huit morceaux si adroitement unis qu'à peine en distingue-t-on la couture, représente, sinon tout à fait, l'histoire de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, du moins la chronique du parjure de Harold et son châtiment, les bienfaits reçus par lui de Guillaume, la façon dont il les reconnut, enfin la victoire d'Hastings et sa mort. Conçue dans cet esprit, il est facile de comprendre que cette broderie historiée ait sa place dans une cathédrale (telles les tapisseries d'Angers). Tous les documents, toutes les recherches critiques arrivent à cette conclusion que c'est, pour la consécration de la cathédrale de Bayeux, en 1077, que la reine Mathilde, d'accord avec l'évêque Odon, son beau-frère, la fit exécuter. Depuis, chaque année, elle était exposée à cette même date. Dans son état actuel, elle est montée sur une toile plus forte et plus large (travail qui date de 1730 environ), et exposée au musée de la ville.

Il n'était pas seulement nécessaire de fixer la date et l'origine de ce chef-d'œuvre d'une si haute importance ; il était intéressant d'en ana-

lyser les épisodes, d'en mettre en valeur les éléments pour l'histoire du costume, des armes, des harnachements, des châteaux-forts, de l'écriture... Pensez qu'il n'y a pas moins de 626 personnages, 190 chevaux ; 505 animaux divers, 37 vaisseaux, etc., etc., et que d'ailleurs une bordure perpétuelle est figurée avec des scènes champêtres, des fables d'Esope, des animaux... M. Levé a passé en revue tout ce trésor d'enseignement, non seulement en décrivant chaque scène, mais en étudiant le dessin, la mode d'exécution... et en démontrant (ceci est un des résultats essentiels de ses recherches) que la « tapisserie de Bayeux » est antérieure à la *Chanson de Roland*.

H. DE CURZON.

Maurice KUFFERATH, **La Flûte enchantée de Mozart,** Paris, Fischbacher, 1 vol. in-12, avec portraits. Prix : 7 fr.

M. Maurice Kufferath, membre de l'Académie royale de Belgique et directeur du théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles, venait de publier ce beau travail dans *le Guide Musical* au moment où la guerre l'a condamné à quatre années d'exil. Il l'a repris et y a joint vingt-une reproductions, portraits ou décors, qui, avec diverses citations musicales, achèvent de documenter l'ouvrage de la plus précieuse façon. Les renseignements neufs, et les jugements inédits, critiques, indépendants, abondent, au surplus, dans cette monographie, où l'histoire de l'œuvre, de son sujet, de sa conception, de toute l'époque qui l'a vue naître, précède et appuie l'appréciation de la partition même, d'un goût excellent, et divers détails techniques sur son exécution. A ceux qui seraient tentés de trouver un peu étendu tout ce volume pour une seule œuvre, on peut se contenter de dire : Lisez, et vous comprendrez qu'il n'est ni trop long ni inutile.

H. DE C.

Anthologie poétique française du XVIIIe siècle, avec introduction, notices et notes, par Maurice ALLEM, 1 vol. in-18 jésus. Librairie Garnier, 4 fr. 90 (XLV-315 pages).

M. Maurice Allem est un érudit de poésie. Nous lui devons déjà un volume très intéressant, comprenant les *Œuvres complémentaires* d'Alfred de Musset. L'anthologie du XVIIIe siècle, qu'il publie aujourd'hui, était depuis longtemps attendue. Elle comprend des œuvres, choisies avec goût de soixante-seize poètes, depuis Sainte-Aulaire jusqu'à Marie-Joseph Chénier.

Dans son introduction, l'auteur constate que ce n'est qu'en finissant que le XVIIIe siècle vit surgir un véritable grand poète, André Chénier. Dans le courant du siècle, les faiseurs de vers ne manquèrent certes point, mais « leurs œuvres ne sont, pour la plupart, qu'artifice et convention ».

M. Allem met Voltaire à part, et le considère comme « le représentant le plus complet de la poésie de son temps, où son œuvre, par son abondance et sa variété, tient la première place ».

Pourquoi tant de rimeurs, qui abondent à côté de lui, manquent-ils de supériorité? « C'est, dit M. Allem, qu'ils sont tous, ou presque tous, des hommes du monde ou des philosophes, souvent même à la fois des philosophes et des hommes du monde, et qu'ils ont trouvé le principal exercice de leur activité intellectuelle dans la conversation mondaine et dans la dissertation philosophique ». Ils n'ont guère réussi que dans la poésie badine et dans l'épigramme.

Avant de citer les meilleures pièces des poètes, M. Allem présente un résumé de la vie et de l'œuvre de chacun d'eux, puis indique les éditions utiles, et les travaux de librairie ou de Revues.

Que de noms oubliés remis en lumière! Que de petites pièces charmantes placées sous nos yeux! Cette Anthologie nous fait mieux comprendre la vie intellectuelle, mêlée de vie galante et mondaine, du XVIIIe siècle. M. Maurice Allem vient d'allumer, dans ces pages, un flambeau lyrique par lequel on se laisse guider avec plaisir.

Hippolyte BUFFENOIR.

Fernand NICOLAÏ. **Ruses légales et roueries financières**. Paris, Perrin, 1919. - in-16, p. 328. Fr. 3 50.

M. Nicolaï, avocat à la cour de Paris, était tout qualifié pour nous dévoiler les procédés les plus impudents et les plus raffinés en usage parmi les spéculateurs sans scrupules. Leur audace et leur ingéniosité à tourner ou à éluder les prescriptions du code est souvent apparue au cours de certains procès financiers dont le plus retentissant n'est pas encore oublié. M. N. a pensé que ce serait rendre service au public, en particulier au monde de la petite épargne, victime ordinaire des aigrefins, que de lui signaler les roueries des faiseurs d'affaires. La matière était abondante et il eût pu la distribuer en une suite de chapitres, où le spécialiste avec sa riche documentation de faits concrets, ses dossiers de procès authentiques, eût présenté les cas les plus intéressants que soulève la spéculation illicite. Au lieu de ce simple exposé qui n'avait besoin d'être ni aride, ni technique à l'excès, il a cru plus attrayant de donner à son sujet la forme d'un roman. Il nous présente une jeune veuve confiant sa fortune à un banquier rétors, Gauner (sans savoir l'allemand, le public a vite traduit Flibuste). Les capitaux engagés fondent peu à peu ; la veuve alarmée recourt aux bons conseils d'un cousin substitut, puis à l'intervention d'un ancien avoué. Le fin routier, vieilli dans la procédure, est battu, puis séduit par l'agioteur qui en vient à épouser sa fille. La catastrophe finale est naturellement inévitable : un suicide mystérieux met un terme aux exploits de Gauner-Flibuste.

L'affabulation est, on le voit, des plus simples, mais l'intérêt réside tout entier dans la série des tours machiavéliques imaginés par le héros pour duper, puis éblouir et duper encore son partenaire. On ne peut pas les rappeler ici. mais il en est de bien ingénieux : tel celui du compère portant plainte au nom des actionnaires lésés et méfiants et obtenant un jugement qui arrêtera toutes les poursuites éventuelles. Les ruses ordinaires des exploiteurs de l'ignorance de la naïveté des prêteurs sont habilement exposées. Je ne vois guère que l'union de la finance et de la politique que M. N. ait laissée dans l'ombre; peut-être lui a-t-elle paru mériter un livre à part. On ne lira pas sans intérêt ce roman d'un genre nouveau, mais qui n'est cependant pas inédit : Balzac nous a déjà présenté beaucoup de ces coquins rompus à toutes les finesses de la procédure et experts dans l'art des comédies judiciaires. M. N. n'a pas voulu faire un roman, quoiqu'il n'ait pas toujours résisté à l'envie d'esquisser la psychologie du faiseur d'affaires ; il s'est proposé d'écrire une petite monographie sociale ou plus simplement un avertissement au public. Il est néanmoins à craindre que ce cadre qu'il a adopté ne diminue la portée de ses conseils. En prêtant au même héros différents traits individuels pour en faire l'escroc-type, on risque de tomber dans la charge; le Gauner de M. N. n'a pas à l'occasion évité ce défaut. Les lecteurs ne distingueront pas toujours aisément dans son livre ce qui appartient à la fiction et ce qui est la simple réalité déguisée sous des noms d'emprunt, et le romancier pourra faire tort à l'observateur et au juriste.

L. R.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

Z
1007
R45
n.sér.
t.85-86

Revue critique d'histoire et de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

G.E.STECHERT & Co
(ALFRED HAFNER)